







Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute



LE  
**CORRESPONDANT**

---

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE  
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE  
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

---

SOIXANTE-HUITIÈME ANNÉE

*183*  
TOME CENT QUATRE-VINGT-TROISIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUARANTE-SEPTIÈME

---

PARIS  
BUREAUX DU CORRESPONDANT

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

---

1896

Reproduction et traduction interdites.



LE  
**CORRESPONDANT**

---

**LES ANNEXIONS ITALIENNES**

EN 1859 ET EN 1860 <sup>1</sup>

---

DEUXIÈME PARTIE

I

Le 2 avril 1860, en ouvrant le parlement sarde, le roi Victor-Emmanuel s'exprimait ainsi : « L'Italie n'est plus l'Italie des Romains ou l'Italie du moyen âge; elle ne doit plus être dans l'avenir un champ ouvert aux convoitises étrangères, mais elle doit être l'*Italie des Italiens*. » Dégagés des réserves officielles, les députés jugèrent inutile de dissimuler sous ces vagues formules leurs desseins ambitieux. Ce que le roi laissait discrètement entendre, ils le publièrent très haut : « Faisons serment de ne pas nous arrêter tant que les destinées de la patrie commune ne seront pas accomplies. » Ainsi parlait, dans la séance du 13 avril, et au milieu de bruyantes acclamations, le rapporteur du projet de loi sanctionnant l'annexion de l'Emilie et de la Toscane. *Venise, Naples, Rome*, telles étaient désormais les trois cités à affranchir. Pour Venise, on se résignait à patienter, tant elle était bien gardée par les canons autrichiens! En revanche, quelle magnifique proie

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars 1896.

que le royaume des Deux-Siciles, et serait-il impossible de la saisir, si quelque insurrection, éclatant à l'intérieur, fournissait un prétexte à intervention ! Quant à Rome, le drapeau de la France, flottant sur le château Saint-Ange, la rendait inviolable ; mais à des intervalles presque périodiques, on parlait du retrait du corps d'occupation ; les Français une fois partis, une habileté même ordinaire suffirait pour faire vouloir au peuple romain ce qu'on voulait soi-même ; en dehors même de la ville et de la campagne de Rome, il y avait les Marches et l'Ombrie, deux fort belles provinces qui complèteraient très avantageusement la récente acquisition des Romagnes. Le roi, les ministres, les hauts personnages de l'Etat affectaient de modérer le vœu public, mais le contenaient avec tant de douceur que le meilleur moyen de plaire serait de désobéir. Eux-mêmes hasardaient parfois quelques confidences qui, répétées à propos, commenteraient ou éclaireraient le langage officiel. Comme le roi, en avril 1860, visitait la ville de Florence, on le vit, à l'issue d'un banquet, causer longuement avec le comte Pasolini, ancien ministre constitutionnel de Pie IX, l'interroger en détail sur l'état de Rome, puis le congédier en lui disant ces mots : « Rome, j'ai besoin d'y aller ; il faut que nous y aillions vite <sup>1</sup>. »

C'était donc bien en vain que certains diplomates se flattaient d'avoir endigué les ambitions de Cavour. Le royaume de la haute Italie, qui jadis l'eût peut-être satisfait, ne lui suffisait plus. Sa vue, de plus en plus étendue sans être pour cela moins nette, embrassait toute la Péninsule depuis les lagunes de Venise jusqu'aux pointes de la Sicile. Son dessein pourrait souffrir des obstacles ou comporter des retards ; mais désormais son programme était fixé, c'était celui de l'Italie unitaire rassemblée tout entière sous le sceptre du roi son maître, et fortement disciplinée sous sa propre main.

Plusieurs traits particuliers marquent cet achèvement de l'unification. Les annexions de 1859 peuvent s'appeler union volontaire : celles de 1860 sont visiblement le fruit de la conquête. En 1859, les Italiens du Centre, abandonnés par leurs princes ou les ayant chassés, s'offrent sans répugnance, et les plus réfractaires se laissent absorber sans trop de murmures ; en 1860, les Italiens du Sud, après quelques jours d'entraînement, se rejettent en arrière, et si vivement, que la terreur seule peut les retenir ou les soumettre. En 1859, le vote populaire, quoique très fortement influencé, précède l'occupation ; en 1860, l'occupation s'accomplit d'abord, et le vote vient ensuite, sous le contrôle armé de ceux

<sup>1</sup> Pasolini, *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 263.



qui en doivent bénéficier. L'œuvre de 1859 est, en maints endroits, entachée de dol; celle de 1860 est surtout viciée par violence. En 1859, Cavour tourne l'ancien droit public; en 1860, il le brave. Après avoir sagement gradué ses hardiesses, il se hausse au niveau de ces grandes audaces qui se nomment à volonté génie ou brigandage. Sa marche, longtemps mesurée, se précipite tout à coup. C'est, dit-il, nécessité de gagner en vitesse la Révolution et, sous prétexte de la mieux vaincre, il s'incarne lui-même en elle. Tout ce qu'il a laborieusement préparé en de longues années, il l'achève en quelques mois, au mépris de la France tour à tour caressante et grondeuse, de l'Autriche muette de stupéfaction ou suffoquée de colère, de l'Europe indécise et désorientée; avec une hâte fiévreuse, il va au bout de ses desseins, comme s'il eût eu le pressentiment de la brièveté de ses propres jours. En 1859, la politique d'annexion se développe à la manière d'une comédie d'intrigue, plus fertile en incidents curieux qu'en émouvantes péripéties; en 1860, la comédie devient drame, drame d'une simplicité singulière et saisissante. Sur le sol de la Péninsule se donnent rendez-vous, d'un côté, les tenants de l'ancien droit; de l'autre, les tenants du droit révolutionnaire, en sorte que la querelle agrandie devient celle du vieux monde et du monde nouveau. Les uns se rassemblent à Rome sous la bannière pontificale; les autres, sur les quais de Gênes, se réunissent sous le drapeau de Garibaldi. De là deux croisades : l'une pour défendre, l'autre pour assaillir ce qui reste du passé. Cependant Cavour veille et, à point nommé, intervient. Il écrase les uns, qu'il traite de mercenaires; quant aux autres, il les proclame des héros, leur vote des actions de grâces, puis s'installe à leur place. Ainsi se forme la nouvelle monarchie, celle qui n'attend plus qu'une défaillance de l'Autriche ou de la France pour s'annexer Venise et Rome. Alors sera complétée, suivant l'expression de Victor-Emmanuel, l'*Italie des Italiens*, l'Italie modelée sur les grands Etats modernes, l'Italie émancipée, libre, heureuse même si, pour être heureux il suffit d'échapper aux abus partiels, de vivre sous un régime uniforme, de subir des lois très dures, mais votées sous une forme très régulière, et de porter très également de très lourds fardeaux.

## II

En cette seconde période des annexions italiennes, c'est Rome qui, tout d'abord, doit attirer l'attention.

Les étrangers qui ont visité Rome pendant le carnaval de 1860

ont conservé de l'état de la ville à cette époque un souvenir qui ne s'est point effacé. Rome n'était plus la Rome de Grégoire XVI, fixée dans une volontaire immobilité; ce n'était pas davantage celle de 1846, amoureuse de son Pontife, ou celle de 1848, agitée par des rébellions ouvertes; ce n'était pas non plus la Rome des années précédentes, matériellement fort heureuse, se laissant doucement plaindre, aimant Pie IX, non plus d'enthousiasme comme jadis, mais d'affection sincère, un peu sceptique sur les abus tant de fois dénoncés par la presse étrangère, et attendant avec une patience remarquable ce qu'on appelait à Turin son affranchissement. Sur la cité sainte, un souffle d'inquiétude avait passé. Sans que la Révolution fût maîtresse, on percevait visiblement les symptômes d'une agitation qui, factice au début, deviendrait bientôt réelle si elle n'était sévèrement contenue. Les transactions étaient moins assurées; la politique, cette chose longtemps inconnue, avait assombri les relations ordinaires de la vie; les fêtes elles-mêmes semblaient moins joyeuses, tant la crainte était grande qu'elles ne servissent de prétexte aux manifestations. Parmi les mécontents, dont le nombre s'était fort accru, le mot d'ordre était comme toujours de réclamer des réformes; suivant une tactique ancienne, on se gardait bien de préciser; de la sorte, les griefs demeuraient flottants et tellement vagues qu'aucune concession ne les pourrait apaiser. A certains jours d'anniversaire patriotique, on voyait les cafés aux abords de la place Colonna se remplir d'une foule turbulente, des groupes se former dans le Corso, des drapeaux italiens paraître, disparaître, reparaitre encore; puis, après l'*Angelus*, les fenêtres se garnissaient de lampions. Quand les manifestants s'émancipaient à l'excès, les gendarmes pontificaux arrivaient; s'ils ne sévissaient point, ils devenaient un objet de dérision; s'ils se montraient trop rudes, le télégraphe portait le lendemain à toute l'Europe le bruit de leurs prétendus assassinats. Dans les cas extrêmes, une ou deux compagnies françaises sortaient de leurs casernes et, en un clin d'œil, rues et places se déblayaient. Gendarmes pontificaux et soldats français se séparaient rarement sans quelque querelle, les premiers étant souvent maladroits et les seconds souriant à demi au désordre qu'ils réprimaient d'ailleurs fort efficacement. Cependant le général de Goyon, commandant en chef le corps d'occupation, à la différence de plusieurs de ses officiers un peu gâtés par un long contact avec la population civile, se montrait, non seulement très correct, mais fort dévoué vis-à-vis du Saint-Père. Il ordonnait force patrouilles et adressait à l'empereur des rapports très véhéments, trop véhéments même, car Napoléon le faisait blâmer par

le maréchal Randon, et l'ambassadeur de France signalait avec aigreur ses excès de zèle. — Tel était l'aspect extérieur des choses. Ceux des étrangers que leur rang ou leurs relations initiaient à la vie plus intime de la société romaine et surtout de la cour pontificale y trouvaient un autre objet d'observation non moins curieux. Au Vatican, des conciliabules se tenaient, plus animés, plus prolongés que de coutume; des mots se recueillaient, attribués aux prélats les plus en crédit, et avidement commentés. Quand on réunissait les phrases, les demi-aveux, les lambeaux de confidences, il s'en dégagait l'indice d'une politique moins timide, moins circonspecte et presque belliqueuse; non seulement on résisterait à la Révolution avec les armes spirituelles, mais même avec les autres, Dieu ne les ayant point interdites, et les Pontifes étant, après tout, souverains temporels. Entre tous les souvenirs de l'Eglise, les plus chers semblaient ceux de ses combats; la force mise au service d'une cause sainte devenait, disait-on, sainte elle-même; on rappelait la bataille de Lépante, et on ajoutait que l'étendard de cette journée, pieusement conservé, pourrait abriter d'autres victoires : à de nouveaux barbares, il importait d'opposer une nouvelle croisade. Dans l'entourage du Pape, ces propos se répétaient avec un assez singulier mélange de confiance mystique, d'inexpérience naïve et d'ardeur martiale. Du Vatican, les rumeurs se propageaient dans la ville, où elles provoquaient des commentaires infinis. Sûrement le Pape ne désapprouvait point cette évolution; autrement tiendrait-on un tel langage si près de lui et avec une telle liberté. Mais quelle résolution sortirait de cet état d'esprit tout nouveau? Voilà ce qui se disait à mots couverts dans les ambassades, ce qui se colportait dans les salons, ce qui se chuchotait jusque dans les fêtes, toujours brillantes quoique un peu troublées, du carnaval qui finissait.

Il est aisé de suivre l'enchaînement des faits qui avaient développé peu à peu ces pensées plus hardies. — Le Pape avait vivement ressenti la perte des Romagnes. Ce qui avait accentué son déplaisir, c'étaient les combinaisons diverses imaginées par l'empereur et qui, sous le nom de *vicariat* ou sous tout autre nom, prétendaient laisser au spoliateur les profits de la conquête et consacrer un droit de haute suzeraineté au profit du spolié : « Je puis subir l'usurpation, avait répliqué avec dignité le Saint-Père, mais je ne puis la reconnaître en transigeant avec elle. » — Le dépit s'était changé en stupéfaction quand, vers le milieu de février, un messenger venu de Turin, l'abbé Stellardi, avait osé exposer à Pie IX, en une audience particulière, ce qu'il appelait les vues du Piémont. Victor-Emmanuel était prêt à se déclarer fidèle feudataire du Saint-Siège;

seulement, le Pape étant de plus en plus traité en incapable, la Sardaigne aurait la libre administration, non seulement des Romagnes déjà séparées, mais encore des Marches et de l'Ombrie, qui n'étaient pas encore perdues : c'était la combinaison du *vicariat*, mais amplifiée et qui, préjugant les vœux des sujets du Pape, leur évitait tout embarras, même celui de se révolter. A cette avidité cynique et paisible, le Saint-Père répliqua par cet adage de droit civil : *Res clamat ad dominum*. Il aurait pu employer des arguments plus forts ; il se contenta, semble-t-il, de celui-là ; et l'abbé Stellardi se retira, assez honteusement éconduit <sup>1</sup>. — En cet état critique, l'appui de la France subsistait ; mais presque aussi importun que secourable. D'abord la protection n'était que partielle : très efficace à Rome et dans l'ancien patrimoine de saint Pierre, elle ne couvrait ni matériellement ni même moralement les territoires situés au delà de l'Apennin. A Rome même, d'assez fréquents conflits éclataient entre nos officiers et les autorités indigènes, les uns et les autres étant fort susceptibles, ceux-là à titre de bienfaiteurs, ceux-ci à titre d'obligés. Puis le protecteur s'autorisait de ses services pour donner des avis, pour conseiller des réformes ; or le mot « réforme » avait le don d'exciter au suprême degré le Pape, ses ministres, les membres du sacré collège : tout en convenant de certains abus, ils ne pouvaient admettre que tout fût à reprendre dans l'antique organisation des Etats de l'Eglise ; ils demandaient qu'on précisât les griefs ; ils ajoutaient que les réformes, possibles en un temps calme, sembleraient, en un temps de crise, un témoignage de faiblesse. En outre, les Français avaient, en général, une manière à eux de soutenir le gouvernement pontifical : ils ne manquaient aucune occasion de témoigner leur respect pour Pie IX, mais, avec une affectation très marquée, ils séparaient le pontife de son entourage : en cela, ils interprétaient les vraies pensées de l'empereur qui, volontiers, eût limité son assistance à la protection personnelle du Pape, et dans Rome aimait Pie IX, mais Pie IX seulement. — Le Saint-Père et ses conseillers étaient trop fins pour ne pas sentir ces nuances, trop fiers pour ne pas souhaiter une condition moins précaire. C'est sous ces influences diverses que furent délibérés les premiers projets qui, à demi ébruités, intriguèrent si vivement les étrangers et la société romaine. Sur ces entrefaites, on connut à Rome le vif mouvement d'opinion qui, dans les premiers mois de 1860, porta vers le Pape,

<sup>1</sup> Lettre du roi Victor-Emmanuel à Pie IX, 7 février ; instructions de M. de Cavour à l'abbé Stellardi, 8 février ; rapport de l'abbé Stellardi au roi. (Bianchi, *Storia documentata*, t. VIII, p. 398 et suiv.)

non seulement les catholiques, mais tous ceux qu'effrayaient les ambitions de Cavour. Tous les souverains ont leurs flatteurs, et les souverains religieux comme les autres. Ce qui était manifestation considérable fut représenté comme un vœu universel, et on ne douta plus que le Pape ne trouvât au dehors le supplément de ressources qu'il ne pouvait tirer de son territoire amoindri. Sous l'impression de ces nouvelles, les desseins se précisèrent : ils consistaient à assurer au Saint-Père, par les souscriptions des fidèles, un trésor et, par les enrôlements volontaires, une armée.

Cette évolution devait amener au Vatican, non pas une crise ministérielle (chose fort inconnue à Rome !), mais un déplacement, au moins passager, d'influence. Appelé à la direction des affaires dès 1849, le cardinal Antonelli occupait depuis plus de dix ans la secrétairerie d'Etat. Dans ce poste, il avait déployé de remarquables qualités, mais négatives. Tout son art avait été non de faire prospérer l'Etat pontifical, mais d'empêcher qu'il ne mourût. On eût dit l'hôte d'une maison menacée de ruine et qui n'ose bouger une pierre, de peur que tout l'édifice ne croule. Les entreprises des révolutionnaires justifiaient en partie cette cauteleuse prudence. Peut-être aussi le cardinal pensait-il très secrètement que l'esprit moderne qui a détruit toutes les souverainetés ecclésiastiques n'épargnerait pas davantage la plus auguste de toutes et qu'il y aurait folie à entretenir de vastes pensées. Très défiant de lui-même depuis ses malheurs, Pie IX s'était donné presque entièrement à ce conseiller avisé qui avait toutes les habiletés dont il manquait lui-même, et qui, sans donner beaucoup d'éclat à son règne, en écarterait du moins, on l'espérait, les grands embarras. Maître à peu près absolu, Antonelli avait gouverné Rome comme on ferait d'un malade qui ne reviendra jamais à une santé brillante, mais dont les jours se peuvent indéfiniment prolonger. Jugeant que les choses humaines ne sont faites que de délais mis bout à bout, il estimait qu'en gagnant du temps, il préserverait de toute atteinte le règne de Pie IX et le sien propre : après lui, Dieu ferait le reste et, suivant ses desseins, laisserait tomber ou maintiendrait l'antique principauté. Peu confiant dans le peuple romain, ne croyant guère à la popularité de son maître et point du tout à la sienne, Antonelli fondait surtout sa politique sur l'appui des puissances. La nature et l'étude lui avaient donné, pour traiter avec elles, toutes les qualités du diplomate consommé, à savoir : la tenue, la froide réserve qui déconcerte les questions indiscrettes, la constante courtoisie qui prévient tout éclat, l'art de se taire soi-même en provoquant les confidences. Vis-à-vis de la France, il accomplit ce prodige de ne jamais rien faire de ce qu'elle deman-

daït et de ne se brouiller avec aucun de ses représentants. A la vérité, il ne dédaigna aucune habileté, même celles qui touchaient à la rouerie. A des intervalles presque périodiques, l'ambassadeur arrivait avec un programme de réformes auxquelles l'empereur, disait-on, tenait extraordinairement. Le ministre de Pie IX ne répondait ni oui ni non, et prodiguait les bonnes paroles. Quand on insistait, il affectait cette ignorance des choses du monde qui ne messied pas à un homme engagé dans la cléricature, et invoquait le besoin de s'éclairer par des enquêtes, des commissions, des rapports; car, bien que dédaignant fort le parlementarisme, il avait retenu de la langue parlementaire tous les mots qui signifient *différer*. Que si on devenait trop pressant, ses réponses se nuancèrent d'une légère, mais très légère impertinence : à qui demandait des franchises, des garanties, toutes sortes d'institutions modernes, il répliquait en s'enquérant obligeamment des libertés dont on jouissait en France, et qui, sans doute, étaient fort étendues puisque, le peuple français étant satisfait, il restait tant d'idées libérales à exporter. Arrivé à ce point, il se taisait, ayant épuisé le degré d'ironie qu'un faible, fût-il cardinal, pouvait se permettre sans danger. Mais du même coup l'entretien prenait un autre tour et, un délai étant acquis, le but se trouvait atteint. Dans l'entre-faite, l'ambassadeur était assez généralement rappelé, et le même manège se recommençait sans trop de périls avec le successeur. Ainsi gouvernait Antonelli. Puisant toute sa force dans de perpétuelles temporisations, il ne conviendrait guère à la politique agissante depuis quelque temps préconisée. Il ne quitterait pas le pouvoir, mais il abandonnerait provisoirement le devant de la scène, quitte à ne point lâcher tout à fait les fils et à les reprendre bien vite dès qu'il pourrait les ressaisir. La politique nouvelle fut alors représentée par un prélat dont l'originalité principale était précisément le dédain de toutes les adresses où le cardinal se complaisait.

On l'appelait Xavier de Mérode. Il était de grande race et de grand cœur. La Belgique était sa patrie, mais beaucoup de liens de famille et d'amitié le rattachaient à la France. Dans sa jeunesse, il avait servi dans l'armée belge, puis dans l'armée française d'Algérie et avec éclat. Bientôt sa piété très vive le poussant vers la vie religieuse, il était devenu prêtre, et Pie IX, en 1850, l'avait élevé à la prélature. A la cour pontificale, sa haute naissance eût suffi pour le mettre en relief. Il dut à d'autres causes un renom qui dépassa fort l'enceinte du Vatican et même celle de la ville. Dans la Rome du temps de Pie IX, nulle physionomie ne fut plus personnelle ni surtout plus en dehors que celle de ce robuste et libre Franco-Belge

égaré parmi les Italiens. Il était par-dessus tout sincère et montrait avec une égale simplicité ses vertus, qui étaient admirables, et ses défauts, qui étaient assez nombreux. De tous ces défauts, le principal était l'excès même de la sincérité. Admis dans la familiarité de Pie IX, qui goûtait fort son esprit et aimait sa piété, il lui dit la vérité comme jamais un sujet ne la dit à son souverain, et, non content de la dire de la sorte, il la publia avec une liberté tout à fait inaccoutumée. Il vit à Rome des usages puérils ou surannés et il les railla, des actes de favoritisme et il les signala, des alternatives de sévérité maladroite ou de mansuétude coupable et il les condamna très haut. Quoique d'une rare bonté, il portait souvent dans la critique quelque chose d'original et de mordant qui gravait la blessure et ne permettait guère qu'elle se fermât. Grand redresseur de torts, il s'irritait de la résistance jusqu'à s'en exaspérer. Voici un trait qui le peint bien. Un jour, en 1857, comme il accompagnait Pie IX dans un voyage, il voulut visiter une prison où il flairait quelque abus : comme on lui en disputait l'entrée, il requit des ouvriers, démolit un pan de mur et entra par la brèche. En tout pays, un tel personnage eût fait beaucoup de bruit : quel n'était pas l'effarement dans Rome, ce traditionnel séjour de la quiétude et du doux laisser-faire? En lui, le prêtre était pieux jusqu'au mysticisme, et c'était merveille de le voir monter à l'autel avec une gravité recueillie qui touchait au ravissement. Le saint Sacrifice achevé, le soldat d'autrefois se retrouvait, batailleur et même un peu rude. Rude, il ne l'était d'ailleurs que vis-à-vis des puissants; car vis-à-vis des humbles, des égarés, des souffrants, son cœur se fondait en tendresses; et aujourd'hui encore, son nom revit à Rome dans les saintes et obscures bénédictions des pauvres. Autour de Pie IX, Antonelli et Mérode, l'un au premier rang, l'autre encore dans une demi-ombre, offraient le plus saisissant des contrastes. Antonelli ne travaillait qu'à perpétuer la paix, fût-ce la paix dans l'immobilité; M. de Mérode aimait le combat même sans la victoire. M. de Mérode, qui n'était pas seulement droit, mais la droiture même, ne reculait devant aucune vérité, et avait même une légère préférence pour les vérités difficiles à dire; Antonelli ne s'arrêtait que sur les limites indécises où le mensonge commence. Le prélat était de ces impétueux qui chassent les vendeurs du temple; le cardinal prenait grand soin de ne pas les voir, soit par naturelle tolérance ou complicité secrète, soit par la triste conviction que, dans l'État pontifical, le temple aurait bien des places vides si on n'y gardait que ceux qui n'y trafiquaient point. Vis-à-vis du Pape, chacun de ces deux personnages jouissait d'un crédit particulier qui semblait

exclure toute concurrence. Pie IX était porté vers son camérier, aussi fidèle serviteur que mauvais courtisan, et, de plus en plus, devait l'élever au rang d'ami ; mais il se méfiait de sa langue trop prompte et de son esprit bouillant : Antonelli, au contraire, qui ne possédait en rien son cœur, lui en imposait par son expérience, ses grandes manières, sa connaissance raffinée de la diplomatie officielle ; et il n'imaginait point qu'un conseiller d'un tel savoir-faire pût être jamais à court d'expédients sauveurs. Voici par quel côté le cardinal reprenait surtout ses avantages. La pratique de la vie avait développé en lui l'une des qualités maîtresses de l'homme d'État, la mesure. Tout autre était Mgr de Mérode. Passionné pour le bien et vaillant comme personne, il s'élançait en avant avec une superbe fierté de gentilhomme : mais ses desseins, ainsi qu'on le vit surtout plus tard, n'étaient pas toujours suffisamment mûris ; par là il lui advint de donner prise aux attaques de ses adversaires et d'embarrasser parfois ses amis eux-mêmes. Agir, agir toujours, était le rêve de Mgr de Mérode. Animé d'un amour sans bornes pour le Pape et pour l'Église, il se désespérait que la royauté temporelle pût sombrer. Cette royauté, il voulait la préserver, au prix de tous les sacrifices et surtout en la modernisant : donc ce rétrograde se faisait homme de progrès et trouvait un singulier plaisir, fait à la fois de zèle et d'esprit de contradiction, à déployer aux yeux des Romains ébahis toute l'activité familière à sa patrie. Que si, malgré ces efforts, l'assaut de la Révolution était inévitable, l'ancien officier d'Afrique ne voulait point douter que le Pape ne trouvât des défenseurs capables de sauver son trône ou, du moins, d'honorer sa chute. C'est en quoi se complétait le contraste entre les pensées du prélat et celles du cardinal : Celui-ci n'avait qu'une ambition, celle d'assurer la vieillesse de l'État pontifical, mais une vieillesse si bien ordonnée, si savamment protégée, que cette vieillesse même userait beaucoup de ceux qui se croyaient de longs jours à vivre.

Au printemps de 1860, la politique d'action tendant à prévaloir, l'influence de Mgr de Mérode grandit dans la même proportion. Le cardinal gardait la direction des affaires : mais à Rome, on commençait à dire tout bas qu'il y avait autour de Pie IX deux partis, le *parti Antonelli* et le *parti Mérode*.

En France, dans les milieux catholiques les plus ardents, cette politique plus résolue non seulement était souhaitée, mais avait été pour ainsi dire indiquée d'avance. Quelques mois auparavant, comme un groupe de prêtres poitevins consultait Mgr Pie sur un présent à adresser au Saint-Père, l'évêque avait répondu : « Envoyez plutôt des hommes et de l'argent. » L'argent, on l'ob-



tiendrait assez aisément, et déjà, sous le nom de *Denier de Saint-Pierre*, les souscriptions volontaires s'organisaient. Quant aux forces militaires, l'embarras serait plus grand; on arriverait pourtant à les constituer, les uns s'offrant par dévouement, les autres se laissant attirer par la perspective de notables avantages. Le plus important, le plus difficile aussi serait de trouver un chef capable d'utiliser les éléments anciens, de les fondre dans les éléments nouveaux, de porter partout l'esprit de discipline. La perfection serait atteinte, si ce chef était assez glorieux pour communiquer à sa petite armée quelque chose de son propre prestige et pour relever ceux qu'on appelait dédaigneusement les « soldats du Pape, » du discrédit, sans doute injuste, mais très réel où ils étaient tombés.

C'est ici que Mgr de Mérode déploya son entreprenante activité. Parmi les militaires français que la politique rendait alors disponibles, se trouvait un général qu'il avait connu autrefois en Afrique, qu'il avait revu plus tard à Bruxelles après le coup d'Etat, et qui se rattachait à lui par un lien éloigné de parenté : c'était le général de Lamoricière. Nul autre choix n'eût été meilleur. Bien que n'ayant pas fait la grande guerre, Lamoricière avait déployé en Algérie plusieurs des qualités brillantes auxquelles se reconnaissent les vrais capitaines : son nom, synonyme de courage, rappelait de glorieux souvenirs non encore oubliés : longtemps éloigné des pratiques religieuses positives, il y était récemment revenu, en sorte que l'Eglise pouvait le réclamer pour l'un des siens. Une seule objection aurait pu se formuler : Lamoricière, banni par l'Empire, comptait parmi les opposants les plus intraitables, et Napoléon verrait sans doute avec déplaisir le Pape se confier à l'un de ses adversaires. Mais une telle considération n'était pas de nature à retenir Mgr de Mérode et ses amis, qui, fort animés contre l'empereur, n'étaient pas fâchés de s'émanciper tout à fait; d'ailleurs, les officiers généraux en crédit étant presque tous pourvus d'emploi, il fallait bien s'adresser aux autres sous peine de n'obtenir personne.

Lamoricière, en ces circonstances, mérita toute la reconnaissance des catholiques. Quelques mois auparavant, comme un ancien ambassadeur de France à Rome, M. de Corcelles, lui parlait de la cause pontificale : « C'est une cause pour laquelle il serait beau de mourir, » avait-il simplement répondu. Il était en Picardie, au château de Prouzel, quand, le 3 mars 1860, Mgr de Mérode vint le trouver, accompagné de son frère, le comte Werner de Mérode. Il aurait pu formuler des objections : il avait dans le parti libéral et jusque parmi les démocrates une vieille popularité

qu'il allait compromettre : les difficultés étaient immenses, les chances à peu près nulles : l'œuvre serait bien ingrate si elle se bornait à une mission de police ; elle aboutirait à un échec presque inévitable si la lutte s'engageait aux frontières. Lamoricière fut séduit par la grandeur du sacrifice et ne permit pas que sa vue s'égarât sur le reste. Son acceptation fut complète et sans réserve. A son ancien compagnon d'armes, le général Bedeau, qui était digne d'entendre un tel langage, il écrivit ces mots : « Je charge un de nos amis commun de vous dire le parti que j'ai pris... Je n'ai vraiment d'espoir qu'en Dieu, car, d'après ce que je sais, la force d'un homme ne peut suffire à l'œuvre que je vais entreprendre... L'audace, j'espère, ne me manquera pas au besoin ; mais j'attends la récompense là-haut bien plus qu'ici-bas. » Ayant fait cette seule confidence, il dit brièvement adieu aux siens, prit dans son bagage son sabre d'Afrique et, quoique à peine remis d'un accès de goutte, partit sans dire où il allait. Le secret avait été jugé nécessaire, de peur que le gouvernement français avisé n'intervînt auprès du Pape et ne l'amênât à un changement de résolution. Le souci de l'*incognito* fut poussé si loin, que le général, pour déconcerter tous les soupçons, gagna l'Italie par Cologne, Vienne, Trieste, Ancône. Le 1<sup>er</sup> avril, il arrivait à Rome avec Mgr de Mérode, fidèle compagnon de son voyage. Celui-ci était radieux d'amener aux pieds du Pape un tel champion. A ce grand bonheur s'ajoutait pour lui un petit plaisir ; il ne se figurait pas, sans se divertir fort, l'embarras des diplomates, le dépit de l'ambassadeur de France, l'effarement des vieux cardinaux. A cette pensée, le bon et fidèle prélat ne tarissait pas en railleries, car avec lui l'esprit de malice ne perdait jamais ses droits.

Le 31 mars, en apprenant que le général était à Ancône, M. de Grammont écrivait à M. Thouvenel : « Comme vous devez le penser, tout le monde se préoccupe de l'arrivée de Lamoricière. Que vient-il faire ici ? » Les jours suivants, les dépêches de l'ambassadeur trahirent un très vif mécontentement. Nul doute n'était désormais possible : Lamoricière avait accepté d'être le généralissime de l'armée pontificale. Mais la loi française lui refusait le droit de prendre du service à l'étranger sans l'autorisation du gouvernement impérial. Selon toute vraisemblance, l'autorisation ne serait pas refusée : encore fallait-il qu'elle fût sollicitée suivant les formes régulières et qu'elle fût préalable à l'entrée en fonctions. Ce qui ajoutait à la mauvaise humeur du duc de Grammont, c'était l'attitude du général de Goyon qui, ne voyant dans Lamoricière qu'un frère d'armes très ancien de grade et très illustre par les services, l'avait accueilli avec cordialité et lui avait même

témoigné les plus grands égards. Le 7 avril, l'ambassadeur, tout à fait dépité, n'hésita pas à formuler contre M. de Goyon une véritable plainte. « La combinaison Lamoricière, ajoutait-il, s'exécute dans un esprit d'hostilité incontestable au gouvernement de l'empereur. » Il signalait l'arrivée à Rome de plusieurs Français connus pour leurs « opinions légitimistes ». « C'était un coup monté et encouragé, sinon par le Pape en personne, au moins par tout son entourage. » La revanche du diplomate était toute prête : il proposait le rappel des troupes d'occupation, non par départs successifs, ainsi qu'on y songeait depuis longtemps, mais de suite et en une seule fois. — En ces conjonctures, le cardinal Antonelli intervint et le Saint-Père lui-même s'interposa. L'autorisation de servir le Pape fut demandée et accordée. L'assurance fut donnée que Lamoricière ne remplirait à Rome qu'une mission militaire et ne couvrirait jamais sous son nom les menées des partis politiques. Le général lui-même fit une visite à l'ambassade. Le duc de Grammont, fort calmé, chercha même à reprendre sa plainte contre M. de Goyon ; par malheur, elle avait déjà été mise sous les yeux de l'empereur. Ainsi s'apaisa le conflit. Mais si la lutte ouverte fit place à des rapports moins tendus, les germes de dissentiments subsistèrent, et nous les verrons reparaître à toute occasion<sup>1</sup>.

Lamoricière était absorbé par trop de soucis pour s'arrêter longtemps à ces rivalités. Tandis qu'il prenait le commandement en chef, Mgr de Mérode était nommé *ministre des armes*, en sorte que sur eux seuls portait tout le poids de l'entreprise qui, suivant l'échec ou le succès, raviverait l'Etat pontifical ou en consumerait l'abaissement. L'un et l'autre étaient de cœur vaillant : autrement l'insuffisance des ressources les eût découragés dès le début. L'armée comprenait sept à huit mille hommes à peine, mal vêtus, mal équipés, médiocrement commandés, travaillés par les excitations du dehors. La cavalerie se réduisait à quelques chevaux ; quant à l'artillerie, autant valait n'en pas parler. Point de matériel de guerre, ou tellement démodé, qu'il n'eût plus convenu qu'à un musée. Officiellement, certains établissements militaires subsistaient ; mais ils étaient depuis longtemps détournés de leur destination. Un jour, Lamoricière voulut visiter ce qu'on appelait le magasin d'artillerie : il le trouva occupé par un carrossier et aussi par des artistes qui, de temps immémorial, en faisaient leur demeure ; ainsi en était-il du reste. Cette pénurie de toutes choses n'était pas le seul embarras. Il fallait ramener à l'ordre les

<sup>1</sup> Voy. Lettres de M. de Grammont à M. Thouvenel, 31 mars, 3, 7, 13 avril. (*Le secret de l'empereur*, t. I<sup>er</sup>, p. 106-126.)

officiers négligents, les administrateurs inactifs, les fournisseurs suspects. Il y avait dans Rome, non pas de grands brigandages, mais une foule de petites improbités qui se rassuraient et s'annuaient elles-mêmes tant elles se sentaient tolérées! Les ordres du général ou du ministre des armes ne rencontreraient aucune opposition ouverte; mais, dès les premiers jours, on put deviner une résistance d'inertie qui paralyserait tout si on ne la brisait. Cette résistance serait d'autant plus dangereuse qu'elle pouvait se croire approuvée. Antonelli, contraint à partager l'influence, observait d'un regard froidement impassible tout cet appareil guerrier. Tandis que Mgr de Mérode était tout de feu, il était tout de glace. Il ne contrarierait point l'essai commencé et se contenterait d'attendre que la fatigue d'un si dur labeur ou un insuccès éclatant lui ramenât Pie IX. Dans la haute position du cardinal, c'était entraver l'entreprise que de ne pas la soutenir. « Je ne puis dire du mal du gouvernement, mais je puis en entendre, » disait un jour un fonctionnaire plus sceptique que fidèle. Non, Antonelli ne disait point de mal du nouveau ministre des armes, mais il écoutait toutes les plaintes avec un silence si peu décourageant, que son cabinet deviendrait le refuge de tous ceux qu'étourdissait l'infatigable activité de Mgr de Mérode ou qu'offensaient les rudesses du général Lamoricière.

C'est, en effet, au prix de beaucoup de froissements personnels que Lamoricière put plier au travail et à la discipline tous ses subordonnés, quels qu'ils fussent. L'un de ses premiers soins fut de visiter les principales villes de l'Etat pontifical. Son attention se porta surtout sur Ancône. Il estimait qu'en cas de péril les Français couvriraient Rome : mais c'était à lui qu'incomberait, à l'orient de l'Apennin, la défense des Etats de l'Eglise; et il importait que, dans cette prévision, Ancône devînt une vraie place de guerre. Rien ne serait fait si on ne renforçait l'effectif, dérisoirement faible, des bataillons existants. Des mesures furent prises pour activer le recrutement parmi les Autrichiens, les Suisses, les Irlandais. Des marchés furent passés pour l'habillement, l'armement, l'entretien des hommes. Dans le même temps, Lamoricière recherchait partout les officiers expérimentés et capables; il confia l'organisation de son artillerie à un capitaine démissionnaire de l'armée française, M. Blumenstihl; il s'attacha quelques Romains, particulièrement instruits et zélés; il appela à lui M. de Pimodan, Français d'origine, qui avait longtemps servi avec distinction dans les rangs de l'Autriche; puis il s'assura le concours de quelques autres Français : M. de Becdelièvre, M. de Chevigné, M. de Charette, les uns ayant servi dans l'armée nationale, les autres à l'étranger. Chefs et sol-

faits se composeraient d'éléments bien hétérogènes, mais les circonstances ne permettaient pas de faire mieux. Cette organisation, à peine ébauchée et qui, même achevée, serait si imparfaite, exigeait une persévérance et une fermeté inouïes, tant il était malaisé de stimuler les fonctionnaires militaires et civils, les uns endormis dans une longue routine et ahuris de toutes ces nouveautés, les autres inintelligents ou bien encore feignant de ne pas comprendre ce qu'ils étaient résolus à ne point exécuter. Les soucis de Lamoricière se tempéraient pourtant de quelques joies. Les lettres de France lui annonçaient la prochaine arrivée de volontaires. Dans les provinces catholiques de l'Ouest, se manifestaient, en effet, les premiers signes du mouvement généreux qui porterait à la défense de la Papauté tant de jeunes gens de noble race et de cœur intrépide. C'est vers ce temps-là que débarquèrent à Civita-Vecchia les premiers de ceux qui devaient s'appeler d'abord les *Tirailleurs*, puis, plus tard, les *Zouaves*. Lamoricière faisait appel, non seulement aux jeunes gens, mais à ses anciens compagnons d'école ou de régiment : « Venez me donner un coup de main », écrivait-il familièrement à un gentilhomme angevin, M. de Quatrebarbes, qui devait devenir, deux mois plus tard, gouverneur d'Ancône.

L'ambassadeur de France observait avec une attention plus ironique que bienveillante tout ce déploiement d'activité militaire. Dans ses lettres particulières, il raillait volontiers Mgr de Mérode, ce prélat martial qui jouait au rôle de Jules II. Il signalait certaines réceptions qui avaient eu lieu au Vatican, et dans lesquelles la politique de l'empereur aurait été très sévèrement jugée. Les noms de ceux qu'accueillait le Saint-Père et qui entraient dans la nouvelle milice, étaient assez significatifs : que voulait dire cette nouvelle croisade ? Voulait-on ressusciter la Vendée ou plutôt l'armée de Condé ? Grossissant fort les chiffres, l'ambassadeur évaluait à 16 000 ou 17 000 hommes l'armée pontificale ; il ajoutait que 400 ou 500 hommes débarquaient chaque semaine, et que l'on attendait un millier d'Irlandais<sup>1</sup>. M. de Grammont jugeait, d'ailleurs, que puisque le Pape avait tant de défenseurs, l'occasion était belle pour nous de retirer nos troupes. Il ne parlait plus, comme il l'avait fait en un moment de dépit, d'un départ en masse et *ab irato*, mesure disgracieuse qui eût effacé toute la protection passée ; mais il insistait pour une évacuation progressive qui, sans nous brouiller avec la cour de Rome, mettrait fin à une situation onéreuse et pleine d'embarras. Il proposait de presser les pour-

<sup>1</sup> Dépêches de M. de Grammont à M. Thouvenel, 14 et 28 avril 1860. (*Livre jaune de 1860*, p. 105 et 111.)

parlers avec le cardinal Antonelli dont il se louait assez; de la sorte, la négociation pourrait être conclue avant que Lamoricière, alors en tournée d'inspection dans l'Etat pontifical, ne revînt à Rome et ne pût souffler les objections; car, disait M. de Grammont, le général et son parti, « tout en feignant d'acquiescer à notre départ, mettront tout en œuvre pour le retarder jusqu'en octobre <sup>1</sup> ». A Paris, ces vues, qui répondaient à un désir déjà ancien, furent pleinement approuvées. Le danger le plus redoutable à prévoir était une agression du Piémont. Cavour promit tout ce qu'on voulut. « Nous sommes certains, écrivait, le 1<sup>er</sup> mai, M. Thouvenel au duc de Grammont, que le gouvernement sarde ne songe pas à attaquer les Marches <sup>2</sup>. » Après pourparlers et échange de notes avec le cardinal, il fut décidé que l'évacuation commencerait par le départ d'un bataillon de chasseurs à pied; l'un des régiments d'infanterie suivrait et serait embarqué en juin à Civita-Vecchia; le reste de l'armée serait rapatrié en juillet et en août.

Le 11 mai, l'arrangement fut conclu. Le lendemain, le duc de Grammont partit en congé; mais à cette heure-là même une grave nouvelle, transmise de Gênes, se répandait en Europe et obligeait notre gouvernement à renforcer, loin de les restreindre, les mesures de vigilance. Tandis que se préparait à Rome la croisade que nous venons de rapporter, d'autres croisés, ceux de la Révolution, s'embarquaient pour la Sicile avec Garibaldi.

### III

Peu de temps après Villafranca, M. de Cavour, se trouvant à Pressinge chez ses amis les de La Rive, leur disait, dans un moment d'épanchement : « Je m'occuperai de Naples; on m'accusera d'être un révolutionnaire, mais avant tout il faut marcher, et nous marcherons. » Ce qui n'était chez Cavour qu'une idée vague, bientôt repoussée ou du moins ajournée, rentrait depuis longtemps dans le programme, pour ainsi dire classique, des vieux conspirateurs de profession. A plusieurs reprises, Mazzini avait essayé de jeter quelques partisans sur les côtes de l'Italie méridionale, espérant que l'insurrection remonterait du sud vers le nord, gagnerait Naples, Rome, et enfin déborderait de tous côtés. La guerre d'Italie lui avait paru une occasion favorable pour renouveler ses tentatives. La lutte durait encore quand, au commencement de juillet 1859,

<sup>1</sup> Lettre de M. de Grammont à M. Thouvenel, 24 avril. (*Le secret de l'empereur*, t. I<sup>er</sup>, p. 135.)

<sup>2</sup> Voy. *Le secret de l'empereur*, t. I<sup>er</sup>, p. 146.

il avait appelé à lui un exilé sicilien, en ce temps-là à Londres, M. Francesco Crispi, et lui avait donné pour mission de se rendre dans sa patrie, afin d'y provoquer une prise d'armes. Mazzini, d'ailleurs, rejetait bien loin la pensée d'une action commune quelconque avec la Sardaigne : « La Sicile n'a rien à attendre du Piémont<sup>1</sup> », telle était la maxime qu'il importait de propager partout. Au mois d'août, M. Crispi parvint à débarquer en Sicile, mais put constater bien vite ce qu'il y avait de chimérique dans les instructions de celui qu'il appelait son maître. La plupart des libéraux ou, comme on disait, des patriotes, avaient été affiliés à la *Société nationale*, sous les auspices de La Farina, ancien disciple de Mazzini, mais rallié à Victor-Emmanuel et, à ce titre, excommunié par le Pontife. Sous peine d'échec, M. Crispi dut élargir son programme, et parler uniquement de liberté et d'indépendance. Un mouvement insurrectionnel fut préparé d'abord pour le 4, puis pour le 11 octobre; mais il n'éclata pas, soit par crainte de la police qui avait quelques soupçons, soit par déférence pour certains avis qui conseillaient l'ajournement. M. Crispi se réfugia à Malte, puis passa dans l'Italie centrale. Là, déviant de plus en plus de ses instructions primitives, il fut entraîné à prendre pour confidents ces mêmes amis du Piémont avec lesquels il lui était recommandé d'éviter tout contact. Le 10 décembre, il vit M. Farini, alors dans toute son influence et dictateur de l'Emilie : après une longue conférence, tous deux furent d'accord que le meilleur moyen de compléter l'unité, ce serait de préparer une expédition de volontaires qui aborderait en Sicile. Sur une interrogation plus pressante, et sur une demande de secours en argent, Farini répondit en termes favorables, mais sans rien décider. « Allez, ajouta-t-il, à Turin, et parlez de tout cela à Rattazzi. » A Turin, Rattazzi, qui était encore président du Conseil, se tint dans une prudente réserve; comme on lui demandait de laisser faire et de fermer les yeux, il se refusa à tout engagement. M. Crispi vit aussi La Farina, ancien ami, mais dont il s'était séparé. Il s'entretint longtemps avec lui, sans rien conclure de positif. Sur l'heure, la négociation ne se poursuivit pas. Le gouvernement piémontais, avant de porter ses vues sur l'Italie méridionale, devait achever les annexions du centre. Mais il est curieux de retrouver les premières origines de l'audacieuse entreprise qui, moitié conspiration, moitié prise d'armes, ferait bientôt tomber la royauté napolitaine.

Un homme existait en Italie, qui semblait très propre à ce hardi coup de main, c'était Garibaldi, soldat, chef de partisans et, par-

<sup>1</sup> Francesco Crispi, *Repubblica e monarchia*, p. 20.

dessus tout, grand entraîneur de peuples. A la fin de l'automne, on l'avait vu dans l'Italie centrale méditant une invasion des Marches. De pressants conseils, venus de Turin et de Florence, l'avaient détourné de cette dangereuse équipée. Depuis ce temps il était en disponibilité, tantôt se repliant dans la solitude, tantôt rêvant quelque retentissante aventure. De toutes les aventures, nulle, par l'éclat ou le profit, n'égalerait celle de Sicile. Mais, pour une telle expédition, l'appui secret de la Sardaigne serait nécessaire : or le gouvernement sarde voudrait-il se compromettre jusqu'à cette complicité? Garibaldi, de son côté, serait-il très avide d'un patronage qui tôt ou tard gênerait son indépendance? L'aventurier se méfiait de Cavour. De plus, une circonstance récente avait changé sa méfiance en une véritable haine. Nice, qu'un traité venait de céder à la France, était sa patrie, et il ne pardonnait pas qu'on eût trafiqué de sa ville natale.

On en était là, quand, au commencement d'avril, la nouvelle se répandit d'une insurrection dans Palerme. L'occasion était belle de tendre la main à ceux qui ne demandaient qu'à se donner. Garibaldi était alors à Turin, où le parlement venait de s'ouvrir. Nino Bixio, ancien compagnon du général, alla le trouver, accompagné de M. Crispi, et lui demanda de se mettre à la tête d'une expédition armée qui prêterait main-forte aux insurgés. La réponse trahit quelque indécision. Vaincu par les instances de ses amis, Garibaldi finit par se rendre; mais il ne voulait, disait-il, agir que si le soulèvement offrait de sérieuses chances de durée; autrement le secours extérieur n'arriverait qu'après le triomphe de la réaction. Quelle était l'étendue de l'insurrection? C'est ce qui demeurait singulièrement obscur, tant les nouvelles étaient contradictoires. Le 11 avril, une dépêche annonça que la répression était assurée. Le 13, à la Chambre des députés, l'un des amis de Garibaldi, M. Bertani, impatient d'un éclaircissement, interrogea les ministres. Cavour, quels que fussent ses desseins ultérieurs, n'était point homme à se compromettre par avance : il se contenta de répondre qu'il ne pouvait faire *office de gazetier*. Peu de jours après, la Chambre s'étant ajournée, Garibaldi se rendit à Gênes et descendit à la villa Spinola, près du village de Quarto, à 5 kilomètres de la ville. Là devaient se concentrer tous les préparatifs. Mais l'expédition se ferait-elle? Sur l'état de la Sicile on ne recueillait que des rumeurs confuses. Garibaldi se montrait plus attristé que confiant : ses regards se portaient toujours vers Nice dont il déplorait l'abandon : quant à l'entreprise qui devait mettre le sceau à sa fortune, il ne l'envisageait à cette heure première qu'avec crainte et comme en tremblant.



Rien ne pourrait se faire sans l'aide ou du moins la complaisance des autorités officielles. Dès le début, un incident se produisit qui aurait pu sembler de mauvais augure. Un comité patriotique avait réuni à Milan des fusils, et ces armes, par une assez singulière tolérance, avaient été déposées dans les dépendances du local où logeaient les carabiniers royaux. Les amis de Garibaldi étant venus pour les prendre, le colonel hésita à les laisser enlever. Les messagers insistèrent : le plus pressé pour eux n'était-il pas d'avoir des fusils? Après nouveaux pourparlers, l'interdiction fut maintenue, et sur l'ordre supérieur de Maxime d'Azeglio, alors gouverneur de Milan. « On ne peut, écrivait-il quelques jours plus tard, avoir un représentant à Naples et envoyer des fusils aux Siciliens <sup>1</sup>. » Maxime d'Azeglio aurait-il beaucoup d'imitateurs? La question valait la peine d'être éclaircie. Il importait surtout de pénétrer les pensées de Cavour; lui, lui seul, aurait l'audace nécessaire pour tout précipiter ou tout interdire.

Depuis longtemps, ses regards se portaient avec une sollicitude attentive sur le royaume des Deux-Siciles. Il avait, à Naples, pour agent (devons-nous dire pour ambassadeur?) M. de Villamarina. M. de Villamarina appartenait à cette classe de diplomates dont M. Buoncompagni, à Florence, et M. Della Minerva, à Rome, avaient jadis offert les modèles les plus accomplis. Sa mission était moins d'entretenir les relations internationales accoutumées que de préparer l'absorption. Le meilleur moyen d'absorption serait une alliance qui, peu à peu, se convertirait en vasselage. Arrivé à Naples en 1859, M. de Villamarina, dès le début de son ambassade, avait paru un messenger d'amitié. Il proposait une union intime entre les deux États du Nord et du Sud ligués pour la défense de l'Italie. Le jeune roi François II, qui avait récemment succédé à son père, accueillerait peut-être ces ouvertures, et il vaudrait mieux l'englober dans l'orbite du Piémont que d'avoir d'emblée l'embarras de le détrôner. Cette politique était celle qui avait toutes les préférences de Cavour. Malgré le langage impatient tenu naguère à Pressinge, il sentait le besoin d'affermir ses conquêtes et de faire halte avant d'aller plus loin. Sûrement, il ne renonçait pas au royaume de Naples : mais il eût voulu le prendre à son heure. « Il faudrait, écrivait-il le 30 mars 1860, que l'état actuel durât encore quelques années <sup>2</sup>. » C'est sur ces entrefaites qu'il avait connu les projets des Garibaldiens, car, par La Farina et par quelques autres, il tenait tous les fils du parti démocratique. Sa

<sup>1</sup> *Correspondance politique de d'Azeglio*, p. 161.

<sup>2</sup> Lettre à M. de Villamarina. (*Lettere edite ed inedite*, t. III, p. 236.)

perplexité fut extrême. Aussitôt il interrogea Villamarina : « Était-il possible de créer dans les Deux-Siciles un courant annexionniste analogue à celui qui s'était produit en Toscane ? » La réponse de l'envoyé sarde fut très nette. Dans les provinces de terre ferme, il ne fallait pas songer à une pareille manifestation : à Naples, le roi avait l'armée pour lui, et les Napolitains tenaient à leur autonomie. Tout autre était la Sicile : là, l'idée de l'annexion était fort accréditée, et c'était cette idée qui avait inspiré les derniers événements de Palerme et de Messine <sup>1</sup>. — Cependant Victor-Emmanuel visitait ses nouvelles provinces, et Cavour, à sa suite, dut partir pour la Toscane. Aucune des pompes du voyage ne détourna son esprit de l'entreprise hasardeuse qui pourrait si grandement le servir ou le compromettre. N'y tenant plus, il abandonna le roi à Pise et, s'embarquant à Livourne sous prétexte de visiter la Spezia, arriva le 22 avril à Gênes. Il conféra longuement avec le vice-gouverneur, puis le lendemain reçut Sirtori, l'un des principaux compagnons de Garibaldi. Sirtori ayant fait d'abord allusion à une entreprise possible contre les Marches : « Non, non, interrompit très vivement Cavour, nous nous y opposerons de toutes nos forces. » Quant au projet d'expédition en Sicile, le premier ministre en écouta silencieusement tous les détails. Suivant Sirtori, il l'approuva, et même avec beaucoup de chaleur : « C'est bien, aurait-il répondu, il faut commencer par le Sud pour remonter vers le Nord. Soyez sûr que, quand l'heure sera venue, je ne le céderai en audace à personne <sup>2</sup>. » Pourtant le lendemain, comme il était de retour à Turin, il envoya un messenger à Gênes pour détourner Garibaldi de son dessein. Peut-être, dans l'entre-temps, avait-il subi des influences contraires ou avait-il reçu sur l'insurrection de l'île des nouvelles défavorables. La vérité, c'est que Cavour se troublait devant les périls de l'extraordinaire aventure. Malgré sa résolution habituelle, il hésitait. La proie s'offrait à lui prématurément et avant qu'il n'eût préparé les moyens de la saisir. Puis, était-il bien sûr que ceux qui partaient travailleraient pour lui ? Il redoutait la prépondérance des Mazziniens, les témérités de Garibaldi, l'intervention de l'Europe. Ce ne sera que dans les derniers jours que, dépouillant ses scrupules et s'élevant au-dessus de ses craintes, il se décidera (et sous l'influence du roi) non seulement à ne pas entraver l'œuvre, mais à la seconder.

Était-il étonnant que Cavour fût perplexe quand, même dans

<sup>1</sup> Chiala, *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. IV, p. cxxxvi.

<sup>2</sup> Discours de M. Sirtori à la Chambre des députés, 19 juin 1863. (*Parlamento italiano*, 1863, p. 214.)

l'entourage de Garibaldi, l'incertitude continuait à régner. Pendant les derniers jours d'avril, soit à Gênes, soit à la villa Spinola, les conseils furent pleins de trouble et de confusion. De l'état de la Sicile dépendait le départ ou l'ajournement : or, on ne savait rien de précis. Le 25, arriva un patron de barque qui avait abordé dans l'île et qui apporta des nouvelles favorables. Mais, le lendemain, un message de Malte annonça des revers. Autour du général, les Siciliens poussaient encore à l'action, mais d'autres se taisaient ou demandaient ouvertement qu'on se séparât. Le 29, Garibaldi déclara, dit-on, qu'il allait retourner à Caprera. Le 30, les résolutions changèrent de nouveau. Ce jour-là, M. Bixio et M. Crispi arrivèrent à la villa Spinola avec des lettres et des dépêches qui mandaient que l'insurrection, loin de s'apaiser, gagnait en intensité. Une délibération suivit, à laquelle Garibaldi mit bientôt fin. Il était homme d'impression, prompt à l'enthousiasme comme au découragement : « Partons, dit-il, mais partons de suite. » Dès ce moment toute hésitation cessa.

Pour la descente en Sicile, il fallait des soldats et des armes, puis des bâtiments.

Les soldats étaient aisés à trouver. Défenseur de la République romaine en 1849, et naguère chef de corps francs dans la lutte contre l'Autriche, Garibaldi avait de nombreux partisans qui n'attendaient qu'un signal pour se ranger autour de lui. La plupart étaient déjà à Gênes et s'y montraient en groupes sans se dissimuler, les officiers dînant bruyamment au café de la *Concordia*, et les soldats jouant aux boules dans les jardins d'*Acqua Sola*. Tout le monde observait avec curiosité ces étrangers, sauf la police remarquablement inattentive. Pendant les jours qui suivirent, les cadres déjà prêts s'ouvrirent pour de nouveaux arrivants. Quant aux armes, elles furent procurées, dit-on (mais le 4 mai seulement), par l'intermédiaire de l'ami de Cavour, M. La Farina, qui, précédemment, avait fait venir de Modène plusieurs caisses de fusils<sup>1</sup>. Ainsi équipée, la petite troupe atteignit un effectif d'un peu plus de 1000 hommes; de là l'appellation des *mille*, nom qu'elle garda dans la suite.

Restait à assurer les moyens de transport. Bixio avait été chargé de les préparer. Il avait servi dans la marine et connaissait à merveille les ressources de Gênes. Dans le port se trouvaient deux bateaux à vapeur, le *Lombardo* et le *Piemonte*, appartenant à la Compagnie Rubattino. Le directeur de la Compagnie consentit à ce

<sup>1</sup> La Farina, *Epistolario*, t. II, p. 213. — Voy. aussi Discours de M. Bixio à la Chambre des députés, 19 juin 1863. (*Parlamento italiano*, 1863, p. 214.)

que les deux bâtiments servissent à l'entreprise. Il exigea seulement qu'on lui en garantît la valeur, et qu'un simulacre d'attaque, exécuté au moment du départ, permît aux hommes de l'équipage de se dire violentés. Tout près des deux navires amarrés dans le port, un hasard tout à fait opportun avait placé un vieux vaisseau hors de service. Dans les flancs de la vieille carcasse, les caisses de fusils, les munitions, les bagages furent entassés à l'avance, en sorte que, dans la nuit du départ, on n'aurait plus qu'à les transporter d'un bord à l'autre<sup>1</sup>. Toutes ces allées et venues s'achevèrent sans encombre, loin des douaniers, des surveillants, des officiers du port, tous également appliqués à regarder ailleurs.

Ce que la police ne voulait pas voir, il était impossible que la diplomatie l'ignorât tout à fait. Dès le 28 avril, M. de Talleyrand avait posé quelques questions embarrassantes<sup>2</sup>. De Gênes, les rapports des consuls signalaient les rassemblements, les préparatifs pour un coup de main, les bruits de départ pour une destination inconnue : l'expédition aurait pour objectif, selon les uns, l'État pontifical; suivant les autres, la Sicile. Victor-Emmanuel, toujours en voyage, était alors à Bologne, Cavour se hâta de l'y rejoindre : par cet éloignement, il se dérobaît aux interrogations trop pressantes; en outre, à l'heure décisive, il voulait prendre les derniers ordres de son souverain. Il paraît certain que Cavour, même à ce moment extrême, manifesta une très vive répugnance à s'engager à fond, tant la témérité lui semblait grande et le succès incertain! Le roi, au contraire, se montra très résolu, et sa volonté fut si nette qu'elle entraîna celle de son ministre. Ayant pris son parti, celui-ci se garda bien de regagner tout de suite Turin. Il importait que les ambassadeurs, s'il leur plaisait d'être indiscrets, ne trouvassent devant eux que des secrétaires ignorants et irresponsables. Donc il séjourna à Bologne, visitant la ville en détail et s'attardant sous les arcades : le musée, surtout, lui offrit une précieuse ressource; et devenu tout à coup le plus artiste des hommes, il se perdit dans la contemplation de la *Sainte Cécile* de Raphaël, il s'y absorba même si bien, qu'il eût été malséant ou importun de troubler son ravissement en lui parlant d'autre chose.

La nuit du 5 au 6 mai avait été choisie pour le départ. A la tombée du jour, des hommes d'allures fort militaires, quoique sans armes apparentes, se formèrent en groupes assez nombreux et se dirigèrent vers la *Porta Pila*, puis ils s'engagèrent sur la route qui, longeant la mer à quelque distance, conduit à Nervi. Près du

<sup>1</sup> Voy. Guerzoni, *Vita di Nino Bixio*, p. 158-159.

<sup>2</sup> Voy. *Livre jaune*, 1860, p. 139.

village de Quarto s'ouvre une petite crique. Là étaient amarrées les barques qui accosteraient les vapeurs<sup>1</sup>. La nuit était claire et belle, trop claire même, si la complaisance des autorités n'eût rendu le mystère superflu. Garibaldi descendit au rivage, revêtu de son costume traditionnel, la chemise rouge, le sombrero, le *poncho* américain. L'épopée commençait, à la fois héroïque et grotesque. Dante l'eût dédaignée; l'Arioste l'eût délicieusement chantée. Pendant ce temps, ceux qui étaient restés à Gènes gagnaient les quais et feignaient d'attaquer les vapeurs. Il y eut un simulacre de rixe, comme au théâtre; puis les matelots se laissèrent faire. Bientôt les bâtiments sortirent du port au milieu du sommeil obstiné de tous ceux qui d'ordinaire veillaient. Déjà l'aube commençait à blanchir, quand les steamers furent rejoints par les embarcations venues de la grève de Quarto. Rapidement les hommes montèrent à bord. On fit l'appel. Les nouveaux Argonautes, héros, filibustiers et pirates tout ensemble, étaient au nombre de 1085. Les barques regagnèrent le rivage, et les bâtiments s'éloignèrent dans la direction du sud.

Le lendemain, la grave nouvelle se répandit dans Gènes. Les consuls télégraphièrent, les chancelleries s'émurent, les ambassadeurs réclamèrent. Que signifiait cette expédition? où débarquerait-elle? quelle tolérance singulière l'avait laissée partir? En France, la presse officieuse essaya pourtant de rassurer le public. *La Patrie*, après avoir annoncé l'entreprise de Garibaldi, ajoutait : « Nous n'avons pas besoin de dire que le gouvernement piémontais réproouve cette conduite, qui n'est pas seulement un acte d'insubordination, mais une véritable trahison à son égard. Du reste, le bâtiment qui porte Garibaldi est signalé sur toute la côte<sup>2</sup>. »

Il était signalé, en effet, mais pour qu'on le protégeât. L'amiral piémontais Persano stationnait dans le golfe de Cagliari. L'ordre lui fut donné d'arrêter les bâtiments garibaldiens s'ils touchaient à quelque port de Sardaigne, mais de les laisser poursuivre leur route s'ils voguaient en pleine mer. L'amiral voulut des instructions plus nettes. « Dois-je, manda-t-il, mettre obstacle à l'expédition ou la laisser passer? Dans le premier cas, télégraphiez-moi *Cagliari*, dans le second, *Malte*. » Cavour répondit par ce laconique message : « Le *ministère* a décidé *Cagliari* ». Il était aisé de lire entre les mots. Le *ministère* qui décidait *Cagliari*, c'était le

<sup>1</sup> A cet endroit s'élève aujourd'hui une petite colonne fort modeste, avec cette inscription : *Da questo scoglio cupitanati da Garibaldi s'imbarcarano i mille per la Sicilia la notte del 5 maggio 1860.*

<sup>2</sup> *La Patrie*, 8 mai 1860.

gouvernement officiel, celui auquel il importait de ne pas obéir. Persano répliqua ces simples mots : « J'ai compris <sup>1</sup>. » Qu'eût-il pu faire d'ailleurs? Pendant que s'échangeaient ces messages, Garibaldi, prenant l'avance, avait poursuivi sa course. Le 11, à l'aube du jour, la côte sicilienne était en vue; bientôt on distingua les quais et les maisons de Marsala.

La même divinité favorable qui avait protégé la traversée protégea le débarquement. Elle prit cette fois la forme de deux navires britanniques qui, par une heureuse coïncidence, étaient arrivés le matin même dans ces parages. Des vapeurs sardes, le *Piemonte*, qui était de beaucoup le meilleur marcheur, entra le premier dans le port et, en toute hâte, mit ses hommes à terre. Quant au *Lombardo*, beaucoup plus pesant, il était encore à quelque distance. Cependant deux bâtiments de guerre napolitains, avertis de l'audacieuse descente, approchaient à toute vitesse. Comme ils commençaient l'attaque, les Anglais intervinrent, demandant que l'action fût suspendue jusqu'à ce que leurs officiers, la plupart à terre, eussent regagné leur bord. Crainte, affolement ou naïveté, les Napolitains se prêtèrent à ces délais. Mais, quand ils reprirent leur feu, le débarquement s'achevait. Leur seule consolation fut de s'emparer des steamers. Ils étaient vides, et les Garibaldiens, déjà formés en colonnes, défilaient dans un appareil assez militaire à travers les rues de Marsala.

Le premier accueil fut froid. Ce fut la stupeur, et nullement, comme on l'espérait, l'enthousiasme. L'insurrection qui avait agité l'île était en décroissance. Marsala, ville de commerce, avait peu à gagner aux rébellions. On se montrait avec ahurissement ces hôtes étranges, bandits presque autant que libérateurs. Quelques-uns pénétrèrent dans les entrepôts et burent avec excès les vins capiteux du pays. En toute hâte, Garibaldi emmena ses hommes hors de la ville et les fit bivouaquer en pleine campagne. Là, vinrent le rejoindre une cinquantaine de recrues armées de fusils de chasse. Le lendemain, à Salemi, la réception fut un peu meilleure, et quelques bandes arrivèrent. Garibaldi n'en demandait pas plus : il organisa sa petite armée, puis il paya d'audace et, bien qu'il n'eût rien d'assuré si ce n'est le terrain où il campait, il se proclama, sans plus tarder, le dictateur de l'île.

Rentré à Turin dans la soirée du 5, Cavour avait attendu dans une anxiété extrême les nouvelles de l'expédition. Une crainte le dominait, celle que Garibaldi, une fois en pleine mer, loin de naviguer vers la Sicile, n'abordât sur quelque point des Etats de

<sup>1</sup> Persano, *Diario politico-militare*, p. 20.

l'Eglise ; de là naîtrait peut-être un conflit avec les troupes françaises, et quelles ne seraient pas les suites d'une si folle équipée ? Il pressait d'interrogations La Farina, chef de la *Société nationale* et habituel *trucheman* entre les révolutionnaires et lui. Celui-ci s'ingéniait à le calmer : il avait, disait-il, assisté au départ ; Garibaldi avait donné le commandement de quatre compagnies sur sept à des Siciliens ; aurait-il agi de la sorte s'il n'avait eu en vue la délivrance de la Sicile <sup>1</sup> ? La Farina n'était pas, au fond, beaucoup plus rassuré que son chef : « Je suis, écrivait-il, sur des épines. » Envisageant l'hypothèse d'un coup de main contre l'Etat pontifical : « Ce serait, disait-il, un second Novare <sup>2</sup>. » Enfin, la nouvelle parvint de la descente à Marsala, et ce fut pour Cavour un immense allègement. — Rassuré de ce côté, le premier ministre avait à braver les reproches de l'Europe. Il s'attendait aux remontrances irritées de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche, et n'en prenait pas trop de souci. Le langage de la France le préoccupait davantage. M. de Talleyrand ne lui ménagea pas les marques de réprobation, lui rappela avec hauteur les précédents avertissements, puis s'étonna que le gouvernement sarde, si attentif à arrêter quelques embaucheurs pontificaux, se fût trouvé tout à coup désarmé vis-à-vis d'autres embauchements <sup>3</sup>. Cavour se tira d'embarras en niant toute participation à l'entreprise : vraiment il l'avait ignorée, il la déplorait et, pour que nul ne se méprît, il désavoua publiquement, dans la *Gazette officielle*, l'expédition du *condottiere* <sup>4</sup>. Restait pour Cavour la tâche la plus facile, celle de se disculper vis-à-vis de l'Angleterre. Russell, d'abord, manifesta quelque humeur : il craignait que la France, si elle tolérait cette nouvelle audace, ne fît payer de nouveau ses complaisances. Mais on l'assura que pas un pouce de terre italienne ne serait cédé <sup>5</sup>. Dès lors, quoique jugeant la hardiesse un peu forte, il estima que tout allait bien.

« Suivant le succès ou la défaite, il s'appellera Guillaume d'Orange, ou se nommera Murat. » Ainsi s'exprimait le *Times* en parlant de Garibaldi. A ne voir que les apparences, il y avait beaucoup de chances pour qu'il fût Murat. Il aurait bientôt à combattre toutes les forces militaires de la Sicile, puis, s'il échap-

<sup>1</sup> La Farina, *Epistolario*, t. II, p. 317.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. II, p. 319-320.

<sup>3</sup> Dépêche de M. de Talleyrand à M. de Cavour, 7 mai. (*Livre jaune*, p. 138-140.)

<sup>4</sup> Voy. *Gazzetta ufficiale del regno*, n° 118, 18 mai 1860.

<sup>5</sup> Voy. Note de M. de Cavour à sir James Hudson, 30 mai. (*Further correspondence relating to the affairs of Italy*, p. 21.)

pait à cette épreuve, toutes celles venues de la terre ferme. Quant à lui, ses bandes, bien que grossies, ne méritaient en rien le nom d'armée, et il faudrait du temps pour que de nouvelles recrues arrivassent de Gênes. L'aventurier se confia dans sa fortune. Comme un corps de Napolitains avait été envoyé au-devant de lui pour lui barrer le chemin, il accepta hardiment la bataille. La lutte s'engagea le 15 mai près de Calatafimi. Les Royaux avaient pour eux le nombre, la discipline, et aussi l'avantage de la position. Le combat fut opiniâtre, les fidélités n'étant pas encore ébranlées comme elles le furent depuis. Enfin, l'élan des Garibaldiens l'emporta. Le 17 mai, Garibaldi était à Alcamo; le 18, à Partinico; le 21, il était à Parco, à quelques lieues seulement de Palerme.

La grande ville était depuis plusieurs jours occupée militairement, et l'aspect assez martial des troupes semblait promettre une vigoureuse résistance. Le commandement était confié à un vieux général, le général Lanza. Dans les eaux de Palerme stationnaient les escadres de plusieurs marines étrangères, et tous se tenaient sur la rade, attentifs à protéger leurs nationaux et curieux de suivre l'extraordinaire aventure. Les Anglais, surtout, se donnaient beaucoup de mouvement, et, l'attraction leur paraissant très grande, quelques-uns d'entre eux avaient déjà loué une villa située sur un point fort élevé et d'où on pourrait, sans trop de danger, voir tout ce qui se passerait. Le 23 mai, de mauvaises nouvelles se répandirent : Garibaldi, disait-on, approchait de la ville. Cependant la journée du 24 fut tranquille. Le 25, le même calme régna, et le bruit se propagea même que les rebelles, les *fibustiers* comme on les appelait, faisaient retraite vers les montagnes. La rumeur s'accrédita si bien, que, le lendemain, le commandant de l'escadre britannique, étant descendu à terre, entreprit, en compagnie du consul, une longue promenade en calèche. Comme ils étaient à quelques kilomètres, ils virent sortir d'un hallier plusieurs soldats fort semblables à des brigands, et qui, la baïonnette au fusil, se portèrent à leur rencontre. Ils excipèrent de leur qualité. *Bene, bene, avanti*, répondirent les aventuriers, et ils disparurent dans le fourré. Le même jour, trois officiers de la marine anglaise, s'étant avancés assez imprudemment jusqu'à Misilneri, tombèrent dans le camp même de Garibaldi. Le chef de l'*armée libératrice*, ainsi qu'il se nommait lui-même, bivouaquait tranquillement dans une vigne, entouré de son fils aîné Menotti, de quelques compagnons italiens ou hongrois et aussi de trois ou quatre moines, car il ne manqua jamais d'en avoir plusieurs dans son escorte, lesquels représentaient, disait-il, la religion du Christ.



Il accueillit fort bien les hôtes que le hasard lui envoyait, les fit asseoir par terre auprès de lui, leur offrit même de la crème et des fraises qu'on venait de cueillir. A quelques pas était sa tente faite de vieilles couvertures et que gardait un enfant de quinze ans. On eût dit un pasteur de peuples, non un conquérant de royaumes. Quand vint l'heure du départ, plusieurs volontaires, avec une simplicité tout italienne, imaginèrent de profiter de la voiture pour aller explorer plus commodément les abords de Palerme. On eut quelque peine à les écarter. A la chute du jour, les officiers redescendirent vers la ville, où ils purent complimenter les Royaux sur la vigilance de leurs éclaireurs et l'exactitude de leurs renseignements <sup>1</sup>.

Ce qui n'était que pastorale devint le lendemain tragédie. A l'aube du 27, Garibaldi entra dans la ville par la porte Termini, celle même qui porte aujourd'hui son nom. Ses compagnons occupèrent les rues et les barricadèrent contre tout retour offensif. Peu à peu les Royaux cédèrent le terrain, mais, loin de cesser la résistance, ils se concentrèrent dans le Château, d'où ils bombardèrent la cité. Le feu dura longtemps et causa de grands ravages, moins encore parmi les combattants que dans la population. Le 30, le général Lanza, fatigué de ces destructions, se décida à traiter d'*Excellence* celui qui, la veille, n'était qu'un pirate. Il écrivit à son adversaire et lui demanda une suspension d'armes. Entre Garibaldi et les Napolitains représentés par le général Letizia, une entrevue eut lieu à bord du vaisseau anglais l'*Hannibal*. La suspension d'armes fut convertie en armistice, puis l'armistice lui-même fut prolongé, et la ville, naguère embrasée par les lueurs de l'incendie, s'éclaira du feu joyeux des illuminations. Enfin les troupes royales, évacuant la forteresse aussi bien que la ville, concentrèrent à Messine leurs meilleurs moyens de résistance. Ce qui semblait, dès l'abord, forfanterie, devint réalité, et un mois après l'embarquement de Gènes, Garibaldi put se dire, non sans raison, le vrai maître de la Sicile.

Tous les travaux de Garibaldi paraîtront faciles, si on les compare à l'intrigue compliquée que menait en ce temps-là Cavour. Il lui fallait retenir le mouvement de peur qu'il ne lui échappât, et le pousser assez pour en assurer le triomphe : double et redoutable jeu où une seule distraction eût tout perdu.

Cavour courait, à cette heure, un péril très réel, celui d'être débordé, et c'était, sans doute, par prévoyance de ce danger qu'il

<sup>1</sup> Voy. amiral Mundy, *Hannibal at Palermo and Naples during the italian revolution*, p. 105-109.

avait si longtemps refusé ou marchandé sa complicité. Parmi les volontaires, beaucoup appartenait à Mazzini, et celui-ci s'en vantait. « L'initiative de Plombières est effacée, écrivait-il, et désormais elle passe au peuple. » A Gênes, l'agent de Garibaldi, resté pour organiser les départs, était le docteur Bertani, ennemi déclaré du premier ministre, et « le mauvais génie de l'expédition », disait La Farina<sup>1</sup>. Garibaldi, s'il subissait le prestige du roi, en détestait les conseillers. Inexpérimenté, ignorant, brouillon, crédule et méfiant à la fois, à quelles folies ne se livrerait-il pas dans les territoires conquis? Cavour n'oublia rien pour conjurer ces mauvaises chances. Ne pouvant attirer Bertani, il s'attacha, du moins, à gagner, parmi ses compagnons, ceux qui devaient diriger les prochains renforts et qui paraissaient plus accessibles soit aux arguments de la raison, soit aux séductions des promesses. La Farina, le chef de la *Société nationale*, était Sicilien : il le fit embarquer pour l'île, en apparence pour qu'il retrouvât sa patrie, en réalité pour qu'il devint le modérateur, le surveillant et comme le conseil judiciaire du dictateur. Entre tous ces soucis, le principal était toujours qu'aucune des nouvelles expéditions parties de Gênes ne se détournât de la route de Sicile pour aborder dans le voisinage ou sur les côtes des Etats romains. Un redoublement de surveillance fut recommandé à tous les agents sardes, spécialement dans les provinces toscanes contiguës aux frontières pontificales. Ce n'était point sollicitude pour le Pape et on en eut bientôt la preuve : mais, en présence des troupes françaises, Cavour se réservait le choix de l'heure, du lieu, des moyens, et jugeait l'opération si délicate que nul, hormis lui seul, ne la saurait accomplir sans péril.

Contenue d'une main, la révolution se sentait aidée de l'autre. « J'ai compris », mandait au début de l'entreprise l'amiral Persano à Cavour. La suite prouva qu'il ne s'était pas vanté. Dès que Garibaldi fut à Palerme, il y accourut avec ses vaisseaux, mit à sa disposition un des officiers de la marine pour l'une des charges de son gouvernement, lui livra même des canons et des munitions, mais la nuit et en secret, comme le voulait Cavour. Cependant à Gênes s'équipait, sous le commandement de Medici, une nouvelle expédition de plus de 2000 volontaires : l'escadre piémontaise la protégea depuis la côte ligure jusqu'à celle de Sicile. Un peu plus tard, le convoi commandé par Cosenz trouva le même appui. Le meilleur moyen de succès, ce serait d'ébranler, parmi les Bourbonniens, l'esprit de fidélité. Alors commença le patient travail qui,

<sup>1</sup> La Farina, *Epistolario*, t. II, p. 319.

désagrégeant peu à peu toutes les forces royales, amènerait à point nommé l'universelle défection. L'amiral Persano fut l'un des principaux ouvriers de cette œuvre. Dès le 8 juin, éclairé par certaines confidences, il amena à une entrevue le commandant Vacca, capitaine de l'un des navires napolitains. Celui-ci, si nous en croyons l'amiral Persano, ne manifesta aucune répugnance à arborer la bannière italienne : mais, parmi les Sardes, on souhaitait mieux encore et on allait jusqu'à espérer une sorte de *pronunciamiento* général<sup>1</sup>. A ces nouvelles, Cavour ne contint pas sa joie et s'empressa de mander qu'on assurerait à tous les défectionnaires la possession de leurs grades. Quelques jours plus tard, impatient qu'on lui confirmât le succès, il écrivait : « Ne perdez pas de vue l'affaire de l'escadre napolitaine<sup>2</sup>. » Et, en effet, on ne la perdait pas de vue, ainsi qu'on le dira bientôt.

A Naples, on avait appris coup sur coup le débarquement de Garibaldi, l'occupation de Marsala, le combat de Calatafimi, enfin la prise de Palerme. Dans l'entourage du roi, tout était stupeur, colère, confusion. Le prince était jeune, sans expérience, accablé sous le poids des fautes de sa race, entouré de conseils contradictoires qui n'engendreraient que l'indécision. Des bruits de trahison couraient, vagues encore et qui bientôt se précisaient. Ainsi qu'il arrive après un grand revers, la première pensée fut d'accuser de faiblesse ou de félonie ceux qui s'étaient laissé intimider ou vaincre. Des résolutions belliqueuses furent arrêtées, contremandées, reprises encore. Pourtant on n'imaginait point que le droit des gens violé laissât l'Europe insensible. Saint-Petersbourg, Berlin, Vienne, étaient bien loin ; mais les deux puissances occidentales restaient, la France surtout, qui, ayant travaillé à amasser les nuages, aurait peut-être le pouvoir de les dissiper. Un ambassadeur extraordinaire, M. de Martino, partit pour Paris.

La cour était alors à Fontainebleau. Le 12 juin, M. de Martino, accompagné du chargé d'affaires des Deux-Siciles, M. Antonini, y fut reçu par l'empereur. Napoléon accueillit les délégués avec courtoisie et les écouta patiemment. Quand ils eurent fini : « Ah ! dit-il, pourquoi votre gouvernement n'a-t-il pas en temps utile écouté mes avis ! » Les envoyés alléguèrent la jeunesse du roi, et son avènement récent qui ne lui avait point jusqu'ici permis les réformes. Le souverain annonça à quelles conditions il subordonnerait son appui. Il conseillait une organisation autonome pour la Sicile, l'établissement du régime constitutionnel et enfin (ce qui

<sup>1</sup> Persano, *Diario privato politico-militare*, p. 33.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 53.

était le plus dur) l'entente avec le Piémont. Quoique très résignés aux sacrifices, les Napolitains se récrièrent. « La Sicile, si on relâchait ses liens avec les provinces de terre ferme, deviendrait la proie de l'Angleterre : quant à la Sardaigne, notre honneur, notre sécurité, nous permettent-ils de nous livrer à elle? » L'empereur demeurait impassible : « Si vous avez, répliqua-t-il après un moment de silence, assez de force pour réduire la révolution, je serai le premier à applaudir à votre succès. Mais si vous êtes faibles, comment pourriez-vous vous sauver, sinon par les concessions? » M. Thouvenel, présent à l'entretien, appuyait chacune des paroles de son maître et s'appliquait à abattre les espérances toutes les fois qu'elles semblaient renaître. L'empereur continua : « Nous sommes sur le terrain des faits. Je ne souhaite pas l'annexion de l'Italie méridionale, mais je ne puis défaire ce que j'ai créé, ni renoncer au principe de non-intervention. Cavour est homme de sens ; il sent les périls de la révolution, ne veut procéder que progressivement : entendez-vous avec lui. » Les Napolitains ayant fait allusion au patronage de la France sur les Etats romains, Napoléon interrompit vivement : « Entre le Pape et vous, la différence est grande. A Rome flotte le drapeau français, et les intérêts religieux de mon pays m'obligent d'ailleurs à la vigilance. » Comme l'entretien tirait à sa fin, M. Antonini essaya de toucher, par un ancien souvenir, l'âme de l'empereur : « Ferdinand II, dit-il, a été l'un des premiers à reconnaître l'Empire restauré. Votre Majesté me dit alors que les Bourbons de Naples pourraient compter en cas de besoin sur sa gratitude. Sire, l'heure est venue, et le roi, mon jeune maître, se confie à la protection de la France. » L'empereur hésita, parut s'émouvoir, mais ne fléchit point et, sans mot dire, leva l'audience<sup>1</sup>. Comme ils se retiraient, les Napolitains traversèrent les groupes des courtisans, attentifs à lire sur leur visage le désappointement ou l'espérance. « Les ambassadeurs napolitains sont venus pour parler au maître de la maison, écrivait M. Mérimée, l'hôte assidu de Fontainebleau : ils sont sortis, *pas trop contents*. » Contents, comment eussent-ils pu l'être? Le soir même, le *Constitutionnel*, journal officieux, publiait, sur les affaires de Naples, un article d'une malveillance décourageante<sup>2</sup>. De Paris, M. de Martino devait se rendre à Londres : Mais à quoi bon vraiment? Dans cette soirée même du 12 juin, lord Palmerston, à la Chambre des communes, flétrissait avec une brutalité de langage inouïe, les atrocités de Palerme, l'inanité de toutes les remon-

<sup>1</sup> Voy. Bianchi, *Storia documentata*, t. VIII, p. 299 et suiv.

<sup>2</sup> *Constitutionnel*, 13 juin 1860.

trances, l'ineptie du gouvernement des Deux-Siciles<sup>1</sup>. M. de Martino navré regagna son pays. Entre tous, le moins malveillant était l'empereur ; et que demandait-il aux Napolitains ? De s'entendre au plus vite et coûte que coûte avec leur pire ennemi.

A Naples, après bien des révoltes, la nécessité fit taire l'orgueil. Le 22 juin, un acte souverain appela aux affaires un ministère nouveau, accorda une amnistie générale, promit à la Sicile des institutions autonomes, annonça enfin des négociations en vue d'une alliance avec le Piémont. Mais une dernière humiliation attendait la malheureuse cour, c'était le dédain de ceux dont elle sollicitait l'amitié.

M. de Martino, ministre des affaires étrangères dans le cabinet nouveau, ayant entretenu de l'alliance M. de Villamarina, celui-ci répondit : « Il est bien tard. » Quant à Cavour, il ne pouvait, par égard pour l'Europe, repousser brutalement la main qu'on lui tendait, mais il ne se lierait pas à ceux qu'il comptait bien absorber. Il s'efforça d'abord de temporiser et écrivit dans ce sens à son représentant à Naples. A Turin même, il s'appliqua à éluder toute réponse. Pendant ce temps, au Parlement et dans la presse sarde, le langage vis-à-vis du roi bourbon était de plus en plus acerbe, comme pour rebuter toute nouvelle avance. Quand il dut enfin publier ses conditions, Cavour haussa à dessein ses exigences. Il voulait que le roi de Naples désavouât toute intimité soit avec l'Autriche, soit avec le Pape, et enfin renonçât à toute tentative pour recouvrer de force la Sicile. Sur ces entrefaites, une dépêche arriva de Paris qui prescrivait à M. de Talleyrand d'appuyer l'alliance. De concert avec le chargé d'affaires napolitain, M. Canofari, M. de Talleyrand demanda que tout nouveau convoi de volontaires fût arrêté et que le roi écrivît à Garibaldi pour en obtenir une suspension d'hostilités. Le roi, par une absence fort opportune, chassait alors dans la haute vallée du Tanaro, et pendant trois jours, il fallut l'attendre. Quand il fut revenu, Cavour annonça au ministre de France que son maître avait peu d'influence sur Garibaldi et se sentait, d'ailleurs, peu de goût pour la diplomatie ; puis, comme s'il eût fait un grand sacrifice, il ajouta que le roi consentait à écrire au général si, de son côté, le roi de Naples s'engageait à ne jamais imposer sa volonté aux Siciliens par les armes. Le diplomate français s'étant récrié, Cavour, fort tranquillement, se retrancha derrière l'Angleterre, qui trouvait, disait-il, cette politique fort équitable. M. de Talleyrand eût été bien naïf s'il n'eût compris combien était illusoire ce simulacre de

<sup>1</sup> *Parliamentary debates*, third series, t. CLIX, p. 330.

négociations : « J'ai été bientôt convaincu, mandait-il à M. Thouvenel, de l'inutilité de continuer une controverse qui, évidemment, ne devait pas aboutir <sup>1</sup>. »

Suprême espoir d'accord ou docilité singulière envers la France, le roi de Naples faisait, en ce temps-là même, partir pour Turin deux nouveaux messagers, MM. Manna et Winspeare. C'étaient, disait-on, des ambassadeurs extraordinaires. Extraordinaires, en effet, et de toute façon. La mer qu'ils traversaient venait d'être sillonnée par d'autres vaisseaux, armés sur la côté piémontaise pour assaillir les États de leur maître. Les bâtiments de guerre sardes, avec qui ils échangeaient les saluts d'usage, servaient soit à convoier leurs ennemis, soit à débaucher leur propre marine. En débarquant à Gènes, ils purent surprendre les traces des préparatifs belliqueux, naguère encore favorisés par Cavour. A Turin, M. de Talleyrand, averti de leur arrivée, avait essayé de leur aplanir les voies. Mais à ses remontrances, le premier ministre avait opposé une sorte de franchise brutale qui, dans sa bouche, n'était pas moins déconcertante que la rouerie : « Si nous faisons ce que les puissances nous demandent, avait-il répliqué, nous serions jetés par les fenêtres. La popularité du roi ne pourrait elle-même nous couvrir; personne en Italie ne croit au roi de Naples : il fera ce qu'ont fait son père et son grand-père. Les dangers sont immenses, avait continué Cavour avec une émotion réelle ou affectée; ma position est la plus difficile de toutes celles où je me suis trouvé. » Tout ce qu'avait pu obtenir M. de Talleyrand, c'était que les Napolitains ne fussent pas découragés dès l'abord. Sur quoi, l'homme d'État sarde avait répliqué sur un ton radouci : « Les envoyés seront reçus avec les plus grands égards. » Il avait ajouté avec cette bonhomie qui lui était familière et qui achevait de tromper : « Après tout, il se peut que MM. Manna et Winspeare disent des choses qui me fassent changer d'avis <sup>2</sup>. » Le 17 juillet, les envoyés de François II furent reçus en audience. Quant à la courtoisie de l'accueil, Cavour se piqua de tenir parole; pour le fond, l'exigence fut la même : il fallait que le roi de Naples renouât à recouvrer la Sicile.

Une victoire eût seule pu sauver la dynastie bourbonnienne ou du moins lui permettre un langage plus ferme. A Naples, les sujets les plus fidèles de François II se berçaient encore de cet espoir. L'un des chefs napolitains était sorti de Messine. Le

<sup>1</sup> Dépêche de M. de Talleyrand à M. Thouvenel, 9 juillet. (*Livre jaune*, 1860, p. 147.)

<sup>2</sup> Dépêche de M. de Talleyrand à M. Thouvenel, 16 juillet. (*Livre jaune* de 1860, p. 153.)

20 juillet, le combat s'engagea à huit lieues à l'ouest de cette ville, près de Milazzo. Ce qui devait relever la fortune du roi l'abattit tout à fait. Garibaldi, quoique au prix de grandes pertes, fut victorieux. Dès lors, on ne douta plus qu'il n'envahît bientôt les provinces de terre ferme.

J'ose à peine raconter les négociations qui suivirent. De concession en concession, les envoyés napolitains arrivèrent à reconnaître aux Siciliens le droit de disposer d'eux-mêmes. Ce sacrifice fut accueilli comme le sont, en tous pays, ceux des vaincus. Victor-Emmanuel écrivit à Garibaldi pour l'engager à ne pas franchir le détroit : l'aventurier, pour toute réponse, sollicita respectueusement du roi la permission de lui désobéir. Cependant M. Thouvenel, quoique mal disposé pour la royauté bourbonnienne, s'émouvait tout de bon. De Turin, M. de Talleyrand lui mandait que tout espoir semblait perdu de contenir ou de diriger Cavour. De Naples, les dépêches n'étaient pas moins sombres. « Il se fait un vide inquiétant », écrivait dès le 14 juillet le baron Brenier <sup>1</sup>; et à quelques jours de là, il sollicitait des instructions en vue de la fuite possible de François II. Si le mouvement n'était enrayé, il gagnerait Naples; puis les Marches et, enfin, la Vénétie seraient attaquées. Plein de ces pensées troublantes, notre ministre des affaires étrangères suggéra à lord Cowley une combinaison qui, sans éteindre l'incendie, en circonscrirait le foyer. Les commandants des escadres française et anglaise dans les eaux de l'Italie méridionale notifieraient à Garibaldi la défense de passer en terre ferme. Que si les Napolitains voulaient renverser leur prince, ils le pourraient à leur gré, mais du moins sans aucune pression étrangère. La mesure, quoique tardive, marquait un réveil d'énergie. Si elle était adoptée, Garibaldi verrait se fermer devant lui le chemin du succès et, confiné dans son île, il s'y userait bientôt dans les soucis journaliers du gouvernement. Lord John Russell, véritable théologien du droit nouveau, répliqua en invoquant ce principe de non-intervention qu'il avait érigé en maxime. Aux Italiens seuls, il appartenait de régler ce qui était affaires italiennes. Ainsi parla le chef du *Foreign Office*, et la France ne jugea point qu'il lui appartint de faire à elle seule la police de la mer <sup>2</sup>. Qu'ajouterai-je? Les envoyés de Naples demeurèrent à Turin, mais comme oubliés et prolongeant des simulacres de pourparlers qui ne trompaient ni les autres ni eux-mêmes. Ce n'était pas que

<sup>1</sup> *Livre jaune*, 1860, p. 152.

<sup>2</sup> Voy. dépêche de lord Cowley à lord John Russell, 24 juillet; dépêche de lord Russell à lord Cowley, 26 juillet. (*Further correspondence relating to the affairs of Italy*, p. 39 et 40.)

les avocats leur manquaissent. La Russie plaidait leur cause avec un chaleureux dévouement; il en était de même de la Prusse et de l'Autriche. La France s'effrayait de l'unité italienne, comme si elle n'en eût pas été la véritable créatrice. Il n'était pas jusqu'aux Anglais qui n'eussent leurs heures de clairvoyance ou d'hésitation. Mais voici où résidait l'infériorité des Napolitains : leurs amis, tout en se montrant fort éloquents, désavouaient d'avance tout emploi de la force; leurs ennemis disaient, comme un jour Cavour à sir James Hudson : « Nous ne nous arrêterons que devant des troupes et des vaisseaux. »

On atteignit ainsi les premiers jours du mois d'août. Quelles que fussent les remontrances de la diplomatie, l'attention de Cavour se portait ailleurs. Il jugeait imminente l'invasion de Garibaldi sur le continent et s'attendait chaque jour à en recevoir la nouvelle. Or cet excès de prospérité lui inspirait presque autant d'inquiétude que de joie. Plus que jamais il importait de contenir la révolution en la poussant. En Sicile, le dictateur avait tout désorganisé; il s'était donné aux plus dangereux de ses amis, n'avait voulu écouter aucun conseil, avait même fait arrêter La Farina et l'avait renvoyé en Piémont. N'était-il pas à redouter que l'aventurier, une fois à Naples, ne fit, par ses extravagances, regretter sa victoire ou ne fût indocile à se dessaisir de sa conquête? Quel succès, quelle sécurité surtout, pour lui, Cavour, s'il parvenait à jouer Garibaldi, comme il avait joué l'Europe, la France et François II! De là une intrigue très secrète, mais menée très vivement et qui, bien qu'ayant échoué, ne mérite pas d'être oubliée.

Le plan général était celui-ci : provoquer à Naples, soit un mouvement dans le peuple, soit une sédition militaire, amener de la sorte le départ du roi, puis, le roi parti, brusquer en faveur de l'annexion un vœu qui se transformerait en vote. De la sorte, Garibaldi serait devancé : sans doute on le laisserait entrer à Naples en triomphateur, mais on se serait attribué déjà le fruit matériel de la victoire. Les principaux instruments de ce dessein furent l'amiral Persano, puis l'ambassadeur sarde, M. de Villamarina, le même qui naguère était arrivé à Naples, ainsi qu'il le disait, « avec une mission toute pacifique et conservatrice<sup>1</sup> ». Parmi les Napolitains, on comptait surtout sur M. Liborio Romano, ministre de l'intérieur dans le cabinet récent, et sur le général Nunziante, qui était alors en Suisse, mais allait revenir dans sa patrie. On exploitait en outre certaines dissidences dans la famille royale et on espérait la bienveillance ou le concours du comte de Syracuse.

<sup>1</sup> Livre jaune de 1860, p. 125.



Le 3 août, Persano, qui était resté jusque-là à Palerme et y avait semé dans la marine napolitaine d'utiles germes de défection, arriva dans les eaux de Naples. Il était inviolable sur son navire comme M. de Villamarina à l'hôtel de la Légation, en sorte que le complot serait tout à fait privilégié. L'amiral sarde s'aboucha avec l'ambassadeur qui exprima quelques espérances, mais un peu fragiles, car elles étaient surtout fondées sur les rapports des gens de police, lesquels se faisaient payer de plusieurs côtés. Il vit aussi le comte de Syracuse, qui vint visiter l'escadre piémontaise, donna un grand repas aux Sardes et s'exprima sur la cour en termes d'une sévérité outrée : « S'il n'était empêché de monter à cheval à cause de ses rhumatismes, ce serait l'homme *ad hoc* », écrivait l'amiral qui, d'ailleurs, ressentait quelque mépris pour ceux qu'il excitait à trahir<sup>1</sup>. Le temps était précieux, Garibaldi pouvant d'un moment à l'autre commencer sa marche vers le nord. Dès le 30 juillet, Cavour avait annoncé l'arrivée, sur la côte napolitaine, de la corvette piémontaise la *Dora*, toute chargée de fusils : malgré le mystère dont on s'entourait, les armes, une fois mises à terre, furent confisquées, mais sans que personne fût compromis. D'autres convois furent plus heureux, et des fusils en assez grand nombre furent déposés en lieu sûr<sup>2</sup>. L'audace croissant, on jugea que le plus sage serait de faire venir de Turin, non seulement des armes, mais des soldats. L'impudence était grande vis-à-vis d'un État avec qui on négociait un traité d'alliance. Aussi Cavour, dans ses instructions, redoubla-t-il de vigilance. Les commandants des navires qui transporteraient les détachements devraient marcher à toute vitesse, ne s'arrêter à aucun port intermédiaire, cacher à tous le but et l'objet du voyage. Ils entreraient la nuit dans le port de Naples, se rapprocheraient autant que possible de la *Marie-Adélaïde*, commandée par Persano, et se mettraient à la disposition de l'amiral. Des recommandations minutieuses prescrivaient de cacher la présence des troupes jusqu'à l'heure où elles entreraient en action. Deux demi-bataillons de bersagliers arrivèrent de la sorte et, se dissimulant de leur mieux, furent répartis entre les bâtiments de la division navale et mêlés aux équipages<sup>3</sup>. En même temps arrivait à Naples, envoyé par Cavour, le général Ribotti. « C'est un homme d'action, un *vrai volcan*, disait de lui Persano, et il aidera puissamment le *pronunciamiento* national italien. » Amener à soi par

<sup>1</sup> Lettre de l'amiral Persano à M. de Cavour, 6 août. (*Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 314.) — Persano, *Diario*, p. 128.

<sup>2</sup> Persano, *Diario*, p. 126, 130, 134.

<sup>3</sup> Persano, *Diario*, p. 141-142. — *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 324.

défection les forces indigènes, ce serait s'épargner l'embarras d'appeler des secours du dehors. Le 6 août, Persano mandait à Cavour : « Je suis heureux de vous donner la bonne nouvelle que nous pouvons désormais compter sur la majorité des officiers de la marine napolitaine<sup>1</sup>. » En effet, les démissions se multipliaient. Que si les officiers démissionnaires étaient menacés de quelques poursuites, ils se réfugiaient à bord des bâtiments piémontais qui abritaient ainsi sous leur pavillon inviolable tout ce que François II comptait d'ennemis.

Rien ne serait fait si on ne s'assurait de puissantes complicités dans la ville. Depuis quelques jours, les Sardes s'y employaient. Mais ici avaient commencé les mécomptes. Persano s'étant rendu dans les comités, n'y trouva que la division. Il vit le ministre de l'intérieur, M. Liborio Romano : « C'est un galant homme, écrivait l'amiral sarde, mais sa position l'oblige à tâtonner, et je ne crois pas qu'on puisse faire grand fond sur lui<sup>2</sup>. » Le « galant homme » n'était pas éloigné de trahir son maître; seulement le risque lui déplaisait et, en se compromettant à l'excès, il redoutait de se perdre. Restait le général Nunziante, dont on vantait l'influence; mais il n'était pas encore arrivé de Suisse. De Turin, Cavour impatient stimulait ses amis : « Il faut, disait-il cyniquement, aider la révolution, mais faire en sorte qu'en face de l'Europe, elle apparaisse comme un acte spontané<sup>3</sup>. » Il posait toutes sortes de questions : ne serait-il pas possible que le mouvement insurrectionnel des provinces eût son contre-coup dans la capitale? Il s'indignait de l'apathie des Napolitains : « Tâchez, écrivait-il, de donner un peu de cœur à ces poules mouillées<sup>4</sup>. » Il ouvrait à Persano un assez large crédit, afin qu'il pût conquérir à prix d'argent ceux qu'on ne pourrait gagner autrement. Hélas! l'argent même était inutile. Ce n'était pas qu'il fût refusé, mais ceux qui l'acceptaient en recevaient également d'ailleurs. Sur ces entrefaites, le général Nunziante, parti de Gênes le 14 août, arriva en rade de Naples. Un plan fut combiné qui consistait à réunir sur le champ de manœuvres plusieurs bataillons de chasseurs et à provoquer parmi eux un *pronunciamento* en faveur de l'annexion<sup>5</sup>. Comme l'heure de l'exécution approchait, des objections se formulèrent. Les corps d'officiers avaient été changés, en sorte que le général n'avait plus son ancien

<sup>1</sup> Persano, *Diario*, p. 126.

<sup>2</sup> Lettre de l'amiral Persano à Cavour, 6 août. (*Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 343.)

<sup>3</sup> Lettre de Cavour à Persano, 9 août. (Persano, *Diario*, p. 134.)

<sup>4</sup> *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 327.

<sup>5</sup> Persano, *Diario*, p. 143.

prestige. Nunziante lui-même était signalé à la police; il l'était à tel point que Liborio Romano dut lui promettre de l'avertir à temps si quelque mesure était résolue contre lui.

On en était là quand on apprit que Garibaldi venait de débarquer en terre ferme. Une seule espérance restait de lui ravir sa victoire, ce serait de frapper l'esprit du roi et de le décider à la fuite. Le comte de Syracuse engagea François II à imiter la duchesse de Parme. Le ministre de l'intérieur, M. Liborio Romano, par une lettre pressante, conseilla la même résolution. Dans un tableau fortement coloré, il dépeignit au jeune prince l'anarchie qui régnait à l'intérieur, les dispositions hostiles des puissances, l'état des choses, aujourd'hui précaire, demain peut-être désespéré. Après s'être excusé de sa franchise, après avoir vanté sa fidélité, il exhortait le monarque à abandonner sa capitale, à constituer une régence, à remettre le pouvoir à un ministre patriote (et qui pourrait l'être plus que lui-même?), à attendre, en un mot, dans un exil momentané, ce que voudrait la Providence et ce que l'Europe déciderait. L'exhortation était chaleureuse; le roi, pourtant, ne partit pas. Il demeurait dans son palais, mais de plus en plus seul, les ambitieux s'éloignant pour se rallier, et les timides pour s'enfuir. Quant au peuple, il était immobile et ne faisait aucun effort soit pour défendre son prince, soit pour le détrôner; au fond, tant de jeunesse et tant d'infortune inspiraient quelque pitié. Les Sardes étaient clairvoyants. Sans illusion, ils constatèrent leur impuissance et celle de leurs agents. Le 29 août, Persano mandait à Cavour l'échec définitif : « Nous n'avons plus, disait-il, qu'à agir d'accord avec Garibaldi. » Cavour n'avait pas attendu ce message, et déjà s'était pourvu d'une autre solution pour arrêter ailleurs l'aventurier. Il n'adressa à Persano qu'une seule recommandation, celle de s'assurer des forts et de la flotte en cas de révolution. A quoi Persano répondit : « La flotte, j'en suis sûr; quant aux forts, je ferai ce que je pourrai <sup>1</sup>. »

Ce que ne pouvait faire l'intrigue la plus raffinée, Garibaldi allait l'accomplir. Il remontait alors les chemins de la Calabre, ses bandes se grossissant comme un torrent. En une semaine, les armées bourbonniennes, si puissantes encore par le nombre, auraient pu l'anéantir : mais elles se joignaient à lui ou se repliaient. Les chefs militaires avaient fini par éviter les rencontres, celles-ci n'étant qu'une occasion de désertion. Une circonstance particulière contribua à dissoudre les troupes royales. Les premiers corps qui s'étaient ralliés furent désarmés et les soldats renvoyés chez eux :

<sup>1</sup> Persano, *Diario*, p. 185 et 187.

dès lors l'appât d'un congé illimité énerva tout ce qui restait de discipline. Les bandes de l'*armée libératrice* s'allongeaient sur les routes d'étapes, sans souci de se garder et comme en une région déjà purgée de tout ennemi. Cette armée se composait des éléments les plus divers : Italiens de toute province, Allemands, Suisses, Hongrois qui, costumés en hussards, galopaient sur le flanc des colonnes. Au cortège s'étaient mêlés quelques Anglais de grande famille, jaloux de suivre jusqu'au bout l'aventure, laquelle serait vraiment très curieuse à raconter l'hiver prochain dans les cercles de Londres. A toute escarmouche, chacun avait ajouté une broderie à son habit, en sorte que le nombre des galons était invraisemblable. En certaines bourgades, les citoyens les plus notables avaient fui. Ailleurs, au contraire, les habitants s'empressaient autour de leurs hôtes et surtout illuminaient leurs demeures pour les fêter, car on ne saura jamais ce que l'entreprise a coûté de lampions au peuple des Deux-Siciles; puis en toute hâte, on débaptisait deux ou trois rues, lesquelles s'appelaient aussitôt *Cours Garibaldi* ou *Cours de l'Indépendance*. Ainsi faisait-on chez nous en 1848. Le *libérateur* par-dessus tout attirait les regards; on le contemplait avec un respect superstitieux, comme un être d'une nature à part qui ne saurait ni être vaincu ni mourir; lui-même ne se découvrit jamais mieux qu'en cette campagne, avec ses naïvetés d'enfant et ses violences de fanatique, avec son étroitesse d'esprit et ses courts instants d'illumination, avec ses perpétuelles témérités et son perpétuel bonheur; personnage épique sans doute, mais épique à la manière italienne, qui mêle incessamment la farce à l'épopée.

A Naples régnait, en ces derniers jours, la grande confusion qui précède les chutes royales. Les réactionnaires étaient encore nombreux, mais se sentaient environnés de traîtres, et les traîtres se trouvaient si haut placés qu'on n'eût osé porter la main sur eux. Toutes sortes d'avis étaient ouverts, inspirés les uns par le souci de l'honneur, les autres par l'unique préoccupation du salut. On proposa que François II sortît de Naples avec les troupes qui lui restaient et s'avançât au-devant de l'envahisseur. D'autres partis plus humbles furent débattus et en particulier, dit-on, celui de détourner de soi le torrent en offrant à l'envahisseur un libre passage à travers le royaume. Cependant Garibaldi approchait, et l'heure était venue, ou de l'affronter ou de reculer devant lui.

Le roi valut mieux que sa fortune. On ne pouvait dire de lui qu'il eût bien ou mal régné; à proprement parler, il n'avait pas régné du tout, n'ayant recueilli de son père qu'un trône doublement ébranlé par les longues fautes de la dynastie et par l'intrigue étrangère. En ces jours suprêmes, il allait se retrouver prince et

Bourbon. Il ne voulut ni livrer Naples aux horreurs de la guerre, ni tenter en rase campagne, avec Garibaldi, une lutte à laquelle il se sentait inégal par son inexpérience militaire et par la fidélité douteuse des troupes. Ayant résolu de s'éloigner, il prit soin que son départ ne fût point une fuite. Il s'embarquerait non pour la terre étrangère, mais pour chercher un abri sûr en quelque forteresse de ses Etats : là, il rallierait et raffermirait ce qui lui restait de soldats, épierait les chances meilleures, attendrait un réveil de l'Europe, et s'il ne pouvait conserver autre chose, pourvoirait du moins à son honneur. Le 5 septembre, il annonça sa résolution à ses ministres, leur déclarant « qu'il allait où l'appelait la défense de ses droits légitimes ». En partant, il fit ses adieux à son peuple, et il les fit sous une forme singulièrement touchante. Chose étrange ! Liborio Romano, dans ses Mémoires, se vante d'avoir rédigé la proclamation et ajoute même que le roi le félicita d'avoir si bien compris son âme<sup>1</sup>. Pourtant autour du jeune prince, le vide se faisait de plus en plus. En ces conjonctures suprêmes, l'amiral Persano et M. de Villamarina veillèrent à rendre plus complet l'abandon. Pour l'effet moral autant que pour le profit, il importait qu'aucun bâtiment de guerre napolitain n'accompagnât François II. « Le 5 au soir, a écrit dans son *Journal* l'amiral Persano, je fus informé que les équipages des navires dans le port voulaient suivre le roi et que les officiers ne pourraient s'y opposer<sup>2</sup>. » Très contrarié de ce reste de fidélité, Persano jugea que le temps de la circonspection était passé. Il « se déguisa, pénétra lui-même, à la brune, dans le port militaire, parla à tous, se donna beaucoup de mouvement. Le marquis de Villamarina et les membres des comités firent de même ». A force de démarches, ils obtinrent que certains ressorts des machines fussent en partie démontés, ce qui rendrait impossible le départ immédiat. Le lendemain 6, dès le matin, Persano consignait dans son *Journal* l'heureux résultat de ses soins : « Je n'ai plus, disait-il, d'inquiétudes pour la flotte<sup>3</sup>. » — Ce jour du 6 septembre était le dernier que François II dût passer dans sa capitale. A cinq heures du soir, le roi sortit de son palais avec sa famille, quelques fidèles, les ministres d'Autriche, d'Espagne, de Prusse, de Bavière et, se dirigeant vers le port, prit passage sur le navire espagnol le *Colon*, qui le conduirait à Gaète. Le peuple était silencieux, sans regrets comme sans insultes. De la marine nationale, un seul bâtiment suivit, le *Parthénope*, chargé, à la vérité,

<sup>1</sup> *Memorie politiche di Liborio Romano*, t. 70.

<sup>2</sup> *Diario*, p. 207.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 200.

d'un grand nombre de marins qui avaient voulu protester contre la defection de leurs officiers. Ceux-ci étaient rassemblés en grand nombre à bord de l'escadre piémontaise. A la tombée du jour, le convoi royal sortit du port. Tandis qu'il s'éloignait, le roi put contempler une dernière fois, assise au fond de la baie, sa belle ville de Naples. Sur ses quais et sur ses collines, elle s'éclairait de lumières plus éclatantes que de coutume et qui perçaient les premières ténèbres de la nuit : c'étaient les illuminations qui commençaient en l'honneur de Garibaldi.

Garibaldi, en effet, était à Salerne. Le 7, dès le matin, le syndic de Naples lui porta les vœux de la population avide, disait-on, de délivrance. Liborio Romano, qui avait rédigé la veille l'adieu de François II à ses peuples, rédigea avec la même dextérité de plume une adresse à l'invincible dictateur. L'aventurier voulut couronner son entreprise par une dernière audace. Devançant son armée, il prit le chemin de fer à Salerne avec quelques-uns de ses compagnons, et arriva presque seul dans cette ville de 400 000 âmes, encore pleine des agents, des serviteurs, des soldats, des gardes du prince déchu. A la gare l'attendait Liborio Romano, qui prit place dans sa voiture et devint incontinent son ministre. De la gare à la rue de Tolède, ce ne furent qu'acclamations, et c'est dans cet appareil qu'on arriva au palais d'Angri, qui devait être la demeure du général. Une inquiétude subsistait : les forts étaient encore occupés par les troupes, troupes assez solides, car la désertion les avait purgées de leurs plus mauvais éléments. Le lendemain, une capitulation intervint, et, sur les fronts tout à fait éclaircis, la joie éclata sans mélange. Ces transports marquaient-ils un sentiment réfléchi et surtout durable? L'histoire des années suivantes devait prouver le contraire. Mais, à cette heure, Garibaldi, aux yeux de cette multitude impressionnable autant qu'ignorante, était bien le libérateur; il était l'homme au talisman invincible, l'homme miraculeux, celui qui, pour tout dire d'un seul mot, égalait presque saint Janvier.

Pierre DE LA GORGE.

La fin prochainement.

---

# EXPÉDITIONS POLAIRES<sup>1</sup>

---

« Tout le monde sait qu'il y a peu d'espoir de parvenir directement au pôle, malgré les tentatives que l'on a faites, disait, il y a quelques mois, à l'Académie des Sciences, un de ses membres<sup>2</sup>, on croit qu'il y a là une mer libre de glace, du moins c'est ce que le géomètre Plana s'est efforcé de démontrer devant l'Académie des sciences de Turin et c'est ce qu'un de nos éminents confrères, M. Blanchard, a déduit de ce que nous savons de la migration régulière de certains palmipèdes qui ne sauraient vivre pendant toute une saison sur une mer éternellement congelée. »

Le docteur Kane croit avoir aperçu cette mer, du haut d'une éminence mesurant environ 200 mètres de hauteur<sup>3</sup>. Il voyait, dit-il, aussi loin que ses yeux pouvaient porter, les vagues libres de glaces, gonflées par un puissant roulis venir se briser en écume sur une côte hérissée de récifs. Telle est aussi l'opinion de Nor-

<sup>1</sup> El. Kane, *Arctic Expeditions. The second Grinnell Expedition in Search of Sir John Franklin*, 1853-5.

Sir Edward Belcher, *The last of arctic Explorations*. London, 1885.

Captain Mac Clintock, R. N. *A Narrative of the Fate of Sir J. Franklin and his Companions. — Voyage of the Fox*.

J. de Lanoye, *la Mer polaire, Voyage de « l'Erèbe » et de « la Terreur » et expéditions à la recherche de Franklin*. Paris, 1878.

Marquis de Dufferin, *Lettres écrites des régions polaires*, trad. Lanoye. Paris, 1860.

Hayes, *la Mer libre du pôle. Voyages de découvertes dans les mers arctiques*, trad. franç. Paris, 1868.

Julius Payer, *Osterreichisch-Ungarische Nordpold Expedition 1872-4*, Wien, 1875; trad. franç., Gournault. Paris, 1878.

Captain Nares, R. N. *Report of the recent arctic Expedition*. London, 1876. — *Voyage à la mer polaire*, trad. franç. Paris, 1880.

Adolphus Greely, *Dans les glaces arctiques, Relation de l'expédition américaine dans la baie de lady Franklin*. 1881-4. Trad. franç. Paris, 1889.

Commandant de Long, *Voyage de « la Jeannette »*, trad. franç. Paris, 1885.

Lieutenant Dannenhovner, *Narrative of the Jeannette*. New-York, 1882.

Ch. Rabot, *Explorations arctiques*. Paris, 1890. — *A travers la Russie boréale*. Paris, 1894.

<sup>2</sup> Faye, *Acad. des Sciences*, 4 juin 1895.

<sup>3</sup> Kane donna à cette terre le nom de Washington. Hayes croit qu'elle fait partie du soulèvement granitique qui, interrompu au cap Agassiz, reparait près du cap Forbes et forme des côtes granitiques analogues à celles du Groenland.

denskjöld et de Greely. L'un et l'autre s'appuient sur la dérive du *Tegetthoff* et de la *Jeannette*; mais cette mer n'est pas navigable, entourée qu'elle est au sud d'une ceinture de glaces mesurant de 50 à 100 miles de largeur.

Malgré ces imposantes autorités, l'existence d'une mer libre autour du pôle reste très problématique. En nous appuyant sur les données actuelles, vraisemblablement, il n'existe pas une carapace de glace autour du pôle; les vents et les courants disloquent les banquises qui se reforment sur d'autres points et ferment les passages reconnus les années précédentes. C'est là sans doute ce que l'on appelle la mer libre. L'ingénieur américain Peary est d'un autre avis. Il vit, du haut du massif montagneux du Groenland des terres lointaines, situées vers le nord-est; pour lui, ce sont les hauts sommets du continent ou de l'archipel dont le pôle fait partie.

C'est ce continent, c'est cet océan, selon que l'on voudra adopter l'une ou l'autre de ces hypothèses, que tant d'intrépides navigateurs ont cherché depuis des siècles à atteindre, Davis en 1585, Hudson en 1607, Baffin en 1616, puis dans des temps plus rapprochés de nous, Parry, John et James Ross, Collinson, Inglefield, Mac Clure, Sir John Franklin, Greely, tant d'autres encore dont les noms ne sauraient être oubliés. Que de navires perdus dans ces entreprises téméraires! Que de vies précieuses sacrifiées! Que de souffrances cruelles à enregistrer pour un but, dont le résultat scientifique est loin d'être assuré et qui même en cas de réussite serait certainement inférieur aux lourds sacrifices qu'il a coûtés.

Nulle part peut-être, si ce n'est dans les tremblements de terre ou les éruptions volcaniques, la nature ne déploie autant de violence que dans les mers arctiques. Les dangers s'aggravent chaque année, et des glaces nouvelles viennent s'ajouter aux glaces accumulées par les siècles<sup>2</sup>. Pour tout horizon, le navigateur n'aperçoit que des banquises mesurant des miles de superficie, des masses formidables de glace représentant des centaines de mille tonnes qui se bousculent, s'écrasent, s'empilent les unes sur les autres. D'autres fois, les icebergs et les hummocks<sup>2</sup> se dressent

<sup>1</sup> L'épaisseur moyenne des glaces formées chaque année dans la région polaire est d'environ 1<sup>m</sup>,93. Les chaleurs si courtes de l'été ne suffisent pas à les fondre, et si de forts courants ne les entraînaient pas au large, elles rendraient pour toujours toute approche de la terre impossible.

<sup>2</sup> Les icebergs, qui se rencontrent surtout dans les mers du Groenland, sont des monticules de glace d'une seule coulée; ils s'élèvent en général de 12 mètres à 30 mètres au-dessus du niveau de la mer; on en connaît de 60 mètres, de 90 mètres même. Hayes en a rencontré un qui, selon son estime, cubait 27 milliards de pieds cubes et ne pesait pas moins de 2 mil-



menaçants au milieu d'un chaos de glaçons; ils flottent sur une mer orageuse, ils arrivent avec une vitesse vertigineuse, poussés par un vent qui souffle en tempête. En une seule année, trente baleiniers ont été perdus dans la seule baie de Baffin.

« J'en ai vu un, raconte le capitaine Mac Clure, complètement aplati entre deux immenses murailles de glace. » En moins de trois minutes, le navire avait disparu ne laissant d'autres épaves que le bout hors de son mât d'artimon surgissant au-dessus des eaux comme le suprême adieu de ceux qui mouraient.

Deux yachts, le *Valberg* et l'*Islande*, coulent à pic avec une rapidité non moins effrayante, sous les yeux du *Tegetthoff*, impuissant à les secourir. Quelquefois on entend de redoutables craquements, sinistres précurseurs; les icebergs, minés par la mer, s'écroulent avec fracas, des blocs immenses sont lancés au loin comme par l'explosion d'une mine, tout ce qui se trouve sur leur parcours est broyé.

Dans leur second hivernage, l'*Enterprise* et l'*Investigator*, sous les ordres de Ross, restent fixés dans un champ de glace de 50 miles de circonférence. La solide construction des navires leur permet de résister à cette effroyable pression. Deux bâtiments américains, envoyés à la recherche de Sir John Franklin, sont entraînés dans le détroit de Wellington, puis ramenés par une force irrésistible dans Lancaster Sound. Ce ne fut qu'après une dérive extraordinaire de 400 lieues, que le commandant du Haven put ramener ses vaisseaux dans la mer de Baffin.

La *Jeannette* disparaît à l'embouchure de la Lena dans l'archipel sibérien; le *Protée*, dans la baie de Franklin; l'*Erebus* et le *Terror* se brisent sur la Terre du roi Guillaume, après avoir été abandonnés par leurs équipages.

Tel fut aussi le sort du *Tegetthoff*<sup>1</sup>, qui eut l'honneur de découvrir les îles couvertes de glace auxquelles a été donné le nom de Terre de François-Joseph, comme hommage à l'empereur d'Autriche<sup>2</sup>. Pendant un long hivernage, à toute heure, à toute minute, on croyait que le vaisseau allait périr. A chaque instant, les hommes étaient appelés, sur le pont, à leur poste de combat; les chaloupes, les traîneaux étaient chargés de vivres; les armes, les instruments étaient préparés, et comme si déjà il pressentaient la catas-

liards de tonnes. Les hummocks sont formés de glaçons superposés par la force des collisions des *packs* ou champs de glace.

<sup>1</sup> Le *Tegetthoff* était commandé par le capitaine Weyprecht. Le lieutenant Payer, qui a publié le récit de cet aventureux voyage, était chargé de la direction des excursions à terre.

<sup>2</sup> Le 12 avril, Payer, avec sept hommes et trois chiens, était arrivé au cap Fligelly. Il reconnut des montagnes de 1500 mètres environ d'altitude.

trophe finale, les ours venaient flairer le bâtiment, leur proie prochaine<sup>1</sup>. Le 20 mai 1874, il fallut se résoudre à une dure et désastreuse retraite rendue plus pénible encore par l'amollissement des neiges. Deux schooners russes rencontrent heureusement les Autrichiens et les sauvent d'une mort inévitable.

Citons encore sir E. Belcher; après deux étés passés en efforts inutiles pour dégager ses vaisseaux enserrés dans les glaces, persuadé que ses matelots épuisés ne pouvaient continuer leurs efforts surhumains, voyant la rapide diminution des vivres qui interdisait un troisième hivernage, il se crut forcé d'abandonner quatre des bâtiments sous ses ordres et de ramener ses hommes en Angleterre, sur le *North Star* encore libre de ses mouvements<sup>2</sup>.

Sur ces mers, sur ces terres désolées, l'homme est exposé à des dangers sans cesse renaissants, devant lesquels son impuissance est complète. Il n'a sous les yeux, pour soutenir son courage, qu'une nature toujours impassible et morte.

Si nous remontons le cours des âges, nous avons un spectacle bien différent, et tout montre un refroidissement graduel s'étendant peu à peu de l'extrême nord à des latitudes plus méridionales. Le Groenland, le point de départ le plus souvent adopté pour les expéditions récentes, apparaît, dit un navigateur, dans une austère magnificence. Ses larges vallées, ses profondes ravines, ses rochers sombres et dénudés, sa terrible désolation, frappent singulièrement ceux qui y abordent pour la première fois. Au douzième siècle, rien de semblable<sup>3</sup>; le Groenland était peuplé, et les bulles des Papes prouvent l'existence de missions que les rois de Danemark s'efforcent difficilement de ressusciter aujourd'hui<sup>4</sup>.

Dans les siècles suivants, la terre était cultivée, on n'y comptait pas moins de deux cent quatre-vingts fermes. Ces côtes, actuellement si inhospitalières, étaient le siège de colonies prospères. Deux villes avaient été fondées avec des cathédrales, des monastères, des maisons royales, et les archives du Vatican conservent les noms

<sup>1</sup> Les ours étaient nombreux; presque chaque semaine, les chasseurs parvenaient à en tuer, et assuraient ainsi de la viande fraîche à leurs camarades.

<sup>2</sup> Un des bâtiments de Belcher, le *Resolute*, débarrassé à l'été des glaces qui l'étreignaient, alla en dérive du détroit de Wellington aux eaux du Cumberland, ayant ainsi parcouru plus de 1000 miles. Les hommes d'un baleinier américain l'abordèrent et le ramenèrent à New-York. Par un singulier hasard, il entra dans le port le jour même où le Conseil de guerre acquittait l'amiral anglais.

<sup>3</sup> Le nom même de Groenland, la terre verte, en est la meilleure preuve.

<sup>4</sup> Eric Upsi fut créé, en 1122, par le pape Pascal II, évêque d'Islande, de Groenland et de Vinland.

de dix-sept évêques antérieurs au quatorzième siècle. Chaque année, une flotte venait par l'Islande échanger les produits de la mère patrie contre ceux de la chasse ou de la pêche des habitants de l'extrême nord. En 1323, la partie méridionale de la Baltique gela si complètement que l'on put aller à cheval de Copenhague à Lubeck ou à Dantzic<sup>1</sup>. C'était le prélude des grands froids qui allaient sévir près d'un siècle après; en 1408, les glaces restèrent prises sous l'influence d'une température rigoureuse. Cette température se prolongea; bientôt la navigation fut à peine possible, et depuis lors se sont formés ces amoncellements de glaces qui rendent toute habitation, toute communication même si difficiles. Quand Hans Egède<sup>2</sup>, célèbre missionnaire danois, visita le Groenland en 1721, il ne trouva même plus la trace des anciens établissements de ses compatriotes; tout avait disparu et quelques pierres sépulcrales dans l'île Jan Mayen rappelaient seules leur souvenir.

Le refroidissement graduel et progressif de l'hémisphère boréal paraît prouvé. Dans les temps géologiques, par un contraste remarquable avec les temps actuels, la vie rayonnait librement jusqu'au pôle. Une zone de dépôts houillers s'étend de l'île de Disko, sur la côte occidentale du Groenland, à l'île du prince Patrick. En remontant le Mackenzie, on rencontre un vaste dépôt de charbon. Les troncs d'arbres qui forment les couches superposées sont entassés dans une position horizontale, renversés sans doute par la tempête. Des lits d'argile plastique, intercalés entre des couches de lignite, renferment des parcelles d'ambre, de délicates impressions de feuilles d'if, d'érable, de groseillier, de tilleul, de noisetier; la lignite, au contraire, paraît provenir uniquement de conifères<sup>3</sup> qui auraient ainsi précédé puis remplacé, dans le cours de siècles innombrables, les arbres à feuilles caduques. Greely a vu dans Grinnell's Land des couches carbonifères mesurant jusqu'à 3 mètres de puissance<sup>4</sup>. Nares, des couches semblables au cap Murchison<sup>5</sup>; Payer, au Spitzberg et à l'île aux Ours (*Beeren Eiland*). Au temps de la formation des houilles, une riche végétation forestière couvrait les terres polaires.

Nordenskjöld découvrait, en 1870, aux environs de la baie de

<sup>1</sup> Nordenskjöld, *Seconde expédition suédoise du Groenland*, trad. franç. Paris, 1888. — Reclus, *la Terre*, t. II, p. 78.

<sup>2</sup> Hans Egède a publié le récit de son voyage. Son livre a été traduit en anglais, en allemand, en hollandais. L'édition française, publiée à Genève en 1763, a pour titre : *Journal tenu pendant la mission du Groenland*. — Forcade de la Roquette, *Notice sur les Egède*.

<sup>3</sup> Lanoye, *la Mer polaire*, p. 290.

<sup>4</sup> *Dans les glaces arctiques*, trad. franç., p. 235.

<sup>5</sup> *Un voyage à la mer polaire*, trad. franç.

Disko, toute une flore crétacée formée de cycadées, de fougères, de sequoias, de peupliers, de figuiers, de tulipiers, de légumineuses arborescentes. Leurs empreintes, merveilleusement conservées, permettent de les classer sans difficulté<sup>1</sup>. A l'île Banks, les extrémités des troncs et des branches se montrent hors de l'argile où ils sont empâtés; le grand nombre de glands de pommes de pin indique la croissance sur place d'une forêt disparue depuis des siècles.

A partir du crétacé, la température ne cesse de s'abaisser. Au tertiaire, la moyenne est encore à  $+ 12^{\circ}$  et la collection rapportée par Nathorst montre la riche végétation de Spitzberg durant cette période<sup>2</sup>. Cette végétation a toujours été une, durant les temps immenses écoulés entre la formation des couches tertiaires au niveau de la mer et celles presque horizontales du plateau supérieur du Nordenskjöldberg. Nous devons en conclure que, pendant ces temps, les conditions climatériques ont peu varié. Plus tard encore, des arbres croissent au cap Baird, à près de  $82^{\circ}$  de latitude nord, et la flore du cercle arctique prise dans son ensemble comprend sept cent soixante-deux plantes à fleurs et neuf cent soixante-cinq cryptogames. La faune ensevelie au milieu d'un entassement confus de cailloux, de roches, de glaces, témoigne, elle aussi, d'une période de vitalité extraordinaire, d'un monde d'animaux aux formes riches et variées. Sir E. Belcher a trouvé à l'île d'Exmouth les débris d'un ichtyosaure, et M. Jackson vient d'envoyer en Angleterre une magnifique collection de bélemnites et d'ammonites recueillies sur la Terre de François-Joseph.

Ce refroidissement progressif, parti du pôle, s'est étendu peu à peu à nos régions. Arago croyait que la vigne avait été cultivée en Angleterre durant les temps historiques<sup>3</sup>. On a trouvé des ceps fossiles en Belgique; le raisin ne peut aujourd'hui mûrir ni dans l'un ni dans l'autre de ces pays. Au dix-septième siècle, le citronnier et le limonier vivaient en plein air dans le Languedoc, le dattier en Provence<sup>4</sup>. Il serait facile de multiplier ces exemples; tout montre que l'ère des glaces éternelles gagne incessamment du terrain. Les hommes fuient un danger qu'ils ne peuvent conjurer, et déjà on peut prévoir que, quand les temps seront accomplis, dans des milliers de siècles probablement, la végétation et la vie s'étein-

<sup>1</sup> O. Heer, *Flora fossilis Arctica*. — *Nouv. dict. de géog.*, t. V. — *Régions arctiques*.

<sup>2</sup> Nous relevons comme végétation forestière le sequoia, le frêne, le lierre, la vigne, l'aubépine, le platane.

<sup>3</sup> *Annuaire du bureau des longitudes*, 1834.

<sup>4</sup> Fuster, *Des changements dans le climat de la France*.

dront sur notre globe, et la terre, astre inutile, roulera dans l'espace étheré, sans que rien ne rappelle ni sa gloire ni son activité passées.

Tant que le soleil est sur l'horizon, les aspects que le marin a sous les yeux ne manquent pas de grandeur. Les glaciers, si variés comme condition et comme volume, se montrent souvent sous des formes étranges. Les jeux de lumière, les teintes admirables de la mer et de la glace apportent des impressions que l'on ne peut oublier. Mais quand la nuit polaire, cette nuit de quatre longs mois de durée, commence, rien ne peut donner une idée de la tristesse et de la monotonie de la vie qui attend le prisonnier dans la plus redoutable des prisons, de l'effroi qui l'étreint, quand il ne peut même plus voir les dangers qui le menacent. Tout paraît gigantesque; les falaises surgissent devant lui et dressent leur front noir sur un désert désolé; les pics brillent dans une atmosphère claire et percent les cieux de leur tête chenue sur laquelle s'accumulent les neiges des siècles<sup>1</sup>. Les fleuves congelés, mesurant 40 à 50 miles de longueur sur 9 à 10 de largeur, se dirigent vers la mer et forment à leur embouchure des icebergs étincelants. L'air est presque toujours pur et d'une admirable transparence; la lune, par moments, l'inonde de sa pâle et diffuse lumière, et les étoiles filantes glissent à travers l'espace en l'illuminant une seconde de leur flamme légère. Kane<sup>2</sup> est enthousiaste : « Le firmament arctique, dit-il, a des beautés indescriptibles; il semble plus rapproché de nos têtes; les étoiles déploient une ampleur de rayonnement qu'on ne leur connaît pas dans nos régions, et les planètes un scintillement qui déjoue tous les calculs des astronomes. »

Mais à part ces courts moments de répit, comment vaincre la tristesse qu'engendre une atmosphère constamment chargée de brume et de frimas? Comment exprimer l'angoisse qui saisit le cœur en voyant disparaître le soleil, ce glorieux ami des misérables? Greely note 127 jours de ténèbres, du 14 octobre au 28 février. « Le 24 octobre<sup>3</sup>, écrit Payer, la clarté du soleil était si faible que, sauf de deux à trois heures de l'après-midi, il fallut tenir toutes nos lampes allumées. » Quatre jours après, il ajoute : « Le soleil nous fait ses adieux; quelle puissante impression produit sur l'âme cette nuit polaire! »

Le froid rigoureux qui accompagne cette longue nuit est un ennemi plus redoutable encore pour les Européens peu habitués à la température qu'il leur faut subir. Les souffrances qu'il impose sont cruelles, mais les marins les supportent énergiquement; la

<sup>1</sup> Hayes, *la Mer libre du pôle*.

<sup>2</sup> *Arctic Explorations*, t. II, p. 425.

<sup>3</sup> 1874.

santé générale se soutient, et sauf quelques cas de scorbut ou de congélation légère, les récits des expéditions polaires ne relèvent aucun cas d'épidémie ou de maladie grave.

Les indications thermométriques sont soigneusement notées; mais le mercure atteint à  $-38^{\circ}$  son point de congélation, et Mac Clintock nous dit que, dans une de ses excursions, il resta constamment gelé. Il peut donc se faire que quelques-unes des observations ne soient pas rigoureusement exactes. La température, d'ailleurs, comme dans nos régions <sup>1</sup>, varie suivant les années et suivant l'exposition. C'est donc avec certaines réserves que nous donnons quelques-uns des chiffres que nous avons recueillis. Le commandant Mac Clure nous apprend que la moyenne du premier trimestre de l'année 1851 fut de  $-30^{\circ}$ , et le minimum atteint de  $-44^{\circ}$ . L'hiver suivant, le thermomètre descendit à  $-54^{\circ}$ . Hayes parle de  $-45^{\circ}$ , Nordenskjöld de  $-47^{\circ},7$ , Payer de  $-50^{\circ}$  <sup>2</sup>, Kane de  $-58^{\circ}$ , Nares, le 4 mars 1876, de  $-59^{\circ}$ . Le whisky placé sur la glace gelaît en quelques instants. L'expédition anglaise, établie au fort Rae, près du grand lac de l'Esclave, subit un froid de  $-60^{\circ}$ . Les équipages de la *Varna* et de la *Dymphna*, enfermés dans les glaces de la mer de Kara, à l'est du détroit de Waygaz, virent, le 25 janvier 1783, le thermomètre à  $-65^{\circ}$ . Le lieutenant Greely, dans son expédition qui s'est si fatalement terminée, note, pendant son séjour à Discovery Bay, un maximum de  $-66^{\circ}$ , et Inglefield cite une terrible tempête où les vagues qui recouvraient le pont de son navire gelaient instantanément.

La température la plus basse dont nous ayons connaissance est celle annoncée à la Société de géographie de New-York par le lieutenant Schwatka, qui commandait une des expéditions américaines envoyées à la recherche de Franklin. Le thermomètre descendit, dit-il, à  $-71^{\circ}$ .

Nous avons quelque peine à accepter un chiffre aussi extrême, surtout en présence des observations de M. Klutschak, qui cumulait les deux importantes fonctions de cuisinier et de météorologiste. Il nous apprend que le froid le plus intense que ses camarades et lui eurent à souffrir fut le 3 janvier 1880; à 6 heures du matin, le thermomètre descendit à  $-57^{\circ}$  <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> M. Laugel remarque avec raison que la température d'une contrée ne tient pas seulement à son éloignement du pôle; elle est aussi en rapport avec sa configuration, avec la distribution relative des terres et des eaux, et avec les grands mouvements dans le sein des eaux connus sous le nom de courants.

<sup>2</sup> « La température fut si froide, dit Payer, que les provisions, malgré toutes les précautions prises, gelèrent à bord. »

<sup>3</sup> Ces froids extrêmes se montrent même dans des villes habitées. A

Qui pourrait se refuser à une vive admiration, quand on voit des hommes, comme Franklin avec l'*Erebus* et le *Terror*, Belcher avec cinq vaisseaux de la marine royale, Mac Clure avec l'*Investigator*, Greely, Payer, tant d'autres encore, passer deux et jusqu'à trois hivers successifs dans ces régions maudites; quand on voit des hommes de notre race supporter sans murmure des températures aussi rigoureuses, alors que l'Eskimo, lui-même, habitué au froid dès sa naissance, ne remonte guère au delà de  $-78^{\circ}$ ; que le renne et le morse n'atteignent même pas cette latitude, que l'espadon<sup>1</sup> et le narval ne fréquentent plus ces mers de glace, et que les oiseaux émigrent dès les premiers signes prémoniteurs de l'hiver. La faune terrestre se réduit à des ours blancs, à des loups, à des renards aussi à la fourrure blanche et à quelques bœufs musqués. A ces rares exceptions près, l'explorateur ne voit autour de lui que les ténèbres, la solitude et la mort<sup>2</sup>.

A ces froids cruels viennent s'ajouter les privations, les tristesses, par-dessus tout l'ennui, l'incorable ennui; les marins montrent pour les surmonter un courage, une endurance, un entrain, vraiment héroïques. Ils sont soutenus par une discipline toujours strictement maintenue, surtout sur les bâtiments anglais, par les enivrements de la lutte contre les éléments, par l'espérance de voir des terres que nul n'avait vues avant eux, de fouler un sol que n'avait encore foulé aucun pied humain. Ces sentiments exercent sans doute une action salubre, mais ils sont insuffisants pour faire accepter aux hommes des souffrances aussi dures que celles qui sont chaque jour leur lot. Les considérations humaines sont impuissantes; il faut des pensées plus hautes, il faut une inébranlable confiance dans la protection divine. Le 24 décembre, la veille de Noël, Hayes écrit : « Quel charme, quelle puissance magique dans ces seuls

Pembroke, dans le haut Oulaouais (Canada), le thermomètre baissa, en 1873, à  $-43^{\circ}$ . A Yakoutsik (Sibérie), la température moyenne oscille autour de 0 degré; au mois de janvier, elle tombe à  $-45^{\circ}$ . A Werkojansk. dans la même région, on l'a même vu à  $-55^{\circ}$ .

<sup>1</sup> L'espadon est remarquable par sa voracité; il poursuit avec fureur les baleines et les phoques. Le docteur Eschricht affirme avoir retiré de l'estomac d'un espadon treize marsouins et quatorze phoques. Il s'était étranglé en avalant sa vingt-huitième proie.

<sup>2</sup> La vie, cependant, est animée dans ces fonds de la mer dont notre siècle a entrepris pour la première fois l'étude. La sonde a ramené, dans la mer du Spitzberg, d'un fond de 2620 mètres de profondeur, un crustacé aux brillantes couleurs. Sir John Ross a retiré de la mer de Baffin, à des profondeurs variant de 200 à 1960 mètres, des annélides, des échinodermes, des petits crustacés, et Nares vit à plusieurs reprises ses fauberts hérissés d'astéries et d'oursins, preuve évidente de la richesse de la vie au sein des eaux.

mots! Que d'heureux souvenirs ils rappellent au cœur malade et à l'esprit fatigué! Un rayon de lumière descend sur notre pauvre navire prisonnier des ténèbres et nous parle des douces lueurs de l'aurore promise. Nous attendons celle-ci avec quelque chose de ce sentiment religieux qui anima autrefois les bergers de Judée, devant la brillante étoile apparue dans leur ciel. » — « Mettons notre confiance, dit à son tour Mac Clure, en Celui dont il est écrit : *Confie-toi à lui dans ton cœur; dans toutes tes actions, rends-lui témoignage, il dirigera tes pas.* » Écoutons encore Greely : « L'âme débordant de reconnaissance, s'écrie-t-il au début d'une année nouvelle dans ces régions glacées, je rends grâce à la Providence divine qui m'a sous sa garde. »

Nous craignons d'abuser des citations; mais le lecteur ne nous permettrait pas d'omettre les dernières pages du commandant de l'infortunée *Jeannette* : « J'envoie à la recherche de Lee, il s'était couché sur la neige, attendant la mort. Le soir, tous se réunissent pour réciter *Notre Père* et le *Symbole des Apôtres*. » Puis, deux jours plus tard, le cent vingt-septième jour de cette cruelle retraite : « Alexey (un Eskimo) est mourant, le médecin le baptise, lit la prière des agonisants. » Ce furent les derniers mots à peine lisibles écrits par de Long d'une main défaillante. Quelques heures plus tard, il n'était plus!

Les dimanches sont rigoureusement observés. A défaut de chapelain, le commandant lit l'Office divin. Les hommes y assistent recueillis et émus; on chante les psaumes du jour; l'esprit se reporte sur la patrie, sur le home, sur la famille, sur les chers absents; la pensée les rejoint à travers l'espace, la prière s'élève ardente, elle se mêle à la leur pour demander le succès de l'expédition, plus vivement encore, l'heureux retour du marin.

Quand le service est terminé, les hommes n'ont comme distraction que la lecture et la promenade. Les travaux, les jeux sont sévèrement interdits, et Greely s'excuse même, dans son Journal, d'avoir autorisé la chasse, le besoin de viande fraîche la rendait trop souvent indispensable.

A la nuit sans fin succède le jour perpétuel, le soleil reste toujours sur l'horizon; la réverbération intense fatigue des yeux qui n'y sont plus habitués. On se plaint de son éclat; l'homme est ainsi fait, il se lasse de tout, même du bonheur!

Avec le soleil, la vie reprend au milieu de cette désolation. Les oiseaux, des canards et des oies principalement, arrivent du sud par bandes. Leur nombre est immense, ils volent en formant à perte de vue des nuages épais. Il n'est plus de nuit pour interrompre leurs chants et leurs ébats. La saison des amours commence; ils



bâtissent leurs nids dans les anfractuosités des rochers, sur les icebergs, sur la banquise, au besoin<sup>1</sup>. Leurs œufs, leur viande, sont une ressource précieuse, les plus agiles parmi les matelots s'élançant à des hauteurs inouïes pour les dénicher.

Le froid, cependant, reste toujours intense; durant les mois de mars et d'avril, le thermomètre oscille entre — 20° et — 40°. Il faut arriver au mois de juillet pour le voir au-dessus du point de congélation et marquer parfois, mais rarement, + 10° ou + 12°. « Durant le mois de mai, dit Greely, je vis une seule fois, et cela pendant une courte heure, le thermomètre au-dessus de zéro. » Et cependant, dès le 4 juin, la première fleur de l'année se montre, et, trois jours après, paraissent les premiers bourgeons du saule. La végétation reprend avec vigueur, comme si la nature voulait se dédommager de son long sommeil. Les mousses s'étalent sur les roches humides, sur les bois charriés par la mer; dans les vallées abritées des grands vents du nord, partout où les rayons du soleil peuvent pénétrer, les pentes se couvrent de graminées, les individus de la même espèce se groupent; ce n'est qu'en s'unissant que ces frères organismes peuvent soutenir la lutte pour la vie. La flore montre ses richesses éphémères; les fleurs bleues, blanches, roses se mêlent aux renoncules, aux anémones jaunes, aux pavots écarlates<sup>2</sup> et apportent un instant de joie au pauvre marin. M. Markham, président de la Société royale de géographie de Londres, vit dans les terres arctiques des saxifrages et des pavots, des gentianes et des myosotis. Nares<sup>3</sup> cite une gentiane mesurant de 0<sup>m</sup>,20 à 0<sup>m</sup>,25 de hauteur; Mac Clintock, des fleurs qui lui rappellent son pays natal. Le soleil, à ce moment, était éclatant; de + 3° à l'ombre, le thermomètre s'élevait à + 32°, quand ses rayons venaient le frapper. L'oseille, si précieuse contre le scorbut, pousse en abondance, et les saules humbles et chétifs abritent toutes ces plantes de leur maigre feuillage<sup>4</sup>.

Pour prix de tant d'années d'épreuves, de tant de souffrances, pour prix de celles plus cruelles encore que nous aurons à racon-

<sup>1</sup> Le ptarmigan des roches (*Lagopus rupestris*) hiverne souvent à Grinnell's Land. Dès le mois d'avril arrivent les harfangs (*Nyctea scandiaca*). Un aigle et le goéland d'Islande se montrent vers la même époque. Greely, *l. c.*, p. 249.

<sup>2</sup> *Renuncalis nivalis*. — *Papaver nudicaule*.

<sup>3</sup> *Voyage à la mer polaire*, p. 405. — Ajoutons que Nares recueillit dans Grinnell's Land, du 50° au 83° degré, 69 espèces de phanérogames et 26 espèces de champignons.

<sup>4</sup> Ce saule (*salix polaris*) ne s'élève guère qu'à quelques centimètres de terre. On rencontre quelques vieux troncs, témoins de siècles écoulés qui mesurent jusqu'à 0<sup>m</sup>,05 de diamètre.

ter, l'homme avançait lentement vers le but si ardemment poursuivi. Kane était arrivé au port Rensselaer à  $78^{\circ} 37'$  de latitude nord, Hudson, dès 1607, à  $80^{\circ} 23'$ ; Phipps, à  $80^{\circ} 48'$ ; Scoresby, à  $81^{\circ} 12' 42''$ ; Hayes, à  $81^{\circ} 35'$ ; Payer, le 12 avril 1873, à  $82^{\circ}$ ; Parry, le grand pionnier des terres arctiques en 1827, à  $82^{\circ} 45'$ ; Nares, avec l'*Alert*, à  $82^{\circ} 48'$ ; Aldrich, à  $83^{\circ} 7'$ ; le commandant Markham, le 12 mai 1876, à  $83^{\circ} 20'$ . C'est le lieutenant Lockwood, de l'expédition Greely, qui a eu l'honneur d'atteindre jusqu'ici la latitude la plus élevée. Après une marche en traîneau, dont il serait impossible d'exagérer les difficultés et les dangers, il parvient à l'île Murray à  $83^{\circ} 19'$ , puis à une autre île à laquelle son nom a été donné avec justice. Là, le 13 mai 1882, il plantait le drapeau étoilé des Etats-Unis à  $83^{\circ} 23' 8''$ <sup>1</sup>. C'est le point le plus rapproché du pôle nord où l'homme soit encore arrivé, car rien ne permet de supposer qu'aux temps quaternaires, les terres arctiques aient été habitées par des êtres semblables à nous.

## II

Certes, les souffrances endurées par les marins captifs sur la mer polaire sont cruelles. L'incertitude des événements futurs, l'incertitude du lendemain même, viennent s'ajouter à l'absence de toute nouvelle, à la constante inquiétude pour tant d'êtres bien chers; mais ce sont là des peines morales, et quand, le soir, les travaux achevés, ils rentrent soit à leur bord, soit à la demeure établie sur la côte voisine, ils trouvent la lumière et la chaleur du foyer, des vivres en quantité suffisante, de la viande fraîche même, quand la chasse, et c'est un cas assez fréquent, a été heureuse. Tout autre est le sort de ceux qui poussent des reconnaissances en traîneau, vers les régions de l'extrême nord, pour mieux connaître les contrées, pour s'assurer de la possibilité de marcher en avant ou pour établir des dépôts de vivres en vue d'expéditions futures.

Ces excursions sont souvent marquées par des tempêtes épouvantables. Les vents, soufflant du nord ou du nord-est, cinglent de neige les visages, aveuglent les hommes, retardent la marche, des grains les percent jusqu'aux os. Les couvertures, les vêtements, s'imprègnent d'une humidité glacée; ils peuvent à peine servir; les feutres que l'on regardait comme devant faire un bon usage se raidissent, se collent et il devient presque impossible de les dérouler; les bas, les guêtres tout mouillés encore des marches précédentes, adhèrent tellement aux bottes qu'il faut, le soir arrivé, ou couper

<sup>1</sup> Durant toute cette expédition, le thermomètre oscilla entre  $-35^{\circ}$  et  $-49^{\circ}$ .

ces bottes ou les garder toute la nuit, pour que la chaleur du corps les assouplisse et les dégèle. L'humidité de l'haleine forme une frange de glaçons sur la barbe et sur les moustaches, dont on ne peut point se débarrasser <sup>1</sup>. Il était rare que dans ces expéditions on emportât des tentes, elles ajoutaient trop au poids à traîner. Les hommes par 45°, 50° de froid, creusaient des tanières dans la neige <sup>2</sup>, ou couchaient sur la glace dans des sacs de campement doublés de fourrure et devenus rapidement aussi durs que la tôle. La maigre pitance était cuite sur une lampe à alcool; puis chacun s'empressait d'entrer dans son sac et d'étendre ses membres fatigués. Dans de semblables conditions, la nuit n'apportait guère le sommeil réparateur, si nécessaire pour refaire les forces défaillantes, pour reposer du surmenage effrayant de la journée. Il fallait marcher, toujours marcher; blessé, malade, éreinté, il fallait continuer la route. Les vivres, toujours parcimonieusement mesurés, s'épuisaient, ils s'avaiaient sous les cahots perpétuels sur des glaces rudes et raboteuses, ils sombraient au milieu des fondrières et dans les chocs inévitables où les traîneaux se brisaient.

Le dégel, que le soleil du printemps ou de l'été obtenait pendant quelques heures, était pire que le froid de l'hiver. Il fallait passer à gué des marécages à moitié gelés, des ruisseaux qui se précipitaient des moindres collines. Les neiges avaient perdu leur solidité; elles cédaient sous le poids des hommes et des traîneaux, les glaces s'effondraient, les explorateurs enfonçaient jusqu'aux genoux, ils se retiraient à grand'peine de ces redoutables fondrières et ils en arrivaient vite à regretter leurs glaçons.

Il faut lire le récit d'une expédition où les marins, par un froid de 45° parvinrent à faire 135 miles en dix jours <sup>3</sup>, ou bien les excursions des officiers de l'*Enterprise*. La marche vers le nord du commandant Markham, le second du capitaine Nares, est plus dramatique encore. Sur les 24 hommes sous ses ordres, 8, dont un officier, furent saisis par le froid; on les ramena avec des difficultés inouïes et, à leur retour à bord, trois d'entre eux durent être amputés. La petite troupe aurait même péri tout entière, si le lieutenant Parr ne s'était dévoué; par une marche forcée de 22 heures, sans un seul moment de repos, il rejoint l'*Alert*, et revient avec les secours nécessaires. C'est sous de semblables auspices, que

<sup>1</sup> Nares, *l. c.*, p. 127, 132, 133. — Greely, *l. c.*, p. 203, 268 et suiv.

<sup>2</sup> Hayes raconte que dans ces tanières le thermomètre était à — 16°; au même moment il marquait au dehors — 37°.

<sup>3</sup> C'est là un chiffre extrême obtenu dans des circonstances exceptionnelles. Bien souvent, on n'arrive qu'à 2 kilomètres par jour, et encore avec peine, tant les difficultés sont considérables.

sir G. Mac Clintock, organise des expéditions qui durent 80, 100 et jusqu'à 105 jours. On reste saisi d'étonnement de tout ce que la frêle machine humaine peut supporter, d'admiration pour ceux qui ne reculent pas devant d'aussi redoutables épreuves. On me permettra cependant de croire que l'enthousiasme, au retour, n'était pas à la hauteur de celui, toujours bruyamment manifesté du départ.

Quand l'expédition emporte un bateau, le poids que chaque homme doit tirer, dit le capitaine Nares, est d'environ 200 livres, charge considérable qui aggrave singulièrement les difficultés du trainage<sup>1</sup>. Les merveilleux chiens eskimos deviennent de précieux auxiliaires. Leur instinct est étonnant, ils flairent le danger que présentent les glaces pourries ou mal consolidées et savent les éviter. Ils ne sont pas moins utiles dans les luttes contre les ours ou contre les loups; ils les attaquent avec une vigueur et une adresse remarquables. Les navigateurs qui se dirigent aujourd'hui vers les mers arctiques ont toujours soin d'acheter aux Eskimos quelques attelages. Nares avait embarqué trente-cinq chiens sur l'*Alert*, vingt-cinq sur la *Discovery*, le commandant de Long, quarante provenant de la baie du Saint-Laurent sur la *Jeannette*. Malheureusement ces chiens supportent moins facilement que les hommes les fatigues et l'insuffisance de nourriture; ils succombent plus promptement. Quand les difficultés sont trop grandes, quand les glaces sont trop raboteuses ou trop tourmentées, ils se refusent obstinément à marcher; ni coups, ni caresses ne les émeuvent; il faut les dételer. Les hommes doivent alors prendre leur place, hisser à force de bras les traîneaux au sommet des montagnes de glace, des rochers escarpés, des isbrèdes qui arrêtent à chaque instant la marche<sup>2</sup>.

Un danger plus terrible encore menace ces hardis pionniers des terres arctiques. La banquise où ils ont cru trouver un refuge quand leur bâtiment semblait sous les icebergs, la banquise où ils ont établi leur campement en pleine sécurité, se brise sous l'empire de causes inconnues et vogue vers la pleine mer poussée par un courant rapide et changeant. Hayes, entraîné ainsi sur un glaçon

<sup>1</sup> Le lieutenant Payer, du *Tegethoff*, avait ajouté une voile à ses traîneaux; elle diminuait utilement la charge pour les hommes et pour les chiens.

<sup>2</sup> Ces troupes de chiens reconnaissent des chefs qui règnent par le droit de la force. Des rivaux impatients se montrent souvent, il faut que les premiers maintiennent leur suprématie par les mêmes moyens qui la leur ont fait obtenir et inspirent constamment une terreur salutaire aux vaincus. En général, ses compagnons couchent autour du chef, et la sultane favorite à ses pieds. Elle jouit des mêmes privilèges que son seigneur et maître, et nul ne peut l'approcher sans s'exposer à de cruelles mersures.

avec sept hommes de l'*Advance*, échappa à grand'peine à la mort.

Un steamer, le *Polaris*<sup>1</sup>, destiné par le gouvernement des Etats-Unis à une exploration scientifique des mers polaires, quittait New-London, le dernier port américain, le 3 juillet 1871, sous les ordres du capitaine Hall, hardi et loyal marin. Tout conspirait contre le succès, si la partie matérielle ne laissait rien à désirer, les hommes avaient été fort mal choisis, ils n'acceptaient que difficilement la sévère discipline que le capitaine imposait. Les savants assez nombreux prétendaient diriger la marche du navire dans l'intérêt unique de leurs observations. Enfin, pour comble de malheur, Hall mourait subitement, empoisonné, croit son historiographe, dans une tasse de café.

C'était un coup mortel aux espérances que l'on avait conçues d'approcher plus près du pôle qu'on ne l'avait fait jusque-là. Le *Polaris* était, d'ailleurs, en ce moment cerné par les glaces, au large du cap Rensselaer, et il fallait attendre le printemps pour prendre une décision et marcher, s'il y avait lieu, en avant. Le 16 octobre, sous un vent furieux, la glace s'ébranle et entraîne le navire; la pression est terrible, on entend craquer chaque planche. La nuit était sombre, on ne pouvait mesurer l'étendue du péril. Le mécanicien s'élançe sur le pont : « Nous avons une voie d'eau, l'eau gagne sur les pompes. » Buddington, qui avait pris le commandement à la mort de Hall, perd à son tour la tête. « Jetez tout sur la glace, ordonne-t-il d'une voix éperdue. » Couvertures, vivres, effets, ustensiles, tout est lancé dans le plus triste désarroi. Tyson, l'énergique second du *Polaris*, était descendu avec quelques hommes pour mettre un peu d'ordre dans le chaos. Déjà on avait reconnu l'erreur du mécanicien, et chacun s'appêtait à rentrer à bord dès le jour, si l'on peut donner ce nom au crépuscule qui dissipe à peine la nuit polaire. Mais, le lendemain, le *Polaris* avait disparu entraîné par une saute de vent du sud-est; tandis que la banquise mesurant environ 6 kilomètres de tour sur une épaisseur variant de 12 à 3 mètres, où se trouvaient les naufragés, allait, de son côté, en dérive au gré des vents et des courants. Les malheureux ainsi abandonnés ne devaient jamais revoir leur navire dans leur long parcours sur ces océans de glace du détroit de Smith au détroit de Hudson.

Hall avait embarqué deux Eskimos pour lui servir de guides et d'interprètes. Leurs femmes, leurs enfants, les avaient suivis; le bon Hall y avait consenti, ne voulant pas séparer, disait-il, ce que

<sup>1</sup> *Arctic Experiences and Captain Tyson's Ventures*. New-York, 1874. — W. de Fonvielle, *le Glaçon du Polaris*. Paris, 1877. — *Le Tour du monde*, t. XXX, nos 766, 767, 768.

Dieu avait uni. Les Eskimos se trouvaient sur la banquise; les Américains les voyaient de fort mauvais œil et se résignaient difficilement à les voir prendre leur part des vivres qui avaient été sauvés. Ces hommes si méprisés, si maltraités, furent le salut de tous. Par leur merveilleuse adresse, Hans Heindrick et Joë parvinrent à nourrir leurs compagnons du produit de leur chasse et de leur pêche. Des phoques étaient le contingent le plus habituel. Leur chair est noire et coriace, on pense cependant avec quelle reconnaissance elle était reçue. La graisse servait à la cuisson des aliments, plus encore à l'éclairage pendant les interminables nuits polaires. Les boîtes de conserves, à mesure qu'elles étaient vidées, devenaient les casseroles, les assiettes et les coupes.

Tyson et ses compagnons étaient loin d'être au bout de leurs peines. Le 11 mars 1872, leur île de glace est assaillie par une redoutable tempête. La banquise ballottée, broyée par la force des vagues, se disloque avec fracas. La fissure se fait à 20 mètres des igloss que les Eskimos avaient appris à construire comme abri; si la fissure avait été plus rapprochée, tous périssaient sans ressource.

Le glaçon, tout réduit qu'il fût, servait encore de radeau; il flotait plus rapidement peut-être porté par le courant vers le sud. L'indiscipline, la désobéissance, l'égoïsme brutal, les vols audacieux des hommes, aggravaient singulièrement la situation. L'énergie de Tyson, sa confiance en Dieu et en sa protection, la fidélité et le dévouement des Eskimos le soutiennent et triomphent de toutes les difficultés. Un moment, cependant, il sent son courage défaillir; des baleiniers passent près des naufragés; on ne voit pas leurs signaux de détresse, on n'entend ni leurs cris, ni leurs coups de fusils. Une fois, des cris et des coups de fusil répondent aux leurs. Hélas! c'était l'écho qui, par une douloureuse moquerie, les renvoyait.

Ils touchaient cependant à la délivrance. Le 29 avril, un nouveau steamer, *la Tigresse*, paraît à l'horizon; Hans, dans son kajak, parvient à l'aborder. Les quelques mots d'anglais qu'il sait, ses gestes désespérés disent la navrante histoire; les barques se détachent; elles arrivent au glaçon; bientôt les malheureux sont à bord. Ils étaient restés 196 jours, dont 93 de nuit polaire sur leur étrange radeau. La dérive jusqu'aux côtes du Labrador où ils furent recueillis avait été de 2780 kilomètres<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les marins, au nombre de treize, restés sur le *Polaris*, sous les ordres de Buddington, ne paraissent guère s'être préoccupés de leurs camarades. Ils hivernèrent sur la terre ferme en face de leur navire de nouveau pris dans les glaces. Le *Polaris* périt sous leurs yeux, broyé par les icebergs durant une tempête terrible. Le charpentier était avec ces hommes; grâce à son aide, on parvint à construire deux chaloupes en utilisant les débris du

Dans le courant de ce récit, nous aurons à revenir sur des accidents semblables, si inconcevables qu'ils paraissent.

### III

Nous ne sommes pas au terme des souffrances humaines dans ces fatales mers. Il en est de plus terribles que celles que nous venons de dire. Les vaisseaux sont enfermés entre des murailles de glace; tous les efforts pour les briser sont inutiles; les plus fortes charges de poudre les ébranlent à peine. On multiplie les reconnaissances; nulle part, elles ne rencontrent la mer libre, la suprême espérance du navigateur. Les vivres diminuent rapidement, il ne faut plus tarder à prendre un parti énergique; il faut abandonner le navire, le home de tant de jours, l'asile où un tranquille repos était permis, quand les icebergs n'avançaient pas trop menaçants, quand des craquements sinistres n'annonçaient pas trop clairement la catastrophe finale. Rien ne peut dépeindre l'horreur de ces retraites où l'espérance même fait défaut! Les hommes préparent les traîneaux, ils arment les chaloupes, on entasse les objets les plus indispensables, les vivres qu'il est possible d'emporter pour une marche dont nul ne peut prévoir la durée. Puis, le signal est donné; chacun jette un long et douloureux regard sur le vaisseau abandonné pour toujours et se hâte de rejoindre le poste qui lui est assigné. La longue et dure retraite commence.

Parmi toutes les navigations à travers les mers glacées, celle de Sir John Franklin, ou plutôt des survivants de ses équipages, a laissé chez les contemporains les souvenirs les plus poignants, non seulement à raison de l'illustration du chef, mais aussi à cause de l'ignorance qui a si longtemps pesé sur leur destinée.

Franklin était connu par sa capacité et son énergie comme marin, par ses découvertes antérieures dans les mers polaires. Le gouvernement anglais lui confia le commandement d'une expédition qui devait chercher à atteindre le pôle. Muni de ses instructions, il partit de Southampton, le 26 mai 1845, avec l'*Erebus* et le *Terror*, construits expressément pour lui dans les meilleures conditions connues à cette époque<sup>1</sup>, et montés par cent soixante-huit officiers ou matelots, tous hommes d'élite. Il écrivait aux Lords de l'Amirauté, le 12 juillet suivant, une lettre respirant la joie et

navire, Buddington quitta, le 2 juillet, son campement se dirigeant vers le sud. Les Américains furent recueillis dans la baie de Melville par un baleinier écossais. Pas un homme du *Polaris*, sauf Hall, dont nous avons dit la mort, ne manquait à l'appel.

<sup>1</sup> J. de Lanoye, *la Mer polaire*, p. 2 et *passim*.

la confiance<sup>1</sup>. Quelques semaines plus tard, ses navires furent aperçus par des baleiniers, voguant par un beau temps et une brise favorable. Ce furent là la dernière lettre et le dernier renseignement qui parvinrent en Europe.

A mesure que le temps s'écoulait, que les mois succédaient aux mois sans nouvelles, une immense émotion s'emparait de l'Angleterre. Il fallait à tout prix aller au secours des navigateurs, que l'on supposait pris dans les glaces, sans que rien pût même faire présumer le point précis où ils se trouvaient.

Le gouvernement répondit largement au vœu du pays. Pendant quatre années successives, de 1850 à 1854, il maintint des croisières dans les eaux du détroit de Bering et dans celles de Lancaster Sound; il promit une récompense de 20 000 livres sterling à celui qui apporterait des nouvelles de Franklin. En sept ans, vingt-deux expéditions furent organisées; plus de mille marins parcoururent les mers polaires; huit vaisseaux périrent dans ces redoutables mers; plus de 20 millions furent dépensés. Le gouvernement américain unit ses efforts à ceux du gouvernement anglais; des citoyens armèrent à leurs frais des bâtiments. On établit des cairns sur tous les points où l'on supposait que Franklin et ses hommes pouvaient passer en opérant leur retraite, et sous ces cairns, on déposa des vivres, des journaux, des instructions pour la marche à suivre. Pendant plusieurs années, ces tentatives restèrent sans résultat et une poignante incertitude continuait à régner sur le sort des marins anglais<sup>2</sup>.

Le 29 juillet 1854, enfin, le docteur Rae mandait de Repulse Bay au secrétaire de l'amirauté que des Eskimos avaient vu, au printemps de 1848, des hommes blancs (*kablounas*) voyageant sur la glace dans le voisinage de King-Williams' Land, et traînant péniblement avec eux un bateau. Ils paraissaient très amaigris, très fatigués, et ils se dirigeaient vers le sud. Leur but était sans doute Ogle-Point, d'où ils espéraient gagner les igloss des Eskimos. C'était pour eux le salut; malheureusement, ils étaient à bout de forces, et il ne leur restait plus qu'à mourir.

Quelques mois plus tard, avant la débâcle des glaces, à l'automne, on découvrit trente cadavres sur le continent et cinq sur une île voisine. Le plus terrible drame des mers polaires avait

<sup>1</sup> Cette lettre était datée de l'île de Disko, grande île à l'est du Groenland par 69 degrés de latitude.

<sup>2</sup> On eut même l'idée plus ingénieuse qu'utile de prendre au piège des loups, des renards, des oiseaux, de leur mettre au cou un collier renfermant des instructions, puis de les lâcher dans l'espérance qu'ils seraient pris ou tués par les hommes de l'*Erebus* ou du *Terror*.



trouvé son dénouement à Starvation Cove. Quelques corps avaient été enterrés, les premières victimes probablement; les autres gisaient sous une tente ou dans un bateau, leurs derniers abris<sup>1</sup>.

Quelques-uns de ces malheureux vivaient encore lors de la venue des oies sauvages, au début du printemps. A la fin du mois de mai, les Eskimos avaient encore entendu des coups de fusil, et des os, des plumes d'oie, étaient nombreux sur le lieu de la catastrophe. C'était là une faible ressource; l'état de mutilation de quelques-uns des corps, le contenu des chaudières encore à demi pleines, montraient trop clairement à quelle nourriture les marins avaient eu recours pour prolonger leur misérable existence.

La lettre du docteur Rae, les objets achetés aux Eskimos, dont quelques-uns portaient les initiales ou les armes des officiers de l'*Erebus* ou du *Terror*<sup>2</sup>, les renseignements recueillis plus tard par Schwatka, ne pouvaient laisser aucun doute sur le sort des marins anglais, sur leurs souffrances, sur leur triste fin. Au près du squelette couché dans la barque, on recueillait un fusil, une montre et un livre de dévotion au nom du lieutenant Couch; le livre était ouvert aux prières pour les mourants. L'espoir en Dieu avait animé jusqu'à la fin ces martyrs de la science et du devoir.

Devant l'évidence des faits, le gouvernement anglais ne se crut pas le droit de continuer des recherches qui entraînaient des dépenses considérables et qui exposaient des vies précieuses. La noble veuve de Franklin, qui avait prodigué sa fortune pour des expéditions entreprises à ses frais, réalisa ses dernières ressources pour tenter encore une épreuve qui devait lui donner une assurance complète sur le sort de son mari. Le corps de Franklin n'avait pas été trouvé à Starvation Cove, et sa tendresse se refusait à accepter sa mort. Elle nolisait un steamer, le *Fox*<sup>3</sup>, et en confia le commandement à sir J. Mac Clintock, un vétéran des mers arctiques. Ni les officiers, ni les maîtres, ni les matelots eux-mêmes, disons-le à leur honneur, ne voulurent accepter de paye. Le vœu ardent, le désir suprême de lady Franklin, furent enfin exaucés. Sous un cairn élevé sur l'île du roi Guillaume, on trouva un parchemin où était tracé un journal allant jusqu'au 25 avril 1848.

Durant les deux hivers 1845 et 1846, l'*Erebus* et le *Terror*

<sup>1</sup> Le capitaine Crozier, qui avait pris le commandement à la mort de Franklin, était parmi les morts. Une légende, fondée nous ne savons sur quels faits, veut que Crozier, sauvé par les Eskimos, vivait encore parmi eux il y a quelques années.

<sup>2</sup> Ces objets ont été déposés, les uns à l'*United Service Museum*, à Londres; les autres à l'hôpital de Greenwich.

<sup>3</sup> Le *Fox* partit d'Aberdeen le 1<sup>er</sup> juillet 1858.

avaient hiverné dans une baie entre l'île Reely et l'île Beechy. Sir John Franklin était mort le 11 juin 1847. 24 hommes, dont 9 officiers, le cinquième environ de l'effectif, l'avaient précédé dans la tombe. Les équipages, décimés par trois hivers polaires, atterrés par la mort de leur illustre chef, n'étaient plus capables des efforts héroïques qui auraient peut-être pu encore les sauver.

Le 7 juillet, 105 hommes, sous les ordres des capitaines Crozier et Fitzjames, abandonnèrent leurs navires soudés dans une glace compacte et se dirigèrent vers le sud, par la Terre du roi Guillaume, dans l'espérance de rencontrer les Eskimos. On sait le reste; Mac Clintock et ses officiers ont parcouru ces funèbres étapes; à chaque pas, des reliques abandonnées attestaient le passage de ces victimes, qui venaient s'ajouter à tant d'autres dévorées par les mers polaires.

Il serait long et fastidieux de continuer le récit des catastrophes survenues dans ces mers, de montrer les marins du *Tegetthoff* au moment de succomber, sauvés par des pêcheurs russes; ceux de la *Jeannette*<sup>1</sup>, réduits, comme ceux de l'*Erebus* et du *Terror*, à une nourriture odieuse pour soutenir leur vie. Ce ne pourrait être qu'une lamentable répétition des souffrances de l'homme durant sa lutte contre ces éléments, lutte où, malgré son héroïsme, il est trop souvent fatalement vaincu. Je dirai seulement l'expédition du lieutenant Greely. Les misères et les souffrances de sa petite troupe résument toutes les souffrances et toutes les misères du pôle.

Trop de tentatives inutiles montrent les immenses difficultés qui empêchent d'atteindre le pôle par la mer. Cette mer est à peine navigable pendant deux ou trois mois de l'année; puis les glaces grandissent et se multiplient; chaque jour, les châteaux, les issues, se ferment, et le malheureux navire, qui aborde ces redoutables régions, est enserré dans le pack jusqu'à la débâcle, souvent vainement attendue, ou jusqu'au jour où, broyé sous des pressions terribles, il disparaît à jamais dans l'abîme!

<sup>1</sup> Nous avons déjà parlé du *Tegetthoff*. La *Jeannette* avait été armée aux frais de M. Gordon Bennett. Elle partit de San-Francisco le 8 juillet 1879, sous les ordres d'un officier distingué, le commandant de Long, qui a retracé les cruels épisodes de l'expédition. Son journal a été publié par sa veuve. Le bâtiment avait été broyé par les glaces; les hommes qui le montaient furent répartis sur trois chaloupes que l'on avait pu conserver. La tempête les dispersa. Douze hommes sur quatorze qui étaient sur le premier bateau moururent de faim dans le delta formé par la Lena. Parmi eux était Long. Le deuxième bateau disparut avec tous ceux qui le montaient. Le troisième, commandé par le mécanicien Melville, fut sauvé par les Yakoutes. — De Long, *Voyage de « la Jeannette »*, trad. franç. — Lieutenant Danenhov, *Narrative of the Jeannette*.

Mais l'homme ne veut pas s'avouer vaincu ; il prétend lutter encore. La mer lui est fermée, il demande à la terre la solution du problème vainement cherché depuis près de quatre siècles. Telle fut la pensée de Greely, officier distingué de l'armée américaine ; tel fut le but poursuivi avec une énergie et une persévérance qu'on ne peut assez admirer. Il était au-dessus des forces humaines et sa tentative devait fatalement aboutir au plus cruel échec.

Le *Protée*, destiné à porter les explorateurs à la baie de Lady-Franklin, partit avec eux le 7 juillet 1881. Il les débarqua sur la terre de Grinnell par 81°44' de latitude nord. Greely se hâta de faire débarquer les bois apportés d'Amérique et d'ériger un établissement complet, où régnait un confort assurément inconnu jusque-là dans les régions polaires. Il le baptisa pompeusement du nom de fort Conger, en l'honneur d'un sénateur qui lui avait obtenu l'appui du gouvernement des Etats-Unis.

Le 26 août, la maison était prête, le débarquement achevé, le *Protée* partit. C'était, pour Greely et ses compagnons, un adieu à la civilisation, un adieu à la vie peut-être. Des regards émus suivirent le navire tant qu'il fut en vue, et la soirée au fort Conger fut triste et silencieuse !

Le *Protée* devait revenir l'année suivante ravitailler les explorateurs, les ramener s'ils jugeaient leur mission terminée<sup>1</sup>. Ils ne le revirent jamais ; il avait coulé à pic, dans sa seconde tentative. Le capitaine d'un navire plus petit qui accompagnait le *Protée*, inquiet de l'indiscipline qui régnait parmi ses hommes, effrayé de cette navigation dangereuse parmi les glaces, s'était retiré à Upernivick, petit port situé sur la côte orientale du Groenland. Le *Neptune*, envoyé l'année suivante à la recherche des explorateurs, misérablement dirigé, ne parvint pas à les retrouver. Greely et ses compagnons, qui ne pouvaient connaître ses péripéties, passèrent deux années au fort Conger, dans la plus cruelle des incertitudes.

Nous avons déjà parlé de leurs excursions dirigées vers l'extrême nord, de leurs découvertes et du drapeau américain flottant sur le plus haut point où l'homme soit encore parvenu. En dehors de ces excursions, toujours dangereuses et épuisantes, la vie au fort Conger était relativement confortable. La chasse apportait une large addition aux vivres. Si les marins du *Tegetthoff* et de la *Jeannette* tuaient de nombreux ours, dont la chair leur paraissait singulièrement succulente, les Américains ne trouvaient guère que des

<sup>1</sup> Greely, dans son récit, reproduit les instructions de son gouvernement, l. c., p. 272, 273.

bœufs musqués <sup>1</sup>, qu'ils massacraient en grand nombre. L'intérieur de Grinnell's Land conserve une maigre végétation ; elle suffit à la vie de ses troupeaux. Un moment, le journal du commandant, porte à 2500 kilogrammes la quantité de viande fraîche en réserve. On distribuait à chaque homme une livre de viande par jour, et souvent le médecin y ajoutait un large supplément.

Deux années s'écoulèrent ainsi. La santé des hommes s'était remarquablement soutenue, grâce à une nourriture relativement abondante, grâce aussi à la chasse, aux excursions, à un travail régulier et sans fatigue. Aucun navire ne paraissait ; en vain, chaque jour, interrogeait-on l'horizon avec une anxiété croissante, nulle voile n'était en vue. Les vivres baissaient d'une façon inquiétante ; bientôt ils allaient manquer. L'énergie des plus vaillants était à bout ; l'ennui, la cruelle incertitude, pesaient sur les esprits, affaiblissaient les courages. Il fallait se résoudre au départ et abandonner la mission que l'on avait espéré accomplir.

Le 9 août 1883, officiers et soldats au nombre de vingt-sept, abandonnèrent le fort Conger. Ils se dirigèrent vers le sud, pensant trouver aux points indiqués d'avance par le secrétaire de la marine, quelque nouvelle des bâtiments qui avaient dû être envoyés à leur secours <sup>2</sup>. Ils emportaient des vivres pour quarante jours, les instruments nécessaires aux observations, les effets les plus indispensables. Tout cela, chargé sur la baleinière et sur deux canots, formait avec les hommes un poids considérable que devait remorquer la chaloupe à vapeur qui leur avait été laissée. Le thermomètre était toujours au-dessous du point de congélation, et si la mer paraissait libre pendant quelques heures, les glaces flottantes se soudaient rapidement vers le soir ; il fallait les tourner par une manœuvre habile ou les franchir par un tirage ou un portage également pénibles et difficiles. Nos Américains firent ainsi plus de 300 miles entre le ciel et la glace, au milieu de périls que ceux-là seuls qui les ont traversés, écrit Greely, peuvent comprendre !

Les malheureux n'étaient qu'au début de leurs misères. Bientôt

<sup>1</sup> Les bœufs musqués (*Ovibos moschatus*) vivent en troupeaux. Ceux tués au mois de juillet donnaient un poids moyen de 132 kilogr. ; ceux tués à partir du mois de novembre étaient de plus en plus maigres, et les derniers ne pesaient guère que 90 kilogr. Le poids des ours varie entre 200 et 400 kilogr. ; celui des phoques entre 50 et 70 kilogr. Les phoques à capuchon (*Chrystophora cristata*, les *ouziouks* des Eskimos) sont beaucoup plus lourds, il en est qui pèsent jusqu'à 300 kilogr. Le mammifère polaire le plus lourd est le morse ; les chasseurs de la *Jeannette* en tuèrent un qu'il fallut dépecer sur place. Il pesait 1270 kilogr.

<sup>2</sup> Greely, *l. c.*, p. 327 et suiv.

la flottille est entièrement cernée par les glaces; ils sont prisonniers sur une banquise qui défie tous leurs efforts. Le vent et les courants les poussent vers le sud, ils gagnent ainsi 22 miles; mais le vent saute au sud-ouest, il pousse la banquise vers le nord-est; en trois heures, ils perdent l'avance gagnée en trois jours! La neige tombe en abondance, elle atteint 1 pied de hauteur et ajoute singulièrement aux fatigues et aux souffrances. La banquise et son chargement vivant sont lancés sur la mer de Kane. La situation semble désespérée. La neige, le froid, la brume, la faim qui commence à se faire sentir, ajoutent à l'anxiété générale. Les rafales soufflent sans interruption; le vent, dont Greely estime la vitesse à 50 miles, glace les hommes jusqu'aux os. Le 25 septembre, à une heure de l'après-midi, deux gigantesques icebergs arrivent sur la banquise et la serrent avec tant de force qu'elle se brise en deux parties très inégales, laissant les Américains sur la plus petite, un glaçon mesurant tout au plus 1 hectare en superficie sur 10 à 12 mètres d'épaisseur.

Jusque-là, l'énergie des hommes s'était maintenue à la hauteur des périls qui les menaçaient, mais, à partir de ce moment, le mécontentement, l'indiscipline, se montrent et grandissent chaque jour avec les souffrances. Les officiers eux-mêmes deviennent insolents vis-à-vis de leur chef. De tous les dangers, c'était le plus cruel<sup>1</sup>. Cette situation s'aggrave avec les privations; elle arrive à ce point, que Greely est obligé de faire fusiller un soldat qui, malgré tous les avis et toutes les remontrances, persistait à voler les vivres de ses camarades<sup>2</sup>.

Au milieu des inquiétudes et des douleurs qui l'accablaient, un instant d'espérance vient soutenir Greely, le courant pousse la banquise vers la terre. Les hommes se hâtent de débarquer avec leurs traîneaux les vivres qui leur restent et le petit nombre d'objets qu'ils ont pu sauver. La joie de tous de sentir de nouveau la terre sous leurs pieds était intense; ils avaient craint que la dérive ne les entraînaît vers la mer de Baffin; c'était la mort à brève échéance. Mais cette terre saluée avec tant d'enthousiasme était un vaste chaos de blocs de granit amoncelés les uns sur les autres et entourés de toute part par la mer. Aucune végétation ne se montrait sur ce sol désolé, et le gibier était rare, ce que nos Américains apprirent plus tard à leurs dépens. On était à 400 miles du fort Conger, tout ravitaillement devenait impossible.

<sup>1</sup> Greely, *l. c.*, p. 440, 444, 451, 452, 457 et suiv.

<sup>2</sup> A raison de ce fait, le lieutenant Greely dut, à son retour aux États-Unis, passer devant un conseil d'enquête. Il n'est guère besoin d'ajouter qu'il fut honorablement acquitté.

C'était sur cette île que Greely et ses compagnons devaient se résigner à passer le troisième hiver qui s'écoulait depuis leur départ des États-Unis. Rien ne saurait dépeindre l'horreur de cet hivernage de ces quatre mois de ténèbres<sup>1</sup> dans une demeure construite à la hâte avec des blocs arrachés au rocher et assemblés à grand'peine. Cette maison, si on peut l'appeler ainsi, mesurait 7<sup>m</sup>,70 sur 5<sup>m</sup>,50 de largeur et sur 0<sup>m</sup>,92 de hauteur; c'est sous ce triste abri que vingt-sept hommes devaient vivre.

Les provisions diminuaient rapidement; les rations subissaient des réductions de plus en plus considérables; bientôt chaque homme ne reçoit plus que 200 grammes de pain et 155 grammes de viande par jour. La faim était à l'état permanent; elle avait pour inévitables compagnes, l'insomnie, une irritation croissante et, pour quelques-uns, de véritables accès de folie. « J'éprouvais, écrit Greely, une rage impuissante devant notre absolue incapacité. »

Bientôt, on dut cesser toute distribution. Les crevettes deviennent la seule nourriture; on parvenait à en pêcher chaque jour sur la côte de 20 à 30 livres. Dans une de ces excursions, on découvre un cairn; sous ce cairn était un dépôt de vivres laissé par un navire anglais pour aider aux navigateurs qui s'aventureraient sur ces mers. Cette nouvelle répand une joie folle; tous s'offrent pour apporter ces vivres si miraculeusement trouvés; les malades, les mourants eux-mêmes s'élancent pour recevoir plus tôt la nourriture si ardemment convoitée. Hélas! les vivres étaient complètement avariés. Le lieutenant Garlington, envoyé par le gouvernement des États-Unis pour aller à la recherche de ses compatriotes, avait visité ce cairn, il y avait déposé des journaux; il n'avait pas songé à s'assurer de la qualité des provisions ou plutôt, oublieux des souffrances des autres, il avait préféré, avec un brutal égoïsme, conserver les provisions pour ses propres hommes.

Ces vivres, malgré la légitime répugnance qu'ils inspirent, malgré leur peu de valeur nutritive, apaisent pendant quelques jours la faim. Le 11 avril, les chasseurs tuent un ours pesant près de 200 kilogrammes; peu de jours après un phoque; la distribution reprend à raison de 1 livre de viande par tête, les crevettes formaient l'assaisonnement!

Le 3 mai, tout était épuisé, les dernières miettes de pain avaient été distribuées, les pêcheurs de crevettes n'avaient plus la force

<sup>1</sup> Le soleil revint sur l'horizon le 7 mars; mais, à raison des brumes persistantes, ce fut le 25 mars seulement que l'on put, pour la première fois, se passer de lumière artificielle. On faisait la cuisine avec de l'alcool dont on possédait encore une certaine quantité.

d'aller jusqu'à la mer, les chasseurs ne parvenaient plus à joindre le gibier. Les morts succèdent aux morts. Les deux lieutenants Lockwood et Kislingbury, les deux Eskimos qui servaient de guides et d'interprètes étaient parmi eux. Le docteur, jusqu'à sa propre mort, portait invariablement sur le registre du bord, comme cause du décès : « insuffisance de nourriture. » Elle était assurément insuffisante et les survivants en étaient réduits à soutenir leur misérable vie avec le lichen ou le saxifrage arrachés aux rochers, avec le varech rejeté par la mer. Les peaux de phoque, les courroies, les bottes tout est dévoré avec avidité pour tromper un instant la faim.

Ainsi s'ouvrait au milieu d'un morne désespoir le mois de juin si beau dans nos heureux climats, avec une température oscillant autour de 0°, avec des tempêtes de neige, des rafales incessantes. Ce devait être le mois de la délivrance. En découvrant le cairn où avaient été déposés les vivres laissés par les Anglais, les Américains avaient eu soin d'y planter un grand mât où flottait leur drapeau national. Ce fut le salut; la *Thétis*, envoyée à leur recherche, aperçut le signal, une barque se détacha avec des vivres, des médicaments, des cordiaux. Sept hommes sur les vingt-sept qui avaient quitté le fort Conger vivaient encore, la *Thétis* les ramena à New-York.

Parmi les survivants étaient Greely, l'énergique commandant de l'expédition : « Nous vivons encore parce que nous voulons vivre »; telle est la dernière ligne écrite dans son journal. Ce qu'il ne dit pas et ce qu'il n'est que juste d'ajouter, ce sont le courage, le sang-froid, l'endurance qu'il ne cesse de montrer au milieu de ces terribles épreuves. Il était soutenu, nous l'avons dit, mais on ne peut trop le répéter, par sa confiance en Dieu. Pendant cette retraite marquée par de si cruelles péripéties, il ne manquait jamais de lire quelques passages de la Bible et, de préférence, les psaumes. Le sentiment que leur vie misérable était une préparation à une vie meilleure élevait les cœurs et retrempait les courages défailants<sup>1</sup>.

Marquis DE NADAILLAG.

La fin prochainement.

<sup>1</sup> Un des survivants, le sergent Elison, mourut peu après à Godhav'n, dans le Groenland, des suites d'une amputation malheureusement inutile. Ses deux pieds, ses deux mains, s'étaient éliminés par fragments. Sa forte constitution, son énergique volonté, lui conservèrent la vie. Pendant près de huit mois, ses camarades, tout affaiblis, tout affamés qu'ils fussent, le soignèrent comme un enfant. « Nul ne se plaignait que ce sacrifice de nos vivres et de nos forces fût trop lourd », dit Greely (*l. c.*, p. 515). Un pareil dévouement fait honneur à la nature humaine.

# MARIE MANCINI COLONNA

---

Nous avons donné à nos lecteurs, il y a deux ans, la primeur de quelques extraits du *Roman du Grand Roi*, qui a fait une si grande sensation. Nous sommes assez heureux pour pouvoir, aujourd'hui, mettre sous leurs yeux quelques pages inédites d'une *Princesse Romaine au dix-septième siècle*, qui fait suite au *Roman du Grand Roi*. C'est l'histoire romanesque et fort mouvementée de Marie Mancini à son départ de la cour de France, et de son mariage avec le prince Lorenzo Colonna, grand connétable de Naples. Ce livre contient, outre les détails les plus curieux sur la société romaine, les cours de Savoie et d'Espagne, le récit aventureux de l'existence de Marie qui ressemble plus à un roman de cape et d'épée qu'à une simple biographie. Lucien Perey a eu la bonne fortune, dont il est assez coutumier, de trouver des documents inédits (et l'on sait avec quel art délicat et quel merveilleux talent il les met en œuvre!) qui donnent une idée très différente de celle que l'on s'est faite, jusqu'à présent, de Marie Mancini, d'après ses précédents biographes. Sa nature violente et généreuse, hardie et dévouée, tendre et hautaine, coquette et imprudente, est extrêmement intéressante à étudier sous ces aspects divers. On en jugera par les articles qui vont suivre, mieux que par n'importe quelle analyse.

---

## I

Avant de commencer l'histoire de la connétable Colonna, nous sommes forcés de revenir un peu en arrière pour l'intelligence du récit. On a vu, dans le dernier chapitre du *Roman du Grand Roi*, que Marie Mancini, après avoir refusé l'offre pressante de Louis XIV de choisir un mari entre les plus grands partis de la cour, s'était



résolue à accepter le prince Colonna, grand connétable de Naples. Le marquis Angelelli, envoyé du connétable, avait déjà préparé le contrat avant la mort de Mazarin, d'accord avec lui; et l'on attendait à la cour l'acquiescement du prince aux articles dudit contrat pour conclure le mariage.

Pendant le temps assez long qui s'écoula, la jalousie de la jeune reine Marie-Thérèse fut éveillée de nouveau par les assiduités du roi auprès de M<sup>lle</sup> de Mancini, et la reine mère reçut les confidences de sa belle-fille. Fort inquiète de son côté, elle résolut de s'adresser au nonce, Mgr Piccolomini, pour hâter le plus possible la réponse du prince Colonna. Le prélat écrivit aussitôt au secrétaire d'Etat à Rome<sup>1</sup>.

« 25 mars 1661.

« Monseigneur,

« La reine éprouve une grande jalousie en voyant le roi faire de nouvelles démonstrations d'amour à M<sup>lle</sup> Marie Mancini, pour laquelle Sa Majesté avait témoigné autrefois une grande passion. La reine aimerait beaucoup que cette dame partît le plus vite possible pour épouser M. le connétable; elle me dit de tâcher de faire hâter la réponse du prince Colonna, la reine étant très en peine de n'en entendre pas parler. Par la protection de M<sup>lle</sup> de Mancini, l'évêque de Fréjus vient d'obtenir la parole royale pour sa nomination à l'évêché d'Evreux. On ne croit pas, cependant, qu'il soit nommé définitivement, mais je cite cela pour montrer le crédit dont elle jouit à la cour. »

Cette lettre ne tarda pas à porter ses fruits; les ratifications arrivèrent, et on pressa la célébration des épousailles. Le 15 avril, le nonce écrit : « Dans la chapelle royale du Louvre, en présence de Leurs Majestés Très Chrétiennes, le marquis Angelelli, remplaçant le comte de Fuesaldagne qui se trouve indisposé, épousa, par procuration du connétable Colonna, M<sup>lle</sup> Marie de Mancini. La messe fut célébrée par l'archevêque d'Amasie, oncle du prince Colonna. L'épouse a reçu du roi 100 000 livres pour son voyage et de magnifiques bijoux... »

Marie, pendant toute la cérémonie, ne laissa paraître nulle trace d'émotion. Soutenue par sa fierté blessée et la hauteur qui lui était naturelle, immobile comme un marbre, mais la mort dans le cœur, elle prononça avec fermeté le *oui* qui la liait à jamais à un inconnu qu'elle haïssait d'avance; puis ses yeux se portèrent avec une expression indicible sur le roi, qui pâlit quand ce regard se croisa avec le sien.

<sup>1</sup> Archives du Vatican, nonciature de France, registre 119 et 120, lettres chiffrées.

Après la célébration du mariage, le roi et le duc d'Anjou, son frère, allèrent dîner chez la connétable avec la belle Hortense, devenue duchesse de Mazarin et mariée depuis deux mois à son fidèle adorateur le duc de La Meilleraye, auquel le cardinal avait laissé son nom et la plus grande partie de ses biens.

Après cette cruelle journée pendant laquelle Marie avait usé son courage, elle n'eut plus qu'un désir, celui de partir. Laissons-lui la parole, puisque nous avons la bonne fortune de posséder son récit original<sup>1</sup> :

« Je n'avais fait que la moitié de l'ouvrage, il fallait partir, aussi pressai-je dès lors mon voyage, et n'eus point de repos jusqu'à ce que je me vis sur le point de me mettre en chemin ; car enfin, lorsque j'ai pris une résolution avantageuse ou contraire, il faut que je l'exécute, n'étant point d'humeur à en démordre. Je pris donc congé de Leurs Majestés, et le roi me dit adieu en m'assurant qu'il se souviendrait toujours de moi *et qu'il me protégerait partout*. Je partis accompagnée de M. l'archevêque d'Amasie, du marquis Angelelli et de M<sup>me</sup> de Venel, et suivie de cent gardes à qui Son Eminence, avant sa mort, avait donné ordre de m'escorter jusqu'à Milan où M. le connétable devait me recevoir. »

Les personnages qui accompagnaient la connétable (on lui donna ce titre dès le jour de ses épousailles) méritent une description particulière. Le premier d'entre eux, le marquis Angelelli, grand seigneur bolonais, était, à coup sûr, le plus sympathique. Pendant un séjour de deux mois à Paris, il avait vu fréquemment M<sup>lle</sup> de Mancini, et, malgré la répugnance extrême de la jeune fille pour tout ce qui lui rappelait le mariage qu'elle allait contracter, la courtoisie et l'extrême distinction du marquis, son attitude discrète et respectueuse, avaient gagné sa confiance. Elle engageait souvent de longues conversations avec lui sur les usages et les habitudes de la société romaine, qui, d'avance, ne lui plaisait pas ; il cherchait alors à les lui faire voir sous l'aspect le plus favorable. C'était, par excellence, un esprit conciliant.

Aussitôt après le marquis vient l'archevêque d'Amasie, oncle du connétable, envoyé à Paris pour représenter la *Casa Colonna*. Il dut y faire une singulière figure si nous nous en rapportons au portrait qu'en ont laissé ses contemporains. En effet, personne ne ressemblait moins à un prélat que le bizarre personnage chez lequel les années n'avaient pas modifié l'air et les habitudes d'un

<sup>1</sup> Le journal de Marie, *la Vérité dans son jour*, est d'autant plus intéressant qu'en le comparant aux nombreux documents que nous avons trouvés dans les archives de Rome, de France et d'Espagne, il est toujours de la plus parfaite exactitude. Il s'arrête malheureusement en 1676.

officier général de reîtres flamands. Il n'avait point commencé sa carrière dans les ordres, mais était entré fort jeune au service de l'empereur Ferdinand II; il passa en Allemagne, puis devint promptement colonel d'un régiment napolitain. Revenu à Rome pendant un congé, un événement qui peint bien les mœurs romaines à cette époque l'obligea de s'enfuir.

« Le jour de la fête de Saint-Egidio, à la chute du jour et au milieu de la foule qui circulait dans les rues, le duc de Marsi (c'était son nom) passait dans son carrosse; celui des Gaëtani le dépassa. Le duc reprit aussitôt la tête, barrant le passage à la voiture des Gaëtani qui était occupée seulement par deux enfants; l'aîné, qui n'avait pas douze ans, se dressa fièrement dans son carrosse, réclamant avec hauteur contre le procédé assez brutal de Marsi <sup>1</sup>. Celui-ci riposta de même et garda la tête. Le jeune Gaëtani fit aussitôt rebrousser son carrosse et se rendit chez son oncle pour se plaindre de la violence dont on venait d'user envers lui; ce seigneur, dès le lendemain, résolu de venger l'honneur de la famille, se mit à la recherche de don Carlo; il le rencontra près de l'arc de Porto-Gallo, accompagné d'un grand nombre de gentils-hommes et de gardes comme lui-même l'était également. Il fit arrêter son carrosse, descendit et défia son adversaire. Le duel commença aussitôt et devint un combat acharné, car tous les gentilshommes qui accompagnaient ces deux seigneurs tirèrent l'épée en faveur de leurs maîtres. Surpris par une habile et brusque passe, Gaëtani frappé à mort, expira quelques heures après. Don Carlo, grièvement blessé à la main et à la poitrine, fut promptement enlevé par ses gardes; six gentilshommes furent mis hors de combat. Cette scène terrible dura deux heures et eut lieu tellement à l'improviste, qu'au commencement personne ne s'en aperçut, et quand le grand connétable l'apprit et accourut à l'aide de son frère avec une nombreuse suite de gens armés, les blessés étaient déjà emportés dans leurs demeures. Mais la nouvelle ne tarda pas à se répandre dans la ville, toutes les boutiques se fermèrent brusquement, la foule s'attroupa dans les rues et l'on s'attendit à voir recommencer les fameuses luttes d'autrefois. Cependant le grand connétable ne fit aucune démonstration et se borna à cacher son frère avec le plus grand soin ».

Don Carlo, une fois guéri, dut quitter Rome secrètement, car

<sup>1</sup> Don Carlo Colonna, duc de Marsi, le plus jeune fils de Filippo Colonna, grand connétable du royaume de Naples, et de Lucrezia Girolamo Comacelli, née vers 1602. (Litta, tome III, table ix.) On a de lui un superbe portrait équestre peint par Van Dyck et gravé dans Litta.

toute la puissance du connétable <sup>1</sup> n'aurait pas empêché une vengeance terrible des Gaëtani, s'ils avaient pu s'emparer de lui. Il passa alors dans les Flandres au service d'Espagne en 1636 et, soit dégoût du monde, soit remords de la fin tragique de Gaëtani, il revint à Rome en 1638 pour entrer dans les ordres, et fut rapidement promu archevêque d'Amasie.

M<sup>me</sup> de Venel accompagnait également son ancienne élève et ne devait la quitter qu'après l'avoir remise aux mains de son mari. Malgré le peu de sympathie qu'elle inspirait à Marie, elle avait à ses yeux le mérite d'être Française et de pouvoir parler de cette cour que la jeune fille regrettait si fort. Quatre *demoiselles* ou suivantes tenant le milieu entre les femmes de chambre et les dames d'honneur, figuraient dans sa suite. Deux d'entre elles étaient déjà à son service à Brouage, et la connétable savait qu'elle pouvait compter sur leur dévouement.

Elle emmenait également une jeune Moresque prise sur une galère et envoyée avec d'autres butins à Louis XIV, qui en avait fait cadeau à Marie, comme il lui aurait donné un chat ou une perruche. La pauvre petite créature, séparée de tous les siens, objet de moqueries et de mépris, n'avait trouvé de bons traitements et un peu d'affection que chez sa maîtresse. Aussi Moréna (c'était son nom) l'aimait-elle avec une passion surprenante; elle eût fait sans hésiter le sacrifice de sa vie pour satisfaire le moindre caprice de M<sup>lle</sup> de Mancini.

Une trentaine de domestiques, cent gardes à cheval, les gens de l'archevêque d'Amasie et la suite du marquis Angelelli, formaient le cortège nombreux de la princesse, dirigé par M. de Monceau, gentilhomme de la maison de feu M. le cardinal.

M<sup>me</sup> de Venel était chargée officiellement par le roi de le tenir au courant des péripéties du voyage, mais ayant appris que la reine mère avait recommandé à la gouvernante de ne point faire mention des regrets que pouvait témoigner Marie, il fit ordonner à l'ambassadeur de France à Rome de le renseigner plus exactement. L'abbé Benedetti, attaché italien à l'ambassade, s'acquitta de cette mission et adressa à M. de Lyonne, secrétaire d'Etat, la curieuse relation qui suit, écrite avec une verve endiablée, fort irrévérencieuse et même parfois fort inconvenante, mais nous n'osons rien y changer <sup>2</sup>.

« A peine sortie de Paris, Madame la connétable commença bien

<sup>1</sup> Les Colonna furent connétales de Naples de père en fils pendant seize générations.

<sup>2</sup> Affaires étrangères. Italie, Rome, vol. CXLI, p. 301 à 315. Benedetti.

vite à sentir qu'elle s'éloignait du bonheur pour marcher au-devant de l'infortune. Le prologue de toutes les péripéties qui l'attendaient fut joué par sa *famiglia*<sup>1</sup>.

« Quelques serviteurs subalternes tombèrent malades et moururent subitement peu de jours après le départ; d'autres, dans les chemins dangereux qu'on suivit plus tard, firent des chutes également mortelles. Le décor du théâtre sur lequel ces tristes scènes se passèrent étaient lugubre : un ciel gris de plomb qui semblait fondre en larmes sous la forme d'une pluie battante, pleurant ainsi la perte que faisait cette pauvre princesse en quittant le divin royaume de France. Le personnage comique de la troupe, qui jouait dans cette tragi-comédie, occupant sans cesse la scène à lui tout seul, était Mgr l'archevêque d'Amasie, lequel, souvent travaillé par la jalousie qu'il éprouvait contre le marquis Angelelli (premier rôle et directeur de la *banda*), faillit plus d'une fois changer la comédie en une funèbre tragédie. Toujours agité par les accès de colère qui lui étaient ordinaires, il commença d'abord par ses propos discourtois à offenser le marquis, voulant qu'on fit le contraire de tout ce qu'il ordonnait. Plus Madame se montrait disposée à suivre les prudentes directions d'Angelelli, plus l'oncle s'emportait, jetant le feu par les yeux et voulant fracasser et tuer tout le monde.

Madame en était effrayée; et le marquis, par ses respectueuses façons d'agir, accentuait de plus en plus la différence entre sa politesse et la grossièreté de l'autre. La pauvre Madame était si fort troublée qu'elle fut sur le point de ne pas aller plus loin, cherchant le long du chemin quelque monastère pour y entrer. M. d'Amasie continuait, par ses fureurs, à exercer la patience de toute la compagnie, et en rage contre le connétable de ce qu'il écrivait au marquis et pas à lui, il commença à se dégonfler furieusement, disant mille horreurs de son neveu à Madame, dont la moindre était qu'elle épousait un libertin; enfin, qu'elle serait la plus malheureuse femme de la terre. Il lui prédit qu'il la tiendrait prisonnière comme une esclave dans son palais et ajouta que dans la *Casa Colonna*, sur le moindre soupçon, on jouait des soufflets et du poison; il ne manqua pas de lui conter, avec mille détails affreux, la terrible légende de la princesse Colonna, enfermée dans les souterrains d'un vieux château par son mari, qui avait fait auparavant le simulacre de l'enterrer; tout le monde la croyait morte, quand, au bout de longues

<sup>1</sup> *Famiglia* en italien signifiait la domesticité, l'ensemble des serviteurs d'une maison.

années, ses gémissements furent entendus d'un passant, et sa famille vint la délivrer.

« Madame restait atterrée à de tels discours et devant de telles menaces elle m'avoua qu'elle avait la pensée de demander l'annulation de son mariage. Cependant, un peu réconfortée par le marquis, elle tâcha de supporter ses chagrins jusqu'à la venue de l'abbé Colonna<sup>1</sup>, dont Angelelli lui annonça la prochaine arrivée.

« Voyant l'inquiétant résultat des paroles insensées de Mgr d'Amasie, le marquis avait écrit au connétable de faire partir le plus tôt possible quelqu'un qui vînt l'aider à en contre-balancer les effets.

« On ne pouvait faire un meilleur choix que celui de l'abbé Colonna, frère naturel du connétable. Son esprit doux et conciliant formait un contraste parfait avec celui de don Carlo. Il chercha à consoler de son mieux sa triste belle-sœur et parvint à lui faire reprendre quelque courage.

« Le passage du Simplon fut signalé par de funestes scènes qui ne contribuèrent pas peu à ébranler la malheureuse Madame; plusieurs hommes de son escorte succombèrent ainsi que leurs chevaux, roulant dans des précipices pendant des marches de nuit et dans des chemins impraticables. Enfin, après des souffrances indescriptibles causées par les difficultés de la route, les déluges de pluie et le péril des torrents débordés, il plut à Dieu de sauver Madame et de la faire arriver au delà des Alpes. On croyait la fatale influence du destin enfin conjurée par le changement de pays, mais ce fut précisément alors que la maligne constellation des astres nous fit éprouver son terrible maléfice.

« Après ce dangereux passage, nous arrivâmes épuisés de fatigue dans un village de l'autre côté des Alpes, où nous fûmes logés dans la maison d'un pauvre paysan qui chercha, avec la plus grande sollicitude, à nous procurer toutes les commodités possibles. Tout le monde se plaça sur une galerie qui avait une fort belle vue sur la campagne et l'on commençait à jouir du plaisir que les voyageurs éprouvent toujours à raconter leurs infortunes lorsqu'elles sont passées. Mais le fatal destin n'avait pas encore épuisé sa rage, soit contre Madame, pour la punir d'avoir pu se résoudre à quitter le paradis terrestre, soit contre ceux qui en enlevaient une si charmante déité. Il voulut finir son œuvre par la plus lamentable disgrâce. Le balcon se rompit et tous ceux qui l'occupaient furent précipités de la hauteur d'un étage. Grâce au ciel, Madame venait d'en sortir à l'instant même ainsi que l'abbé Colonna et le

<sup>1</sup> Plus tard prince de Sonnino.

marquis Angelelli; quant à Mgr d'Amasie, par une non moindre fortune, il put s'accrocher à une poutre qui le soutint et lui rendit un éminent service, soit par égard pour lui, soit pour prouver qu'elle était singulièrement forte pour pouvoir supporter une si lourde bête.

« Les malheureux qui furent précipités ne souffrirent que trop de cette maligne conjuration des astres. On ne voyait que têtes, bras et jambes cassés, on n'entendait que hurlements de damnés, c'était un spectacle affreux et fait pour émouvoir l'âme la plus insensible. Le pauvre maître de la maison fut un des plus maltraités, car nous apprîmes peu de jours après qu'il avait perdu la vie. Les autres blessés, sans chirurgien, sans médicaments, restèrent abandonnés jusqu'à ce qu'on ait pu leur envoyer du secours. La Moresque, tombant par-dessus les autres, ne reçut qu'une légère écorchure au visage qui ne lui donna pas sujet de pleurer la perte de sa beauté.

« Malgré le mauvais état des chemins, on s'achemina enfin vers Milan, où attendait M. le connétable, accompagné d'un déluge de pluie qui empêcha la magnifique entrée préparée pour les époux. »

« Nous nous embarquâmes, dit Marie, dans un très beau bucataure sur le canal, où M. le connétable et M. le marquis Spinola de Balbasès, son beau-frère, vinrent me trouver, et où ce dernier s'avança pour me saluer, feignant d'être M. le connétable, qui était demeuré derrière pour voir l'accueil que je lui ferais; et comme le marquis (que je croyais être ce qu'il représentait) ne me parut ni si jeune ni si bien fait que je m'étais figuré M. le connétable, je reçus son compliment avec une froideur égale à ma surprise, et me tournant assez brusquement vers une de mes filles appelée Hortense, je lui dis que si c'était là l'époux que l'on m'avait destiné, je n'en voulais point, et qu'il pourrait prendre parti ailleurs. Hortense, qui avait vu le portrait de M. le connétable, le reconnut à l'instant, et s'apercevant qu'il se cachait derrière le marquis, me tira de mon erreur et me le montra.

« Et alors, pour me remettre entièrement de ma surprise, lui-même s'avança, et après m'avoir saluée, me donna la main pour me mener à une petite maison de plaisance, qui est environ à 6 lieues de Milan, où l'on nous avait préparé un magnifique dîner. Après le repas, nous nous embarquâmes pour arriver le soir à Milan, où nous fûmes reçus avec des préparatifs dont le récit demanderait trop de temps. La marquise Spinola me prit dans son carrosse, et M. le duc de Gaëtano, qui était alors gouverneur de cet État, vint au-devant de nous et accompagna M. le connétable, qui voulut consommer le mariage le soir même que nous arrivâmes, malgré

toutes les remontrances scrupuleuses de M<sup>me</sup> de Venel, qui n'y pouvait consentir sans que nous eussions entendu la messe. »

Il faut se souvenir, en lisant le Journal de Marie, qu'elle l'écrivit et le publia quinze ans après son mariage. Le connétable vivait encore et devait à coup sûr le lire avec curiosité. Elle avait tout intérêt à le ménager; aussi apporte-t-elle une grande réserve dans le récit de cette entrevue, et omet-elle volontairement ou involontairement quelques détails assez piquants que notre chroniqueur italien n'a garde d'oublier.

« Madame, dit-il, voyant M. le connétable vêtu plutôt comme un courrier que comme un époux, et coiffé d'une sorte de bonnet plus approprié à un vieillard qu'à un jeune homme, en reçut l'impression la plus fâcheuse, et joignant à cela les discours malencontreux de l'oncle d'Amasie, elle prit une si mauvaise opinion de son mari qu'il fallut du temps et des soins infinis pour la détruire.

« Le connétable ne manqua pas de s'apercevoir de quelque froideur chez sa femme; mais comme il était enchanté de sa beauté, et plus encore peut-être de la certitude de l'innocence de ses amours avec le roi, il ne négligea rien pour parvenir à lui plaire et échauffer un peu cette enveloppe de marbre. Ayant été averti de ce qui s'était passé pendant le voyage, et du rôle pitoyable qu'avait joué son oncle, cela l'excita à la conquête de sa femme. Il fit appel à tous ses dons naturels, à sa galanterie et à sa bonne mine; il chercha à se montrer à elle sous son jour le plus favorable, et crut s'apercevoir qu'il faisait quelque progrès dans l'esprit flexible de la jeune princesse. Un mari passionnément épris, fait à peindre et brillant cavalier, a bien des chances d'arriver à vaincre la froideur d'une jeune femme et à lui inspirer un sentiment assez tendre. Cependant il n'avancait guère à son gré, et quoique les fêtes, les plaisirs et la réception vraiment royale qu'on lui fit à Milan lui égayassent un peu l'esprit, le souvenir de la France ne la quittait pas, et chacun voyait bien que toutes ses pensées étaient à Paris et non pas à Milan. « On en ressentait même grande pitié quand on connaissait ce qu'elle laissait derrière elle. On reçut à Milan l'impression que le caractère de la connétable était plus sérieux qu'enjoué, et l'on crut aussi que le souvenir des délices qu'elle avait perdues en France ne lui permettait pas de jouir tout à fait du brillant accueil que lui faisait l'Italie. Elle en convient en toute franchise. »

« Les fatigues du chemin, dit-elle, le déplaisir de me voir absente de mes parents, et surtout le chagrin d'avoir quitté la France qui s'augmentait par la différence que je trouvais entre ces coutumes et celles d'Italie, dont je ne m'étais aperçue qu'à Milan, me ren-



daient de la plus mauvaise humeur du monde, ce qui donnait assez d'occupation à M. le connétable; il appliquait tous ses soins à me divertir jusqu'à me faire un carrousel où lui-même entra, et où je puis dire sans passion qu'il fit des mieux, l'adresse avec laquelle il fait tous ces exercices le faisant réussir admirablement en de pareilles rencontres. »

Cependant, l'état de la santé de Marie laissait fort à désirer. On ne traverse pas impunément les émotions violentes qu'elle venait d'éprouver, et les fêtes de Milan achevèrent d'épuiser ses forces.

« Toutes les dames de la première qualité de la ville, dit-elle, me donnèrent à l'envi de magnifiques divertissements chez elles; et, entre autres, la marquise de la Fuente s'en acquitta avec beaucoup de pompe; mais la mélancolie où j'étais et l'abattement où m'avait jetée une fièvre qui me prenait régulièrement tous les jours m'ôtait le goût de tous les plaisirs. Cela dura dix jours, au bout desquels il me fallut partir pour Rome, nonobstant mon mal, M. le connétable voulant y entrer devant les grandes chaleurs. M<sup>me</sup> de Venel et les gardes prirent alors congé de nous et s'en retournèrent à Paris, et nous nous embarquâmes dans un très beau bucentaure et arrivâmes à Bologne, où le marquis Angelelli nous reçut chez lui avec beaucoup de magnificence. »

Depuis la venue du connétable, son oncle semblait être un peu calmé. Mais, après l'arrivée à Bologne, plus jaloux que jamais du marquis Angelelli et de sa brillante réception, il reprit son personnage : « Un jour qu'il scandalisait la compagnie par ses propos, le marquis ne put s'empêcher de lui donner un démenti; aussitôt Monseigneur, lui arrachant des mains le livre qu'il tenait, courut prendre une épée, fondit sur lui et, à coup sûr, aurait fait quelque malheur, si l'on ne se fût précipité pour le retenir. »

La fièvre dont souffrait la connétable l'épuisait chaque jour davantage. Malgré cela, on continuait le voyage, essayant vainement de se séparer du malencontreux oncle d'Amasie. « Son neveu, au sortir de Bologne, chercha inutilement à le tromper sur la route qu'ils allaient prendre : impossible de le perdre, il rejoignait toujours; ses serviteurs avaient une trop grande frayeur de ses frénésies pour oser lui faire manquer le chemin, comme l'aurait souhaité le connétable; donc il fallut continuer avec lui jusqu'à Pesaro. Là, les souffrances de la princesse augmentèrent à tel point qu'on dut prendre un médecin pour l'accompagner.

« Comme nous allions en relais, dit-elle, nous arrivâmes à Lorette, où je ne fus plus en état de passer outre; le déplaisir que M. le connétable avait de mon mal était inconcevable, et son chagrin était d'autant plus grand, que, par mon indisposition, il me

voyait privée de voir la cavalcade que l'on fait tous les ans à Rome, le jour de la Saint-Pierre, et pour laquelle il avait pressé notre départ et fait de si grandes diligences en chemin. »

Cette cérémonie, à laquelle le connétable tenait si fort, était une vieille coutume qui consistait à présenter au Pape, au nom et comme tribut du royaume de Naples, une haquenée blanche. Celui qui remplissait cette fonction, représentant le roi d'Espagne, occupait, de droit, la première place dans le cortège et précédait les barons romains. Ce rang, toujours contesté et auquel on attachait un grand prix, était le plus souvent occupé par le prince Colonna, grand connétable du royaume de Naples, grand d'Espagne et baron romain ; il figurait brillamment en tête de la cavalcade, car il était parfait cavalier.

« Cependant, dit Marie, mon mal ne laissait presque plus d'espérance de ma vie, et ne découvrant que des marques mortelles, M. le connétable envoya chercher les meilleurs médecins des villes circonvoisines ; mais, par malheur pour moi, entre dix ou douze qui vinrent pour remédier à mon mal, il n'y en avait pas un qui fût assez habile pour le faire. Tous jugeaient ma maladie mortelle, mais aucun ne savait que faire ni que proposer pour me tirer d'un si dangereux pas. Il n'y avait point de jour qu'il ne s'assemblassent deux ou trois fois, mais toutes leurs conférences ne m'apportaient aucun soulagement, sortant tous les jours de leurs assemblées aussi irrésolus qu'ils y étaient entrés. Cette ignorance, extrêmement dangereuse dans l'état où j'étais, obligea M. le connétable à dépêcher à Rome, pour faire venir en diligence, deux des plus habiles médecins de la ville. Ayant, par le même exprès, averti le cardinal Mancini, mon oncle, de l'extrémité où j'étais, il se mit en chemin et arriva presque aussitôt que les médecins ; le déplaisir qu'il témoigna de me voir en cet état est indicible, et il n'y a rien qu'il ne fit pour me consoler. »

L'autre oncle, qui ne ressemblait guère à celui-là, opérant suivant sa coutume, à l'envers du sens commun, entraît sans cesse chez sa nièce pour l'exciter contre le connétable. « Il parvint à faire naître chez Madame, dit notre chroniqueur, une telle aversion pour son mari qu'elle ne pouvait absolument plus le voir. Elle se fâchait quand il entraît dans sa chambre, et pendant cinq jours de suite elle ne lui adressa pas la parole et ne répondit pas aux siennes. » — « La violence du mal, écrit-elle, et le chagrin qu'il cause ne permettent guère à un malade d'avoir des égards pour personne, aussi en avais-je peu pour M. le connétable, et il faut que j'avoue qu'il avait furieusement à souffrir de ma mauvaise humeur ; cependant le cardinal appliquait tous ses soins à la radoucir et à en corriger

l'aigreur. J'eusse bien souhaité qu'il se fût occupé de même à modérer celle de Mgr d'Amasie, dont le zèle indiscret me persécutait étrangement. »

« Enfin, je ne saurais exprimer toutes les peines de ce malheureux connétable qui, certainement, serait tombé malade lui-même, si Madame avait continué à le haïr et à le traiter aussi rigoureusement qu'elle était résolue de le faire à la suite des folies de Mgr d'Amasie. Il plut à Dieu de rendre cet oncle odieux à Madame elle-même; il recommença à l'effrayer à propos de la sévérité avec laquelle elle serait traitée à Rome; enfin, il l'excéda si fort par de semblables discours, que M. le connétable et M. l'abbé Colonna parvinrent à l'éclairer sur le caractère et l'humeur insensée du personnage auquel ils se décidèrent à faire d'amers reproches. Ils exigèrent de lui de faire des excuses à Madame sur le passé et de promettre pour l'avenir une toute autre manière d'agir. »

Mais comme il fallait qu'il se rendit insupportable de quelque manière que ce fût, voici la nouvelle persécution qu'il imagina et qui nous est contée par la connétable elle-même :

« Il n'entrait jamais dans ma chambre que pour me dire qu'il n'y avait plus d'espérance de vie pour moi et qu'il fallait me préparer à la mort. Quoique je ne fusse pas trop résolue à cet éternel départ, je ne laissai pas d'en faire les préparatifs et de donner ordre qu'on me cherchât quelque religieux qui sût le français. On en trouva un, par bonheur, de la Compagnie de Jésus, très habile homme et qui prit la peine, en trois ou quatre fois, de me faire faire toute ma confession générale. J'étais si faible que je pouvais à peine parler.

« Cependant M. le connétable, plus touché de ma maladie que moi-même, s'informait à tout moment des médecins qu'il avait fait venir de Rome, s'il y avait quelque espérance, et lui ayant été répondu que oui, pourvu que mon mal n'augmentât point le treizième, qui était le jour où l'on devait me purger, il entra dans ma chambre avec un visage gai et me fit part de cette bonne nouvelle, me conjurant de ne me point affliger des sinistres prédictions de l'archevêque. Le succès répondit au jugement des médecins et après que l'on m'eut purgé, mon mal diminua visiblement et je fus entièrement hors de danger.

« Bientôt après, je fus rendre grâce à Notre-Dame et communier dans la chapelle, où M. le connétable, pour accomplir le vœu qu'il avait fait pour le recouvrement de ma santé, envoya ensuite une des plus riches et des plus magnifiques lampes qu'il y ait. Alors, comme l'on jugea que le mauvais air et les chaleurs de Lorette pouvaient nuire à ma convalescence, on me transporta à Recanati,

qui en est à une journée, et dont le bon air était tout à fait propre à me rendre des forces. Nous y demeurâmes six jours. »

Cependant la plus grande inquiétude régnait à Rome, à la suite des mauvaises nouvelles de la santé de la connétable, reçues par le cardinal Colonna. L'abbé Benedetti écrit à M. de Lyon le 13 juin : « Au moment où nous croyions voir arriver ici la connétable Colonna, nous avons appris qu'elle a dû s'arrêter à Lorette, terrassée par une terrible fièvre, qui continue avec des convulsions. On a mandé aussitôt des médecins d'ici et on prie Dieu dans toutes les églises pour sa guérison ; voilà les vicissitudes des choses de ce monde qui abonde plus en mal qu'en bien. Les honneurs qu'elle a reçus à Milan étaient dignes d'une reine et la voilà aux portes du tombeau ! »

Le roi apprit par cette dépêche la gravité de l'état de son amie ; il envoya l'ordre à Rome de lui expédier des nouvelles chaque jour, ce qui fut exécuté.

Au bout d'une semaine de séjour à Recanati, les forces de la malade reprirent à vue d'œil et Benedetti écrit à M. de Lyon :

« Madame la connétable est presque guérie, elle doit arriver en son château de Marino, qui est un lieu distant de 3 ou 4 milles de Frascati. Je voudrais qu'elle fût déjà ici, pour pouvoir la reconforter un peu dans l'agonie qu'elle doit souffrir au souvenir de la France, souvenir qui, maintenant qu'elle l'a quittée, doit tenir pour elle autant de l'enfer que du paradis ! »

Enfin, le 30 juin au matin, la connétable entra dans Rome, mais l'état de sa santé ne permit pas qu'on lui fit la réception princière préparée d'avance ; elle arriva devant le palais Colonna, à la porte duquel l'attendait toute sa maison, et fut surprise du peu d'apparence de cette demeure réputée si belle<sup>1</sup>. En effet, l'extérieur ne répondait point aux magnificences de l'intérieur ; mais, quand elle pénétra dans le rez-de-chaussée, elle fut frappée de ces salles immenses, merveilleusement décorées des tableaux de l'Albane, de Carrache, Guido Reni, le Titien, enfin, des plus célèbres peintres anciens.

Il y avait également un grand nombre de tableaux de peintres contemporains tels que Claude Lorrain, Gasparo, Salvator Rosa, etc. Malgré sa faiblesse et sa mélancolie, elle ne put s'empêcher d'admirer l'appartement qui lui était destiné et dans lequel on avait

<sup>1</sup> Le palais avait été rebâti, en 1620, par Philippe Colonna ; il employa pour la galerie les marbres trouvés dans la villa Colonna, provenant du temple du Soleil, qui s'élevait jadis sur cet emplacement. La plus grande partie des sculptures qui ornent la galerie proviennent des fouilles de la propriété des Colonna, appelées les Frattochies, près de Marino.

réuni, non seulement des meubles superbes, mais les objets d'art les plus précieux, statues, cabinets, tapisseries, enfin, tout ce qui pouvait enchanter les yeux.

Des fontaines jaillissantes placées dans les quatre coins des grandes salles du rez-de-chaussée y entretenaient une fraîcheur délicieuse, qui régnait également dans tout le palais et faisait un agréable contraste avec la chaleur étouffante du dehors. « La fatigue obligea Madame à se coucher aussitôt après son arrivée, et à peine fut-elle accommodée dans son lit par ses femmes, qu'on apporta un coffre superbe, peint et sculpté le mieux du monde, dans lequel étaient renfermées quantité de riches étoffes et deux petites cassettes enrichies de pierres précieuses. » La curiosité de Marie fut plus forte que son abattement; elle fit promptement ouvrir coffre et cassettes; ces dernières contenaient de superbes bijoux et au fond de la seconde, se trouvait une bourse de 200 pistoles. Ces magnifiques présents étaient envoyés par le cardinal Colonna<sup>1</sup>, oncle du connétable, qui faisait demander quand sa nièce pourrait le recevoir; elle répondit qu'il était le maître de venir aussitôt que cela lui plairait, et il arriva peu d'instants après.

La princesse retrouva pour l'accueillir la grâce et la séduction qu'elle savait si bien déployer quand elle le voulait, et le cardinal, enchanté, alla faire part au connétable de cette courtoise réception. « Le prince Colonna s'était discrètement retiré dans son appartement; il fit demander à sa femme si elle désirait être servie seule chez elle. Marie s'excusa de ne se point lever à cause de sa fatigue, mais pria son mari, si cela ne lui était pas trop incommode, de venir partager son repas. Depuis le jour de l'entrée à Milan, Madame n'avait pas traité M. le connétable d'une si honnête façon. »

Aussitôt que la santé de la connétable le permit, elle reçut en grande cérémonie la visite des princesses romaines qui marchaient de pair avec elle; elles étaient au nombre de cinq. Les princesses de second rang furent reçues le jour suivant. L'étiquette était à Rome d'une sévérité et d'un détail extraordinaires. Marie, élevée en France, ne la connaissait pas; elle arrivait imbue des idées françaises et de sa haute situation à la cour. « M. le connétable, dit-elle, me proposa dans ce temps-là, d'aller visiter les nièces du Pape, qui était alors Alexandre Chigi, pour les prier de me mener baiser

<sup>1</sup> Girolamo Colonna nommé cardinal par Urbain VIII, le roi d'Espagne Philippe IV l'appela à Madrid et le nomma de son conseil. Lors du mariage de l'infante Marguerite d'Espagne avec l'empereur Léopold I<sup>er</sup>, il fut désigné pour accompagner la princesse en Allemagne, mais il mourut en route le 4 septembre 1666.

les pieds de Sa Sainteté. Comme j'étais élevée dans la grandeur et accoutumée à voir toujours un grand roi chez nous, je lui demandai, assez naïvement, si le Saint-Père ne viendrait pas me rendre visite auparavant, sur quoi M. le connétable et toute la compagnie se mirent à rire et me répondirent que ce n'était point la coutume et que les Souverains Pontifes ne faisaient cet honneur à personne. »

Le connétable se montrait en toute circonstance fort rigoureux à l'égard du cérémonial et avait prié sa femme de maintenir ses droits avec fermeté. L'occasion s'en présenta bientôt.

La princesse Chigi, nièce du Pape, devait se rendre avec la connétable au monastère de Campo Marzo; mais au moment de partir, les maîtres de cérémonies respectifs de ces dames déclarèrent à chacune d'elles que l'autre devait venir la chercher; là-dessus, elles attendirent chez elles près d'une heure à leur grand mécontentement réciproque, mais ni l'une ni l'autre ne voulant céder et l'heure de l'ouverture du couvent étant passée, elles n'y allèrent point. Le connétable, en rentrant, apprit l'incident et complimenta sa femme sur sa conduite, mais il fallait à tout prix empêcher que cette affaire n'amenât de sérieuses difficultés entre les deux maisons. Leurs parents s'interposèrent et il fut décidé que la princesse Chigi irait au couvent dans son carrosse et la connétable dans le sien, mais que ces princesses reviendraient ensemble dans un seul carrosse, et que la princesse Chigi ramènerait la connétable en son palais comme politesse de bienvenue, *sans conséquence pour l'avenir*. On rejeta le malentendu sur les malheureux maîtres de cérémonies et la paix fut rétablie.

Marie s'habitua de jour en jour davantage à son nouveau genre de vie et se sentait touchée des soins délicats que lui prodiguait le connétable. Il lui laissait liberté entière de vivre à la française, c'est-à-dire de sortir et de recevoir quand bon lui semblait, au grand déplaisir des maris romains, qui trouvaient cela d'un fort mauvais exemple pour leurs femmes, tenues pour ainsi dire cloîtrées chez elles. Il la comblait d'attentions et de présents ainsi que ses demoiselles, inventant chaque jour une chose nouvelle pour la divertir.

Vers la fin d'une des plus chaudes journées d'août, la connétable se disposait à sortir, quand son mari l'engagea à retarder sa promenade, la chaleur n'étant point passée. Elle resta donc dans son appartement jusqu'au souper. Lorsqu'il fut terminé, le connétable lui proposa de faire une promenade à pied jusqu'à un lac qu'elle ne connaissait pas et qui était situé fort près de là. Marie, surprise, y consentit, et au bout de quelques instants de marche, à un brusque tournant de rue, le spectacle le plus inattendu s'offrit à

ses yeux : c'était un charmant petit lac couvert de barques galamment ornées de banderoles à son chiffre et toutes illuminées. Sur les unes étaient placées des chanteurs et des musiciens et sur les autres, des porteurs de torches brillantes qui éclairaient les palais tout autour du lac. Un bateau plus grand et plus orné que les autres, couvert de feuillages et de fleurs, attendait la connétable, et aussitôt qu'elle s'y fut placée avec sa suite, les musiciens commencèrent leurs concerts pendant que les petites barques lançaient de tous côtés des pluies de feu, puis toutes les lumières s'éteignirent et l'on vit paraître, très haut dans le ciel, une lune si brillante qu'on ne pouvait la fixer et qui éclairait tout le lac. Elle était maintenue au moyen de cordages invisibles et mue par des machines cachées dans les combles des palais. Ce lac n'était autre que la place Navone<sup>1</sup>.

« Nous cherchions ainsi, écrit l'abbé Benedetti qui raconte cette fête à M. de Lyonne, à faire oublier à Madame les fêtes galantes de Fontainebleau et les délices de son cher pays. Elle semble y prendre plaisir, mais elle dit cependant, que pour en jouir, elle a besoin d'oublier ce qu'elle a encore dans le cœur ! Sa bonne grâce lui fait accueillir courtoisement tous ces divertissements, seulement elle est bien plus gaie quand elle a reçu des lettres de France ! » L'abbé Benedetti savait que ses lettres passaient sous les yeux du roi, et il pensait avec raison que les regrets de Marie ne lui déplaisaient pas.

L'abbé Benedetti était le grand organisateur des fêtes ; le connétable, sans se lasser, en ordonnait sans cesse de nouvelles ; il n'épargnait rien pour se faire aimer d'une femme qu'il adorait et savait inventer de délicates attentions plus propres à la toucher que les divertissements de l'abbé.

Souvent, le soir, à l'heure où la chaleur est dissipée, il l'emmenait dans une calèche légère, et au grand galop de six chevaux barbes qui n'avaient pas leurs pareils dans Rome, il gagnait la villa Borghèse que le prince leur avait prêtée. Là, marchant lentement dans ces merveilleux jardins, où, cachés derrière les arbres, des musiciens et des chanteurs se faisaient entendre, Marie jouissait silencieusement de la douceur de ces belles nuits romaines. Enivrée du parfum pénétrant des orangers, bercée par cette musique italienne vibrante et passionnée qu'elle écoutait avec ravissement, elle ne pouvait s'empêcher d'entendre aussi les

<sup>1</sup> Cette inondation de la place Navone qui la transforme en lac ne peut se faire qu'au mois d'août et offre un spectacle très curieux ; elle est produite par une combinaison de machines hydrauliques souterraines et fait une complète illusion.

paroles d'amour que le prince murmurait à son oreille. Un cœur de vingt ans ne résiste pas longtemps à ces impressions délicieuses. Marie était naturellement tendre; une enfance malheureuse, une affection trahie, avaient pu l'aigrir, mais la passion véritable que lui témoignait son mari devait la rendre à elle-même.

Elle avoue qu'elle commence à s'attendrir et à chercher l'occasion d'être agréable au prince : « Je lui fis un jour la surprise, dit-elle, d'entrer chez lui habillée à l'italienne; je pris cette mode pour la rareté du fait et pour plaire au connétable qui n'avait pas osé me le demander. Quoique les coutumes d'Italie ne s'accommodassent guère à mon humeur, l'inclination que je commençais à sentir pour M. le connétable me les rendait plus supportables; car, enfin, il n'oubliait rien de ce qui pouvait me donner quelque satisfaction. Il se mettait bien, il avait des soins, des empressements et des complaisances qui ne se peuvent exprimer, et je puis dire que je suis l'unique qu'il a le plus fortement aimée et le plus longtemps. »

## II

Une parfaite intelligence ne tarda pas à régner entre les deux époux; un seul point noir marquait encore à l'horizon : la connétable n'avait, jusqu'à présent, aucune espérance de donner un héritier à son mari, à son vif chagrin. Pour divertir un peu l'ennui de cette attente, la princesse ouvrit les salons du palais Colonna avec une hospitalité qui n'était guère dans les coutumes italiennes de cette époque; non seulement elle engagea toute la noblesse romaine, mais encore tous les grands personnages étrangers qui passaient ou résidaient à Rome; on s'y rendit en foule, quoique les maris romains n'approuvassent point cette mode et ne permissent qu'à grand'peine à leurs femmes de prendre ce plaisir. Il va sans dire que les ambassadeurs étrangers s'empressèrent de se rendre à ces réceptions; la connétable ne restait point indifférente à ce qu'on pensait d'elle à la cour de France; elle savait que le chevalier d'Auberville, faisant alors fonction d'ambassadeur à Rome, rendait un compte fort exact de ses actions à M. de Lyonne. Ces dépêches passaient sous les yeux du roi, et, dans certaines circonstances, pour en contrebalancer l'effet, Marie écrivait directement à Colbert, auquel elle accordait une confiance peu méritée.

La duchesse d'Angoulême venant d'arriver à Rome, y tomba gravement malade et se rétablit lentement; d'Auberville écrivit à sa cour à ce sujet à ce moment-là : « La duchesse d'Angoulême est guérie, mais que dira Votre Excellence en apprenant que Ma-



dame la connétable n'a pas une fois fait prendre de ses nouvelles pendant sa maladie?... » Le roi blâma la conduite de Marie qui, apprenant le mauvais effet produit par son attitude vis-à-vis de Madame d'Angoulême, écrivit à Colbert avec sa hauteur ordinaire :

« Rome, 8 juillet 1662.

« Vous direz peut-être, Monsieur, que je ne vous écris que lorsque j'ai à vous prier de quelque chose; mais vous devez croire que je le ferais plus souvent s'il était nécessaire de vous témoigner la reconnaissance que j'ai des bontés que vous avez eues pour moi. Ayez encore celle de vouloir prendre mon parti, si vous entendez parler à la cour de ce que je n'ai point vu Madame d'Angoulême<sup>1</sup>. Elle a été voir la nièce du Pape (la princesse Chigi), qui se traite d'égale avec moi, et n'est point venue me visiter; vous jugerez bien que j'ai grand sujet de me plaindre d'elle, de ne m'avoir pas rendu ce qu'elle me devait, y étant obligée, d'autant plus, par les obligations qu'elle avait à feu M. le cardinal, duquel vous honorez assez la mémoire pour obliger quand vous le pouvez celles qui lui appartiennent, desquelles il n'y a pas une qui désire plus de vous servir et qui ait plus d'estime pour vous que

« Marie MANCINI COLONNA. »

Les dépêches de Rome à Paris contiennent toujours force détails sur la connétable et mentionnent entre autres l'impatience et le chagrin de la *Casa Colonna* de sa stérilité.

Enfin, la grossesse si désirée se déclara au mois d'octobre, Marie elle-même nous l'apprend.

« Il n'y avait rien que le connétable désirât avec plus de passion que d'avoir des enfants; ma grossesse lui fit espérer que bientôt je remplirais ses désirs et il en eut une joie inconcevable, partagée par toute la maison Colonna et la plupart des princes romains, qui redoutaient toujours de voir les grandes familles s'éteindre. » Elle passa les deux premiers mois de sa grossesse dans ses terres, entourée des plus grands soins; puis on la ramena à Rome avec toutes les précautions imaginables.

Malheureusement et par une bizarrerie inexplicable, qui commença à se montrer dans cette circonstance, la connétable, souhaitant avec passion d'avoir un héritier, se livrait à toutes les folies qui pouvaient en compromettre l'heureuse venue. Tantôt

<sup>1</sup> Mariée en 1644, elle mourut, en 1713, dans la misère.

elle ne voulait se promener qu'en litière et faisait marcher ses porteurs avec une lenteur extraordinaire, tantôt elle partait à cheval au grand galop, ou allait à la chasse pendant une journée entière, sans que le malheureux connétable, au supplice, osât l'en empêcher. Benedetti en rend compte dans ses dépêches<sup>1</sup> et dit qu'on craint fort un fatal dénouement. Cela ne manqua pas, et la joie du connétable fut de courte durée; au mois d'octobre, sa femme fit une fausse couche. « L'enfant avait trois mois; c'était une fille, dit Benedetti. Le repentir et l'extrême chagrin qu'elle éprouve la rendront plus prudente une autre fois, il faut l'espérer. »

Cet accident fut suivi d'une fièvre qui dura quarante-six jours et fit dire partout que le connétable avait épousé une femme incurable, qui aurait plus besoin de médecins que de sage-femme. « On disait dans Rome, écrit-elle, que je n'aurais jamais d'enfant, ce que l'archevêque d'Amasie assurait plus positivement et publiait plus hautement que personne. »

La conduite de la connétable, dans une circonstance aussi grave, serait impossible à expliquer si l'on ne remontait pas à la source de ses bizarreries. Il est certain pour nous que la fièvre cérébrale, accompagnée de convulsions dont Marie fut atteinte pendant son voyage de noces, causa un ébranlement à son cerveau dont elle garda la trace toute sa vie; nous ne voulons pas dire qu'elle fût folle, dans toute l'étendue du mot, mais, à coup sûr, son esprit était dérangé sur quelques points; on remarquait chez elle, quand on l'observait de près, une inquiétude et une agitation continuelles. A peine a-t-elle séjourné deux mois dans un même lieu qu'elle est prise d'une agitation nerveuse que rien ne peut calmer, et il faut partir sans s'occuper des conséquences de ces déplacements imprévus. Malgré la nécessité qu'il y a pour son mari de résider à Rome, elle veut toujours voyager, soit dans ses Etats de Naples, soit à Venise, soit à Milan, et, malgré ses grossesses que ce mouvement continu compromet, rien ne peut l'empêcher de suivre sa fantaisie. Son désir une fois accompli, et les installations les plus coûteuses faites pour la recevoir, car le connétable veut toujours avoir une demeure digne de son rang, la princesse, déjà lasse, repart de nouveau, et il en sera ainsi tant que la terre pourra la porter. Il est impossible de ne pas trouver une cause physique à cet état maladif dont tous ceux qui l'ont connue s'étonnent.

Nous verrons à quel point cette agitation étrange la possèdera de plus en plus; elle le reconnaît souvent avec une sincérité attristée, parfois touchante, mais elle attribue la force bizarre et

<sup>1</sup> Affaires étrangères. Italie, Rome, vol. CXXI.

irraisonnée qui l'entraîne, à une puissance supérieure, à l'influence des astres et des constellations malignes. Sa foi en l'astrologie lui fait adopter cette étrange conclusion.

L'indisposition de la connétable dura tout l'hiver, et les bruits fâcheux qui couraient sur sa santé semblaient être justifiés. Chacun augurait qu'elle n'avait pas longtemps à vivre, quand, au printemps, l'on apprit qu'elle était grosse de nouveau. Cette fois-ci, les imprudences ne lui furent plus permises, on la garda à vue avec défense de sortir autrement qu'en chaise et de quitter Rome, même pour le plus petit voyage...

« J'étais déjà dans mon sixième mois, dit-elle, quand le duc de Nevers, mon frère, vint à Rome pour y passer le carnaval; j'eus une joie extrême de le voir après une si longue absence, et sa venue me donna d'autant plus de plaisir que je ne m'y attendais point. M. le connétable témoigna n'être pas moins satisfait que moi de son arrivée, et cherchant toutes les occasions imaginables de lui faire passer le temps agréablement et de me divertir, nous proposa une chasse à Cisterne, lieu appartenant au prince de Caserte, mais où son exil l'empêchait d'être alors, et où nous trouvâmes en sa place monsignor de Gaëtan, qui nous fit toutes les honnêtetés imaginables et nous régala splendidement. Nous y restâmes quinze jours durant lesquels nous employâmes une bonne partie du temps à la chasse; et comme le plaisir n'est pas l'unique but de ces innocentes guerres, et que la gloire du butin et la satisfaction d'en faire présent à ses amis y ont la plus grande part, M. le connétable eut soin de mener avec lui quelques personnes de qualité de ses amis, outre les gens de sa maison, pour retourner à Rome chargés d'une nombreuse chasse, aussi semblait-il que nous eussions dépeuplé les forêts de sangliers, et nous en eûmes assez pour régaler la moitié de la ville.

« Bien que ma grossesse ne me permit pas de monter à cheval, je ne laissais pas de jouir de tous ces divertissements, les chasseurs faisant assez souvent passer la chasse devant des espèces de chariots couverts de feuillage que l'on fait pour ces sortes d'occasions et où j'étais en sûreté, les plus furieux sangliers ne pouvant les renverser, à cause de leur pesanteur et où mon frère me tenait assez souvent compagnie, n'étant pas naturellement ami de la fatigue ni des plaisirs qui coûtent trop de peine.

« A notre retour à Rome, d'où le pape Alexandre VII, par une aversion qu'il avait pour tous les divertissements, avait banni jusqu'aux comédies, M. le connétable, continuant ses soins et s'efforçant de réparer cette disette de plaisirs, s'avisa d'inventer une mascarade, dont le sujet était la fable de Castor et Pollux, que

lui et mon frère représentaient, suivis de quantités de cavaliers ; ils étaient précédés par un homme sous la forme d'un cygne si artistement fait qu'il eût pu tromper la vue, si la nature produisait des animaux de cette espèce aussi grand qu'il l'était. Ils jetaient aux dames le madrigal qui suit, qui fut fait par un habile homme, et que je choisis depuis pour l'éducation de mes enfants, à laquelle il s'applique avec un soin tout particulier. »

## MADRIGAL

Questi d'amor e fè due divini lampi,  
 Figli d'etereo cigno,  
 Van con genio benigno  
 Seminando di gioje i latti campi ;  
 Son la gemina luce  
 Di Castor e Polluce  
 Che con ascese voglie  
 Ascosi in questo spoglie  
 Lascia dell' etereo i luminosi chiostri  
 Sol per arder, o belle, agli occhi vostri <sup>1</sup>.

LUCIEN PEREY.

La suite prochainement.

<sup>1</sup> Ceux-ci sont deux divins éclairs d'amour et de foi  
 Fils du Cygne divin, ils vont par un génie bienfaisant  
 Semant de pierreries la voie lactée ;  
 Ils sont la lumière jumelle de Castor et Pollux ;  
 Cachés sous ces habits et conduits par un désir ardent,  
 Ils ont quitté la demeure lumineuse de l'Ether  
 Seulement, o belles ! pour briller à vos yeux.

---

# IDYLLE NUPTIALE

---

## I

Sur le ciel d'un bleu terne, enflammé vers le couchant d'un rouge d'incendie, zébré de vapeurs compactes et noires, s'amoncelaient de gros nuages livides, lourds et bas qui semblaient sortir de la mer. Les vagues, d'un gris de plomb, se crétaient d'écume blanche que le vent déchirait, dispersait avec rage. Le bruit de la houle assourdissait, et, par instant, un brusque jaillissement d'eau contre la paroi des rochers atteignait deux piétons attardés qui se hâtaient à grands pas le long de l'étroit sentier, au bord de la haute falaise. Celui des deux qui, marchant en avant, semblait guider l'autre et lui frayer la voie était grand, mince; son allure ferme et légère indiquait la jeunesse; il semblait connaître à merveille les détours périlleux. Quelquefois, quand soufflait la brusque haleine de la rafale, il se tournait vers la bizarre figure qui le suivait par longues enjambées, et dont on n'aurait su dire, à première vue, le sexe ni l'âge. Comment reconnaître une femme dans cet être étroit et long, emmailloté d'une sorte de chape à capuchon, et dont l'agilité démesurée ne rappelait en rien la grâce ailée des déesses? Et cependant, au bout des longues jambes dont la jupe trop courte dévoilait la maigreur, il y avait deux petits pieds d'une délicatesse inattendue, fort coquettement chaussés d'escarpins à rosettes; très évidemment, ces pieds-là étaient la perle du logis. La volubilité des jambes ne nuisait en rien, d'ailleurs, à la prestesse de la langue chez cette singulière personne : malgré le bruit assourdissant des vagues et les secousses du vent, elle parlait sans reprendre haleine, le plus souvent sans attendre une réponse de son compagnon, qui semblait plus occupé de suivre son rêve intérieur que d'écouter ces discours. Il coupa net, même irrespectueusement, une de ses périodes :

— Ne pensez-vous pas, mademoiselle Manon, dit-il d'une voix dont la sonore douceur contrastait avec sa haute et puissante stature, ne pensez-vous pas que nous ferions bien d'abandonner ce sentier qui suit trop fidèlement les détours de la falaise et de couper à travers la lande, au plus court? La tempête nous gagne, il faut nous hâter... A Saint-Briac, si l'état de la mer le permet, nous traverserons la grève; peut-être arriverons-nous avant la débâcle.

— Comme il vous plaira, Gilbert. Vous savez que le chemin ne

m'importe guère. Faites à votre guise. Je disais donc, mon cher enfant, que vos frères sont le scandale du pays, et que leur mauvais renom rejaillit forcément sur vous, qui, pourtant, ne le méritez pas. Mais, élevé avec eux, par eux, comment croire que vous valiez mieux? Moi-même, qui vous connais depuis l'enfance, je me prends à douter parfois. Seigneur! que dirait votre pauvre père s'il vivait encore et voyait ce que sont devenus ses aînés? Un si honnête homme, d'un si austère honneur! Qui eût pu prévoir que ses fils seraient de vrais bandits..., le mot n'est pas trop fort : buveurs, querelleurs, débauchés! L'*Abbaye*, où l'on n'entrait autrefois qu'avec respect et chapeau bas, est, aujourd'hui, le lieu le plus malfamé du pays; il n'est fréquenté que par les mauvais garnements, et une honnête fille n'oserait, même de loin, jeter les yeux sur ses murailles. Quelle honte pour la maison de votre père! Ah! Gilbert, puisqu'il voulait vous le retirer sitôt, Dieu aurait dû vous donner, du moins, une mère comme les autres mères. Mais, ne parlons pas de cela, je sais que je vous afflige; pourtant, je vous le dis, cela finira mal. Ne voilà-t-il pas que votre frère Antoine a ensorcelé la petite Rose, la fille de Jean-le-Sec!... Elle a quitté la maison paternelle et l'on sait bien qu'elle est à l'*Abbaye*.

— Qui a dit cela? s'écria brusquement le jeune homme. Qui l'a vue entrer? Que sait-on? Il ne se commet pas un mauvais coup dans le pays qu'aussitôt on accuse mes frères; si quelque fille tourne mal, c'est la faute aux Arradon... Il ne manque pas de jeunes gens qui vivent de la même vie qu'eux et font aussi métier de séduire les filles. Mon Dieu! je ne veux pas excuser mes frères, il y a pourtant en leur faveur bien des circonstances atténuantes, et, d'ailleurs, ils ne sont pas aussi mauvais qu'on le dit.

— Je le sais..., c'est-à-dire je veux bien le croire. Ils ne sont pas, en effet, tout à fait sans excuse : des garçons qui, dès l'âge de douze et de quatorze ans, se sont trouvés livrés à eux-mêmes, sans père, sans direction, ni conseil, car leur pauvre mère...

— Elle aussi, on la calomnie.

— Bien, bien,... je le crois!... Ce que l'on peut dire pourtant sans l'offenser ni sans faire de la peine, c'est qu'il aurait fallu une main plus ferme que ne peut l'être celle d'une femme pour diriger des caractères comme ceux des Arradon et façonner ce dur métal.

Il y eut un court instant de silence.

— Ce qui surtout m'afflige, reprit M<sup>lle</sup> Manon, ce n'est pas le mal qu'on dit de vos frères; en supposant que l'on exagère, ils ont tout de même assez de méfaits sur la conscience pour justifier ceux qui les attaquent; ce qui me peine, c'est qu'on ne vous épargne pas, vous:

Et comme il levait dédaigneusement les épaules.

— Ne m'a-t-on pas affirmé, ce matin encore, qu'on vous avait vu traverser la grande rue de Saint-Servan avec cette Anglaise à votre bras..., cette miss Sarah..., dont le monde s'amuse?

— On a dit vrai, répondit tranquillement Gilbert. Que voulez-vous, ma chère mademoiselle Manon, je ne sais pas humilier une femme, fût-elle la plus méprisable du monde. Miss Sarah était venue voir Pierre, qui souffre beaucoup depuis quelque temps. Antoine était absent. Pouvais-je laisser cette fille s'en retourner seule, par une soirée tempêteuse et une mer démontée comme ce soir. Je sais bien que la traversée n'est pas longue jusqu'à Saint-Servan, encore y a-t-il de quoi effrayer une femme.

— Soit, mais une fois à terre, pour quoi vous afficher avec elle? Gilbert sourit.

— Ma réputation est-elle si délicate qu'elle soit à la merci d'un mauvais propos? Tant pis, ma foi!... Cette fille m'a prié de la reconduire jusqu'à sa porte, je ne sais vraiment quelle raison j'aurais pu alléguer pour refuser. Je vous l'ai dit : je ne veux pas humilier une femme..., je ne suis pas un exécuteur des hautes œuvres, moi..., ni un justicier. La vertu me manquerait pour ce rôle. D'ailleurs, en venant distraire Pierre de ses souffrances, elle avait fait une bonne œuvre et je lui en savais gré.

— Ah! mon enfant, on la dit bien dangereuse.

— Bast!... j'en ai vu bien d'autres, depuis que je sais voir, aussi jolies, aussi séduisantes. Et pourtant, je vous le jure, ces amours-là ne m'ont jamais tenté!

— Il arrive un moment où, malgré soi, l'on aime. Le diable connaît les moments favorables.

Un coup de vent roula les deux voyageurs comme en un tourbillon et les obligea de s'arrêter un instant pour reprendre haleine.

— Si la tourmente se déchaîne, dit enfin Gilbert, quand une accalmie leur permit de s'entendre, nous n'arriverons pas à la Tour d'If avant dix heures.

— Ce n'est pas là ce qui m'inquiète, mon ami. C'est vous!... Allez-vous donc passer la nuit entière sur les chemins, si vous persistez à retourner tout de suite à l'Abbaye? Pourquoi ne pas rester à la Tour jusqu'à demain?

— Y songez-vous?... Dieu sait s'il se trouverait seulement un peu de paille dans une grange pour me servir de lit! Non, non, je ne veux avoir rien de commun avec ce vieil avare.

— Je ne pourrai pas fermer l'œil de la nuit vous sachant sous l'averse qui ne peut tarder et par ce vent de *Miserere*..., tout cela pour moi!

— Un peu d'eau, un peu de vent!... qu'est-ce que cela pour un homme de mon âge?

— Oh! vous êtes un brave cœur, Gilbert. Tout enfant, vous annonciez cela. Quand je pense que vous êtes si bon pour une pauvre vieille demoiselle qui n'a jamais été jolie et qui ne peut flatter l'amour-propre de personne. Non, non, ça ne peut flatter personne d'escorter Manon Du Lac. Ah! Gilbert, vous ne saurez jamais comme c'est dur d'être laide et de voir fleurir, à côté de soi, tout le long de sa vie, de belles jeunes filles à qui vont les hommages et que les messieurs caressent du regard en passant! Toutes mes amies se sont mariées, l'une après l'autre, moi, je suis restée. Chaque fois qu'un de nos jeunes gens faisait son choix, j'avais un moment de chagrin de ce qu'il n'avait pas pensé à moi. Dans les premiers temps, je me disais : « Mon tour viendra », et j'imaginai ce que j'aurais ce jour-là de contentement et d'orgueil. Mon tour n'est jamais venu. J'aurais dû m'y attendre, puisqu'au malheur d'être laide je joignais celui d'être pauvre. Mais, quand on est jeune, on ne voit pas les choses comme elles sont. Maintenant qu'à toutes mes disgrâces s'est ajoutée la vieillesse, je me dis : « Ce qui est arrivé devait être, c'était fatal et décrété le jour de ma naissance, quand ma mère détourna la tête au moment où elle me vit, tant son chagrin fut grand. » Oui, les choses devaient arriver ainsi; je me le dis, et ça ne me console pas. Car, c'est dur d'être seule. Et si, ce soir, vous aviez refusé de m'accompagner, je n'aurais eu personne pour me conduire et serais venue seule, par cet abominable temps, au risque d'être précipitée par le vent au bas des falaises ou assassinée au coin d'un champ.

— Le malheur est que je me sois trouvé ce soir sans chevaux, Antoine m'ayant emprunté les miens, et qu'aucun voiturier n'ait voulu m'en louer à cause du mauvais temps. Si vous aviez pu attendre jusqu'à demain?

— Impossible! impossible! mon enfant, il faut que j'arrive ce soir.

— Il se passe donc des choses bien graves là-bas?

— Je n'en sais rien, et c'est ce qui m'inquiète. Vous connaissez mes habitudes immuables; tous les ans, au mois d'août, je vais à la Tour d'If et j'y passe quatre semaines, pas un jour de plus, et ce séjour m'est très doux, malgré les coups de boutoir de mon cousin de Galesnes, parce que j'aime tendrement sa femme et ses deux filles, Henriette et Jacqueline. Je resterais même bien volontiers plus longtemps auprès d'elles, seulement cela ne plairait pas à Mathieu, qui a, comme vous savez, beaucoup d'ordre et aime que les choses soient arrangées une fois pour toutes.



— Oui, je sais, votre cousin de Galesnes est un exécrationnable avare et un tyran qui mérite la potence.

— Oh ! Gilbert, comme vous exagérez ! Vous vous plaigniez tout à l'heure avec raison des calomnies dont on charge tous les vôtres et vous tombez dans la même injustice. N'oubliez pas que nous sommes en un pays de légendes où toutes choses prennent des proportions fantastiques. Mathieu est rude et ses façons sont brusques ; il est aussi trop enclin à économiser, mais pas autant qu'on l'imagine.

— Cela ne me dit pas le sujet de votre inquiétude, chère mademoiselle Manon.

— Eh ! bien, voilà. Tantôt, comme j'allais m'asseoir devant mon modeste dîner, on a introduit près de moi une femme de Saint-Briac que les dames de Galesnes ont soignée dans une grande maladie et qui leur est dévouée ; elle m'a remis un billet d'Henriette qui ne contenait que ces mots : « Viens à mon aide, vite, à tout prix, j'ai besoin de toi. » Si vous connaissiez comme moi l'immuable régularité de la vie à la Tour d'If, vous comprendriez mon effroi : pour qu'Henriette m'appelle, me dise de venir, pour qu'elle ose me demander une telle dérogation aux usages établis, sans s'être assurée du consentement de son père, il faut qu'un chagrin quelconque ait troublé sa raison. Je ne vous cache pas, mon enfant, que je ne sais trop quelle couleur donner à mon arrivée inattendue. Mathieu sera confondu de mon audace. Je crains que sa défiance n'en soit éveillée.

— Pauvre chère amie, votre bon cœur n'a pas hésité, mais la peur vous prend au moment d'affronter l'ours dans sa tanière.

— Il est certain, mon Gilbert, que je ne suis pas à mon aise.

— Cette jeune fille, cette Henriette, ne s'est-elle pas éprise d'un artiste, un peintre, je crois ?

— Hélas ! oui, mais comment sait-on cela déjà dans le pays ? C'est tout un roman. Ce jeune homme, Georges Forcelles, il paraît que son nom est connu à Paris et qu'il a du talent, a vu Henriette à l'église et est devenu amoureux de sa beauté ; il a réussi, Dieu sait comment, à se faire admettre au château, sous prétexte de restaurer de vieux portraits de famille.

— Comment ce grigou de Galesnes s'est-il laissé entortiller jusqu'à lui ouvrir sa bourse et sa maison ?

— Vous m'en voyez surprise autant que vous. Très probablement, ce jeune homme se sera offert à restaurer ces vieilles peintures par pur amour de l'art, et Mathieu lui a ouvert sa porte parce qu'un artiste, un garçon sans naissance, sans fortune, qui gagne sa vie avec son talent, lui aura paru sans conséquence, aussi insigni-

fiant qu'un ouvrier, et incapable d'attirer seulement les regards de ses filles.

— Ah! ah! ah! c'est bien fait! La jeune Henriette n'a pas été de ce même avis sauvage.

— Les pauvres enfants se sont vus et se sont aimés. Mais, quand on a voulu parler de mariage, Mathieu est entré dans une rage d'indignation; il a brutalement éconduit le jeune homme et lui a fermé la porte au nez. Henriette ne l'a plus revu. Cependant son appel m'épouvante. Pourvu que la malheureuse petite n'ait pas commis quelque imprudence? écrit des lettres? qui sait? Son père serait capable de faire un malheur, de la tuer peut-être.

— Allons donc, il y regarderait à deux fois.

— C'est que, voyez-vous, l'honneur de son nom lui est aussi cher que son argent, et ce n'est pas peu dire. Cet homme qui se prive de tout pour épargner quelques sous, qui pâtit et fait pâtir les autres, qui se lève avant le jour pour surveiller ses ouvriers, souvent plus mal vêtu que l'un d'eux; cet homme, qui se couche l'hiver dès six heures pour ne brûler ni bois ni chandelle, il a de l'orgueil, l'orgueil du nom, l'orgueil du rang; son château paye de mine, sa femme et ses filles sont convenablement vêtues, et elles vont à la messe le dimanche dans un vieux carrosse d'il y a cent ans, traîné par deux forts chevaux de labour. Tout au dehors est décent, et le pauvre Mathieu s'imagine que le monde est dupe et le croit pauvre, sans doute, mais non coupable de lésinerie.

— Et c'est justement le contraire qui arrive : on le croit riche et avare, au delà sans doute de ce qui est juste.

La violence de l'ouragan hachait leur discours de silences forcés, et devint telle à ce moment, qu'ils durent concentrer tous leurs efforts pour résister à la poussée du vent qui rasait la lande, sifflait rageusement dans les bruyères et les tamaris, et, frappant les deux voyageurs de face, leur coupait la respiration et paralysait leurs mouvements. Manon, pour n'être pas renversée, dut s'accrocher au bras robuste de son compagnon. Ils eurent bientôt dépassé Saint-Briac et se décidèrent à traverser la grève pour gagner au plus court les chemins creux qui s'enfoncent dans la campagne et mènent à la Tour d'If. Ils n'étaient qu'à trois kilomètres à peine du château, mais ils avançaient péniblement sur ces grèves mouvantes où, dans l'obscurité devenue compacte, tout point de repère leur manquait; la blancheur écumeuse de la vague fouettée par la bise faisait sur le noir environnant une ligne mobile et brisée de clarté livide qui, seule, les guidait, et parfois traîtreusement leur léchait les pieds, parfois aussi leur barrait la route. Dans cette partie de la Bretagne, la mer ronge et déchire les côtes hérissées de rochers, à

travers lesquels elle s'élançait furieusement, quand un pli de terrain lui livre passage pour faire de brusques et profondes invasions au milieu des terres où, dans les temps calmes, elle s'étend mollement, comme reposée. C'était l'extrémité d'une de ces baies étroites et longues que Gilbert et sa compagne s'étaient hasardés à traverser pour couper au plus court.

— Ah! mon enfant, que serais-je devenue si vous ne m'aviez pas dirigée et soutenue?

— Vous auriez eu la prudence de prendre la grande route, seulement c'est un peu long.

— Et j'aurais trouvé la porte fermée chez mon cousin. Il m'aurait fallu passer la nuit dehors, à moins de m'exposer à être dévorée par ses chiens.

— Grâce à Dieu, cette affreuse tragédie n'ensanglantera pas les annales de la Tour d'If. Encore un peu de courage et vous serez à l'abri. Si la nuit n'était pas si noire, nous verrions d'ici la tour.

Ils étaient engagés depuis quelques instants dans un petit chemin qui montait de la grève à travers une étroite dune et s'enfonçait ensuite entre deux haies touffues, où de petits chênes trapus et mutilés dominaient un fouillis d'épines, de houx et de noisetiers, enlacés de lianes, de clématites et de chèvre-feuilles avec, au pied du fossé, tout une escalade d'ajoncs et de fougères, un de ces chemins délicieux, comme les connaissent seuls la Bretagne et le Bocage normand. Les deux voyageurs n'en pouvaient pas jouir dans l'obscurité épaissie encore par le couvert des arbres, mais ils pouvaient reprendre haleine, protégés un peu contre les assauts de la tourmente.

— Bon!... voilà la pluie maintenant, s'écria Manon dans une explosion de détresse.

— Jouons des jambes, au lieu de gémir, mademoiselle Manon. Je vois une lumière au bout du chemin. C'est le gîte.

— Mais vous, mon pauvre garçon, qu'allez-vous devenir?

— Ne vous inquiétez pas. J'irai jusqu'au prochain village où je trouverai bien un abri. Allons! leste, ma pauvre amie, l'averse tombe drue.

## II

La Tour d'If se compose de deux parties très distinctes : le logis et la tour, d'une origine très reculée, qui a joué un rôle, dit-on, dans les guerres contre les Normands; les créneaux rasés ont fait place successivement à un toit en poudrière, tombé en ruine peu à peu et remplacé par une toiture plate, laide et sans caractère. Ainsi mutilée et défigurée, la pauvre tour semble chercher à dispa-

raître sous d'épaisses et compatissantes draperies de lierre qui se suspendent à chaque pierre, envahissent les fenêtres, s'accrochent aux moindres fissures et transforment sa misère en un gracieux décor. La tour regarde la mer et subit le choc des vents du large. Au pied du vieux géant, les constructions plus récentes et qui remontent au commencement du dix-huitième siècle forment le corps de logis principal; la façade tournée au midi donne sur une cour pavée entourée de bâtiments d'exploitation et de communs et fermée d'une grille; la façade opposée a vue sur le parc, assez vaste et en partie livré à la culture; peu ou point de fleurs, mais quelques hautes avenues, orgueil du maître, et un bois de chênes-lièges et de sapins qui descend en pente douce vers la mer, dont il est séparé par une vaste lande. Cette lande, célèbre par ses pierres druidiques, abaissée dans la partie qui touche au bois de chênes-lièges pour livrer passage à un petit ruisseau, se relève progressivement jusqu'à la haute falaise contre laquelle la mer bretonne livre ses formidables assauts.

L'apparence extérieure de la Tour d'If n'est pas mauvaise; l'intérieur seul est délabré. La porte principale du château se trouve au pied de la tour; en entrant, on aperçoit tout d'abord les dernières marches usées et noircies d'un escalier de pierre où siffle en toute saison une bise gémissante, au fond d'un vestibule dallé de pierres écornées alternativement noires et blanches; pas de sièges le long des murs rongés par le salpêtre, presque jusqu'à moitié de leur hauteur.

A gauche, une salle à manger maigrement meublée; à droite, un petit salon presque entièrement rempli par un billard usé et déjeté; quelques sièges de mérisier recouverts d'étoffe fanée; pas de rideaux aux fenêtres, mais seulement des volets qui se replient à l'intérieur et entre lesquels se dresse une gaine de Boule surmontée d'une horloge, dont l'écaille tombe et dont les cuivres sont recouverts d'une épaisse couche de vert-de-gris; de petits Amours encrassés par le temps et l'humidité grelottent aux angles. De cette première pièce, on passe dans le grand salon, où se trouvent réunis les débris les moins ruinés de l'antique mobilier du château.

C'est là que ce même soir d'octobre, un peu après la chute du jour, c'est-à-dire à l'heure où M<sup>lle</sup> Manon quittait sa maisonnette de Saint-Servan sous la garde de Gilbert Arradon, se trouvaient M<sup>me</sup> de Galesnes et sa plus jeune fille. Assises près d'un guéridon, l'une à côté de l'autre, comme si elles éprouvaient le besoin de doubler leur force en s'appuyant mutuellement, elles travaillaient à repriser du vieux linge et se penchaient pour mieux voir vers la petite lampe, dont un abat-jour vert recueillait l'insuffisante clarté.

Près d'elles, une chaise vide, un dé et des ciseaux annonçaient l'absence momentanée de la fille aînée.

M<sup>me</sup> de Galesnes avait environ quarante-cinq ans, mais le visage amaigri, fatigué, le pli douloureux de la bouche, la faisaient paraître plus âgée; les yeux étaient beaux, les regards touchants, malgré l'expression inquiète et craintive qui en ternissait l'éclat. Sa fille Jacqueline, mince et jolie, ne paraissait pas avoir plus de seize ans, bien qu'elle en eût dix-huit; l'ovale délicat du visage semblait un peu pâle sous la clarté languissante de la lampe; elle avait les yeux de sa mère, grands et profonds, assombris par de longs cils, le regard en était jeune et pur, un regard d'enfant, mais le nez droit aux ailes mobiles, la bouche ferme et le menton accusé trahissaient une sensibilité plus profonde et une volonté supérieures à ce que faisait supposer l'adolescence gracieuse de ses formes. Une lourde chevelure d'un brun doré chargeait son front large un peu bas et y jetait des ombres. La mère et la fille semblaient soucieuses et tiraient l'aiguille avec un mouvement inégal et nerveux d'impatience; elles avaient de brusques tressaillements qui les faisaient se regarder dans les yeux, sans paroles et l'oreille tendue vers les bruits étranges dont la tempête remplissait les escaliers et les corridors.

La pendule sonna huit heures.

— Déjà! murmura M<sup>me</sup> de Galesnes, laissant tomber son ouvrage sur ses genoux; Henriette n'est pas rentrée. Où peut-elle être? Tu le sais, tu dois le savoir, toi! Réponds; où est-elle?

— Henriette ne m'a rien dit, mère, je vous assure. Je crois qu'elle est dans le parc.

— Et non pas seule, peut-être? Mon Dieu! que faire? Ton père peut arriver d'un instant à l'autre, il devrait être là déjà. Et que lui dire? J'y vais, s'écria-t-elle, ne pouvant résister à son angoisse. Je vais la chercher.

— Oh! restez, je vous en prie, maman. Si mon père rentre, nous excuserons Henriette, nous trouverons un prétexte. Elle ne peut tarder. Mais si vous n'êtes pas là, que dirai-je? que ferai-je?

— Il faut que j'aille la chercher, il le faut, reprit la mère désolée. Je ne puis souffrir que ta sœur rencontre ce jeune homme la nuit, seule, à l'insu de ses parents. Depuis que ce soupçon m'est venu, je ne vis plus. Je pressentais que cela arriverait. Est-ce la première fois? Non, n'est-ce pas? Ils se sont déjà vus en secret? Et tu es complice de leur faute, toi, Jacqueline!

Elle répondit faiblement :

— Pouvais-je trahir Henriette?

— Oui, tu le devais; c'était ton devoir.

— Je ne puis supporter de la voir malheureuse. Ses larmes me

déchirent. Quel mal font-ils, chère maman, en se disant adieu et en s'encourageant à espérer. Ecoutez, la voici !

Un bruit de portes ouvertes et fermées précipitamment et des pas rapides se faisaient entendre dans la pièce voisine, puis la porte du salon, poussée violemment, livra passage à une jeune fille grande et belle, dont les cheveux blonds échevelés par le vent couvraient en partie le visage d'une pâleur livide; elle tomba haletante sur un siège :

— Mon père!... il me suit.

Son regard avait une expression d'épouvante et ses lèvres tremblaient dans une contraction d'angoisse.

Au même moment, M. de Galesnes entra; fort, large d'épaules, il apparut immense, grandi par la peur des trois femmes éperdues. Il s'était arrêté un instant pour reprendre haleine, puis, fondant sur Henriette comme sur une proie, il abaissa sa large main, la saisit à l'épaule rudement :

— Allons! debout, s'il vous plaît, et réglons nos comptes!... Ne sauriez-vous donc vous tenir sur vos jambes?... Vous courriez si bien, tout à l'heure... Ah! ah! on n'avait pas compté sur le bonhomme de père... On se gaussait de lui avec son galant. Tonnerre!

Ses dents grinçaient; il fit un geste de menace, et la jeune coupable, tremblante, alla se blottir à genoux près de sa mère, cachant contre son sein son visage en larmes. M<sup>me</sup> de Galesnes balbutia machinalement :

— Qu'y a-t-il, Mathieu?... Qu'a-t-elle fait?

Elle ne s'en doutait que trop. Il cria :

— Silence! Et vous, ne bougez pas! ajouta-t-il en se tournant vers Jacqueline, qui avait fait un mouvement vers sa sœur. Ah! l'on me trompe, ici!... On s'entend pour se jouer de moi!... Mais, morbleu! je vous ôterai à toutes l'envie de recommencer. C'est donc ainsi que vous enseignez l'obéissance à vos filles, madame! C'est donc là le fruit de la sainte éducation que vous leur avez donnée! C'est donc à cela qu'aboutissent vos momeries et vos patenôtres?... Ni décence ni pudeur!... Ah! ces honnêtes personnes voient en cachette les mauvais drôles que j'ai chassés de ma maison! Elles ont des rendez-vous, la nuit, dans les bois, comme des coureuses de grand chemin!... Et ça porte mon nom! Mais par le diable, je me vengerai, et vous ne serez pas reprise, madame, à favoriser les désordres de vos filles.

Henriette releva son visage défiguré par les pleurs.

— Ma mère est innocente de tout!... Je le jure!... Moi seule suis coupable...

Sa voix se brisa dans un sanglot.

— En vérité! vous avez appris cela toute seule? Mes compliments,

mademoiselle!... Malheureuse, reprit-il d'une voix tonnante, vous osez avouer votre honte! Demain, entendez-vous, demain, je vous mènerai dans une maison où l'on corrige les filles trop avisées. Vous servirez d'exemple à celles qui seraient tentées de vous imiter. Vous avez entendu?

— Mon père, reprit la tremblante fille, vous ferez de moi ce qu'il vous plaira, vous êtes le maître. Laissez-moi vous dire pourtant que j'aime Georges Forcelles. Daignez consentir...

— Jamais! jamais! Un va-nu-pieds, un misérable!

Elle sanglota :

— Ne me réduisez pas au désespoir, par pitié. Je ne suis plus une enfant. J'ai vingt-quatre ans. A cet âge-là, on a le droit...

Elle n'acheva pas; un flot de sang monta au visage de M. de Galesnes.

— Des droits! Elle ose parler de ses droits! elle me tient tête! Et les autres trouvent cela tout simple! Et l'on me brave, l'on me brave!

Il suffoquait; habitué à voir tout plier devant lui, l'ombre même d'une résistance l'exaspérait. Il avait saisi un lourd chandelier de bronze, comme pour en écraser la rebelle. Jacqueline s'élança, frémissante et toute droite, devant son père, le regarda en face, sans un mot. Il s'arrêta, toisa du regard ce frêle et fragile obstacle opposé à sa colère, et désarmé peut être par cette faiblesse, il laissa retomber son bras. Puis, tourné vers Henriette, impérieux, il cria :

— Sortez! et soyez prête demain, à la première heure, avec votre bagage tout préparé. Vous avez compris? Vous savez que mes ordres ne souffrent pas de réplique. Vous m'avez outragé, vous serez enfermée pour le temps que je jugerai convenable. Allez!

Les deux sœurs disparurent comme des ombres.

Quand la porte se fut refermée, M. de Galesnes jeta un regard irrité sur sa femme, qui, terrassée d'effroi, la gorge sèche, sans larmes, sans voix ni pensée, défaillait de douleur, et marcha à grands pas bruyants et saccadés à travers le salon.

— Elle ira au couvent! Une maison de correction, voilà ce qu'il faut à ces coureuses d'aventures. N'a-t-elle pas osé parler de ses droits? C'est ce drôle qui lui aura mis en tête de pareilles billevesées... Je me moque pas mal de ses droits... Ma parole!... c'est à devenir fou. Je saurai bien montrer que je suis le maître, morbleu! Qu'on ne l'oublie pas!... Livrez donc votre honneur aux femmes! Je ne leur ai confié que cela, mon honneur, mon nom, elles le traînent dans la boue... Mais, vive Dieu! je ferai un exemple... Elle sera enfermée... et lui, ce garnement..., voleur de dots, je le ferai rouer de coups s'il ose encore rôder autour de ma demeure..., le misérable.

M<sup>me</sup> de Galesnes n'entendait plus; la voix, tour à tour tonnante et sourde de son mari, retentissait autour d'elle, comme au dehors l'ouragan déchaîné, force indomptable contre laquelle toute résistance est vaine. Les paroles furieuses de son mari martelaient ses nerfs endoloris sans qu'elle parvînt à en saisir le sens; une seule pensée fixe et désespérée l'étreignait à travers le fracas de menaces et d'injures dont se soulageait la colère de M. de Galesnes : c'est que sa fille allait partir et subir loin d'elle, seule, parmi des inconnues, un châtement ignominieux. Elle aurait voulu courir près d'elle, la consoler, l'encourager, pleurer avec son imprudente enfant. Mais elle n'osait remuer. M. de Galesnes passait et repassait devant elle sans se lasser, faisant craquer sous son pas lourd le vieux parquet de chêne. Cela dura longtemps. Enfin, il s'arrêta brusquement devant sa femme, qui eut un soubresaut de peur :

— Vous ne dites rien?... A quoi pensez-vous?

— Je ne pense pas... Je pleure, balbutia-t-elle en levant vers lui ses yeux rougis et son pâle visage.

— Au lieu de pleurer, allez prêcher la résignation à votre fille... et l'aider à choisir les hardes dont elle aura besoin pour un temps... indéterminé.

Un grand frisson traversa le cœur de la mère, qui se leva, chancelante, sans risquer un mot en faveur de la condamnée. Elle savait trop bien que tout effort pour fléchir en ce moment le père irrité n'eût fait que l'exaspérer et l'endurcir; le silence, la soumission pouvaient seuls ménager quelques chances de pardon pour l'avenir. Elle traversa, toute faible, le grand salon et touchait à la porte, quand la voix de M. de Galesnes la retint :

— Que vos exhortations ne soient pas longues, n'est-ce pas? Courtes et bonnes! Et que les lumières soient vite éteintes. Je n'aime pas le gaspillage... Et qu'est-ce que ce désordre? Que font là tous ces linges épars?

M<sup>me</sup> de Galesnes revint docilement près du guéridon où, dans son trouble, elle avait laissé l'ouvrage de la soirée, prit chaque objet, le plia soigneusement de ses mains tremblantes, rangea les petits outils de travail de ses filles et se retira quand tout fut à sa place accoutumée, tandis que M. de Galesnes vérifiait soigneusement chaque fenêtre et chaque porte pour s'assurer qu'elles étaient solidement fermées.

Dès qu'elle eut quitté le salon, M<sup>me</sup> de Galesnes traversa en courant le billard et gravit précipitamment l'escalier. Tout l'édifice semblait frémir sous les assauts du vent, des sifflements aigus, de longues plaintes sanglotaient dans les corridors, montaient et descendaient autour d'elle, et ce désordre des choses était en



lugubre harmonie avec la désolation de son cœur. Arrivée au second étage, elle traversa un court corridor et, poussant une porte sous laquelle filtrait un rayon de lumière, elle entra ; c'était la chambre de ses filles, construite dans l'épaisseur de la tour.

Henriette et Jacqueline, assises l'une près de l'autre sur le lit de l'une d'elles, se tenaient embrassées et causaient à voix basse ; elles tournèrent vers leur mère leurs joues meurtries de pleurs. M<sup>me</sup> de Galesnes courut à elles et, les prenant dans ses bras, pressa contre son cœur leurs deux jeunes têtes. Pendant un instant, elles pleurèrent en silence.

— O mère, pardon !... pardon ! murmura Henriette.

— Qu'as-tu fait, malheureuse enfant ? Désobéir à ton père..., tromper ta mère..., car tu m'as trompée, Henriette !... C'est mal ; j'avais confiance, comment me serais-je défiée de toi ? Et combien de fois as-tu vu ce jeune homme ainsi..., en secret ?

— Une fois seulement, avant ce soir..., pendant quelques minutes..., et c'est le hasard seul qui avait amené la rencontre...

— Le hasard seul, Henriette ?

— Je veux dire que je ne me doutais pas qu'il errait dans le bois dans l'espoir de me revoir...

— Et c'est dans cette rencontre fortuite que vous étiez convenus du rendez-vous de ce soir?... Et tu as pu porter ce secret près de moi des heures..., des jours..., sans m'ouvrir ton cœur !...

— Pardon ! pardon !... Ah ! maman, ne pleurez pas. Vos larmes me désespèrent... Je voudrais mourir pour les expier...

— Comment ne te pardonnerais-je pas, pauvre fille, quand tu vas être si sévèrement châtiée !

— Croyez-vous donc que mon père soit impitoyable, demanda Jacqueline avec angoisse.

— Impitoyable, oui... J'ai lu notre arrêt dans ses yeux... Demain, il emmènera Henriette, et c'est notre soumission seule qui pourra abrégé la peine.

Après un silence coupé de baisers et de larmes :

— Viens, dit tout à coup M<sup>me</sup> de Galesnes en attirant Henriette près de la lumière fumeuse qui tremblotait sur la cheminée, viens que je te voie. Et saisissant à deux mains la belle tête de sa fille, elle la contempla ardemment à travers le voile de ses pleurs.

— Ma fille..., mon cher trésor..., quand te reverrai-je?... Reste ainsi, reste encore, que mes yeux se rassasient de toi... Si, du moins, je te savais heureuse, je saurais supporter ton absence..., si je pouvais croire que tu ne souffres pas, que tu es gaie..., comme tant d'autres jeunes filles de ton âge, je bénirais Dieu de ton éloignement... Ah ! qu'elles sont heureuses les mères qui voient sourire leurs enfants !...

Les deux sœurs échangèrent un regard profond.

— Est-ce vrai, mère, que vous seriez consolée si j'étais heureuse?... Dites-le encore, et Dieu fera ce miracle peut-être...

A ce moment, le pas lourd de M. de Galesnes retentit dans le corridor, il frappa à la porte :

— Eh bien!... l'on veille encore! dit-il de sa voix brève; vite au lit et qu'on éteigne!

Jacqueline se hâta de souffler la lumière, mais le père ne s'éloigna pas.

— Il me semble qu'on ne m'a pas compris! M<sup>me</sup> de Galesnes, faut-il que je vous offre le bras pour vous reconduire à votre appartement?

— Je viens, me voici, s'empressa de dire la pauvre mère, et serrant une fois encore sa fille dans ses bras, elle suivit son mari.

### III

Les deux jeunes filles restèrent quelque temps immobiles, écoutant le bruit des pas qui s'éloignaient, puis Jacqueline se tourna vers sa sœur.

— Eh bien! es-tu résolue?... C'est le moment d'agir.

Henriette restait silencieuse, promenant autour d'elle des regards irrésolus.

— As-tu quelque doute? demanda encore Jacqueline.

— Oui, oh! oui,... j'ai des doutes et une montagne de chagrin sur le cœur. Je n'ose ni partir ni rester. Ah! Jacqueline, autre chose est de rêver la délivrance, d'amuser sa douleur par de longs espoirs, autre chose est d'accomplir, quand l'heure est venue, ce que l'on a osé rêver... Tiens! entends-tu l'averse qui fouette les vitres..., ces clameurs, ces plaintes sinistres qui assiègent la maison,... c'est l'image de la destinée qui m'attend, désordre, ténèbres, tempête et lutte. Je suis si peu faite pour la lutte!

— Alors, tu veux te soumettre,.. accepter l'emprisonnement qui t'attend et renoncer à ton amour?

— Non, hélas! non... Je ne puis renoncer à Georges... Je l'aime et je sais que je suis aimée...

— Eh! qu'importent quelques mauvais jours à traverser, quand le soleil luit là-bas, et qu'on marche vers le soleil... Quand tu as écrit à Manon de venir pour tenter un effort désespéré près de mon père, — certaine, à peu près, que cet effort serait inutile, — tu étais décidée à user des droits que la loi te donne et à supporter toutes les conséquences, si pénibles qu'elles pussent être, de cet acte légal. Les menaces de mon père ont-elles ébranlé ton cou-

rage? Auras-tu la liberté d'agir dans cette maison où il va te conduire et où tu seras l'objet de rigueurs particulières?...

— Je le sais..., je sais tout cela, mais, Jacqueline, j'ai peur. Au moment de fuir honteusement la maison paternelle, j'hésite..., je tremble...

— Pourtant, tu ne tombes pas dans le vide en sortant d'ici. Georges te conduira chez sa mère où tu attendras honorablement le moment de votre mariage... Ah! chérie..., je veux te voir heureuse, je le veux, je le veux!

Elle serra passionnément sa sœur dans ses bras, s'efforçant par cette étreinte de faire passer en elle un peu de son énergie, un peu de cette flamme d'amour qui brûlait en elle, sans objet défini, comprimée par leur existence exceptionnellement dénuée de douceur et de joie.

— C'est vrai, je ne suis pas digne de Georges, si je ne risque rien pour l'amour de lui...

Un coup de cloche sonore, suivi d'un autre plus prolongé mit en branle toute la maison; les chiens hurlèrent dans leurs chenils et l'on entendit la voix de M. de Galesnes qui grondait.

— C'est Manon! la pauvre Manon!... elle a reçu ta lettre ce soir, elle est partie, malgré l'ouragan.

— J'ai eu tort de lui écrire. Mais comment me procurer un peu d'argent, sinon par elle.

— Pauvre chère Manon! Qu'est-ce que mon père va lui dire? Comment va-t-il la recevoir?...

— Elle aurait dû attendre à demain, mais elle serait arrivée trop tard!.. Grâce à son dévouement, je vais avoir quelques ressources, sans être obligée de recourir à Georges.

Pendant M. de Galesnes appelait, par une fenêtre, le jardinier.

— Va voir qui sonne, criait-il, emmène avec toi Schnapp et Pille-Loup, et si tu vois quelque figure suspecte, lâche les chiens! Prends garde à ta lanterne, elle va s'éteindre... surtout n'introduis personne ici. Il n'y a que des vagabonds qui rôdent par la campagne à cette heure.

Il se tut un instant, tandis que les chiens déchainés aboyaient furieusement. Des tourbillons de pluie et de vent s'engouffraient par la fenêtre ouverte, et empêchaient d'entendre les voix du dehors. Les deux jeunes filles se laissèrent doucement glisser jusqu'au premier étage, où leur mère anxieuse attendait sur le seuil de sa chambre et se blottirent contre elle.

— C'est Manon, murmura Henriette, je lui avais écrit, et...

— Folle!.. folle et coupable enfant! dans quel dédale de maux, tu nous entraînes avec toi!

Cependant la voix grondeuse de M. de Galesnes s'éleva de nouveau.

— Qui t'arrête? cria-t-il en se penchant au dehors; pourquoi restes-tu à parlementer? Lâche les chiens, te dis-je... Par les cornes du diable! je crois que le drôle se met en devoir d'ouvrir la grille. Viens ici, vaurien!.. S'entend-il avec des bandits pour m'assassiner et dévaliser le château? Ici, Jean-Marie... animal!

Mais Jean-Marie n'entendait pas, et M. de Galesnes le voyant revenir, escorté de deux personnes que la lueur agitée et faible de la lanterne empêchait de distinguer, descendit en jurant jusqu'au rez-de-chaussée et entr'ouvrit la porte, solidement retenue par une chaîne.

— Répondras-tu à la fin?... Qui t'a permis d'ouvrir la grille? Ma maison est-elle une auberge pour les mendiants et les voleurs?

— Excusez, M'sieu..., c'est pas des voleurs, glapit le jardinier..., c'est la cousine de monsieur, M<sup>lle</sup> Manon Du Lac... Fallait-y donc pas la faire entrer?

— Manon? Au diable la vieille folle! cria-t-il sans souci d'être entendu.

— C'est moi, oui, ce n'est que moi, mon bon Mathieu, soupira Manon en avançant dans l'entre-bâillement de la porte son maigre visage, fouetté par la pluie et le vent, où la frayeur et le désir de paraître à son aise produisaient un effet inexprimablement comique.

— Ah! c'est vous! grommela-t-il d'un ton bourru, tout en ouvrant cependant la porte. Qui diantre vous amène à pareille heure et par cette tourmente? Revenez-vous du sabbat, pour troubler ainsi le sommeil des honnêtes gens? Allons! entrez vite; il ne fait pas bon rester dehors.

— C'est que, mon cher Mathieu, je ne suis pas seule.

— Hein! Qui est ça? demanda-t-il refrogné et défiant, en voyant entrer Gilbert, qui s'arrêta frappé de surprise, les yeux sur l'escalier au fond du vestibule, où les deux filles de M. de Galesnes et leur mère attendaient, inquiètes, l'issue du colloque et le sort qui serait fait à Manon. Jacqueline, penchée en avant, protégeait de la main une bougie que les rafales menaçaient d'éteindre et la lumière, renvoyée vers elle comme par un écran, éclairait sa tête fine et pâle, et ses grands yeux où semblaient courir des étincelles. Et le groupe de ces trois femmes était comme une vision fantastique dans ce fond d'escalier obscur, où, seules distinctes, parmi ce chaos de choses noyées d'ombre, elles apparaissaient suspendues entre ciel et terre.

Cependant Manon, troublée et craintive, s'efforçait d'expliquer la présence de Gilbert et balbutiait devant l'air bourru de son cousin; tremblant de quelque algarade qui tomberait sur son jeune com-

pagnon, elle n'arrivait pas à se faire comprendre. Gilbert s'en aperçut et jugea à propos d'intervenir :

— J'ai eu l'honneur d'accompagner jusqu'ici M<sup>lle</sup> Manon Du Lac, et si je me suis permis de franchir votre seuil, monsieur, c'est que j'espère avoir par vous un renseignement précieux pour le repos de ma nuit. Je comptais retourner ce soir à pied chez moi, mais le temps...

— Permettez-moi de vous demander, monsieur, à qui j'ai l'agrément de parler en ce moment ?

— Je croyais avoir entendu M<sup>lle</sup> Manon vous le dire à l'instant... Je me nomme Gilbert Arradon.

— Ah ! ah ! Il me fallait vous l'entendre dire à vous-même pour le croire. Ce n'est pas un Arradon que je m'attendais à voir choisi par une vertueuse demoiselle pour l'accompagner dans ses aventures nocturnes.

— Toujours plaisant, Mathieu, hasarda Manon, en s'efforçant de rire.

— Enfin, monsieur, reprit le maître du logis, que puis-je pour votre service ? Il va sans dire que je vous remercie de votre courtoisie à l'égard de ma cousine, mais je dois vous prévenir que, pris ainsi à l'improviste, l'hospitalité que je pourrais vous offrir...

— Ne vous mettez point en peine de cela, monsieur. Je dois retourner chez moi cette nuit, je n'attends de votre obligeance qu'un renseignement. Pensez-vous que je trouve à la Croix-Jean, cette petite auberge sur la lisière de vos terres, une voiture ou, du moins, un cheval qui me ramène à l'Abbaye-aux-Eliges ; et pourrais-je m'autoriser de votre nom pour me faire ouvrir, car il est onze heures et les gens dorment, sans doute.

M. de Galesnes, satisfait de cette solution, acquiesça au désir de Gilbert et lui offrit même de le faire conduire par Jean-Marie. Mais Gilbert refusa et, serrant autour de lui son manteau ruisselant d'eau, prit congé de Manon.

— Un chasseur est habitué au mauvais temps, dit-il pour la consoler, et il sait s'orienter même la nuit.

Il salua M. de Galesnes et leva les yeux vers l'escalier, mais l'apparition s'était évanouie et son regard se perdit dans le noir ténébreux du profond vestibule.

Quand la porte se fut refermée derrière lui, M. de Galesnes se trouva seul en face de sa cousine, transi de froid et de peur, éclairés l'un et l'autre par une petite veilleuse tremblotante, que l'usage était d'allumer chaque soir devant une statuette, grossièrement enluminée, mais d'une antiquité vénérable, représentant l'archange saint Michel triomphant du dragon.

— Ça, dit-il, en couvrant la vieille demoiselle d'un regard inqui-

siteur, peut-on savoir, sans indiscrétion, l'étrange fantaisie qui vous a mise en route sous la garde de ce protecteur plus étrange encore ?

— Ne dites pas de mal de Gilbert, Mathieu, s'écria la vieille demoiselle empressée à faire dévier l'interrogatoire ; c'est le meilleur cœur et le plus brave garçon de la terre.

— Belle garantie, ma foi ! Mademoiselle Manon Du Lac, mon ingénue cousine, vous me prenez pour un niais, si vous croyez que votre caution ait quelque crédit près d'un vieux pécheur tel que moi ! C'est affaire aux naïvetés rances de ces demoiselles de la congrégation de se payer de pareilles bourdes.

— Je vous assure, Mathieu, que je le connais depuis son enfance.

— Ta, ta, ta ! Tous des pas grand'chose, ces Arradon, fils dégénérés d'un honnête homme... Peu m'importe, après tout, ce que vaut ou ne vaut pas ce garçon ; il n'a pas assez d'importance pour nous tenir debout dans ce vestibule. Montez, je vous prie, et veuillez m'expliquer, chemin faisant, ce qui me vaut votre apparition nocturne, qui serait fantastique si elle n'était grotesque... à cheval sur la tempête, en compagnie d'un jeune diable, de fort belle apparence..., j'en conviens.

— Voilà, mon ami. C'est fort simple, tout à fait simple, bredouilla Manon qui, dans son âme, se recommandait à tous les saints du paradis. Ah ! ma cousine, ma bonne amie, comment debout encore à pareille heure ! Et mes petites cousines aussi !...

— Nous avons reconnu votre voix, ma chère, et nous n'avons pas voulu remettre à demain le plaisir de vous souhaiter la bienvenue...

— C'est bon ! c'est bon ! grommela le maître ; on se complimentera mieux au grand jour. Que chacun rentre chez soi, ajouta-t-il, avec un coup d'œil sévère à ses filles et qu'on n'oublie pas qu'il faut être levé de grand matin.

Les deux sœurs obéirent silencieusement, non pourtant sans avoir embrassé tendrement la vieille demoiselle, et l'étreinte d'Henriette se prolongea assez pour arracher un mouvement d'impatience à M. de Galesnes, qui de nouveau interpella sa cousine.

— Je ne sais toujours pas ce qui vous amène, Manon, et vraiment je suis curieux de l'apprendre.

— Mon Dieu !... voilà, répondit Manon avec une désinvolture qui tenait du désespoir ; j'ai un conseil à vous demander au sujet de mes affaires..., de mes fermes.

— Diable ! diable ! menaçaient-elles de s'envoler, que vous n'avez pas pu attendre jusqu'à demain ? ricana Mathieu de Galesnes.

— Oui..., justement..., c'est-à-dire pas tout à fait, déclara résolument Manon. Il s'agit de Petite-Mare, vous savez, Mathieu... Le fermier ne paye pas.

— Il faut le mettre à la porte... Je vous aurais dit cela demain matin aussi bien que ce soir. Est-ce tout?

— Non certes!.. Cela n'expliquerait pas ma hâte de vous voir.

— Pas du tout! Alors?

— Il me doit une assez forte somme, et la vente de ses meubles ne m'indemniserait pas. Or mon notaire m'offre d'acheter Petite-Mare pour un de ses clients.; il propose un chiffre qui..., qui... Enfin, je ne sais que faire, et il faut donner réponse demain matin... Voilà!... s'écria-t-elle avec un soupir de délivrance, quand elle fut arrivée au bout de sa laborieuse improvisation, non sans demander secrètement pardon à Dieu de cette accumulation de mensonges.

— Ah! grommela M. de Galesnes, étonné et vaguement défiant, et la somme qu'on vous offre...?

— 16 000 francs! lança-t-elle hardiment.

— N'acceptez pas! c'est une volerie... Votre notaire est un misérable... Petite-Mare vaut 25 000 francs au bas mot...

— Alors vous me conseillez...

— D'envoyer votre notaire au diable avec son client, et de mettre le fermier à la porte.

— Merci, mon ami, mon cher Mathieu! Me voilà toute contente de n'avoir pas à prendre de moi-même une décision. Je m'en irai tranquille demain matin, avant le déjeuner, ajouta-t-elle, pour se concilier tout à fait son cousin...

— Mais, en attendant, il faut vous coucher et rien n'est prêt.

— Me coucher, mon bon ami? C'est bien cela vraiment qui m'embarrasse! N'y a-t-il pas des fauteuils, d'excellents fauteuils où je dormirai aussi bien que dans un lit! Ah! c'est bien pour moi qu'il faut se gêner!

— Manon couchera dans ma chambre, s'empressa de dire M<sup>me</sup> de Galesnes, dont le cœur gonflé de douleur avait besoin de s'épancher dans celui de sa fidèle et compatissante vieille amie.

— Eh bien, bonne nuit..., et pas trop de bavardages, n'est-ce pas? reprit-il avec un regard qui prescrivait la discrétion à sa femme.

Peu d'instant après, un grand silence régnait sur le château. Chacun dormait ou semblait dormir.

#### IV

Les pâleurs grises de l'aube blanchissaient le ciel enfin apaisé, lorsque Jacqueline de Galesnes sortit lentement, avec précaution, de sa chambre; elle tenait d'une main un mince paquet, entouré d'une étoffe de couleur sombre, et de l'autre s'appuyait contre la muraille, comme pour diminuer le poids léger de ses pieds sur le parquet à peine effleuré. Sa sœur suivait, enveloppée d'une mante

noire, et le visage caché sous un chapeau à larges bords recouvert d'un voile épais. Toutes les deux, à chaque pas, s'arrêtaient pour écouter si quelque craquement du vieux plancher n'éveillait personne; elles traversèrent le petit corridor attendant à leur chambre, descendirent les brefs degrés menant au palier supérieur de l'escalier, et Jacqueline commençait à descendre plus bas encore lorsqu'un sanglot d'Henriette l'arrêta. La pauvre enfant semblait ne pouvoir s'arracher et, les yeux sur une porte close, pleurait et se tordait les mains.

— C'est là, murmurait-elle, là que dort ma pauvre mère! Si je pouvais la voir une dernière fois..., contempler une fois encore son cher visage de douleur. Puisse-t-elle dormir toujours!

— Viens, chérie, supplia Jacqueline; le jour va paraître...

— Tu la verras, toi, à son réveil! Baise pour moi ses cheveux blancs, ses pauvres joues amaigries et ses mains qui, toujours, tremblent. Dis-lui qu'elle me pardonne! Tu lui diras, n'est-ce pas, que je l'aime, que je l'aime!

— Viens, pauvre petite, tu te perds...

Elle prit la main de la triste fugitive et l'entraîna; avec un grand battement de cœur, elles passèrent devant la chambre de leur père, et leurs jambes pliaient sous elles dans l'excès de leur émotion. Au bas de l'escalier, elles marchèrent plus hardiment sur les dalles du vestibule, traversèrent la salle à manger, l'office, puis une vaste pièce consacrée aux provisions de fruits et de légumes et pénétrèrent dans une petite salle basse où M. de Galesnes serrait ses instruments de jardinage. Jacqueline se dirigea vers la fenêtre et l'ouvrit après quelques efforts, mais de lourds volets extérieurs restaient encore fermés et les crochets de fer rouillés résistèrent. La pauvre enfant se mit les doigts en sang inutilement, rien ne bougea. Henriette essaya à son tour, mais ses mains frémissantes étaient incapables du moindre effort.

— Allons-nous échouer? gémit-elle atterrée. Elle se remit à l'œuvre sans mieux réussir, et cependant le jour commençait à filtrer à travers les panneaux disjoints.

— Dans quelques instants, il sera trop tard, soupira Jacqueline désespérée, et cherchant vaguement autour d'elle, ses yeux s'arrêtèrent sur une massive serpette dont elle s'empara, et elle en frappa un coup sur le crochet rebelle, qui recula de quelques lignes.

— Tu vas réveiller mon père! s'écria Henriette épouvantée.

— Le tout pour le tout! répondit Jacqueline en frappant un second coup, puis un troisième. Les crochets cédèrent, et le pesant volet roula sur ses gonds avec un léger grincement.

Un air froid et vif frappa leurs fronts pâlis. Elles se regardè-



rent, s'étreignirent fortement et demeurèrent quelques instants embrassées.

— C'est toi que je plains, murmura l'aînée. J'ai peur pour toi.

— Ne crains rien... Dieu me garde...

— C'est toi qui l'as voulu, n'est-ce pas? S'il t'arrivait malheur...

— Rien ne m'arrivera, répondit-elle en essayant un pâle sourire.

C'est moi qui l'ai voulu! J'ai confiance... Quand vous serez mariés..., vous m'aimerez un peu tous les deux, n'est-ce pas?

— Maman! maman! sanglota Henriette en une plainte d'enfant.

— Pars vite! Adieu! Tu n'as rien oublié? La bourse de Manon?

— Je l'ai!

— Ecris-lui souvent, nous saurons par elle de tes nouvelles.

— Oh! oui, souvent.

Henriette posa le pied sur le rebord de la croisée et sauta sur la terre mouillée. Elle se retourna vers sa sœur qui lui souriait à travers ses pleurs, et disparut derrière les massifs du parc.

— Que Dieu te conduise et te bénisse, pauvre chérie! murmura Jacqueline quand elle ne la vit plus.

Elle referma tout soigneusement, et passant devant la chambre toujours silencieuse de son père, elle fut prise de défaillance et dut s'appuyer au mur; la terrible violence dont il était capable lui mit un grand frisson d'épouvante au cœur, malgré son courage. « Qui peut savoir, pensa-t-elle, ce que va m'apporter le jour qui se lève? »

Elle remonta sans bruit dans la petite chambre qu'elle avait jusqu'alors partagée avec sa sœur, et s'assit sur le lit, où depuis l'enfance, Henriette dormait chaque nuit près d'elle. L'anxiété la préservait de l'attendrissement. Qu'allait-il arriver? Elle ne pouvait l'imaginer; peut-être irait-elle prendre la place d'Henriette dans cette maison de honte dont avait parlé son père. Peut-être, dans un premier flamboiement de fureur, serait-elle maltraitée, brutalisée. Jamais, pourtant, elle ne l'avait été. Mais elle savait son père capable de cette sorte d'ivresse aveugle et féroce que produit la colère. Elle l'avait vu tuer d'un coup de fusil un cheval qui se cabrait et refusait d'avancer; la colère l'avait emporté, ce jour-là, sur l'avarice. Un autre jour, il avait failli étrangler de ses puissantes mains un valet de ferme qui l'insultait. Il ne faudrait pas grand effort contre elle, si mince et si frêle! Ces pensées, combattues par une sorte de confiance instinctive, tournoyaient dans son cerveau. Puis elle suivait par la pensée la fugitive, la timide et inexpérimentée fugitive. Avait-elle su trouver son chemin? Réussirait-elle à atteindre la station du chemin de fer avant que son père l'eût rejointe? Des doutes torturaient sa conscience : avait-elle eu raison de pousser sa sœur à la révolte, à la fuite? Était-ce bien ce

qu'il y avait de mieux à faire? Devaient-elles se fier aux conseils éperdus du désespoir? Jamais, jusqu'alors, la résistance à la volonté paternelle ne s'était offerte à leur esprit sous cette forme de bravade et de révolte ouverte. Quand, sous l'impulsion de Georges Forcelles, dont l'amour impatient s'irritait des obstacles, et qui, rappelé à Paris pour des travaux importants, voulait emporter l'assurance d'un commencement d'action, Henriette s'était hasardée à appeler Manon; elle n'avait pas pensé que l'excellente fille prendrait strictement au pied de la lettre les termes de son billet, jusqu'à venir inopinément le même jour. Elle s'était figuré, au contraire, qu'elle préparerait son arrivée et trouverait quelque prétexte pour la rendre vraisemblable, qu'alors on se consulterait ensemble, que Manon prendrait les avis d'un homme de loi et saurait ainsi la marche à suivre pour forcer le consentement de M. de Galesnes, et tout cela gagnait du temps, rejetait dans l'avenir les déclarations de guerre, les graves résolutions, et faisait, pendant cela, planer sur la séparation des jeunes amants un jour adouci de lointain et fortifiant espoir. Mais voilà que les incidents de la veille avaient brusqué le dénouement, amené l'irréremédiable catastrophe.

Et Jacqueline, dans l'inquiet tourment du remords, flottait incertaine parmi les pensées les plus contraires. Les mains jointes abattues sur ses genoux, sans prière et sans larmes, elle cherchait vaguement du regard dans la froidure blême de l'aube automnale un point d'appui pour l'inconstance de ses pensées. L'heure passait, insensible à ses songes anxieux, et tout à coup un rayon vif jaillit par l'étroite et profonde fenêtre, colorant de rose toutes les laides choses qui l'entouraient, l'antique lit de noyer grossièrement menuisé, la commode vulgaire, les rayons de bois blanc où se trouvaient rangés côte à côte quelques livres de classe, près de recueils de prières, et la toilette revêtue de mousseline blanche festonnée par elle, seule élégance de son pauvre réduit; tout resplendit sous l'assaut du jour, et l'âme abattue de Jacqueline s'anima de courage et d'une force nouvelle. Elle alla s'agenouiller et pria près de la fenêtre ouverte sur l'or diapré des bois et par delà la lande fleurie, sur la mer lointaine, visible à peine par une coulée du vallon. Des bruits s'éveillèrent au dehors, murmure puissant de vie épars dans la paix assoupie du matin, des coqs lançaient dans l'air sonore leurs appels de clairon, des chiens aboyaient; parmi le meuglement des vaches aspirant l'odeur savoureuse des champs, on distinguait des appels de voix et le grincement des lourdes charrettes retentissantes. Mais, quand Jacqueline perçut à l'étage au-dessous d'elle un pas impérieux martelant le plancher des corridors et les dalles de l'escalier, une sueur perla sur son

front; son cœur cessa de battre et une envie terrifiée la prit de se sauver, de se cacher, d'échapper à tout prix, fût-ce en se précipitant par la fenêtre, dans l'inviolable refuge de la mort.

Ce ne fut qu'un instant; elle se ressaisit, se reprit au devoir de vivre, à sa tendresse pour sa mère. N'était-ce pas assez pour la pauvre femme de la fuite de sa fille aînée, et de l'injuste, offensante responsabilité qu'on ferait sans nul doute peser sur elle? La pitié et la tendresse chassèrent toute faiblesse du cœur de Jacqueline. Elle se dressa lentement, soulevée par une ardeur de sacrifice; il était juste d'épargner à sa mère l'injure de reproches immérités; il était juste d'attirer sur elle-même le premier transport de la colère de M. de Galesnes. Elle descendit lentement, résolument et chercha son père. Il était dans la grande cour pavée, appelant, gourmandant l'un après l'autre les hommes de peine, les gens de labour empressés autour des bêtes de somme, dictant à chacun le travail du jour. Qu'allait-elle dire? Elle n'en savait rien, ne préparait rien, elle allait, poussée par l'unique volonté d'affronter la première le courroux de son père, d'en épargner l'explosion à sa mère; son énergie et sa pensée se concentraient dans l'abandon, dans le sacrifice d'elle-même, sous quelque forme qu'ils se présentassent, et quoi qu'il pût en résulter. La porte du vestibule était ouverte; elle aperçut son père qui, le fouet à la main, ses chiens sur les talons, surveillait le départ des travailleurs. Il lui tournait le dos et discutait en ce moment avec deux ouvriers une question de salaire; ils répliquaient humblement, l'air têtue et embarrassé, et la voix de M. de Galesnes, forte et mâle, prenait dans la discussion des notes criardes et aigres qui détonnaient désagréablement. Elle aurait préféré le trouver seul, ne pas rendre des étrangers témoins de ce qui allait se passer et fut sur le point de se retirer, d'attendre un moment plus favorable; le soulagement subit que lui procura l'idée de temporiser l'éclaira sur le danger de cette tentation; ce pas en arrière lui parut un commencement de défection. « Tout de suite ou jamais! » pensa-t-elle, et surmontant cette lâche envie de se dérober, elle sortit et s'avança vers M. de Galesnes. En approchant, elle fit la remarque qu'il n'avait pas sa tenue de tous les jours et qu'il était habillé pour la ville; elle entendit aussi qu'on attelait le petit buggy rustique dont il se servait pour ses courses personnelles : c'était le départ d'Henriette qui se préparait... Jacqueline n'était plus qu'à quelques pas de lui, quand il se retourna, et la vit :

— Que cherches-tu? Quelqu'un est-il malade?

Elle voulut répondre, mais la voix expira dans sa gorge; sa tremblante pâleur, la fixité effrayée de ses prunelles, frappèrent son père:

— Qu'est-ce qu'il y a, voyons?

Il fit un pas en avant, congédiant d'un geste les deux ouvriers qui s'en allèrent en murmurant.

— Parle donc! Qu'est-ce que tu attends? Qu'est-ce que tu veux?

— Vous parler de ma sœur, d'Henriette, dit-elle avec un pénible effort.

— Va-t'en alors! C'est inutile! Retourne d'où tu viens. Tu entends? Pas un mot de plus. Je ne suis pas, morbleu! de ceux qu'on offense impunément. La demoiselle sans pudeur que j'ai surprise hier en conversation galante fera pénitence en lieu sûr. J'ai dit : Va-t'en! Et qu'elle se hâte, le moment de partir est venu.

Elle ne bougea pas, ses yeux restèrent, agrandis par l'effroi, fixés sur son père dans une expression d'agonie; ses lèvres remuèrent plusieurs fois avant qu'elle pût articuler d'une voix faiblissante :

— Mon père, Henriette est partie!

— Partie?

Il ne comprenait pas :

— Comment? Qu'est-ce que tu dis? Partie, Henriette? Explique-toi. Qu'est-ce que cela veut dire : partie?

— Elle s'est enfuie, cette nuit.

— Tonnerre! Enfuie? Tu mens; elle se cache, elle s'est cachée pour me faire peur, parbleu! Enfuie? C'est impossible! Dis la vérité. N'espérez pas me tromper, vous autres!

— Je vous assure qu'elle est partie, mon père.

— Avec lui?

Ses yeux injectés, son visage empourpré, étaient effrayants à voir.

— Seule! Elle n'a pu supporter l'idée d'être enfermée honteusement.

— Ah! ah! elle a préféré se déshonorer publiquement! Et tu es sa complice, toi! toi!

Il fit un pas vers elle, le fouet levé et menaçant. Elle frissonna des pieds à la tête, ses dents claquèrent, mais elle ne recula pas, courbant un peu seulement les épaules, comme prête à tout subir. Et devant cette faiblesse héroïque, il s'arrêta frappé cette fois encore de l'impuissance de la force brutale, devant cette force cachée qui soutenait l'âme de cette enfant désarmée, et, malgré lui, un sentiment de vague admiration traversa sa colère, en arrêta l'élan. La fureur qui l'étranglait fit place à un ressentiment plus lucide :

— La voiture, tout de suite! cria-t-il en se tournant vers l'écurie.

Et s'adressant de nouveau à Jacqueline :

— Quelle route a-t-elle prise?

— Celle de Paris, j'imagine.

— Elle va rejoindre son galant! Ah! ah! la misérable fille! Et

vous osez me dire cela en face ! Et votre vertueuse mère approuve, naturellement.

— Ma mère ignore encore le départ d'Henriette. J'ai cru devoir vous en instruire le premier.

— Cette délicatesse me charme.

— Maman est si faible, soupira Jacqueline, qui retrouvait du courage pour plaider la cause de sa mère. Je vous supplie de lui épargner...

— Et moi, je vous prie de vous mêler de ce qui vous regarde. C'était à vous et à mademoiselle votre sœur de prévoir le mal que vous alliez faire. Montez dans votre chambre et restez-y pour attendre mes ordres. Et pas un mot à qui que ce soit, vous entendez ? Pas de complots, ni de confidences, ni de bravades. Qu'attendez-vous encore ? Vite, en haut, et ne répliquez pas.

Elle obéit, traversa la cour en chancelant et s'appuyant aux murs, car toute sa force s'était épuisée dans l'excessive tension de ses nerfs et de sa volonté. Tandis qu'elle gravissait les escaliers et regagnait sa chambre, une paix infinie s'étendait sur les plaies douloureuses de son cœur. Accoudée à sa fenêtre ouverte sur la profonde vallée et la lande fleurie en ascension vers les falaises, sous la matinale caresse du soleil d'octobre, il lui parut que tout avait changé en ce court fragment d'heure, qu'il y avait de l'espoir et de la vie épars, maintenant dans ce coin de terre, sous le ciel infiniment haut et pacifié. Elle avait tant craint et tremblé, elle s'était préparée à un tel débordement de colère, à des effets de foudre si terrifiants, qu'elle se sentait comme amnistiée par la douceur relative de son père. Sans qu'elle pût s'en expliquer clairement les causes, il s'était fait en lui un apaisement subit, elle en avait eu conscience au moment même ou elle s'attendait aux pires violences ; la voix, le regard, le geste, s'étaient soudainement amollis : pourquoi ? La terreur visible de sa fille l'avait-elle désarmé ? Ou bien, au contraire, lui avait-il su gré, sans se l'avouer, d'oser lui tenir tête, de n'être plus, devant lui, cette chose inerte et passive qu'elle avait été jusqu'alors ? Qui sait si la douceur tremblante de sa mère, si la soumission aveugle dont elle avait donné à ses filles l'habitude et l'exemple, n'étaient pas plus irritantes pour lui que ne l'eût été la résistance ? N'y a-t-il pas comme un mépris inavoué, inconscient, dans l'excès de cette soumission qui, se défiant de la raison, s'incline, silencieuse, sous l'autorité brutale ? Elle sentait cela vaguement, sans se l'expliquer. Mais, de se retrouver en vie et intacte, après l'acte désespéré qu'elle et sa sœur avaient osé, cela lui semblait un succès et un prodige qui lui donnaient confiance.

Cependant les heures passèrent et personne ne semblait s'occu-

per d'elle, comme si elle eût disparu de ce monde et qu'elle fût oubliée déjà. Elle avait entendu le buggy s'éloigner, puis rentrer un peu plus tard : son père était-il revenu ? Avait-il découvert quelques traces de la fugitive ? Que devenait sa mère ? Qu'avait-elle pensé ? Ces questions et bien d'autres qu'elle se posait l'occupaient sans l'abattre ; tout lui semblait facile à porter après les anxiétés de la nuit.

Vers dix heures, un léger grattement à sa porte lui fit dresser l'oreille, et aussitôt une voix parla très bas :

— Jacqueline ! ne me réponds pas, ton père le défend et il faut obéir ; mais moi, je n'ai rien promis et je suis libre de confier certaines choses à cette porte avant de partir. Je retourne à Saint-Servan ; ta mère a beaucoup pleuré, mais elle te pardonne et aussi à ta sœur. Mathieu vient d'arriver ; il sait que Henriette a pris ce matin, à la gare de Pleurtuit, un billet pour Paris. Il est très sombre et n'a rien dit de ses projets. Adieu, ne te désole pas et prie le bon Dieu...

Le bruit d'un gros baiser envoyé à travers la porte parvint jusqu'à Jacqueline, puis des pas furtifs glissèrent le long du corridor et le silence retomba sur elle. Jacqueline essuya ses yeux où le nom de sa mère avait fait monter quelques larmes ; puis elle ouvrit un tiroir, en tira sa boîte à ouvrage et commença à repriser quelques vêtements usés. A midi, une servante apporta une soupière pleine, du pain, du beurre et du cidre, et se retira sans mot dire, et Jacqueline ne lui adressa pas la parole, voulant pousser l'obéissance jusqu'au scrupule. Vers la fin de l'après-midi, alors qu'elle commençait à s'alanguir dans la mélancolie du jour défaillant, son père entra ; elle l'entendit gravir l'escalier, traverser le corridor, et il apparut. D'un regard, il examina la petite chambre bien en ordre et rangée, l'ouvrage commencé, l'attitude calme de sa fille qui s'était levée à son entrée et restait debout devant lui, dans une timide assurance et ce qu'il vit lui plut. Il haïssait les larmes et lui sut gré de n'en pas verser d'inutiles. Avec sa brusquerie accoutumée, il l'interpella sans détour :

— Votre sœur est partie pour Paris, et vous m'avez affirmé qu'elle est partie seule !

— Oui, mon père.

— Qui lui a donné l'argent ? Votre mère assure que ce n'est pas elle.

Elle hésita, car elle ne voulait à aucun prix trahir la fidèle Manon.

— Mon père, je vous prie de ne pas m'interroger, mes réponses ne pourraient qu'exciter votre colère.

— Vous n'avez pas à vous préoccuper de l'effet de vos réponses, mais à dire la vérité.

— Je ne sais pas exactement quelles étaient ses ressources au moment de son départ, le temps m'a manqué pour m'en informer. Mais il est probable que celui qui veut la prendre pour épouse sans argent et sans dot ne la laissera manquer de rien.

La figure de M. de Galesnes avait pris en écoutant sa fille une expression de mépris terrible.

— Dois-je comprendre que M<sup>lle</sup> de Galesnes s'est mise à la solde de cet aventurier?

Jacqueline ne répondit pas : il lui suffisait d'avoir détourné de Manon les soupçons de son père, le mensonge lui répugnait trop pour qu'elle y insistât.

— Eh bien, reprit M. de Galesnes, vous n'osez répondre? L'ignominie d'une telle conduite vous réduit au silence. Ah! dame, il ne faut pas être fière quand on se prête à de pareilles aventures. Et vous vous figurez que je laisserai cette folle épouser son séducteur, ce drôle, ce gueux. Nous verrons bien qui l'emportera de lui ou de moi!

— Mon père, que penseriez-vous d'Henriette si, après ce qu'elle a osé faire, elle ne se croyait pas liée à jamais? Le mariage seul peut lui rendre l'honneur.

— L'honneur! Je vous défends de prononcer ce nom sacré. L'honneur, mademoiselle, quand on l'a perdu, ne se rattrape pas comme un cheval échappé. Assez sur ce sujet. Votre mère est malade, descendez près d'elle.

— Maman, malade! s'écria Jacqueline, tremblante; bien malade?

— Cela vous étonne? Il me semble que vous avez bien travaillé pour en arriver là. Allez près d'elle et tâchez de guérir le mal que vous avez fait, votre sœur et vous.

En un instant, elle fut chez sa mère qu'elle trouva étendue toute habillée sur son lit, pâle et les yeux creusés. Jacqueline se jeta dans ses bras et fondit en larmes; tandis que, sans paroles, sans plaintes ni reproches, M<sup>me</sup> de Galesnes, de sa main fiévreuse, caressait ses cheveux, ses beaux cheveux bruns, soyeux et moirés, où la lumière se jouait avec des reflets d'or sombre. Puis M<sup>me</sup> de Galesnes souleva la tête éplorée de sa fille et, très bas, demanda :

— Ton père, comment t'a-t-il traité?

— Chère maman, il a été juste; je n'ai pas le droit de me plaindre.

Pauline CARO.

La suite prochainement.

---

# LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

## ET L'ASSURANCE OBLIGATOIRE <sup>1</sup>

---

L'expédient, — on ne peut l'appeler autrement, — qui prévaut aujourd'hui est celui de « l'assurance obligatoire ». L'assurance, en soi, est une fort bonne chose; on s'assure contre l'incendie, contre la maladie, contre les accidents de toutes sortes et, pour cela, on remet à un assureur, — c'est une compagnie d'ordinaire, — une petite somme, chaque année, moyennant laquelle on aura droit, au cas où surviendrait l'accident prévu, à une indemnité déterminée. Ceci est l'assurance dite à prime fixe. Parfois les intéressés s'entendent entre eux pour être leurs propres assureurs : ils conviennent qu'en cas de sinistre celui qui en sera victime sera indemnisé par les autres dans une proportion convenue : c'est l'assurance mutuelle. Ces deux sortes d'assurances reposent sur l'expérience acquise : on sait que les incendies, les accidents du travail se produisent, pour les mêmes sortes de bâtiments, ou, s'il s'agit d'accidents pour les mêmes professions, à peu près en même nombre tous les ans; c'est là-dessus qu'on calcule pour fixer le chiffre des primes.

Il y a, pour les accidents du travail, des sociétés à prime fixe qui, moyennant un versement de tant par an, garantissent au blessé une indemnité convenue; peu importe la cause de l'accident. En Angleterre, plusieurs de ces compagnies sont florissantes, et les primes, — qu'on remarque ceci, — sont versées par les ouvriers eux-mêmes et spontanément. Nous avons en France de ces sociétés, mais ce sont les patrons qui assurent leurs ouvriers. Parfois, ils font une retenue sur le salaire, ce qui est une condition de l'admission des ouvriers; retenue très faible, 0 fr. 10, à 0 fr. 15 par jour, et, ordinairement, ils y ajoutent. Au premier cas : primes payées par le patron seul, la compagnie, en cas de procès fait par

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1896.



l'ouvrier, prend la place du patron et supporte la condamnation, au moins jusqu'à un chiffre de..., car les compagnies limitent toujours leurs risques. Au second cas, s'il y a eu cotisation de l'ouvrier, il touche directement l'indemnité, sans préjudice de son droit d'agir contre le patron <sup>1</sup>.

Quant aux sociétés d'assurance mutuelle, on en trouve en Angleterre, comme annexes des grandes sociétés ouvrières, les *Friendly Societies* et les *Trades Unions*, au moins de beaucoup d'entre elles. Ces sociétés, qui n'ont d'autres fonds que les cotisations de leurs membres, payent à ceux-ci, en cas d'accidents arrivés dans le travail, des sommes variables, naturellement, avec la gravité du dommage et avec l'importance de la société, mais fixées par les statuts et qui s'élèvent jusqu'à 100 livres sterling, soit 2500 francs. Bien entendu, l'ouvrier peut, s'il croit le patron en faute, lui réclamer une indemnité; la loi anglaise est, en ce cas, l'analogue de la nôtre.

En France, il y a des sociétés de secours en cas d'accidents, qui sont organisées sur le modèle des sociétés de secours mutuels, lesquelles, on le sait, se proposent le secours dans la maladie; mais ce sont presque uniquement des institutions patronales, c'est-à-dire érigées par des chefs d'industrie. Tantôt ils demandent une cotisation à leurs ouvriers, cotisation que tout entrant doit consentir à verser, mais ils y ajoutent toujours, et tantôt ils font seuls les versements. Il ne s'agit là que de caisses particulières à une maison, mais les patrons, en certains métiers, ont trouvé avantage à s'unir pour former de fortes caisses d'assurance.

Au congrès de Berne de 1891, congrès spécial aux accidents du travail, on a cité la société formée, en 1859, par quelques entrepreneurs de maçonnerie parisiens, qui sont actuellement au nombre de 250. En cas d'accident, elle indemnise le blessé et a pu régler amiablement 98 fois sur 100, proportion qui n'est pas atteinte, il s'en faut, par les entrepreneurs isolés. Elle avait, depuis sa fondation, payé 1 350 000 francs d'indemnité. Une autre société plus

<sup>1</sup> Nous avons en France une grande société d'assurance à prime fixe érigée par l'Etat : la *Caisse nationale d'assurance contre les accidents*, mais qui n'a eu aucun succès; car, de 1868, année de sa fondation, jusqu'en 1890, elle n'avait reçu que 182 518 francs de cotisations, chiffre illusoire dans un pays qui compte dix millions d'ouvriers.

Ajoutons que cet insuccès, — qui tient à ce que l'existence de cette Caisse est inconnue, — est fort heureux pour les contribuables, car l'Etat fondateur a eu la malencontreuse idée de réclamer une prime unique pour toutes les professions. Si les chefs d'industries dangereuses le savaient, ils mettraient bientôt, en assurant leurs ouvriers, la Caisse en déficit, malheur qui est arrivé à la *Caisse nationale de retraites pour la vieillesse*.

récente, mais plus importante aussi, est le *Comité des Forges de France*, fondé en 1891, en bonne partie par les soins de M. Albert Gigot, pour indemniser les ouvriers de l'industrie métallurgique, blessés dans leur travail. Au 31 décembre 1893, le comité groupait trente-huit établissements, occupant plus de 55 000 ouvriers, auxquels ils payaient 64 398 000 francs de salaires annuels.

La société ne se borne pas à payer des indemnités, elle cherche à prévenir les accidents et a, pour cela, un ingénieur-inspecteur qui visite les usines et chantiers des associés, indique les réfections à faire et les mesures de garantie à prendre. Ceux qui ne s'exécutent pas ou tardent trop à le faire voient leurs cotisations majorées de 25 pour 100. Ceux, au contraire, qui se distinguent par leur empressement ou se montrent ingénieux pour trouver les moyens d'éviter tout danger à leur personnel reçoivent des primes qui s'étaient élevées à 115 000 francs en un an.

Voilà ce que fait l'initiative privée, et comme le mouvement est récent, que la plupart des nombreuses sociétés patronales sont nouvelles, on peut être assuré que le nombre s'en augmentera..., si on les laisse vivre, car il est question de les supprimer, et les projets de loi actuellement en discussion devant notre Parlement auraient ce premier résultat. Nos gouvernants, qui mettent partout le mot de liberté, sont d'implacables ennemis de l'initiative privée et de tout ce que font par eux-mêmes les citoyens. Ils veulent mettre partout l'obligation, la contrainte, la mainmise de l'Etat, et on sait que nos législateurs, ainsi que notre gouvernement, s'y emploient avec ardeur; nous en trouvons ici une preuve nouvelle. L'assurance, d'après eux, — et c'est le sens du projet actuellement soumis aux délibérations des Chambres, — doit être obligatoire, mais cela ne veut pas dire que les intéressés, les ouvriers, seront obligés de s'assurer; non, cela veut dire que les patrons devront forcément assurer leurs ouvriers et encore, non comme ils l'entendront, mais comme le législateur, bien plus capable que les patrons, que les hommes du métier, le jugera à propos.

Comment alors expliquer le succès qu'obtient dans le public et dans le Parlement cet expédient de l'assurance obligatoire? Il vient d'abord du peu de connaissance que l'on a de la question même dans l'enceinte législative. M. Floquet disait une chose très vraie, en déclarant au Sénat (séance du 9 juin 1895) que « le système du risque professionnel a eu une fortune foudroyante; à peine il a paru qu'il a conquis les cœurs. Or le risque professionnel ne peut fonctionner qu'avec l'assurance obligatoire. » Il est exact, en effet, que ce système du risque professionnel qui repose sur de

grossières erreurs (on l'a vu), mais qui a pour lui l'apparence et le sentiment, emporte toutes les sympathies. C'est chose malheureusement ordinaire dans notre pays; on ne cherche point ce que vaut un système, sur quel principe il s'appuie, quels résultats il donnera; tout cela importe peu. Des mots sonores, des phrases attendrissantes décident tout et gagnent une cause; qui oserait résister après que l'on a dit : « Quoi donc! voulez-vous que l'ouvrier blessé dans son travail puisse rester sans secours? Souvent le patron ne lui doit rien. Il est inadmissible qu'il ne soit pas indemnisé. »

Avec ce raisonnement, nous allons droit non pas à l'assurance seulement, mais à l'assistance obligatoire. Car, enfin, voici un ouvrier qui, sortant de l'usine, tombe dans la rue et se blesse gravement, ou qui est renversé par une voiture, qu'on ne peut retrouver. Il est aussi à plaindre que son camarade blessé dans l'usine, il a les mêmes besoins et est dans la même détresse, il est même plus intéressant, car l'autre a été négligent, imprudent et lui n'a rien à se reprocher. Pourquoi serait-il inadmissible que celui qui est en faute ne fût pas secouru forcément, alors que celui qui n'est pas en faute n'aurait pas le même droit? Mettons que leur situation soit semblable : tous deux sont sans reproche, pourquoi reconnaître à l'un un droit que l'on dénie à l'autre? Il faut évidemment les mettre sur le même rang, et comme c'est l'Etat<sup>1</sup>, seul, qui peut assurer le service de l'assistance obligatoire, voilà une nouvelle charge et non faible pour les contribuables. On ne paraît pas songer que nous sommes le peuple le plus imposé du monde et que nous avons un budget extravagant. Mais les partisans de l'assurance obligatoire ne se croient pas tenus d'être logiques. Des accidents arrivés en dehors de l'atelier, ils s'inquiètent peu, au moins à présent; ils réservent leur sollicitude pour les seuls accidents du travail, ceux-là doivent être réparés par les patrons; c'est de toute justice. Le raisonnement de M. Ch. Gide (voy. le premier article) est celui de bien des gens.

Les ouvriers sont naturellement partisans du système : comment ne trouveraient-ils pas commode d'être indemnisés dans tous les cas, même quand ils sont blessés par leur faute? Quant aux patrons, voici qui, peut-être, va surprendre, mais ils en sont partisans aussi, du moins pour la plupart. C'est la conséquence de la jurisprudence que l'on a vue. Les chefs d'industrie disent : Au lieu d'être toujours sous le coup de procès dont les résultats sont impossibles à prévoir, nous aimons mieux payer une somme fixe

<sup>1</sup> Les partisans du système en chargent parfois les départements ou les communes. Peu importe, l'argent est toujours pris dans la même poche.

annuelle et être déchargés de cette sorte d'ennui. Mais les uns et les autres savent-ils bien ce qu'ils demandent? Ils sentent le mal actuel, sont-ils bien renseignés sur le régime dont ils attendent une amélioration? Si nous étions réduits à faire des suppositions, nous pourrions disserter à l'infini, mais le régime est pratiqué dans plusieurs pays. L'assurance obligatoire fonctionne en Allemagne, en Autriche, dans quelques-uns des pays scandinaves. L'exemple le plus souvent cité est celui de l'Allemagne; l'assurance obligatoire y est en vigueur depuis près de douze ans, et l'organisation allemande a servi aux autres pays qui l'ont adoptée depuis. Prenons donc l'Allemagne; nous avons précisément pour nous renseigner un document officiel publié, il y a quinze mois, par notre *Office du travail* et qui a pour titre : *Etude sur les derniers résultats des assurances sociales en Allemagne et en Autriche*. Les chiffres donnés sont ceux de 1892; ils n'en sont pas moins convaincants.

\*  
\* \*

La loi qui a établi ce régime est du 6 juillet 1884, et le système a commencé à fonctionner le 1<sup>er</sup> octobre de la même année. Il ne s'appliquait d'abord qu'aux seuls ouvriers de l'industrie et non pas même à tous, et puis, par une pente insensible que descendent forcément tous ceux qui se sont engagés dans une voie pareille, on a ajouté aux ouvriers des industries réputées dangereuses ceux des autres industries; pourquoi distinguer? puis les ouvriers du sol, puis ceux des industries de l'Etat, et on était, à cette date de 1892, arrivé au chiffre de 18 705 000 assurés, il y en a bien 19 millions aujourd'hui.

Quiconque, parmi ces 19 millions d'assurés, est victime d'un accident causant une incapacité de travail de plus de treize semaines, a droit, ou, en cas de mort, ses héritiers ont droit à une indemnité tarifée par la loi et variable à la fois suivant le dommage éprouvé, tant pour un œil, tant pour un bras, et suivant le salaire de la victime. Cette indemnité, toutefois, n'est due que pour les salaires n'excédant pas 2000 marcs ou 2500 francs par an, ou pour ceux qui dépassent cette somme sur ce chiffre de 2000 marcs. L'indemnité est supportée par les seuls chefs d'industrie, l'ouvrier n'y contribue en rien; mais elle est due, non par le patron chez qui travaillait l'ouvrier, mais par tous ceux du métier, et c'est ce qui vaut à ce système son titre d'assurance; les patrons sont réputés se garantir mutuellement contre les chances d'un paiement trop fort pour un seul. En vérité, c'est de l'assistance : les communes allemandes étaient tenues d'ancienneté et sont tenues

encore, en principe, de secourir les pauvres. En effet, c'est une obligation dont elles s'acquittent assez mal, et les pauvres sont certainement moins secourus en Allemagne que dans notre pays, où l'obligation n'existe pas. Enfin, le principe était familier aux Allemands et ils n'ont fait qu'en transporter le fardeau des communes sur les patrons du corps de métier, mais en le rendant vraiment efficace.

A cet effet, tous les industriels de l'empire ont été répartis en corporations (c'est leur titre officiel). Il y en a soixante-quatre pour l'industrie et chacune comprend, ou tous les patrons exerçant la même profession sur le territoire de l'empire, ou ceux seulement d'une région; parfois une corporation comprend les artisans de métiers analogues. A l'origine, les patrons ont pu se grouper avec une certaine liberté, mais on a obligé à le faire ceux qui ne s'étaient pas associés.

Il arrive ainsi que de petits forgerons de village, par exemple, occupant un seul compagnon ou apprenti, sont incorporés avec MM. Krupp (d'Essen), Gruson (de Magdebourg) et autres grands industriels, et payent leur part des indemnités dues aux ouvriers blessés chez ces puissants patrons. Il est vrai que l'inverse arrivera et que ces gros industriels l'aideront au besoin; mais la partie n'est pas égale, car il y a peu de chances d'accident pour le compagnon unique travaillant à côté de son maître, tandis que les accidents sont, pour ainsi dire, quotidiens dans ces immenses usines occupant des milliers d'ouvriers. Aussi la résistance, au début, a été vive chez tous ces petits artisans, il a fallu employer à la fois la ruse et la force pour arriver à les incorporer. Mais, enfin, quels résultats a donnés la loi; car elle fonctionne depuis près de douze ans, et nous avons les chiffres exacts de 1886 à 1892?

\*  
\* \*

Le premier résultat a été un accroissement sensible du nombre des accidents<sup>1</sup>. Les accidents *déclarés* (on déclare tout accident qui cause plus de trois jours de maladie) ont été de 82 596 pour 3 473 435 assurés en 1886, et de 165 113 pour 5 178 000 assurés en 1892. Les accidents *indemnisés* (ceux qui ont causé plus de treize semaines de maladie) ont été au nombre de 9723 en 1886 et 28 609 en 1892, soit en 1886 4,89 accident indemnisé pour 1000 ouvriers et 5,64 pour 1000 ouvriers en 1892.

<sup>1</sup> Il ne s'agit ici que des accidents de l'industrie, les seuls au sujet desquels il existe une statistique remontant à quelques années.

Ces chiffres font quelque peine aux partisans de l'assurance obligatoire; lorsqu'on les leur oppose, ils s'irritent souvent : « Croyez-vous donc que les ouvriers se fassent tuer à plaisir? » Non! assurément, personne ne le croit, non plus qu'ils ne se font blesser à plaisir, aussi le nombre des morts et des blessés gravement est en 1892 le même, à proportion, qu'en 1886; ce qui a crû, ce sont les blessures légères, causant des maladies de quelques mois. Il est impossible de se méprendre sur la cause de ces si nombreuses blessures, c'est d'abord une bien plus grande négligence de la part, et des patrons qui se sentent moins responsables, et des ouvriers qui savent qu'ils sont sûrs d'avoir une indemnité. Ce sont ensuite les blessures volontaires et les aggravations de ces blessures ou de celles accidentelles, mais peu graves; les médecins des corporations pourraient en dire long sur ce chapitre. Il est notable, d'ailleurs, que le même fait se produit en Autriche, la progression est même plus rapide qu'en Allemagne parce que la loi accorde des indemnités à tout blessé ayant depuis trois jours de maladie, ce qui rend la simulation et la fraude plus faciles. Voilà donc un résultat dont on ne peut se féliciter; il y en a un autre fort imprévu celui-là (on pouvait attendre le premier), c'est l'augmentation très sensible du nombre des procès.

\*  
\* \*

Comment un résultat pareil a-t-il pu se produire, car l'assurance obligatoire a pour but d'empêcher les procès; dès qu'il y a un accident, l'indemnité est due, et la loi elle-même en fixe le *quantum* avec détail. Et cependant il y a des procès, de nombreux procès : les *tribunaux arbitraux* en avaient jugé 14 879 en 1890, ils en ont eu à juger 25 348 en 1893. L'*Office central* de Berlin, juridiction supérieure, avait, en 1890, tranché 2354 affaires; il en a terminé 5304 en 1893<sup>1</sup>. Les frais de justice ont passé de 130 727 marcs, en 1886, à 388 077 marcs, en 1892, et les frais d'enquête, — qui sont bien une partie des frais de justice, puisqu'ils servent à préparer la décision des tribunaux, mais les statistiques les comptent à part, — se sont élevés de 86 587 marcs, en 1886, à 646 884, en 1892, et il faut se souvenir que le nombre des assurés a passé seulement de 3 473 000 à 5 078 000.

Quant à l'explication, la voici. Lorsqu'un accident se produit, la corporation, soit le groupe des patrons, règle l'indemnité d'après

<sup>1</sup> Les chiffres de 1893 ont été donnés au Sénat français par M. Blavier, séance du 28 janvier 1896.

les bases fixées par la loi, et si l'ouvrier n'est pas satisfait, il peut, ou ses ayants droit à sa place, s'il est décédé, aller devant les tribunaux arbitraux, et en quelques cas devant l'*Office central* de Berlin.

On va ici se récrier : comment avec la loi y a-t-il matière à procès; n'a-t-elle pas tout réglé avec la dernière précision? En théorie, sans doute, mais c'est en de telles occasions qu'on voit l'extrême différence qui sépare la pratique de la théorie. Voici à titre d'exemples deux « espèces » jugées par les tribunaux arbitraux. La loi dit bien : tout « accident du travail » donne droit à une indemnité, mais quand un accident est-il « accident du travail? »

Première espèce. Un bûcheron, revenant de son travail, heurte dans le sentier qu'il suivait une branche d'arbre couchée à terre, tombe et se casse une jambe; est-ce un accident du travail? Non, avait dit la corporation, et elle avait refusé toute indemnité. Le blessé se pourvoit devant le tribunal arbitral qui lui donne raison, en déclarant, que c'était à cause de son travail qu'il s'était trouvé obligé de revenir de nuit dans un sentier obscur et en certains endroits obstrué. On avouera que la décision prête à la critique.

Seconde espèce. Un batelier, dont l'embarcation était amarrée à un quai de la Sprée, disparaît et après plusieurs jours de recherches on retrouve son cadavre au fond de l'eau. Les héritiers réclament une indemnité à la corporation, qui la refuse, en disant : Le bateau n'était pas en marche, ni en état de chargement ou déchargement, ce n'est donc pas à l'occasion de son travail que le batelier a péri.

Pourvoi des héritiers devant le tribunal arbitral qui ordonne une enquête pour savoir comment le défunt était tombé à l'eau, et l'enquête apprend qu'il avait glissé en passant sur la planche qui va du bateau au quai. Le renseignement n'était pas suffisant pour former une décision, aussi le tribunal arbitral ordonne une seconde enquête. (Etonnez-vous, après cela, des dépenses faites de ce chef! Il s'agissait de savoir pourquoi le batelier se rendait à terre. La chose était, semble-t-il, assez difficile à éclaircir, on y arrive pourtant, comment? je ne l'ai pu savoir, et on apprend qu'il se rendait à terre pour acheter une corde. La question était décidée : il y allait dans l'intérêt du métier, et l'indemnité était due. Il en aurait été autrement s'il s'était rendu à terre, par exemple, pour aller chercher du tabac ou pour faire une station au cabaret.

Autre cause et cause très fréquente de procès : apprécier la suite des accidents et le dommage éprouvé. S'il s'agit d'un doigt enlevé, d'un œil perdu, évidemment la situation est simple et ne comporte aucun doute; mais s'il s'agit de blessures internes ou

affectant le corps entier, alors il y a débat. Le médecin du blessé affirme que son client restera perclus, ne pourra plus travailler. Comment! répond le médecin de la corporation, il sera rétabli et bien portant dans un délai de... au *maximum*; il ne s'agit que d'un empêchement de travail temporaire. Que décider? La corporation croira son médecin et attribuera l'indemnité pour maladie courte, le blessé fera appel, et le tribunal arbitral, embarrassé, pourra bien allouer un secours temporaire et renvoyer à plus tard sa sentence définitive, ce qui éternisera le procès. Même au sujet de blessures visibles, les suites, au point de vue de la facilité ou de l'incapacité du travail, pour l'avenir, sont parfois difficiles à marquer, et les pronostics des médecins sont plus d'une fois démentis.

La manière même dont la loi a fixé les indemnités peut donner lieu à débat. On prend pour base le salaire annuel du blessé : il aura droit à un fraction de ce salaire, la moitié, les deux tiers, etc. Comme il peut avoir diverses occupations : travail d'été, travail d'hiver, on prend pour base le travail où a eu lieu l'accident, ce qui est parfois dommageable à l'ouvrier, lorsque de ses diverses occupations c'était la moins lucrative. Lorsqu'il n'a pas travaillé l'année entière dans la même maison, la base est la moyenne du salaire des autres ouvriers de l'établissement. Lorsqu'il est seul ouvrier ou lorsqu'il n'y en a qu'un ou deux, ce qui est fréquent dans la petite industrie, la base, on le conçoit, devient fort incertaine, surtout lorsque les ouvriers travaillent à la tâche. Il y a parfois entre les ouvriers d'une même maison de très grandes différences, comme valeur technique : d'ou matière à débats.

Les ouvriers sont d'autant plus portés à contester, que le règlement des indemnités est fait par la corporation, c'est-à-dire par l'association des maîtres<sup>1</sup>; ils vont donc très volontiers en appel devant les tribunaux arbitraux, lesquels sont formés mi-partie de maîtres et d'ouvriers, comme nos tribunaux de prud'hommes, mais présidés par un fonctionnaire que désigne l'administration, et qui a pour mission principale de départager les juges-arbitres. Mais ils se plaignent très vivement des règles de procédure, qui cependant ont été introduites dans leur intérêt et sur la demande de ceux qui prétendent parler en leur nom.

Ainsi, lorsqu'on a organisé le système, on a dit et répété : il faut que les procès se terminent promptement, et pour cela on a

<sup>1</sup> « L'ouvrier blessé, écrivait un auteur allemand, voit dans la corporation son adversaire et pense qu'elle tâchera de lui faire le moins de bien possible. Les efforts que l'on fait pour détruire cette défiance sont vains. » Tous les appels sont faits par les ouvriers, puisque c'est la corporation qui règle les indemnités.



fixé un très court délai pour saisir les tribunaux arbitraux (quatre semaines), et souvent les blessés, par négligence ou par ignorance, laissent passer ce délai et sont forclos, ce qui les irrite fort; ou bien ils se sont pourvus à temps, mais ils ne peuvent se présenter et négligent de constituer un mandataire; ils sont forclos. Au total, sur 24 123 affaires jugées en 1893 par les tribunaux arbitraux, le règlement fait par la corporation a été réformé dans 6100 cas, et maintenu dans 13 775 cas<sup>1</sup>.

La manière dont se payent les indemnités ne leur déplaît pas moins. Toutes les fois qu'il s'agit d'une infirmité permanente, on alloue une pension, et une pension qui ne représente qu'une partie du salaire (les deux tiers au plus); or les salaires allemands sont faibles. « Au lieu de nous donner un subside si faible qu'il suffit à peine à notre seul entretien, ne ferait-on pas mieux, disent les blessés, de nous allouer un capital nous permettant d'établir un petit commerce, un petit métier facile? » Il faut ajouter, d'ailleurs, que les blessés ne sont pas très portés à se créer des ressources : les indemnités allouées sont toujours révisables, soit à la requête des ouvriers si leur situation s'aggrave, soit à la demande des corporations si au contraire elle s'améliore. Les corporations ont même, pour surveiller leurs pensionnaires, des « hommes de confiance » (nous dirions en français des espions), chargés de constater si vraiment ils ne peuvent se livrer à aucune occupation<sup>2</sup>.

\*  
\* \*

Si les ouvriers font entendre ces plaintes contre le système établi à leur intention, croit-on que les patrons aient fort à s'en louer? Laissons ceux qui résistaient au début, la dissimulation aujourd'hui est devenue difficile, prenons même les partisans de l'assurance obligatoire. Ont-ils trouvé cette tranquillité d'esprit qu'ils pensaient obtenir par là? Moyennant une prime annuelle, ils devaient être déchargés de tout procès; voyons ce qui en est.

<sup>1</sup> Ce chiffre de 24 123 affaires est différent de celui donné au Sénat par M. Blavier. Il se trouve dans un ouvrage sur l'Assurance obligatoire en Allemagne, écrit par un Français, M. Sauvaire-Jourdan.

<sup>2</sup> Les « hommes de confiance » ont une autre fonction encore, c'est de rechercher ceux des patrons qui essaient de ne pas faire partie de la corporation. Un petit artisan occupe un seul compagnon ou apprenti qui est, assure-t-il, son parent au degré voulu pour n'être pas incorporé; il a un certificat du bourgmestre. Un « homme de confiance » est expédié dans l'endroit, fait causer les gens et découvre que l'apprenti ou que le compagnon n'est pas parent du maître et que le bourgmestre a donné un certificat de complaisance. L'artisan sera mis à l'amende et incorporé. C'est un des effets du régime, qu'il faut marquer en passant.

D'abord la loi a maintenu aux ouvriers le droit de réclamer une indemnité au patron, lorsqu'il sera judiciairement établi que l'accident a été causé par lui « soit à dessein, soit par négligence, en se relâchant de la vigilance à laquelle il est tenu pour sa fabrication »; autant vaut dire dans tous les cas où, avant la loi, il pouvait être actionné par l'ouvrier<sup>1</sup>. Ce que la loi ajoute, c'est qu'il payera une indemnité pour tous les accidents qui avant n'en requéraient pas.

Ce n'est pas tout : l'administration, ou *Office central*, qui préside de haut aux destinées et à la conduite des corporations, exige, sous peine de fortes amendes, des papiers de toutes sortes : état des ouvriers, temps passé par eux dans l'usine, montant de leurs salaires, etc. « La loi, écrivait, en 1887, un ingénieur français, M. Grüner, qui a fait de ces questions une étude spéciale, et dans le pays même, la loi oblige les patrons à déclarer toutes les transformations qu'ils opèrent dans leur outillage comme dans leur personnel. Les articles accumulent prescriptions sur prescriptions... Nous avons trouvé bien peu même de grands industriels capables de nous dire nettement les devoirs multiples que leur impose la loi. » On était alors au début; mais, quatre ans après, au congrès de Berne, en 1891, un grand industriel de Mulhouse, et par suite assujéti à la loi, M. Engel Gros, ne parlait pas autrement : « La complication produite par la mise en vigueur des nouvelles lois est si grande en certains pays, que le fabricant est obligé de passer beaucoup de temps à en étudier les textes, lesquels sont parfois si longs et si confus que les fonctionnaires chargés d'en assurer l'application ont souvent eux-mêmes de la peine à les comprendre. »

Autre souci encore : ils sont, pour le calcul des primes à payer pour indemnité, répartis en diverses classes, suivant le danger présumé de leur industrie (il y a dans une même corporation jusqu'à huit classes); or il importe à tout industriel de surveiller son classement annuel afin de pouvoir réclamer au besoin devant l'*Office central* de Berlin. Il leur faut résister aussi aux exigences des inspecteurs délégués des corporations qui, en vue de prévenir les accidents dont toute la corporation est solidaire, exigent dans les constructions, dans l'outillage, des réfections et des changements souvent fort coûteux, et, — si l'on en croit les patrons, — souvent inutiles. Ceux qui ne s'exécutent pas sont frappés d'une surtaxe sur leurs cotisations. Le directeur de l'*Office central*, M. Bödicker, citait lui-même, au congrès de Berne, le cas d'un grand

<sup>1</sup> Pareille disposition se trouve dans le projet de loi français.

industriel qui fut frappé ainsi d'une surtaxe de 500 pour 100, laquelle fut, sur son appel, réduite à 200 pour 100, c'est-à-dire qu'il paya seulement le triple de ce que payaient les autres.

On voit si les industriels ont trouvé ce repos d'esprit, cette tranquillité qui leur avait fait saluer l'établissement du système nouveau comme un progrès sur le régime existant avant. Il ne suffit pas qu'ils payent de leur bourse, il faut encore qu'ils payent de leur personne, ce qui, pour des chefs d'industrie, est souvent plus dur. Comment cela? D'abord, il faut administrer les corporations, besogne assez compliquée. Ces corporations ont des employés salariés : comptables, hommes de confiance, sans compter les médecins. Mais la direction est confiée à des membres du groupe nommés en assemblée générale et obligés d'accepter. D'autres patrons siègent dans les 1248 tribunaux arbitraux souvent situés hors du lieu de leur domicile, et d'autres enfin siègent à l'*Office central* de Berlin, toujours forcément.

Ce sont de lourdes charges, sans doute, mais voilà le pis : c'est le droit d'inspection donné par la loi aux dignitaires des corporations sur les ateliers et sur les livres des autres membres. Il faut, en effet, qu'ils s'assurent que les déclarations faites sur le nombre et la solde des ouvriers pour les cotisations à payer, sur la nature du travail pour la classe du risque, sont exactes. Il faut qu'ils voient si les règlements édictés par la corporation sur les mesures à prendre pour la sécurité sont observées. Mais il se trouve que les chefs d'industrie sont, de la sorte, inspectés par leurs concurrents. Ce sont des gens de leur métier et leurs rivaux qui vont visiter leurs usines et voir leurs livres. On a bien mis dans la loi des peines contre ces dignitaires corporatifs qui révéleraient le résultat de leurs visites et surtout les secrets de fabrication appris ainsi. Mais vraiment ils n'ont pas besoin d'en faire part au public, ils s'en serviraient pour eux-mêmes et quelle peine peut les atteindre?

Quelques auteurs nous assurent que les industriels allemands sont fort contents de la loi et que même quelques rares patrons, restés en dehors du régime, demandent à être incorporés. Ils ajoutent qu'on ne peut douter ni de ce contentement ni de la sincérité des demandes, car les uns et les autres sont consignés dans des documents officiels. Voilà, assurément, une preuve décisive. Je mettrai seulement en regard la déclaration d'un de nos consuls, M. Amédée Marteau, qui, chargé par notre gouvernement d'étudier à ses débuts l'application de la loi d'assurance, déclarait (son rapport a été inséré au *Journal officiel* des 23, 24 et 25 mai 1887) que l'inspection, surtout, causait une vive irritation, et il appréciait ainsi la loi allemande : « Ma conviction est que jamais une telle

loi ne pourrait être applicable en France, car les Français, patrons et ouvriers, ne consentiraient pas à se plier aux dures obligations qu'elle entraîne. »

\*  
\* \*

Faut-il, après cela, dire encore quelques mots de la question de dépense? Oui, mais brièvement. Les dépenses (et l'on a soin d'y proportionner les recettes, puisqu'on répartit la somme à payer) ont été en 1892 de 41 550 000 marcs<sup>1</sup> (le marc : 1 fr. 25), dont 23 973 000 marcs payés comme indemnités; 11 789 000 marcs versés aux fonds de réserve; on cessera de les former lorsque, dans chaque corporation, on atteindra un chiffre de... 4 310 000 marcs pour frais d'administration, malgré la gérance gratuite imposée aux patrons incorporés, 646 000 marcs de frais d'enquête, 388 000 marcs pour frais de justice arbitrale et 438 000 marcs pour frais de « prévention » (mesures destinées à prévenir les accidents). Naturellement la proportion des diverses dépenses varie fort suivant les corporations : ainsi celle des ramoneurs a supporté pour chaque classe 1000 marcs d'indemnité payés, 2600 marcs de frais.

Il faut remarquer aussi que ces sommes iront toujours en augmentant. On peut, en matière d'assurance, ou capitaliser les indemnités dues, c'est-à-dire, après chaque accident, percevoir le capital nécessaire pour payer la pension due jusqu'à la fin, ou ne percevoir chaque année que la somme nécessaire pour payer les indemnités et pensions annuelles. C'est ce second système qui a été suivi en Allemagne. Il est commode en ce qu'au début, la charge est faible, mais elle s'accroît chaque année et quel total atteindra-t-elle? M. Bödicker, le directeur de l'*Office impérial*, citait à Berne une corporation, celle des constructeurs de matériel pour voies ferrées, qui avait voulu, par exception, capitaliser les pensions dues. Elle est, disait ce très compétent fonctionnaire, « accablée de charges ». C'est ce qui arrivera à toutes avec le temps, encore faut-il se souvenir que les salaires allemands sont faibles, et les pensions par suite; elles ont été en moyenne en 1892 de 180 francs par an, soit un peu moins de 0 fr. 50 par jour.

\*  
\* \*

Déjà, à présent et sans parler des menaces de l'avenir, quels ont été les résultats du système?

<sup>1</sup> Le lecteur est prévenu que, pour plus de clarté, les chiffres au-dessous de 1000 marcs n'ont pas été reproduits, c'est donc quelques centaines de marcs qu'il faudrait ajouter partout.

Lorsque le grand chancelier de l'empire, alors tout-puissant, sollicitait le Parlement allemand de voter cette loi d'assurance qui soulevait de fortes objections, il montrait les résultats des élections précédentes : 300 000 voix données aux candidats socialistes, 5 députés de ce parti entrés au Reichstag ; il était urgent de calmer ces mécontents et d'ôter leurs armes aux socialistes, en organisant l'assurance obligatoire : le remède, d'ailleurs, était garanti efficace.

Comment un politique tel que M. de Bismarck a-t-il pu croire qu'il allait désarmer les socialistes en appliquant une de leurs réclamations ? Aux dernières élections (1893), les candidats socialistes ont réuni 2 millions de suffrages, et 45 d'entre eux sont entrés au Reichstag. On voit comment les socialistes ont été désarmés et comment les esprits ont été pacifiés. C'est, du reste, ce qu'avait déclaré par avance et dans la discussion un des députés socialistes, Bebel : « Le grand chancelier travaille pour nous en mettant à exécution une de nos propositions dont ainsi il reconnaît le bien fondé ; nous voterons la loi, mais comme un commencement ; il ira ensuite plus loin qu'il ne pense ; en cette occasion, nous sommes les maîtres, il est l'écolier. »

C'est ce que constatait récemment M. A. Raffalovitch, correspondant de l'Institut, dans un rapport à l'*Académie des sciences morales*, où il rendait compte d'une enquête faite récemment en Allemagne sur les effets des lois d'assurance obligatoire. Ce qui ressort des déclarations recueillies est que la nouvelle législation n'a pas produit les effets attendus : les colères, les rancunes n'ont pas été calmées, les masses ouvrières et socialistes n'ont pas été ramenées. Au point de vue de l'assistance publique, les nécessités n'ont pas été moindres. On pensait que le budget de la charité pourrait être diminué grâce au fonctionnement de l'assurance ; or, de tous côtés, on est obligé de constater que les dépenses sont plus lourdes qu'avant. Ceci est notable, et les lecteurs voudront bien remarquer ce point, car, aujourd'hui encore, en France, un des grands arguments des partisans de l'assurance obligatoire est que le budget de l'assistance sera diminué d'autant. On voit ce qu'a donné l'expérience.

Il faut citer encore ce passage du rapport de notre ambassadeur en Allemagne. M. Herbette (*Rapport sur les conditions du travail dans les pays étrangers adressé au ministre des affaires étrangères*) : « Une des conséquences de l'assurance obligatoire a été un affaiblissement immédiat des sentiments de dignité et des habitudes de contrôle réciproques chez les ouvriers qui cherchent à se procurer l'indemnité la plus forte, celle réservée pour l'incapacité totale de travail. Nombre d'entre eux aspirent, au moyen de la

nouvelle loi, à se faire considérer comme invalides ou, tout au moins, à allonger la durée de leurs maladies.

« On remarque que tout ouvrier chétif ou malingre, dont la santé incertaine paraît devoir créer des charges pour les caisses de secours, est impitoyablement refusé par les chefs de fabrique. »

\*  
\* \*

Voilà le régime que l'on propose pour la France; les résultats qu'il a donnés en Allemagne sont en vérité très encourageants. Qu'on le modifie tant qu'on voudra dans ses détails<sup>1</sup>, les résultats seront les mêmes, parce qu'ils tiennent au fond et à l'essentiel de l'institution.

On propose de mettre sur nos chefs d'industrie, tellement chargés déjà qu'ils ont peine à lutter contre la concurrence étrangère, et sur les marchés du dehors, et même sur le nôtre, une charge nouvelle dont nul ne peut calculer la portée, car les Allemands, après dix ans, sont déjà à plus de 50 millions de francs, et l'effet *maximum* de la loi ne se fait sentir qu'après plus de trente ans, encore les attributions aux blessés sont si faibles, qu'elles ne seraient pas acceptées chez nous : croit-on que nos ouvriers français se contenteraient de pensions de 180 francs par an? Lorsque a été présenté aux Chambres le projet Constans, qui prévoyait des pensions *minima* de 300 francs, ç'a été un cri général contre un chiffre aussi ridicule. D'autre part, le gouvernement allemand a dû s'engager à assumer les charges de toute corporation qui ne pourrait plus y suffire. C'est là, en effet, qu'il en faut venir. Nouvelle charge pour les finances du pays, sans compter les créations nouvelles de fonctionnaires.

Plusieurs de nos industries y succomberaient; or les ouvriers ne peuvent que perdre à la ruine de nos industries; c'est une vérité évidente, banale, mais qui semble ignorée; dès les premiers instants, les plus faibles pâtiraient du nouveau régime.

Qui donc gagnerait à l'innovation? Les socialistes et eux seuls. D'abord, on appliquerait un de leurs *desiderata*, c'est-à-dire on augmenterait leur crédit, mais surtout on accroîtrait la force du pouvoir public, qu'ils espèrent avoir prochainement en mains, pour, avec lui, mettre en pratique toutes leurs doctrines. En Alle-

<sup>1</sup> Ainsi on a proposé d'obliger les patrons à verser le capital des indemnités par eux dues dans une Caisse d'Etat qui servirait les pensions aux blessés. On n'a pas eu soin d'indiquer, et c'est en effet difficile, quel emploi ferait l'Etat des quelques milliards qu'il recevrait. Du reste, on ne changerait pas là ni l'iniquité, en principe, ni les autres inconvénients du système.

magne, malgré l'apparence de liberté laissée aux corporations d'industriels, c'est l'*Office central* de Berlin, bureau administratif, qui règle et décide tout : « C'est à Berlin, écrivait M. le consul Amédée Marteau, que tout le monde doit s'adresser, c'est à Berlin que l'administration de leurs intérêts se trouve ; c'est avec ce point central qu'il faut correspondre en toutes choses. » Et c'est de ce point central qu'on reçoit toute permission et tous ordres. Faut-il être surpris de cette déclaration des socialistes — elle était rapportée au congrès de Berne par le directeur même de l'*Office central* : « Ce qu'il y a de mieux dans l'assurance contre les accidents, c'est l'*Office impérial* » ? Quelle commodité, en effet, d'avoir ainsi la main sur toute l'industrie du pays, de savoir encore combien chaque patron, petit ou grand, occupe d'ouvriers et combien il les paye, combien il en occupait et combien il les payait précédemment ; dans un pays divisé comme le nôtre, quel facile instrument de tyrannie pour le parti au pouvoir ! Et on croit utile d'augmenter encore la force d'action du gouvernement ?

C'est ce que doivent considérer ceux qui, trop entraînés par les mots et par les apparences, se sentent quelque penchant pour ce funeste système de l'assurance obligatoire.

HUBERT-VALLEROUX.

---

# LA LÉGENDE DE SAINTE HÉLIDIE

MOEURS RELIGIEUSES DE PROVINCE

---

On chercherait en vain le nom de sainte Héliodie, vierge et martyre, que d'autres appellent Haelis, dans les bréviaires et les martyrologes. Ni la légende dorée de Jacques de Voragine, ni les savants Bollandistes, ni Godescard, ni le bon moine augustin dom Branche, prieur-mage de Pébrac, dans la *Vie des Saints et Saintes d'Auvergne*, ne lui font une place parmi les bienheureuses dont ils retracent l'histoire; aucun diocèse, pas même celui où se dérobe, dans les solitudes, l'humble paroisse qui abrite le tombeau d'Héliodie, n'a marqué son office dans l'*Ordo* quotidien des fêtes, et la béatification de l'Eglise n'a point consacré ses noces éternelles avec l'Epoux. Telles ces pensées sauvages de nos montagnes, fleuries le matin, mortes le soir, n'ayant parfumé que le lit de mousse où elles sont nées, la petite bergère Héliodie a vécu seulement pour les bonnes gens des campagnes qui entourent son hameau natal. C'est par leurs descendants qu'elle est encore vénérée, et avec tant de foi! Sa légende, transmise de bouche en bouche, récitée, chantée aux veillées, embaume de résignation et de poésie ces vies obscures, durement appliquées à arracher le pain de chaque jour à la terre ingrate, leur montre un idéal supérieur à la destinée présente et leur enseigne que leur part, si elles veulent, deviendra la meilleure. Bienheureux les pauvres qui savent être pauvres, parce que le royaume des cieux leur appartient.

Cette histoire, il faut pour la connaître s'asseoir, pendant les longs après-midi d'été, auprès des paysannes de nos villages qui travaillent à l'ombre du pommier planté devant leur porte, ayant sur les genoux le carreau à dentelle, dont leurs doigts entremêlent si agilement les fuseaux : métier inventé, dit-on, par un saint, et qui, porté avec soi partout, laisse à la tisseuse la liberté de la prière, du rêve, de la causette avec les voisines, du coup d'œil de surveillance sur la vache au pâturage ou sur les enfants barbouillés cou-



rant parmi l'herbe rase du communal. Les épisodes, vieux de bien des siècles, sont pour elles aussi familiers, elles les peignent de traits de nature aussi vifs que s'ils s'étaient déroulés sous leurs yeux ; mais leur patois roman prend, pour les redire, le ton solennel d'une lecture de livre d'église, tandis que les regards, parfois levés de l'ouvrage, s'en vont, doucement mystiques, vers l'horizon dentelé de sapins, cherchant à voir au delà de l'arête bleue le lieu de grâces qu'elle cache.

Si celui qui les interroge n'y met aucune curiosité maligne, aucun soupçon de raillerie, les braves montagnardes, défiantes par tempérament, épanchent naïvement ce qu'elles savent de traditions, ce qu'elles gardent de souvenirs personnels. Pas une qui ne soit montée souvent, suppliante, à la chapelle de Sainte-Hélidie ; pas une qui n'ait une fille, un frère, un neveu, guéris des fièvres ou de « merfondement » par une neuvaine ou pour avoir bu avec confiance l'eau de la fontaine. Elles ont vu des miracles, elles en ont ouï raconter, elles les racontent à leur tour, employant tantôt la narration indirecte, tantôt le dialogue ou l'apostrophe lyrique, joyeuses d'édifier et de montrer leur piété plus encore que de faire valoir leur science.

Avant de reproduire leur récit, il faut dire en quels lieux s'est passé l'événement et se conserve sa mémoire.

Il y a, dans la partie méridionale de l'ancienne Auvergne qui confine au Velay, un massif montagneux affectant la forme d'un triangle effilé, dont le côté gauche est dessiné par la redoute de collines boisées qui longent l'Allier, l'autre côté par le cours accidenté de la Dore, coulant, tantôt ruisseau, tantôt torrent, en des gorges aux noms celtiques, la pointe, par le confluent de ces deux rivières, non loin de Vichy. On peut figurer la base par une ligne partant de l'Allier, un peu en amont de Brioude, et rejoignant la Loire à Vorey, à travers des plateaux alternés de pinèdes et de prairies, redressés par intervalle en quelque « suc » basaltique, comme ce cratère du mont de Bar, dont le cône tronqué de 1200 mètres découpe un décor si pittoresque à la petite ville d'Allègre. A l'intérieur, de hautes arêtes de roches schisteuses ou granitiques, ramifications des monts du Velay, montent vers le nord en « côtes » parallèles. Les sommets abrupts, souvent même les étages moyens, sont couverts de bois. Entre eux se creusent, tantôt écartées, tantôt étroites, des vallées plus fertiles, où le guéret, quoique trop facilement raviné au moindre orage, porte de bonnes récoltes d'avoine, de seigle et de froment. Autrefois, dans l'âge druidique, la forêt occupait tout, les vals et les cimes. Sur plusieurs points, des dolmens restent debout, attestant la vitalité tardive, en ces refuges, du

culte qui semble concrétisé dans la vénération de l'arbre immortel et sacré. Mais, au onzième siècle, un mouvement de transformation décisif pour la civilisation et le bien-être de cette moitié de province s'opère, rayonne d'une de ses retraites les plus ignorées. Au milieu de la brousse obscure, à cinq lieues de Brioude, à quinze lieues du Puy, un chanoine de Saint-Julien fonde un monastère dans les débris d'une chapelle en ruine; il l'appelle la « petite maison de Dieu », en traduction littérale la Chaise-Dieu. Et la forêt se retire devant les fils de saint Robert qui, descendus bientôt de la montagne dans les plaines d'alentour, bénissent les grains d'or de l'orge et les lentilles noires du sarrasin avant de confier la semence à des landes maudites où n'avaient jamais crû que la ronce, la bruyère et le genêt.

Ils pensent aussi à semer dans les âmes la vérité et la justice. Par leurs mains, en Auvergne, dans le Livradois, le Velay, beaucoup plus loin au siècle suivant, est tissé le lé de la blanche robe d'églises qui devint en ces temps, d'après le chroniqueur émerveillé, le vêtement de la France renaissante. La plupart de ces églises subsistent, au milieu des villages issus d'elles, baptisés de vocables saints, Saint-Germain-l'Herm, Saint-Dier, Saint-Sauveur, Saint-Bonnet, Saint-Alyre, etc., et on salue avec émotion l'abside en cul-de-four, le clocher carré, le porche aux sculptures barbares et charmantes, de ces autres maisons de Dieu dont la place fut choisie avec tant d'intelligence pour tous les besoins, avec tant de tendresse pour les humbles; non conviées par les fières hauteurs, la protection de la forteresse féodale, mais établies là-bas dans la coupe verte où le vallon s'évase en prairies, à portée des sillons qui nourrissent les hommes, sur le bord de la rivière qui fera tourner les moulins. Et voici que les toits de chaume se groupent autour de l'église neuve, dans la quiétude d'être bien défendus par elle; le champ payera sa redevance au seigneur laïc, mais la personne sera libre sous la sauvegarde du moutier; les villages s'étendront en bourgs, essaïmeront en hameaux, les familles grandiront dans la paix du Christ, la prospérité matérielle venant par surcroît donnera à ce pays, en moins de deux cents ans, une population qui dépassait sensiblement celle d'aujourd'hui, et une richesse agricole dont les chroniques laissent témoignage. Ainsi est écrite, lisible encore aux yeux de tous, l'œuvre bienfaisante de la Chaise-Dieu.

A deux lieues au nord de l'abbaye, dans la région où son action se fit sentir de meilleure heure, un hameau d'une vingtaine de feux, Poulargue, éparpille ses maisons basses aux tuiles moussues sur un contrefort mamelonné qui regarde le ravin et la tour en ruines de Clavelier et, au loin, par-dessus la plaine d'Arlanc, la cime violette de Pierre-sur-Haute. Il y eut là un château, mais

détruit depuis des siècles; si ses moellons de granit n'ont pas péri, c'est que les habitants en ont bâti les murailles de leurs logis et la clôture des jardinets. Plus haut, la forêt sans borne visible; au-dessous, la terre cultivée, divisée en « héritages » par des haies de pruneliers, des murs en pierres plates à hauteur d'appui, dévale par ressauts irréguliers jusqu'à la Dore, roulant là rapide sur un fond de roc, effrangeant son écume aux racines des vergnes qu'elle déchiquette. Parfois un bouquet de pins, une crevasse où sanglote une source invisible, où tremble la verdure humide des arbres à prompt croissance, coupent la culture; ailleurs, un bout de roche veinée, luisante de mica, perce l'argile jaune et reparait plus loin en falaise surplombant à pic le lit de la rivière. En face, l'autre rive a le même aspect; la pente est marquetée en compartiments dont la robe bigarrée change avec les saisons, au printemps les colzas couleur d'aurore, les trèfles roses, le vert frissonnant des avoines et des seigles, puis les moissons pâles, le vert nué, des prés fauchés, l'or des ravières, l'argent des blés noirs où chante la caille. La route d'Arlanc la traverse en biais comme une mince écharpe. Entre la route et une houppe de sapins silhouettée sur le couchant, un autre hameau, Germalange.

Si on remonte la Dore, les deux rives se rapprochent d'abord et s'enchevêtrent en dents de scie, la forêt descend à gauche jusqu'au fond du ravin, puis, dans un écartement où le limon apporté par le courant a exhaussé et nivelé le sol, on trouve une petite chapelle, le chevet adossé aux derniers sapins; à côté, une fontaine dans un réservoir de ciment, la chapelle et la fontaine de Sainte-Hélidie. Sur la rive droite un sentier se détache de la grande route, donne accès à la chapelle par un pont de bois jeté sur la rivière. Puis la colline de droite s'aplanit, celle de gauche s'abaisse; on n'a plus devant soi qu'un plan incliné, arrondi par la marge du ciel, comme une grande palette concave limitée par la bordure de bois d'un bleu noir, qui font un dernier plan vigoureux à tous ces horizons. Cette crête, demi-circulaire de l'ouest au midi, marque le partage du bassin de la Dore et du cours de la Senouère, autre tributaire de l'Allier. A mi-côte se tasse un village, des maisons crépies de neuf, jetées au caprice de chacun dans l'entre-croisement de deux routes et de deux ruisseaux, un clocher bas, gris, trapu, vétuste, qui montre ses cloches par les brèches des abat-voix vermoulus. C'est le village de Saint-Alyre, anciennement Saint-Jean-d'Entre-Aigues. Saint-Alyre, Germalange, Poulargue, le guéret escarpé, la forêt aux éclaircies de fougères, la rivière rocheuse, les yeux d'Hélidie n'ont point connu d'autres choses; tel a été tout le théâtre de sa courte vie.

## I

Or donc, en un temps si ancien, qu'il n'est plus dans la contrée de vieux chêne contemporain de cette histoire, vivait à Poulargue un seigneur qui possédait de grandes richesses. Ce qu'était le château de Poulargue, nul ne le sait; le nom du sire? il n'importe. D'aucuns disent qu'il s'appelait Hernantès, d'autres Héraclé, comme ce rude aïeul des Polignac, qui ne craignait ni le roi de France, ni les prêtres d'Église, ni Dieu. C'était un sire redouté et puissant. Dans une tour haute, des layettes de mélèze conservaient les chartes de ses domaines, depuis Clavelier où l'on forgeait les dagues, jusqu'à Roche-Savine où le soc des charrues amenait au jour des filons de plomb mêlés d'argent. Méchant, non; les petites gens qu'il défendait contre les routiers d'Aquitaine ne se plaignaient pas de sa justice. Il n'exigeait pas de ses laboureurs plus de gélines, de fèves, de pamoule, qu'il n'était consenti et paraphé au terrier seigneurial. Quand il allait à l'ost pour son suzerain le comte d'Auvergne, il gardait la trêve de Dieu, épargnait les biens d'Église. Mais il fut souvent servi avec trop de zèle et obéi au delà de ses ordres comme il arrive à quiconque commande à beaucoup d'hommes et dispose de beaucoup de biens.

Il avait une épouse belle et sage, de santé fragile, et qui ne lui avait point donné d'enfants. Au début de la mauvaise saison, pour fuir la rigueur de six mois de frimas, elle se faisait conduire dans la vallée d'Allier où, non loin d'Issoire, une sienne cousine habitait un manoir riant sur le bord de la rivière. Alors, si le seigneur s'éloignait à son tour pour la guerre ou quelque hardi déduit, Poulargue restait sans maîtres aux mains d'un procureur, qui se faisait appeler sénéchal quand il rendait la justice. Et cela n'était à l'avantage ni du sire de Poulargue ni des bons vilains d'alentour qui attendaient impatiemment le retour de leur sire et de leur dame.

Parmi les bergères des troupeaux appartenant au château, l'une se nommait Héliodie. Ses parents, pauvres gens de Germalange, l'avaient mise en service, pour la nourriture et le vêtement, à la Saint-Michel de l'année où elle reçut pour la première fois le corps de Jésus notre Sauveur. Elle fut vite prise en gré par le maître bouvier à qui elle ramenait tous les soirs dans l'enceinte palissadée de Poulargue sa petite troupe de moutons et de chèvres : avec elle, jamais de bête égarée, toujours aussi elle avait adroitement filé, sans bourre et sans nœud, sa quenouille de chanvre. Sa voix était douce comme un air de viole. Le soir, la famille assemblée prenait plaisir à l'entendre dire le *Pater noster* et la Salutation de Notre-

Dame, chanter quelque noël en sa langue d'oc. Les pâtres, les valets de métairie la saluaient en passant, mais jamais on ne la vit, comme tant d'autres, parler bas à l'orée des bois avec quelqu'un d'entre eux. Levée à la pointe du jour, elle ne quittait le logis ou le pacage que pour courir, à l'heure matinale de la messe, jusqu'à l'église de Saint-Jean-d'Entre-Aigues dont le prieur l'avait faite enfant de l'Église par le saint baptême.

Depuis quatre ans qu'elle vivait ainsi, jamais n'était tombé sur elle le regard de la dame de Poulargue. Mais un jour de printemps, la dame, qui revenait de Limagne, accompagnée d'un écuyer et de quelques valets, croisa dans un chemin creux Héliodie, conduisant ses brebis à la lande de bruyères d'Aubapeyre; charmée de la grâce virginale qui fleurissait ce front de seize ans, elle fit arrêter sa litière. « Comment t'appelles-tu, belle enfant? dit-elle. — Héliodie, madame, pour vous servir. — Eh bien, mon désir est, en effet, que tu me serves. Viens me trouver quand tu auras rentré ton troupeau. »

Toute troublée, Héliodie fondit en larmes. Elle aurait bien voulu dire qu'elle ne demandait rien que de rester bergère, que d'autres seraient plus dignes du choix d'une si haute dame, mais déjà le cortège avait passé. Un crucifix de pierre se dressait à la croisée de deux sentiers; elle s'agenouilla, demandant à Notre-Dame d'éloigner tout péril de son corps et de son âme dans cet état nouveau. A la nuit tombante, vêtue de ses habits du dimanche, elle se présenta à la châtelaine.

Au bout de peu de jours, elle avait toute sa confiance; on ne pouvait se passer d'elle. Qu'il fallût habiller sa maîtresse de quelque lourde cotte de samit d'outre-mer, étager les garlandes de la coiffure, plisser la dentelle ou l'orfroi sur le bord retombant de la chemise de soie, ou encore préparer l'hydromel pétillant, accommoder les viandes délicates, les philtres compliqués qu'un mire juif de Rodez avait prescrits pour rétablir la santé de la dame, nulle ne l'égalait en grâce et en adresse. Même elle excellait à deviser avec agrément, à bercer la solitude et l'insomnie par les touchantes histoires de saints qu'elle avait apprises du prieur de Saint-Jean ou dans les veillées. « Les anges te sont en aide, bonne fille », lui disait sa maîtresse qui, chaque jour plus faible et plus dolente, s'attachait maternellement à cette enfant qui lui donnait sa vie. Héliodie souriait pour lui plaire, mais s'affligeait de cette faveur. En proie à la rancune des serviteurs que sa vigilance inquiétait, que lui arriverait-il si la pauvre dame venait à quitter ce monde pour un meilleur? Plus d'une fois, dans l'obscurité des couloirs, on l'avait appelée sorcière; une chambrière mettait ostensiblement ses index en croix quand elle passait.

Le sénéchal, surtout, s'irritait que cette petite serve, cette fille de rien, en fût déjà à commander à tous. Avant elle, vrai maître à Poulargue, il pouvait impunément augmenter la redevance d'un tenancier d'une tête de bétail ou d'un carton de seigle qui faisaient le bénéfice du fripon. Maintenant, on se plaignait à Héliodie qu'on savait si compatissante. Sans le dénoncer, elle le réprimanda de son injustice à l'égard des pauvres gens. Il se tint coi, mais se promit d'en avoir vengeance.

Il arriva qu'un matin d'octobre, où une gelée précoce, brûlant la vallée, avait soudain détaché des branches toutes les feuilles des noyers, la châtelaine s'éteignit doucement entre les bras de son époux et d'Héliodie. Après qu'on l'eut ensevelie en grande pompe en l'église de Saint-Jean, sous l'autel de Saint-Vital, le sire de Poulargue se hâta de quitter des lieux que son chagrin lui rendait insupportables; il partit avec son écuyer pour Roche-Savine. Héliodie restait sans défense à la merci de ses ennemis; elle n'allait que trop tôt éprouver leur méchanceté. Le lendemain des obsèques, comme elle venait d'ouïr la messe à la paroisse pour le repos de sa chère maîtresse, le sénéchal, quelques servantes et valets d'office, rassemblés sous le porche de la tour de guette, l'accueillirent par des injures, et, la rudoyant, l'appelant fourbe, voleuse, sorcière, on l'entraîna au pied de l'escalier qui conduisait aux chambres hautes.

Toute surprise, Héliodie s'adressa au sénéchal :

— Quoi donc, maître, est-ce votre plaisir de m'instruire de ma faute et quel est ici mon péché?

— Retiens ta langue, impudente, mauvaise fille. Tu ne me tromperas pas par tes paroles de mensonge comme tu as séduit notre dame... Si tu as fait un pacte avec le diable, dis-lui qu'il t'assiste, c'est le moment.

Il la fit monter dans le réduit où elle dormait à côté de la chambre de sa maîtresse, et, soulevant sa couche, lui montra, entre la couette de balle d'avoine et la paille de fétus d'orge, une aiguière et un bassin d'argent fin, un peigne et un fermail d'or...

— Voilà, reprit le sénéchal, comme tu reconnais les bontés de nos maîtres. La prison jusqu'à la fin de tes jours, serait-ce trop pour châtier tant d'ingratitude?

Et tandis qu'Héliodie, suffoquée par les larmes, ne trouvait point de mots pour se défendre, tous les gens du château, accourus au tumulte et ne soupçonnant pas la perfidie, l'insultaient, la frappaient. Beaucoup de ceux qu'Héliodie avait soignés dans leurs maladies, ou à qui elle avait obtenu les bonnes grâces de la pauvre défunte, étaient là, et d'être ainsi méconnue par eux déchirait son cœur. Enfin, on l'enferma dans un cachot souterrain. La haine du

sénéchal ne pouvait rien davantage<sup>1</sup> ; force était d'attendre l'arrivée du sire qui prononcerait sur le cas de la servante infidèle.

L'hiver s'écoula sans qu'il revînt. Ce fut seulement quand les cerisiers commencent à fleurir, vers Notre-Dame de mars, que la trompe du guetteur signala son approche. Aussitôt instruit du délit, d'abord il refusa d'y croire tant il avait fiance en la droiture de cette fille. Ebranlé cependant par les affirmations du sénéchal, il décida de l'interroger sans retard, résolu, si elle était coupable, à la renvoyer chez les siens sans autre châtiment qu'une sévère répréhension, en souvenir de sa femme qui aimait Héliodie. Si elle était innocente..., mais comment serait-elle innocente, quand le sénéchal appuyait l'accusation de détails si accablants? Celui-ci, le mauvais homme, ne doutait pas de son triomphe. Pendant ces longs mois d'hiver, tout juste avait-il donné à la prisonnière de quoi l'empêcher de mourir de faim : malade, épuisée par le froid et l'obscurité, que trouverait-elle à répondre aux preuves, aux témoignages amassés contre elle? Et ne sachant rien des desseins cléments de son seigneur, il se réjouissait de la geôle perpétuelle à laquelle la voleuse serait condamnée.

Quelle ne fut point sa stupeur et l'étonnement des assistants quand Héliodie parut. Au lieu du fantôme livide et en haillons dont il savourait par avance les angoisses, on la vit entrer fraîche et souriante, plus gracieuse qu'elle n'avait jamais été; ses mains étaient libres de fers; ses vêtements de deuil semblaient revêtus d'un tissu transparent et lumineux; sa coiffe aux ailes tuyautées n'était pas moins blanche qu'au sortir des doigts de la lavandière, et de ses yeux bleus qu'elle tenait mi-clos comme les saintes d'église irradiait une expression de douce quiétude. Les anges l'avaient-ils donc visitée dans son abandon, la nourrissant de fruits du ciel, la réchauffant de leur haleine, transformant le caveau humide en un coin du paradis? « C'est une sainte », murmurèrent quelques filles de ses compagnes, dont l'amitié lui restait fidèle. « Sorcière », grommela le sénéchal en serrant les poings. Le sire de Poulargue, émerveillé, la contemplait en silence; on eût dit qu'il la voyait pour la première fois. Quand il fut revenu de son émotion : « Sortez tous, dit-il; je veux l'entretenir sans témoins »; puis, se tournant vers elle :

— Bonne fille, tu sais de quelle vile roberie ils t'accusent?

— Je le sais. Aussi vrai que Jésus est mort en croix, mon

<sup>1</sup> La légende populaire est d'accord avec ce que nous savons de la compétence judiciaire en cette fin du onzième siècle. Ce représentant du seigneur exerçait la basse justice à peu près comme nos juges de paix et ne pouvait infliger ni détention prolongée ni supplice.

désir et ma main ne se sont point souillés du bien d'autrui.

— Il suffit de te voir pour être assuré de ta sincérité. Mais, dis-moi, n'as-tu jamais pensé en ton cœur que ces colliers d'or sarrasin, dont se parait ta maîtresse, seraient bien placés sur tes épaules, et aussi qu'un surcot brodé de perles te vêtirait mieux que ton corselet de futaine?

— Les belles roses fleurissent sur les rosiers dans les jardins, mais dans le champ du paysan il n'y a place que pour les petites fleurs du blé noir que les passants ne s'arrêtent pas à regarder.

— Tes paroles, si je les entends bien, signifient que les parures des châtelaines ne sont point faites pour les filles de ta condition; mais ne sais-tu pas que tu es belle comme le jour de Pâques? Cette beauté, rien ne la payerait trop cher...

Le sire, de qui la voix tremblait, se rapprochait d'elle tout en parlant. Assurément à cette heure, Satan entrait dans son cœur, y allumant les mauvais désirs, étouffant le souvenir de sa dame qu'il avait aimée. Sa main touchait déjà celle d'Hélidie, qui recula et lui dit :

— Mon sire, je suis prête à donner ma vie pour vous comme je l'aurais donnée pour la pieuse dame, votre épouse. Mais cela, non. Mon âme est à Dieu. Avec sa grâce et le secours de la bénie Vierge Marie, je la dois rendre pure comme l'a faite le saint baptême.

Sans attendre davantage, sans prendre garde à la confusion du sire déjà honteux de cette minute d'oubli, elle s'enfuit par la porte restée ouverte et gagna la campagne.

La forêt étendue à perte de vue au midi de Poulargue offrait un refuge à la fugitive. Elle s'y enfonça, marchant le long des crêtes de Sarrat, d'où s'apercevait par intervalles le clocher de Saint-Jean. On était à cet éveil du printemps qui a tant de douceur en ces montagnes endormies par quatre mois de neiges. Sous ses pieds, entr'ouvrant les mousses molles, émergeaient les persicaïres, les valérianes, les clochettes jaunes des sédums, et les ramilles violettes des bruyères, et les giroldes aux ombelles renversées peintes d'or pâle avec un peu de rosée tremblante au fond; les arbres à encens secouaient sur sa tête leurs petits cierges gonflés de pollen; parfois, dans la fougère, les tiges rêches où la digitale accroche ses phalanges de pourpre si étrangement tachetées de venin embarrassaient sa course. Elle se retournait, craignant d'être poursuivie, mais elle ne voyait que le balancement des branches basses des sapins refermées derrière elle. Alors, rassurée, sous l'œil de Dieu qui la conduisait, dans cette nature familière, elle s'agenouilla, rendit grâce du péril écarté, de la délivrance miraculeuse. La prison avait commencé le jour où elle avait quitté son trou-



peau. Qu'elle était heureuse d'aspirer le vent résineux, de boire aux sources, de cueillir l'aubépine nouvelle, de s'arrêter pour entendre les ramiers et les pies! Les racines du panais odorant qu'elle savait choisir autrefois pour ses agneaux préférés lui fournirent son premier repas, et la nuit venue elle s'endormit dans le tronc creux d'un hêtre.

Des mois passèrent. A mesure que s'avavançait la saison, la bienveillante Providence variait sa nourriture avec les fruits de la forêt. Elle eut les amandes des pins, puis les fraises, les noisettes, les airelles poudrées de clair de lune, les rouges baies des églantiers; les derniers soleils d'automne mûrirent les sorbes et les faines. L'envie la prenait chaque jour de descendre à Saint-Jean, de visiter ses vieux parents dont le toit de chaume fumait de l'autre côté de la rivière, mais une voix secrète l'inspirait de rester dans cette solitude où son âme était en sûreté. Des sonneries de trompe, des aboiements montaient dans la forêt. répercutés par la sinuosité des gorges : la recherchait-on, ou n'était-ce qu'un déduit de chasseurs courant le lièvre et le sanglier? Tout visage humain était un danger, elle le fuyait comme le bon chrétien doit fuir la tentation.

Mais voici que l'haleine froide de l'aube détache des ormeaux les feuillages frissonnants qu'octobre a teints d'un rouge de cuivre, voici la première neige : elle drape les clairières, les buissons, les rocs de granit, se suspend en flocons aux squelettes des branches qui vibrent à la bise, ploie sous ses dômes obscurs les rameaux penchés des sapins. Pauvre Héliodie! réfugiée dans l'arbre creux sous la mousse sèche que vous avez amassée, n'avez-vous pas d'inquiétude? De quoi vivrez-vous quand vous aurez épuisé votre provision de noisettes et de racines? Vous avez entendu raconter qu'un corbeau apportait des-pains à un prophète de l'ancienne loi, qu'un lion nourrit de sa chasse des solitaires dans le désert. Pensez-vous que Dieu fera pour vous de ces prodiges ou vous soutiendra sans aliments par quelque force mystérieuse?

Comme elle s'éveillait un matin de décembre après une nuit de tourmente, elle vit une forme noire allongée devant l'ouverture de sa cachette. D'abord, elle se signa croyant à une illusion du malin esprit, mais un aboiement, faible comme une plainte, lui fit reconnaître son chien, son vieux chien de bergère de moutons, qui avait enfin trouvé sa trace. Elle en eut une joie extrême et lui fit mille caresses. Soudain, l'animal s'y déroba, partit comme une flèche, revenant bientôt avec un quartier de pain de seigle dans sa gueule haletante. C'était le secours céleste espéré par la sainte; son cœur se fondit dans une prière de reconnaissance, et elle s'abandonna à la Toute-Puissance qui gardait si miséricordieusement sa vie.

Pendant quatre mois, qu'il fit vent, neige ou gelée, le chien apporta régulièrement ce morceau de pain à Héliodie, remercié par une caresse, suivi des yeux avec regret quand il s'éloignait. Dès que le soleil de mars eût précipité la neige dans les ruisseaux changés en torrents, elle s'enhardit à le suivre sous le couvert, descendant même des hauteurs de Chassagnes jusqu'à la fontaine qu'on nomma depuis Roumée, entre Poulargue et Germalange. Cette fontaine n'avait pas bonne réputation; on racontait que les fées s'y donnaient rendez-vous sous la lune, et plus d'un bouvier matinal avait surpris leurs formes blanches fuyant avec l'aurore. Trop sage chrétienne pour craindre maintenant ces fantômes dont s'effrayait son enfance, Héliodie aimait ce lieu où venaient à elle, dans une douceur de songe, le tintement des troupeaux et, mêlée aux vibrations de la cloche de Saint-Jean, la voix familière des laboureurs semant le blé. Autour de la source s'épaississait un lit de pensées sauvages, toutes bleues avec un cœur d'argent, que brodait la fine dentelle du givre, où la renoncule piquait de place en place sa petite flamme de soufre; respirant leur prime senteur de renouveau, elle attendait, cachée par une haie de genévriers, le retour de son fidèle pourvoyeur.

Cependant le manège de l'animal n'avait pas tardé à être remarqué par les gens de Poulargue; des valets suivirent le chien, s'embusquèrent près de la fontaine et surprirent Héliodie regagnant sa cachette à travers le taillis. Leur découverte ravit d'aise le sénéchal; il la croyait en lieu d'asile, ou usant pour se rendre invisible du pouvoir magique qu'il lui supposait. Il fit aussitôt répandre parmi les serviteurs du château et les serfs des hameaux la nouvelle que la sorcière avait reparu près de la source des fées, qu'elle s'apprêtait à semer des maléfices sur les troupeaux, les récoltes, les maisons, menaces qu'accepta aisément la sauvagerie demeurée au fond de ces consciences à demi païennes; quelques moutons enlevés par la clavelée dans les étables voisines contribuaient à leur donner créance. Il fut décidé qu'on la traquerait en battant la forêt entre Issac, le Mont, Saint-Jean et la rivière, pour s'en emparer morte ou vive.

Blanche Héliodie, pauvre colombe sans défense, les anges de Dieu ne vous avertiront-ils pas de ces méchants desseins, et leurs ailes ne vous couvriront-ils pas d'un manteau de lumière et d'effroi devant qui tomberont vos agresseurs terrassés? Non, il faut que votre sang de vierge arrose cette terre trop aride à la charité du Christ; que de votre chair liliiale, ensevelie entre des murs consacrés où n'a pas encore jailli la prière de vie, germent, avec la fleur de modestie, le fruit et la vertu exemplaire du martyre.

La chasse ne fut pas longue. Les premières, deux femmes de

Germalange, la reconnurent derrière la haie de genévriers, à quelques pas de la fontaine. « Voilà la sorcière ! » crièrent-elles. Héliodie prit la fuite vers le levant dans la direction d'Issac, quoique la pente fût très rapide et toute hérissée de genêts et de fougères. Déjà des hommes armés de haches sortaient du fourré en face d'elle; elle tourna à droite pour leur échapper, remontant la rivière, mais son pied s'embarassa dans les hautes herbes, elle tomba : « O fougères, fougères, dit-elle, que vous m'êtes cruelles ! jamais plus vous ne verdirez en ce lieu... Et vous femmes de Germalange, qu'avez-vous fait de me trahir ? Qu'il y aura de veuves dans votre village ! » Elle se relevait quand un coup de hache, frappant la vierge entre le cou et l'épaule, la coucha sur la bruyère.

Ici, le récit populaire se partage en deux versions. D'après l'une, qui a créance dans un cercle un peu éloigné du berceau de la sainte, en la plaine du Livradois, sur les plateaux de Craponne et de Chomelix, la tête d'Héliodie aurait été entièrement détachée par la hache ou le glaive, et le corps mutilé, remettant son chef sanglant sur ses épaules, aurait refait, à travers les fougères déjà desséchées par sa malédiction, le chemin suivi dans la fuite. Glaçant de terreur les assassins témoins du prodige, il serait venu s'affaïsser auprès de la source, teignant de sang l'eau limpide et les mousses fleuries. Dans la paroisse de Saint-Alyre, où l'histoire s'est mieux défendue contre les détails légendaires, la tradition rapporte que la vierge ne succomba pas sur le coup. Laisée inanimée par ses agresseurs, elle put se traîner jusqu'à la fontaine où elle lava son cou, ses mains, sa chevelure. On l'y trouva le soir du même jour respirant encore. Le sire de Poulargue, instruit du meurtre exécuté à son insu, avait témoigné un vif mécontentement et déclaré qu'elle n'était point sorcière, mais prude et honnête fille, de qui le meurtrier recevrait un châtement sévère; il savait trop bien l'angélique vertu d'Héliodie. Le prieur, qui la pleurait pour morte depuis sa disparition, assurait que si on ne recherchait son corps pour l'ensevelir honorablement en terre d'église, des fléaux célestes visiteraient le pays. Il n'en fallait pas tant pour retourner les sentiments de ce peuple simple, chez qui Héliodie avait conservé des défenseurs et des amis: on vint en foule, le seigneur en tête, s'agenouiller avec gémissements et larmes vers la lisière du taillis où elle expirait, si belle, si apitoyante de grâce pudique, avec son visage pâle comme cire, ses mains jointes, ses cheveux ramenés sur la poitrine, que le sang écoulé de la blessure couvrait d'une sorte de pèlerine de pourpre. On disait : nous avons tué une sainte; on lui demandait pardon. Quand elle vit de ses yeux déjà voilés le sire de Poulargue à genoux repentant près d'elle, elle inclina sa

tête que soulevait un tertre de gazon : « Messire, dit-elle, je prie Dieu Notre-Seigneur qu'il rende féconde en moissons votre terre arrosée de mon sang... Soyez un maître doux et juste aux bonnes gens qui la cultivent. » Puis, baisant l'image de Jésus crucifié que lui présentait le prier, elle rendit le dernier soupir.

Ensevelie dans le cimetière de Saint-Jean, à l'ombre de la petite église romane, les miracles ne tardèrent pas à glorifier son tombeau. Le premier fut, dit-on, la subite cécité et la guérison d'un chiffonnier, de ces coureurs de campagne qu'on nomme en patois *pelliaro*, parce qu'ils s'en vont de porte en porte, la besace au dos, quérir dans les villages des *peilles*, débris de linge ou de drap. Celui-ci avait attaché son âne, sans respect du lieu, à un buisson d'aubépine qui abritait la tombe d'Hélidie, en ce pauvre cimetière ouvert à tout venant. Aux reproches qu'on lui adressait, il répondit par des blasphèmes à Dieu et par des outrages à sa servante. A peine achevait-il qu'il tombait foudroyé, aveuglé par un flot de sang. Contrit et converti, il fit vœu, si la vue lui était rendue, de travailler de ses mains à élever une chapelle en cet endroit, afin que nul ne fût tenté d'imiter son exemple. Riches et pauvres l'aident, l'oratoire fut bientôt bâti; on le nomma la chapelle Pose, par allusion sans doute à la halte du chiffonnier, occasion du miracle.

Est-il besoin d'ajouter qu'il y en eut d'autres, si nombreux qu'on ne saurait les compter? Les fougères scélérates n'ont pas reverdi dans la garenne où elles ont arrêté la fuite d'Hélidie, tandis qu'elles abondent sur le versant opposé; la naïveté populaire cherche une preuve de la trahison des femmes de Germalange dans le nombre des foyers que le veuvage y désole à chaque génération; trois gouttes de sang rouillant le lit de sable de la fontaine se laissent voir aux âmes innocentes, pures de la nitidité baptismale; surtout les béquilles abandonnées dans la chapelle du cimetière ou près de la source de la vallée (la fontaine « Roumée », la fontaine des pèlerins), les foules pieuses qui assistent chaque année au romérage disent l'amour et la confiance que gardent ces cœurs de montagnards pour la bergère du onzième siècle, toujours vivante au milieu d'eux.

## II

Tel est le récit transmis par la tradition. Qu'en dit la rigoureuse critique, qui réussit souvent, toujours trop, au gré de qui aime la poésie et l'idéal, à réduire en poudre les vieilles croyances populaires de nos provinces? Malgré son parti-pris, elle ne refuse pas d'ordinaire de reconnaître que ces légendes ne sont pas nées de toutes pièces dans l'imagination des bonnes gens, par une sorte

de génération spontanée, sans quelque germe de réalité qui les produise, sans quelque garantie de certitude qui les conserve. Rien ne se crée de rien; il n'y a pas de tradition, si altérée soit elle dans la suite des siècles par un travail impersonnel de développement où chacun a sa part, qui ne s'appuie sur une racine de vérité autour de laquelle la fiction est venue seulement plus tard cristalliser ses arabesques. Ici, les éléments certains sont faciles à démêler. Laissons de côté la tête coupée qui reprend sa place et le veuvage appelé sur les foyers de Germalange, et même, malgré leur jolie couleur de folk-lore, les trois gouttes de sang dans la fontaine, et la garenne stérile aux fougères; il reste la geste d'une servante belle et sage, fidèle à ses maîtres, plus fidèle à Dieu, qui a préféré au déshonneur la fuite et la mort, et, depuis son glorieux martyre, protège du ciel les humbles filles qui imitent sa vertu et les âmes croyantes qui l'invoquent. Cela n'a rien que de simple et de vraisemblable. Ajoutons que l'existence historique d'Hélidie est rendue indubitable par le nom même de la paroisse où elle est vénérée. Saint-Alyre s'écrivait, avant la révolution, Sainte-Hallire ou Halire. Hallire, avec ou sans *h*, est la traduction phonétique en vieux français du mot latin *Illidia*<sup>1</sup>. La paroisse de *Sanctus Joannes inter Aquas* a dû passer sous le patronage de Sainte-Halire dans le cours du douzième siècle, c'est-à-dire peu d'années après la mort d'Hélidie, puisque dans les documents du treizième siècle, il n'est mention que de la *parrochia beatæ Illidiæ*, et plus du tout de Saint-Jean-d'Entre-Aigues. Qui fut l'auteur de ce changement de patronage? Sans aucun doute, l'abbé du monastère de la Chaise-Dieu, de qui dépendait la paroisse de Saint-Jean en tant que prieuré fondé par l'abbaye. On sait qu'en ce temps-là, les approbations de culte étaient affaire de l'autorité ecclésiastique locale, de l'évêque ou de l'abbé, suivant le cas. Ici, où tout s'était passé dans le voisinage de l'abbaye et, pour ainsi dire, sous ses yeux, l'approbation de l'abbé ne s'affirma si formellement dans une dédicace d'église qu'à la suite d'une connaissance exacte des circonstances

<sup>1</sup> De la même façon qu'*Illidius*, le grand évêque clermontois du sixième siècle, a donné *Allyre*. Sainte Allire n'est que le féminin de saint Allyre. L'I s'est changé en A plus ou moins aspiré par le fait d'une prononciation locale; le changement des finales *dus*, *dia*, en *rius*, *ria*, se montre dès l'origine du provençal : c'est par un phénomène analogue que *medicus* a donné *mire* en vieux français. *Sanctus Aredius* a donné Saint-Izaire (Aveyron). La forme Hélidie, calquée sur le latin, est relativement récente et remonte au plus tôt au dix-septième siècle. Dans le *Brouillard de l'inventaire général du chartrier de l'abbaye de la Chaise-Dieu* (Arch. de la Haute-Loire, sans cote spéciale), rédigé vers 1760, on trouve habituellement « paroisse de Sainte-Hallire » et quelquefois « paroisse de Sainte-Hélidie ».

qui avaient accompagné le sacrifice d'Hélidie et des faits qui témoignaient de son assistance surnaturelle. Un office *double* lui fut attribué, à la date du 28 septembre, dans le bréviaire du monastère, bréviaire en usage jusqu'à la fin du siècle dernier parmi tous les couvents et prieurés de l'ordre; le prieuré de Sainte-Halire eut le titre de *majeur*, et ses revenus en dîmes de froments, seigles, jarosses, orges, vesces et laines, étaient appliqués à l'infirmerie de la grande abbaye.

Il n'est même pas impossible d'admettre qu'un souverain pontife ait sanctionné cette célébration de culte. En outre des rapports incessants de Rome avec la Chaise-Dieu, trois papes, Pascal II, Lucius II, Alexandre III, visitèrent l'abbaye au cours de ce douzième siècle où fut établi le prieuré de Sainte-Halire; l'absence de documents authentiques ne permet pas de rien affirmer sur ce point, mais c'est assez d'une vénération ininterrompue de huit siècles pour donner caution valable à la tradition.

Il faut noter aussi que le corps d'Hélidie a été, depuis deux siècles et demi, l'objet de reconnaissances officielles qui ne laissent guère de doutes sur son identité. En 1654, Mgr Louis d'Estaing, évêque de Clermont, au cours d'une visite pastorale, voulut constater l'état des reliques qu'on disait reposer « de tout temps et antiquité » sous l'autel de la chapelle du tombeau. On enleva la dalle antérieure et on mit à découvert une petite caisse de pierre de 2 pieds de long sur 1 de large, supportée par quatre courts piliers à chapiteaux romans. Dans ce cercueil étaient rassemblés les ossements fluets d'une jeune fille. Le style des chapiteaux et de la caisse est du douzième siècle au plus tard; la chapelle, aujourd'hui détruite, devait être contemporaine. On se trouvait assurément en présence des restes vénérables d'Hélidie dans l'état où ils furent recueillis quand la dévotion du peuple remplaça par les murs d'un oratoire le tertre de gazon primitif. Après vérification, on scella et on remit en place le cercueil. Le procès-verbal de la visite est conservé dans la bibliothèque du grand séminaire de Montferrand.

Les successeurs de Mgr d'Estaing ne firent plus ouvrir le tombeau. Les procès-verbaux des visites des évêques Vény d'Arbouze, Bochart de Saron, Massillon, de Bonal ne relatent que des inspections de reliquaires où figurent quelques fragments des reliques d'Hélidie. En 1793, la vigilance des habitants devança le commissaire du district, le corps saint fut caché au village d'Aubapeyre d'où il ne revint, un peu diminué peut-être, qu'après le Concordat. Il retrouva sa place sur les quatre piliers de granit, où on vérifie sa présence en 1843 et aussi en 1864, quand la chapelle Pose fut reconstruite; la nouvelle chapelle s'étendant au levant plus que la

primitive, l'ancien tombeau n'est plus maintenant sous l'autel, mais, un peu en avant, à la place sans doute où, le jour de la fête, la statue de sainte Héliodie est offerte aux prières et aux pieux baisers des pèlerins.

J'indique enfin un argument moral qui a son prix pour ceux qui connaissent l'histoire de notre pays. La convenance historique est parfaite entre la légende d'Héliodie et le temps et le milieu où la tradition nous rapporte qu'elle s'est déroulée. La fin du onzième siècle, dans un pays de montagnes que l'enseignement de l'Eglise n'a pas encore arraché à la superstition et la justice d'un pouvoir supérieur à l'arbitraire, oui, c'est bien cela. Châtelain, bergère, valets, serfs, prieur, apparaissent comme on se les imagine sous le régime du feudalisme indépendant, avant que Louis le Gros, visitant ses vassaux l'épée à la main, se fût montré le bon sergent de France, mais quand déjà tout palpait sous la première haleine de la renaissance catholique. Si le moutier n'eût pas, depuis peu, dressé son clocher dans la vallée, les bois et les chaumières auraient oublié jusqu'au nom d'Héliodie, maintenant exalté dans les honneurs d'un culte impérissable. Et plus tard, alors que le monastère de la Chaise-Dieu, seigneur de fief du comte de Toulouse, abritait des papes sous ses cloîtres, et, ne relevant que de Rome au spirituel (Lucius II, 1175), ne connaissait au temporel d'autre suzerain que le roi de France (saint Louis, 1247), la blanche brebis se fût bien aisément défendue du loup ravisseur dans quelqu'un des couvents de femmes fondés par l'abbaye, Paulhaguet ou Lavaudiou. La mort et la canonisation populaire d'Héliodie ne sont qu'un épisode de l'œuvre d'émancipation morale que l'Eglise consumma entre le onzième et le treizième siècle; croisades, chevalerie, écoles, monastères, cathédrales, bien des moyens s'y employèrent, mais plus que tout la science et la vertu des saints. Comme l'exil d'un Anselme et le sang d'un Thomas Becket, comme la pauvreté volontaire d'une Claire d'Assise et le renoncement d'une Elisabeth de Thuringe, la mort de la pauvre et humble petite Héliodie contribue à élargir la brèche par où viendront aux âmes, plus asservies encore par la brutalité et l'ignorance que par les tyrannies du despotisme matériel, les clartés libératrices de la justice et de l'amour. Dissiper les ténèbres, rapprocher les cœurs, unir le fort et le faible, le burg et le hameau, démêler et féconder un chaos de races et d'éléments contraires, un monde à transformer, quelle tâche! Pour l'accomplir, la prédication de la parole n'aurait pas suffi; il fallut que, sur des scènes variées, en des rencontres différentes, celle du martyr s'y joignît et que du sang de pures victimes, illustres ou ignorées, répandu comme aux premiers siècles

du christianisme pour la vérité, germât un renouvellement de vie sociale et d'ordre chrétien.

### III

Les rustiques pèlerins qui visitent Saint-Alyre le troisième dimanche de juillet, jour actuel de la fête, ne savent pas ces choses, mais ils vont à la bergère de Germalange soit pour demander, soit pour remercier, avec cette foi tendre et obstinée qui obtient les miracles, et tous dans un sérieux de dévotion où se reconnaît le caractère de la race, défiante ou spontanée suivant qu'il s'agit de l'homme ou de Dieu, secouant la tête quand on lui parle de la science du médecin, mais prompte à invoquer les secours célestes. Qui dira qu'ils ont tort, qui de nous tous, qui avons éprouvé aux heures douloureuses l'impuissance avouée de l'homme à guérir ou à consoler? Si le cri de l'apôtre : « A qui irions-nous, Seigneur? vous avez les paroles de la vie, » jaillit d'abord de leur cœur, alors que les chrétiens trop instruits ne le retrouvent que tardivement, après l'expérience de tant d'efforts inutiles, la sagesse n'est-elle pas de leur côté et n'avons-nous pas plutôt à envier qu'à nous étonner? Ils viennent donc de dix lieues à la ronde, les pères, les mères, les enfants, les vieux, les jeunes; les plus rapprochés partent aux premières lueurs de l'aube, mais quand on est de loin, il faut se mettre en marche la veille au soir, le coucher à l'auberge serait une trop grosse dépense, et cheminer toute la nuit, les valides à pied, les tout petits et les malades en charrettes, par les grandes routes sablées de lune ou par les sentiers creux palissés de buissons blancs, avec un falot pour se garder des ornières. C'est de tous côtés une procession silencieuse, un rosaire invisible qui s'égrène dans l'union touchante des cœurs et monte vers le saint tombeau.

La première visite est pour la fontaine. On y arrive au lever du soleil; le voile de brume qui flotte sur la Dore se déchire déjà par le haut, accroche ses ouates aux branches des sapins, mais les premiers rayons glissant par-dessus la crête d'Issac colorent à peine d'une blancheur d'éveil l'autre cime où fument les toits de Germalange; dans le fond, la rosée tombe encore, imprégnant les herbes, stillant des gousses des genêts, des tigelles velues des choux d'âne, épanchant une fraîcheur qui pénètre et fait monter une petite toux des poitrines délicates, « *Dé qué! avé fré?* » crient les pères. Les filles répondent non en riant et courent vers le petit réservoir. Si elles s'y penchent avant que personne n'ait troublé, en y puisant, sa limpidité de cristal, peut-être verront-elles sur le fond de sable les trois gouttes de sang coulées de la blessure d'Hélidie, ces gouttes que l'eau ne lave pas... Heureux les yeux qui les aperçoi-



vent ! Puis on gagne le village, et dans la vieille églisette romane, dont les chapiteaux frustes fleurissent sous les rayons obliques perçant les vitraux du chœur, on communie à une messe basse.

Au devant la place s'anime ; des deux côtés, des baraques ont poussé comme par enchantement : entre leurs murs de toile ce n'est qu'étalage d'objets pieux, crucifix, chapelets, médailles de cuivre, chromos de fabrique italienne représentant en couleurs hardies les saints et la Vierge Marie, objets d'un art naïf, mais qui, appendus au chevet du lit clos sur le crépi enfumé du mur, éveilleront les bonnes pensées, et les soirs, à la lueur de la lampe d'huile de colza, recevront la simple prière qui monte plus haut que les images. Parmi, un peu de mercerie, des ceintures rouges et bleues pour les garçons, secouées par la brise en banderoles éclatantes, surtout des chapeaux et des casquettes, article important dans cette région aux hivers prolongés où le besoin du couvre-chef est tel, qu'on ne s'en sépare qu'à l'église. Je n'ai jamais traversé le marché de quelqu'un de ses bourgs sans être émerveillé de la variété des chapelleries qui sollicitent l'acheteur, étalées en plein vent sur le champ de foire ; feutres aux bords en gouttière, passe-montagnes en peau de lapin, képis de haute fantaisie, casquettes marines, il y a de quoi coiffer une province, et, malgré la concurrence, tous les chapeliers font de brillantes affaires.

Au fond de la place, près des auberges, un manège de chevaux de bois décroche ses housses de lustrine : c'est la seule concession aux plaisirs profanes, toutes les ignobles baraques des fêtes foraines sont absentes ; encore un habitant m'a-t-il assuré non sans amertume que ces chevaux de bois « ne sont plus venus qu'une autre année » et qu'ils auront la précaution de ne tourner la manivelle qu'au retour de la procession. Du reste, la foule, en quittant l'église, ne va pas de leur côté ; elle a hâte de prier sur le tombeau de sainte Héliodie. Une trentaine de pas à travers le cimetière, voici la porte de la chapelle Pose.

Quand j'entrai pour la première fois en ce cimetière de campagne par une matinée froide de septembre, sous un ciel de nuages gris fouettés par la bise, l'aspect était lugubre. Des fosses fraîchement creusées dans l'herbe drue, un désordre de croix noires penchées à droite, à gauche, comme par un coup d'orage, des pierres tombales dressées en attente contre l'église, et, entre elles, une vision spectrale d'ossements que venait d'amener au jour la bêche du fossoyeur, forcé par l'exiguïté du lieu de déranger les vicieux ensevelis pour les nouveaux arrivants... On pensait malgré soi au cimetière d'Elseneur, le décor évoquait, le long du mur en terrasse surplombant le vallon, la promenade mélancolique et le pourpoint noir

d'Hamlet. Mais aujourd'hui tout sourit sous un soleil de fête que la brise des bois, d'une âpreté un peu saline comme celle qui a léché la mer, empêche d'être accablant; le champ des morts appartient aux vivants; leurs pas élargissent l'étroit sentier réservé dans le gazon, vont et viennent de l'église à la chapelle. On se presse pour entrer; on se presse aussi à l'intérieur : il y a si peu d'espace dans ces quelques mètres carrés. Au milieu, face à la porte, est placée la statue de la sainte, peinte et dorée, les yeux au ciel, son chien à ses pieds. On veut arriver jusqu'à elle, lui baiser les mains, les infirmes et les affligés surtout, et pour ceux-là, sans qu'il soit besoin de service d'ordre, le chemin est toujours libre. Quand elles ne peuvent y atteindre, les femmes portent la main à leurs lèvres et touchent ensuite les pieds ou le manteau de la sainte, geste si pieux d'une âme qui veut se donner. J'ai vu là une mère tenant embrassé son fils, garçon de dix à douze ans, inerte, contrefait, jambes en vrille, yeux d'idiot dans une tête ballante, et s'efforçant de hisser sa bouche jusqu'aux doigts de la statue. Cela fendait le cœur. On ne l'aidait pas, crainte de s'y mal prendre; mais dans tous les regards mouillés, c'était une telle flamme d'imploration, dans tous les soupirs une telle pitié. « *Bouno santo, garissa-lé! Bos-seigne* (bon Seigneur)! *Qué pouro drolo!* » Et pourquoi ne guérirait-il pas? pourquoi le Dieu qui nous enveloppe et nous pénètre ne serait-il pas vaincu par ce cri de la misère suppliante, alors que nous, cœurs de tiédeur et de péché, ne pouvons l'entendre sans en être déchirés? Que verrait-on d'irréalisable qu'une des forces latentes de la vie qu'il anime, soudain désempisonnée, ravivât à son ordre le jeu des nerfs atrophiés, amenât un courant de sève dans les cellules desséchées et par une secousse irrésistible remit sa créature en cet équilibre mystérieux de forces et de réactions qui est la santé?

Seule derrière la table de communion qui la défend contre l'envahissement, une bonne sœur en béguin noir, de ces humbles maîtresses de hameau qu'on nomme « béates », est très affairée à remplir de petites fioles d'une autre source précieuse qui sort là près du tombeau. C'est de la santé, de la consolation, du repentir, de l'espoir surtout, cette eau cristalline qu'on reçoit en se signant. Dans la plupart des sanctuaires où la misère de l'homme s'agenouille, l'eau a sa fontaine et remplit sa fonction. Admirable symbole qui dans le baptême est magnifié jusqu'au sacrement, elle enseigne que tout mal naît de la souillure, que la purification est le grand besoin, le grand devoir, la condition de la santé retrouvée et de la vie éternelle assurée, et afin que la leçon soit mieux comprise, Dieu la fait d'ordinaire l'instrument des faveurs sensibles où il se manifeste.

Elle parle aussi de sobriété, des bonnes fécondités de l'âme qui fuit les ardeurs consumantes de la passion, de la vigilance qui ne sommeille point. Que ne dit-elle pas, l'eau de salut qui coule fraîche, intarissable, inviolée et pure de la terre où est resté quelque vestige de l'être si pur d'une vierge...

Et le long de la muraille aux boiseries sombres, des vieilles sont assises, celles-ci sur le banc, celles-là sur leurs talons, immobiles. Leurs faces plissées en tous sens, du ton grisâtre de la terre vers qui elles se sont tant penchées, ou cloisonnées aux pommettes des petits filets de sang vif dont l'air de la montagne a fouetté leur peau, ont le je ne sais quoi d'éteint et d'attirant des choses qui racontent un passé très lointain, presque oublié, une sérénité sans désirs d'âmes mortes. Sous les tuyaux empesés de la coiffe de percale ou dans l'ombre du grand chapeau en paille fanée, à peine un clignement des paupières, un soulèvement des lèvres... Leur vie fut pleine cependant, elles ont eu les deuils et les joies, elles ont aimé le travail, si dur fût-il, en espérant de gagner le repos de l'éternité. Mais maintenant elles se disent que ce repos est proche, elles le goûtent déjà en cette chapelle embaumée de miracle, où elles demeureront tout le jour perdues dans une prière vague et sans paroles, ne se sentant plus vivre, si doucement heureuses; puis à la nuit tombée, elles prendront le chemin vers le chez soi pauvre et désert, et un peu de ciel restera dans ces âmes que les vivants ne comptent plus.

... Les cloches sonnent en averse, l'appel des clairons éclate, un tambour bat, les boîtes font trembler les vitres, il est neuf heures, la procession s'ébranle. Dans une envolée de surplis et de cantiques, le clergé a déjà passé, après le grand crucifix d'argent qui marque la route. Il est descendu dans le vallon par un chemin en pente qui contourne le cimetière, coupe la prairie, côtoie la Dore encore invisible entre les mottes de graminées, rase à droite les haies d'ormes et de pruneliers avant d'atteindre la lisière escarpée des sapins quand il approchera de la fontaine Roumée. C'est maintenant les bannières des patrons de la contrée, balançant leurs peintures crues sur la foule et, derrière, un beau drapeau tricolore reluisant neuf, le drapeau de la commune. Mais les curieux se précipitent vers le cortège, les marchands se plantent devant leur étalage, les fenêtres des auberges se peuplent de têtes attentives : la statue de sainte Héliodie sort de l'église. Elle est portée par quatre filles de vingt ans, taille solide, visage sérieux et plein sous le hâle, en coiffe blanche, en robe blanche sur laquelle tranche une pèlerine couleur de sang; une quinzaine d'autres vêtues de même les précèdent, autant les suivent, toute la fleur

de la paroisse dans sa robustesse un peu rude qui n'est pas sans grâce. L'apparition est saisissante; on croirait voir trente Héliadies le corsage teint par le sang qui coule de la tête décollée, marchant ensemble vers le lieu qui a vu le premier drame. Ainsi l'a imaginé dès le douzième siècle le pieux metteur en scène qui régla la cérémonie, associant le réalisme au symbole et peignant aux yeux de tous, avec le rouge du martyr et le blanc de la virginité, la figure tragique de la vierge immolée. Cela ne suffit point. Voici Héliodie elle-même, non plus dans « l'habit de justice », comme dit l'apôtre, mais vêtue en paysanne, avec la quenouille et son agneau; sa mise est approximativement, sauf une pointe de fantaisie, celle des villageoises aisées d'il y a cinquante ans, car aujourd'hui, même à Germalange, les jeunesses se piquent de suivre la mode des villes, chaussent des bottines à bouts vernis le dimanche, se laissent conseiller par les tailleuses de Saint-Alyre des robes ruchées, soutachées, gondolées, qui font le pain de sucre sur chaque épaule. Jupon de serge à gros plis, mouchoir d'indienne à fleurs croisé sur la poitrine, tablier de soie gorge-de-pigeon, jeannette au cou, sabots de bouleau, celle-ci est charmante, sans rien, malgré l'apparence, qui sente la mascarade, tant elle chemine modestement, pieusement, les yeux baissés sur son fuseau. Le suffrage de ses compagnes ne l'eût pas désignée à l'unanimité si elle n'était la douceur et la vertu même.

A ses côtés, se tient « le roi », entouré de ses chevaliers. Tout, dans cette fête, étant fixé invariablement depuis six cents ans, quel autre que le roi, Amadis de Gaule ou Cymbeline, le roi de féerie que chantent les vieilles rondes, serait digne de veiller sur cette rose de paradis? Il attire tous les regards, ce roi en dolman d'artilleur panaché de rubans, tandis que les chevaliers n'ont que la tunique et le pantalon rouge du fantassin. En ce pays aux mœurs âpres, d'où sortent les bons soldats, on ne sait rien de plus beau que le costume militaire, précieusement conservé par le troupiier qui revient du service. Sous l'ancien régime, le roi et les chevaliers portaient la culotte, l'habit, le lampion, le mousquet de l'armée royale ou de la milice; maintenant, on doit se contenter de l'uniforme moins pittoresque de notre contingent national, qu'on varie de son mieux avec les devises des différentes armes et qui donne tout de même à la fête une vibrance un peu tapageuse qui charme cette jeunesse.

Le roi doit être bel homme, jeune, non marié, de bonne conduite, mais ce n'est pas le curé qui le nomme, ni le suffrage de ses pairs comme l'enfant de Marie qui tient le rôle d'Héliodie. Il n'est pas fait roi, il le devient; il achète sa royauté comme on achetait

un régiment. La coutume est curieuse. La veille de la fête, les candidats aux honneurs se rendent à l'église, le curé ou son vicaire présent; le garçon, qui aspire à être roi, dît son prix. Après deux ou trois enchères, d'ordinaire pour la forme, la royauté lui est adjugée. Cette adjudication, qui se poursuit ensuite pour les chevaliers, s'appelle le « roméage<sup>1</sup> ». Mais parfois le futur roi a des concurrents, des jaloux, cela s'est vu, et les enchères montent..., sans cependant dépasser les louis mis en réserve à cette intention par les beaux fils d'une terre où l'on a plus encore d'économie que d'amour-propre ou de galanterie chevaleresque. On devine bien qu'ici la dévotion n'est pas seule en jeu; le plaisir d'escorter, en toute décence et dignité, la sage et jolie personne qui file sa quenouille derrière la châsse de sainte Héliodie y entre pour une part. L'Église respecte et purifie, sans les dénaturer, les sentiments éternels du cœur de l'homme. Souvent on a vu, avant la fin de l'année, quand tout se convenait d'ailleurs, le roi épouser la bergère, conte de fées en action où il est bien rare que le bonheur ne soit pas de la partie.

Sur le coup de dix heures, les derniers rangs sont arrivés dans la prairie, en forme de navette, qui encadre la chapelle Roumée et chacun choisit sa place pour la grand'messe. Les plus pieux s'agenouillent au milieu des pins, sur le versant où l'autel a été dressé : clairsemés ici, les arbres, à mesure qu'ils montent l'escarpement, épaississent leurs fûts lisses et vernis de blanc, jusqu'à les joindre dans la perspective comme les compagnies de lances des vieilles estampes allemandes. Les amateurs de spectacle grimpent la pente opposée qui se hisse en gradins d'amphithéâtre jusqu'au plateau de Germalange. En bas, sur les bords de la rivière où le gazon vient d'être fauché, le grand nombre. Ce monde de pèlerins ondule, se détache, se rejoint, moire la pelouse de rubans, d'ombrelles, de fichus, de mousselines neigeuses, les groupes se forment et se défont au hasard des rencontres. C'est le grand lieu de réunion des parents, des amis séparés par les nécessités du métier ou par le mariage. Celle-ci cherche quelque figure du pays où elle a une fille établie, une nièce en condition; celui-ci retrouve un camarade de régiment qu'il n'avait plus vu depuis son congé, et allons! les triples embrassades, les serrements de mains qui n'en finissent plus. Au costume, se reconnaissent les femmes de tel canton, de tel village. Voici des paysannes du Livradois en coiffe de batiste au fond brodé, dont les ailes calamistrées s'étalent le long des joues

<sup>1</sup> Ou *reinage*. L'argent du roméage sert à l'entretien des deux chapelles qui ont été l'une et l'autre reconstruites en moins de trente ans, à l'achat des bannières, ornements, objets de culte utiles au pèlerinage.

comme des oreilles de chien, en « caraco » flottant de taffetas noir que découpe un col rabattu éblouissant ; près d'elles, leurs filles, de bons partis, portant enroulés autour du chignon de larges rubans couleur de rose ou de ciel, qui se nouent sur le front en ailes d'oiseau ; des servantes d'Issoire ou d'Auzon, dont le petit bonnet enserre le visage d'un double rang de tuyaux rigides comme des pailles d'orge coupées très court ; un peu plus loin, la jupe à gros plis raides de nuance vive, la coiffe en fourreau cerclée du large ruban sans nœuds, bordée d'une valencienne à peine ondulée, d'une riche métayère du côté d'Yssingaux. Sur la tête des femmes d'âge, le chapeau cabriolet de paille blanche ou noire, dont la garniture de velours porte des broderies de même paille, ou bien la petite assiette de feutre noir qui fut la coiffure nationale de tout le Velay ; des chapeaux à fleurs aussi et à plumes, hélas ! rapportés de Saint-Etienne et du Puy par des émigrantes, des robes princesses, des collets pailletés de jais, mais pas en majorité : la fête garde sa bonne senteur champêtre, le patois n'est pas encore remplacé dans toutes ces bouches par le français jargonneux des faubourgs.

Les hommes sont beaucoup moins fidèles à la tradition. Partout le paletot et la blouse bleu d'outremer ; quelques vieux seulement, la tête encore bien droite dans le col de toile bise sans empois qui recouvre à demi le menton rasé, ont le gilet-veste long et croisé, l'habit de gros drap couleur de la bête, aux basquines courtes coupées à angle droit ; vénérables comme le guéret fumant sous la charrue, comme le blé nourricier, ces habits dont la laine, prise aux moutons de l'étable, fut filée par la femme économe dans la paix des veillées et qui durent loyalement la moitié d'une vie.

Drelin, drelin, drelin..., la messe... Les chasubles cramoisies des trois officiants s'étagent sur les marches de terre battue, allument d'une note éclatante l'autel blanc, dans la profondeur vague de cette cathédrale de feuillages. Au dessous, d'un rouge plus intense, les pèlerines de la blanche troupe des vierges, agenouillées en carré autour de la statue de leur patronne ; on dirait maintenant, à les voir immobiles les unes près des autres, un choix d'oiseaux très rares, d'une espèce paradisiaque, rassemblés pour gazouiller dans une cage immense... En bas, toute rumeur s'apaise. La prière du sacrifice s'élève dans l'entrelacs bleuté des ramures, avec la fumée de l'encens. Rien de plus beau, d'une expression plus grandiose, que ce *Kyrie*, ce *Gloria*, chantés par les prêtres de l'assistance, le chœur des jeunes filles, les fidèles. La foi enseigne que le devoir de l'homme est de se faire auprès de Dieu l'interprète des créatures, de courber pour elles le front qui adore, d'énoncer en

leur nom le verbe qui glorifie. Ici l'homme et la nature s'associent, se touchent, se répondent, s'adressent ensemble au Médiateur dont la présence devient plus réelle et comme visible. *Gloria in excelsis Deo*, dit le prêtre. Là-haut, de petits nuages dorés volent comme des ailes dans l'éther, un frisson court sur les sapins, de la cime aiguë aux découpures de la base, les feuilles des hêtres cliquettent allègrement, le courant de l'eau joue de la viole contre les pilotis du pont de bois, en ce calme des heures matutinales qui donne un accent aux moindres bruits. *Laudamus te, benedicimus te*, répondent les chanteuses... Bruyères roses rampantes sur les rochers, digitales et millepertuis embroussaillés, scabieuses mouchetées, campanules transparentes, se dressent dans un épanouissement joyeux; un couple d'alouettes jaillit du champ de seigle prêt à couper dominant la route, fuse vers le ciel en secousses que rythme un couit prolongé; le parfum tiède des cent variétés de fleurs innommées qui font le foin de la prairie s'évapore plus doux que l'encens... Et au moment où la foule reprend : *Tu solus Dominus, tu solus Altissimus*, une volée de brise résineuse traverse soudain la vallée, ondule un peu rude sur les fougères, les genêts, les ajoncs, la bigarrure des étoffes, et s'en va mourir en tournoyant dans le soupir des branches entre-croisées au-dessus de l'autel. L'âme rustique des choses et l'âme de ces bouviers, de ces laboureurs, de ces servantes, enfants fidèles de la bonne terre, à qui elle parle sans cesse et qui comprennent ses voix familières, s'exhalent à l'unisson vers le Dieu qu'implora leur sœur Héliodie.

Il semble qu'elle soit là vraiment, la petite bergère, dans ce cadre qui n'a pas changé. Entre les touffes d'ajoncs dont elle tressait les tiges en clayettes et en paniers, la rivière coule la même sur le bronze de ses cailloux. Le troupeau de vaches et de chèvres noires qui remonte du pacage et s'arrête sur la route, les yeux hypnotisés par l'inaccoutumé du spectacle, elle en conduisait un pareil. Le prêtre qui prêche son panégyrique après l'évangile n'a qu'à étendre la main pour indiquer la lisière de haies où elle s'asseyait à l'ombre, les sentes qu'elle suivait, la maison où elle grandit, et, vision de réalité qui met sous toutes les paupières des larmes de tendresse, le lit de mousse près de la claire fontaine où elle tomba pour ne plus se relever. Cela rapproche le ciel, transfigure, emplit l'étroit vallon d'une atmosphère de béatitude où les cœurs se dilatent et dont rien de sensible n'équivaut la douceur.

On s'en revient par le pont, la côte de Germalange, la grande route, la multitude maintenant débandée, groupée au gré des préférences; et la conversation commencée sur la pelouse reprend entre connaissances, interjetée de Bosseigne! et de Pèchère! si on

est du Velay, de Bonnes gens! si on est d'Auvergne. Les voisins, le bétail, les promesses de la récolte en font les frais, la politique, très peu : sauf quelques faits simples, locaux ou tragiques, elle n'est pour ces esprits non bornés, mais précis, qu'un brouillard de mots flottant au lointain. Les filles marchent devant les parents, par quatre, par cinq, bras enlacés, joues rosées sous le hâle, souriant à quelque voix intérieure qui rend bon témoignage de leur sagesse, aux mains le paroissien ou le chapelet. Plus d'un garçon en âge de s'établir, planté sur le bord de la route entre les cubes de pierres, les regarde aller avenantes et modestes, et plus d'un ce soir, regagnant le hameau dans la fraîcheur de la nuit montante, confiera à sa mère le nom de celle qui pourrait bien, dans son idée, devenir sa femme et apporter à la besogne commune l'aide de son bras vigoureux. A la voix qui tremble un peu, la mère comprend que le cœur de son enfant s'est décidé; si la fille est de bon renom, elle répond : Nous ferons une neuvaine à sainte Héliodie pour que ça réussisse, si Dieu le veut.

Et c'est tout, ou peu s'en faut. Le bal, personne n'oserait en parler; pour la jeunesse impatiente de mettre son corps en branle, une passade sur les chevaux de bois au son de la valse d'*España* le remplace. Les glorieux que tentent l'épinglette d'argent et le nœud de rubans auront tout à l'heure le tir à la cible, les hercules, des exercices de force; les macarons gagnés au tourniquet consolent les marmots dont les petites jambes sont trop lasses; plus d'un vieux, sans doute, s'arrachera avec peine de l'auberge où, accoudé sur la table de noyer, on déguste par gorgées avec des amis le bon vin rose de Limagne. Mais est-ce donc cela qui fait la démarche si légère, l'âme si joyeuse, rafraîchie, douce à soi-même, reprise aux bonnes confiances, à ce peuple qui s'en va dans les sentiers bordés d'orges blonds et de trèfles mûrs, au milieu de la pourpre du soir accrochée à tous les buissons? « Il semble qu'on va voler », me disait une brave femme pour traduire son impression. Un baume a coulé sur les vieilles blessures, endormi les duretés et les angoisses de la vie. On se sent protégé par quelqu'un de souriant et de maternel, plus fort que la misère, la maladie, la mort... La mort? le ciel est derrière, comme les splendeurs du couchant embrasé derrière le mur de forêts qui ferme l'horizon, écrivant sur le firmament, avec la netteté crépusculaire de ses crêtes, je ne sais quelle phrase sans fin de consolation et de promesse.

Montagnards, mes voisins, gardez jalousement votre fête de sainte Héliodie et cette dévotion qui fait vos foyers vénérables, vos filles pures, vos labeurs moins pesants, votre vie méritoire. S'il y a,



dans vos villages, des fortes têtes qui essayent de vous en dégoûter comme des coutumes d'un passé que le progrès condamne, n'en croyez rien. Le progrès, mot qui déguise l'idée sous ses mailles souples et prestigieuses, ils seraient bien embarrassés de vous le définir. Quelques combinaisons de forces chimiques et physiques, aboutissant à une transformation des façons et des habitudes où le sommeil ne devient pas plus reposant, l'appétit meilleur, le corps plus vigoureux et les saines jouissances mieux satisfaites, est-il bien sûr que ce soit progrès, ou ne serait-ce qu'un changement des conditions de l'existence matérielle, lequel changera à son tour, suivant cette loi de mobilité indéfinie qui s'impose à l'espèce humaine? En tout cas, ce déplacement est d'un autre ordre que la vie de l'âme, il n'a rien de commun avec elle, et ce que je lui demande surtout pour vous, c'est de ne pas altérer la sérénité intime dont j'ai vu là-haut l'expression sur tant de visages. Le progrès, c'est l'homme rendu meilleur. A mesure que votre bien-être et votre richesse augmenteront, vous aurez besoin davantage des fermes croyances, qui défendent contre les abus de l'une et les amollissements de l'autre.

On annonce qu'un chemin de fer, désiré de vous, va traverser bientôt la garenne silencieuse... Puisse le sifflet strident n'effaroucher pas, avec les ramiers des bois, le vol des blanches prières un moment posé sur les mousses de la fontaine; puisse la fumée embrasée être inoffensive à la fleur d'idéal que cette source arrose et nourrit. Qu'il fasse acte de foi à sa manière, le monstre d'acier, en amenant dans votre vallée des pèlerins chaque année plus nombreux; et quand, un certain dimanche de juillet, il montera la côte en bête essoufflée sous un ciel de triomphe, à l'heure où la messe exhamera son Credo dans la clairière criblée de flèches d'or, que le hou hou formidable de la machine joigne son haleine de matière domptée à la voix des hommes, au chant adorateur de la nature; car on célèbre ici, sous le nom de la bergère Héliodie, deux choses auprès de qui ne pèsent guère les puissances de la force brutale ni les inventions magnifiques de l'esprit, les deux plus grandes qu'on puisse voir sous le ciel, après l'amour, d'où elles émanent, la pureté et le sacrifice.

Maurice FAUCON.

---

# ROYER - COLLARD

ET M. SPULLER

---

M. Spuller vient d'écrire la vie de Royer-Collard. Le vigoureux défenseur de la monarchie constitutionnelle jugé par un adepte fervent de la démocratie, le libéralisme de la Restauration passant sous la mesure du libéralisme de la troisième République, n'est-ce pas un spectacle digne d'intérêt, un document instructif sur les diverses manières d'entendre la liberté : les deux personnages étant, d'ailleurs, l'un et l'autre, très dévoués à leur pays, très éclairés et très sincères?

Au premier abord, les divergences semblent légères, et l'on est seulement frappé de la beauté du portrait. Des mœurs austères, un absolu désintéressement, un caractère plein de noblesse et de dignité, une vie privée irréprochable, une vie publique sans défaillance, tel nous apparaît Royer-Collard dans le livre que M. Spuller lui a consacré. Mais, à une lecture plus attentive, on voit percer, sous le biographe, l'ancien ministre de la République, l'homme politique (un des plus modérés, pourtant, et des plus intelligents de ce temps) imbu de doctrines qui ressemblent à un héritage des Jacobins de la première République, doctrines que tantôt M. Spuller s'imagine voir chez Royer-Collard, qui les condamne, et alors il le considère comme devant ses contemporains; que tantôt il regrette de ne pas trouver en lui, et alors il le proclame arriéré.

Les idées de M. Spuller sur l'éducation des enfants et sur la souveraineté du peuple nous offrent un exemple frappant de cette double illusion.

## I. — L'ÉDUCATION.

De l'éducation dépend l'avenir d'un peuple, puisqu'elle a pour but de former les générations nouvelles. « Celui qui a dans les mains l'éducation, disait Leibnitz, peut changer le monde. » Sur

cette question, M. Spuller prête à Royer-Collard ses propres idées, que celui-ci n'aurait eu garde d'avouer, et lui prodigue des éloges qu'il se fût empressé de repousser.

Lorsqu'il s'agit de l'éducation de la jeunesse, deux responsabilités sont en présence, celle du père de famille et celle de l'État; il s'agit de les concilier, le but commun étant de faire un homme et un citoyen. Vis-à-vis de l'enfant qui doit devenir honnête homme et bon citoyen, le père de famille et l'État ont l'un et l'autre des devoirs et des droits.

M. Spuller simplifie le problème : l'État est tout, et le père n'est rien. Le père de famille n'a point à intervenir dans l'éducation de ses enfants : l'État est le seul maître, l'arbitre souverain de l'enseignement; il ne doit tolérer de système d'éducation que le sien, d'établissements d'éducation que les siens, de maîtres de la jeunesse que les siens. Et il félicite Royer-Collard de cette conception qu'il lui attribue. « La démocratie contractait envers le grand esprit qui défendait ses droits une dette qu'elle ne doit point rougir de payer à travers les âges et malgré la différence des temps<sup>1</sup>. »

... « Royer-Collard disait en 1819 au Concours général : « Un pays qui jouit de la liberté politique place ses écoles au rang de ses institutions. Les écoles publiques appartiennent à l'État. C'était sa conception même de l'enseignement national et de l'Université instituée pour le distribuer par l'intermédiaire des écoles<sup>2</sup>. »

Et, plus loin :

« Ainsi, Royer-Collard poussait aussi loin que possible les droits de l'État enseignant, puisqu'il allait jusqu'à faire rentrer dans le domaine de l'Université les collèges et les écoles qui prétendaient s'y soustraire, y compris les petits séminaires, qui, dès cette époque, étaient des établissements d'instruction secondaire<sup>3</sup>. »

Et M. Spuller ne se console pas qu'on ait laissé subsister des établissements libres à côté des établissements de l'État; et tel est son aveuglement, qu'il ne voit là, au lieu du respect de la liberté et des droits sacrés du père de famille, qu'une atteinte portée à la *sécularisation totale*, son rêve :

« Une conception toute différente de celle-là, sans avoir la même valeur intrinsèque, a fini par prévaloir dans la lutte des partis, comme dans les mœurs générales. L'État a consenti à partager son monopole avec l'Église et les congrégations enseignantes : c'est le principe de la *sécularisation totale* de l'instruction et de

<sup>1</sup> P. 110.

<sup>2</sup> P. 111.

<sup>3</sup> P. 112.

l'éducation publiques dans la société moderne qui a payé les frais de cette longue guerre <sup>1</sup>. »

Autrement dit, un père de famille catholique ne doit pas avoir le droit de faire élever son fils dans un établissement catholique. Il y a une éducation d'État, comme il y avait jadis une religion d'État.

Mais pourquoi s'arrêter aux fils, si la *sécularisation totale* est l'idéal rêvé? La logique exige que les filles, elles aussi, ne soient élevées que dans les établissements de l'État. Ne sont-elles pas destinées à devenir des mères de famille, et l'État peut-il tolérer qu'elles inculquent à leurs enfants des idées différentes de celles de M. Spuller?

Qu'on nous ramène à Sparte.

« Un père, dit Plutarque, n'était pas maître de nourrir son enfant. Dès qu'il était né, il le portait dans un lieu appelé Lesché, où s'assemblaient les plus anciens de chaque tribu. Ils le visitaient et s'il était bien conformé, s'il annonçait de la vigueur, ils ordonnaient qu'on le nourrit. S'il était contrefait, ils l'envoyaient jeter dans un gouffre voisin du mont Taygète... Il n'était pas libre aux parents de les élever à leur fantaisie. Dès qu'ils avaient atteint l'âge de sept ans, Lycurgue les prenait, » etc. <sup>2</sup>.

Ou plutôt, pour aller jusqu'au bout du système, qu'on enlève entièrement les enfants à leur famille, comme le veut Platon dans sa *République* : « Les enfants seront communs, et les pères ne connaîtront pas leurs enfants, ni ceux-ci leurs parents <sup>3</sup>... »

« On portera au bercail commun les enfants des citoyens d'élite, quant aux enfants des citoyens de nature inférieure et à ceux des premiers qui auraient quelque difformité, on les cachera dans un lieu secret qu'il sera interdit de révéler <sup>4</sup>. »

On me dira que M. Spuller n'irait jamais à de pareilles conséquences. Qu'importe si ces conséquences sont contenues dans le principe!

M. Burdeau n'était que logique lorsque, en vertu de cette doctrine que l'éducation appartient exclusivement à l'État, il demandait que les jeunes gens qui n'auraient pas été élevés dans ses écoles fussent exclus de toutes les fonctions publiques. Et ceux qui refusèrent de voter une semblable proposition reculèrent devant les conséquences de leur principe. On nous annonce que

<sup>1</sup> P. 113, 114.

<sup>2</sup> Plutarque, *Vie de Lycurgue*, xxv, xxvi.

<sup>3</sup> Platon, *République*, IV.

<sup>4</sup> *Ibid.*

M. Combes compte y revenir sous une forme détournée : on voit que la logique ne perd jamais ses droits.

Et c'est ce principe dont M. Spuller prétend faire honneur à Royer-Collard. Il s'est étrangement mépris.

Là où Royer-Collard parle de *surveillance* par l'Etat, M. Spuller lui fait dire : *enseignement* par l'Etat. Il semble pourtant que la pensée de Royer-Collard ne laissait pas de place à l'équivoque dans ce passage :

« L'Université n'a point précédé les écoles qui composent le système actuel de notre instruction publique, elle n'est même pas née avec elles; ce sont les écoles qui l'ont précédée. Elle est survenue et leur a été imposée après coup, tout à la fois comme une forme propre à les rallier en un corps unique et comme un pouvoir destiné à les régir. *Elle ne possède aucune école, mais elle les gouverne toutes par une action plus ou moins directe, plus ou moins étendue.* Il n'y a aucun établissement qui ne soit placé sous sa surveillance <sup>1</sup>. »

Ce qui a fait illusion à M. Spuller, ce sont des phrases comme celle-ci : « L'Université a donc le monopole de l'éducation, à peu près comme les tribunaux ont le monopole de la justice. » Mais cette comparaison même eût dû l'éclairer, car si l'on rend la justice au nom de l'Etat, en conclut-on que l'Etat doit dicter au juge sa sentence? Et qui l'eût admis moins que Royer-Collard qui, pour rendre la magistrature indépendante du gouvernement, réclamait l'inamovibilité des juges dans ces termes magnifiques : « Lorsque le pouvoir chargé d'instituer le juge au nom de la société appelle un citoyen à cette éminente fonction, il lui dit : « Organe de la loi, « soyez impassible comme elle; toutes les passions frémiront autour « de vous; qu'elles ne troublent jamais votre âme. Si mes propres « erreurs, si les influences qui m'assiègent, et dont il m'est si ma- « laisé de me garantir entièrement, m'arrachent des commande- « ments injustes, *désobéissez à mes commandements*, résistez à mes « séductions, résistez à mes menaces. »

Royer-Collard ne concevait pas davantage l'Etat enseignant, imposant une doctrine philosophique ou religieuse. Et c'est de cette incapacité doctrinale de l'Etat qu'il tirait un argument invincible contre le projet de loi sur le sacrilège : « Reléguée à jamais aux choses de la terre, la loi humaine ne participe point aux croyances religieuses dans sa capacité temporelle, elle ne les connaît ni ne les comprend; au delà des intérêts de cette vie, elle est frappée d'ignorance et d'impuissance. »

<sup>1</sup> P. 110, 111.

Mais, si Royer-Collard n'admettait pas, comme le voudrait M. Spuller, le monopole de l'Etat enseignant, il n'admettait pas davantage l'Eglise enseignante soustraite à la surveillance de l'Etat. Cette surveillance, cette direction supérieure, lui semblaient nécessairement dévolues à l'Etat, au nom des intérêts généraux de la société. Pour contester ce principe, disait-il avec son ironie hautaine, « il faut prouver que l'instruction publique et, avec elle, les doctrines religieuses, philosophiques, politiques qui en sont l'âme, sont hors des intérêts généraux de la société; qu'elles entrent naturellement dans le commerce comme les besoins privés; qu'elles appartiennent à l'industrie comme la fabrication des étoffes; ou bien, peut-être, qu'elles forment l'apanage indépendant de quelque puissance particulière qui aurait le privilège de donner ses lois à la puissance publique <sup>1</sup> ».

Je demande de quel côté est le véritable libéralisme, en matière d'éducation.

## II. — LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE.

Nous arrivons à la souveraineté du peuple, l'arche sainte de la démocratie. Cette fois, M. Spuller trouve Royer-Collard rebelle à ses idées et d'intelligence bornée : « Tout cela devait forcément échapper à Royer-Collard, et c'est en quoi son génie politique reste inférieur <sup>2</sup>. » On va voir de quel côté se trouve l'infériorité.

Pour M. Spuller et pour tous les démocrates, la souveraineté du peuple est absolue : c'est ce qu'ils appellent une vérité primordiale, un principe. Le peuple étant souverain, sa volonté est légitime. Comme l'a écrit J.-J. Rousseau, les lois qui émanent de cette souveraineté « sont des actes de la volonté générale »; elles ne peuvent donc être injustes, « puisque nul n'est injuste envers lui-même <sup>3</sup> ».

Ce principe, M. Spuller se plaint que Royer-Collard et tous ceux qui défendaient alors avec lui la liberté se soient refusés à le reconnaître au nom même de la liberté.

« Jugeant que la Révolution avait fondé en France une société nouvelle, tout à fait distincte de celle qui s'était écroulée en 1789, ennemie des privilèges et sûre de ses droits tels qu'ils étaient reconnus et consacrés par la Charte, ils s'inclinaient devant cette puissance nouvelle, et même ils la protégeaient contre les attaques dont elle était l'objet, *mais ils ne reconnaissaient point le principe*

<sup>1</sup> P. 113.

<sup>2</sup> P. 206.

<sup>3</sup> J.-J. Rousseau, *Contrat social*, I, 6.

*de la souveraineté du peuple.* Pour eux, ni le roi ni le peuple n'étaient souverains <sup>1</sup>. »

Et M. Spuller dit encore, lorsque Royer-Collard défend, avec M. Thiers et M. Guizot, l'hérédité de la pairie : « Il reprit ses thèses anciennes sur la souveraineté du peuple, qui n'est pas, parce qu'elle ne saurait être que la consécration du droit de la force dans le nombre <sup>2</sup>. »

Or que soutient Royer-Collard ? Qu'il faut distinguer le fait et le droit, la souveraineté de fait et la souveraineté de droit. Et que fait M. Spuller avec tous les démocrates ? Il confond le droit et le fait. Que le peuple soit souverain de fait, puisqu'il est le plus fort, que nul ne puisse, en fait, l'empêcher de faire sa volonté, qui pourrait le contester ? Mais que sa volonté, toute-puissante, soit pour cela légitime en droit si elle est contraire au droit, si elle est injuste et tyrannique, voilà ce que conteste justement Royer-Collard ; et attribuer à cette souveraineté de fait, évidente comme les faits, la légitimité qui n'appartient qu'au droit, c'est anéantir le droit devant la force.

M. Spuller sent bien la force de l'argument.

« Au point de vue philosophique, dit-il, cette opinion peut être soutenable <sup>3</sup>. » Aussi ne trouve-t-il à lui opposer que le fait de la démocratie triomphante :

« La France se montrait de plus en plus résolue à mettre au-dessus de tout le principe de sa propre souveraineté et prête à livrer combat, s'il le fallait, pour en assurer la victoire. Ce principe de la souveraineté, c'est en vain que Royer-Collard l'avait nié aussi bien dans le roi que dans la nation. *Mais cette vue théorique ne pouvait prévaloir et l'emporter sur les faits* qui dominent tout en politique, surtout aux heures de crise <sup>4</sup>. »

A la bonne heure, mais qu'on ne nous parle plus de principe. Or c'est le principe et non le fait que niait Royer-Collard ; et M. Guizot, dans son cours de 1820, donnait un admirable commentaire de cette opinion que M. Spuller veut bien trouver *soutenable au point de vue philosophique*.

« Je distingue, dit M. Guizot, deux sortes de gouvernements. Les uns, qui attribuent exclusivement la souveraineté de droit à des individus, un, plusieurs ou tous, fondent le despotisme en principe, quoique le fait vienne toujours plus ou moins protester contre le principe. Les autres sont fondés sur cette vérité que la souve-

<sup>1</sup> P. 136.

<sup>2</sup> P. 204.

<sup>3</sup> P. 136.

<sup>4</sup> P. 196.

raineté de droit n'appartient à personne, parce que la connaissance pleine et continue, l'application fixe et imperturbable de la justice et de la raison, n'appartiennent pas à notre raison imparfaite.

« Il est donc impossible d'attribuer à un homme ou à plusieurs la souveraineté de droit, car ce serait supposer qu'ils savent et veulent, dans tous les cas, ce que veulent la justice et la raison.

« Tout pouvoir est un pouvoir de fait qui, pour être pouvoir de droit, doit agir selon la raison, la justice, la vérité, seules sources du droit <sup>1</sup>. »

La souveraineté du peuple, telle que l'entend M. Spuller, s'écroule, comme la souveraineté monarchique de droit divin, devant cette argumentation victorieuse. Quand vingt millions d'hommes diraient : « Voilà ce que nous voulons », il reste à savoir s'ils veulent ce qu'ils doivent vouloir; et ce qui domine tout ce débat, c'est la belle définition que donne Montesquieu de la liberté, définition que nos hommes d'État feraient bien de méditer :

« La liberté ne peut consister qu'à pouvoir faire ce que l'on doit vouloir et à n'être pas contraint de faire ce que l'on ne doit point vouloir <sup>2</sup>. »

Il faut donc admettre la souveraineté du peuple, mais dans son véritable sens, comme un fait qu'on ne saurait nier ni supprimer, mais que l'on doit régler et diriger selon le droit. La souveraineté du peuple n'est autre chose chez un peuple que ce qu'est la volonté libre chez l'individu. C'est le pouvoir qu'il possède, que nul ne peut lui ravir, de faire, sous sa responsabilité, à ses risques et périls, ce qu'il veut faire. La souveraineté du peuple, c'est le libre arbitre de la nation. Mais ce pouvoir, qui lui est commun avec l'individu, ne peut faire que ce que le peuple décide soit, par ce seul fait, légitime, s'il décide contre la raison, contre la justice, s'il n'obéit qu'à ses appétits et à ses convoitises.

Or, c'est le mal dont nous souffrons aujourd'hui; et la véritable cause de ce mal, c'est l'abus du principe de la souveraineté du peuple. Qui dit cela? M. Spuller lui-même, dont l'aveu condamne les théories.

« Il semble bien que la démocratie, dont la souveraineté a été proclamée sans limites, se montre plus encline, sous les excitations de ses flatteurs, les docteurs du socialisme, à poursuivre la satisfaction de ses intérêts qu'à se régler, se contenir, se modérer elle-même <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> *Origine du régime représentatif*, 6<sup>e</sup> leçon.

<sup>2</sup> *Esprit des lois*, l. XI, ch. III.

<sup>3</sup> P. 140.



Et quel remède propose M. Spuller? En revenir aux idées de Royer-Collard.

« L'exemple et les leçons de Royer-Collard sont utiles à méditer; peut-être même sont-ils bons à suivre, en les étendant à la démocratie. Bon gré mal gré, il faudra bien se résigner à reconnaître que le gouvernement direct du peuple par lui-même ne saurait être que la plus impraticable des utopies <sup>1</sup>. »

Cette utopie n'est pourtant que l'application du principe de la souveraineté du peuple. « La souveraineté, dit Rousseau, n'étant que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner; et le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même <sup>2</sup>. »

Le mandat impératif doit remplacer les Assemblées délibérantes. Et si la conception du peuple souverain, avec sa conséquence obligée, le mandat impératif, conduit à la conception de l'État seul maître de l'éducation, seul dépositaire et dispensateur des bonnes doctrines, il faut aller plus loin et reconnaître que, de la conception jacobine de l'État confisquant les droits de la famille, à la conception socialiste de l'État seul propriétaire, il n'y a qu'un pas. « L'État, disait Rousseau, à l'égard de ses membres, est maître de tous leurs biens par le contrat social <sup>3</sup>. »

Mais tel est l'empire de la vérité, que M. Spuller qui, tout à l'heure, reprochait à Royer-Collard l'étroitesse de ses vues et son refus d'admettre la souveraineté absolue du peuple, est amené par la force des choses à confesser que « l'exemple et les leçons de Royer-Collard sont utiles à méditer, peut-être même bons à suivre », et que le péril social est précisément aujourd'hui dans la souveraineté du peuple, que ses flatteurs ont « proclamée sans limites ».

Ad. HATZFELD.

<sup>1</sup> P. 141.

<sup>2</sup> J.-J. Rousseau, *Contrat social*, II, 1.

<sup>3</sup> *Ibid.*, I, 9.

# LE PRÉSIDENT BOUHIER

## ET SES CORRESPONDANTS <sup>1</sup>

---

Jean Bouhier, président à mortier au parlement de Bourgogne, jouissait de son vivant, c'est-à-dire dans la première moitié du dix-huitième siècle, d'une telle célébrité, que les libraires qui lui dédiaient une édition de Montaigne pouvaient déclarer sans exagération que son nom suffisait à justifier l'hommage. Décisif exemple de la fragilité des réputations de ce monde, quand elles n'ont point pour fondement quelque action ou quelque œuvre hors de pair : en dehors des érudits et des Dijonnais, qui connaît aujourd'hui le président Bouhier? Cette trop explicable ignorance va pourtant avoir un terme, grâce à l'agréable et attachante publication que vient de mener à bonne fin le prince Emmanuel de Broglie. Ses recherches sur l'abbaye de Saint-Germain des Prés, en lui révélant le crédit dont jouissait Bouhier dans la société littéraire et érudite, lui ont donné l'idée de dépouiller, à la Bibliothèque Nationale, la volumineuse correspondance du président. Aussitôt tout un monde disparu s'est mis à revivre devant lui, avec ses personnages multiples et variés, ses préoccupations, ses sentiments et ses goûts. Désireux de nous faire participer au très délicat plaisir qu'il venait d'éprouver, le prince de Broglie a fait un choix dans ces vieilles lettres, reproduisant les extraits les plus caractéristiques, encadrant les citations d'un commentaire qui, dans sa sobriété voulue, joint à l'héritaire distinction du style ce charme un peu mélancolique qui sied si bien pour parler des disgraciés, des modestes, des oubliés; aussi bien qu'apprendrions-nous à cet égard à ceux qui ont encore présent à la mémoire le tableau de l'exil de Fénelon dans sa ville épiscopale, ou celui de l'humble labeur d'un Mabillon et d'un Montfaucon?

Le grand attrait d'un tel livre réside dans le piquant ou l'inattendu des détails. Aussi ne saurions-nous en tenter une analyse en règle. Nommons seulement quelques-uns de ceux que ces

<sup>1</sup> *Les Portefeuilles du président Bouhier*, extraits et fragments de correspondances littéraires (1715-1746), par Emmanuel de Broglie. Paris, Hachette, 1896, xi-349 pages in-8°.

pages ressuscitent et convions les lecteurs du *Correspondant* à les étudier de près dans l'ouvrage du prince Emmanuel de Broglie : nul ne se repentira d'avoir suivi notre conseil.

C'est avec le président lui-même qu'ils devront naturellement commencer par faire connaissance. Issu de famille parlementaire et magistrat à vingt ans, il était rapidement devenu un jurisconsulte éminent, familier avec le dédale des édits, des coutumes et du droit écrit. Cette étude même lui fit entrevoir cent ans d'avance l'avantage de l'unité de législation, et il avait rédigé le plan d'un Code applicable à toute la France : il faut donc saluer en lui un ancêtre des Portalis et des Tronchet. Poète avec cela, érudit, critique, collectionneur, son infatigable curiosité s'appliquait aux connaissances les plus diverses et les moins communément en honneur autour de lui : épigraphie, langue et littérature du moyen âge, archéologie. Il ne négligeait pas davantage de se tenir au courant du mouvement littéraire, philosophique et même dramatique : ce qu'il demandait surtout à ses correspondants parisiens, c'était de lui signaler le livre ou la pièce en vogue. Son nouveau biographe le définit excellemment : « Un de ces esprits libres, ouverts, éclairés, tout à fait de leur temps pour la curiosité des idées et un certain goût de changement encore timide et comme inconscient, mais trop près du dix-septième siècle où il était né pour n'en avoir pas gardé la fermeté dans les principes, le respect des choses respectables et un fond solide de convictions chrétiennes héréditaires, que l'irréligion naissante étonne d'abord et finit par inquiéter. »

Dans ce dernier ordre d'idées, il était assez simplement et fermement attaché à ses croyances catholiques pour engager une controverse théologique contre un savant protestant et pour juger sévèrement le passage de l'*Histoire de Charles XII*, où Voltaire dénature la conversion de Christine de Suède. La même indépendance d'esprit lui faisait prendre la défense des Jésuites à une époque où il était de mode de se déclarer contre eux : « Il me semble, osait-il écrire, que les services qu'ils rendent au public par l'éducation des enfants mériteraient plus de reconnaissance. » Il n'hésitait pas davantage à traiter de « ridicule cérémonie » l'usage, suivi dans quelques villes, de faire haranguer par le maire la statue de Louis XIV.

Ses goûts littéraires témoignaient d'autant de spontanéité. D'accord avec Fénelon pour déplorer l'appauvrissement systématique du vieux français et pour critiquer « une exactitude grammaticale qui ôte la naïveté du langage », il faisait ses délices des lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, qui commençaient alors à être publiées.

A ceux qui accusaient d'exagération et de monotonie ces constantes effusions d'amour maternel, il ripostait judicieusement : « Ce n'est point contre les règles, mais contre l'usage moderne qu'est la tendresse de M<sup>me</sup> de Sévigné pour sa fille. Si nous suivions les mouvements de la nature, nous penserions tous de même, surtout quand on a lieu d'être content de ses enfants... Ce qui fait trouver quelque fadeur dans les douceurs qu'elle dit à sa fille, c'est qu'on lit ses lettres tout de suite. N'en lisez qu'une en huit jours, comme elles ont été écrites, vous n'y trouverez plus le même défaut. »

On ne s'étonnera pas que la renommée du président Bouhier eût franchi les limites de la Bourgogne. Non seulement, un jour qu'il se trouvait de passage à Aix, il fut convié à assister, en robe rouge et à côté du premier président, à une audience du parlement de Provence, mais, par une exception qui, jusque-là, n'avait été faite qu'en faveur des membres de l'épiscopat, l'Académie française l'admit dans son sein en 1727, bien qu'il ne vint à Paris que de temps à autre et conservât son domicile ordinaire à Dijon.

Le prince Emmanuel de Broglie explique comment la vaste correspondance de Bouhier naquit du désir de concilier cette résidence bourguignonne avec sa situation académique et mondaine, et de rester Parisien à Dijon : « Devenir provincial dans le mauvais sens du mot, c'était alors, plus encore qu'aujourd'hui, où la rapidité des communications supprime presque les distances, devenir gauche, pédant, ignorant de la dernière anecdote littéraire ou mondaine, ne comprenant pas l'allusion du moment qui doit être saisie au vol et ne peut s'expliquer. C'est là justement ce que le président Bouhier ne se résigna jamais à être et craignait par-dessus tout de devenir. »

Parmi ses correspondants parisiens figuraient naturellement plusieurs de ses confrères à l'Académie. M. de Broglie a pris plaisir à esquisser la fine et sympathique figure de Valincourt, ami de Boileau, successeur de Racine à l'Académie, vivant au milieu des souvenirs et des reliques du passé, dont il fut brusquement séparé par le plus malencontreux des incendies. Ses lettres le montrent inébranlablement attaché à la conception monarchique de Louis XIV<sup>1</sup>, aimant à parler des écrivains du grand siècle, avec beaucoup desquels il avait familièrement vécu, et leur restituant leur vraie physionomie, souvent différente de l'idée que nous nous en faisons à travers leurs œuvres<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il écrit à propos de la Fronde : « Jamais des sujets soulevés contre leur souverain ne peuvent avoir raison. »

<sup>2</sup> Citons au moins cette phrase sur La Bruyère : « C'était un bon homme dans le fond, mais que la crainte de paraître pédant avait jeté dans un

L'abbé d'Olivet, aujourd'hui encore connu, sinon lu, comme historien de l'Académie française, se cantonnait moins dans le passé : c'était surtout du présent, et d'abord de lui-même, qu'il entretenait le président : de ses travaux, de ses visées, de ses déceptions et de ses rancunes. Nous apprenons ainsi que, suivant une tradition qu'il n'a pas créée et qui lui a survécu, l'abbé affectait de dénigrer l'Académie tant qu'il n'en fit point partie. C'est un récit amusant que celui de l'audience où d'Olivet fait solennellement hommage au Dauphin enfant d'une traduction des *Tusculanes* : « Il ouvrit nos volumes l'un après l'autre, disant, selon l'endroit où il ouvrait le livre : « Voilà du français. Voilà du latin. » Et ayant vu du grec : « Celui-là est bien mal écrit, je ne sais ce « que c'est. » Il posa ensuite nos volumes sur un tabouret, il fit deux ou trois gambades, et alla dans une embrasure de fenêtre parler à M. de Mirepoix. Après quoi, d'un petit air de présomption, il revint à moi et me dit : « Vous croyez peut-être, Monsieur, que « je ne sais pas ce que c'est que les *Tusculanes*. Ce sont des « discours tenus à Tusculum, qui est une ville auprès de Rome, « qu'on appelle aujourd'hui Frascati. »

Outre les académiciens, les candidats à l'Académie envoyaient fréquemment des nouvelles à Bouhier, pour se concilier ses bonnes grâces. Parmi ceux dont les ambitions ne devaient jamais se réaliser, le plus amusant était l'abbé Le Blanc, spirituel causeur, quoi qu'en ait dit son compatriote Piron<sup>1</sup>, écrivain adroit et délié, dont la carrière souffrit de l'humble condition de son père, concierge de la prison de Dijon. Jamais le fils du geôlier ne put arriver ni à faire partie de l'Académie, ni à entrer comme précepteur dans une maison princière. Réduit à une situation précaire et à un rôle qui tenait parfois du parasite, il en prit courageusement son parti, étudiant les Anglais chez eux, décrivant la grande existence rurale de l'aristocratie britannique dans des lettres qui, à un siècle et demi d'intervalle, se rapprochent de celles de M. G. Gavard, railant la *vie de travail* de Voltaire et de M<sup>me</sup> du Châtelet à Cirey, dans une page d'excellente satire. A de rares intervalles seule-

autre ridicule opposé, mais qu'on ne saurait définir, en sorte que pendant tout le temps qu'il a passé dans la maison de M. le Duc, où il est mort, on s'y est toujours moqué de lui. »

<sup>1</sup> Le Blanc ayant fait faire son portrait par le pastelliste Latour, Piron composa cette inscription :

Latour va trop loin, ce me semble,  
Quand il nous peint l'abbé Le Blanc.  
N'est-ce pas assez qu'il ressemble :  
Faut-il encore qu'il soit parlant?

ment, son désenchantement s'exhalait en accents amers, et déjà presque révolutionnaires.

Mathieu Marais, l'avocat chroniqueur, fut, lui aussi, candidat à l'Académie, et se dédommagea de son échec en écrivant galamment à Bouhier que son suffrage valait une élection. C'était le plus assidu correspondant du président : nouvelles littéraires, affaires politiques ou religieuses, bruits de la cour, échos des théâtres, Marais enregistrait tout de sa plume lourde et consciencieuse. Nous possédons par exception les réponses du président, fort développées aussi, car c'était un système chez lui que, pour obtenir des chroniques complètes et régulières, il fallait en accuser soigneusement réception.

Sans aller jusqu'à l'étranger, où il faudrait citer, avec plusieurs savants suisses et hollandais, le cardinal Passionei, Bouhier échangeait des renseignements et d'amicales explications avec une foule d'érudits de province. En Champagne, c'était le mathématicien Rémond de Montmort, ancien chanoine simplement tonsuré de Notre-Dame, qui, tout en restant fervent chrétien, avait résigné son canonicat pour faire un mariage d'amour; en Avignon, le marquis de Caumont, collectionneur et bel esprit; en Provence, le président de Mazaugues, neveu de Peiresc<sup>1</sup>, grand amateur de manuscrits, qui faisait part à Bouhier de son mariage comme d'une gênante entrave à la régularité de ses travaux.

Le défaut de place nous empêche de nous arrêter à la renommée grandissante de Voltaire, que Bouhier prisait peu, et en qui il ne devinait point son futur successeur à l'Académie. C'était l'époque où les idées subversives commençaient à s'insinuer sous une forme purement littéraire : le président, tout en les réprouvant, ne paraît point en avoir compris le danger. N'oublions pas qu'il mourut en 1746, et que l'ordre politique et social n'était pas alors sérieusement discuté. Ce qui est attachant chez lui comme chez ses amis, c'est, à défaut du pressentiment des bouleversements encore lointains, le goût des choses de l'esprit; ce dont il faut remercier le prince Emmanuel de Broglie, c'est d'avoir tiré de ces feuillets jaunis le tableau fidèle et vivant de toute une société vieille déjà de cent cinquante ans.

#### L. DE LANZAC DE LABORIE.

<sup>1</sup> Peiresc, qui fit revivre à la fin du dix-septième siècle le vaste savoir et la curiosité d'esprit des humanistes de la Renaissance, était bien oublié lui aussi; mais un de nos plus aimables et plus distingués érudits, M. Tamizey de Larroque, s'est appliqué depuis plusieurs années à mettre son rôle en lumière et à publier sa correspondance, dont le prince Emmanuel de Broglie nous a donné ici l'intéressant résumé.

# REVUE DES SCIENCES

---

Physique. — Nouvelles expériences d'électricité. — L'homme allumoir. — L'homme téléphone. — Les courants d'induction à travers l'organisme. — Electroculture. — Toujours les rayons Röntgen. — Les nouveautés. — Radiation des corps phosphorescents. — Photographies de l'invisible sans ampoule de Crookes. — Impressions avec des substances fluorescentes. — Blende hexagonale, sels d'urane, sulfure de calcium, tungstate de calcium, etc. — Perfectionnement dans la technique. — Photographie instantanée à travers les corps opaques. — Impressions en un quart de seconde. — A l'Ecole centrale. — Expériences du prince Galitzine. — Météorologie. — Hiver doux, hiver tardif. — En 1896. — Les froids de février et de mars. — Dans le passé. — L'hiver 1795-1796. — Analogies. — Les dates de froid à un siècle de distance. — Gelées printanières. — La défense contre les froids nocturnes. — Nuages artificiels et vapeur d'eau. — Les arrosages préventifs. — Moyen de pronostiquer les gelées. — Prévion du minimum de froid nocturne. — Thermomètre mouillé. — Autre méthode avec le thermomètre ordinaire. — Industrie : Une découverte. — Les allumettes sans phosphore.

M. le professeur russe Jacques de Narkievicz Jodko, médecin du prince d'Oldenbourg, a fait ces jours-ci, à Paris, devant quelques amis, des expériences électriques curieuses, qui rappellent un peu, avec un dispositif plus simple, les actions sur le corps humain produites au moyen des courants électriques de haute fréquence, par MM. d'Arsonval, d'une part, et Tesla, de l'autre. C'est effectivement en influençant électriquement un sujet quelconque que l'on obtient les résultats intéressants qu'a montrés M. de Narkievicz Jodko. Ce savant demande à un petit accumulateur le courant électrique dont il a besoin. Ce courant excite une bobine d'induction. Un des pôles du courant secondaire de la bobine est en relation avec une tige de paratonnerre disposée à l'extérieur de l'appartement. L'autre pôle communique par un fil de cuivre à un condensateur composé simplement d'un tube en verre à essai contenant de l'eau salée et au milieu de laquelle pénètre le fil de cuivre. Ce petit tube forme poignée et peut être facilement saisi par la main de l'opérateur. Cela posé, l'appareil générateur

d'électricité étant dans une pièce et la poignée en verre dans une autre reliée, comme il a été expliqué, à la bobine, si l'on vient à prendre à la main cette poignée, l'expérimentateur se charge d'électricité et il suffit de le toucher pour voir briller des étincelles. Si l'on approche de son oreille un téléphone Bell et si une personne tierce se met en relation par contact avec un des pôles du téléphone, l'expérimentateur entend distinctement le bruit que fait la bobine d'induction installée dans la pièce à côté. Si la personne qui touche d'une main le bouton du téléphone, donne l'autre main à une seconde personne, l'audition est plus marquée, et ainsi de suite si l'on augmente la chaîne vivante jusqu'à un certain maximum.

Les effets lumineux sont plus étonnants. Une personne prend la poignée d'une main et une ampoule de Crookes de l'autre par la partie inférieure. Lorsqu'un nouvel opérateur approche la main de l'ampoule, celle-ci s'illumine instantanément, et l'illumination dépend de la distance de la main à l'ampoule. On distingue même les rayons violets à l'extrémité supérieure de l'ampoule. On peut substituer avec le même succès un tube de Geissler au tube de Crookes. On peut encore allumer les tubes de main à main. L'opérateur approche la main placée horizontalement à 5 centimètres de l'ampoule, portée, cette fois, par une autre personne. Et aussitôt l'ampoule brille. On est toujours surpris quand on voit ainsi le corps humain servir de conducteur intermédiaire assez puissant pour faire étinceler des tubes de Geissler ou de Crookes.

Avec la phosphorescence produite par l'ampoule de Crookes dans ces conditions, M. de Narkievicz Jodko obtient aisément la photographie d'une médaille. Il a fait séance tenante la photographie de la médaille du centenaire de la Société de médecine de Paris comme avec les rayons X.

M. de Narkievicz Jodko est, du reste, bien connu en Russie par ses recherches sur l'électroculture. Dans ses champs d'expérience du Niémen, gouvernement de Minsk, il a installé un paratonnerre de 12 mètres de haut, relié à quatre plaques de 50 centimètres carrés, disposées autour de poteaux espacés de 12 mètres. L'électricité statique résultant de cette disposition exercerait une action sur le sol, sur l'air ou sur les céréales. Toujours est-il que les récoltes en blé et en maïs seraient très augmentées. L'action serait nulle et même peu favorable sur l'orge. Les arbres fruitiers donneraient une quantité étonnante de fruits. Il y a huit ans que l'auteur poursuit ses essais sur une étendue de 200 hectares. Nous les rappelons sous réserves, car l'influence de l'électricité sur les cultures est très controversée. Cependant, en France, les expériences analogues du F. Paulin semblent confirmer celles du savant russe. L'explication de l'action électrique est assez difficile à donner. Si elle est bien réelle, on pourrait l'attri-



buer soit aux décompositions chimiques s'effectuant dans le sol et facilitant la nutrition des végétaux, soit à une excitation plus énergique du développement organique des plantes. La question exige de nouvelles études avant qu'il soit permis de conclure dans un sens ou dans l'autre.

Les rayons X continuent, bien entendu, à exciter le zèle des physiiciens et des médecins. Tout le monde, aujourd'hui, fait de la photographie de l'invisible. On est même parvenu à diminuer considérablement le temps de pose, soit, comme l'a indiqué M. Basilewski, en interposant entre l'objet et la plaque sensible un papier recouvert d'une matière phosphorescente, de platino-cyanure de potassium; soit, comme l'ont trouvé MM. Imbert et Bertin-Sans, de la Faculté de Montpellier, en condensant avec un aimant les rayons cathodiques sur un point restreint de l'ampoule de Crookes. De ce point sortent, dans ces conditions, des radiations assez énergiques pour qu'elles impressionnent une plaque sensible très rapidement. Avec le procédé Basilewski, la pose est réduite de 30 minutes à 10 minutes. Avec le procédé Imbert et Bertin-Sans, on obtient de bonnes épreuves en 2 minutes, et même en 1 minute. D'autre part, les Américains prétendent être parvenus à obtenir des photographies pour ainsi dire instantanées. Edison a transmis une dépêche à lord Kelvin, dans laquelle il annonce que l'emploi du platino-cyanure de baryum est l'enfance de l'art. On peut réduire le temps de pose à 5 secondes, à la condition d'employer des ampoules de Crookes en aluminium, et comme corps fluorescent du tungstate de calcium. Il y a quinze jours qu'Edison signalait le fait. Edison est dépassé. M. Melsins, depuis son télégramme, est parvenu, en condensant les radiations cathodiques avec un aimant, en un point très limité du tube de Crookes, à obtenir l'impression en 3 secondes. Mais ce n'est pas tout. M. Chappuis, professeur de physique à l'Ecole centrale, en étudiant de plus près la technique des opérations avec la bobine et l'ampoule de Crookes, a reconnu que le maximum d'effets radiographiques survenait lorsque l'on faisait passer dans le tube quatre décharges à la seconde. Dans ces conditions, une plaque photographique est impressionnée dans le temps qui correspond à une seule décharge, c'est-à-dire en  $1/4$  de seconde! C'est presque de la photographie instantanée.  $1/4$  de seconde!

Le mystère des rayons X est encore loin d'être éclairci; on commence cependant à voir un peu plus clair dans ces phénomènes complexes. La région qui, dans l'ampoule de Crookes, émet les rayons X est celle qui est la plus fluorescente. Il devait venir à l'idée de se demander si tous les corps fluorescents, outre leurs rayons lumineux, n'émettent pas des rayons X. M. A. Poincaré, de l'Académie des sciences, a, le

premier, adopté cette hypothèse. Et, en effet, M. Ch. Henry a obtenu des photographies de l'invisible en se servant tout bonnement d'un corps fluorescent, le sulfure de zinc. Les radiations fluorescentes traversent les corps opaques. M. G.-H. Niewenglowski, à peu près en même temps, montrait qu'en réalité les corps phosphorescents, préalablement insolés, émettaient dans l'obscurité des rayons capables de traverser les corps opaques. Ensuite, M. H. Becquerel a confirmé ces faits par des expériences sur un certain nombre de corps phosphorescents d'uranium, de sulfure de calcium, etc. M. Becquerel a trouvé que le sel double d'uranite et de potassium, alors même qu'il était resté dans l'obscurité longtemps, émettait des radiations qui traversent les corps opaques. Il a constaté que les radiations émanant des corps fluorescents jouissent de la propriété de décharger les électroscopes, tout comme il arrive pour les rayons X et les rayons de l'ultra violet, ce qui accroît encore les probabilités de ressemblance. Seulement, ils se réfléchissent et se réfractent nettement.

M Troost, de son côté, a pris le sulfure de zinc hexagonal qu'il a appris à préparer en 1861 avec Henri Sainte-Claire Deville. C'est un corps qui, après insolation, donne une magnifique phosphorescence verdâtre. Cette substance a permis d'obtenir de très beaux clichés en trois heures de pose; ses rayons traversent l'aluminium, le bois, le papier, etc. Donc, on peut faire des photographies de l'invisible sans le dispositif coûteux et compliqué de l'ampoule de Crookes. Ici nous devons cependant faire, au moins momentanément, certaines restrictions en racontant ce qui est arrivé à MM. Troost, Becquerel et à nous-mêmes. M. H. Becquerel avait, dans le cours de ses essais, constaté que le sulfure de zinc s'était montré réfractaire et n'avait pas donné d'image photographique. Or, le même sulfure de zinc avait, entre les mains de M. Troost, donné des clichés vigoureux. M. Becquerel avait déclaré que le sulfure de calcium était très actif et que ses radiations fournissaient de belles images. D'autres n'ont rien obtenu avec ce corps phosphorescent. Nous-mêmes nous avons pris dans notre collection une vieille plaque de verre enduite de sulfure de calcium, une de ces plaques garde-portes que l'on trouve dans le commerce et qui sont très lumineuses dans l'obscurité. Nous nous en sommes servis en guise d'ampoule de Crookes et, au bout de trois heures de pose, nous retrouvions sur le cliché l'image très nette d'une boussole interposée entre le corps phosphorescent et la plaque sensible enfermée dans un double de papier aiguille. Le lendemain, même succès. Nous obtenions encore un bon cliché. Troisième expérience : on n'obtient rien du tout. Quatrième expérience avec cinq heures de pose : échec absolu. Pourquoi? Nous l'ignorons. Mais voici, de son côté, M. Troost qui recommence son premier essai avec son échan-

tillon phosphorescent de sulfure de zinc. Et cette fois, comme M. Becquerel, il ne trouve rien sur la plaque. Nouvelle tentative, rien. Il prépare à nouveau son sulfure hexagonal. Réussite absolue. Trois jours après, encore un échec. En sorte que l'on peut avancer, jusqu'à nouvel ordre, que les substances phosphorescentes émettent, selon leur caprice, des rayons radiographiques ou se refusent à en envoyer. Il y a là évidemment un phénomène qui nous échappe et qui rend actif ou inactif, selon certaines circonstances inconnues, les corps phosphorescents. Tel aujourd'hui a un résultat; tel demain n'en a plus. C'est un nouveau logogriphe à déchiffrer.

Pour en revenir à la nature des rayons X, il ne faudrait pas, à cause des analogies, conclure que les radiations phosphorescentes sont des rayons X. La preuve n'est pas faite. Les rayons X peuvent agir comme cause première et provoquer, comme l'avait dit Röntgen, la phosphorescence des plaques photographiques. L'impression serait d'origine secondaire. M. H. Becquerel se demande si les rayons X ne seraient pas simplement des radiations électriques qui exciteraient la phosphorescence. La question n'est pas mûre, car les expériences sur l'origine des rayons X sont souvent contradictoires.

Ainsi M. Becquerel ne relève aucune polarisation des rayons X. Or le prince B. Galitzine, de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, et M. A. de Karnojitzky ont trouvé, au contraire, que les rayons X se polarisent, tout comme les rayons lumineux. Il faudrait donc en revenir à l'hypothèse que nous avons soutenue dès la première heure, à savoir que ces rayons sont dus, comme les radiations de l'ultra violet, à des vibrations *longitudinales*. L'hypothèse de M. Röntgen relative aux radiations *transversales* serait renversée. D'autre part, M. Röntgen, pour caractériser les nouveaux rayons qui portent son nom, a avancé que, contrairement aux rayons cathodiques, ils n'étaient pas déviés par l'aimant. Or M. Lafay, à l'aide d'un dispositif ingénieux, vient de montrer que les nouveaux rayons, après avoir traversé une mince feuille d'argent qu'on électrise, subissent parfaitement l'influence de l'aimant et sont déviés. Ces diverses expériences doivent nous rendre très circonspect sur la nature des rayons X. Où l'on avait cru découvrir des radiations absolument inconnues, peut-être ne trouvera-t-on bientôt plus qu'une variété de radiations rentrant dans la règle commune. Mais ne devançons pas l'avenir.

On dit que, en général, les hivers doux sont des hivers tardifs. L'hiver 1895-96 a été doux en décembre et en janvier, avec 1° à 2° de plus que les moyennes normales. Le plus grand froid est survenu le 26 février, et il a été, pour les environs de Paris, de — 8°3. Jusque-là,

nous avons eu en pleine terre des géraniums en boutons, et même quelques fraises le 31 décembre. Les primevères ont commencé à fleurir à la fin de janvier et ont résisté à la gelée. Il y avait des feuilles aux sureaux et aux chèvrefeuilles dès le 25 janvier. C'est là un fait assez rare et qui montre que les premiers mois de l'hiver ont été cléments. Au commencement de mars, le thermomètre s'est élevé à 12 et même 14°. Enfin, du 22 au 25 mars, il a fait chaud; le 24, le thermomètre est monté à 20°. Puis, brusquement, à partir du 26, refroidissement, le thermomètre est descendu le 28 mars à 0°,3, puis il a oscillé la nuit entre 2° et 3° jusqu'à la fin du mois. Il est tombé quelques flocons de neige à Paris le 30 mars. Dans le nord, la neige a blanchi le sol; dans l'est, on a relevé plusieurs centimètres. A Bourg-Madame, il est tombé 0<sup>m</sup>,30 de neige, et les communications ont été interrompues au col de la Perche. Tous les sommets des Vosges, du Dauphiné, des Alpes, ont été couverts d'une épaisse couche. La moyenne de la température est descendue les derniers jours de mars, et a été de 4° au-dessous de la moyenne normale. C'est encore l'hiver. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que le dicton se vérifiât et que nous subissions encore des variations brusques de température en avril et même en mai. Le danger pour les arbres fruitiers est d'autant plus à redouter que la végétation est en avance et que beaucoup d'arbres sont déjà en fleurs.

Les faits dans le passé montrent que, en effet, souvent l'hiver doux se prolonge plus qu'il ne conviendrait, et que les gelées nocturnes ont plus d'une fois surpris les cultivateurs. Ainsi, par exemple, en 1868-1869, l'hiver avait été clément, le mois de mars avait été très froid; il est même tombé de la neige dans la matinée et la soirée du 1<sup>er</sup> juin. En 1877, hiver doux; froid en mars, avril et mai. Il arrive quelquefois qu'à un siècle de distance, les années se reproduisent à peu près avec leur caractère météorologique. Les froids de février 1895 avaient eu leur pendant en 1795. Il était intéressant de savoir ce qu'avait été l'année 1795-1796, qui correspond à la nôtre. Or, dans le *Verger français* du chevalier Aubert du Petit-Thouars, on trouve des observations de L'Héritier se rapportant précisément à l'année 1795-1796. M. H. de Varigny, assistant au Muséum, les a retrouvées par hasard. L'Héritier relate que cet hiver fut particulièrement doux et que l'on arriva jusqu'à la fin de février sans qu'il y eût eu des froids sérieux. La végétation était très avancée; puis, tout à coup, le 26 février, la situation changea et le thermomètre descendit à — 6° Réaumur, ce qui correspond à peu près à — 8° centigrade; il y resta près de quinze jours. Aussi beaucoup d'arbres en fleurs furent dévastés. Il est assez curieux que, précisément à un siècle de distance, le plus grand froid soit survenu à la même date, le 26 février, et que le

thermomètre se soit abaissé au même point — 8°. Il y a de singulières coïncidences en météorologie. Seulement, en 1896, le froid n'a pas duré. En 1796, mars a été à peu près comme cette année. On peut encore citer 1816. L'hiver fut doux, mais la neige tomba en abondance le 14 avril et les fleurs épanouies furent grillées. En 1817, l'hiver fut supportable, mais le mois d'avril très froid avec chute de neige. En 1876-1877, nous avons eu le plus chaud des hivers depuis 1789, et le 28 mars, il a gelé à — 7°. En 1887-1888, l'hiver s'est prolongé jusqu'en mars et avril. La neige est tombée à Paris le 4 mars, et la Bourgogne, de Mâcon à Sens, a été couverte de neige pendant plusieurs jours. Dans les Vosges, on a relevé 1<sup>m</sup>,30 de hauteur de neige.

On ne peut évidemment tirer aucune probabilité de ces renseignements. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'il faut, en effet, se défier de la suite des hivers doux; doux, mais tardifs en général. Les gelées d'avril et de mai sont à craindre, cependant les pronostics ont été si souvent démentis par les événements que, après avoir mis en garde les cultivateurs, il nous reste à espérer que les dégâts dans les jeunes plantations ne seront pas beaucoup plus graves en 1896 que pendant les années normales.

Pour lutter contre les gelées printanières, on a recommandé bien souvent les nuages artificiels, la fumée des herbes, etc. Il nous semble que l'on oublie une autre méthode tout aussi efficace et aussi facile à employer quand on dispose d'eau. Nous faisons allusion aux arrosages abondants. Plus l'air est chargé d'humidité et plus il fait écran contre le refroidissement, la vapeur d'eau remplace la fumée. De plus, l'eau est un accumulateur de chaleur. Arroser les plantes, c'est réchauffer le sol. Les arrosages abondants peuvent sauver les plantes et les nouvelles plantations.

Ce qui est une cause d'embarras pour le cultivateur, c'est qu'il ignore en général si la nuit il n'y aura pas changement de temps et si le ciel ne se dégagera pas de façon à déterminer subitement un grand abaissement de température. Il s'endort tranquille et se réveille quelquefois avec ses plantations gelées. On peut cependant pronostiquer la veille avec de très grandes probabilités de succès les gelées nocturnes. Les froids nocturnes sont ordinairement sous la dépendance de deux facteurs. Un corps se refroidit d'autant plus vite qu'il a été plus chauffé; il se refroidit d'autant plus facilement que l'air est sec. Or il existe un instrument qui subit directement aussi l'influence de ces deux causes de refroidissement. C'est le thermomètre à boule mouillée.

Cet instrument est un thermomètre ordinaire dont le réservoir est enveloppé de mousseline trempée dans l'eau. Un peu du tissu plonge constamment dans un petit vase plein d'eau pour toujours remplacer

le liquide qui s'évapore. Ce thermomètre marque dans la journée généralement quelques degrés de moins que le thermomètre ordinaire et d'autant moins qu'il fait plus chaud et plus sec, car la chaleur active l'évaporation et l'on sait que tout liquide, pour se transformer en vapeur, a besoin d'emprunter du calorique aux corps voisins. Cet instrument ressent le contre-coup de l'élévation de température et du degré d'humidité de l'atmosphère, précisément des deux influences qui concourent à déterminer le minimum de température de la nuit. Il indique d'avance l'énergie de cette double action et la mesure, si bien que ses indications successives dans la journée doivent être presque parallèles aux refroidissements indiqués pendant la nuit suivante par un thermomètre ordinaire. M. Kammermann, météorologiste à l'observatoire de Genève, a constaté le fait suivant qui est très curieux. « La différence entre la température indiquée pour une heure fixe par un thermomètre à boule mouillée et le minimum de nuit est à peu près constant pendant toute l'année. »

Il ressort de là un moyen à la portée de tout le monde de pronostiquer le minimum nocturne. Il suffit de déterminer une fois pour toutes l'écart existant entre le minimum observé dans un lieu donné et le degré thermométrique marqué par l'instrument à une heure choisie. Par exemple, on a trouvé que l'écart est de 4° quand on observe le thermomètre à boule mouillée à 2 heures de l'après-midi entre l'induction du thermomètre et la température minime nocturne. Ainsi le 10 avril, à 2 heures, le thermomètre mouillé marque 7°. On défalque de ce chiffre 4°; le reste est 3°. La température la plus basse de la nuit sera d'environ 3°.

Pendant plusieurs années, M. Kammermann a contrôlé la règle. Elle s'est révélée généralement juste. Pour 169 nuits, la différence entre la prévision et le véritable minimum observé n'a pas dépassé 1°. Pour 71 nuits, la différence a été supérieure à 2°. Les prévisions n'ont été en défaut que 14 fois environ sur 240 observations. 2 fois seulement, sur 240 fois, la gelée s'est produite sans avoir été signalée. Il y a grand avantage à choisir pour l'observation une heure tardive. En adoptant 9 ou 10 heures du soir, les prévisions gagnent beaucoup en précision.

A Paris, nous appliquons nous-mêmes une méthode qui nous est personnelle, un peu moins précise, mais qui n'exige que l'emploi d'un thermomètre ordinaire à maximum et à minimum. La moyenne de température pour les mois d'avril et mai coïncide très sensiblement avec la température du thermomètre entre 9 et 10 heures du matin. Or il est clair qu'à très peu près la température minimum et la température maximum réunies égalent le double de la température moyenne. Si donc on observe le thermomètre vers 9 h. 1/2 et que l'on

note l'écart entre le double de cette température et la température minimum de la nuit, on obtiendra un nombre qui représentera le maximum de la journée. De même, en prenant le double de la température observée vers 9 h. 1/2 du soir et en retranchant le maximum de la journée, on aura le minimum nocturne.

Exemples : A 9 h. 1/2 du matin, le thermomètre marque 6° dont le double est de 12°; le minimum de la nuit a été de 3°; différence 9°. Le maximum de la journée sera, vers 2 h. 1/2, de 9°. Le thermomètre, à 9 h. 1/2 du soir, donne 7° dont le double est de 14°. Or le maximum ayant été de 9°, la différence ressort à 5°. Donc le minimum nocturne sera d'environ 5°. Cette méthode est généralement applicable et nous a fourni des renseignements précieux. Elle se contrôle elle-même par le maximum du jour et l'on corrige les chiffres d'après l'observation du maximum observé. Elle a été rarement en défaut de plus de 1° à 1° 1/2, surtout quand on avait soin de prendre la moyenne de trois observations faites entre 9 heures et 10 heures. Tout arrive selon le programme, à moins, bien entendu, que le vent ne change tout à coup de direction après 10 heures du soir, ce qui est un cas exceptionnel.

M. Renou ne porte pas grand intérêt à ce genre de prévision, parce que, précisément, le changement de vent dans la nuit peut rendre inutile tout pronostic. C'est évident, mais ces sauts brusques de vent sont rares, et il n'est pas inutile de pouvoir s'éclairer dans les limites du possible sur les températures maximum et minimum des 24 heures. En tout cas, la méthode est bien simple et n'exige que trois observations par jour. Elle est intéressante parce que, en mars, avril et mai, on est toujours tenté, soit par simple curiosité, soit dans un but utile, de pronostiquer le degré de chaleur de la journée et le degré de froid de la nuit.

Les allumettes achetées à l'étranger et essayées en France ne semblent pas avoir eu de succès. D'ailleurs, les allumettes au chlorate sont trop explosives et il est arrivé plus d'une fois qu'elles ont envoyé des éclats dangereux dans toutes les directions. Enfin, elles contiennent encore du phosphore et des produits toxiques, dont les fumées ont une action délétère considérable sur les ouvriers pendant la fabrication. Jusqu'ici, on n'avait pu imaginer d'allumettes sans phosphore. Un jeune inventeur, M. Pouteaux, vient inopinément d'apporter une solution du problème si longtemps cherché. On ne saurait dire encore si l'on n'en reviendra pas tout bonnement aux vieilles allumettes phosphorées fabriquées avec des machines américaines. Les cas d'intoxication et de nécrose seraient évidemment réduits au minimum par la fabrication mécanique. Mais la question se complique de considérations d'ordre politique et social qui ne sont plus de notre

ressort. Quoi qu'il arrive, il convient d'indiquer la solution particulièrement ingénieuse de M. Pouteaux : le nouveau type ne renferme ni chlorate, ni phosphore blanc ou rouge, ni phosphates, ni hypophosphites, ni sels de plomb, etc. Elles ont pour base le permanganate de potasse, corps extrêmement riche en oxygène. Elles ont pour agglutinant du collodion nitrique, ce qui est une trouvaille, et pour comburant du soufre : de telle sorte que l'oxygène abonde dans le mélange à tel point que le permanganate n'a pas même besoin d'en céder au soufre. Sous une friction un peu forte, le mélange s'enflamme et l'allumette brille. On a fait des essais très satisfaisants à Pantin-Aubervilliers. La propriété la plus remarquable de la pâte de M. Pouteaux, c'est d'être insensible à l'humidité. La nouvelle allumette s'enflamme sur des corps recouverts d'eau ou de boue. On peut immerger plusieurs heures une boîte d'allumettes sans que l'allumette ait rien perdu de son inflammabilité. Le seul reproche qu'on lui ait adressé, c'est qu'elle laisse une trace noirâtre à la surface du corps sur lequel on la frotte ; mais, en somme, on n'allume guère les allumettes sur les vêtements. Et cette habitude chère aux ouvriers se perd chaque jour. On allumait ainsi parce que l'on ne trouvait pas toujours à portée un corps sec pour faire détoner l'allumette. Les nouvelles prenant feu même sur un corps mouillé, l'objection disparaît d'elle-même. D'ailleurs, les traces noires s'en vont avec le temps. Ainsi donc, il existe aujourd'hui une allumette sans trace de phosphore, qui prend même sur les surfaces humides, qui, en s'enflammant, ne projette aucune parcelle en ignition et qui exige un frottement un peu plus énergique que l'ancienne pour éclater. Ce sont là des qualités très particulières. Et comme M. Pouteaux offre gratuitement son procédé à l'État, on ne peut que le féliciter d'une invention qui a sa valeur. Que deviendra la nouvelle allumette ? L'adoptera-t-on au moins à titre d'essai ? Les ingénieurs des manufactures de l'État n'ont pas encore décidé. Nous désirions simplement, en quelques lignes, signaler cette très jolie combinaison. Il y a encore quelques mois, on doutait qu'il fût possible de bannir complètement le phosphore de la pâte des allumettes. Toutes les recherches avaient été vaines. On voit que tout arrive quand on sait attendre. L'allumette sans phosphore existe désormais et il était bon de le dire.

Henri DE PARVILLE.

---



# CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 avril 1896.

La guerre s'est ranimée entre les pouvoirs publics. Le Sénat a voté un ordre du jour de défiance contre le ministère que soutient la Chambre des députés. La Chambre des députés, après avoir accordé au gouvernement les crédits de Madagascar, s'est ajournée au 19 mai, sans se préoccuper des résolutions du Sénat. Le Sénat, sans lequel l'allocation de ces crédits ne saurait être valable, a répondu, en ajournant au 21 avril, jour de sa rentrée, l'examen du projet de loi. Dans ce conflit entre les deux assemblées, le ministère, condamné par le Sénat, s'obstine à rester au pouvoir, et le Président de la République couvre ce désordre de son assentiment.

C'est dans ces conditions que les vacances parlementaires se sont ouvertes. Jamais, de l'aveu des républicains, la situation politique n'avait été plus grave; jamais plus grand péril n'avait menacé les institutions.

Les deux Chambres en lutte déclarée, les ministres et le Président de la République en révolte contre la Constitution, c'est l'anarchie donnée en exemple aux populations par ceux qui ont mission de les en préserver.

A qui la faute? Les révolutionnaires accusent bien haut le Sénat; leur déchaînement contre cette assemblée suffit pour la disculper. Ce n'est pas du côté des défenseurs de la loi qu'ils ont coutume de se ranger.

La vérité est que le Sénat a pour lui le droit; on ne peut lui reprocher qu'une chose, c'est d'avoir trop tardé à le faire valoir. Ce reproche, nous ne perdrons pas notre temps à le lui adresser. L'excès de sa patience n'a fait, après tout, que rendre plus criant le tort de ses adversaires et plus justifiées ses décisions.

On a beaucoup vanté, même dans des rangs ennemis, la dextérité de M. Bourgeois. Il faut avouer qu'à la fin, cette dextérité lui a singulièrement fait défaut. Jugeant sans doute le Sénat à la mesure du cabinet dont il est le chef, et pensant que la haute

assemblée se courberait sous les affronts, comme les ministres sous les démentis, il a cru devoir lui porter un dernier défi. Ce n'était pas assez de s'être fait interpeller par un compère à la Chambre pour enlever un ordre du jour de confiance, qui rendit vaine l'interpellation annoncée par le Sénat. D'accord avec ses collègues, le président du Conseil a voté l'ajournement de la Chambre au 19 mai, alors qu'il savait le Sénat décidé à l'interpeller le lendemain. Il s'est persuadé que le Sénat, malgré cette inconvenance, ne lui en accorderait pas moins les crédits proposés pour Madagascar. Il est certain que si le Sénat avait subi, sans mot dire, cette humiliation, c'était fait de lui. Ceux qui veulent le détruire, parce qu'il n'a pas cédé, auraient prononcé qu'en cédant, il s'était détruit lui-même.

La haute assemblée a senti l'outrage et elle l'a relevé. Elle a prouvé qu'elle existait; elle a traduit à sa barre ce gouvernement rebelle, ce ministère de factieux, comme M. de Maillé l'a justement qualifié; elle l'a frappé d'un vote de défiance, et lui a remis en mémoire l'autorité dont elle était investie, en s'ajournant au 21 avril, sans considérer si la Chambre des députés avait choisi une autre date, ni s'il y avait un projet de loi sur Madagascar qui réclamait d'urgence son examen.

On sait comment le Sénat en était venu à décider qu'une interpellation serait adressée au cabinet. Les événements extérieurs avaient rendu cette interpellation nécessaire. Tout occupé à développer dans le pays, pour le bon plaisir des socialistes, les ferments de la guerre civile, le cabinet n'avait rien soupçonné des combinaisons qui se préparaient au dehors. Des circonstances favorables s'étaient pourtant réunies pour seconder son action diplomatique. Les démêlés de l'Angleterre avec les États-Unis, la défaite de Jameson et de ses complices au Transvaal, la dépêche retentissante de l'empereur d'Allemagne au président Krüger, le désastre des Italiens en Abyssinie, avaient tout à la fois mis en lumière l'isolement de la Grande-Bretagne et porté un coup à la Triple-Alliance; il y avait là pour la France une de ces occasions dont savent profiter des hommes d'État habiles et patriotes. Le cabinet radical en a fait le point de départ d'un éclatant échec. Sans qu'il s'en soit douté, l'Angleterre a trouvé moyen de se rapprocher de l'Allemagne; elle a raffermi la Triple-Alliance en se donnant comme l'auxiliaire de l'Italie, et sous prétexte d'aider cette puissance à défendre Kassala contre les Derviches, elle a entrepris, au Soudan, une expédition dont le premier effet doit être, dans sa pensée, de maintenir l'Égypte sous sa domination.

La nouvelle avait surpris le gouvernement de la République.

Ne pouvant réparer l'échec, il l'a aggravé en le soulignant. Tandis que l'Angleterre s'était, au préalable, assuré l'adhésion de l'Autriche, de l'Allemagne et de l'Italie, il a publié, sans consulter ni même prévenir la Russie, une note menaçante pour l'Angleterre; et, comme il ne se sentait pas en mesure de soutenir cette note par ses actes, il a dû, après l'avoir publiée, la rétracter. Ayant commencé par une imprudence, il a fini par une reculade; il a ainsi trahi son isolement aux regards ironiques et perçants de l'Angleterre qui, jugeant tout aussitôt la voie sans obstacles, a passé outre et fait marcher les troupes du khédive, en même temps qu'elle puisait, pour soutenir la campagne, dans les fonds de la réserve de la Dette égyptienne.

Comment de tels événements n'auraient-ils pas appelé l'attention des Chambres? La retraite forcée du ministre des affaires étrangères, M. Berthelot, était l'aveu des fautes commises; son remplacement par M. Bourgeois n'était pas de nature à donner l'espérance que ces fautes seraient réparées. On savait que cette note imprudente, dont M. Berthelot portait la responsabilité, était l'œuvre du président du Conseil, devenu son successeur. Il était donc naturel que le Sénat interrogeât le gouvernement. Dans une première séance, le 31 mars, M. Bardoux avait posé au cabinet une série de questions très précises, en lui faisant entendre que le Sénat le jugerait sur ses réponses. Ces paroles faisaient présager qu'un vote suivrait le débat; malheureusement, le vote, que tout le monde attendait, ne s'est pas produit; l'incident a été clos sans que le Sénat eût prononcé. Tout le monde en a été stupéfait, à commencer par les sénateurs; immédiatement il a été décidé entre eux que la discussion serait reprise. C'est alors que, pour empêcher ce débat, M. Bourgeois s'est fait interpeller, le 2 avril, au Palais-Bourbon par M. Alype. Il n'a pu empêcher pourtant, même à la Chambre, les adversaires de sa politique, M. Delafosse, M. Francis Charmes, M. André Lebon, de reprendre les questions posées au Sénat par M. Bardoux et, s'il a obtenu un vote de confiance d'une majorité qui ne gagne pas à être regardée de près, il a dû, le lendemain, reparaitre devant le Sénat.

Le 31 mars, M. Bourgeois disait à cette assemblée : « Je prie le Sénat, par l'accueil qu'il voudra bien faire à mes déclarations, de donner au gouvernement de ce pays l'autorité nécessaire pour poursuivre les négociations qui sont en cours. » Le 3 avril, il la suppliait de ne pas engager une discussion qui ne pourrait, disait-il encore, qu'affaiblir le gouvernement. Et pourtant cette discussion a eu lieu, cet appui lui a été refusé. Le Sénat a expressément témoigné sa défiance au ministre, et ce ministre, qui déclara-

rait ne rien pouvoir devant l'étranger sans le concours du Sénat, n'en reste pas moins au gouvernement. La veille, M. Bourgeois avait de même demandé à la Chambre un vote unanime en lui rappelant que, dans de pareilles circonstances, cette unanimité n'avait jamais manqué à ses prédécesseurs. Cette unanimité, il ne l'a point obtenue. 213 voix lui ont refusé le vote qu'il sollicitait, et des 309 qui le lui ont accordé, il faut déduire, avec les 10 voix des ministres qui ne comptent pas dans la circonstance, celles des 60 socialistes qui, loin de le fortifier, ne peuvent que l'affaiblir et le compromettre devant l'Europe.

« Nous avons cet avantage, disait le ministre des finances, M. Doumer, de n'avoir avec nous aucun ennemi de la République. — Oui, lui a répondu M. de Lasteyrie, mais vous avez les ennemis de la société. » Voilà le fait. Les ministres peussent-ils qu'on ne s'en soit pas aperçu à l'étranger? Pensent-ils que la Triple-Alliance ne prenne pas soin de le signaler à l'attention des autres puissances, et quand il est avéré que la majorité leur eût manqué, s'ils n'avaient eu les suffrages de ceux qui, naguère, votaient contre les crédits proposés pour la représentation de la France au couronnement du tsar, de ceux qui, en tout temps, ont acclamé les conspirateurs de la Russie, de ceux qui ont fait la Commune et en annoncent le retour, les ministres se sont-ils persuadé qu'une protection de cette sorte leur serait un titre auprès du cabinet de Saint-Petersbourg? Prisonniers des socialistes, obligés, pour vivre, de marcher à leur suite, et destinés à rencontrer quand même dans cette servitude les périls et les catastrophes, qui voudra concerter avec eux une entente? Les affaires privées sont en suspens devant les inquiétudes que fait naître leur gouvernement; comment les affaires publiques n'en seraient-elles pas troublées?

Se cramponner au pouvoir dans de telles conjonctures, ce n'est pas seulement, de la part des ministres, une violation de la Constitution, c'est un acte de trahison.

Il y avait cependant une autorité pour faire entendre raison aux membres du cabinet, il y avait un arbitre indiqué pour apaiser le conflit entre les deux Chambres. C'était le Président de la République. A quoi sert-il si, dans une crise pareille, il ne se montre pas? Lui, dont la mission est de faire respecter la Constitution, n'avait-il pas à mettre en vigueur l'article qui déclare les ministres responsables devant les deux Chambres? Lui qui, aux termes de la Constitution, a le droit de révoquer les ministres, n'avait-il pas le devoir d'exercer ce droit? M. Félix Faure n'a rien fait, ou plutôt, comme il avait laissé, dans son voyage du Midi, insulter devant lui le Sénat, il s'est de nouveau rendu complice de l'outrage, en main-

tenant des ministres que le Sénat avait répudiés. Au premier moment, on avait raconté que les ministres, divisés entre eux, avaient remis leur sort au jugement du Président qui avait décidé de les conserver. C'était une décision malheureuse; elle attestait du moins que l'homme avait encore une opinion et une volonté. M. Bourgeois a fait démentir le récit. M. Félix Faure n'a rien voulu ni rien pensé; on ne l'a pas consulté, on lui a signifié seulement que les ministres avaient résolu de rester ministres. Il ne leur en a pas demandé davantage; il les a gardés. Quel est donc le lien qui l'attache à eux? Quel mystère le tient sous leur dépendance? Car, enfin, M. Félix Faure ne peut pas ne pas voir où ces hommes le mènent. L'insulte tolérée et encouragée contre le Sénat va fatalement devenir le premier article du programme ministériel. Mais, si l'on crie : Sus au Sénat! pourquoi ne crierait-on pas : Sus à la Chambre! Sus au Président! Sus à la République! M. Faure et son cabinet ont déjà pu s'assurer aux courses d'Auteuil qu'on savait crier : A bas les ministres!

On s'est retiré le droit, en laissant tout passer contre le Sénat, d'interdire ces hurlements contradictoires. Mais n'aperçoit-on pas au bout de ces manifestations les troubles de la rue, et croit-on assurer la paix au dehors en mettant la guerre dans le pays?

La politique intérieure, il n'y a pas à le dissimuler, était engagée, autant que la politique extérieure, dans ces débats sur les affaires d'Égypte. Les radicaux, en votant pour le cabinet, pensaient aux élections municipales et à l'épuration des fonctionnaires encore plus qu'à l'expédition du Soudan; les modérés n'étaient pas moins préoccupés, en votant contre lui, de conjurer les ravages que l'ingérence socialiste prépare dans l'administration et dans les scrutins.

La crise parlementaire a refoulé dans une sorte de lointain la discussion sur le projet relatif à l'impôt sur le revenu global. C'est presque faire de l'histoire ancienne que d'en parler; nous ne pouvons cependant la passer sous silence. On a vu se révéler dans ce débat cette politique de guerre civile qui, bon gré mal gré, est devenue, sous la poussée de ses maîtres, la politique du cabinet.

Rendons tout d'abord hommage aux orateurs qui ont combattu le gouvernement. Au milieu d'un tumulte effroyable et d'invectives sans nom, M. Turrel, M. Méline, M. Delombre, M. Cochery, M. Poincaré, ont, à la lettre, anéanti le projet de loi. Par des exemples pris sur le vif, par des traits empruntés sur tous les points de la France à des ménages de paysans ou d'ouvriers, ils ont fait voir que ce projet aggraverait les charges de ceux que le gouvernement prétendait soulager. Calculant, pour établir les ressources du contribuable, non seulement ce que celui-ci touche

en réalité, mais encore ce qu'il consomme en nature, le projet de loi porte le revenu de la plupart des familles à un chiffre qui dépasse 2500 francs, et tandis que les capitaux qu'il vise se déroberont en émigrant, c'est sur les cultivateurs et les artisans que l'impôt pèsera le plus lourdement. Ajoutez à ce résultat final les vexations, les fraudes, les colères, que provoquera l'obligation de la déclaration et de la taxation; c'est la dépréciation de tous les biens, c'est la guerre dans tous les villages.

Des faits récents n'ont pas tardé à confirmer les prévisions des adversaires du projet. A Lyon, un immeuble, qui s'était vendu, au mois de novembre dernier, au prix de 325 000 francs, était remis en adjudication le 28 mars, à la suite de la déconfiture du premier acquéreur; il ne trouvait preneur que pour 266 000 francs, six acquéreurs s'étant retirés pour ne pas s'exposer à la taxation dont le projet du gouvernement menaçait la propriété. A Marseille, autre incident. En recevant les feuilles de recensement, les habitants s'imaginent que ces feuilles ont pour objet d'établir la situation des contribuables en vue du nouvel impôt. Aussitôt l'alarme se répand, les protestations s'élèvent, et le maire de la ville, un socialiste pourtant, un ami du ministère, un ennemi du Sénat, M. Flaissière, est obligé de faire placarder en toute hâte des affiches, pour expliquer aux populations qu'il ne s'agit que d'une opération municipale n'ayant nul rapport avec l'impôt sur le revenu.

Le gouvernement a reconnu sa défaite en désavouant son projet. Il a déployé dans cette circonstance ce mélange de fanfaronnade et de pleurerie qui constitue le trait principal de sa stratégie. M. Doumer avait dit à la commission du budget : « La déclaration et la taxation sont les conséquences fatales d'un impôt sur le revenu. » La déclaration et la taxation sont attaquées devant la Chambre; il est manifeste qu'elles seront repoussées. Qu'à cela ne tienne! Le ministre, qui vient de les déclarer indispensables, s'empresse de les retirer; il ne demande plus qu'on les soumette à un vote; tout au contraire, il supplie qu'on leur épargne les hasards du scrutin, et il fait présenter, par des tiers complaisants, une formule équivoque, derrière laquelle, comme nous l'avions prévu, vont s'abriter, avec lui, toutes les lâchetés, toutes les avidités, toutes les ambitions en quête de places, de bureaux de tabac ou d'allocations.

Mais, si le projet est battu, il reste l'argumentation à l'aide de laquelle le ministre a tenté de le soutenir. S'armant d'une enquête fantaisiste, dont il n'avait rien communiqué à la commission, à l'appui de laquelle il n'avait fourni aucune pièce, M. Doumer a imaginé de présenter à la Chambre une liste de communes anonymes, dont les habitants, à l'entendre, seraient presque tous dégrevés; il n'y

aurait d'atteint par l'impôt que les gros propriétaires, les riches, les châtelains, et ces mots de « riches », de « châtelains », aux applaudissements du groupe socialiste, revenaient à tout instant sur les lèvres du ministre, comme pour bien persuader aux paysans et aux ouvriers que c'était de leur cause que le gouvernement se faisait le défenseur contre le capital. Cette thèse haineuse ne s'est pas renfermée dans la salle des séances. Le ministre l'a fait passer dans le *Moniteur des communes*. Il a fait placarder sur les murs de toutes les mairies son discours, après l'avoir arrangé à sa guise, en éliminant toutes les interruptions qu'il avait soulevées, ne donnant des réponses de la commission qu'un résumé en quelques lignes, et les dénaturant pour représenter faussement cette commission comme hostile à toute réforme. La commission a protesté contre le mensonge. Mais le mensonge demeure, semence de guerre sociale jetée dans les campagnes par la main du gouvernement.

Un autre ministre fait ce qu'il peut pour seconder, dans cette œuvre abominable, son collègue des finances; c'est celui qui a la charge de l'instruction publique et des cultes, M. Combes<sup>1</sup>. M. Doumer s'attaque aux intérêts, M. Combes s'attaque aux croyances. Il se rend à Beauvais pour poser la première pierre d'un lycée; il y reçoit officiellement les délégués de la franc-maçonnerie et il leur dit, lui, ministre des cultes, que, « dans un temps où les vieilles croyances, plus ou moins absurdes, en tout cas erronées, tendent à disparaître, ils sont les gardiens fidèles des principes d'honneur et de loyauté, et que c'est dans les Loges que se réfugient les principes de la morale ». Quand l'épiscopat tout entier se serait levé pour protester contre ces odieuses niaiseries, qui donc aurait pu trouver qu'il excédait son droit? Quand les évêques refuseraient désormais de paraître dans des réceptions où l'on admet officiellement la franc-maçonnerie, qui donc pourrait les en blâmer? Se figure-t-on un ministre des cultes tenant un pareil langage, du vivant de Mgr Dupanloup? La voix indignée de l'évêque eût immédiatement retenti dans toute la France!

Il est vrai que l'insulteur a essayé, après coup, de désavouer ses paroles. Comme M. Bourgeois désavouant sa note à l'Angleterre, comme M. Mesureur désavouant devant le Sénat la qualification de socialiste dont il s'était glorifié à Chalons, comme M. Doumer désa-

<sup>1</sup> Puisque nous nommons M. Combes, nous ne pouvons manquer de signaler ici l'éloquent écrit dans lequel Mgr Turinaz, évêque de Nancy, vient d'examiner les projets de ce ministre sur la suppression du baccalauréat et d'en démasquer la vraie pensée, toute d'hostilité contre les établissements libres.

vouant la taxation et la déclaration qu'il avait déclarées la veille intangibles, comme M. Lockroy retirant devant les réclamations des ouvriers des ports ses projets sur la suppression des meuneries de la marine, M. Combes, fidèle à ces fières allures du ministre socialiste, s'est empressé d'affirmer, sous la menace d'une interpellation, qu'on l'avait mal compris. Le malheur est qu'amis et ennemis, tous les témoins sont d'accord pour le démentir; tous attestent que les récits des journaux sont exacts, et que le ministre a bien dit ce qu'il prétend n'avoir pas dit.

On pourrait demander à ce ministre ce qu'il entend par les principes de la morale, et si c'est dans sa propre vie qu'il en faut chercher les exemples. Les appliquait-il quand il écrivait au directeur des chemins de fer de l'Etat pour le sommer, avec promesses et menaces, de le faire nommer administrateur? Les appliquait-il quand il voulait, à tout prix, caser dans la magistrature un sien neveu, que son collègue Ricard, dont les scrupules sont connus, a dû lui-même écarter, et que le ministre des colonies, l'ayant accueilli de guerre lasse, a été obligé de révoquer, avant toute installation, devant les protestations de la presse? Les pratiquait-il, enfin, quand il faisait de son juge de paix son homme d'affaires, le chargeant tout à la fois de poursuivre ses débiteurs, comme agent de recouvrements, et, comme magistrat, de les juger, quand, pour le récompenser de tels services, il le nommait officier d'académie? Mais laissons l'homme, dont nous n'avons souci. Ce qui nous touche, c'est le ministre parlant au nom du gouvernement, c'est le membre de ce cabinet qui est en ce moment chargé des affaires de la France devant l'étranger. Lorsque l'union serait si nécessaire, que fait-il? Il fait œuvre de discorde; il va blesser les consciences dans ce qu'elles ont de plus cher; il outrage ce qui pour elles est sacré!

Le ministre de la marine, M. Lockroy, a essayé, lui aussi, d'attenter aux traditions religieuses de la France, dût la défense nationale en ressentir le contre-coup. La tentative s'est retournée contre son auteur. Il n'avait pas osé pourtant mener son attaque de front; il avait procédé par voies insidieuses. Il a fait savoir aux chefs des escadres, aux commandants des ports, qu'à l'étranger toute liberté leur serait laissée de célébrer sur leurs vaisseaux, dans la forme accoutumée, le deuil du vendredi saint, mais qu'en France, ils devraient, en motivant leur demande, solliciter son autorisation. Pourquoi cette distinction? C'est qu'à l'étranger, où toutes les nations prennent le deuil, la honte eût été trop grande pour la France, si ses navires y avaient manqué. Cette considération aurait dû suffire pour arrêter le sec-



taire. N'y a-t-il pas aussi dans nos ports des navires étrangers, et qu'eussent fait les nôtres, à côté de leur deuil ! La rumeur publique n'eût-elle pas annoncé d'ailleurs au monde entier que, seule des nations civilisées, la France n'honorait point la mort du Christ ! Mais la force des choses et le cri des consciences ont parlé plus haut que les chevrottements impies du ministre. Dans cette marine, où la vaillance guerrière s'étonne quelquefois devant l'audace des politiciens, le mouvement a été unanime ; ne se fût-il point produit, la population des ports se serait soulevée. Assailli de tous côtés par les demandes des officiers de la flotte, le ministre a dû transformer en mesure générale la permission qu'il s'était flatté de rendre exceptionnelle. Il avait cru abolir la célébration du vendredi saint ; il l'a consacrée.

Qu'on interroge la marine, qu'on interroge l'armée. Elles feront l'une et l'autre la même réponse. Demandez à nos régiments, à nos sociétés militaires, à la *Croix rouge* ou au *Souvenir français* ; partout où il y a des morts à honorer, des anniversaires à célébrer, quel est leur premier soin ? C'est d'invoquer les prières de l'Eglise. *Dieu et Patrie*, autant qu'*Honneur et Patrie*, restent la devise commune. Libre aux sans-Patrie, qui soutiennent les ministres, de se dire sans-Dieu. La France n'est pas avec eux.

La Chambre des communes va reprendre ses travaux. Tandis que nos ministres seront seuls à porter la responsabilité redoutable qu'ils n'ont pas craint d'assumer, le cabinet britannique aura auprès de lui la représentation nationale pour concerter avec elle sa politique, soit en donnant aux députés les éclaircissements nécessaires, soit en provoquant le témoignage de leur confiance.

En quatorze années, la France, par la faute des radicaux, a perdu deux fois la partie en Égypte. En 1882, M. de Freycinet, mené par M. Clémenceau, refusait de laisser nos marins débarquer à Alexandrie, quand l'Angleterre y envoyait les siens pour réprimer la révolte d'Arabi, et s'assurer désormais la domination, sous prétexte de défendre l'autorité du Pacha. En 1896, c'est encore un cabinet radical qui laisse l'Angleterre disposer des troupes égyptiennes dans cette campagne du Soudan dont elle se fera un argument pour demeurer en Égypte. « Ce n'est pas à la France, mais bien à l'Angleterre, écrit orgueilleusement le *Standard*, qu'il appartient de déterminer la fin de l'occupation de l'Égypte. » Et le *Times*, triomphant de ce que la Russie n'a point de possessions en Afrique, en conclut qu'il n'y aura de sa part qu'une opposition platonique, et ajoute : « M. Bourgeois s'est posé en défenseur des intérêts européens. Or les puissances euro-

péennes prouvent par leur attitude qu'elles envisagent la situation d'une façon plus impartiale. »

Tout autre était le langage de la presse britannique, il y a quelques semaines; le *Daily Telegraph* n'eût pas alors hasardé l'affirmation qu'il énonce aujourd'hui : « La position de l'Angleterre est plus forte actuellement qu'elle ne l'a été depuis plusieurs années. »

Cependant l'Angleterre n'est pas sans avoir ses embarras et ses difficultés. L'insurrection des Matabélés, dont M. Cecil Rhodes croyait avoir assuré la conquête, a pris une gravité que l'on ne prévoyait pas. Elle sera, sans doute, domptée, malgré la bravoure sauvage des indigènes, et l'on verra comment la Grande-Bretagne, si empressée à réclamer la pitié du président Krüger pour les envahisseurs du Transvaal, sait la pratiquer pour ceux qui ont osé secouer son joug. Mais, avec le Transvaal lui-même, l'accord n'est point conclu. Blessés par les revendications hautaines de M. Chamberlain, les Boers s'opposent au voyage de leur président en Angleterre. Les journaux de Londres réclament impérativement satisfaction pour les *Uitlanders* et repoussent toute influence étrangère dans l'Afrique du Sud. Mais la presse allemande ne s'émeut pas de leurs menaces; elle maintient la politique posée par la dépêche de l'empereur au président Krüger, politique qu'elle déclare parfaitement indépendante du vote du commissaire allemand dans l'affaire de la Dette égyptienne. L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit, non sans quelque ironie : « Aucune menace de guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre, à propos du Transvaal, ne peut avoir le moindre effet ici, la situation générale du monde donnant toutes les occasions voulues pour s'opposer, par des moyens purement diplomatiques, sans l'aide d'aucune escadre volante ou levée de volontaires, au monopole d'influence de l'Angleterre dans l'Afrique australe. »

Malgré les compliments échangés dans le Parlement des deux nations entre leurs ministres, l'Italie ne peut elle-même fonder beaucoup d'espérances sur le concours de l'Angleterre. M. Curzon avait donné pour prétexte à l'expédition du Soudan la délivrance de Kassala. Kassala n'est point délivrée. Les Derviches, battus dans une première rencontre, ont repris l'avantage. Ils se massent pour faire le siège de la ville, et l'issue du combat sera décidée, en un sens ou en l'autre, avant qu'on puisse seulement apercevoir les éclaireurs des troupes anglo-égyptiennes.

L'empereur Guillaume a voulu, du moins, donner à son alliée malheureuse un témoignage de sympathie. Il s'est montré à Gènes et à Naples; il est en ce moment en Sicile. On l'attend le 11 avril à Venise, où le roi et la reine, accompagnés des ministres, vien-

dront le recevoir. Nous doutons qu'il rapporte de ce voyage un sentiment de confiance. En Sicile, il aura vu, sous un ciel magnifique, une misère épouvantable, des populations affamées, en proie au désespoir et toutes prêtes pour la révolte. Dans l'intérieur du royaume, il sera difficile de cacher au souverain allemand les inquiétudes et les douleurs causées par les nouvelles de la guerre d'Abyssinie, la sensation produite par les révélations qu'un témoin, le député Macola, vient de faire sur l'état du corps expéditionnaire : l'organisation déplorable de l'armée, les troupes formées des pires éléments, de la *canaglia* des casernes, la discipline détruite, les soldats et leurs chefs fuyant devant l'ennemi, et pendant que l'opinion s'émeut de ces récits, dont le correspondant du *New York Herald* écrit qu'ils « sont pour l'armée italienne un coup plus sensible que trois défaites d'Adoua », les partis politiques de plus en plus acharnés les uns contre les autres, M. Crispi s'efforçant de reprendre le pouvoir tandis que ses successeurs l'accusent, lui et ses collègues, d'avoir soustrait les documents relatifs à la guerre d'Abyssinie, et que le président du Sénat lui-même, devant le tumulte causé par ces imputations, est obligé de rappeler l'Assemblée au calme, en lui faisant entrevoir qu'elle pourra être appelée à les examiner, comme haute cour de justice.

Dans une telle détresse on voit bien ce que l'Italie pourrait demander à ses deux alliés; on ne démêle pas ce que ceux-ci peuvent espérer d'elle.

LOUIS JOUBERT.

---

**La Nomination aux bénéfices ecclésiastiques avant 1789**, par l'abbé SIGARD. Paris, Lecoffre, 1896, 111 pages in-8°.

Notre collaborateur a rarement été mieux inspiré que dans cette alerte et substantielle brochure, où il expose un état de choses vieux d'un siècle à peine, mais profondément ignoré de beaucoup de ceux qui devraient le connaître. Après avoir suivi un guide aussi expert dans le dédale des collations, des préventions, des résignations; après avoir constaté les abus nés de l'ardeur des compétitions et de la fréquence des conflits, tous les lecteurs concluront, comme M. Sicard, que, pour imparfait qu'il soit, le régime concordataire actuel constitue un réel progrès sur celui d'avant la Révolution.

L. DE L. DE L.

**Les Derniers mois de Murat : le guet-apens du Pizzo**, par le marquis de SASSENAY. — Paris, Calmann Lévy, 1896, 306 pages in-18.

L'auteur de ce petit livre a élucidé, avec autant de talent que d'érudition, une fort vilaine histoire. Comment ce fou héroïque de Murat, aussi pauvre politique qu'admirable sabreur, perdit son royaume par un coup de tête, fut privé par la mauvaise humeur de Napoléon de commander la cavalerie française à Waterloo, se vit traquer en Corse par quelques furieux, donna tête baissée dans un piège, et couronna par une mort stoïque, disons mieux, chrétienne, une carrière extraordinaire, même en ce temps de prodiges; c'est ce que tous nos lecteurs voudront savoir en détail, et ce que leur apprendra le pathétique récit de M. de Sassenay, puisé aux sources les plus nouvelles comme les plus sûres.

L. DE L. DE L.

**Le Mariage de M<sup>me</sup> Roland. — Trois années de correspondance amoureuse (1777-1780).** — Publié avec une introduction et des notes par A. JOIN-LAMBERT.

— Paris, Plon, 1896, LXXX-337 p. in-8°.

Ces cent douze lettres échangées entre Manon Philipon et Roland de la Platière n'ajouteront point à la réputation littéraire de la « muse des Girondins »; ce fatras de termes abstraits et de dissertations philosophiques est encore loin de la belle et forte prose des *Mémoires*. Ce qui est curieux à observer sous l'emphase des mots et la transcendance des idées, c'est le manège très réaliste de la jeune fille qui voit passer les années et ne veut point laisser échapper un « établissement avantageux », comme on disait jadis. Quant à Roland, dont l'attitude est assez louche d'abord, puis passablement naïve, le lecteur, fatigué de l'éloquence ininterrompue de sa fiancée, se prend à trouver un air de bonhomie à ses confidences de santé. — Il faut louer la pénétrante introduction de M. Join-Lambert.

**La Comédie-Française depuis l'époque romantique (1825-1894)**, par M. Albert SOUBIES. 1 vol. in-4° (Fischbacher).

En attendant que nous en parlions plus longuement, nous tenons à signaler, à ceux de nos lecteurs qui sont amateurs de statistique et de théâtre, le très bel ouvrage de M. Soubies. Il est le résultat d'un labeur considérable qui est résumé, à la fin du volume, en une série de tableaux chronologiques donnant, année par année, le nombre de représentations de toutes les pièces qui ont été jouées à la Comédie-Française depuis 1825. La date de la première est toujours fixée, même quand elle a eu lieu dans un autre théâtre. Quant à l'ouvrage lui-même, c'est une causerie de qualités fort académiques, où M. Soubies passe en revue les œuvres et les interprètes, en recherchant les causes qui ont formé le « répertoire » tel qu'il est et tel qu'il a été aux diverses époques de notre plus illustre théâtre. C'est le travail le plus complet et le plus précis qui ait encore été fait sur un semblable sujet.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# M<sup>GR</sup> DUPANLOUP

## ET LE COMTE FRANKENBERG

EN 1870

---

### I

Un recueil qui a pour spécialité d'emprunter leurs travaux intéressants aux revues de France et de l'étranger, la *Revue des Revues* du 1<sup>er</sup> avril a traduit et publié, sous ce titre : *Dupanloup, Thiers et Bismarck*, les fragments du Journal d'un personnage allemand de 1870, insérés dans la *Deutsche Revue*. Ce personnage allemand, le comte Frankenberg, était venu à Orléans, au mois d'octobre de cette lugubre année, trois jours après la prise de la ville par le général bavarois von der Tann. Chevalier de Malte, il y était venu pour s'occuper de l'établissement des ambulances et du soin des blessés.

Cette mission toute d'humanité le mit naturellement en relation avec Mgr Dupanloup dont il trouva le grand cœur ouvert à toutes les compassions : « Il y avait dans son visage glabre, aux lignes d'une grande finesse, dans ses yeux pleins d'animation où rayonnait encore comme une flamme de jeunesse, tant de bonté et de cordialité, dans sa voix suave et dans son langage tant d'attrait captivant, que je n'eus pas besoin de faire appel à ma sympathie déjà préconçue pour être gagné par lui. Je lui exposai la triste situation de nos blessés et la difficulté que nous avions, au milieu du bouleversement qui régnait dans Orléans, à trouver de la place pour eux. Il me répondit chaleureusement qu'il s'emploierait tout entier pour se charger de ce soin. »

Le comte Frankenberg, investi d'une mission non militaire, mais hospitalière, n'était que de passage à Orléans. Il s'était pré-

senté à l'évêque comme catholique, petit-neveu d'un ancien cardinal-archevêque de Malines. Mgr Dupanloup l'accueillit avec la distinction qu'il méritait. Il lui rendit poliment, comme il faisait toujours, sa visite. Sachant qu'il allait retourner à Versailles, l'évêque le pria de remettre et, au besoin, d'appuyer une lettre que, sur le désir de la municipalité orléanaise, il venait d'écrire au roi pour démontrer l'impossibilité où se trouvait la ville d'acquiescer les énormes contributions de guerre dont elle était surchargée. Témoin de toutes les misères grandissantes, le comte promit volontiers son concours.

La conversation ne pouvait ne pas tomber sur les horreurs de la guerre, sur les moyens, non seulement d'y porter remède, mais d'y mettre fin. L'évêque alors, selon le Journal du comte Frankenberg, aurait dit : « Il faut qu'on signe la paix avec la France, et à bref délai, car tout est mis en question chez nous, tout tombe en ruines si la guerre, dans laquelle nous avons, je l'avoue, été vaincus, se prolonge. »

Se déclarant incapable de toute action personnelle « parce qu'Orléans ne jouit plus de sa liberté et de son indépendance », — déclaration qui, par parenthèse, réfute d'avance le reste du récit, — il aurait dit encore : « Le seul homme qui puisse, en France, faire conclure la paix est mon vieil ami M. Thiers. Il a prévu notre défaite, il a courageusement résisté, dans le Corps législatif, à la déclaration de guerre, et son attitude lui a valu une considération qui assure toute son indépendance. »

Il aurait dit enfin, — ce qui est le point capital, et ce que nous reproduirons textuellement en le discutant, — qu'il ne trouvait pas exagérées les conditions posées à la France, telles que M. de Bismarck les avait spécifiées dans sa dépêche sur son entrevue avec M. Jules Favre à Ferrières; qu'on devait se résigner à la cession de Strasbourg et de Metz, avec une partie de l'Alsace et de la Lorraine; que, la paix faite, le salut du pays serait dans le retour des Bourbons, dont le roi Guillaume devrait employer son influence à réunir les deux branches séparées. L'évêque d'Orléans aurait chargé le comte Frankenberg de communiquer à Sa Majesté prussienne les idées qu'il lui confiait.

Le 17 octobre, revenu à Versailles, le comte adressait à Mgr Dupanloup une lettre qu'il donne, croyons-nous, toute entière : lettre où, sans relater, sans même viser aucune des propositions graves et particulièrement graves qu'il raconte dans son écrit posthume, il se contente de dire en gros : « Le comte Bismarck m'exprima la joie que lui causait l'initiative pacifique de Monseigneur et me chargea de vous faire part que M. Thiers lui avait fait connaître

son désir d'être reçu au quartier général après son retour de Florence. L'arrivée de votre éminent ami est donc attendue d'un jour à l'autre. » C'était bien anodin ; et ce n'était même pas exact, M. Thiers ne devant pas venir directement à Versailles.

Le comte Frankenberg terminait sa missive en annonçant qu'une mesure serait prise pour alléger les fardeaux de guerre d'Orléans : « J'espère que cette lettre sera accompagnée de l'ordre qui dispensera la ville de l'entretien de l'armée allemande, et que Monseigneur aura ajouté un nouveau bienfait aux innombrables services dont la ville d'Orléans vous sait tant de gré. »

La publication de la *Deutsche Revue* et de la *Revue des Revues* nous laissait là, en plan.

Avant de nous occuper de l'incident, nous attendions la suite. Nous restions sur une lettre où le comte Frankenberg écrit à Mgr Dupanloup qu'il a redit au roi de Prusse leur entretien d'Orléans. Il lui écrit cela, sans lui donner le texte, sans même lui indiquer d'un mot le sens de la conversation royale. En général, pour prévenir toute erreur, pour éviter tout malentendu entre mandant et mandataire, une analyse précise, sinon une reproduction intégrale, des instructions remplies est de rigueur. Cette formalité usuelle était d'autant plus naturelle, que la question était plus considérable, et qu'elle s'agitait entre personnes se connaissant à peine, n'habitant pas le même pays, ne parlant même pas tous les jours la même langue. Le comte Frankenberg n'avait rien à cacher. Plus il parlerait nettement, plus il serait apprécié en haut lieu. Il avait, dans les postes allemandes, des courriers très sûrs pour faire remettre sa lettre détaillée à l'évêque d'Orléans. L'évêque aurait-il jugé cette lettre compromettante ? Il en aurait été quitte pour la brûler, après avoir acquis la certitude que sa pensée avait été fidèlement rendue.

Rien de pareil en la circonstance. En tout cas, la lettre du comte Frankenberg à Mgr Dupanloup appelait une réponse quelconque, une lettre implicitement ou explicitement confirmative. Où est la réponse ? Si elle contenait en germe une négociation, où est la négociation ? Nous attendions donc la suite avec intérêt.

Il paraît qu'il n'y aura pas de suite. C'est fini. L'affaire, la grosse affaire, solennellement annoncée sous ce titre : Dupanloup, Thiers et Bismarck, est close. La pièce n'était même pas un acte, à peine une ouverture. La *Revue des Revues* n'ayant rien trouvé dans la *Deutsche Revue* qui, elle-même, n'avait rien trouvé de plus dans les papiers du comte Frankenberg, son numéro du 15 avril est muet. Nous avons été trop curieux. Le *Journal des Débats* avait fait comme nous, il avait remis naïvement au développement

immanquable d'une publication ultérieure son examen et son jugement. Les journaux radicaux, nous leur devons cet hommage, avaient été plus pratiques et plus fins. Ils avaient eu meilleur nez. Ils avaient flairé tout de suite que c'était néant que tout cela, et qu'il fallait se dépêcher de faire du tapage. Inspiré comme s'il pourfendait encore le *Thermidor* de M. Sardou, qui devait mettre en feu tout Paris, et que tout Paris applaudit très tranquillement, M. Clémenceau s'écriait dans le *Journal* : « Bien que nous n'ayons pas encore sous les yeux l'ensemble des pièces qui permettront de reconstituer toute l'aventure, déjà nous en savons assez pour juger l'acte et les acteurs. » Et un autre, dans *la Lanterne* : « Comment finit cette intrigue entre l'évêché d'Orléans et le roi Guillaume, c'est ce que nous saurons peut-être s'il y a une suite à cette publication. Mais avec ce que nous savons, nous en savons déjà assez. Aucune cour martiale, en temps de guerre, ne se déclarerait incompétente pour juger l'affaire. »

Si Mgr Dupanloup était de ce monde, il serait peu ému, plus affligé pour l'espèce humaine que pour lui-même. Un jour qu'on lui avait apporté des tas de journaux où sa personne était déchirée avec plus de niaiserie encore que de fureur, il nous disait en souriant : « Mon cher ami, je me suis cru dans une basse-cour, entouré de dindons enragés. »

## II

C'est qu'en effet les journaux radicaux viennent de faire ripaille à son endroit. Ils n'avaient eu, de longtemps, si bonnes journées. Un évêque, le plus grand évêque de son siècle, à dévorer ! Quelle aubaine ! Quelle proie ! A des gens qui ne croient à rien, un papier allemand, sans garantie ni contrôle, est devenu subitement parole d'évangile.

Ils sont là, dans notre pauvre France, une bande de malheureux, — une vraie cour des miracles, quoiqu'ils n'aient pas ce mot, — vivant de blasphèmes, de scandales, d'outrages à Dieu, aux prêtres, aux morts, aux faibles, à tout ce que la foi chez les uns, la dignité chez les autres, toutes les pudeurs ordonnent de respecter. Peu leur importe d'où vient leur pâture ! Ils la prendraient même sous la botte d'un Prussien. Avec toutes les bourdes, tous les cancans, tous les restes d'historiettes, de romans et de comérages jetés au fumier, ils se composent en amateurs une espèce de noir animal, dont ils alimentent et fécondent tout ce qu'il y a de pire dans les sociétés, les instincts bas qui s'y remuent, les



ferments putrides qui s'y rencontrent. Les dons de l'esprit qui pourraient s'employer ailleurs, l'ambition des services à rendre et de l'honneur à conquérir, rien ne prévaut contre cette rage de possédés; et le phénomène serait inexplicable sans le mot de l'Evangile : *Intravit Satanas!*

Ceux qui avaient le plus de raisons de se taire ont naturellement crié le plus fort. M. Clémenceau est parti le premier. Sortant de l'ombre où ses collègues et ses électeurs l'ont relégué, il a eu l'illusion qu'il ressuscitait, et il s'est comme galvanisé en attaquant à pleines dents Mgr Dupanloup.

Voyons, monsieur Clémenceau, qu'est-ce que vous a fait cet évêque? Pourquoi ne pas le laisser tranquille dans son tombeau? Est-ce que les catholiques s'occupent avec cette haine sans repos des pasteurs et des rabbins, même des présidents de vos loges? Vous enviez peut-être à Mgr Dupanloup quelques-uns des bonheurs de sa vie souvent douloureuse qui ont manqué à la vôtre? Ne jouez-vous pas d'une main bien imprudente et bien cruelle avec les souvenirs de l'année terrible? Vous nous forcez à nous rappeler une journée sinistre entre toutes, celle où, — maire de Montmartre par un décret du gouvernement de la Défense nationale, — vous eûtes, prévenu trop tard, l'inconsolable chagrin de ne pouvoir détourner les balles qui abattaient un vieux soldat comme le général Lecomte, un vieux républicain comme le général Clément Thomas. Mgr Dupanloup, nous le reconnaissons, fut plus heureux que vous. Un jour aussi s'est présenté où, tout près de lui, des Français, pauvres gens des campagnes, allaient être fusillés, non pas même par des Français, mais par des Allemands. Il accourut, se jeta entre les victimes et les bourreaux, pria, supplia, menaça de Dieu, à défaut des hommes. Vaincu par cette grande âme, le vainqueur recula; et mettant en liberté ceux qui allaient mourir, il leur dit : « Allez, vous avez la vie sauve, et souvenez-vous toujours que vous la devez à votre évêque! »

Contre cet évêque, M. Clémenceau dresse avec des airs de justicier l'accusation de trahison, d'une trahison qu'il égale à celle de Bazaine. Il le déclare coupable d'avoir conspiré le démembrement de la France. Son aide de *la Lanterne* vient à la rescousse, il annonce à son de trompe : *Un traître crossé et mitré*. Celui-là trouve même que Dupanloup réhabilite presque Bazaine et cesse son isolement. Pour nous en tenir à M. Clémenceau, au plus gros, est-ce que les mots qu'il prononce ne lui brûlent pas les lèvres? Est-ce qu'au cours de sa vie publique, dans des luttes que nous ne jugeons, il n'a pas entendu d'autres, des adversaires, les lui appliquer comme un fer rouge? Sur un propos d'Allemand, qu'il ne com-

prend même pas, il accuse l'évêque d'Orléans d'avoir voulu démembrer la France. Eh bien, nous allons lui montrer, avec pièces à l'appui, ce qui, dans tous les temps, devant la conscience humaine, s'est appelé vouloir le démembrement de sa patrie. L'Assemblée nationale de 1871 venait de se réunir, elle hésitait encore, pour sauver ce qui nous restait de France, à couper les provinces dont le sacrifice était exigé. Un jeune orateur monte à la tribune dans la séance du 4 mars, il a jugé sans doute que ce n'était pas assez : « J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Assemblée une pétition émanant du club positiviste de Paris. — *Quelques voix* : Qu'est-ce que c'est que cela? — Le club positiviste de Paris demande à l'Assemblée nationale que la Corse cesse immédiatement de faire partie de la République française. » Ce furent les débuts parlementaires du docteur Clémenceau.

Le spectacle de ce Français qui, devant la France en sang et en lambeaux, proposait de la diminuer encore, livrant du même coup, en pleine Méditerranée, sur le chemin de l'Algérie, à l'Italie, à l'Angleterre, même à l'Allemagne, une grande île française, parce qu'elle avait été le berceau du vainqueur d'Iéna, — ce spectacle absolument inattendu fit courir un frisson dans toute l'Assemblée. Un proscrit du 2 décembre, M. Baze, bondit à la tribune pour demander que la pétition ne fût même pas reçue, licence ne pouvant être donnée aux gens d'apporter, sous le couvert anonyme de clubs positivistes, des doctrines exécrables. Le positivisme, très démodé aujourd'hui malgré ses allures de science, a été remplacé depuis lors, dans les représentations officielles, par quelque chose qui, ne valant pas mieux, est franchement bête, la franc-maçonnerie. Ah! si M. Clémenceau avait découvert dans quelque papier allemand une proposition pareille de Mgr Dupanloup, bien signée de lui, quelle vertueuse indignation il aurait! Quelle explosion de gros mots! Et tout le monde serait de son avis.

Si, grâce à une Assemblée saine, M. Clémenceau n'a pas réussi à faire perdre la Corse à la France, il a réussi, dans une Assemblée moins solide, à lui faire perdre l'Égypte. Au mois de juillet 1882, une quinzaine de jours après le bombardement et l'occupation d'Alexandrie par l'Angleterre, notre Chambre des députés, comme prise de remords, se montrait d'humeur à ne pas abandonner à notre rivale cette terre d'Égypte, théâtre séculaire de notre influence, siège de notre industrie et de nos arts, et, avec elle, le canal de Suez, notre œuvre glorieuse, notre route des Indes. Le nonchalant ministère de M. de Freycinet qui, pour durer, ne vivait pas, s'était décidé lui-même à demander l'ouverture d'un crédit pour l'envoi de 8000 hommes en Égypte, ou tout au moins de

4000, qui assureraient la neutralité du canal. Soudain, M. Clémenceau s'élançait, il est haletant, passionné, menaçant; c'est toujours la Furie de la patrie en personne. Il a raison de ces esprits faibles. Les crédits sont rejetés, et une politique nouvelle inaugurée, cette politique que nous n'avons pas encore épuisée, et que nous fait, en ce moment même, savourer jusqu'à la lie le ministère de carnaval dont la France a l'humiliation dangereuse d'être affublée.

Cette fois, le vase déborda; cette intervention décisive de M. Clémenceau était si étrange, si obscure, si grosse d'incalculables conséquences, que ses adversaires, usant des mots dont il abuse, soupçonnèrent une trahison. Ils voulurent même que l'intrigue anglaise y eût passé... Après de tels comptes à régler avec la France, après de tels attentats ou, ce que nous préférons, de telles bévues contre la patrie, M. Clémenceau devrait avoir l'accusation moins prompte. S'il a été calomnié, s'il a eu à subir les flèches empoisonnées que prodigue la légèreté atroce des partis, pourquoi, tout meurtri qu'il est, n'est-il pas plus réservé? M. Déroulède, M. Millevoye, d'autres encore au Parlement et dans la presse, qui ont prononcé contre lui le plus formidable réquisitoire qu'un vivant ait jamais entendu, le prononçaient du moins face à face, au soleil, devant le suffrage universel qui, certes, n'est pas un juge infallible, mais qui, somme toute, a sanctionné leurs conclusions. Ils n'ont pas attendu, pour accuser, que, couché depuis dix-huit ans dans le cercueil, l'accusé ne pût se lever pour les foudroyer.

Après le jacobin en retraite, toute la gent radicale a donné. On nous dit que, parmi les plus acharnés et les plus venimeux contre le grand mort inoffensif, il y aurait eu des Juifs : dignes rejetons de ceux que les Mémoires des guerres de l'Empire nous montrent s'en allant, au soir des batailles finies, tourner et retourner les morts, fouillant les poches pour avoir les bourses, coupant les doigts pour avoir les bagues. Déterrer un évêque, dépêcher sa mémoire, la salir, lui enlever, non pas de l'or qu'il n'avait pas, mais de sa gloire pure qui, celle-là, offusque parfois plus que l'or parce qu'elle ne se vole pas, c'est un régal de chacals. Qu'on y prenne garde! Ceux qui, par métier, calomnient les évêques, préparent les états d'esprit où, quelque révolution survenant, d'autres, par passion, les fusillent; et les pires assassins, ce ne sont pas ceux qui ont tué.

### III

Quand même nous ne connaîtrions rien de Mgr Dupanloup, ni des sentiments qui l'ont animé, ni de la conduite qu'il a tenue en

des temps néfastes, le récit qu'on nous donne est, nous ne voulons pas dire tissu, mais entremêlé de tant d'inexactitudes, de tant d'invraisemblances, de tant d'impossibilités morales et matérielles, de tant de questions posées de travers et comprises à rebours, que la part de réalité qui pourrait s'y rencontrer en serait comme annulée.

Et d'abord, comme dans toute affaire de ce genre, nous serions, sans être exigeants, assez curieux d'avoir un document quelconque, émanant du personnage mis en scène, et qui pourrait servir au moins de commencement de présomption. Le dernier des juges ne s'en passerait pas pour ouvrir une enquête, surtout contre un mort.

M. Clémenceau nous a promis avec grand fracas, pour commencement de preuve, une brochure de l'évêque coupable, où sa pensée se laissait entrevoir : « Que M. l'évêque d'Orléans, s'écriait-il, fût partisan de la paix à outrance, c'est ce que tout le monde savait, puisqu'il avait pris la peine de le dire dans une brochure. » Le docteur Clémenceau, à qui manque manifestement la précision scientifique, parle en l'air. Nous le mettons au défi de citer un passage, une ligne, même le titre de la brochure qu'il dénonce et qui n'a jamais existé.

En relisant la lettre du comte Frankenberg à Mgr Dupanloup, nous avons eu une agréable surprise : « Je vous remercie, écrit-il à l'évêque, de l'envoi de la *Lettre à un homme politique*, qui contient de si vraies et belles idées et des réflexions si justes sur la situation actuelle. » Et l'éditeur du Journal du comte Frankenberg insère en marge la note suivante : « L'évêque avait remis, à Orléans, au comte Frankenberg, une brochure sous ce titre, dans laquelle il exposait ses idées sur la situation de la France et la nécessité de faire la paix. » Parions que M. Clémenceau, remarquant ces remerciements et cette note, en a conclu, les yeux fermés, à l'existence d'une brochure sur la paix à outrance, qui serait le prologue de la trahison. C'est ce qu'il appelle vraisemblablement « les pièces à l'appui ».

Nous nous sommes empressé de nous procurer cette brochure ; enfin, nous disions-nous, voilà le document ! Mystérieusement remise par Mgr Dupanloup au comte Frankenberg, qui allait porter les propositions à Versailles, — la *Lettre à un homme politique*, lequel doit être quelque Allemand anonyme, nous donnera la clef de la ténébreuse négociation ; elle contiendra, en termes diplomatiques et voilés, l'esquisse de la thèse épiscopale sur la paix obligatoire avec démembrement de territoire, que son trucheman était chargé de développer de vive voix au roi de Prusse.

Dès les premières lignes, nous avons cru rêver. La *Lettre à un*

*homme politique*, offerte par Mgr Dupanloup au comte Frankenberg pour être comme sa lettre d'introduction à Versailles, — cette lettre dont le comte remercie chaudement le prélat « pour ses si vraies et belles idées, et ses réflexions si justes sur la situation actuelle, — renferme absolument le contraire de tout ce que, d'après son Journal, le comte Frankenberg aurait reçu de Mgr Dupanloup la mission de dire en son nom au roi Guillaume. Ecrite le 16 septembre 1870, après Sedan, deux jours avant l'entrevue de Ferrières, la lettre est superbe, pathétique, vibrante. C'est un acte de foi en Dieu, et aussi en la France. C'est un cri d'amour pour la patrie malheureuse : « La patrie est une mère; aimons plus que jamais notre mère en deuil. » L'évêque la recommande avec des accents enflammés au dévouement de ses enfants, à l'équité prévoyante de l'Europe, à la miséricorde d'en haut : « Si *les jaloux de la France*, comme disait autrefois Bossuet, se retrouvaient aujourd'hui, si l'Europe, peu soucieuse de la fraternité des peuples et même de l'équilibre européen, refusait d'écouter l'illustre homme d'Etat qui va lui dire que la raison politique s'accorde ici avec la loi de l'humanité outragée, elle apprendra bientôt à ses dépens quel joug la menace, quelle suite affreuse de guerres elle aura, par une telle faute, léguée à l'avenir. Et quant au vainqueur, s'il ne sait pas se montrer digne de sa fortune, s'il est sourd à toutes les voix qui crient : Assez de sang et de ruines ! la malédiction des peuples civilisés sera sur lui. L'expérience montre que le *Væ victoribus* de la Providence se retrouve encore plus souvent dans l'histoire des peuples que le *Væ victis* des barbares. Et si son âge ne lui permet pas de le voir, ses fils le verront. »

L'évêque ne s'arrête pas là, il a la hardiesse des vieux évêques du temps des invasions. Pour mieux faire entendre raison et justice au roi Guillaume, il évoque devant ses pas de triomphateur l'image désolée de sa mère après Iéna, ses malédictions contre le conquérant qui abuse, ses appels au Dieu qui abaisse pour relever et qui élève pour abattre. Après avoir cité quelques-unes des admirables paroles de la reine Louise sur le vainqueur qui avait broyé sans pitié la Prusse, Mgr Dupanloup continuait : « La vaillante femme qui écrivait ces lignes est morte avant de voir ce qu'elle avait prédit. Il me semble la voir se lever du tombeau pour dire à son fils : « Celui qui ne se modère pas, et se laisse aveugler par le succès, perd l'équilibre et n'agit pas selon les lois éternelles. » Et aussi pour dire à la France : « Dieu émonde l'arbre gâté. Cela devait arriver. Nous verrons de meilleurs temps, à condition que chaque jour nous trouve meilleurs et plus préparés. »

L'évêque d'Orléans concluait : « Je prends la liberté de renvoyer

au roi de Prusse les lettres de sa mère, et j'ose rappeler l'histoire de la Prusse à la France trop découragée. » Ces lettres de la reine Louise, ce sont les seules lettres politiques que Mgr Dupanloup ait confiées au comte Frankenberg pour le roi Guillaume.

Était-ce tout? Non; pas encore. L'évêque, après avoir montré cette unité allemande qui sortait, comme un châtiment et un fléau, de l'unité italienne, avait un mot d'hommage et de tendresse pour tous les points du sol où les plaies de la patrie étaient plus saignantes : « La religion que l'on dit morte, plane sur la France, comme la flèche de Strasbourg, bombardée, mutilée, inébranlable, au-dessus de cette population héroïque, dont l'ennemi n'empêchera jamais le cœur d'être Français. » Ferme et debout auprès de « l'étendard libérateur de Jeanne d'Arc », il étendait ses mains pour bénir Paris : « Les Parisiens, avec les enfants de toute la France, vont monter aux remparts; ils ne sont pas dégénérés de la vertu de leurs pères, qui, des hauteurs de Sainte-Geneviève, et sous ses auspices, repoussaient autrefois les hommes du Nord. Ils seront dignes de ceux qui résistent, intrépides, à Metz, à Verdun, à Toul, à Strasbourg. »

Avouons que, si pour bien exposer au roi de Prusse les idées de Mgr Dupanloup sur la convenance d'une paix qui mutilerait la France, le comte Frankenberg a commencé par lui lire cette brochure, — seul document authentique et autorisé qui pût faire foi, — le vieux monarque a dû croire qu'il entendait mal ou voyait trouble, et se trouver dans l'embarras.

#### IV

Le document se déroband comme pièce à l'appui de l'histoire qu'on nous raconte, nous avons dû l'examiner de près. Tout y est incohérent, contraire aux faits, contradictoire jusqu'à l'absurde : « J'ai lu, aurait dit Mgr Dupanloup au comte Frankenberg, la dépêche de M. de Bismarck sur son entrevue avec M. Jules Favre à Ferrières. Les conditions qu'il pose à la France ne sont pas exagérées, et je les trouve justifiées par les événements et la situation. Nous devons nous résigner à une cession de territoire; et, comme, à côté de Strasbourg et de Metz, on n'exige qu'une partie de l'Alsace et de la Lorraine et non la totalité de ces deux provinces, la chose est acceptable. »

Le lecteur le moins attentif se demandera tout de suite comment Mgr Dupanloup aurait pu, à la date du 14 octobre, se résigner et conseiller la résignation à la cession de Metz, par exemple, que

l'élite de notre armée défendait encore, et dont la prochaine catastrophe était, dans l'absence des communications et des nouvelles, si peu soupçonnée encore que, quinze jours après, elle éclata comme un coup de foudre dans la France stupéfaite. Loin de consentir alors à cet abandon de Metz, dont il n'était même pas question, tous ceux qui désiraient la paix comptaient sur sa résistance réputée ou plutôt espérée inexpugnable, pour obtenir cette paix sans trop de sacrifices.

Il y a plus et mieux encore. Ce serait après avoir lu la dépêche de M. de Bismarck sur l'entrevue de Ferrières, que Mgr Dupanloup aurait estimé raisonnables « les conditions posées à la France, » à savoir la cession de Strasbourg et de Metz avec une partie de l'Alsace et de la Lorraine.

Or, dans cette dépêche du 27 septembre, M. de Bismarck commence par affirmer de la manière la plus catégorique, à l'encontre de quelques assertions de M. Jules Favre, qu'il n'a posé aucune condition de paix à la France. Il déclare même qu'il écrit sa dépêche avec l'intention toute particulière de réfuter et de dissiper cette erreur.

Les années passent et les hommes oublient si vite qu'il ne sera peut-être pas inutile de rappeler dans quelles circonstances et en quels termes la dépêche bismarckienne sur l'entrevue de Ferrières avait été rédigée.

Malgré son talent d'orateur, et quoiqu'au dire de toutes ses connaissances, il ait mieux valu que sa vie, — jamais ne s'appliqua mieux qu'à M. Jules Favre le mot attribué à M. de Talleyrand sur l'un de ses contemporains : « Sa vocation est de n'être pas ministre des affaires étrangères. » Quelques jours après la révolution du 4 septembre, il avait, dans un élan de cœur, été, seul, à l'insu de ses collègues, trouver M. de Bismarck à Ferrières, dans l'autre magnifique où se forgeaient les mauvais desseins contre la France.

Il faut avouer qu'entre les deux jouteurs, la partie, rendue déjà si disproportionnée par la fortune de l'un, par l'infortune de l'autre, n'était pas égale. Lorsqu'on lit leurs conversations, on croit voir un M. Prudhomme sentimental aux prises avec une sorte de Méphistophélès qui montre dans son laboratoire, non une fiole remplie d'eau de Jouvence, mais des canons gorgés de mitraille. L'un déclame et pleure, l'autre menace et gouaille. Aux questions acérées, perçantes, toutes prêtes à tourner leurs pointes en clauses accablantes, que celui-ci décoche à bout portant, celui-là répond trop souvent par des calembredaines solennelles. M. de Bismarck ayant dit, avec sa verve sans gêne, que, *si dans quelques jours*

*Paris n'était pas pris, le gouvernement serait renversé par la populace* : « Je l'ai interrompu vivement, raconte M. Jules Favre, pour lui dire que nous n'avions pas de populace à Paris, mais une population intelligente, dévouée, qui connaissait nos intentions, et qui ne se ferait pas complice de l'ennemi en entravant notre mission de défense. »

Fort des paroles que le roi Guillaume aurait prononcées à son entrée sur notre sol, qu'il faisait la guerre, non à la France, mais à la dynastie impériale, — M. Jules Favre venait, la dynastie impériale ayant disparu, demander une paix honorable pour la France. Il avait abordé son redoutable interlocuteur par une paraphrase de la formule fameuse : « De l'argent, tant que nous en aurons et tant qu'on en voudra ! Pas un pouce de notre territoire, pas une pierre de nos forteresses ! » C'était bien excessif. La note du 22 septembre 1870, où M. Jules Favre enregistrait cette résolution, était à peine sèche, que lord Granville, dans une communication faite le 16 octobre à sir A. Buchanan, déclarait le gouvernement français disposé au démantèlement de Metz et de Strasbourg. Il est toujours fâcheux pour un vaincu de s'enfermer lui-même dans un cercle de Popilius que le vainqueur rompra quand il voudra et comme il voudra.

Qu'avait répondu au juste M. de Bismarck ? Malveillant pour un gouvernement qu'il disait né d'une insurrection, — *le gouvernement des chevaliers du pavé*, disait-il ; — agacé peut-être par une formule ronflante dont son impitoyable sagacité sentait le vide sous cette apparence d'airain ; — avait-il, à son tour, forcé la voix, débité des énormités pour faire peur, étalé des prétentions extravagantes qu'il saurait ensuite, avec des simagrées de modération, réduire à la mesure voulue de ses intérêts et de ses calculs ? Toujours est-il qu'au sortir de l'entrevue de Ferrières, M. Jules Favre avait annoncé à la population parisienne, dans une note placardée sur les murs : « La Prusse répond à nos ouvertures en demandant à garder l'Alsace et la Lorraine par droit de conquête. » A cette note, il avait joint un rapport plus détaillé, adressé à ses collègues, sur les conditions que M. de Bismarck avait posées. Le ministre prussien aurait réclamé non seulement Strasbourg, mais Metz ; non seulement Metz, mais Soissons. Il aurait rejeté l'idée de convoquer en France une assemblée nationale, chargée de délibérer sur ces conditions : « Pour l'exécution de ce plan, il faudrait un armistice, et je n'en veux à aucun prix. » Finissant par accéder à la conclusion d'un armistice qui permettrait à la France de faire des élections, il aurait exclu de ces élections les populations de l'Alsace et de la Lorraine, et requis,



comme gage préalable de cet armistice, l'occupation de Strasbourg, de Toul, de Phalsbourg, même du mont Valérien.

Le compte-rendu parisien de l'entrevue de Ferrières ne fut pas plutôt connu, que M. de Bismarck le contesta. Sa circulaire du 27 septembre où, d'après le récit du comte Frankenberg, Mgr Dupanloup aurait découvert des conditions de paix très modérées, très acceptables pour la France, comme la cession de Metz et de Strasbourg avec une partie de leurs départements, — cette circulaire eut pour but d'établir qu'aucune condition de paix, portant sur des points déterminés, n'avait même été agitée à Ferrières : « Le sujet principal que nous avons à discuter, écrit M. de Bismarck, n'était point celui de la conclusion d'un traité de paix, mais celui d'un armistice qui devait précéder le traité. Relativement aux demandes que nous devons faire avant de signer un traité de paix définitif, j'ai déclaré expressément à M. Jules Favre que je me refusais à *entamer le sujet de la nouvelle frontière réclamée par nous, jusqu'à ce que le principe d'une cession de territoire eût été ouvertement reconnu par la France.* » Suivait une phrase louche sur un nouveau département de la Moselle.

Lequel des deux se trompait? M. de Bismarck recula-t-il devant la mauvaise impression que le dévergondage de ses exigences causait en Europe? M. Jules Favre avait-il interprété à l'extrême, en les poussant à leurs dernières conséquences, ces exigences, pour surexciter l'indignation de la France? Dans une narration intime et complète de l'entrevue de Ferrières, que contient son *Histoire de la Défense nationale*, il semble avoir reconnu lui-même qu'il y eut quelque excès dans sa relation première et que, — malgré sa parole donnée à Paris que la Prusse prétendait garder l'Alsace et la Lorraine par droit de conquête, — M. de Bismarck n'avait pas alors revendiqué la Lorraine. Voici le passage de M. Jules Favre historien : « Strasbourg, avait dit le ministre prussien, est une menace perpétuelle contre nous. Il est la clef de notre maison et nous la voulons. — J'ai répliqué : Alors, c'est l'Alsace et la Lorraine. — Le comte a répondu : Je n'ai jamais parlé de la Lorraine, mais quant à l'Alsace, je suis très net. Nous la regardons comme absolument indispensable à notre défense. »

Dans sa dépêche du 27 septembre, M. de Bismarck revient sans cesse, presque surabondamment, sur cette considération, que, loin d'être une négociation ferme, la conférence de Ferrières, lorsqu'elle a touché très incidemment à la question de la paix, a été une sorte de conversation académique sur l'idée d'une cession de territoire acceptée en principe, sans que les applications qui seraient faites du principe fussent indiquées : « Notre première

conversation au château de la Haute-Maison ne dépassa pas les limites d'une conversation académique, sur le présent et sur le passé, dont la substance s'est trouvée renfermée dans la déclaration de M. Jules Favre, qu'il était prêt à nous céder *tout l'argent que nous avons*, tandis qu'il se refusait à admettre l'idée d'une cession de territoire. *Quand j'ai parlé d'une cession comme étant tout à fait indispensable*, il a déclaré que les négociations de la paix n'auraient aucune chance de succès, et a soutenu que céder une portion quelconque du territoire serait humiliant et déshonorant pour la France. Je n'ai pu le convaincre que les conditions que la France avait imposées à l'Italie et demandées à l'Allemagne, sans avoir de guerre avec l'un ou l'autre de ces pays, conditions que la France nous aurait imposées, à nous, si nous eussions été vaincus, et qui ont été la conséquence inévitable de presque toutes les guerres même dans les temps modernes, ne sauraient être honteuses pour un pays ayant succombé après une courageuse résistance, et j'ai ajouté que l'honneur de la France ne différerait pas essentiellement de celui des autres nations. »

M. de Bismarck avoue, dans sa dépêche du 27 septembre, que, la conclusion d'un armistice devant, selon lui, profiter à la défense militaire de la France, il a exigé, comme compensation pour l'Allemagne, l'occupation de Strasbourg, Toul et Bitche. Il tient, en même temps, à répéter encore : « Ce programme que M. Favre a rapporté avec lui à Paris, comme le résultat de nos négociations, et qui y a été discuté, ne contient donc rien au sujet d'une paix future, mais seulement au sujet d'un armistice de quinze jours ou de trois semaines pour préparer les voies à l'élection d'une assemblée nationale. »

Evidemment, lorsque le comte Frankenberg a mis au net son Journal, il avait oublié la dépêche de son ministre. Ses souvenirs s'étaient embrouillés, et toutes les dates se mêlaient dans sa tête. Que M. de Bismarck fût sincère ou non, ce n'est pas notre affaire de l'examiner; ce qu'il nous suffit d'établir et ce que nous établissons souverainement, c'est que Mgr Dupanloup n'a pas pu, après avoir lu la dépêche allemande du 27 septembre, acquiescer mentalement ou oralement à des conditions posées dans une dépêche qui ne les contient pas, et que son auteur prétend avoir rédigée tout exprès pour dire qu'il ne les avait pas posées.

Il les avait posées si peu que, deux mois après, il ne les avait pas posées encore. Dans sa circulaire du 8 novembre 1870, M. de Bismarck, énumérant les conditions de l'armistice qu'il venait débattre avec M. Thiers, écrivait : « Relativement aux élections en Alsace, je pus déclarer que nous n'insisterions sur aucune stipu-

lation qui dût, avant la conclusion de la paix, mettre en question que les départements allemands fissent partie de la France, et que nous ne demanderions pas compte à un de leurs habitants de ce qu'il eût figuré comme représentant de ses compatriotes dans une assemblée nationale française. » La circulaire ne parlait pas de la Lorraine.

Si les choses se passèrent à Versailles comme M. de Frankenberg le raconte, — qui dut bien s'amuser en recevant sa communication, ce fut M. de Bismarck. L'ingrat ne parut pas y attacher d'importance. Encore au lit, maugréant contre un mal de pied qui l'empêchait de chasser dans les tirés de Versailles, il dit, comme il aurait dit autre chose : « Vous répondrez à Mgr Dupanloup que sa médiation est favorablement accueillie, que nous attendons son ami ici. » La médiation de Mgr Dupanloup ! Enfermé dans sa ville prisonnière, séquestré des vivants, sans relations avec le dehors, sans influence dans l'État, sans titre officiel, sans un atome de pouvoir et de force, l'évêque d'Orléans était bombardé à huis clos, — sans que lui ni personne n'en aient jamais rien su, — médiateur... *in partibus* !

Heureusement son *ami* arrivait, comme M. de Bismarck appelait M. Thiers ; il était, quinze jours après, à Versailles. C'était le cas pour le ministre prussien d'utiliser la fameuse médiation qu'il aurait proclamée tête à tête avec le comte Frankenberg, de jouer la partie si belle que lui aurait faite l'évêque d'Orléans. Son entrée en matière avec M. Thiers était toute indiquée : « Vous ne pouvez certes pas me trouver exigeant pour l'Allemagne ; votre ami l'évêque d'Orléans l'est plus que moi. Il a lu ma dépêche du 27 septembre ; il la juge par trop modérée, et il a la bonté de nous accorder plus que nous ne voulons, des choses dont je n'ai pas dit un mot, des territoires auxquels, jusqu'à présent, nous avons eu l'innocence de ne pas songer. » Soit distraction, soit discrétion, M. de Bismarck ne profita pas de ces avantages. Il ne fit même pas allusion à M. de Frankenberg. Il traita la médiation de Mgr Dupanloup, avec ses offres si alléchantes, tout comme si ce n'était qu'un mythe. C'est à n'y rien comprendre ! Il poussa les aimables procédés, non seulement jusqu'à passer sous silence les jolis cadeaux que Mgr Dupanloup aurait fait mettre à ses pieds par le comte Frankenberg, mais par rabattre encore, ainsi que le constata M. Jules Favre dans un document public, des prétentions étalées dans sa dépêche du 27 septembre, — cette dépêche que l'évêque d'Orléans aurait réputée si bénigne. M. Thiers a toujours dit, dans ses conversations, qu'à cette date, si la paix avait été signée, la Lorraine, y compris Metz, aurait pu être conservée à la

France, sans parler d'une économie de plusieurs milliards.

Le comte Frankenberg n'eut pas la satisfaction de voir honorées de la moindre mention les concessions qu'il aurait triomphalement rapportées d'Orléans. Du grand évêque patriote, M. Thiers ne parla, dans le récit des négociations, que pour le saluer de l'hommage dont il avait recueilli partout l'écho : « Je reçus, disait-il dans sa déposition sur les actes du gouvernement de la défense nationale, l'hospitalité de Mgr l'évêque d'Orléans, qui était la Providence de ses diocésains au milieu des horreurs de cette guerre, et qui eut pour moi toutes les bontés que je pouvais attendre de sa vieille amitié. »

L'affaire est-elle entendue? Nous abandonnons avec confiance la réponse au sens moral et au sens commun du premier venu.

## V

Mais nous ne sommes pas encore au bout de nos surprises; voici peut-être le bouquet ou, comme on dirait aujourd'hui, le comble. D'après la publication allemande, Mgr Dupanloup aurait usé ou voulu user du comte Frankenberg pour décider le roi de Prusse à réconcilier d'abord les Bourbons entre eux, puis à leur rendre le royaume de France mutilé de ses mains. La mission était scabreuse pour le messenger de l'évêque; d'autant plus que, suivant son propre récit, M. de Bismarck, peu sensible aux traditions dynastiques dont il avait fait litière à Hanovre et ailleurs, lui aurait dit quelques jours plus tard : « Nous sommes en pourparlers avec Metz; Bazaine et son armée sont toujours très impérialistes, et le maréchal ne veut se rendre que sur un ordre de l'Empereur! »

Dans ces perplexités délicates, savez-vous de quel argument se serait servi Mgr Dupanloup auprès de son intermédiaire allemand, avec charge de le répéter au roi de Prusse? Nous allons vous le conter tout de suite, parce que vous ne devineriez jamais. L'évêque d'Orléans aurait dit à l'excellent comte Frankenberg : « La paix faite, la France ne peut être sauvée que par le retour au pouvoir de la dynastie légitime... La Prusse a résisté après Iéna parce qu'elle avait les Hohenzollern pour appui. »

Voyez-vous d'ici le spectacle? Entendez-vous le comte Frankenberg exposant à son seigneur et maître les idées de l'évêque d'Orléans sur la double restauration de la France et de la maison de France? Elles peuvent se résumer dans cette traduction fidèle : « Sire, Mgr Dupanloup, dont j'ai eu l'honneur de recevoir les confidences, demande par ma voix à Votre Majesté de procurer à la

France blessée et irritée l'instrument décisif de sa vengeance, ou, pour parler plus familièrement, des verges pour vous fouetter! Il m'a chargé de rappeler à Votre Majesté que, si son auguste père a pu, en moins de dix ans, effacer Iéna par Leipzig et Waterloo, et reprendre, en y ajoutant même quelques autres plus belles, toutes ses provinces perdues, c'est parce que notre bien-aimée patrie avait gardé sa maison royale! Sire, Mgr Dupanloup sollicite en conséquence de la bienveillance de Votre Majesté qu'elle s'emploie de tout son pouvoir à ramener aux Tuileries la maison royale de France, grâce à qui la France pourra se relever plus vite, faire comme la Prusse sous votre infortuné père, recouvrir Sedan de quelque date foudroyante qui n'en laissera rien, renouer mariage, en grossissant même la dot, avec sa chère Alsace et sa chère Lorraine! »

Si, remplissant bien son message, le comte Frankenberg a consciencieusement reproduit à Versailles les points de vue de Mgr Dupanloup sur l'examen comparé de la Prusse après Iéna et de la France après Sedan, nous ne nous étonnons plus que M. de Bismarck, philosophe très réaliste, ait immédiatement adopté la République pour sa pupille.

## VI

Ayant passé le temps de la guerre à Orléans, dont nous étions conseiller municipal; lié avec Mgr Dupanloup, que nous voyions tous les jours en ces longs mois où les amis avaient besoin de mettre en commun leurs nouvelles, leurs inquiétudes, leurs espoirs; nous voudrions essayer de reconstituer succinctement, avec la plus scrupuleuse exactitude, une très simple histoire.

Orléans avait été occupé le 11 octobre au soir, après une brillante défense où moins de 6000 hommes avaient tenu en échec 30 000 Bavares. Dès le lendemain, la ville avait été frappée d'une contribution de guerre de 1 million, et, en outre, de taxes en nature qui représentaient 80 000 francs par jour. A la prière de la municipalité, Mgr Dupanloup, dès le 13, accompagna le maire chez le général von der Tann pour demander un adoucissement à ces rigueurs. Le général répondit que, malgré sa bonne volonté, il devait attendre des ordres supérieurs.

Sur les instances de la municipalité, l'évêque voulut bien se charger d'écrire au roi Guillaume. Sa grande renommée, comme disait, dans un document public, un conseiller municipal, M. Robert de Massy, plus tard sénateur républicain, serait pour la ville une sauvegarde. Mgr Dupanloup avait eu l'honneur de rencontrer, en

des jours meilleurs, la reine Augusta, dont il appréciait l'esprit élevé, et qui, pleine à son tour d'une affectueuse vénération, l'appelait dans une lettre « l'inoubliable évêque d'Orléans ». Il était de ces Français qui font estimer la France.

La lettre de Mgr Dupanloup au roi Guillaume est digne, touchante, à la fois forte et contenue; on la trouvera, comme toutes celles que sa compassion lui dicta en ces temps mauvais, dans la Vie si exacte et si pieuse que Mgr Lagrange a écrite de son évêque.

Il fallait porter à Versailles cette missive pressée. Dans le Journal où Mgr Dupanloup consignait chaque jour, presque toujours à demi mot, ce qui avait rempli son esprit ou son cœur, on lit à la date du 15 octobre : « Samedi. Visite au général avec MM. Crespin, maire, et Robert de Massy... Puis à M. de Frankenberg, chevalier de Malte, venu pour visiter les ambulances. Il se charge de tout pour qui de droit. Brochure. » C'est la *Lettre à un homme politique*, dont nous avons donné des extraits.

Quelques jours après, Mgr Dupanloup recevait de Versailles la lettre où le comte Frankenberg, lui faisant part « de la joie qu'avait causée son initiative pacifique », lui annonçait en même temps que dès ordres étaient envoyés, par le même courrier, pour réduire les charges accablantes de la ville d'Orléans.

Mais les ordres n'arrivent pas. L'évêque réclame auprès du général von der Tann. Il réclame, par une nouvelle lettre adressée au comte Frankenberg, pour lui rappeler les termes formels de la communication qu'il lui a faite : « Vous comprendrez facilement, Monsieur le comte, combien, lorsque vous me félicitez d'avoir obtenu un nouveau et immense bienfait pour la ville d'Orléans, il serait pénible pour moi, et, j'ose le dire, pour vous, que ces justes espérances se changeassent en amères déceptions. » Mgr Dupanloup écrit dans son Journal, à la date du 22 : « Journée particulièrement triste à cause de la mauvaise foi qui se rencontre. J'écris au comte de Frankenberg après avoir vu le commandant... Paroles vives. *Ni ordres* reçus pour réquisition..., ni blessés..., ni convention. » Le comte Frankenberg s'était-il exagéré son importance à Versailles? Ces lenteurs prouvent au moins que son intervention diplomatique, si elle avait eu lieu, avait été regardée comme affaire secondaire.

Témoin de l'ardeur indomptée de l'évêque pour le bien public, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres conservateurs, républicains et radicaux, lui vota l'adresse suivante : « Le Conseil municipal adresse à Mgr l'évêque d'Orléans, au nom de la population entière, l'expression vive et respectueuse de la reconnaissance que lui inspire sa chaleureuse et puissante intervention. »

Dévoué à Orléans, Mgr Dupanloup ne l'était pas moins à la France, dont l'existence était en jeu. Dans son Journal, on lit : « 21 vendredi. Revu *les Elections...* » C'étaient des conseils aux électeurs, qu'il préparait : croyant proches les élections que les passions, non moins que les circonstances, ajournaient toujours. Comme l'immense majorité de la France, Mgr Dupanloup appelait, dans l'évanouissement de tous les pouvoirs publics, la convocation d'une assemblée nationale d'où sortirait enfin un gouvernement national qui ferait régulièrement la paix ou la guerre. Seul ou à peu près seul parmi ses collègues du 4 septembre, M. Gambetta ne voulait pas d'élections, pour des motifs où le salut du pays n'avait rien à voir : « Je persiste plus que jamais, écrivait-il le 4 novembre à M. Jules Favre, à considérer les élections générales comme funestes à la République, si vous n'admettez pas le correctif essentiel de l'inéligibilité portant sur toutes les catégories de personnes visées par ma dépêche. Je continue à vous dire que je me refuse à les accepter et à y faire procéder. »

Comme l'immense majorité de la France, Mgr Dupanloup, qui ne croyait pas au droit de M. Gambetta pour gérer nos destinées, croyait moins encore, s'il est possible, à ses moyens pour les sauver. Son gouvernement lui apparaissait déjà pour ce qu'il fut, selon l'expression très juste d'un républicain : la dictature de l'incapacité. Il ne voyait pour dénouement à cette aventure, que la ruine de la patrie.

Il voulait donc des élections et, pour les faire, un armistice dont M. Thiers serait le négociateur. Allait-il plus loin dans ses vœux immédiats ? Derrière l'armistice entrevoyait-il la paix ? En jugeait-il la nécessité urgente ? La sagesse dissuadait d'agiter prématurément une question si compliquée, dont le choc empêcherait l'armistice lui-même. L'important était d'arriver sans trop d'encombre à cet armistice : la première étape franchie, on s'occuperait de l'autre plus difficile ; on tâcherait d'échapper, tant bien que mal, aux cessions de provinces par des démantèlements de forteresses ou des neutralisations de territoire.

Cependant la vérité oblige à dire que Mgr Dupanloup pensait encore, d'accord, croyons-nous, avec l'immense majorité de la France, que l'heure de clore la guerre était venue. Sans avoir une chance sérieuse de ressaisir la fortune, la France avait encore des armes dans sa main, sinon pour disputer la victoire, du moins pour disputer la paix. Metz tenait toujours. Paris résistait au delà de toutes les prévisions. La grande ville, qui devait se rendre, disait-on, au bout de quinze jours, après avoir essuyé quelques obus, luttait déjà depuis six semaines. En même temps que sa constance était

un gros embarras pour la Prusse et un gros appoint pour notre diplomatie, elle nous faisait honneur devant l'Europe. M. Guizot la mettait en avant, dans une belle lettre à M. Gladstone, pour l'intéresser en notre faveur. M. Thiers racontait qu'il avait dû au siège de Paris ses rares moments de fierté dans les cours étrangères. Il disait qu'à Vienne un grand seigneur l'avait abordé par ces mots : « Réparation à Paris ! Je l'appelais Babylone et Sodome, et c'est Sparte ! » Vienne avait été moins crâne après Sadowa. M. Thiers devait, en novembre, dans ses premières conférences avec M. de Bismarck, s'appuyer sur le siège de Paris pour rendre moins arrogant le ton du parti militaire. Qu'arriverait-il si nous laissions succomber Metz, puis Paris ? Et attendrions-nous, pour négocier la paix, que, tombés à la discrétion de l'ennemi, nous n'eussions plus ni un avantage à offrir, ni une menace à opposer, ni une crainte à inspirer, ni même une feinte à faire ?

Ce que pensait Mgr Dupanloup et ce que pensaient avec lui les meilleurs citoyens en ces jours d'octobre 1870, pouvait se résumer dans ces considérations, que le vrai patriotisme consiste, non point à s'étourdir avec des phrases, mais à envisager froidement une situation, puis à conformer résolument sa conduite à sa conviction ; que, sans doute, il eût été trop dur de finir une guerre, même désespérée, par la journée de Sedan ; que les circonstances étaient changées ; que la belle attitude de Paris depuis son investissement, ses cinquante jours de siège, l'effet qu'ils avaient produit en Europe, l'humiliation qu'ils avaient infligée à un ennemi jusqu'alors irrésistible, rendaient l'occasion propice ; que, l'honneur de la France sauvé, il fallait songer à la sauver elle-même ; que la défense de Paris n'aboutirait pas à sa délivrance ; que, se prolongeant au delà d'un certain délai, elle aurait pour dénouement inévitable une capitulation qui ferait oublier sa première gloire ; que, d'un autre côté, compter sur les armées en formation pour débloquer la capitale était une chimère ; qu'elles pourraient incontestablement, ces jeunes armées, obtenir quelques beaux résultats partiels, s'illustrer par des prodiges d'élan et d'intrépidité ; que l'heure critique, vraisemblablement mortelle, les attendait lorsque, sans cadres, sans préparation suffisante, sans organisation solide, elles devraient s'avancer en rase campagne, contre des troupes innombrables, mieux approvisionnées, mieux outillées, mieux exercées, habituées aux grandes manœuvres, rompues à toutes les fatigues ; qu'à moins d'un miracle du ciel, l'issue n'était pas douteuse ; que, de jour en jour la question se réduisait de plus en plus à ces termes simples : accepter à temps une paix tolérable pour ne pas en subir une abominable ; faire un sacrifice pour



en éviter plusieurs, payer 1 ou 2 milliards pour en épargner 5 ou 6.

Dans les relations d'affaires où le soin de ses diocésains l'avait engagé avec les maîtres d'Orléans, Mgr Dupanloup avait remarqué chez la plupart d'entre eux une lassitude extrême de cette guerre horrible, lassitude qui mettait la paix, le désir haletant de la paix sur bien des lèvres. C'était un signe à noter, une lueur qui pouvait orienter nos efforts. Une paix si nécessaire à tous serait-elle donc une paix implacable? Mgr Dupanloup écrit dans son journal : « 14 octobre. A midi, le général vient : il veut la paix. » M. Thiers, qui allait traverser Orléans, a dit plus tard dans sa déposition à la commission d'enquête : « Le général bavarois von der Tann y commandait, homme sage, et, quoique très brave militaire, fort ami de la paix... » C'était, en effet, une disposition universelle et vague qu'on sentait fermenter tout particulièrement chez les Bava-rois dont les pères avaient été, durant tant de siècles, les clients de la France, vieille patronne de la liberté germanique. Ils se deman-daient ce qui leur reviendrait de leurs marches et de leurs combats sans fin, et si leur conducteur d'aujourd'hui ne serait pas leur oppresseur de demain.

Mais rien n'était possible sans M. Thiers. Il donnait, devant l'Europe, une sorte de façade à notre gouvernement d'occasion. Il était une de ces personnalités que les révolutions ne détrônent pas, l'homme d'État de notre pays que M. de Bismarck prenait au sérieux. Où était M. Thiers? Était-il revenu de sa longue tournée diplomatique en Europe, — sorte de quête à domicile pour la France? En avait-il rapporté quelque chose de bon, quelque promesse, sinon de médiation, du moins d'appui? Sachant la bien-veillante amitié de M. Thiers à notre égard, l'évêque nous demanda d'aller à sa découverte; ce que nous fîmes de grand cœur. Il a écrit dans son Journal : « 16 Dimanche... Sauf-conduit pour M. de La-combe... Voiture de M. Clesse... Il part à 3 h. 1/4... Entre les mains de Dieu. » Cette voiture était une petite voiture d'ambulance prêtée par un curé de la ville.

M. Thiers n'était pas encore à Tours lorsque nous y arrivâmes. Il n'y revint que le surlendemain. La nouvelle s'en répandit vite dans la France même occupée. Lorsque l'évêque la connut, il avait un différend des plus graves avec l'autorité militaire, au sujet de nos blessés qu'elle voulait traiter en prisonniers. Il écrit dans son journal ces quelques mots hachés qui peignent une scène : « 24 octobre. *Lettre au commandant sur les blessés.* — Puis M. Cochery... et M. Thiers... Je vais chez le général, j'y trouve le commandant. *Explosion de joie au nom de M. Thiers...* Le général : Blessés

comme vous voulez... Question résolue dans les termes de la lettre... Protestants, mais nous aimons et respectons les évêques catholiques... Je demande sauf-conduit pour M. Thiers, pour M. Cochery... M. Cochery va tout seul sur ma parole... Il va à quatre heures chez le général, et part pour Tours. » M. Cochery, aujourd'hui sénateur républicain du Loiret, pourrait témoigner de tout ce que fit Mgr Dupanloup en ces temps cruels. Il était l'hôte assidu et quotidien de l'évêché, l'admirateur enthousiaste et reconnaissant de l'évêque. Nous sommes sûr que ces vieux souvenirs, malgré leur tristesse, lui sont doux au cœur.

Sans avoir jamais rencontré le comte Frankenberg, nous ne doutons pas que Mgr Dupanloup ne l'ait entretenu de ses pensées françaises, humaines et chrétiennes pour la paix. Il a dû, puisque le comte se rendait à Versailles, le prier de les redire là où une volonté toute-puissante pourrait, en se modérant elle-même, aider à les accomplir. Quant aux points à débattre et à régler, quant au détail de l'exécution, — même lorsqu'il en aurait eu le désir, l'évêque n'avait ni qualité ni moyen pour s'en mêler. Le comte Frankenberg a parfaitement résumé la situation, en citant de Mgr Dupanloup ce mot qui met à néant toutes les calomnies : « Le seul homme qui puisse en France faire conclure la paix est mon vieil ami, M. Thiers. » Connaissant M. Thiers comme tous l'ont connu, — qui pourrait croire que, malgré sa déférence pour Mgr Dupanloup, il aurait reçu de lui des idées toutes faites ?

Le sauf-conduit qui déterminait l'itinéraire de M. Thiers pour aller, par Orléans, à Versailles et à Paris, fut l'objet de beaucoup de pourparlers. L'évêque écrit dans son Journal : « Jeudi 27, MM. Cochery et de Lacombe partent dans ma voiture à 6 heures du soir. » Nous portions à M. Thiers son sauf-conduit dans une vieille calèche que le prince de Talleyrand avait léguée à Mgr Dupanloup.

## VII

Une fois les élections faites, une fois l'Assemblée nationale réunie, une fois la paix conclue, quel gouvernement définitif Mgr Dupanloup aurait-il proposé à son pays ? Il est certain que son désir le plus fervent et le plus convaincu le portait vers le rétablissement de la monarchie héréditaire, adaptée aux conditions de la société nouvelle.

La révolution du 4 septembre, dont il était fort innocent, avait fait table rase de toutes les institutions existantes ; elle avait remis la société à l'état de nature ; elle avait rendu à chacun pleine liberté

de penser et même d'agir en matière de gouvernement. Ce droit que lui conférait, sinon la Constitution, du moins l'absence de toute Constitution, il l'aurait puisé, faute de permission, dans son patriotisme. Il souhaitait la restauration de la monarchie pour la restauration de la France. Ayant vu 1814 et devant voir 1870, il se souvenait du spectacle qui avait été offert à ses yeux d'enfant et de jeune homme, de cette soudaine et merveilleuse renaissance que, dans un ouvrage posthume, publié par un ministre républicain de la troisième République, un ministre libéral de la royauté de Juillet a décrite ainsi : « Rarement on vit plus de maux et de difficultés réunis : la force militaire compromise, puis délaissée par celui qui en avait été l'âme toute-puissante, les frontières partout dégarnies, les places fortes occupées, le trésor vide et endetté, la population décimée et découragée. C'est de cet abîme qu'en trois ou quatre années la France sortit maîtresse d'elle-même, forte d'une nouvelle et d'une ancienne armée, riche d'une industrie croissante, libre chez elle et législatrice même au dehors <sup>1</sup>. »

Ses sentiments, Mgr Dupanloup ne les cachait pas ; il les portait haut, comme l'amour de la patrie qui les inspirait. Un héros anonyme vint le visiter en novembre presque nuitamment, quelques jours avant les batailles qui amenèrent la reprise d'Orléans par les Allemands. Il voyageait sous un faux nom, voulant, sous ce faux nom, sans que personne le sût, combattre, peut-être mourir pour la France. Nous avons retrouvé, dans le Journal de Mgr Dupanloup, la trace des paroles brûlantes qu'il avait adressées au prince de Joinville, alors voyageur américain, dont il avait été le confident et le consolateur : « Mardi, 21 novembre, nation perdue et éperdue... Tous les vingt ans à recommencer... Pendant ce temps les rivaux, stables, se perfectionnent, se fortifient...

« Jamais occupés du pays, mais de soi, de se conserver...

« Ce sera donc une nouvelle aventure... comme l'Espagne... et des rancunes éternelles...

« Il faut en finir ; la stabilité et la grandeur, à vous tous, vous l'apportez...

« Groupez votre force et votre intelligence autour du principe qui se perd dans la nuit des temps... *Port, non rade*... Qu'il adopte ! »

Quelques semaines plus tard, Orléans étant repris, nous trouvâmes un matin l'évêque tout en larmes. Il tenait à la main la protestation de M. le comte de Chambord contre le bombardement de

<sup>1</sup> *La tribune moderne*, M. Royer-Collard, — ouvrage de M. Villemain, publié par la famille Allain-Targé.

Paris : « Elle est sublime, me dit-il ; je veux lui envoyer mon admiration. » Il me montra une lettre qui commençait ainsi : « Permettez, Monseigneur, à un vieil évêque qui fut le premier confesseur de votre enfance, de vous dire que vous avez fait couler ses larmes. » Il citait au prince quelques mots de son invocation à Dieu et aux hommes pour les foyers de ses pères : « Qui parlera au monde si ce n'est moi, pour la ville de Clovis, de Clotilde et de Geneviève, pour la ville de Charlemagne et de saint Louis, de Philippe-Auguste et de Henri IV, pour la ville des sciences, des arts et de la civilisation. » Et l'évêque ajoutait : « C'est le cri du vrai roi, c'est le cri de l'héritier ! »

Animé de cette foi patriotique, nous ne sommes pas surpris que Mgr Dupanloup ait très librement indiqué au comte Frankenberg ses vues sur le gouvernement de son pays. Nous serions même étonné qu'en trouvant l'occasion, il ne les ait pas fait connaître au roi Guillaume. Sans haine contre l'Empire ; mais sachant que ses représentants malheureux, — comme M. de Bismarck l'avait dit à Ferrières et comme il devait le répéter encore à M. Thiers dans les négociations de novembre 1870 et de mars 1871, — assiégeaient de leurs propositions la cour de Prusse ; l'évêque estimait que la dynastie qui avait fait et refait la France valait mieux que celle qui l'avait défaite.

Lorsque des ordres venus de Versailles eurent définitivement réglé, en les tempérant, les charges dont la ville d'Orléans avait été frappée, Mgr Dupanloup eut le bon goût de remercier le roi qui avait accueilli sa requête. Quoique la phrase du comte Frankenberg, « sur la joie qu'avait causée son initiative pacifique » fût tellement vague qu'il n'avait même pas à la relever, il se plut à revenir sur ce qui remplissait son cœur de tristesse et de pitié. Nous nous rappelons cette lettre comme si c'était hier. Mgr Dupanloup commençait par remercier respectueusement le roi Guillaume d'avoir accédé avec bienveillance à ses demandes pour ses diocésains. Il continuait en disant, qu'évêque, ministre de Dieu, il appelait la paix pour son pays, la paix pour l'Allemagne, la paix pour l'humanité, la fin de ces horribles effusions de sang pour les nations chrétiennes. Mais cette paix, il la fallait honorable pour qu'elle fût possible. L'évêque citait le mot des Saints Livres, qu'on ne doit pas exaspérer les nations. Il demandait au monarque la permission de confier à sa méditation quelques paroles adressées par l'un des plus grands évêques à l'un des plus grands rois de son pays, par Fénelon à Louis XIV, sur le danger des conquêtes et la responsabilité des conquérants. Il terminait en offrant pour exemple la gloire de saint Louis.

Cette lettre, écrite dans les derniers jours d'octobre, fut montrée par l'évêque à plusieurs de ses amis. Un historien de cette époque, un Orléanais dont le journal, *Récits de l'invasion*, — monument pathétique et véridique s'il en fut, — a été publié, non pas vingt-cinq ans après les événements accomplis, mais en 1871, devant les acteurs encore vivants, M. Auguste Boucher la mentionne ainsi, à la date du 7 novembre : « Il y a quelques jours, dans une lettre digne de Fénelon, l'évêque d'Orléans a pris la liberté de rappeler à Guillaume ses devoirs de prince devant Dieu et l'humanité; il lui a placé sous les yeux l'exemple du souverain qui a sanctifié chez nous la royauté moderne, de ce saint Louis si équitable avec ses ennemis et si doux à la guerre, dans un siècle qui l'était si peu. Il l'a prié de préférer une paix honorable, qui satisfasse la France, à des conditions rigoureuses qui l'exaspèrent dans toute la suite de ses générations. »

L'auteur des *Récits de l'invasion* met en note : « On croit savoir aujourd'hui que cette sévère et libre lettre parut hardie et mécontenta le roi de Prusse <sup>1</sup>. » C'est la vérité. Un homme des plus considérables d'Outre-Rhin nous disait que les meilleurs amis de la France à la cour de Berlin avaient regretté l'attitude si haute de l'évêque. Elle avait écarté d'avance son intervention, la seule peut-être que son caractère sacré, sa gloire européenne, sa popularité allemande après le concile, ses relations avec d'augustes personnes, auraient pu, aux heures les plus douloureuses, rendre efficace.

Pendant que ces incidents se passaient, M. Thiers avait traversé Orléans pour aller à Versailles et, de là, à Paris. Il avait couché à l'évêché. M. de Rémusat, aujourd'hui sénateur républicain de la Haute-Garonne, l'accompagnait comme secrétaire. Il ne semble pas que, durant cette courte halte, les noirs complots contre la patrie et pour la monarchie, que Mgr Dupanloup devait charger son vieil ami d'exécuter, les aient occupés. Le souci était ailleurs. M. Thiers, que la nouvelle de la capitulation de Metz avait atterré en route, avait obtenu, pour la conclusion d'un armistice, des conditions inespérées, lorsque la Prusse les retira devant l'émeute du 31 octobre, à Paris, et les déclamations saugrenues de M. Gambetta, à Tours. En revenant coucher à l'évêché d'Orléans d'où il regagna Tours, la première parole de M. Thiers fut de dire : « Ce sera une partie à recommencer dans deux mois, avec des provinces et des milliards de plus à donner. »

<sup>1</sup> Cet ouvrage a été publié à Orléans, librairie Herluison, 1871.

## VIII

Quelques jours après, le 9 novembre, dans la semaine de saint Martin, comme si le vieux saint national allait encore étendre son manteau sur nous, un rayon de joie éclaira nos misères à Coulmiers. Orléans confondit dans ses acclamations les soldats qui l'avaient délivré et l'évêque qui l'avait protégé. Mgr Dupanloup, après avoir reçu la visite du général d'Aurelles de Paladines dans sa cathédrale, aux pieds des autels, la lui rendit à son quartier général. Il a transcrit dans son journal les paroles qu'il recueillit et les pensées qui occupaient son âme :

« Mardi 15 novembre, visite au quartier général d'Aurelles de Paladines.

« Vive émotion... Larmes... S'en excuse...

« Il n'y a que Dieu, dit-il, qui puisse sauver la France... Je ne suis, nous ne sommes rien... Il faut prier... vous, entre Dieu et moi... *Nisi Dominus*...

« Dieu..., la Sainte Vierge... Voilà ma confiance.

« Triste état de l'armée... Il faut remonter en haut : L'empereur, par bonté peut-être... Mais idées fausses... Soldats, officiers... Jamais mécontenter... Des croix, des médailles..., tous ceux-là sont prisonniers... Ancienne armée n'existe plus... »

Mgr Dupanloup continue : « Neuvaine à Saint-Aignan... Grande bataille... Exposition du Saint-Sacrement... Reconnaissons avec émotion... J'irais si... »

Où aurait-il été si?... Sans doute au milieu des soldats, élevant ses bras au ciel pendant qu'ils combattaient. Le ciel redevenait bien noir autour d'Orléans; les grandes masses allemandes, venues de Metz qui ne les retenait plus, commençaient à couvrir la Beauce. La fête de saint Aignan, l'évêque d'Orléans du temps des Huns, approchait. Mgr Dupanloup était plein d'anxiété sur l'issue finale, il n'avait que trop à craindre de voir rentrer dans sa ville épiscopale, humiliés de leur défaite d'un jour et jaloux de la venger, les conquérants d'hier et de demain. Il voulut leur jeter à tous, non pas dans l'ombre d'un conciliabule, sans témoins, mais devant le ciel et la terre, un défi qui, béni de Dieu, serait un réconfort pour la France : « Qui peut calculer ce qu'une nouvelle victoire, remportée par la valeur française, pourrait jeter d'enthousiasme dans ces jeunes légions qui partout s'organisent, et donner de confiance aux défenseurs de la capitale? Ils rabattraient peut-être enfin de leurs orgueilleuses prétentions, ces envahisseurs, auxquels

naguère on demandait la paix ; *mais une paix qui ne mutilât pas et ne déshonorât pas la France* ; et qui ne l'ont pas voulue ! » Pas une voix allemande ne s'éleva, pas même celle du comte Frankenberg, pour répondre à l'évêque que cette paix qui mutilait et déshonorait était la sienne. Dans une admirable péroraison qui remémorait le dialogue de saint Aignan avec son peuple sous la nuée sombre qu'amenait le vent du nord, Mgr Dupanloup s'écriait : « Et moi, placé en quelque sorte sur vos remparts, en ces jours où, non plus les coups de bélier, mais les coups de canon retentissent, et regardant au loin l'horizon, puis-je vous crier aussi avec confiance : Le secours de Dieu ! Le secours de Dieu ! *Auxilium Domini est.* »

Le 4 décembre, ce qui était à prévoir arriva. Après de généreux efforts, après l'héroïque épopée de Loigny, les troupes exercées dispersèrent les troupes improvisées ; Orléans repris rentra dans son tombeau. L'occasion semblait unique pour renouer la négociation du comte Frankenberg si elle avait eu quelque fondement. Ce n'était plus un général bavarois qui commandait à Orléans, c'était un prince du sang, un neveu du roi, un Prussien, le prince Frédéric-Charles ; dépositaire de la confiance de son oncle, il avait tout ce qu'il fallait pour traiter sur place et décider vite. Le besoin de la paix était plus criant que jamais, il criait de tous les champs de bataille où le sang coulait sans profit. Si l'Allemagne, qui tenait Metz et la Lorraine, ne voulait plus les lâcher, raison de plus pour s'adresser à l'évêque d'Orléans, puisqu'il les aurait déjà sacrifiés quand le sacrifice n'en était pas demandé. Chose étrange ! non seulement le prince Frédéric-Charles ne vit pas l'évêque, mais il fit mettre deux plantons à la porte de son cabinet de travail pour que personne ne le vît. Singulière façon de négocier ! L'éclat fut tel que, lorsque la consigne eut été un peu relâchée, Mgr Dupanloup réunit quelques-uns de ses amis pour délibérer avec eux sur la conduite qu'il avait à tenir : se présenter devant le prince Frédéric-Charles pour protester ; se retirer dans une de ses communautés pour rendre publique la violence qui lui était faite ; rester, calme et dédaigneux, dans son évêché, où les soldats allaient et venaient, frappant les parquets de leurs crosses de fusil, remplissant les salles de leurs voix impérieuses. Il resta, parce que cela était plus fier.

Ne pouvant plus, comme pendant la première occupation, défendre les intérêts d'Orléans, il vengeait son honneur. Un article de la *Gazette de Silésie*, qui racontait des faussetés sur l'inhumanité des Orléanais à l'égard des blessés allemands, lui était parvenu ; il le réfuta dans une lettre terrible. A la même date, le 29 janvier 1871, on trouve dans son Journal ce cri de douleur

devant l'effondrement suprême : « Dimanche. Lettre aux journaux allemands. A midi, M. de la Touanne annonce capitulation de Paris... Conditions aussi dures que possible... France aussi écrasée que possible... Ici, *éclairage*<sup>1</sup>... Indignité... Eteint de suite... Je songe à quitter la maison... »

Les diocésains du Loiret n'oublièrent pas leur évêque patriote ; à l'armistice, lors de la convocation des collèges électoraux, il fut nommé député à l'Assemblée nationale, sans avoir provoqué les suffrages autrement que par ses services, sans autre profession de foi que le spectacle de sa vie. Malgré le doute sur l'éligibilité d'un évêque dans son diocèse, qui, sur quelques points du département, avait arrêté bien des votes, — sa ville épiscopale, toute couverte de ses bienfaits et de ses vertus, lui avait assuré une majorité triomphale<sup>2</sup> qui décida du succès. Le jour même où Mgr Dupanloup partit pour Bordeaux, siège de l'Assemblée, il avait encore plaidé à Orléans la cause de la France. Le prince Fritz, — celui qui, sous le nom d'empereur Frédéric, devait majestueusement mourir en Marc-Aurèle chrétien, — lui avait fait annoncer qu'il ne voulait pas traverser Orléans sans lui présenter son hommage. Ne pouvant retarder son départ, l'évêque vint saluer le prince à son hôtel, en se rendant directement à la gare où il nous avait donné rendez-vous. Il était content des paroles échangées. Il avait dit à l'héritier du trône la nécessité d'une paix qui, respectant la France, ne laisserait aucune semence de guerre entre les nations. Il avait été écouté et approuvé ; le prince, nous nous rappelons encore le récit de Mgr Dupanloup, avait confirmé son langage, en ajoutant que, même au point de vue économique, l'annexion de l'Alsace, dont l'industrie était bien plus développée, n'apporterait qu'une concurrence ruineuse à l'Allemagne.

Nous avons retrouvé dans le Journal de Mgr Dupanloup, en quelques mots jetés d'une plume rapide sur le papier, les grands traits de la pensée du prince. Nous les reproduisons parce qu'ils l'honorent :

« 17 février.

« J'ai horreur de la guerre, de cette troisième encore plus que des deux autres.

« Départements ne veulent pas de nous... Elections le prouvent.

« Il faut faire la paix en chrétiens,... en frères. Nous sommes tous chrétiens.

<sup>1</sup> Les Allemands avaient voulu illuminer l'évêché.

<sup>2</sup> Il eut plus de deux mille voix de plus que le maire de la ville, homme fort honorable et dévoué.



« *Suaviter in modo.*

« Sa mère... Je sais... Elle s'est fatiguée... Elle est à Hombourg avec ma femme et mes enfants...

« Pas de germes de haine entre les deux peuples. »

L'évêque ajoute ce jugement sur le prince :

« Très doux... très bon... Craint l'avenir... »

Une paix qui respectât la France, une paix qui ne serait pas une semence de guerre implacable et éternelle, c'était le vœu de Mgr Dupanloup. Loin d'associer, comme des nigauds en délire le prétendent, la restauration de la monarchie à la mutilation de la patrie, il avait fait le rêve que, les vainqueurs comprenant eux-mêmes leur intérêt, la France garderait, sous ses rois qu'elle-même aurait rappelés, ses provinces, toutes ses provinces qu'elle aurait conservées.

Quels que soient les événements survenus depuis lors, les nécessités nouvelles et les conduites nouvelles qu'ils ont dû engendrer, Mgr Dupanloup pourrait avouer encore son rêve au ciel et à la terre, en face des temps obscurs qui nous enveloppent. Si les tout-puissants d'au delà du Rhin faisaient leur examen de conscience, ils diraient eux-mêmes : « Oui, l'évêque avait raison. » La modération eût été d'accord avec l'ambition. Ils avaient retiré de la guerre de 1870 un résultat énorme, qui compensait et récompensait au delà de toute espérance l'énormité de leurs dépenses et de leurs sacrifices : l'empire d'Allemagne ressuscité ! Le rétablissement de la domination formidable et concentrée qui, par-dessus toutes les divisions fédérales, mettait dans la main d'un chef, plus étroitement même que sous les Frédéric Barberousse et les Charles-Quint, quarante millions d'hommes ! Le reste n'était qu'accessoire et ne pouvait que compromettre l'essentiel. Infligeant à la France, par l'arrachement de ses provinces, une plaie à jamais béante ; la condamnant à être une irréconciliable ennemie ; la monarchique Allemagne a dû, pour affaiblir et isoler sa victime, pour la laisser comme une pestiférée dans l'Europe monarchique, couvrir de toute son influence la République ; comme si ce n'était pas, pour tous ces trônes plus ou moins prêts à sauter, joindre, à une menace perpétuelle de guerre, une perpétuelle menace de révolution !

Si le double vœu de Mgr Dupanloup s'était réalisé, le monde s'en trouverait mieux. La détresse serait à moins de foyers, l'anxiété dans moins de cœurs. Toutes les mères d'Europe ne regarderaient pas toujours à l'horizon le nuage rouge, le nuage couleur de sang. Le roi Humbert, que la peur de la république hante, ne se tapirait pas entre les jambes du César allemand, il laisserait respirer ses peuples qui plient sous les charges. Jusqu'à la dernière minute,

tant que la porte de la monarchie a été comme entrebâillée en France, l'Autriche a patienté; juste six mois après la démission du maréchal de Mac-Mahon, M. de Bismarck allait à Vienne passer l'éponge et mettre le baume sur Sadowa, puis causer d'alliance. La France et l'Allemagne seraient amies, elles pourraient l'être; tant elles auraient besoin l'une de l'autre! tant elles sont folles de se ruiner à l'envi, pour le plaisir des nations d'Orient qui, par la facile prodigalité et le débordement croissant de leurs richesses, les réduiront de plus en plus à la vie dure et pauvre, au travail ingrat! Pour l'entretien d'une guerre que son horreur même éloigne, — pour un fantôme homicide et fratricide qui les contraint à des dépenses sans fond, toujours à recommencer, toujours dévorantes, toujours inutiles, — elles font le jeu et les affaires de l'Angleterre qui confisque une moitié du monde, et de la Russie qui accapare l'autre! Plus encore que la France, l'Allemagne, enflée de l'Alsace et de la Lorraine qui la rongent, sent à ses flancs le chancre du socialisme, qui s'alimente de toutes les misères et de toutes les colères amassées par les suites inévitables d'un bien mal acquis.

On assure que MM. de Moltke et de Bismarck ont représenté les deux faces de cette politique fautive, source de souffrances qui ne sont pas finies. M. de Moltke, esprit étroit malgré sa force foudroyante dans l'enceinte spéciale et fermée où il opérait, — M. de Moltke n'admettait pas la paix, sans que des populations, des chairs vives fussent arrachées à la France. C'était le signe obligé de la victoire, le trophée qui parlerait; en même temps, il aurait désiré voir la France en monarchie, parce qu'il la jugeait une pièce nécessaire de l'ordre européen, et qu'il ne comprenait pas cet ordre européen sans monarchie. Génie plus vaste, plus capable d'embrasser un ensemble et de lier les effets aux causes, les conséquences aux principes, M. de Bismarck répugnait à l'idée d'un démembrement de la France, il trouvait illogique une paix qui, conclue dans ces conditions, ne serait qu'une guerre en préparation et en permanence. L'âpreté vaniteuse de l'homme de guerre ayant prévalu, l'homme d'Etat employa son adresse à livrer la France, — cette France déchirée, — à la République, dans l'espoir très hautement affiché qu'il la livrait à l'impuissance.

S'il était possible à un bon citoyen d'être heureux quand son pays est malheureux, Mgr Dupanloup aurait pu aller, fier et satisfait, prendre place à l'Assemblée nationale. Il avait bien fait son devoir envers la France. Il l'avait honorée, et, avec elle, l'Eglise. Sa conduite s'était passée au grand jour. Sa demeure épiscopale avait été, quatre mois durant, ouverte à tous; elle avait été le lieu

de refuge de toutes les douleurs. Comme dans une maison de verre, tous les yeux avaient pu le voir à l'œuvre, modérant, avertissant, bravant les vainqueurs, consolant, protégeant, sauvant les vaincus. Il avait été la dernière espérance de tous ceux qui avaient désespéré. Le *Defensor civitatis* des anciens âges s'était retrouvé sous les traits de ce successeur de saint Aignan. Les Orléanais s'étaient pressés autour de lui, abrités sous son cœur vaillant et tendre. Plus ils l'avaient approché, plus ils l'avaient trouvé grand. Dans ces heures de détresse suprême où le cœur des hommes ne ment pas et se montre à nu, tous les partis, sans distinction de croyance ou d'opinion, s'étaient inclinés et confondus devant l'évêque qui avait apparu comme l'image vivante et aimante de la Patrie. L'envie, la haine impie, la rage athée et sectaire se taisaient elles-mêmes, elles avaient eu trop peur. Il fallut le péril passé pour leur rouvrir la bouche. La plus belle des choses de ce monde, la gloire, montait et remontait autour de Mgr Dupanloup sous sa forme la plus douce : la bénédiction d'un peuple.

H. DE LACOMBE.

---

# EXPÉDITIONS POLAIRES<sup>1</sup>

---

## IV

Les nombreux mécomptes, les cruels désastres que nous avons racontés, avaient ralenti l'élan des navigateurs qui prétendaient arriver jusqu'au pôle. Peut-être aussi reconnaissaient-ils l'inutilité de leurs efforts, le peu d'importance des résultats à obtenir au prix d'immenses sacrifices. Grinnell's Land, la dernière terre découverte dans les régions arctiques, n'est pas habitable d'une manière continue par la race humaine, et quels que soient les progrès de l'avenir, quelles que soient les forces nouvelles que le génie de l'homme saura asservir à ses volontés, il est une chose qu'il ne pourra jamais vaincre, c'est le climat et surtout un climat où le froid ira vraisemblablement en s'aggravant de siècle en siècle. Les terres au nord de Grinnell's Land sont certainement plus inhabitables encore. Mais l'homme ne veut admettre aucune barrière à son essor et voici que les tentatives reprennent avec une nouvelle ardeur.

Trois expéditions ont passé l'hiver 1894-1895 dans les terres polaires, le Norvégien Martin Ekroll, au Spitzberg oriental; Peary, au nord du Groenland; Jackson, sur la Terre de François-Joseph.

Ekroll<sup>2</sup>, monté sur la goëlette *Willem Berents*, s'est dirigé de la côte de Norvège vers Hopen Eiland (l'île de l'Espérance). Il laissa quatre hommes sur cette île, où le gibier abondait, et alla avec son navire hiverner sur les côtes du Spitzberg par 77° 36' de latitude. Au mois de juillet, l'expédition quitta son port d'hivernage et marcha vers l'extrême nord; mais Ekroll fut rapidement arrêté par les banquises, et le fait le plus mémorable de cette reconnaissance jusqu'ici connu est la mort de soixante-huit ours tombés sous le fusil des chasseurs<sup>3</sup>.

L'ingénieur de la marine américaine E. Peary avait traversé, en

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1896.

<sup>2</sup> Ch. Rabot, *Bull. Soc. géog.*, 6 décembre 1895. — *Morgenblad*, Christiania.

<sup>3</sup> M. Rabot, cependant autorité des plus compétentes, m'informe que les résultats obtenus offrent un certain intérêt pour la science. Ils doivent être incessamment publiés.

1892, le Groenland au nord du 80° parallèle<sup>1</sup>. Il avait donné au point le plus extrême qu'il avait atteint le 4 juillet, le nom d'*Independence Bay* en souvenir de sa patrie. Après cette première tentative, il revint plein de confiance hiverner à la baie d'Inglefield, d'où il partit au printemps de 1893 pour traverser l'*Inlandsis*<sup>2</sup> et gagner la côte orientale. Il était parvenu à une distance d'environ 500 miles dans l'intérieur et à une altitude de 3000 mètres lorsque, vers le milieu d'avril, de terribles tempêtes du Nord-Est accompagnées de froids variant de — 30° à — 45°, le contraignirent à s'arrêter. Jugeant le succès compromis par la rapide diminution de ses provisions, il se décida à retourner pour la seconde fois à la baie d'Inglefield; mais, nullement découragé, il laissa de distance en distance des dépôts de vivres destinés à l'expédition qu'il projetait pour l'année suivante.

La plupart de ses compagnons, moins énergiques que lui, l'abandonnèrent; il obligea sa femme, qui jusque-là l'avait suivi avec un courage et un dévouement remarquables, à retourner en Amérique, et il se mit en route avec un ami, M. Lee, son fidèle domestique nègre Mathieu Henson et 41 chiens parfaitement dressés au traîneau<sup>3</sup>. Les explorateurs se dirigèrent vers le Nord-Est, où se trouvaient leurs dépôts; ils ne purent en découvrir qu'un seul, le moins important de tous. Un mât émergeait encore à 8 pouces au-dessus de la neige; il avait été planté à 8 pieds au-dessus du sol. Peary avait commis une grave imprudence en n'indiquant pas avec plus de soin les points de repère.

La marche en avant ne fut qu'une longue suite de difficultés et de souffrances; les chiens résistaient moins que les hommes; ils mouraient successivement. A des altitudes de près de 3000 mètres, les hommes n'éprouvaient que quelques légers troubles de circulation. Mais les vivres s'épuisaient, c'est toujours la même lamentable histoire; les traîneaux se brisaient dans les fondrières, roulaient dans les précipices. Chaque arrêt était un retard dans la marche et chaque retard aggravait le danger! Bientôt les traîneaux ne purent être raccommodés; il fallut envelopper les chargements dans des peaux; les chiens les traînaient péniblement et souvent les hommes devaient les remplacer. Sans céder au découragement,

<sup>1</sup> Jos. de La Vallée Poussin, *Rev. quest. scient.*, 1896, t. I, p. 331. — *Extrait d'une lettre de M. Vossion, consul de France à Philadelphie, Bull. Soc. géog.*, nov. 1895. — Peary, *1300 Miles by Sledge on the Ice Cap of Greenland*. New-York, 1892.

<sup>2</sup> C'est le nom donné, on le sait, à l'intérieur du Groenland.

<sup>3</sup> Il comptait, disent ses lettres, emmener des ânes ou des poneys. Il ne paraît pas avoir donné suite à ce dessein.

nos hardis pionniers prétendaient encore arriver au but. Les tourmentes incessantes de neige étaient un obstacle de plus; pendant six jours Peary et Henson, partis en reconnaissance, furent bloqués par la neige, elle s'élevait à près de 6 pieds autour d'eux. On peut juger ce qu'était la marche en avant dans de pareilles conditions!

Les chiens survivants faiblissaient à vue d'œil. Lee, resté avec eux pendant l'absence de ses compagnons, devait les nourrir avec la viande de leurs camarades les plus malingres et les moins résistants. Je ne sais pas de situation plus cruelle que celle de Lee, seul au milieu de ces solitudes, où l'œil aussi loin qu'il pouvait porter n'apercevait que la neige et la glace, seul au milieu de chiens affamés, dans une poignante incertitude sur le sort de Peary, ignorant même s'il pourrait jamais le retrouver et s'il n'était pas destiné à une mort solitaire et à une agonie atroce.

Dès la cessation de la neige, Peary et son fidèle Henson avaient repris leur course aventureuse. Ils marchaient sans repos et sans trêve à la recherche des bœufs musqués, leur dernière espérance. Pendant trois jours, leur unique nourriture fut un lièvre qu'ils étaient parvenus à tuer. Ils tombent enfin sur le troupeau qui paissait tranquillement. En un instant, un taureau, cinq vaches et quatre veaux tombent sous leurs décharges répétées. C'était le salut; leur courage se retrempe, la décision reprend le dessus, ils rejoignent Lee et tous se dirigent vers Independence Bay à travers les glaciers aux larges crevasses, les gorges semées de précipices dont la profondeur effrayait les plus hardis, les bowlders qui les arrêtaient à chaque pas. Après quatre jours de route, nos explorateurs, à bout de courage et de force, durent se résoudre au retour.

Ils arrivent au camp le 25 juin. Un seul chien survivait; les hommes avaient les pieds gonflés, de violentes palpitations, une diarrhée persistante. Il s'en fallait de peu que trois noms ne fussent ajoutés au long martyrologe des pionniers du pôle. Peary, pouvons-nous ajouter, rentré dans sa patrie, renonce à des tentatives nouvelles dont, mieux que personne, il comprend l'inutilité.

La perte du *Tegetthoff*, les souffrances de son équipage, avaient donné un mauvais renom à la Terre de François-Joseph. Le voyage de M. Leigh Smith, entrepris en 1880 sur le vapeur *Eira*, est venu modifier ces impressions pessimistes. Il reconnut que les conditions de la navigation sur les mers arctiques se modifiaient sensiblement chaque année; ainsi une vaste étendue de mer libre occupait la place où le *Tegetthoff* avait été broyé par les glaciers. L'*Eira* périt par une circonstance fortuite : les marins qui le montaient purent, après d'assez grandes difficultés, revenir sur leurs bateaux en Angleterre. Ils rapportèrent des informations pré-

cieuses. Même au cœur de l'hiver, la mer restait libre, la nourriture était assurée; les ours, les phoques, les morses, attendaient, pour ainsi dire, le chasseur<sup>1</sup>, et, durant l'été, toujours bien court, il est vrai, les vallées se couvraient d'une végétation assez abondante.

Depuis cette reconnaissance de Leigh Smith, la Terre de François-Joseph est regardée comme le meilleur point de départ pour ceux qui prétendent arriver au pôle par la voie de terre. Tel est, entre autres, l'opinion de l'amiral Markham, vétéran des mers arctiques et autorité assurément compétente sur la question.

M. Jackson<sup>2</sup> s'est rallié à cette opinion après l'avoir mûrement étudiée sur les lieux. En 1893, il séjourna une partie de l'été au village samoyède de Haborova, et il fit, à travers les tundras couverts de glace et de neige, environ 2500 miles en traîneau<sup>3</sup>. De retour en Angleterre, il prépara son expédition avec le concours de M. Harmsworth, patron aussi zélé que généreux, et, le 12 juillet 1894, il quittait la Tamise sur le baleinier à vapeur le *Windward*, affrété pour lui. A Arkhangel, il embarqua les poneys; à Haborova, les chiens destinés aux traîneaux, et, le 27 août, six semaines après son départ, il arrivait au cap Flora, sur la Terre de François-Joseph, par 79° 21' de latitude nord. Le *Windward* jeta l'ancre dans une petite baie, où il fut rapidement enserré entre les glaces, mais où il était du moins à l'abri des redoutables icebergs.

La Terre de François-Joseph, ou plutôt l'ensemble des îles désignées sous ce nom<sup>4</sup>, s'élève à une altitude moyenne de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer, et on constate de nombreux dépôts marins s'échelonnant jusqu'à 40 mètres d'altitude. Il y aurait donc eu, à plusieurs reprises, des émergements graduels, dont les hautes cimes basaltiques, dispersées sur les côtes, restent les éternels témoins. C'est sur cette terre que Jackson allait, pour plusieurs années, établir ses pénates.

A peine le navire fut-il à l'ancre que notre explorateur hâta la

<sup>1</sup> On voit des ours même pendant les plus grands froids de l'hiver. Ils n'attaquent guère l'homme que quand ils sont blessés ou affamés. Leigh Smith en tua 34. Il tua aussi 24 morses, plus redoutables que les ours. Hayes raconte avec détail les dangers que les morses firent courir à ses chaloupes et aux hommes qui les montaient.

<sup>2</sup> A. Montefiore, *A Note on the Geography of Franz-Josef Land. Geog. Journ.*, 1894, p. 492 et suiv.; 1895, p. 499 et suiv. — Jackson, *The proposed polar Expedition. Geog. Journ.*, 1893, p. 360.

<sup>3</sup> Il a donné un récit très intéressant de cette course rapide sous le titre de *The great frozen Land*.

<sup>4</sup> Zichy Land et Alexandra Land, par exemple, que l'on rattachait au continent, sont des îles.

construction de la maison, des écuries et des magasins nécessaires pour le long hivernage auquel il se préparait. Il ajouta un observatoire pour noter avec précision les circonstances météorologiques et astronomiques si importantes à constater. Tous ces bâtiments, comme les maisons des paysans russes, étaient construits en rondelles de bois d'un pied d'épaisseur; les interstices étaient soigneusement remplis de mousse; les murs et le sol, recouverts d'épais tapis de feutre. La grande salle possédait quatre fenêtres; partout ces fenêtres, ainsi que les portes, étaient doubles; le chauffage et l'éclairage étaient des mieux entendus, et toutes les précautions possibles étaient prises contre le froid. Des tables, des casiers chargés de livres, des gravures, des photographies sur les murs, attestent le confort anglais transporté à l'extrême Nord<sup>1</sup>. M. Jackson et ses compagnons, au nombre de sept, habitaient cette maison. Les marins étaient non moins bien installés sur le *Windward*.

Pour conserver leur santé et leur gaieté, les hommes se livraient au chant et à la danse; ils jouaient constamment à la balle ou au hockey. La chasse était une récréation plus stimulante encore. Les ours étaient nombreux; souvent le soir, quand les lampes étaient allumées, ils venaient regarder aux fenêtres, fort intrigués sans doute de ce qu'ils voyaient. Jackson put en tuer soixante<sup>2</sup>. Ces chasses n'étaient pas toujours sans danger et, mieux que personne, notre explorateur peut en témoigner. Il avait passé une partie de la nuit à chercher inutilement du gibier, lorsque, en rentrant au campement, les aboiements furieux des chiens l'avertirent de la présence d'un ours. Ils étaient aux prises avec lui, l'attaquant vaillamment et se dérochant avec adresse à ses redoutables pattes. L'Anglais le tire à bonne portée; l'animal, évidemment blessé, le sang maculait sa fourrure, se réfugie dans l'eau au milieu des glaçons. Jackson le poursuit, mais le chemin était raboteux, difficile, et l'ours gagnait du terrain. Jackson cherche à l'arrêter par un second coup de fusil tiré à longue distance sans blessure appréciable; il eut cependant pour effet de faire sortir l'ours de l'eau et de le décider à tenir tête à ses ennemis. Les chiens continuaient à le charger, et il épuisait sa fureur en formidables

<sup>1</sup> « We have been housed in comfort and lived in luxury », écrit le docteur Armitage, un des compagnons de Jackson.

<sup>2</sup> Leigh Smith avait tué, comme nous l'avons vu, 34 ours; tous étaient mâles. Parmi les 60 tombés sous le fusil de Jackson, il n'y avait que 4 femelles. C'est là un fait singulier dont on ne donne aucune explication. La viande des ours est excellente et le sang immédiatement gelé et coupé en petits carrés faisait des soupes et des ragoûts qui avaient un grand succès.



rugissements. Jackson s'avance à quelques mètres et, n'ayant plus qu'une seule cartouche, il attend de pied ferme l'animal qui courait à toute vitesse sur lui, voulant le tuer à bout portant. Au moment où le coup partait, l'ours relève subitement la tête, et la balle passe entre ses jambes; en une seconde, il est debout, se précipitant sur Jackson. L'Anglais ne perd pas son sang-froid, saisissant son fusil avec force, il enfonce le canon dans la gueule ouverte pour le dévorer<sup>1</sup>. Il s'apprêtait à recommencer, lorsque l'ours, déconcerté par cet accueil, toujours harcelé par les chiens, détale au plus vite. « Malheureusement, » ajoute Jackson avec philosophie dans la lettre où il raconte cet exploit cynégétique, « ce magnifique gibier fut perdu pour nous. »

De pareilles chasses étaient un puissant stimulant pour rompre la monotonie de la vie sur ces terres déshéritées. Nous avons dit les misères et les souffrances endurées par les explorateurs qui prétendaient s'avancer vers le pôle; ici, le contraste est curieux. Veut-on l'emploi de la journée et le menu des repas des Anglais? Malgré le froid, dont ils savaient assez bien se garantir, la vie polaire ne manquait pas d'agrément.

A 8 heures 30 du matin, la cloche sonnait le réveil; chaque homme avait son jour de la semaine pour prendre un bain chaud; à 9 heures, le déjeuner consistant en porridge (soupe écossaise au gruau d'avoine), en rôti d'ours, quand le garde-manger en renfermait, sinon, en conserves de viande. On ajoutait du pain à discrétion, du beurre ou des confitures, du thé ou du café. Il était procédé ensuite au nettoyage général de la maison et du navire, et chaque homme devait, à son tour, remplir les tonneaux de neige que l'on faisait ensuite fondre pour les usages de la vie. Puis chacun s'occupait des travaux personnels dont il était chargé : l'un à la menuiserie, l'autre à la lampisterie, un troisième réparait les harnais, un quatrième copiait les cartes et les rectifiait au besoin. De midi à 2 heures, l'exercice et la promenade étaient obligatoires. A 2 heures, tous se réunissaient pour le lunch; du poisson, de la viande, du fromage, et toujours du jus de citron, le meilleur antidote connu contre le scorbut. Venaient ensuite les travaux en plein air, le brisement des glaces, le balayage de la neige sur les chemins pratiqués autour des demeures. Le souper, sauf les jours de fête, où les menus étaient plus soignés, ressemblait au déjeuner; la soirée se passait à lire ou à écrire; une biblio-

<sup>1</sup> La main de Jackson et le canon de son fusil portèrent longtemps la marque des dents de l'ours. Le canon était entré de 23 pouces dans la gueule de l'animal. Nous ne prétendons nullement garantir ce fait que nous reproduisons d'après le récit fait par Jackson dans une de ses lettres.

thèque assez complète fournissait d'excellentes ressources contre l'ennui. A minuit enfin, la cloche annonçait l'extinction des feux.

L'hiver de 1894-95 fut exceptionnellement sévère dans les régions polaires, et des tempêtes furieuses ajoutaient à sa gravité. Jackson n'était homme à reculer ni devant les difficultés ni devant les dangers. Avant que l'obscurité ne fût complète, il avait déjà déposé auprès du cap Barentz 600 livres de viande comme réserve pour son expédition. Une autre excursion vers le nord eut lieu durant la nuit polaire, avec le thermomètre constamment à  $-45^{\circ}$ . « C'était, écrit-il, comme si l'on marchait les yeux bandés. » Il réussit cependant, grâce aux poneys attelés aux traîneaux qui faisaient merveille, à établir de nouveaux dépôts; les plus éloignés sont à  $81^{\circ} 19' 30''$ . Si les points de repère sont bien indiqués, si les dépôts eux-mêmes sont à l'abri des déprédations des animaux et les vivres à l'abri des avaries, l'expédition projetée y trouvera un facile et utile ravitaillement. Le 24 février, le soleil était revenu sur l'horizon; quelques jours après, les oiseaux se montraient, la saison des amours commençait, et un doux chant venait, au milieu des neiges, égayer le cœur des exilés. C'était une faible compensation; du 31 mars au 4 avril, une tempête furieuse, due au vent soufflant avec persistance de l'est, fut suivie d'une débâcle des glaces, qui fit courir au *Windward* les plus grands dangers. Les packs se brisaient avec un fracas semblable à celui du tonnerre; des masses immenses battaient le navire avec une force inouïe; à chaque minute, il était menacé de périr. Le 16 avril, dès que la tempête fut apaisée, Jackson entreprit une dernière reconnaissance. Elle offrit des difficultés considérables; la glace se brisait sous le poids des hommes et des poneys; ils enfonçaient dans des marais à moitié gelés, d'où il était souvent difficile, même aux hommes, de se retirer sans aide. Les explorateurs furent de retour le 13 mai; en 28 jours de route, ils avaient parcouru 310 miles.

Le 3 juillet, le *Windward*, enfin débarrassé des glaces qui l'avaient pendant de longs mois retenu prisonnier, partit pour l'Angleterre<sup>1</sup>, et deux jours après, Jackson et ses compagnons se mirent en route pour le pôle. Tous étaient pleins d'ardeur et de confiance; les chiens et les poneys étaient alertes et bien portants, les traîneaux chargés avec soin; des bateaux facilement démontables devaient servir à traverser les bras de mer, les rivières, les innombrables cours d'eau qui devaient se rencontrer. Tout ce que

<sup>1</sup> Le *Windward* rapporte un grand nombre d'échantillons de quartz, de calcédoine, de carbonate de chaux, de natrolithe, des spécimens assez petits de quelques autres minéraux et, ce qui est remarquable, un seul fragment de silex; on n'a pu en trouver d'autres.

la prudence humaine peut suggérer, tout ce que la science humaine peut préparer, ont été mis en œuvre pour le succès.

Ce succès est-il probable? Nous n'osons l'espérer, et la confiance de M. Jackson ne commande pas la nôtre. Les difficultés sont trop grandes pour qu'il puisse suivre les côtes, comme il en a la pensée. Il devra donc s'enfoncer dans l'intérieur des terres, où il sera probablement arrêté par des masses inextricables d'îles et de marais, de glaces et de fondrières. Dans quelques mois, le *Windward* doit retourner au cap Flora, avec des vivres pour deux ans et de nouveaux volontaires pour remplacer les invalides et les découragés. Jackson lui-même prétend ne pas reculer devant le but qu'il entrevoit. S'il échoue dans sa première tentative, il n'hésitera pas, annonce-t-il, devant un second hivernage et une seconde campagne. Dans les premiers mois de l'été, nous serons fixés sur ses plans futurs, sur ses espérances de succès ou sur les déceptions, hélas! trop fréquentes qui attendent ces vaillants pionniers des mers arctiques.

## V

Fridtjof Nansen<sup>1</sup>, reprenant les errements si longtemps en vogue, prétend arriver au pôle par la mer. Pourquoi les expéditions précédentes ont-elles échoué? disait-il, au mois de février 1892, à la Société de géographie de Manchester<sup>2</sup>. La réponse est facile. Toutes ont été arrêtées par des banquises qui, entraînées par le courant, descendent vers le sud avec une vertigineuse rapidité. Un navire ne saurait naviguer au milieu de ces banquises; les franchir au moyen de traîneaux serait une entreprise devant laquelle les plus téméraires reculeraient. Il est possible qu'une terre facilite les abords du pôle, et dans ce cas cette terre n'offrirait pas des difficultés plus insurmontables que celles rencontrées au Groenland. Mais son existence est incertaine, et dans l'état actuel de nos connaissances, la mer, avec ses dangers et ses écueils, reste la seule voie ouverte à celui qui veut atteindre le pôle. « Alors, ajoutait-il, se présente une nouvelle question : Les courants contraires sont-ils les seuls que le navigateur doit rencontrer? N'existe-t-il pas des courants favorables qui peuvent venir à son aide? Le problème se résume à les trouver. »

Le plus important des courants polaires est celui qui baigne la côte est du Groenland, se dirigeant du nord vers le sud; on calcule

<sup>1</sup> Nansen est un élève de l'université de Christiania; il est âgé de trente-quatre ans et a été nommé récemment conservateur du musée de Bergen.

<sup>2</sup> *Proceedings*, t. VIII, Manchester, 1893. — *Nature*, 22 juin 1893.

que sa largeur est au moins de 400 kilomètres; nul ne peut dire sa profondeur; elle est assurément considérable. Sa vitesse dépasse 3000 mètres par seconde, et le débit de ses eaux varie entre les chiffres énormes de 333 000 et de 654 000 mètres cubes. Le bassin polaire d'où s'échappent ces masses liquides serait rapidement à sec s'il ne recevait des contributions non moins importantes par les détroits de Zemble et de Bering et par les nombreux cours d'eau sibériens. Nansen espère rencontrer et utiliser ce second courant se dirigeant vers le nord, près de l'embouchure de la Lena. C'est de ces puissantes forces naturelles qu'il prétend se servir, et c'est sur cette espérance que tout son aventureux projet repose.

Certains indices prouvent qu'il n'est pas aussi complètement chimérique qu'il paraît à première vue. M. Mohn, le savant directeur de l'observatoire de Christiana, a montré sous les banquises un courant régulier allant des côtes asiatiques de l'Océan glacial aux côtes du Groenland. Il s'appuie sur le naufrage de la *Jeanette*, auprès des îles sibériennes, et sur les épaves retrouvées trois ou quatre ans plus tard, auprès de Julianeshaab, au sud du Groenland. Ce n'est pas là un fait isolé, il n'est pas rare de rencontrer sur cette même plage des bois flottants, des barques à demi broyées dont l'origine asiatique ne paraît guère douteuse; ils ont nécessairement été transportés là, où on les rencontre, par le courant.

Ces faits viennent à l'appui de la tentative de notre intrépide Norvégien, à la fois homme de science et homme d'action.

Depuis longtemps il a fait ses preuves et il a montré ce qu'il pouvait. Il a parcouru une partie des mers arctiques; plus récemment, il a traversé sur des *skiss* ou patins islandais l'*Inlandsis*, c'est le nom donné à l'immense glacier qui forme l'intérieur du Groenland et dont la largeur est à peu près égale à celle de la France<sup>1</sup>. Tantôt il fallait haler sur la glace les canots, tantôt il fallait s'atteler aux traîneaux qui portaient les bagages, tantôt naviguer, au milieu de périls sans cesse renaissants, sur les étroits canaux s'ouvrant entre les banquises, et ce voyage dure quarante jours avec une température variant entre 40° et 50°, en face de masses de glaces surplombant des abîmes où un souffle pouvait les précipiter, de montagnes atteignant jusqu'à 3000 mètres d'altitude qu'il fallait escalader par des pentes abruptes couvertes de neige et de verglas. Nansen a toujours surmonté ces difficultés, qui avaient

<sup>1</sup> *Journey across the Inland of Greenland from East to West. Royal Geog. soc., 1889, p. 469. — Fridtjof Nansen, A travers le Groenland, trad. Ch. Rabot, Paris, 1893.*

fait reculer les plus énergiques, par son calme et sa persévérance.

Un exemple montre quel était son sang-froid. Il naviguait sur les mers polaires; un ours blanc de grande taille paraît à bonne portée; il le tire, le sang coule sur sa fourrure et montre que le coup a porté. Nansen se précipite à travers les glaçons pour ne pas perdre un gibier qui arrive fort à propos. L'ours avait disparu; il interroge en vain l'horizon pour retrouver ses traces. Un léger bruit le fait retourner; il n'était que temps, l'animal est à quelques mètres de lui, prêt à s'élancer; une seconde de plus, il est écrasé sous ses puissantes pattes. Prompt comme l'éclair, sa carabine est épaulée, le coup part et l'ours va rouler sur la glace. En montrant, quelques années après, sa peau étalée parmi d'autres trophées cynégétiques, Nansen ajoutait avec bonne humeur : « Si je n'avais pas sa peau, il aurait la mienne. »

S'il est rempli d'une généreuse confiance, Nansen n'a négligé aucun des moyens matériels qui peuvent aider à l'accomplissement de son rêve. Il a fait construire dans la petite baie de Redvig, auprès de Laurvig (Norvège), un schooner à trois mâts de 350 tonneaux, dont il a donné lui-même le plan et les dimensions; la quille mesure 31 mètres; la longueur à la ligne de flottaison est de 34<sup>m</sup>,50; le déplacement varie de 530 à 800 tonnes selon la charge. La forme hémisphérique rappelle celle des navires des Vikings, ces glorieux rois de la mer, dont le souvenir est cher, aujourd'hui encore, à tous les cœurs norvégiens. La quille a été creusée dans un immense orme américain, le bois employé est tiré de chênes italiens conservés depuis longtemps dans les chantiers du gouvernement. Sa dureté est telle, que les ouvriers le comparaient à du silex et que leurs outils s'ébréchaient en le travaillant.

La raison donnée par notre explorateur de l'épaisseur des bois et de la forme inusitée du vaisseau est topique. Les navigateurs qui l'ont précédé dans sa périlleuse tentative ont hésité à s'engager au milieu des banquises de peur que leur vaisseau ne fût écrasé par le choc de ces énormes masses. Nansen croit, et l'avenir seul pourra dire si sa conviction est justifiée, que la puissance de résistance du *Fram*<sup>1</sup>, c'est le nom qu'il lui a donné, est telle, qu'il ne saurait être broyé par les icebergs; il sera, au contraire, soulevé par eux et porté ainsi en mer profonde.

Pour terminer ce qui concerne le *Fram*, sa marche à l'aide de sa machine sera de 6 à 7 nœuds; l'équipage se compose de onze hommes, tous recrutés dans des conditions exceptionnelles; parmi eux sont plusieurs savants qui désirent étudier ces régions incon-

<sup>1</sup> *Fram*, en norvégien, signifie *en avant*. C'est un nom d'heureux augure.

nues et les nombreuses questions qu'elles soulèvent. Les vivres sont calculés pour un voyage d'une durée de six années ; un ballon captif permettra de s'élever à des hauteurs considérables et de tenter des observations d'un grand intérêt scientifique. Des barques légères facilement transportables serviront de refuge, s'il faut abandonner le navire ; mais c'est là une éventualité que Nansen ne veut même pas envisager.

Ainsi équipé, ayant comme Jackson, à sa disposition tout ce que la science humaine peut prévoir, tout ce que l'industrie moderne peut fournir, notre vaillant explorateur compte aborder l'Océan glacial par le détroit de Bering, naviguer le long des côtes de Sibérie jusqu'à la hauteur des îles. Là il choisira un moment favorable pour se diriger par la mer libre, aussi loin que possible vers le nord. Arrivé au point où la mer est fermée par les glaces, il s'avancera à travers ces glaces et se laissera porter par elles, il en a l'indomptable espérance, jusqu'au pôle, d'où il compte revenir, selon les circonstances de son audacieuse navigation, par le Spitzberg ou le Groenland.

Garder une retraite a toujours été la tactique des navigateurs prudents sur ces mers semées de vies humaines ; ses amis objectaient à Nansen que, dans son projet d'arriver d'Asie en Amérique, il se coupait résolument de toute base de ravitaillement. Il répondit simplement que, quand on avait en arrière une réserve de vivres, on était trop rapidement disposé à y avoir recours, si les circonstances devenaient critiques et la situation menaçante. Tout l'homme est dans ces mots.

Ce que je viens de raconter se rapporte à un passé déjà éloigné. Le *Fram* est parti le 24 juin 1893, et les dernières nouvelles sont du 23 août suivant. A cette date, Nansen se préparait à entrer dans la mer de Kara, cette année-là exceptionnellement libre de glaces.

Au mois de juillet dernier, des Eskimos ont rapporté, à la petite station d'Angmagsalik, sur la côte orientale du Groenland, qu'ils avaient aperçu un trois-mâts pris dans les glaces. Le *Fram* porte, en effet, trois mâts, et le point où il aurait été vu est situé sur la route que notre vaillant Norvégien doit suivre au retour. Mais chacun sait le peu de confiance que mérite la véracité des Eskimos. Depuis leur récit, d'ailleurs, le temps s'est écoulé, les mois ont succédé aux mois, et rien n'est venu confirmer une nouvelle dont l'in vraisemblance était par elle-même manifeste.

Plus récemment, le 14 février dernier, un télégramme, venu d'Irkoutsk, annonçait que Nansen était arrivé au pôle, et qu'il revenait en Europe. Des messagers ont été immédiatement envoyés

pour rechercher l'origine du télégramme qui, reproduit dans les journaux de tous les pays civilisés, a causé partout une vive émotion. Le 10 mars, de nouveaux messagers sont partis, mais rien n'est venu confirmer les bruits qui couraient; il a été seulement prouvé qu'ils avaient été colportés par des marchands sibériens, et qu'un second télégramme, confirmant le premier, attribué au vice-consul d'Angleterre à Arkhangel, était faux<sup>1</sup>. Dès le premier moment, d'ailleurs, ni mon savant ami, M. de Lapparent, ni le général Greely en Amérique, ni M. Clements Markham, président de la Société royale de géographie en Angleterre, n'y avaient ajouté confiance<sup>2</sup>. « Le fait, écrit ce dernier, pourra être vrai un jour; mais, d'après les calculs de Nansen<sup>3</sup>, son voyage, dans les meilleures conditions à espérer, ne saurait se terminer avant quatre ans, et ces quatre années sont loin d'être écoulées. » Si, d'ailleurs, notre Norvégien revenait par la Sibérie, il faudrait en conclure l'insuccès de sa tentative, puisque, parti de l'Asie, il doit revenir par l'Amérique. Il convient donc de se montrer très réservé et d'attendre les éclaircissements que l'avenir, un avenir très prochain probablement, ne peut manquer d'apporter.

Nous pouvons seulement ajouter qu'avant son départ, Nansen avait promis de laisser des nouvelles de ses premières étapes aux îles Dickson et au cap Tchelyuskin. Le capitaine Wiggins a visité ces îles sans y rien trouver. Le *Fram* devait aussi renouveler ses vivres et charger à l'embouchure de l'Olenok 26 chiens qui lui avaient été expédiés. Le baron Toll, un des amis de Nansen, s'est chargé de vérifier si quelques traces de son passage se rencontraient sur ces points. Jusqu'à présent, aucun indice n'a été recueilli.

Bien que l'on soit loin de l'époque fixée par Nansen pour son retour, comme le remarque avec raison M. C. Markham, de vives inquiétudes commencent à se manifester. Une impression assez

<sup>1</sup> Mon article était écrit, lorsque j'ai su que la nouvelle du retour de Nansen était due à un négociant russe, nommé Kardakoff. Il avait appris que des ouvriers employés dans les îles sibériennes à la recherche des défenses fossiles de mammoth qui s'y rencontrent en grande abondance, avaient vu un vaisseau à trois mâts non loin de leurs ateliers. Comme ils croyaient que des Européens seuls osaient s'aventurer dans ces mers de glace, ils avaient conclu que ce vaisseau était monté par des Européens, et comme l'expédition de Nansen est très connue dans ces parages, ils étaient arrivés à cette seconde conclusion que ce ne pouvait être que le *Fram*, et Kardakoff s'était empressé de le mander à Irkoutsk.

<sup>2</sup> Telle est également l'opinion des autorités russes et de la propre famille de Nansen.

<sup>3</sup> Ces calculs sont en grande partie basés sur les débris de la *Jeannette*, portés en quatre années de la Sibérie au Groenland, et que le courant a dû entraîner à raison d'une vitesse moyenne de 3 miles.

générale, qui ne repose cependant sur aucun fondement sérieux, est que le *Fram* est pris dans les glaces sur quelque point de la Terre de François-Joseph et l'on craint que ses vivres ne s'épuisent. Le *Windward*, qui doit se rendre dans ces parages au commencement de l'été, est chargé de lettres, de journaux, de vivres frais pour l'explorateur norvégien. Puisse-t-il retrouver ses traces ou recueillir tout au moins quelque nouvelle sur son sort!

## VI

Il me reste à parler d'une tentative aussi originale qu'audacieuse qui se prépare en ce moment. Un Suédois, l'ingénieur Andrée, prétend arriver au pôle en ballon<sup>1</sup>.

M. Andrée est un aéronaute émérite, familier avec toutes les manœuvres des ballons. Il a fait seul neuf ascensions et, avec la *Swea*, il a exécuté, en 1893, la traversée de la Baltique et effectué sa descente sur une île déserte de la côte de Finlande. Cette ascension a duré dix heures, la plus grande altitude atteinte a été de 4400 mètres et la vitesse maxima constatée<sup>2</sup> de 115 kilomètres à l'heure.

Le ballon destiné à la conquête du pôle jaugera de 5500 à 6000 mètres cubes<sup>3</sup>. Il sera en pongée de Chine offrant une énorme résistance. La résistance et l'imperméabilité, deux conditions essentielles, ont été expérimentées avec des appareils spéciaux, construits par Andrée lui-même. L'étoffe sera double dans la partie inférieure, triple dans sa partie supérieure. Les différents lés seront collés et cylindrés, de façon à former un tissu absolument adhérent, puis revêtus à plusieurs reprises d'un vernis spécialement préparé par une maison française. Le filet est en chanvre d'Italie paraffiné avec soin; les cordes doivent être passées les unes dans les autres pour éviter les nœuds; la partie supérieure, enfin, doit rester lisse pour empêcher l'accumulation de la neige dans les mailles<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> W. de Fonvielle, *Nature*, 27 juillet 1895. — A. Petermans, *Mittheilungen*, 1895.

<sup>2</sup> Nous disons *constatée*, parce que Andrée croit que la vitesse maxima réelle a été de 133 kilomètres. La *Swea* ne mesurait que 100 mètres cubes.

<sup>3</sup> Une souscription a couvert les frais, estimés à 128 000 couronnes, soit 180 000 francs. J. de La Vallée Poussin, *Rev. des quest. sc.*, 1896, t. I, p. 332.

<sup>4</sup> Le prix convenu, pour ceux que ce détail intéresse, est de 51 000 fr. Le commandant Renard, le savant directeur de l'établissement aérostatique de Meudon, a été autorisé par notre gouvernement, à surveiller l'exécution confiée à la maison Lachambre. Il sera secondé par M. G. Tissandier, connu par ses nombreuses et remarquables ascensions. Celles qu'il a entreprises pendant le siège de Paris ont été marquées par le plus patrio-



Le ballon ainsi construit doit avoir une puissance ascensionnelle suffisante pour enlever trois hommes avec le lest, les vêtements de rechange, les armes, les instruments météorologiques pour la détermination du temps, du lieu, de l'altitude, de la vitesse<sup>1</sup>; les vivres, enfin, nécessaires pour une expédition dont la durée maxima est calculée à quatre mois. Andrée veut aussi emporter avec lui, dans les airs, un traîneau en aluminium d'une grande légèreté. La nacelle, également en aluminium, sera disposée de manière à être facilement transformée en bateau portant une voile et parant ainsi, dans la limite du possible, aux éventualités. Enfin, un appareil photographique permettra de reproduire par des instantanés la configuration des régions arctiques à mesure qu'elles se développeront devant l'observateur.

Le poids total des hommes et du matériel est de 2400 kilogrammes, qui viennent s'ajouter à celui du ballon, du filet et de la nacelle, évalué à 2600 kilogrammes.

De nombreuses objections ont été formulées contre ce projet, je n'en veux retenir que deux : la perte du gaz et la difficulté de la direction. Les autres sont faciles à prévoir et s'appliquent à toutes les expéditions polaires.

La perte du gaz, d'après de nombreuses expériences faites par des savants autorisés, ne dépasserait pas 50 kilogrammes en trente jours. La conservation du gaz serait même indéfinie, d'après M. de Fonvielle<sup>2</sup>. Malgré mon incompetence sur cette question spéciale, il est impossible de ne pas remarquer que, dans le ballon Giffard pris comme type, la déperdition journalière était très appréciable. Elle est due à la dilatation produite par les rayons du soleil qui, lorsqu'ils sont ardents, et c'est un cas fréquent dans les régions du pôle durant les mois d'été, déterminent une sortie assez importante d'hydrogène par l'ouverture de l'appendice inférieur.

Le rapport présenté à l'Académie des sciences<sup>3</sup> donne comme une des conditions essentielles au succès, que le ballon doit être dans une certaine mesure dirigeable. L'impossibilité de direction, jusqu'ici à peu près absolue, est donc un facteur important. Mais il est certain que des progrès ont été faits dans cette voie, et M. Andrée, notamment, croit avoir trouvé un remède à ce défaut de direction par l'adaptation à son ballon d'un système de voilure

tique dévouement. Dans l'une d'elles, ses deux compagnons sont morts et M. Tissandier lui-même n'a échappé que miraculeusement au même sort.

<sup>1</sup> On comprend toute l'importance qu'auront ces observations à une époque de l'année et à une latitude où le soleil est toujours sur l'horizon.

<sup>2</sup> *Nature*, 11 janvier 1896.

<sup>3</sup> Le 4 juin 1895.

et par un remaniement du guide-rope destiné à fournir un point d'appui à l'aérostat, à diminuer sa vitesse et à permettre une déviation dans la ligne du vent<sup>1</sup>. Rien ne permet d'affirmer que ces dispositions soient suffisantes; l'expérience seule peut le prouver, et les ascensions préparatoires, de quelque faible portée qu'elles puissent être pour l'expédition finale, permettront du moins de discuter la question avec un peu plus de compétence<sup>2</sup>. Nous ajouterons seulement que cette discussion n'aurait pas été admise, il y a bien peu d'années encore, et que l'on se refusait à accepter l'emploi des ballons, même captifs, dans les expéditions maritimes, à raison de la difficulté de les gonfler sur place<sup>3</sup>. Les progrès industriels et scientifiques dont nous sommes chaque jour les témoins ont certainement modifié les données du problème, dans quelle mesure, nous ne savons encore le dire. Dans tous les cas, la confiance de M. Andrée est extrême. « Une course en ballon, disait-il dans le premier mémoire qu'il a publié, me procurera en quelques jours une bien plus grande connaissance de la géographie des régions arctiques, que nous n'en obtiendrions autrement pendant des siècles. » Depuis ce moment, ses études poursuivies avec persévérance n'ont fait que confirmer l'ingénieur suédois dans sa pensée du succès final. Mais des études et des expériences faites alors que la conviction est arrêtée d'avance ne peuvent être acceptées qu'avec une grande réserve.

L'île de Norskøarna, une des îles norvégiennes situées à la pointe du Spitzberg, à 1200 kilomètres du pôle, a été choisie comme point de départ. C'est là que l'on procédera au gonflement du ballon, au moyen de cylindres remplis de gaz sous pression expédiés probablement de Paris. Les observations faites tant au Spitzberg qu'au Fort Conger ont constaté que, durant les mois de juin et de juillet, la nuit ne vient jamais refroidir l'atmosphère et

<sup>1</sup> « On peut diriger un ballon, dit M. Faye, en mettant une voile et en donnant comme point d'appui un guide-rope très lourd, armé de fils de coco imprégnés, afin de laisser à l'appareil toute sa flexibilité. »

<sup>2</sup> Le 28 mars dernier, un des compagnons d'Andrée, M. Strindberg a fait une seconde ascension en compagnie de M. Decauville. Le ballon s'est élevé au-dessus du bois de Boulogne, à une altitude de 900 mètres. Une condensation subite l'a amené presque à toucher terre, auprès de Houilles (Seine-et-Oise). Il s'est relevé, et cette fois la hauteur atteinte a été d'environ 2000 mètres. Une nouvelle condensation l'a fait descendre avec une vitesse estimée à 3 mètres par seconde et il a touché la terre avec un grand choc. (*Nature*, 4 avril 1896.) J'ai tenu à reproduire cette note en l'abrégé; elle montre un des dangers qui attendent nos explorateurs. Il ne s'agit plus de descendre dans un pays peuplé et ami, mais dans des déserts de glace, où aucune avarie n'est remédiable.

<sup>3</sup> De Long, *Voyage de la Jeannette*, p. 37 et suiv.

la température oscille autour de 4 degrés. A ce moment, on peut aussi compter sur l'absence presque complète d'orages et de cyclones qui ajouteraient singulièrement aux difficultés, et on assure que la vitesse maxima du vent ne dépasse que rarement 17 mètres.

L'ascension ne sera tentée qu'avec un vent frais filant dans la direction convenable de sorte que, dans un petit nombre d'heures, une partie notable de la distance du Spitzberg au pôle pourra être franchie. Le but enfin atteint, s'il l'est jamais, Andrée ne cherchera pas à retourner en arrière, il ira toujours en avant dans la direction que le vent lui-même se chargera de tracer, et je ne puis mieux comparer son ballon qu'à un vaisseau, fuyant toutes voiles dehors, devant le vent <sup>1</sup>.

Telle est, esquissée à grands traits, l'expédition aérostatique qui se prépare. M. Andrée a réussi à y intéresser le public par de nombreuses conférences. Il a présenté, l'année dernière, son projet au Congrès international de géographie qui se tenait à Londres, à la Société française de navigation aérienne, à l'Académie des sciences de Stockholm, à nombre d'autres sociétés savantes. Partout, il a été salué par les acclamations enthousiastes des auditeurs, qui ne voyaient qu'une grande œuvre à accomplir, un grand but à atteindre, qui ignoraient les difficultés et qui se refusaient à prévoir les dangers.

Notre Académie des sciences, à la demande de M. Andrée, a nommé une commission pour examiner les conditions indispensables au succès <sup>2</sup>. J'ai déjà parlé du rapport de cette commission. La conclusion a été que notre vaillant explorateur pourrait peut-être arriver au pôle ; mais que rien ne permettait de croire qu'il pût en revenir <sup>3</sup>. « Quand on songe, dit le rapporteur, M. Faye <sup>4</sup>, aux difficultés de tout genre que l'on rencontre, on se prend à craindre pour le sort de ces intrépides aventuriers dans la deuxième partie de l'expédition, et l'on se demande si l'avantage de connaître ce qui

<sup>1</sup> *Nature*, 27 juillet 1895.

<sup>2</sup> Les commissaires étaient MM. Faye, Blanchard et Daubrée.

<sup>3</sup> Il convient de dire que M. Eckholm, le météorologiste de l'expédition, s'est attaché par des calculs minutieux et répétés sur les courants aériens et la saute des vents, à réfuter ce pronostic défavorable. M. Eckholm est récemment marié, et sa femme, avec le dévouement d'une jeune mariée, réclamait énergiquement l'honneur de l'accompagner. Andrée dut rejeter ses instances à raison de l'addition au poids déjà assez lourd que le ballon devait enlever. La même raison lui fit refuser l'offre d'une subvention de 100 000 francs faite par le *New-York Herald*, s'il consentait à emmener avec lui un de ses rédacteurs.

<sup>4</sup> *Acad. des sciences*, 4 juin 1895.

se passe dans ces déserts ou dans une mer entourée de glaces infranchissables vaut que l'on risque la vie d'hommes généreux qui pourraient rendre tant de services à la science, en poursuivant de moins périlleux problèmes. »

M. Berthelot, de son côté, a bien voulu donner de précieuses indications sur la préparation du gaz hydrogène et sur les moyens de recueillir les poussières atmosphériques, les neiges, l'eau des mers et un certain volume d'air polaire. Tout en étant plein d'admiration pour l'énergie de nos Suédois, pour le mérite de leurs conceptions, l'éminent membre de l'Académie des sciences a tenu à répéter à M. Strindberg, dont l'ardeur est extrême et la foi absolue, qu'il ne faut pas que l'expédition sacrifie sa sûreté à la pensée d'approcher plus près du pôle que ne le permettrait le cours naturel du vent. Si les aéronautes reviennent sains et saufs après une ascension si nouvelle et si dangereuse, ils auront assurément assez fait, ajoutait-il, pour leur gloire.

Je m'arrête sur les sages paroles de MM. Faye et Berthelot ; elles pourraient s'appliquer à toutes les expéditions arctiques et je ne saurais, pour ma part, mieux résumer ma pensée.

Des trois expéditions qui se préparent ou s'exécutent en ce moment, celles de Nansen et d'Andrée, me paraissent, je dois l'avouer, chimériques. Celle de Jackson est admirablement préparée. Rien de ce qui peut préparer sa marche en avant ne lui fait défaut. Si la réussite, avec les moyens dont on dispose actuellement, est possible, il peut y prétendre. Mais dans de pareilles aventures, les circonstances sont plus fortes que les hommes et la moindre réflexion montre combien les prévisions humaines sont fallacieuses et erronées. Si ma confiance est médiocre, chaque page de cette étude en témoigne, je prétends ne le céder à personne dans mon admiration pour des hommes qui honorent l'humanité par leur courage, leur indomptable énergie, et dans les vœux que je fais pour leur succès. Nul, assurément, ne sera plus heureux que moi, si mes impressions pessimistes sont démenties et si une nouvelle et brillante découverte vient couronner la fin d'un siècle si fécond en merveilles.

Marquis DE NADAILLAC.

---

# LA FIN DU DIRECTOIRE

## ET DE BARRAS <sup>1</sup>

---

### I

Grâce à la diligence de M. George Duruy, les deux derniers volumes des Mémoires de Barras viennent de paraître moins d'un an après la publication des deux premiers<sup>2</sup>. Le tome III comprend les deux dernières années du régime directorial, de Fructidor à Brumaire; le tome IV résume la longue période de retraite qui termina la carrière de Barras. Sans parler d'un *Index* analytique remarquablement détaillé, l'éditeur a placé en tête de chaque volume d'intéressantes préfaces historiques et critiques : les pages où il résume à grands traits la corruption du Directoire sont peut-être le plus vigoureux réquisitoire qui ait été dressé contre ce triste gouvernement.

Comme dans les volumes précédents, si le fond du récit est de Barras, la rédaction est l'œuvre de M. Rousselin de Saint-Albin, qui en a profité non seulement pour faire assez naïvement son propre éloge, mais pour insister sur certaines particularités, curieuses d'ailleurs, qui n'auraient probablement pas retenu l'attention de Barras. Celui-ci n'en doit pas moins être regardé, en somme, comme le véritable auteur des Mémoires publiés sous son nom; mais c'est précisément pour cela que ce témoignage historique est suspect entre tous, car le principal souci de Barras paraît avoir été de

<sup>1</sup> *Mémoires de Barras*, membre du Directoire, publiés par George Duruy, t. III et IV. Paris, Hachette, 1896, xxxvi-526 et xxxii-548 pages in-8°.

<sup>2</sup> Cf. notre article du 10 juin 1895. Depuis lors, un érudit, très honorablement connu par ses travaux sur la Constitution civile du clergé, M. Ludovic Sciout, a publié à la librairie Didot les deux premiers volumes d'une importante *Histoire du Directoire*. Ces deux volumes, pour lesquels il n'a malheureusement pas pu utiliser les Mémoires de Barras, s'arrêtent au 18 fructidor.

se disculper d'abord, et surtout d'assouvir ses rancunes. Cette constatation ne saurait enlever toute valeur au document; il faut seulement s'en servir avec précaution. Quant au sentiment de maligne curiosité que ne manqueront point d'exciter les médisances de Barras, il est superflu d'en parler à ceux qui ont lu les deux premiers volumes.

## II

C'est par le récit du coup d'Etat de Fructidor que s'ouvre le troisième tome. Depuis les élections du printemps de 1797, le conflit allait s'envenimant entre les deux Conseils, dévoués, en majorité, aux idées modérées, et le Directoire, dont trois membres sur cinq demeuraient imprégnés de l'esprit jacobin. La population civile, avide de paix à l'intérieur comme au dehors, soutenait les représentants de ses vœux; le gouvernement s'appuyait sur les armées, blessées dans leur amour-propre et inquiétées dans leur ambition par le langage des députés. Avec le concours des généraux, les trois directeurs patriotes « épurèrent » violemment les assemblées et se débarrassèrent de leurs deux collègues.

Le principal auteur de cet acte de brutalité paraît avoir été Larevellière-Lépeaux, le botaniste sectaire dont les Mémoires ont été mis en vente l'an dernier, et qui personnifiait, au Directoire, la haine du christianisme. Reubell, le légiste alsacien, et Barras, le gentilhomme déclassé et débauché, marchèrent d'accord avec lui dans toute la crise : mais Barras nous révèle qu'au moment de prendre la résolution décisive, le courage de Reubell fléchit; épouvanté d'un retard de vingt-quatre heures, cet homme d'action parlait de faire seller ses chevaux et de se réfugier précipitamment à l'armée d'Italie. Il fallut les remontrances et presque les menaces de ses deux collègues pour le déterminer à attendre l'événement.

C'est à peu près le seul trait nouveau qu'apporte Barras à l'histoire du coup d'Etat. Il affirme, comme le firent alors tous ses partisans, que le Directoire se contenta de prendre les devants, et que, dans le camp adverse, on avait complété l'extermination des patriotes. C'est prendre trop au sérieux les velléités de quelques enfants perdus ou les propositions de quelques *bravi* : il y avait dans la masse du parti modéré trop de scrupules de conscience et de légalité<sup>1</sup>, trop de divisions surtout, pour qu'il pût montrer de la suite et de la vigueur, bien loin de recourir à la violence.

<sup>1</sup> Mathieu Dumas, l'un des chefs de ce parti, fut accosté un soir par un homme qui lui proposa de faire égorger les trois directeurs, s'il consentait

Barras n'est pas plus sincère quand il se vante de l'humanité déployée par les vainqueurs. Que certains furieux voulussent relever l'échafaud ou rétablir les fusillades, c'est possible; que Talleyrand fût alors un des plus acharnés à réclamer des supplices, c'est bien invraisemblable, quoique, après tout, beaucoup de bons esprits dénoncent en lui l'instigateur de l'assassinat du duc d'Enghien. Ce qui est certain, c'est que la France n'aurait pas toléré la restauration officielle de la Terreur; Barras le savait mieux que personne, lui qui n'avait été populaire trois ans plus tôt que pour avoir abattu Robespierre. Lui et ses collègues s'efforcèrent du moins de faire revivre une Terreur sournoise, hypocrite : ils ne firent point couler en plein Paris le sang de leurs adversaires, mais ils les envoyèrent lentement et silencieusement agoniser sur les plages empestées de la Guyane : il sied mal de parler d'humanité à l'inventeur de la guillotine sèche<sup>1</sup>.

Quelque opinion que l'on puisse avoir sur la valeur morale du 18 fructidor, il faut convenir qu'il fut couronné d'un plein succès matériel. Le parti modéré, qui semblait à la veille de tout dominer, fut réduit à l'impuissance, et parut même anéanti. Débarrassé de ses adversaires, complété par deux de ses propres ministres, le Directoire, dont Barras était le membre le plus en vue, était libre désormais d'agir et de gouverner à sa guise.

C'est précisément alors que se manifestèrent les germes de désorganisation que l'ardeur de la lutte n'avait pas laissé discerner jusque-là. Il faut se défier des rapprochements historiques, qui flattent le plus souvent les passions politiques aux dépens de la vérité; on ne peut néanmoins se dissimuler que le tableau du régime directorial, tracé par M. George Duruy d'après les Mémoires de Barras, s'applique, par bien des côtés, à l'état présent de la France. C'est, à un siècle de distance, le même envahissement du monde politique par les courtiers d'affaires, qu'on appelait alors les « fournisseurs »; c'est l'opinion s'accréditant que les emplois publics, les fonctions électives surtout, doivent être une source de profits; ce sont les accusations déshonorantes couramment échangées entre adversaires, et le mépris public englobant peu à peu tous les partis dans une réprobation ironique chez les uns, indignée chez le plus grand nombre. C'est enfin l'anarchie dans le gouver-

à prendre après coup la responsabilité de cette exécution : Dumas refusa avec horreur. Quelques années plus tard, comme il contait cette anecdote à Napoléon, l'empereur repartit : « Vous fûtes un imbécile; vous n'entendez rien aux révolutions. »

<sup>1</sup> Les actes de cruauté du Directoire ont été mis en pleine lumière dans les différentes publications de M. Victor Pierre.

nement, la confusion dans les idées, le découragement dans les parties les plus saines de la nation.

Un trait particulier à cette époque, et qui, grâce à Dieu, nous est épargné aujourd'hui, est la menaçante intervention du pouvoir militaire dans la politique. Après avoir provoqué des manifestations de la part des armées contre les deux Conseils, après avoir sondé Hoche, correspondu avec Bonaparte, appelé Augereau, le Directoire trouvait les généraux indiscrets et encombrants. Les uns s'obstinaient à ne pas quitter Paris; d'autres, comme Bernadotte, se découvraient une vocation de diplomate et compromettaient la paix par des algarades intempestives; d'autres, investis d'un mandat législatif, se sentaient dépaysés dans les assemblées politiques et réclamaient un commandement<sup>1</sup>; tous discutaient et critiquaient la direction donnée aux affaires publiques.

Du côté des Conseils « régénérés », la docilité n'était pas beaucoup plus durable. Aux élections de l'an VI ou de 1798, si les modérés restent inactifs, une vigoureuse opposition s'annonce du côté des « terroristes », comme on les appelle, des radicaux, comme nous dirions. En vain le Directoire arrête-t-il un état de *dépenses secrètes pour manœuvrer les élections*, « tout en rougissant », et bien que ses membres estiment « ce genre de mesure fort immoral en soi, et surtout dans une république dont le principe est la vertu, et qui ne doit jamais recourir à de pareilles infamies<sup>2</sup> ». Les opposants sont nombreux parmi les élus. Alors le gouvernement décide, non pas même d'annuler les opérations de certains départements sous des prétextes futiles, comme on l'avait fait en fructidor, mais d'exclure personnellement tel ou tel représentant, en raison seulement de ses opinions. Pour faire ratifier par les Conseils cette mesure monstrueuse, on agite le spectre rouge : « Voulez-vous être encore guillotinés? s'écrie un officieux. — Non! non! répondent ses collègues, portant en ce moment la main à leur cou comme pour raffermir leurs têtes ébranlées. » Le vote fut ainsi enlevé par l'épouvante, mais, au renouvellement suivant, les

<sup>1</sup> Barras se montre assez fin psychologue quand il parle de « ces habitudes du commandement qui ne laissent pas sans étonnement et sans humeur la vie des militaires lorsqu'ils se trouvent sortir de leur sphère, et même lorsqu'ils se trouvent membres d'une autorité collective, où le frottement des hommes les avertit qu'ils n'ont pas le droit d'une volonté absolue ».

<sup>2</sup> J'ai raconté ailleurs comment les agents chargés de parcourir les départements pour préparer les élections et répartir les subventions avaient été officiellement travestis en inspecteurs des barrières; leur correspondance secrète, adaptée à ce déguisement, est inintelligible au premier abord.



mécontents revinrent plus nombreux, et ce fut alors au tour du Directoire d'être épuré par les Conseils.

L'harmonie ne régnait même pas entre les cinq directeurs, au lendemain du 18 fructidor. Pour remplacer Barthélemy et Carnot déclarés déchus, on n'avait voulu ni d'un général, ni de Talleyrand, qui brigait ce poste avec instance : deux de ses collègues du ministère lui avaient été préférés. De François de Neufchâteau, qui ne resta qu'un an en fonctions, il n'y a rien à dire : c'était un rhéteur fourvoyé dans la politique; son plus grand bonheur, étant ministre de l'intérieur, fut de traduire en phrases pompeuses les aspirations bucoliques et les passions antireligieuses de Larevellière. Son collègue Merlin était un autre homme; on n'a pas oublié le magistral portrait qu'en a tracé le chancelier Pasquier, passant en revue les conseillers d'État de l'Empire; Barras dit plus brièvement : « Merlin est un écrivassier, très versé en jurisprudence, mais si borné par sa science même dans cette partie qu'elle lui dérobe tout ce qui se passe dans d'autres sphères : c'est un homme qui appartiendra à tous les gouvernements, pour en minuter avec une promptitude admirable toutes les mobilités. » Merlin exerça, au Directoire, une grande influence, surtout après la nomination de Treilhard, qui avait plus d'un trait de ressemblance avec lui. Expert à déduire de la légalité des conséquences iniques, il prit une part prépondérante aux mesures de rigueur, déportations de prêtres, fusillades d'émigrés; quand l'amiral Truguet, ambassadeur à Madrid, fit des difficultés pour accepter son rappel, ce fut Merlin qui eut l'infamante idée de l'inscrire sur la liste des émigrés. Malgré son disgracieux physique, Merlin donnait volontiers à entendre que Barras n'avait pas le monopole des bonnes fortunes : il ne lui laissait pas davantage celui des malversations, et entre deux tirades sur la vertu, il travaillait à renverser un ministre de la guerre, coupable de n'avoir pas réservé à sa maîtresse une commission sur les fournitures. Entre Merlin, Treilhard et le puritain Larevellière, une alliance étroite se noue; Barras se sent jaloué par eux, travaille à les discréditer, laisse dénoncer le *triumvirat* par ses intimes, leur arrache enfin leur démission : mais c'est Sieyès alors avec lequel il se trouve en rivalité.

Parmi les ministres, les uns sont de pures nullités, comme Letourneux, Lecarlier, Dondeau, dont le seul mérite est d'obéir aveuglément à celui d'entre les directeurs qui les a fait nommer. Ceux dont la personnalité est plus marquée deviennent rapidement suspects : Sieyès exige, au bout de quelques mois, le renvoi de Bernadotte; si Talleyrand, détesté de tous les membres du Directoire, n'est pas destitué, exilé, inscrit à nouveau sur la liste des

émigrés, c'est que c'est Talleyrand, et qu'il met en jeu toute sa diplomatie.

Si peu impartial que soit Barras toutes les fois qu'il parle de ce personnage, nous entrevoyons dans son récit la situation qui était faite à Talleyrand comme ministre du Directoire. Les gouvernants dont il dépendait se retrouvaient d'accord pour se défier de son ambition, pour jalouser sa supériorité d'éducation et d'instruction, sa connaissance de l'Europe, la distinction de ses manières. Reubell, le légiste de province, brutal et discourtois, était celui qui ressentait le plus vivement cette antipathie. Il s'efforçait déjà d'accréditer l'absurde légende d'après laquelle Talleyrand, destitué de toute valeur personnelle, aurait fait illusion grâce à de mystérieux et incessants concours : « C'est un laquais poudré de l'ancien régime, disait-il grossièrement ; on en pourrait tout au plus faire un domestique de parade, s'il était mieux jambé. » Pour démontrer à ses collègues cette prétendue nullité de Talleyrand, il affectait en conseil de lui poser des questions à brûle-pourpoint et de s'étonner quand il n'obtenait point de réponse précise. Un jour que le ministre s'excusait sur la nécessité de réfléchir, Reubell, par une gentillesse de manant, le poussa rudement dans une salle voisine, l'y tint enfermé à clef pendant une heure, et comme l'autre protestait qu'il avait la migraine, il le congédia en ces termes : « Va te coucher, Basile, tu sens la fièvre. »

Dans ces occasions, le citoyen Maurice Talleyrand songeait sans doute avec un soupir de regret aux débuts déjà lointains de l'abbé de Périgord dans le salon de la maréchale de Luxembourg. Mais tout à son ambition, il recevait sans broncher les insultes du rustre, comme il affrontera plus tard les épouvantables colères de Napoléon. Il s'appliquait même à reconquérir les bonnes grâces de Reubell, et par le même moyen qu'il devait employer sous l'Empire : en dénonçant sa bienfaitrice. C'est Barras qui l'affirme, mais son témoignage ici n'est que trop digne de foi ; c'est lui aussi qui entendit M<sup>me</sup> de Staël s'écrier à propos de Talleyrand : « S'il avait pu me traiter comme Agrippine l'a été par Néron, s'il avait pu me submerger au moyen d'un bateau à soupape, il l'aurait fait, il le ferait encore, et pourquoi ? Parce que je lui ai donné du pain et que je l'ai fait ministre ! »

Le plus habile diplomate peut être entraîné à de fausses démarches : la chose est à peine croyable, mais ce fut l'amour qui faillit perdre Talleyrand. La police du Directoire avait arrêté, sous la prévention d'espionnage, cette M<sup>me</sup> Grant que Napoléon devait le forcer à épouser. Il adressa à Barras une lettre de réclamation, vrai chef-d'œuvre de cynisme et de nonchalante impertinence : « Je

l'aime, écrivait-il, et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que de sa vie elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne<sup>1</sup>, et vous savez à quel degré cette espèce de femmes est loin de toute intrigue. » A peine Barras eut-il dit à ses collègues un mot de cette affaire, que l'orage se déchaîna : c'est ici, assurément, un des endroits les plus intéressants des Mémoires, car, dans cet étrange débat, chacun des cinq directeurs se peint lui-même au naturel, avec ses ridicules, ses passions et ses vices. Reubell éclate le premier, mêlant les grossièretés de langage aux considérations morales, reprochant à Talleyrand de ne s'être point, pendant son séjour aux Etats-Unis, imprégné des vertus des Washington et des Jefferson. Après ce pédagogue trivial et ampoulé, Merlin examine la question au point de vue..... protectionniste, « avec un air de petite coquetterie vaniteuse qui sollicitait une indulgence personnelle pour des peccadilles dont il aurait aimé à se pavaner ». Il reproche en propres termes à Talleyrand d'avoir été chercher à l'étranger ce que le territoire national lui offrait en abondance : « Car, au bout du compte, il ne manque point de femmes en France, en supposant que la passion nous en donnât le besoin. Il y en a tant de belles, de bonnes, d'excellentes ! » Reubell, à ces mots, traite son collègue de Céladon, et François de Neufchâteau, le metteur en scène des *fêtes civiques*<sup>2</sup>, qui ne se sent point irréprochable à cet égard, insiste sur le respect dû « au sanctuaire de la vie privée. » Un rire général lui répond, mais Larevellière, qui a sa marotte, n'est pas homme à laisser échapper cette occasion : il *élève le débat*, attribue les vices de Talleyrand à l'éducation ecclésiastique, « qui n'avait d'autres résultats que de fortifier les mauvais penchants », et insiste sur la nécessité de réformer la société religieuse par l'institution d'un culte nouveau. « Je te voyais venir », s'écrie Reubell (car ces anciens conventionnels se tutoyaient), et voilà la théophilantropie mise sur le tapis, à la vive satisfaction de Barras, qui trouvait qu'on s'attardait sur la morale : il saisit enfin un joint pour sauver Talleyrand et étouffer l'affaire, en la renvoyant au ministre de la police.

Barras, en effet, était alors le protecteur de Talleyrand : il le rappelle à tout propos dans ses Mémoires. Comme la plupart de ceux qui survivent à leur propre fortune, il retrace avec amertume les circonstances où il a vu à ses pieds les futurs grands personnages de l'Empire. C'est Réal aux abois qui, pour obtenir un emploi,

<sup>1</sup> On sait que M<sup>me</sup> Grant était, en effet, originaire des Indes anglaises.

<sup>2</sup> M. l'abbé Sicard a donné ici même des extraits de ses grotesques circulaires.

député au tout-puissant directeur son amie M<sup>me</sup> de Chastenay<sup>1</sup>; Lavalette<sup>2</sup>, qui observe et fait des démarches à Paris pour le compte de son général; Semonville, qui tâche de tirer parti de la mort héroïque de son gendre Joubert<sup>3</sup>; Fouché, qui, après avoir essayé du commerce et de l'engraissement des porcs, revient à la politique comme plus lucrative, communique à Barras des bulletins confidentiels pour lui donner une idée de son savoir-faire, spéculé dans les fournitures de vivres, obtient enfin le ministère de la police et, du premier coup, s'y révèle grand artiste, confondant les directeurs par sa tranquille effronterie.

Celui auquel Barras garde la plus profonde rancune, c'est celui qui s'est élevé le plus haut. Dans les deux premiers volumes, il avait insisté avec volupté sur les humbles débuts de Napoléon, sur ses infortunes conjugales : il reprend ici le même thème, ramasse toutes les accusations qui traînent à sa portée sur les légèretés de Joséphine ou les origines de la famille Bonaparte. Mais c'est l'inquiétude qui domine à présent, et aussi la colère de se voir trahi par le général, qui, après avoir encouragé sous main les mesures révolutionnaires, sait répudier toute compromission gênante et grouper autour de lui les mécontents. Bonaparte, invité à la fête commémorative du 21 janvier, s'excuse et donne à entendre qu'il réprouve l'institution de cette fête; il ose blâmer ouvertement le 18 fructidor, lui qui a indirectement coopéré à ce coup d'État en envoyant Augereau à Paris. Aux séances du Directoire, il prend place sans façon autour de la table, comme s'il était l'égal des cinq maîtres de la France. Il part pour l'Égypte, au grand soulagement du gouvernement; le bruit de sa mort s'accrédite, et Joséphine, fort peu éplorée, vient exposer à Barras ses plans de veuvage confortable... Mais la nouvelle était fautive : Bonaparte est vivant, il est en France; bravant la croisière anglaise, la quarantaine et le dépit du Directoire, il fait à Paris une rentrée triomphale.

<sup>1</sup> Celle dont les Mémoires ont été récemment analysés par M. H. de La-combe : Barras fait l'éloge de son esprit.

<sup>2</sup> Barras l'exécute en trois lignes plus dures qu'injustes : « Toute l'histoire de ce Lavalette serait aussi pauvre que basse, si une femme d'un dévouement héroïque ne fût venue au secours de l'ex-administrateur du cabinet noir de Bonaparte. »

<sup>3</sup> « Le ministre Bernadotte hésitant à lui confirmer une nouvelle qu'il croyait devoir l'affliger beaucoup, Semonville, d'une voix entrecoupée et d'un ton spartiate, lui dit : « Mais au moins avons-nous gagné la bataille? » Bernadotte crut, dans le moment, voir un Romain dans Semonville. Ce Romain vint le lendemain et jours suivants assaillir le ministre de demandes d'argent pour la veuve, de places, de grades, pour ses parents, se faisant introduire toujours comme « père du général Joubert » et exploitant la mort de l'infortuné général comme une mine féconde. »

## III

La conduite de Barras au 18 brumaire a toujours semblé étrange : ses Mémoires ne donnent pas la clef de l'énigme, et M. George Duruy a fait de cette question une étude spéciale, sans arriver à une conclusion entièrement satisfaisante. Il confirme ce que nous savions déjà, à savoir que nul esprit sérieux ne croyait au maintien intégral de la constitution directoriale. Au lendemain même du 18 fructidor, Réal, en homme pratique, invitait Barras à s'emparer de la dictature; plus tard, Boulay (de la Meurthe) proposait d'espacez les élections et de fortifier le pouvoir central. Au retour d'Egypte, non seulement Barras accueillait amicalement Bonaparte et lui conseillait d'éviter un divorce scandaleux <sup>1</sup>, mais lui, membre important du gouvernement, il laissait le général lui parler de réformes constitutionnelles et convenait qu'il y avait quelque chose à changer dans la machine. Napoléon fut certainement sur le point de lui confier le rôle qui échet, en définitive, à un autre directeur, à Sieyès. Duquel des deux vint la rupture, et quel en fut le vrai motif? M. George Duruy n'est pas éloigné de croire que Barras, engagé avec des agents royalistes, préparait le rétablissement de la monarchie et fut prévenu par le coup d'Etat bonapartiste. Il est plus vraisemblable qu'après les premiers pourparlers, Bonaparte se rendit compte du peu de profit que lui apporterait l'association avec un homme aussi discrédité, et qu'il se retourna vers Sieyès, qui avait gardé un certain renom de métaphysicien politique : Barras, alors, aurait assisté à sa propre chute en témoin boudeur, mais résigné, sans essayer de lutter contre l'inévitable. Dans une page curieuse, en effet, répondant à ceux qui lui reprochaient de n'avoir point payé d'audace en brumaire comme en thermidor, en vendémiaire, en fructidor, il dit en toute franchise : « Par qui aurais-je été suivi, quand toute la population militaire, civile et même faubourienne, travaillée depuis longtemps, se précipitait vers Bonaparte comme vers une existence nouvelle <sup>2</sup> ? »

<sup>1</sup> Barras prétend qu'il décida Bonaparte en lui montrant que le divorce était mal vu dans la société. Ceci a tout l'air d'une flatterie à l'adresse de la Restauration, qui avait rétabli l'indissolubilité. La vérité, telle qu'il faut avoir le courage de la dire, c'est que, grâce à l'affaiblissement des croyances chrétiennes, le divorce était alors couramment pratiqué et admis : nous pourrions citer bien des noms, n'était la crainte de désobliger ceux qui les portent aujourd'hui.

<sup>2</sup> Dans un article qui a le mérite de rompre avec les légendes et les parti-pris, M. Aulard a tout récemment démontré que les hommes les plus hostiles au despotisme avaient en majorité accueilli le coup d'Etat de brumaire avec faveur, ou au moins sans opposition.

Barras a très bien vu et dit comment une des grandes habiletés de Bonaparte fut, dans les jours qui suivirent brumaire, de rallier à lui ceux qui n'avaient pas été absolument hostiles, comment « il affecta d'être persuadé, afin de le mieux persuader aux autres, que tout le monde avait été pour lui ».

Il ne tint qu'à Barras de profiter personnellement de cette disposition d'esprit du nouveau maître du gouvernement. Bonaparte lui dépêcha successivement Fouché, puis Joséphine (qui fit semblant de venir en cachette), pour le presser de quitter sa retraite de Grosbois et d'accepter une haute dignité. S'agissait-il, comme il [le prétend, de l'épée de connétable? Le mot et la chose avaient un cachet bien marqué d'ancien régime en 1799, où les préjugés révolutionnaires réclamaient encore de grands ménagements : il est plus probable que le Premier consul eût attribué à Barras, comme à Sieyès, une place au Sénat avec une ample dotation, ou peut-être une ambassade. Le personnage était trop décrié et trop incapable pour qu'on lui assignât un rôle en évidence dans le gouvernement.

Le dépit empêcha-t-il le chef d'Etat déchu d'accepter une situation secondaire? Fut-ce l'amour de la liberté, comme il l'insinue, qui lui interdit d'adhérer à un pouvoir autocratique? Toujours est-il qu'il repoussa les avances de Bonaparte, et se renferma dans une réserve frondeuse. Mais l'heure allait sonner où l'abstention ne serait plus tolérée. En traversant Tours pour se rendre aux Pyrénées, Barras vit son hôtel cerné par la gendarmerie, et un juge de paix vint fouiller ses papiers. Fouché, à qui il fit transmettre ses plaintes, répliqua en riant : « Mais, aussi, pourquoi n'a-t-il pas voulu rester avec nous? S'il avait voulu voyager comme ambassadeur, cela ne lui serait pas arrivé... Quand on s'est mis dans une révolution, il faut toujours rester dans le pouvoir et les armes à la main : autrement, l'on est la victime de tout le monde. » L'ancien conventionnel Defermon<sup>1</sup>, devenu une des autorités du conseil d'Etat en matière fiscale, fut saisi d'une réclamation de Barras contre le Trésor; il déclara avec la même impudente logique : « Il n'est pas des nôtres, je ne ferai rien. »

Bientôt Barras reçut du ministère de la police l'ordre de fixer sa résidence à quarante lieues de Paris : il groupait autour de lui, disait-on, les adversaires du gouvernement, et Berthier, d'ailleurs, convoitait la terre de Grosbois. L'ancien directeur fit un séjour à Bruxelles, puis alla se fixer en Provence, où il reprit la vie commune avec sa femme, qu'il avait abandonnée au début de la Révolution et dont l'existence était demeurée ignorée de l'histoire comme des habi-

<sup>1</sup> On a imprimé par erreur de *Frémont*.

tués du Luxembourg. En traversant Paris, au début de l'Empire, il reçut de Fouché une invitation à déjeuner qu'il prit pour une tentative d'empoisonnement, et vit en secret M<sup>me</sup> de Staël, qui, égarée par l'indignation, lui représenta Napoléon comme un tyran plus odieux que Robespierre : « Voyez où nous allons. C'est aujourd'hui l'exil, c'est un Corse étranger qui vient nous disputer jusqu'à notre foyer ; demain, il nous enverra le cordon par ses muets, et tout ne sera pas moins muet que ces messieurs, puisqu'il a supprimé la tribune, le barreau, la presse, et que déjà la France n'a plus ni écho ni respiration <sup>1</sup>. »

Ce langage allait au cœur de Barras. Trop prudent pour conspirer contre Napoléon, il devait débiter devant quelques amis ces diatribes que reproduisent les Mémoires et où le dédain du gentilhomme de vieille souche le dispute à la colère du démocrate. Écoutez-le résumer une correspondance d'affaires avec Berthier : « Quant au prince vice-connétable, qui me devait personnellement plus qu'aucun des généraux, il est impossible de mettre plus de fatuité que lui dans cette simple négociation : il m'écrivait sur un petit papier, avec la négligence et toutes les formules des souverains. Ces gens-là avaient l'air de croire sérieusement aux qualités dont ils prenaient les titres. » Une année où Barras désirait prendre les eaux d'Aix, le préfet Thibaudeau lui refusa un passeport par ordre supérieur, parce que « plusieurs personnes de la famille impériale » étaient alors à Aix. « C'est à moi que l'ultra-révolutionnaire de 1793, Thibaudeau, que j'avais vu dégoûtant de sans-culottisme, affublé de son bonnet rouge et de sa carmagnole, c'est à moi que ce prétendu dégrassé venait solennellement parler de la « famille impériale ! » Et de quoi se composait cette famille ? De gardes-magasins voleurs, sauvés de la flétrissure et du supplice par ma protection ; d'un prêtre fournisseur, non moins voleur, de plus renégat, et de plusieurs filles connues et repoussées par le scandale de leurs mœurs dans plusieurs villes du midi de la France et même à Marseille ! » Bornons-nous à ces échantillons, dont nous avons dû atténuer les crudités ; c'en est assez pour montrer que le ton est celui du pamphlet, et qu'un violent souffle de haine anime les pages consacrées au régime impérial <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « M<sup>me</sup> de Staël, si prodigieuse dans ses ouvrages, était peut-être plus prodigieuse encore dans les conversations où son âme était de la partie. »

<sup>2</sup> Le défaut de place, sans parler d'un autre motif, nous empêche de citer le tableau d'un déplacement princier de Pauline Borghèse : c'est une suite de scènes du plus franc comique.

## IV

Dans les dernières années de l'Empire, un redoublement de tracasseries administratives détermina Barras à quitter la Provence et à aller se fixer à Rome, qui faisait alors partie du territoire français. C'est là que le trouvèrent les événements de 1814. Après une entrevue cordiale avec Murat, dont les troupes avaient envahi les anciens États de l'Église, Barras regagna la France, et arriva à Paris peu de jours après Louis XVIII. Il alla rue Saint-Florentin, où Talleyrand se vengea des avanies du temps du Directoire, en l'appelant, d'un ton protecteur, « mon cher monsieur de Barras ». Dans le compte-rendu qu'il fait de cette conversation, l'ancien directeur se donne le beau rôle; il prétend qu'il reprocha à Talleyrand tous les méfaits de sa carrière, et que le prince, tremblant, balbutiant, voulant à tout prix une réconciliation, le retenait désespérément par les basques de son habit, « comme une autre M<sup>me</sup> Putiphar »; la scène est aussi invraisemblable qu'amusante. Ce qui est tout au plus admissible, c'est que Talleyrand, dans un accès d'impatience et de franchise, ait répondu à ses reproches : « Les Bourbons peuvent être tenus en respect par les bonapartistes, et il faut que nous les gardions pour cela »; ou encore : « Vous ignorez tout à fait les hommes : ils sont les mêmes sous une Restauration que sous l'Empire et la République : ils veulent des jouissances physiques; ils n'ont pas tort, car il n'y a que cela de vrai : tout le reste est de l'ergotisme, de la théologie, c'est-à-dire abstraction inintelligible, insaisissable : il faut se ranger au positif, il faut hurler avec les loups et dévorer avec eux tous les moutons qui se présentent, c'est-à-dire toute la race moutonnaire, qui appartient de droit aux hommes supérieurs. »

Le lendemain, Barras vit M<sup>me</sup> de Staël, plus éloquente et plus indignée que jamais, mais contre Talleyrand, cette fois : « Il vous a vendus, messieurs du Directoire; il a vendu le Consulat, il a vendu l'Empire, l'empereur, il a vendu la Restauration; il a tout vendu et ne cessera de vendre jusqu'à son dernier jour tout ce qu'il pourra et ne pourra même pas vendre..... Barras, me pardonnez-vous d'avoir fait à la France un pareil cadeau? Si vous me le pardonnez, je ne me le pardonnerai jamais à moi-même. »

Barras habita pendant les deux Restaurations une jolie propriété à Chaillot, qui était alors un village de banlieue. S'il ne fut point banni avec la plupart des régicides, c'est tout simplement qu'il ne tombait pas sous le coup de la loi, n'ayant fait aucun acte d'adhé-



sion à Napoléon pendant les Cent-Jours <sup>1</sup>. Il n'y a là aucun mystère : mais ce qu'il dit de ses relations suivies avec de hauts personnages est beaucoup plus intrigant.

En effet, tout en déversant l'injure et la boue sur Louis XVIII et les princes, comme sur la plupart de ceux dont il parle, Barras affirme qu'il eut des entrevues politiques avec le duc d'Havré, le duc de Blacas, alors ministre très influent ; le duc de Richelieu lui-même, récemment descendu du pouvoir ; le duc de Choiseul, le duc de Rivière, en un mot, les plus qualifiés des familiers des Tuileries. Il raconte notamment qu'à la fin de 1827, lors de la crise où sombra le cabinet Villèle, le duc de Rivière vint lui demander, de la part de Charles X, des conseils pour la reconstitution du ministère, et il reproduit une note où il proposait d'appeler aux affaires Casimir Périer, Lainé et Royer-Collard. L'effronté menteur a pu enjoliver certains détails : le fait même de ces entrevues répétées nous paraît certain, et même explicable avec un peu de réflexion.

Mettons à part le duc de Richelieu, qui, d'après le propre témoignage de Barras, ne vint à Chaillot qu'en « curieux », en simple particulier, et, loin de songer à demander des conseils pour le présent, se borna à questionner le vieux révolutionnaire sur le passé, le faisant causer sur Napoléon et sur Bernadotte. Les autres, y compris Blacas, pouvaient avoir toutes les qualités du galant homme et du loyal serviteur : ce n'étaient rien moins que des hommes d'Etat. Ils appartenaient à ce monde qui, en 1815, imposa Fouché comme ministre à Louis XVIII, en le déclarant indispensable au salut de la monarchie. Tout en détestant comme il convenait les hommes de la Révolution, ils se faisaient de leur génie, de leur influence, une idée démesurée, ne comprenant pas, par exemple, qu'une suite d'heureux hasards avait pu porter un Barras au gouvernement de la France, et attribuant sa fortune politique à un surprenant machiavélisme. Barras, d'ailleurs, était *né*, ce qui était un grand point : comment admettre que celui dont la famille était « plus ancienne que les rochers de Provence » ne gardât pas un fond de fidélité monarchique ? N'avait-il pas, sous le Directoire, prêté l'oreille et peut-être tendu la main aux agents royalistes ? C'étaient bien des motifs pour recourir à lui comme à un Mentor. Combien n'avons-nous point vu, depuis lors, d'exemples du prestige des illustres coquins dans les coterie mondaines et auprès des honnêtes gens un peu superficiels !

<sup>1</sup> Il eut, à la fin des Cent-Jours, une curieuse conversation avec Fouché, qui, affirme-t-il, lui fit alors le récit légendaire d'une scène du temps de la Convention, où Robespierre aurait dit : « Vous vous oubliez, *monsieur le duc d'Otrante* ! »

Cette carrière, qui avait été un perpétuel défi à la morale et à la justice, se termina par une superbe vieillesse : tous les témoins sont ici d'accord, à commencer par ce grand badaud d'Alexandre Dumas, qui fut reçu par Barras quelques mois avant sa mort. L'ancien directeur avait gardé la vivacité de son regard, la noblesse et la régularité de ses traits; il couvrait sa tête d'une gigantesque casquette de drap, comme je n'en vois plus porter aujourd'hui que par un vieil épicier quercynois de ma connaissance. Cette coiffure lui donnait un air de bonhomie patriarcale; pour compléter le mensonge, la lithographie qui le représentait ainsi était accompagnée d'un quatrain dont voici les deux derniers vers :

Le corps peut s'affaiblir : le cœur ne vieillit pas,  
Et dans ses yeux toujours nous voyons sa belle âme.

Heureusement pour la vérité, Barras nous a laissé ses Mémoires. Si son « cœur » de débauché et sa « belle âme » de politicien vulgaire s'y dissimulent le plus possible, nous en entrevoyons assez pour deviner un des plus médiocres et des plus répugnants personnages que les hasards de nos destinées aient momentanément placés au premier plan de l'histoire de France.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

---

# IDYLLE NUPTIALE <sup>1</sup>

---

## IV

Le lendemain, M. de Galesnes partit pour Paris et fut absent presque une semaine. Il y eut entre lui et Georges Forcelles une scène de la dernière violence, mais il ne put rien apprendre de précis sur sa fille, sauf qu'elle s'était retirée dans une maison religieuse où elle voulait attendre l'issue des sommations légales. M. de Galesnes dut regagner la Tour d'If avec ces renseignements insuffisants. Pendant son absence, Manon avait envoyé à M<sup>me</sup> de Galesnes quelques détails sur l'arrivée d'Henriette chez la mère de Georges, où elle était restée seulement quelques heures, trouvant plus sûr et plus convenable de se retirer dans un couvent : « Je ne vous donne pas l'adresse d'Henriette, ajoutait la consciencieuse Manon, afin que vous puissiez en toute vérité affirmer à Mathieu que vous l'ignorez et qu'il se méfie moins de vous et de moi. Il l'apprendra, je pense, par les voies légales. »

Peu de temps après sa rentrée à la Tour d'If, M. de Galesnes reçut, en effet, la première sommation, et ce fut un terrible jour, où tout trembla autour de lui. Il réitéra à sa femme et à Jacqueline la défense d'entretenir aucune relation avec la fille rebelle, et accompagna cette défense de violentes récriminations et de menaces : Henriette devait être à l'avenir considérée comme morte, sortie de ce monde, et il ne devait plus en être jamais question.

Le chagrin minait M<sup>me</sup> de Galesnes, qui s'affaiblissait à vue d'œil ; toutes les forces vives de son cœur, refoulé et meurtri dès le matin de sa jeunesse par la rudesse de son mari, s'étaient concentrées sur ses deux filles, et, peut-être, l'aînée en avait-elle pris la plus grande part ; il lui semblait que la moitié de sa vie l'avait quittée avec Henriette ; l'absence de nouvelles, l'inquiétude, ajoutaient encore à son chagrin.

Dès qu'elles étaient seules, Jacqueline l'entretenait de l'absente et de Georges, et s'efforçait de lui donner un peu du courage et de l'espoir qui étaient en elle. M<sup>me</sup> de Galesnes, renversée dans la vieille bergère en soie jaune usée et reprise, seul meuble confortable de sa chambre, appelait Jacqueline :

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1896.

— Parle-moi d'elle, disait-elle.

Et Jacqueline, assise sur une petite chaise basse, tout près d'elle, trouvait toujours mille choses à lui dire, des riens qui lui arrachaient un sourire, des détails mille fois contés déjà, mais que la mère ne se lassait pas d'entendre. Elle parlait de Georges, surtout, que M<sup>me</sup> de Galesnes connaissait peu et seulement pour avoir échangé quelques mots avec lui au sujet de ses peintures. Jacqueline ne tarissait pas sur son élégance, sa jolie tournure, son esprit et sa gaieté surtout, cette gaieté qui avait manqué si cruellement à sa jeunesse, cette joie de vivre enivrée et légère, qui lui avait paru le plus étonnant et le plus délicieux des phénomènes. Elle et sa sœur s'étaient laissé prendre à cette bonne humeur un peu gouailleuse qui les faisait rire des choses dont souvent elles avaient pleuré. Cette gaieté avait été pour elles une nouveauté d'une infinie séduction; Georges leur était apparu comme un être de nature rare et idéale, absolument exceptionnel, près de qui la vie devait être un enchantement, longtemps même avant qu'il eût parlé d'amour. Et ce langage alors si nouveau pour elles, ces douces flatteries de l'amour, les avaient aisément conquises et transportées dans un ciel d'allégresses sans fin. Jacqueline s'extasiait sur les perfections de son futur beau-frère; son enthousiasme, sans ombre de jalousie ni de retour sur elle-même, finissait par faire entrer un peu de calme dans l'esprit tourmenté de sa mère.

— Tout s'arrangera, nous reverrons Henriette, disait-elle toujours comme conclusion à leurs causeries... Et, en attendant, elle sera heureuse..., si heureuse!... Est-ce que cela ne vous fait pas plaisir de le penser, chère maman?

Un jour qu'elles causaient ainsi, M. de Galesnes entra à l'improviste; elles se turent aussitôt.

— Pourquoi vous taire quand j'arrive? demanda-t-il avec humeur. Que disiez-vous de si secret?

Jacqueline répondit hardiment :

— Nous parlions d'Henriette.

— Elle est morte! elle est morte! elle est morte! cria-t-il avec une sorte de colère désespérée.

— Il est permis de parler des morts, répondit doucement Jacqueline.

Il s'en alla sans répondre.

Si peu porté qu'il fût aux sollicitudes tendres, la pâleur et la faiblesse de sa femme l'inquiétaient, et, surmontant son horreur systématique des médecins, apothicaires et autres « rongeurs de bourse », comme il les appelait, il décida de faire venir un médecin, un petit homme jovial et bavard, qui ne sut trop que dire et pres-

crivit une bonne nourriture, de la distraction et l'absence d'émotions chagrines. La pauvre femme le remercia avec un triste sourire; il lui eût prescrit de boire de l'or en fusion que cela ne lui eût pas paru plus impraticable que les choses simples qu'il ordonnait.

Attristée du marasme où languissait sa mère, Jacqueline se hasarda à confier un billet à un petit garçon de la ferme pour Manon du Lac.

« Maman est malade; ce serait une grande joie pour elle de te voir », avait-elle écrit sans autres détails, par crainte que le message fût intercepté. Il le fut, en effet; M. de Galesnes déchira le billet et n'en parla pas.

Un jour, une femme du pays raconta à Jacqueline qu'elle avait rencontré M<sup>lle</sup> Manon près de la Pierre-qui-Vire, et que, malgré le mauvais temps, elle s'était proménée longtemps autour comme si elle attendait quelqu'un, puis qu'elle s'était lassée et s'était enfoncée dans le taillis. Jacqueline s'enquit soigneusement de l'heure, persuadée que la brave Manon n'était venue là que dans l'espoir de l'y trouver et de lui communiquer quelques nouvelles.

Cette pierre druidique, connue dans le pays sous le nom de la Pierre-qui-Vire, marquait la limite du parc de la Tour d'If et était le but habituel des promenades des personnes du château, parce que de là on avait une vue de mer très étendue dans la direction du cap Fréhel.

Pensant que Manon renouvellerait sans doute sa tentative, elle prit prétexte de sa santé pour y retourner chaque jour; mais une semaine entière s'écoula sans que Manon donnât signe de vie, et cette déception journalière énervait M<sup>me</sup> de Galesnes et ajoutait à sa tristesse. Jacqueline revenait ainsi déçue d'une de ses vaines promenades, lorsqu'elle aperçut, sortant du bois et se dirigeant vers elle, un homme de haute taille, en costume de chasse, qu'elle reconnut aussitôt, bien qu'elle n'eût fait que l'entrevoir dans une demi-obscurité et le trouble d'un inoubliable soir. Il était l'ami de Manon et devait être envoyé par elle; loin de s'éloigner, comme elle l'eût fait en d'autres circonstances, elle s'arrêta et l'attendit, un peu troublée cependant de cette hardiesse, qui semblerait bien étrange si le nouveau venu n'était pas un messager de Manon. Il ne la laissa pas dans l'incertitude.

— Mademoiselle, dit-il après l'avoir saluée, j'ai mission de vous faire parvenir une lettre de M<sup>lle</sup> Manon du Lac, me permettez-vous de vous la remettre ici?

— Oh! oui, oui, donnez! s'écria-t-elle joyeuse et tendant la main.

Puis, aussitôt, elle jeta un coup d'œil inquiet autour d'elle par crainte d'être surprise.

Gilbert comprit.

— Ne craignez rien, dit-il en souriant, M. de Galesnes est loin; je l'ai vu tout à l'heure se diriger vers la Mare-aux-Canes, vous pouvez être tranquille.

Le ton de cordiale familiarité de Gilbert lui déplut et aussi cette façon hardie de toucher aux points les plus sensibles de sa vie intime.

— Merci, monsieur, mais je n'ai rien à craindre ici, chez mon père.

Elle salua avec hauteur et fit quelques pas rapides dans la direction de la Tour d'If; Gilbert, blessé de ce congé dédaigneux, la rappela, et comme elle ne semblait pas l'entendre et continuait de s'éloigner, il la rejoignit et toucha légèrement un pan de sa mante.

— Permettez, mademoiselle...

Elle se retourna pâle d'indignation en se sentant retenue, effrayée aussi, peut-être, car la réputation des Arradon lui était vaguement connue.

— Ne me touchez pas, s'écria-t-elle, et tenez-vous à votre place!

Ces mots cinglèrent la fierté de Gilbert comme l'eût fait un coup de cravache, et la frayeur visible de Jacqueline l'humilia plus profondément encore peut-être. Le sang bondit dans ses veines et lui monta au visage.

— Mademoiselle, reprit-il avec un ton où perçait une irritation à peine contenue, je n'ai pas fait quatre lieues et erré une demi-journée dans vos bois pour me laisser congédier sans m'être acquitté entièrement de mon message. Si le moment est aussi mal choisi que l'a été le messenger, j'en avertirai M<sup>lle</sup> Manon et la prierai de prendre quelque autre plus agréable, à l'avenir, pour ses communications clandestines.

Il remit sur sa tête le feutre qu'il avait tenu jusqu'alors à la main et, sifflant son chien, tourna le dos.

— Je vous en prie, monsieur, veuillez me pardonner, murmura Jacqueline d'un ton de suppliante douceur, et me dire ce que ma bonne cousine désire que je sache.

Il était bien tenté de la punir par le silence; mais, revenu vers elle, il n'en eut pas le courage, tant elle lui parut jolie, d'une beauté délicate et fine comme toute sa frêle personne, dont la secrète énergie se révélait pourtant dans le regard ferme de ses yeux d'un bleu foncé, presque noir, dans la ligne droite des sourcils; elle était enveloppée d'une mante d'étoffe grossière, comme en portent les pêcheuses de Granville, et le capuchon à demi rabattu découvrait son front pur et la masse sombre de ses lourds cheveux, qui faisaient valoir la teinte à peine rosée de son teint. Il resta un instant hésitant entre le mécontentement et une sorte de timidité toute nouvelle en son âme. Si Jacqueline avait été moins

ignorante des choses du cœur, elle eût été touchée de l'embarras de ce grand et robuste garçon devant elle, mais Jacqueline ignorait jusqu'à sa beauté; elle vit, dans son hésitation, une preuve qu'il était froissé, et le visage levé vers lui, avec une expression de prière et d'ardent désir :

— Je vous en prie, reprit-elle, dites-moi...

Il ne résista plus.

— J'avais charge de vous apprendre que votre cousine, M<sup>lle</sup> du Lac, a dû prendre le lit à la suite d'une tentative qu'elle fit la semaine dernière ici même pour vous rencontrer; elle va mieux, mais ne quitte pas encore la chambre, c'est ce qui vous explique qu'elle ait pensé à moi pour vous remettre cette lettre; l'idée ne valait pas grand'chose, je m'en suis aperçu, mais elle n'est pas de moi, et si je suis entré dans vos secrets, mademoiselle, c'est uniquement par amitié pour elle, veuillez le croire. Permettez, ajouta-t-il, voyant que Jacqueline se disposait à lui renouveler ses excuses, j'ai à vous dire autre chose encore que M<sup>lle</sup> Manon, peu familière avec le travail de plume et très affaiblie en ce moment, n'a pu mettre dans cette lettre : c'est que, d'aujourd'hui en huit, vers cette heure-ci, elle viendra à la Pierre-qui-Vire, et que si quelque obstacle vous empêche de l'y rejoindre, elle vous prie de déposer un billet sous cette touffe d'ajoncs; elle aussi prendra le même moyen de correspondance quand elle ne pourra venir. Vous serez donc à l'avenir délivrée de mon intervention.

— Laissez-moi vous renouveler mes remerciements, monsieur, avec le regret de ne vous les avoir pas mieux exprimés tout d'abord. Il est dur d'avoir à se cacher, d'agir en secret, et l'intervention d'un étranger..., ne prenez pas ceci en mauvaise part, je vous prie, quelque confiance qu'il mérite, est nécessairement pénible.

Il écoutait sans l'interrompre, avec un demi-sourire sur les lèvres, ses explications confuses, et retenait au passage quelques propos de banale galanterie qui l'auraient effarouchée en justifiant ses défiances. Quand elle eut achevé, il la salua profondément sans répondre, tandis qu'elle rabattait son capuchon, se serrait plus étroitement dans sa mante, car le vent devenait vif, et s'éloignait sous le couvert des grands arbres, dans les allées broussailleuses, envahies par les ronces et les ajoncs, où elle eut bientôt disparu.

Il resta quelques instants appuyé sur son fusil devant cette place vide où elle était tout à l'heure, où il croyait la voir encore, avec ses gestes, ses mouvements de physionomie, ses regards, immobile, comme si le moindre mouvement eût dû faire évanouir la fragile vision :

— Jolie..., et fière, pensait-il; le fusil sur l'épaule, son chien sur

les talons, il prit le chemin de l'Abbaye par les falaises. Une mélancolie, dont le sens lui échappait, alanguissait son pas et, de temps à autre, il s'arrêtait et interrogeait du regard le ciel et la mer, comme s'il en attendait quelque réponse. Qu'est-ce donc qui l'intéressait, ce soir-là, dans cette muette et froide amie qu'avait été pour lui jusqu'alors la nature? et pourquoi lui semblait-elle en harmonie de tristesse avec l'obscur chagrin qui alourdissait sa marche? Tant de fois, il avait vu, comme ce soir, les nuées informes et molles se désagrèger sous ses yeux et se reformer en figures étranges, en monstres indicibles, et la mer, incendiée par les feux rouges du soleil couchant, lancer vers Césambre l'écume blanche de ses flots que flagelle la bise. Tout cela lui était connu, tout lui apparaissait nouveau, étrangement vide, inutile et muet... Et tandis qu'il regardait disparaître dans l'ombre crépusculaire l'Île-à-Rebours et le fort de la Conchée, il crut revoir, interposée entre l'horizon et lui, cette fille de M. de Galesnes, avec son visage blanc, presque enfantin, et ses yeux fiers, qui l'avait humilié d'une si hautaine apostrophe; il s'aperçut que ce malaise obscur dont il souffrait était lié à ce souvenir. Il s'irrita :

— Tous pareils, ces hobereaux, hommes et femmes, jeunes et vieux, tous orgueilleux, insolents..., infatués... Sotte engeance!... Mettez-vous donc en peine pour leur rendre service, par bonté, par pitié quelquefois, sans en rien attendre, ils vous croiront trop payés par l'honneur de les avoir servis... Sotte et désagréable engeance!... Après tout, que m'importe! je ne la reverrai pas!

Mais l'idée de ne plus la revoir, loin d'apaiser son humeur, lui rendait de plus en plus vide, inutile et muette la splendeur de cette tombée de nuit pure et paisible. Et dans ce vide, seule subsistait l'impalpable et fugitive image qui hantait son souvenir.

— Elle n'est pas si belle, pourtant!... à peine jolie!

Il se mit à passer la revue de toutes les femmes qu'il avait connues et admirées, s'efforçant de leur donner l'avantage sur Jacqueline; toutes ces beautés pâlissaient, s'effaçaient, lui semblaient ternes et sans attraits, devant cette jeune figure, dont il ne savait pas même si elle était jolie.

Il revenait lentement et songeur, quand un bruyant éternuement le fit tourner la tête vers une épaisse touffe de genêts et de houx plantée sur le revers d'un fossé à quelques pas de la route; son chien, l'oreille dressée, flairait le sol et s'élança de ce côté en remuant la queue; aussitôt une tête d'homme émergea du buisson suivie bientôt d'un grand et robuste corps qui se mit à détirer ses membres engourdis.

— Antoine! s'écria Gilbert, reconnaissant le second de ses frères,



que diable fais-tu là, blotti comme un chasseur à l'affût, sans chien ni fusil ?

— Je n'ai pas besoin de fusil pour le gibier que j'attends, répondit Antoine avec un gros rire, un fin gibier que m'envieraient tous les garçons du pays, la plus gentille fillette, blanche comme une mouette et fine comme un jonc !

— Bah ! laisse cette fille tranquille et viens avec moi ; tu peux bien faire pour une fois le sacrifice de ta conquête.

— Non pas, j'y tiens.

— Combien d'heures as-tu passées dans ce fossé à guetter ton incomparable villageoise ?

— Eh ! mais, très révérend frère, reprit Antoine piqué, à quel jeu avez-vous occupé votre journée, car, en vérité, votre carnassière est vide et je ne pense pas que votre butin consiste uniquement dans ce brin de fleurette si pudiquement greffé sur votre boutonnière ?

— Je n'ai pas chassé, dit-il sèchement ; viens dîner, on va nous attendre.

— Qui donc?... qui nous attendra?... Ma mère s'est enfermée tantôt dans sa chambre, on sait ce que cela veut dire, et Pierre a une crise.

— Encore !

Il y eut un silence pénible, puis Antoine reprit :

— Ne reste pas là, tu vas effaroucher ma gazelle et j'en serai pour mes frais de patience et de ruse.

Gilbert rappela son chien et laissa son frère se couler de nouveau entre les genêts ; il n'avait pas fait trente pas qu'il entendit une voix fraîche chanter un refrain du pays, et bientôt parut une fillette d'une quinzaine d'années, qui s'avançait en regardant autour d'elle, comme si elle cherchait quelqu'un ; ses cheveux blonds étaient recouverts d'un petit bonnet blanc uni, noué sur le côté par un ruban de percale, comme le portent les fillettes du pays, et sa taille menue était enveloppée dans un fichu croisé sur la poitrine, dont une épingle fixait la pointe dans le dos. Elle revenait de l'école et portait à la main un carton avec des cahiers et des livres. Gilbert fut touché de sa jeunesse :

— Rose, dit-il sévèrement, vous prenez un chemin bien long pour rentrer à la Saudraie.

Elle s'était arrêtée, confuse, la tête basse, et le regardant en dessous.

— Il n'est pas sage pour les filles de votre âge de s'aventurer seules dans ce chemin écarté, à la chute du jour... Croyez-moi, retournez sur vos pas, il pourrait vous arriver malheur...

Elle hésita, fit quelques pas en arrière, comme si le conseil de Gilbert l'eût touchée; puis, tout à coup, elle prit sa volée à travers la lande, dans la direction du buisson de houx. Bientôt un léger cri et le bruit d'un baiser arrivèrent jusqu'à lui, portés par la brise de mer.

— Allons!... l'alouette est prise, se dit-il. Mais elle connaît le chasseur!

Il haussa les épaules et continua son chemin; puis un remords l'arrêta, il rebroussa chemin et marcha droit vers le buisson. La petite Rose était là, assise sur le revers du fossé, près d'Antoine.

— Antoine, dit Gilbert d'une voie sourde, c'est une enfant, n'as-tu pas honte? Renvoie-la et ne recommence plus.

— Ah! mais laisse-moi tranquille et mêle-toi de tes affaires... Depuis quand les plus jeunes font-ils la leçon à leurs aînés?

— L'âge importe peu, et mon affaire est de veiller à l'honneur de mon nom... Ce que tu fais là est mal et pourrait te mener loin... Je ne le souffrirai pas... Tu entends? Je ne le souffrirai pas!

— C'est ce que nous allons voir, reprit Antoine d'un ton de défi.

— Et toi, petite coquine, continua Gilbert sans répondre à la bravade de son frère, file au plus vite ou je vais te dénoncer à ton père, qui te corrigera d'importance. Il ne plaisante pas, le père Jean-le-Sec et il a la main lourde... Si je t'y reprends à courir après les garçons, tu recevras une raclée dont tu te souviendras.

La petite fille se mit à pleurer, mais elle ramassa son carton d'école et s'en alla sans regarder en arrière. Les deux frères restèrent en présence. Antoine, rouge, courroucé, battait le sol nerveusement du pied; Gilbert, embarrassé de son rôle de mentor, osait à peine le regarder :

— Revenons ensemble, veux-tu? dit-il avec douceur.

— Ah! non, par exemple... Ta conversation ne m'est pas particulièrement agréable ce soir... Ce n'est pas une raison parce qu'on est riche pour faire sentir leur dépendance aux pauvres diables de la famille et les humilier avec des airs pédants de supériorité...

— Tu sais bien que je n'ai aucune intention de ce genre. Il n'y a pas de mérite à avoir de l'argent quand c'est le hasard qui vous a fait riche; je sais trop que ce ne sont pas mes vertus qui m'ont valu cette fortune, puisque notre tante ne me connaissait pas et qu'un pur caprice m'a fait choisir de préférence à vous... Je n'ai jamais eu l'idée de me vanter de cet avantage. J'en ai joui, je l'avoue, et je me suis félicité de pouvoir vous offrir l'hospitalité, à Pierre et à toi, sans penser vous infliger pour cela aucune dépendance. Tu le sais bien, parbleu! Et je ne vous ai jamais fait ni à l'un ni à l'autre d'observations sur votre manière d'entendre la vie,

ni de reproches pour avoir dissipé votre patrimoine. Cela vous regardait seuls et je ne me suis pas permis d'intervenir. Mais, quand je te vois t'engager dans des voies... criminelles, car c'est un crime, sache-le bien, de détourner une enfant de cet âge...

— Ah! bien, assez! s'écria Antoine. Je sais tout cela aussi bien que toi..., les risques à courir, la loi, la morale!... Tu peux tenir ton éloquence en repos... Bonsoir, je ne rentre pas cette nuit à l'Abbaye.

— Ma mère sera inquiète...

— Il n'y a pas de quoi. Ce n'est pas la première fois que je vais coucher où bon me semble. D'ailleurs, je te l'ai dit, la mère est dans ses jours d'absence.

Il enfonça d'un coup brusque son large feutre sur sa tête et s'éloigna.

Gilbert reprit sa route, mollement, avec fatigue et ennui; machinalement, il allait devant lui, cherchant d'instinct le chemin le plus long, avec une appréhension d'arriver. Sa rencontre avec Antoine avait encore accentué sa mauvaise disposition et ramené sa pensée sur les pentes douloureuses où se traînait sa vie. A mesure qu'il approchait de la maison paternelle, un dégoût le prenait; tout ce qui l'attendait là était si lamentable et honteux. Il était allé jusqu'au Bec-de-la-Vallée et, laissant la grande mer à sa droite, remontait la profonde baie de la Rance. A l'extrémité de cette baie, au seuil même de la plage, sous un couvert de grands chênes et de châtaigniers, il pouvait apercevoir sa maison, l'Abbaye-aux-Eliges, comme on la nommait dans le pays, mais il détournait les yeux de ces vieilles murailles grises, que l'obscurité croissante rendait noires, indistinctes et massives, et, malgré lui, ses regards y revenaient, attirés par une rage sourde, involontaire, qui lui proposait des résolutions désespérées. Lâcher tout, quitter la maison, le pays, s'en aller loin, n'importe où. Il était impossible qu'il n'y eût pas quelque part, en un coin quelconque du monde, un peu de bonheur pour lui. Les autres s'arrangeraient comme ils voudraient, et tant pis pour eux si cela tournait mal. Devait-il passer sa vie à leur servir de garde-fous, à réparer tant bien que mal, leurs folies? Il ruminait ainsi son mécontentement, s'encourageant dans ce parti-pris de vie libérée et résolument égoïste, quand d'un des étages élevés de l'Abbaye, un filet de lumière jaillit dans la nuit devenue noire, frémit sur les vagues et démesurément allongé, s'en vint à la rencontre du solitaire promeneur, puis brusquement s'éclipsa, et quelques instants après reparut et s'en vint dansant vers lui de nouveau, agité et follet, et cette alternative de lumière et de nuit se reproduisit à plusieurs reprises, comme si quelqu'un passant et repassant devant une lampe en eût par moments intercepté l'éclat. « C'est elle, pensa Gilbert, pauvre mère!

C'est elle ! » Et ses pensées dérivèrent de nouveau. « Tant qu'elle vivra, je resterai là, se dit-il, pour la protéger contre la brutalité des uns et le mépris des autres. Quelqu'un sait-il tout ce qu'elle a souffert avant d'en arriver là ? » Il hâta le pas, s'enfonça dans un chemin couvert entre deux haies, épaisses et touffues, si communes en Bretagne, inextricable et délicieux fouillis d'herbes, d'arbustes, de lianes enchevêtrées, ombragées de chênes et qui forment des berceaux impénétrables au soleil. Bientôt, il se trouva sous les murs de l'Abbaye, qu'il longea avant d'arriver au portail cintré d'aspect monastique et sévère. Au-dessus de la haute muraille apparaissait à peine le sommet du toit écrasé de la maison ; à l'extrémité du corps de logis principal se détachaient les ruines ajourées d'une antique chapelle, enlacée par les souples et fermes rameaux d'un lierre vigoureux et d'une vigne noueuse. Gilbert frappa fortement ; une vieille servante vint ouvrir.

— Est-ce toi, enfin, mon Gilbert ? s'écria-t-elle en prenant des mains du jeune homme son fusil et sa carnassière. Quoi ! ni poil ni plume ? ajouta-t-elle après avoir soupesé la carnassière vide.

— Où donc est Jeannic ? demanda Gilbert.

— Ta mère l'a envoyé à la ville pour lui acheter...

— Et le cocher ? Et Valentin ?

— M<sup>me</sup> Rina a fait atteler et a emmené le groom ; ils viennent seulement de rentrer tout à l'heure.

Le front de Gilbert s'était graduellement assombri.

— Alors, dès que j'ai le dos tourné, la maison va à la débandade, et c'est toi, pauvre Josèphe, qui fais toute la besogne ? Pierre a eu une crise ?

— Oui, le pauvre ! On l'entendait geindre du haut du jardin.

— Et Rina l'a laissé pour aller se promener ?

Ils étaient entrés alors dans la cuisine où, devant une grande flambée de bois, un antique tournebroche faisait rôtir un gigot. Gilbert, harassé de fatigue, s'était assis, et la vieille bonne, qui l'avait élevé, agenouillée près de lui, de ses doigts empressés et tremblotants, défaisait ses guêtres.

— M<sup>me</sup> Rina est sortie après que la crise a été finie. Manette est allée travailler près de lui.

— Et ma mère ?

— Ah ! elle est dans ses *lures*. Que veux-tu, mon petit, ajouta la vieille servante, apitoyée par l'expression attristée de Gilbert, elle est comme ça. C'est une maladie, bien sûr, elle ne peut rien contre.

— Oui, c'est une maladie, mais je ne m'y habitue pas. Je me souviens de ce qu'elle était autrefois. Je l'ai vue si sage, si tendre, et maintenant c'est une autre.

— Elle a encore des moments où on la retrouve, le fond est resté bon. Allons ! ne t'enfonce pas comme cela dans le chagrin. Viens dîner, je vais te servir.

Elle se releva, car elle était restée accroupie, presque agenouillée près de lui, et l'embrassa avec une tendresse touchante.

— Ma pauvre vieille ! dit-il ému, en appuyant doucement sa main sur l'épaule de Joseph.

C'était une toute petite vieille, dont la taille ne dépassait guère celle d'un enfant de douze ans ; sa figure ronde et qui commençait seulement à se rider un peu, bien qu'elle eût soixante-douze ans, avait l'enluminure chaude et encore fraîche d'une pomme d'api ; elle portait le mouchoir croisé sur la poitrine et recouvert à demi par la bavette d'un tablier, avec la pointe dans le dos ; ses cheveux étaient entièrement cachés par une coiffe empesée dont les barbes se relevaient très raides de chaque côté de la tête. Elle était entrée chez le docteur Arradon à l'âge de quatorze ans, en qualité de bonne d'enfant, et avait élevé successivement tous les garçons et pris sa part des joies et des peines de la famille. Gilbert, le dernier-né, était son favori. Il passa, escorté de la petite vieille, dans la salle à manger où le couvert était mis pour deux personnes.

— Il faudrait prévenir Rina. Je ne puis me mettre à table sans elle.

— Elle ne descendra pas ; elle s'est fait servir à dîner auprès de Pierre. C'est le couvert d'Antoine que j'ai mis.

— Antoine ne rentre pas, il me l'a dit.

— Ah !... encore quelque amourette, bien sûr !... Avec la fille à Jean-le-Sec, peut-être... On en jase déjà.

— Non... Je lui ai parlé ce soir, et j'espère qu'il a entendu raison.

— Eh bien, faut dîner, mon Gilbert. J'espère que le dîner sera à ton goût. Il y a un pâté de grives, dont tu me diras des nouvelles.

Il s'assit devant son assiette, après un regard morose sur la grande pièce sombre qu'éclairait mal la lampe placée près de lui et dont les chaises symétriquement alignées contre les murs avaient un air compassé et glacial dans ce vide qu'elles ne pouvaient remplir, malgré le secours de deux dressoirs chargés de vieille argenterie et de vaisselle. Sur la nappe étaient disposées sans ordre des assiettes de dessert et des hors-d'œuvre, beurre, radis, pêches, noix fraîches et raisins. Joseph plaça devant son jeune maître une écuelle d'argent remplie d'un potage dont l'odeur savoureuse se répandit autour de lui, et elle resta debout à ses côtés, le contemplant joyeusement.

— Que j'aime à te servir ! disait-elle. Cela me rappelle ta petite enfance, quand j'allais t'éveiller dans ton lit et te porter ta soupe ou ton chocolat, que tu avalais, les yeux fermés, endormi à moitié,

avant d'aller à l'école. C'était le bon temps!... ton pauvre père vivait encore et tout marchait bien... Pourtant, Pierre déjà donnait du souci..., il avait de mauvaises connaissances!...

— Il paye tout cela aujourd'hui..., et bien cher!...

— Oui..., bien cher!... Et je pense que ce doit être une grande peine dans l'autre monde pour le bon docteur Arradon de voir comme ses fils ont tourné... Son Pierre, dont il était si fier..., et Antoine, si gentil garçon, doux comme une fille, avec un cœur d'or.

— Et moi, qui ne vaux guère mieux que les autres, voilà ce que tu penses, n'est-ce pas, ma pauvre vieille?... Et tu as bien raison... J'aurais dû faire, comme lui, de la médecine, et me rendre utile, ou bien rester au régiment!... Je suis revenu lâchement, quand je me suis vu riche; les Bretons, ça ne sait pas se détacher du sol!... Ils y reviennent fatalement végéter, ignorants, stériles, oisifs..., quelquefois malfaisants..., pareils aux genêts et aux ajoncs de nos landes... C'est honteux!

— Tu dis cela, maintenant; tu n'as pas toujours pensé ainsi; rien ne te semblait plus beau que l'indépendance.

— Je pense cela encore, mais l'indépendance n'est pas l'oisiveté néfaste et égoïste... C'est un malheur, vois-tu, d'avoir reçu, si jeune, cet héritage, qui m'est tombé des nues, il y a six ans... J'étais en train de devenir un homme utile, sérieux; tout cet or m'a grisé! Il me semblait que je devenais le maître du monde, que toutes les délices de la terre allaient faire queue à ma porte... Oui, ç'a été un malheur, cet héritage... Je serais lieutenant de chasseurs maintenant, et je ne rougirais pas de moi, de mon inutilité, de ma rustauderie... Si encore j'avais été heureux, si je m'étais bien amusé, mais non!... des chevaux, des voitures, des chiens, de la poudre de chasse, voilà le bilan de mes plaisirs. Les autres, la timidité ou le dégoût m'en ont détourné, et j'ai l'avantage, ce soir, de constater que j'ai vécu depuis six ans comme un parfait imbécile.

— A qui en as-tu, mon pauvre garçon?... Tu mérites plus de justice...

— Non!... j'ai réfléchi... Je me suis vu tantôt dans un miroir qui ne flatte pas, et vrai, j'aurais pu être mieux.

Tout en exhalant ainsi sa mauvaise humeur, il avait fini son dîner et se leva brusquement.

— Tu ne manges guère, ce soir, Gilbert, es-tu malade?

— Pas du tout, ma bonne Joséphe..., et ton dîner est excellent..., tu es une grande artiste!...

Il lui sourit avec douceur, et faisant effort sur lui-même, il monta lentement l'escalier et se dirigea vers l'appartement de sa mère... Au coup léger qu'il frappa, une voix faible et cassée répondit; il

entra. M<sup>me</sup> Arradon était une femme de taille moyenne, assez maigre; son teint, qui avait dû avoir autrefois la fraîcheur éclatante, le coloris de lait et de rose des filles de l'Irlande, dont sa famille était originaire, avait maintenant des taches de couperose et ses yeux d'un bleu tendre larmoyaient. Elle vint au-devant de son fils, et son premier mot fut un reproche :

— Comme tu viens tard!... Qu'as-tu donc fait tout le jour?

Elle était nu-tête et des mèches de ses cheveux blonds décolorés et grisonnants tombaient, échappés du peigne, sur ses tempes; le corsage de sa robe noire entrebâillé en plusieurs endroits par l'absence de boutons laissait voir le corset d'étoffe noire. Tout dans sa personne trahissait la négligence et le désordre; dans ce qui l'entourait, rien n'était à sa place; le bonnet de deuil qu'elle portait depuis son veuvage était jeté à terre, une pantoufle se prélassait sur le guéridon, tandis qu'une assiette avec un verre et un flacon d'eau-de-vie étaient posés sur une chaise. Gilbert vit tout cela d'un coup d'œil, et bien qu'il fût habitué depuis longtemps à cet abandon de tout soin sur elle-même et sur ses alentours, il en ressentit une impression chagrine, qu'il s'efforça de dissimuler.

— Votre journée n'a pas été bonne, ma mère? demanda-t-il avec un ton de sollicitude affectueuse.

— Détestable!... J'ai souffert des nerfs..., de la tête.

Elle porta sa main à son front et ajouta :

— Mon bonnet même me fait mal..., m'écrase.

Elle aperçut alors son bonnet par terre et, s'appuyant d'une main sur un fauteuil, elle essaya de l'autre de le ramasser et n'y parvint que difficilement. Gilbert ne vit pas ces pénibles efforts. Il s'était approché de la fenêtre et contemplait la mer mouvante, où la crête blanche des vagues devenait perceptible par le contraste avec le noir environnant; tout autour de la baie, à Saint-Servan, à Saint-Malo, à Dinan, des lumières brillaient, petites âmes des foyers invisibles.

— Que sont devenus tes frères?... Je ne les vois pas... Pourquoi ne viennent-ils pas me donner le bonsoir?

— Pierre a été malade tout le jour...

— Malade!... Oui, oui, pauvre garçon... Il est bien souvent malade... J'irai le voir demain, pourvu qu'elle n'y soit pas!... Je ne veux pas la voir, elle!... Elle m'a pris mon fils... elle le torture!

— Non, mère, je vous assure!... Il faut être juste. Elle le soigne de son mieux.

— Elle fait semblant; mais je la connais, avec sa figure de démon... C'est elle qui l'a perdu, mon pauvre Pierre.

— Antoine est à Saint-Malo, en promenade, s'empressa de dire Gilbert pour détourner l'esprit de sa mère des idées fixes qui, par-

fois, l'obsédaient et la jetaient dans une surexcitation fâcheuse.

— Ah!... il s'amuse?... Tant mieux, la vie est si triste!... Il ne devrait pas oublier sa mère pourtant... On doit embrasser sa mère avant de se coucher... C'est de règle.

— Ne craignez-vous pas de prendre froid avec cette fenêtre ouverte? La nuit est fraîche.

— C'est ce qu'il me faut, de la fraîcheur! Ma pauvre tête brûle..., elle éclate... Et j'ai soif, toujours soif... Donne-moi à boire, mon petit Gilbert.

— Voulez-vous de l'eau de fleur d'oranger?

— De l'eau pour quelqu'un qui tombe de faiblesse?... Non, non..., un peu de rhum plutôt... Il y en a là... sur la table...

— Je vais vous préparer un grog alors...

— Pourquoi un grog?... Un peu de rhum me donnerait plus de force... Je suis si faible..., faible!... Mes jambes tremblent... Soutiens-moi, mon enfant... Il me semble que je vais tomber...

Gilbert s'empessa de la soutenir, en effet, la prit dans ses bras et la porta sur son lit, où sa tête s'enfonça dans les oreillers, tandis qu'elle continuait de parler par phrases entrecoupées et incohérentes, tantôt se plaignant, gémissant, tantôt caressant et remerciant son fils. Peu à peu sa parole lourde s'embarrassa et finit en un murmure confus qui ressemblait à un ronflement, et bientôt elle s'endormit.

Dès qu'il vit ses yeux clos, Gilbert ferma la fenêtre, enleva le flacon de rhum et le mit dans une armoire dont il prit la clé, puis éteignit la lampe de peur d'accident et se retira, non sans avoir jeté un long regard de commisération attristée sur la malheureuse femme pesamment assoupie.

A l'extrémité opposée du corridor, qui desservait toute la longueur du premier étage, une femme, tenant une bougie à la main, l'attendait. D'un pas nonchalant, lassé, il se dirigea vers elle :

— Bonsoir, Rina; Pierre est-il mieux, ce soir?

— Mieux, oui; il demande Gilbert.

Elle ouvrit la porte contre laquelle elle s'était tenue appuyée et s'écarta pour le laisser entrer. La chambre de Pierre Arradon ne ressemblait en rien à celle de sa mère, et le désordre y avait un caractère systématique et prémédité; il tenait à la profusion d'objets exotiques entassés dans un espace trop étroit : tapis, tentures, armes, étoffes brodées d'or et de soie, paravents, bronzes et porcelaines, bibelots de toutes sortes; l'objet le plus remarquable assurément de la collection était encore la femme qui avait introduit Gilbert et qui, debout, le flambeau à la main, dans une attitude instinctivement décorative, semblait une statue d'argent bruni,



sous un reflet de lumière dorée; c'était une quarteronne de teinte claire et mate, bizarrement ornée d'étoffes de couleurs vives et de bijoux qui bruissaient à son cou et à ses bras.

Gilbert s'était approché de son frère et assis près de lui. Pierre Arradon, étendu sur un sofa recouvert d'une étoffe d'Orient, et soutenu par d'innombrables coussins, fumait une longue pipe d'ébène qu'il ôta quand Gilbert lui demanda de ses nouvelles. Il avait trente-huit ans; sa figure était belle, malgré son étrange pâleur que rendaient presque sinistre un cercle de meurtrissure morbide autour des yeux et une épaisse barbe noire. Il portait un fez rouge destiné à dissimuler sa précoce calvitie, et l'espèce de vêtement flottant qui entourait sa maigreur avait aussi un caractère oriental. Engagé mousse à seize ans, par son père, à la suite de quelques fredaines assez graves, il avait fait plusieurs fois le tour du monde avec un capitaine au long cours, ami de son père. Plus tard, à la mort du docteur Arradon, il était revenu au pays qu'il n'avait plus quitté et avait vite dévoré, dans une vie oisive et dissipée, la fortune laissée par son père. Il avait rapporté de ses voyages et de ses divers séjours en Orient une maladie incurable qui, lentement, dévorait sa chair et ses os. Il rapportait aussi plusieurs caisses de curiosités recueillies en Chine et dans les Indes, et cette Rina qu'il avait présentée comme sa femme, superbe créature d'une beauté sculpturale, avec une âme instinctive et rudimentaire d'enfant sauvage, et une malice de singe. Elle lui était dévouée et, bien que les rites qui avaient présidé à leur union fussent de nature fort exotiques, il l'avait fait accepter, par sa mère et ses frères, comme son épouse légitime, et elle était traitée comme telle, avec une nuance pourtant de condescendance un peu hautaine.

— Qu'es-tu devenu tout le jour? demanda Pierre avec une intonation un peu amère. Je ne t'ai pas vu, pas plus du reste, qu'Antoine; et sans Rina, j'aurais été réduit à la conversation des domestiques... Les gens bien portants n'ont guère souci des malades.

Gilbert subit cette leçon patiemment et répondit avec simplicité :

— J'ai fait une course du côté de Saint-Briac qui m'a pris plus de temps que je ne pensais, et tu dormais quand je suis parti... Quant à Antoine, il te répondra pour lui-même. Je ne sais où il est ce soir; il ne me met pas dans ses secrets. Et toi, mon pauvre garçon, as-tu pu prendre l'air aujourd'hui?

— Prendre l'air?... à la fenêtre, oui...; je ne me vois pas faisant belle jambe dans les allées du jardin.

Il jeta un regard irrité sur son genou gauche, enveloppé de bandages et dont la déformation était visible sous les plis drapés de l'étoffe qui le recouvrait.

— Pourquoi ne fais-tu pas venir ce fauteuil roulant dont nous parlait le docteur..., si bien agencé qu'on pourrait te promener sans te faire souffrir.

Il eut une moue évasive :

— Toujours des frais!... A quoi bon?

— L'utilité n'en est pas douteuse, mon ami..., tu l'as dit toi-même plusieurs fois... Et la question des frais est insignifiante... D'ailleurs, j'ai remis à Rina la somme nécessaire.

Et se tournant vers la mulâtresse :

— Pourquoi n'avoir pas fait venir ce fauteuil?

Elle se balançait sur ses hanches, faisant saillir les richesses de son buste, par une sorte de tactique naïvement effrontée avant de répondre :

— Trop cher!... Pas assez d'argent!...

Il s'étonna :

— Le docteur a parlé de 400 francs; ne vous ai-je pas remis 25 louis?

— Sais pas..., dépensé remèdes..., petites douceurs..., plus d'argent...

Il ne put s'empêcher de rire et reprit en la raillant :

— Des remèdes..., des petites douceurs, pour 500 francs en quatre jours!.. Ne serait-ce pas plutôt, Rina, pour cette belle chaîne d'or que je vois à votre cou et cette magnifique écharpe écarlate, que vous avez dépensé cet argent?

Elle se secoua d'un air d'enfant boudeur et répondit avec le laco-nisme commode qu'elle avait adopté :

— Faire honneur à la famille, faut bien!

Et de son poing fermé, elle frottait ses yeux, qui riaient sournoisement et observaient son beau-frère.

Pierre intervint avec un peu d'humeur :

— Ne la fais pas pleurer... Que veux-tu? elle est femme et jeune! La latitude où l'on naît, pas plus que la couleur, ne font rien à l'affaire : elle aime la toilette comme les autres... Si j'avais de l'argent, elle n'aurait pas dépensé le tien! Ne pleure pas, Rinette; j'aime les figures joyeuses autour de moi. Ris et montre-moi tes dents blanches. Gilbert n'est pas fâché : il gronde par habitude, au fond, ça lui est bien égal, va!

— Il a raison, Rina, je ne suis pas fâché et j'aime à vous voir rire, fût-ce à mes dépens... Mais, je ne veux pas que le bien-être de Pierre soit sacrifié à vos fantaisies. C'est donc moi qui m'occu-perai du fauteuil. Tâche de dormir, mon pauvre ami, et d'oublier tes souffrances d'aujourd'hui.

— Sans parler de celles d'hier et de celles de demain. Quel enfer!

Quand il fut seul dans sa chambre, voisine de celle de sa mère, Gilbert alla s'accouder à la fenêtre. Le croissant de la lune, haut dans le ciel où palpaient silencieusement de discrètes étoiles, éclairait d'un jour pâle la mer mouvante et rythmée de la baie. Tout au fond, comme une sentinelle avancée, la tour Solidor, faisait une tache sombre dans la nuit vaguement éclaircie; l'air, saturé d'émanations salobres et salines, arrivait à lui par bouffées, comme le souffle frais d'une bouche invisible et caressait son front soucieux. Jamais il n'avait été frappé, comme il l'était à ce moment, de l'abjection du milieu où il était enfermé, de l'abaissement des caractères qui l'entouraient; il en ressentait une révolte de dégoût! Mais il ne s'épargnait pas lui-même.

— Et moi, pensait-il, que suis je pour juger les autres? Ai-je quelque mérite à ne pas tomber dans les vices, dont l'horreur me poursuit, m'obsède depuis mon enfance? Simple répugnance physique, ou peur... ou prudence, rien de plus? Il n'y a pas là de quoi se glorifier... S'ils avaient eu sous les yeux, dès leur enfance, les mêmes exemples que j'ai eus, ils auraient été avertis et n'auraient pas glissé sur la pente fatale. Aucun d'eux n'a le cœur méchant; ils ont descendu, de degrés en degrés, jusqu'aux bas-fonds où ils sont arrivés, insoucians, légers, naïvement égoïstes, cédant chaque jour à la passion du moment, sans regarder où elle les menait; ils font le mal sans y songer, sans se demander s'il y a quelque chose de mieux à faire... Mais pourquoi cette malédiction s'est-elle abattue sur les fils d'un homme de bien? Pourquoi avons-nous mérité de devenir un objet de réprobation et de mépris? Pourquoi cette jeune fille, tantôt, la fille du vieux de Galesnes, m'a-t-elle traité avec ce dédain et cet effroi injurieux, si ce n'est à cause du renom fameux des Arradon, dont je porte, comme les autres, le stigmaté?

Le sang lui monta au visage à ce souvenir, en même temps que se retraçait toute cette scène si courte avec Jacqueline de Galesnes, la silhouette fine et élancée de la jeune fille et le coup d'œil effrayé, impérieux de ses grands yeux, pourtant si doux: Il occupa un instant son esprit à rechercher chacun des traits de ce jeune visage, s'irritant de ne pouvoir les ressaisir, jusqu'à ce que lui arrivât, à travers la muraille, le bruit d'une respiration oppressée, pénible, entrecoupée de gémissements et des cris inarticulés de cauchemar; il était trop habitué aux agitations morbides de ce sommeil pour s'alarmer, mais la vision poursuivie s'abîma dans l'involontaire détresse suscitée par le sommeil de sa mère :

— Quel supplice! pensait-il, ne pouvoir la respecter autant que je l'aime!... Elle aussi, pauvre femme, elle a glissé, jour par jour, insensiblement, sur la pente fatale, écrasée sous le poids d'une

insoutenable douleur, veuve inconsolée, mère punie de son excès de tendresse par les vices de ses fils; elle s'est débattue longtemps contre le poison qui lui versait l'oubli, pendant des années!... Maintenant elle est lasse, affaiblie, vaincue! N'est-ce pas le dernier terme de l'infortune?

## V

Le lendemain, Gilbert, de bonne heure, se rendit à Saint-Servan, chez Manon du Lac, et lui rendit compte, non sans amertume, de son ambassade près de M<sup>lle</sup> de Galesnes. Manon travaillait, les lunettes sur le nez, près de la fenêtre de la petite pièce qui lui servait à la fois de salon et de salle à manger; elle en laissa, de stupeur, choir le bas qu'elle tricotait.

— Jacqueline, hautaine, impertinente!... c'est impossible, mon cher ami; craintive, un peu farouche, je l'admets, mais un cœur d'ange, je vous jure, je la connais bien.

— Le cœur d'un ange qui se sait d'essence supérieure au pauvre monde et le lui fait sentir.

— Je suis désappointée, tout à fait désappointée, mon Gilbert, et je regrette de vous avoir valu ce désagrément. A l'avenir...

— Oh! ne prenez pas la chose au tragique. Après tout, les grands airs de cette jeune personne, toute de Galesnes qu'elle est, ne me font pas peur, et je suis de force à les affronter de nouveau.

— Merci, merci, mon enfant; mais je ne veux pas abuser de votre obligeance et je suis assez bien portante maintenant pour aller moi-même...

— Soit; pourtant je ne vous permets pas de courir ainsi seule par les chemins, dans cette mauvaise saison, ma chère bonne amie, et je vous prévins que, jeudi prochain, je vous attendrai à la cale de Dinard avec une voiture, et vous conduirai moi-même aussi près que possible de la Pierre-qui-Vire.

— Mais, mon Gilbert...

— Oh! rassurez-vous, je serai discret et me tiendrai hors de portée pendant votre entretien confidentiel. Je ne veux nullement attirer sur moi, de nouveau, les foudres de ces yeux bleus. Il suffit d'une fois.

— N'est-ce pas que ses yeux sont beaux? Les plus beaux que je connaisse! s'écria triomphalement la vieille demoiselle.

Gilbert ne jugea pas à propos de répondre et s'en alla fort satisfait de cet arrangement, ce serait toujours une journée remplie, une de ces longues journées dont l'inutilité lui semblait à charge depuis la veille et d'un vide que rien ne pourrait remplir. Pourquoi ne s'en était-il pas avisé plus tôt? Le cheval, la chasse, la

pêche, le canotage, avec la lecture des journaux et de quelques livres, avaient jusqu'alors assez bien occupé ses journées; il y joignait, l'été, des apparitions plus ou moins fréquentes sur les plages à la mode et les casinos, si nombreux en cette partie de la Bretagne; l'hiver, quelques voyages à Paris, en Italie ou en Espagne. Il s'était vite aperçu, à son retour du régiment, de l'isolement qui s'était fait autour de sa famille et du discrédit où elle était tombée; mais, soit fierté, indifférence ou timidité, il avait subi passivement cette mise à l'index de sa maison. Indigné d'abord, il s'était cuirassé vite contre l'injustice de l'opinion, qui le rendait victime innocente des méfaits des autres; il avait compris qu'il n'en pouvait guère être autrement et en était arrivé à trouver une âpre douceur dans l'indépendance, dans l'affranchissement des petites sujétions tracassières de la société. Les vieux amis de son père étaient morts ou s'étaient peu à peu retirés, et maintenant personne jamais ne frappait à la porte de l'Abbaye-aux-Eliges, sauf les compagnons de plaisir de ses frères, et aussi les vagabonds, mendiants et misérables de toute sorte, assurés d'y trouver toujours une généreuse aumône : en dehors de cette double clientèle intéressée, personne ne franchissait le seuil des Arradon. Manon du Lac, amie d'enfance du docteur Arradon, était la seule personne à qui Gilbert rendit visite, la seule qui le tint au courant de la vie extérieure, la seule qui prit un intérêt quelconque à son existence. Encore la visitait-il rarement et, le plus souvent, c'était le hasard qui les mettait en présence au détour d'une rue ou sur l'un des bateaux qui font le service entre Saint-Servan, Saint-Malo et Dinard. Aussi la vieille demoiselle fut-elle fort surprise lorsque, deux jours après la visite de Gilbert, elle le vit, de la fenêtre où elle travaillait, traverser la rue juste en face de sa maison et frapper à sa porte.

— Vous! Gilbert, rien de fâcheux à l'Abbaye, j'espère?

— Non, Dieu merci! Je vous apporte deux perdreaux que j'a abattus ce matin à votre intention : ne m'avez-vous pas dit que vous aimez le gibier?

— Et vous vous êtes souvenu de cela? Que c'est aimable! s'écria-t-elle, radieuse. Vous êtes vraiment un bien gentil garçon. Ah! si l'on vous connaissait!...

— Mais on ne me connaît pas! Et de quoi cela servirait-il, au surplus?

— On vous rendrait justice et ce serait grande joie pour moi.

— Quelle justice! Qui sait si je n'ai pas tout ce que je mérite?

Il s'assit tandis qu'elle reprenait place sur la chaise haussée d'un épais coussin, d'où elle surveillait avec une curiosité insatiable, mais toujours bienveillante, les allées et venues du voisinage. Pen-

dant près d'une heure, il prêta une attention complaisante aux divers récits qu'elle lui conta : décès, mariages, brouilles, procès, et il la quitta fort exactement renseigné sur tous les bruits du pays, avec un vague sentiment de déception pourtant, comme si elle eût négligé ce que justement il aurait voulu s'entendre dire. Quand il se leva pour prendre congé, Manon, un peu rouge, lui demanda, avec de grandes excuses sur sa hardiesse, de lui faire la faveur de venir prendre sa part des perdreaux.

— La société d'une vieille fille et une cuisine médiocre, ce n'est guère fait pour tenter un jeune homme, je le sais, ajouta-t-elle modestement; mais je ne puis rien vous offrir de mieux.

Gilbert accepta avec empressement et fut content de cette invitation qu'il eût déclinée en d'autres temps sous quelque prétexte.

— Pourquoi ferais-je de la peine à cette excellente personne? se disait-il. Je n'ai déjà pas tant d'amis.

Et, pendant les deux jours qui suivirent, il lui arriva plusieurs fois de penser avec un mouvement de plaisir au déjeuner de Manon. Ces deux jours, elle les employa, en un délicieux tourment, à composer un menu digne de son jeune convive, sans exposer son mince budget à quelque catastrophe, et ce ne fut pas sans une certaine satisfaction qu'au premier coup de l'*Angelus*, elle s'assit en face de Gilbert, à sa petite table ornée d'une nappe bien blanche et fleurant l'iris, sur laquelle se faisaient pendant deux belles assiettes de fruits coquettement disposés dans des feuillages; au milieu un réchaud d'argent, meuble antique de famille, où la femme de service déposa successivement une savoureuse omelette, des côtelettes, les deux perdreaux et deux petits homards tout frais sortis de la mer. Ce festin fut couronné par d'excellent café et de l'eau-de-vie vieille de trois quarts de siècle, dont Manon n'était pas médiocrement fière et dont elle prolongeait l'existence par le plus scrupuleux respect, ne l'exhibant qu'en des circonstances mémorables. Le repas fut assaisonné de nombre d'histoires, dont quelques-unes déjà étaient connues de Gilbert, et qu'il écouta très complaisamment; d'autres plus nouvelles trouvèrent place dans les récits de la vieille demoiselle, entre autres un naufrage dramatique dans la baie de Cancale, qui avait fait deux veuves et sept orphelins, et quand Gilbert, toujours prompt à donner, versa sur ses genoux, pour ces pauvres gens, le contenu de sa bourse, les yeux de Manon devinrent humides, elle le remercia avec effusion.

— J'ai toujours dit que vous êtes le meilleur garçon de la terre... Vous avez tout le cœur de votre père.

— Plût au ciel!... Mais, en vérité, je ne saurais dire si je suis bon, et par moments j'en doute!... Vous me croyez bon, parce que

je donne volontiers aux misérables. Il est trop facile d'être généreux quand on a plus d'argent que de désirs et qu'il suffit d'ouvrir sa bourse pour faire des heureux sans avoir à se préoccuper de la remplir. J'ai des chevaux, des chiens, de bons fusils; si j'ai envie de changer de place, je prends le premier train qui passe et vais où il me mène... Je donnerais, chère mademoiselle Manon, deux fois ce que vous tenez là pour voir encore briller dans vos yeux ces belles larmes de pitié et de tendresse, à la pensée des douleurs que vous allez adoucir...

Les deux amis se séparèrent fort satisfaits de leur matinée :

— Ainsi donc, chère amie, c'est bien convenu. Je vous attendrai jeudi, à la cale de Dinard, vers deux heures, et, si le temps est beau, nous ferons une délicieuse promenade. Je m'en réjouis d'avance.

Cette petite excursion l'amusait, en effet, il se surprenait à y penser avec complaisance : « Voilà où l'on arrive quand on vit toujours seul; on trouve du charme au temps passé, près de M<sup>lle</sup> Manon! N'est-ce pas pitié qu'un homme de mon âge s'intéresse au verbiage d'une vieille fille? » Au fond, tout au fond de son âme, flottait indistinct et obscur, je ne sais quel vague espoir où se mêlait la fine silhouette de Jacqueline de Galesnes; il ne se l'avouait pas, tout au contraire, il se jurait fièrement de se tenir à l'écart et si loin qu'elle ne pût soupçonner sa présence; mais se rapprocher des lieux qu'elle habitait lui était un inexplicable attrait aussi bien que la démangeaison de subir encore, par l'aspect des choses environnantes, le mortifiant chagrin infligé par ces beaux yeux si fiers et si doux.

A l'heure fixée, il se trouvait sur la jetée attendant avec une légère voiture bien attelée l'arrivée du bateau de Saint-Servan. Dès qu'elle fut près de lui, Manon s'exclama :

— Oh! les belles fleurs, dit-elle en soulevant une gerbe de roses et d'héliotropes posée sur le coussin. A qui destinez-vous ce bouquet, Gilbert?

— Mais à vous, mademoiselle; vous aimez les fleurs et à l'Abbaye personne seulement ne les regarde. J'ai pensé que les pauvrettes seraient bien aises d'être respirées et admirées avant qu'elles se fanent; leur beauté, du moins, n'aura pas fleuri inutilement.

— Comme vous parlez bien, Gilbert! s'écria-t-elle un peu hale tante d'émoi, causé par le pas vif du cheval; on dirait que vous êtes poète ou amoureux... Dieu sait de qui, car j'imagine que ce n'est pas un vieux visage comme le mien qui peut vous inspirer.

Cette supposition qu'il pût être amoureux causa de l'agacement à Gilbert et il répliqua avec un peu de brusquerie :

— Je ne suis ni poète ni amoureux, je vous le jure, et Dieu sait que ce n'est pas pour votre beauté que je vous aime...

— Vous pourriez me dire cela moins durement, Gilbert, répliqua la bonne Manon d'un air piqué. Il n'est pas nécessaire de me rappeler que je suis laide; c'est une chose dont une femme souffre trop pour l'oublier.

— Pardonnez-moi, chère excellente amie, je suis un sauvage, une vraie brute, et je m'exprime si mal que je vous offense, au lieu de vous dire que vous avez ce qui vaut mieux que toute la beauté du visage, le charme impérissable de l'intelligence et de la bonté.

— Bien, bien!... Je sais que vous n'avez jamais l'intention de me faire de la peine, mon cher enfant; mais voyez-vous, ajouta-t-elle mélancoliquement, rien ne supplée à la beauté; l'intelligence, la bonté, toutes les vertus du monde, c'est une chose, la beauté en est une autre que rien ne remplace... Et puis, mon ami, prenez garde; vous avez quelquefois des façons brusques qui ne sont pas pour plaire aux dames et qui pourraient vous nuire près d'elles.

— Eh! je m'embarrasse bien de leur plaire, vraiment! s'écria-t-il en riant. Pourvu que ma chère mademoiselle Manon du Lac daigne me pardonner mes mauvaises manières et me garder un peu d'amitié, je me moque du reste comme d'une mouche qui vole.

— Il n'en sera pas toujours ainsi, Gilbert; un jour ou l'autre, il faudra songer à vous marier.

— Me marier! pour perpétuer la vénérable race des Arradon, faire souche de libertins et de fainéants! Oh! le fameux conseil que vous me donnez là, et l'œuvre méritoire!

— J'en ai connu un de cette race, Gilbert, qui était l'honneur de son pays, un dont la mémoire est vénérée comme celle d'un saint, et qui est mort martyr de son devoir, victime d'un mal qu'il avait vaincu avant de succomber à son atteinte. Cet homme-là méritait d'avoir une nombreuse lignée de descendants pour marcher sur ses traces. Cet homme-là, vous l'avez connu, Gilbert.

Il répondit tristement :

— Je l'ai trop peu connu pour mon malheur: j'avais onze ans quand j'ai perdu mon père.

— Hélas! oui, vous étiez bien jeune quand ce cher ami est mort, et vos frères, malgré le grand écart de vos âges, n'ont pas su le remplacer.

— Ils n'y ont pas même songé; ils étaient à une époque de la vie où le plaisir préoccupe plus que le devoir. Pierre, du reste, naviguait au loin; Antoine traînait, à Paris, des études de droit languissantes, bien stériles; et ce que l'on fit de mieux pour moi fut de me laisser au collège de Redon, où j'achevai mes classes. Ma pauvre mère, malgré sa bonne volonté, n'avait pas ce qu'il faut pour diriger des garçons, et le chagrin ajouta encore à son impuissance.



— Oui, oui, je sais. Il est difficile de bien porter la souffrance ! Vous donniez de grandes espérances, tout enfant.

— C'était bien commencé, en effet ; en sortant du collège je m'étais mis à étudier la médecine en mémoire de mon père, et j'y avais pris grand goût, quand arriva l'âge de la conscription.

— Ce fut un grand malheur, mon cher ami.

— Mon Dieu ! le métier militaire me plaisait. J'ai si peu de suite dans mes goûts et je me façonne si vite au milieu où je suis jeté, que je résolus de rester au régiment. J'étais déjà sous-officier ; c'est alors que survinrent la mort de ma tante et la grosse fortune qu'elle m'a laissée ; bêtement ébloui par ce monceau d'or mis entre mes mains, j'ai cru tenir toutes les félicités terrestres et j'ai jeté mes galons comme j'avais jeté mon scalpel. Maintenant me voilà encroûté, abruti, blasé sur la médiocre jouissance d'être riche. J'ai voyagé sans intérêt sérieux, sans guide ni conseil, au hasard, partout où l'on est convenu d'aller à la recherche d'émotions rares, de sensations exquisés que je n'ai guère rencontrées, n'ayant rien fait pour les mériter, et je suis rentré bredouille, le cœur et l'esprit vides ; j'ai brûlé ma poudre aux moineaux, sans abattre seulement une plume, et je m'encroûte ici, dans ma vie oisive, honteusement inutile, avec la même facilité que j'apportais aux travaux de l'École de médecine ou au régiment. Et voilà le joli millionnaire que je fais, un imbécile qui n'a même plus de désirs depuis qu'il pourrait les satisfaire.

— Tous les millionnaires ne sont pas comme vous, je suppose, Gilbert.

— Je l'espère pour les autres, c'est assez d'un de ce modèle. Et vous voudriez que je me marie et que je donne naissance à d'affreux petits diôles qui ressembleraient à leur père.

— Mon enfant, le mariage est un passe-temps dont vous n'avez pas encore essayé. Peut-être y trouveriez-vous ces émotions délicieuses que vous avez cherchées en vain sur les grandes routes. Et vous auriez la satisfaction de faire une heureuse.

— Pas bien sûr, cela ! Vous me le disiez tout à l'heure, je ne suis pas trop aimable.

— C'est-à-dire que vos propos sont parfois un peu brusques. Il n'en serait pas de même si vous aviez une jolie jeune femme qui vous aimerait, vous soignerait...

— Et me tromperait avec le premier venu.

— Oh ! Gilbert ! quelle idée avez-vous de nous !

— Eh ! parbleu ! mon excellente amie, je le sais bien que je pourrais me marier facilement, si l'envie m'en prenait. Quatre-vingt mille livres de bonnes rentes sont bien faites pour toucher le cœur

d'une ingénue. J'aime mieux vivre seul que d'être épousé pour mon argent. Mais nous voici arrivés à la petite auberge où je dois laisser le cheval et la voiture.

Il aida Manon à descendre, ce qu'elle fit d'ailleurs fort légèrement, et ils s'enfoncèrent dans le bois taillis qui séparait la grande route de la vaste lande de la Pierre-qui-Vire; arrivés à la lisière du bois, ils cherchèrent parmi les bruyères un endroit abrité où ils pussent s'asseoir et apercevoir de loin celle qu'ils attendaient. Le jour déclinait et l'heure fixée pour le rendez-vous était passée déjà. Jacqueline ne paraissait pas.

— Vous verrez qu'elle ne viendra pas! disait Gilbert ironique. Elle se soucie pas mal de la peine qu'on prend pour elle. Tout leur est dû, à ces belles demoiselles : elles vous demanderaient tranquillement de vous jeter au feu pour en retirer leur pantoufle, sans songer même à vous dire merci.

— Vous ne la connaissez pas, Gilbert; elle est douce et tendre, et puis elle est malheureuse. Cela devrait vous disposer en sa faveur.

— Que voulez-vous? Chacun a ses peines. Pourquoi la fille de M. de Galesnes n'aurait-elle pas sa part dans l'universelle souffrance? Qu'a-t-elle donc de si pitoyable, d'ailleurs? Elle a du pain tous les jours, n'est-ce pas? Bien des braves gens en manquent. Elle habite un château décoré d'une tour féodale qui flatte son orgueil.

— La vie est dure à la Tour d'If, croyez-le.

— Eh bien, qu'elle fasse comme sa sœur et qu'elle file un beau jour avec un amoureux! Ce sera bien fait pour le vieux de Galesnes, et si j'avais un conseil à donner à cette jeune fille, ce serait de partir le plus tôt possible!

— Je suis fâchée de vous entendre parler ainsi de personnes que j'aime! Vraiment, dès qu'il s'agit de Jacqueline, vous devenez méchant, Gilbert...

— Je fais amende honorable, chère amie, d'autant plus volontiers que j'aperçois là-bas M<sup>lle</sup> Jacqueline, qui n'est vraiment pas trop en retard. Adieu, je vais me promener pendant votre conférence.

— Ne me laissez pas m'attarder, de façon à manquer le dernier bateau; si je m'oublie, avertissez-moi.

Gilbert s'élança dans le taillis, avant que Jacqueline pût l'apercevoir, d'un air à faire croire qu'il s'en allait bien loin; mais, à peine eut-il fait quelques pas qu'un irrésistible désir de la revoir le ramena vers la lisière du bois, et, caché derrière un gros if, il la regarda venir. Elle marchait d'un pas rapide et souple, malgré le vent qui s'était levé et qui, la frappant de face, chassait en arrière ses cheveux et ses vêtements. Elle apparaissait ainsi toute svelte et

mignonne dans sa robe brune, dont les plis flottaient derrière elle et dessinaient étroitement ses formes enfantines, et avec ce nuage de cheveux légers qui, tour à tour, voilaient ou découvraient son front. Dès qu'elle aperçut Manon, elle se mit à courir, la prit dans ses bras et couvrit ses joues de baisers.

— Chère, chère et fidèle amie, que vous êtes bonne et que je vous aime. Au moins, n'êtes-vous plus malade et pas trop fatiguée?

— Non, ma petite Jacqueline, j'ai trouvé quelqu'un qui m'a amenée en voiture jusqu'au Bois-Billy.

— Ah! votre favori Arradon, sans doute. Que je suis contente de vous voir, Manon, de voir votre chère figure que j'aime tant!

— Parce que tu ne la regardes pas, petite.

— Si, si! Je la regarde et je l'aime.

— Comment va ta mère?

Elle secoua tristement la tête.

— Toujours malade. Elle ne peut se consoler de l'absence d'Henriette.

— Et ton père?

— Toujours le même, plus sombre, plus irritable encore. Nous attendons la dernière sommation, comme on attend une catastrophe. Ce seront encore de nouvelles violences, des récriminations, des menaces. Il ne peut se résigner, et au fond, le chagrin le ronge... On tremble devant lui, on se raidit dans la peur de ses colères, on s'en indigne et pourtant on le plaint. Il est si malheureux de ne pouvoir ni s'épancher ni s'attendrir, enfermé dans son orgueil solitaire comme dans une geôle.

— Il finira par pardonner un jour ou l'autre; au fond, il est meilleur qu'il ne paraît... Ne t'afflige pas à l'excès, la tristesse est mauvaise pour la jeunesse, regarde devant toi, aie confiance en l'avenir.

— L'avenir?

— Mais oui, l'avenir; un jour tu te marieras...

— Avec qui, ma chère Manon? Une religieuse en sa cellule n'est pas plus recluse que moi. Nous ne voyons âme qui vive, surtout maintenant, depuis le départ d'Henriette...

— Ton père lui-même désirera te marier et peupler la Tour d'If de petits enfants... Il te cherchera un mari.

— Que je refuserai, soyez-en sûre, s'écria vivement Jacqueline; ce qui peut m'arriver de pis, c'est que mon père se choisisse un gendre à son gré. Plaise à Dieu qu'une telle épreuve me soit épargnée!...

— Pourquoi t'insurger d'avance? Nous avons en Bretagne, Dieu merci, de parfaits gentilshommes, et ton père a trop d'orgueil pour faire un mauvais choix.

— Trop d'orgueil, en effet, trop d'ambition d'argent, des idées trop contraires aux miennes, sur les qualités qui conviennent à l'homme, pour que nos goûts aient la moindre chance de se rencontrer... Voyez-vous, ajouta-t-elle, en baissant la voix d'un ton de confiance, j'ai connu en Georges Forcelles un être si différent de ceux que j'avais vus jusqu'alors, que je ne saurais maintenant me contenter d'un de ces gentil-hommes dont vous parliez tout à l'heure, ignorants, oisifs, grands fumeurs, buveurs et chasseurs, qui ne rentrent au logis qu'affamés et fourbus et dont l'humeur dépend du gibier qu'ils ont tué. J'ai une autre idée du mariage et du mari. Je ne l'imagine pas autrement que Georges. Comment Henriette, ne l'aurait-elle pas aimé!... Il a été pour nous une révélation... Et ma joie, mon unique joie, au milieu des sombres ennuis qui nous accablent est de penser qu'elle au moins, ma chère Henriette, vivra de sa vie, de sa jeunesse, de sa gaieté. Oh! la gaieté, Manon, quel charme, quel délice! Pour nous qui avons toujours tremblé, vécu dans la contrainte et la servitude de la peur, rencontrer enfin sur les lèvres qui vous aiment, dans les yeux un sourire épanoui, pouvoir se livrer sans crainte à la douceur de vivre, de respirer à l'aise, penser et parler librement! Ne plus voir toujours un visage sévère en face d'une figure éplorée, des regards impérieux ou d'autres qui supplient! Comprenez-vous notre joie, quand nous nous sommes aperçues que Georges aimait Henriette, qu'il voulait lui faire don de tout ce bonheur dont il dispose. Cher Georges! qui sait si je le reverrai jamais! J'aurai du moins appris près de lui ce que c'est que le bonheur, entrevu ce que doit être l'amour.

Manon soupira :

— Il eût mieux valu pour toi ne pas le connaître! Plût à Dieu qu'il ne fût jamais venu en ce pays!

— Ne dites pas cela, non, non! Quand il serait vrai qu'il ait éveillé en moi des espoirs, des illusions peut-être, qui rendront, par contraste, mon existence plus déshéritée et misérable, puis-je oublier qu'Henriette, du moins, est entrée par lui dans la *terre de vie*?... Qu'il me tarde de la savoir enfin en possession de son bonheur!

Elle regarda, pensive, la lettre d'Henriette que Manon lui avait apportée pour M<sup>me</sup> de Galesnes, comme si, dans les caractères de cette chère écriture, elle pouvait deviner la pensée de ce cœur lointain. Il y eut un silence, Jacqueline le rompit par une question qui faisait suite à sa rêverie.

— Que ce doit être beau Paris! Y êtes-vous allée, autrefois?

— Non, ma petite amie, je ne connais que Rennes et Angers,

deux villes superbes où j'ai vécu des semaines de plaisir, quand j'étais jeune.

— Vous alliez au théâtre, Manon? Georges nous contait beaucoup de choses sur les théâtres, les acteurs, les actrices, un étrange monde qu'il connaissait bien.

— Je ne suis jamais allée au théâtre, mignonne. Ce n'était pas l'usage que les demoiselles fréquentassent ces endroits-là.

— A Paris, les femmes y vont, et Georges y mènera Henriette. Qu'y a-t-il de mal à cela, puisqu'on nous permet de lire des pièces de théâtre?

— Il n'y a sans doute aucun mal, mais une femme agit prudemment en se soumettant à la sagesse des personnes d'expérience.

— Quels étaient donc vos plaisirs, chère Manon?

— Les promenades et le bal. Je dansais, et c'est un plaisir enivrant que la danse, ma chère petite, c'est comme s'il vous poussait tout à coup, au son des violons, des ailes mélodieuses qui vous emportent; on oublie qu'on est laide, dédaignée, on se sent légère, aérienne, et jolie, et aimée, tant que dure la valse : je sais bien qu'avec le dernier soupir de la musique, on touche terre brusquement et la réalité maussade vous reprend avec tous ses dégoûts. C'est égal, j'ai dû à la danse les seuls succès de ma jeunesse. Je dansais bien, tous me le disaient, et les jeunes gens ne s'embarrassaient plus de ma figure au premier son d'une valse, ils accouraient en foule et j'avais la joie, l'orgueil d'accorder des faveurs, moi, à qui personne, ailleurs, n'en a jamais demandé. Nos prêtres disent que c'est un art de perdition; ce que je peux dire, c'est que je n'y ai jamais vu de mal et que j'en ai ressenti de grandes jouissances qui me rendaient meilleure, plus indulgente au succès des autres.

— C'est donc bien difficile la danse? Moi, je ne connais que la bourrée et le passe-pied de nos paysans et aussi un peu le quadrille que l'on danse aux noces, avec le galop final si fatigant.

— La vraie danse est tout autre chose. Vois-tu, on se met ainsi, en position, et le pied avancé sur la pointe.

Et la brave vieille fille, se levant comme un ressort du coin de roche où elle était assise, secoua ses jupes étroites, prit naïvement son air le plus gracieux, la tête inclinée sur l'épaule gauche et commença à faire sur l'herbe rase de la lande quelques pas glissés, de petits bonds rythmés, d'abord avec un peu de lenteur et de gaucherie timide, puis, peu à peu, le démon de sa jeunesse s'empara d'elle de nouveau et, sur un vieil air fredonné à demi-voix, elle s'enhardit, s'excita, précipita le mouvement et elle se mit à danser et à tourner avec une étrange rapidité.

Jacqueline, amusée, riait, mêlant ses rires d'applaudissements

dont se grisait l'ardente vieille demoiselle, qui, hors d'elle-même, rouge, le chapeau tombé sur l'oreille, bondissait avec une légèreté et une souplesse inattendues, livrant aux regards son pied menu, finement chaussé, ses jambes maigres, et sur cette lande déserte, au jour tombant et près de la haute pierre druidique, elle avait un aspect vraiment fantastique. Il semblait qu'elle ne dût jamais se lasser de danser, ni Jacqueline de la regarder, lorsque, brusquement, Manon fut arrêtée dans son vol par un bras robuste, qui paralysa ses mouvements et la soutint aussi fortement. Stupéfaite, haletante, elle balbutia quelques mots incohérents, comme autrefois, dans les assemblées du jeune temps : « Monsieur..., à ma place..., merci, veuillez me reconduire. » Puis reconnaissant le lieu où elle se trouvait et le bras qui la soutenait :

— Ah ! c'est vous, Gilbert!... Mon Dieu, qu'allez-vous penser de moi ? Une vieille folle, n'est-ce pas ?

— Chère mademoiselle, vous m'avez demandé de ne pas vous laisser oublier l'heure... Pardonnez-moi d'avoir exécuté ma consigne avec un peu de brusquerie, mais le jour baisse et il me semblerait imprudent de remonter dans la voiture ouverte, échauffée comme vous l'êtes ; il faut vous reposer un instant... J'espère que Mademoiselle de Galesnes ne m'en voudra pas d'avoir mis fin au divertissement... que vous lui donniez à vos dépens.

Il avait salué légèrement Jacqueline et lui adressa ces derniers mots non sans quelque âpreté, car ses rires lui avaient semblé irrespectueux pour sa vieille amie, et il s'en était senti blessé.

— Chère Manon, monsieur a raison, il faut vous asseoir ici, contre cette pierre, à l'abri du vent, et prendre garde de vous refroidir.

Elle obligeait en même temps sa vieille cousine à s'asseoir et l'enveloppait du manteau dont elle s'était débarrassée pour danser, y ajoutait sa propre mante, et lissant ses cheveux gris ébouriffés, elle la coiffait, rajustait son chapeau, et terminait cette toilette par une pluie de baisers, mêlés de tendres et caressants remerciements.

— C'est que nous manquerons le bateau, si je m'attarde !

— Mais non, monsieur hâtera un peu son cheval, voilà tout ; l'important est de ne pas tomber malade comme vous l'avez fait la dernière fois que vous êtes venue.

— Il eût été sage de penser à cela plus tôt, ne put s'empêcher de dire Gilbert, qu'irritait la tranquillité indifférente avec laquelle Jacqueline avait accueilli son intervention, sans lui répondre directement ni même lui jeter un regard.

Cette fois, elle leva les yeux vers lui et sous ce regard toute son irritation fondit.

— Vous dites vrai, monsieur, j'aurais dû penser à cela; n'est-ce pas, vous veillerez à ce qu'elle n'ait pas froid?

Il eut envie de répondre : « Je veux oublier qu'elle est ma vieille amie, très chère, afin de la soigner seulement pour l'amour de vous et de vos grands yeux si doux. » Mais la folie de cette réponse l'épouvanta; il se contenta de s'incliner et d'acquiescer en deux mots :

— Je ferai de mon mieux, soyez-en sûre.

Et la contrainte qu'il s'imposait donna à sa réponse un air de froideur qui frappa Jacqueline; elle le crut mécontent, ce qui inquiéta sa timidité et son bon cœur.

— Ne voulez-vous pas vous asseoir un moment? demanda-t-elle d'un ton conciliant, en indiquant d'un geste le court gazon où Manon se reposait près d'elle de ses excès chorégraphiques.

Il obéit en silence et tous les deux alors ressentirent un grand embarras : elle, ne sachant trop que dire à ce jeune homme qui l'intimidait sans l'intéresser; et lui, gêné par un reste de rancune emmagasinée en son âme, trop ébloui par cette faveur inattendue pour savoir en profiter. Heureusement, Manon avait repris haleine.

— Quel dommage qu'il faille bientôt nous séparer! Jamais cette vue sur la mer ne m'a semblé si belle, s'écria-t-elle, en montrant l'étroit vallonement par où le regard coulait jusqu'aux flots bleus et berceurs qui semblaient assoupis dans la paix du jour tombant. N'est-ce pas que c'est beau?

Elle s'adressait à Gilbert; mais lui, tout rêveur et plein de pensées confuses et de sensations inquiètes, ne répondit pas, ne l'ayant même que vaguement entendue. Ce fut Jacqueline qui prit la parole :

— Tout le monde n'admire pas la nature. Il faut une âme d'artiste pour comprendre la poésie des formes et de la couleur et trouver de la beauté où bien des gens ne voient que des pierres et des ronces et savent seulement discerner la nuit du jour et le soleil de la pluie, sans que la nuit et le jour, le soleil et la pluie, leur disent rien qui les émeuve.

Elle pensait à Georges Forcelles, à ses enthousiasmes de peintre, au fond, un peu agacée du silence distrait de Gilbert.

— Boude-t-il ou bien est-ce qu'il ne comprend pas, ne sent rien?

Sans aller jusqu'au fond de la pensée de Jacqueline, Gilbert comprit que cette ironie s'adressait à lui et, cinglé dans son amour-propre, il riposta :

— Les artistes ont généralement l'admiration expansive et leur enthousiasme se répand volontiers en paroles : sont-ils toujours bien sincères? Peut-être seraient-ils embarrassés de dire ce qu'ils trouvent de beau dans ces ajoncs roussis et ces roches grises, sous

nos pieds; dans ce ciel d'un bleu déteint et froid, sur nos têtes. Pour moi, je l'avoue, j'aime la vie, et tout ici est stérile, tout paraît mort, jusqu'à ces vagues monotones qui s'agitent sans avancer jamais, jusqu'à ces sales moutons qui lèchent stupidement la terre pelée, et le berger, plus sale que ses bêtes, qui regarde sans voir, les yeux grands ouverts dans le vide..., est-ce vivre cela? Et ce douanier, là-bas, debout sur ce promontoire, droit comme une aiguille, ne semble-t-il pas rivaliser d'immobilité avec la Pierre-qui-Vire?... Admire qui voudra! Pour moi, il y a de la mort éparse entre ciel et terre en ce pays de pierres et de landes, une contagion de mort qui dissout les volontés et débilité les âmes, et cela n'est point admirable, du moins, je le pense.

Il parlait sous l'impulsion d'une sorte de colère contre lui-même, contre l'instabilité de son cœur, qu'il sentait à la merci d'un regard ou d'un sourire de cette jeune fille, il s'en voulait de déplaire maladroitement; car il sentait parfaitement que chacune de ses paroles déplaisait à Jacqueline, froissait en elle quelque sentiment secret, et l'impatience qu'il en ressentait le faisait s'enfoncer de plus en plus dans sa maladresse, et bien au delà de ce qu'il éprouvait et pensait réellement.

— Je ne vous comprends pas, Gilbert, dit Manon stupéfaite. J'ai toujours cru que vous aimiez la Bretagne plus qu'aucun pays du monde.

— Moi non plus, je ne comprends pas, reprit Jacqueline avec un sourire où se mêlait quelque dédain; il me semble que, libre comme il l'est, monsieur Arradon, si notre Bretagne ne lui plaît pas, pourrait choisir, dans le vaste monde, un lieu plus à son gré.

— Par malheur, je n'en ai trouvé aucun qui pût me faire oublier mon cher pays, trop cher puisque, pour y revenir, j'ai renoncé à vivre. Est-ce vivre, en effet, que boire, manger, dormir, chasser ou faire la cour aux femmes? Si l'homme est autre chose qu'une brute, s'il a un cœur et une âme, comme on nous l'apprend au catéchisme, il doit y avoir autre chose qui ne se trouve ni dans la mer ni dans les rochers et les bois, ni dans le nuage qui passe. Je l'ai cherché en beaucoup de lieux sans le trouver : c'est ce qu'on appelle le bonheur.

Il était presque ému en achevant ces mots, les yeux fixés sur Jacqueline, avec, au fond de son cœur, une confusion de pensées et de sensations vagues où cette idée de bonheur s'éveillait en la présence de cette jeune fille et formait comme un nimbe d'or autour de sa charmante tête.

Elle reprit, distraite :

— Je crains, monsieur, que votre cas ne soit désespéré!...



Et se levant avec un soupir de regret :

— Chère Manon, il me faut vous quitter ; une plus longue absence m'attirerait des reproches.

Elle embrassa tendrement Manon, fit un léger salut à Gilbert et s'enveloppant de sa mante, se mit à courir sur la pente rapide jusqu'aux bois de la Tour d'If, et elle disparut dans les vapeurs grises qui s'élevaient des bas-fonds marécageux où plongeait l'extrémité du parc. Et quand il ne la vit plus, il parut à Gilbert qu'un froid subit tombait des cieux, s'élevait des terres et l'enveloppait comme un suaire.

— Marchons un peu vite, dit-il à sa compagne, de peur que le froid ne vous pénètre.

— Je ne le sens pas, mon cher ami ; je vous assure que la température est fort douce.

Il était silencieux, absorbé, et quand ils roulèrent sur la grande route, Manon en fit la remarque.

— Vous ne dites rien, Gilbert ; je crains que vous ne soyez mécontent.

— Mécontent de quoi, chère mademoiselle Manon ?

— Je ne sais trop... Peut-être avez-vous trouvé que ma petite cousine s'occupait trop peu de vous?... C'est qu'elle est timide, voyez-vous...

— Laissons ce sujet, je vous en prie... Je ne demande rien à M<sup>lle</sup> de Galesnes, je n'attends rien d'elle... Je voudrais seulement, reprit-il avec une sourde violence, ne l'avoir jamais vue... J'étais tranquille avant d'avoir rencontré ses yeux arrêtés sur moi avec cette indifférence et ce dédain, je ne me jugeais pas, j'étais ce que j'étais, bien ou mal, sans m'en soucier... Maintenant, je suis mécontent, je me déplaît, et pour un rien je me mettrais la corde au cou... Voilà tout l'effet que produit sur moi votre charmante cousine !

Il éclata d'un rire sec qui surprit étrangement M<sup>lle</sup> Manon ; elle s'efforça de lui prouver qu'il se trompait, et sa démonstration, à laquelle il ne répondit rien, les mena jusqu'à la cale du Bec-de-la Vallée. Le dernier bateau était parti et Manon commençait à se désespérer de l'aventure, mais Gilbert la consola en frétant une barque qui les transporta sans accident au pied de la tour Solidor ; après qu'il l'eut conduite jusqu'à sa porte, Gilbert se sépara de sa vieille compagne et revint lentement à la barque qui l'attendait. Le vent avait fraîchi, les vagues fouettées écumaient et secouaient rudement la petite embarcation. Malgré la houle, il voulut se faire conduire directement au fond de la baie, sous les murs mêmes de l'Abbaye-aux-Eliges. Il enverrait le lendemain chercher son cheval et sa voiture à l'auberge où il les avait remisés. Très las, comme si

cette journée eût excédé ses forces exercées à de plus rudes fatigues, il trouvait une singulière douceur à se laisser balloter par les flots et le vent; étendu à l'arrière, il regardait courir les nuages sur le ciel nocturne où de temps à autre apparaissaient presque aussitôt voilées de timides étoiles. Autour de la baie, au-dessus des vagues d'encre, que l'écume frangeait de pâleurs sinistres, effarées, au-dessus du tumulte rugissant de la mer, de petites lumières paisibles, recueillies, riaient doucement à travers les fenêtres closes, innocents témoins du délire des flots et des attentats nocturnes de la bourrasque. Et tout au loin, derrière la pointe allongée de Dinan, grondait la grande mer irritée, battant d'un choc lourd les rochers de la côte.

— Que penserait-elle de cela? se disait-il; tant de paix, de silence, là, des viès confiantes qui achèvent ce soir leur tâche accoutumée, tout près de cette arène liquide où courent et hurlent toutes les fureurs déchaînées de la mort. Songerait-elle encore au charme poétique de la nature, si elle était là, dans cette barque dont craquent toutes les jointures, sous ce ciel noir où, pareilles à de monstrueux fantômes, les nuées lourdes semblent s'abaisser sur nos têtes.

Et il l'imagina à ses côtés, effrayée, frissonnante, cherchant près de lui une protection, un refuge, il l'entourait de son bras pour la soutenir et la défendre, il lui disait des paroles très douces, consolatrices; elle avait confiance, s'appuyait contre lui, et le poids léger de son corps et la caresse de ses cheveux jetés par le vent contre son visage, il en ressentit un instant l'ineffable sensation.

— Accoste, cria le matelot; un choc rude, un recul, puis, avec un grincement lourd, la barque glissa sur les galets; un des marins s'élança, tira la chaîne, ils étaient arrivés.

— Diable de temps, monsieur, on est mieux dans son lit que sur l'eau, dit l'un d'eux.

— Certainement, elle aurait eu peur, pensait Gilbert. J'aurais voulu qu'elle fût là, quand les vagues hurlantes faisaient autour de nous leur ronde infernale! Ah! que j'aurais aimé qu'elle eût peur et qu'elle fût forcée de s'attacher à mon bras, avec sa petite main et ses doigts minces. Comme elle était jolie, tantôt, cette main posée toute blanche sur l'épaule de Manon! Je n'en ai jamais vu aucune qui fut si délicate et si fine.

Pauline CARO.

La suite prochainement.

---

# LA TÉLÉGRAPHIE SOUS-MARINE

---

## I

Les articles publiés récemment dans le *CORRESPONDANT*, sous le titre *la Télégraphie et la Téléphonie*, ont donné à la télégraphie sous-marine la place que comportaient, dans un cadre restreint, son importance et ses moyens de transmission. Nous nous proposons aujourd'hui d'initier les lecteurs de ce recueil aux longs efforts, aux difficultés et aux sacrifices qu'a exigés ce mode merveilleux de communication, qui permet d'échanger, en quelques instants, sa pensée avec les habitants d'outre-mer. On se servira, pour la partie historique, de l'ouvrage, très complet, de M. Wunschendorff sur les câbles sous-marins.

L'origine de la télégraphie sous-marine remonte à des expériences sur l'inflammation à distance de la poudre que le professeur russe Sæmmering exécuta à Saint-Petersbourg vers 1807 ou 1808, et qu'il répéta en 1815, sur un fil conducteur immergé dans la Seine, à Paris.

En 1839, le docteur O'Shanghnessy arriva à faire traverser au courant électrique des fleuves, en employant des fils de cuivre recouverts de poix et de chanvre goudronné.

Dès 1840, le professeur Ch. Wheatstone avait imaginé le moyen de relier l'Angleterre au continent par une ligne sous-marine. Son câble devait avoir sept conducteurs en cuivre; chacun d'eux, entouré de chanvre, devait être plongé dans du goudron bouilli constituant son diélectrique (c'est-à-dire son isolant de la masse liquide); ces conducteurs devaient, ensuite, être tordus ensemble et recouverts de chanvre préparé de la même manière. Avec un câble de cette sorte il put échanger des signaux entre la terre ferme et un bateau mouillé à quelque distance. Dès que la gutta-percha fit son apparition en Europe, M. Wheatstone songea à la substituer au chanvre et au goudron pour isoler les conducteurs sous-marins.

En 1842, le professeur Morse, l'inventeur de l'appareil télégraphique qui porte son nom, fit en Amérique des expériences analogues à celles de M. Wheatstone, et l'année suivante il soumit au gouvernement des Etats-Unis un projet d'établissement d'une communication télégraphique entre l'Amérique et l'Europe.

En 1845, E. Cornell immergea dans la rivière de l'Hudson un câble de 12 milles (22 224 mètres) de longueur pour relier le fort Lee à la ville de New-York. Ce câble était composé de deux fils de cuivre entourés séparément de coton, isolés à l'aide de caoutchouc et enfermés dans un même tuyau en plomb. Il fonctionna convenablement pendant plusieurs mois, mais fut coupé par les glaces en 1846.

Le 10 janvier 1849, M. Walker immergea un câble recouvert de gutta-percha, de 2 milles (3704 mètres) de longueur, dans la Manche, à partir de Folkestone : ce câble fut relié à une ligne aérienne, et M. Walker qui se trouvait en mer, à bord d'un bateau, put échanger des dépêches avec Londres.

En 1847, M. John Watkins Brett avait obtenu du gouvernement français un privilège pour l'établissement d'un télégraphe sous-marin entre la France et l'Angleterre. Une compagnie se constitua sous le nom de *Compagnie du câble sous-marin de la Manche*, et fit fabriquer 25 milles (46 300 mètres) d'un câble composé d'un conducteur en cuivre de 2 millimètres de diamètre, recouvert d'une couche de gutta-percha de 5 millimètres un quart d'épaisseur, formant ainsi un cylindre de 12 millimètres et demi de diamètre. Le câble fut enroulé sur un tambour mobile, en fer, placé sur le pont du *Goliath*, grand chaland du port de Douvres. Le câble d'atterrissement près des deux côtes se composait d'un conducteur en cuivre de 1<sup>mm</sup>,6 de diamètre, recouvert de coton imprégné d'une dissolution de caoutchouc ; le tout était enfermé dans un tuyau en plomb très épais.

Le 23 août 1850, le *Goliath* sortit du port de Douvres et, après avoir soudé son câble à celui d'atterrissement immergé préalablement, fit route vers la France, déroulant le câble au fur et à mesure qu'il avançait. Pour le couler, on lui adaptait, tous les 100 mètres, un poids de 7 à 11 kilogrammes, suivant la nature et la profondeur du fond à atteindre. Le navire s'arrêta le même jour près de la bouée qui marquait l'extrémité du câble d'atterrissement à la côte de France, et le lendemain on souda ensemble les bouts des deux câbles. Des appareils furent placés sur le câble dans les guérites où il aboutissait, et pendant deux jours on attendit, mais en vain, les signaux transmis par Douvres. On voulut le relever, mais on ne put y parvenir et la ligne dut être abandonnée.

Le câble avait dû être rompu ou les soudures de raccordement mal faites.

L'œuvre fut reprise par M. Brett, aidé puissamment par M. Crampton, et au mois de septembre 1851, un câble fut heureusement posé entre les caps Sutherland, près de Douvres, et Sangatte, près de Calais. Il était composé de quatre fils en cuivre de 1<sup>mm</sup>,65 de diamètre, recouverts chacun de deux couches de gutta-percha de 2<sup>mm</sup>,30 d'épaisseur; les quatre conducteurs, ainsi isolés, étaient tordus ensemble et avec des cordelettes, de manière à remplir les vides. Par-dessus était une couche de chanvre goudronné et le tout était recouvert de dix fils de fer galvanisés de 7 millimètres de diamètre, enroulés en hélice. Ce câble a toujours bien fonctionné; il a subi de nombreuses réparations, mais n'a jamais été complètement renouvelé.

\*  
\* \*

Ce premier succès donna immédiatement un essor considérable à la télégraphie sous-marine : de tous côtés surgirent des entreprises analogues; mais bien des désastres devaient se produire avant que ces opérations pussent être considérées comme entrées dans le domaine courant de l'industrie.

Dès l'année suivante, trois tentatives pour relier l'Angleterre à l'Irlande par des câbles analogues à celui de Calais-Douvres échouèrent complètement : tantôt le câble était défectueux, tantôt le temps était défavorable. Ce n'est qu'en 1853 qu'un câble à plusieurs conducteurs fut posé avec succès entre Portpatrick (Ecosse) et Donaghadee (Irlande).

Peu de temps après, l'Angleterre fut mise en communication avec la Belgique et la Hollande, la Suède avec le Danemark.

Des câbles à six conducteurs, faits sur le même modèle, furent également immergés entre la Spezia (Italie) et la Corse, entre la Corse et la Sardaigne, mais on échoua dans la pose d'un câble semblable entre cette dernière île et Bône (Algérie). Cette communication fut établie plus tard, en septembre 1857, par un câble à quatre conducteurs, dont deux seulement purent faire le service, l'un servant pour l'aller, l'autre pour le retour du courant électrique; ils manquèrent même complètement au bout de deux ans.

Ce fâcheux résultat et d'autres analogues amenèrent les ingénieurs à n'immerger que des câbles à un seul conducteur, sauf quand les points à relier étaient peu éloignés l'un de l'autre. Ces câbles ont, sur ceux à conducteurs multiples, l'avantage d'être d'une fabrication plus facile, d'occuper moins de place sur les

navires et d'offrir moins de difficultés dans la pose. Lorsqu'ils ne peuvent suffire au travail, on en immerge d'autres; quand l'un d'eux devient impropre au service, sa remise en état n'occasionne pas l'interruption des transmissions par les autres, tandis que, dans un câble à plusieurs conducteurs, toute réparation faite à l'un d'eux entraîne presque toujours la cessation du travail sur les autres.

En 1857, on immergea un câble entre Cagliari et Malte, et un autre entre Malte et Corfou; ils ne durèrent que fort peu de temps. On pense que le premier fut détérioré par des pêcheurs et que le second fut foudroyé durant un violent orage qui rompit le conducteur en cuivre.

\*  
\* \*

Les quelques succès obtenus devinrent un sérieux encouragement pour les industriels et les ingénieurs qui rêvaient d'établir une communication télégraphique entre l'Europe et l'Amérique. Dès 1851, au lendemain de la pose du câble Calais-Douvres, une Société anglo-américaine fut fondée à cet effet, au capital de 8 750 000 francs : elle comptait parmi ses membres MM. Brett, Whitehouse et Ch. Bright. Elle obtint, en 1851 et 1854, de la législature du Canada, divers avantages pécuniaires et territoriaux, notamment le droit exclusif d'atterrissement dans l'île de Terre-Neuve et sur les côtes du Labrador pendant une période de cinquante ans.

Des câbles reliant déjà l'Angleterre à l'Irlande et le Canada à Terre-Neuve, il fut décidé que le câble Atlantique serait immergé entre Valentia (Irlande) et Trinity Bay (Terre-Neuve), distants l'un de l'autre de 1640 milles marins (3037 kilomètres). Mais, avant d'entreprendre la construction d'un câble aussi coûteux, on jugea prudent de faire, au préalable, des expériences pour se rendre compte de la possibilité de transmettre des signaux à travers un conducteur sous-marin aussi long, et du rendement probable qu'il pourrait fournir.

M. Whitehouse, physicien remarquable, fit, en réunissant bout à bout les six fils d'un câble de 166 milles de long, ce qui constituait un conducteur de 996 milles, des essais qui lui permirent de vérifier les lois découvertes en France par M. Pouillet (celui-ci n'avait opéré que sur des fils courts); suivant ces lois, l'intensité du courant électrique varie en raison inverse de la distance entre les points en correspondance et proportionnellement à la section du conducteur qui les relie. Il constata que le temps nécessaire à un courant électrique pour se rendre d'une extrémité à l'autre d'une ligne sous-marine augmente un peu plus rapidement

que la longueur du conducteur, mais non proportionnellement au carré de cette longueur, comme la théorie semblait l'indiquer. Enfin, il reconnut que les signaux se succédaient plus promptement en changeant le sens du courant à chaque émission, et que les courants induits se propagent environ trois fois plus vite que ceux fournis directement par les piles.

Ces résultats acquis, M. Whitehouse et M. Ch. Bright, dans la nuit du 9 octobre 1856, réunirent bout à bout, à Londres, des fils souterrains et sous-marins de diverses compagnies anglaises; ils constituèrent ainsi un circuit de 2000 milles (3704 kilomètres) de longueur, et firent, en présence du professeur Morse, de nouveaux essais sur le rendement d'un tel conducteur. Ils obtinrent de 210 à 240 signaux distincts par minute; et même une fois 270.

Ce fut muni de ces données, qu'au mois de février suivant, on commença la fabrication du câble à poser entre l'Irlande et Terre-Neuve. On lui donna 2172 milles marins (3022 kilom. 544 mètres) de longueur; 532 milles étaient destinés au *mou* qui se produit dans toute pose, et à parer à toutes les éventualités.

La *Compagnie de gutta-percha* fut chargée de fabriquer l'âme du câble, formée d'une cordelette de sept fils de cuivre, de six dixièmes de millimètre chacun, recouverte de trois couches de gutta-percha ayant ensemble une épaisseur de 4 millimètres; le poids du cuivre par mille devait être de 48 kilogrammes (26 kilogrammes environ par kilomètre); celui de la gutta-percha, également par mille, de 120 kilogrammes.

Le revêtement extérieur fut confié par moitié à *MM. Glass, Elliott et Cie* et à *MM. Newal et Cie*. Il comprenait : 1° un matelas de chanvre imprégné d'une composition de goudron de Norvège, de poix, d'huile de lin et de cire; 2° dix-huit torons formés chacun de sept fils de fer de sept dixièmes de millimètre de diamètre. Le câble était ensuite enduit d'une mixture de goudron, poix et huile de lin; son diamètre total était de 39 millimètres. Il pesait, dans l'air, 1200 kilogrammes par mille marin, ou 648 kilogrammes par kilomètre, et pouvait résister à une traction de 3 tonnes.

Aux abords des côtes, sur une longueur de 10 milles près de Valentia, et de 15 milles près de Trinity Bay, l'armature extérieure était formée de douze fils de fer de 5 millimètres de diamètre, ce qui portait le poids du câble d'atterrissement à 8100 kilogrammes par mille.

Le câble devait être livré au mois de juin 1857 et, par conséquent, entièrement terminé dans l'espace de quatre mois. Pour se rendre compte de l'importance de l'entreprise, il suffit de remarquer que, pour le conducteur en cuivre, on avait à se pour-

voir de 116 tonnes de cuivre, qui devaient être étirées en fils d'une longueur de 32 410 kilomètres, et ceux-ci cordés ensemble sur une longueur de 4630 kilomètres; de 250 tonnes de gutta-percha préparées et placées en trois couches distinctes sur le fil de cuivre; enfin, de 1687 tonnes de fer au charbon de bois, devant fournir 583 380 kilomètres de fils pour la fabrication de 83 340 kilomètres de cordelettes destinées au revêtement extérieur du câble.

Cette rapidité dans l'exécution résultait d'engagements pris par la Compagnie vis-à-vis du public; elle eut des conséquences fatales pour le succès de l'expédition. Les électriciens de la Compagnie, malgré l'imperfection de leurs procédés de vérification, ne se faisaient, du reste, aucune illusion sur la valeur du câble au point de vue électrique.

Le câble fut lové dans des cuves ne pouvant contenir de l'eau, et parfois se trouva exposé à une température extérieure élevée. Un jour, on vit la gutta-percha filtrer par gouttelettes à travers l'armature en fer. Malgré ces conditions défavorables et les protestations mêmes de M. Whitehouse, le câble fut embarqué sur deux grands navires : *le Niagara*, de la marine des Etats-Unis, jaugeant 5000 tonneaux, et *l'Agamemnon*, appartenant à la marine anglaise, de 3200 tonneaux.

Le câble devait être posé sur un fond de 1700 brasses (2754 mètres) de profondeur moyenne, que l'on croyait régulier et qui semblait former une sorte de vaste plateau entre l'Irlande et Terre-Neuve, séparé des côtes de chacun de ces deux pays par une tranchée assez profonde, ne dépassant pas cependant 2500 brasses. Ce plateau avait été reconnu précédemment par le commandant Maury, de la marine des Etats-Unis. De nouveaux sondages, faits spécialement en vue de la pose du câble atlantique, mais à des intervalles de 37 et même de 45 kilomètres les uns des autres, par deux navires, l'un anglais, l'autre américain, ayant confirmé les données du commandant Maury, la dénomination de *plateau télégraphique* ne tarda pas à être universellement acceptée. Ce terrain est recouvert d'une vase grise, molle et très fine, appelée *ooze*, qui est éminemment favorable à la conservation des câbles; aussi reçut-il pendant longtemps tous ceux qui furent immergés entre l'Europe et l'Amérique du Nord.

Le 6 août 1857, les deux navires quittèrent Valentia, précédés du *Cyclope*, chargé d'indiquer la route, et accompagnés par deux corvettes, l'une anglaise, l'autre américaine, et par deux petits vapeurs de rivière destinés à agir par les très petits fonds. Le câble à bord du *Niagara* ayant été soudé au câble d'atterrissement posé



la veille, le déroulement commença avec une vitesse de 2 milles (3704 mètres) à l'heure.

Au bout de trois quarts d'heure, le câble se brisa; on le repêcha, on le répara, et le 7 on reprit le déroulement. Dans la journée du 11 août, le câble se brisa de nouveau à 32 mètres environ, avant d'avoir atteint le fond, qui, en cet endroit, était de 3321 mètres; le chemin parcouru était de 618 kilomètres. La longueur de câble encore à bord paraissant insuffisante pour la distance à parcourir, les navires rentrèrent à Plymouth.

Le câble fut débarqué, certaines longueurs défectueuses supprimées, et une nouvelle longueur de 750 milles fut fabriquée dans les ateliers de MM. Elliott, de manière à porter à 2600 milles marins (4615 kilomètres) l'approvisionnement total. La machinerie de déroulement du câble à bord des navires fut également perfectionnée.

Par une heureuse coïncidence, ce fut à cette époque (avril 1858) que le professeur Thomson, l'un des plus grands électriciens, imagina ses galvanomètres à miroir, très sensibles, qui servent pour les essais électriques à terre et à bord des navires; on les emploie également pour la réception des signaux sur les longues lignes sous-marines.

Après quelques expériences préliminaires de déroulement et de relèvement, faites au printemps de 1858 dans la baie de Biscaye, *l'Agamemnon* et *le Niagara* se rendirent au milieu de l'Océan, entre Terre-Neuve et Valentia, soudèrent l'un à l'autre les deux bouts du câble qu'ils portaient, et se séparèrent le 16 juin, en immergeant chacun : *l'Agamemnon* vers Valentia, *le Niagara* vers Terre-Neuve. Trois fois le câble se rompit et l'opération dut être recommencée : on perdit ainsi environ 540 milles (1000 kilomètres de câble). La flottille dut retourner à Queenstown.

Elle en repartit enfin pour la quatrième fois, refit les soudures au milieu de l'Océan et continua le déroulement sans incident notable. Le 5 août, la pose était heureusement terminée.

On avait constaté néanmoins, durant l'immersion, l'apparition successive de défauts graves dans l'isolement du câble. Dès le début de l'opération, les signaux avaient tout à coup complètement cessé de passer à travers le conducteur, qui paraissait rompu et isolé de l'eau; au bout de deux heures, les signaux reparurent aussi brusquement qu'ils avaient disparu, et sans cause apparente. On ne put que faire des hypothèses sur les causes de cette interruption.

La longueur totale du câble immergé ayant été de 3537 kilomètres, on en conclut que la perte ou la différence entre la longueur du câble et le chemin parcouru était de 16 pour 100 environ.

Des dépêches de félicitations furent échangées entre la reine d'Angleterre et le président des États-Unis; de bruyantes démonstrations de joie, se traduisant notamment par des illuminations qui mirent le feu à l'hôtel de ville de New-York, des processions aux flambeaux, des salves d'artillerie, eurent lieu dans toute l'Amérique. L'Angleterre se préparait à célébrer, à son tour, la réalisation de ce rêve gigantesque de l'union entre les deux mondes, lorsque les signaux, qui n'avaient jamais été bien nets, devinrent de plus en plus confus : l'existence d'un nouveau défaut, d'une extrême gravité, fut constatée dans l'isolement du câble; ce défaut paraissait devoir se trouver à 300 milles (555 kilomètres environ) de Valentia. On put, pendant quelques jours encore, maintenir la communication à l'aide des récepteurs à miroir de M. W. Thomson, mais le 1<sup>er</sup> septembre 1858, les signaux devinrent inintelligibles et ils disparurent complètement le lendemain.

La communication, qui avait duré vingt jours seulement, n'avait pas été livrée au public. Le gouvernement anglais avait pu, toutefois, contremander à temps le départ de deux régiments sur le point de s'embarquer au Canada pour rentrer en Angleterre, et réaliser ainsi une économie de plus d'un million. Cette circonstance mit en lumière les avantages que l'on devait retirer des communications télégraphiques entre les deux continents, et ne contribua pas peu à faire surgir de nouveaux projets.

En 1860, des tentatives furent faites pour réparer le câble anglo-américain, mais durent être bientôt abandonnées par suite du mauvais état de l'armature en fer; les câbles d'atterrissement seuls furent relevés.

La cause déterminante de l'interruption de la communication ne put, par suite, être assignée avec précision. Toutefois, il était constant, comme on l'a dit plus haut, qu'il existait dans le câble un grand nombre de défauts qui devaient nécessairement, à bref délai, amener la destruction de la ligne. On a blâmé, d'autre part, les électriciens d'avoir envoyé dans le câble, une fois immergé, des courants trop énergiques; ces courants étaient vingt fois plus forts que ceux dont on se sert aujourd'hui.

La vitesse de transmission fut très faible, moins de deux mots par minute avec les appareils les plus sensibles; la transmission du télégramme du président des États-Unis dura plus de trente heures.

Malgré l'insuccès final de l'entreprise, il restait néanmoins démontré expérimentalement, d'une part, qu'il était possible d'immerger un câble dans les profondeurs de l'Océan, et, d'autre part, que des signaux réguliers et intelligibles pouvaient être transmis

à travers l'énorme distance de 2000 milles marins (3704 kilomètres) qui sépare l'Irlande de l'Amérique.

\*  
\* \*

En 1857, M. Lionel Gisborne constitua une Compagnie du *télégraphe de la mer Rouge et des Indes*, destinée à relier l'Angleterre à ses possessions indiennes.

La ligne, dont les points extrêmes étaient Suez et Karatchi (distants l'un de l'autre de 3043 milles marins), fut divisée en deux parties. La première, de Suez à Aden (1358 milles), avec atterrisssements intermédiaires à Kossir et à Souakim, fut posée en 1859; les diverses sections de cette ligne se trouvèrent successivement, et en peu de temps, mises hors de service. La seconde partie, d'Aden à Karatchi (1685 milles), avec atterrisssements intermédiaires à Hallanié et à Mascate, fut immergée en 1860; on reconnut bientôt sur ces trois sections de graves défauts, et les câbles furent abandonnés sans avoir, pour ainsi dire, rendu aucun service.

Le câble que MM. Newal et C<sup>ie</sup> avaient fabriqué pour cette ligne ressemblait beaucoup au câble atlantique décrit plus haut. Ces industriels avaient apporté dans la fabrication de l'âme du câble une innovation heureuse : ils avaient placé une corniche de *Chatterton composition* entre la cordelette de cuivre et la gutta-percha, et entre les diverses couches de gutta-percha. Cette composition est un mélange plus plastique que la gutta-percha et produit une adhérence plus intime des couches de cette dernière substance entre elles et avec le cuivre.

La vitesse de transmission entre Aden et Hallanié, la plus longue section de la ligne (718 milles), était de 5 mots par minute.

\*  
\* \*

Ces échecs successifs de la Compagnie atlantique et de celle de la mer Rouge et des Indes représentaient une perte de plus de 30 millions de francs. Aussi le gouvernement anglais, qui avait assuré une garantie d'intérêts, voulut-il, en 1859, avant d'engager de nouveau sa responsabilité, s'éclairer sur l'avenir qui pouvait être réservé à la télégraphie sous-marine.

Une commission de huit membres, nommée moitié par le *gouvernement*, moitié par la *Compagnie du Câble atlantique*, fut chargée de faire une enquête sur la meilleure manière de construire, poser et maintenir les câbles télégraphiques sous-marins.

Cette commission consacra vingt-deux séances, du 1<sup>er</sup> décembre 1859 au 4 septembre 1860, à interroger les ingénieurs, professeurs, physiciens, marins et constructeurs, qui avaient pris part, jusqu'alors, à des titres divers, aux travaux de télégraphie sous-marine; en un mot, tous les hommes dont l'expérience pratique ou les connaissances scientifiques pouvaient apporter des lumières dans cette question. La commission fit porter ses investigations sur la composition de tous les câbles fabriqués antérieurement ou en cours de fabrication, sur la qualité des divers matériaux employés, sur les circonstances particulières qui s'étaient produites durant la fabrication de tous ces câbles, sur celles de l'immersion, sur la route suivie, sur les essais électriques auxquels les câbles avaient été soumis aussi bien pendant la fabrication que pendant la pose, sur les appareils de réception et la vitesse de transmission des signaux, etc. Des expériences furent entreprises sous sa direction pour étudier : 1° l'influence de la température et de la pression sur les matières isolantes entrant dans la composition des câbles; 2° l'allongement et la résistance à la rupture des fils de cuivre, de fer et d'acier, et du chanvre goudronné, séparés ou réunis. Des savants éminents, tels que MM. Wheatstone, Latimer Clark, Mathiessen, Allen Miller, Werner et William Siemens, les uns Anglais, les autres Allemands, étudiaient de leur côté, et faisaient connaître à la commission les propriétés électriques du cuivre pur ou allié à d'autres métaux, ainsi que celles de la gutta-percha, la perméabilité à l'eau des différentes substances employées comme isolants, les causes chimiques de leur altération, les phénomènes électriques qui se produisent dans les câbles, les méthodes nouvelles d'essais pour la vérification des conditions électriques des conducteurs sous-marins et pour la recherche des défauts, la théorie de l'immersion des câbles, etc.

On ne peut donner ici le résumé de toutes les conclusions auxquelles la commission arriva; elles sont contenues dans un volumineux et remarquable rapport qu'elle déposa au mois d'avril 1861. Elle y déclare, en terminant, qu'à son avis, les échecs qu'avaient éprouvés les lignes sous-marines soumises à son examen étaient dus à des causes qu'on eût pu éviter, si la question avait été suffisamment étudiée.

Elle était convaincue, en outre, que si la spécification, la fabrication, l'immersion et l'entretien des câbles sous-marins étaient faits suivant les principes qu'elle posait, les entreprises de ce genre pouvaient devenir aussi heureuses qu'elles avaient été malheureuses jusque-là.

Les événements ont justifié les prévisions de la commission, et

les principes fondamentaux qu'elle a posés font encore loi aujourd'hui dans la télégraphie sous-marine.

\*  
\* \*

En 1861, on posa avec succès un câble de Malte à Alexandrie, soit sur une distance de 1331 milles ou 2465 kilomètres. Pour faciliter l'opération, on la sectionna en trois parties : Malte-Tripoli, Tripoli-Benghazi, Benghazi-Alexandrie. Ce câble a été remplacé en 1868 par une ligne directe de Malte à Alexandrie.

Au mois de septembre de la même année, une communication télégraphique fut établie, après bien des échecs, entre la France et l'Algérie, au moyen de deux câbles allant, l'un de Port-Vendres à Mahon (iles Baléares), l'autre de Mahon à Alger. Le premier de ces câbles avait 418 kilomètres de longueur et le second 422. Ils avaient tous les deux une composition analogue à celle du câble atlantique décrit plus haut, avec cette modification qu'on avait employé de la *Chatterton composition* dans la fabrication de l'âme. La vitesse de transmission moyenne était de 8 à 10 mots par minute.

La communication fut interrompue le 25 septembre 1862, à la suite d'une violente tempête qui endommagea le câble de Mahon à Alger. On essaya de relever ce câble, mais les moyens dont on disposait à cette époque étant insuffisants, on dut y renoncer.

Le gouvernement français, qui tenait, avec raison, à correspondre télégraphiquement avec l'Algérie, traita, en 1863, avec la maison Siemens, de Londres, pour la pose d'un câble entre Oran et Carthagène (Espagne), villes séparées l'une de l'autre seulement par 209 kilomètres de mer profonde. Les télégrammes à échanger avec notre colonie devaient emprunter les lignes espagnoles entre la frontière française et Carthagène.

Le câble fabriqué pour cette ligne différait du précédent en ce que la partie en eau profonde avait l'armature extérieure formée par une lame de cuivre suffisamment flexible, dont les spires se recouvraient à la manière des écailles d'un poisson. On avait pris, pour former cette cuirasse, du cuivre phosphoreux, qui n'est pas susceptible d'être attaqué par l'eau de mer. Aux abords des côtes, l'armature était en fils de fer, comme d'ordinaire.

La pose de ce câble commença le 12 janvier 1865; il se brisa après quelques heures de marche. L'opération, reprise le 28 du même mois, échoua de la même manière au bout de douze heures. Une nouvelle tentative, faite au mois de septembre suivant, n'eut pas un résultat meilleur, et ce ne fut que quelques années plus tard qu'on put relier la colonie à la métropole.

En 1863, le gouvernement anglais, qui n'avait pas de communication télégraphique avec ses possessions des Indes, les câbles de la mer Rouge n'ayant pu être réparés, se décida à faire poser à ses frais un câble dans le golfe Persique. Il devait aller de Karatchi (Indes) au Fao, près de l'embouchure du Tigre et de l'Euphrate réunis. La ligne, d'une longueur totale de 1150 milles (2130 kilomètres), devait être divisée en quatre sections à peu près égales, dont les extrémités aboutissaient à des points du littoral de la Perse. Une ligne terrestre, passant par Bassorah, Bagdad, Mossoul, Diarbékir, devait amener les télégrammes du Fao à Constantinople et de là à Londres.

Ce câble, analogue à celui de la ligne entre Alger et Port-Vendres, fut fabriqué avec beaucoup plus de soins qu'aucun de ceux qui avaient été posés avant lui. Les essais électriques en furent faits avec une précision et une régularité inconnues jusqu'alors. Sa pose offrit des difficultés qui furent heureusement surmontées, et son fonctionnement fut aussi bon que possible.

\*  
\* \*

Ce résultat dut être un grand encouragement pour les promoteurs du télégraphe atlantique, qui n'avaient pas, depuis leur échec de 1858, renoncé un seul instant à l'idée de réaliser leur conception gigantesque. La Compagnie du *Télégraphe atlantique*, en même temps qu'elle réunissait de nouveaux capitaux, obtenait du gouvernement anglais l'envoi, dans l'océan Atlantique, de deux navires chargés d'explorer le fond de la mer jusqu'à une distance de 300 milles (555 kilomètres) à partir des côtes d'Irlande et de Terre-Neuve. La campagne faite en 1862 par l'un de ces navires, la *Proserpine*, dans la partie orientale de l'Atlantique, à la hauteur de l'Irlande, est restée célèbre. On reconnut le *plateau télégraphique* dont il a déjà été parlé; mais, contrairement à ce qu'on supposait, les sondages montrèrent que le fond de la mer, au lieu de former auprès de chaque côte un ravin profond, s'abaissait en pente très douce.

La Compagnie constitua un comité technique consultatif, composé de MM. Fairbairn, Wheatstone, W. Thomson, Whitworth et Douglas Galton, et confia à M. Cromwel F. Varley la direction des essais électriques.

Ce comité adopta le projet de câble suivant : l'âme devait être composée d'un toron de sept brins de cuivre, de 1<sup>mm</sup>,20 de diamètre chacun, pesant ensemble 136 kilogrammes par mille marin (73,4 kilogr. par kilomètre), et recouvert de quatre couches

de gutta-percha et de composition Chatterton, du poids de 182 kilogrammes par mille (98,2 kilogr. par kilomètre). Le fil central du toron de cuivre devait être recouvert de composition Chatterton, de manière à empêcher de petites bulles d'air de rester emprisonnées dans les intervalles qu'eût laissés la juxtaposition des différents fils lors du revêtement de la gutta-percha. La conductibilité du cuivre employé devait être égale au moins aux 85 centièmes de celle du cuivre chimiquement pur. Le conducteur ayant une section environ trois fois plus grande que celle du conducteur du câble de 1858 et le cuivre offrant une résistance électrique bien inférieure, on comptait pouvoir transmettre, après la pose, jusqu'à sept mots par minute.

L'âme du câble devait être recouverte d'un matelas de chanvre tanné, par-dessus lequel devaient être enroulés en hélice dix fils de fer homogène (acier Bessmer) de 2 millimètres et demi de diamètre et pouvant résister chacun à une traction de 400 kilogrammes. Chaque fil de fer devait être entouré séparément d'une couche de chanvre de Manille ou jute imprégné d'une composition de goudron, caoutchouc et poix, destinée à protéger les fils de fer contre l'oxydation et à diminuer le poids spécifique du câble; la résistance à la rupture d'un fil de fer ainsi entouré est supérieure à la somme des résistances du fer et du chanvre pris séparément. On comptait que le câble de grands fonds résisterait à une traction supérieure à 7 tonnes. Il devait peser dans l'air 1818 kilogrammes par mille marin et 722 kilogrammes seulement dans l'eau. Son diamètre total devait être de 27 millimètres.

Le câble d'atterrissement devait être pourvu d'une seconde armature, composée de 12 torons, dont chacun devait comprendre 3 fils de fer galvanisés de 6 millimètres et demi de diamètre. Son poids devait être de 20 tonnes par mille, et son diamètre de 56 millimètres. Il devait être relié au câble de grands fonds par une partie de diamètre graduellement diminué et longue de 250 brasses ou 400 mètres.

L'âme du câble fut fabriquée par la *Compagnie de gutta-percha*. Chaque section de 3 milles (5556 mètres) était, pour la vérification, plongée pendant 24 heures dans de l'eau à 24 degrés centigrades, et rejetée si son isolement était insuffisant; elle était soumise ensuite à des essais de pression qui, plus tard, ont été abandonnés comme plus nuisibles qu'utiles.

Le revêtement de chanvre et de fer fut fait par la *Telegraph construction and maintenance Co*, sous la direction de MM. Glass et Elliott.

On fabriqua 2300 milles (4260 kilomètres), qu'on embarqua sur

le *Great Eastern*, de 22 500 tonneaux; ils étaient enroulés dans 3 grandes cuves en fer étanches.

Le câble d'atterrissement, de 28 milles (près de 53 kilomètres) de longueur, fabriqué à Woolwich par M. Henley, fut embarqué sur un bâtiment spécial et immergé le 22 juillet 1865. Le lendemain, le *Great Eastern*, commandé par le capitaine Anderson, souda l'extrémité de son câble à celle du câble d'atterrissement, et se dirigea vers l'Amérique avec une vitesse de 6 nœuds (environ 11 kilomètres) à l'heure, escorté par deux navires de guerre de la marine britannique. L'ingénieur Canning dirigeait les opérations de pose; MM. W. Thomson et F. Varley étaient chargés de la partie électrique.

Un premier défaut se déclara le 24, après l'immersion de 84 milles de câble. On releva la partie immergée jusqu'au défaut, qu'on reconnut après avoir retiré de la mer 10 milles et demi de câble. La partie défectueuse fut retranchée, et le déroulement reprit immédiatement après la confection de l'épissure. Le 29 juillet, lorsque 716 milles de câble étaient immergés, une nouvelle perte d'électricité, plus sérieuse que la première, se manifesta. On recommença la pénible opération du relèvement et, après neuf heures de travail, on remonta à bord le défaut, qui fut réparé. On trouva, comme au premier accident, un bout de fil de fer qui traversait le câble de part en part et mettait en communication le conducteur central avec l'eau de la mer.

Le 2 août, une nouvelle faute fut signalée : on était aux deux tiers de la route, 1186 milles (2196 kilom. 5) de câble se trouvant déjà immergés. Il fallut reprendre le relèvement par 2000 brasses (3240 mètres) de fond. On avait retiré de la mer un mille de câble, lorsqu'une avarie survint à la machine de relèvement. Le *Great Eastern* ayant dû stopper lui-même, resta à la merci du vent et de la houle; le câble, exposé à de fortes tensions, s'endommagea gravement en deux places, et, avant qu'on eût pu haler à bord les deux parties avariées, se rompit et tomba à la mer.

M. Canning se décida immédiatement à essayer de repêcher le câble, qui fut relevé à trois reprises, mais chaque fois les cordages se brisèrent avant qu'il fût amené à bord du navire. Les ressources en matière de dragues étant épuisées, il fallut abandonner l'opération, et la flottille se dispersa.

Les résultats de cette nouvelle campagne, quelque désastreux qu'ils fussent au point de vue financier, loin d'abattre le courage des promoteurs de l'entreprise, ne servirent qu'à exciter leur énergie, en leur démontrant la probabilité et presque la certitude d'une réussite complète et prochaine.



Le *Great Eastern* avait fait preuve d'une stabilité remarquable, même par les plus gros temps. Si la machinerie de relèvement s'était montrée insuffisante, celle de pose n'avait donné lieu à aucune critique sérieuse. On avait constaté la possibilité de draguer et entrevu celle de relever un câble sur des fonds de 2000 brasses. Enfin, on avait reconnu que, grâce, à la fois, à la basse température des eaux profondes de l'Océan et à la pression énorme à laquelle est soumis le câble au fond de la mer, l'isolement de la gutta-percha, après son immersion, est accru énormément, tandis que la conductibilité du cuivre, augmentée par la basse température, n'est pas sensiblement affectée par la pression.

D'après la loi anglaise, la Compagnie du Télégraphe atlantique ne pouvant ni augmenter son capital ni faire d'emprunt, une nouvelle société, l'*Anglo-American C<sup>o</sup>*, lui fut substituée pour reprendre l'opération. Celle-ci, au capital de 15 millions de francs, se proposa, non seulement d'immerger un câble entre l'Irlande et Terre-Neuve, mais de réparer et compléter celui qui gisait au fond de la mer. Une longueur de câble de 1600 milles marins (2963 kilomètres) fut commandée à MM. Glass, Elliott et C<sup>ie</sup>; la longueur totale à embarquer pour l'expédition devait, par suite, être de 2730 milles (5056 kilomètres), dont 1960 milles prévus pour le nouveau câble, 697 pour compléter l'ancien, et les 113 milles restants comme réserve pour l'imprévu.

L'âme du nouveau câble fût exactement semblable à celle du câble de l'année précédente. Les fils de fer de l'armature furent galvanisés et on supprima la composition dont était enduit le jute qui entourait ces fils. Le câble de grands fonds, d'un diamètre de 27 millimètres, devait peser, par mille, dans l'eau 740 kilogrammes, dans l'air 1600 kilogrammes, et résister à une traction de 8 tonnes un quart. Le câble d'atterrissement n'eut plus qu'une seule armature, composée de 12 fils de fer jointifs, que l'on recouvrit d'une enveloppe de chanvre imprégné d'une composition bitumineuse. On devait immerger du côté de l'Irlande 30 milles de câble d'atterrissement, et 5 milles seulement près des côtes de Terre-Neuve.

La machinerie de pose du *Great Eastern* fût perfectionnée, et celle de relèvement considérablement renforcée. En vue des dragages auxquels devait donner lieu l'achèvement du câble de 1865, on fabriqua 20 milles (37 kilomètres) d'un cordage composé de 49 fils de fer de 2<sup>mm</sup>,2 de diamètre, entourés chacun de chanvre de Manille. La résistance à la rupture de ce cordage était de 29 tonnes et demie.

On compléta ce matériel : 1° par 5 milles de cordages pour

bouées, celles-ci de divers types et dont les plus grandes pouvaient porter 20 tonnes de poids utile; 2° par des grappins. Ceux-ci, de divers modèles, étaient destinés : les uns à labourer le fond de la mer; d'autres à empêcher le câble, une fois saisi, de déraper; enfin, ceux du dernier type, à retenir plus fortement encore le câble quand il serait amené à une certaine hauteur.

Les méthodes d'essais électriques furent, en outre, perfectionnées de telle sorte, que l'isolement du câble fut indiqué par les appareils sans aucune interruption, même durant l'échange des transmissions avec Valentia.

Le 30 juin 1866, le *Great Eastern*, suivi de deux autres navires, dont l'un portait le câble d'atterrissement destiné à la côte américaine, se rendit de la Tamise à Valentia, où il trouva deux vaisseaux de la marine royale qui devaient l'escorter. Du 7 au 13 juillet, on immergea le câble d'atterrissement dans la baie de *Foithomurrun*, près de Valentia, et on le souda, à bord du *Great Eastern*, avec le câble des grands fonds. Le déroulement commença dès le 13. Le navire suivit une route parallèle à celle de l'année précédente, à 27 milles (50 kilomètres) environ plus au sud, et le 27 juillet arriva dans la baie d'*Heart's Content*, à Terre-Neuve, ayant heureusement posé son câble et relié l'Europe à l'Amérique. La longueur totale du câble immergé n'était que de 1852 milles ou 3430 kilomètres.

Il restait encore à trouver l'extrémité du câble qui s'était rompu le 2 mai 1865 à 604 milles de Terre-Neuve, à le remonter jusqu'au navire pour le souder au câble en réserve à bord, et à terminer l'opération interrompue l'année précédente. Cette entreprise offrait de très grandes difficultés : le câble reposait sur le fond de la mer, à plus de 2000 brasses (3200 mètres) de profondeur, sans aucun repère visible pour en indiquer la position, les bouées qui avaient été immergées après l'accident ayant disparu depuis longtemps. Des observations astronomiques seules pouvaient permettre de retrouver la route suivie par le *Great Eastern* en 1865, et par suite le tracé du câble. Mais ces observations, qui demandaient un ciel découvert, laissaient encore une certaine incertitude sur la position du navire, en raison des courants si variables qui sillonnent l'Océan. De plus, pour draguer, relever et hisser le câble à bord, un temps à peu près calme était indispensable; et même au mois d'août, on ne peut compter, dans les parages où le *Great Eastern* devait opérer, sur une succession de beaux jours.

On ne peut entrer ici dans le détail des opérations de relèvement, qui exigèrent trente-deux jours de travaux pénibles. Une première fois, le câble, saisi par les dragues, fut soulevé à 1300 brasses

(2100 mètres) du fond; mais une fausse manœuvre le fit retomber; saisi une seconde fois, il échappa de nouveau, et ne fut définitivement relevé et hissé à bord du *Great Eastern* que le 2 septembre, pour être soudé à celui en réserve, et le navire se dirigea immédiatement sur Terre-Neuve. Le 8 septembre, l'immersion du câble était heureusement terminée. La seconde communication entre l'Europe et l'Amérique était établie à travers l'Atlantique.

La longueur du câble immergé était de 1896 milles ou 3511 kilomètres.

Les noms des chefs de cette remarquable expédition ne doivent pas être passés sous silence : le capitaine Anderson, commandant le *Great Eastern*; M. Canning, chargé des travaux de pose et de réparation; MM. W. Thomson et Willoughby Smith, des essais électriques à bord du navire; M. Varley, de ces mêmes essais à Valentia, à la première extrémité de la partie immergée du câble.

Après le succès de ces deux opérations, la télégraphie sous-marine était créée : on avait le type de câble qui convenait aux plus grandes profondeurs de la mer; les engins et procédés, tant d'immersion que de réparation; des appareils perfectionnés pour la transmission rapide des signaux; des méthodes nouvelles et plus précises, tant pour la vérification des conditions électriques des lignes sous-marines, que pour la localisation des défauts qui peuvent se produire durant la fabrication ou après l'immersion. De nombreuses compagnies ne tardèrent pas à se former pour exploiter le nouveau domaine qui était offert à l'activité humaine, et engagèrent successivement des centaines de millions dans leurs entreprises.

Au mois de janvier 1887, le réseau des câbles sous-marins ne comptait pas moins de 200 322 kilomètres, représentant un capital d'environ 925 millions de francs.

En octobre 1894, il y avait 292 623 kilomètres de câbles sous-marins, dont la valeur n'était pas inférieure à *un milliard trois cents millions*. Ce réseau s'est accru depuis et augmentera notablement dans l'avenir.

## II

Le numéro du 25 janvier 1896 du *Journal télégraphique* publié par le bureau international de Berne contient, sur les câbles télégraphiques sous-marins, des renseignements précieux, dont il convient de donner, ce semble, le résumé. Ils sont, en effet, le complément de l'historique qui précède.

La longueur de câble immergée pendant chacune des seize années qui se sont écoulées de 1879 à 1894 a été la suivante :

Années.	Longueur des lignes sous-marines établies dans l'année.
1879. . . . .	17 252 kilomètres.
1880. . . . .	11 192 »
1881. . . . .	7 060 »
1882. . . . .	17 189 »
1883. . . . .	9 064 »
1884. . . . .	24 951 »
1885. . . . .	8 634 »
1886. . . . .	10 073 »
1887. . . . .	6 254 »
1888. . . . .	5 130 »
1889. . . . .	9 969 »
1890. . . . .	10 438 »
1891. . . . .	23 167 »
1892. . . . .	8 107 »
1893. . . . .	14 549 »
1894. . . . .	11 387 »
<hr/>	
Total. . . . .	194 416 kilomètres.

soit en moyenne, par année, 12 451 kilomètres.

En 1895, il n'a été immergé que deux câbles, l'un de Mozambique à Majunga, et l'autre d'Obok à Djibouti, dont la longueur totale ne doit probablement pas dépasser 1000 kilomètres.

Cependant le réseau sous-marin est loin de suffire, sur plusieurs points, au trafic qui augmente tous les jours, tant à cause de l'accroissement des affaires que de la diminution continue des tarifs. Il faut donc s'attendre à l'établissement de nouvelles lignes.

L'abaissement progressif des tarifs est une conséquence de la notion aujourd'hui acquise de la durée probable des câbles. Les premiers posés, beaucoup moins perfectionnés que ceux fabriqués actuellement, exigeaient des réparations coûteuses et fréquentes, et quelques-uns même furent hors de service au bout de peu d'années. Dans ces conditions, les sociétés propriétaires des diverses lignes sous-marines, croyant ne pouvoir compter que sur peu de temps pour rentrer dans leurs déboursés, firent des tarifs de transmission très élevés. Or l'expérience montre que la durée des câbles est beaucoup plus longue qu'on ne l'avait supposé, et que, contrairement à l'opinion précédemment admise, elle n'est pas limitée à dix ou douze ans. Les 292 603 kilomètres de câbles en service au mois d'octobre 1894, et qui existent encore, se répartissent ainsi sous le rapport de la durée :

Epoque de l'immersion.	Durée en 1895.	Longueur des câbles.
De 1851 à 1865. . .	30 ans et plus.	2 362 kilomètres.
1866 à 1870. . .	25 à 30 ans.	27 792 —
1871 à 1875. . .	20 à 25 ans.	56 777 —
1876 à 1880. . .	15 à 20 ans.	39 662 —
1881 à 1886. . .	10 à 15 ans.	66 898 —
1886 à 1890. . .	5 à 10 ans.	41 867 —
1891 à 1894. . .	1 à 5 ans.	57 245 —
Total. . . . .		292 603 kilomètres.

On sait, de plus, que sur les 118 509 kilomètres de câbles existant en 1876, il y en a encore 95 233 kilomètres en service. Il a donc été mis hors d'usage, en vingt ans, 23 276 kilomètres.

La proportion des câbles d'une durée supérieure à vingt ans est de 80 pour 100, et, en somme, il n'a disparu, depuis la première constitution du réseau, qui remonte à plus de trente ans, que 20 pour 100 au plus des câbles primitivement immergés. Dans ce chiffre ne sont pas compris, bien entendu, les câbles des premiers essais.

Les câbles posés depuis quelques années ont toutes chances de durer plus longtemps que ceux des premières lignes, et on est fondé à penser que l'expérience n'a pas encore démontré la durée des câbles, qui semble devoir être très longue. Dans cent ans et plus on se servira peut-être de conducteurs sous-marins posés au dix-neuvième siècle. Il n'y a, en effet, aucune raison pour qu'un câble fabriqué dans les conditions actuelles de perfection et immergé en mer profonde, où il ne court aucun risque d'être atteint par les ancrés ou autres engins dangereux, doive se détériorer dans un temps donné, pourvu, toutefois, qu'il n'en soit fait aucun emploi abusif. Et, à ce sujet, il est à remarquer, c'est un fait bien acquis aujourd'hui, que l'isolation du conducteur augmente d'année en année. Les chances de destruction sont aux abords des côtes, où, du reste, la surveillance est relativement facile.

Cette certitude d'une longue durée des câbles sous-marins a conduit les sociétés dont ils sont la propriété à faire dans leurs tarifs primitifs des diminutions notables; elles ne sont probablement pas les dernières.

On a dit plus haut que les câbles en service à la fin de 1894 représentaient une valeur de plus de 1 milliard 300 millions de francs. Pour que les capitalistes aient engagé une somme aussi considérable, il faut que l'exploitation des lignes sous-marines donne des bénéfices sérieux. Nous ne sommes renseignés que sur les produits de l'*Eastern and South African Telegraph Co*, d'après la revue publiée à Londres sous le titre : *The Electrical Review*.

Cette société, au capital de 15 millions de francs, possède neuf câbles, ayant une longueur totale de 6694 milles ou 12 397 kilomètres : cinq de ces câbles aboutissent à la côte orientale d'Afrique, et les quatre autres à la côte occidentale du même continent. Les premiers vont, l'un d'Aden à Zanzibar, deux de Zanzibar à Mozambique, et deux de Mozambique à Lorenzo-Marquez et à Durban; les seconds relient Cap-Town à Port-Nolloth, Port-Nolloth à Mossamedès, Mossamedès à Benguela et à Loanda. Depuis dix ans, cette Société a distribué les dividendes suivants : 10 pour 100 en 1886-1887; 12 pour 100 en 1887-1888; 19 1/2 pour 100 en 1888-1889; 18 pour 100 en 1889-1890; 10 pour 100 en 1890-1891; 10 pour 100 en 1891-1892, et 8 pour 100 pour chacune des années suivantes.

Toutes les sociétés de lignes sous-marines ne sont pas aussi prospères, mais quelques-unes qui périssent seraient largement au-dessus de leurs affaires si elles n'avaient pas payé l'établissement de leurs lignes un prix très supérieur à la valeur réelle, et, en outre, si elles avaient été toujours bien administrées.

### III

Application de la science, la télégraphie électrique lui a rendu, à son tour, de grands services, soit par la découverte de propriétés nouvelles de l'électricité, soit par l'aide qu'elle apporte à d'autres parties des connaissances humaines. Ainsi, lors de l'établissement de la première ligne télégraphique en France, on découvrit qu'un seul fil conducteur suffisait pour correspondre entre deux localités, la terre pouvant remplacer le fil de retour du courant. On reconnut, peu après, que la propagation de l'électricité n'est pas instantanée, et l'étude en a fait trouver le mode.

La création de la télégraphie sous-marine a nécessité l'examen de phénomènes électriques ignorés jusqu'alors, et des propriétés d'un certain nombre de corps, les uns bons conducteurs, les autres mauvais conducteurs de l'électricité. On constata que les fils métalliques avaient un pouvoir conducteur d'autant plus grand que leur température était plus basse, et on détermina pour quelques-uns la loi de cette variation. C'est le contraire qu'on reconnut sur les corps isolants qu'on peut employer dans la fabrication des câbles et des appareils, notamment sur la gutta-percha : elle isole d'autant plus, c'est-à-dire se laisse d'autant moins traverser par l'électricité, que la température est plus basse.

Pour un fil métallique, la loi des variations de sa conductibilité électrique en raison des changements de température est simple;

elle est analogue à celle concernant la dilatation d'un corps. Aussi est-il possible d'établir avec un fil de cuivre (l'un des meilleurs conducteurs de l'électricité), assez mince et d'une longueur suffisante, un thermomètre donnant la température du milieu dans lequel il est placé. L'usage d'un tel instrument n'est praticable que pour des électriciens habiles, se servant de galvanomètres très sensibles; son emploi, du reste, est limité à des cas spéciaux, notamment à la détermination de la température de la mer à diverses profondeurs. Un câble télégraphique sous-marin est lui-même un excellent thermomètre, qui donne la température de l'eau dans laquelle il est immergé; le résultat qu'il fournit est la moyenne des températures des divers points qu'il occupe dans la mer.

C'est en se servant de ces câbles et de ces thermomètres, et aussi de quelques thermomètres à mercure, qu'on a étudié la température de la plupart des mers du globe. Il n'est pas sans intérêt d'indiquer quelques-uns des résultats obtenus.

Dans les mers non fermées, la température aux plus grandes profondeurs, et sous toutes les latitudes, est à peu près de 0° centigrade. Dans l'Océan Atlantique, l'influence des causes extérieures sur la température ne s'étend pas au delà de 80 mètres de profondeur. A 1800 mètres, l'eau de cet Océan est seulement à 2 ou 3 degrés, et elle diminue de 3 dixièmes de degré par chaque couche de 400 mètres.

Les eaux de l'Océan Pacifique sont généralement plus froides que celles de l'Atlantique.

Entre les îles Féroë et l'Ecosse on constate un phénomène très curieux : l'existence de deux masses liquides nettement séparées et circulant côte à côte, sans se mélanger : l'une d'eau chaude, venant du Sud, ayant 5°,9 à 1240 mètres de profondeur; l'autre d'eau froide, venant du Nord, marquant 1°,2 au-dessous de zéro à 1030 mètres.

Dans les mers fermées, comme la Méditerranée, la distribution de la température est absolument différente de celle de l'Océan. Dans la Méditerranée, la température est, à la surface, d'environ 28°,6; elle diminue, mais de moins en moins, à mesure que la profondeur augmente; au fond elle est presque partout uniforme et de 12°,8. Le tableau suivant montre cette variation, suivant la direction d'une même verticale : à la surface, 28°,6; à 16 mètres, 20°,9; à 32 mètres, 19°,6; à 48 mètres, 17°,5; à 64 mètres, 16°,7; à 81 mètres, 15°,6; à 162 mètres, 12°,8; à 950 mètres, 12°,8.

Ce résultat est corroboré par la mesure de la conductibilité des conducteurs des câbles immergés dans la Méditerranée entre Marseille et Alger et Bône, et entre Gibraltar, Malte et Alexandrie. Les

câbles entre Marseille et Alger et Bône donnent  $13^{\circ},9$ , celui de Gibraltar à Malte  $14^{\circ},5$ , celui de Malte à Alexandrie 13 degrés pour température moyenne. Les légères différences existant entre ces trois nombres doivent être attribuées à l'action de la chaleur inégale des côtes sur les eaux qui les baignent. La température de ces eaux peut varier, d'ailleurs, de  $1^{\circ}$  à  $1^{\circ},5$ , suivant la saison.

Les sondages nombreux faits dans toutes les mers où l'on a posé des câbles ont fourni, sur le fond de ces mers, des renseignements indispensables pour l'immersion.

La plus grande profondeur que l'on ait rencontrée a été de 6400 mètres, dans l'Océan Pacifique, entre Yokohama et Honolulu (îles Sandwich); les fonds, sur une ligne droite reliant ces deux ports, sont en moyenne de 4630 mètres.

L'Océan Atlantique est, en général, moins profond et plus accidenté que l'Océan Pacifique.

Le fond des mers profondes est calme; le sol en est formé par une couche épaisse de débris de coquillages microscopiques. On constate, par exception, l'existence d'un courant rapide à plus de 1620 mètres de profondeur, près des côtes du Maroc, entre les îles Canaries et l'Espagne.

La végétation sous-marine, souvent très luxuriante dans le voisinage du littoral, diminue au fur et à mesure que la profondeur de la mer augmente. Aussi, tant pour cette cause que pour la grande pression qui existe, la vie animale diminue également avec l'augmentation de profondeur.

Les câbles télégraphiques sous-marins ont rendu un service signalé à la *géodésie*, en rendant aujourd'hui possible la détermination de la différence de longitude entre deux localités séparées l'une de l'autre par la mer. Il s'agit, en effet, dans cette opération, d'observer au même instant l'heure sidérale dans chacune des localités. Sur les continents, on y arrivait à l'aide d'un signal, pourvu qu'il fût visible des deux points; lorsqu'il ne l'était pas, on sectionnait l'intervalle les séparant, on mesurait la différence de longitude des deux extrémités de chaque section, et on faisait la somme des résultats. Semblables opérations étaient impossibles en mer.

Aujourd'hui, si les deux localités sont reliées par des conducteurs télégraphiques, aériens ou sous-marins, ces opérations de mesures successives sont remplacées par une seule, qui a lieu à un instant donné par un signal télégraphique. C'est ainsi qu'on a déterminé la différence de longitude entre Alger et Paris, et pu relier la carte de l'Algérie à celle de la France.



# MARIE MANCINI COLONNA<sup>1</sup>

---

Nous avons laissé la princesse dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de sa grande situation, et pour arriver au chapitre que nous donnons aujourd'hui, il faut brièvement raconter les événements contenus et détaillés dans les chapitres que nous ne donnons pas<sup>2</sup>. La connétable, après avoir eu trois fils et s'être passionnément attachée à son mari, découvrit tout à coup qu'il la trompait et avait pour maîtresse une femme d'un rang égal au sien. Cette malheureuse découverte porta un coup fatal à la bonne intelligence des deux époux, et tout en continuant à vivre ensemble, en apparence, ils devinrent, en réalité, complètement étrangers l'un à l'autre. Marie, hautaine et emportée, n'aborda pas l'idée du pardon et redoubla de coquetterie envers ses nombreux adorateurs, afin de se venger des infidélités d'un mari qui, de son côté, attirait ses maîtresses jusque sous son propre toit.

Cela marcha de mal en pis jusqu'en 1672. A ce moment-là, la princesse, effrayée de la violence du connétable et de certains rapports assez vraisemblables qui lui furent faits, se persuada qu'il avait l'intention de l'empoisonner et n'eut plus qu'une pensée, celle de fuir; elle parvint, par des moyens trop longs à raconter ici, à s'assurer de la protection de Louis XIV et à s'évader avec sa sœur Hortense. Après le voyage le plus romanesque et le plus périlleux, elle arriva en France; et au lieu de la protection promise par Louis XIV, celui-ci, influencé par la reine et par M<sup>me</sup> de Montespan, refusa de recevoir Marie et lui accorda à grand'peine un asile dans un couvent. La connétable, indignée, demanda l'hospitalité au duc de Savoie, qui la lui accorda de bonne grâce.

Elle avait quitté la France avec son frère le duc de Nevers, sans lui dire qu'elle s'arrêterait à Turin; elle ne le lui apprit qu'après

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1896.

<sup>2</sup> Ce sont les chapitres II, III, IV, V, VI et VII du volume qui paraîtra prochainement sous ce titre : *Une Princesse romaine au dix-septième siècle*.

avoir passé le mont Cenis. Il se montra fort mécontent, ayant annoncé d'avance à son beau-frère, le prince Colonna, qu'il ramènerait Marie à Rome, et il refusa nettement d'accompagner sa sœur à Turin, quoique le duc de Savoie l'y eût invité.

Après ce court résumé, forcément aride par sa brièveté, nous allons retrouver la connétable à son arrivée en Savoie et la suivre pendant un séjour qui dura un an et n'est pas une des époques les moins curieuses de sa vie.

\*  
\* \*  
\*

La cour de Savoie était à cette époque une des plus brillantes de l'Europe. Le duc et la duchesse, jeunes tous deux, aimant également le plaisir et les fêtes, ne négligeaient rien pour attirer les étrangers de distinction et pour s'entourer d'une noblesse nombreuse et élégante, qui contribuait également à l'agrément et à la magnificence de leurs réceptions. Les ballets, les tournois, les courses de chevaux et de traîneaux se succédaient sans relâche. Le duc était le plus adroit et le plus brillant cavalier de sa cour; à peine âgé de trente-neuf ans, sa charmante figure, l'animation de sa physionomie, la vivacité de son esprit, la prévenance de ses manières et ses attentions empressées auprès des femmes en faisaient un séducteur dangereux, justifiant trop souvent l'inquiète jalousie de la sienne, qui l'adorait.

La princesse Colonna connaissait bien sa galante réputation, mais il est fort probable qu'elle ne redoutait point d'affronter le danger. Le duc, de son côté, désirait ardemment revoir cette belle et spirituelle Marie Mancini, rencontrée à sa fameuse entrevue de Lyon, où elle l'avait fort maltraité; loin d'en garder rancune, sa générosité chevaleresque lui faisait prendre plaisir à la recevoir royalement!

Le courrier qui annonçait au duc de Savoie l'arrivée de la connétable l'avait laissée à la Novalaise, au pied du mont Cenis; le carrosse, le gentilhomme et six gardes envoyés par Son Altesse la rencontrèrent à Rivoli, où elle coucha, et le 23 janvier, par un froid rigoureux, dès huit heures du matin, elle se mit en marche. Son Altesse en eut avis et monta aussitôt en carrosse avec deux de ses officiers; suivi d'un peloton de ses gardes et escorté d'une suite nombreuse de gentilshommes à cheval, tous impatients de voir cette belle connétable dont les aventures avaient occupé le monde entier depuis deux ans.

Lorsque M<sup>me</sup> Colonna apprit que le duc arrivait en personne, elle lui envoya dire qu'il lui faisait trop d'honneur, car elle voyageait incognito; le prince répliqua qu'il était venu de même et, au bout de quelques instants, les deux carrosses se rencontrèrent. Le duc

sauta vivement hors du sien pour donner la main à la princesse, mais elle était descendue si précipitamment qu'il arriva trop tard.

La stupéfaction de Charles-Emmanuel, en voyant celle qu'il attendait, ne peut se décrire; le souvenir de Marie à l'entrevue de Lyon était resté gravé dans sa mémoire en traits ineffaçables, il pouvait bien supposer que les quatorze années écoulées depuis lors, auraient apporté quelques changements en elle, mais comment croire que la grande dame au luxe et au train de reine, qui l'avait jadis ébloui, se serait métamorphosée en une sorte de bohémienne comme celle qui était devant les yeux. « Le costume de la connétable consistait en une jupe de ratine rouge garnie de guipures usées et mal en ordre, un justaucorps de drap couleur de muraille et, pour se garantir du froid, une méchante petite couverture de laine, laquelle lui passait par-dessus la tête et était ceinte autour de son corps par une écharpe bleue; on apercevait, encadré par la couverture et à moitié caché, un visage d'une pâleur mate, illuminé par deux grands yeux noirs. Pour toute suite, on vit descendre, d'une petite voiture qui suivait le carrosse, une Moresse et un abbé à la soutane râpée, tenant à la main un chétif portemanteau qui ne pouvait contenir de nombreuses hardes. »

Le duc de Savoie fit un effort pour dissimuler la surprise et la pitié que lui inspira la vue de la connétable dans un tel équipage. Au même moment M. de Nevers passait dans son carrosse sans vouloir s'arrêter; malgré sa mauvaise humeur, il avait traversé le mont Cenis avec sa sœur et fait route avec elle jusque là. Son Altesse Royale, le reconnaissant, lui cria : « Adieu, cousin, n'y a-t-il rien de nouveau en France? » Mais l'autre courut la poste sans lui répondre.

Après les premiers compliments, le duc fit galamment monter la princesse dans son propre carrosse, mieux fermé et plus à l'abri que l'autre « parce qu'il était vitré », et dans lequel le capitaine des gardes et le premier écuyer de Son Altesse prirent également place. Avant d'arriver à Turin, la connaissance était faite, et le duc, cachant de son mieux la triste impression qu'il venait d'éprouver, se mit à plaisanter sa nouvelle hôtesse sur les dédains qu'elle lui avait fait essayer lors de l'entrevue de Lyon. « Vous m'avez traité en petit garçon et vous me regardiez par-dessus l'épaule, dit-il en riant, j'en fus fort offensé, aussi suis-je très fier maintenant de la confiance que vous daignez m'accorder en venant résider dans mes États, et je la considère comme une réparation à ce dédaigneux accueil que j'avais toujours sur le cœur. » L'honnête façon dont s'exprima le duc, sur ce sujet délicat, bannit toute cérémonie; la princesse, peu à peu réchauffée au physique et au

moral, avait rejeté en arrière la couverture qui la cachait en partie, quelques boucles de ses longs cheveux noirs s'en étaient échappées, et l'on put voir à l'aise ses yeux brillants et ses belles dents qu'un sourire malicieux découvrait sans cesse; le son de sa voix, cette voix qui jadis avait tant d'empire sur Louis XIV, acheva d'enchanter le duc; il regardait si fixement la connétable et avec une expression d'admiration si peu déguisée, que, par un rapide mouvement, elle ramena la petite couverture sur sa tête; le duc comprit et détourna enfin les yeux. Sur ces entrefaites, ils entraient à Turin et arrivaient, toujours suivis de leur brillant cortège, à la porte du couvent de la Visitation où le duc et l'archevêque avaient fait préparer un appartement le mieux disposé possible, mais fort petit : le couvent n'en possédait pas d'autres.

L'archevêque était à la porte pour recevoir la connétable, et Son Altesse Royale entra avec elle, l'archevêque lui en ayant donné l'autorisation. Le duc demeura dans le jardin pendant que la connétable montait chez elle pour se rajuster un peu; mais, à sa grande surprise, Son Altesse la vit redescendre dans le même costume, sauf la petite couverture qu'elle avait eu soin de supprimer.

Ils se promenèrent ensemble dans le jardin du couvent, pendant plus de deux heures, malgré le froid, passant et repassant dans les allées bordées de buis, qui encadraient les carrés de légumes, et ne ressemblaient guère aux mystérieux ombrages de la *vigna* Borghèse. Pendant leur conversation, le duc cherchait, en lui-même, un moyen honnête d'offrir de l'argent à la belle voyageuse sans la blesser; enfin, prenant son courage à deux mains, il la pria de le considérer comme son trésorier pendant tout le temps qu'elle séjournerait dans ses États, si parfois l'argent venait à lui faire défaut. « Il me fait défaut, en effet, dit-elle froidement, car voilà tout ce que je possède. » Et, dégrafant rapidement le haut de son corsage, elle laissa voir un superbe rang de perles attaché à son cou. « C'est, dit-elle d'une voix un peu altérée, le collier que le roi me donna quand je partis pour Brouage, il ne me quittera jamais ! »

Le duc, en racontant cette scène à M. de Gomont, lui dit qu'elle avait prononcé ces derniers mots avec un accent qu'il ne pourrait oublier <sup>1</sup>.

Enfin, Son Altesse Royale prit congé de la connétable, plus ému et plus troublé qu'il ne voulait se l'avouer, et après s'être assuré que rien ne lui manquerait.

<sup>1</sup> M. de Gomont, ministre plénipotentiaire de France, venait de négocier avec grand succès la paix entre le duc de Savoie et la République de Gènes. Il résidait encore à Turin, où était aussi l'ambassadeur ordinaire, M. de Servien.

Dès le lendemain, M. de Gomont écrivait au roi, après lui avoir conté tous les détails de l'arrivée : « J'ai envoyé chez Madame pour lui faire compliment dès hier l'après-dîner; on n'a pu parler qu'à une religieuse, à la grille, laquelle a dit que Madame était couchée. J'y renverrai aujourd'hui; si elle désire me voir, je m'y rendrai, croyant que Votre Majesté ne le désapprouvera pas. » Pendant que M. de Gomont expédiait au roi sa dépêche, M. de Servien, rivalisant de zèle, écrivait, de son côté, à M. de Pomponne avec les mêmes détails<sup>1</sup>. La connétable connaissait Servien et sa femme de longue date; aussi furent-ils promptement admis auprès d'elle dans le petit parloir particulier que le duc avait fait arranger et qui avait une entrée séparée de celui des religieuses. Il va sans dire que le duc, après avoir acquis la certitude du dénuement dans lequel se trouvait M<sup>me</sup> Colonna, avait donné sur-le-champ les ordres nécessaires pour qu'elle fût défrayée de tout dans son modeste couvent; il la pria de faire venir de Rome des femmes et des officiers de service; enfin, il se comporta d'une manière tout opposée à celle dont le roi avait usé aux abbayes du Lys et d'Avenay.

Quand Louis XIV lut, dans la dépêche de Gomont, le trait du collier de perles, ce dernier souvenir du passé ne laissa pas de lui causer une certaine émotion; il fit expédier promptement 10 000 pistoles à M<sup>me</sup> Colonna, quoiqu'il ne dût point lui continuer cette pension une fois qu'elle serait hors de ses États, et ses femmes lui rapportèrent de Rome sa cassette de pierreries que le connétable ne voulut point garder.

Au bout de peu de jours, la princesse se trouvait acclimatée; une seule chose lui déplaisait : la clôture rigoureuse du monastère de la Visitation. Gomont écrit le 29 janvier : « Madame la connétable est toujours ici dans le couvent, j'ai été la voir deux fois. Son Altesse Royale y va presque tous les jours. Ce prince m'a dit à diverses reprises qu'il s'apercevait que Madame la connétable s'ennuyait dans le couvent, qu'elle voudrait fort en pouvoir sortir et y rentrer à sa volonté; mais que ce n'était point l'usage à Turin... Elle est aussi sereine dans ses aventures que si elle était dans toutes les prospérités du monde. Il lui est arrivé quelques femmes et des domestiques; tout cela lui manquait. »

Gomont, dans toutes ses dépêches, insiste malicieusement sur la fréquence des visites du duc à la belle recluse; le nonce Fabricio Spada, archevêque de Patras, qui était chargé par le cardinal Altieri de rendre compte à Rome de la conduite de la connétable dans les moindres détails, observe aussi, non sans inquiétude,

<sup>1</sup> Ennemond Servien occupait les fonctions d'ambassadeur à Turin depuis 1648 et était fort bien en cour.

l'intimité qui s'établit entre eux. Il est certain que Charles-Emmanuel se sentait attiré chaque jour davantage par cette femme mobile, fantasque, passant des larmes à la gaieté et de la folie au désespoir. Cette variété même ne la rendait que plus séduisante. Il cherchait à la distraire par tous les moyens possibles, et le nonce nous donne la description d'une fête originale arrangée par le duc en grande partie pour divertir la connétable<sup>1</sup>. Une neige abondante étant tombée donna lieu au divertissement des traîneaux.

« On prépara tout ce qui était nécessaire à la course des traîneaux (*slitte*), hier, sur la place du Château. Les traîneaux étaient divisés en quatre quadrilles de six, chacun ayant avec lui un cavalier pour régler la marche du cheval; ils comparurent à son de trompe dans l'ordre suivant : en tête du premier était M<sup>me</sup> la duchesse avec une livrée couleur de feu, servie par le comte de Verrue; dans le second, la princesse Louise, avec une livrée couleur feuille morte, et un manteau noir en signe de veuvage, servie par don Gabriel de Savoie; dans le troisième, la marquise de Dronero, de couleur bleu céleste, avec le prince Philibert; dans le quatrième, la comtesse de Sales, de couleur orange, avec Son Altesse. Les autres dames, servies par d'autres cavaliers, étaient vêtues selon la couleur de leur propre quadrille. Chaque escadron rompit deux lances sur deux centaures dressés des deux côtés de la place, puis assaillirent à coups de flèches les dragons et, après cela, à coup de pistolet tirèrent sur les lions et finalement attaquèrent les panthères avec l'épée.

« Les simulacres de toutes ces bêtes féroces étaient disposés dans la largeur de la place pour pouvoir diriger les coups pendant une marche du cheval, réglée de façon à imiter une chasse. Après cela, les traîneaux coururent à la rencontre l'un de l'autre, et puis deux à deux et augmentant peu à peu de nombre jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à celui de six. Ils firent à la fin une sorte de cavalcade mêlée comme une cohue, mais au milieu de cette apparente confusion, on distinguait toujours la division des groupes, dans lesquels la régularité des mouvements et les évolutions les plus difficiles réjouissaient les yeux de toutes les dames et cavaliers qui étaient aux fenêtres des palais entourant la place. A l'intérieur, le peuple spectateur satisfaisait sa curiosité en admirant la bizarrerie et la richesse des habits, l'adresse du maniement des armes et encore plus la vérité de l'action que les cavaliers et les traîneaux feignaient de représenter. »

Le récit de ce charmant spectacle n'a rien jusqu'à présent

<sup>1</sup> Arch. du Vatican, nonciature de Savoie.

d'inquiétant pour un mari qui croit sa femme bien et dûment cloîtrée, mais, hélas ! le nonce eut la malencontreuse idée d'ajouter : « Finalement, pour récréer M<sup>me</sup> Colonna, on recommença la course sous les fenêtres du monastère d'une desquelles elle put très bien voir une si belle pantomime. »

Il n'en fallait pas tant pour mettre le connétable hors de lui, d'autant plus que Lorenzo Colonna était, de l'avis de tout le monde, le plus brillant cavalier, le plus hardi, le plus adroit des princes romains ; à Naples et à Venise, il avait la même réputation, dont il était fier et fort jaloux. Il ne lui plut point de lire le récit des succès de Charles-Emmanuel, duquel il commençait à prendre ombrage, et l'attention de ce prince de faire recommencer la course sous les fenêtres de Marie ne lui fut pas plus agréable. Le but unique du connétable en désirant l'arrivée de sa femme à Turin était de lui rendre la vie si dure et si triste entre les quatre murailles d'un cloître, qu'elle en fût réduite à souhaiter son retour à Rome. Il avait écrit au duc, précisément quatre jours avant la fameuse course de traîneaux, la lettre que voici :

*Le connétable Colonna au duc de Savoie.*

« Rome, 4 février 1673.

« J'estime être une bonne fortune particulière que madame ma femme, après tant de changements et de variations, commence à connaître ce qui est convenable pour elle et pour moi (soit son retour en Italie) ; et qu'elle se soit arrêtée dans ce monastère de la Visitation où la protection de Votre Altesse, que j'ai déjà expérimentée envers moi et envers ma maison, me fait espérer que, dans une conjoncture aussi importante, elle doit, plus que jamais, m'être utile. Le désir de notre maison consiste en ce que Votre Altesse, par un effet de sa rare humanité, doit lui faire intimer que, pour adoucir les choses passées, l'unique remède sera de rester cloîtrée en permanence dans ce couvent, sans admettre aucune distraction qui puisse l'éloigner du bon projet par lequel elle se remettra complètement à moi, et ne point permettre que, sans que je le sache, elle puisse faire quoi que ce soit d'autre. De telles grâces m'ont été trop généreusement accordées par Sa Majesté Très Chrétienne, pour que je n'en espère pas de moins importantes de la bonté de Votre Altesse Royale, c'est-à-dire qu'elle reste enfermée dans ce couvent sur ma demande expresse et ne puisse point en sortir, et qu'elle dépende absolument de ma volonté, pour des raisons qui me regardent comme mari ; je l'espère ainsi et suis le très humble et très obéissant serviteur de Votre Altesse.

« Les bons offices de Sa Béatitude Notre Saint Père le Pape viendront s'ajouter à ma supplique, car, dans son saint et paternel zèle et avec un extrême désir de réussir, il m'a, depuis l'époque de ma catastrophe, assisté et appuyé de ses grâces autant qu'il l'a pu. »

Cette lettre ne laisse prise à aucune équivoque. Le connétable a parfaitement compris que la retraite dans un monastère peut être une simple affaire de forme, selon la manière de l'entendre et de l'exécuter; mais, pour lui, le couvent de la Visitation doit devenir, pour la princesse sa femme, une prison dont le duc de Savoie sera le geôlier.

On peut aisément croire que le duc, chevaleresque et galant comme il l'était, ne songea pas un instant à accepter un tel rôle vis-à-vis de celle qu'il avait accueillie, non comme une prisonnière qui se rend à discrétion, mais comme une femme de qualité, libre de ses actions, et qui se fie à la protection d'un honnête homme.

Le connétable s'obstinait à ne pas comprendre la position délicate du duc; il entra donc dans une violente colère lorsqu'il apprit la fête des traîneaux et les attentions de tout genre (proportionnées, du reste, à la condition de la princesse) que le duc continuait à lui prodiguer. Il s'en plaignit hautement à Rome et s'adressa même au ministre de Savoie, le chevalier Nicolas Gazielli, pour faire cesser ce qu'il appelait un scandale. Ce dernier écrit au duc, le 14 février 1673<sup>1</sup> :

« J'ai su par M. le cardinal Charles Barberini, que le connétable Colonna fait grand cas de la bonté exercée par Votre Altesse Royale envers M<sup>me</sup> la connétable, sa femme, mais que, dans le but qu'il a de se réconcilier avec elle, *il serait à propos que Votre Altesse Royale ne lui témoignât pas tant de bienveillance dans cette conjoncture, et qu'Elle réserve de lui témoigner son amitié pour des circonstances plus opportunes.* »

Puis le 21, le même ministre écrit de nouveau pour lui demander deux grâces de la part du connétable : 1° « Qu'un certain gentilhomme, envoyé par le prince Colonna pour servir M<sup>me</sup> la connétable et se tenir auprès de sa personne, ne soit pas empêché d'exécuter cet ordre, par quelque motif que ce soit, indiqué par M<sup>me</sup> la connétable; 2° que, si Madame parlait de partir de Turin pour aller ailleurs, ou se disposait à le faire secrètement, Votre Altesse Royale veuille bien opérer adroitement pour l'en empêcher, et donner, à cet effet, des ordres opportuns où Madame se trouve; le tout afin de bien disposer les choses en vue de la réconciliation désirée entre ladite dame et ledit seigneur connétable. »

<sup>1</sup> A.-D. Perrero, *Curiosità e ricerche di storia subalpina* : « La duchessa Ortensia Mazzarino e la principessa Maria Colonna ». Torino, fratelli Bocca, 1895.



Sur ces entrefaites, l'arrivée inopinée du duc de Nevers vint surprendre Marie. Pressé par son beau-frère, qui frappait à toutes les portes, il se décida à venir à Turin et à essayer d'emporter d'assaut le consentement de sa sœur à une réconciliation, proposant de venir la chercher dans quatre mois, après les couches de la duchesse de Nevers. Marie répondit qu'elle ne pouvait encore prendre cet engagement, mais qu'elle réfléchirait, et le duc partit sur cette vague promesse.

Non content de toutes ces démarches, qui ne réussissaient guère, le connétable les fit appuyer par un bref du Pape; le moyen n'était pas neuf, et il l'avait employé sans beaucoup de succès auprès de Louis XIV. Le nonce, avant de remettre le bref au duc, crut devoir rendre visite à la connétable, ce qu'il faisait souvent, au grand ennui de celle-ci, car ce prélat avait une conversation fort pesante. Il recommença pour la centième fois les mêmes discours. « Elle m'écouta avec une grande patience, dit-il naïvement, mais se borna à me répondre que probablement elle se déciderait à retourner à Rome quand son frère viendrait la chercher. Je hasardai de demander si, pour ne pas perdre de temps, M. de Nevers ne pourrait pas venir la chercher avant la délivrance de sa femme. Elle répondit qu'elle ne voulait pas partir avant, ni même tout de suite après, désirant jouir de la société de sa belle-sœur pendant le voyage et arriver avec elle à Rome. »

Ce dernier argument dut paraître assez plausible au cardinal Altieri, car il savait que M<sup>me</sup> Colonna redoutait les moqueries et les propos malins des princesses romaines, qui ne l'aimaient point. Il était naturel qu'elle préférât rentrer à Rome avec l'appui de ses parents, même vis-à-vis du connétable.

Après sa conversation avec la connétable, le nonce jugea nécessaire de remettre le bref du Pape à Son Altesse dès le lendemain, jour d'audience. Charles-Emmanuel reçut le bref avec tout le respect possible et en prit lecture sur-le-champ, le voici :

*A notre cher fils Charles-Emmanuel, duc de Savoie,  
Clément X, pape.*

« Notre noble et cher fils, salut.

« Comme nous avons appris que notre fille chérie en Jésus-Christ, la noble dame connétable Colonna, s'est rendue récemment dans ton duché et que nous savons aussi combien Ton Altesse peut contribuer et concourir à la paix d'une maison pour laquelle nous avons une amitié et une estime particulières, nous envoyons vers toi notre légat l'archevêque de Patrasso, afin qu'il t'expose ce que, devant le Seigneur, nous avons jugé bon pour atteindre ce but.

« Dans l'espoir que tu l'écouteras favorablement, nous accordons de tout notre cœur, à Ton Altesse, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome le 11 février 1673, la troisième année de notre Pontificat. »

Après avoir achevé la lecture du bref, le duc dit au nonce, que, partageant le désir de Sa Sainteté, il avait parlé si sévèrement à M<sup>me</sup> la connétable, qu'il l'avait fait pleurer, en lui disant qu'il ne l'avait si bien accueillie à Turin que parce qu'il considérait son arrivée en cette ville comme un premier pas en faveur d'une réconciliation, mais que si elle continuait à s'y refuser, il pourrait fort bien la traiter comme le roi de France et lui interdire le séjour de ses Etats. Le nonce, effrayé de cette brusque déclaration, demanda à Son Altesse Royale si Elle ne craignait pas que tant de rigueur ne réduisit M<sup>me</sup> Colonna au désespoir et ne lui fit prendre quelque résolution extrême en se voyant ainsi abandonnée de tout le monde? Le duc le rassura vite. « Dès que je m'aperçus lui dit-il, du grand trouble et de l'émotion causée par ces paroles à M<sup>me</sup> la connétable, je m'empressai de la calmer et de lui promettre que je ne permettrais jamais qu'on usât de violence avec elle, je lui donnai même ma parole d'honneur de la protéger, quelque parti qu'elle prît, soit de rester à Turin, soit d'en partir. » A cela, le nonce, trop rassuré, repartit timidement : « Mais le connétable ne désire point qu'on laisse ainsi Madame libre de partir ou de rester, il entend qu'elle demeure à sa disposition et sous ses ordres. » Le duc répondit qu'il voulait maintenir sa parole vis-à-vis de la princesse et que rien ne le ferait agir autrement. « Je crains bien, ajoute Mgr Spada, qu'il ne soit impossible d'en obtenir autre chose.»

Si le nonce semble fort inquiet sur le résultat de sa mission, le Pape, le cardinal et le connétable ne le furent pas moins en lisant la réponse de Charles-Emmanuel au bref de Sa Sainteté.

#### *Le duc de Savoie au Pape Clément X.*

« Le très affectueux bref de Votre Sainteté, qui m'a été présenté par Mgr l'archevêque de Patrasso, au sujet de la réunion de M<sup>me</sup> la connétable Colonna et de son époux, aurait réussi par lui-même à me servir de puissant stimulant pour concourir à une si belle et si bonne œuvre, si je n'avais pas été déjà disposé à y mettre tout l'empressement que l'on peut désirer en moi.

« Je prie Votre Sainteté d'en être persuadée comme le lui aura déjà attesté Mgr de Patrasso, avec lequel je m'en suis expliqué. Assurant Votre Sainteté que je ne me laisse dépasser par qui que ce soit dans la passion de me conformer à ses très prudents

conseils et à ses précieux commandements. Et je prie le Seigneur qu'il exauce mes vœux pour la longue prospérité de Votre Sainteté, dont je baise les pieds sacrés. « CHARLES-EMMANUEL. »

Cette réponse, arrivant à Rome après la dépêche du nonce, ne fit qu'augmenter le mécontentement du connétable et son irritation contre le duc.

En somme, Charles-Emmanuel n'avait point trompé le nonce; lors de ses premières entrevues avec la princesse Colonna, il l'avait engagée, en effet, à se rapprocher de son mari, il lui fit même entrevoir la nécessité où il pourrait se trouver de lui refuser un asile; il lui rappela qu'il était depuis longtemps fort lié avec le connétable, et qu'il lui serait, pour ainsi dire, impossible de résister à ses instances; mais quand il la vit fondre en larmes à cette menace, quand elle le supplia de ne la pas livrer à la vengeance d'un mari jaloux dont on connaissait la violence, quand elle lui dit quels étaient les périls qui l'attendaient, il subit comme tout le monde le charme de la sirène; il n'oublia rien pour la rassurer, et s'exprima là-dessus avec une chaleur passionnée qui dépassait de beaucoup les bornes de la sympathie et de la pitié.

À dater de ce moment-là, il se joue, entre Rome et Turin, une vraie comédie dans laquelle Marie, sûre d'être protégée, même dans tous ses caprices, se fait un malin plaisir de prouver à son mari sa complète indépendance. Cette petite guerre n'était pas pour lui déplaire, elle aimait la lutte, et son imagination ardente et mobile avait toujours besoin d'un aliment.

Chacun s'apercevait des dispositions favorables du duc pour la connétable, et c'était à qui préviendrait ses désirs. Le nonce lui-même, excellent homme au fond, était sans cesse occupé à satisfaire les fantaisies qui passaient dans cette jolie tête; l'archevêque cherchait de même à lui complaire en toute chose. Elle avait auprès d'elle dans le couvent deux femmes pour la servir et, au dehors, la fidèle Morena et quelques autres, mais elle voulut avoir Morena auprès d'elle. « Elle veut maintenant, dit l'infortuné nonce, avoir sa Turque avec elle, et les religieuses ne peuvent pas y consentir. Je viens donc supplier Votre Excellence d'obtenir de la Sainte Congrégation la permission de laisser entrer la Turque dans le monastère, cela fera trois femmes pour servir Madame. Il faut faire cela pour que Madame soit contente et adoucir un peu la dureté de sa réclusion. C'est l'avis de Mgr l'archevêque. » Et la permission demandée fut accordée par Mgr Altieri.

Cette réclusion dont se plaignait Marie devenait de moins en moins austère, les deux ministres de France la visitaient régulièrement deux ou trois fois par semaine, et elle avait obtenu de l'archevêque

de se promener quelquefois, ce qui était tout à fait contraire aux usages des couvents italiens, mais elle méditait mieux encore.

« J'ai vu M<sup>me</sup> la connétable Colonna, écrit M. de Gomont, le 25 mars 1673, elle m'a témoigné d'être fort contente de rester en cette ville, beaucoup plus que de retourner avec M. le connétable. Elle est dans le dessein de sortir du couvent; ce n'est pas qu'elle m'en ait rien dit, je le sais par un des plus confidants de M. le prince de Carignan, lequel elle a fait pressentir pour avoir un appartement chez lui. Je le fais détourner de le lui accorder, persuadé que le roi ne le trouverait pas bon. Elle se loue des 10 000 pistoles qui lui ont été envoyées par Sa Majesté, mais se plaint fort de la France. Elle est très contente de Son Altesse Royale... » Gomont, ami de Colbert et malicieux courtisan, ajoute, à la fin de la dépêche, que « le duc fait des visites interminables à M<sup>me</sup> la connétable, qui semble le trouver fort bon ».

Ces nouvelles ne plaisaient point à Louis XIV. L'attitude chevaleresque du duc de Savoie était la condamnation vivante de la sienne, et c'est pourquoi nous voyons Gomont chercher à entraver les projets de liberté de la connétable. Le palais du prince de Carignan était cependant la demeure la plus convenable qu'elle pût trouver une fois hors du couvent, car ce prince était frère du comte de Soissons, époux de la propre sœur de Marie. Mais M. de Carignan avait tout intérêt à ménager Louis XIV; ses neveux, dont l'un fut le célèbre prince Eugène, étaient élevés à la cour de France; il fallait donc se garder de froisser un protecteur puissant, et l'avertissement de Gomont, qu'il supposa, avec raison, lui avoir été suggéré par le roi, le décida à éluder la demande de la connétable. Sans se rendre compte d'où venait l'obstacle, elle comprit, d'après les réponses évasives de M. de Carignan, qu'il valait mieux renoncer à ce projet pour le moment.

Les visites journalières du duc à la princesse ne tardèrent pas à amener une intimité fort dangereuse pour tous deux, mais plus encore peut-être pour le premier. Il avait rencontré sur sa route plus d'une femme dont la beauté et la grâce l'avaient séduit; mais, cette fois, l'esprit, l'éloquence entraînant, les qualités solides d'une intelligence rare, venaient se joindre aux charmes extérieurs pour le subjuguier entièrement.

La situation particulière de la connétable, sa séparation, son passé, amenaient forcément des sujets d'entretien auxquels l'amour ne pouvait rester étranger. Marie faisait le récit de sa vie passée, de ses joies, de ses chagrins, de la terreur qu'elle éprouvait en songeant que, si elle retombait aux mains de son mari, elle pouvait être renfermée pour toujours dans une des sombres forte-

resses qu'elle avait souvent regardées avec effroi. Alors le duc, fasciné par l'animation de ses paroles, par la flamme soudaine de ses grands yeux noirs, par cette voix touchante dont parlent tous ceux qui l'ont entendue, n'épargnait rien pour la rassurer. Il lui jurait que nul n'aurait le pouvoir de l'arracher de chez lui et de le faire manquer à la parole donnée; et il s'efforçait de lui faire oublier, par les soins les plus délicats, ses craintes et son exil.

Peu à peu ces visites, qu'il n'était pas possible de cacher, furent connues de la cour et de la ville, chacun se disait à l'oreille que la belle connétable était souveraine maîtresse de l'esprit et du cœur du duc. Ce bruit ne manqua pas d'arriver jusqu'à Rome; nous en trouvons la trace dans les lettres du chevalier Foucher, secrétaire du cardinal d'Estrée. Foucher avait été admis dans l'intimité de la *Casa Colonna*, bien avant l'évasion de la connétable, et il était également lié avec le prince et la princesse; d'autre part, il connaissait dès longtemps la duchesse de Savoie, Marie-Jeanne de Nemours, qu'il avait vue toute enfant à Paris. Doué d'un esprit fin et observateur, il pénétra à merveille tous ces différents caractères; et le duc, connaissant son tact et son esprit conciliant, le chargea de faire, si possible, entendre raison au connétable, et de lui persuader que la rigueur dont il voulait user, ferait l'effet contraire à celui qu'il se proposait. Foucher répond<sup>1</sup> :

« Votre Altesse Royale a pris le vrai, bon et équitable parti de la douceur, pour porter M<sup>me</sup> la connétable à sa réunion avec monsieur son mari. Elle le connaît mieux que personne par son génie très éclairé et par une pratique de dix ans qu'ils ont passés ensemble en bonne intelligence. C'est aussi, sans doute, à elle-même de se donner le bon conseil qui lui est nécessaire; et, m'intéressant au dernier point à tout ce qui la regarde, je fais des vœux très ardents au ciel pour qu'elle se détermine à ce qui peut être le meilleur pour sa satisfaction. Depuis son éloignement, je me suis donné l'honneur de lui écrire souvent, mais sans m'aventurer à lui toucher ce point dont elle doit trouver la décision dans sa belle et bonne tête. Je me suis appliqué à lui faire connaître avec vérité combien elle a toujours été désirée à Rome, et des honnêtes gens, et du public. Je puis de plus confirmer à Votre Altesse Royale *qu'il ne lui est pas tombé un blâme, de son départ si précipité, qui ait en aucune façon entamé sa réputation, et l'on lui fait la justice de croire seulement qu'elle avait appréhendé une retraite forcée dans une des maisons de M. le connétable, il se peut qu'elle n'ait pas bien pesé les apparences du pour et du contre.* Je sais aussi que

<sup>1</sup> Arch. royales de Turin. — Perrero, *Ricerche di storia subalpina*.

M. le connétable fit paraître beaucoup de joie et qu'il se serait mis en chemin pour aller au-devant d'elle jusqu'à Milan quand il eut appris, par un courrier que lui dépêcha M. le duc de Nevers, la résolution qu'avait prise Madame de passer les monts pour retourner en Italie.

« Une seule chose reste à souhaiter, qui est que s'il se doit faire un jour, ou du raccommodement ou de la rupture à jamais, cela puisse se résoudre au plus tôt, surtout si c'est le rétablissement des bonnes relations; car, plus ces désordres durent, plus l'amitié s'aigrit et fait que l'on se réunit après avec plus de tiédeur l'un pour l'autre. Dieu veuille que Votre Altesse Royale ne trouve pas mes raisonnements trop poussés! Faut-il pourtant encore que je prenne la liberté de dire deux mots d'une remarque que j'ai faite? C'est, Monseigneur, *que je trouve qu'en fort peu de temps Votre Altesse Royale et M<sup>me</sup> la connétable se sont parfaitement bien connus : cela est avantageux à l'un et à l'autre.* »

Y a-t-il une petite pointe de malice dans cette dernière phrase? C'est probable.

Cette lettre, fort sensée, n'indique pas toutefois que Foucher ait converti le moins du monde le prince Colonna aux mesures de douceur dont il vante l'efficacité; un incident vint bientôt prouver le contraire : ce fut l'arrivée à Turin du gentilhomme dont parlait le connétable dans une précédente lettre, don Maurizio, de Bologne; il ne faut point croire que l'envoi de ce personnage fût un acte de courtoisie du prince vis-à-vis de sa femme, tout au contraire. Don Maurizio était un simple espion, préposé nuit et jour à la garde de la connétable, et chargé, par son mari, d'écrire le récit de tout ce qu'elle faisait ou de ce qu'on supposait qu'elle pourrait faire.

L'arrivée de cet homme troubla et inquiéta M<sup>me</sup> Colonna, et le duc mit tous ses soins à la tranquilliser, lui montrant même, pour lui ôter toute méfiance, les dépêches qu'il envoyait à son ministre, à Rome, le chevalier Gazielli. En voici une :

*Le duc de Savoie au chevalier Gazielli.*

« 8 mars 1673.

« Dans votre lettre du 21 dernier, nous voyons avec plaisir que M. le connétable se montre satisfait de notre conduite, qui aura toujours pour but de lui être agréable dans les choses qui dépendent de nous, *sauf cependant la parole donnée à M<sup>me</sup> la connétable, sa femme*, comme nous l'avons dit expressément au gentilhomme envoyé ici par M. le connétable. Nous l'avons instruit de tout ce que nous avons fait et de nos offres de service, mais *toujours à la réserve de notre parole donnée*. Quant au second point indiqué dans votre lettre, qui est soit d'empêcher par la

violence M<sup>me</sup> la connétable de quitter Turin, soit de la contraindre à y rester, il est totalement contraire à la susdite parole donnée de ne jamais user de violence pour l'empêcher de rester ou de partir de nos Etats, mais de la laisser en pleine liberté; car, sans cette assurance, elle serait dès le début retournée en arrière, même après être arrivée à Rivoli.

« Nous pourrons bien tâcher de lui donner à entendre que nous pourrions lui imposer notre volonté, dans le cas où elle aurait la pensée de partir et même l'empêcher par la force de quitter Turin sans l'approbation de son mari; mais nous vous disons nettement que toutes ces démonstrations ne seraient que pour la forme, et qu'en réalité nous ne voulons la violenter en aucune manière et pour nulle chose au monde. Voilà tout ce que nous pouvons faire pour le moment. »

P.-S. — « M<sup>me</sup> Colonna doit être prise par la douceur, autant que nous pouvons en juger, et Madame Royale, qui la visite sans cesse et qui connaît maintenant fort bien son caractère, en peut témoigner; et d'après la manière dont elle nous a parlé, nous sommes tous deux du même avis.

« Hier, Madame Royale est allée au couvent rendre visite à la connétable, qui lui dit qu'elle n'avait jamais eu l'âme aussi tranquille que maintenant, ajoutant aussi qu'elle ne pensait nullement à quitter Turin. Elle avoua cependant que la venue de don Maurizio, accompagné d'autres gens, l'avait épouvantée, mais que maintenant son inquiétude était passée. »

On avait su, en effet, à Turin, qu'une bande de *bravi*, arrivés en même temps que le gentilhomme du connétable, rôdait dans les alentours; le duc leur fit donner la chasse par une escouade de cavaliers, afin de rassurer la princesse, et don Maurizio prétendit que les sinistres personnages étaient envoyés par le gouverneur de Milan à la recherche d'un assassin, ce qui était parfaitement faux. Se voyant poursuivis, ils se hâtèrent de quitter le pays, mais la connétable demeura persuadée qu'ils avaient pour mission de l'enlever si elle eût entrepris de s'éloigner de Turin.

Quelque monotone que fût l'existence de la princesse dans son couvent, elle ne semblait pas s'y déplaire. Les nombreuses visites qui assiégeaient son petit parloir faisaient diversion à la clôture; l'une d'elles, entre autres, semblait particulièrement la distraire, c'était celle du petit prince de Piémont<sup>1</sup>. Cet enfant, d'une beauté rare et d'une intelligence extraordinaire, était du même âge que le

<sup>1</sup> Victor-Amédée II alors âgé de neuf ans, roi de Sardaigne et père de la duchesse de Bourgogne et de la reine d'Espagne, femme de Philippe V. Ce fut le plus grand prince de sa race, mais plus habile politique que bon général.

petit don Carlo, troisième fils de la connétable, pour lequel elle avait toujours témoigné une préférence marquée. Plus d'une fois, dans ses conversations avec le duc, elle s'était attendrie à la pensée de ses enfants abandonnés à des soins étrangers; le duc, qui adorait son propre fils, offrit à Marie de le lui envoyer chaque jour; elle accepta, et le petit prince, qu'elle gâtait et comblait de cadeaux de toute espèce, la prit en passion et demandait sans cesse à être conduit près d'elle.

Le temps s'écoulait donc paisiblement, et depuis l'incident des *bravi* de don Maurizio la connétable semblait fort calme. Le nonce, persuadé comme le duc qu'on n'obtiendrait rien d'elle par la violence, s'efforçait de faire partager cette opinion au cardinal Altieri. Celui-ci répondit en quelques lignes qu'il était d'accord : « Quand Madame, dit-il, était en France, on désirait, sans oser l'espérer, qu'elle se décidât à venir en Italie; maintenant, elle y est venue de son propre gré, elle sera donc encore mieux disposée si on ne cherche à l'influencer que par de douces prières et de bons traitements, sans y employer la force. » Au fond, le cardinal Altieri, quelque lié qu'il fût avec le connétable, avait de ses discussions matrimoniales par-dessus les yeux, et il ne demandait pas mieux que de rester en dehors.

A ce moment, le connétable apprit que sa femme allait recevoir la visite de la marquise Paleotto; cela le jeta dans une nouvelle anxiété. La marquise, son ancienne maîtresse, abandonnée par lui pour une nouvelle conquête, ne le lui avait point pardonné et, par une bizarrerie assez curieuse, s'était dès lors intimement liée avec M<sup>me</sup> Colonna. Le connétable pouvait justement supposer que la visite de la marquise, qui le détestait, n'était pas précisément destinée à encourager le retour de sa femme. Il craignait même qu'elles ne concertassent ensemble quelque projet de fuite. Le nonce fut prévenu de cette visite et prié de défendre aux religieuses de loger la marquise au couvent avec son amie. Il obtint cela facilement de l'archevêque, mais ne put empêcher ces dames de se voir et de conférer longuement au petit parloir.

La marquise engagea Marie, de tout son pouvoir, à ne point se fier aux promesses du connétable, lui disant qu'à Bologne, à Florence et à Rome, où chacun s'était fort préoccupé de sa fuite et de l'issue de cette escapade, l'avis unanime déclarait son retour imprudent, si ce n'est périlleux, étant donné le caractère vindicatif du connétable, dont il venait de donner des preuves récentes à propos de Mgr Altoviti<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On accusa le connétable d'avoir fait attaquer et blesser grièvement Mgr Altoviti, auquel il en voulait à propos d'une querelle de famille.



Les paroles de la marquise tombèrent dans un terrain bien préparé et réveillèrent avec force les craintes momentanément assoupies de M<sup>me</sup> Colonna; elles lui causèrent même une agitation qui se traduisit par des accès de fièvre assez inquiétants.

Don Maurizio, le nonce, MM. de Gomont et de Servien expédiaient chaque jour des bulletins de sa santé à leurs cours respectives, et cette indisposition, qui dura quelques jours, occupa leurs chancelleries autant qu'une affaire d'Etat. Le duc, plus alarmé que tous, envoyait ses médecins visiter trois fois par jour M<sup>me</sup> Colonna, et lui écrivait de sa main chaque matin. Enfin, au bout de huit à dix jours, elle obtint la permission de se lever et de recevoir quelques personnes, mais elle refusait de manger et ne voulait goûter qu'à la maigre portion d'une des religieuses, qu'elle lui faisait demander à l'improviste; ou à quelques mets apprêtés sous ses yeux par Morena. Elle finit par avouer au duc la cause de cette singularité; la marquise Paleotto lui avait persuadé que son mari chercherait d'une manière ou d'une autre à se défaire d'elle, et que don Maurizio, étant chargé de cette honnête mission, pourrait aisément gagner une des femmes que le connétable avait envoyées de Rome; rien de plus facile alors que de glisser du poison dans ses aliments. Inquiet de l'extrême surexcitation de la connétable, le duc n'essaya pas de la contredire, mais il lui offrit de lui faire apporter des mets de sa propre table par un homme de confiance ou par Morena elle-même, sous prétexte d'un régime particulier à suivre pendant sa convalescence, et elle y consentit.

Cependant son agitation nerveuse ne se calmait point, et un projet qui germait depuis un an dans sa tête prenait corps de plus en plus; elle résolut de le confier au duc: il s'agissait de quitter Turin pour se rendre à Chambéry auprès de sa sœur. Cette confiance surprit et affligea Son Altesse Royale, qui mit d'abord tout en œuvre pour en détourner la princesse; mais, en y réfléchissant, il pensa que ce voyage pourrait calmer ses nerfs et, après avoir obtenu sa parole qu'elle reviendrait, ils décidèrent d'en faire confidence à l'archevêque et à M. de Gomont; celui-ci écrit à son ministre<sup>1</sup>: « Il s'est dit et redit tant de choses dans cette conversation, que si j'entreprenais d'en faire le récit et le portrait au naturel, une journée ne suffirait pas pour tout mander à Votre Excellence, outre que *je ne crois pas devoir le donner par écrit*, à mon retour je pourrai le faire de vive voix. Car, chose assez curieuse à savoir, *c'est qu'il pourrait encore être que Mgr l'archevêque et moi n'ayons pas la clef de toute cette conversation, bien que nous ayons été présents.* »

<sup>1</sup> Affaires étrangères, Turin, 63, p. 337.

L'archevêque donna des ordres à la supérieure de laisser sortir M<sup>me</sup> la connétable, à la prière que fit Son Altesse Royale en personne à ladite supérieure; et M<sup>me</sup> la connétable écrivit aussitôt une lettre au cardinal Patron, à Rome, pour le prier de lui accorder la permission de rentrer au couvent à son retour de Chambéry, « lequel, dit-elle, doit être à la fin de ce mois. Dieu le sait! Son Altesse Royale et elle recommandèrent fort le secret à Mgr l'archevêque et à moi, et on avait crié si haut que tout le monde dans la rue le pouvait entendre, le parler y donnant. »

Voici ce que dit Marie sur ce voyage improvisé. « Les religieuses du monastère de la Visitation, qui sont du naturel du monde le plus doux et le plus complaisant, m'avaient donné à l'envi des preuves de leur affection durant l'espace de trois mois et demi que je demeurai avec elles, au bout duquel temps ayant avis, vers la fin d'avril, que M<sup>me</sup> Mazarin devait partir pour Paris, le désir que j'avais de la voir, et en partie le dessein que j'avais de réparer s'il m'était possible la faute que j'avais faite, il n'y avait pas longtemps, de sortir de France, me firent entreprendre de faire un voyage à Chambéry, je priai donc Son Altesse Royale d'empêcher durant deux jours qu'aucun courrier ne partît de peur qu'on ne me suivît, ce que le prince m'accorda de très bonne grâce, ne laissant pas de désapprouver ma résolution, et me témoignant même en être touché. » Tout cela était vrai, mais, seulement, la princesse ne dit pas tout. Le duc était touché non de ce qu'elle faisait une chose désagréable au connétable, mais de la crainte qu'elle ne mît à exécution son projet de rentrer en France comme elle avoue avoir été tentée de le faire à ce moment-là. Elle chercha à le rassurer en lui promettant *qu'en tout cas* elle reviendrait à Turin avant de prendre un parti définitif, et le duc donna lui-même les ordres nécessaires pour sa parfaite sécurité. La princesse partit le lendemain dans le carrosse de Son Altesse Royale, fort bien accompagnée par ses gardes, et protégée par la défense de Son Altesse de donner des chevaux à d'autres qu'au courrier de l'ambassade de France. Cette précaution ne fut pas inutile, car peu d'heures après, instruit du départ de la connétable, don Maurizio demandait, pour la suivre, des chevaux, qui lui furent refusés.

M. de Gomont écrit à sa cour<sup>1</sup> qu'aussitôt après le départ de M<sup>me</sup> Colonna, le duc l'avait fait venir, s'était amèrement plaint d'elle et avait été jusqu'à lui *dire qu'il la souhaiterait hors de ses Etats!* Gomont ajoute malicieusement qu'un petit fait l'a rendu fort incrédule au discours du duc; ce dernier lui avait envoyé la veille une longue lettre pour la connétable, afin que le courrier qui

<sup>1</sup> Arch. étrangères, Turin, 63, p. 337.

partait pour la France la lui rendit en chemin. Ainsi, à peine partie, l'amoureux duc ne pouvait s'empêcher de lui écrire des volumes et, n'osant les lui envoyer par un de ses courriers, employait à cela celui de France. On comprend l'incrédulité de Gomont!

Les préparatifs de voyage de la connétable s'étaient faits rapidement et en secret; quand le bruit s'en répandit dans Turin, il donna lieu aux suppositions les plus diverses; l'une d'elles était vraisemblable, la connétable avait reçu récemment la visite de milord Montagu, ambassadeur d'Angleterre à Venise, qu'elle connaissait de longue date; le ministre savait l'ancienne amitié du roi Charles II pour M<sup>me</sup> Mancini qui s'étaient connus enfants. Il l'avait vue cent fois dans les nombreuses visites que les nièces de Mazarin faisaient à la princesse Henriette d'Angleterre. Lors des fréquents séjours des Colonna à Venise, milord Montagu était reçu chez eux dans l'intimité; la fuite de la connétable avait fait grande sensation dans cette ville et, quoiqu'elle y fût très aimée, on ne l'avait point approuvée. Milord Montagu vint la voir, aussitôt qu'il apprit son séjour à Turin, et, avec une franchise toute britannique, il ne lui cacha pas le blâme donné à son évasion; mais il ajouta en son nom et en celui des nombreux amis qu'elle avait à Venise, qu'il la conjurait de ne pas retourner à Rome si elle tenait à sa vie, chacun étant persuadé que le connétable tirerait une vengeance terrible de sa fuite, qu'il considérait comme une grave insulte faite à sa maison. Il ajouta qu'autorisé par le roi Charles II, il venait lui offrir un asile en Angleterre, beaucoup plus sûr, à son avis, que celui de Turin. Quelque secrets qu'eussent été les entretiens, le nonce, MM. de Gomont et Servien en furent plus ou moins instruits. Le duc, mis au courant des discours de milord Montagu ou, à ce qu'on prétend, les ayant entendus lui-même, ne put s'empêcher de craindre que le voyage à Chambéry ne fût un prétexte pour la connétable de s'enfuir en Angleterre.

Une dépêche du nonce<sup>1</sup> mentionnant ces bruits arriva à Rome en même temps que la lettre du duc annonçant au connétable le départ de M<sup>me</sup> Colonna. Ces nouvelles lui causèrent un accès de colère et de douleur difficile à décrire. La pensée du voyage en Angleterre surtout, qui lui ôtait toute espérance de ressaisir la fugitive, le mit hors de lui et son courroux s'exhala particulièrement contre le duc.

Pendant ce temps, notre héroïne s'avavançait à grands pas vers Chambéry; elle quitta le carrosse du duc, trouvant son allure trop lente, et prit une chaise roulante pour aller plus vite, car, avec

<sup>1</sup> Dépêches des 17 et 18 mai 1673, adressées au cardinal Altieri. Archiv. Vatican.

son impétuosité ordinaire, elle voulait toujours arriver avant d'être partie; mais son cheval s'emporta et culbuta la chaise dans un fossé; le cheval fut tué, le valet qui le conduisait fort mal accommodé, la chaise brisée, et si Madame n'avait pas lestement sauté dehors, elle eût couru un grand danger, mais elle était habituée aux accidents de voyage, ils ne la troublaient pas et ne l'arrêtaient jamais.

La connétable avait eu soin de prévenir Hortense de son arrivée, mais celle-ci, en recevant cette nouvelle, oubliant l'aide et l'appui qu'elle avait trouvé à Rome chez sa sœur, pensa de suite que cette visite pourrait compromettre ses propres intérêts vis-à-vis du roi. Aussi, dès que Marie eut mis le pied en Savoie, sa sœur se souvint fort à propos d'un certain vœu fait jadis à saint François de Sales qu'elle ne pouvait retarder d'accomplir, et elle partit subitement de Chambéry. La connétable, arrivant à toute bride, fut stupéfaite de trouver la place vide, et d'autant plus irritée que, ayant prévenu M<sup>me</sup> de Mazarin, elle aurait pu au moins lui éviter les fatigues du voyage.

La princesse Colonna nous fait elle-même le récit de son équipée :

« Juin 1673.

« Suivie de Morena et de l'abbé Bonniel, j'arrivai à Chambéry plus fatiguée que jamais, et pour toute consolation, je me vis frustrée de l'espérance que j'avais de voir ma sœur. Sa tendresse avait fait place à la circonspection et à la politique, et s'étant cachée de moi, de crainte d'être engagée à seconder mes intentions, je couchai au château où elle était logée et m'informai auprès de tous ses gens où elle était et quand elle reviendrait, sans en avoir pu rien apprendre; ce qui me fit résoudre, de peur de perdre un bien certain pour une félicité douteuse, à m'en retourner à Turin, jouir de la protection de Son Altesse Royale, dont j'avais lieu d'être satisfaite, ayant eu, pendant quelque temps et particulièrement alors, des bontés et des complaisances qui ne me laissaient rien à désirer. Je lui écrivis donc et le priai de m'envoyer un carrosse au pied des Alpes; ce qu'il fit avec sa ponctualité ordinaire. »

Lucien PEREY.

Il est difficile de lire un récit plus romanesque et plus intéressant, aussi est-ce à regret que nous arrêtons ici nos citations, ne pouvant pas suivre les émouvantes et étranges péripéties de l'existence de Marie de Mancini jusqu'à sa fin dramatique. Mais la prochaine apparition d'*Une Princesse romaine au dix-septième siècle* permettra à la curiosité de nos lecteurs, éveillée par la lecture de ces deux chapitres si attachants, d'être pleinement satisfaite.

---

# LA NOUVELLE LOI MUNICIPALE

## EN BELGIQUE

---

La Belgique a récemment mis en pratique une nouvelle législation municipale qui est instructive à plus d'un titre, et qui peut contenir des enseignements salutaires pour les peuples voisins. Dans un temps où l'on se plaint beaucoup, et non sans raison, de l'oppression des minorités par les majorités, de l'absence d'organisation du suffrage universel, elle constitue un essai de représentation proportionnelle et un essai de représentation des intérêts; nous disons un essai, parce que la pensée primitive du législateur belge a été défigurée par certains incidents d'ordre secondaire, et n'a été réalisée que d'une façon très incomplète. Telles qu'elles sont, les lois municipales du 11 avril 1895 et du 12 septembre 1895 nous ont paru dignes d'être mises sous les yeux de nos lecteurs; mais on ne peut bien en comprendre l'origine et la portée que si on les rapproche de l'ensemble des lois constitutionnelles dont la Belgique a été dernièrement dotée.

### I

On sait, en effet, que la Constitution belge de 1830 a été modifiée, il y a peu de temps, sur un assez grand nombre de points, après de longs et orageux débats. La difficulté principale portait sur la réforme du droit de suffrage. De 1830 à 1893, les membres de la Chambre des représentants et ceux du Sénat avaient été nommés par des électeurs censitaires payant 42 fr. 50 de contributions directes. Un mouvement de l'opinion publique, d'abord assez faible, s'était peu à peu dessiné, principalement dans les milieux ouvriers, pour demander l'abrogation de ces dispositions constitutionnelles. Le Parlement et le ministère avaient longtemps fait la sourde oreille; cependant, en 1890, le chef du cabinet

catholique, l'honorable M. Beernaert, crut devoir accueillir une motion qui avait été présentée en ce sens par M. Janson, au nom des libéraux avancés; dès lors la question de la revision était ouverte, trois années devaient s'écouler avant qu'elle ne fût résolue. Nous ne raconterons pas ici les péripéties très émouvantes par lesquelles elle a passé, nous constaterons seulement les résultats acquis.

M. Janson et ses amis dans le Parlement, les masses socialistes au dehors, réclamaient à grands cris le suffrage universel, pur et simple, tel qu'il se pratique en France; ils rencontraient un appui assez inattendu chez un certain nombre de représentants catholiques, tels que M. Nothomb; mais ils se heurtaient à une résistance opiniâtre de la part du vieux parti libéral doctrinaire et de ses leaders, MM. Frère-Orban et Bara, secondés par la masse des députés catholiques rangés autour de M. Wæste. Le suffrage universel, même avec certaines restrictions suggérées par M. Nothomb, était donc écarté à une majorité considérable. Restait à savoir quel régime il serait possible de lui substituer. Là-dessus, l'embarras était grand. M. Frère-Orban proposa sans succès de donner le droit de vote à tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans qui possédaient les connaissances de l'enseignement primaire. Le premier ministre, M. Beernaert, avait formulé un système assez compliqué, qui basait le droit électoral sur une taxe d'habitation et offrait quelques analogies avec ce qui se passe en Angleterre; amendée par M. Smet de Naeyer, cette combinaison réunit la majorité dans la Chambre, mais non pas les deux tiers des voix exigés pour toute réforme constitutionnelle.

On était donc en présence d'une série de résultats négatifs, et on se demandait si la question de la revision n'allait pas misérablement échouer, après avoir passionné l'opinion publique, quand un député de Bruxelles, M. Nyssens, réussit à faire passer, de concert avec le gouvernement, une proposition qui consacrait le suffrage universel, mais avec certains correctifs. Aux termes de cet amendement, devenu l'article 47 de la Constitution, sont électeurs tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans et domiciliés depuis un an au moins dans la même commune. Des votes supplémentaires sont attribués à ceux qui remplissent certaines conditions sociales ou qui font preuve d'un certain degré d'instruction; c'est ce qu'on appelle le vote *plural*. Ainsi une voix supplémentaire est accordée aux citoyens âgés de trente-cinq ans, mariés ou veufs avec enfants, payant à l'Etat au moins 5 francs de contributions directes; ou bien aux Belges âgés de vingt-cinq ans et propriétaires soit d'un immeuble d'une valeur d'au moins 2000 francs,

soit d'une inscription au grand-livre de la Dette publique, ou d'un carnet de la Caisse d'épargne d'au moins 100 francs de rente. Deux voix supplémentaires sont accordées à ceux qui se trouvent dans un des cas suivants : être porteur d'un diplôme d'enseignement supérieur ou d'un certificat de fréquentation d'un cours complet d'enseignement moyen supérieur (correspondant à notre enseignement secondaire); remplir ou avoir rempli une fonction publique; exercer ou avoir exercé une profession qui implique les connaissances de l'enseignement moyen du degré supérieur. L'article 47 ajoute, en terminant, que nul ne peut cumuler plus de trois votes. Cette attribution de voix supplémentaires à certaines catégories de citoyens constitue la partie originale de la législation belge; elle a été imaginée pour contre-balancer ce que l'institution du suffrage universel peut avoir d'excessif, et pour calmer bon nombre d'esprits justement effrayés du péril révolutionnaire et socialiste.

M. Beernaert aurait souhaité que le Sénat, nommé jusqu'alors par les mêmes électeurs que la Chambre des députés, fût la représentation des intérêts; à cet effet, il proposait de choisir les sénateurs dans certaines catégories déterminées de citoyens; mais il ne put réussir à faire prévaloir ses idées. Il fut décidé que le Sénat continuerait à avoir la même origine que la Chambre; seulement on voulut bien, par une concession faite aux principes démocratiques, abaisser le cens d'éligibilité de 1000 florins à 1200 francs d'impositions directes. En outre, et c'est la seule innovation un peu importante, un certain nombre de membres du Sénat sont désormais élus par les conseils provinciaux, à raison de deux par province comptant de 500 000 à 1 000 000 d'habitants, de quatre par province ayant plus de 1 000 000 d'habitants. Cette seconde série de sénateurs est, par conséquent, issue du suffrage à deux degrés; elle diffère de la première en ce qu'elle n'est soumise à aucune condition de cens.

Nous devons mentionner encore une réforme fort importante, introduite dans la nouvelle Constitution belge; c'est celle qui rend le vote obligatoire pour toute espèce d'élection. Cette question est, comme l'on sait, fort discutée par les publicistes et par les hommes d'Etat. M. Beernaert, dans son exposé des motifs, la tranchait dans les termes suivants : « Le devoir électoral constitue une fonction; c'est dans l'intérêt de la société qu'on le remplit, et il ne doit pas être plus permis de s'abstenir en semblable matière que quand il s'agit du service militaire, de la participation à la distribution de la justice, » etc. Le code électoral de 1894 a indiqué quelle était la sanction de l'obligation du vote : c'est la réprimande, l'amende,

l'affichage à la façade de la maison communale et au domicile du délinquant, la radiation pour un temps déterminé des listes électorales; en aucun cas, l'emprisonnement ne peut être prononcé. L'avenir dira si ces pénalités sont suffisantes pour triompher de l'apathie et du mauvais vouloir des électeurs récalcitrants.

M. Beernaert aurait voulu inscrire encore dans la Constitution deux réformes considérables : le *referendum* royal et la représentation proportionnelle. Le *referendum* existe depuis longtemps dans la Confédération helvétique : c'est un moyen pour le peuple suisse de se prononcer sur les lois qui ont été votées par les Assemblées législatives, et il arrive fréquemment qu'il en use pour les rejeter. En Belgique, le *referendum* eût permis au souverain, lorsqu'il se serait trouvé en désaccord avec les Chambres, d'en appeler au peuple pour trancher la difficulté. Le droit de dissolution, disait le premier ministre, est trop redoutable et trop périlleux pour que la couronne se décide à y recourir fréquemment : il serait bien préférable de lui attribuer le droit moins étendu, et par cela même d'un usage moins difficile, de se mettre directement en rapport avec le corps électoral pour lui demander son avis. Ce projet fut attaqué avec une violence extrême par des adversaires venus des points les plus opposés de l'horizon politique; on le dénonçait comme une atteinte portée aux règles du régime parlementaire, comme un empiètement inadmissible du pouvoir royal; les noms malsonnants de plébiciste et de césarisme furent ressuscités dans les polémiques quotidiennes, si bien que M. Beernaert dut renoncer à poursuivre plus longtemps l'innovation désirée par le roi Léopold.

L'éminent homme d'Etat belge fut encore moins heureux sur un autre point qui lui tenait fort à cœur. Suivant lui, il était d'une importance capitale que les majorités ne fussent pas seules représentées dans les Assemblées, mais qu'une place équitable y fût faite aux minorités. Cette idée généreuse trouva malheureusement peu d'écho parmi les députés catholiques; ceux-ci ne pouvaient se résigner à sacrifier quelques sièges électoraux dans les circonscriptions où ils avaient la prédominance; ils oublièrent que ces sacrifices trouveraient leur compensation dans les collèges où ils étaient en minorité. Pour ne pas faire échouer l'œuvre tout entière de la revision, M. Beernaert dut ajourner la discussion relative à la représentation proportionnelle : mais, après le vote des lois constitutionnelles, il l'introduisit dans le nouveau code électoral soumis aux Chambres en 1894, et il n'hésita même pas à en faire une question de cabinet. La crainte de renverser un ministère qui était aux affaires depuis dix ans, qui avait rendu d'éminents ser-



vices à la cause catholique et à la patrie belge, ne put vaincre les résistances obstinées de la majorité. Le principe de la représentation proportionnelle ayant été rejeté par les sections réunies de la Chambre des députés, M. Beernaert donna immédiatement sa démission; une nouvelle administration fut reconstituée par le ministre de l'intérieur, M. de Burlet, qui dut s'engager à écarter définitivement la réforme projetée par son prédécesseur.

Il était intéressant de savoir quelles modifications le nouveau régime électoral apporterait dans la composition du Parlement. Deux résultats principaux ont dominé les scrutins du mois d'octobre 1894 : d'abord l'écrasement des libéraux, ensuite les progrès immenses accomplis par les socialistes. Le parti libéral qui avait eu des jours si glorieux dans l'histoire politique de la Belgique; qui, sous la direction de M. Frère-Orban, avait occupé pendant de longues années le pouvoir, est sorti complètement anéanti de la lutte; il ne compte plus que quinze représentants à la Chambre; ses chefs, M. Frère-Orban à Liège, M. Bara à Tournai, ont subi des échecs inattendus; pas un député, pas un sénateur libéral n'a pu triompher à Bruxelles, autrefois la place forte du parti. Quant aux socialistes, qui ne comptaient pas de représentants dans les Chambres avant 1894, ils ont pu faire élire 33 des leurs dans les centres ouvriers tels que Mons, Charleroi. Namur et Liège; s'ils ne sont encore qu'une minorité, ils constituent déjà une force redoutable avec laquelle il faudra compter un jour, d'autant mieux qu'ils sont appuyés par une foule nombreuse qui revendique incessamment le suffrage universel pur et simple. Les catholiques, malgré quelques divisions intestines, ont su maintenir et même accroître leur majorité.

Dans la Chambre précédente, il y avait 93 représentants de la droite contre 59 libéraux; la nouvelle compte 104 catholiques contre une minorité anticléricale de 48 voix. Au Sénat, la droite est aussi prépondérante, par suite de l'échec de tous les sénateurs libéraux à Bruxelles. Sa puissance est donc considérable; il faut espérer qu'elle ne se laissera pas désagréger par les tentatives imprudentes de quelques indisciplinés, et qu'elle saura continuer la politique à la fois sage et progressiste, pratiquée successivement par les ministères de M. Beernaert et de M. de Burlet.

## II

L'électorat municipal, comme l'électorat politique, était basé sur le régime censitaire : le droit de vote appartenait à quiconque

payait 10 francs de contributions directes. Après la revision constitutionnelle, il s'agissait de mettre en harmonie les institutions communales avec celles de l'Etat. Les socialistes, toujours prêts à monter sur la brèche, nullement découragés par leurs insuccès précédents, réclamèrent le suffrage universel pour tous les citoyens âgé de vingt et un ans; les principaux orateurs du parti, M. Anseele, M. de Fuisseaux, firent entendre de longues harangues, dans lesquelles ils plaidèrent avec chaleur la cause des ouvriers et invoquèrent, à plus d'une reprise, l'exemple de la France, de la Suisse et même de l'Allemagne. On leur répondit que ces exemples n'étaient pas toujours encourageants; qu'en France, les résultats produits par le suffrage universel n'étaient pas faits pour exciter l'envie des peuples voisins; que telle municipalité socialiste, comme celle de Roubaix, n'avait réussi qu'à jeter le désordre dans les finances et dans l'administration locale; on agita même le spectre sanglant de la Commune de 1871, ce qui eut pour effet immédiat de provoquer une apologie de l'insurrection parisienne de la part du groupe socialiste. Plus hardi encore que ses collègues, un député belge, M. Demblon, proposa d'accorder le droit de vote aux femmes, ce qui amena une intéressante discussion entre MM. Denis, Nyssens, Vandervelde et Wœste.

Ces différents systèmes n'avaient aucune chance d'être accueillis par la Chambre des représentants; ils furent écartés par des majorités considérables. Mais les démocrates chrétiens, l'abbé Daëns, M. de Gutचनाëre, M. Théodor, se joignirent à quelques progressistes de gauche pour demander que les conseillers municipaux fussent élus par les mêmes électeurs que les députés, c'est-à-dire par tous les Belges âgés de vingt-cinq ans. Cette motion fut encore repoussée par la Chambre, à la majorité de 78 voix contre 53; reprise au Sénat par M. Nothomb, elle n'y eut pas plus de succès.

Le gouvernement, par l'organe du président du conseil, M. de Burlet, et du ministre de l'instruction publique, M. Schollaert, obtint les trois garanties qui lui paraissaient indispensables pour la bonne administration des communes, à savoir, l'âge de trente ans, le domicile d'une durée de trois années, le vote plural. Bon nombre de membres du Parlement, appartenant aux fractions les plus opposées, avaient critiqué l'étrange anomalie qui exigeait des conditions d'âge plus rigoureuses pour les électeurs communaux que pour les électeurs politiques; ils proposaient de fixer d'une manière uniforme l'âge électoral à vingt-cinq ans. Cette manière de voir n'a point prévalu, et c'est l'âge de trente ans qui est désormais requis en matière municipale, sauf exception pour les citoyens pourvus de certains diplômes, qui figuraient sur la liste des élec-

teurs communaux antérieurement au 1<sup>er</sup> mai 1893. La possession d'un domicile de trois années a semblé nécessaire pour qu'on puisse prendre une part raisonnée à la gestion des intérêts de la localité qu'on habite. Enfin, le suffrage plural a été édicté dans les mêmes termes que pour l'électorat politique, avec deux différences cependant : d'abord, le taux de la contribution directe à payer à l'État, au lieu d'être fixé uniformément à 5 francs, est variable suivant la population de la commune; ensuite, un second vote supplémentaire est attribué à l'électeur propriétaire d'immeubles ayant un revenu cadastral de 150 francs au moins. La loi prend soin de dire que nul ne peut cumuler plus de quatre votes.

L'honorable M. Helleputte a introduit dans la loi un amendement qui est devenu l'article 4, et qui est ainsi conçu : « Le conseil communal est composé, indépendamment du nombre de membres indiqué par la loi de 1836, de quatre conseillers dans les communes de 20 000 à 70 000 habitants, de huit conseillers dans les communes de 70 000 habitants et au-dessus, élus directement et au vote simple par les citoyens qui, inscrits sur les listes des électeurs communaux, réunissent les conditions requises pour les élections aux conseils de l'industrie et du travail. Ces conseillers sont nommés, moitié par les électeurs ouvriers, moitié par les électeurs chefs d'industrie. »

A quelle pensée obéissait M. Helleputte en présentant cet amendement inattendu? Le passage suivant d'un discours prononcé par lui à la séance du 3 avril 1895 le fait suffisamment connaître. « Savez-vous ce que veulent les ouvriers, quand ils réclament le droit électoral? Croyez-vous que ce soit la platonique satisfaction de pouvoir déposer un bulletin dans l'urne? C'est, au contraire, la possibilité d'être représentés dans les assemblées législatives et communales. Le suffrage universel pur et simple ne leur garantit rien à ce point de vue... Or, ce que nous proposons, c'est la représentation assurée de la classe ouvrière par des ouvriers. C'est l'adjonction aux conseils communaux d'un certain nombre de conseillers élus exclusivement par des ouvriers... Lorsqu'ils iront voter, les ouvriers seront au moins certains que leur vote ne sera pas annulé par le vote d'aucun autre citoyen. Dans ce collège électoral nouveau, ils seront sur leur terrain à eux; ce seront leurs hommes qu'ils choisiront d'une façon absolument libre. »

Le ministre, M. de Burlet, expliquait ensuite que le gouvernement s'était rallié à cet amendement, parce que son principe lui avait paru en harmonie avec les plus vieilles traditions nationales, avec le temps où les corporations de métiers comptaient des députés au sein des municipalités bourgeoises. — Ce langage est

significatif : c'est un essai de représentation des intérêts corporatifs que le législateur belge a voulu tenter, essai bien timide et bien incomplet, puisqu'il ne s'applique qu'à un très petit nombre de villes, mais, enfin, essai intéressant à noter, parce qu'il peut contenir des germes féconds pour l'avenir.

Ces conseils de l'industrie et du travail, dont il est parlé dans l'article 4 de la loi du 11 avril 1895, ont été institués en 1887 dans le but de délibérer sur les intérêts communs des patrons et des ouvriers, et d'aplanir les différends qui peuvent naître entre eux. Pour être électeur, il faut être patron ou ouvrier, avoir vingt-cinq ans, être domicilié depuis un an au moins dans le ressort du conseil et y exercer effectivement son industrie ou son métier depuis quatre ans au moins. Les patrons et les ouvriers désignent séparément leurs représentants dans ces conseils. Ce système a été maintenu pour le choix des conseillers municipaux dans les villes de plus de 20 000 habitants : la moitié est nommée par les électeurs ouvriers, la moitié par les électeurs patrons, sans que ni les uns ni les autres puissent jamais avoir plus d'une voix ; on n'a pas voulu étendre à cette catégorie spéciale le bénéfice du vote plural sur lequel nous nous sommes expliqué plus haut.

La loi du 11 avril 1895, relative à *la formation des listes des électeurs communaux*, a été complétée par la loi du 12 septembre 1895, relative *aux élections communales*. Cette dernière contient un très grand nombre de dispositions qui étaient déjà inscrites dans le code électoral de 1894, c'est-à-dire qui s'appliquent à toute espèce d'élections, législatives, provinciales ou municipales ; tels sont tous les articles qui réglementent la présentation des candidats, la formation des bureaux, la distribution des bulletins, la manière de voter et celle de compter les suffrages, l'obligation de prendre part au scrutin et les pénalités contre ceux qui s'abstiennent, etc., etc. Nous ne noterons que les changements apportés par la nouvelle législation à l'organisation antérieure.

Tout d'abord, les conseils communaux seront nommés pour huit ans et renouvelables par moitié tous les quatre ans, au lieu d'être nommés pour six ans et renouvelables par moitié tous les trois ans. A l'appui de cette modification, on a fait observer que la fréquence des réunions du corps électoral entretenait dans la commune un état d'agitation nuisible à la tranquillité publique et ne pouvait que préjudicier à la stabilité de ses institutions.

Mais la réforme capitale introduite par la loi du 12 septembre 1895, celle qui a vraiment une portée considérable, c'est l'essai d'une représentation des minorités. En France, où nous sommes, avant tout, épris de clarté et de simplicité, nous n'admettons pas

d'autre règle que celle de la majorité. C'est très simple, en effet ; mais, c'est loin d'être juste : il arrive souvent chez nous qu'un nombre très considérable d'électeurs sont traités comme une quantité négligeable. Pour obvier à cet inconvénient très grave, on a imaginé divers systèmes que nous n'avons pas à exposer ici, mais qui fonctionnent dans beaucoup de pays, notamment en Angleterre, en Italie, en Espagne, en Portugal, au Brésil, dans la République Argentine, dans plusieurs des Etats de l'Amérique du Nord, tantôt pour l'élection des Chambres législatives, tantôt pour celle des conseils communaux ou de certaines commissions chargées de statuer en matière d'instruction publique ou d'assistance des pauvres, tantôt enfin pour la constitution des tribunaux judiciaires.

La question de la représentation proportionnelle fut discutée dans le Parlement belge avec une très grande vivacité et donna lieu à de longs débats, soit dans la Chambre des députés, soit dans le Sénat. Ses adversaires, comme M. Wæste, la combattirent avec une extrême énergie ; suivant l'honorable député, elle devait avoir pour effet de créer partout des foyers d'intrigues et de rivalités, de jeter la division dans les assemblées municipales, de rendre l'administration à peu près impossible ; d'ailleurs, ajoutait-il, la représentation exacte des minorités est chose absolument impossible ; aucune combinaison ne peut se flatter d'y arriver ; enfin, dans son application, elle entraîne forcément des complications et des difficultés presque insolubles pour les électeurs aussi bien que pour les bureaux chargés du dépouillement des votes.

Le ministre, M. Schollaert, en réfutant tous ces arguments un peu usés, s'attacha à justifier le projet gouvernemental dans les termes suivants : « L'application du principe de la représentation proportionnelle n'aura lieu que dans le cas où il n'y aura pas de majorité absolue au premier tour ; d'où, comme conséquence, la suppression des ballottages. Voici, disait-il, quelques-uns des avantages du système que j'indique : respect de la loi des majorités, dès qu'elle se manifeste suffisamment ; suppression du terrible dilemme : coalition immorale ou contrainte morale à l'abstention ; décharge pour les électeurs de la corvée d'un second vote ; décharge pour les candidats des frais d'une double élection ; commencement d'application de la représentation proportionnelle... »

Quelques députés, comme M. Loraud, socialiste, comme M. Théodor, indépendant, auraient souhaité que cette application fût beaucoup plus complète ; que la représentation proportionnelle devînt la règle générale de toute élection municipale, au lieu d'être restreinte au cas où il ne se serait pas rencontré de majorité

absolue au premier tour. Ils soutenaient, avec quelque apparence de raison, que les propositions du gouvernement manquaient de logique et que, si la représentation proportionnelle avait réellement tous les effets heureux qu'on lui prêtait, on ne comprenait pas pourquoi on en faisait un essai si timide. Néanmoins, cette manière de voir ne prévalut pas, et ce sont les idées mises en avant par le ministère qui ont pris corps dans les articles 44 et 45 de la loi du 12 septembre 1895.

Lorsqu'il est procédé à des élections municipales, soit pour le renouvellement intégral, soit pour le choix de plusieurs conseillers, les candidats qui ont obtenu plus de la moitié des voix sont proclamés élus. Mais, si le nombre de ces candidats est inférieur à celui des mandats à conférer, on applique le système du plus grand diviseur appelé aussi système de Hondt, du nom de son inventeur, professeur à l'université de Gand, et qui est ainsi formulé dans l'article 44 de la loi belge :

« Le nombre des bulletins contenant des suffrages valables en faveur d'une seule liste, ou d'un ou de plusieurs de ses candidats constitue le chiffre électoral de la liste. — Les candidatures isolées sont considérées comme constituant une liste distincte. — Le bureau principal admet à la répartition des sièges les listes dont le chiffre électoral atteint la quotité suivante : le tiers des voix, s'il y a moins de 4 membres à élire; le quart, s'il y a 4 à 6 membres à élire; le cinquième, s'il y a 7 à 12 membres à élire; et le sixième, s'il y a plus de 12 membres à élire. Toutefois, lorsque la quotité requise n'a été atteinte par aucune liste, ou que les listes l'ayant atteinte n'ont pas obtenu ensemble plus de la moitié de la totalité des voix, sont admises à la répartition des sièges les listes les plus favorisées dont les chiffres électoraux réunis comprennent plus de la moitié des voix. »

Tout cela est bien compliqué et assez obscur; disons même qu'il est à peu près impossible de se rendre compte, à la simple lecture, du système organisé par l'article précédent; il est absolument indispensable de l'éclairer par un exemple que nous emprunterons, d'ailleurs, à l'exposé des motifs présenté par le gouvernement. Supposons qu'il y ait dans une commune 11 conseillers à élire, et qu'on se trouve en présence de 4 listes et de 2 candidats isolés ayant obtenu respectivement 360, 210, 204, 150, 140 et 136 voix, ensemble 1200. La quotité du cinquième (240), requise par l'article 44, n'ayant été atteinte que par une liste qui n'a pas obtenu plus de la moitié des voix (600), on doit lui adjoindre successivement les listes les plus favorisées, jusqu'à ce que le total des chiffres électoraux dépasse 600. Ce sont les listes

n<sup>os</sup> 1, 2 et 3, car leurs totaux  $360 + 210 + 204 = 774$ ; elles auront droit respectivement à 5, 3 et 3 sièges, le commun diviseur étant 68 qui entre successivement 5, 3 et 3 fois dans les chiffres électoraux.

Quand on a déterminé le nombre de sièges qui revient à chaque liste, il ne reste plus qu'à désigner les candidats de ces listes qui doivent en être investis. Voici comment il doit être procédé, d'après l'article 45 de la loi. « La répartition entre les listes admises s'opère de manière à attribuer à chacune autant de sièges que son chiffre électoral comprend de fois le nombre de voix le plus réduit obtenant un siège. A cet effet, on divise les chiffres électoraux des listes admises par 1, 2, 3, 4 et 5, etc., et les mandats sont attribués à raison de l'importance des quotients obtenus. Le plus fort quotient confère le premier siège, le deuxième quotient le deuxième siège, et ainsi de suite. »

Encore un exemple pour rendre sensibles ces règles toujours un peu confuses. Une commune a 11 conseillers à élire : quatre listes ont obtenu 420, 360, 250 et 170 voix, ensemble 1200; la quatrième liste (170), n'atteignant pas le cinquième des voix (240), est écartée; la répartition se fait entre les trois autres listes; sous chacune d'elles, le bureau inscrit les quotients que donne la division de leurs chiffres (420, 360 et 250) par 1, 2, 3, 4, 5. Le résultat se présente sous cette forme :

	LISTE 1	LISTE 2	LISTE 3
1	420 (1 <sup>er</sup> siège)	360 (2 <sup>e</sup> siège)	250 (3 <sup>e</sup> siège)
1/2	210 (4 <sup>e</sup> siège)	180 (5 <sup>e</sup> siège)	125 (7 <sup>e</sup> siège)
1/3	140 (6 <sup>e</sup> siège)	120 (8 <sup>e</sup> siège)	83
1/4	105 (9 <sup>e</sup> siège)	90 (10 <sup>e</sup> siège)	62
1/5	84 (11 <sup>e</sup> siège)	72	
1/6	70	60	
1/7	60		

Les 11 mandats étant attribués aux 11 quotients les plus élevés qui sont 420, 360, 250, 210, 180, 140, 125, 120, 105, 90 et 84, la liste 1 en obtient cinq, la liste 2 quatre et la liste 3 deux.

Il peut arriver qu'un certain nombre de candidats aient réuni la majorité absolue et aient été proclamés élus. Les mandats déjà acquis, en raison de ce fait, aux candidats d'une liste, viennent en déduction des sièges revenant à cette liste d'après les quotients. Si une liste retient ainsi plus de sièges que ne lui en attribue la représentation proportionnelle, la répartition s'opère, pour les seuls

sièges restant disponibles, entre les autres listes et d'après les règles indiquées plus haut.

Afin de permettre, autant que possible, aux minorités représentées au conseil communal de conserver, pendant toute la durée des mandats conférés, la part de représentation fixée lors des élections pour le renouvellement de cette assemblée, la loi admet la nomination de conseillers suppléants qui sont appelés, le cas échéant, à achever le terme du mandat délaissé par le titulaire décédé, déchu ou démissionnaire. Les suppléants sont les candidats qui ont obtenu le plus de voix après ceux de la même liste qui ont été élus. Cette disposition a pour but de supprimer un autre inconvénient, celui de ramener trop fréquemment des élections partielles, ce qui est d'autant plus à éviter que le système électoral en vigueur est d'une application plus compliquée.

### III

Le scrutin pour le renouvellement intégral des conseils municipaux a eu lieu en Belgique, le 17 novembre dernier. Il était intéressant de voir quels résultats il donnerait avec un corps électoral si profondément modifié et avec l'innovation capitale de la représentation proportionnelle. Dans son ensemble, il a été une victoire éclatante pour les catholiques, pour les amis du ministère qui gouverne la Belgique avec tant de sagesse depuis 1884. Non seulement ils ont conservé toutes leurs positions dans les communes rurales et dans les villes qui jusque-là leur étaient acquises, mais encore ils ont pénétré dans un grand nombre de conseils communaux qui étaient inféodés de longue date à leurs adversaires, et ils y ont conquis tantôt la majorité, tantôt une minorité importante. Voici, par exemple, Bruxelles, la citadelle réputée imprenable du vieux libéralisme, le fief attitré du bourgmestre Buisson et de ses amis. Les catholiques y ont fait entrer 10 des leurs, pendant que les libéraux obtenaient 13 sièges, et les socialistes 8; c'est dire qu'il ne peut s'y former de majorité qu'au moyen d'une coalition de deux de ces fractions contre la troisième. A Anvers, les catholiques ne sont en minorité que d'une voix, alors qu'ils n'avaient jadis aucun représentant à l'hôtel de ville. Le même fait se reproduit à Tournai, où l'on compte 12 catholiques contre 11 libéraux. Le conseil communal de Liège, autre forteresse de M. Frère-Orban et de ses adeptes, se trouve maintenant partagé entre 14 cléricaux, 13 libéraux et 12 socialistes; c'est un résultat analogue à celui que nous avons signalé pour Bruxelles. Mais le plus beau succès des



conservateurs est celui qu'ils ont remporté à Namur, où ils disposent maintenant d'une majorité considérable contre les libéraux et les socialistes réunis.

Les libéraux doctrinaires, ceux que personnifiaient jadis M. Frère-Orban et M. Bara, ont éprouvé des pertes considérables, moindres, cependant, qu'on n'aurait pu le croire après leur effondrement aux élections législatives d'octobre 1894. Sans doute, ils ont perdu la majorité dans quelques grandes villes où ils étaient jusqu'ici les maîtres incontestés, par exemple, à Bruxelles, à Gand, à Liège, à Verviers, à Namur. Mais ils se sont maintenus dans un très grand nombre de petites villes où, s'ils n'ont plus la domination exclusive dans les conseils communaux, ils sont encore en possession de la majorité relative. Un autre fait a contribué à ranimer les espérances du libéralisme doctrinaire; c'est l'échec du libéralisme radical ou progressiste. Ce parti, qui n'est qu'une transition entre le doctrinarisme et le socialisme, et qui avait obtenu quelques succès en 1894, a échoué cette fois-ci partout; il n'a pas atteint le *quorum* exigé par la loi municipale et a été évincé de toute représentation. Les amis de M. Frère-Orban et de M. Bara ont triomphé sans ménagement de cette mésaventure. Dès le lendemain des élections municipales, l'*Indépendance belge* s'écriait : « A entendre les radicaux, le libéralisme modéré n'existait plus; le vrai libéralisme, le seul, c'était le leur. Ils étaient l'opinion publique, ils étaient tout, — et ils ne sont plus rien. Alors que le libéralisme qu'ils tenaient pour inexistant obtient 13 mandats (à Bruxelles) et assure seul la réélection du bourgmestre et des échevins qu'ils vilipendaient à qui mieux mieux; alors que les cléricaux s'attribuent 10 sièges, les radicaux n'en ont pas 4; leurs sortants les plus bruyants sont renversés, et, pour comble d'humiliation, de bons petits Eliacins jôuflus, que le groupe radical avait tenus sur les fonts baptismaux, lui passent sur le corps, déployant le drapeau socialiste et prenant leur part des 8 mandats de la Maison du Peuple. »

Quant aux socialistes, dont on redoutait fort les progrès, ils n'ont pas obtenu tous les avantages qu'on pouvait croire. C'est à peine s'ils dominent dans 150 communes; c'est encore beaucoup, sans doute; mais les élections législatives de 1894 avaient fait craindre pire. A quoi est dû ce résultat? en grande partie aux dispositions de la loi municipale qui a éliminé les hommes de vingt-cinq à trente ans et les citoyens n'ayant pas trois ans de domicile; aux voix supplémentaires données aux propriétaires qui sont naturellement conservateurs; enfin et surtout au système de la représentation proportionnelle. Grâce à cette dernière combinaison, les socialistes sont entrés en force dans beaucoup de conseils municipaux.

paux, comme Bruxelles, Gand, Liège, Verviers, mais ils n'ont pu y conquérir la majorité. Il est même arrivé qu'ils ont dû abandonner un certain nombre d'hôtels de ville dont l'ancien corps électoral censitaire les avait rendus maîtres. Mais il ne faudrait pas se faire illusion sur cet insuccès relatif; il est incontestable qu'en plus d'un endroit où les élus ne sont pas socialistes, la majorité des électeurs leur est acquise. Ce résultat reconnu par tout le monde aura nécessairement pour effet d'irriter les socialistes; ils tenteront tout pour détruire une législation qui les prive du pouvoir auquel ils croient avoir droit; et qui peut dire qu'ils n'y réussiront pas après tous les progrès faits depuis quelques années dans la voie démocratique?

Quoi qu'il en soit, il faut louer les catholiques belges des salutaires exemples qu'ils nous donnent depuis qu'ils sont aux affaires: loin de s'endormir sur leurs victoires ou de s'abandonner imprudemment à des idées de réaction, ils ont tenu compte de tout ce qu'il pouvait y avoir de légitime dans les revendications de l'opinion publique, et ils se sont efforcés de les satisfaire dans la mesure du possible. C'est ainsi qu'ils ont accepté une extension considérable du droit de suffrage, en y apportant des correctifs sages par l'emploi du vote plural et de la représentation des minorités. Ainsi encore, ils ont réussi à faire voter toute une série de lois destinées à améliorer la condition des ouvriers, sans verser cependant dans le socialisme où voulaient les entraîner quelques esprits plus généreux qu'éclairés. Les catholiques belges sont en possession de la confiance de la nation; des élections multiples le leur ont prouvé: une seule chose pourrait causer leur perte, les divisions intestines. Avant tout, qu'ils restent unis et modérés dans leur victoire: c'est pour eux la condition de la force et de la durée.

LÉON DE CROUSAZ-CRÉTET.

---

# GEORGE SAND

## DESSINATEUR ET PEINTRE

---

Aurore Dupin, arrière-petite-fille du maréchal de Saxe, baronne Dudevant, illustrée sous le pseudonyme de George Sand, ne cultiva pas seulement la littérature qui l'a placée au premier rang des écrivains du siècle; elle aima et comprit admirablement les autres arts. Elle partagea ses moments de loisir entre l'étude de la botanique et de la géologie, et la pratique de la musique et du dessin. C'est le dessinateur et le peintre que je me propose de présenter ici, car je ne crois pas que George Sand ait été particulièrement étudiée déjà sous ce curieux aspect.

Elle naquit à Paris le 5 juillet 1804; elle est morte dans sa terre de Nohant (Indre) le 8 juin 1876.

Sa mère était une grande artiste manquée faute de développement, montrant pour tous les arts et tous les métiers une aptitude merveilleuse. Elle avait atteint la quarantaine lorsqu'elle se mit à dessiner, — elle qui n'avait jamais touché un crayon, — pour remplir les longues journées qu'elle passait à Nohant près de sa belle-mère vieille et infirme, M<sup>me</sup> Dupin de Francueil. Elle le fit d'instinct, comme tout ce qu'elle faisait; et, après avoir copié très adroitement plusieurs gravures, elle se mit à faire des portraits à la plume et à la gouache qui étaient ressemblants, dit sa fille, et dont la naïveté avait toujours du charme et de la grâce.

La petite Aurore voulut imiter sa mère et reçut d'elle les premières leçons; puis, dans l'hiver de 1811 à 1812, pendant un séjour qu'elle fit à Paris, elle eut une maîtresse de dessin, M<sup>lle</sup> Greuze, qui se disait fille du célèbre peintre. M<sup>lle</sup> Greuze avait peut-être du talent, mais elle ne travaillait guère à en donner à son élève; celle-ci nous apprend, en effet, qu'elle lui enseignait à faire des hachures avant de savoir dessiner une ligne, et à arrondir de gros vilains yeux avec d'énormes cils qu'il fallait compter un à un, avant d'avoir l'idée de l'ensemble d'une figure.

La grand'mère d'Aurore s'était chargée de l'élever et de pourvoir à son instruction. Elle pensait que l'éducation d'une jeune fille ne pouvait être bonne si elle n'était complétée par la pratique de tous

les arts dits d'*agrément*, sous la direction de professeurs spéciaux et habiles ; aussi, comme elle ne pouvait lui en donner à Nohant, elle la mit pensionnaire à Paris, au couvent des Anglaises de la rue des Fossés-Saint-Victor : Aurore y resta trois ans et y eut un *maître à dessiner* ; mais elle y fit peu de dessin, le moins possible, en vérité, comme de tout autre travail. Lorsqu'elle revint à la campagne, en 1820, elle tenta de rattraper le temps perdu et consacra une heure chaque jour à cet agréable passe-temps.

Elle s'essaya bientôt au portrait, et, avec cette admirable franchise et cette rare modestie dont elle fit toujours preuve, elle nous fait connaître qu'elle fut peu satisfaite de ses premières tentatives dans ce genre. Une fois elle offre à sa mère un profil de sa sœur aînée qu'elle a fait d'idée, en barbouillant. « Il est bon de vous dire, lui écrit-elle, que c'est Caroline que j'ai prétendu faire. Il n'y a que moi qui la trouve ressemblante, ce qui est fâcheux pour le mérite de l'artiste. Tel qu'il est, je vous l'envoie, espérant que vous, qui êtes plus disposée à l'indulgence, vous y mettrez beaucoup du vôtre et parviendrez à retrouver du moins la coupe du visage et l'expression douce et candide de la physionomie. Au reste, vous avez bien le talent de le retoucher. Je vous le livre. J'ai fait aussi mon portrait, mais avec plus de soin et d'attention, parce que j'avais le modèle sous les yeux et que l'observation travaillait et non l'imagination. Il n'en est pas mieux. J'ai même un air si triste et si sentimental, que je lui ris au nez de le voir ainsi et n'ose vous l'envoyer. Il me rappelle ces vers :

D'où vient ce noir chagrin qu'on lit sur son visage ?

— C'est de se voir si mal gravé ! »

Mais il paraît que ces insuccès ne la décourageaient pas : un jour qu'elle faisait des confitures, elle se trouve entraînée par l'ardeur du dessin au point de laisser brûler le tout et de ne plus trouver sur ses fourneaux qu'une croûte noire et fumante qui ressemblait au cratère d'un volcan beaucoup plus qu'à un aliment quelconque.

Ici se placent deux grands événements prédestinés à faire le malheur et le bonheur de sa vie, qui durent éloigner quelque temps Aurore Dupin de ses études favorites : je veux parler de son mariage (1822) avec le baron Dudevant, dont elle ne devait pas tarder à se séparer ; puis, de la naissance de leur fils Maurice (30 juin 1823), qu'elle nourrit elle-même et aima plus que je ne le saurais dire. Il fut la consolation de ses chagrins, l'ambition de ses rêves, l'objet de ses sollicitudes constantes, son élève docile et studieux.

Un soir que Maurice s'était endormi sur sa chaise, M<sup>me</sup> Dudevant essaya son portrait sans pouvoir le pousser comme elle l'eût

désiré; car ce sommeil lourd de l'enfant, qu'elle attribua d'abord à la fatigue, était le prélude d'une grave maladie. Depuis, elle n'osa pas le faire poser dans la crainte de le fatiguer. Elle se décide néanmoins à envoyer cette ébauche à sa mère, suppléant longuement par la plume aux imperfections que le crayon n'avait pu corriger : « L'expression y est bien; seulement, le portrait le peint plus âgé d'un an ou deux. La distance des narines à l'œil est un peu exagérée et la bouche n'est pas assez froncée dans le genre de la mienne, etc. Pardon, conclut-elle, de mon bavardage et de mon barbouillage! A propos, vous occupez-vous toujours de peinture, distraction agréable dont vous vous tirez fort bien? Le mot *barbouillage*, que je fais suivre d'un *à propos* assez impertinent, ne peut s'appliquer qu'à moi. Je fais des fleurs qui ont l'air de potirons, mais ça m'amuse. » En la circonstance, M<sup>me</sup> Dudevant dépassait les bornes de la modestie permise : elle peignait beaucoup mieux qu'elle ne voulait le dire.

Mais, pour elle, cet art charmant ne devait pas être une agréable distraction seulement, il devint, pendant quelque temps, un moyen de ressources.

En effet, depuis quelques années grondaient à l'horizon de sa vie conjugale les premiers coups de tonnerre de cet orage dont l'éclat définitif fut la séparation amiable entre elle et son mari, dans les premiers jours de l'année 1831. M<sup>me</sup> Dudevant possédait trop le caractère de l'artiste pour avoir de l'ordre et de l'économie; son mari, sans être avare, tenait strictement ses comptes et l'avait réduite à la portion congrue. De plus, il existait entre eux une singulière incompatibilité d'humeur et de sentiments. Aurore avait agité en elle, plus d'une fois, le problème d'avoir des ressources dont elle pût disposer à son gré. Elle s'était dit aussi qu'un moment viendrait où elle ne pourrait plus rester à Nohant, et elle avait tenté de se créer quelque petit métier. Elle avait essayé de faire des portraits au crayon ou à l'aquarelle, en quelques heures; elle saisissait très bien la ressemblance, ne dessinait pas mal ses petites têtes, mais cela manquait d'originalité. Pendant quatre ans, elle essaya encore des traductions, de la couture, etc., pour découvrir en elle une capacité quelconque. Elle crut un instant l'avoir trouvée. Elle avait peint des fleurs et des oiseaux d'ornement, en compositions microscopiques, sur des étuis à cigares et des tabatières en bois de Spa. Elle avait pris sans doute le modèle et le goût de ces menus objets chez son grand-oncle, l'abbé de Beaumont, amateur éclairé, qui possédait une collection de tabatières fort belles, ornées de charmantes miniatures. Il les montrait volontiers à sa nièce, dans son enfance, pour la distraire.

Parmi les ouvrages de M<sup>me</sup> Dudevant, il s'en trouva de très jolis que le vernisseur admira lorsque, à un de ses petits voyages à Paris, elle les lui porta. Il lui demanda si c'était son état, et elle lui répondit que oui pour voir ce qu'il avait à lui dire. Il répliqua qu'il les mettrait *en montre* et qu'il les laisserait marchander. Au bout de quelques jours, il lui apprit qu'il avait refusé 80 francs d'un étui à cigares. Elle lui avait indiqué à tout hasard qu'elle en voulait 100 francs, pensant, dit-elle, qu'on ne lui en offrirait pas 100 sous!

Elle alla trouver les employés de la maison Giroux et leur montra ses échantillons. Ils lui conseillèrent d'essayer beaucoup d'objets différents, des éventails, des boîtes à thé, des coffrets à ouvrage, des dessus de guéridons, et l'assurèrent qu'elle en aurait le débit chez eux. Elle emporta donc de Paris une provision de matériaux; mais elle usa ses yeux, son temps et sa peine, à la recherche des procédés. Certains bois réussissaient comme par miracle, d'autres laissaient tout partir ou tout gâter au vernissage. Elle avait des accidents qui la retardaient, et, somme toute, les matières premières coûtaient si cher, que, avec le temps perdu et les objets gâtés, elle ne voyait, en supposant un débit soutenu, que de quoi manger du pain très sec. Elle s'y obstina pourtant, mais la mode de ces objets passa à temps pour l'empêcher d'y poursuivre un échec.

Tant qu'elle demeura à Nohant, elle occupa une partie de ses soirées à dessiner dans son cabinet. Quand elle eut pris la détermination de se fixer seule à Paris, elle revint au portrait et en avait exposé un au café du quai Saint-Michel, dans la maison même où elle occupait une mansarde; mais la pratique n'arrivait pas. « J'avais *raté*, nous dit-elle, la ressemblance de ma portière, cela risquait de me faire bien du tort dans le quartier. »

C'est alors qu'elle prit l'heureuse détermination de changer le pinceau pour la plume, quand son compatriote, Henri de Latouche, rédacteur en chef du *Figaro*, l'accueillit comme collaboratrice et la baptisa du pseudonyme de George Sand.

Mais, dans la suite de ses innombrables ouvrages, elle aima toujours à s'égarer longuement en des dissertations passionnées et magistrales sur l'art, à choisir les types d'artistes pour ses personnages de prédilection.

À Paris, malgré ce changement de profession, son amour de la peinture ne subit pas de défaillances : au lieu de s'amoinrir, il se fortifie, il se double en cette nature d'élite. Elle ne cesse d'étudier les arts, qu'on ne trouve que là dans tout leur éclat; elle court les musées, elle prend des leçons de dessin, et tout cela l'occupe tellement, qu'elle ne voit presque personne. Elle nous a laissé la narra-

tion de quelques-unes de ses visites au musée de peinture : je ne puis résister au désir d'en citer un passage.

« Malgré moi, je me sentais artiste sans avoir jamais songé à me dire que je pouvais l'être. Dans un de mes courts séjours à Paris, j'étais entrée un jour au musée de peinture. Ce n'était sans doute pas la première fois, mais j'avais toujours regardé sans voir, persuadée que je ne m'y connaissais pas et ne sachant pas tout ce qu'on peut sentir sans comprendre. Je commençai à m'émouvoir singulièrement. J'y retournai le lendemain, puis le surlendemain; et, à mon voyage suivant, voulant connaître un à un tous les chefs-d'œuvre et me rendre compte de la différence des écoles un peu plus que par la nature des types et des sujets, je m'en allais mystérieusement toute seule, dès que le musée était ouvert, et j'y restais jusqu'à ce qu'il fermât. J'étais comme enivrée, comme clouée, devant les Titien, les Tintoret, les Rubens. C'était d'abord l'école flamande qui m'avait saisie par la poésie dans la réalité, et peu à peu j'arrivais à sentir pourquoi l'école italienne était si appréciée. Comme je n'avais personne pour me dire en quoi c'était beau, mon admiration croissante avait tout l'attrait d'une découverte, et j'étais toute surprise et toute ravie de trouver devant la peinture des jouissances égales à celles que j'avais goûtées dans la musique. J'étais loin d'avoir un grand discernement, je n'avais jamais eu la moindre notion sérieuse de cet art, qui, pas plus que les autres, ne se révèle aux sens sans le secours de facultés et d'éducation spéciales. Je savais très bien que dire devant un tableau : « Je juge parce que je vois et je vois parce que j'ai des « yeux », est une impertinence d'épicier cuistre. Je ne disais donc rien; je ne m'interrogeais pas même pour savoir ce qu'il y avait d'obstacles ou d'affinités entre moi et les créations du génie. Je contemplais, j'étais dominée, j'étais transportée dans un monde nouveau. La nuit, je voyais passer devant moi toutes ces grandes figures qui, sous la main des maîtres, ont pris un cachet de puissance morale, même celles qui n'expriment que la force et la santé physiques. C'est dans la belle peinture qu'on sent ce que c'est que la vie : c'est comme un résumé splendide de la forme et de l'expression des êtres et des choses, trop souvent voilées ou flottantes dans le mouvement de la réalité et dans l'appréciation de celui qui les contemple; c'est le spectacle de la nature et de l'humanité vu à travers le sentiment du génie qui l'a composé et mis en scène. Quelle bonne fortune pour un esprit naïf qui n'apporte devant de telles œuvres ni prévention de critique ni préventions de capacités personnelles! L'univers se révélait à moi. Je voyais à la fois dans le présent et dans le passé, je devenais classique et

romantique en même temps, sans savoir ce que signifiait la querelle agitée dans les arts. Je voyais le monde du vrai surgir à travers tous les fantômes de ma fantaisie et toutes les hésitations de mon regard. Il me semblait avoir conquis je ne sais quel trésor d'infini dont j'avais ignoré l'existence. Je n'aurais pu dire quoi, je ne savais pas de nom pour ce que je sentais se presser dans mon esprit réchauffé et comme dilaté; mais j'avais la fièvre, et je m'en revenais du musée me perdant de rue en rue, ne sachant où j'allais, oubliant de manger... »

La citation est un peu longue, mais comme c'est dit, pensé et senti!

Cette chère carrière artistique qu'il ne lui avait pas été donné de poursuivre, George Sand la rêvait brillante pour son fils.

Dès qu'il eut la force de tenir un crayon, elle l'installa devant une feuille de papier blanc et dirigea sa main inhabile pour lui montrer à figurer un animal ou un bonhomme. Plus tard, elle lui inculqua les premières notions de la couleur en lui donnant des images à peindre. S'absente-t-elle, fait-elle un voyage, elle bourre une grosse lettre de dessins en lui disant de s'amuser à les copier. Maurice n'a que sept ans, et sa mère songe déjà à en faire un peintre dans l'avenir : « Le dessin, s'écrie-t-elle, est, à mon gré, le plus beau de tous les arts, celui qui peut occuper le plus agréablement la vie, soit qu'il devienne un état, soit qu'il serve seulement à l'amusement. Il me fait passer tant d'heures de plaisir que je passerais peut-être à m'ennuyer! Si j'avais un talent véritable, je sens qu'il n'y aurait pas de sort plus beau que le mien. »

Et de fait, par l'effet sans doute de la loi de l'atavisme, Maurice y montrait un goût particulier, et déjà un talent précoce. Pour en témoigner, j'ai là, sur le bureau où j'écris, ses œuvres, — je ne dirai pas de jeunesse seulement, mais encore de première enfance, — que les hasards de l'encan lamentable de tous les souvenirs de Nohant, dispersés à la mort de Maurice Sand, ont fait tomber entre mes mains, de même qu'une partie de l'ameublement du cabinet de travail de George Sand, ainsi que son buste de Listz, le buste en bronze de Chopin par Dantan, arraché à la tablette du bureau sur lequel elle a composé ses plus belles œuvres, et l'avait déposé, face à elle, depuis 1841; de même que le masque en plâtre de ce grand musicien pris sur son lit de mort; une collection d'articles de journaux publiés pour ou contre M<sup>me</sup> Sand durant le cours de sa vie, des liasses de correspondances, que sais-je encore? autant d'objets que je conserve pieusement, comme d'illustres reliques.

Eh bien, ces premiers essais, grossiers naturellement dans la



forme, dénotent déjà une véritable puissance d'observation : les attitudes y sont vraies, les jeux de physionomie expressifs, les costumes étudiés.

De bonne heure aussi, M<sup>me</sup> Sand avait initié à la science du dessin sa fille Solange, qui épousa plus tard le sculpteur Clésinger.

Cependant Maurice crayonnait de plus en plus; ses cahiers et même ses lettres enfantines étaient surchargés de bonshommes. Son goût le porta toujours d'ailleurs vers la caricature, où il réussissait pleinement. Il s'appliquait aussi à des scènes militaires. Un autre de ses albums tombé en ma possession est parsemé de très curieuses études dans ces deux genres. En 1837, sa mère a plaisir à annoncer à son amie, M<sup>me</sup> d'Agoult (connue dans les lettres sous le nom de *Daniel Stern*), qu'il a un devant de cheminée absolument merveilleux à lui présenter et des caricatures de plus en plus parfaites. Puis elle fait part au graveur Calamatta, — qui devait être plus tard le beau-père de Maurice, — des progrès que celui-ci fait dans le dessin et lui envoie de lui un petit cavalier qui a du mouvement, quoique incorrect. « Il faut qu'il soit peintre, lui dit-elle, il n'a de passion que pour cela. Je ne sais vraiment pas ce que j'en ferai s'il n'atteint pas ce genre de talent. » Calamatta, sensible à ce désir acquérant la force d'une volonté chez cette mère enthousiaste, s'offrit à servir de professeur à Maurice, concurrentement avec le peintre Mercier, frère du grand statuaire. Pendant un séjour à Nohant, l'élève, docile aux avis du maître graveur, se mit à copier un peu, et il y eut d'autant plus de mérite qu'il y manifestait plus de répugnance. George écrit à Calamatta : « Venez nous voir à Nohant. Vous l'encouragerez et lui donnerez quelques bons conseils. *Toute mon ambition serait de lui voir embrasser la profession de peintre.* »

Enfin, elle semble triompher; son fils s'adonne définitivement à la peinture. Dès lors, elle est prête à tous les sacrifices; elle projette de se rendre en Italie et d'y rester au moins deux ans pour les études de Maurice, qui aura besoin de séjourner à Rome. Puis, craignant que la vie de la campagne ne soit pas favorable à son développement, elle renonce à sa tranquillité et à son bonheur, elle prend la suprême résolution de se séparer de son enfant, loin duquel elle languit, pour le placer à Paris dans l'atelier d'Eugène Delacroix (1840).

Maurice ne rêve plus que peinture, y fait des progrès et travaille comme un nègre. En 1843, Delacroix dit à George Sand que, quoiqu'il soit le plus nouveau de l'atelier, il est déjà le plus fort, et qu'il sera un grand peintre s'il continue à le vouloir. Le cœur de la mère se gonfle de joie; elle ne se doutait pas alors des amères

désillusions que cet horoscope imprudent devait lui ménager par la suite. Elle en tire au contraire cette réflexion pleine d'espérance : « Quand Delacroix, qui est très féroce avec ses élèves, dit de pareilles choses, c'est bon signe ! » Ce succès encourage Maurice ; il passe toutes ses journées à l'atelier, où, après avoir travaillé quatre heures au modèle, il fait deux heures d'anatomie avec un professeur que les élèves se sont donné en se cotisant, et qui leur fait un cours complet à l'École de médecine. Après dîner, jusqu'à minuit, il se remet au dessin, soit à copier des gravures des anciens maîtres, soit à composer des sujets pleins d'imagination et de mouvement. Il met tout son argent en gravures et en plâtres.

Il se lance en plein dans les études anatomiques, science indispensable à acquérir promptement, « car, emporté par sa facilité, dit sa mère, s'il n'apprend le dessin bien vite et scrupuleusement, il fera de la drogue toute sa vie. Cette étude à l'école pratique, au milieu de cinquante carabins dépeçant chacun une pauvre charogne humaine, lui répugne beaucoup. Cependant il en a pris son parti, et même il est dans un bon train. Il doit concourir pour une place aux Beaux-Arts. Il est dans les deux ou trois années qui vont décider de son avenir, à savoir s'il sera un artiste ou un amateur. On me dira qu'il peut vivre sans être un artiste, mais quelle différence dans la vie d'un homme de savoir faire en maître ce qu'on a appris ou de rester écolier ! Il faut que cette année maître Maurice épouse dame Peinture tout de bon ».

Mais ce mariage, auquel il avait d'abord donné son consentement sans arrière-pensée, semble tout à coup l'effrayer. Il veut bien entretenir d'intimes rapports avec dame Peinture, mais il redoute de s'unir à elle par des liens indissolubles. Comme son ami le papillon qu'il étudia, collectionna, dessina et décrivit avec passion (*le Monde des papillons*, 1866), il eût aimé voltiger de fleur en fleur, c'est-à-dire parcourir toutes les branches de l'art et de la science, sans s'arrêter longuement à chacune. Alors il se dérobe, il se relâche, et sa mère lui en fait le reproche : « Delacroix sera à Nohant dans quinze jours, fais provision d'ardeur pour le travail. Tu ne fais rien, tu t'habitues à ne rien faire, ce qui est pire. » Une autre fois, elle l'accuse de s'amuser, de *bouriner* dans le domaine des arts ; c'est bien, c'est le meilleur genre de plaisir et celui qui laisse quelque chose. Pourtant, il ne faut pas qu'il y absorbe tout son temps. Qu'au moins il donne quelques heures de la journée à la peinture, qu'il paraît bien négliger, car il ne lui en parle pas. « Songe à apprendre à *peindre* et fais des tableaux, puisque tu es à Paris pour y trouver toutes les ressources et facilités qui te manquent ici... Enfin, mets de l'équilibre dans ta vie. Je ne dis

pas que tu en manques, je n'en sais rien; je te dis cela pour le cas où l'amusement l'emporterait un peu trop sur l'utile. »

Voici le moment où les illusions caressées par cette mère ambitieuse pour son fils s'évanouissent une à une; mais elle n'en fait rien paraître, elle refrène sa douleur, son amour-propre blessé; elle ne gronde plus, elle se contente d'encourager encore Maurice :

« Il faut que tu ailles adorer les décrets divins du jury de peinture (1848); apprête-toi à ce qu'il y a de pis, afin de n'avoir pas la souffrance et le dépit des *autres années*. » Elle lui écrit en 1850 : « Je suis bien contente que Delacroix t'ait encouragé, *cette fois*. S'il faut que tu ailles en Belgique et en Hollande, eh bien, tu iras au printemps. » Plus tard elle reproche à Maurice de ne pas se ménager, de ne pas avoir soin de lui : « Ne te fais pas une vie et une santé à la Delacroix. Prends-lui autre chose, *si tu peux*. » A rapprocher de ceci cette amère pensée cueillie dans un volume de ses *Mélanges* : « Delacroix peut enseigner la grammaire de son art, mais le génie ne s'enseigne pas ! »

Malgré ses études en peinture, la passion du dessin domina toujours chez Maurice. Il se livra à des illustrations, tant pour d'autres que pour les œuvres complètes de sa mère et pour ses propres ouvrages. De toutes celles-ci, suffisamment connues, je ne parlerai pas, je dirai seulement que, dès son enfance, il avait fait une série de compositions dessinées d'une manière barbare, mais pleines de feu, d'originalité et d'invention, dans le but d'illustrer les œuvres de Rabelais, expurgées et transcrites littéralement en orthographe moderne par Borie. Il reprit plus tard ces illustrations en sous-œuvre, et le travail était aux trois quarts fait, lorsque la révolution de 1848 en arrêta brusquement l'achèvement et la publication. Dans ce genre de travail, George Sand ne cessa de le diriger; elle lui écrivait en 1854 : « Ne néglige donc pas tes dessins; voilà encore une dernière livraison de *notre* édition, qui est bien rendue, et dont les compositions sont jolies, excepté le *Centaure* (compositions pour une édition du *Centaure*, de Maurice de Guérin, publiée par George Sand) qui n'est pas manqué, mais dont tu aurais pu tirer quelque chose de plus jeune et de plus poétique. » Son goût l'emportait surtout vers les compositions fantastiques, dont le principal résultat fut la publication des *Légendes rustiques*. A sa prière, sa mère avait consenti à en écrire le texte, non par plaisir personnel, mais pour aider à la renommée de son fils qu'elle ambitionnait plus que la sienne propre : « J'ai commencé, lui disait-elle, ton album fantastique; je ne recule pas, pour te rendre service, devant l'ennui des recherches et le peu de plaisir de ce genre de récréation. »

Maurice eut aussi quelques succès aux Salons de peinture, notamment à celui de 1861, où il avait envoyé des aquarelles, « véritable reconstitution du monde antique grec et romain, vu non plus à travers la tradition poncive, mais tel qu'avaient dû le contempler les hommes de ce temps-là ». Sa mère était fière de lui annoncer de Paris qu'il y avait foule autour de ses petits Romains et que la plupart des journaux en parlaient avec éloges.

Cependant le rêve de George Sand, qui fut la préoccupation de toute sa vie, ne s'est pas réalisé : Maurice ne fut pas un grand peintre. Peut-être ne le *voulut-il pas*, suivant le mot de Delacroix; d'autre part, Henry Gréville, dans une remarquable étude sur *Maurice Sand*, publiée de son vivant afin de lui procurer, alors qu'il était déjà bien malade, la légitime satisfaction de se voir jugé comme il méritait de l'être, Henry Gréville a dit : « On ne saurait affirmer que le manque d'une direction générale n'ait laissé de trace dans son esprit, en ce sens qu'il n'a jamais pu s'astreindre à poursuivre un seul but, une seule carrière; mais cette disposition était peut-être, en lui, antérieure à toute influence éducatrice. » Cette dernière opinion avait été celle de George Sand elle-même, qui, alors que Maurice n'avait pas encore atteint sa troisième année, avait admirablement prophétisé son véritable caractère : « Je crois qu'il sera sensible et aimant, mais que ses goûts seront inconstants. »

Quant à Maurice Sand, très varié dans ses facultés, il préféra être tout à la fois un peintre-amateur distingué, un dessinateur de talent, un caricaturiste spirituel, un entomologiste hors de pair, un géologue et particulièrement un minéralogiste savant, un archéologue de valeur, un botaniste érudit, un romancier apprécié, un auteur dramatique habile, un acteur de salon charmant, plein de verve et d'imagination derrière son théâtre de marionnettes dont il composait les pièces, peignait les décors et dessinait les costumes, un agriculteur intelligent, un politique militant, un maire de village modèle, un lieutenant de pompiers actif et brave. Et parfois sa mère le raillait doucement de ses innombrables occupations et aptitudes qu'elle appelait *toutes ses sciences* !

Je constate qu'ayant pris George Sand comme sujet de mon étude, j'ai été entraîné à parler longuement de Maurice; mais ce rapprochement ne devenait-il pas nécessaire pour apprécier comme il convient et pénétrer à fond l'état d'âme de notre grande artiste? N'était-ce pas pour nous un pieux devoir de la suivre pas à pas dans le chemin de sa vie maternelle, se déroulant, au début, dans un riant paysage de printemps, tout plein de rêves et d'espérances, et se terminant par le dur calvaire qu'il lui fallut gravir jusqu'à la cime pour y enterrer ses illusions et ses ambitions mortes?

Enfin, n'est-ce pas par la mère que le fils devint ce qu'il fut? Leur vie, leur caractère et leur idéal ne se confondent-ils pas au point de faire de ces deux êtres, inséparables déjà par leur mutuel amour, une seule et même figure sans cesse torturée par la passion de l'art?

Pour en revenir à George Sand, elle mania le crayon tant qu'elle vécut. Dans ses voyages aux Pyrénées, en Italie, en Espagne, à Majorque, à Tamaris, dans ses promenades de Nohant, comme dans ses excursions au milieu des sites enchanteurs de Gargilesse, où elle possédait une maisonnette rustique, partout elle se faisait suivre de son carnet et de son album : sur l'un, elle inscrivait ses inspirations littéraires de sa belle grosse écriture en ronde; sur l'autre, elle prenait des croquis rapides, ses impressions d'artiste. Car la littérature et le dessin tenaient la même place dans son cœur; seul, le talent, en ces deux matières, s'est obstiné à rester inégal.

Dans sa pièce de *Claudie*, jouée à la Porte-Saint-Martin, en 1851, doit figurer sur le théâtre un attelage de bœufs, conduit par un paysan. Quelques jours avant la représentation, l'auteur s'inquiète de cette mise en scène qui devra être naïve, *nature*, pour ne pas faire rire. Elle met alors sur pied toutes les *attelées* de sa ferme avec leurs conducteurs; elle étudie sur place les chariots et tous les accessoires, les allures lentes et lourdes des animaux, la tenue, la démarche et l'aiguillée des *boirons*. Le soir même, elle adresse un volumineux paquet de dessins de bœufs, de jougs, de charrettes et de bouviers à l'acteur Bocage, en le priant de les observer attentivement pour ne pas s'écarter de la couleur locale.

J'ai déjà dit combien elle avait de tendance à amoindrir le mérite incontesté de ses œuvres artistiques; cette anecdote nous en fournira un nouvel exemple. C'était à la fin de 1873. M. Charles Edmond lui demande, de la part de M. de Goncourt, quelques dessins pour les publier. George Sand fouille dans ses cartons, ne trouve rien qui la satisfasse et refuse tout net : « Ce ne sont, lui répond-elle, que notes de voyages, qui n'ont d'intérêt que pour moi et qui, par eux-mêmes, n'ont aucune espèce de valeur. Or, si ce n'est qu'une affaire de curiosité, pour montrer au public combien les littérateurs dessinent bêtement, ce n'est pas la peine de se donner un ridicule. »

Comme son fils, George Sand aima et cultiva la caricature. Une de ses charges les plus curieuses est un croquis représentant Franz Listz, M<sup>me</sup> d'Agoult et le major Pictet discutant philosophie. Au premier plan, le dos d'un canapé dépassé par des coussins sur lesquels sont appuyés les trois personnages. En tête du tableau est écrite la pensée philosophique en discussion : *L'absolu est identique*

à lui-même. Chacun des philosophes fait son commentaire qui se trouve transcrit sur des pancartes sortant de leur bouche. A gauche, Listz, les cheveux ébouriffés, mais très ressemblant, demande : *Qu'est-ce que cela veut dire?* Au milieu, M<sup>me</sup> d'Agoult, dont on n'aperçoit que le chignon, s'écrie : *Je m'y perds depuis longtemps!* Quant au major, reconnaissable à son uniforme, mais non à sa figure, noyée dans d'épais cheveux et une barbe touffue qui ne laissent voir que le nez, il se contente de déclarer : *C'est un peu vague.*

Mais ce fut particulièrement à Nohant, durant les longues veillées consacrées au délassement et prolongées invariablement jusqu'à minuit, que George Sand aimait à dessiner ou à peindre, à la lueur des lampes, dans ce vaste salon garni de vieux meubles Louis XVI, orné d'un beau lustre de Venise, d'appliques dorées d'un grand style et de tableaux de prix dont les plus remarquables étaient des esquisses de Delacroix, le portrait du maréchal de Saxe par Latour, celui de Maurice par Charpentier, etc. L'ameublement était complété par deux pianos de Pleyel, l'un très ancien qui fut souvent touché par Chopin et Listz, l'autre à queue, de fabrication moderne, aux sons duquel chanta M<sup>me</sup> Pauline Viardot, et par une énorme table de milieu ovale, autour de laquelle se groupaient la maîtresse du logis, sa famille et les quelques intimes, artistes et littérateurs pour la plupart, qui fréquentaient à tour de rôle cette maison hospitalière et auxquels leur admiration et leur fanatisme pour la châtelaine de Nohant a valu la qualification de *sandistes*.

Une part de la soirée était consacrée à la musique pour laquelle George Sand avait un goût accusé, la vieille musique surtout, et elle-même improvisait une heure au piano. Puis c'était le tour des jeux : ceux qu'elle préférait étaient les dominos, le piquet, le bezigue, les échecs, le casse-tête chinois, les jeux innocents, les réussites de cartes ou patiences. Il lui arrivait parfois de faire une lecture; elle lisait elle-même et très rapidement les romans qu'elle venait d'achever. Flaubert, Tourgueneff et Dumas fils lurent aussi dans cette intimité plusieurs de leurs œuvres inédites. Mais les veillées littéraires étaient des exceptions; car, en dehors des heures de travail, il était interdit de parler de littérature autour de la grande table. La conversation roulait le plus généralement sur les événements du jour, la politique, etc. Parfois elle y prenait part, s'animait et devenait communicative; à d'autres instants, on parlait, elle écoutait; on se taisait, elle semblait écouter encore, car, dès les premières paroles, sa fougueuse imagination l'avait emportée loin des causeurs et loin d'elle-même. Elle profitait aussi de ces instants de verbiage pour ranger ses herbiers, ses collections de minéraux, ou pour se livrer à quelques travaux d'aiguille.

Tantôt elle prenait une broderie, une tapisserie qu'elle assortissait avec une extrême habileté, tantôt elle ravaudait des bas, taillait des costumes et fabriquait des chaussures pour les malheureux, habillait les poupées de ses petites-filles, Aurore et Gabrielle, ou les marionnettes de Maurice. Elle interrompait souvent son ouvrage pour fumer de ces cigarettes de Maryland, terminées par un cylindre de carton. Pour cette opération, elle avait toujours à sa portée un petit pot de vieux gien ou un verre rempli d'eau dans laquelle elle jetait la cendre brûlante et les bouts de cigarettes encore allumées. Et elle éprouvait un plaisir indicible à entendre le *pchit* que produisaient en tombant dans le liquide ces matières incandescentes.

Puis venait l'heure de dessiner. Aussitôt la table se couvrait de peintures à l'aquarelle ou à la colle, de dessins charmants, de caricatures échevelées, de croquis de chic ou de souvenirs de la promenade du matin, de maquettes de tous genres, d'études de fleurs d'après nature.

Car elle aimait passionnément les fleurs : elle les collectionnait, elle les peignait et elle les cultivait. Une de ses ambitions était de créer des espèces nouvelles. J'ai dans mes dessins une histoire de tulipes qui mérite d'être rapportée. M<sup>me</sup> Sand croyait avoir découvert des nuances de tulipes jusque-là inconnues. Elle s'empresse de les peindre, à la lumière, sans doute, avec des tons fantastiques et de les adresser à un spécialiste pour lui demander son avis, en les faisant suivre des descriptions suivantes : *Tulipe jaune foncé un peu mordoré*; — *mordoré flambé*; — *mordoré foncé pur*. — *Voici la tulipe café au lait succédant à la tulipe mordoré sombre*; — *remarquez bien, l'année dernière 1871*. Le savant, grand farceur, se contente de lui retourner les croquis en substituant, au 8 de la date citée, un 6 pour faire 1671, en signant les peintures *Corot* et en ajoutant au bas de la tulipe café au lait cette réflexion sceptique et déconcertante : *Je vois des peintures, mais... les modèles???*

Elle adorait aussi la géologie et éprouvait un plaisir particulier à examiner attentivement, pendant des heures, des *dendrites*, c'est-à-dire ces pierres sur lesquelles on trouve des dessins naturels, noirs ou rouges, figurant des végétations très ramifiées, des buissons, des arbrisseaux, dits *arborisations* et dus à l'infiltration de molécules de fer ou de manganèse. Avec la tendance qu'elle montrait à s'égarer dans le domaine de la fiction, de la fantaisie féérique, avec sa merveilleuse aptitude à voir en toute chose ce qui n'y était pas, elle y trouvait des représentations abracadabrantes, chimériques, que personne autre ne pouvait entrevoir. Un soir, elle cassa une géode qu'elle avait ramassée dans la journée. Après l'avoir examinée longuement à la loupe : « Voilà qui est

étrange! s'écria-t-elle. Les parois qui tapissent la caverne de cette pierre retracent parfaitement une scène antédiluvienne. Voyez, voilà l'Eden; ici, des arbres dont l'espèce est perdue; là, des animaux étranges; et, plus loin, dans cette petite excavation, un homme et une femme vêtus de peaux de bêtes..., est-ce assez curieux! »

Un naturaliste auquel elle confiait volontiers ses visions extravagantes disait d'elle : « Elle ressemble à un savant qui aurait pris du haschich! »

Cette continuelle observation des dendrites lui donna l'idée de les reproduire en peinture. Mais il fallait, pour les rendre fidèlement, trouver un procédé spécial, *un truc*, qu'elle chercha bien longtemps, mais qu'elle finit par découvrir.

Un compatriote et ami de George Sand, le peintre Jules Péaron, de la Châtre, avait imaginé un système de travail consistant à barbouiller de fusain une page blanche et à chercher ensuite, dans la figuration des taches, des sujets que l'imagination complétait et que le crayon ou le pinceau précisait et délimitait. Ses dessins ainsi obtenus eurent beaucoup de succès, et ce peintre consciencieux, ne voulant pas en attribuer à lui seul la réussite, les signait de son nom et de celui de son collaborateur naturel : *Péaron et le hasard*.

Le hasard encore consentit à venir en aide à M<sup>me</sup> Sand et lui servit plus que toutes ses tentatives personnelles. Elle essaya d'abord du trait au pinceau, mais elle ne pouvait reproduire ainsi l'extrême ténuité, les délicats enchevêtrements de ces arborisations. Le pointillé qu'elle tenta ensuite ne lui fournit pas de meilleurs résultats. Or, une fois qu'elle écrivait, elle renversa par mégarde une partie de son encrier sur son manuscrit. Saisir son mouchoir et tamponner vigoureusement la tache d'encre bleue épaisse dont elle se servait de préférence, fut pour elle l'affaire d'une seconde. Quelles ne furent pas sa surprise et sa joie tout ensemble en apercevant, à la place de la couche d'indigo, une suite de ramifications rappelant, à s'y méprendre les phénomènes géologiques qu'elle s'étudiait vainement à imiter. Le procédé était trouvé.

Voici comment elle le mit en pratique dans la suite :

Elle plaquait sur le papier, à l'aide d'un pinceau, un pâtre de couleur à l'eau (plus particulièrement la terre de Sienne), elle entourait le pouce de sa main droite avec un chiffon de toile un peu plissé, elle l'appliquait ensuite sur la tache en appuyant fortement, et les dendrites étaient reproduites comme au naturel. Puis elle reprenait sa peinture en sous-œuvre, y peignait un ciel, un fond, la remaniait à l'aide de glacis à l'aquarelle, de touches vigoureuses parfois, lui donnait le dernier coup en employant la



gouache pour les accents et, grâce toujours à sa merveilleuse imagination, elle enfantait de la sorte de petits chefs-d'œuvre. J'ai la bonne fortune d'en posséder quelques-uns qui m'ont été cédés par un de ses anciens valets de chambre. Ils ont été sauvés comme par miracle de l'autodafé auquel ils étaient destinés; car le domestique avait, entre autres missions, celle de brûler, sous les yeux de sa maîtresse pour plus de sûreté, tous les dessins qu'elle ne jugeait pas dignes d'être conservés, de même que tous les feuillets de manuscrits raturés, supprimés ou recopiés, dans l'intention qu'aucun de ces objets ne se répandit au dehors. C'est ce même domestique qui m'a dévoilé le secret du procédé de George Sand pour les dendrites, connu, je crois, de ceux seuls qui furent ses familiers.

En terminant et pour me résumer, j'établirai que M<sup>me</sup> Sand fut à la fois un médiocre et un célèbre peintre. Peu de personnes ont poussé aussi loin qu'elle la passion du dessin et de la peinture et l'application soutenue à leur étude. Mais si, dans ses œuvres manuelles, le pinceau et le crayon n'ont pas toujours obéi à ses inspirations, je dirai aussi à ses aspirations, éclairées par l'art le plus pur, la plume, admirablement docile, a fait d'elle, par ses ouvrages de l'esprit, l'un des plus grands peintres de paysages, d'animaux, de figures et de caractères dont la France se glorifie.

« Car, a dit M. Charles Laurent, George Sand nous a fait connaître dans ses descriptions, qui valent des Troyon, des Théodore Rousseau, des Daubigny ou des Jules Breton, les hommes, les bêtes et les arbres de son Berry. On croit qu'elle a fait des livres? Erreur! Elle a fait des tableaux. Et cependant, à côté de cette netteté de dessin, de cette puissance et de cette vérité du coloris, se peut-il analyser plus saisissante des sentiments humains? »

George Sand avait exprimé la première cette belle idée et, en même temps, dessiné son propre portrait lorsqu'elle a écrit ces lignes :

« Aujourd'hui, les poètes ne sont plus classiques ni romantiques proprement dits. Ils sont peintres. Initiés aux secrets des ateliers, ils ont appris à voir la nature dans son détail, et quand ils la décrivent, c'est avec une richesse d'épithètes qui est toute une gamme de nuances les plus fines et les plus fraîches. Ceux d'autrefois s'intitulaient *les enfants de la Lyre*, ceux d'à présent pourraient être appelés *les fils de la brosse et de la palette!* »

Retenons pour elle cette poétique qualification et proclamons George Sand la fille aimée de la brosse et de la palette, puisqu'elle en est digne à un double titre !

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

La marée du mois. — Un mot de M. Legouvé. — Les dédains de Mesureur. — Une parole désenchantée de Renan. — La Voyante de la rue de Paradis. — Prophéties de l'ange Gabriel. — Le futur roi de France. — Son portrait. — M. Zola et Yvette Guilbert chez la Voyante. — Philosophie de l'incident. — L'intérieur de M<sup>lle</sup> Couédon. — Louis XVII à la rue de Paradis. — Abdication d'un prétendant. — Lettre rectificative. — La Semaine sainte. — Religiosité mondaine. — Les sermons de Bossuet à la Bodinière. — L'assistance d'autrefois et celle d'aujourd'hui. — Amalgame de profane et de sacré. — Les Parlementaires repentants. — Résurrection des Jeux Olympiques. — Les bicyclettes à Marathon. — La revanche de la *Belle Hélène*. — Le Congrès des Sociétés savantes. — Une leçon donnée par les Grecs d'il y a deux mille ans aux organisateurs de l'expédition de Madagascar. — La Visitation de Chaillot. — Le tombeau de La Moricière. — Le Congrès de la Propriété littéraire et artistique. — Un oubli de M. Bourgeois. — Le plagiat universel. — Le Congrès féministe. — Bas-bleus et bas douteux. — Jupes de soie et jupes de laine. — La véritable objection. — Réformes accomplies et mesures complémentaires. — Un mot de Mgr d'Hulst. — Propos d'enfant. — Une pensée de Gustave Vapereau. — Les impertinences de Mérimée. — Le Concours hippique. — Le défilé des mails et des équipages. — La course d'amazones. — Les officiers. — Le Recensement. — Demandes indiscretes et résistance. — Le cabinet de Titus. — Le sonnet d'Oronte. — France et Allemagne. — Les mariages de la saison. — Princesse et soldat. — Un mot de Chateaubriand. — Les œuvres de la Charité. — L'Hospitalité de Nuit. — L'hôpital Saint-Joseph. — Deux rapports d'académiciens. — Bouillons et *bouillons*. — Les Théâtres. — Duels à sensation. — Une réconciliation probable.

Si les Vatel de la Chronique devaient, ce mois-ci, se passer la plume au travers du corps, ce ne serait pas, à coup sûr, parce que la marée leur aurait manqué, mais bien plutôt parce qu'elle aurait été trop abondante. En dehors de l'étonnant Combes et de l'inénarrable Mesureur, suffisant presque à la remplir, que d'incidents, en effet, et de curiosités diverses! Quelle étourdissante et fantasque variété de choses et de personnages!

Dernièrement, ayant rencontré sur le boulevard le plus jeune et le plus aimable des vieillards de notre temps, M. Legouvé, je lui parlais des tristesses et des inquiétudes qui assombrissent l'horizon. — « Oui, me répondit-il avec un sourire, mais, du moins..., on ne s'ennuie pas! » — C'est vrai, qu'on ne s'ennuie pas; la cascade des événements ne nous en laisse pas le moindre loisir; ils nous tombent sur la nuque avec une telle rapidité que c'est à peine si le cinématographe lui-même pourrait les saisir au passage! Malheu-

reusement, c'est sur notre dos que se passe l'action et c'est nous qui payons les frais du spectacle! A part cela, force est de reconnaître que le kaléidoscope est on ne peut plus varié : Particularités expressives de la quinzaine pascale : Prophétesse de la rue de Paradis, Congrès des Sociétés savantes, Congrès des Sociétés de beaux-arts, Congrès de la Propriété littéraire et artistique, Congrès féministe, le plus bruyant de tous, Recensement avec ses mystères, Concours hippique avec ses flots de rubans, pièces à tapage, duels à sensation, exposition des Indépendants et des Pastellistes, mariages, théâtres, fêtes de la Charité, c'est vraiment à ne savoir où donner de la tête!

Mais, au milieu de cette avalanche, ce sont encore nos ministres d'hier qui ont tout primé; c'est Combes et Mesureur qui ont tenu la corde : l'un, avec ses harangues sur l'absurdité des croyances humaines; l'autre, avec l'apostrophe cambronnesque dont il a foudroyé les manifestants d'Auteuil! M. Guizot n'allait pas à la cheville du lieutenant de M. Bourgeois, quand il disait à ses adversaires : « Vos injures ne monteront jamais à la hauteur de mon dédain! » Combien plus olympienne est la parole de Mesureur, et comme on y reconnaît bien, dans sa stoïque et fière grandeur, le véritable caractère de l'homme d'Etat républicain de nos jours! — L'Egypte nous échappe? « Je m'en f... » — L'Angleterre nous dupe en Europe comme en Afrique? « Je m'en f... » — Le Sénat est décidément buté? « Je m'en f... » — Les Conseils généraux jettent des pommes cuites au cabinet? « Je m'en f... » — Les capitaux émigrent vers Londres et Berlin? « Je m'en f... » — L'agriculture souffre, le commerce se plaint? « Je m'en f...! Je m'en f...! »

Et, en effet, qu'est-ce que tout cela peut bien leur faire? J'ai le souvenir d'un émule du célèbre Mangin qui vendait pour dix centimes un flacon d'une eau guérissant tous les maux, et il criait aux naïfs groupés autour de sa voiture : « Avec cette eau-là, cassez-vous les bras, cassez-vous les reins, je m'en f...! » Il avait bien raison, le charlatan! Du moment qu'il avait encaissé les dix centimes, que lui importait le reste?

Du moment aussi que nos ministres tiennent le portefeuille avec les 60 000 francs qu'il confère, avec les honneurs et les avantages qu'il entraîne, que leur importe le reste? On se rappelle l'exquise appréciation de M. Lamy sur le beau-père de M. Wilson, « retiré des affaires publiques dans la plus haute charge de l'Etat »? Tous se ressemblent : ils se détachent des intérêts généraux pour jouir simplement de leur fromage. « La France finit à Marseille », disait le vieux Grévy quand on voulait l'ennuyer de politique extérieure. « La France finit au seuil de nos palais », auraient dit volontiers les parvenus du radicalisme.

Pendant longtemps les opportunistes avaient tenu l'assiette au beurre. Hier, c'est le groupe radical : chacun son tour ! Quant au pays qui peine, qui souffre et qui geint, on s'en f... avec désinvolture.

Cette façon de comprendre les choses, si elle n'élève ni n'ennoblit la politique, la simplifie du moins singulièrement ; mais comme elle explique cette phrase désanchantée de Renan lui-même, dans ses Lettres de 1848 qu'on vient de publier : « Qu'il est cruel de vivre entre deux partis qui nous condamnent à les haïr également ! » Oui, girondins et jacobins se valent, les premiers aplanissant toujours la voie des seconds, aussi est-ce en dehors des uns et des autres que la France, également exploitée par les deux, devra chercher son salut. Mais où l'entrevoir ? De quel côté de l'horizon l'attendre ?

Une Voyante, une Prophétesse, qui a beaucoup occupé Paris depuis deux semaines, nous a précisément fait à ce sujet quelques révélations auxquelles l'anxiété publique autant que la badauderie populaire se sont aussitôt attachées, malgré leur vague et leur invraisemblance.

Et, pour le noter en passant, n'est-il pas original que, dans le temps même où toutes les croyances sont bafouées, où le ministre de l'instruction publique et des cultes qualifie la foi chrétienne de superstition ridicule ; où la Science est proclamée la seule lumière et la seule vérité, n'est-il pas original de voir des milliers d'hommes courir vers la Prophétesse, l'interroger, recueillir ses oracles et se montrer ému de ses pronostics sur l'avenir ! N'est-il pas caractéristique de voir ceux qui refusent d'admettre le surnaturel gober aussi facilement l'ange Gabriel de la rue de Paradis et les visions de M<sup>lle</sup> Couédon ? Quelle leçon pour les esprits forts ! Quelle preuve nouvelle de l'invincible besoin de notre nature d'échapper aux tristes réalités de la vie pour s'élever plus haut, pour chercher ailleurs, dans les régions éthérées, dans le mystère, une consolation et une espérance !...

Quelques mots d'abord de la Prophétesse, avant d'en venir à ses déclarations. — M<sup>lle</sup> Henriette Couédon a vingt-quatre ans. Elle est née à Paris, le 16 octobre 1872, et a été baptisée à Blévy (Eure-et-Loir). — Sa mère, née Brisson, et parente du président de la Chambre des députés, est fille d'un négociant en vins de Bercy. Son père, maître clerk d'avoué au moment de la guerre de 1870, est devenu, après la paix, gérant de propriétés et exerce cette profession depuis vingt-cinq ans. Il habite depuis cinq ans le quatrième étage d'une modeste maison bourgeoise de la rue de Paradis. — Henriette a été élevée dans une pension de la place Royale, où elle a reçu une éducation religieuse ; elle a fait sa première communion à l'église Saint-Paul, et depuis s'est toujours montrée pieuse, sans bigoterie ni

mysticisme. Ses lectures préférées étaient les livres d'histoire, avec une sorte de passion pour les voyages extraordinaires de Jules Verne, et elle ne connaît la vie de Jeanne d'Arc que par ses livres de classe.

Elle n'a jamais été malade, n'a ressenti aucun trouble nerveux et a constamment joui d'une santé parfaite. Elle est bien constituée, de taille moyenne, avec le teint coloré, la chevelure abondante, les yeux d'un bleu changeant, très brillants, encadrés de sourcils noirs. Sa contenance est naturelle, ses façons simples, son humeur enjouée.

C'est au mois d'août 1894, raconte son père, que, pour la première fois, elle tomba tout à coup dans une sorte d'extase qui dura plusieurs heures; mais on crut alors à une indisposition, et l'incident fut vite oublié. — Seulement, un an plus tard, jour pour jour, le 5 août 1895, le même fait se reproduisit, et pendant cette nouvelle extase, M<sup>lle</sup> Couédon se mit à parler à la façon d'une visionnaire. On se hâta d'appeler son père, qui travaillait dans une pièce voisine. Il accourut, et se souvenant alors de la crise précédente, il examina plus attentivement les choses. « Ma fille était debout, dit-il, dressée sur la pointe des pieds, les yeux clos, le bras levé. Elle affirmait qu'un envoyé de Dieu parlait par sa bouche; elle m'énuméra des faits connus de moi seul et elle annonça tant de choses qui, depuis, se sont réalisées que je ne saurais douter de son inspiration surnaturelle... »

Il y croit donc, le brave homme, et il paraît que l'honnête expression de son visage comme la droiture habituelle de son caractère écartent de sa part toute idée de mystification ou de supercherie. Reste à savoir si son rayon intellectuel égale absolument celui de Bossuet...

Naturellement, le bruit de ces événements étranges ne tarda pas à se répandre au dehors, et les curieux accoururent par milliers pour voir et entendre la Prophétesse. D'innombrables fiacres, des files d'équipages, s'allongeaient le long du trottoir; tout le quartier était en émoi, et le concierge ne suffisait plus à introduire la cohue des visiteurs.

A tous, elle affirmait la même chose : que l'ange Gabriel, messager de Dieu, parlait par sa bouche pour annoncer les malheurs qui menacent notre pays, et pour prédire le retour de la royauté. — Et quand on lui demandait de préciser davantage, elle résumait ainsi ses prophéties : La France sera châtiée pour son impiété et ses désordres. Paris subira des désastres. L'Hôtel de Ville sera incendié, (encore!) l'Opéra également. Plusieurs quartiers périront par le feu. La Bourse sera fermée (ça, c'est bénin!). Enfin, la guerre éclatera et les deux nations qui auront le plus à en souffrir sont la France et l'Angleterre, laquelle sera démembrée, « parce qu'elle a usurpé de

tous côtés ». Le clergé sera maltraité, les Juifs passeront un mauvais quart d'heure. Et tous ces châtimens auront pour but de préparer le retour de la royauté dans la France régénérée. La Lorraine nous sera rendue, mais non l'Alsace. — Pourquoi? L'ange Gabriel ne le dit pas. — Quant à la personne du roi, les indications de l'archange sont d'un vague et d'un nuageux à désespérer les plus crédules : c'est un Bourbon; il s'appelle Henri; mais ce n'est ni l'un des princes d'Orléans, ni le duc d'Anjou d'Espagne, ni même un Naundorf. Il ne descend pas de Louis XVI, et il régnera sous le nom de Henri V...

Cruelle énigme, redirait Paul Bourget. — Si c'est un Bourbon qui ne descend pas de Louis XVI, ce ne pourrait être qu'un descendant de ce prétendu frère aîné de Louis XIV qu'une légende assure avoir été le Masque de Fer, de sorte que, dans cette hypothèse, tous les princes qui ont régné chez nous depuis deux siècles et demi auraient été des usurpateurs inconscients, et que le sauveur actuellement promis aurait seul le droit de s'appeler Henri V, puisque nul autre Henri, depuis celui de la Poule au Pot, n'aurait été en possession légitime de la couronne...

Ici, nous tombons un peu dans le roman d'aventures, à la façon d'Alexandre Dumas, mais M<sup>lle</sup> Couédon a vu ce roi, bien brumeux pour nos yeux de simples mortels. L'ange Gabriel lui en a fait apparaître l'image plusieurs fois. Il est de haute stature, avec des traits énergiques et un regard plein d'autorité. Il compte une trentaine d'années et portait, dans son apparition, une robe de justice rouge, avec la couronne royale sur la tête... J'ai quelque idée d'avoir vu ça à la foire de Saint-Cloud.

Quant à l'époque, à la date fatidique où doivent s'accomplir ces faits extraordinaires, l'ange demeure enfermé dans une discrétion prudente, se bornant à dire qu'à ce moment-là M. Faure aura donné sa démission. Ce n'est pas s'engager beaucoup, car, sans être archange ou prophète, on peut assurer que le Président aura quitté l'Elysée avant aucune des énormes transformations annoncées par la pythonisse.

Pourquoi, d'ailleurs, M. Félix Faure n'irait-il pas lui-même interroger la Voyante pour savoir exactement à quoi s'en tenir? Il est fait pour plaire, et sa belle prestance, en impressionnant favorablement M<sup>lle</sup> Couédon, déterminerait peut-être l'ange Gabriel à lui lâcher tous ses secrets.

Cependant les curieux continuent d'affluer avec une telle frénésie que le propriétaire de la maison prise d'assaut a menacé d'expulser sa locataire, et qu'il faut maintenant s'inscrire à longue échéance et recevoir des lettres de convocation pour obtenir quelques minutes d'audience. Des gens du monde, des écrivains, des

artistes, des prêtres, des médecins, des femmes de tout rang se présentent ainsi rue de Paradis, moins avides d'éclaircir les horizons de la politique européenne que d'apprendre par hasard quelque chose de leur propre existence et de pénétrer le mystère de leur avenir.

M. Zola n'y a pas manqué, et comme on ne devinerait jamais sur quoi il a interrogé la Prophétesse, je m'empresse de le dire tout de suite pour ne pas faire languir l'impatience du lecteur. Voici en quels termes simples il raconte lui-même son entrevue : « L'ange Gabriel m'a fait savoir, par la bouche de la jeune fille, que je serais un jour de l'Académie, après une longue attente, il est vrai. C'est d'ailleurs un peu ce que disent beaucoup de gens que les anges ne visitent pas... »

Toujours modeste, l'auteur de *Pot-Bouille* !

Et puis c'est Yvette Guilbert, désireuse de savoir si elle rattrapera le million perdu dans les mines d'or du Sud africain ; c'est l'actrice ambitieuse de gloire ; c'est la mondaine en quête de succès ; peut-être les ministres, inquiets de leurs portefeuilles ; puis ceux, plus intéressants, qui souffrent, qui cherchent, qui espèrent...

M. Claretie, l'académicien directeur de la Comédie-Française, est allé rue de Paradis, comme tant d'autres ; mais, mieux que d'autres, il a dégagé la vraie philosophie de l'aventure. « J'y vois, a-t-il dit, plus qu'une *actualité* ; j'y découvre une preuve nouvelle et éclatante de notre étrange état d'esprit. Les phénomènes de ce genre n'apparaissent guère, en effet, qu'aux moments troublés où l'homme s'agite, comme un malade sur sa couche, sans savoir exactement quel remède ou quelle consolation il désire. *Ægri somnia*. Le rêve et l'inconnaissable sont les préoccupations des sociétés qui, déçues ou effrayées, se réfugient dans le songe pour fuir la réalité poignante ou l'angoisse... Ce temps-ci, qui ne croit plus à grand'chose, est hanté par l'invisible, l'inconnu, le ténébreux... »

Au fond, qu'est M<sup>lle</sup> Couédon ? Une détraquée, une névropathe, une hystérique, une somnambule ? Est-elle affectée de folie ou de ce que les aliénistes appellent « le dédoublement de la personnalité » ? Est-elle atteinte d'hypnotisme, d'exaltation cérébrale ou de monomanie religieuse ? Des médecins, des physiologistes, des théologiens, l'ont examinée avec attention. Tous semblent d'accord pour admettre la bonne foi, pour écarter toute supposition de fourberie ou de mystification ; tous inclinent à ne voir dans le phénomène qu'un simple cas pathologique qui relève d'une thérapeutique spéciale.

Du moment qu'on n'a pas affaire à une farceuse, on se trouve en face d'une malade, dont le détraquement ne pourra que s'accroître par l'excitation même des exercices auxquels elle se livre et de l'ébranlement ininterrompu qu'en reçoit son organisme. Vainement

prétend-elle n'éprouver aucune fatigue de ses auditions incessantes et garder bon appétit comme bon sommeil. Dans l'opinion des hommes de science, le système nerveux arrivera de plus en plus chez elle à un état d'irritabilité dont la santé générale devra subir les conséquences. Mais l'aveugle père ne veut pas s'alarmer, et il assiste d'un œil béat à ce qu'il appellerait volontiers les triomphes de sa fille. Chaque jour, il se tient près d'elle, dans le petit salon banal où elle donne ses séances et dont un visiteur nous trace la description suivante : « Les fenêtres sont garnies de rideaux blancs. Dans le panneau qui les sépare, une gravure encadrée représente l'Annonciation. Sur les autres murailles, des enluminures évoquent des scènes de l'histoire de France. Sur un guéridon, une statuette de Jeanne d'Arc, avec quelques fleurs, toujours blanches. »

Point à noter : les consultations sont entièrement gratuites. « L'Ange m'a prévenue, dit la Prophétesse, que si je recevais de l'argent, ma mission me serait retirée. Les dons de Dieu ne se vendent pas ! »

Naturellement, cette façon d'opérer ne fait pas le compte des somnambules de profession, des tireuses de cartes en chambre, des nécromanciennes patentées, de toutes les devineresses extra-lucides qui vivent de la crédulité humaine et dont l'honorable industrie se trouve gravement atteinte par l'irrésistible concurrence de M<sup>lle</sup> Couédon. C'est une nouvelle crise économique à joindre à toutes celles qui sévissent déjà sur le marché !

La Voyante déclare que « l'Ange parle de préférence aux personnes déchues, à celles qui ont beaucoup péché ». Est-ce là ce qui explique l'abondante audience accordée à Yvette Guilbert, à M. Zola, aux élégantes qui vont demander des *tuyaux* pour les courses ou sur la fidélité de leurs adorateurs?...

A propos de la royauté future, plusieurs princes ont cédé au désir de consulter la Prophétesse, notamment celui des Naundorf qui signe « Louis de Bourbon » et qui se qualifie de petit-fils de Louis XVI. « Ma curiosité, dit-il, n'a pas été déçue, car les extraordinaires révélations qu'elle m'a faites sur ma famille et sur moi-même m'ont laissé une profonde impression. » Toutefois, ces révélations émouvantes ne semblent pas avoir inspiré au prétendant une confiance exagérée dans l'avenir, car il ajoute aussitôt d'un ton mélancolique : « Si la publicité qui se fait autour de mon nom pouvait me procurer un emploi honorable et qui me permit de vivre de mon travail, j'en serais aussi reconnaissant que fier ; cela serait le meilleur cadeau que pourrait me faire, pour le moment, l'archange Gabriel. »

Pauvre jeune homme ! — il a trente ans, — pourquoi M. Bour-



geois ne l'a-t-il pas nommé sous-préfet avant de partir; pourquoi M. Ricard ne l'a-t-il pas bombardé substitut? Un duc de Normandie substitut à Rouen, cela n'aurait pas eu mauvaise figure et eût fait honneur à la République...

Puisque je parle ici de Naundorf, c'est le cas d'accueillir et de mentionner une réclamation qui nous a été adressée au sujet de la dernière Chronique des *Oeuvres et des Hommes*. Sans avoir d'importance historique, elle précise tout de même un petit détail auquel il est intéressant de maintenir son caractère :

Paris, le 28 mars 1896.

Monsieur,

Avant de vous exposer la petite réclamation qui me fait vous écrire, permettez-moi de vous féliciter sincèrement des passages de votre article concernant la vente des reliques royales à Rouen. Vous avez bien senti et rendu d'une manière fort touchante l'émotion douloureuse qui se dégageait de la dispersion de ces objets témoins de tant de souffrances!

Mais, au milieu de votre excellent article, s'est glissée une erreur que je vous serais reconnaissant de bien vouloir rectifier dans le *Correspondant*. Ce n'est pas, en effet, à « la famille Naundorf », mais à moi personnellement que le costume et les cheveux de Louis XVII ont été adjugés. L'erreur commise à cet égard par la presse quotidienne presque entière provient sans aucun doute de ce que je m'occupe beaucoup, mais uniquement comme historien, du problème Louis XVII. Cependant, de là à être le représentant de cette famille, comme l'ont dit à tort la plupart des journaux, et comme le laisserait supposer votre phrase plusieurs fois répétée : « Adjudgé... à la famille Naundorf », il y a une marge très grande. Et je tiens trop à mon indépendance pour ne pas la laisser subsister.

Veillez agréer, Monsieur, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments très distingués.

Otto FRIEDRICHS,  
rue Hamelin, 27.

Je recommande aux sympathies de M. Friedrichs la touchante requête de « Louis de Bourbon ».

Avant les congrès de tout genre qui, durant les vacances parlementaires, ont si avantageusement remplacé les disputes ordinaires du Palais-Bourbon, la Semaine sainte nous avait offert un curieux tableau de mœurs, un étonnant sujet de méditation, à rapprocher de l'entraînement qui emporte les sceptiques et les incrédules eux-mêmes vers la pseudo-Voyante de la rue de Paradis. Jamais la Semaine sacrée n'avait donné lieu à tant de manifestations extérieures, à tant d'actes publics et de déférence marquée envers la foi

chrétienne. Serait-ce parce qu'elle est bassement persécutée que cette foi devient populaire et se voit adoptée par la mode?

De longue date, en effet, on s'en tenait aux concerts spirituels. « La musique, c'est maigre », disait M<sup>me</sup> Emile de Girardin. Mais les concerts spirituels sont aujourd'hui bien dépassés, et les affiches des théâtres ont pris cette année une telle couleur, que le vieux voltairianisme, déconcerté, s'est demandé avec inquiétude ce que signifiait un pareil envahissement de nos scènes par la religiosité. Ici, c'était la *Passion*, d'Haraucourt, à la Porte-Saint-Martin; là, l'*Enfant Jésus*, de Grandmougin, remplaçant les *Deux Gosses* sur les planches de l'Ambigu; ailleurs, la *Fuite en Egypte*, de Berlioz; le *Super flumina*, de Gounod; puis le beau mystère de *Rédemption*, de Vincent; le remarquable *Saint Georges*, de Vidal; l'émouvant *Requiem*, d'Alfred Bruneau; sans compter les *Stabat*, les fragments religieux de Wagner au Cirque, tout le répertoire spiritualiste de Colonne et de Lamoureux; en même temps que l'*Ecce Homo* de Munckaczy, acheté 250 000 francs par ses admirateurs, faisait courir tout Paris à l'atelier du célèbre peintre.

Mais le suprême du genre, le triomphe de la religiosité mondaine, ç'a été la lecture, ou plutôt la récitation dramatisée des sermons de Bossuet à la Bodinière! Oh! ces sermons de Bossuet, si négligés et même si inconnus la veille des belles élégantes qui se pâmaient à les entendre, quelle vogue ils ont obtenue! quelle émotion ils ont provoquée dans le plus boulevardier des auditoires! — C'est Mounet-Sully, paraît-il, qui a eu l'idée géniale de cette innovation: ils ne doutent de rien, ces comédiens! « Jouer » du Bossuet, c'était original et hardi. L'entreprise a réussi au delà de toute espérance! Il est vrai que l'interprète y avait mis tout son art et toute sa nature. « J'ai cherché, a-t-il expliqué lui-même, à me pénétrer de l'esprit plutôt que de la lettre froide de l'orateur, à m'inspirer de son tempérament, de sa fougue, de son action, de son mouvement. » — Bossuet pénétré et illuminé par un acteur romantique, le dernier Père de l'Eglise interprété par le plus moderne de nos tragédiens, n'était-ce pas là un spectacle rare et vraiment fait pour piquer la curiosité raffinée des désœuvrés et des mondains? Aussi, « les âmes choisies et très bien habillées », comme dit M. Jules Lemaître, n'ont-elles pas manqué dans cette coquette salle de la Bodinière, plus accommodée, ce semble, au plaisir qu'au repentir, et quand Mounet, de sa voix profonde et pathétique, déclamaient des passages d'une infinie douceur, les mouchoirs parfumés et les éventails s'agitaient dans une sorte d'émoi pieux. « Beaucoup de femmes pleuraient, raconte M. Francisque Sarcey, et, dans le nombre, des comédiennes qui étaient peut-être bien étonnées de leur attendrissement. J'en ai vu une qui est sortie de là les yeux tout gros, avec

le visage bouleversé. » — Et le sceptique écrivain ajoute : « Bossuet n'a peut-être jamais obtenu lui-même un tel succès de larmes, mais je crois qu'il en cherchait d'autres, et qu'il eût dit volontiers comme Polyucte :

J'ai de l'ambition, mais plus noble et plus belle. »

Et puis, les élégantes pécheresses qui palpitaient ainsi sous la parole évangélique se flattaient peut-être que, à part l'absence de Louis XIV, elles représentaient là, sous leurs pimpants chapeaux et leurs jolis collets, l'élite de la société polie et l'équivalent de la cour du grand roi. Aussi, quels petits sourires malicieux à certaines allusions du sermon sur la *Pénitence* ou sur l'*Amour des plaisirs* ! Quelles paupières subitement baissées et comme à demi closes devant certains traits du sermon sur la *Femme adultère* ! Quelle immobilité contrite et embarrassée quand l'orateur s'écriait tout à coup, devant l'imposant auditoire du Louvre et devant ce jeune roi près duquel flottait déjà l'ombre charmante de Louise de La Vallière : « Rompons tous ces indignes commerces; quittons cette vie licencieuse; brisons cette attache aveugle à la créature!... » Et quel redoublement de componction quand le prédicateur insistait sur « le mépris des voluptés » ; quand il demandait le sacrifice du *péché régnant*, « qui empêche Dieu de régner dans l'homme », c'est-à-dire de ce péché mignon que l'on caresse au lieu de l'extirper du cœur...

Et l'auditoire mondain de la Bodinière, en recevant ces coups d'éloquence d'un prédicateur de trente-trois ans qui les adressait à un monarque de vingt-trois années à peine, l'auditoire devait se dire que rien n'a vieilli; que, si le roi, la reine, la cour, les grands seigneurs n'étaient plus là pour recueillir la leçon, d'autres pouvaient la recevoir à leur place; que l'humanité est restée la même, agitée, dans un autre décor, des mêmes passions et des mêmes faiblesses; et que ce qui fait précisément la grandeur de Bossuet, c'est, tout en s'adressant à l'auditoire le plus élevé du dix-septième siècle, d'avoir parlé au cœur humain de tous les temps.

Est-ce sous le coup des impressions de la Bodinière qu'un ancien sous-secrétaire d'Etat, directeur des Beaux-Arts et politicien très profane, a brusquement revêtu la bure des tertiaires pour aller s'enfouir dans la solitude et s'adonner aux œuvres de pénitence? Nul ne peut sonder les mystères de la grâce, et peut-être verrons-nous M. Combes lui-même, revenant à son premier état, passer le froc pour proclamer divines les croyances qu'il traitait hier gaillardement d'erronées. Mais, dans les temps mobiles où nous sommes, il sera sage d'éprouver la solidité de ces conversions avant de croire à leur durée. Un humoriste proposait l'autre jour de construire un vaste Refuge à l'usage des *Parlementaires repen-*

*tants*. N'allons pas si vite! Avant de bâtir le nouveau monastère, mettons d'abord les repentis à l'épreuve de la persévérance...

La Bodinière elle-même nous le suggère, puisqu'à côté des sermons de Bossuet et du *Chemin de Croix* d'Armand Silvestre, elle tâchait de satisfaire tous les goûts en offrant en même temps... les *Chansons libertines* de M<sup>lle</sup> Pierny et de M. Villé! Oui, par le plus étonnant amalgame de profane et de sacré, le public passait avec aisance de l'un à l'autre dans cette facile bonbonnière de la rue Saint-Lazare : à 3 heures, on y rentrait en soi-même avec le rigide prédicateur de Louis XIV; à 4 heures, on s'y émoustillait un peu avec les *Chansons libertines*, et à 5 heures, on pouvait s'y pénétrer de recueillement aux tableaux versifiés du collaborateur des feuilles pornographiques!

Cette manière de travailler à son salut est vraiment très comode, mais on pourrait craindre que la dévotion selon ce rite nouveau ne jetât quelque confusion dans l'esprit de ses fidèles en leur faisant prendre pour des strophes édifiantes les couplets de la *Sou-larde* ou du *Petit Cochon* d'Yvette Guilbert. Le plus sûr est encore de laisser les sermons à l'église et les refrains grivois au théâtre.

Ce n'est certes pas un mélange aussi choquant qui nous est arrivé d'Athènes avec la résurrection des Jeux Olympiques, mais quel air de profanation a pourtant cette course de bicyclettes à Marathon! O Miltiade, ô Thémistocle, ô dieux et demi-dieux d'Homère, comme vous avez dû vous voiler la face en apprenant que le pneu moderne avait envahi le Stade antique, et que des pédales américaines, allemandes, françaises, soulevaient irrespectueusement la poussière endormie depuis les guerriers d'Achille et d'Agamemnon! Mais rien n'est sacré pour un cycliste, et notre audacieuse démocratie ne recule plus devant rien! Elle fait résonner le *tu tu* des tramways aux pieds du Pentélique; elle accroche le téléphone aux chapiteaux du Parthénon; elle illumine l'Acropole comme l'Elysée-Montmartre, elle transforme en pro-saïque vélodrome la plaine immortelle de Marathon!

Le nouveau Stade peut contenir 80 000 spectateurs, assis sous l'azur du ciel, et c'est des gradins de marbre de ce vaste amphithéâtre que les curieux, accourus de tous les points de l'Europe, ont assisté à la lutte des gymnastes et des lanceurs de disque, salués par les fanfares d'un orchestre de six cents musiciens. Et quels noms retentissants jetés aux échos : Palamas, Persakis, Paras, Kéropoulos! C'est un Athénien qui a décroché le grand prix, et il convenait vraiment que cette couronne fût emportée par un enfant de la Grèce. Mais, encore une fois, que doivent dire Aristide, Périclès et les héros mythologiques dans leurs tombeaux!

Il semble que Meilhac et Halévy ont manqué à ce festival, avec la *Belle Hélène*, et que c'est à ces deux académiciens qu'il eût appartenu de répondre au discours que le roi Georges a prononcé *en langue française* pour remercier les étrangers de leur visite. Ils ont été tant attaqués naguère pour leur irrévérence qu'ils eussent trouvé là l'occasion d'une noble revanche.

Pendant ce temps, nous avons eu à Paris toutes sortes de Congrès, à commencer par celui des Sociétés savantes, le plus sérieux et le plus intéressant de tous, qui a rempli durant une semaine le grand amphithéâtre de la Sorbonne. On plaisante volontiers ces archéologues, ces numismates, ces érudits qui, dans le calme de la vie de province, étudient tranquillement nos origines, nos dialectes, nos ruines architecturales, nos vieilles archives, en les préférant aux maquignonnages de la politique et aux querelles des partis. — A quoi servent, disent dédaigneusement les boulevardiers, ces Mémoires sur le douzième siècle, ces dissertations sur des choses disparues, ces débats stériles sur la poussière morte du passé? Quel intérêt peut y trouver notre civilisation pratique et militante?

Quel intérêt? Mais, bien que nos ministres sachent tout, notamment ceux de la guerre et de la marine, ils auraient pu, dès le premier jour, tirer d'utiles enseignements, au point de vue de l'expédition de Madagascar, si merveilleusement organisée comme on sait, d'une très curieuse étude sur les transports maritimes de la cavalerie dans l'antiquité.

Écoutez cette petite leçon; elle est piquante. — C'est en 430 avant l'ère chrétienne que, pour la première fois, Périclès entreprit de faire transporter de la cavalerie par des galères dont Thucydide nous décrit l'ingénieux aménagement. Et, soixante ans plus tôt, les Perses avaient essayé du même moyen en embarquant sur la flotte de Xerxès de nombreux cavaliers destinés à soutenir la grande armée d'invasion qui fut précisément anéantie dans ces champs glorieux de Marathon où les descendants des vainqueurs viennent d'établir... un vélodrome!

Attendez, ce n'est pas tout. L'auteur du Mémoire, professeur à la faculté des lettres de Nancy, après avoir établi comment les chevaux, pour ne pas être fatigués par le roulis, étaient hissés et tenus suspendus dans la cale des navires, fait quelques rapprochements instructifs avec les procédés mis en œuvre par saint Louis pour sa croisade à Tunis, par Bonaparte pour sa campagne d'Égypte, enfin avec les procédés employés de nos jours. — N'est-il pas original de constater que, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, les anciens savaient très bien organiser, pour leurs expéditions maritimes, des transports que notre gouvernement actuel a été scandaleu-

sement incapable d'organiser pour l'expédition de Madagascar?

Ah! vous demandez en raillant à quoi servent les Mémoires archéologiques? Eh bien, le voilà! Ils servent, je le répète, à vous apprendre que vous ne savez pas même faire ce que faisaient admirablement les Perses et les Grecs, il y a 2300 ans!

J'entends M. Mesureur dire avec un geste détaché : « Je m'en f...! » C'est assurément d'une belle désinvolture, mais est-ce triomphant?

Une autre monographie a retracé l'histoire du monastère royal de la Visitation de Chaillot, fondé par Henriette de France, et qui s'élevait sur l'emplacement actuel du Trocadéro. Jusqu'ici, les annalistes en avaient seulement indiqué les origines; le nouvel historien fait revivre et passer sous nos yeux toutes les hautes et charmantes figures qui, durant près de deux siècles, cherchèrent la paix dans cet asile : la douce La Vallière, M<sup>me</sup> de Motteville, Marie d'Este, Louise de Bavière, la duchesse de Nemours et ses filles, la sœur de Colbert, les nièces de Mazarin, M<sup>lles</sup> de La Fayette, la marquise de Richelieu, la veuve de Jacques II, la veuve du Régent, d'autres encore, en deuil de l'amour ou de la fortune, désillusionnées des grandeurs humaines et rattachées à Dieu par l'humiliation ou par la douleur.

L'archiviste de la Loire-Inférieure, M. Léon Maître, a communiqué une savante étude sur l'antique église de Saint-Philbert de Grandlieu, qui remonte à l'époque carolingienne et dont le petit cimetière garde une tombe illustre, celle du général de La Moricière. Le magnifique mausolée du général, sculpté par Paul Dubois, se dresse dans la cathédrale de Nantes, mais sa dépouille mortelle repose à Saint-Philbert de Grandlieu, près du lac paisible dont les bords ont vu les jeux d'enfant du héros futur de nos guerres d'Afrique. Il dort là, dans une petite chapelle, entouré de tous les siens.

Est-ce que cela ne vaut pas les bafouillages oratoires d'un Combes, d'un Guieysse, d'un Ricard, d'un Mesureur?

Ce Congrès annuel de toutes les Sociétés savantes des départements ne date que d'une trentaine d'années. C'est l'Empire qui l'a établi. Jusque-là, ces Sociétés multiples, s'exerçant loin du centre gouvernemental, prenaient parfois, en cherchant l'actualité sous la forme rétrospective, une certaine liberté de langage dont s'offusquait le pouvoir. N'osant les dissoudre en bloc comme une simple Société de Saint-Vincent de Paul, l'Empire estima plus habile de les noyer dans une institution officielle, en les réunissant toutes à Paris, sous l'œil du maître. Telle fut, en 1862, l'origine du Congrès annuel; mais le diable, ou plutôt l'esprit français, ne perdit rien à la transformation, et plus d'une fois, dans les Mémoires ainsi surveillés, l'allusion maligne sut tout de même faire sentir sa pointe.

Les Sociétés de beaux-arts suivirent naturellement la même destinée, avec le même succès, et sous la présidence de M. Henri Havard, elles ont entendu, cette année, de nombreux rapports, dont plusieurs ont été l'objet des plus vives félicitations.

Le Congrès international de la Propriété littéraire et artistique, où figuraient les représentants de vingt-neuf Etats des deux mondes, s'est tenu au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Bourgeois, qui, depuis... Mais alors il régnait en despote. Ce congrès intéressait plus particulièrement notre pays, car ce sont nos romanciers, nos auteurs dramatiques, nos peintres, nos sculpteurs, qui sont surtout exploités à l'étranger par des traductions, des adaptations, des imitations souvent frauduleuses; par des gravures, des photographies, des contrefaçons de toute espèce. C'est donc la littérature et l'art français, mis ainsi en coupe réglée par d'ingénieux ou d'effrontés pillards, qu'il s'agissait de défendre contre les corsaires. Mais, pour y parvenir, M. Bourgeois n'a oublié qu'une chose : c'est d'appeler à l'étude du problème et à la recherche de la solution les hommes les plus compétents et les plus intéressés dans la cause! Le croirait-on? Il n'a invité à la conférence ni la Société des gens de lettres, ni la Société des auteurs dramatiques, ni la Société nationale des beaux-arts, ni l'Association des journalistes parisiens, ni la Société des artistes français, ni une délégation de l'Académie, ni une représentation de l'Institut! Mais, en revanche, il y a convié des hommes politiques, un diplomate et trois avocats... Aussi ne faut-il pas s'étonner que le Congrès n'ait pas produit grand'chose.

Je sais bien que la matière est difficile, mais peut-être était-ce une raison de plus d'y appeler les gens du métier.

Alphonse Karr, qui se plaisait aux formules à effet, proposait d'inscrire en tête de la loi nouvelle à faire cette définition : « La propriété littéraire est une propriété. » C'est facile à dire, mais moins commode à démontrer. On sait bien où commence et où finit un champ; les limites en sont aisées à préciser. En est-il de même de la propriété d'une idée, d'une œuvre d'imagination, d'une conception philosophique ou littéraire? Les souvenirs, les lectures, la mémoire inconsciente, ne peuvent-ils introduire, à l'insu même de l'auteur, des éléments étrangers, des emprunts involontaires, dans l'ouvrage dont il se croit loyalement l'unique créateur?

Qui pourrait se flatter d'avoir échappé pleinement à toute infiltration de ce genre; d'avoir été constamment, pour la forme comme pour le fond, inventeur exclusif, jamais imitateur lointain ou indirect? *Nil sub sole novum*, disait déjà Salomon neuf siècles avant Jésus-Christ; et Térence ajoutait, il y a plus de deux mille ans : *Nil dictum quod non sit dictum prius*... Si, dès ce temps, on ne pouvait plus rien dire qui n'ait été déjà dit, que penser de nos

prétentions à l'originalité absolue du fond et de la forme, de la pensée et de son vêtement?

Je ne sais qui a résumé le débat par ce mot gouailleur : « En somme, les Egyptiens ont pillé les Hébreux, les Grecs ont pillé les Egyptiens, les Latins les Grecs, les modernes les anciens, et Voltaire a pillé tout le monde! » — Cet humoriste n'aurait-il pas dit en riant le dernier mot de la question?

On ne s'est guère mieux entendu au Congrès féministe international, où l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, la Pologne, la Finlande, avaient envoyé des déléguées, et où les doctrines les plus disparates ont tenté de se faire jour.

D'abord, y a-t-il vraiment une question féministe? Certaines le prétendent, mais on peut remarquer qu'elles ne sont pas suivies de l'immense majorité de leur sexe, ce qui, tout au moins, laisse présumer que le plus grand nombre n'est pas trop mécontent de son sort.

Quoi qu'il en soit, plusieurs groupes élèvent des revendications, les unes raisonnables, d'autres excentriques, ridicules, parfois désordonnées; et, depuis quelque temps, des revues et des journaux ont été fondés, des cours et des conférences organisés pour exposer et soutenir les réclamations et les *desiderata* des mécontentes, j'ai presque dit des insurgées. De là à la réunion d'un Congrès international groupant toutes les protestations, tous les rêves et toutes les colères, il n'y avait pas loin, et le pas a été franchi. Des diplômées et des déclassées, des bas-bleus et des bas douteux, des bachelières, des licenciées, des doctresses en philosophie, en droit, en médecine, sont venues nous apporter leurs doléances, en se proclamant, au nom de leur valeur intellectuelle, les égales absolues de l'homme, et en demandant que cette égalité soit enfin inscrite dans la loi.

Ce n'est pas le lieu de discuter ici toutes ces théories, jugées depuis longtemps par l'expérience et le bon sens; mais il est au moins permis de rappeler une petite objection que les apôtres de la totale assimilation de la femme à l'homme oublient toujours : c'est que le rôle essentiel de la femme, la fonction même qui lui a été départie par la loi divine et par sa nature, est la maternité, et que, jusqu'à présent, il a été impossible de comprendre comment la femme pourrait accomplir cette fonction, ce service social, en s'acquittant en même temps des services publics, — militaires ou civils, diplomatiques ou maritimes, — qu'elle disputerait à l'homme? Voyez-vous une générale, une amirale, saisie des douleurs de l'enfantement à la veille d'une bataille? Une ambassadrice empêchée



au moment suprême d'une négociation par les fatalités d'un accouchement? On a souvent cité le dicton fameux sur la puissance illimitée de la Chambre des Communes d'Angleterre, « qui peut tout, excepté changer un homme en femme ». Nos modernes réformatrices voudraient changer la femme en homme. L'impossibilité est égale, et M<sup>lle</sup> Couédon pourrait leur prédire qu'elles n'y réussiront pas.

Mais, je le répète, ce n'est pas le lieu de discuter, dans cette Chronique rapide, les thèses développées au Congrès; il suffit de les noter, en leur appliquant le mot de Dante : « On regarde et on passe. »

On s'est presque battu pourtant sur ces questions hétéroclites, et le Congrès a eu plus d'une séance orageuse où les oratrices ont failli se prendre aux cheveux. Dès l'ouverture, la discorde a éclaté à propos de la présidence, et l'on s'est tout de suite aperçu que, là comme à la Chambre, il y avait deux camps distincts et ennemis, une droite et une gauche, qui s'appelaient, en ce lieu spécial, le parti « des jupons de laine » et le parti « des jupons de soie ». A qui appartiendrait le fauteuil? Les « jupes de soie », c'est-à-dire les bourgeoises, les modérées, l'ont emporté sur les « jupes de laine », c'est-à-dire sur les radicales et les socialistes, battues là comme au Luxembourg. Mais que d'incidents tapageurs et comiques ont suivi! Et quelle scène tumultueuse que celle où l'abject Robin, l'apôtre de la co-éducation des sexes, l'ancien directeur de la porcherie de Cempuis, est venu prôner à la tribune les ignominies de l'amour libre et les doctrines du plus honteux bestialisme! — D'autres thèses tout aussi répugnantes, et impossibles même à indiquer par respect pour nos lectrices, ont osé se produire, mais je me hâte d'ajouter qu'elles n'ont pas été moins conspuées que celle du propagateur flétri de l'union libre. Les représentants du Féminisme chrétien — car il y a un féminisme chrétien tout comme un socialisme chrétien, l'un ne valant pas d'ailleurs mieux que l'autre — ont au moins opposé l'idée religieuse et l'indissolubilité du mariage à toutes les insanités des prédicants d'adultère, et opportunément rappelé que les droits et la dignité de la femme ont toujours été en proportion de l'épanouissement du christianisme dans les sociétés civilisées.

Finalement, tout s'est terminé par un banquet où chatoyaient de très élégantes toilettes, et où la présidente, M<sup>me</sup> Pognon, tenancière d'un *Family-Hôtel* aux Champs-Élysées, a porté, à l'heure du champagne, un toast aimable et spirituel qui a été couvert d'applaudissements.

— Elle préside mieux que Brisson! s'est écrié un convive.

C'est peut-être vrai, mais est-ce un grand éloge?

Je ne sais pas ce qui pourra sortir pratiquement de ce congrès,

où quelques idées justes ont été mêlées à tant de billevesées ; peut-être nos législateurs y puiseront-ils l'inspiration des mesures complémentaires qu'appellent les trois ou quatre modifications introduites récemment à ce sujet dans nos codes. — Depuis l'année dernière, en effet, nos Chambres ont accordé à la femme commerçante le droit de participer à l'élection des juges consulaires ; elles l'ont admise à témoigner dans les actes civils, et enfin, au mois de février 1896, elles ont conféré à la femme mariée le droit de disposer librement de son salaire.

Ce sont là des réformes que réclamait depuis longtemps l'équité vulgaire et que projetait de compléter, en matière d'instruction primaire, la loi élaborée par l'Assemblée nationale de 1871, loi dont Mgr Dupanloup et M. Ernoul étaient les principaux auteurs, et qui appelait dans toutes les communes les veuves, mères de famille, à se prononcer par un vote sur le choix de l'école où elles voulaient faire élever leurs enfants ; — noble et libérale idée qui ne peut manquer d'être reprise un jour.

Quant au droit de témoigner dans les actes civils, la Révolution en avait investi les femmes, et c'est ainsi que l'acte de naissance de Victor Hugo, en 1802, est signé, comme second témoin, d'un nom féminin. Le code Napoléon leur a retiré, on ne sait pour quelle cause, cette faculté aussi légitime qu'inoffensive. Est-ce que l'attestation et la signature d'une femme honorable ne valent pas celles du premier venu, racolé sur le trottoir ou chez le marchand de vin, pour aller donner sa garantie illusoire à la mairie ou chez le notaire ?

Une congressiste, paraît-il, a demandé avec humeur pourquoi la femme est forcée par la loi de « suivre son mari », tandis que le mari n'est pas obligé de suivre sa femme. A quoi un éminent critique a riposté que la réclamation manque de base puisque, en fait, ce sont les hommes qui suivent, et même beaucoup trop souvent, les femmes.....

C'est une pensée analogue qu'exprimait — autrement — Mgr d'Hulst, dans une réunion toute récente de femmes du monde auxquelles il disait : « Je sais bien que l'homme a le droit de vous commander, mais vous savez bien qu'il vous obéit... » Et c'est aussi le mot ramassé l'autre jour par un chroniqueur, dans le jardin des Tuileries, entre deux fillettes qui causaient en jouant. — « Et ton papa, qu'est-ce qu'il fait ? — Tout ce que veut maman. »

A côté des lois, il faut donc voir les mœurs, et les mœurs donnent presque partout satisfaction à la femme contre la loi.

Mon ancien professeur de philosophie, — cela date déjà d'assez loin ! — M. Gustave Vapereau, l'auteur du *Dictionnaire des Contemporains*, riche d'autant de fin bon sens que de vaste érudition, vient

précisément de publier un recueil de Pensées<sup>1</sup>, où se trouve une série judicieuse consacrée à la Femme, et j'en détache la fleurette suivante pour l'offrir aux doctresses du Congrès : « Les réformes sociales ont moins à attendre de la langue et de la plume des femmes que de leur aiguille. »

N'est-ce pas aussi votre avis?

Au moment où j'achève ces lignes, mes yeux tombent sur une Correspondance inédite de Mérimée, adressée à une femme du grand monde, et où se trouvent des jugements dont la vanité des congressistes n'eût pas manqué d'être blessée, bien qu'ils soient aussi faux qu'impertinents. — « D'où vient, écrit Mérimée à sa noble correspondante, que les femmes d'aujourd'hui sont très ennuyeuses et, je le crains, très ennuyées? Connaissez-vous une femme âgée de moins de trente-cinq ans qui ait de l'esprit? » Et il ajoute insolemment : « Il me semble que le règne des femmes est tout à fait fini. » — Pauvre Mérimée! C'est lui qui était fini; c'est sa jeunesse qui était passée; c'est sa faculté de jouir des poésies de la nature qui était évanouie! En réalité, la femme a plus d'esprit dans son petit doigt, — voyez Rosine! — que toutes les académies ensemble, et le règne de la femme, qui défie toutes les révolutions, durera autant que l'humanité! Qu'elle sache donc se contenter de son rôle; il est le premier, en dépit de certaines apparences, car, lorsqu'elle ne tient pas l'homme dans son sein ou dans ses bras, elle le tient à ses pieds : n'est-ce pas suffisant?

Le Concours hippique aussi est un congrès, et la femme y règne comme ailleurs, aussi bien sur la piste, en amazone intrépide, que dans les tribunes éclairées de ses toilettes et de sa beauté.

C'est la dernière fois que le Palais de l'Industrie prêtait à cette solennité mondaine l'abri qui va tomber bientôt sous la pioche. Ainsi en ont décidé les architectes de l'Exposition future, en daignant promettre à la Société hippique de lui réserver dans le palais nouveau un espace aussi commode et aussi étendu que dans l'ancien. Au moins ce dernier concours a-t-il dignement couronné par son éclat la série des fêtes chevalines données là depuis quarante ans et qui sont un stimulant si précieux pour une de nos grandes industries nationales.

Si le Président de la République, inquiet de cris importuns, n'a osé s'y montrer furtivement qu'un matin, à l'heure des palefreniers, en revanche, toute la société parisienne s'y est portée avec un redoublement de sympathie, et l'on a pu y voir à la fois le prince Henri d'Orléans, le prince de Galles, le duc de Cambridge, le duc

<sup>1</sup> *L'Homme et la Vie*, notes et impressions, un élégant volume chez Hachette.

de Leuchtenberg, le frère du Khédive, entourés d'ambassadeurs, de généraux, de représentants de toutes les aristocraties européennes.

Dès l'entrée, l'attention était attirée par le Salon des peintres et sculpteurs hippiques, avec les œuvres de Gérôme, Bidel, Morot, Busson; les croquis et gouaches de Gérusez, les aquarelles du comte de Beaumont, le paravent de Gyp, les émaux de la comtesse du Chaffaut, les cires du comte du Passage, du comte de Ruillé, de M. de Montbel, et, dans le panneau central, un grand tableau entouré de crêpe, le dernier qu'ait signé M. de Clermont-Gallerande, et représentant une chasse du prince de Condé à Chantilly, en 1772.

On passait ensuite devant les produits de la sellerie et de la carrosserie françaises pour arriver à l'enceinte où hennissaient les chevaux de selle, où luttait de correction et de vitesse les phaétons, les victorias, les breaks, les dog-cars, les charrettes anglaises, enfin les mails dans leur majesté luxueuse. Ce défilé des mails est un des spectacles de choix du concours, avec leur caisse bleue, marron, chamois; leur train jaune, rouge, grenat; leurs valets en haute livrée; leurs chevaux alternés suivant la mode actuelle, et les trompes, les fanfares, saluant chaque équipage comme le carrosse de gala d'un roi!

Et après ces splendeurs imposantes, quel gracieux tableau que celui de la course d'amazones, montant avec une science et une souplesse infinies des chevaux de race dont le nom semblait approprié à la nature même des jolies centaures : Caprice, Magicienne, Fauvette, Fanfreluche, Follette, Etincelle, Joyeuse, Ninette, Ninon, faisant songer à ces vers de Musset :

La Politique, hélas! voilà notre misère!  
 Mes imprudents amis me conseillent d'en faire...  
 Etre rouge aujourd'hui, blanc demain, ma foi, non!  
 Je veux, quand on m'a lu, qu'on puisse me relire,  
 Et si jamais deux noms s'embrouillent sur ma lyre,  
 Je veux que ce soient ceux de Ninette et Ninon!

Rien ne s'est embrouillé dans la course, et M<sup>mo</sup> Robert, qui a enlevé le prix des Dames avec des flots de rubans, aurait pu rivaliser de légèreté et d'énergie avec les écuyers les plus accomplis.

Un des chevaux en ligne s'appelait *Dahomey*; c'était bien le cas, en effet, de le faire monter par une amazone...

Enfin, voici les officiers, attraction souveraine du Concours! Il n'y en avait pas moins de 35, cuirassiers, dragons, artilleurs, déployant tous une rare maîtrise, droits et fermes sur les pur-sang dont les noms s'harmonisaient aussi, pour la plupart, avec la nature

des cavaliers qui les enlevaient. Boucicaut, Oriflamme, Panoplie, La Lance, Bayard, Marignan, Rivoli, Patrie, quels noms pour des chevaux de bataille! Ils sonnent comme des clairons, ils claquent comme des drapeaux au vent, ils entraînent comme des promesses de victoire!

Mais ce sont encore les femmes qui ont le plus triomphé, surtout dans les tribunes avec l'éblouissement des toilettes printanières, et l'aimable comte de Juigné, si courtois pour tous, peut se montrer fier des succès variés remportés sous sa présidence par les deux sexes.

A cette heure, le Palais de l'Industrie est fermé pour une transformation nouvelle; peintres et sculpteurs vont y succéder aux sportsmen; c'est le Salon qui s'organise, avec ses 4000 toiles et dessins, avec ses marbres et ses bronzes, et dont un spécialiste éminent, M. Henry Havard, inspecteur général des Beaux-Arts, rendra prochainement compte à nos lecteurs.

Au milieu de tout cela, l'Ad-mi-nis-tra-tion française, — que l'Europe nous envie, comme chacun sait, — a procédé au dénombrement quinquennal de la population, mais, cette fois, dans des conditions nouvelles qui ont soulevé les réclamations les plus vives. — Jusqu'en 1850, les recenseurs n'avaient demandé que l'indication du sexe et de l'état civil; poussant alors plus loin la curiosité, ils ajoutèrent l'indication de l'âge, de la profession, du culte, en sollicitant même la révélation de certaines particularités sur les infirmités visibles... Voyez-vous les disgraciés de diverses catégories, déjà suffisamment malheureux de leur infortune, contraints de se proclamer eux-mêmes bancals, pieds-bots, goitreux, bossus, épileptiques, déformés, déviés, mutilés? Ils s'y refusèrent avec énergie, et la tentative échoua misérablement.

On a essayé de la reprendre cette année, en l'élargissant encore, mais partout l'indiscrétion s'est heurtée aux mêmes résistances. Sous prétexte de dénombrement, les questionnaires demandaient toutes sortes de détails intimes sur l'intérieur des ménages, sur la distribution des appartements, le nombre des pièces, celui des employés, la nature de leur travail, le montant de leur salaire : bref, tous les éléments d'une statistique inquiétante. Ce n'était plus un recensement, c'était une inquisition. Qu'importe, en effet, pour établir le chiffre d'une population, de savoir s'il y a des water-closets dans le logis, ou si, au contraire, le contribuable est obligé d'aller chercher au dehors

... le cabinet obscur et solitaire  
Des ennuis de Titus muet dépositaire?

Pourquoi ne pas imposer aussi l'anthropométrie, la communication des livres de caisse, et demander aux femmes si elles sont fidèles à leurs maris? On s'est justement révolté contre de pareilles exigences. Les dix-neuf vingtièmes des patrons ont refusé de faire connaître combien ils emploient d'ouvriers, et, à Marseille notamment, les industriels et les commerçants, soupçonnant un traquenard derrière ces questions enfarinées, ont crânement renvoyé les papiers officiels à la mairie en refusant d'y répondre.

Est-ce que, d'aventure, le cabinet Doumer projetait d'établir un impôt sur les... indispensables? Sans doute, l'argent n'a pas d'odeur, comme disait Vespasien; mais les contribuables ont du nez, et, flairant une taxe nouvelle, ils ont prudemment envoyé le questionnaire administratif rejoindre le sonnet d'Oronte.

Ce n'est pas avant de longs mois que nous connaissons les résultats de l'opération, et, en attendant, on ne peut que rappeler les chiffres du recensement de 1891 qui permettront de juger de l'accroissement ou de la diminution, — de la diminution plutôt probable, hélas! Nos lecteurs n'ont pas oublié l'étude émouvante du marquis de Nadaillac sur l'affaiblissement de la natalité en France et sur le péril que fait courir à notre puissance nationale cette incessante déperdition de force. Il est bien à craindre qu'elle ne continue.

En 1891, le dénombrement avait donné pour toute la France 38 millions 343 mille 192 habitants, formant 10 millions 750 mille ménages, sur lesquels près de 2 millions sans enfants.

En Allemagne, le recensement opéré le 2 décembre dernier a donné, pour tout l'empire, le chiffre de 52 millions 244 mille 503 âmes, en augmentation de 3 millions sur le total précédent, et les feuilles germaniques constatent avec orgueil que l'Allemagne a maintenant 14 millions d'habitants de plus que la France.

*Ponderantur, non numerantur.* Le mot de Quintilien s'applique à tout; mais, néanmoins, le nombre n'est pas à dédaigner.

Espérons que les mariages qui fleurissent de leurs bouquets et de leur joie la saison où nous sommes nous aideront à rattraper nos voisins. Et, parmi ces mariages, il en est un, célébré d'hier, qui mérite un salut tout particulier, puisqu'il a uni les deux éléments qui ont fait, durant tant de siècles, la grandeur de notre pays : — la royauté et l'armée.

Au moment où furent annoncées les fiançailles du duc de Magenta avec la princesse Marguerite d'Orléans, on a cité ce mot charmant du duc d'Aumale : « On ne nous permet plus de donner nos fils à l'armée; nous lui donnons nos filles. » Aucune parole ne pouvait mieux caractériser cette alliance; c'est bien, en effet, le sang de France qui s'unit à la gloire; c'est bien l'héroïsme et le patriotisme

qui se confondent, en apportant chacun ses titres de noblesse et ses grands souvenirs. En cette petite-fille de saint Louis et ce fils du dernier de nos maréchaux, c'est la vieille France et la nouvelle qui s'embrassent sous le drapeau, et en voyant autour des nouveaux époux ces princes qui se sont tous illustrés dans le métier des armes, Chateaubriand eût répété son mot célèbre : « La France est un soldat ! »

La Charité aussi a son armée, ses champs de bataille, ses héros ; et pour ne citer que deux de ses œuvres les plus admirables dont le compte-rendu annuel vient d'être publié, celles de l'Hospitalité de Nuit et de Notre-Dame-de-Consolation, ou Hôpital Saint-Joseph, on voit quels merveilleux efforts et quels généreux sacrifices elle sait accomplir pour lutter contre l'extension incessante de la misère.

« Jamais peut-être, a dit le duc de Broglie à l'Hospitalité de Nuit, jamais il n'y eut, autant que de nos jours et dans notre pays, d'existences errantes et déclassées qui, après s'être exilées elles-mêmes du toit natal, n'ont su se créer nulle part un foyer domestique. Un des maux dont on se plaint le plus n'est-il pas l'agglomération croissante des grandes villes qui s'opère aux dépens de la population devenue chaque jour aussi plus rare dans nos campagnes ? »

C'est cet envahissement des villes par les ruraux, sous l'influence d'ambitions et de rêves bientôt déçus, qui peuple nos cités de malheureux en haillons, sans asile et sans pain, et qui créerait le plus formidable des dangers sociaux si la charité chrétienne ne venait avec tendresse alléger les souffrances et pacifier les cœurs.

L'Hospitalité de Nuit, que préside avec un si admirable dévouement M. le baron de Livois, a recueilli, au cours de 1895, dans ses divers asiles, 82 969 hommes et 3681 femmes et enfants, — en tout 86 650 pensionnaires, qui ont couché 218 543 nuits, — ce qui donne un total de 1 million 167 mille 973 pensionnaires ayant passé 3 millions 99 mille 304 nuits dans l'œuvre depuis sa fondation !

Parmi les professions représentées, on trouve : des ouvriers du sol et du bâtiment, des sculpteurs, des photographes, des artistes dramatiques et lyriques, des professeurs, des instituteurs, des étudiants, des hommes de lettres, des architectes, des pharmaciens, des artisans divers. — Parmi les femmes : des cuisinières, des domestiques, des ouvrières, des marchandes, des journalières, des institutrices, des gouvernantes. — Pour les nationalités, on relève : des Alsaciens-Lorrains, des Belges, des Suisses, des Allemands, des Italiens, des Hollandais, des Autrichiens, des Russes, des Africains, des Asiatiques, des Américains, et, naturellement, des Français pour le plus grand nombre.

L'œuvre les abrite, les approprie, les console, et, autant qu'elle peut, les habille, les place, ou les rapatrie dans leur pays d'origine.

Il y a deux opérations préalables à l'asile dès qu'a été reçu le déguenillé : le lavage de la personne et l'épuration des vêtements. — Hommes et femmes subissent un bain ou une douche, pendant qu'un appareil de désinfection à vapeur détruit les microbes pathogènes des hardes. Méfiants d'abord, les miséreux ont fini par trouver dans la douche d'eau chaude une véritable satisfaction, et ils la demanderaient maintenant comme une jouissance si on ne la leur imposait comme une mesure d'hygiène.

Ce n'est pas tout : un apprenti coiffeur, demeurant aux environs de la rue de Tocqueville et désirant sans doute se faire la main, offre depuis plusieurs mois ses services à qui les souhaite pour la taille des cheveux et de la barbe. — C'est presque aussi bien qu'au Grand-Hôtel !

La toilette ainsi faite, on passe au vestiaire, jamais aussi amplement garni qu'on le souhaiterait, et où le linge et les vieux effets trouvent un si utile emploi. Cette année, l'œuvre a pu répartir, entre les loqueteux hospitalisés, 19 026 vêtements, tant chemises, pantalons, jaquettes, tricots, robes, jupons, corsages, fichus, bas, mouchoirs, manteaux, que bottines et chaussures.

« Comment, dit le rapport pathétique du baron Livois, comment le vestiaire, si souvent vide, se remplit-il de nouveau ? C'est le miracle de la charité ! Des riches donnent, des pauvres donnent à plus pauvres qu'eux ! De grands magasins envoient des offrandes en habillements. Des veuves abandonnent aux malheureux les vêtements du mari qu'elles pleurent ; des mères désolées se défont en faveur des infortunés des derniers effets de leurs fils morts dans nos expéditions lointaines... »

Une bonne fortune est échue à l'œuvre cette année : pour fêter sa première victoire sur le turf, M. Robert Lebaudy, propriétaire de *Styrax*, gagnant du Grand-Prix de Paris, a distribué 100 000 francs aux institutions de bienfaisance, et l'Hospitalité de Nuit a été comprise pour 10 000 francs dans cette répartition généreuse. — Mais ce sont là des mannes exceptionnelles. D'habitude, il faut vivre du sou modeste de la charité courante ; et que d'ingéniosité, que de sollicitude incessante il faut déployer pour y parvenir !

M. le vicomte de Bornier l'a dit éloquemment dans le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de l'assemblée annuelle de l'œuvre, et il a raconté à ce propos une histoire touchante où il a si bien mêlé l'esprit à l'émotion que l'assistance ne pouvait se défendre de rire à travers ses larmes. — C'est l'histoire d'un pauvre homme à qui l'Hospitalité avait procuré un petit logis, un peu de travail, le seul possible à ses forces défaillantes, mais qui aurait ardemment



souhaité, avant de se rendre à sa besogne quotidienne, avoir une soupe chaude, comme les ouvriers en achètent le matin ; seulement, cela coûte deux sous, et il les avait rarement. Comment faire ? Il confia sa peine et son désir à une marchande de journaux dans son échoppe.

Ici, je laisse la parole à l'orateur académicien :

« Cette brave femme eut une idée : il lui restait, chaque jour, des numéros invendus, ce qu'on appelle *les bouillons* ; elle réunit quelques cuisinières du quartier et leur tint ce langage : « Je vous donnerai mes journaux à lire pour rien, si vous promettez de donner tour à tour, chaque matin, une soupe chaude à un pauvre vieux que je connais. »

« Les cuisinières se hâtèrent d'accepter, d'abord parce que les cuisinières ont le cœur tendre, ensuite parce qu'elles n'étaient pas fâchées de pénétrer sans frais dans la science politique et dans les beautés de la littérature courante ; si, par hasard, elles mettent un peu plus d'eau dans le potage de leurs maîtres, et si le maître les gronde, je demande aux journalistes de plaider pour elles, car elles nous prouvent (si on me passe ce médiocre jeu de mots) que l'on peut faire de bonnes soupes avec de mauvais *bouillons* ! »

L'hôpital Saint-Joseph, dont nous avons signalé plusieurs fois les bienfaits grandissants, et qui, en moins de onze années, a déjà bâti huit pavillons modèles, aménagé de larges annexes, construit une chapelle monumentale et organisé un laboratoire muni des appareils scientifiques les plus complets, en recevant et en soignant plus de 10 000 malades, l'hôpital Saint-Joseph vient encore de s'étendre en installant au Tremblay, dans les environs de Paris, pour les femmes et les jeunes filles, une maison de convalescence où, dès cette année, près de 150 malades ont trouvé le rétablissement de leur santé. Et pendant l'année 1895, l'hôpital lui-même a reçu 1947 malades, dont 1647 sont sortis guéris ou améliorés.

Comment l'œuvre a-t-elle pu, en si peu de temps, parvenir à de tels résultats ? Sans doute, grâce aux dons abondants de la charité, mais aussi et surtout grâce au renoncement, à l'abnégation des admirables Sœurs chargées de tous les services et dont le marquis Costa de Beauregard, dans un éloquent parallèle entre l'infirmière laïque et les filles de Saint-Vincent de Paul, a tracé un si émouvant portrait.

« Je n'ai point à peser les dévouements, a dit le nouvel académicien, mais avez-vous jamais comparé la vie de cette infirmière largement payée, dont la vieillesse a devant elle une retraite assurée, et qui, le soir, trouve dans les joies de la famille, l'oubli du labeur de sa journée ;... avez-vous jamais comparé cette exis-

tence avec celle de la Sœur qui, elle, n'a ni traitement, ni pension, ni famille, ... qui n'a rien des joies de la vie et qui n'en attend rien?... Toujours sur le champ de bataille, toujours prête à mourir; et, pour elle, comme pour le petit soldat obscur, quand elle tombe, la vie se ferme, l'éternité s'ouvre, sans que l'on sache seulement son nom... »

L'hôpital Saint-Joseph ne s'occupe pas seulement des corps, mais aussi des âmes, souvent plus malades encore. Seulement, il y apporte toute la réserve et toute la délicatesse de l'affection, en respectant l'entière liberté de ses pensionnaires.

« Souvent, le misérable corps que vous soignez, a dit avec élévation le marquis Costa, n'est pas seul à souffrir. Sous ces membres meurtris, vous entrevoyez une âme non moins blessée, et, dans les gémissements de la douleur physique, vous savez discerner les gémissements d'une douleur morale encore plus aiguë... Mais, généreux jusqu'au bout, vous n'imposez à personne de croire ce que vous croyez; vous attendez que la souffrance ait accompli son œuvre mystérieuse... L'attitude de la Sœur ne tarde pas à faire comprendre au malade que l'abnégation et le sacrifice ne sont qu'un placement sur l'autre vie. Et, alors, le malheureux se demande pourquoi il ne placerait pas, lui aussi, sa propre souffrance au même taux d'intérêt. »

C'est aussi l'opération financière que fait la charité des bienfaiteurs de l'œuvre, bien assurée que ce n'est pas à fonds perdu.

Il nous resterait à parler des théâtres, où il ne s'est guère produite d'autre nouveauté que la *Meute*, de M. Abel Hermant, occasionnant le duel à sensation dont la vie boulevardière s'est occupée durant vingt-quatre heures. Mais le vrai duel du mois, le plus sérieux, le seul dont les balles aient porté et mortellement atteint l'un des combattants, c'est le duel du Sénat et du ministère, dans lequel ce dernier est resté sur le carreau. — Que la politique radicale lui soit légère!

Un autre duel, celui de Coquelin et de la Comédie-Française, a aussi intéressé la galerie, mais les conséquences en ont été moins meurtrières. Mascarille n'a été que blessé, — dans sa bourse, — et le proverbe dit que plaies d'argent ne sont pas mortelles. Coquelin en guérira donc, et peut-être les deux adversaires, aujourd'hui si acharnés l'un contre l'autre, nous inviteront-ils prochainement à quelque belle soirée de réconciliation.

---

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 avril 1896.

Le 21 avril 1896 restera une date historique; ce jour-là le Sénat a infligé une défaite au parti de la Commune, en renversant le ministère qui s'en était fait le complice, et, quoi qu'il advienne, l'acte mérite d'être loué.

Tout n'est pas dit sans doute avec le vote du Sénat; l'effort que M. Bourgeois et ses collègues viennent de tenter pour intéresser la Chambre des députés à leurs destinées, témoigne que, même déchus du pouvoir, ces hommes sont prêts à tous les moyens pour perpétuer le mal qu'a fait leur gouvernement. Mais le Sénat ne faiblira pas. Sa résolution l'a engagé lui-même; il n'a point fait ce premier pas pour reculer; la situation que lui a déjà créée son attitude nouvelle lui montre quelle influence il peut prendre, s'il le veut.

Jamais, en effet, on ne s'était tant occupé du Sénat. Naguère ses tribunes étaient vides; ses délibérations passaient généralement inaperçues. C'est à peine si l'on se souvenait de son existence; depuis un mois, on ne parle que de lui. Que va faire le Sénat? C'était la question que chacun se posait à la veille de la rentrée. C'est autour du Sénat que les intérêts se groupent. Il semble que leur sécurité dépende des témoignages qu'il donnera de sa vitalité. Les ministériels affectaient bien de tenir son opinion pour non avenue; ils narguaient d'avance les protestations que la haute Assemblée pourrait faire entendre et déclaraient très haut qu'on n'en prendrait nul souci. Ils se fussent moins occupés d'elle s'ils l'avaient au fond moins redoutée. On ne s'acharne pas tant contre une institution qu'on juge morte.

Nous supposons qu'en tout état de cause, le Sénat aurait maintenu son jugement sur le ministère; mais, si quelque chose avait pu contribuer à vaincre ses hésitations, c'eût été l'excès des menaces proférées contre lui. Les ministres doivent regretter à cette heure d'avoir trop forcé la note; il fallait qu'ils se fissent de cette assemblée une idée bien basse pour la croire capable de céder

à leurs insolences. Le cri de « Sus au Sénat » constituait désormais tout leur programme; on ne séparait plus les invectives contre le Sénat des félicitations qu'on adressait au cabinet. L'autre soir, au banquet de la Loge des *Vrais Amis*, le président faisait voter la suppression du Sénat par l'unanimité des membres, au nombre desquels était un ministre, M. Guieysse, et il portait aussitôt après un toast à ce ministre. A Clermont, sous l'inspiration du ministre des travaux publics, l'ancien procureur impérial Guyot-Dessaigue, un certain nombre de conseillers généraux votaient, hors séance, un projet de réforme du Sénat, qui n'était que la préface de son abolition. A Carmaux, M. Jaurès, grand partisan du ministère, s'écriait : « Guerre au Sénat ! Le Sénat a pris peur à raison, car les socialistes iront jusqu'au bout; il faudra que l'un ou l'autre disparaisse. » L'organe du ministre de la marine, M. Lockroy, le *Rappel* prêchait les moyens révolutionnaires, et la *Petite République*, lui faisant écho, disait : « Les socialistes ne peuvent que se réjouir de voir ainsi se réveiller le vieil esprit républicain contre la coalition réactionnaire. L'heure peut être bonne pour une manifestation grandiose où les forces démocratiques pourraient signifier aux impotents du Luxembourg et aux jeunes ambitieux de la Chambre que la patience des bons citoyens est à bout. Il est des périodes où les grondements populaires donnent utilement à réfléchir à certains audacieux qu'encourage une torpeur apparente. »

Il n'est pas inutile d'ajouter que ce journal qui traite les sénateurs de « factieux », parce qu'ils veulent qu'on respecte la Constitution, écrivait pour son compte : « Nous sommes de ceux qui pensent que la Constitution doit être violée. »

Tel était donc le langage des organes du cabinet; telle était en réalité la politique ministérielle. Le cabinet Bourgeois était ouvertement révolutionnaire; s'il avait duré, c'était la Commune à brève échéance.

C'est dans ces circonstances que le Sénat est rentré en séance, conformément à son vote du 3 avril. A vrai dire, nous n'aurions pas cru qu'il prît si vite sa résolution. Ses adversaires peuvent se rendre cette justice que, par leurs violences, ils ont contribué à la précipiter.

Le premier objet des délibérations de la haute Assemblée était l'examen du projet de loi voté par la Chambre sur les crédits de Madagascar. Sur le fond du projet, aucun doute; tout le monde était d'avis de l'admettre, et la commission des finances a immédiatement chargé son rapporteur d'en proposer le vote au Sénat. Mais une question politique dominait le débat. Laisserait-on sans protestation le ministère s'éterniser au pouvoir au mépris de la

Constitution, et si l'on se bornait à une protestation morale, si on ne lui donnait pas une sanction pratique, n'était-il pas certain que les ministres, tels qu'on les connaissait, continueraient à n'en pas tenir compte pour garder leurs portefeuilles ?

La majorité du Sénat l'a compris ; tout en se déclarant décidée à voter les crédits, elle a résolu d'ajourner toute discussion jusqu'au jour où elle n'aurait plus devant elle un ministère de factieux.

Il convient de reproduire ici quelques passages de la Déclaration qui a été lue à la tribune et que le Sénat s'est appropriée en la consacrant par ses suffrages :

« Trois fois le Sénat, à des majorités considérables, dans des circonstances qui sont présentes à tous vos esprits, a refusé sa confiance au ministère. Cependant, en violation de la loi constitutionnelle, ce ministère s'est maintenu au pouvoir. Aujourd'hui, il nous demande de voter des crédits pour l'expédition de Madagascar.

« Certes, il ne saurait entrer dans la pensée d'aucun de nous de marchander les crédits nécessaires aux soldats de la France, à ceux qui défendent dans nos possessions lointaines son honneur et son drapeau. Le Sénat salue en eux les plus chers enfants de la Patrie, et il n'est pas de sacrifice qu'il ne soit prêt à consentir pour leur épargner une souffrance ou les préserver d'un danger.

« Nous ne refusons donc pas les crédits ; nous sommes prêts à les voter ; mais nous ne pouvons pas les accorder au ministère actuel. »

168 voix contre 91 ont ratifié cette Déclaration.

Le ministère n'avait qu'une chose à faire ; c'était de se retirer devant ce vote. Il a préféré persister dans ce système d'équivoque, qui est devenu sa ressource habituelle. Il a donné sa démission et il ne l'a pas donnée ; il a annoncé qu'il se retirait, mais en même temps qu'il ne se retirait pas, voulant au préalable provoquer une réunion de la Chambre devant laquelle il s'expliquerait.

Il s'est expliqué, en effet. M. Bourgeois a lu à la Chambre son manifeste ; il a, devant elle, pris à partie le Sénat, répétant contre cette assemblée l'accusation odieuse, — déjà insérée dans les journaux, — d'avoir voulu empêcher par son vote « l'entretien et la relève des soldats de Madagascar » ; il a, autant qu'il était en lui, fait appel aux passions, suscité le conflit entre les deux Chambres et la campagne de revision contre la Constitution.

Si le cabinet a cru que ce dernier acte lui vaudrait un rappel de la Chambre, il s'est lourdement trompé. Il n'a eu de sa part que des reproches ; il a essuyé les huées de ses amis, et des applaudissements ironiques ont, pour toute ovation, salué le départ des ministres sortant solennellement de la salle.

Qu'a donc voulu le cabinet? Du scandale? Il en a eu. Rendre à ses successeurs, dût la France en souffrir, la tâche impossible? Il se peut qu'il y ait réussi; mais cette satisfaction patriotique ne lui fera recouvrer ni l'honneur ni le pouvoir.

Oui, le scandale a été grand. Au milieu du plus honteux tumulte, une bande d'énergumènes a pu crier vingt fois en pleine Chambre : « A bas le Sénat! » sans que le président trouvât un mot pour les réprimer. M. Brisson s'est borné à leur dire que leurs cris ne seraient pas mentionnés au *Journal officiel*. A l'heure où nous écrivons, nous ne pouvons vérifier s'il a exécuté sa menace. S'il l'a fait, le président de la Chambre aura seulement dénaturé le caractère d'une séance que les électeurs avaient droit de connaître pour bien juger leurs députés. M. Brisson n'aura dissimulé au public les vociférations qui avaient déshonoré cette séance que pour ne pas avouer la tolérance dont il les avait couvertes. En même temps, il rappelait à l'ordre des membres de la droite qui n'avaient point, eux du moins, crié : « A bas le Sénat! » Ce président impartial se fait ainsi de sa sévérité pour les uns et de sa complaisance pour les autres un double titre auprès de la secte qu'il veut ménager.

Que pourrait-il objecter si demain M. Loubet laissait crier dans le Sénat : « A bas la Chambre! » ou si, dans la Chambre, d'autres criaient : « A bas le Président de la République! »

On ne s'est pas contenté d'insulter le Sénat; on a contesté ses droits, on l'a mis en accusation à la tribune, et sous prétexte de faire respecter les prérogatives de la Chambre, le Président a pris parti pour les orateurs, encourageant une discussion que les ministres eux-mêmes venaient de reconnaître inconstitutionnelle; car M. Bourgeois avait dit dans sa Déclaration que l'interprétation de la Constitution n'appartenait ni à l'une ni à l'autre des deux Chambres, mais seulement au Congrès.

Cependant le Sénat n'avait donné au confit aucun prétexte, il n'avait à aucun degré engagé le débat contre la Chambre des députés. Il ne s'était adressé, suivant son droit, qu'aux ministres.

Il y a eu entre les deux Chambres une autre différence. La Chambre des députés ne sait ce qu'elle veut; elle est coupée en deux, et les votes qu'elle a émis, dans des scrutins dérisoires, ne fournissent, au vrai sens des mots, ni un programme ni une majorité. Le Sénat, au contraire, se présente avec des vues arrêtées et une majorité compacte. Réunie à ce qu'on appelle la minorité de la Chambre, la majorité du Sénat formerait la majorité du Congrès; elle a donc le droit de dire, surtout après la dernière manifestation des Conseils généraux, qu'elle exprime en ce moment la pensée du pays.

Il reste à savoir ce que va faire M. le Président de la République.

Ah! sa situation est cruelle. Mais à qui peut-il s'en prendre, sinon à lui-même? Il ne devait pas accorder à un cabinet démissionnaire la convocation de la Chambre. Il devait mettre les ministres en demeure de rester ou de partir, et, si les ministres partaient, les remplacer immédiatement. Il ne devait appeler la Chambre que pour lui présenter un cabinet nouveau.

M. Félix Faure a voulu jusqu'au bout écarter les responsabilités; il n'aura réussi qu'à les assumer toutes.

Le président de la gauche républicaine du Sénat, M. Bernard Lavergne, lui adressait pourtant, il y a quelques jours, ce sévère avertissement : « M. Félix Faure serait mal venu, dans les circonstances troublées que nous traversons, à se faire apporter la cuvette de Ponce-Pilate; il se tromperait, s'il croyait sa conduite couverte par l'incorrection d'autrui. »

Les essais de justification, que des notes visiblement inspirées de l'Élysée ont fait passer dans les journaux, laissent supposer que M. Félix Faure n'est pas sans se rendre compte des reproches qu'il a encourus. Il a pu s'assurer, à des indices récents, que l'espèce de popularité, dont ses premiers mois de présidence avaient été entourés, était en décroissance. On a dit qu'il ne s'était tout à coup décidé à une tournée militaire dans l'Est que pour échapper aux manifestations qu'il craignait de rencontrer au Concours hippique où sa venue était annoncée. Il a dû être péniblement frappé de la froideur de ces populations de la frontière, que le patriotisme porte si naturellement, d'ordinaire, à saluer, dans le chef de l'Etat, le représentant de la France. Nous souhaitons qu'il comprenne aujourd'hui son devoir et qu'il le remplisse résolument. Mais au point où il en est arrivé, on ne peut espérer qu'il soit au terme de ses épreuves; les plus amères lui viendront sans doute du parti auquel il va être obligé de retirer le pouvoir, après le lui avoir si malheureusement livré.

Si le ministère eût encore été debout, nous aurions dû nous arrêter à relever ses actes. La tâche devient inutile, aujourd'hui qu'il est renversé. De réformes, il n'en a fait aucune; il n'a réalisé aucune des promesses qu'il avait prodiguées.

Pour ne parler que de l'œuvre qu'il avait annoncée avec le plus de fracas, qu'est devenue cette enquête sur les scandales des chemins de fer du Sud? M. Ricard trouvait trop lente l'action du juge Rempler. Qu'a fait le magistrat qu'il a mis à sa place, M. le Poitevin? Où sont les révélations tant de fois promises? Où en est l'affaire Arton? Quelle suite a-t-on donnée à ces instructions dont les journaux officieux faisaient si grand éclat? Le gouvernement ne peut

alléguer qu'il y est demeuré étranger, et qu'il a laissé les magistrats maîtres de leur procédure. On sait bien, par les aveux de M. Ricard, que le garde des sceaux menait les juges et qu'il faisait, à son gré, reprendre et suspendre les informations. La politique devait être désormais séparée de la justice, et c'est un juge de paix qui nous apprend, après M. Rempler, comment, sous ce ministère réformateur, la justice a été, plus que jamais, subordonnée à la politique. Un député de l'Aveyron, élu comme modéré, M. Caussanel, a donné son vote, dans le débat financier, au projet de M. Doumer, on sait maintenant à quel prix : à la condition qu'on déplacerait le juge de paix de son canton; c'est celui-ci qui, en refusant le poste de disgrâce dans lequel on le reléguait, a divulgué le pacte.

Il y a pourtant une promesse qu'aura tenue ce cabinet, promesse dont les conséquences, nous ne nous le dissimulons pas, pèseront sur ses successeurs; il a rouvert la Bourse du travail, qu'avait à bon droit fermée M. Dupuy. Cette réouverture s'est faite solennellement, en présence des délégués du Conseil municipal; les discours, prononcés à cette occasion, n'ont laissé aucun doute sur l'usage qui sera fait du local alloué aux syndicats. La Bourse du travail sera, comme par le passé, la forteresse, payée et entretenue par les contribuables, du socialisme et de la révolution.

« En attendant l'émancipation complète des ouvriers par l'association, a dit le citoyen Navarre, président de la commission municipale du travail, la Bourse du travail sera entre vos mains un instrument d'affranchissement, une arme de combat avec laquelle vous tiendrez en échec la puissance scandaleuse des capitaux groupés. »

Les cris de : *Vive la sociale!* et *A bas le Sénat!* ont couronné la fête et achevé d'en marquer la signification. C'est pour cette œuvre de combat que nous avons versé des millions. La société paye, chauffe et éclaire ceux qui ont juré de la détruire; à peu près comme si la France fournissait les approvisionnements militaires de l'Allemagne, ou si le Transvaal subventionnait M. Jameson et M. Cecil Rhodes.

Faut-il revenir enfin sur ce banquet de la loge des *Vrais Amis*, où M. Guieysse, plus expansif peut-être, après boire, que ne l'aurait voulu le président du Conseil, a dévoilé, après M. Combes, le rôle de la franc-maçonnerie dans le gouvernement? Ministre par intérim de l'instruction publique et des cultes, en même temps que ministre des colonies, M. Guieysse, à ce double titre, a remis, dans cette réunion purement maçonnique, des décorations de l'Instruction publique et du Cambodge à des membres des Loges. La franc-maçonnerie a donc pris dans ce banquet un caractère nettement



officiel. C'est au F. : Faure que le premier toast a été porté, et le ministre, salué, à son tour, comme maçon, a pu dire :

« Les francs-maçons actifs sont en majorité dans le ministère et quant à moi, je n'ai jamais été aussi actif dans la maçonnerie que depuis que je suis du gouvernement... Appuyés par un courant d'opinion publique, nous essayerons, mes collègues et moi, d'appliquer tous les principes de la franc-maçonnerie et d'arriver ainsi aux réformes que réclame la République. »

L'action de la franc-maçonnerie ne date pas du ministère Bourgeois; mais ce ministère est le premier qui l'ait, à ce point, proclamée; il faut croire qu'après un tel aveu, il ne se trouvera plus de sceptiques, même parmi les conservateurs, pour nier l'influence de cette secte néfaste. Il est certain que nous devons à cette influence toutes les lois et toutes les mesures qui ont mis le trouble dans ce pays : lois scolaires, expulsion des Sœurs et des aumôniers des hospices, prêtres enlevés à leur mission par le service militaire, mainmise de l'Etat sur les fabriques et par l'impôt sur les congrégations, aussi bien que les projets qui menacent aujourd'hui la propriété. Dans la même réunion, où M. Guieysse se vantait d'appliquer dans le gouvernement les principes de la franc-maçonnerie, on votait à l'unanimité, comme nous l'avons déjà rapporté, la suppression du Sénat. C'est la suite de l'œuvre de destruction. On l'a commencée en s'attaquant à l'Eglise; on la continue en frappant les institutions sociales et l'ordre constitutionnel. Peut-être ceux, qui ont vu avec plaisir ou indifférence les attaques contre l'Eglise, finiront-ils par comprendre que tout se tient en ce monde et que si l'on veut défendre les forces sociales, il faut commencer par respecter la première de toutes, la foi religieuse.

Ce n'est pas seulement au Sénat que nous devons des remerciements, c'est encore et d'abord aux Conseils généraux. Ils ont leur part dans le vote du Sénat; car ils ont contribué par leur fermeté à l'encourager dans ses résolutions. Le ministre de l'intérieur, M. Sarrien, avait eu la malencontreuse idée de provoquer leur consultation sur les projets financiers du gouvernement. Il avait pris soin d'adresser aux préfets une circulaire pour leur rappeler que les vœux politiques étaient interdits aux Conseils généraux, mais que ces assemblées avaient parfaitement le droit d'émettre leur avis sur les propositions relatives aux impôts. Evidemment, M. Sarrien s'était persuadé que cet avis serait favorable; la réponse des Conseils généraux allait confondre les adversaires de l'impôt sur le revenu et procurer au cabinet un de ces triomphes dont il n'était pas coutumier. Le ministre de l'intérieur était on ne peut plus mal informé, et l'on comprend, jusqu'à un certain point, la

furor des feuilles jacobines enjoignant au gouvernement de destituer les préfets qui ne l'ont pas averti du mécompte auquel il allait s'exposer.

Les Conseils généraux se sont prononcés en masse contre les projets financiers du cabinet Bourgeois. Il s'en est trouvé tout au plus une dizaine pour les approuver, et ce qui devait ajouter à la déconvenue des ministres, c'est que le blâme s'est produit jusque dans les Conseils généraux dont ils faisaient partie. Dans l'Yonne, que représente le ministre des finances, dans le Morbihan, dont M. Guïesse est député, dans la Charente-Inférieure, dont M. Combes est sénateur, dans la Seine-Inférieure, pays de M. Ricard, et jusque dans la Marne, où trône M. Bourgeois, l'impôt ministériel a été repoussé. Le Conseil général du Loiret, où siègent à la fois M. Cochery, président de la Commission du budget, et M. Viger, ministre de l'agriculture, a donné tort au ministre et raison au président de la Commission. Le mouvement a été tel qu'il a entraîné les amis du cabinet, et l'on a vu des députés qui, à la Chambre, sous le regard des ministres, avaient approuvé l'impôt sur le revenu, voter contre, en présence de leurs électeurs, au Conseil général.

Bien entendu, cette démonstration écrasante n'a pas convaincu les ministériels. Qu'une réunion publique, formée n'importe où et par n'importe qui, approuve les ministre, c'est le pays qui parle; mais que l'immense majorité des Conseils généraux les condamne, cela n'a pas d'importance. Les conseillers généraux sont transformés tout à coup en monarchistes et en millionnaires. A ce compte voilà le pays bien riche et la monarchie bien forte. Ces conseillers généraux, quoi qu'on en dise, nés du suffrage universel, sont, bien autrement que les députés, en contact journalier avec les populations; ils vivent au milieu d'elles; ils connaissent leurs sentiments, ils les partagent; s'ils ont repoussé l'impôt sur le revenu, c'est qu'ils se sont pénétrés de l'horreur qu'inspire aux paysans toute tentative d'inquisition dans leur vie privée, tout projet dont le résultat serait de fouiller dans leurs affaires ou de les obliger à en révéler les secrets.

Les conseillers généraux, en repoussant les propositions du cabinet, n'ont peut-être pas étendu plus loin leurs vues; mais ils ont rendu par le fait un immense service à la chose publique, en préparant la ruine de la politique détestable d'où ces propositions étaient sorties.

Si le ministère socialiste n'a fait que du mal à l'intérieur, on ne pouvait en attendre rien de bon dans la conduite de nos affaires au dehors. C'est le propre des radicaux d'ignorer tout ce qui concerne la politique étrangère. Ils tiennent pour non avenues les manifestations

de leur propre pays, et même quand elles surgissent de toutes parts contre eux, ils en nient l'existence, soutenant, avec une obstination effrontée, qu'eux seuls représentent la nation. Ils ne connaissent rien, à plus forte raison, de nos affaires extérieures, et voulussent-ils les approfondir, ils n'y parviendraient pas, n'ayant ni dans leurs traditions, ni dans leur savoir, ni dans leurs relations, aucune clef pour leur en ouvrir l'accès.

M. Bourgeois avait commis l'imprudence de dire aux Chambres que les négociations suivaient leur cours, et de leur annoncer qu'il allait imprimer une impulsion plus énergique aux revendications de la France. Quels résultats a-t-il obtenus? Quelle suite ont eue les négociations? S'il avait eu quelque bonne nouvelle à donner, il n'aurait pas tardé à la proclamer; il se serait fait de ses avantages diplomatiques une arme contre le Sénat. S'il n'a point parlé, c'est qu'il n'avait rien à dire. Savait-il seulement quelque chose de ce qui se passait dans les chancelleries? Tandis que le Parlement britannique avait repris ses délibérations, l'ambassadeur de France à Londres restait en congé, et le bruit se répandait, sans qu'aucun démenti vînt y couper court, qu'il songeait à donner sa démission.

Un ministère qui s'appuiera sur le parti révolutionnaire ne pourra jamais, dans ses rapports avec l'étranger, qu'être agressif ou se tenir coi. S'il veut être fidèle aux principes qui dirigent sa politique intérieure, il fera appel aux peuples et mettra contre lui tous les gouvernements; s'il a conscience de l'impression que produit au dehors sa politique, et s'il ne se sent pas de tempérament à en affronter les conséquences, il se résignera à n'exercer aucune action; il s'efforcera de racheter sa mauvaise renommée par son effacement, et pour ne pas avoir tout le monde contre lui, il n'aura sur rien un avis décidé et une attitude nette.

Nous étions assez convaincu de l'instinct de conservation qui possédait les membres du cabinet Bourgeois pour ne craindre de leur part aucun éclat provocateur. Mais cela ne nous rassurait ni sur la dignité ni sur l'influence qu'ils sauraient garder à la France.

Pendant ce temps-là, les visites, les pourparlers, les négociations, s'échangeaient entre les puissances européennes. La Triple-Alliance, mise en péril de mort par les désastres de l'Italie, trouvait pour se relever la main habilement secourable de l'Angleterre. L'empereur Guillaume allait à Venise et à Vienne; il donnait à son allié d'Italie un témoignage de sa sympathie, et passait en revue, de concert avec son allié de Vienne, l'armée autrichienne. Mais, réfléchi sous ses allures imprévues et soucieux de réserver l'avenir, tout en faisant face aux nécessités présentes, le souverain allemand prenait soin de se maintenir en bonnes relations avec la Russie

et le Saint-Siège. Par son ordre, son frère, le prince Henri, se rendait au Vatican. Il avait lui-même, à Naples, une conférence avec le cardinal San Felice. Nous n'attachons aucune valeur aux récits qui ont été publiés sur cet entretien; l'empereur d'Allemagne n'a certainement pas proposé au cardinal San Felice de le faire nommer pape, ni le cardinal admis une conversation sur un pareil sujet; mais il est à craindre qu'on ne se trompe pas lorsqu'on suppose que Guillaume II poursuit l'idée d'opérer un rapprochement entre l'Italie et le Saint-Siège, et que sa conférence avec le cardinal San Felice, non plus que la visite du prince Henri au Pape, n'est étrangère à cette conception. En cela, il obéit à un intérêt national, tandis que cet intérêt est trahi dans notre pays, par ceux qui, comme M. Combes, comme M. Guieysse, comme M. Lockroy, comme M. Bourgeois, se vantent d'appliquer les principes de la franc-maçonnerie, principes dont le premier est « d'étrangler le catholicisme », pour mieux assurer la ruine de toute idée religieuse.

Une feuille de Rome, *l'Italie*, comparant les deux politiques, disait trop justement :

« La chancellerie de Berlin, avec beaucoup de sagesse et d'habileté, affecte d'ignorer l'orientation francophile de la politique papale actuelle, et comme elle voit toujours dans le Vatican une grande force morale, un levier puissant d'action sociale et politique, elle s'efforce de capter à Rome les influences que dédaigne M. Bourgeois. Si Guillaume II a fait au cardinal San Felice quelques confidences intéressantes, c'est apparemment pour qu'elles soient rapportées et qu'elles portent leur fruit. »

Et le même journal ajoute : « Tandis que le gouvernement républicain ne répond que par des avanies ou des marques de mauvais vouloir aux concessions et aux faveurs réitérées de Léon XIII, la chancellerie allemande multiplie ses témoignages de déférence et de sympathie à l'égard du Vatican et du Sacré-Collège. Le ministère Bourgeois comprendra-t-il la leçon indirecte qu'on lui donne à Berlin? Il n'est guère permis de l'espérer. M. Bourgeois et ses collègues tiennent sans doute beaucoup plus à conserver la faveur des Loges que celle du Vatican. »

Il faut espérer du moins que la leçon profitera à leurs successeurs.

Louis JOUBERT.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# LE COMTE DE MONTALEMBERT

## ET LA SECONDE RÉPUBLIQUE

---

Nous avons publié naguère les fragments les plus attachants de la belle étude du P. Lecanuet sur la *Jeunesse de Montalembert*, parue depuis en volume <sup>1</sup>. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs d'importants extraits de la vie même de l'illustre orateur dans la période la plus éclatante de sa carrière, celle qui s'étend de la chute de la monarchie de Juillet au rétablissement de l'Empire.

M. de Montalembert y apparaît dans toute la puissance et toute l'auréole de son talent, et nul autre historien n'aurait pu, aussi bien que M. le vicomte de Meaux, son gendre et son digne continuateur, nous retracer le tableau de cette période émouvante et glorieuse, car il nous la restitue d'après les notes mêmes et les carnets intimes du grand homme dans l'intimité duquel il a vécu. C'est là, indépendamment de la haute valeur de l'œuvre, ce qui lui donne une vérité plus saisissante avec une autorité tout à fait exceptionnelle.

Ajoutons que les trois années comprises dans ce premier récit, années d'agitations politiques et de péril social qui vont de la révolution de 1848 au coup d'Etat de 1851, rappellent en plus d'un point les circonstances troublées où nous sommes, et peuvent ainsi éclairer utilement l'avenir par les leçons du passé.

---

### I

La révolution de Février consterna M. de Montalembert. Pourtant, dès le lendemain, il déclarait publiquement que « l'Eglise restant debout, il fallait, sous la république comme sous la monarchie, défendre, aimer et servir la liberté religieuse », et que, « dans la nouvelle phase sociale » où entraient la France, « nul catholique n'avait le droit d'abdiquer. » Mais, s'il reconnaissait ainsi que le devoir ne changeait point, il le trouvait, pour sa part, tout autrement malaisé et pénible à remplir.

« Je me sens brisé, » écrivait-il, le 27 février dans son Carnet, « par la chute qui m'a précipité du haut d'une position éminente,

<sup>1</sup> Chez Poussielgue.

unique et souverainement indépendante, pour me faire tomber au niveau de la foule. Je ne puis encore me retrouver au milieu de cet ouragan, où le droit, l'ordre légal, l'atmosphère constitutionnelle et régulière où j'ai vécu jusqu'à présent, où tout, en un mot, a disparu. »

Peut-être s'étonnera-t-on maintenant du prix que M. de Montalembert attachait à sa pairie; peut-être se demandera-t-on ce que valait pour lui un siège dans une assemblée qui, ayant cessé d'être héréditaire sans devenir élective, figurait encore dans l'Etat comme une réunion d'hommes considérables ou distingués, mais ne pesait plus comme une puissance. Cette pairie avait mis l'orateur en possession d'une tribune dès qu'il avait été en âge d'y monter et sans qu'il eût à solliciter aucun prince ni aucun parti : avantage inappréciable à ses yeux. Un autre et plus profond sentiment était d'ailleurs blessé chez lui par la révolution nouvelle. Sa prédilection pour le régime représentatif, tel que l'avait envisagé sa jeunesse, provenait à la fois de ses sentiments libéraux et de ses instincts aristocratiques. Il savait gré à ce régime, tout ensemble d'assurer au pays un gouvernement débattu et contrôlé, et de tirer du peuple « une espèce de patriciat politique accessible à tous, issu des luttes parlementaires <sup>1</sup> », la seule aristocratie que comportât la société nouvelle. Ce patriciat, il l'avait admiré dans le pays de sa mère, en Angleterre; il devait décrire plus tard, mieux qu'on ne l'avait fait avant lui, le mouvement double et continu par lequel l'aristocratie britannique refoule une portion de sa substance dans la masse de la nation, aspire et s'incorpore tout ce qui s'élève. Les institutions représentatives inaugurées en 1814 lui avaient paru introduire en France quelque chose d'analogue : le vestige ou le germe d'un patriciat politique; et, bien qu'à partir de 1830, la supériorité de la naissance eût cessé d'être comptée pour rien dans le Parlement, il y restait encore, pour l'élever au-dessus de la foule, la supériorité du talent et des services. M. de Montalembert prévit-il que le débordement de la démocratie submergerait cette supériorité comme toute autre; que la foule ne se soucierait plus d'être représentée par une élite; que le suffrage universel, remplaçant brusquement et sans transition un suffrage beaucoup trop restreint, pourrait paraître tour à tour émancipé ou mis en tutelle, mais ne serait de longtemps organisé ni réglé? Entrevit-il de loin que, dans les Assemblées délibérantes, les hommes politiques auraient pour successeurs un jour leur contrefaçon et comme leur fausse monnaie, les *politiciens*?

<sup>1</sup> Lettre à Lacordaire, 23 août 1854.

La pente de son esprit l'inclinait à penser de la sorte et il ne serait pas difficile de rencontrer dans ce qu'il a écrit de tels présages. Pourtant, la première expérience qui fut faite du suffrage universel ne les confirma pas. Ce mode de suffrage, on devait le reconnaître plus tard, est dépourvu de prévoyance, mais quand le péril a éclaté, il sait choisir, comme par une inspiration soudaine, les hommes qui doivent le conjurer. A la suite de la révolution politique qu'elle avait subie sans résistance, la France se vit menacée d'une révolution sociale, et successivement deux Assemblées conservatrices furent élues. Des principes, des intérêts, des convictions que le régime précédent, assis sur une base trop étroite, avait laissés à l'écart s'y montrèrent représentés. En face des prolétaires soulevés contre la bourgeoisie, en face des factieux qui déclaraient « avoir fait contre la société le serment d'Annibal <sup>1</sup> », les hommes fidèles aux traditions et à la religion de la France, les légitimistes et les catholiques rentrèrent dans le Parlement. M. de Montalembert y rencontra des adversaires, des alliés, des soldats que jusqu'alors il ne s'était pas connus; il y trouva aussi à débattre des questions qu'auparavant il n'avait pas abordées. Les institutions nécessaires non seulement à l'État mais à la famille, le droit à la propriété individuelle, le droit à l'héritage étant contestés, il convenait que la foi religieuse qui consacrait ces droits naturels intervînt pour les sauvegarder; il convenait que les catholiques participassent à la défense sociale, en stipulant pour prix du concours que l'on attendait d'eux le respect de l'Eglise et de sa liberté.

M. de Montalembert ne faillit pas à cette tâche. Les compagnies de chemin de fer étant les premières menacées de confiscation, il se leva pour les préserver. La nouvelle Assemblée n'était pas réunie depuis quinze jours, qu'un ministre des finances tenta de déposer de ces grands ouvrages d'utilité publique les particuliers qui avaient associé leurs capitaux et traité avec le gouvernement pour en doter la France: il proposa, moyennant une indemnité dérisoire, de les reprendre pour le compte de l'État. Le 22 juin 1848, ce projet étant venu en discussion, M. de Montalembert le combattit à un double titre : comme « portant atteinte au droit de propriété et au principe d'association ». Il avertit les républicains que le régime soudainement inauguré par eux ne survivrait pas aux inquiétudes de la France, si la propriété se sentait ébranlée; il dénonça comme tyrannique la tendance « à faire de l'État l'entrepreneur de toutes les industries et l'assureur de toutes les fortunes »,

<sup>1</sup> Discours de M. Louis Blanc à l'assemblée ouvrière du Luxembourg.

opposa à cette tendance et revendiqua pour le travail comme pour le capital la liberté d'association, ajoutant que « le grand tort de notre législation depuis 1789 avait été de ne pas donner à la liberté la garantie de l'association », et, puisque des sociétés industrielles s'étaient néanmoins formées, il adjura la démocratie pour son salut et son honneur de les respecter.

Ce discours est le premier qu'il ait prononcé au sortir de la Chambre des pairs, devant l'Assemblée nombreuse et tumultueuse où il se trouvait tout à coup transporté. Il aborda la nouvelle tribune avec une résolution qui, dès ses premiers mots, en imposa à ses adversaires, [mais aussi avec une appréhension qui se prolongea tant qu'il parla, l'empêchant de se rendre justice à lui-même. Accueilli tout d'abord par des murmures que la paisible enceinte du Luxembourg n'avait jamais connus : « Je ne suis pas habitué à ces interruptions; mais je suis ici pour m'y faire et je m'y ferai », dit-il d'un ton qui découragea les interrupteurs. « On m'écoute avec la plus grande attention, » écrivait-il en descendant de la tribune, « et quoique j'ai parlé, selon moi, surtout dans la première partie, d'une manière confuse, incorrecte et traînante, j'obtiens un succès complet. La Montagne m'interrompt à peine; le centre et la droite m'appuient par d'énergiques applaudissements. Enfin, je réussis à gagner cette première et terrible bataille. » Quand on relit ce discours déprécié par l'orateur, il semble, au contraire, que jamais encore son argumentation ne s'était dégagée aussi nette, souple et serrée.

Il avait à peine cessé de parler qu'une bataille d'une autre sorte s'engageait. L'Assemblée nationale ayant ordonné la dissolution des ateliers nationaux, la multitude désordonnée qui les peuplait se souleva; occupée par ces révoltés, la moitié de Paris se hérissa de barricades. La capitale ne se souvenait pas d'une insurrection aussi terrible et devait rester vingt-trois ans avant d'en subir une autre plus terrible encore : la Commune. Il fallut, pour vaincre l'insurrection de juin 1848, plus de cinquante mille hommes et trois jours de combat. Dépositaire de la souveraineté nationale, l'Assemblée n'abandonna pas ceux qui soutenaient sa cause. Tandis que cinq généraux étaient frappés à mort, tandis que l'archevêque de Paris, se présentant aux barricades un rameau d'olivier à la main, offrait sa vie pour ramener la paix, les représentants, en grand nombre, se rendaient sur les points les plus menacés pour encourager les combattants : quatre d'entre eux y furent blessés, deux y périrent. M. de Montalembert alla deux fois au feu. Le 24 juin, avec MM. de Kerdrel et de Grammont, il assista, dans le voisinage de l'Hôtel de Ville, à l'assaut de la barricade de la rue Planche-Mibraye, trois



fois attaquée par nos troupes et deux fois reprise par les insurgés; il admira l'entrain de la jeune garde mobile et reçut pour le général Cavaignac les commissions du général Duvivier, qui devait être mortellement atteint peu d'instants après. En revenant de l'Hôtel de Ville, les trois représentants traversèrent le pont Saint-Michel sous une vive fusillade, et, tandis qu'ils suivaient ensuite les quais de la rive gauche, leurs écharpes tricolores qu'ils avaient à cœur de montrer comme un signe de ralliement aux défenseurs de l'ordre servaient de point de mire aux hommes postés sur l'autre rive. Le lendemain, M. de Montalembert retourna sur le lieu de l'action avec deux autres collègues, MM. Buffet et Sainte-Beuve. Il traversa, vers les anciens greniers d'abondance, un feu encore très vif, visita la mairie du IX<sup>e</sup> arrondissement et les barricades voisines dont les troupes venaient de s'emparer, rencontra au retour une colonne de prisonniers, escortée par la garde nationale, et fut frappé de leur « air fier et féroce ». — « Pas un, » écrivait-il, « ne semble découragé ou humilié; ils attendent tous leur revanche. » Cette revanche à main armée devait se faire longtemps attendre; mais aussitôt l'insurrection domptée dans la rue, la lutte d'où dépendait le sort de la société française reprit au Parlement, et, dans cette lutte, M. de Montalembert, placé en tête de l'armée qui résistait, ne s'épargna pas. La magistrature, qui, depuis le début du siècle, sauvegardait, à travers les révolutions politiques, les familles et leur patrimoine, était menacée de perdre avec l'inamovibilité l'indépendance : sur la proposition de M. de Montalembert elle fut mise hors d'atteinte...

De tels débuts, de tels succès, présentaient son talent oratoire, aussi bien que son caractère politique, sous un nouvel aspect. Jusque-là sa parole, si vibrante qu'elle fût déjà, ne rencontrait guère d'écho, si ce n'est chez le petit nombre, parmi les catholiques fervents dont elle attestait et vengeait les croyances. A ce moment, elle retentit fort au delà; dans le cercle étendu et varié dont elle défendait les intérêts, elle fut accueillie comme un moyen de salut par quiconque redoutait le bouleversement de la société française. Le moins religieux, mais le plus avisé des critiques et le plus effrayé par la révolution nouvelle, Sainte-Beuve, marqua ce progrès; de ce point de vue, il traça avec complaisance le portrait de l'orateur : « M. de Montalembert, dit-il, n'est plus tout entier à une extrémité... L'énergie gagne par la prudence, l'éloquence plus mûre n'y perd pas et elle donne désormais la main à la politique, qui n'est autre, le plus souvent, qu'une transaction. Son beau talent, avec la fermeté, la souplesse et la vigueur qui le distinguent, avec cet art de présenter la pensée sous des aspects toujours larges et nets, avec l'éclat et la magnificence du langage

qui ne se séparent point chez lui de la chaleur du cœur, s'est mis tout entier au service, non seulement des belles causes, des causes généreuses, mais aussi des choses praticables et possibles... Les Assemblées nouvelles, si diversement composées et si orageuses, lui vont à merveille... Sa faculté ironique et poliment hautaine qui, à certains jours, excédait un peu le ton de la Chambre des pairs, et pouvait sembler disproportionnée, trouve ici des objets très convenables, et il n'en laisse, à l'occasion, échapper aucun; il joint aux autres qualités de l'orateur celle de la riposte et de l'à-propos... Dans le discours sur l'inamovibilité de la magistrature, le passage où l'orateur rapproche, socialement parlant, le sacerdoce de la magistrature du sacerdoce du prêtre, ce double temple qu'il importe de maintenir debout, ce torrent des révolutions qui doit, en roulant, trouver au moins deux rives inébranlables et se contenir entre le temple de la loi et le temple de Dieu, tout cela est à la fois de la haute éloquence et de l'éternelle politique... »

Passant ensuite aux qualités extérieures de l'orateur et les appréciant en lettré raffiné qu'il était, Sainte-Beuve ajoutait : « A la tribune, M. de Montalembert arrive aux effets sans grands efforts, et comme par suite d'un développement continu. Il y est d'une parfaite aisance. Il a peu de gestes, mais il possède la plus essentielle des parties qui concourent à l'action : il a la voix, une voix d'un courant pur et d'une longue haleine, d'un timbre net et clair, d'un accent distinct et vibrant, très propre à marquer les intentions généreuses ou ironiques du discours. Fils d'une mère anglaise, on croirait sentir dans sa voix, à travers la douceur apparente, une certaine accentuation montante qui ne messied pas, qui fait tomber certaines paroles de plus haut et les fait porter plus loin. »

L'étude se terminait par cette remarque, empruntée, était-il dit, à l'antique Solon, et confirmée par de vivants exemples, que « l'accord parfait entre la pensée et l'éloquence ne se rencontre avec plénitude que de quarante-deux à cinquante-six ans <sup>1</sup> ». M. de Montalembert n'étant pas parvenu à cet âge était donc destiné à grandir encore à la tribune : présage que les événements ont empêché de s'accomplir. Précisément à quarante-deux ans, il ne devait plus trouver de tribune où se faire entendre.

## II

Il ne faudrait pas croire qu'en soutenant les intérêts de l'Etat et de la société menacée, M. de Montalembert eût abandonné les intérêts de l'Eglise. Loin de là : c'est alors qu'il obtint la liberté

<sup>1</sup> *Causeries du lundi*, 5 novembre 1849 : M. de Montalembert orateur.

d'enseignement. Vers le même temps, il eut à défendre et il défendit victorieusement la cause du Saint-Siège et de son indépendance.

Les révolutionnaires de toute l'Europe s'étant donné rendez-vous à Rome, Pie IX avait été détrôné et forcé de fuir après l'assassinat de son ministre. Aussitôt, sous le général Cavaignac, une expédition avait été préparée en France pour rendre au Pape sa liberté. Six mois plus tard, sous Louis-Napoléon, l'expédition était partie pour rétablir son autorité. Du haut de la tribune, M. de Montalembert assigna d'abord au premier projet la portée qui convenait, en déclarant que, pour le Pape, il n'est pas de liberté sans souveraineté. Plus tard, l'expédition étant accomplie, il l'empêcha d'être détournée de son but, il empêcha la main de la France d'opprimer le Pape après l'avoir restauré. Tel était, en effet, le dessein de Louis-Napoléon, épris pour la révolution italienne d'une passion fatale qui avait égaré sa jeunesse et devait amener sa ruine. Mais l'Assemblée législative, à qui appartenait encore le principal pouvoir, avait d'autres pensées; elle appréciait mieux les conditions du bon ordre et de l'équilibre en Europe, et ce n'était pas en vain que, chez elle, il était fait appel au sentiment chrétien. M. de Montalembert l'éprouva : son apologie de la souveraineté pontificale fut suivie, au témoignage du *Journal des Débats*, d'acclamations telles qu'on ne se souvenait pas d'en avoir entendu dans les assemblées délibérantes, et voici comment lui-même constatait ce succès le 19 octobre 1849. « Au milieu d'orages épouvantables qui, grâce à Dieu, n'ébranlent en rien mon esprit ni mon cœur, je parviens à prononcer un discours qui venge Pie IX et l'Eglise..... Les applaudissements de la droite prennent le caractère d'un acte de foi, quand une triple salve vient appuyer mes paroles : *L'Eglise, c'est une mère*. Je crois que ç'a été le plus beau moment de ma vie publique... Je me sens profondément reconnaissant envers Dieu d'avoir été choisi pour arracher à ce pauvre pays un tel acte de foi. » L'ovation se prolongeait le lendemain. « A l'Assemblée, je suis comblé des félicitations et des remerciements de mes collègues dont plusieurs me pénètrent par leur émotion sincère et cordiale... Celui qui me flatte et me touche le plus, c'est Thiers à qui j'ai volé son discours, son succès et une ou deux de ses idées, et qui me dit : « Vous êtes le plus éloquent des hommes; votre discours est, de « tous ceux que j'ai entendus en ma vie, celui que j'aurais le plus « voulu prononcer, que j'ai le plus envié. Mais je pense que cette « envie n'est pas un péché; car j'aime le beau et j'aime votre per- « sonne. Ecrivez cela à votre femme. » Enfin, Berryer me dit : « Ce « qui fait votre force, c'est que vous n'êtes pas un esprit absolu, « mais un esprit résolu. »

Au surplus, ce n'est pas à M. de Montalembert seul qu'il était réservé de provoquer dans l'Assemblée législative des manifestations religieuses. A l'occasion, la foi vivante au fond des âmes y jaillissait soudainement. Je voudrais en citer un autre exemple, pour rendre hommage à cette Assemblée trop méconnue par ceux dont elle a servi la cause, en même temps que pour montrer une fois de plus comment M. de Montalembert savait jouir des succès d'autrui. Quelque temps après qu'il avait défendu le pouvoir du Pape, Berryer eut à défendre celui des évêques. Il était rapporteur du budget, quand Jules Favre introduisit inopinément dans la discussion du budget des cultes un amendement qui tendait à établir l'inamovibilité des desservants et même leur élection par le peuple; il fallut répondre sur-le-champ. « La séance qui s'annonçait comme peu intéressante, » écrivait le soir M. de Montalembert, « se termine par une foudroyante et pathétique improvisation de Berryer. Il y parle le langage le plus chrétien qu'on puisse imaginer et entraîne jusqu'aux païens du parti conservateur par l'éloquence incomparable de sa foi et de sa passion chrétienne<sup>1</sup>. » Ce discours, que Berryer avait prononcé sans l'avoir aucunement préparé, était resté dans le souvenir de M. de Montalembert. Il disait que c'était à peu près la seule fois durant toute sa carrière parlementaire où il avait entendu un orateur vraiment éloquent à l'improviste.

Le Pape fut restauré au moyen des mêmes procédés et avec le concours des mêmes hommes qui fondèrent la liberté d'enseignement. Un accord entre l'esprit religieux et la politique conservatrice détermina à la fois la loi du 15 mars 1850 et l'expédition de Rome. L'une et l'autre entreprises, approuvées et soutenues par tous les chefs de la majorité parlementaire, eurent pareillement pour principaux auteurs : dans le gouvernement, M. de Falloux; dans l'Assemblée, M. Thiers, uni à M. de Montalembert. M. Molé, enfin, se fit sans bruit, mais avec à-propos, leur plus efficace auxiliaire.

Quand Rome eut été arrachée, non pas certes aux Romains, qui n'étaient pas alors détachés du Pape, mais à la révolution cosmopolite, quand Pie IX y fut rentré, M. de Montalembert voulut s'y rendre. Il y alla durant les vacances de l'Assemblée, en 1850, y cherchant un spectacle propre à le distraire de son labeur et tout ensemble à l'en récompenser. Il y trouva l'accueil qu'il méritait. Le Pape lui témoigna sa gratitude pour la France, pour son gouvernement, pour les hommes publics qui avaient défendu sa cause, il lui annonça des mesures destinées à développer les libertés municipales et à remettre l'ordre dans les finances de l'Etat romain;

<sup>1</sup> Carnet. 1850, 2 avril.

enfin, il l'entretint avec confiance des diverses affaires qui intéressaient l'Eglise en Europe. Toute la cour pontificale et l'aristocratie romaine lui firent fête. En l'introduisant à une cérémonie de la chapelle Sixtine, le maître de chambre, Mgr Borromée, lui disait : « Il est bien juste que vous soyez au premier rang, puisque c'est à vous que nous devons d'être ici. » M. de Montalembert n'ayant jamais occupé le pouvoir, ses triomphes oratoires ne l'avaient pas habitué aux honneurs officiels; il semblait surpris de ceux qu'il recevait dans la Ville éternelle et parfois un peu gêné, par exemple, quand on était averti de ses excursions hors de Rome et que les carabiniers arrivaient au-devant de sa voiture et lui faisaient escorte. Cependant son beau-frère, Mgr de Mérode, que le Pape venait de s'attacher comme camérier et goûtait fort à cette époque, ne négligeait rien pour lui rendre ce séjour intéressant et agréable. Il visitait les sites et les monuments qu'il ne connaissait pas encore, tels que Subiaco, qu'il devait décrire plus tard dans les *Moines d'Occident*; il retrouvait les lieux qui lui rappelaient sa jeunesse, la maison où il avait rencontré Albert et Alexandrine de La Ferronays, celle où il avait demeuré avec Lacordaire, les chemins qu'il avait suivis, les sanctuaires où il avait prié avec sa jeune femme au lendemain de leur mariage. Du haut de chacune des sept collines « la vue de Rome lui paraissait plus belle que jamais et plus belle que tout au monde ». Chaque jour « il sentait avec bonheur que son admiration n'avait pas diminué avec l'âge, au moins en ce qui touchait l'Italie ». Enfin, ce qui le ravissait, c'était de voir nos troupes avec le drapeau tricolore montant la garde sur la place Saint-Pierre. « Je suis électrisé », écrivait-il, « par ce spectacle si sublime et si consolant pour tout cœur français de la force au service du droit, de la force représentée par la France, et du droit le plus sûr et le plus sacré de tous, personnifié par le Pape ».

### III

Nous venons de passer en revue les questions sociales et les questions religieuses que M. de Montalembert eut à traiter sous la seconde république; il nous reste à marquer son attitude et son rôle dans la lutte des partis politiques.

A la suite de la révolution de Février, son premier souci fut de préserver les catholiques, non seulement de la contagion du socialisme, mais aussi d'une obséquieuse complaisance envers la démocratie triomphante. « Je ne puis me défendre de sourire », écrivait-il, « quand j'entends déclarer que le christianisme, c'est la démocratie... J'ai passé ma jeunesse à entendre dire que le

christianisme, c'était la monarchie. J'ai lutté vingt ans et non sans quelque succès contre cette vieille erreur. Je lutterais vingt ans encore si Dieu me les donnait contre cette nouvelle prétention. » Il rappelait « que le christianisme se prête à toutes les formes du gouvernement humain, mais ne s'identifie avec aucune », étant destiné « à survivre à tous les pouvoirs ». C'est pourquoi, en face de la puissance nouvelle, il recommandait au clergé « la dignité et la réserve <sup>1</sup> ». Quant à lui-même, jeté dans la mêlée, il ne se réservait pas; il s'exposait sans ménagement aux représailles révolutionnaires. La démocratie lui paraissait prête à verser dans le radicalisme; le radicalisme menaçait les bases mêmes de la société: la religion, la famille et la propriété, comme on disait en ce temps-là, et dès lors, contre les radicaux et quiconque pactisait avec eux, il poussait à la réaction.

Cette campagne lui fut d'abord avantageuse: elle agrandit son talent, elle étendit son autorité. Pourtant elle lui coûta, dès le début, un douloureux sacrifice: elle rompit son accord avec Lacordaire. Leur dissentiment avait précédé la révolution de Février. Lacordaire avait blâmé son ami, dans le dernier discours prononcé à la Chambre des pairs, de s'être rangé d'avance parmi les vaincus. Quand cette révolution fut accomplie, il ne manqua pas, dans une réunion populaire fort hostile à l'orateur de la Chambre des pairs, d'attester « l'estime et l'amitié » qu'il lui gardait. Mais il pensa que celui-ci devrait lui-même se mettre, au moins quelque temps, à l'écart <sup>2</sup>, et, pour son propre compte, il accueillit l'événement qui désolait M. de Montalembert comme le point de départ d'une ère nouvelle favorable à l'Église et à la liberté. Voulant donc coopérer au bien qu'il en augurait, il fonda un journal qu'il intitula précisément *l'Ère nouvelle*; il entra à l'Assemblée nationale, et là, afin de donner un gage au parti républicain dont il avait médité jadis, il choisit sa place sur les bancs les plus éloignés de M. de Montalembert, parmi les républicains extrêmes, au sommet de la Montagne. Mais il n'y resta pas. L'entraînement auquel il avait cédé n'était conforme ni à ses antécédents ni à ses inclinations habituelles. Ayant assisté, le 15 mai, à l'invasion de l'Assemblée par « une multitude aveugle », il en conclut que « la république était perdue » <sup>3</sup>, et deux jours après il se démit de son mandat de repré-

<sup>1</sup> Lettres à *l'Ami de la religion*, octobre 1848 (*Œuvres complètes*, t. IV, p. 502 et 503).

<sup>2</sup> « A ta place, je me réserverais pour le moment où moi-même, ton ami et ton compagnon, je ne pourrai rien. » Lacordaire à Montalembert, 3 mars 1848.

<sup>3</sup> *Testament du P. Lacordaire*, chap. x.

sentant. Quelques semaines plus tard, il se retira également de la rédaction de *l'Ère nouvelle*...

Un autre prêtre tenait désormais dans la vie de M. de Montalembert la place précédemment occupée par Lacordaire; c'était l'abbé Dupanloup. Celui-ci, à ses débuts dans le sacerdoce, avait rencontré, chez le cardinal de Rohan, le futur champion de l'Église encore adolescent, et dès lors, ils avaient éprouvé un mutuel attrait. Quelques années plus tard, l'opposition de l'abbé Dupanloup aux doctrines de *l'Avenir* et les méfiances de M. de Montalembert contre le clergé royaliste les éloignèrent l'un de l'autre; mais peu à peu la campagne poursuivie pour affranchir l'enseignement les rapprocha. En employant au service de la religion les libertés modernes, l'abbé Dupanloup cessa de les maudire; l'usage victorieux qu'il en sut faire l'inclina à les aimer. Enfin, quand l'ecclésiastique qui avait témoigné le plus de répugnance pour le journalisme se décida à guerroyer au moyen du journal et devint lui-même un maître dans l'art de manier cette arme légère et terrible; quand l'héritier le plus fidèle de l'ancienne Église de France parut, aux regards des profanes, « le plus vénérable des libéraux »<sup>1</sup>, alors rien ne le sépara plus de M. de Montalembert; ils se placèrent sur le même terrain, soutinrent mêmes combats, eurent mêmes auxiliaires et, jusque dans leur propre camp, mêmes adversaires.

Le P. Lacordaire et ses amis de *l'Ère nouvelle*, les hommes qui, non contents d'accepter la démocratie comme un état de choses inévitable, la saluaient comme un progrès chrétien et n'étaient dès lors que trop disposés à la flatter, ne furent pas seuls à se séparer, vers cette époque, de M. de Montalembert. A l'autre extrémité de la ligue catholique, les ennemis de toute transaction, nous l'avons déjà vu, l'abandonnèrent également. Ainsi, au moment où il remportait les plus importants avantages, il vit se dissoudre à l'aile droite et à l'aile gauche et s'éloigner de lui l'armée qu'il avait péniblement formée en dehors du Parlement. Dans le Parlement même il représenta une grande cause, il stipula pour un intérêt de premier ordre avec lequel il fallait désormais compter, et figura, à ce titre, parmi les chefs du parti conservateur; mais il n'eut pas de corps de troupe qui lui fût propre et manœuvrât à son gré; il trouva autour de lui des alliés, il lui manqua des amis politiques. Cet isolement dans l'enceinte où il siégeait, cet abandon au dehors l'attristaient jusqu'à travers ses plus éclatants triomphes. Le parti qui lui fournissait le plus constant et le plus efficace appui dans

<sup>1</sup> Je trouve cette jolie expression dans un billet de Prévost-Paradol à M. de Montalembert, qui l'avait engagé à dîner pour faire connaissance avec l'évêque d'Orléans.

les questions religieuses était assurément le parti légitimiste, mais il ne s'entendait alors avec ce parti ni sur le passé ni sur l'avenir politique de la France ; dans le présent même, les légitimistes n'accueillaient pas le gouvernement nouveau avec la même humeur que M. de Montalembert. En pouvait-il être autrement ? Non seulement la révolution de Février les avait vengés de la révolution de Juillet, mais, de plus, elle leur avait rouvert la vie publique longtemps fermée ; enfin, comme elle laissait le sort de la France en suspens, elle leur avait rendu l'espoir. Sans accepter donc comme définitif le régime républicain, ils le supportaient moins impatiemment que d'autres conservateurs ; surtout, ils n'étaient pas disposés à en sortir n'importe comment. Vainement donc la droite, vainement la majorité tout entière prodiguait à M. de Montalembert les applaudissements : dans cette Chambre, si différente de celle où s'était épanouie sa jeunesse, il se sentait au fond mal à l'aise et comme dépaycé.

... Il était dans ces sentiments lorsque, au mois de décembre 1848, il fallut élire un président de la République. A l'exemple de M. Thiers et de M. Molé, il prit parti pour le prince Louis-Napoléon qu'il connaissait à peine. Leur première entrevue avait eu lieu le 30 octobre, et M. de Montalembert en était revenu favorablement disposé. Quelques jours après, le prince s'était prononcé publiquement pour la liberté d'enseignement et pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape. En face du général Cavaignac qui refusait de rien promettre, de tels engagements déterminèrent la plupart des catholiques et à leur tête M. de Montalembert. Cette élection causait, en outre, à celui-ci une satisfaction particulière dont il ne savait pas se défendre : il y trouvait une revanche de la révolution du 24 février, un démenti infligé aux vainqueurs de cette journée. Enfin, elle faisait arriver aux affaires l'homme qu'il désirait le plus y voir : M. de Falloux. Quant à lui-même, il fut à son insu proposé par M. de Falloux pour l'ambassade d'Angleterre et désigné d'un commun accord par le gouvernement, que cette nomination devait honorer. Mais lord Palmerston, se souvenant de l'invective lancée du haut de la tribune de la Chambre des pairs contre sa politique révolutionnaire en Europe, refusa d'agréer un tel choix<sup>1</sup>, et il n'en fut plus question. De l'avènement de Louis-Napoléon au pouvoir M. de Montalembert ne devait retirer pour lui-même en aucun temps aucun avantage.

Aux débuts de cette présidence, il lui sut gré du bien qu'elle faisait ou laissait faire : de la résistance à la démagogie, de l'expé-

<sup>1</sup> Carnet, 26 décembre 1848.



dition de Rome et de la loi d'enseignement. D'ailleurs, dans l'intérêt même de la liberté, il s'était repenti de l'opposition faite aux gouvernements précédents par les libéraux et, pour son propre compte, sans abandonner aucune des causes qu'il avait embrassées, il s'était promis de ne plus les soutenir désormais qu'en ménageant le pouvoir établi. Enfin, si l'autorité du président rencontrait déjà dans le pays un appui qui devait bientôt la rendre irrésistible, à l'intérieur du Parlement, en face des partis coalisés, elle était loin de prévaloir; en se prononçant pour elle dans les débats parlementaires, M. de Montalembert pouvait imaginer encore qu'il se rangeait du côté du plus faible. « Je ne suis, » disait-il alors, « ni le garant, ni l'ami, ni le conseiller, ni l'avocat du Président de la république; je suis simplement son témoin et je viens lui rendre témoignage, devant la justice du pays, qu'il n'a démerité en rien de cette grande cause de l'ordre que nous avons tous voulu servir... Il pourra me faire rétracter un jour le témoignage que je lui rends... Mais je vous en conjure, » continuait-il en s'adressant à la fois aux deux pouvoirs, « cessez cette guerre qui ne peut profiter qu'à nos ennemis communs<sup>1</sup> ».

On touchait alors au moment où l'Assemblée devait examiner s'il y avait lieu de reviser la constitution républicaine. Comme ce débat venait de s'ouvrir, le général Cavaignac disait à M. de Montalembert, dans la Commission où ils siégeaient ensemble : « Je n'ai été pour vous qu'un expédient et Louis-Bonaparte aussi n'est pour vous qu'un autre expédient. » A quoi M. de Montalembert répondait : « Général, vous avez parfaitement raison : en politique et dans un pays comme le nôtre, je ne connais et je n'adopte que des expédients<sup>2</sup>. » En cela son sentiment n'était que trop conforme à celui de la nation même; ballottée depuis soixante ans de révolution en révolution, elle avait cessé de croire soit en l'hérédité royale, et ne souhaitait pas la rétablir, soit en sa propre souveraineté, et n'aspirait qu'à l'abdiquer. La constitution qui la régissait alors avait omis de pourvoir à l'avenir. Les divers pouvoirs institués par

<sup>1</sup> Discours du 10 février 1851.

<sup>2</sup> Vers la fin de l'Empire, il parut diverses histoires du coup d'Etat qui semblèrent aux amis de M. de Montalembert devoir amener de sa part des rectifications. Pour se conformer à leur conseil, il traça le récit de sa conduite depuis le début du conflit de l'Assemblée avec le Président jusqu'au moment où lui-même se sépara de Louis-Napoléon, après l'avoir soutenu. Il adressa ce récit le 15 mars 1869, sous forme de lettre, à M. le comte Daru, son ancien collègue à la Chambre des pairs et à l'Assemblée nationale, le témoin et l'ami de sa vie entière. Dans les pages qui vont suivre, je me réfère à cette lettre ou plutôt à ce mémoire, aussi bien qu'aux carnets et à la correspondance de M. de Montalembert.

cette constitution, pouvoir législatif et pouvoir exécutif, devaient expirer ensemble à bref délai, en 1852. Echéance fatale, qui provoquait et autorisait toutes les craintes. Si le suffrage universel, mal réglé et mal dirigé, se laissait surprendre par le radicalisme et le socialisme; si, comme on disait alors, les « rouges », qui prévalaient déjà dans nombre d'élections partielles, l'emportaient dans les élections générales, c'en était fait, pensait-on, de la société française; et s'ils ne l'emportaient pas, une insurrection, dont les journées de Juin à Paris avaient paru le sinistre présage, menaçait d'éclater d'un bout à l'autre du territoire.

Dans cette extrémité, à quel expédient devaient recourir les hommes qui ne plaçaient pas en politique un principe inviolable au-dessus des circonstances? La maison de Bourbon restant divisée, la monarchie n'était pas prête à s'offrir au pays. Une seule issue semblait s'ouvrir : la prolongation des pouvoirs du président, et cette issue, la constitution la fermait : elle interdisait de réélire le président en exercice. Pour sortir légalement de l'impasse, il fallait donc reviser la constitution. Mais là encore le passage était barré : aux termes de cette constitution, la résolution de la reviser n'était valable que si elle réunissait dans l'Assemblée législative les trois quarts des suffrages. Vainement quatre-vingts conseils généraux la demandèrent; vainement M. de Montalembert, de concert avec le duc de Broglie, la proposa et 446 représentants la votèrent; il suffit que 278 la repoussassent; la minorité, en cette conjoncture, faisait la loi à la majorité.

Fallait-il s'arrêter définitivement devant un tel obstacle? M. de Montalembert ne le pensa pas. Tout d'abord, il présuma que le Président, déclaré inéligible par la constitution, serait néanmoins réélu par le peuple et, comme une constitution fondée sur la souveraineté du peuple n'avait, à ses yeux, ni le droit ni le moyen d'empêcher cette réélection, il se montra d'avance prêt à la reconnaître et l'approuver. Toutefois, ce n'était ni sans condition ni sans appréhension qu'il se ralliait de la sorte à Louis-Bonaparte. Quand celui-ci, briguant la faveur populaire, résolut de poursuivre l'abrogation de la loi du 31 mai, votée seize mois auparavant avec son concours, M. de Montalembert, éloigné de Paris durant les vacances de l'Assemblée, lui écrivit : « Je vous conjure de vous arrêter... Je vous conjure de ne pas achever la désorganisation de ce malheureux parti de l'ordre que tout le monde sacrifie et de ne pas désespérer les honnêtes gens qui ont mis leur confiance en vous... Vous allez peut-être me condamner à devenir votre adversaire; ma conscience me défend de vous quitter sans vous donner une dernière preuve de mon attachement... A tort ou à raison, la

loi du 31 mai est regardée comme le drapeau du parti de l'ordre... N'est-il pas à craindre que bientôt il ne reste autour de vous pas un seul homme considérable et respecté? »

L'Assemblée s'étant réunie de nouveau, la lutte avait repris plus aiguë que jamais entre les deux pouvoirs. Déjà, de part et d'autre, on invoquait la force armée; les questeurs, chargés de pourvoir à la sûreté de l'Assemblée, revendiquaient à grand bruit le droit de requérir des troupes pour la défendre, et le ministre de la guerre en préparait en secret pour l'attaquer. La guerre civile semblait imminente. D'accord avec quelques collègues, jaloux comme lui de la conjurer, M. de Montalembert fit un pas de plus : un plan qui semblait propre à satisfaire le Président en même temps qu'à maintenir le régime parlementaire fut préparé : la revision de la constitution allait être de nouveau proposée à l'Assemblée en déterminant sur quels points cette revision devrait porter : à savoir, la réélection du chef du pouvoir exécutif et le partage du pouvoir législatif en deux Chambres. Si, une fois encore, la proposition votée par la majorité des représentants ne réunissait pourtant pas le nombre de suffrages exigés par cette constitution qu'il s'agissait de réformer, si une minorité opiniâtre s'obstinait à tenir en échec le vœu public, alors les auteurs de la proposition, sans porter aucune atteinte à la liberté de leurs collègues, étaient disposés à souscrire un appel au peuple; ils étaient prêts à prendre, de concert avec le pouvoir exécutif, la responsabilité de cette mesure de salut public. Telles étaient les offres que M. de Montalembert et deux autres représentants, le vicomte Henri de Mortemart et le duc de Mouchy, furent chargés de porter à l'Élysée dans la soirée du 22 novembre 1851. A leurs yeux, en associant à l'autorité de Louis-Napoléon, tout au moins une portion importante du Parlement, elles avaient le double avantage de confirmer et de limiter cette autorité. Louis-Napoléon reçut les trois députés, au témoignage de M. de Montalembert, « avec son flegme habituel, écouta avec assez de faveur leurs ouvertures et, tout en restant dans une réserve bienveillante sur l'avenir, il s'informa du nombre de représentants qui prendraient devant l'Assemblée et le public la responsabilité du projet de revision. Pour l'éclairer ainsi que nous-mêmes sur ce point essentiel, continue M. de Montalembert, nous lui annonçâmes que nous ferions aussitôt déposer dans un des bureaux de l'Assemblée la proposition officiellement formulée à l'effet de recevoir la signature des membres résolus à demander de nouveau la revision. En sortant, je lui dis : « Souvenez-vous, « prince, que les âmes fières et honnêtes qui vous offrent leur « concours, aujourd'hui que vous êtes le plus faible, n'auraient

« plus le même empressement au lendemain d'une victoire, et « qu'ils pourraient fort bien alors se refuser au lieu de s'offrir. » Ce furent les dernières paroles que j'eus l'occasion de lui adresser en qualité de représentant du peuple. »

Cependant, la proposition, déposée dans un bureau de la Chambre, avait réuni, dès le 30 novembre, cent soixante signatures : le moment semblait venu de concerter avec le Président une action commune. Au nom de ses collègues, M. de Montalembert lui écrivit ce jour-là même, pour lui demander une nouvelle entrevue. Ils attendaient la réponse quand le coup d'Etat s'accomplit.

## V

Louis-Napoléon, pour se maintenir au pouvoir, aurait donc pu chercher un point d'appui dans le Parlement : il ne l'avait pas voulu. Il avait préféré résoudre seul, exécuter sans contrôle un coup d'Etat. C'était chez lui une pensée ancienne et invétérée; c'était aussi autour du prince la pensée de ses familiers. M. de Persigny aimait à raconter plus tard qu'après le 2 décembre, au moment où l'émeute commençait dans Paris, il avait trouvé au ministère de l'intérieur, auprès de M. de Morny, la plupart des ministres déconcertés. « C'est comme en 1830, disaient-ils; voilà les barricades qui s'élèvent et nous avons contre nous les hommes les plus considérables de France. » A quoi il avait répliqué : « Ah! vous avez contre vous les hommes considérables; eh bien, c'est précisément pour cela que vous réussirez; car, ce dont la France ne veut pas, ce sont les hommes considérables<sup>1</sup>. »

Il se peut, en effet, que ce mauvais instinct de la multitude ait facilité l'établissement du nouveau régime. Ce n'est pas impunément néanmoins que le second Empire, à son origine, a éloigné de lui l'élite de la nation; cet éloignement, qui devait durer jusqu'à son terme, a rendu sa politique stérile à l'intérieur et funeste au dehors.

Quoi qu'il en soit, M. de Montalembert et ses projets furent mis à l'écart, et le coup d'Etat s'accomplit sans qu'il y participât...

En apprenant l'événement, il avait d'abord résolu, sans assumer la responsabilité d'une lutte sanglante, de protester contre la dissolution de l'Assemblée nationale et sa dispersion par la violence. En conséquence, tandis que deux cent dix-sept membres de cette

<sup>1</sup> Je rencontrais quelquefois M. de Persigny dans une province à laquelle nous appartenions et que nous aimions tous deux : le Forez. Il regrettait sincèrement que l'empereur, en se séparant de M. de Montalembert, ne lui eût pas témoigné plus d'égards, tout en jugeant d'ailleurs la séparation inévitable, et c'est lui qui m'a répété le propos que je cite ici.

Assemblée, ne pouvant pénétrer dans leur palais, se réfugiaient à la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement, pour proclamer la déchéance de Louis-Napoléon et, contre lui, faire appel aux armes, M. de Montalembert s'était rendu à une réunion jusqu'alors favorable à l'Élysée et dont il était ce jour-là le président, la réunion de la rue des Pyramides; là, il avait présenté, signé, fait signer par ses collègues, une protestation, et lorsqu'elle eut recueilli soixante-cinq signatures, il l'avait portée au président Dupin, qui déclara la déposer avec la sienne propre aux archives de l'Assemblée. Mais à cet acte, la publicité faisait défaut : nul journal ne pouvait ou n'osait l'insérer; nul imprimeur, le reproduire; et pendant ce temps, le nom de M. de Montalembert et de plusieurs signataires était affiché dans Paris et répandu partout sur la liste d'une commission consultative, désignée par l'auteur du coup d'Etat pour lui prêter concours. Vainement M. de Montalembert et quelques autres signifiaient-ils leur refus, soit au ministre de l'intérieur qui avait dressé cette liste, soit au *Moniteur* qui l'avait publiée. « Nous avons besoin de vos noms et nous les gardons », répondait M. de Morny aux réclamations indignées de M. Léon Faucher.

Dans les mesures prises le 2 décembre, ce qui avait le plus blessé M. de Montalembert, c'était l'emprisonnement de ses collègues coupables d'avoir tenté de défendre la constitution contre le Président qui l'avait jurée et la violait. Paris avait vu d'un œil indifférent et narquois les représentants de la nation, les hommes publics les plus honnêtes et quelques-uns les plus illustres de France, emmenés captifs entre deux haies de soldats, de la rue de Grenelle, où était située la mairie du X<sup>e</sup> arrondissement, à la caserne de dragons du quai d'Orsay, et, de là, expédiés : les uns, au fort du mont Valérien; les autres, à Mazas ou à Vincennes.

En notifiant à M. de Morny son refus de faire partie de la commission consultative, M. de Montalembert avait déclaré qu'il n'accepterait aucune fonction, quelle qu'elle fût, tant que ses collègues ne seraient pas en liberté. A quoi M. de Morny avait répondu : « Vous qui avez tant d'esprit, croyez-vous sérieusement à la détention de nos amis? (c'est ainsi qu'il nommait encore les députés conservateurs qu'il venait de faire arrêter.) Je vous garantis qu'ils sortiront quand ils voudront. » Il avait ajouté : « Il n'y a plus en ce moment que le prince et les rouges. Pouvez-vous hésiter? On se bat au faubourg Saint-Antoine. »

En effet, dès le 4 décembre, les représentants arrêtés dans la journée du 2 étaient renvoyés de leur prison; il est vrai que quelques autres, jugés plus dangereux et saisis à leur domicile dans la nuit précédente sous l'inculpation de complot contre la sûreté de

l'État, notamment M. Thiers et les généraux d'Afrique Changarnier, Bedeau, Lamoricière, n'étaient pas relâchés. Mais, dans la liberté rendue presque aussitôt à la plupart des captifs, il était permis de voir un gage que ceux-là non plus ne seraient pas indéfiniment retenus.

En même temps, le 3 décembre au soir, M. de Montalembert apprenait que Paris s'agitait, et le lendemain éclatait une insurrection qui ne devait pas égaler celle de juin 1848, mais qui la rappelait aux citoyens paisibles et, se joignant aux bruits venus de la province, suffisait à les épouvanter. Pour refouler le désordre, une seule autorité restait debout : celle de Louis-Napoléon. Cependant M. de Montalembert hésitait encore à s'y rallier. Dans cette incertitude, il se décida à voir le prince, à l'interroger sur ses intentions; il se rendit à l'Élysée dans la soirée du 5 décembre. Il trouva Louis-Napoléon « aussi calme et aussi flegmatique qu'auparavant » ; il l'entendit lui dire : « Ma mission et mon intention sont de rétablir l'ordre dans ce pays. Je veux autant que possible, si je suis tué, le mettre en état de ne pas retomber sous le joug des journalistes et des démagogues. Vous me reprochez de vouloir faire de l'ordre en invoquant toujours la révolution. Mais je ne vois dans la révolution que les faits accomplis et les intérêts nouveaux qu'elle a créés. Quand je lis l'histoire de 1789, je suis pour Louis XVI et Marie-Antoinette; j'aurais voulu être officier aux gardes et me faire tuer pour eux... Je vous assure, d'ailleurs, que rien n'est changé dans mes dispositions à l'égard de la religion et du Pape; je veux leur triomphe, mais je le veux sans aucune des exagérations qui pourraient leur nuire au lieu de les servir. » L'évêque de Nantes, Mgr Jacquemet, l'ancien grand-vicaire qui avait accompagné Mgr Affre sur les barricades, redoutait que des témoignages d'adhésion, tels que des *Te Deum*, fussent réclamés en l'honneur du coup d'Etat, et il s'était adressé à M. de Montalembert pour obtenir que l'embarras de les accorder ou de les refuser fût épargné à l'épiscopat. Le prince s'engagea volontiers à ne rien demander de pareil (et il est vrai qu'il attendit le vote du plébiscite pour faire chanter les *Te Deum*; ils furent différés de vingt-cinq jours). Enfin, comme M. de Montalembert n'avait pas dépouillé les alarmes qui avaient inspiré la loi du 31 mai, comme il regrettait que le décret qui inaugurerait la dictature eût abrogé cette loi et rétabli le suffrage universel sans condition et sans limite, le prince indiqua qu'un tel suffrage lui paraissait nécessaire à l'origine pour fonder un nouveau pouvoir, mais beaucoup moins propre à devenir ensuite un moyen habituel de gouvernement, et lui répétant un mot qu'avaient déjà recueilli d'autres interlocuteurs : « Je veux

bien, lui dit-il, être baptisé, mais ce n'est pas une raison pour vivre toujours dans l'eau. »

M. de Montalembert sortit de l'Élysée encore perplexe et irrésolu. Dans cet état d'esprit, que jusqu'alors il ne connaissait pas, il cherchait de divers côtés des avis capables de lui inspirer confiance, et ces avis étaient contradictoires. Les hommes d'Église les plus rapprochés de lui à cette époque, l'évêque d'Orléans et le P. de Ravignan, aussi bien que le P. Lacordaire et avec eux son ami, M. Foisset, le détournaient de se rallier à Louis-Napoléon; presque tous les évêques l'y poussaient. La plupart des hommes politiques qui n'étaient pas mêlés au conflit, et notamment Guizot, l'y engageaient. Les étrangers qu'il pouvait interroger, son ami Donoso Cortès, alors ambassadeur d'Espagne, le nonce apostolique, se prononçaient de même façon; M<sup>me</sup> Swetchine ne concevait pas qu'il balançât. Il y avait pourtant, au delà de notre frontière, un homme qui professait un tout autre sentiment et ne pouvait manquer de le lui faire savoir : c'était, à Bruxelles, son beau-père, le comte Félix de Mérode; ayant vécu en France sous le premier Empire, il en avait gardé une incurable méfiance contre les Bonaparte, et il écrivait vers cette époque au roi des Belges, Léopold I<sup>er</sup> : « Grâce aux révolutionnaires de tous les pays, beaucoup de Français regardent la main de Napoléon comme une main de sauveur; mais quand on est sauvé de la sorte, il n'y a pas lieu d'être fier, eût-on conquis le monde. » Ce qui détermina M. de Montalembert à se rallier à ce « sauveur », ce fut l'insurrection en province. A Paris, on a pu alléguer plus tard ce qu'au premier moment on savait mal démêler, que l'émeute avait été, sinon excitée, du moins exagérée, par les complices du coup d'État intéressés à l'effroi public, et il est en tous cas difficile de contester que la répression ait été plus violente et plus sanglante que ne le comportait l'agression. Mais en province, il en alla tout autrement. Là l'insurrection était préparée de longue main pour l'échéance de 1852, le coup d'État en avait seulement précipité l'explosion, et cette insurrection, sans se soucier de la constitution violée ni de l'ordre politique quel qu'il pût être, s'attaquait à l'ordre social; elle était prête à massacrer pour piller. Surprise et devancée par le pouvoir au 2 décembre, elle n'éclata pas partout à la fois; elle s'alluma pourtant dans plusieurs départements, la Nièvre, l'Hérault, la Drôme, le Var, les Basses-Alpes, et là, saisissant comme otages des prêtres et des propriétaires, assassinant des gendarmes et des citoyens paisibles, elle montra de quoi elle était capable<sup>1</sup>. La guerre sociale

<sup>1</sup> Ces mouvements ont été décrits avec exactitude et impartialité par

ainsi engagée, de quel côté fallait-il se ranger? Rester neutre et se réserver, ne pas prendre parti, rien ne répugnait davantage au caractère de M. de Montalembert. Revenant sur son précédent refus, il consentit à laisser son nom sur la liste rectifiée et complétée de la Commission consultative, laquelle d'ailleurs ne fut jamais consultée. Il alla plus loin : quand le Président demanda au peuple de ratifier le coup d'État en lui conférant pour dix ans le pouvoir exécutif, en lui confiant le soin de dresser une constitution ; quand le peuple, convoqué dans ses comices, dut répondre *oui* ou *non*, M. de Montalembert, consulté de divers côtés, conseilla aux catholiques de ne pas s'abstenir et de dire *oui*. « Voter pour Louis-Napoléon, » écrivait-il dans une lettre publique en date du 12 décembre 1851, « ce n'est pas approuver tout ce qu'il a fait, c'est choisir entre lui et la ruine totale de la France... »

Cette déclaration devait longtemps lui peser, et pas un seul jour elle ne lui profita. Tandis qu'elle froissait les vaincus, elle ne l'accrédita guère auprès du vainqueur. « La Providence, » lui écrivait l'évêque de Nantes, « vous a conduit par la main là où vous êtes pour y être toujours le défenseur de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement » ; et telle était alors la pensée commune de l'épiscopat. M. de Montalembert n'entendait pas manquer à cette mission ; ce fut, avant tout, pour la remplir que, dans les jours qui suivirent le coup d'État, il aborda à plusieurs reprises Louis-Napoléon, mais sans succès. En ce qui concerne l'enseignement, il n'en reçut que de vagues assurances ; il le trouva même un jour plus disposé à en confier le monopole au clergé qu'à maintenir la libre concurrence, et il dut repousser pour sa part un présent qu'il avait toujours estimé funeste à la religion. En ce qui concerne l'indépendance de l'Église, il obtint moins encore. La dictature avait bien pu rendre au culte le Panthéon. Mais quand M. de Montalembert proposa d'abolir les articles organiques ajoutés au Concordat, d'affranchir ainsi soit les relations du clergé français avec le Saint-Siège, soit les Assemblées ecclésiastiques à l'intérieur de la France ; quand il réclama, en outre, la liberté de l'enseignement supérieur, quand il remit au prince, à cet effet, deux projets de statuts à promulguer en même temps que sa constitution, le prince, sans examiner lui-même ces projets, les abandonna à son ministre des cultes, M. Fortoul, et à son conseiller habituel, M. Troplong, résolu d'avance à n'en pas tenir compte. M. de Montalembert comprit qu'il était éconduit et, à partir du 26 décembre, trois



semaines environ après le coup d'État, il cessa de venir à l'Élysée.

Ce n'est pas, d'ailleurs, que dans ses entretiens avec Louis-Napoléon, M. de Montalembert n'eût songé qu'à l'Église : il avait, au contraire, pris soin de rappeler au dictateur qui préparait son règne les conditions du gouvernement représentatif, mais sans aucune chance d'être écouté. La dictature trouvait bon de se perpétuer : le pouvoir nouveau entendait s'exercer sans contrôle et sans contrepoids. La constitution publiée le 14 janvier 1852 le montra définitivement à M. de Montalembert. Déjà, quatre jours avant, à la détention provisoire de quelques citoyens illustres avait été substitué leur exil arbitraire et indéfini. Trois jours après, le 17 janvier, le décret sur la presse livra les journaux au bon plaisir de l'administration. Chaque jour, survenait une mesure qui révoltait M. de Montalembert. Enfin, le 23 janvier, la confiscation des biens de la maison d'Orléans mit le comble à son indignation. Dès lors, il ne pensa plus qu'à se dégager de tout contact avec un gouvernement qui violait à la fois la liberté et la propriété, et de même qu'il avait marqué son adhésion en consentant à donner son nom pour la Commission consultative, il signifia sa rupture en le retirant. Auparavant, le 17 janvier, il avait refusé un siège au Sénat que M. Fould, alors ministre des finances, était venu lui offrir au nom du prince. Il accepta seulement d'entrer au Corps législatif, estimant que le débat des affaires publiques ne doit jamais être déserté, et n'apercevant pas d'autre enceinte où il pût y prendre part sans se lier les mains.

Aux termes de la constitution de 1852, trois Assemblées délibérantes devaient concourir avec le chef de l'État à l'établissement du budget et des lois : le Sénat et le Conseil d'État, nommés par le prince et largement dotés ; le Corps législatif, nommé par les électeurs, et qui, d'abord, ne fut pas rétribué. En dépit des précautions prises pour amoindrir cette dernière assemblée, M. de Montalembert espéra un moment que l'élection et la gratuité lui vaudraient quelque crédit et quelque indépendance. Il eut même l'imprudence d'exprimer cet espoir dans un discours que le prince entendit. Etant venu ce jour-là, comme par hasard, assister dans une tribune à la séance, il dit en sortant : « Je vois où est la lézarde de l'édifice », et, quelque temps après, les députés reçurent un traitement. La gratuité du mandat législatif était d'ailleurs peu compatible avec les exigences d'une société démocratique ; elle cessa donc, et, d'autre part, la liberté ne fut pas rendue à l'élection des députés ni la publicité à leurs délibérations : un compte-rendu souvent infidèle, habituellement tronqué et toujours insipide, put seul paraître.

Dans ces conditions, l'effort de M. de Montalembert pour communiquer la vie à l'Assemblée où il avait pris place resta vain. Au début, quelques voix libres se faisaient encore écouter. M. de Kerdrel, dans un langage « adroit et incisif », avait pu dire « avec mesure et vérité », soit sur les élections, soit sur le budget, ce qui méritait d'être dit<sup>1</sup>. M. de Montalembert lui-même n'avait pas manqué de protester contre la confiscation des biens d'Orléans. Plus tard il devait combattre la loi de la dotation de l'armée, prévoyant de loin que cette loi nous affaiblirait un jour. Mais sa parole se heurta bientôt dans l'intérieur de la Chambre à une insurmontable méfiance, tandis qu'elle restait sans écho au dehors. L'impuissance de leur opposition rebuta les collègues qui auraient pu s'associer à lui : les uns, tels que M. de Kerdrel, se retirèrent à la proclamation de l'Empire; les autres courbèrent la tête. Lui-même, au bout de quatre ans, sortit de cette Chambre où il ne respirait plus; pourtant, il n'en sortit pas de son plein gré : sentinelle perdue dans la nuit, il se croyait tenu de rester à son poste. Les électeurs l'en relevèrent : le département du Doubs, en 1857, lui préféra un chambellan.

« Nul ne saura, écrivait-il plus tard, ce que j'ai souffert dans cette cave sans air et sans jour, où j'ai passé six ans à lutter contre des reptiles. » Puis, après six autres années, en 1863, quand l'air et le jour pénétrèrent de nouveau dans l'enceinte où il n'était plus, quand la tribune se releva, quand les émules de M. de Montalembert, Thiers et Berryer, y reparurent, lui n'y revint pas. Dans ce pays, où l'Eglise lui devait la liberté de l'enseignement et le rétablissement du Pape à Rome, il ne se trouva pas de collègue pour l'élire. Son séjour au Corps législatif, tandis que ce corps était sans vie, avait été une sorte d'ensevelissement prématuré. En réalité, sa carrière politique s'était close au 2 décembre et ne devait plus se rouvrir.

C. DE MEAUX.

La suite prochainement.

<sup>1</sup> Carnet 1852, 2 avril-22 juin.

# CUBA

---

Depuis plus d'un an, Cuba est ravagée par une insurrection que l'Espagne s'efforce en vain de réduire. Les nouvelles contradictoires qui nous parviennent du théâtre de la guerre civile ne permettent pas de se faire une idée très nette de l'état réel des choses. Quelle est la situation économique et politique de Cuba? Quels éléments de la population prennent part à l'insurrection? Que demandent les divers partis cubains? Peut-on prévoir l'issue de la guerre? Quelles peuvent en être les conséquences? Telles sont les questions que nous nous sommes posées et auxquelles l'examen comparé de documents d'origines diverses permet peut-être de répondre.

## I

On n'estime généralement pas chez nous à un assez haut prix la valeur des colonies espagnoles, et surtout de ces deux merveilleuses îles, Cuba et Porto-Rico. Combien de personnes en France savent que Cuba est presque aussi étendue que tout le reste de cet archipel des Antilles, partagé entre sept dominations; qu'elle a une superficie plus vaste que le Portugal; que sa population comptait, au dernier recensement, plus de 1 630 000 habitants<sup>1</sup> (plus que la Tunisie, près de dix fois la population de la Réunion, cinq fois celle de la Martinique et de la Guadeloupe réunies), dont plus d'un million de blancs<sup>2</sup>? Porto-Rico ayant, d'autre part, plus de 800 000 habitants, dont 500 000 blancs : la population des deux îles réunies atteint un chiffre supérieur à celui de la Grèce, de la Serbie ou du Danemark.

L'île possède de grandes villes, qui, par le nombre de leurs

<sup>1</sup> Recensement de 1837. Le recensement de 1877 avait donné 1 521 000; si l'augmentation s'est continuée dans la même proportion, Cuba doit avoir 1 750 000 habitants environ.

<sup>2</sup> 1 095 000 en 1887.

habitants feraient figure dans un Etat européen. La Havane dépasse le chiffre de 200 000 âmes; Santiago de Cuba, 72 000; Puerto-Principe, 47 000; Holguin, 35 000; Sancti-Spiritu, 33 000; Matanzas et Cienfuegos, 27 000; Cardenas, 23 000. Ce ne sont pas des villes à demi barbares, comme d'autres agglomérations dont nous sommes étonnés, parfois, d'apprendre l'importance. Pas une cité des Antilles ne peut se comparer à la Havane : plus de six mille voitures parcourent les rues de cette capitale; de nombreuses embarcations circulent d'une rive à l'autre du port, où mille bâtiments peuvent trouver place et qui reçoit chaque année plus de deux mille navires; le mouvement du port, l'animation des rues, les couleurs vives (jaune, rose, vert, bleu clair) des maisons, les bouquets de palmiers des places, la végétation touffue des larges promenades, donnent à la ville un aspect d'une gaieté singulière; des maisons de plaisance sont parsemées dans les riches campagnes des alentours, et des villes populeuses prolongent au loin la banlieue de la capitale. Santiago, qui a malheureusement contre elle un climat insalubre, s'élève en amphithéâtre au sein d'une merveilleuse verdure. Si les villes cubaines jouissent des magnificences de la nature tropicale, elles ont aussi bénéficié, comme les villes d'Espagne, des progrès modernes : gaz, lumière électrique, tramways, chemins de fer. La société y est aussi élégante et cultivée que dans la métropole.

La « perle des Antilles » est un des plus beaux fleurons de la couronne d'Espagne. Elle a une importance stratégique et commerciale de premier ordre « par sa position géographique relativement aux autres points de la superficie planétaire. La Havane est vraiment privilégiée : située vers le milieu du Nouveau Monde, au centre de la grande Méditerranée américaine, elle se trouve précisément à l'origine du courant du golfe et, par conséquent, au point de départ de la route naturelle des Antilles vers l'Europe occidentale. En même temps elle est placée au lieu de convergence des lignes de navigation qui de tout le pourtour du golfe se dirigent vers la porte de sortie. Le delta du Mississippi, c'est-à-dire l'ensemble du bassin fluvial le plus peuplé des Etats-Unis, s'ouvre directement vers la Havane; c'est vers le continent anglo-américain que regarde la cité hispano-américaine, sentinelle avancée du continent latin. On comprend qu'elle se soit donné le nom de clef du Nouveau-Monde et qu'elle porte une clef dans ses armes<sup>1</sup> ».

Tout le littoral de Cuba, à l'exception de la partie de la côte rectiligne qui s'étend de la pointe de Maisi au cap de Cruz, est très

<sup>1</sup> E. Reclus, *les Indes Occidentales*.

dentelé; sur une étendue de plus de 3000 kilomètres, c'est une série de courbes plus ou moins profondes; les récifs qui doublent le rivage en quelque sorte sur plusieurs centaines de kilomètres rendent périlleux les abords de l'île; mais, derrière ces brisants, les navires peuvent, ayant franchi les passes, trouver un asile sûr. Nombreux et vastes sont les ports; le plus étendu, celui de Nuevitas, n'a pas moins de 148 kilomètres carrés, mais son entrée est difficile. Ceux de Guantanamo, de Santiago, de Trinidad, de la Havane, de Matanzas, de Cardenas, moins gigantesques, sont considérables encore, et d'un accès plus aisé; tous bien abritées, ils ne valent pas celui de Cienfuegos, qui a, encore, 65 kilomètres carrés et qui passe pour le meilleur de l'île; Manzanillo et d'autres, moins notables, ont aussi leur valeur.

La nature a donné à Cuba tous les éléments de la richesse. C'est au sud-est seulement que se dressent des montagnes élevées dont quelques sommets atteignent l'altitude de 1000, 1500, 2000 et même 2500 mètres; dans la partie occidentale, au delà de cette espèce d'isthme, large de 75 kilomètres seulement, qui réunit les deux régions de l'île, il n'y a que des hauteurs médiocres, dont deux sommets seulement atteignent, l'un 585 mètres et l'autre 390. La plus grande partie du sol est propre à la culture, bien que 10 pour 100 seulement de la superficie soit cultivé. Les ouragans ont fréquemment ravagé les plantations, mais la grêle est très rare.

L'humidité, qui est considérable, et la chaleur, qui est assez constante facilitent le développement d'une végétation abondante et variée. « La flore de Cuba, comme on l'a remarqué, comprend presque toutes les plantes qui vivent dans les autres Antilles et sur le pourtour immense de la Méditerranée américaine, de la péninsule de la Floride aux bouches de l'Orénoque : les détroits qui séparent Cuba des côtes continentales ne sont pas assez larges pour que la plupart des semences n'aient pu être transportées, soit par les courants marins, soit par les vents, soit par les pattes, les ailes ou les déjections des oiseaux. Tous les grands arbres de la côte américaine, remarquables par la majesté de leur port, la beauté de leur feuillage, l'éclat ou le parfum des fleurs, se retrouvent sur les rives de Cuba; plus de trente espèces de palmiers déploient leur éventail au-dessus des bois ou des broussailles, et on est surpris de rencontrer des arbres qui semblent dépaysés sous la zone torride, les pins, qui se mêlent aux palmiers et à l'acajou. En 1876, un catalogue des seules plantes phanérogames de Cuba, non compris celles que les Européens ont introduites, énumérait 3350 espèces. »

La salubrité n'est pas, malheureusement, au nombre des richesses

de Cuba. Le climat est très doux, il est vrai, [de novembre à mai; mais durant la saison des pluies, la fièvre paludéenne sévit le long des côtes, surtout sur les rives basses, marécageuses de la province orientale, dont les hauteurs, par contre, offrent une résidence saine. La dysenterie fait beaucoup de ravages parmi les blancs; la fièvre jaune, en effet, s'est signalée par de fréquentes et sinistres apparitions. Néanmoins, malgré toutes les chances qu'il a contre lui, le blanc a pu, grâce à l'égalité du climat<sup>1</sup>, s'acclimater réellement et faire souche. « Il est vrai, dit Elisée Reclus, que les blancs de Cuba sont, en très grande majorité, d'origine espagnole, c'est-à-dire à la fois méridionale et métissée d'éléments berbères. A elle seule, Cuba a dix fois plus d'Espagnols que toutes les Indes occidentales appartenant à la Grande-Bretagne n'ont d'Anglais. Les Andalous et les Castellans furent d'abord les plus nombreux, puis vinrent les Basques et les Catalans. Les Canariotes ou Isleños, qui ne sont pas de purs Espagnols, puisque par les mères ils représentent l'élément primitif des Guanches, sont également arrivés par milliers, d'autant plus attirés vers la grande île américaine qu'ils sont à l'étroit dans leur petit archipel et qu'ils n'ont point à craindre le changement de climat. Dans les dernières décades, les Galiciens (*Gallegos*), nés pour la plupart dans les hautes vallées d'un pays où il fait très froid en hiver, ont pourtant fourni à Cuba une forte proportion de ses immigrants et se sont acclimatés sans peine : près de la moitié des travailleurs employés dans les champs de cannes et les usines à sucre appartiennent à la race blanche. Tous ces colons constituent la classe des paysans dits *blancos de la tierra* ou *goajiros*. Les Catalans et les Basques s'établissent surtout dans les villes comme ouvriers, employés et marchands : ce sont les immigrants les plus actifs, les plus énergiques et les plus industriels. »

Des blancs d'origine non espagnole sont établis à Cuba, au nombre de 10 à 11 000 : des Anglais, Allemands, Américains du Nord, dans les villes commerçantes de la côte septentrionale, surtout à Matanzas. Les immigrants de provenance française sont bien plus nombreux : la plupart descendent d'anciens colons de Saint-Domingue, venus, au commencement du siècle, dans la province orientale de l'île. D'après un auteur cubain, « c'est au mélange des sangs français et espagnol que les femmes de Santiago doivent la beauté de leur visage, la finesse de leurs traits, l'élégance de leur démarche ». Les colons d'origine française ont de grandes propriétés dans la province de Santiago; beaucoup de nos compatriotes,

<sup>1</sup> Minimum de la Havane, 21°; maximum, 31°.

qui conservent leur nationalité, sont venus rejoindre les émigrants de Saint-Domingue, et le travail de la terre leur a réussi.

Les blancs ont donc à Cuba une grande supériorité de nombre. La population de couleur est de 530 000 environ, dont 40 000 ouvriers chinois : il ne faut pas oublier, sans doute, que beaucoup de descendants des noirs ont réussi jadis, moyennant finances, à obtenir d'être inscrits parmi les blancs; ce n'en est pas moins un fait remarquable que cet acclimatement parfait de la race blanche dans la grande Antille espagnole; les colons d'origine européenne ont pu s'y livrer aux travaux qui, dans les autres pays tropicaux, leur sont interdits.

## II

C'est à cette acclimatation de la race blanche non moins qu'à sa merveilleuse fertilité que Cuba doit sa prospérité. Le développement économique de l'île a été malheureusement entravé par des erreurs administratives et par une série de circonstances fâcheuses, et la guerre civile compromet cruellement l'avenir du pays. Quand on constate cependant quelle a été, vers certaines époques, la richesse de Cuba, on se plaît à espérer pour elle que quelques années de paix et des mesures intelligentes d'administration suffiraient à faire revivre ce passé glorieux.

Nous emprunterons aux rapports des consuls de France, d'Angleterre et des États-Unis des chiffres authentiques sur la situation économique de Cuba durant l'année 1894, c'est-à-dire à la veille de l'insurrection actuelle<sup>1</sup>.

Sur 123 000 kilomètres carrés, 9900 kilomètres carrés sont cultivés, 3000 sont occupés par des prairies, 4000 environ par les forêts. Plusieurs milliers de terrains cultivables restent, à tort, en friche.

C'est un pays de grandes plantations. La principale culture est celle de la canne à sucre. En 1892-1893, Cuba a produit

<sup>1</sup> Nous avons consulté aussi, sur l'histoire économique de Cuba : E. Reclus, *Nouvelle géographie universelle*; — R. de La Sagra et Sabin Berthelot, *Histoire physique et politique de l'île de Cuba* (Paris, 2 vol., 1844); — d'Hespel d'Harponville, *la Reine des Antilles* (1850); — Vasquez Queipo, *Cuba*, traduit par A. d'Avrainville (1851); — J. de la Pezuela, *Diccionario geografico, estadístico, historico de la isla de Cuba* (Madrid, 1863, 2 vol. in-4°); — Gallenga, *The pearl of the Antilles* (Londres, 1873); — H. Piron, *l'Île de Cuba* (1876); — Sarinaga, *Die wirthschaftliche Lage Cubas* (Leipzig, 1881); — Ballou, *Cuba past and present* (Boston, 1885); — J. Scott Keltie et J.-P.-A. Renwick, *The statesman's year book*, 33<sup>e</sup> année, 1896, p. 959-961; — P. Leroy-Beaulieu, *De la colonisation chez les peuples modernes*.

815 894 tonnes de sucre; en 1893-1894, 1 054 214 tonnes : la production totale de sucre de canne dans le monde a été évaluée, pour cette dernière année, à 3 125 000; celle du sucre de betterave à 4 975 000; Java vient au second rang pour la production du sucre de canne (la moitié environ de celle de Cuba), puis la Louisiane, le Brésil, les Philippines, etc. La Guadeloupe et la Martinique en produisent 75 000 tonnes seulement. La production du sucre à Cuba était de 12 540 tonnes en 1768; en 1846, de 203 000; en 1868, de 700 000. Les quatre cinquièmes sont exportés aux États-Unis; en 1893-94, l'exportation totale a été de 1 023 719 tonnes, dont 965 524 ont été expédiées aux États-Unis, 24 372 au Canada, 23 295 en Espagne, 10 528 en Angleterre. C'est dans les districts de Matanzas, Cardenas, Cinco-Villas, Guantanamo, que se trouvent les plus grandes plantations sucrières, dont quelques-unes produisent 5000 tonnes; elles sont admirablement outillées. Près de la moitié des travailleurs sont des blancs. La culture sucrière occupe 3400 kilomètres carrés qui sont en un petit nombre de mains.

En 1893, Cuba a exporté 9300 pipes de rhum (de 125 gallons); la production a été de 15 000 pipes.

Le tabac vient au second rang, par ordre de valeur, dans les productions cubaines. Le poids brut de la récolte annuelle est inférieur à celui de beaucoup d'autres pays producteurs, mais la qualité en est particulièrement appréciée, surtout celle des tabacs de l'extrémité occidentale ou *Vuelta de Abajo* (province de Pinar del Rio) et de la plaine de Manicaragua (entre Cienfuegos et Trinitad). Beaucoup de tabac des autres Antilles de l'Amérique centrale est envoyé à Cuba pour y être travaillé. En 1893, l'île a exporté 227 865 balles de tabac. La plus grande partie des cigares fabriqués est consommée dans le pays; on en a exporté 134 210 000 en 1894, et, en 1893, 39 581 493 paquets de cigarettes. Les États-Unis reçoivent les deux tiers de l'exportation : celle-ci a subi depuis 1889 (250 476 000) une diminution rapidement croissante.

La production du café est évaluée à 70 000 arrobes de 25 livres; elle ne suffit pas pour la consommation de l'île, qui en importe de Porto-Rico. Ce sont les Français venus de Saint-Domingue qui ont introduit dans les Antilles espagnoles cette culture, peu à peu restreinte, à Cuba, au profit de celle de la canne.

Cuba exporte du miel, de la cire, du cacao, des fruits; elle produit du coton, de l'indigo, et aussi des céréales, mais en petite quantité. « La grande Antille ne peut subvenir à la subsistance de ses propres habitants, dit E. Reclus; divisée en vastes domaines où tout le travail est dirigé en vue de l'exportation, elle doit importer



du riz, du blé, des farines, de la viande, du lard. » Le riz vient d'Angleterre, la farine des Etats-Unis, la morue de Terre-Neuve et des États-Unis.

La production agricole, qui manque de bras, pourrait être développée considérablement. Il y a lieu de noter particulièrement les progrès de l'exportation des bananes, qui partent surtout du port de Baracoa (province de Santiago de Cuba); le commerce des bananes a pris, dans les Antilles, une importance qui n'est guère soupçonnée. La province de Santiago a exporté également 36 330 kilogrammes de cire en 1893.

Cette même province a exporté 4 290 000 pièces de cèdre en 1892; 1 584 000 seulement en 1893, 1 263 000 en 1894; 3 240 000 de bois d'acajou en 1892, 2 480 000 en 1893, et 1 242 000 en 1894; l'exploitation des forêts, si elle était faite méthodiquement, pourrait être la source de grands bénéfices.

L'élevage est une des richesses de Cuba. Les éleveurs ont fait depuis quelques années de grands sacrifices pour développer leur entreprise. On évaluait, en 1893, à 584 725 le nombre des chevaux et mulets, à 2 485 766 celui des têtes de gros bétail, à 78 494 celui des moutons et brebis, et à 570 195 celui des porcs. Le gros bétail, les mulets et les chevaux, sont renommés; de race andalouse, les chevaux ont perdu en stature et en largeur de poitrail, mais ont gagné en sobriété et en force d'endurance. Le gros bétail a prospéré surtout dans la province de Puerto Principe.

Les concessions minières couvrent 13 727 hectares dans la province de Santiago; il y a 138 mines de fer, 88 de manganèse, 53 de cuivre. L'une d'elles a exporté 326 000 tonnes de fer en 1892, 383 865 en 1893, 153 690 en 1894; la production des autres est faible, l'exploitation étant à peine commencée. Il y a des mines de fer, de nickel et de cobalt dans la province de Puerto-Principe.

On a découvert deux dépôts de pétrole en 1894, près de Manzanillo, et une mine de charbon au nord-ouest de Santiago. Plusieurs mines de cuivre sont exploitées dans la province de la Havane.

Le mouvement commercial de Cuba est considérable. En 1892, le chiffre total de l'exploitation a été de 89 652 514 piastres (84 966 685 consistant en produits végétaux, 3 485 924 en minéraux, et 471 625 en produits du règne animal), soit près de 450 millions de francs (dont plus de la moitié avec les États-Unis); la valeur des importations a été de 56 265 000 piastres. Les produits de l'industrie sucrière et le tabac constituent la plus grande partie des exportations; les importations consistent surtout en

vivres, en charbon (des États-Unis ou d'Angleterre), et en objets manufacturés (d'Espagne). Avec l'Espagne, le mouvement des échanges est de 29 519 643 *pesetas* pour les exportations de Cuba dans la métropole (en 1893), et de 127 924 211 *pesetas* pour les importations dans la colonie.

Le mouvement de la navigation a été, en 1894, dans les ports cubains, de 3181 navires (3 538 539 tonnes), dont 1200 à la Havane (600 américains et 400 espagnols), 380 à Santiago (172 espagnols, 96 anglais et 80 américains, etc.); 37 pour 100 des navires sont sous le pavillon espagnol, 25 pour 100 au moins sous le pavillon des États-Unis.

Si arides que soient ces nomenclatures, elles indiquent quelle est la valeur de Cuba et quel développement pourrait prendre sa prospérité si les circonstances politiques lui étaient moins défavorables; elles nous font voir aussi quelle part considérable ont les États-Unis dans la vie économique de la grande Antille.

### III

En étudiant les procédés de l'administration espagnole à Cuba, on pourrait se demander si la métropole n'a pas voulu plutôt enrayer les progrès de la colonie que les favoriser; à force de vouloir exploiter les richesses de l'île, elle risquait de tuer la poule aux œufs d'or. Elle a paru disposée à entrer dans une voie nouvelle : est-ce trop tard?

Découverte en 1492 par Christophe Colomb, Cuba fut longtemps délaissée pour les vastes royaumes du continent où l'exploitation des mines offrait des richesses plus tentantes. C'est en 1511 seulement que les Espagnols en prirent définitivement possession; quatre ans après, la soumission de l'île était complète, et les tribus indigènes étaient à moitié anéanties; en 1532, il ne restait plus que 4000 individus. On commença alors à introduire des noirs, serviteurs plus dociles que les Indiens; mais les cultures étaient peu développées, celle de la canne ne fut entreprise qu'en 1598 et ne se développa que lentement; les colons préféraient l'élevage des bestiaux. Ils n'avaient donc pas besoin de beaucoup de bras serviles; parmi eux, les petits propriétaires travaillant eux-mêmes étaient en majorité, comme dans les Antilles françaises. Les fréquentes attaques des flibustiers ne permirent pas le développement de grandes tentatives. C'est seulement au dix-huitième siècle que les plantations firent quelques progrès et que la traite amena en plus grand nombre les noirs dans l'île. Le gouvernement, en

se réservant, en 1717, le monopole du tabac, provoqua des troubles d'abord, puis une contrebande qu'il ne put parvenir à réprimer. Le monopole du commerce, accordé à une compagnie de Séville, arrêta le trafic; les colons n'avaient guère avantage à produire plus qu'il n'était nécessaire pour leurs besoins, et l'île, par suite, ne rapportait même pas à la métropole de quoi faire face aux dépenses d'occupation militaire.

Cuba restait un pays de petite culture. Les colons avaient une aisance assez générale, sans grandes ressources financières; sur 300 000 habitants, il y avait 100 000 esclaves, mieux traités par des maîtres qui n'étaient pas loin d'eux qu'ils ne l'étaient dans les vastes plantations des autres colonies par les contremaîtres ou les *commandeurs*. Une population créole s'était formée, très différente de celle des possessions espagnoles de terre ferme, sans aristocratie des gens de loi; population rurale, qui, devant tout à son travail, avait pris le goût de l'indépendance.

Les Français qui, chassés de Saint-Domingue par la révolution, vinrent en 1790 s'établir à Baracoa et à Santiago introduisirent la culture du café; leurs plantations firent la richesse de la province occidentale.

En 1818 (10 février), l'île fut ouverte au commerce : le « pacte colonial » lui assura, comme il a fait partout, une prospérité brillante, mais qui devait être passagère, parce qu'elle était liée à des conditions artificielles d'organisation du travail, conditions que la marche générale des événements devait fatalement bouleverser. Toutes les nations ont passé par cette période au cours de leur histoire coloniale. Le marché de la métropole fut assuré aux sucres de Cuba, qui, en revanche, devait acheter en Espagne les produits dont elle avait besoin.

Les propriétaires de Cuba, naturellement, n'eurent plus qu'une pensée : produire la plus grande quantité possible de sucre; ils négligèrent pour la canne toutes les autres cultures, même celles qui devaient fournir à leur alimentation. La propriété des plantations se concentra en quelques mains, à mesure que la culture, prenant un caractère spéculatif, exigea des capitaux moins modestes; de riches propriétaires succédèrent aux petits colons; des planteurs anglais et américains apportèrent même dans l'île leurs capitaux, leur esprit de progrès. C'était une industrie agricole, avec les éléments constitutifs de toute entreprise industrielle, qui prenait la place des petites exploitations rurales jadis, le nombre des esclaves s'accrut, et leur servitude devint plus rigoureuse.

En vertu du traité conclu, en 1817, entre l'Angleterre et l'Espagne, la traite devait prendre fin en 1820; elle se continua clan-

destinement. L'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises et françaises donna même à Cuba, qui, seule, conservait à sa disposition une main-d'œuvre peu coûteuse, de grands avantages sur les colonies sucrières étrangères. Pour remédier aux inconvénients de l'abolition de la traite, les Cubains s'efforcèrent de prévenir l'extinction de la classe servile : ils entreprirent l'élevage des noirs comme on fait l'élevage des animaux. L'abolition du pacte colonial en France et en Angleterre leur ouvrit, en même temps, les marchés français et anglais, jusque-là fermés aux sucres cubains. Ce fut une époque de prospérité extraordinaire. De 1827 à 1848, le nombre des sucreries avait passé de 510 à 1442. En 1850, la production des sucres était de 17 839 421 arrobes de sucre estimés 70 millions de francs; l'exploitation du sucre, de 1842 à 1848, avait augmenté de 50 pour 100. Le chiffre total du commerce était, en 1851, de plus de 300 millions de francs (dont 156 millions pour les exportations); il grandit encore quelques années plus tard.

La splendeur de l'édifice ne doit pas faire illusion sur sa fragilité : il reposait sur une base unique, la vente du sucre à un prix avantageux, et un proverbe vulgaire le dit : Il ne faut pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Ne fût-ce que pour cette cause, le système d'exploitation de Cuba devait être condamné; mille circonstances pouvaient se produire qui jetassent son industrie sucrière dans une crise dangereuse : développement des cultures de la canne en d'autres pays, progrès du sucre de betterave, baisse des prix par suite du développement même de la culture, maladies de la canne, etc. Pour favoriser cette culture privilégiée, pour augmenter la production au risque d'avilir la valeur du produit, on avait réduit considérablement les autres plantations, négligé les mines et les prairies artificielles, détruit les forêts, sacrifié presque toutes les richesses de l'île à une seule : procédé dangereusement imprudent.

En même temps, la transformation des conditions sociales, conséquence de la prédominance d'une grande industrie, menaçait la tranquillité politique de l'île. Ce n'était pas un médiocre embarras, la présence de tant de noirs, que leur nombre et la rigueur nouvelle de la servitude disposaient à la révolte : en 1812, en 1844, en 1848, il fallut réprimer leur agitation factieuse; l'embarras devait grandir le jour ou il faudrait les affranchir.

D'autre part, l'Espagne, en assurant de grands avantages aux planteurs de cannes à sucre, imposait à l'île entière, en revanche, les inconvénients du régime protectionniste : les droits d'entrée pesaient d'autant plus lourdement sur les Cubains qu'ils devaient presque tout acheter au dehors; et ces droits qui, à l'origine,

avaient paru modérés quand la prohibition était la règle, étaient, peu à peu, considérés comme exorbitants.

On ne pourrait, sans injustice, reprocher à l'Espagne de ne s'être pas montrée plus clairvoyante que les autres nations colonisatrices, qui ont, elles aussi, goûté les profits éphémères de ce régime. Mais on peut s'étonner qu'elle l'ait maintenu si longtemps, malgré les réclamations d'une population créole nombreuse et remuante.

On peut s'étonner aussi que, au point de vue administratif et politique, elle n'ait rien fait pour satisfaire les créoles. Les fonctionnaires espagnols ne songèrent qu'à satisfaire les grands propriétaires au profit et avec l'aide desquels ils exerçaient un pouvoir absolu sur le reste de la population, c'est-à-dire l'immense majorité. En 1812, la junte révolutionnaire avait appelé les Cubains à élire des députés aux Cortès; après la Restauration, Ferdinand VII abolit cette prérogative; il ne la rendit en 1820 que pour la détruire de nouveau avec la constitution en 1823. En 1834, il envoya dans l'île le général Tacon, qui réprima d'une main de fer toutes les aspirations libérales. Après la révolution de 1836, les Cubains n'obtinrent pas la restitution des droits qu'ils tenaient de la constitution de 1820 : les Cortès décidèrent que la constitution de 1847 ne serait pas applicable à l'île; elles promirent des lois spéciales à l'organisation des possessions coloniales, promesse qui ne fut pas tenue.

#### IV

Le développement des richesses de Cuba et le mécontentement des créoles attirèrent l'attention des Etats-Unis. Déjà se faisaient jour les velléités annexionnistes qui ont pris un menaçant essor. C'étaient les Etats esclavagistes de l'Union qui convoitaient la colonie espagnole : l'entrée d'un nouvel Etat à esclaves dans la Confédération pouvait servir leur politique; les Etats du Nord, au contraire, redoutaient d'autant plus cette éventualité que les riches planteurs de Cuba auraient acquis une influence sérieuse au Congrès. En 1845, l'année même où les efforts du parti esclavagiste avaient abouti à l'annexion du Texas, autre pays à esclaves, ils proposaient au Sénat de se prononcer en faveur de l'acquisition d'un territoire bien plus riche : il s'agissait d'acheter à l'Espagne la possession de Cuba. L'année suivante, une compagnie se forma qui voulait réunir 200 millions de dollars (1 milliard de francs), pour indemniser l'Espagne. Le gouvernement espagnol ne paraissait pas absolument opposé à cette idée : il fit faire une enquête à Cuba, dit-on,

pour connaître les dispositions des habitants; ce qu'il savait du mécontentement des créoles lui faisait craindre un mouvement, et il s'était donc demandé s'il ne serait pas sage de vendre ce qu'il risquait de perdre sans indemnité. A la même époque, une négociation fut entamée avec le gouvernement de Louis-Philippe, en vue de la vente de Cuba et des Philippines à la France.

Les Américains ne tardèrent pas à avoir la pensée de recourir à la force plutôt qu'aux négociations. En 1848, un corps franc de 1500 hommes s'était formé pour envahir Cuba; mais le gouvernement fédéral s'opposa à son départ. A New-York s'était constituée une *junte promovedora de los intereses politicos de Cuba*, et la presse des Etats-Unis entretenait une agitation autour de la question cubaine. La junte mit, en 1849, à sa tête le général Narcisso Lopez : c'était un Vénézuélien qui avait servi le gouvernement espagnol contre les carlistes; nommé gouverneur de Trinidad, puis destitué, il avait fait une propagande active en vue de réformes qui auraient concédé à Cuba une sorte d'autonomie et avait été forcé de quitter l'île. Il organisa secrètement une expédition qui ne peut guère être comparée qu'à celles des flibustiers des siècles passés. Il réunit 5000 aventuriers, les uns parmi les hommes des milices qui, durant la guerre du Mexique, s'étaient accoutumés à une vie de rapines et de violences, les autres dans la lie des grandes villes de l'Ouest et du Nord. Il les répartit en quatre régiments : un du Kentucky, un de la Louisiane, un du Tennessee, le dernier du Mississippi. Les autorités fédérales feignirent de ne rien voir : elles montrèrent la même négligence lorsque les hommes de Lopez s'embarquèrent, sous prétexte de se rendre, à titre individuel, en Californie. Le 18 mai, 500 « pionniers de la liberté » débarquaient à Cardenas; ils comptaient sur la complicité des habitants; ils purent facilement s'emparer de la ville, pillèrent les caisses publiques, rançonnèrent quelques habitants notables. Mais quelques heures après arrivaient les troupes espagnoles; Lopez se rembarqua précipitamment, abandonnant une partie de ses compagnons prisonniers; les autres bandes, qui devaient le rejoindre, ne débarquèrent même pas à Cuba. Parmi les créoles, aucun n'avait remué : la rapidité de la répression aurait suffi, d'ailleurs, à empêcher la manifestation de leurs sympathies.

Le gouvernement des Etats-Unis avait envoyé, mais trop tard, deux bâtiments à la poursuite des flibustiers; il fit traduire Lopez en jugement à Savannah; acquitté, le général harangua la populace à laquelle il promit de recommencer. La presse ne condamnait son entreprise que comme « intempestive ». Au Congrès, la politique du président fut violemment attaquée. Le gouvernement, poussé

par l'opinion, réclama au gouverneur de Cuba ses prisonniers sur un ton de hauteur peu habituelle; le gouverneur ne les remit en liberté qu'après en avoir reçu l'ordre de Madrid.

Quelques mois après, Lopez débarqua de nouveau à Cuba; sa bande fut écrasée par les troupes espagnoles; il fut fait prisonnier et exécuté; cette fois, quelques Cubains s'étaient joints à lui; deux de leurs chefs, Agüero et Armentero, furent fusillés. Les dispositions des colons s'étaient montrées si hostiles, que le gouverneur, le sévère général Concha, crut devoir exiler 200 suspects (août 1851).

Inquiète, l'Espagne demande l'appui de la France et de l'Angleterre. En avril 1852, le marquis Turgot, notre ministre des affaires étrangères, et lord Malmesbury, secrétaire d'Etat de Sa Majesté Britannique, invitèrent les ministres de France et d'Angleterre à Washington à proposer au gouvernement fédéral la conclusion d'une convention ainsi conçue : « Les hautes parties contractantes désavouent séparément et collectivement toute intention de prendre possession de l'île de Cuba, pour le présent et pour l'avenir, et s'engagent respectivement à s'opposer à toute entreprise qui pourrait être tentée à cet effet de la part de quelque puissance et de quelque individu que ce soit. Les parties contractantes déclarent collectivement et séparément qu'elles ne chercheront à obtenir ni ne s'emploieront à maintenir, soit par elles-mêmes, soit par quelqu'une d'entre elles, aucun contrôle exclusif sur l'île susdite, qu'elles ne s'en empareront et n'exerceront sur elle aucune espèce de domination. »

Le secrétaire d'Etat répondit, à MM. de Sartiges et Crampton, qu'il était heureux de constater l'harmonie des sentiments des trois puissances, mais que, tout en ayant les mêmes désirs que la France et l'Angleterre, il ne pouvait prendre l'engagement qu'on lui demandait. Sollicité de s'expliquer, il invoqua le désir d'éviter tout traité politique avec les Etats européens, et l'éventualité de circonstances (telles que la perte de Cuba par l'Espagne, une guerre franco-anglaise, le désir même du gouvernement de Madrid de vendre la souveraineté de l'île) qui pourraient faire regretter aux Etats-Unis, dans un avenir d'ailleurs éloigné, d'avoir pris un engagement perpétuel. C'était indiquer clairement les espérances du gouvernement fédéral dont, jusque-là, on avait pu encore douter. D'une aventure de flibustier, la question de Cuba devenait affaire d'Etat; c'était le résultat de la politique ambitieuse et agitée récemment inaugurée aux Etats-Unis.

L'Espagne ne pouvait se prémunir contre le danger qu'en gagnant l'affection des Cubains. Elle ne s'y appliqua guère. Le gouverneur Penezuela inaugura une politique humanitaire qui,

sans assurer à la métropole le dévouement des noirs, inquiéta les planteurs. Il prit, en faveur des esclaves, plusieurs mesures couronnées par un affranchissement partiel le 1<sup>er</sup> janvier 1854. Le bruit se répandit que l'Espagne voulait « africaniser » l'île, et que si elle se voyait forcée de l'abandonner, elle en ferait une nouvelle Saint-Domingue, en émancipant tous les noirs et en les faisant maîtres du pays. Si invraisemblable que fût cette fable, elle produisit sur l'esprit des créoles une impression profonde; l'agitation gagna toutes les classes de la population; les riches planteurs ne déguisaient guère leurs sympathies pour le parti annexionniste, plus puissant que jamais aux Etats-Unis.

La junte cubanaise, établie à la Nouvelle-Orléans, faisait presque publiquement des enrôlements en vue d'une nouvelle expédition; un journal de Memphis annonçait avec satisfaction, en 1854, que ce comité insurrectionnel disposait de 1 million de dollars, de 8 navires à vapeur et 4 navires à voiles prêts à prendre la mer dans les vingt-quatre heures, de 80 000 équipements militaires, 90 pièces de canon, etc. Le gouvernement fédéral, après avoir laissé s'organiser les révolutionnaires, les soumit à une surveillance qui prévint de nouvelles tentatives des flibustiers, mais il prétendait se faire payer la correction de son attitude en obtenant de l'Espagne la cession de Cuba à prix d'argent : singulière conclusion, qu'il soutenait par une argumentation bien américaine.

« Nous nous tenons pour d'honnêtes gens, disait un sénateur à l'un des représentants de l'Europe à Washington, puisque, pouvant conquérir ce territoire, nous offrons de l'acheter. » Mais ce qu'il faut noter pour apprécier la politique du gouvernement fédéral, c'est le soin qu'il avait de tenir toujours ouverte la question, ne laissant pas l'opinion, ni à Cuba, ni aux Etats-Unis, ni en Espagne, oublier ses prétentions, et maintenant ainsi un état d'agitation favorable à ses projets. Tantôt c'étaient d'aigres réclamations à l'occasion de la saisie d'un navire américain (le *Black Warrior*), pour contrebande de guerre, par les autorités cubaines; tantôt c'était l'envoi, à Madrid, d'un des plus fougueux annexionnistes, M. Soulé, qui prenait aussitôt une attitude arrogante, déclarant au gouvernement espagnol que les Etats-Unis, plutôt que de laisser conclure par l'Espagne un arrangement avec la France ou avec l'Angleterre au sujet de Cuba, « engageraient la lutte avec le monde entier ». Au mois d'octobre 1854, M. Soulé se réunit, à Ostende, avec ses collègues de Paris et de Londres : leur conférence aboutit à proposer d'offrir à l'Espagne, en échange de Cuba, une somme de 120 millions de dollars, qui pourrait être employée par elle à construire ses voies ferrées. Ils ajoutaient : « Après avoir



offert à l'Espagne, pour l'île de Cuba, un prix fort au-dessus de sa valeur actuelle et l'avoir vu refuser, nous serons alors arrivés au moment de considérer si Cuba, possession de l'Espagne, menace sérieusement notre paix intérieure et l'existence de notre Union chérie. Que cette question soit résolue affirmativement, et par toutes les lois humaines et divines nous serons justifiés d'arracher cette colonie à l'Espagne si nous en avons le pouvoir. »

Le gouvernement fédéral, plus modéré, n'admettait la nécessité de l'intervention que dans le cas d'une insurrection ou de l'abolition de l'esclavage. Il ne désespérait pas d'arriver à un arrangement pacifique et s'indignait fort à la pensée que l'Espagne pût s'entêter à refuser ses offres : dans un message adressé au Congrès, à la fin de 1854, le président se plaignait de l'ingratitude de l'Espagne envers les Etats-Unis, qui avaient empêché les expéditions des flibustiers. Aurait-on cru jamais que la gratitude d'un propriétaire envers le gendarme qui le garantit des voleurs doive aller jusqu'à vendre à son protecteur les biens auxquels il tient le plus, s'il plaît à celui-ci de les acquérir? Le gouvernement espagnol déclara aux Cortès, en novembre 1854, que vendre Cuba, ce serait vendre l'honneur national.

Le gouverneur, le général Concha, prévint, en 1855, par d'énergiques mesures, un mouvement révolutionnaire organisé par des créoles et que devait appuyer une invasion de flibustiers; il obtint que le gouvernement des Etats-Unis saisît des bateaux chargés d'armes et de munitions à destination de Cuba. Quelque temps après, il est vrai, ce gouvernement protestait contre la visite des bateaux-poste américains et d'autres bâtiments soupçonnés de contrebande de guerre, et appuyait ses réclamations par l'envoi d'une escadre dans le golfe du Mexique : mais ce n'était qu'une de ces démonstrations par lesquelles les ministres américains aiment à flatter le public. Les fermes résolutions de l'Espagne et l'activité du général Concha, qui avait su prévenir toute insurrection, avaient triomphé; le secrétaire d'Etat, M. Marcy, avait loyalement reconnu l'impossibilité d'atteindre le but affiché par le gouvernement fédéral, et avait évité de sortir du terrain du droit.

La junte révolutionnaire prit le parti de se dissoudre après avoir vendu ses bateaux pour liquider son passif. « Désormais, disait-elle dans une proclamation, les Cubains ne doivent plus compter sur le secours des Etats-Unis. Une expérience chèrement achetée nous a démontré que, de ce côté, nous ne devons attendre ni aide ni dévouement. Que Cuba continue donc à réclamer son indépendance, mais pour elle-même et non en vue d'une annexion avec les Etats-Unis. Si Cuba doit être libre, qu'elle le soit pour elle-même et

non pour ajouter de nouvelles provinces à l'Union. Nous n'avons que faire du protectorat des Etats-Unis, et tout le bénéfice que nous devons chercher à retirer de leur amitié est une extension plus grande et plus étroite de nos relations commerciales. »

Le parti annexionniste, qui avait déployé tant d'activité depuis quelques années, n'était plus qu'un souvenir : les convoitises de quelques aventuriers, les sympathies des planteurs cubains et des esclavagistes des Etats-Unis les uns pour les autres, l'éveil de l'ambition conquérante dans le parti dominant à Washington, n'avaient pas suffi à assurer le succès de ce mouvement.

La prépondérance des Etats anti-esclavagistes dans la Confédération devait amener par elle-même une modification dans la politique du gouvernement de Washington : ces Etats étaient, nous l'avons dit, opposés à une acquisition qui eût fortifié le parti de l'esclavage; plusieurs Etats du Sud s'y montraient également peu favorables parce qu'ils appréhendaient la concurrence que les producteurs cubains pourraient leur faire sur le marché américain. L'ambition annexionniste se manifestait, par un extraordinaire revirement, sous une forme nouvelle, dans un message adressé en 1858 au Congrès, par le président Buchanan, qui, quatre ans auparavant, avait pris part à la conférence d'Ostende. Pour justifier les convoitises dont Cuba était l'objet, il n'incriminait plus, cette fois, comme son prédécesseur, les mesures abolitionnistes prises par l'Espagne, mais, au contraire, la persistance clandestine de la traite. « Tant que ce marché demeurera ouvert, il n'est point, disait-il, d'espoir de civilisation pour cette Afrique plongée dans les ténèbres. » Il ajoutait que l'annexion de Cuba aurait l'avantage de faire disparaître une cause de mésintelligence entre l'Espagne et les Etats-Unis : raisonnement qui indique un curieux état d'âme ! La proximité de la côte américaine, les relations quotidiennes de Cuba avec les Etats-Unis, faisaient, d'après lui, une loi à l'Espagne de consentir à la vente de l'île. Il n'est pas inutile de noter la persistance des mêmes desseins et des mêmes raisonnements dans des programmes politiques officiels; cette fois, ce n'était qu'une démonstration, puisque des intérêts plus immédiats interdisaient aux Etats-Unis de poursuivre la réalisation prochaine de leurs desseins.

## V

L'Espagne eut, ainsi, un répit de treize ans, qu'elle eût pu employer à consolider sa domination. Au contraire, son obstination à refuser toute réforme transforma en mécontents ceux qui étaient

restés absolument étrangers au mouvement annexionniste de 1848-1855. La haine de la métropole était presque générale. Un homme énergique, Concha, créé marquis de la Habana en récompense de ses services, avait comprimé, avec une sévérité sans doute nécessaire, l'agitation menaçante; il aurait été sage de compléter cette œuvre de répression par des mesures qui eussent rattaché à la métropole les colons, au lieu de les laisser se plaindre, non sans raison, d'être exploités.

En 1868, le régime politique, administratif et économique de Cuba était resté ce qu'il était cinquante ans plus tôt et même, à certains égards, au siècle passé. Les colons, non seulement n'avaient ni représentation aux Cortès, ni junta provinciale, ni liberté de la presse, mais n'avaient pas accès même aux emplois les plus modestes. Les fonctionnaires, venus du continent, joignaient la vénalité à l'arbitraire; ils ne songeaient qu'à pressurer l'île. De hauts traitements leur étaient attribués, et il y avait plusieurs d'entre eux pour chaque fonction, les uns en activité, les autres en congé ou en disponibilité : 3 780 000 francs étaient payés chaque année aux fonctionnaires de Cuba placés dans la situation de disponibilité et habitant, par conséquent, l'Espagne.

Les impôts étaient fort élevés; la dime écrasait l'agriculture; des taxes fort lourdes pesaient sur les transactions immobilières. Les droits d'exportation et d'importation étaient fixés à un taux assez haut pour gêner tout le commerce et empêcher, pour ainsi dire, l'introduction des produits étrangers à Cuba. Le régime protecteur avait même été fortifié sur certains points; par représailles, les Etats-Unis avaient frappé les sucres cubains : le territoire de l'Union, c'est, on le sait, le marché naturel de Cuba. Tout le régime économique avait donc été calculé, comme le régime administratif, au profit de la métropole. Celle-ci ne se contentait pas d'appliquer, avec toute sa rigueur, le système protectionniste : elle réussissait à prélever chaque année pour elle une forte partie du budget colonial, et, pendant qu'elle entravait le développement de Cuba, tout en la chargeant d'impôts et en tirant un revenu net des recettes de l'île, le budget de la colonie ne pouvait suffire aux dépenses utiles : ni travaux publics ni écoles. Le cours forcé achevait de gêner les Cubains. Maintenir ce régime, ce n'était ni juste ni habile : l'Espagne perdait la fidélité de ses sujets.

En 1866, une commission fut nommée pour examiner les plaintes des Cubains; ses travaux n'aboutirent pas. En satisfaisant alors les libéraux, encore loyaux, et qui avaient pour eux la presque unanimité de la population, le gouvernement espagnol eût empêché la formation du parti de l'indépendance, qui devait prendre les armes

deux ans plus tard. Personne ne désirait plus l'annexion aux Etats-Unis, surtout depuis que l'esclavage avait été aboli à la suite de la guerre de Sécession. Les demandes des réformistes n'avaient rien qui pût affaiblir l'autorité légitime de la métropole. Sauf les colons récemment arrivés du continent, ils avaient avec eux presque tous les Cubains.

En 1868, par une sorte d'aberration, les impôts directs furent augmentés de 10 pour 100, et des mesures de rigueur furent prises contre les réformistes. L'impression fut profonde dans toute l'île. Persuadés qu'il n'y avait aucune concession à attendre de l'Espagne, quelques Cubains rêvaient la constitution d'une république indépendante; au mois d'octobre 1868, leurs chefs, Céspedes, Aguilera, le marquis de Santa-Lucia, prirent les armes; toute la partie orientale de l'île tomba en leurs mains. Ils appelèrent les nègres à la liberté, promettant une indemnité aux propriétaires d'esclaves. Ceux-ci vinrent à eux et prirent la direction du mouvement : ils affranchirent eux-mêmes leurs esclaves dont ils firent des soldats.

Maîtres du centre de l'île en 1869, les insurgés repoussèrent les concessions offertes par le général Dulce. Le 10 avril 1869, à Guaimaro, on réunit une convention des députés des provinces orientales et centrales; ils proclamèrent la République cubaine, votèrent une constitution et nommèrent Céspedes président. Des Etats-Unis, les insurgés reçurent des volontaires et des armes. Mais si le gouvernement fédéral ne montra pas beaucoup de souci d'empêcher l'organisation d'expéditions destinées à Cuba, il se borna, quant à lui, à offrir ses bons offices, que l'Espagne, naturellement, déclina. C'est que les Etats-Unis ne tenaient pas, à cette époque, à l'annexion de l'île; l'introduction dans la Confédération d'un million de catholiques et d'un demi-million de noirs pouvait changer la situation des partis. On craignit un moment un conflit, en 1873, après l'arrestation du *Virginus* et l'exécution de cinquante flibustiers américains : mais le gouvernement de Washington se contenta des explications données par le cabinet de Madrid.

Réduits à leurs propres forces ou à peu près, les révolutionnaires cubains soutinrent néanmoins la lutte jusqu'en 1878. Si cette guerre dura dix ans, c'est que des deux côtés, l'acharnement fut extrême. Les rebelles avaient pour eux les avantages du terrain qu'ils connaissaient parfaitement, tandis que les Espagnols étaient privés de cartes exactes et ne trouvaient dans la population ni renseignements ni aide. Les troupes métropolitaines étaient décimées par une guerre d'escarmouches et de surprises, et ne pouvaient atteindre un ennemi toujours mobile; les milices formées pour les renforcer étaient ignorantes et indisciplinées. La fièvre

jaune vint enfin au secours des républicains cubains. Malgré tout, malgré les troubles, les révolutions, la guerre carliste surtout, qui semblaient devoir paralyser le gouvernement métropolitain, de 1869 à 1876, l'Espagne fit un effort financier et militaire considérable qui prouve quel ressort a cette énergique nation. En cinq ans, elle dépensa 400 millions et elle envoya 100 000 hommes à Cuba : de ces 100 000 soldats, la guerre et les maladies n'avaient laissé vivants que 15 ou 20 000 hommes en 1874, et les généraux Dulce, Caballero de Rodas, Balmaceda, Ceballos, Pieltain, Jovellar, n'avaient pu que protéger la partie occidentale de l'île. Après la restauration, Concha fit un effort énergique et remporta quelques succès. Puis Jovellar fut mis à la tête d'une armée imposante, et Martinez Campos, son successeur, acheva la soumission de l'île. L'un et l'autre surent combiner la vigueur de la répression avec une politique réformatrice. Profitant de la lassitude des insurgés, en même temps qu'ils prirent des dispositions militaires rigoureuses, ils promirent l'amnistie et des réformes, et achetèrent quelques-uns des chefs rebelles. Le pacte de Camaguey mit fin à la guerre civile (1878). Elle avait coûté 700 millions et fait 200 000 victimes.

## VI

Les impôts furent un peu allégés et quelques libertés locales furent concédées aux Cubains. L'abolition de l'esclavage fut proclamée en 1880, sauf un stage qui prit fin en 1886. En 1884, la constitution espagnole fut introduite dans l'île, qui envoya des députés aux Cortès, mais de toutes les promesses de 1878, quelques-unes seulement furent tenues.

Deux partis s'étaient constitués dans l'île, en 1878 : les conservateurs ou *intégristes*, qui se disaient particulièrement soucieux de garantir l'union avec la métropole, et les *libéraux*.

Le parti conservateur se composait surtout d'Espagnols immigrés, principalement des négociants et employés, et des métropolitains qui avaient profité de la ruine des riches Cubains pour acheter de grandes plantations. Il réclamait l'assimilation de l'île aux provinces d'Espagne : ce régime aurait forcément pour résultat la prédominance des coteries locales, ce qu'on appelle le *caciquisme* ; les électeurs influents seraient les vrais maîtres du pays.

Le parti libéral comprenait les Cubains ; la partie la plus éclairée de la population, les classes instruites en avaient la direction ; le gros du parti était animé par ce patriotisme cubain qui s'accommoderait de la souveraineté espagnole, à condition que celle-ci ne fût

guère que nominale. Constitué dans la réunion du 9 août 1878, le parti prit le nom d'autonomiste après la réunion du 1<sup>er</sup> avril 1882 ; ce nom, qui avait tout d'abord effarouché les autorités espagnoles, indique quel est son idéal. Il croyait à l'impossibilité de réformer la législation et l'administration locales, si le gouvernement métropolitain conservait la direction politique des affaires de Cuba, et il préconisait un régime politique analogue à celui qu'a reçu le Dominion du Canada dans l'Empire britannique : l'institution d'un parlement et d'un ministère responsable. L'accomplissement intégral de ce programme eût réduit l'Espagne à une sorte de protectorat plus honorifique que réel ; peut-être même aurait-ce été le prélude de la séparation ; l'île risquait, en tous cas, de tomber sous l'hégémonie économique des Etats-Unis, et on pouvait craindre aussi que les luttes des partis livrés à eux-mêmes ne vissent compromettre la prospérité et l'indépendance même de Cuba. Mais si l'expérience de l'autonomie pouvait être dangereuse, l'Espagne paraissait avoir avantage à pratiquer une politique graduelle de réformes qui eût détaché du parti autonomiste beaucoup de ses partisans. En relâchant un peu le lien, elle empêchait qu'il ne se brisât.

Les protestations des Cubains contre le régime qui, à peine allégé après 1878, leur est encore imposé semblent légitimes.

Le droit de suffrage qu'on a concédé aux Cubains leur paraîtrait dérisoire ; le nombre des députés n'est pas en rapport avec le chiffre des habitants de l'île. Non seulement on leur a refusé le suffrage universel, en faveur duquel un mouvement d'opinion puissant s'est produit, à partir du jour où il a été introduit en Espagne (1890) ; mais une habile tactique du gouvernement et des métropolitains réduisait fort leur part d'influence dans les élections. Si les industriels, planteurs et commerçants payant 125 francs d'impôt direct sont tous électeurs, les industriels et commerçants, qui sont tous Espagnols, ont profité de la loi du 29 août 1878, qui donne le droit de vote à leurs associés, pour faire figurer leurs employés parmi les électeurs en leur donnant faussement le titre d'associés. Ils s'assurent ainsi une majorité écrasante. Les autorités judiciaires sont très mal disposées pour les réclamations des Cubains non inscrits, à tort, sur les listes électorales. Sur trente-sept conseillers municipaux de la province de la Havane, trente et un étaient en majorité Espagnols ; souvent, celui de la capitale a été tout entier espagnol. Le gouverneur a d'ailleurs une autorité absolue sur les maires. Il n'y a ni liberté de réunion ni liberté de la presse <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La loi de 1881 sur la presse est, en fait, annihilée par la sévérité avec laquelle le moindre écart sert de prétexte à des condamnations sévères.

La loi sur le vagabondage permet, dit-on, de déporter les suspects facilement. Fréquemment on a institué des tribunaux militaires sous prétexte de réprimer le brigandage : ce n'a guère été qu'un prétexte, car la sécurité n'existe pas dans les campagnes; la garde civique est, dit-on, beaucoup plus brutale pour les habitants inoffensifs qu'elle n'est énergique contre les brigands. On accuse le général Polavieja d'avoir déporté sans jugement à Fernando-Po, en 1880, 265 personnes sous prétexte de brigandage.

Plus exécrés peut-être que les brigands étaient les fonctionnaires métropolitains, plus nombreux que jamais, et qu'on a comparés à des sangsues dévorantes. Les Cubains n'étaient guère admis qu'aux emplois d'expéditionnaires. Les fonctionnaires ont des traitements très élevés<sup>1</sup>; néanmoins, des hommes considérables de tous les partis ont accusé l'administration de l'île d'habitudes de prévarication et de corruption invétérées. En 1887, des fraudes scandaleuses furent découvertes dans l'administration de la douane; le général Marin fit arrêter les accusés, qui furent acquittés. On attribua le rappel du général à la colère soulevée par sa sévérité. En 1889 et en 1890, des actes de prévarication nombreux, appuyés sur des faux, furent encore signalés<sup>2</sup>. Les agents du fisc n'accordent, dit-on, de délais aux contribuables que moyennant finance; les paysans illettrés sont souvent victimes de fraudes de leur part.

Un ordre royal du 2 septembre 1882 avait, d'ailleurs, réservé à l'administration elle-même la connaissance des délits de malversation.

La justice est coûteuse et compliquée. La seule vente du papier timbré donne un produit annuel de 750 000 francs, plus que ne coûte l'administration de la justice. Les Cubains assurent que les magistrats n'ont aucune indépendance.

Le budget et les tarifs sont toujours faits en Espagne, au profit exclusif de la métropole; le conseil dispose seulement du huitième des recettes. Dans le budget, les sommes consacrées aux œuvres qui seraient utiles à Cuba sont dérisoires : 182 000 francs seulement pour l'instruction publique; aussi 76 pour 100 de la population ne savent ni lire ni écrire. Les travaux publics ont été négligés; on a construit un réseau de chemins de fer qui n'est pas en pro-

<sup>1</sup>Le gouverneur général a 50 000 piastres; le directeur général de l'Hacienda, l'archevêque de Santiago et l'évêque de la Havane, chacun 18 000; le président d'audience, le vice-gouverneur général, chacun 15 000, etc.

<sup>2</sup>Le général Pando a signalé des malversations montant à 40 millions de piastres!

portion avec la richesse de l'île, et il n'y a pas de routes; en vingt-huit ans, on en a construit seulement 139 kilomètres. Cette négligence contraste avec les sommes employées à payer l'administration. Sur le budget, 40,69 pour 100 sont consacrés au paiement des intérêts de la dette; 36,59 aux dépenses militaires; 2,75 pour 100 seulement à l'instruction et aux travaux publics. On a imputé sur ce budget les dépenses de la guerre civile, et même celles des guerres de Saint-Domingue, du Mexique, du Pérou : voilà une des raisons pour lesquelles le dette de l'île est si forte (900 millions de francs); le service des intérêts dus impose 6 fr. 40 par tête d'habitant chaque année. Bien plus, la métropole a opéré des prélèvements considérables sur les revenus de Cuba; en 1892, le ministre des colonies lui a imposé le paiement d'un million de subvention à la Compagnie transatlantique. Les impôts directs sont écrasants; tel marchand détaillant paye 12 750 francs d'impôts; tel planteur 300 000 francs. L'impôt a, dans certains cas, dépassé le revenu.

L'exploitation fiscale se doublait de l'exploitation économique. Une taxe très forte est perçue sur l'exportation des cigares; le sucre et les autres produits cubains, à leur entrée en Espagne, sont frappés d'un droit élevé, tandis que les produits espagnols entrent en franchise à Cuba; les produits étrangers, au contraire, sont presque prohibés : tel produit paye onze fois plus s'il est étranger que s'il vient d'Espagne (n'eût-il fait qu'y passer). Les lois du 30 juin et du 20 juillet 1882 maintiennent en fait le monopole commercial à la métropole. Les réductions de droits sur les produits espagnols ont comme contre-partie des surtaxes sur les produits étrangers. Les nations étrangères frappent à leur tour les exportations cubaines, de sorte que les colons se défont plus difficilement de leurs produits et payent à des prix excessifs les choses nécessaires à la vie. Aussi une contrebande considérable s'est-elle développée : fâcheux remède d'une situation fâcheuse.

Dans les traités conclus avec les puissances étrangères, l'Espagne s'est efforcée, par des concessions, d'obtenir certaines réductions qui favorisent le commerce de ses vins, mais jamais de réductions qui favorisent l'introduction des produits cubains sur les marchés étrangers. Cette situation est d'autant plus fâcheuse que, depuis 1884, une crise sévit sur les sucres, dont le prix a baissé par suite de l'exagération de la production.

En 1887, une *Ligue commerciale et industrielle* s'est formée à Cuba en vue de la réforme du régime économique; dans un manifeste publié en 1894, elle demande que la protection accordée aux produits métropolitains soit réduite à 40 pour 100.



## VII

Telle était la situation de Cuba de 1878 à 1894, durant cette période que l'Espagne, n'ayant rien à craindre ni des séparatistes découragés ni des Etats-Unis, aurait pu mieux employer pour elle comme pour la colonie, et où l'application de réformes sages ne risquait pas de compromettre son prestige de victorieuse. A mesure que le temps s'est écoulé, l'irritation des Cubains contre l'inutilité de leurs revendications s'est exaspérée ; les abus leur ont paru plus insupportables ; les effets du déplorable régime économique se sont fait de plus en plus sentir, et les circonstances ont, en outre, fait passer à l'état aigu une crise économique dont ils ont rendu le gouvernement seul responsable.

En 1889 et 1890, la bonne volonté des généraux Salamanca et Chinchilla avait fait espérer quelques améliorations ; le cabinet libéral présenta aux Cortès un projet étendant aux Antilles la loi sur le suffrage universel ; mais il donna sa démission le 3 juillet 1890, et les Cortès furent dissoutes sans qu'aucune résolution eût été prise. Le cabinet Canovas nomma gouverneur le général Povialeja, conservateur très résolu. Le découragement et le mécontentement furent profonds. Sur la demande du gouvernement, une commission se rendit, cependant, à Madrid pour exposer les doléances des Cubains. Elle réclamait l'abrogation immédiate de la loi sur le cabotage, l'ajournement de l'application du nouveau tarif qui devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1891, et la conclusion d'un traité de commerce avec les Etats-Unis, afin d'amener dans des conditions avantageuses l'exportation des sucres et des tabacs. C'étaient des prétentions acceptables. Le gouvernement en traîna l'examen en longueur. Quant à l'introduction du suffrage universel, il n'en était pas question. Par une mesure qui semblait le prélude d'un recours aux armes plus ou moins proche, la junte directrice du parti autonomiste décida de s'abstenir aux élections de janvier 1891, afin de protester contre le régime électoral. L'agitation était extrême ; et la crise amenait le redoublement du brigandage.

Le gouvernement avait, cependant, fini par prendre en considération l'une des revendications cubaines. Le 1<sup>er</sup> août 1891, un traité de commerce fut conclu avec les Etats-Unis. Cette convention était divisée en deux parties : l'une, transitoire, était applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1892, pour les céréales et les farines, et à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1891, aux autres produits ; l'autre, définitive, était applicable à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1892, date à laquelle

expiraient certains traités de commerce espagnols qui contiennent la clause de la nation la plus favorisée. L'Espagne admettait en franchise, à Cuba, trente-neuf articles des Etats-Unis, notamment les viandes salées, fumées et conservées, les fruits, le pétrole brut, les machines, le charbon minéral, le coton, les articles en fer; elle abaissait les droits de son tarif général sur un grand nombre d'autres articles. Les Etats-Unis accordaient en échange toutes les franchises de droit que le président est autorisé à concéder, en vertu du bill Mac Kinley. Le tabac des Antilles est laissé en dehors de la convention.

Ce traité était un grand succès pour la politique inaugurée aux Etats-Unis par M. Blaine, secrétaire d'Etat, qui réussit à faire tomber en quelques mois les barrières opposées à l'exportation des produits américains, particulièrement dans l'Amérique latine.

Un nouveau parti se constitua dans l'île, en 1893, parti dont le programme ne semblait pas devoir provoquer les mêmes inquiétudes que celui du parti autonomiste.

Le parti *réformiste* se composa de conservateurs comprenant la nécessité de donner quelque satisfaction aux aspirations cubaines et d'autonomistes ramenés à des idées plus modérées. Ils se contentaient de demander une large décentralisation et une sorte d'autonomie administrative, une législation spéciale pour la colonie, la création d'un conseil d'administration unique ayant de larges attributions budgétaires, la répression des abus, l'admission des Cubains aux emplois, le développement des travaux publics et des routes, et la réforme douanière.

Le gouvernement se décida à écouter, dans une certaine mesure, les réformistes. Un projet de loi sur la réforme administrative fut présenté aux Cortès, le 5 juin 1893, par M. Maura; mais ce projet fut amendé dans un sens restrictif; encore la discussion en fut-elle ajournée à diverses reprises. Les espérances conçues par les Cubains se dissipèrent peu à peu; le rapprochement qui commençait à se faire entre les réformistes et les autonomistes, qui acceptaient les réformes comme un premier pas, semblait compromis. En même temps, le comité séparatiste qui s'était maintenu depuis quelques années à New-York, sous la direction d'un émigré, M. Marti, l'un des anciens chefs de la révolution, et qui sentait que les réformes lui enlevaient son moyen d'agitation, se préparait, en 1894, à profiter du mécontentement provoqué par les hésitations et les lenteurs du gouvernement pour tenter un dernier effort et ramener à lui ses partisans, qui inclinaient, naturellement, à se contenter provisoirement des réformes promises. Il n'y avait pas de temps à perdre pour le gouvernement : il en perdit beaucoup.

C'est seulement en janvier 1895 que fut votée la nouvelle loi municipale et provinciale. Elle instituait un conseil d'administration unique, composé de 30 membres; 15 élus et 15 choisis par le gouverneur général parmi certaines catégories de personnes ou parmi les 50 contribuables les plus imposés de l'île. Le conseil avait dans ses attributions le budget des travaux publics, des communications postales et télégraphiques, de l'agriculture, du commerce, de l'émigration, de l'assistance publique; il devait administrer les biens provenant des établissements afférant à ces services et avait la disposition des impôts extraordinaires destinés à leur entretien; il pouvait prendre toutes décisions sur ces matières. Il devait être entendu sur l'établissement du budget général de l'île, auquel il pouvait proposer des modifications, sur les comptes généraux des finances, et donner son avis sur les décisions des gouverneurs de province dont il aurait été fait appel au gouverneur général.

Le gouverneur général devait s'occuper seul des affaires relevant des ministères d'Etat, de la justice, de la guerre et de la marine.

La loi instituait un secrétariat du gouvernement général, une intendance générale des finances ayant des sections dans les provinces et une direction générale de l'administration locale qui, sous la surveillance du conseil, était chargée des ouvriers payés par le budget local.

Dans les provinces, il y a des députations provinciales qui, entre autres attributions, peuvent réviser les comptes des conseils municipaux.

Les conseils municipaux obtenaient, en principe, le droit d'élire les maires, sauf dans quelques localités. Les maires, étant les représentants du gouvernement, pouvaient être révoqués par le gouverneur général, mais après avis du conseil d'administration. Les gouverneurs pouvaient suspendre les conseils municipaux.

Cette loi constituait un progrès notable. L'attente avait, sans doute, éterné l'opinion cubaine, qui parut croire que la montagne accouchait d'une souris; mais son application aurait contenté les plus modérés; tous l'accueillaient au moins comme une espérance. L'ajournement de la mise en vigueur des réformes permit aux séparatistes de tenter un coup de désespoir au moment où l'apaisement eût pu se faire et détruire leurs chances de succès au moins pour plusieurs années.

Une fâcheuse situation économique, dont l'origine n'incombait pas au gouvernement, mais dont il n'avait empêché les inconvénients par aucune mesure, favorisait ces désordres, en maintenant dans l'île un profond découragement. C'était l'avilissement des

prix du sucre, qui subit une baisse profonde à la fin de 1894, à raison d'une surproduction excessive, et de l'abolition du traité de réciprocité de 1890; le *trust* des planteurs américains entravait l'accès des marchés des Etats-Unis aux sucres cubains. On assure que ce *trust* a encouragé par des subsides l'insurrection qui devait ruiner ses concurrents.

## VIII

Quelques émissaires de la junte de New-York débarquèrent le 24 février, près de Matanzas. Des bandes se formèrent, à leur appel, dans cette région; d'autres apparurent près de Guantanamo; sans lien entre elles, elles se composaient chacune de quelques dizaines d'hommes. Les gens de couleur dominaient parmi les premiers insurgés (dans la proportion de quatre cinquièmes, a-t-on dit); mais, parmi les chefs, les blancs étaient au moins aussi nombreux que les noirs. Martí lui-même était un blanc. Blancs et noirs avaient le même programme: ils arboraient le drapeau de l'indépendance; les noirs étaient peut-être les plus ardents partisans de l'indépendance; mais les chefs, qui avaient la direction du mouvement, se seraient sans doute contentés de l'autonomie. Les bandes insurgées se grossirent de tous les éléments de désordre, et les brigands furent heureux de donner à leurs pillages le caractère de revendication politique (comme le célèbre Manuel Garcia, qui s'affubla du titre de colonel, et qui fut tué au mois de mars).

Il y avait dans l'île 21 800 hommes de troupes espagnoles. L'autorité militaire ne mit pas d'activité à réprimer les premiers désordres; elle dispersa la bande de Matanzas, mais laissa celles de la province de Santiago se développer à leur aise dans cette province, où le terrain difficile rend pénible la marche des troupes espagnoles, et permet aux insurgés d'organiser une guerre de surprises.

Le parti autonomiste s'était, dès le début, prononcé énergiquement contre une rébellion qui avait un caractère séparatiste accentué. Le 4 avril, sa junte directrice publia un manifeste loyaliste. L'insurrection semblait n'avoir pas de racines; simple aventure organisée par quelques républicains cubains émigrés aux Etats-Unis, et compromis par la prédominance de l'élément noir, qu'on accusait de vouloir faire de Cuba un nouvel Haïï. Elle a trouvé, cependant, un terrain favorable à son développement et qui en a modifié la nature.

Le gouvernement de Madrid la prit fort au sérieux. Soutenu par l'admirable élan de toute l'opinion espagnole, qui a fait preuve

d'un courage et d'une obstination patriotiques, il se montra prêt à tous les sacrifices. Il chargea de réprimer la révolte le maréchal Martinez Campos, le pacificateur de 1878, qui jouissait dans l'île, comme en Espagne, d'un immense prestige. Le 16 avril, il débarqua à Guantanamo, puis se rendit à Santiago de Cuba, et de là, le 25, à la Havane. Partout il fut l'objet d'un accueil enthousiaste. Le succès semblait encore facile; le gouvernement avait mis à la disposition du glorieux vétéran toutes les forces qu'il réclamerait, tout l'argent dont il aurait besoin. La confiance des partis conservateur, réformiste et autonomiste lui était également acquise; mais on lui demandait de faire vite, car c'était le moment de la *roulaison*, et l'insurrection, en empêchant le travail, pouvait ruiner la partie de l'île qu'elle ravageait. Elle ne comptait encore que quelques milliers d'hommes; dès le mois d'avril, 13 000 hommes de renfort étaient arrivés; 18 000 arrivèrent à la fin de mai; les forces espagnoles montaient ainsi, avec la garnison, à plus de 50 000 hommes, sans compter les milices et les troupes irrégulières.

La tactique des révoltés qui ne pouvaient espérer de succès éclatant fut de prolonger la lutte pour lasser leurs adversaires; ils comptaient sur la misère pour accroître le mécontentement.

Au mois d'avril, José Marti et Maximo Gomez, puis Antonio et José Maceo arrivèrent des États-Unis. Tous ont pris part à l'insurrection précédente. Les deux Maceo sont noirs, mais Marti et Gomez sont blancs; Marti est né à Cuba; Gomez, à Saint-Domingue.

Marti fut reconnu comme chef ou président par les insurgés.

Gomez prit le titre de général en chef de l'armée de la liberté. Il a maintenu sur les autres *cabecillas* une autorité effective, que quelques actes de sévérité ont assurée, mais les bandes, de forces différentes, conservent chacune leur autonomie sous les chefs qui les ont formées; les soldats obéissent sans contestation à ces chefs librement choisis et qui, d'après l'importance de leurs forces, prennent les titres de capitaine, commandant, colonel. Il résulte de la tactique même adoptée par les insurgés que, la plupart du temps, les chefs de bandes sont laissés à leur initiative, les ordres de Gomez se réduisant à prescrire tel ou tel mouvement général sans indiquer les opérations militaires à exécuter. Lançant en avant des bandes très mobiles qui inquiètent l'ennemi, jettent le désarroi dans ses opérations, Antonio Maceo et lui se tiennent en arrière avec deux fortes colonnes de quelques milliers d'hommes, prêtes à se porter où il convient. Antonio Maceo lui-même obéit aux ordres de Gomez. Parmi les autres *cabecillas*, on nomme, parmi les gens de couleur, Garzon, Bandera, Goulet, Rabi; parmi les Cubains blancs, Perez, Antonio Suerra, Borrero, Miro, plusieurs

étrangers, un Anglais d'une riche famille de Santiago de Cuba, Brooks, et plusieurs Américains. Les noirs dominaient, nous l'avons dit, dans les premières bandes; les noirs de la partie orientale de l'île, dont beaucoup se prétendent descendants des Français de Saint-Domingue et parlent notre langue, sont très braves et énergiques.

A mesure que l'insurrection a fait des progrès, les blancs, séduits par l'idée républicaine, sont venus à elle. Martí et Gomez ont adopté un système de dévastation, rançonnant, pillant, incendiant; un ordre formel émané de Gomez ordonne de fusiller toute personne ayant prêté ses services aux usines à sucre. La population terrorisée n'ose résister aux exigences des insurgés, et les ouvriers sans travail viennent à eux, en même temps que le mécontentement grandit dans la population ruinée contre un gouvernement qui ne sait même plus la protéger. Dès le mois de juin, les bandes s'étaient répandues dans la province de Puerto-Principe; Mola, ancien chef d'état-major de Gomez en 1878, le marquis de Santa-Lucia, beaucoup de blancs de bonne famille rejoignirent les insurgés; blancs et noirs ne semblaient pas séparés par des haines de race, mais unis dans une même pensée d'indépendance : c'est ainsi que beaucoup de blancs joignirent la bande du noir Moncada.

On a accusé le maréchal d'avoir trop temporisé. Il parcourut l'île, écoutant les réclamations, promettant le redressement des griefs, croyant à la possibilité de la conciliation même avec les chefs insurgés. Il voulut recourir avec eux à la diplomatie, comme autrefois, au temps où il s'était agi d'activer la soumission d'insurgés fatigués et découragés. On lui a reproché aussi d'avoir dispersé les troupes et d'avoir immobilisé un trop grand nombre d'hommes, la moitié au moins de ses effectifs, soit à occuper les blockhaus établis sur « les points stratégiques », soit à garder les cultures, sans grand succès d'ailleurs. Sa cavalerie était peu nombreuse et peu habituée au service d'éclaireurs.

Maximo Gomez l'amusa par de vagues négociations, réclamant l'autonomie. En même temps, ses bandes cherchaient les troupes espagnoles.

Presque tous les insurgés, excellents cavaliers, sont montés; leurs chevaux, du pays, sont petits, mais très vigoureux; ils n'attaquent que quand ils ont la supériorité du nombre; après avoir déchargé leurs fusils sans quitter leurs montures, ils chargent à fond, le *machete*<sup>1</sup> en mains, en poussant des hurlements féroces.

<sup>1</sup> Sorte d'épée, longue de 1 mètre, dont la partie antérieure est seule affilée; c'est une arme redoutable en des mains vigoureuses.

La mort de Marti (juin) ne découragea pas ses partisans. Après avoir multiplié les incendies et les réquisitions dans la partie orientale de l'île, ils descendent vers l'ouest. Au combat de Peralejo, en juillet, ils faillirent prendre le maréchal qui, pendant cinq heures, combattit avec 1200 hommes contre 6000 révoltés, et combattit avec l'ardeur d'un jeune officier. Ce n'était pas cette preuve nouvelle de courage personnel qu'on lui demandait : on espérait, on répétait qu'à la fin de la mauvaise saison, en septembre, il prendrait une vigoureuse offensive. Et cependant les travaux des champs étaient partout arrêtés; les ouvriers allaient grossir les rangs des insurgés; comme ils l'avaient prévu, la misère était leur auxiliaire.

Un des anciens chefs de l'insurrection, l'Américain Rohloff, débarqua au mois d'août, avec 200 hommes et un fort convoi de munitions dans la province de Santa-Clara, que les bandes révolutionnaires ravagèrent à son tour. D'autres renforts lui vinrent encore des Etats-Unis, et de l'argent aussi. La vaste étendue des côtes permet difficilement d'empêcher les débarquements.

Le gouvernement fédéral avait laissé faire. Au mois de mars, l'arrestation d'un navire américain par les Espagnols avait ouvert un grave conflit diplomatique et provoqué, dans la presse des Etats-Unis, un débordement d'injures à l'égard de l'Espagne. La sagesse du président Cleveland prévint les conséquences de cette agitation; il prit des mesures pour empêcher l'organisation des flibustiers, mais il saisit l'occasion de réclamer impérieusement à l'Espagne une énorme indemnité demandée depuis longtemps par un certain Mora, pour des faits se rattachant aux événements de la dernière guerre civile; l'Espagne s'exécuta (juillet).

Le maréchal était frappé du danger que présentaient pour l'Espagne la misère menaçante, l'irritation croissante; il comprenait la nécessité de réformes, il la comprenait peut-être trop! Non seulement il se rapprochait des autonomistes, au risque de décourager les autres partis, mais il semblait beaucoup plus préoccupé du côté politique que du côté militaire de sa mission; on ne retrouvait pas sa vigueur habituelle dans les mesures qu'il ordonnait. Il convient d'ajouter que, dans des circonstances si délicates, plus d'un risquait de se tromper; il serait bien hardi de dire dans quelle mesure devaient être dosées la répression et les concessions!

L'événement semble, en tous cas, avoir prouvé que Martinez Campos avait suivi une mauvaise tactique : peut-être doit-on lui faire honneur du loyalisme montré durant son commandement par les chefs du parti autonomiste; mais, parmi les soldats de ces chefs, qui, eux, n'étaient pas sous la main du maréchal et ne se conten-

taient pas de promesses, combien se joignirent au mouvement, qui fit ainsi la boule de neige? Simple aventure séparatiste, au début, l'insurrection attirait peu à peu, à mesure que son aire d'occupation s'étendait, tous les mécontents; qu'ils fussent terrorisés ou qu'ils obéissent à cette haine de l'Espagne qui peut toujours se réveiller au cœur de tout Cubain, les habitants se montraient favorables dans toute la partie occidentale de l'île, puis dans la partie centrale, à l'insurrection; si beaucoup n'y participaient pas, la grande majorité lui était sympathique, et ces hommes qui, quelques mois auparavant, suivaient les réformistes ou même les autonomistes, acceptaient l'idée de la séparation. Le nombre des blancs n'a cessé de croître parmi les insurgés : ils ont augmenté moins encore les forces naturelles de la révolte (dont ils forment cependant maintenant près de la moitié) que ses forces morales, et ils ont eu sur la direction des affaires une influence supérieure à leur nombre.

Le 16 septembre, le parti révolutionnaire proclama l'indépendance de la République de Cuba; un président, un vice-président et quatre secrétaires d'État furent nommés.

Le moment était venu où le climat eût permis au maréchal d'agir vigoureusement contre l'insurrection. Aux 50 000 hommes qu'il avait déjà à sa disposition à la fin de mai, on ajouta, de juin à décembre 1895, 12 000, puis 25 000, puis 23 000 hommes de renforts, sans compter 63 000 volontaires cubains, sorte de milice. Les insurgés, au mois de décembre, étaient au nombre de 30 à 35 000 hommes.

La disproportion des forces était donc considérable. Mais les rebelles sont insaisissables. Ils exécutent des chevauchées d'une extraordinaire rapidité. La complicité d'un nombre d'habitants de plus en plus considérable leur assure un service de renseignements excellent. Ils trouvent toujours des guides connaissant les moindres détails de la topographie du pays, et ils se gardent très bien. Coupant les lignes télégraphiques, ils empêchent la transmission des ordres du commandement aux forces espagnoles qui ont été souvent réduites à opérer sans ensemble. Le maréchal ne parut pas d'ailleurs avoir un plan concerté.

S'étant rendu maître de la province de Santa-Clara au mois de novembre, et y ayant appliqué son système de dévastation, Gomez résolut de pénétrer dans la partie occidentale de l'île pour empêcher les travaux des champs de canne. Il forma à cet effet deux fortes colonnes, chacune de 7000 à 8000 hommes, l'une sous son commandement, l'autre sous la direction de Maceo. En trente-cinq jours, il parcourut 600 kilomètres, battu souvent dans de petites escarmouches, mais ne se repliant que momentanément en détournant



l'ennemi par des feintes et avançant toujours. Il pénétra dans la province de Matanzas, y brûla les champs de canne, coupa les voies ferrées; le maréchal essaya vainement de l'arrêter, et, après plusieurs petits combats, regagna la Havane pour mettre la province en état de défense. Le 31 décembre, Gomez pénètre dans cette province; le 7 janvier, il poussa une pointe jusqu'à 20 kilomètres de la capitale, où régnait la panique; il détruit la plus grande partie des récoltes, évitant toujours tout engagement sérieux. Pendant ce temps, Lacret et Banderas entraient dans la province de Pinar del Rio et incendiaient les champs de tabac. Toute l'île avait été ravagée.

La politique et la tactique suivies par le maréchal étaient condamnées. Par un nouvel élan de loyalisme, tous les partis s'unirent à la Havane pour faire, le 28 décembre, une grande manifestation en son honneur. Il avoua, dans une réponse émue, que les résultats n'avaient pu répondre à ses efforts. Quelques jours après, sans offrir sa démission, il déclarait, dans un télégramme, qu'il était prêt à céder la place si le gouvernement le désirait. Le cabinet le prit au mot; le 17 janvier, il fut « autorisé » à s'embarquer; le 20, il quittait la Havane.

## IX

Martinez Campos laissait une situation politique aussi embarrassante que la situation militaire. Les insurgés étaient partout, et des milliers de mécontents les avaient rejoints dans la province de Pinar del Rio. Les généraux et les officiers espagnols étaient désorientés et découragés. Les soldats, mal vêtus et mal nourris, étaient fatigués de cette guerre malheureuse, tout en conservant la sombre bravoure de leur race<sup>1</sup>.

Les conservateurs et les réformistes saluèrent avec joie le départ du maréchal; ils réclamaient des mesures de vigueur. Leurs adversaires les accusaient, naturellement, de vouloir organiser une terreur blanche. Les autonomistes prenaient, au contraire, la défense de Martinez Campos : d'après eux, la responsabilité des progrès de l'insurrection incombait à ceux qui s'étaient opposés aux réformes.

La rupture était donc complète entre les partis, et les chefs autonomistes, sans se déclarer pour l'insurrection, la justifiaient presque. C'étaient, d'ailleurs, maintenant, des chefs sans soldats.

<sup>1</sup> Dans une interview, le général Weyler aurait dit : « J'ai trouvé l'armée tellement disloquée, que les fractions des mêmes corps se trouvaient dans des provinces différentes, des officiers supérieurs commandent de tout petits détachements. La dispersion des forces offre aux rebelles de faciles victoires. La cavalerie n'existe plus. »

Des milliers de Cubains blancs s'étaient unis aux insurgés sur leur passage dans les provinces occidentales. Des villes mêmes, de nombreux « patriotes » s'échappaient pour les rejoindre, et, parmi eux, des jeunes gens de quelques-unes des meilleures familles.

Le départ du maréchal fut le signal d'une activité plus grande; le général Marin et ses lieutenants avaient remporté quelques petits succès, mais sans atteindre jamais le gros des forces ennemies.

Le nouveau commandant en chef des troupes, le général Weyler, arriva le 10 février à la Havane. Il s'était acquis une grande réputation par l'énergie avec laquelle il a réprimé les troubles des Philippines; mais, à Cuba, le problème est autrement complexe : il est à la fois politique et militaire.

Le général Weyler déclara ne pas vouloir faire de politique. C'est en faire déjà que de refuser d'en parler durant une révolte qui n'aurait pas pris cette extension si elle n'avait trouvé le terrain préparé par le régime politique et économique de l'île.

Il serait prématuré de vouloir juger en ce moment, la tactique suivie par le général Weyler pour la répression de l'insurrection. Les nouvelles authentiques manquent complètement.

Le nouveau commandant en chef a obtenu des renforts en cavalerie, il a développé l'organisation des *guerillas*, formées des gens de couleur, troupes irrégulières qui ont les mêmes avantages que les forces révolutionnaires. Consacrant à la défense des villes les volontaires (garde nationale) au nombre de 60 000 environ; il peut disposer de plus de 120 000 hommes de troupes régulières contre 35 à 40 000 insurgés. Il a formé de petites colonnes mobiles et a refoulé les rebelles dans la province de Santa-Clara; il voulait permettre aux planteurs des provinces de Matanzas et de la Havane de faire la roulaison et, pour cela, chasser les rebelles bien avant les chaleurs. Mais les récoltes étaient presque complètement détruites.

D'eux-mêmes les rebelles se concentrèrent dans les provinces de Las Villas, Puerto-Principe et Santiago, ne laissant derrière eux que de petites bandes suffisantes pour empêcher les travaux des champs. Pour cette saison, leur but était accompli.

Reculant devant le général Weyler, ils ont subi une série d'échecs dont il est difficile d'apprécier l'importance. Les journaux qui reçoivent leurs inspirations disent que, dans la province de Las Villas, ils ont reçu des renforts des chefs qui commandent dans la province de Santiago et en ont profité pour entrer dans la province de la Havane. Ce qui ajoute à la gravité de la situation, c'est que les pluies vont recommencer dans le mois de mai où nous sommes.

Le général ne semble pas se faire d'illusion sur la rapidité de sa

tâche. Il sait que la dernière insurrection a duré dix ans, et quoique la situation politique et économique de l'Espagne soit de beaucoup plus favorable à un effort considérable qu'elle ne l'était alors, il n'estime pas à moins d'un an le temps minimum qu'il lui faudra pour dompter la révolte.

Si elle était réduite à ses troupes actuelles, elle serait réprimée, en effet, au bout de quelques mois. Car la victoire use ses forces. Les soldats espagnols ont une rare bravoure et une force de résistance extraordinaire; les jeunes soldats, trop nombreux, sont pleins d'entrain. Les officiers ont accueilli avec satisfaction l'arrivée d'un nouveau chef décidé à prendre vigoureusement l'offensive.

Le résultat de la lutte dépend d'autres éléments que le nombre et le courage des insurgés et l'habileté de leurs chefs. Je ne veux pas parler de l'armée des Etats-Unis. Les manifestations du Sénat et de la Chambre des représentants, répétées en mars et avril, sont... des manifestations; le président ne compte pas reconnaître aux insurgés la qualité de belligérants, reconnaissance qui n'aurait d'ailleurs pour eux qu'une valeur morale. Il continue à empêcher l'organisation d'expéditions de flibustiers, et le blocus plus rigoureux empêche les insurgés de recevoir des secours et des armes. Quant à une guerre entre l'Espagne et les États-Unis, cette éventualité paraît absolument écartée.

Mais c'est dans la situation politique de l'île qu'est le danger. Les édits sévères que le général Weyler a rendus au mois de mars contre les Cubains suspects de relations avec les étrangers pouvaient être nécessaires; ils peuvent aussi être dangereux: de telles mesures risquent d'augmenter la désaffection qu'elles ont pour but de réprimer. Les sympathies des Cubains pour les insurgés ont fait, il faut le constater, des progrès incessants; ce ne sont pas seulement leurs partisans avérés dont le nombre augmente, mais surtout ceux qui désirent leur victoire. En spéculant sur la misère, les révolutionnaires ont fait un calcul intelligent; ils savaient bien que c'était le gouvernement qui serait rendu responsable des désastres commis par eux. Car, il faut le répéter encore, aucun Cubain n'aime la métropole; le mouvement de rapprochement dont la formation du parti réformiste et l'attitude conciliante des autonomistes, avaient été l'indice, ne peut être repris. L'un et l'autre parti n'existent presque plus; leurs deux juntes, perdant chaque jour leurs partisans au profit du séparatisme, ont décidé de ne pas prendre part aux élections qui viennent d'avoir lieu pour le renouvellement des Cortès.

A moins de succès éclatants, la très grande majorité de la population sera de cœur bientôt, si ce n'est déjà fait, avec les insurgés,

grâce à la prolongation de la lutte, à la misère qui est effroyable, à l'ajournement des réformes qui fait douter de la volonté de la métropole de les appliquer jamais.

Dans le champ des conjectures, on risque de s'égarer. Il est encore vraisemblable que la rigueur du général Weyler ne laissera pas aux insurgés la faculté de recruter leurs bandes, qu'il les refoulera peu à peu : le jour où l'opinion cubaine ne croira pas à la vraisemblance de leur victoire, ils seront bien près d'être vaincus, et les admirables efforts de la nation espagnole méritent la victoire.

Mais contre l'état de choses que ces derniers temps nous ont révélé, des mesures de rigueur seraient impuissantes. Vaincue aujourd'hui, l'insurrection reprendrait les armes; toute occasion lui serait bonne, et les Etats-Unis, un jour ou l'autre, la lui fourniraient. C'est donc à gagner le cœur des Cubains, s'il est temps encore, que l'Espagne doit s'appliquer; peut-être les réformes qui auraient été accueillies avec joie en 1895 seraient-elles considérées aujourd'hui comme insuffisantes. « S'il nous paraît désirable, dit M. Leroy-Beaulieu, que l'Espagne triomphe à Cuba, il est clair qu'elle n'y pourra rétablir l'état de choses ancien. La diversité des éléments de la population, notamment le grand nombre de gens de couleur, rend la solution difficile. Si le gouvernement hésite à doter l'île de l'autonomie absolue, il convient, ce semble, qu'il lui assure un régime qui lui ressemble beaucoup. Il ferait bien d'annoncer dès maintenant les réformes : il en pourrait résulter un affaiblissement de l'insurrection <sup>1</sup>. »

## X

L'issue de la guerre paraît encore devoir être favorable à l'Espagne, mais les sacrifices que ce pays a dû faire, ceux qu'il devra accomplir encore pèseront lourdement sur sa situation générale. Ses finances, à peine améliorées, sont de nouveau gravement compromises; elles ne le sont pas irrémédiablement, mais combien de temps pourrait-elle supporter encore de telles charges? A la fin de janvier, on évaluait déjà les dépenses à plus de 300 millions; il en faut compter sans doute autant pour l'année 1896.

Dans le cas où la guerre civile aurait pour conséquence l'autonomie complète de l'île ou son indépendance, les conséquences de cet événement seraient fort redoutables pour Cuba, pour l'Espagne et pour l'Europe. L'autonomie accordée par la métropole après une

<sup>1</sup> *Economiste français*, 7 mars 1896.

insurrection dont elle n'aurait pu se rendre maîtresse, équivaldrait presque à l'indépendance; ce serait l'inauguration d'un régime de luttes politiques et probablement de luttes de classes et peut-être de races. L'autonomie, dans ces conditions, serait un premier pas vers l'indépendance complète. Cuba est, sans doute, assez riche pour constituer une république indépendante; elle pourrait nourrir 12 millions d'habitants. Ce serait un bel Etat s'il était bien gouverné. Mais l'exemple des républiques sud-américaines et celui d'Haïti ne sont pas très encourageants; la diversité des éléments de la population augmente la difficulté du problème. Les gens de couleur sont en minorité, mais ils sont si nombreux, qu'ils pourraient un jour rêver la domination de l'île. Qui sait s'il n'y aurait pas aussi des luttes entre les diverses provinces, assez différentes les unes des autres.

Si le mouvement actuel est séparatiste, il n'est pas impossible qu'une fois l'indépendance conquise, les anciennes tendances annexionnistes ne revivent. L'annexion aux Etats-Unis serait, si des troubles persistants ravageaient l'île, considérée par beaucoup d'habitants, sans doute, comme une condition de sécurité; en tout cas, on peut croire que l'indépendance de Cuba aurait pour résultat la prépondérance de l'influence des Etats-Unis dans l'île.

Quel que soit le sort de Cuba, si elle échappe à l'Espagne, l'Europe ne peut pas ne pas s'en émouvoir : ce serait un coup terrible porté à l'influence européenne dans les Antilles, au point de vue économique comme au point de vue politique, et, quoi qu'il arrive, un nouveau progrès de cette influence envahissante des Etats-Unis qui rêvent de chasser les Européens de tout le Nouveau Monde et qui, grâce aux divisions et à l'aveuglement des nations européennes, y réussiront peut-être.

\*\*\*

---

# LES ANNEXIONS ITALIENNES

EN 1859 ET EN 1860 <sup>1</sup>

---

## IV

Au moment le plus aigu de la crise napolitaine, Cavour écrivait à son amie, la comtesse de Circourt : « Si je me tire d'affaire cette fois, je tâcherai de m'arranger pour qu'on ne m'y reprenne plus. Je suis comme le matelot qui, au milieu des vagues soulevées par la tempête, jure et fait vœu de ne plus jamais s'exposer aux périls de la mer <sup>2</sup>. » Cette confiance était sincère. Le grand ministre touchait au sommet de sa fortune, mais aussi au comble de ses embarras. Garibaldi devenait plus entreprenant qu'un condottiere ne doit l'être. Bientôt maître des Deux-Siciles, il se porterait vers Rome, où il rencontrerait la France, et vers la Vénétie, où il se heurterait à l'Autriche. Vaincu comme il était probable, il envelopperait dans son discrédit et peut-être entraînerait dans sa chute le jeune royaume de Victor-Emmanuel : victorieux, il établirait, au profit de la révolution, l'unité italienne, mais au milieu de tant de folies que la réaction ne tarderait pas. Il n'y avait pas une heure à perdre pour absorber un si dangereux ami et pour marquer son œuvre au chiffre de la dynastie de Savoie. Cavour n'était pas l'homme des longues perplexités. Ne pouvant devancer Garibaldi à Naples, il résolut de le prévenir à la frontière pontificale. Bien mieux, il franchirait la frontière elle-même et prendrait le brigandage à son compte, certain que lui seul saurait limiter ou colorer la violence, s'abstenir des lieux trop sévèrement gardés, procéder, en un mot, avec célérité, sécurité, impunité.

C'est vers le 20 août que Cavour, peu confiant dans le succès

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mars, et 10 avril 1896.

<sup>2</sup> *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 310.

de l'intrigue ourdie à Naples, semble avoir arrêté ce dessein. Jusque-là, il s'était appliqué avec beaucoup de soin à prévenir toute incursion contre l'Etat pontifical et à y décourager toute tentative de soulèvement à l'intérieur. Toutes ses lettres, toutes ses dépêches, portent la trace de cette sollicitude; pendant le mois de juillet, et même dans la première quinzaine d'août, les mêmes recommandations avaient été renouvelées. « A Rome, disait le premier ministre, on rencontrera les Français; sur les autres points du territoire, Lamoricière est assez fort pour étouffer une sédition, et il ne faut pas lui fournir une occasion de succès<sup>1</sup>. » Avec le plan nouveau, les instructions changèrent, et tout l'effort fut de raviver la flamme loin de la contenir. Le 26 août, Cavour écrivait au député Gualterio, qui était alors à Cortone : « L'heure s'approche d'agir dans l'Ombrie et dans les Marches; le ministère est décidé non seulement à seconder, mais à diriger le mouvement. » Et faisant allusion aux précédents projets des garibaldiens, il ajoutait : « Nous n'aurons pas moins d'audace que Bertani, mais avec plus de prévoyance et de sagesse<sup>2</sup>. » Fidèles à cet avis, Gualterio et ses amis prévinrent leurs partisans. Se conformant, sans doute, au mot d'ordre venu de Turin, ils fixèrent même la date où l'agitation, dissimulée jusque-là, devrait éclater. « Insurrection pour le 8 septembre, mandèrent-ils, et sans mazziniens<sup>3</sup>. »

Pendant cette invasion en pleine paix d'un territoire voisin dépassait fort en témérité toutes les hardiesses passées. Cavour s'ingénia à prévenir les objections qui ne manqueraient pas de surgir en son propre pays. Il n'avait rien à craindre des hommes comme Ricasoli, logiciens inflexibles qui, ne voyant que le but à atteindre, conviaient le gouvernement à l'audace et répétaient : « Notre Garibaldi doit être le roi<sup>4</sup>. » Il ne redoutait pas davantage les révolutionnaires : dans le présent, il jouait au fond leur jeu; dans l'avenir, il saurait les apaiser par des honneurs ou les écraser s'ils devenaient trop exigeants. L'essentiel serait de conquérir les modérés, les formalistes, les scrupuleux, déjà assez alarmés par toutes les tolérances qui avaient favorisé les affaires de Sicile. Dans cette prévision, d'habiles confidences, toutes conçues dans le même sens, furent répandues dans le public. Si quelque entreprise

<sup>1</sup> Voy. *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 294, 317, 326. — Lettre de M. Gualterio au baron Ricasoli, 1<sup>er</sup> août. (*Lettere e documenti del barone Ricasoli*, t. V, p. 174.)

<sup>2</sup> *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 345.

<sup>3</sup> Voy. *Lettere e documenti del barone Bettino Ricasoli*, t. V, p. 223.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 161.

nouvelle était tentée, ce serait en vue d'assurer l'ordre; le but serait non d'aider l'aventurier, mais de le contenir. « L'invasion de l'Ombrie et des Marches, a écrit plus tard l'un des familiers du premier ministre, M. Castelli, fut une œuvre de réactionnaires et presque de *codini*<sup>1</sup>. » Un jour, comme Cavour recevait le comte Pasolini, ancien ministre de Pie IX et l'un des citoyens les plus considérables des Romagnes, il lui mit entre les mains une liasse de pièces et de dépêches sur les agissements du parti révolutionnaire. Les lettres, les rapports, furent sans doute bien convaincants ou avaient été bien habilement triés, car, en sortant de l'audience, Pasolini disait avec résignation : « Que voulez-vous? Je comprends maintenant qu'il ne reste plus à Cavour qu'à envahir les Marches<sup>2</sup>. » Ainsi fut façonnée d'avance l'opinion. Elle le fut si bien, que les événements, quand ils se produiraient, ne paraîtraient plus qu'une des phases normales de la transformation italienne. Même chez l'honnête Maxime d'Azeglio, naguère si froissé de la complicité gouvernementale dans l'expédition des *Mille*, le blâme se tempérait de toutes sortes d'excuses<sup>3</sup>. La vérité, c'est que Cavour avait mené les choses à tel point, qu'il courait le risque de perdre le fruit de toutes ses violences s'il ne les couronnait par une violence plus grande : de là, même chez les plus modérés, un penchant à couvrir par leur silence ce qu'ils jugeaient inévitable. L'indulgence avait une autre cause. Les Italiens (et je parle des meilleurs) étaient arrivés à se créer pour les affaires de leur pays une conscience à part. Comme on avait fait autrefois beaucoup de traités sans les consulter, ils jugeaient qu'aucun traité ne les obligeait. Tout ce qui, en Italie, n'appartenait pas à l'agrégation piémontaise leur paraissait injustement distrait du patrimoine national. Il se trouvait donc que les mots changeaient de sens en passant les Alpes; et ce que nous appelons rapt, on l'appelait là-bas restitution.

Une puissance, une puissance seule pouvait à son gré tout interdire ou tout permettre, c'était la France. Dès le 10 août, le nonce du Pape à Paris, fort effrayé de certaines rumeurs, avait demandé, par une note à M. Thouvenel, quelle serait la conduite du gouvernement français si des « malintentionnés » franchissaient la frontière pontificale. En termes d'une brièveté correcte, M. Thouvenel avait répliqué que la présence de nos troupes à Rome répondait à elle seule à la question. Peu de jours après, l'empereur partit pour visiter ses nouvelles provinces de Savoie. Là, il se trouverait livré à lui-même et à son ordinaire faiblesse, tout près de cette Italie

<sup>1</sup> Michel Angelo Castelli, *Ricordi*, p. 156.

<sup>2</sup> Pasolini, *Memorie raccolte da suo figlio*, p. 266.

<sup>3</sup> Voy. en particulier *Corresoondance politique*, p. 169-170.



qui le fascinait, loin de ceux qui avaient la garde des traditions diplomatiques. Il y a de ces coïncidences tellement opportunes, qu'on ne se persuade point que le hasard seul les ait amenées. Comme le souverain se trouvait à Chambéry, deux hauts dignitaires piémontais y vinrent pour le saluer : c'étaient M. Farini, ministre de l'intérieur, et le général Cialdini. La presse officieuse affirma que la rencontre n'avait aucune portée politique; la démarche était toute simple, toute de courtoisie. Victor-Emmanuel pouvait-il ne pas transmettre ses hommages à l'empereur, quand celui-ci séjournait si près de sa frontière? Arrivés le 28 août, les envoyés furent reçus le jour même. D'avance, ils avaient consulté le docteur Conneau sur la conduite à tenir. Les deux Italiens malmenèrent fort Garibaldi, lequel ne voulait rien entendre et, par son entêtement, causait tout le mal. Nulle force ne pouvait l'empêcher d'arriver à Naples, et d'y être proclamé dictateur; il fallait pourtant lui barrer le chemin; autrement, ce serait le triomphe de la révolution, dont l'empereur ne voulait pas, ni Cavour non plus : de là l'urgente nécessité d'occuper l'Ombrie et les Marches<sup>1</sup>. L'entreprise étant à deux faces, les négociateurs s'appliquaient à n'en montrer qu'une seule, et ce qui était au fond brigandage prenait les airs d'une œuvre de gendarmerie. Ainsi faisait Cavour à Turin vis-à-vis des plus conservateurs de ses amis. Même voilé de la sorte, ce langage était osé. On sollicitait de la France l'autorisation de spolier le Pape de la moitié de ses Etats, tandis que cette même France couvrait avec ses troupes l'autre moitié, et la déclarait inviolable. — Que répliqua l'empereur? Si nous en croyons les deux messagers piémontais, et aussi Cavour, qui reçut leurs premières confidences, l'accord fut complet. Dans les temps qui suivirent, le général Cialdini affirma à plusieurs Français, dignes de foi, que toute l'entreprise avait été concertée avec l'empereur; il ajouta même que Napoléon avait recommandé la célérité : « *Fate presto*, » aurait-il dit aux délégués italiens en les congédiant. Dans une déclaration faite, le 30 juin 1861, à la Chambre des députés, M. Farini ne fut pas moins explicite. Voici ses propres paroles : « Au cours de la conversation que j'eus l'honneur d'avoir, à Chambéry, avec l'empereur des Français, l'entretien se porta sur les conditions de l'Italie, et je lui dis franchement quelles étaient les pensées du gouvernement et ses résolutions. *L'empereur ne me donna pas de conseils et surtout ne m'imposa pas de conditions*<sup>2</sup>. » Quant à Cavour, il a, dans sa *Correspondance*, tracé de l'entrevue un tableau fort animé, avec une nuance joyeuse

<sup>1</sup> *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 353-354.

<sup>2</sup> *Parlamento italiano*, 1861, p. 910.

et humoristique. « Farini et Cialdini, écrivait-il le 29 août, sont revenus ce matin de Chambéry. L'empereur a été parfait. Farini lui a expliqué notre plan... *L'empereur a tout approuvé*. Il paraît même que l'idée de voir Lamoricière aller se faire..... lui a souri beaucoup. Il a dit que la diplomatie jetterait les hauts cris, que lui-même se trouverait dans une position difficile, mais qu'il mettrait en avant l'idée d'un congrès<sup>1</sup>. »

Quels que soient ces témoignages, je crois que les Sardes ont interprété avec un peu de complaisance pour eux-mêmes les paroles du prince. D'abord, on ne peut imaginer que Napoléon ait été assez naïf pour ne point voir le fond de l'entreprise, ou assez dénué de scrupules pour y souscrire d'emblée. A Cavour, on peut d'ailleurs opposer Cavour lui-même. Le 31 août, trois jours après l'entrevue de Chambéry, comme l'empereur allait arriver à Thonon, le premier ministre sarde envoya à Arese, alors aux eaux d'Evian, une dépêche chiffrée, conçue en termes très pressants, pour qu'au plus vite il vît le souverain. « Avouez, télégraphiait Cavour, que le gouvernement a toléré et même appuyé Garibaldi; mais il a énergiquement empêché les expéditions mazziniennes. Il est impossible de nous laisser distancer par la démagogie à Naples. Une fois annexion faite, on tâchera de n'attaquer ni Rome ni l'Autriche. S'il le faut, nous nous battons seuls avec l'Autriche. Mais l'empereur ne laissera pas détruire par coalition le seul allié de la France. Expliquez que ce n'est pas à Turin qu'on en veut, mais à Paris. » Arese vit l'empereur et, si nous en croyons Cavour, en obtint une seconde approbation, quoique un peu plus mêlée de blâme que la première<sup>2</sup>. Mais à quoi bon ce nouveau messenger si l'assentiment avait été dès l'abord complet et sans réserves? — A défaut de témoignages assez désintéressés pour que l'entière certitude en jaillisse, on peut, d'après toutes les négociations antérieures de Napoléon avec l'Italie, pénétrer sans grand risque d'erreur ce que fut la fameuse entrevue de Chambéry. Même la part largement faite aux exagérations piémontaises, la responsabilité de l'empereur reste bien lourde à porter. Un seul mot eût arrêté les Italiens, un « non » bien clair, bien bref, bien français. Ce « non » ne fut pas dit, et les dépêches émanées de notre chancellerie en conviennent elles-mêmes. Dès lors, un seul point reste obscur, la dose exacte de violence que Napoléon se plut à tolérer ou à interdire. Souscrivit-il d'un cœur joyeux à l'iniquité? comme le rapporte Cavour. Cela n'est guère admissible. Il fit sans doute ce qu'il fit toujours avec les Italiens, tantôt gardant un silence que

<sup>1</sup> *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. III, p. 354.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. III, p. 361 et 372.

ceux-ci feignaient de prendre pour une approbation, tantôt entamant une discussion qui se changeait bientôt en une retraite. Il gronda, mais comme il grondait d'habitude, assez doucement pour qu'on passât outre. On ne peut douter, par tout ce qui suivit, qu'il n'ait cherché à diminuer l'atteinte au droit des gens, à rétrécir le champ de l'invasion, à transformer l'invasion elle-même en une sorte de marche stratégique pour gagner Naples. Surtout il indiqua avec une fermeté relative quels lieux, quels cantonnements voisins de Rome devraient être soigneusement respectés. Puis il se tut, laissant planer sur tout l'entretien une sorte d'obscurité vulue qui permettrait aux uns d'être audacieux et aux autres de se dire après coup trompés. Telle fut, d'après tous les documents analysés, d'après toutes les probabilités des choses, d'après toutes les lumières qui naissent des faits passés ou postérieurs, l'attitude de Napoléon. Je ne sais si le mot de complicité serait trop dur, mais le mot de faiblesse serait certainement trop doux. N'y eût-il que simple faiblesse, elle serait inexcusable, les récentes entreprises italiennes ayant ouvert tous les yeux, sauf ceux qui se tenaient obstinément fermés. C'est ici le lieu de répéter ce proverbe de l'Orient : « Si tu me trompes une fois, c'est ta faute; si tu me trompes deux fois, c'est la mienne. »

« Faites, mais faites vite », aurait dit l'empereur au général Cialdini. Ce qui est certain, c'est que les Sardes s'ingéniaient à « faire vite ». Déjà, ils avaient renforcé tous leurs corps de troupes entre Plaisance et la Cattolica. Sans plus tarder, ils les rapprochèrent de la frontière. Il importait que l'armée qui envahirait l'État pontifical parût appelée par le vœu des habitants. Nous avons déjà vu à cet égard les menées de Cavour. L'événement approchant, il redoubla de vigilance. Sur l'avis du premier ministre, La Farina mit en mouvement ses affiliés. « Le 8, écrivait-il, les comités de la *Société nationale*, dans les Marches et dans l'Ombrie, prendront l'initiative d'une vigoureuse insurrection <sup>1</sup>. » Par les soins de Ricasoli, des proclamations furent imprimées à Florence, et les ballots furent tenus tout prêts pour que l'affichage eût lieu au moment de l'envahissement <sup>2</sup>. En Toscane, sous les ordres du colonel Masi, des corps francs furent formés qui exciteraient la rébellion sur les lisières de l'État pontifical, puis, franchissant la frontière elle-même, prépareraient les voies à l'armée régulière. Cavour doutait si peu de la conquête que d'avance il songea à l'organiser. M. Valerio serait nommé gouverneur dans les Marches, M. Pepoli dans l'Ombrie, et comme celui-ci était parent de l'empereur, cette der-

<sup>1</sup> La Farina, *Epistolario*, t. II, p. 413.

<sup>2</sup> *Lettere e documenti del barone Ricasoli*, t. V, p. 234.

nière désignation parut surtout adroite et opportune. « Nous avons décidé que nous occuperions les Marches et l'Ombrie, » mandait le premier ministre à M. de Villamarina. « *Nous ferons cela la semaine prochaine,* » ajoutait-il avec une candeur cynique. L'opération exigerait non seulement le concours des troupes de terre, mais aussi celui de la marine, dans le cas où Ancône devrait être assiégée par mer. Cavour manda donc à Persano qu'il se tint prêt à quitter Naples au premier avis : en effet, peu de temps plus tard, les Sardes abandonneront, la nuit, furtivement, pour ainsi dire, la rade napolitaine, et, au lever du jour, le commandant de l'escadre voisine, l'amiral anglais Mundy, consignera avec surprise cette disparition. « Persano, écrira-t-il dans son journal, est parti cette nuit pour une destination inconnue<sup>1</sup>. » Ainsi s'achevaient les préparatifs, en une grande hâte, et qui, pourtant, n'avait rien de précipité. Une seule chose contrariait Cavour et ses amis, c'était l'apathie des provinces qu'on allait délivrer. Dans les Marches, les germes de sédition fructifiaient assez bien ; mais, dans l'Ombrie, ils demeuraient à peu près stériles. « L'insurrection marche lentement », écrivait Fanti. A la vérité, il ajoutait avec cynisme : « Les prétextes ne manqueront pas pour l'invasion<sup>2</sup>. »

Toutes choses étant ainsi mises à point, il ne resta plus qu'à rééditer à l'usage du Pape la fable du *Loup et l'Agneau*. L'armée, composée de cinq divisions et placée sous le commandement en chef du général Fanti, fut divisée en deux corps : l'un, sous les ordres du général Della Rocca, fut réservé à l'occupation de l'Ombrie ; l'autre, confié au général Cialdini et de beaucoup le plus considérable, fut destiné à l'invasion des Marches. Ces divisions furent massées le long de la frontière, toutes prêtes à la franchir. Cavour se chargea de rédiger l'*ultimatum* d'où naîtrait l'état de guerre. Le prétexte (car il en fallait un), ce furent les armements du Pape. « Les corps pontificaux, disait Cavour, se composaient de gens de toute nation, de toute langue, de toute religion ; ce qui offensait profondément la conscience publique de l'Italie et de l'Europe. La conscience du roi Victor-Emmanuel ne lui permettait pas de demeurer témoin impassible des répressions sanglantes par lesquelles des mercenaires étrangers étoufferaient dans le sang italien toute manifestation du sentiment national. » La conclusion était que le gouvernement pontifical « désarmât immédiatement tous ces corps étrangers qui étaient, par leur existence même, une perpétuelle menace à la tranquillité de l'Italie ». Le messager fut choisi à dessein pour ajouter à l'insulte du mes-

<sup>1</sup> Amiral Mundy, *Hannibal at Palermo and Naples*, p. 245.

<sup>2</sup> *Lettere e documenti del barone Ricasoli*, t. V, p. 233-234.

sage : ce fut M. Della Minerva, le même qui, naguère ambassadeur du Piémont à Rome, y avait été un vrai fauteur d'opposition. Le dessein était de pousser à bout la cour pontificale, dans l'espoir qu'une réplique injurieuse permettrait de donner le change à l'Europe. M. Della Minerva fut arrêté à Civita Vecchia et, sans qu'on lui permit de venir jusqu'à Rome, dut remettre l'*ultimatum* entre les mains du déléгат. Le 11 septembre, le cardinal Antonelli fit la réponse : « Je ne dois pas dissimuler, disait-il, que, pour répliquer avec calme à la communication de Votre Excellence, j'ai dû me faire une violence bien forte. » La réfutation suivait, autant du moins qu'on peut appeler réfutation la démonstration de l'évidence. Mais à quoi bon la réponse? Avant même qu'elle ne partît de Rome, « la raison du plus fort avait été, comme dans La Fontaine, jugée la meilleure », et les troupes sardes avaient passé la frontière pontificale.

## V

Nous avons laissé Lamoricière, au mois de mai 1860, en plein travail d'organisation militaire. Il n'avait rien épargné, ni les encouragements, ni les promesses, ni les rigueurs, pour assurer au Pape une armée. Il s'était donné des peines inouïes pour recruter et instruire les soldats, améliorer et compléter les cadres, organiser les arsenaux, les magasins d'habillement, les dépôts de vivres. On l'avait vu, pendant les mois d'été que les Romains consacrent volontiers au repos, affronter les ardeurs de la saison, sans que son activité se ralentît jamais. Il avait réduit au silence les oppositions, tantôt par des éclats de colère qui terrifiaient, tantôt par une bonhomie toute française qui charmait. Il avait stimulé les lenteurs, pourchassé les abus, puni les fraudes, et, par cette conduite, s'était fait craindre de tous et aimer de quelques-uns. Vers la fin d'août, les résultats commençaient à apparaître, résultats non négligeables, quoique fort disproportionnés à l'intensité de l'effort. La petite armée se composait de dix-sept bataillons d'infanterie, de quelques batteries d'artillerie, de cinq escadrons de cavalerie, dragons, cheveu-légers, gendarmes et volontaires pontificaux. Le chiffre total dépassait 14 000 hommes; mais, en défalquant les non-valeurs et les garnisons, l'effectif réel mobilisable se réduisait à 8000 hommes. L'armement des fantassins laissait à désirer. Les artilleurs étaient incomplètement exercés et ne disposaient que d'assez mauvais attelages. Empruntés à des nationalités différentes, les corps se ressentaient de cette diversité d'origine. Les bataillons indigènes semblaient, sauf quelques exceptions, médiocres. Les

Suisses étaient réputés bons soldats, mais étaient fort travaillés par les intrigues révolutionnaires ou piémontaises. Les Autrichiens avaient une organisation assez solide, mais n'iraient point au delà de ce qu'exigeait le strict devoir militaire. Les Irlandais, qui formaient un bataillon dit *bataillon de Saint-Patrick*, n'étaient point encore complètement équipés; ils se faisaient remarquer par leur vigueur physique et par leur admirable foi religieuse; en revanche, ils se montraient querelleurs, indisciplinés, et seraient capables de toutes les extravagances comme aussi de tous les dévouements. Les Français, mêlés de quelques Hollandais et de quelques Belges, constituaient la meilleure force de l'armée. Les uns, qui étaient les plus riches, s'étaient équipés à leurs frais et formaient un petit escadron de cavalerie, dit des volontaires pontificaux ou des *guides de Lamoricière* : les autres, sous les ordres de M. de Becdelièvre, ancien capitaine de chasseurs à pied, composaient le demi-bataillon de *tirailleurs*, devenu plus tard le *bataillon des zouaves*. L'effectif de ces troupes d'élite était, du reste, à cette époque, moins considérable qu'on ne l'a cru communément. Au commencement de septembre, *volontaires à cheval et tirailleurs* réunis ne dépassaient pas 450 hommes. Quoique peu nombreux, ils étaient fort en vue à cause de leur haute naissance et jouissaient, non sans quelque fatuité, de l'attention qu'ils attiraient. Leur nom même et leur origine, qui rappelaient les guerres vendéennes (car ils étaient en grande majorité venus de l'Ouest), pouvaient devenir un embarras. On eût dit un rassemblement royaliste organisé sur le sol italien. Aussi le général ne se lassait pas de leur prescrire la prudence, afin de ménager l'ambassade de France, toujours très susceptible et fort en éveil.

Lamoricière ne se dissimulait pas les lacunes de l'organisation créée par ses soins. Un jour, causant avec un de ses anciens compagnons de jeunesse, M. de Quatrebarbes : « Je suis, disait-il, dans la position d'un homme qui se battra à 450 pas avec un pistolet contre un adversaire armé d'une carabine. » Pourtant, il ne croyait point à une attaque des Sardes, n'imaginant ni chez Cavour une telle audace, ni chez l'empereur une telle complaisance. Il se reposait, en cette pensée quand, au commencement de septembre, les rumeurs les plus inquiétantes parvinrent à son quartier général. Des bandes étaient signalées en avant de la Cattolica et d'Urbino. Sur la frontière, les troupes sardes se trouvaient, disait-on, rassemblées en si grand nombre qu'il semblait impossible que le seul souci de l'ordre les eût attirées en ces lieux. Des avis, arrivés de Pesaro et transmis à Spolète, annonçaient qu'on avait vu des convois d'artillerie s'allonger sur les routes des Romagnes. Enfin, dans la

nuit du 8 au 9, Urbin, Fossombrone, Città della Pieve, furent envahies par des compagnies de volontaires. Très anxieux, Lamoricière télégraphia au cardinal Antonelli : Quel était le but des mouvements piémontais? Comment devait-il diviser ses forces? De Rome, Antonelli répliqua qu'il ne savait rien, que des explications étaient demandées, puis ajouta : « Agissez librement, suivant vos plans. » Vraiment, le cardinal ne se compromettait point : mais, dans l'obscurité des choses, quelle autre réponse aurait-il pu donner<sup>1</sup>?

Le lendemain, 10 septembre, les ténèbres se dissipèrent, mais pour laisser voir une agression qui tenait du brigandage autant que de la guerre. Dans l'après-midi, à l'heure même où M. Della Minerva atteignait Civita Vecchia, un officier d'ordonnance du général Fanti arriva au camp pontifical. Très court était le message qu'il apportait. Le général en chef sarde notifiait sa résolution d'entrer dans les Marches et dans l'Ombrie, si les troupes du Pape comprimaient en ces provinces les manifestations du sentiment national. Quoique fort courtois vis-à-vis de l'envoyé, Lamoricière répliqua qu'une déclaration de guerre eût été plus loyale qu'une pareille sommation. Puis, différant toute réponse officielle, il s'en référa à son gouvernement. De Rome, la réponse était encore attendue quand, vers le soir, le général Fanti rappela son aide de camp, annonçant qu'il franchirait la frontière dès le lendemain.

L'extrême impudence agit plus sûrement encore que l'extrême raison : elle étourdit et assomme. Quand il fut revenu de sa stupeur, Lamoricière put mesurer tout ce que sa situation avait de décourageant. Avec une poignée d'hommes, il devait lutter contre une armée. Celle-ci était aguerrie, disciplinée, abondamment pourvue de toutes choses; les bataillons pontificaux, au contraire, étaient à peine organisés et, bien que la bravoure individuelle d'un grand nombre ne fût point douteuse, on ne savait quelle serait la solidité générale devant l'ennemi. A ces dangers s'ajoutait celui de la surprise, car on n'avait avis des hostilités que le jour même où elles commençaient. Ce qui aggravait la perplexité du général en chef, c'était la configuration de la contrée qu'il avait la charge de défendre. Si l'on jette les yeux sur une carte de l'ancien État pontifical, on remarquera qu'il s'allongeait du nord-est au sud-ouest et était coupé transversalement en deux parties par la ligne des Apennins. Avec ses faibles forces, Lamoricière ne pouvait songer à surveiller les deux versants, celui de la Méditerranée et celui de l'Adriatique. Obligé à choisir, il forma un plan assez modeste, mais

<sup>1</sup> Voy. *Rapport du général de Lamoricière*, p. 8 et 9.

le seul qui fût praticable. Estimant que le drapeau français préserverait Rome ainsi que les alentours, il résolut de porter le gros de ses troupes à l'orient des montagnes, c'est-à-dire dans les Marches, exposées à la fois aux Piémontais et à la révolution. En adoptant cette conduite, il ne rechercherait point la bataille, mais au contraire l'éviterait, la jugeant plus périlleuse que féconde en chances propices. Son objectif serait de gagner Ancône, en se déroband, s'il était possible, aux Sardes. La ville était assez bien fortifiée; la population, quoique malveillante, pourrait, par des mesures sévères, être contenue; les pontificaux, pas assez aguerris pour une lutte en rase campagne, l'étaient assez pour combattre derrière des murailles. Organiser, sous les remparts d'Ancône, une belle défense et y attendre les résolutions de l'Europe, tel fut le suprême espoir de Lamoricière. Après coup, un autre plan a été imaginé. Le général, dit-on, au lieu de s'éloigner de Rome, aurait dû s'en rapprocher, se replier dans les cantonnements français, s'y mêler et s'y mêler si bien qu'une collision éclatât entre les Sardes et nos propres bataillons. La réponse est aisée. D'abord les Piémontais n'eussent pas suivi Lamoricière et se fussent contentés de s'approprier en paix les Marches et l'Ombrie. Puis, cette retraite à travers les rangs français aurait eu l'apparence d'une fuite plus prudente qu'honorable : or l'honneur étant après tout la seule chose qu'on pût sauver, que fût-il resté si on l'avait perdu?

Pendant, même en cette extrémité, Lamoricière, Antonelli, Mérode, ne se résignaient point à croire que la France demeurât silencieuse ou fût complice. On vit alors un singulier spectacle. A Rome, Antonelli interrogeait anxieusement le duc de Grammont. De Rome, M. de Grammont, qui ne savait rien, interrogeait M. Thouvenel. De Paris, M. Thouvenel, qui n'était guère mieux informé, interrogeait l'empereur. Quant à l'empereur, en quittant la Savoie, il s'était acheminé vers Marseille : bientôt, et par un éloignement trop opportun pour n'être pas un peu suspect, il se rendrait insaisissable en partant pour l'Algérie. Entre tous ces personnages, des dépêches allaient s'échanger ou se croiser. Les distances, l'ambiguïté voulue des termes, accroîtraient l'obscurité. Bien plus, l'équivoque deviendrait science comme en d'autres temps la clarté, et l'on en viendrait à traiter, soit de naïf, soit d'interprète infidèle, quiconque s'obstinerait à parler le limpide français des temps jadis. Pendant ce temps Cialdini s'assurerait sa conquête; « il ferait et ferait vite », suivant le mot qui s'accréditerait en Europe. Il faut dire ceci en détail et porter en cette intrigue tout ce que l'histoire, destinée sans doute à se compléter plus tard, a jusqu'ici recueilli de lumière.



Demeuré à Paris pendant que l'empereur voyageait en Savoie, M. Thouvenel n'y était pas resté sans inquiétude. Sans pénétrer bien sûrement le fond des choses (car il ne savait que ce que son souverain consentait à lui dire), il avait pressenti des concessions « beaucoup trop larges » faites par Napoléon à M. Farini. Très clairvoyant et très habile, il se fiait peu à Cavour, même lorsque celui-ci se proclamait l'adversaire de la Révolution. Il redoutait qu'« on ne créât le désordre pour avoir le droit de rétablir l'ordre ». Du Pape, du parti catholique, il se souciait assez peu; mais il appréhendait vaguement quelque incorrection prodigieuse et qui ferait scandale en Europe. Les rumeurs qui circulaient, les dépêches qui lui parvenaient, avaient accru son trouble. De Rome, notamment, M. de Grammont lui mandait toutes sortes de bruits fâcheux et, tout en affectant de les croire peu véridiques, priait qu'on l'autorisât à les démentir<sup>1</sup>. Sentant que sa place était auprès de son maître, craignant les retards ou les malentendus qui naîtraient des messages télégraphiques, M. Thouvenel avait offert de se rendre à Marseille, où l'empereur venait d'arriver. Le 8 septembre, il reçut la réponse suivante : « J'aurais été charmé de vous voir ici; mais *je crois que les questions sont si claires qu'elles n'ont pas besoin d'un long examen*. Je désire écrire au roi de Piémont ce qui suit : « Je suis forcé de vous faire connaître mes intentions; si, comme l'a dit M. Farini, vos troupes n'entrent dans les Etats du Pape qu'après une insurrection et pour y rétablir l'ordre, je n'ai rien à dire; mais si, pendant que mes soldats sont à Rome, vous attaquez le territoire de l'Eglise, je suis forcé de retirer mon ministre de Turin et de me placer en antagoniste. » Si vous approuvez ce langage, écrivez à Talleyrand de venir à Nice, je lui remettrai ma lettre. » Tandis que l'empereur jugeait les questions « si claires » et méditait une sorte d'avertissement préventif au roi Victor-Emmanuel, l'*ultimatum* au gouvernement pontifical partait de Turin. A cette nouvelle, notre ministre des affaires étrangères, quoique fort peu suspect de sympathie pour la cour de Rome, ressentit une irritation qui l'honore. « Je ne sais, écrivait-il, si j'ai jamais éprouvé une pareille indignation. » La sommation lui parut insolente et « les sophismes de Cavour impudents<sup>2</sup> ». Aussitôt il expédia à l'empereur une dépêche noblement insistante : « La résolution du gouvernement sarde, disait-il, atteint le principe même de notre occupation à Rome et consi- tue

<sup>1</sup> Dépêche de M. de Grammont à M. Thouvenel, 4 septembre. (*Le secret de l'empereur*, p. 185.)

<sup>2</sup> Dépêche à M. de Grammont, 9 septembre. (*Le secret de l'empereur*, t. I<sup>er</sup>, p. 188.)

la violation la plus flagrante et la moins justifiable des droits de la souveraineté. Je supplie l'empereur de considérer que l'Europe ne comprendra pas qu'une mesure si exorbitante puisse être prise sans notre assentiment et que nos rapports avec toutes les puissances du continent, y compris la Russie, en seront sérieusement altérés. » Quelques heures plus tard, dans la matinée du 9 septembre, le ministre télégraphiait de nouveau en ces termes : « Je prie l'empereur de m'autoriser à expédier aujourd'hui même à notre représentant à Turin le télégramme suivant : « Déclarez officiellement à M. de Cavour, au nom de l'empereur, que si l'assurance « ne nous est pas donnée que la note adressée au cardinal Antonelli « n'aura pas de suites et que l'armée sarde n'attaquera pas les « troupes pontificales, nos relations diplomatiques seront aussitôt « rompues avec le cabinet de Turin, et que la France se mettra en « antagonisme avec une politique que, dans l'intérêt de sa dignité, « du repos de l'Europe et de l'avenir de l'Italie, il ne lui suffirait « plus de désavouer. » L'empereur répondit dans cette même journée du 9 : « Les nouvelles graves que vous me transmettez ont « nécessité la dépêche suivante que j'envoie au roi de Sardaigne : « Votre Majesté sait combien je suis dévoué à la cause de l'in- « dépendance italienne, mais je ne saurais approuver les moyens « que l'on emploie aujourd'hui pour y parvenir, car ces moyens « vont contre le but qu'on se propose. S'il est vrai que, sans raison « légitime, les troupes de Votre Majesté entrent dans les Etats du « Pape, *je serai forcé de m'y opposer*. Je donne, aujourd'hui « même, l'ordre d'augmenter la garnison de Rome. M. Farini m'avait « expliqué bien différemment la politique de Votre Majesté ! Je la « prie néanmoins de croire à tous mes sentiments d'amitié. » Entre la dépêche impériale et la rédaction libellée au quai d'Orsay, on remarquera la différence. Ce qui, dans le projet de M. Thouvenel, avait la forme d'une sommation, devenait, sous la plume de l'empereur, une humble et anodine prière. L'empereur et le ministre s'élevaient l'un et l'autre contre l'invasion ; mais l'empereur ne s'y opposerait que si elle s'accomplissait sans « motif légitime ». Cavour, l'habile Cavour, serait-il en peine de trouver des motifs légitimes ? A ces signes, on reconnaissait la trace de l'entrevue décevante dans laquelle Napoléon s'était naguère laissé attirer.

Tel quel et même avec sa réserve timide, le télégramme impérial constituait une protestation. M. Thouvenel s'empressa de transmettre à M. de Grammont ce qu'il croyait, ce que tout le monde eût cru, une bonne nouvelle. A Rome, ce message releva les esprits. On venait d'apprendre que le 62<sup>e</sup> de ligne avait débarqué à Civita

Vecchia. Le bruit (bientôt confirmé<sup>1</sup>) se répandit, en outre, que le général de Goyon, très favorable à la cause du Pape, et parti naguère en congé illimité, allait reprendre son commandement. Pourtant la curiosité se sentait excitée plutôt que satisfaite. Que signifiait le langage de l'empereur? « *Il serait forcé de s'opposer...*, il devrait se *placer en antagoniste*. » S'agissait-il de simples représentations? ou bien les troupes de l'empereur allaient-elles marcher contre les Piémontais pour les contraindre à rétrograder? Les cardinaux, les prélats, les chefs de mission, tous interrogeaient l'ambassadeur de France. Celui-ci n'osait répondre et, à Paris, dans le même temps, M. Thouvenel éludait les questions du nonce. Le Pape inclinait à la méfiance : « Ah! mon cher ambassadeur, disait-il au duc de Grammont, votre loyauté est pour moi hors de doute, mais êtes-vous sûr de bien connaître la pensée de votre gouvernement? » Puis, comme pour tempérer l'effet de ces paroles, il ajoutait avec émotion : « Que je serais heureux si je pouvais moi-même confondre ceux qui se méfient des intentions de l'empereur! Que je serais heureux de le proclamer digne fils de l'Église et son premier défenseur? » L'interprétation que les diplomates s'usaient à chercher, Mérode, l'impétueux Mérode, l'avait déjà faite. Soit qu'il eût, avant tout, souci de reconforter les pontificaux à la veille de la lutte, soit que son esprit, tout d'une pièce, fût incapable d'imaginer ou de supporter tant de subtilité, il avait hardiment traduit l'oracle sibyllin, et dans le sens le plus favorable au Pape, comme aussi, il faut bien le dire, à l'honneur français. Dans une dépêche transmise, dès le 10 septembre<sup>2</sup>, à Lamoricière, ces mots : *L'empereur sera forcé de s'opposer*, étaient devenus ceux-ci : *L'empereur s'opposera par la force*. Dans l'entourage du général en chef, la dépêche éveilla des espérances qui ne rendirent que plus amère la déception qui suivit. Plus tard, ce texte ainsi éclairci ayant été publié dans le *Journal de Rome*, l'ambassadeur s'éleva très vivement contre l'altération<sup>3</sup>. Que le procédé de M. de Mérode fût peu conforme à la rigueur diplomatique, il ne coûte rien d'en convenir. Je m'étonnerais cependant de deux choses : la première, c'est qu'au milieu de tant d'incorrections monstrueuses, le gouvernement français ait relevé si aigrement celle-là ; la seconde, c'est qu'il ait revendiqué avec tant de hauteur le privilège d'avoir parlé pour ne rien dire. Car la dépêche, si elle n'avait pas le sens

<sup>1</sup> Voy. *Moniteur* du 13 septembre.

<sup>2</sup> Voy. *Le secret de l'empereur*, p. 200.

<sup>3</sup> *Rapport du général de Lamoricière*, p. 11.

<sup>4</sup> Voy. *Journal de Rome*, 24 et 31 octobre 1860.

que lui attribuait M. de Mérode, n'était plus qu'une gronderie puérole, indigne d'un grand pays.

M. de Grammont, qui devait être appelé à formuler la protestation que nous venons de dire, n'eut pas lui-même, sur l'heure, la bonne fortune de rendre fidèlement les pensées de son souverain. Il ne sut pas éviter la clarté et s'oublia jusqu'à parler une langue intelligible. Il voyait de près les événements et, quoique assez peu favorable à la politique de la Curie romaine, se dépitait d'un rôle qui le réduisait soit à garder le silence, soit à entretenir d'indignes équivoques. Il écrivait confidentiellement au ministre des affaires étrangères : « Les circonstances qui ont accompagné l'agression piémontaise sont de telle nature, qu'elles comportent parfaitement une opposition armée <sup>1</sup>. » Dominé par ces pensées, il accueillit avec bonheur la dépêche de M. Thouvenel et ne négligea rien pour la propager. En la propageant, il ne la modifia pas, comme M. de Mérode; seulement il ne résista pas à la tentation de l'éclairer un peu. Il y ajouta cette phrase : « L'empereur ne tolérera pas la coupable invasion des États pontificaux par le gouvernement piémontais. » Ainsi télégraphia-t-il, le 12 septembre, au consul de France à Ancône. En quoi il se montra plus loyal gentilhomme que courtisan perspicace. — La suite est assez curieuse. Le consul de France, M. de Courcy, heureux d'une intervention qui lui semblait assurer le sort du Saint-Père, courut chez M. de Quatrebarbes, gouverneur d'Ancône, gravit rapidement les degrés de sa demeure et, le visage épanoui, lui tendit la dépêche. L'un et l'autre jugèrent qu'une telle information, transmise aux avant-postes piémontais, pourrait y jeter une salutaire incertitude. Un employé du consulat, parti en grande hâte, parvint à joindre le général Cialdini et lui remit le télégramme. Celui-ci se borna à en accuser réception; comme l'employé osait insister, on assure qu'il l'arrêta aussitôt : « Assez, Monsieur, lui aurait-il dit, je sais à quoi m'en tenir; nous avons vu, il y a quinze jours, l'empereur à Chambéry <sup>2</sup>. » En annonçant, le lendemain, cet incident à Cavour, Cialdini ajouta : « Je continue ma marche, je serai ce soir à Sinigaglia. » Et Cavour de répliquer le soir même : « Vous avez très bien fait de ne pas vous arrêter. Continuez votre route et prenez Ancône le plus tôt possible. » Le même jour, le premier ministre écrivait au général Fanti : « Les chefs de légations et à leur tête celui de la légation française s'agitent et protestent : mais le roi et ses ministres ne s'émeuvent pas.

<sup>1</sup> *Le secret de l'empereur*, p. 200.

<sup>2</sup> Lettre de M. de Quatrebarbes, ancien gouverneur d'Ancône, 31 octobre 1860. — Voy. aussi *Souvenirs du siège d'Ancône*, par M. de Quatrebarbes, p. 114 et suiv.

L'important est de faire vite. *L'importante è di far presto* <sup>1</sup>. »

Le chef de la légation française qui, suivant le langage de Cavour, « menait les protestations de la diplomatie » était M. de Talleyrand. Dès le 10 septembre, il avait reçu une dépêche officielle très ferme et qu'on ne manqua pas d'insérer plus tard au *Livre jaune*. Il avait l'ordre de déclarer que toute relation diplomatique serait rompue avec la cour de Turin si le cabinet sarde persistait dans ses desseins. Cavour répondit par un refus : « Si nous ne sommes pas à la Cattolica avant Garibaldi, nous sommes perdus. La révolution envahit l'Italie entière; nous sommes forcés d'agir <sup>2</sup>. » Ainsi parla le premier ministre qui, d'ailleurs, agissait déjà; car à cette heure ses soldats attaquaient la petite ville de Pesaro. La punition ne tarda point. Voici en quoi elle consista : Le roi Victor-Emmanuel avait auprès de lui un ministre accrédité qu'on appelait M. de Talleyrand; à partir du 14 septembre, il n'eut plus qu'un simple *secrétaire chargé des affaires* et qu'on appela M. de Rayneval. « Sûrement nous serons grondés, mais pas trop », avait prédit Cavour. « La France montre les dents, écrivait en ce temps-là un observateur attentif de la politique, mais j'ignore si ce sont des dents artificielles. »

Qu'ajouterai-je ? Les Piémontais s'avançaient à travers le territoire pontifical plus vite encore que ne s'éloignait M. de Talleyrand. A Turin, nul ne croyait au châtement. A Rome, chaque jour ôtait une illusion à ceux qui persistaient à se confier dans la sincérité de l'empereur. Se laissant dominer par le sentiment de réprobation qui dominait de plus en plus dans la société romaine, M. de Grammont écrivait : « Il ne faut pas nous faire d'illusion, jamais nous n'avons été jugés aussi sévèrement que nous le sommes aujourd'hui. Peut-être ne voyez-vous pas cela à Paris aussi clairement qu'on peut le voir au dehors, mais la vérité est qu'il n'y a personne qui ne soit entièrement convaincu de notre *complicité* avec les Piémontais. Le rappel de M. de Talleyrand n'a fait aucun effet; c'était prévu, et cela devait *faire partie de la mise en scène*. Je ne puis vous peindre, en ce qui me concerne, à quel point je souffre, pour l'empereur et pour moi-même, de cette atmosphère de répulsion et de mépris qui commence à monter autour de nous. » Et il poursuivait en ces termes : « Si M. de Goyon arrive avec des instructions qui dégagent notre solidarité, je le recevrai, je vous le promets, comme jamais je n'ai reçu mon meilleur ami; mais si nous devons continuer la même faction, j'en serai réduit à me

<sup>1</sup> *Lettere edite ed inedite di Camillo Cavour*, t. VI, p. 597 et 598.  
*Livre jaune*, 1860, p. 161 et 162.

cache<sup>1</sup>. » Pendant ce temps, l'empereur abordait en Algérie, et de quoi pourrait-on l'entretenir désormais sinon des affaires arabes? Quant à M. Thouvenel, il partit le 14 septembre, pour aller passer quelques jours à la campagne, laissant la gestion du ministère au directeur des affaires politiques, M. Benedetti, lequel s'empessa d'annoncer que « le rappel de M. Talleyrand avait produit à Saint-Petersbourg et à Berlin le plus excellent effet<sup>2</sup> ».

Revenons à Lamoricière. Aussi bien la guerre, même avec la défaite, n'est pas plus douloureuse que cet imbroglio. Son plan, comme on l'a dit, était de se concentrer dans Ancône. De Spolète, lieu de son quartier général, ses ordres furent expédiés aussitôt. Il disposait de quatre brigades, à savoir : les brigades Schmid, Courten, Pimodan et, en outre, une brigade de réserve placée sous ses ordres directs. Il laissa trois bataillons de la brigade Schmid aux environs de Pérouse, confia à un détachement de trois cents Irlandais la garde de Spolète, conserva quelques autres petites garnisons, puis dirigea sur Ancône le reste de ses forces. Atteindre Ancône était relativement aisé pour le général Courten, établi dans les Marches, à 10 ou 12 lieues seulement de la ville : il y arriva dès le 13 avec l'une de ses colonnes, et l'autre colonne, sous les ordres du colonel Kanzler, le rejoignit dans la nuit suivante, après avoir livré aux Piémontais un brillant combat. Mais pour la brigade de réserve campée à Spolète, pour la brigade Pimodan campée plus au sud encore, à Terni, la distance à parcourir était de 35 à 40 lieues, ce qui donnait aux Sardes de grandes chances de prévenir leurs adversaires, de leur couper le chemin et de les écraser. Lamoricière était le 12, à Foligno ; le 13, à Tolentino ; le 15, à Macerata ; le 17, il était établi à Lorette, où le rejoignit dans la soirée M. de Pimodan avec sa brigade. Chemin faisant, on avait appris la chute de Pesaro qui avait capitulé après une vaillante résistance. En outre, l'Ombrie était déjà presque perdue : car Pérouse, malgré sa forte garnison, s'était soumise sans résistance : il en était de même d'Orvieto. Heureusement, de Lorette à Ancône, la distance n'était plus que de 6 à 7 lieues, et vers Ancône se tournaient toutes les pensées.

Mais y parviendrait-on? Dès le 11 septembre, les Piémontais, sous le commandement général de Fanti, avaient franchi la frontière en deux corps d'une force totale de 33 000 hommes. Tandis que le général Della Rocca se rendait maître de l'Ombrie, Cialdini, avec ses trois divisions, s'était engagé dans les Marches. Ayant été

<sup>1</sup> Voy. *Le secret de l'empereur*, p. 210-211.

<sup>2</sup> Dépêche de M. Benedetti à M. le duc de Grammont, 16 septembre. (*Le secret de l'empereur*, p. 202-203.)

informé de la présence des pontificaux à Tolentino et à Macerata, il avait pénétré le plan de Lamoricière. Au nord de Lorette coule une rivière qu'on appelle le Musone; puis, au delà, sur la rive gauche du petit fleuve, s'étend une ligne de mamelons qui portent le village de Castelfidardo et, à leur extrémité orientale, quelques fermes, les fermes dites des *Crocette*. Les deux routes principales de Lorette à Ancône, l'une par Osimo, l'autre par Camerano, passent par ces mamelons. Cialdini avait, dès le 16 septembre, fait reconnaître ces hauteurs; puis, dès le matin du 17, il les avait fortement occupées. Il avait sur ses adversaires tous les avantages, ceux du nombre, de la discipline, de l'armement. Quant aux deux brigades pontificales, elles formaient un effectif de 5000 hommes à peine. Attaquer de front les positions sardes eût été folie. Pourtant tout était perdu si on n'atteignait Ancône. Voici de quelle façon Lamoricière utilisa la seule chance de salut qui lui restait.

En dehors des deux bonnes routes dont nous venons de parler, un autre chemin existait, traversant à gué le Musone, empierré seulement sur une portion de son parcours, interrompu même en certains endroits, et qui, passant par le village d'Umana, conduisait à Ancône, en longeant le littoral. Cette voie, si incommode qu'elle fût, surtout pour les voitures et les bagages, était la seule qui permit de se dérober en partie à l'ennemi. J'ai dit en partie, car, même en suivant cette direction, on ne l'éviterait pas tout à fait. Au passage du gué du Musone, on se trouverait à portée de l'extrême gauche des Sardes, qui occupaient les derniers contre-forts et avaient rangé une portion de leur infanterie autour des fermes des *Crocette*. Il fallait qu'une troupe dévouée, et dévouée jusqu'au sacrifice, refoulât les Piémontais ou du moins les contint, tandis que le reste de la petite armée passerait. Lamoricière réserva cette mission au général de Pimodan, lequel en était doublement digne, et par sa propre vaillance, et par celle d'une portion de ses soldats.

Le 18 serait le jour de l'action. La soirée qui précéda fut marquée par toutes sortes d'embarras. Les troupes, encore non aguerries, étaient fatiguées de leur longue route. Les vivres étaient insuffisants. Par suite d'une confusion, les fonds destinés au service de l'armée en marche avaient été dirigés sur Ancône, en sorte que l'argent manquait pour payer comptant les achats. A ces contretemps s'ajoutaient de plus grands soucis. Sur les collines, de l'autre côté du Musone, apparaissaient, à travers les brumes grandissantes du soir, les feux des campements piémontais. Or, à l'approche de la rencontre désormais certaine, il était aisé de

surprendre dans plusieurs bataillons des signes évidents de démoralisation, de terreur ou d'indiscipline. Que serait le combat si cette impression se propageait? Bien autre était, en revanche, la contenance de ceux qu'avait amenés en ces lieux, soit une vraie vocation militaire, soit la défense de leur foi. S'adressant à ses tirailleurs franco-belges, le commandant de Becdelièvre leur disait : « Messieurs, la journée de demain sera chaude. » Et il ajoutait familièrement : « Je vous engage à régler vos papiers pour l'éternité <sup>1</sup>. » L'église de Lorette était toute proche, sanctifiée par une pieuse légende chrétienne, transmise d'âge en âge. Beaucoup y reçurent le pardon de leurs fautes, et ce ne furent pas les moins vaillants dans le combat qui s'annonçait.

Le 18, à huit heures du matin, la colonne du général de Pimodan, forte de quatre bataillons et demi, se mit en marche. Une demi-heure plus tard, le reste de l'armée suivit. M. de Pimodan franchit le Musone; puis, laissant deux de ses bataillons abrités sous les berges ou dans les terrains couverts de la rive, il prit avec lui les carabiniers suisses, le 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs indigènes, les tirailleurs franco-belges et les conduisit à l'ennemi. Malgré quelques signes de faiblesse, peut-être même quelques vellétés de trahison, le début fut assez heureux. Sur les pentes défendues par les Piémontais deux fermes s'étageaient, les *fermes des Crocette*, et en arrière se montrait un petit bois. Les carabiniers, appuyés par les tirailleurs et par quelques compagnies de chasseurs, gravirent hardiment le mamelon et, après une lutte assez chaude, occupèrent la première ferme. Dans le même temps, on parvint à faire passer le gué du Musone à plusieurs pièces d'artillerie qui, hissées sur la colline, pourraient être d'un précieux secours. Maîtres de la première ferme, les Pontificaux entreprirent d'attaquer la seconde, située à 500 ou 600 mètres, au sommet de la hauteur. Les tirailleurs dépassent leurs compagnons d'armes; d'un admirable élan et malgré un feu de mousqueterie très vif, ils s'élèvent sur la colline; déjà ils ne sont plus qu'à 150 mètres du sommet, quand l'ennemi, redoublant ses efforts, les oblige à reculer. Ils rétrogradent; mais bientôt, se sentant serrés de trop près, font de nouveau volte-face et par une charge à la baïonnette, élargissent le cercle autour d'eux. Grâce à cette énergie, ils parviennent, quoique déjà fort diminués, à regagner la première ferme où ils font halte et s'établissent.

Rien jusque-là n'était irrévocablement compromis. Qu'un ou deux bataillons bien solides vinssent au secours des premières

<sup>1</sup> Commandant de Becdelièvre, *Souvenirs de l'armée pontificale*, p. 72. — Lettre de M. Maurice du Bourg. (*L'Ami de la religion*, 27 septembre 1861.)



colonnes, l'attaque pourrait alors être renouvelée, et, les Piémontais étant tenus à distance par l'occupation de la seconde ferme, la petite armée, se rapprochant du littoral, parviendrait peut-être à filer sur Ancône. Lamoricière, qui avait observé toutes les phases de la lutte, prescrivit aux deux bataillons de la brigade Pimodan, laissés au bord du Musone, de gravir à leur tour les hauteurs. Puis, l'engagement devenant plus général qu'il ne devait l'être d'après le plan primitif, il les fit remplacer par le 1<sup>er</sup> Etranger, tiré de sa brigade de réserve. Enfin il porta en avant sa cavalerie. Ce qui devait ramener le succès ne fit que précipiter la défaite. Comme le combat partiel se changeait en bataille, on vit ce que valaient ces corps, susceptibles d'admirables efforts individuels, mais trop nouveaux, trop divers d'origine, pour une sérieuse et durable action d'ensemble. Le 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs redescendit les pentes plus vite qu'il ne les avait gravies. Le 1<sup>er</sup> Etranger se débanda aux premiers coups de canon ; les dragons firent demi-tour ; les canonniers, qui s'étaient montrés jusque-là assez solides, essayèrent d'abord d'emmener leurs pièces ; bientôt, coupant les traits des chevaux, ils se sauvèrent à travers champs.

Ce fut la déroute : elle s'éclaira pourtant de reflets glorieux. Dans la panique générale, un bataillon, le bataillon autrichien du major Fuchmann, montra une remarquable fermeté. Quant aux tirailleurs, ils tinrent à honneur de soutenir jusqu'au bout le bon renom de la France. Mêlés à quelques détachements fidèles, ils se concentrèrent autour de la première ferme que les Piémontais commençaient à serrer de près. Déjà le général de Pimodan avait été blessé ; un dernier coup l'atteignit qui fut mortel. Dans ce petit coin des Marches pontificales, sous les abris de cette pauvre métairie, on vit revivre, en un instant bien fugitif, comme un épisode des guerres vendéennes. C'était la même race, celle de l'Ouest, robuste et fidèle ; c'étaient les mêmes noms, le souffle qui animait les pères ayant passé dans les petits-fils ; c'était la même foi à défendre, la même vaillance sans beaucoup d'espoir, le même dédain de compter l'ennemi. Par un suprême effort, les Français obligèrent leurs adversaires à reculer jusqu'au petit bois, puis, resserrés de nouveau, prolongèrent la résistance bien au delà de ce que réclamaient les plus susceptibles exigences de l'honneur. Là tombèrent de jeunes et touchantes victimes, bien dignes d'être tendrement pleurées ; et parmi ceux qui furent épargnés ce jour-là, plusieurs devaient plus tard trouver la mort sur les champs de bataille de leur pays natal. Enfin, les Piémontais ayant mis le feu à une meule de foin, l'incendie menaça de se propager dans la ferme. Alors les uns se rendirent, les autres regagnèrent les bords

du Musone. Le demi-bataillon comptait plus de cent quarante hommes hors de combat<sup>1</sup>. « Voilà tout ce qui me reste, disait M. de Becdelièvre, en montrant sa petite troupe à M. de Bourbon-Chalus et à quelques volontaires à cheval qui étaient venus rejoindre leurs compatriotes<sup>2</sup>. » Même en cette extrémité, ceux que le feu avait épargnés s'efforçaient encore de couvrir la retraite.

Mais pouvait-on appeler retraite ce qui se passait en arrière? Italiens, Suisses, Autrichiens même, tous ayant repassé le Musone s'entassaient dans Lorette. Là régnait un indescriptible désordre, et l'extermination eût été complète si les Piémontais avaient, sans s'arrêter, poursuivi leur succès. Dans la petite ville arrivèrent aussi, mais les derniers, les survivants des tirailleurs franco-belges, portant une partie de leurs blessés. Ceux-ci furent déposés dans l'église de Lorette, où plusieurs avaient communiqué le matin et le soir expirèrent. Cependant les Sardes, s'étendant de tous côtés, entourèrent la bourgade. Le désarroi général, l'absence de commandement, le grand nombre des ennemis, ne permettaient pas de briser le cercle et nul n'y songea. Quelques-uns s'évadèrent isolément, soit par la côte, soit en gagnant le district d'Ascoli; toutes les autres demeurèrent prisonniers. Tel fut le combat qu'on appela *combat de Castelfidardo*, du nom du village le plus voisin du lieu de l'engagement. L'excuse de la défaite, ce fut que les Sardes avaient, et à un degré écrasant, toutes les supériorités, hormis celle du bon droit. L'héroïsme de quelques-uns voila les faiblesses du plus grand nombre, et à tel point qu'à distance un seul épisode apparaît, absorbant tout le reste, celui de la défense des *Crocette* par les vaillants soldats en capote grise devenus plus tard les zouaves. Même sur l'heure, cette impression prévalut en notre pays. Tant de généreux dévouements remplirent d'une juste fierté la France qui était catholique, et émurent d'un attendrissement viril même celle qui ne l'était pas.

Qu'était devenu Lamoricière en cette grande disgrâce? Il avait vu avec douleur, avec plus de douleur peut-être que de surprise, la débandade de ceux dont il avait entrepris de faire des soldats. Aidé de ses volontaires à cheval, il s'était efforcé de contenir la panique et de reformer les rangs derrière les berges du Musone. Une dernière course l'avait porté jusqu'auprès de la ferme où résistaient encore les Franco-Belges. Là il avait vu M. de Pimodan mortellement blessé, et ce dernier coup l'avait accablé. « J'échangeai avec

<sup>1</sup> M. de Becdelièvre, commandant des tirailleurs franco-belges (*Souvenirs des zouaves pontificaux*, p. 96).

<sup>2</sup> Comte de Tournon, *les Volontaires pontificaux à cheval*, p. 11.

lui, a-t-il dit dans son rapport, un suprême et triste adieu<sup>1</sup>. » Impuissant à empêcher la fuite, il s'était flatté de tracer au moins la route aux fuyards, de les détourner de Lorette et de les pousser dans la direction du littoral, vers Ancône, premier objectif de cette marche transformée peu à peu en engagement général. Rien n'avait pu arrêter le mouvement désordonné qui refoulait tous les corps vers Lorette. En cette occurrence, Lamoricière s'était souvenu qu'il avait la charge non seulement de l'armée présente en ces lieux, mais de toute la défense militaire dans l'Etat pontifical. Lorette! c'était la capitulation inévitable. Le seul service qu'il pût rendre désormais, il le rendrait à Ancône. Groupant autour de lui 300 ou 400 hommes à peine, il s'élança sur la route qui y conduisait. Chemin faisant, la faible troupe s'amoindrit encore, car, en avant d'Umana, quelques tirailleurs piémontais ayant apparu, beaucoup furent acculés au rivage et déposèrent les armes. Réduit à 80 hommes d'escorte, Lamoricière traversa Umana et Sirolo, puis, s'engageant dans des sentiers de traverse, se rapprocha de la cité. Comme il marchait de la sorte, bien plus en fugitif qu'en général, il entendit le canon : c'était l'escadre sarde qui commençait l'attaque par mer. Enfin, à six heures du soir, il atteignit la ville et, y entrant presque furtivement, se rendit à l'*Hôtel de la Paix*. Sur son passage, quelques soldats le reconnurent et crièrent : *Vive Lamoricière*, acclamation joyeuse qui contrastait avec l'amertume de la récente défaite. Bientôt le gouverneur, M. de Quatrebarbes, l'ayant rejoint, il alla à lui les mains tendues et lui dit ces simples mots : « Je n'ai plus d'armée! » Et, en effet, de toute l'Ombrie et des Marches, Ancône était le seul point où flottait encore le drapeau pontifical.

Combien de temps flotterait-il? Tout annonçait une résistance désormais courte et précaire. Les assiégés (car on peut déjà les appeler de ce nom) disposaient d'une garnison qui ne dépassait pas 4000 hommes. Les ressources générales de la défense, quoique assez considérables, se ressentaient de l'extrême hâte avec laquelle on avait dû tout créer, refondre ou réparer. Les mauvaises nouvelles ne manqueraient pas d'enhardir l'esprit de critique dans la population civile et d'énerver un peu la discipline jusque parmi les militaires. Les agents sardes, nombreux dans Ancône, publiaient que la France était d'accord avec le Piémont. A cela se joignaient certains embarras administratifs, fruit de l'incurie des fournisseurs ou de leur connivence avec l'ennemi. Tout ce qui était faiblesse pour Lamoricière était force pour les Sardes, qui avaient le nombre,

<sup>1</sup> *Rapport*, p. 30.

la puissance de l'armement, le prestige de leurs récents succès. Déjà Persano, arrivé avec son escadre, avait lancé ses premières bombes sur la ville. Du côté de la terre, Fanti approchait avec son armée victorieuse.

Durant les premiers jours, Lamoricière essaya de soutenir le moral des troupes en entretenant l'espoir d'un secours extérieur. Il était en cela sincère, ne pouvant croire à l'indifférence de l'Europe. « Goyon doit être arrivé à Rome, disait-il à M. de Quatrebarbes ; il doit être en marche depuis deux jours ; bientôt il sera ici. » Puis le général en chef s'usait à commenter la dépêche de M. de Grammont au consul d'Ancône : « Il est impossible, répétait-il, que cette dépêche soit une rouerie ou un mensonge. » A d'autres moments, Lamoricière se reposait sur l'Autriche et s'autorisait de certains messages reçus de Trieste : « L'archiduc Maximilien commande la flotte autrichienne, disait-il ; celle-ci doit être impatiente de prendre sa revanche : nous verrons demain la fumée de ses vapeurs<sup>1</sup>. » Ces assurances propagées dans la ville n'y éveillaient que l'incrédulité, et le plus souvent étaient accueillies dans un morne silence. Les seuls qui arrivèrent furent les Piémontais. Le 23, on aperçut leurs tentes sur toutes les collines aux abords de la ville. Le 24, ils commencèrent leurs opérations, en sorte que la place, doublement attaquée et par l'armée et par la flotte, perdit toute chance de salut. Il y eut quelques coups heureux, quelques destructions des travaux d'approche, quelques actes de superbe vaillance individuelle. Mais que pouvaient ces succès partiels et précaires ! La plupart en étaient venus à compter les jours de résistance qui semblaient nécessaires pour que l'honneur fût sauf. A ces pensées qu'il devinait, et qui d'ailleurs ne se dissimulaient pas toujours, Lamoricière se révoltait. « Tant que les ouvrages et les remparts de la place sont intacts, nous ne pouvons, disait-il, parler de nous rendre. » Un jour, la rumeur se répandit que le général de Goyon était à Macerata : ce fut le dernier de ces décevants espoirs. Cependant les assiégeants se rapprochaient de plus en plus. Le 28, l'escadre piémontaise organisa une attaque d'ensemble contre les batteries dites du Môle et de la Lanterne. Les artilleurs pontificaux défendirent les ouvrages avec une intrépidité exemplaire, mais au prix de pertes cruelles, car de 120 qu'ils étaient, ils furent bientôt réduits à un si petit nombre ; qu'ils pouvaient à peine servir deux pièces<sup>2</sup>. Sur ces entrefaites, un obus pénétra dans un des magasins à poudre : de là une terrible

<sup>1</sup> M. de Quatrebarbes, *Souvenirs du siège d'Ancône*, p. 194.

<sup>2</sup> *Rapport du général de Lamoricière*, p. 52.

explosion qui détruisit toutes les défenses à l'entrée du port. Sous cette dernière disgrâce, Lamoricière plia. « Je pourrais tenir encore, dit-il, si j'avais la moindre chance d'être secouru : mais en l'état actuel, une résistance plus longue serait un suicide<sup>1</sup>. » Le drapeau blanc fut arboré et aussitôt la flotte cessa son feu. Du côté de la terre, l'attaque continua jusqu'au lendemain matin, le général en chef piémontais n'ayant reçu qu'à minuit les parlementaires et n'ayant pas voulu s'arrêter devant les signaux. La capitulation fut conclue aux mêmes conditions que celle de Lorette. La garnison sortirait de la place avec les honneurs de la guerre; les officiers seraient transférés par mer à Gênes, et les soldats seraient dirigés par la voie de terre sur Alexandrie; sauf décision contraire du gouvernement sarde, les uns et les autres pourraient ensuite regagner librement leur patrie respective, sous la seule condition de ne point servir pendant un an contre l'armée royale<sup>2</sup>.

Après la reddition de la ville, Lamoricière se rendit à bord de la frégate la *Marie-Adélaïde* et y fut reçu par l'amiral Persano avec les égards dus à sa bravoure et à ses anciens services militaires. De là, il fut conduit à Gênes; puis, rendu à la liberté, il partit pour Rome, afin de remettre au Saint-Père son commandement. Pie IX l'accueillit avec les démonstrations de la plus touchante gratitude : « Je vous remets, lui dit-il, l'ordre du Christ pour lequel vous avez combattu et qui sera, je l'espère, un jour votre récompense et la mienne. » Le général refusa tout autre témoignage, répétant avec une modeste fierté qu'il n'était qu'un vaincu. Bientôt il revint en France où les volontaires de son armée étaient déjà rentrés. — Dans le même temps, Cavour félicitait ses généraux *de leur très splendide victoire*. Il avait raison, sinon pour la gloire militaire qui fut assez mince, au moins pour le profit matériel qui était réellement digne d'envie. L'Ombrie et les Marches, comme la Toscane, comme les Romagnes, comme les Duchés, étaient prêtes pour l'annexion. De plus le chemin était libre vers le royaume de Naples. Désormais Cavour pourrait, en toute liberté et suivant l'occurrence, soutenir Garibaldi s'il courait quelque risque, le contenir s'il s'émancipait, et de toute façon l'absorber.

Pierre DE LA GORCE.

<sup>1</sup> M. de Quatrebarbes, *Souvenirs du siège d'Ancône*, p. 233.

<sup>2</sup> *Gazzetta ufficiale del Regno*, n° 234, 2 octobre 1860.

# IDYLLE NUPTIALE<sup>1</sup>

---

## VI

Des jours passèrent durant lesquels l'image de Jacqueline assiégea la pensée de Gilbert, se mêla sans même qu'il s'en doutât à chacun des actes de sa vie : soit qu'il prît un livre ou qu'il courût le pays, le fusil sur l'épaule, chaque page du livre, chaque réflexion de l'écrivain, chaque aspect de paysage, un reflet de lumière tremblant sur l'eau, le frisson du vent dans les branches ou la chute lente des feuilles rougies expirantes, tout amenait cette éternelle question : « Que dirait-elle? Que penserait-elle? » S'il s'apercevait de cette obsession, il haussait les épaules : « O prodige de la vanité blessée! se disait-il, il a suffi que cette jeune fille m'ait trouvé gauche, mal élevé, antipathique, pour que je sois maintenant possédé du désir de prendre une revanche, de produire de l'effet, et je m'acharne à deviner ce qui peut se passer sous ce front blanc, dans cette âme cachée, comme si cela ne devrait pas m'être indifférent! » Il se gourmandait, se répétait qu'il ne pouvait y avoir rien de commun entre lui et la fille du vieux de Galesnes; quoi qu'il fît, elle lui était toujours secrètement présente et agissait sur lui à son insu; il s'intéressait maintenant à des choses auxquelles il n'avait pas coutume de songer; ses yeux voyaient ce qu'il avait souvent regardé sans voir; il se disait qu'il peut y avoir une intensité de vie cachée sous l'immobilité apparente des existences provinciales figées en un cadre étroit, dans la monotonie insignifiante des jours, que c'est la vie intérieure qui donne de l'intérêt à toutes choses et qu'elle est après tout la véritable vie. Il trouvait un plaisir nouveau à se promener solitairement en la seule compagnie de son chien le long des grèves, sur la hauteur des falaises, le fusil sur l'épaule, sans songer au gibier; quelquefois même le soir, il errait dans les rues assombries de la ville, et cette inaction rêveuse ne l'ennuyait pas et il n'en sentait pas le vide.

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril 1896.

Un dimanche, éveillé au son de l'*Angelus*, il lui vint à l'esprit que Jacqueline, ce jour-là, devait aller sans doute à la grand'messe avec son père et sa mère, et presque sans conscience du désir subit que cette pensée éveilla, il fit seller son cheval et se dirigea vers Saint-Briac.

Les cloches sonnaient leurs derniers pressants appels, quand il entra dans le bourg ; il se hâta de mettre son cheval à l'auberge et pénétra dans l'église presque envahie déjà par la foule des fidèles qui se pressaient avec un grand bruit de sabots sur les dalles et des craquements plaintifs des vieux bancs de chêne lustrés par l'usage. Les cierges s'allumaient à l'autel, les enfants de chœur, avec leurs têtes de moineaux éveillés, se poussaient des coudes pour arriver aux places qui leur étaient désignées, et le banc des marguilliers se remplissait, tandis que les chantes sur leurs sièges exhaussés entouraient le lutrin. Dans la nef, les assistants s'éclaircissaient la voix par de petites toux discrètes, et le froissement des coiffes empesées, comme aussi celui des chapelets égrenés, faisait un murmure continu et léger dans le silence recueilli. Caché en un coin sombre d'un des bas côtés, Gilbert tenait les yeux obstinément fixés sur la porte d'entrée qu'obstruaient des groupes pressés d'hommes en veste de bure, le grand chapeau de feutre à la main, qui, moins prompts que les femmes à se rendre à l'église, restaient debout faute de place. Jacqueline n'était pas là, non plus que son père et sa mère. « Est-ce qu'elle ne viendrait pas ? » Déjà le prêtre avait donné l'absoute, jetant l'eau bénite sur l'assemblée, et il se revêtait pour la messe des vêtements consacrés, lorsqu'un piétinement de chevaux près du portail et un grincement de roues sur les pavés raboteux ranimèrent son espoir. Peu d'instant après, un remous se fit dans la foule des hommes qui s'écartaient lentement, et le crâne chauve de M. de Galesnes apparut avec, sur les oreilles, ses touffes de cheveux d'un roux grisonnant, l'œil droit un peu recouvert par la paupière à la suite d'un accident de chasse, les lèvres épaisses faisant une moue hautaine au-dessus du large menton volontaire, et toute sa puissante carrure ; derrière lui venait péniblement M<sup>me</sup> de Galesnes, gardant sur son visage tiré et maigri, malgré le pli dolent de la bouche, des traces d'une douce beauté, enveloppée d'un châle long de l'Inde, débris de sa corbeille de noces, qui pesait sur ses épaules et rendait plus difficile sa marche parmi les rangs entassés des paysannes accroupies dans le passage entre les bancs déjà comblés. Jacqueline suivait les yeux baissés, le front caché par le bord d'un chapeau noir fleuri d'une touffe de bluets ; sous cet encadrement sombre, la blancheur de ses joues semblait plus blanche encore. Tous les trois prirent place au pre-

mier rang dans leur banc resté vide, et Gilbert, se dissimulant de son mieux, avança de quelques pas, de façon à voir M<sup>lle</sup> de Galesnes agenouillée entre son père et sa mère. Le visage caché dans ses mains, elle priait très dévotement; il ne pouvait voir que la masse épaisse de ses cheveux d'un brun à reflets d'or, relevés sur la nuque et la rondeur délicate du cou mince et blanc laissé à découvert. Elle resta longtemps ainsi prosternée, abîmée dans un recueillement sans distraction; quelques mouvements nerveux des épaules lui firent croire un instant qu'elle pleurait, cependant, lorsqu'elle releva la tête, le fin profil ne portait aucune trace de larmes, il était pur et reposé comme une image de missel. Au milieu de la messe, le bedeau s'avança vers elle, un plat d'argent à la main; elle le prit, après y avoir déposé une pièce de monnaie que lui donna son père et, précédée du bedeau, elle passa dans les rangs des fidèles pour la quête. Elle faisait cela sans embarras ni hâte, comme une tâche accoutumée. Gilbert eut un instant la tentation de s'en aller avant qu'elle fût arrivée près de lui et fit même quelques pas dans la direction de la porte, puis le courage lui manqua pour fuir. « Il faut que je la voie une fois encore de face et de près, que je me rende compte pourquoi elle m'occupe ainsi... Qu'a-t-elle de remarquable? Suis-je le jouet de mon imagination? »

Elle était tout près maintenant, s'acquittant de son rôle avec une grâce naïve et grave, posée dans ses mouvements. Encore trois pas, elle serait près de lui, le frôlerait au passage. Son cœur commença de battre, il eut encore l'envie de fuir. Trop tard! sans lever les yeux, elle tendit le plat d'argent et ce fut seulement quand elle vit tomber une pièce d'or qu'elle regarda, stupéfaite, le généreux donateur. Et ce qu'il lut dans ce rapide coup d'œil, ce ne fut pas seulement de la surprise, mais une nuance de mécontentement, presque de crainte. « On dirait que je lui fais peur, pensa-t-il, pourquoi? Oh! Dieu, je ne lui veux pas de mal, pourtant; elle est vraiment jolie..., bien jolie..., comme j'aime ses yeux et le petit mouvement de ses lèvres, si fier! » Il resta jusqu'à la fin de la grand-messe, espérant qu'elle tournerait peut-être la tête de son côté; il n'en fut rien, pas même quand elle sortit de son banc, précédée de son père et de sa mère. Il semblait qu'elle eût oublié sa présence; Gilbert essaya de gagner le portail avant elle, dans son désir, devenu violent tout à coup, de surprendre encore un de ses regards. Mais M. de Galesnes quitta l'église par une porte latérale où les attendait l'antique calèche attelée de deux petits chevaux du pays, et tout le régiment de Gilbert fut de voir leur voiture s'éloigner dans la direction de la Tour d'If et de suivre de l'œil un instant la poussière soulevée par son passage.



Il ne put se décider à regagner aussitôt l'Abbaye-aux-Eliges et passa une partie du jour à errer à travers la campagne, en proie à une agitation causée par l'incohérence de ses pensées. Pourquoi Jacqueline avait-elle paru mécontente, presque effrayée de le voir? Avait-elle deviné qu'il était venu pour elle? Les jeunes filles ont tant de vanité! « Peut-être se figure-t-elle que je suis amoureux? Ah! bien oui..., curieux, voilà tout! et plus près de l'antipathie que de l'amour, assurément. Parce qu'elle est jolie, bien jolie, cela, c'est vrai, avec ce teint blanc à peine rosé et ses lourds cheveux sur sa petite tête hautaine..., avec ses yeux surtout, au long regard si grave et si doux. Est-ce une raison, cependant, pour qu'on s'enflamme à la première rencontre? Une de Galesnes! Elle se croit sûrement d'une essence incomparablement supérieure à la chétive humanité qui l'entoure. Mais, si elle s'imagine que c'est son nom et sa famille ou ses beaux yeux qui feront de moi un amoureux, elle se trompe! Il n'y aurait pas de quoi, après tout, me foudroyer d'un regard si péremptoire, si *distant*. Je ne suis pas un malfaiteur..., un voleur de petites filles, qui prépare un coup de main! Seulement, voilà, je me nomme Arradon, et cela lui fait peur. » Il s'abîma alors dans un retour découragé sur lui, sur sa famille et les conditions de vie qui lui étaient faites. « Je n'ai jamais commis aucun mal, pensait-il, et je porte le poids des péchés des autres. » Une voix plus secrète et moins écoutée répliquait : « Avoue que tu n'as rien fait non plus pour mériter l'estime et que tes libéralités, ta générosité te coûtent trop peu et tombent trop au hasard pour t'être comptées comme un mérite; avoue encore que tu ne t'en es guère soucié, de l'estime publique et qu'il a fallu le coup d'œil dédaigneux de M<sup>lle</sup> de Galesnes pour te convaincre qu'il n'est ni bon ni juste de vivre isolé dans ton égoïsme et ton insouciance, à part des intérêts, des peines et des joies de ceux qui t'entourent... Toi aussi, tu as pratiqué le mépris que tu reproches et dont tu souffres aujourd'hui. » Ces réflexions et d'autres non moins pénibles l'avaient rendu fort morose, mais quand il rentra à l'Abbaye, il y trouva un mot de Manon, le prévenant qu'elle souffrait d'une entorse et qu'elle lui serait infiniment obligée s'il voulait la conduire jusqu'à la Pierre-qui-Vire, comme il l'avait fait précédemment. Ce billet rendit du ressort à son âme endolorie. Il répondit aussitôt, en offrant de se charger complètement du message, mais cette offre ne fut point acceptée, et le jeudi suivant, il se rendit à l'arrivée du bateau à l'heure dite et eut le plaisir d'apercevoir de très loin la maigre et longue silhouette de Manon qui lui faisait de grands signes et ressemblait, ainsi agitée, à un mât télégraphique en mouvement. Elle boitait

sensiblement, s'appuyant sur un gros parapluie et dut s'aider du bras d'un matelot pour descendre sur le quai. Gilbert s'empressa à sa rencontre :

— Pourquoi venir vous-même, chère mademoiselle Manon, et ne m'avoir pas chargé de porter vos lettres?

— Mon bon Gilbert, cette promenade avec vous est un vrai plaisir pour moi, et c'est un plaisir aussi de voir ma petite cousine. Et puis, vous le dirai-je? Il m'est venu quelques doutes sur la convenance d'envoyer près de cette enfant un messenger tel que vous... Je me sentirais coupable envers son père.

— Ah! que voilà des scrupules superflus, ma chère demoiselle!... Je crois que vous pourriez envoyer, au lieu de moi, un palefrenier à M<sup>lle</sup> Jacqueline, sans qu'elle s'aperçût de l'échange, à moins, peut-être, qu'il ne lui fit plaisir.

— Je n'en crois pas un mot, mon enfant, pas un mot, ajouta-t-elle en se hissant péniblement, malgré l'appui de Gilbert, dans la voiture, où il prit place auprès d'elle.

Quelque temps, ils roulèrent sans parler; à la fin, Manon, à qui le silence pesait, interrogea son compagnon taciturne.

— J'ai peur que vous ne soyez souffrant, mon cher ami; vous n'êtes pas dans votre disposition ordinaire. Vous m'en voulez de ne vous avoir pas envoyé seul près de ma jeune cousine.

— Non, certes!... Je m'en veux à moi de l'avoir désiré; car, en vérité, c'est folie. Dans chacune de mes rencontres avec M<sup>lle</sup> de Galesnes, je n'ai jamais manqué de me sentir froissé, humilié, et j'en suis sorti toujours avec de sourds ferments de rancune et d'aversion contre elle, ceux qui l'entourent et tous les gens de sa caste. Pourquoi donc désirer la revoir? Pourquoi rêver de circonstances qui nous rapprochent, comme si j'en pouvais attendre la conversion de son indifférence en sympathie, de son dédain en une soudaine admiration pour mes mérites? C'est tout simplement bête. Je me connais bien, parbleu! Je n'ai rien de particulièrement séduisant.

— Oh! pour cela, vous n'êtes pas juge.

— Très bon juge, chère amie, et si votre amitié pour moi vous abuse, l'intérêt que je me porte ne m'a pas encore rendu aveugle sur mes défauts. Je suis un jeune hibou, plein de bonnes intentions, mais peu fait pour roucouler auprès des tourterelles. Alors, pourquoi penser toujours à cette jeune fille? Pourquoi s'est-elle emparée de mon esprit, de mon imagination, au point que je la porte partout avec moi? Et plus je lutte contre cette obsession, plus elle devient impérieuse. Mes pensées vont vers elle et mes pas suivent mes pensées; il me faut un effort de volonté incroyable pour m'empêcher d'aller rôder comme un malfaiteur autour de ses bois, dans les

fourrés, au risque d'être déchiré par les chiens de son père, avec l'espoir de la voir seulement passer de loin. Qu'est-ce que c'est que cette folie?... Ai-je perdu la raison?

Manon l'écoutait, ouvrant de grands yeux, émue par l'imprévu de cette brusque confidence, troublée aussi, dans le fond de son chaste cœur de vierge mûre, par l'accent passionné et douloureux de Gilbert. Très rouge, elle balbutia :

— Je crois, Gilbert, je crois vraiment que vous êtes amoureux!

— Amoureux!... Quand je me surprends à souhaiter de la faire souffrir, de la voir pleurer et trembler devant moi! Quand je trouve un délice sauvage à l'imaginer suffoquée de larmes et de prière à mes pieds, soumise, vaincue, dépossédée de son orgueil et de ses charmes! Est-ce de l'amour, cela?... C'est de la vanité blessée devenue féroce. Il est vrai que, dans d'autres temps, je voudrais pouvoir lui sacrifier ma vie..., pour rien..., pour un caprice..., mourir sur un mot d'elle..., pour obtenir seulement l'ombre d'un regret. Que pensez-vous de cette incohérence, ma chère Manon? Ce n'est pas de l'amour, c'est de la maladie.

— J'ai peu d'expérience en ces matières, murmura la vieille demoiselle avec embarras; pourtant, je me souviens, j'ai ouï dire que les amoureux souvent sont un peu fous, qu'ils déraisonnent, se lamentent, souhaitent de mourir, et j'ai ouï dire aussi que cette folie se guérit à merveille par le mariage. Pourquoi riez-vous? Je ne vois vraiment pas ce que cette idée a d'extravagant.

— Et moi, je vois de quel air elle serait accueillie à la Tour d'If, votre idée, si j'avais la simplicité de la prendre au sérieux.

— Je ne sais pas, en conscience, ce qu'on pourrait objecter contre vous, si ce n'est..., peut-être...

Elle s'arrêta :

— Si ce n'est peut-être ceux de là-bas, n'est-il pas vrai? Cela suffit bien.

— Tout le monde sait, en revanche, ce qu'était votre père, la réputation qu'il a laissée; sa mort a été un deuil pour le pays.

— Qui s'en souvient? Ses vertus, d'ailleurs, sont notre condamnation, à nous, ses fils indignes, qui n'avons pas su soutenir l'honneur de son nom.

— Dites vos frères, Gilbert. Vous, vous n'avez rien fait.

— Rien! et c'est là la honte.

— Bien des choses plaident en votre faveur.

— Oh! je sais, ma fortune. J'espère pour votre altière cousine qu'elle ne serait pas femme à se donner pour de l'argent.

— Non, sans doute! Et vous-même ne la voudriez pas à ce prix.

Il fouetta son cheval et ils tombèrent dans une rêverie qui se

prolongea. Manon s'avisait pour la première fois que Gilbert, après tout, serait un fort bon parti pour Jacqueline. Il était beau, jeune, riche, et malgré des tares récentes, infligées par quelques-uns des siens, de fort bonne famille; il lui semblait impossible qu'il ne plût pas à sa jeune cousine, et si vraiment il était amoureux, rien ne s'opposerait à leur bonheur. Le cœur de la bonne demoiselle s'exaltait à cette pensée; l'étrange langage de Gilbert, ses contradictions cependant la désorientaient; elle se débattait dans les brouillards de son ingénuité comme un augure qui a perdu son horoscope. Et pendant qu'elle cherchait avec grand trouble la lumière et le conseil, ces mots d'amour, de mariage qu'elle avait prononcés bruissaient dans le silence autour de Gilbert, flottaient dans l'air, ouvraient, à ses yeux incrédules, d'insaisissables espoirs. Qui avait pu faire naître cette idée de mariage dans la cervelle de Manon? Pourquoi en avait-elle parlé! Pourquoi maintenant se taisait-elle? Ils arrivaient en haut d'une raide montée d'où l'on découvrait tout le pays. Le jour s'éteignait dans des nuées d'un gris clair, teintées d'aurore et de lilas, tandis que de la masse sombre des bois dépouillés émergeait déjà le contour indécis à peine visible de la lune. Pourquoi cette blancheur translucide et froide fit-elle apparaître en son esprit la figure pâle, pure et lointaine de Jacqueline, avec cette angoisse spéciale, l'inquiet tourment de l'inaccessible?

Cependant, toute pénétrée d'enthousiasme pour son idée, Manon ne put garder le silence plus longtemps et entreprit l'éloge de sa jeune cousine que Gilbert écouta d'abord distraitement, presque fâché d'être arraché à l'indécis de son rêve flottant.

— Si vous saviez quel cœur a cette enfant! de quelle tendresse et de quelle énergie elle est capable... C'est elle qui a résolu et préparé la fuite de sa sœur...

— Elle aurait pu mieux faire... Je n'aime guère les filles révoltées, qui fuient la maison paternelle.

— Ah! Gilbert, vous ne savez pas ce qu'est pour ces jeunes filles la maison paternelle. N'y a-t-il pas une limite où l'autorité des parents cesse d'être légitime? Et puis, si cette révolte est une faute, Jacqueline n'en a été complice que par bonté et dévouement. Elle ne gagnait rien à faire le bonheur de sa sœur; elle y perdait, au contraire, une compagne chérie, et courait tous les risques de la colère paternelle. C'est miracle que Mathieu ne l'ait pas enfermée dans quelque monastère. Je vous le dis, cette enfant a l'âme des martyrs.

Gilbert sourit :

— C'est beaucoup dire!... Admettons que votre jeune amie a un bon cœur; il n'en reste pas moins vrai qu'elle a la tête un peu

chaude... Et si j'avais la folie d'être amoureux, comme vous l'imaginez...

— Non, non! s'écria Manon un peu dépitée..., je n'imagine rien de pareil à cette heure... Je ne sais vraiment où j'étais allée prendre cette idée saugrenue. Je suis désabusée..., et c'est tant pis pour vous!... Voilà toute la vérité.

— Avouez qu'il vaut mieux qu'il en soit ainsi..., et que j'aurais eu peu de chances de lui plaire? reprit Gilbert d'un ton léger, mais non sans une secrète amertume.

— Pourquoi donc ne lui plairiez-vous pas?... Vous êtes jeune, vous êtes beau...

Il éclata de rire :

— Beau!... Allons donc!... Vous voulez dire que je suis un beau parti, n'est-ce pas?... C'est convenu.

— Non, reprit-elle gravement, non, Gilbert, je veux dire que vous êtes un bel homme et que vous avez les traits bien faits..., faits pour plaire, ou je ne m'y connais pas!... Il est impossible que vous soyez arrivé à vingt-sept ans sans qu'on vous ait dit cela bien des fois.

— Oh! celles qui le disaient avaient tant d'intérêt à me le faire croire! Enfin, supposons que je sois le plus beau des hommes, cela suffirait-il à gagner le cœur de M<sup>lle</sup> de Galesnes?

Manon hésita :

— Le cœur des jeunes filles est un grand mystère, mon ami!

— Ah! ah!... Vous n'oseriez vous porter garant de celui-là!

— Me porter garant de ses goûts, de ses préférences, non, en effet, je n'oserais!... Mais, de sa valeur morale, je le fais hardiment, devant Dieu et ma conscience...

Elle avait levé la main avec une solennité si naïve qu'elle échappait au ridicule.

— Je vous le répète, c'est l'âme la plus pure et le cœur le plus vaillant. Tenez! ajouta-t-elle en étendant la main vers la mer apparue dans la direction du cap Fréhel, le lieu où nous sommes me fait souvenir d'une promenade que je fis un jour avec elle et sa sœur sur la crête à pic des falaises; elle n'avait pas neuf ans et nous fûmes surprises par un grain avant d'avoir pu nous mettre à l'abri. Vous savez avec quelle terrible violence se déchaîne la bourrasque? en un instant, nous fûmes enveloppées par un tourbillon de pluie, de grêle, de vent qui paralysait nos mouvements et menaçait de nous précipiter du haut des rochers dans la mer, dont les vagues furieuses s'élançaient à l'assaut comme pour nous entraîner et nous couvraient d'un jaillissement d'écume. Henriette, éperdue d'effroi, s'accrochait à moi avec des pleurs et des cris; et j'avais peur, moi aussi, d'avoir à protéger ces enfants. Jacqueline, elle, la mignonne, sans bruit,

sans pleurs ni cris, était venue simplement se placer entre nous et l'abîme, opposant au danger le frêle rempart de son corps d'enfant!... Je n'ai jamais oublié cela..., ce dévouement naïf et spontané dont elle n'avait même pas conscience. N'est-ce pas charmant?... et cela la peint.

Gilbert ne répondit pas, et Manon, indignée de l'insensibilité de son jeune ami, ressentit contre lui, pour la première fois, un peu d'impatience. Ils arrivaient alors à l'auberge où la voiture devait les attendre. Gilbert aida la vieille demoiselle à descendre, non sans peine, car elle souffrait encore de son entorse, et la traversée du petit bois, même avec le secours de Gilbert, lui fut très pénible. Sa rancune ne tint pas contre les attentions et la douceur de son compagnon; son bras robuste la soutenait et lui épargnait beaucoup de mauvais pas :

— Que vous êtes bon! et que c'est dommage! s'écria-t-elle, à un moment où il l'avait prise dans ses bras pour franchir un large bourbier.

— Dommage que je sois bon? demanda-t-il souriant.

— Ce n'est pas ce que je veux dire : je regrette que deux êtres que j'aime, et qui seraient faits pour se donner le bonheur, ne se soient pas compris. C'est là ce qui me fait de la peine.

Il ne répondit pas, et un long silence s'établit de nouveau entre eux; déjà ils touchaient à la lisière du bois et entrevoyaient l'énorme monolithe solitaire, témoin muet des générations défuntes, quand Gilbert s'arrêta brusquement et, regardant en face Manon, dit lentement :

— Si je pouvais croire que cette jeune fille pût m'aimer, en vérité, je serais homme à courir l'aventure et à tâter du mariage.

— Plaisantez-vous, Gilbert? demanda la bonne demoiselle, suffoquée d'étonnement; après tout ce que vous venez de dire...

— Tout ce que je viens de dire ne tient qu'à la trop juste crainte d'être épousé par calcul. Si j'étais sûr de lui inspirer, — un jour, — à force de tendresse et d'adoration, un peu d'affection sincère, oui, par désœuvrement et curiosité d'un état nouveau, par lassitude de moi-même, de l'existence creuse et vaine que je mène, pour faire, comme on dit, une fin un peu propre, je me risquerais volontiers avec elle dans cette aventure redoutable du mariage.

— J'ai peine à croire encore que vous parliez sérieusement..., un revirement si soudain.

— Que voulez-vous? Il se fait quelquefois dans l'esprit des clartés subites qui vous forcent à voir, à comprendre, ce que l'on mettait son orgueil à nier. Cette petite histoire que vous venez de me conter, cette enfant, cette mignonne, se jetant au hasard du

danger pour protéger sa sœur. Cela m'a touché au cœur. Il y a une force d'amour dans ce petit être que je n'avais pas soupçonnée chez M<sup>lle</sup> de Galesnes.

— Elle y est, mon cher ami, elle y est, cette force d'amour, je vous l'affirme! s'écria Manon radieuse.

— Il reste à savoir si je suis digne qu'elle en dispose en ma faveur; c'est ce qu'il importe d'éclaircir, et, si vous le permettez, tout à l'heure, en votre présence, et dans les formes plus honorables, je vais lui offrir...

— Comment! comment! vous ne voulez pas dire que vous allez ainsi, brusquement, faire une déclaration...

— Je le dis expressément, au contraire, chère amie. Une déclaration respectueuse devant un témoin respectable.

— Mais, mon enfant, cela ne se fait pas ainsi, sans préparation.

L'effarement de Manon fit rire Gilbert :

— J'y mettrai toutes les formes, et ne manquerai pas de lui dire en l'abordant : « Préparez-vous, mademoiselle, à entendre une chose extraordinaire, et peut-être désagréable. »

— Vous vous moquez de moi! et j'ai la sottise de vous prendre au sérieux. Laissons ce sujet, vous me feriez de la peine.

— J'en serais au désespoir, ma bonne et indulgente amie. Veuillez me dire cependant comment je pourrais arriver à faire connaître mes intentions à M<sup>lle</sup> Jacqueline, et à connaître ses sentiments à mon égard?... à moins que vous ne vous chargiez de l'interroger vous-même...

— A Dieu ne plaise!... Si vos intentions sont sérieuses, gardez-vous de dire à Jacqueline le moindre mot d'amour, comme aussi je n'aurai garde de lui faire pressentir vos desseins avant que son père ait approuvé votre recherche. Après l'aventure d'Henriette, s'il pouvait croire à quelque connivence secrète entre vous, je le connais, rien ne lui arracherait son consentement, et de même, s'il apprenait que je me suis entremise à son insu dans cette affaire, il ne me reverrait de sa vie. Croyez-moi, allez à lui tout droit, demandez-lui la main de sa fille et la permission d'essayer de lui plaire, ce sera mieux ainsi. Croyez-moi, mon ami, croyez-moi; la voie la plus droite est aussi la plus sûre.

— Soit! J'aurais aimé à entendre mon arrêt de la bouche de M<sup>lle</sup> de Galesnes; il me semble qu'il eût été moins dur ainsi. J'imagine qu'elle ne pense pas grand bien de moi, mais peut-être, en effet, si son père le permet, arriverai-je à lui donner une moins mauvaise opinion de mes mérites. J'irai donc affronter le sanglier dans sa tanière.

— Et vous ne ferez pas attention à ses brusqueries, à son humeur bourrue, n'est-ce pas?

— Hum!... je ne suis guère patient.

— C'est que tout serait perdu.

Elle resta un instant perplexe, puis reprit bravement :

— Il vaut mieux, je crois, que je sonde d'abord le terrain, si, toutefois, vous avez assez de confiance dans ma diplomatie?

Gilbert accepta avec empressement l'offre dévouée de sa vieille amie. Il tressaillit en apercevant Jacqueline adossée au monolithe.

— Voici M<sup>lle</sup> de Galesnes qui vous attend. Ne puis-je au moins la saluer?

— Non, mon enfant. Je veux arriver demain près de Mathieu avec une conscience nette, et maintenant que je connais vos sentiments, je me ferais scrupule de cette rencontre. C'est déjà trop que mon irréflexion vous ait mis deux fois en sa présence, à l'insu de son père. Je m'en fais le reproche sévère et m'en accuserai certainement en confession. Hélas! c'est le caractère du pauvre Mathieu qui m'a conduite à user de détours. C'est ainsi que le tort des uns fait le péché des autres.

Gilbert se résigna et, caché derrière un épais buisson de houx, se consola par la contemplation de M<sup>lle</sup> de Galesnes, tandis que Manon, lourdement appuyée sur une canne, s'avavançait en boitant vers elle.

Jacqueline, debout contre la Pierre-qui-Vire, regardait au loin, du côté de la mer, d'un regard qui ne voyait pas, mais se tournoit d'instinct vers l'espace infini, comme pour ne pas rencontrer d'obstacle au vol de son rêve. Gilbert contemplait son profil dessiné en relief sur les teintes assombries du crépuscule par une blancheur lumineuse et suave. Un faux pas de Manon la fit se retourner au bruit du pied heurtant une pierre et elle accourut pour la soutenir avec une sollicitude très tendre et de séduisantes caresses. Le trouble inquiet du désir s'en accrut en Gilbert.

## VII

Manon du Lac ne dort guère cette nuit-là, agitée par l'importante mission dont elle s'était chargée près de son redoutable cousin. « Si seulement il me laisse parler! » soupirait-elle sous l'ombre de ses chastes rideaux, tournant et retournant sa tête enfiévrée sur l'oreiller. Elle se repenait presque d'avoir accepté ce grand rôle d'ambassadrice; les avantages matériels offerts dans cette alliance la rassuraient seuls un peu : c'était l'argument



décisif sur lequel elle comptait pour convaincre M. de Galesnes.

— Devrai-je dire tout de suite le chiffre brut de sa fortune ou plutôt le revenu annuel? se demandait-elle au fond de la petite voiture de louage qu'elle avait préférée à celle que lui offrait Gilbert, parce qu'elle lui donnait, pensait elle, un air plus grand d'impartialité.

Et, d'avance, elle combinait son plan d'attaque, préparait ses effets, se récitait sa leçon, prévoyant les objections, y cherchant des réponses. La bise était piquante, et bien qu'elle eût mis, pour donner plus de solennité à sa démarche, ses plus beaux habits et son chapeau le plus favorable, elle avait, en arrivant à la Tour d'If, les yeux et le nez rouges, et ses membres raidis par le froid et le ressentiment de son entorse nuisirent à la majesté de son allure comme à l'agrément général de sa personne. C'est ce que lui déclara la voix caustique du seigneur de Galesnes, lorsqu'il la vit se tirer péniblement de l'incommode véhicule.

— Qu'est-ce que ce déballage grotesque? Dieu me damne si ces longues jambes n'appartiennent pas à ma chère cousine, Manon du Lac!... Et qu'est-ce que vient chercher ici M<sup>lle</sup> Manon du Lac? Si c'est un gracieux compliment, elle se trompe d'adresse. On ne tient pas cet article-là aujourd'hui à la Tour d'If, où tout va de travers, où chacun à l'envi semble me vouloir mal de mort.

Tout en grondant comme un dogue, il aidait cependant la craintive ambassadrice à se dépêtrer de son manteau et l'introduisait dans la salle à manger où, tout au fond de la cheminée, brûlait un feu de tourbe.

— Ma femme est malade, au lit; sa fille est près d'elle. Vous pouvez aller les rejoindre quand il vous plaira, car je suppose que ce n'est pas pour mes beaux yeux que vous êtes venue, par ce froid de loup, dans cette carriole déhanchée.

— Si, si vraiment, c'est pour vous, Mathieu.

Et comme elle vit ses puissantes épaules secouées par un gros rire incrédule, elle se hâta d'ajouter :

— J'ai une communication importante à vous faire, mon cousin.

Puis elle s'arrêta, troublée par l'émotion, cherchant en vain dans sa mémoire les phrases décoratives qu'elle avait préparées.

— Voyons cette communication, dit-il, étonné qu'elle se fût arrêtée, et, s'apercevant qu'elle était encore debout, il la fit asseoir.

— Allons! ma chère, dites vite ce que vous avez sur l'estomac; car je n'ai pas de temps à perdre, et peu de patience, vous savez!

Il s'adossa à la cheminée, dominant Manon de sa haute taille et la tenant fascinée par l'impatience de ses yeux gris impérieux.

— Est-ce donc si difficile? reprit-il vaguement inquiet... Vous

ne venez pas, je pense, m'emprunter de l'argent ? Ce serait diantrement mal à propos...

— Non, non, s'écria-t-elle, secouant la tête par un mouvement spasmodique de dénégation devant une si monstrueuse supposition, j'ose dire que ce serait plutôt..., oui, vraiment, plutôt le contraire... C'est-à-dire...

— Accouchez, au nom du ciel, accouchez, Mademoiselle Manon, ou bien je serai forcé de vous laisser vous expliquer avec les chenets ; j'ai à midi une adjudication importante, et en fait de fagots...

Il recula devant l'impertinence de sa plaisanterie.

— Eh bien, voici, mon cher ami... Mais je vous supplie de m'écouter avec patience, sans cela jé ne saurais m'acquitter de ma mission.

— Une mission, maintenant ? s'exclama M. de Galesnes.

— Oui, Mathieu... Je suis chargée de vous demander la main de Jacqueline.

Elle dit cela tout d'une haleine, effrayée de son audace. Il eut un soubresaut si brusque qu'elle en recula dans son fauteuil.

— La main de Jacqueline!... rien que cela ! On m'a volé l'ainée..., une malheureuse qui s'est déshonorée, qui maintenant m'outrage, me brave audacieusement. Aujourd'hui même, ce matin, j'ai reçu encore un de ces papiers infâmes, où une loi inique se fait complice de la désobéissance et prend parti contre l'autorité de la famille. Il frappa du poing sur la pierre de la cheminée. Et l'on veut me prendre la fille qui me reste ! Qu'elle est le misérable qui l'a subornée ?

— Subornée!... Mathieu, sur mon salut, la pauvre enfant ignore ma démarche... aussi bien que sa mère... Vous êtes le premier et le seul à qui je me sois adressée... C'est à peine si Jacqueline connaît celui qui m'envoie, et elle ne se doute guère des sentiments qu'elle lui a inspirés.

— Comment la connaît-il ? Où l'a-t-il vue ?

— Ici même..., et à l'église où, plusieurs fois, il s'est rendu pour la voir.

— Joli lieu de rendez-vous!... J'ai toujours dit que la dévotion des femmes est un piège de Satan. Et il lui a suffi, à ce garçon, de voir deux ou trois fois ma fille pour avoir envie de l'épouser... Encore un coureur de dot alors... Eh bien, morbleu ! il est mal venu ! je n'ai pas le sou!... Tout va à la diable, vous dis-je, dans ce pays. Les fermiers ne payent pas, le blé est pour rien, on ne peut pas le vendre... Les bois!... on les donne... Et les impôts courent toujours... La misère, oui, la misère est à la porte, et vous venez me parler noces et festins !

— Il est riche, Mathieu, s'écria Manon précipitamment et ne demande pas de dot.

— Riche?... Il n'y a pas de riches en cette terre de gueuserie... Ce serait alors un étranger, un artiste comme ce drôle de Forcelles, ou quelque rôdeur de plage en quête d'aventure originale.

— Non, Mathieu, mon protégé...

Il haussa les épaules.

— Votre protégé..., le protégé de M<sup>me</sup> Manon... C'est très drôle.

— Ecoutez-moi, mon cher ami, je vous assure que la chose en vaut la peine : ce jeune homme est riche, très riche même..., il est de ce pays et l'habite avec sa famille.. Et depuis qu'il a vu Jacqueline, ici même, un soir..., dont j'hésite à rappeler le souvenir.

— Un soir?... ici?... Ce n'est pas, je suppose, cet Arradon qui vous accompagnait? Vous n'oseriez pas prononcer le nom d'un de ces bandits à côté de celui de ma fille...

Manon pâlit et d'une voix altérée répondit :

— C'est de lui qu'il s'agit, Mathieu, et je vous jure que c'est le meilleur et le plus honnête jeune homme que je connaisse... Sur mon âme, je le jure.

— Et moi, je vous dis, Manon, que vous aventurez légèrement votre âme.

— Non, non, j'affirme que Gilbert Arradon n'est en rien semblable à ses frères. C'est le portrait de son père, qui était un homme d'honneur..., presque un saint... Et Gilbert est millionnaire, absolument, mon cousin, millionnaire! reprit avec emphase Manon, qui s'était arrêtée à cette formule comme plus expressive et retentissante que toute autre...

— Bast! bast! grommela M. de Galesnes, d'un ton amolli sous la rudesse gouailleuse; l'héritage de la tante Delphine, n'est-ce pas? Il doit être singulièrement entamé avec tous les vices que ce garçon a pris à sa charge, sans parler des siens, mère, frères et le reste... Il faudrait, avant tout, être renseigné sur la moralité du jeune homme et sur la solidité de la fortune.

— Renseignez-vous, cousin..., à votre aise, reprit noblement Manon, en frottant ses longues mains l'une dans l'autre avec un air de tranquillité triomphante. Je vous indiquerai son notaire, et pour ses mœurs, si quelqu'un ose l'accuser, je demande à connaître le calomniateur, et qu'il fournisse ses preuves...

— Bon! nous verrons cela! Maintenant, mademoiselle Manon, vous pouvez, si cela vous plaît, aller trouver Mélanie dans sa chambre, qu'elle ne quitte guère, car elle est assez mal en point... Ce n'est pas ma faute, à moi, si sa fille aînée a mal tourné; elle

n'avait qu'à la mieux garder... Mais, je vous le dis, tout va à la diable ici ; il semble que chacun fasse exprès de me mettre hors de mes gonds... Surtout, pas un mot de votre jeune homme, hein?... Je me réserve de parler, s'il y a lieu, plus tard... Ce n'est pas la peine que cette petite se monte la tête d'avance...

— Ma seule crainte serait plutôt qu'il ne lui plût pas.

— Hein..., qu'en savez-vous?

— Elle semble si calme!... un peu froide même, Mathieu... Du moins, je le crois...

— Eh! ne pas s'y fier! D'ailleurs, une fille sensée prend le mari que lui offre son père, et Jacqueline a du bon sens. Et puis, à son âge, quelques colifichets de rubans ou de bijoux rendent l'obéissance facile... Vous restez à dîner, je pense?

— Non, si vous le permettez, Mathieu, répondit la brave fille, dont cette invitation, symptôme d'heureux augure, fit bondir de joie le cœur affectueux, mais qui crut plus politique de ne pas épuiser la bonne volonté de son cousin... Vous comprenez l'impatience de Gilbert.

— Surtout, n'allez pas trop vite..., et ne soyez pas trop fière de votre client..., il a une fichue famille, et ce n'est pas tout plaisir que d'entrer dans cette crapaudière.

Après avoir ainsi ramené à la raison la fierté présumée de Manon, M. de Galesnes sortit en sifflant ses chiens, et le bruit pesant de ses pas se perdit dans le lointain de la vaste cour, tandis que Manon se hâtait pour embrasser ses cousines.

M<sup>me</sup> de Galesnes, extraordinairement vieillie et pâlie, était étendue dans une antique bergère, tenant un paquet de linge à repriser sur ses genoux; pourtant, ses mains languissantes, allongées inactives des deux côtés du corps, sa tête renversée en arrière, disaient l'accablement et la faiblesse. A ses pieds, sur un tabouret, Jacqueline, assise, rapprochait adroitement quelques tisons qu'elle couvrait de débris de mottes. La chambre immense était glaciale et, par des fissures que calfeutraient mal de grossiers bourrelets, des vents coulis agitaient les minces rideaux de toile perse fanée qui dataient du mariage de M<sup>me</sup> de Galesnes. Au bruit des pas dans le corridor et de la porte ouverte, les deux femmes se retournèrent, s'attendant à voir M. de Galesnes, et inquiètes de cette visite inaccoutumée. L'apparition de Manon leur arracha un cri de joie et de surprise, presque de crainte, aussitôt dissipée par l'aspect rayonnant de la bonne demoiselle.

— Moi-même, chères amies, la vieille Manon! s'écria-t-elle radieuse... J'avais un conseil à demander à Mathieu, et je suis venue.

— L'as-tu vu déjà? demanda M<sup>me</sup> de Galesnes; il était bien mal disposé ce matin..., à cause...

— Je sais, amie, je sais... Il a été très bon pour moi..., un peu bourru, tu sais?... On ne change pas sa nature; très bon, pourtant... Il m'a invitée à dîner...

— Quel bonheur! s'écria Jacqueline joyeusement; faisons vite un feu de joie en l'honneur de ce grand événement.

Elle courut dans un cabinet voisin chercher deux énormes bûches qu'elle jeta allègrement dans la cheminée.

— Prends garde!... ton père grondera...

— Nous nous serons toujours en attendant un peu réchauffées... Alors vous restez ce soir, cousine Manon?

— Hélas! non... Gilbert..., c'est-à-dire une affaire importante pour moi..., qui me regarde personnellement, m'oblige à partir tout de suite.

— Tu as donc des secrets?

— Oh!... un secret provisoire..., très provisoire... Je vous le dirai quand l'affaire sera faite..., une très bonne affaire, mes chères, et qui vous fera plaisir.

— Rien ne peut me faire plaisir désormais, ma pauvre Manon..., sauf d'embrasser Henriette une fois encore avant de mourir.

— Mourir! A quoi songez-vous? Ce sont des années qu'il vous reste à vivre, Mélanie... Mourir! jolie manière d'arranger les choses... Si vous voulez revoir Henriette, il faut vivre, au contraire, gagner du temps jusqu'à ce que la colère de Mathieu s'apaise...

— Jamais! chère amie... Je le connais, il ne pardonnera pas...

— Que sait-on?... Il m'a si bien reçue!... J'ai, ce matin, des sentiments de bonheur.

## VIII

Quand M. de Galesnes, après une enquête minutieuse, se fut assuré que personne ne portait contre Gilbert aucune accusation précise et que les plus malveillants se bornaient à l'englober de parti-pris dans le même jugement défavorable qu'avaient trop justement encouru ses frères, quand le notaire lui eut démontré, preuves en main, que la fortune était bien administrée et que, malgré certaines prodigalités qui lui semblèrent d'une superfluité criante, comme d'avoir plusieurs chevaux à l'écurie et plusieurs voitures sous la remise, Gilbert ne dépassait jamais son revenu, il conçut pour lui une soudaine sympathie et décréta de l'avoir pour gendre.

Il avait donc, quand il entra, un matin de janvier, dans la chambre de sa fille, un visage riant, ou du moins aussi éclairci que le per-

mettait la dureté de ses traits rudes et de son visage enluminé d'un coloris épais dans son collier de barbe rousse grisonnante, pareille à un buisson de mûriers sauvages touchés par la gelée d'automne.

— Où est Jacqueline? Faites-la venir, je vous prie.

Malgré la douceur relative du ton, M<sup>me</sup> de Galesnes ne put se défendre d'un léger tremblement. Elle fit aussitôt avertir sa fille et, par un regard dérobé, anxieux, chercha à deviner les dispositions de son mari.

— Avez-vous quelque reproche à lui faire? demanda-t-elle timidement, incapable de supporter une plus longue attente.

— Pas pour le moment. Je veux vous entretenir l'une et l'autre de choses graves.

Qu'était-ce, mon Dieu? Elle ne devina pas et sa pensée se porta sur Henriette : quel plus grand malheur pouvait lui venir d'elle encore? Pas un instant, elle ne compta qu'un peu de joie pût lui arriver par l'intermédiaire de son mari. Jacqueline entra et s'arrêta troublée, elle aussi, sur le seuil.

— Assieds-toi, et écoutez toutes les deux.

Jacqueline vint se blottir sur le tabouret aux pieds de sa mère et appuya sa main sur ses genoux, comme si le contact entre elles devait doubler leur courage. M. de Galesnes fit, selon son habitude, quelques pas à travers la chambre, puis vint s'appuyer à la cheminée :

— Jacqueline, un jeune homme qui vous a vue et à qui vous avez su plaire... Ne vous agitez pas et écoutez en silence ; vous répondrez ensuite... Prenez le temps de réfléchir avant de parler... Ce jeune homme vous fait l'honneur de me demander votre main. Il n'y a pas là, je pense, de quoi pâlir et prendre cette figure de désolation. Je l'ai autorisé à venir chez moi et à s'efforcer de vous être agréable.

— Quitter maman! murmura Jacqueline, dont la petite main froide se crispa d'angoisse sur le genou de sa mère.

« Perdre aussi celle-là! pensa la mère, dont les lèvres tremblaient. »

— Il arrive toujours un moment où l'on doit se quitter, ma fille, soit par le mariage, soit par la mort... La séparation, du reste, en serait une à peine, puisque ce jeune homme habite le pays. Qui sait même? Si la Tour d'If venait à lui plaire, peut-être aimerait-il ce séjour autant qu'un autre?

Il avait repris sa marche à grands pas bruyants à travers la chambre et s'arrêta pour observer sur le visage des deux femmes l'effet de cette insinuation. Les joues de M<sup>me</sup> de Galesnes s'étaient légèrement colorées, mais le visage pâle de Jacqueline était resté impassible dans son expression atterrée; elle n'écoutait pas, n'avait pas entendu, étourdie de l'idée de mariage qui l'épouvantait,

indifférente au reste. M. de Galesnes reprit sa promenade sur le parquet mal joint et criant :

— Nous n'en sommes pas là : commençons par le commencement. Ce jeune homme va venir tout à l'heure et je vous prie de soigner un peu votre tenue et de veiller à ce que le salon soit disposé convenablement, afin que son impression soit bonne.

— Vous ne nous avez pas dit son nom, Mathieu? demanda M<sup>me</sup> de Galesnes.

Il toussa, puis accentua fortement sa réponse, en homme qui a pris son parti à l'avance des objections :

— C'est un des Arradon..., le meilleur..., le seul bon...

M<sup>me</sup> de Galesnes ne put retenir un geste d'effroi :

— Mathieu, songez-vous à ce qu'est cette famille?

— Sa famille ne vaut pas cher, c'est convenu... Faites-moi la grâce de penser qu'avant de songer à donner ma fille à l'un de ces jeunes hommes, j'ai pris, pour me renseigner, toutes les précautions les plus minutieuses, répondit-il en s'irritant un peu. Du reste, si vous croyez que je n'ai souci ni de mon honneur ni de ma fille, vous aurez plus de confiance peut-être en votre cousine Manon, dont Gilbert Arradon est le protégé et l'ami...

Le nom de Gilbert réveilla l'attention de Jacqueline.

— Si pourtant il ne me plaisait pas, mon père? demanda-t-elle avec une vivacité nerveuse.

Il répondit brusquement :

— Pourquoi ne vous plairait-il pas? Il est jeune, grand, bien bâti..., beau garçon; il est honnête, intelligent et sa fortune est considérable. A moins que vous ne soyez folle, vous devez être ravie de ce mariage... inespéré, tout à fait inespéré dans les conditions où vous êtes et avec votre très modeste dot... Qu'avez-vous à répondre?... A moins que vous n'ayez..., comme l'autre..., quelque secrète intrigue?...

Elle répondit avec une vivacité indignée :

— Je n'ai pas d'intrigue..., je ne connais personne..., personne au monde!

Et d'une voix basse elle ajouta :

— Seulement, j'aurais voulu, si je me marie, aimer d'abord mon mari...

— Et qui vous en empêche, morbleu? On ne vous demande que cela!

Il frappa du pied avec colère, puis, plus doucement, reprit :

— Comment pourriez-vous savoir si vous serez ou non capable de l'aimer avant de l'avoir vu? Soyez de bonne foi et répondez?

Il avait pris un air de bonhomie souriante, pensant être ainsi plus persuasif. Son instinct de défiance ajouta :

— Le connaissez-vous?... Où l'avez-vous rencontré?

Jacqueline, qui s'abandonnait distraitement aux hasards de l'entretien, ressaisit sa présence d'esprit par la crainte de compromettre Manon.

— Je l'ai aperçu près de vous, mon père, dans le vestibule où vous avez, un soir, échangé quelques mots avec lui.

— Et c'est tout?

Une rougeur glissa sous la peau fine et pâle de ses joues et gagna son front, mais sa voix garda son timbre clair et calme.

— Je l'ai vu aussi à la paroisse où quelquefois il est venu.

La réponse qui confirmait le récit de Manon plut à M. de Galesnes; un rire de bonne humeur agita son collier de barbe rousse.

— Ah! ah! les filles ont des yeux tout autour de la tête pour découvrir les galants... Il paraît bien qu'il songeait à vous depuis longtemps.

Elle répondit avec une sincérité plus large :

— Jamais l'idée ne m'est venue qu'il fût occupé de moi.

— Je ne lui en veux pas à ce garçon, il a raison de vouloir se marier à son gré. Que diable! il a le droit de choisir! ce n'est pas un aventurier, lui, un intrigant famélique qui se glisse cauteleusement dans les familles pour y semer le désordre et la honte.

L'expression de souffrance qui tirailla les traits de sa mère à ce prélude trop connu des invectives contre Georges Forcelles et Henriette, inspira à Jacqueline de terminer l'entretien. Avec une décision calme qui parut à M. de Galesnes un premier acquiescement à ses désirs, elle se leva :

— Si ce monsieur doit venir tout à l'heure, dit-elle en laissant tomber sur ce mot monsieur un accent presque imperceptible de dédain, il est temps, je pense, de faire ouvrir les volets du salon et d'y allumer du feu.

— Parfaitement!... Et soignez aussi un peu votre tenue. Je tiens à ce qu'il vous trouve belles toutes les deux, Mélanie, et à ce qu'il soit conquis sans rémission. C'est bien le moins que sur mes deux filles il y en ait une qui me donne un peu de joie. Allons! va te « glorifier » un peu, j'aiderai ta mère à descendre, ajouta-t-il en reprenant avec Jacqueline le tutoiement qu'il abandonnait souvent, par une habitude instinctive d'unir solidairement la mère et la fille en une sorte d'être collectif. M<sup>me</sup> de Galesnes sourit, touchée de cette attention insolite.

— Merci, mon ami. J'ai quelques soins à prendre pour vous faire honneur; nous nous entr'aiderons, Jacqueline et moi.

Elle sonna, donna des ordres, tandis que s'éloignait M. de Galesnes, satisfait d'une soumission qu'il jugeait accomplie.



— Oh! mère, s'écria Jacqueline dès que son père se fut éloigné, et l'expression de sa voix comme celle de son visage révélait une désolation infinie.

M<sup>me</sup> de Galesnes s'arrêta, émue dans l'œuvre commencée de sa toilette de commande.

— Quoi donc, ma chérie?... Il y a beaucoup de vrai dans tout ce qu'a dit ton père. Il faudra bien un jour nous quitter et les avantages qu'offre ce jeune homme.

Jacqueline l'interrompit passionnément :

— Mais il me déplaît..., je ne l'aime pas..., je ne l'aimerai jamais.

— Tu n'en sais rien, ma pauvre petite. Que lui reproches-tu?

Du même ton emporté, elle répondit :

— Tout!... Il est trop grand, trop fort, trop sévère.., et triste. Un héros de légende, un chevalier de cauchemar! Jamais je ne pourrais m'habituer à un pareil compagnon de vie!

— Celle que tu mènes ici n'a pas dû te rendre difficile pourtant.

— A celle-là, du moins, je suis habituée; et puis, tu es là, toi, tu m'aimes. Mais te quitter et subir le même joug de tristesse, seule, sans toi, maman, si bonne, si douce, si tendre, jamais, jamais je ne pourrai.

Elle éclata en larmes impétueuses qui couvrirent en un instant son visage, en sanglots d'enfant rendus singulièrement douloureux par la contrainte qu'elle s'était imposée devant son père. M<sup>me</sup> de Galesnes, effrayée de ce paroxysme d'un chagrin qu'elle n'avait pas prévu, la prit dans ses bras, étouffant ses sanglots contre son cœur et la couvrit de baisers désolés; elle s'efforça de lui donner du courage, de l'espoir, affirmant sans conviction qu'elle resterait toujours libre d'accepter ou de refuser, qu'on ne marie pas les jeunes filles malgré elles.

— Il faut d'abord te soumettre au désir de ton père, c'est ton devoir, mon petit ange, et c'est aussi de toute justice; on ne refuse pas d'obéir de parti-pris, obstinément! Voyons! baigne tes yeux et assieds-toi là; nous causerons pendant que je te coifferai.

D'une main légère, elle essuya la trace brûlante des larmes, enleva le peigne qui retenait les cheveux, aussitôt déroulés, avec des chatolements moelleux et souples, y enfonça ses doigts que caressait délicieusement le frais contact de ces longs écheveaux de soies emmêlés. Elle continuait cependant à répandre la douceur de ses sages conseils sur l'âme effarouchée de Jacqueline.

— Ce ne serait pas assez de te soumettre matériellement, si ton cœur et ta volonté demeuraient secrètement rebelles; il faut être loyale dans ton obéissance, pour mériter que Dieu la bénisse, mon

amour. Essaye de t'habituer à ce jeune homme, essaye sincèrement de te « plaire » à lui.

— Comment le pourrai-je? soupira Jacqueline, tournant vers sa mère son jeune visage pâle, qui apparut comme une rose blanche dans la mousseuse profondeur de ses cheveux aux reflets brunis; ce n'est pas ainsi que je m'étais imaginé mon mari. Il est si différent de Georges!

— Toujours ce Georges funeste! murmura la mère, avec un ton d'amère rancune qui altéra subitement la placidité résignée de ses traits. On peut être digne d'amour sans ressembler à Georges, crois-le bien, ma petite fille.

Elle releva les cheveux lustrés en épaisse torsade, y enfonça de longues épingles, et congédia Jacqueline d'un baiser.

— Et si je ne puis me « plaire » à lui, demanda celle-ci au moment de refermer la porte, oserai-je refuser, dites?

— Nous oserons, tu verras! Nous serons deux pour oser.

Dans le fond de sa pensée, il lui semblait impossible que Jacqueline ne se laissât pas toucher par la sincérité généreuse de l'amour qu'elle avait inspiré, et dont elle sentait elle-même, dans son cœur de mère, s'insinuer la flatterie. Elle ne se doutait pas combien ce « Georges funeste », qui lui avait enlevé sa fille aînée, s'était du même coup emparé de l'imagination de Jacqueline. Il avait été pour les deux sœurs la révélation d'une race d'hommes différents en tout de ceux qu'elles avaient connus.

L'élégance d'une taille élancée, d'une maigreur un peu grêle, des manières engageantes, les lignes indécises de traits fins, ni beaux ni laids, encadrés d'une chevelure bien coupée, d'une belle barbe blonde taillée en pointe, que surmontait une moustache vénitienne, leur avaient plu tout d'abord; plus tard, le tour plaisant d'un esprit, dont l'originalité n'eût pas paru très neuve à de plus expérimentées, les avait ravies d'étonnement dans leur isolement morose, dans le terre-à-terre de leurs jours gris et monotones, la gaieté, surtout une intarissable belle humeur. Georges Forcelles leur avait révélé le rire. Et les premiers mots d'amour murmurés à Henriette, comme ils avaient fait battre délicieusement leurs deux cœurs! Elles avaient ignoré jusqu'alors que des lèvres d'hommes puissent prononcer des paroles de tendresse. Par lui, un soleil inconnu avait fait irruption dans les brouillards sans fin qui enveloppaient leur jeunesse; il avait découvert à leurs yeux éblouis un pays ignoré, une terre de fleurs et de parfums, où l'on pouvait vivre sans souffrir, vivre et être heureuse. Georges, pour elles, personnifiait le bonheur; et, malgré la catastrophe de famille qu'il avait provoquée, il ne se passait pas un seul jour sans que Jacqueline remerciât

Dieu de le leur avoir envoyé et d'avoir permis qu'il aimât Henriette. Maintenant, elle attendait son tour, sans impatience ni doute; un jour viendrait où elle rencontrerait un second Georges, et, d'avance, elle lui dévouait son cœur et sa vie; d'avance, elle se réfugiait près de lui dans ses jours de brumeuse rêverie; d'avance, elle s'enchantait de sa gaieté, de son rire, — ce rire de Georges, — qui avait éveillé les échos mélancoliques de la Tour d'If, et que sa mémoire lui modulait encore. Et voilà que, brusquement, elle était expropriée de son rêve, mise en face d'une destinée tout autre, d'un être tout différent de celui qu'elle attendait et que, d'avance, elle aimait.

Il lui avait suffi d'un coup d'œil pour constater que Gilbert Arradon ne ressemblait en rien à Georges Forcelles; il n'avait pas sa désinvolture leste et fringante, ni cet entrain, cette jovialité, qui se trahissait dans son moindre geste et jusque dans le son bref et pourtant modulé de sa voix. Elle ne s'était pas attardée, du reste, à l'observer; la défaveur attachée à son nom faisait de lui, à ses yeux, un être d'exception redoutable, que l'on doit tenir à l'écart, et dont il faut se garder. Et c'était une stupeur pour elle que son père songeât à le lui imposer comme mari. Revirement trop facile à expliquer, puisqu'il avait de l'argent! Elle n'y pouvait voir aucune autre explication, connaissant trop bien l'ambition de richesse qui absorbait les facultés et la volonté de son père. « Il aime l'argent et il me sacrifie », c'était la pensée qui se glissait au fond de son cœur révolté, sans qu'elle se permît pourtant de la formuler, se reprochant même la cuisante amertume qui lui rendait l'obéissance si pénible, tandis qu'elle changeait la robe de grosse laine brune reprise et fanée contre la robe de drap foncé vert qui faisait un fond si favorable à son teint blanc et à l'éclat de son visage.

Elle avait tort de soupçonner, pourtant, que le goût de l'argent eût seul modifié le sentiment de son père à l'égard de l'un des Arradon; M. de Galesnes aimait ses filles à sa manière, et n'eût jamais offert à l'une d'elles un époux indigne; il avait aussi le souci de son nom et le sentiment de l'honneur. C'était même ce sentiment, mal compris et faussé par une nature absolue et dure qui l'avait engagé dans cette voie avare où il s'était impitoyablement enfoncé, quand, très jeune encore, il s'était, par la mort imprévue de son père, trouvé en face d'un patrimoine singulièrement écorné, d'un domaine criblé d'hypothèques, en face de créanciers exigeants; il s'était résigné bravement à vivre de misère, travaillant comme un mercenaire et comptant pour rien les privations; il lui avait fallu quinze ans pour libérer sa terre et remettre la Tour d'If en état de résister aux tempêtes du large; il avait apporté à cette reconstruction la rigueur intransigeante de sa robuste nature et de son âpre

volonté. Marié à une orpheline. Mélanie Dascoff, dont ses tuteurs avaient hâte de se décharger, il avait trouvé dans sa dot de 60 000 fr. un grand secours. La jeune mariée n'avait guère connu les douceurs de la lune de miel; assujettie dès les premières heures de cette union sévère à la rigoureuse discipline, à la surhumaine économie dont son mari lui donnait l'exemple, elle s'était trouvée sans force pour résister. La naissance assez rapprochée de ses enfants l'aida à supporter la vie; mais ces pauvres petits êtres devinrent une source d'involontaires tourments. La sévérité du père, les privations imposées dès leur jeune âge à ces chères créatures, le manque de secours pendant les maladies de l'enfance, les veilles solitaires près de leur berceau, mille soucis, mille douleurs, l'usèrent rapidement; sa santé résista, mais le caractère s'amollit, et sa beauté, qui avait été éclatante, s'évanouit sans qu'elle l'escortât seulement d'un regret. M. de Galesnes se rendait compte de sa patiente vertu et croyait l'en récompenser par un attachement inviolable.

— Que me reprochez-vous? répondait-il quand il lui était arrivé de hasarder quelques plaintes tinides, vous et vos filles, vous êtes traitées comme moi-même... Ne suis-je pas un mari fidèle et un père soucieux de l'avenir de ses enfants?

Si elle n'avait pas été si sincèrement pieuse, elle eût souhaité sans doute qu'il eût une fidélité moindre et une douceur plus commode. Elle eût bien préféré aussi qu'il songeât moins à la dot de ses filles et un peu plus à les élever conformément à leur rang: elle avait dû se contenter des ressources que lui offraient, pour leur instruction, l'institutrice et le curé.

Quand, à force de peines, de labeur, de privations stoïquement endurées, Mathieu de Galesnes fut venu à bout de désintéresser ses créanciers, sans faire tort d'un centime à aucun, qu'il eut mis le logis paternel en état d'abriter sa famille, il n'eut pas un instant l'idée d'élargir son budget et d'amollir le régime ascétique de la maison. L'habitude était prise; tel on avait vécu, tel on continuerait à vivre. Il était de ces natures endurentes et fortes qui trouvent à pâtir et à triompher des appétits de la chair le contentement que d'autres cherchent dans les aises et le luxe de l'existence. Manger une nourriture grossière, subir les morsures du froid en hiver, l'ardeur du soleil en été, se lever dès l'aube, sortir par les plus mauvais temps, rentrer harassé de fatigue, trempé d'averses ou battu par la bise, lui était une jouissance singulière, indépendante même du profit qu'il en retirait. Sa chambre était la plus dénuée de la maison, et jamais il ne souffrait qu'on y allumât du feu, quelle que fût la rigueur de la saison; pas de rideaux aux fenêtres, ni de tapis si minime qu'il fût, et la toile la plus grossière fournissait ses draps

et ses serviettes; s'asseoir dans un fauteuil lui paraissait une honneuse mollesse, à peine excusable pour les femmes et les malades. Cet ascétisme naturel, où l'orgueil avait bien quelque part, s'était fortifié de son goût pour l'épargne; l'économie, qui avait été la vertu de sa jeunesse, était devenue peu à peu le vice de l'âge mûr; il amassait par plaisir, heureux d'ajouter chaque année quelques champs à ses fermes et d'entasser argent sur argent. Pourtant, il n'était pas riche, comme on le croyait dans le pays; son désir d'être riche n'avait pas pu triompher de sa répugnance pour toute spéculation; une défiance naturelle et l'horreur des risques ne lui avaient permis aucun de ces placements qui aident à grossir rapidement une fortune; il achetait de la terre, la maigre terre de Bretagne; c'est à peine s'il s'était permis d'acheter aussi quelques rentes sur l'Etat, et les sommes aventurées ainsi ne le laissaient pas toujours dormir tranquille. Il avait, en dehors de sa terre, sur laquelle il vivait, à peine douze mille livres de rente, qui étaient son œuvre, sa conquête, le prix de ses efforts, de son travail et de ses privations. Dans ce pays breton, où les grandes fortunes sont rares, il passait pour un Crésus, et son avarice lui était durement reprochée par ceux de sa classe. Pourtant, on le respectait pour sa scrupuleuse honnêteté, et les paysans l'estimaient, car, s'il n'était pas généreux, il était juste et payait le travail à son prix : les paysans comprennent l'économie, ils savent ce que vaut l'argent péniblement gagné, et le gaspillage, au contraire, est comme une offense à leur misère.

Après que Jacqueline se fut lamentée et qu'elle eut soulagé son cœur par quelques violences et des mots désespérés, elle songea à obéir, essuya ses yeux et descendit au salon, où les lourds volets, troublés dans leur repos accoutumé, grinçaient à grand bruit, douloureusement, sous le gauche effort d'un domestique, tandis qu'un grand feu flambait dans la large cheminée, et que ses flammes, mêlées au jour gris entrant par les fenêtres jetaient des reflets mouvants sur la dorure rougie des vieilles consoles et les tapisseries aux tons fanés dont on enlevait à la hâte les housses. Jacqueline jeta un coup d'œil autour d'elle, et la nouveauté de ces préparatifs lui fut une distraction d'un instant, Elle se fit apporter des branches de lierre et de houx qu'elle disposa avec goût dans de grands vases de porcelaine peinte, puis, satisfaite de son œuvre, elle ne put s'empêcher de faire plusieurs tours dans l'immense pièce depuis si longtemps inhabitée qu'elle lui était en quelque sorte nouvelle; elle y trouva bon air et se souvint que Georges Forcelles, qui s'y était introduit un jour à la dérobée, avait dit qu'il faudrait peu de chose pour en faire un très beau salon, et se promenant ainsi à pas lents sur le vieux parquet noirci et quelque peu disjoint, elle ne put

s'empêcher de jeter au passage un regard dans les étroites glaces placées entre les quatre hautes croisées et de s'arrêter pour y contempler, à travers l'espèce de buée malade dont les avaient recouvertes le temps et l'humidité comme d'un voile, le jeune visage d'un ton si doux et si fin qui s'y reflétait et, s'apercevant que ses cheveux mal retenus tombaient avec quelque égarement sur son front, elle les rajusta non sans quelque désir d'être mieux à son avantage, car si l'idée d'épouser Gilbert lui inspirait une sorte d'horreur répulsive, elle ne poussait pas la logique de sa raison jusqu'à souhaiter d'être trouvée laide ou désagréable. A son effroi et à son chagrin très sincère, se mêlait la secrète flatterie d'avoir su plaire à si peu de frais. Elle avait douté jusqu'alors qu'elle eût assez de beauté et de charme pour être aimée : sa sœur plus grande, plus éclatante, l'avait toujours tenue dans son ombre, et l'amour de Georges pour Henriette avait confirmé en elle cette modeste appréciation d'elle-même. La recherche de Gilbert lui était une découverte au fond assez agréable, d'une valeur qu'elle n'avait pas soupçonnée; ce lui était de bon augure pour le jour où elle rencontrerait le fiancé de son rêve.

Vers trois heures, le pas relevé d'un cheval, un bruit de roues sur le pavé de la cour, annoncèrent l'arrivée de Gilbert; le cœur de Jacqueline sauta d'une brusque angoisse dans sa poitrine, puis cessa de battre un instant; l'imminence du péril lui apparut de nouveau avec le bruit matériel qui en précisait la réalité. Elle vit, par les larges fenêtres, à travers la mousseline des rideaux, Gilbert rejeter les fourrures dont il était enveloppé et s'élançer du dog-cart qui l'avait amené et M. de Galesnes s'avancer avec courtoisie au-devant de l'hôte attendu; hauts de taille, robustes tous les deux, elle eut l'intuition qu'ils étaient faits pour s'entendre, et son trouble s'en accrut. Elle les entendit traverser le billard, le petit salon d'été, et, sans souci de prendre une attitude, elle resta debout au milieu de la grande pièce, l'air pétrifié. Ils entrèrent; c'est à peine si elle reconnut son père, tant la jovialité qui dilatait ses traits le faisait différent de lui-même. Il s'avança vers elle :

— Ma fille, voici M. Gilbert Arradon qui vous fait l'honneur de solliciter vos bonnes grâces; je vous prie de l'accueillir avec faveur.

Elle fit une révérence craintive et machinalement tendit la main. Gilbert la prit et, après une courte hésitation, la porta à ses lèvres. Si respectueux que fût ce baiser, ce fut comme une brûlure sur les doigts innocents de la jeune fille, qui les retira par un mouvement aussi irréséchi qu'avait été le premier et leva les yeux vers son père comme pour le prendre à témoin de ce fait inouï; son père souriait dans son collier de poils roux grisonnants. Jamais la plus

dure parole de cette bouche aux lèvres volontaires et brutales ne lui avait paru aussi cruelle que ce sourire, par quoi elle se sentait livrée.

— Où est votre mère?

— Je vais l'aller chercher.

— Non, j'y vais moi-même; restez et faites connaissance tous les deux! Mon cher, vous avez mon assentiment..., le reste vous regarde!

Ils étaient seuls maintenant. Un soleil pâle d'hiver faisait étinceler les vitres, les arabesques de givre; un air froid courait à travers la vaste pièce mal défendue contre le vent du dehors par de minces rideaux de mousseline blanche, et les bûches énormes qui flambaient dans l'âtre combattaient à peine les souffles glacés que laissait pénétrer le corps de cheminée trop large. Avec un frissonnement de l'âme et des membres, Jacqueline alla s'asseoir près du feu en désignant du geste à Gilbert un fauteuil en face d'elle; il ne le prit pas, attira une chaise et vint s'asseoir à ses côtés, assez loin pour ne pas alarmer sa timidité, assez près pour pouvoir parler bas, il était ému, presque attendri de son air de jeunesse et de la réserve craintive où elle se tenait; dans son silence, dans ses yeux obstinément baissés, dans le tremblement des doigts nerveusement entrelacés, il lisait son émotion, sans en bien démêler la nature.

— Je crains, mademoiselle, que vous n'ayez trouvé bien présomptueux mon désir de vous être présenté..., et l'espoir qu'en me permettant de me faire connaître, vous me jugerez peut-être avec quelque indulgence.

Elle l'écoutait agitée d'une curiosité hostile :

« C'est donc ainsi que cela commence! une formule préparée d'avance..., prélude modeste et faux de l'homme qui prétend devenir mon maître. »

Elle sentit qu'elle devait répondre, et lentement, avec une sorte de répugnance à trouver des mots pour dissimuler sa pensée sous une forme convenable, elle dit :

— La bienveillance de mon père, monsieur, vous est un sûr garant de la mienne.

Il s'inclina avec un demi-sourire.

— Je n'ai pas le droit d'espérer davantage pour le moment.

Il y eut un silence. Jacqueline releva les yeux et, sans les tourner vers lui, les tint fixés sur les arabesques du givre, les palais chimériques de lumière et de diamants dessinés par l'hiver sur les vitres des croisées. Il avait envie de lui crier :

« Si vous saviez comme je vous ai aimée depuis longtemps déjà! comme je vous trouve jolie et comme vous me plaisez! » Mais il n'osait, par crainte qu'une tendresse trop inattendue ne l'effa-

rouchât ou ne lui parût exagérée. Après un instant de silence, il reprit en hésitant un peu :

— Depuis le premier jour où je vous ai vue, j'ai tant pensé à vous... Vous ne sauriez croire combien vous vous êtes, de ce moment-là, emparée de ma pensée..., comme j'ai désiré de vous revoir..., comme j'en ai cherché les occasions... si rares! Et vous ne devez pas m'en vouloir, car j'étais malheureux... Je souffrais de penser que peut-être jamais il ne me serait permis de vous approcher..., de vous exprimer un peu..., bien peu... et de façon imparfaite, ce que j'ai ressenti pour vous depuis ce jour-là.

Les yeux toujours fixés sur les édifices lumineux du gel, qui s'atténaient, s'embrumaient et fondaient sous l'action accrue de la chaleur, elle pensait : « Pourquoi ces choses ne sont-elles pas dites par un autre! J'en pourrais être émue. »

La simplicité voulue des expressions de Gilbert, soucieux seulement d'être vrai, de la toucher par la grâce seule de la vérité, plaisait à la nature sincère de Jacqueline; mais à cette voix mâle, contenue, hachée par l'émotion, elle substituait involontairement, par une sorte de transposition inconsciente, les intonations caressantes, un peu molles, plaisamment modulées de Georges : comme ces mots-là dits par lui auraient eu une douceur plus persuasive! « Les mêmes paroles..., mais une autre musique!... » pensait-elle tristement.

Un peu inquiet de son silence, de cette réserve muette et de ce regard perdu loin de lui, Gilbert reprit :

— Je compte, pour suppléer à mon peu d'éloquence, sur l'amitié si précieuse et constante de M<sup>lle</sup> Manon du Lac.

Le nom de sa cousine rappela Jacqueline du rêve où elle s'égarait :

— Elle est si bonne!... chère Manon!... Je sais qu'elle a beaucoup d'amitié pour vous.

— Moi, je lui suis tout dévoué.

Avec un sourire dont la douceur le ravit, elle se tourna vers lui et le regarda avec une volonté de comprendre pourquoi Manon l'avait aimé. Grand, large d'épaules, avec des mouvements rares, mais décidés, des traits accentués, et sous des sourcils sévères un peu croisés à la racine, un grand œil bleu très ouvert et attentif, un œil de chasseur, où passaient par moments des éclairs voilés d'une douceur inattendue. Elle ne fut frappée que du caractère de force qui se dégagait de ses traits et de son attitude.

« Ni bien ni mal, pensait-elle, mais un être fait pour dominer..., un maître... Ce serait un maître!... mon père devait avoir quelque chose de cet aspect, avec des traits différents. »

Et de nouveau une involontaire comparaison surgit dans son



esprit entre ce grand robuste garçon, ce mâle visage de soldat, et la figure fine et pâle de Georges, ses yeux de couleur indécise où la gaieté, tour à tour ironique ou gamine, alternait avec une séduisante langueur... Voyant qu'elle l'écoutait et lui avait souri, Gilbert continua de parler de Manon et réussit à l'intéresser jusqu'au moment où M. de Galesnes rentra accompagné de sa femme. Celle-ci mit beaucoup de grâce et de bonté à accueillir Gilbert et à s'informer de sa mère qu'elle avait eu l'occasion autrefois de rencontrer. Il ne put cacher la tristesse que le nom de sa mère éveillait en lui.

— Vous la trouverez bien changée, madame : de grands chagrins..., une mauvaise hygiène, l'ont vieillie avant le temps et ont même altéré sa santé; elle n'a gardé de ce qu'elle était autrefois que sa bonté et la tendresse de son cœur.

— J'espère faire prochainement sa connaissance, s'écria M. de Galesnes, avec un empressement de cordialité, si elle veut bien me permettre d'aller lui présenter mes hommages.

Jacqueline ne reconnaissait pas son père, s'étonnait de la détente inattendue de cette figure d'ordinaire soucieuse et renfrognée : il semblait rajeuni, allait et venait à travers le grand salon, selon son habitude de ne jamais rester en repos, mais sa démarche n'avait plus cette raideur brusque, automatique, signe de son habituel e mauvaise humeur ; il avait une sorte de légèreté bourdonnante dans les mouvements, et faisait penser à ces gros insectes dont les ailes lourdes s'ébattent dans un rayon de soleil les jours de printemps. « Et c'est la présence de ce jeune homme qui le réjouit ainsi... Comme ils sont faits pour s'entendre ! » se disait-elle. Cependant, malgré les efforts de M. de Galesnes pour intéresser son hôte à ses plantations, à la question grave des assolements, la conversation languissait un peu. Gilbert, inquiet, observait à la dérobée Jacqueline, cherchait à deviner ses impressions à travers la douceur distraite de son regard. Quand il se leva pour prendre congé, M. de Galesnes lui tendit la main :

— Venez quand il vous plaira..., aussi souvent que vous voudrez, vous serez toujours le bienvenu.

M<sup>me</sup> de Galesnes, toujours docile à l'impulsion de son mari, ajouta quelques mots aimables. Il remercia et se tourna vers Jacqueline :

— Me permettez-vous d'espérer que mes visites ne vous seront pas trop désagréables, mademoiselle Jacqueline ?

— Mon père a répondu pour moi, dit-elle avec un faible sourire.

Mais elle ne lui tendit pas la main, elle avait encore sur les doigts l'impression du baiser de Gilbert, et, dans la révolte de sa pudeur un peu sauvage, il lui semblait que le baiser d'une bouche qui n'est pas aimée est une offense et qu'il blesse.

— Comme ton père a l'air content! dit M<sup>me</sup> de Galesnes dès que son mari fut sorti pour reconduire Gilbert.

— Hélas! soupira Jacqueline.

M<sup>me</sup> de Galesnes insista :

— Ce jeune homme est bien, ne trouves-tu pas?... Un bel homme! et je suis sûre qu'il est bon..., il regarde droit et son regard est doux. Jacqueline secoua la tête avec une moue ennuyée.

— Ne parlons pas de lui, voulez-vous? Il sera bien temps quand le moment sera venu de dire oui ou non.

— Prends au moins le temps de le connaître, de l'étudier, ma chère petite... Ton père serait fâché s'il croyait voir chez toi un parti-pris de l'écartier.

Jacqueline s'appuya au bras de sa mère et se colla tendrement contre son épaule.

— Soyez sûre que je prendrai tout le temps que je pourrai..., honnêtement... Mais lui, ce M. Arradon, s'il se lasse d'attendre... sera-ce ma faute?

Elles montaient lentement l'escalier, enlacées, Jacqueline soutenant sa mère dont les jambes étaient faibles, et quand elle l'eut reconduite à sa chambre, elle alla s'enfermer chez elle, dans sa tour, et, tout abattue d'inquiétude et de tristesse, se jeta sur son lit et s'y endormit, c'était la première défaillance de sa jeune et vivace nature.

M. de Galesnes rentra le soir de belle humeur; il loua la plantureuse soupe au lard et aux choux que servit la cuisinière et fit honneur au gigot et au plat de haricots secs qui composaient le menu. De temps en temps il regardait Jacqueline avec un sourire plein de malice en frottant sa barbe rousse et tout d'un coup s'écria :

— Il est fort bien, ce garçon..., bonne tenue..., du bon sens..., très bien!... Je suis très content de lui!

Et il regarda tour à tour sa femme qui acquiesça avec empressement et Jacqueline qui fit un geste évasif, le nez dans son assiette. Il l'interpella :

— Eh bien, et toi? qu'est-ce que tu en dis?... tu ne le trouves pas bien, ce jeune homme? Qu'est-ce que tu lui reproches?

Elle eut envie d'en finir d'un coup et de crier :

— Il me déplaît! je voudrais ne le revoir jamais.

Mais elle n'osa et balbutia avec trouble :

— Je le connais encore trop peu pour avoir une opinion... Mais la vôtre mon père est d'un grand poids.

Il hocha la tête, mécontent.

— Le connaître..., une opinion! Ce n'est pas ce que je te demande... Le trouves-tu bien, ou le trouves-tu mal?... Il ne faut

pas longtemps pour voir qu'il est fort, bien bâti, et se tient comme il faut... Des bêtises!... des bêtises!

Il prit une des noix sèches qui, avec des châtaignes bouillies, formaient tout le dessert et l'écrasa brusquement entre ses doigts et le reste du dîner s'écoula silencieux... Mais, à la façon dont il se versait à boire, au déploiement inutile de force qu'il apportait au moindre geste, à l'expression soudainement rembrunie de sa figure, on sentait la contrainte qu'il s'imposait pour ne pas laisser éclater son courroux... Quand le repas fut fini, il se leva, alluma sa pipe, et comme sa femme et sa fille se disposaient à remonter dans la chambre de M<sup>me</sup> de Galesnes, où se passaient pendant l'hiver leurs soirées, il les arrêta d'un signe et, s'adossant à la cheminée, il parla avec un calme affecté, en accentuant chaque syllabe.

— Je veux que tu saches, ma fille, que je n'ai nullement l'intention de te contraindre, si M. Arradon te déplaît..., si tu as de la répugnance pour ce mariage. Je ne te forcerai pas, que ceci soit bien entendu une fois pour toutes. Mais je t'engage à réfléchir sérieusement aux avantages qui te sont offerts et à ne pas les rejeter sottement, par entêtement romanesque à quelque billevesées ridicules que tu te serais fourrées dans la cervelle. Je te préviens d'abord qu'après t'avoir mis entre les mains un parti comme celui-là, tout à fait inespéré à tous les points de vue, je me montrerais fort exigeant pour ceux qui pourraient se présenter plus tard, et que je saurais empêcher cette fois ma fille de tomber dans les pièges de quelque misérable aventurier..., imprudemment introduit chez moi... Songe à cela... et songe, d'autre part, à la joie que tu pourrais nous donner à ta mère et à moi..., et à la paix qui serait par toi rendue à notre foyer!

Il s'arrêta un instant pour observer l'effet de ses paroles sur Jacqueline qui, la tête pensivement baissée, l'écoutait immobile... Quand il s'arrêta, elle murmura d'une voix faible :

— J'y songerai, mon père.

Il reprit avec moins de rudesse, d'un ton presque insinuant :

— Ce jeune homme a de la fortune..., une belle fortune, solide, bien administrée, cette fortune te donnerait une liberté, une indépendance dont tu pourrais profiter..., pour voyager, par exemple..., aller à Paris.

Elle releva la tête vivement, et ses yeux rencontrèrent ceux de son père fixés sur elle.

— C'est vrai! je pourrais aller à Paris?

Elle n'avait pas jusqu'alors arrêté un seul instant sa pensée sur la fortune de Gilbert, ou plutôt sur les avantages que lui apporterait cette fortune... et son père avait touché juste... Paris, c'était sa sœur, c'était Henriette! c'était les deux exilés revus, consolés.

Il vit l'effet produit et appuya sur son idée.

— Oui, vous pourriez passer chaque année plusieurs mois à Paris..., et l'été, avec une habitation comme l'Abbaye-aux-Eliges, ce serait bien le diable si vous ne trouviez pas moyen de recevoir quelques personnes..., des amis qui vous plairaient enfin!...

Les yeux ardents de sa fille l'interrogeaient, cherchaient le fond de sa pensée. Il tarda un peu avant d'ajouter un dernier argument qu'il jugeait décisif.

— Enfin, l'Abbaye-aux-Eliges, c'est tout près d'ici, une promenade..., ta mère elle-même pourrait s'y rendre.

Elle tourna la tête vers sa mère et ce qu'elle devina de désir inquiet, de supplication muette dans l'éclat humide de ses yeux, dans la rougeur qui empourprait ses joues maigries, fit bondir son cœur d'une ardeur de sacrifice. Dans un élan plus fort que toute prudence, que tout calcul, elle se jeta à son cou :

— Mère ! mère ! ne dites rien..., pas un mot..., à quoi bon?... Je sais..., je comprends...

Et, plus maîtresse d'elle-même, refoulant les larmes qui l'étouffaient, elle ajouta :

— Tout ce que je pourrai faire, je le ferai pour vous rendre heureuse..., pour que mon père soit content.

## IX

Gilbert avait quitté la Tour d'If dans un grand trouble d'amour; Jacqueline, malgré la froideur de son accueil, lui avait paru plus désirable encore qu'il ne l'avait imaginé. Il ne s'était pas figuré qu'il arriverait du premier coup à lui plaire et n'était pas de ceux que l'obstacle rebute et déconcerte. Point fat ni content de lui, il avait cependant le sentiment instinctif de sa valeur, de l'harmonie robuste de son être, de la fière intégrité de son cœur, mais il se croyait peu fait pour plaire aux femmes. Durant ses divers séjours à Paris, quand, simple étudiant, perdu dans la foule, au théâtre ou dans quelque lieu de réunion mondaine, il voyait, autour de dames superbement parées, de jolis messieurs s'agiter avec leurs airs élégants et leurs grâces apprises, il lui était arrivé souvent de faire un retour modeste sur lui-même, sur ce qu'il appelait sa rustaudeur, et si son désir juvénile suivait parfois quelque beauté à la mode, entrevue au fond d'un coupé, fuyant comme une flèche devant ses yeux, son imagination s'effrayait à l'idée que le regard de l'une d'elles pût tomber sur lui par hasard et le faisait fuir toute approche de femme. Plus tard, en Afrique, où s'était passé son temps de régiment, l'occasion lui avait manqué de s'assouplir

au contact du monde. Ses premières rencontres avec Jacqueline, la froideur réfractaire de cette jeune fille, n'étaient pas de nature à lui donner meilleure opinion de lui-même ; mais l'infini besoin d'aimer, la réserve inépuisable de tendresse et de dévouement qu'il sentait en son cœur, lui donnaient confiance. Il croyait que rien ne résiste à l'amour, que toutes les préventions, les timidités, les terreurs pudiques d'une enfant innocente au moment de se donner, se foudraient au souffle divin de l'amour. L'espèce de résistance qu'il sentait en Jacqueline ne l'étonnait ni ne le décourageait ; il s'y était à peu près attendu, elle lui plaisait même en un sens.

— Le chiffre de ma fortune ne l'a pas séduite, et si un jour elle m'accepte, ce sera pour moi-même : l'amour appelle l'amour.

Sa seconde visite sembla lui donner raison ; il trouva Jacqueline moins glacée, et ses belles lèvres pleines et fermes ébauchèrent même un sourire de bienvenue. Elle fit effort pour causer, pour paraître s'intéresser à lui, l'interrogea sur ses années d'enfance, sa vie de collège à Redon, sur Paris surtout, ce Paris, où l'on rencontre des êtres séduisants et joyeux, dont la voix module si doucement des propos d'amour.

Elle avait reçu Gilbert dans la salle à manger lambrissée de chêne noirci ; trois seigneurs de Galesnes y semblaient jeter, du fond de leurs cadres dédorés, de mornes regards d'une pitié hautaine sur une dame poudrée, en atours de brocart, dont la longue main blanche offrait, d'un geste immobile, une rose que personne jamais ne devait cueillir.

Ces médiocres peintures, Georges Forcelles les avait restaurées, une seule exceptée ; elle marquait l'heure de la catastrophe romanesque qui avait interrompu l'œuvre de restauration et emporté la pauvre Henriette dans son tourbillon. Jacqueline songeait à cela en écoutant Gilbert, et dans son esprit surgissait le rêve éclos au contact de ce drame d'amour, l'être idéal dont Georges lui avait fourni quelques traits et qu'elle avait complété, embelli, transfiguré, paré de qualités qui n'appartenaient qu'à elle et d'une foule de beautés imaginaires, et cet être sans réalité s'interposait entre elle et Gilbert, la détournait de lui, l'empêchait de comprendre tout ce qu'il y avait de tendresse, de force de vie, de passion jeune, dans ce grand garçon sincère et simple, dans son langage sans emphase, sans exagération ni fleurs de rhétorique, tout naturel et vrai.

Des semaines passèrent ; Gilbert venait presque chaque jour, quel que fût le temps, sous la bise cinglante et les bourrasques de neige, de grêle, qui, cette année-là, se multiplièrent en Bretagne ; il arrivait tantôt à cheval, comme un cavalier de légende, tantôt dans la légère voiture qu'il conduisait lui-même, sans souci des

ornières, des chemins ravinés, des pentes glacées et meurtrières où s'abattaient même les attelages lents des bœufs.

Toute sa vie tenait dans ces heures passées près de Jacqueline, près de cette petite chaise basse qu'elle affectionnait, dans la chambre de sa mère, tout contre ses genoux. M<sup>me</sup> de Galesnes traversait une crise de santé dangereuse, et ne quittait guère son lit que pour s'étendre dans la vieille bergère profonde où elle passait ses journées, alanguie et rêveuse, à revivre toutes les tristesses de sa vie, et la plus cruelle de toutes, la fuite de sa fille aînée. Jacqueline s'autorisait de l'état maladif de sa mère pour rester près d'elle et éviter les tête-à-tête embarrassants avec Gilbert. Elle le recevait avec une bonne grâce étudiée, une parfaite égalité d'humeur, ingénieuse à ranimer l'entretien s'il semblait languir, attentive à s'informer des choses qui avaient pour lui de l'intérêt, mais muette sur elle-même et fermée. Il ne connaissait rien de son âme, de ses sentiments, de ses pensées, rien de sa vie intérieure, pourtant il l'adorait, il adorait la forme allongée de ses yeux sous les sourcils fins et droits, et le petit mouvement qui relevait par instants sa lèvre avec un air de bravoure et de fierté; il adorait ses doigts agiles et délicats, jamais oisifs, qui maniaient les toiles de ménage avec des gestes légers, pareils à des caresses. Cette familiarité près d'une jeune fille pure avait un charme de nouveauté ineffable, une force de séduction telle, qu'il eût presque consenti à passer ainsi le reste de sa vie, sans lui rien demander que la douceur de vivre près d'elle et de lui dire son amour. Chaque jour, quand il arrivait, Jacqueline lui tendait la main qu'il baisait, il avait fallu à Jacqueline quelque effort pour s'habituer à cette familiarité; sa pudeur de jeune vierge s'était insurgée d'abord contre cette respectueuse caresse, puis l'accoutumance avait amorti l'impression, elle supportait maintenant avec indifférence le baiser passionné et tremblant qu'il déposait chaque jour sur ses doigts. A mesure que le temps marchait, il devenait plus inquiet : aucun mot de Jacqueline ne lui avait dit d'espérer, elle était aussi impénétrable que le premier jour; avec Manon du Lac même, elle était restée mystérieuse. A toutes ses questions, elle avait répondu en riant :

— Je ne suis pas décidée..., j'attends toujours l'inspiration, le souffle de l'Esprit... Pourtant, ne le découragez pas.

La pauvre demoiselle n'avait pu obtenir une réponse plus sérieuse, et ce ton de plaisanterie lui eût semblé de bon augure sans la tristesse de Jacqueline; il n'y avait pas à s'y méprendre, elle était triste, absorbée, et le cercle bleui autour de ses yeux trahissait l'insomnie, l'inquiétude, peut-être même des larmes secrètes.

— Il ne te plaît donc pas?

Jacqueline fit un geste évasif et pinça doucement l'oreille de Manon.

— Il vous plaît donc bien à vous?... Que n'êtes-vous à ma place..., l'affaire serait bâclée en deux jours.

— Comme tu parles de choses graves avec légèreté, ma mignonne! Je te croyais plus de raison et de sentiment.

— Vous me reprenez parce que je parle de choses graves en riant... Aimerez-vous mieux, cousine, que je le fisse en pleurant?

— Non..., mais, dis-moi seulement une bonne parole que je puisse lui transmettre pour l'encourager, car il se désespère, le pauvre enfant..., et se meurt de crainte de te déplaire.

— Moi aussi, j'ai peur, chère Manon... On ne saute pas à pieds joints dans un précipice sans qu'un petit frisson vous secoue dans les moelles...; le mariage, c'est un saut périlleux dans l'inconnu. Osez dire le contraire..., vous qui l'avez sagement évité!

M<sup>lle</sup> Manon devint infiniment sérieuse :

— Ne dis pas cela, mon cœur, le courage ne m'aurait pas manqué. C'est le mariage qui n'a pas voulu de moi... Cesse d'avoir peur, je t'en prie. Gilbert est très bon..., aussi bon que beau... Tu ne nieras pas qu'il est beau, au moins.

— Superbe, cousine Manon; en tambour-major, il ferait tourner la tête à toutes les nourrices du pays!

— Méchante!

— Ne vous fâchez pas, ma bonne cousine!

— Je désespère!... oui, ma pauvre petite, tu me désespères.

— Vous avez tort... il a bien des chances pour lui votre jeune homme,... dites-lui ça de ma part! Pourtant il ne les a pas toutes!

— Quelle chance lui manque, dis?

— Cela, c'est le secret de Jacqueline.

Et Manon n'en sut pas davantage.

M<sup>me</sup> de Galesnes aussi observait sa fille avec anxiété sans trop oser l'interroger; elle savait ce qui se passait en elle et le combat qu'elle soutenait en silence dans son cœur. Un jour, elle lui avait dit :

— Croyez-vous, chère maman, que mon père pensait à Henriette quand il a insinué que je pourrais, si j'épouse M. Arradon, aller à Paris et recevoir chez moi qui je voudrais?

— Je le crois, mon enfant, il savait te tenter ainsi...

— Et que vous pourriez venir me voir à l'Abbaye-aux-Eliges quand il vous plairait..., si même Henriette était là?

Une rougeur monta au visage de M<sup>me</sup> de Galesnes.

— Il n'a pas dit cela expressément, chère petite...

— Pas expressément..., pourtant vous l'avez compris comme moi... Et..., croyez-vous qu'il fut sincère en parlant ainsi?

— Tu ne dois pas douter de la sincérité de ton père, Jacqueline.

— Je veux dire : croyez-vous si... la chose se faisait, qu'il se souviendrait des paroles qu'il a prononcées ce jour-là?

M<sup>me</sup> de Galesnes hésita :

— Je le crois..., mais, peut-être serait-il bon...

— De les lui rappeler, n'est-ce pas?... Je le crois aussi...

M<sup>me</sup> de Galesnes fit un effort pour dominer son émotion, mais des pleurs montèrent à ses yeux et elle attira la tête pâlie de sa fille contre sa poitrine et dit d'une voix qui tremblait :

— Il ne faut, ma Jacqueline, penser qu'à toi, à ton bonheur..., le reste..., c'est Dieu qui en décidera... Je ne veux pas que tu te sacrifies, que tu fasses par abnégation un mariage qui te déplairait...

— Vous me conseilleriez alors de refuser M. Arradon ?

— Je ne puis en cela te conseiller, ma pauvre enfant... Je suis forcée de te laisser livrée à toi-même, car ce jeune homme me semble bon, il t'aime, et il m'a plu tout de suite... Pourtant, si tu avais une répugnance insurmontable...

Jacqueline répéta :

— Insurmontable?... je ne crois pas que j'aie une répugnance *insurmontable*... Seulement je n'avais pas imaginé mon mari sur ce modèle-là.

Elle embrassa sa mère et sortit. Il ne fut plus parlé de Gilbert.

M. de Galesnes, moins observateur que sa femme, parce que, peut-être, il n'avait pas autant de tendresse, ne doutait pas du consentement de Jacqueline, et attendait sans trop d'impatience qu'elle se décidât. Chaque jour, il s'attachait davantage à son futur gendre et arrivait à le traiter comme si déjà il était de la famille. Gilbert, soucieux uniquement de l'amour de Jacqueline, acceptait sans discussion ses idées, se prêtait à ses projets avec une indifférence sereine et une déférence qui le ravissait :

— Si, plus tard, la Tour d'If devait vous appartenir, mon cher ami, avait dit un jour M. de Galesnes, il faudrait vous occuper des chemins qui sont de vrais casse-cou et où vous risquez chaque jour de démolir vos voitures ou d'estropier vos chevaux.

Et Gilbert avait répondu :

— Ce serait assurément une bonne chose de réparer les routes.

Peu à peu la forme du langage s'était modifiée, M. de Galesnes disait maintenant :

— Quand ce domaine vous appartiendra, vous vous apercevrez que la lande de Pleuben est indispensable au fermier... Si j'avais de l'argent, je ne vous laisserais pas la peine de l'acheter.

Et Gilbert ravi s'empressait d'acquiescer. Il était même arrivé à M. de Galesnes de dire :



— Quand vous serez marié, nous ferons restaurer la Tour, dont les toitures laissent à désirer.

Et Gilbert, tout ému de joie, avait répondu qu'il serait bon de prendre quelques mesures déjà et ils avaient grimpé ensemble dans les charpentes poudreuses, au risque de se casser la tête et au grand dommage de leurs vêtements. Au sortir de cette expédition dans le domaine des hiboux et des chauves-souris, parmi les plâtras et les toiles d'araignées, Gilbert s'enhardit à remercier M. de Galesnes de la façon toute paternelle dont il l'accueillait, ajoutant que son bonheur serait au comble s'il osait croire que M<sup>lle</sup> Jacqueline eût à son égard la même bienveillance. Avec sa brusquerie accoutumée, M. de Galesnes répondit :

— Pourquoi ne l'aurait-elle pas? Je voudrais bien savoir ce qu'elle pourrait vous reprocher? J'aime à croire qu'aucune parole, aucun procédé désobligeants ne vous ont offensé.

Gilbert s'empessa de protester que Jacqueline était toujours aimable et d'une incomparable douceur.

— Et pourtant je n'ose l'interroger sur ses sentiments tant j'ai peur de perdre tout espoir.

— Timidité d'amoureux, mon cher ami, trances symptomatiques et déraisonnables!... Les femmes, voyez-vous, sont toutes, même les meilleures, un peu mijaurées. Elles font les renchéries pour qu'on leur sache gré de ce qu'elles désirent le plus. Il faut les prendre comme elles sont et ne pas attacher à leurs façons plus d'importance que cela ne vaut.

Cependant l'inquiétude de Gilbert l'avait troublé dans sa sécurité et il résolut d'en avoir le cœur net au plus tôt. Toute la soirée, il poursuivit Jacqueline d'un regard scrutateur et s'avisa qu'elle n'avait pas précisément un air d'allégresse et, contrairement à ses habitudes, il tarda à s'endormir, se tourna et retourna longtemps dans son lit, sous les draps de grosse toile qui lui raclaient la peau comme une brosse : il aimait cela. Ce ne fut pas sans une certaine appréhension qu'il vit se lever le pâle jour de mars où il avait décrété que la question du mariage devait être tranchée. Comment aborderait-il le sujet avec cette ombrageuse enfant dont la douceur coutumière n'était, il le savait, qu'une conquête de la volonté sur une nature impétueuse et violente; qu'il dût arriver à ses fins, il n'en doutait pas, mais il redoutait une lutte, des pleurs, un conflit avec cette fille, sa préférée, où certains traits de sa propre nature se retrouvaient atténués, amollis de grâce et de tendresse, en quelque sorte transposés.

« Comment diable ce garçon n'est-il pas plus avancé que cela? C'est une fille pour la timidité, ce grand gaillard-là! De mon temps, on y allait plus carrément. »

Il avait interrogé sa femme qu'il trouva aussi ignorante que lui-même des sentiments de Jacqueline.

Il s'était emporté, ce qui n'avait pas avancé les choses.

— C'est votre faute ! Si vous aviez mieux élevé vos filles, si vous ne leur aviez pas laissé se fourrer dans la tête des idées romanesques et si vous les aviez habituées à une discipline plus rigoureuse, il aurait suffi de notre désir à vous et à moi pour que le contrat fût signé. Qu'est-ce qu'elle veut, cette sotte ? Qu'est-ce qu'il lui faut ? Se croit-elle la fille du grand Mogol ? Faut-il lui servir l'empereur de Chine sur un plateau ?... En vérité, c'est à se damner !

Et quand il eut exhalé ainsi sa mauvaise humeur et ses injustes reproches, il était allé se mettre au lit, fort contrarié.

Donc, ce matin de mars, tandis que d'épaisses giboulées de neige et de grêle couvraient de leur blancheur crue la grande cour silencieuse, les toits bas des bâtiments de la ferme et les larges châtaigniers de l'avenue, que de lourds flocons de neige d'une lenteur auguste et le grésillement impatient de la grêle emplissaient l'atmosphère d'une obscure tristesse, M. de Galesnes, après s'être longtemps promené dans la salle à manger, avoir grommelé et ruminé en fumant sa pipe sous le regard immobile des figures ancestrales pendues le long des lambris sombres, se dirigea d'un pas résolu vers la chambre de sa femme. Au bruit inaccoutumé à cette heure de ses pas dans le corridor sonore, Jacqueline eut un pressentiment que la crise attendue allait se produire. Elle s'était depuis longtemps préparée à cet assaut, pourtant le sang reflua à son cœur et un nuage passa sur ses yeux. Par un mouvement instinctif, elle approcha sa petite chaise du fauteuil de sa mère, comme pour faire une force de leurs deux faiblesses.

— Ma fille, dit M. de Galesnes, qui, après avoir vainement fait appel à toute sa diplomatie, ne trouva rien de mieux que d'entrer brusquement dans son sujet, voici tantôt six semaines, je dis un mois et demi, que Gilbert Arradon vient chaque jour te faire sa cour, sans que, cependant, tu aies pris aucun engagement avec lui. Ne trouves-tu pas qu'il y aurait de l'indélicatesse à prolonger indéfiniment son attente, sans lui donner au moins quelque encouragement ?

Elle répondit :

— Je n'ai pas d'opinion à ce sujet, mon père ; c'est à vous de me dire si ses visites ont assez duré. J'adopterai votre manière de voir...

Il répliqua en élevant un peu la voix qu'il rappela aussitôt à un ton plus conciliant :

— Certainement, je trouve qu'elles ont assez duré ! Et si, comme je crois le comprendre d'après tes paroles, tu es prête à te ranger

à mon désir et à accepter la recherche de ce jeune homme, il convient de le dire?

Il attendit une réponse qui ne vint pas; les mains de Jacqueline, nouées l'une dans l'autre, nerveusement, tremblaient.

Son père reprit :

— Voyons!... tu n'es pas prise au dépourvu; pendant ces six semaines où tu l'as vu tous les jours, tu as eu le temps de l'étudier, il est d'ailleurs d'une nature franche et droite, tout à découvert...; tu as dû scruter tes propres sentiments? Veux-tu me dire le résultat de tes réflexions.

Elle leva vers lui sa jeune figure subitement décolorée.

— Mon père..., j'ose à peine vous dire...

— Quoi donc?... qu'est-ce?... parlez...

Le ton était devenu acerbe et ses yeux gris pointillés de vert la fixaient durement sous le couvert de ses épais sourcils.

Elle essaya de répondre, la voix lui manqua, il fallut que son père lui intimât de nouveau l'ordre de s'expliquer.

— Je vous supplie de m'écouter avec patience... Mon désir est de vous complaire en tout..., et de rendre à ma mère la joie qu'elle a perdue... Je vous en conjure encore, ne vous mettez pas en colère... Depuis qu'Henriette nous a quittés...

— Traîtreusement..., honteusement! s'exclama M. de Galesnes... Comment osez-vous prononcer son nom?...

— Il le faut... Je ne la juge ni ne l'excuse; mais son départ a mis le deuil dans la maison et je vois maman dont les yeux ne cessent de pleurer et... dont la santé décline...

M<sup>me</sup> de Galesnes, les yeux pleins de larmes, l'interrompt.

— Ne pense qu'à toi-même en ce moment, ma Jacqueline... J'ai peu d'années à vivre... Et devant toi, au contraire,... la route est longue.

M. de Galesnes grommela :

— Que voulez-vous dire? Qu'est-ce que toute cette comédie?

Sans lui répondre, Jacqueline coucha sa tête sur les genoux de sa mère, par un mouvement de câlinerie enfantine et s'adressant à son père, elle continua :

— Je voudrais vous contenter, mon père, en acceptant un mariage qui vous plaît!... et je voudrais, en même temps, rendre à ma mère le bonheur qui lui manque..., et la paix à nous tous... C'est à vous de me dire, mon père, si ce double vœu peut être accompli...

— Hein? Quelle est cette audace?... Qu'est-ce que ce marchandage?... Ai-je bien compris que vous osez me poser des conditions? En vérité, le monde marche sur la tête! Où allons-nous avec de pareilles impertinences?

Jacqueline, très pâle, reprit avec une douceur suppliante :

— Je n'ai pas l'intention de vous offenser, mon père; je désire, au contraire, vous montrer toute ma soumission et mon respect.

— Vous vous y prenez mal, dans ce cas, voilà ce que vous devriez sentir...

Elle reprit avec la même douceur tenace :

— Vous m'avez demandé quels sont mes sentiments à l'égard de M. Arradon.

— Qu'est-ce que cela a de commun, je vous prie, avec la honteuse conduite de votre sœur? Oui, je désire savoir ce que vous décidez à son sujet.

— J'ai le regret de vous dire que mes sentiments n'ont pas changé. Je crains de n'être pas heureuse avec lui, et de ne pouvoir lui donner tout l'amour qu'il est en droit d'attendre.

— Qu'en savez-vous? Qu'en savez-vous? Bêtises que tout cela..., sottises déclamations..., ineptie!... Une honnête femme, sachez-le, aime toujours son mari.

Elle répondit en s'animant :

— Encore faut-il qu'elle l'ait épousé volontairement! Vous m'avez promis, mon père, de ne pas forcer mon consentement.

Il éclata; et, frappant du poing la pierre de la cheminée :

— Qu'est-ce à dire? Serez-vous assez folle pour le refuser? Morbleu! c'est à se pendre, que le diable emporte la péronnelle!... On lui offre un mari charmant, un parti magnifique, et elle fait des grimaces d'Iphigénie traînée au bûcher. Eh bien, ne vous mariez pas, après tout, je m'en moque; c'est votre affaire.

Elle se leva, résolue :

— Il en sera donc ainsi, mon père, puisque vous le permettez.

Et se tournant vers M<sup>me</sup> de Galesnes :

— Nous resterons ensemble, maman...

La phrase expira sur ses lèvres à la vue de sa mère renversée, presque évanouie, dans son fauteuil, les mains décolorées étendues sur ses genoux; elle avait tourné la tête vers la fenêtre pour cacher la douleur de sa cruelle déception et les pleurs qu'elle ne pouvait retenir. Jacqueline ne voyait que ses cheveux blancs, à peine distincts de la mouvante neige qui tombait au dehors et semblait comme un linceul ensevelir dans ses plis muets tout espoir et toute joie. Un grand remords entra dans le cœur de l'enfant. Elle se dirigea vers son père qui continuait d'exhaler sa colère en juréments et en vagues menaces :

— Mon père, je vous demande pardon; une fille n'a pas le droit de poser des conditions à son père.

— Non, elle n'en a pas le droit! s'écria-t-il avec violence. Suis-je un monstre, un bourreau, avec qui l'on trafique de chair humaine?

— Je suis prête à faire votre volonté.

Il s'arrêta, la regardant en face :

— Ah ! ah ! ma volonté?... Qu'entendez-vous par là ?

— Que j'épouserai M. Gilbert Arradon s'il est vrai, comme vous me l'avez assuré, que j'aurai le droit de recevoir chez moi qui je voudrai, sans exclusion de personne.

— Sans aucun doute, vous serez libre et maîtresse chez vous...

— Ma mère aussi..., je pourrai la recevoir?...

Il répondit avec humeur :

— Votre mère aussi... Je n'ai qu'une parole...

— Alors, mon père, je suis prête...

— A la bonne heure!... Fiez-vous à moi... Vous ne vous repentirez pas de vous être montrée respectueuse et sensée.

Sa voix s'était adoucie tout à coup et les traits détendus avaient repris la jovialité des jours précédents. Il donna deux ou trois petites tapes amicales sur la tête de sa fille et sortit satisfait de l'issue des négociations.

Quand Jacqueline se tourna vers sa mère, elle la vit debout, avec un rayonnement qui éclairait ses traits et les transfigurait; elle lui tendait les bras :

— Il pardonnera, vois-tu..., je le connais; il finira par revoir Henriette et lui pardonner... Mais toi, ma chérie..., mon ange..., ne seras-tu pas malheureuse ?

Elle répondit d'un air d'insouciance :

— Pourquoi le serais-je?... Mon père assure qu'une honnête femme aime toujours son mari. Vous croyez cela, sans doute, vous aussi, ma mère ?

D'une voix un peu étouffée, M<sup>me</sup> de Galesnes dit :

— Oui..., sans doute..., je le crois...

— Comment un homme qui vous est indifférent ou antipathique la veille vous devient cher le lendemain, je n'en sais rien... C'est sans doute des grâces d'état...

— Il y a certainement des grâces d'état, mon petit ange... Pourtant, dis-moi..., il te déplaît donc toujours, Gilbert ?

— Ne vous tourmentez pas, mère... Ce n'est pas sous cette figure-là que j'avais imaginé mon mari... Mais, avec de la bonne volonté...

Elle embrassa sa mère et grimpa dans sa petite cellule ronde au haut de la grosse tour et alla appuyer son front contre les vitres; la giboulée avait passé, la neige fondait et, goutte à goutte, tombait du haut des toits et des arbres du parc, dont les squelettes noirs apparaissaient luisants, comme lustrés. Le ciel, un peu éclairci, prenait des tons d'un gris fauve et, à travers l'épaisse brume humide, une sorte d'éclaboussure jaune marquait la place où le soleil faisait effort pour se dégager et apparaître. C'était une

journée d'une invincible mélancolie où même les grandes joies frissonnent sous d'indicibles pressentiments. Jacqueline, à travers les vitres brouillées d'une buée terne, laissait errer ses regards moroses sur toutes ces choses tristes et pensait : « C'en est donc fait ! Ma destinée est accomplie. Sans avoir vécu, j'ai fini de vivre... Voilà que je vais me donner sans avoir pris le temps de me connaître, sans savoir la valeur du don que je fais. Est-ce peu ou beaucoup ? C'est tout, je donne tout, ma liberté, l'avenir, jusqu'à mes rêves... Mon pauvre rêve familial, qui me tenait si douce compagnie, est maintenant un crime, un péché... Je suis dépossédée de moi-même, et je vais continuer sous ce joug alourdi la vie soumise et tremblante que j'ai vécue jusqu'à cette heure... »

Sa rêverie fut troublée par une servante qui vint l'avertir que M. d'Arradon était arrivé. Elle descendit aussitôt, et, de l'escalier, elle entendit son père crier au cocher de dételier, de mettre la voiture sous la remise et le cheval à l'écurie, parce que son maître resterait à dîner. Cette banale invitation, si contraire aux habitudes de la maison, eut à ses yeux une signification décisive ; c'était le fiancé, le fils adoptif, qu'on invitait ; au premier étage, elle fut rejointe par sa mère qui, elle aussi, avait entendu.

— Gilbert reste à dîner... Que faire ? Nous n'avons qu'une poitrine de veau farcie et de la salade.

— Il s'en contentera comme nous, je suppose.

— Ce ne serait pas convenable, ton père serait mécontent.

Très douce dans son indifférence, elle réfléchit un instant.

— On pourrait tuer un canard, ajouter un légume et un entremets.

— C'est cela, tu as raison. Descends vite, maintenant.

— Oui, maman, j'y vais.

— Arrange un peu tes cheveux et mets un ruban à ton cou.

— Oh ! c'est bien inutile, il me prendra comme je suis.

— Tu n'es guère coquette, mon amour.

— Je le suis à ma manière, qui est très prudente !... Quand nous serons mariés, je n'aurai pas toujours un ruban bleu autour du cou ; il vaut mieux qu'il s'habitue à me voir telle que je suis, sans ornements. Il faut être prudente, vois-tu, très prudente.

Elle eut un rire nerveux et descendit. Elle se demandait :

— Comment cela va-t-il se passer ? Que dit-on en pareil cas ?... Des banalités, des fadeurs, et que répondre ? Peut-être qu'il m'embrassera ! Embrasse-t-on sa fiancée ? Oh ! pas moi... Pourvu que ce ne soit pas ainsi pour moi !

Elle sentait un éloignement, une répugnance infinie à l'idée de tout contact physique avec cet étranger, cet inconnu. Elle avait subi sa présence sans rien livrer d'elle-même, sans chercher à péné-

trer en son âme ; par désœuvrement, par curiosité, elle l'avait questionné sur les événements, les circonstances extérieures de sa vie, sans s'y intéresser ni chercher à connaître la vie intérieure et cachée.

Elle entra dans la salle à manger, où son père et Gilbert, debout l'un près de l'autre, adossés à la cheminée, causaient amicalement. Un reflet du foyer flambant lui montra, sur la muraille, dans son cadre antique, la dame en atours du temps de Louis XIV, et son sourire figé, et la rose décolorée et sans parfum qu'elle semblait lui offrir : « Prends cette fleur morte que tiennent mes doigts tombés en poussière et songe que tout passe ainsi, et que toi-même, toi déjà, tu as passé, et que le jardin de ton cœur ne donnera plus ni fleurs ni parfums. » Elle l'entendit ainsi, tandis que Gilbert s'avancait vers elle, très ému.

— M. de Galesnes m'a comblé de joie, mademoiselle, en m'assurant que j'ai eu le bonheur de ne pas vous déplaire et que vous daignez me confier le soin de votre bonheur.

Elle lui tendit la main sans lever les yeux, de peur qu'il ne vît les larmes qu'elle sentait s'y amonceler. Il prit sa main, la baisa, et conduisit Jacqueline vers l'un des fauteuils de cuir à large dossier qui stationnaient aux deux côtés de la cheminée, et quand elle se fut assise, il baisa de nouveau la petite main froide qu'il avait gardée dans la sienne et ce fut toute la fête de leurs fiançailles.

La conversation reprit entre M. de Galesnes et Gilbert sur l'éternelle question des cultures, et l'agitation de Jacqueline se calma, s'engourdit, fit place à l'espèce d'inconsciente satisfaction que l'on éprouve quand un événement redouté est accompli et que l'on n'a plus qu'à subir le sort sans avoir à se mêler des choses.

« J'ai consenti ; maintenant, c'est leur affaire. Qu'ils s'en tirent tous comme ils voudront ! »

Gilbert écoutait de bonne grâce les explications de M. de Galesnes sur la manière de faire le beurre et sur le rendement des vaches : tout lui était facile et plaisant devant cette jolie mystérieuse créature qui se donnait à lui, il ne la quittait pas des yeux, ne perdait aucun de ses mouvements, des expressions changeantes, inexplicables de son visage ; ses regards, si indifférents pourtant, le ravissaient d'amour, il accueillait d'un sourire radieux ses mots les plus insignifiants, comme si elle lui faisait un don précieux. Les servantes, cependant, avaient dressé le couvert.

— Allume les flambeaux d'argent, Yvette, avait crié le maître, joyeusement, aux domestiques stupéfaits de ce luxe extraordinaire ; c'est fête aujourd'hui pour Jacqueline et ce brave garçon qui va devenir mon gendre. Et vous boirez tous à sa santé, ce soir, ajouta-t-il dans un élan de magnificence. Je vais atteindre une bouteille

d'un château-lafitte dont vous me donnerez des nouvelles, Gilbert. Mélanie et Jacqueline trinqueront avec nous.

Le dîner fut plus bruyant que joyeux : M. de Galesnes seul parlait, gesticulait, riait et suffisait à donner l'illusion de la gaieté. Gilbert se demandait s'il ne lui serait pas permis de rester seul un instant avec sa fiancée, et celle-ci mettait toute son adresse à éviter le tête-à-tête. « Nous aurons bien le temps, pensait-elle ; à chaque jour suffit son mal. »

Avant de prendre congé, Gilbert annonça son intention de partir pour Paris, le lendemain, pour choisir la corbeille.

— A Paris!... Vous allez à Paris demain? Les yeux de Jacqueline brillaient. Me permettez-vous de vous charger d'une lettre?

— Je serai trop heureux de faire quelque chose pour vous.

Elle se leva et monta chez elle écrire quelques lignes, qu'elle lui remit sous enveloppe ouverte.

— Vous porterez cela vous-même, n'est-ce pas? et vous me rapporterez des nouvelles bien détaillées de ma sœur.

Elle coula un regard furtif vers son père qui, les pincettes à la main, taquinait les bûches et feignit de ne pas entendre. Et Jacqueline conçut un grand espoir et se sentit moins malheureuse.

Les jours qui suivirent furent paisibles et amenèrent une détente nerveuse en elle; une semaine devait s'écouler avant le retour de Gilbert, semaine de repos et de liberté où elle pourrait vivre à sa guise, respirer librement, sans crainte de voir arriver chaque jour, à l'heure invariable, le patient visiteur qu'il fallait accueillir et subir. Elle pensait : « Ce sera bien autre chose maintenant, quand il aura le droit de m'interroger sur mes sentiments, et qu'il me faudra répondre. Je serai forcée de mentir..., et c'est affreux d'entrer dans le mariage par la porte basse du mensonge. Pourtant, je ne pourrais pas lui dire avec vérité que je l'aime, car c'est tout le contraire. Et le mieux que je puisse espérer, c'est qu'il me devienne indifférent. »

Cependant, le jour où il devait revenir, elle l'attendit avec grande impatience et courut au-devant de lui, jusque dans la cour.

— Comment sont-ils? Comment les avez-vous trouvés?

Bien que ce ne fût pas pour lui, cet empressement ravit Gilbert, qui s'élança légèrement de la voiture et lui baisa passionnément les mains.

— J'ai des lettres pour vous, pour M<sup>me</sup> de Galesnes.

— Donnez-les-moi!... et, je vous en prie, n'en parlez pas devant mon père..., à quoi bon le mécontenter?

— Je garderai bien votre secret, soyez-en sûre...

— Et, dites-moi, comment ils sont...

— Charmants tous les deux.

Elle s'écria vivement :

— Cela, je le sais..., leur santé?... Henriette?



Elle était sortie tête nue, et ils revenaient lentement côte à côte : un vent léger, tiède, soulevait ses cheveux qui s'élevaient et retombaient comme un voile transparent sur son front et jusqu'à ses yeux rayonnants de jeunesse et de bonté. Gilbert, ébloui, tardait à répondre : « O bel ange de mon foyer, pensait-il, quand pourrai-je te prendre pour ne plus te quitter ! » et tout haut, il disait :

— Votre sœur est un peu pâle, mais belle et radieuse...

M. Forcelles travaille à un grand tableau qu'il destine au Salon..., il espère bien obtenir une médaille...

— Ils sont heureux, n'est-ce pas ?

— Ils s'aiment, comment ne seraient-ils pas heureux ?

Elle répondit :

— C'est vrai !... quand on s'aime !...

— N'est-ce pas ?... nous aussi, nous nous aimerons, Jacqueline.

Son cœur battit, et elle répondit avec embarras :

— Il faudra bien faire en sorte d'être heureux !...

Elle soupira et reprit :

— Georges a-t-il des commandes... quelques portraits ?

— Oui..., je crois..., il est très gai, un peu insouciant, une aimable nature... Madame votre sœur se préoccupe davantage de l'avenir..., il me semble...

— Elle s'inquiète ? elle est triste ?

— Non pas précisément ; un peu pensive, par instants, des instants qui passent vite, et, je vous l'affirme, le bonheur semble être l'atmosphère de la maison... Le petit appartement qu'ils habitent, avenue de Villiers, n'a que trois pièces et l'atelier, c'est peu, mais quand on est deux, cela suffit.

— Oh ! oui, qu'importe tout, pourvu que l'on s'aime...

— Chère Jacqueline !

Il s'enhardit à passer son bras autour de sa taille et demanda tendrement :

— Avez-vous pensé à moi, pendant ces six jours qui m'out paru si longs ?

Toute rouge et gênée elle se dégagea doucement et répondit un « oui » assez froid, puis s'empressa de monter devant lui l'escalier.

— Maman va être si heureuse de vous voir..., de parler d'Henriette !

Il aurait préféré de beaucoup entrer dans la salle à manger sous les regards discrets des seigneurs de Galesnes et de la dame à la rose, qui, seuls, l'habitaient à cette heure de la journée.

Il renouvela sa question :

— Dites-moi encore que vous avez pensé à moi, Jacqueline.

Sans hésiter elle répondit : « Beaucoup ! » et c'était vrai, car elle s'était plu souvent à imaginer l'entrée de Gilbert chez les Forcelles, à

se demander ce qu'il penserait de Georges et d'Henriette, s'il saurait apprécier la beauté de l'une, le charme aimable de l'autre, s'ils se plaindraient assez mutuellement pour se prêter à une fréquente intimité.

Plusieurs fois dans la journée et les jours qui suivirent, il s'efforça d'entrer enfin dans les intimes retraites de son cœur; elle éludait la réponse, plaisantait, affectait une sorte de badinage qui la sauvait des protestations mensongères. Quand il lui demandait : « M'aimez-vous? » elle répondait en riant : « Je brûle! je me consume! » et s'il s'enhardissait un peu, s'il cherchait à l'embrasser, elle s'échappait avec de petites mines drôles d'effarouchement ou quelques préceptes d'austère morale proclamés avec une solennité comique dont il ne pouvait s'empêcher de rire, quelque dépit qu'il en eût en secret. Il n'aurait jamais eu le courage de se fâcher, tant elle lui plaisait ainsi, sous cette forme inattendue de gaieté et d'innocente coquetterie; il ne se doutait pas de l'effort que lui coûtait cet enjouement.

Le mariage avait été fixé aux derniers jours de mars, et le temps passait trop vite, au gré de Jacqueline, comme s'il se fût fait complice des désirs de Gilbert, parmi les apprêts de la noce, des toilettes, du trousseau. La Tour d'If était pleine d'ouvrières, venues de Saint-Malo, pour les robes et tout ce qui exigeait un essayage. A Paris, Henriette choisissait les étoffes, Georges envoyait des plans, des dessins pour l'appartement que Gilbert faisait préparer à l'Abbaye et pour un chalet qu'il projetait de faire bâtir tout près de sa demeure, pour y loger ses frères; ils devaient jusque-là rester à l'Abbaye, et cette cohabitation momentanée lui était un gros souci. M<sup>me</sup> Arradon était venue avec son fils Antoine à la Tour d'If faire connaissance de celle qui devait devenir sa fille; tout s'était passé en perfection. Pierre seul s'était excusé sur le mauvais état, trop réel, de sa santé. Il n'y avait pas à douter, cependant, que l'arrivée de Jacqueline dans la famille ne fût considérée par tous comme un trouble-fête; qui pouvait dire si son influence n'amènerait pas Gilbert à restreindre ses libéralités et ne le détacherait pas de ses frères? Déjà on calculait avec aigreur ce que coûteraient les travaux entrepris à la Tour d'If; les bijoux et les diamants de la corbeille semblaient à tous d'une prodigalité démesurée. A la vérité, il ne trouvait rien de trop beau pour Jacqueline; la bague de fiançailles qu'il lui avait mise au doigt, une grosse perle entourée de brillants, était certainement un bijou de grande valeur; elle l'avait admirée avec sincérité, et pourtant elle s'était sentie toute triste, se rappelant, avec quelle émotion d'indicible bonheur, Henriette, un soir, avait tiré de son sein, où elle le tenait mystérieusement caché, le simple jonc d'or orné d'une toute petite perle que lui avait donné son Georges, et comme elle l'avait baisé avec transport, ce modeste

gage d'amour, et baigné des plus radieuses larmes qui puissent jaillir des sources profondes d'un cœur. Comme elle était femme et jeune, plusieurs fois dans la journée Jacqueline avait contemplé à son doigt la bague étincelante : « C'est trop beau pour mes mains de paysanne, » avait-elle dit à Gilbert ; pourtant, elle était forcée de s'avouer à elle-même que sa petite main fine et ferme faisait, malgré quelque peu de hâte, meilleur effet et était mieux, à son gré, éclairée ainsi par ces beaux feux irisés.

Stoïquement résignée, d'ailleurs, elle évitait de s'attendrir, elle voyait les heures s'envoler, les jours disparaître l'un après l'autre et la date fatale imminente sans vouloir penser au lendemain. Son courage était soutenu par un projet assez aventureux qu'elle avait comploté avec Manon et Gilbert, et l'empressement avec lequel il s'y était associé avait contribué à resserrer, extérieurement du moins, leur intimité ; c'était une matière inépuisable entre les deux fiancés et la douceur de ces entretiens confidentiels, de ce secret gardé ensemble, faisait illusion à Gilbert sur l'indifférence de Jacqueline. Il ne s'agissait de rien moins que d'une réconciliation entre M. de Galesnes et sa fille Henriette. Elle devait arriver avec son mari, la veille du mariage, descendre secrètement chez Manon, toujours dévouée, et le jour de la noce ils se présenteraient bravement à l'église et prendraient rang à leur place de famille. On pensait que le père irrité hésiterait à faire un esclandre et à troubler la cérémonie auguste. Certains symptômes d'apaisement encourageaient cet audacieux projet ; l'humeur sombre du maître de la Tour semblait à jamais dissipée. De muets sourires, répondant à de muettes pensées, glissaient furtifs au coin des lèvres sinueuses, les éclats de la voix et du rire n'avaient plus rien du sarcasme terrible qui ébranlait jadis les échos du vieux logis. C'est que son contentement grandissait chaque jour, à mesure qu'il faisait un recensement plus approfondi des fermes, des bois, des valeurs diverses qui composaient la fortune de Gilbert, dont la complaisance et la docilité ne se démentaient pas. Il lui était même arrivé d'adresser quelques mots de sollicitude attendrie à sa femme, de plus en plus dolente et faible.

— Allons ! allons ! Mélanie, il faut prendre courage. Le soleil luit enfin sur la vieille Tour. L'horizon se dégage. Courage ! courage et patience !

Il lui avait affectueusement caressé le menton, comme au temps où ils étaient jeunes. M<sup>me</sup> de Galesnes, peu habituée à de tels témoignages, avait pris confiance comme Jacqueline et se laissait aller à espérer.

Pauline CARO.

La suite prochainement.

---

# L'ARCHITECTURE MODERNE <sup>1</sup>

---

## MAISONS DE PLAISANCE & MONUMENTS

---

### I

Quand le dessein m'a pris de parler d'architecture moderne, je n'avais d'abord en vue que de signaler au lecteur l'effort tenté par les architectes contemporains pour satisfaire le plus largement possible à ce que l'on appelle « les besoins nouveaux ». Je crois avoir assez clairement démontré que, dans la construction des « maisons de Paris », nos architectes avaient, pour la plupart, adopté ce programme et que, parfois, ils en avaient même dépassé les limites : au lieu de borner leur action inventive aux besoins nés, ils l'avaient étendue à des besoins à naître ; ils avaient créé des besoins nouveaux et souvent factices, des besoins qui n'ont pas un caractère assez général ni même une utilité assez évidente pour qu'il soit nécessaire d'y pourvoir.

D'autre part, j'ai essayé de montrer combien il est difficile de bâtir dans les rues de Paris des maisons qui n'aient pas un aspect vulgaire et quasi uniforme. Les lois, les règlements de voirie, le prix élevé des terrains, la destination des bâtiments, jusqu'à la nécessité absolue de complaire en tout et en quelque chose de plus aux habitants, ont rendu cette uniformité et cette vulgarité obligatoires. A qui la faute ? Ce n'est pas assurément aux architectes. La preuve en est que, toutes les fois qu'ils ont pu se dégager des entraves que l'on a mises à leur compas, ils ont imprimé souvent à leurs façades un caractère élégant, parfois original ; et, dans leur ornementation, des formes, sinon nouvelles, du moins appropriées avec art à la destination, au jeu des ombres et des lumières. Même dans les maisons de rapport, ils ont su varier les saillies, et quelques profils de cadres ou d'entablements pourraient être sagement proposés comme modèles à suivre sinon à imiter. Ces formes, dérivées de celles que l'antiquité tout entière a placées à la disposition de l'artiste moderne, déplaisent à certains qui ne les ont pas

<sup>1</sup> Voy., dans le *Correspondant* du 25 janvier, l'article intitulé : « Les maisons de Paris ».

étudiées et ne les ont pas suivies dans leurs transformations successives.

Les uns se réclament d'une architecture nationale qui n'a jamais existé que de nom. On les étonnerait peut-être si on leur démontrait que les profils gothiques tant vantés ne sont autres que des profils grecs ou romains; que les innovations introduites par le style ogival dans l'élancement et dans le groupement des supports, s'il a satisfait à un mouvement de l'âme vers l'idéal, n'a pourtant pas accompli le devoir impérieux de stabilité dans la construction. Pas un de nos grands édifices gothiques ne serait debout s'il n'avait été entretenu pieusement en raison de sa destination religieuse, et, malgré cela, presque tous ont subi des flexions dans leurs piliers et dans leurs voûtes, malgré les étais dont on les a pourvus et les bras de fer dont on les a armés. Durant trois siècles, la France et une partie de l'Allemagne, de l'Espagne, presque toute l'Angleterre, ont bâti pour le ciel; les Grecs et les Romains, aussi bien que les Égyptiens, ont bâti pour la terre. Leurs édifices sont solides; les édifices des trois siècles de l'ogive ne le sont pas. Au contraire, les édifices romans, fils puînés des hautes antiquités, en naissant après le byzantin, restent droits sur leurs bases et défient les siècles. Avant tout, le monument doit pouvoir les braver. Il n'en a la force qu'à la condition de s'appuyer sur les lois de la statique qui sont par excellence les lois fondamentales de ce que l'on est convenu d'appeler « l'architecture classique ».

D'autres poètes voudraient qu'en abandonnant toutes les règles issues de l'antiquité hellénique, nous prissions modèle chez les peuples de l'Extrême-Orient. A Dieu ne plaise que j'affiche du mépris pour les arts de la Chine et du Japon! A coup sûr, les potiches qui nous viennent de ces contrées lointaines marquent un art consommé dans la décoration colorée. Et savez-vous pourquoi un vase du Japon ou de la Chine, surtout s'il est ancien, peut être un chef-d'œuvre du genre et satisfaire pleinement à ses conditions esthétiques? C'est parce que son ornementation et les combinaisons de couleurs s'éloignent autant qu'il est possible de l'imitation de la nature. Sa flore n'est composée que de fleurs et de feuillages imaginaires; sa faune a quelque chose de fantastique; ses figures elles-mêmes sortent des données du visage et du corps humain, ce sont personnages d'invention. Nos sèvres, au contraire, s'appliquent à reproduire la réalité. L'exécution peut être exquise, admirable, elle n'en fera que mieux ressortir la fausseté du principe. Ce n'est plus une juste ornementation, c'est une représentation trop exacte pour n'être pas déplacée sur la panse d'un vase. Mais de ce que les Chinois et les Japonais entendent mieux que nous la

décoration des cruches, il serait abusif d'en conclure qu'ils seraient en possession d'éléments précieux pour notre architecture. Depuis quelque temps, on a introduit sous des noms du pays divers morceaux de peintures japonaises. Les plus anciennes sont celles qui satisfont le mieux aux lois esthétiques de ce genre décoratif singulièrement secondaire. Je n'hésite à penser que la correction du dessin et l'imitation châtiée de la nature, s'introduisant dans ces contrées asiatiques en compagnie de nos autres arts, ne tarderont pas à étouffer chez elles ce caractère d'originalité qui nous charme. Déjà la décadence se fait sentir dans leurs productions récentes, et c'est ce moment que l'on choisit pour nous convier à les imiter.

Quels éléments pouvons-nous, d'ailleurs, recueillir dans leur architecture? On peut affirmer qu'ils n'en ont pas. Nous avons sous les yeux des vues de perspectives et d'édifices japonais. Les maisons, pour la plupart, sont en charpente hourdée de mortier et de terre cuite. Les palais sont en pierres grossièrement ajustées, sans art, sans style et, il faut le dire, sans aucune prétention à l'effet. A l'intérieur seulement, on pourrait reconnaître quelque talent de décoration et surtout de coloration. Les rouges, les jaunes et les noirs dominant; ils sont appliqués par plans et ne constituent en réalité qu'un coloriage violent et dur. Nous ne le souffririons pas un seul instant dans nos demeures. On nous en a vanté un essai tenté chez un négociant qui trafique avec l'Extrême-Orient et nous avons eu la curiosité d'y aller voir. On nous l'annonçait sous le titre pompeux « d'art moderne ». Hélas! ce n'était là ni de l'art moderne ni de l'art ancien. C'était la négation de l'un et de l'autre : un faux japonais fabriqué avec des moulures françaises poussées à la mécanique; des panneaux, où une brosse habile s'était exercée à perdre toute son habileté; une architecture, dans laquelle la maison française se retrouvait encore en dépit des efforts qu'on avait faits pour en masquer l'origine; une porte à long linteau de fer soutenu et porté, en apparence, par des bouquets de tournesols; une poutre posée sur des fleurs! Tout ce que l'on peut imaginer de plus contraire au sens commun. Nous ne possédons pas d'autres exemples pour expliquer l'engouement factice qui nous porterait à puiser désormais nos inspirations chez les Japonais. Imitation pour imitation, celle des Grecs ou des Romains est préférable; passé pour passé, il vaut mieux copier un temple athénien qu'une pagode de Kioto. On a fait un essai d'architecture indienne dans la façade de l'Eden. L'effort n'était pas sans mérite, mais il n'avait pu passer comme supportable qu'à la condition de perdre en grande partie son caractère original et de se plier au goût et aux besoins de l'esprit parisien. C'était, à vrai dire, de l'indianisme du boulevard.

L'essai a duré dix ans. La fausse pagode a disparu, les têtes d'éléphants sont rentrées sous terre et, à leur place, la spéculation a bâti une de ces « casernes » dont l'aspect monotone indigné si fort la critique mal informée. La « caserne » fait prime sur le marché. C'est pour cela qu'on en élève un si grand nombre. Mais il ne faudrait pas croire que tous ceux qui les bâtissent sont des architectes. A côté de maisons monumentales comme en viennent d'achever M. Le Voisvenel et M. Février, dans l'avenue des Champs-Élysées, ou comme celle que s'est bâtie M. Girault, avenue Henri-Martin, dans lesquelles le connaisseur rencontre avec plaisir des traces de goût et de style, combien n'en est-il pas où l'on chercherait en vain une ombre de talent, où se décèle clairement l'unique pensée de spéculation? Ces bâtisses forment les trois quarts des maisons neuves de Paris et sont œuvres d'entrepreneurs qui entretiennent dans leurs ateliers des jeunes gens sortis fruits secs de l'École, et qui ne savent de leur métier difficile que l'art de copier les maîtres et de travestir leurs intentions.

L'architecture n'est pour rien dans ces méfaits, elle n'a qu'à gémir d'être confondue dans la masse des constructions nouvelles. Bien des fois la Société Centrale a protesté contre cette confusion sans obtenir jamais que les artistes munis d'un diplôme fussent seuls reconnus comme dignes de porter le nom d'architectes. Est peintre ou sculpteur qui veut, dit-on; qui veut également est architecte. Le jour où le diplôme deviendrait obligatoire pour être admis à en exercer le métier, nos rues, même en acceptant les conditions rigoureuses des règlements de voirie, prendraient peut-être un aspect nouveau et plus original. Il ne faut pas attendre ce changement d'une époque où la préoccupation démocratique a pris le dessus. Avant qu'un esprit nouveau vienne ouvrir des voies nouvelles à tous les arts, il faut s'attendre à les voir de plus en plus glisser dans l'anarchie.

## II

L'architecte français n'est pas nécessairement parisien, mais Paris étant le centre des écoles d'art et possédant seul les institutions des hautes études spéciales, se trouve être, pour cette raison et pour quelques autres, le foyer d'où partent et se répandent sur toute la France les clartés d'un enseignement qui n'a de pair en aucun autre pays. Par voie de conséquence naturelle, c'est encore Paris qui offrira dans ses environs et dans son enceinte même les modèles les mieux étudiés et les plus caractéristiques de l'architecture moderne appliquée à la maison particulière et aux édifices publics. Nous sommes loin de nous élever contre l'idée renaissante

de « décentralisation »; au contraire, le réveil de l'activité provinciale nous sourirait beaucoup, aussi bien dans la pratique des arts que dans les autres branches du travail administratif ou intellectuel. Il nous est néanmoins difficile d'imaginer que l'on puisse disséminer les rayons de l'enseignement supérieur sans leur enlever une parcelle d'intensité. Nous croyons que l'on nuirait grandement à l'efficacité de cet enseignement en ouvrant en province des écoles rivales des hautes écoles de Paris. Les unes auraient peine à conquérir une importance décisive, et celles-ci, pourraient y perdre, au détriment de l'art national, un peu de cette influence prépondérante qui s'exerce à notre gloire jusque dans les contrées les plus lointaines. Sans doute, un enseignement officiel parti d'un point central a pour effet lointain de promener partout le niveau de l'uniformité. Mais cette uniformité qui, bientôt, ne connaîtra plus de frontières, est bien moins la résultante d'un enseignement d'Etat qu'une conséquence inéluctable des inventions modernes qui ont multiplié et activé les moyens de transport au point de coiffer les Japonais de notre incommode chapeau et d'affubler de manches à gigot les belles dames de Tananarive et les élégantes de la Polynésie. Laissez faire et il viendra un jour où le costume sera le même partout, modifié seulement par les exigences du climat. Pourquoi exiger qu'il en soit autrement des arts et en particulier de l'architecture? Il y a d'ailleurs assez d'esprits divers, assez d'esprits critiques et de caractères contradictoires pour imprimer aux œuvres humaines des formes variées et même étranges. L'uniformité ne sera jamais de loi absolue. Nous en voyons des preuves multiples dans les maisons de plaisance des environs de Paris et dans d'assez nombreuses maisons situées dans l'enceinte même de la capitale et dénommées hôtels par leurs propriétaires.

Plusieurs artistes ont appliqué leur talent à ce genre de construction; ils y ont trouvé naguère renommée et profit. On a, pendant quelques années, voulu, comme les Anglais, posséder logis à soi et bâtir son *home*. Quoique cette mode ait peu duré chez nous, en raison de la valeur acquise des terrains et des inconvénients qui sont inhérents à ce système, elle n'en a pas moins donné naissance, sinon à un style nouveau, du moins à des essais qui ne peuvent être taxés ni de symétrie monotone ni d'imitation trop étroite du passé. Nous mettrons à part celles de ces demeures où le talent de l'architecte s'est borné, — non sans un effort méritoire, — d'accommoder les formes françaises du temps des Valois aux besoins et aux habitudes de notre époque. La nouveauté, pour eux, s'est bornée à cette ambition. D'autres ont porté plus loin leurs visées. Sans répudier les enseignements et les exemples du



passé, ce qui serait une sottise, en les étudiant, au contraire, d'assez près pour s'en rendre maîtres, en ont su tirer des plans nouveaux et des dehors d'une vivante originalité. On voudra bien remarquer que, depuis un peu plus d'un quart de siècle, le plan des maisons de plaisance autour de la métropole et même dans son sein a complètement changé. Les maisons cubiques avec fenêtres ouvertes sur les quatre façades, ce qui était commode pour la distribution intérieure et pour l'éclairage, tendent à faire place à des logis avec avant-corps, bâtiments en saillie latérale et centre en retraite. La porte n'est plus au milieu, entre deux fenêtres symétriques; elle s'ouvre sur le côté, ou se montre au sommet d'un perron qui dessine deux courbes, ou se dresse en porche couvert et vitré. Dès lors le plan est étudié de manière à offrir pour l'habitation des avantages précieux. Plus de corridor central, étroit, partageant le logis en deux parties égales, d'un côté le salon, de l'autre la salle à manger et ses accessoires, c'est-à-dire le *home* livré à l'incursion de l'étranger visiteur, coupant en deux la vie de famille. Cette symétrie choquante a disparu. L'escalier que commandait le corridor et qui, à certaines heures, a besoin d'être voilé, a été mis à l'abri des regards indiscrets. Le vestibule d'entrée ne communique plus avec lui que par un retour en marteau, réalisant, mais d'une autre façon, le sanctuaire de la vie privée qu'ont sauegardé avec un soin jaloux la maison grecque et la maison romaine. La maison antique n'avait point d'étages, partant point d'escalier. Le gynécée était protégé par des passages clos et relativement étroits qui n'ouvraient sur le quartier des femmes aucune perspective. Il n'en va de même chez nous que dans ces maisons closes auxquelles le génie fécond de nos architectes s'est appliqué à imprimer un caractère indéniable d'originalité. La maison de verre, si translucide qu'elle apparaisse dans la littérature, ne trouve pas sa place dans l'architecture, parce qu'elle n'existe pas dans nos mœurs et ne saurait s'accommoder avec l'humaine nature. Le mur de la vie privé se dresse entre nous et le public comme une garantie obligée de notre liberté. Tel est le plan nouveau dicté au constructeur. C'est à lui d'en tirer des effets heureux et, en mainte circonstance, il n'a pas manqué d'y réussir.

Autrefois la première préoccupation de l'architecte était de chercher à la maison qu'il allait bâtir un dessin de façade qui fit bon effet, sans trop se demander quelle serait la distribution intérieure. De là ces maisons cubiques coulées pour ainsi dire dans le même moule. Il semble aujourd'hui procéder tout autrement. S'enquérir des besoins de l'habitant, distribuer les pièces le plus habilement possible, rendre les communications entre elles faciles et condenser

le tout de manière à ne pas perdre de terrain, tel est le but multiple qu'il se propose. Quand il a résolu ce premier problème, il passe au second qui est d'élever sur ce plan ses murailles et de leur donner bonne figure. Chose qui paraîtra singulière aux esprits tout à fait étrangers à l'art de bâtir et à l'esthétique spéciale de l'architecture, presque toujours les élévations naturellement issues d'un plan ainsi dessiné, satisferont à toutes les lois de cette esthétique et réaliseront les conditions les plus essentielles de l'art. Sans effort elles traduiront au dehors la destination de l'édifice; elles en indiqueront même les grandes lignes de la distribution intérieure. On y pourra lire comme dans un livre ouvert : ici est le grand salon de réception, là est la salle des festins. La vie intime est plus loin, en retraite, à l'abri des bruits de la rue. Les grandes chambres sont groupées autour de l'escalier principal dont la cage s'annonce soit par une coupole, soit par l'inclinaison blaisoise des fenêtres qui l'éclairent. Au sommet une grande verrière trahit la présence d'un artiste, tout au moins d'un esprit studieux qui aime à s'isoler au milieu de ses collections ou de ses livres. Tous ces services variés trouvant leur manifestation au dehors vont nous donner des reliefs de maçonnerie et de charpente qui appelleront à leur suite des jeux d'ombres et de lumière, — cette coloration de l'architecture, — qui dessineront sur le ciel des profils arrondis ou aigus d'un aspect pittoresque et varié. Les ouvertures ne seront ni symétriques ni uniformes; elles seront l'expression des besoins imposés, tantôt larges et hautes, tantôt étroites et basses, rehaussées d'ornements empruntés à la flore et à la faune du pays ou dérivés des modèles anciens habilement appliqués au présent, montrant que la tradition du passé n'est pas perdue pour les maîtres de l'art qui savent en tirer parti et, de ce que l'on appelle le « poncif », faire jaillir des « motifs » d'une véritable originalité. De même que les mauvais peintres se plaignent volontiers de leurs couleurs et de leurs instruments, de même les mauvais architectes répugnent à se servir des modèles du passé dont ils ne comprennent ni la beauté ni l'harmonie. Ils croient avoir inventé quelque chose de nouveau quand ils se sont affranchis de toute règle et ont rompu avec toutes les données acquises. Ils ne le font jamais sans encourir la disgrâce d'un défaut dans les proportions.

L'artiste véritable, l'homme d'un vrai talent, ne manque guère de moyens pour donner à ses œuvres une forme et une ornementation inédites. L'industrie des matériaux lui vient en aide. La brique vernie, la faïence colorée, d'un emploi insuffisant et souvent mesquin ou boiteux dans l'élévation des grandes maisons de rapport, prêtent, au contraire, à nos maisons de plaisance, bâties

pour le propriétaire qui l'habite, une certaine richesse de coloris que nous ne pouvons pas demander à la fresque. Les règlements de voirie ne nous permettent que de faibles saillies : demandons-les à la couleur. Elle n'est pas encore interdite et il paraît que les tribunaux eux-mêmes ont pris parti pour elle. Les Anglais s'en servent avec avantage et même avec profusion. Ils introduisent volontiers de larges frises colorées dans leurs cadres de briques rouges et entre leurs colonnettes de granit d'Ecosse. Ils bâtissent même en briques de faïence blanche des murailles entières, quand ils ont besoin de clarté dans les petites cours de leurs nouvelles maisons. Mais c'est surtout dans leurs intérieurs qu'ils en sont prodigues. Ils en tirent des effets variés et, parfois, excellent dans la décoration de leurs restaurants, de leurs cafés et particulièrement de leurs clubs. On peut trouver hardie l'application des faïences colorées aux plafonds cloisonnés de leurs salles à manger et sur les parois des murailles; on peut même s'étonner de voir ces plafonds et des arcades portés sur des colonnes cylindriques ou sur des piliers octogonaux, comme au *National liberal club*, dont la matière apparente est de la faïence colorée et frappée de reliefs. L'effet, pour paraître étrange au premier abord, n'a rien de trop éclatant; l'harmonie des couleurs n'y est point blessée et dès que notre œil sévère de Français s'est un peu familiarisé avec ces originalités, nous nous en accommodons fort bien en regrettant que le froid calcul de notre architecture nous permette si rarement d'apprécier les heureuses indications qu'on y pourrait chercher. Les avantages pour l'hygiène, pour la propreté sont d'une valeur très appréciable. La fumée du tabac ne s'attache pas aux murs du *Smoking Room*; il suffit d'un peu d'eau pour laver plafonds, colonnes et panneaux. La fraîcheur que la surface vernie procure en été ne fait pas obstacle à la distribution de la chaleur en hiver; elle la conserve au contraire. On s'étudie maintenant à chauffer ces grands édifices, destinés à contenir tant de monde, comme, d'ailleurs, devraient l'être tous les bâtiments hospitaliers et surtout les hôpitaux, par rayonnement, c'est-à-dire par un chauffage continu des parois et des pavages. Ce système, pour n'être pas nouveau, puisqu'il date de l'hypocauste des Romains, marquerait un progrès sensible dans la construction moderne.

A défaut de la fresque et de la faïence, nos architectes ont en ces derniers temps employé souvent la couleur. Les édifices du Trocadéro en sont un exemple qui n'a été malheureux que dans le bâtiment central. Les colonnades latérales y prennent un relief qui, à défaut d'une suffisante hauteur, leur donne pourtant un accent assez vif pour constituer un bon décor de théâtre. Je soupçonne

l'architecte, M. Davioud, de n'avoir pas porté plus haut ses visées, pas plus que M. J.-M.-V. Viel n'avait élevé les siennes en 1855, lorsqu'il estimait que son laid et incommode palais de l'Industrie serait démoli après l'Exposition pour rendre aux Parisiens la noble perspective des Invalides. Si l'artiste vivait encore, il serait le premier à déplorer que sa triste halle aux bestiaux fût encore debout.

Dans les constructions modestes la couleur devient souvent, sous la main d'un homme de goût, un précieux et judicieux complément d'une architecture très simple. Elle peut être obtenue économiquement et sortir sans additions de la nature des matériaux employés. C'est ainsi que nous sommes tenté de signaler des maisons nouvelles, rue de la Faisanderie, qui tirent toute leur saveur de la brique et du bois. De même il convient de citer une maison fort pittoresque dans laquelle M. Vaudremer n'a guère employé que la brique et la pierre meulière, mais il a en petit espace répandu des trésors de pittoresque. M. G.-L.-A. Bayard, un de ses meilleurs élèves, a réussi, à plusieurs reprises, à façonner les formes du seizième siècle et mêmes celles de la Belgique à nos usages. On peut voir, rue Flachet, boulevard Malesherbes, 175, rue Alphonse-de-Neuville, sur des terrains grands comme la main, des habitations originales et gracieuses élevées par lui pour loger aisément une famille. Nous pouvons citer encore des logis élégants et qui ne manquent pas de caractère dessinés par M. Le Moore, par M. Sauvestre, par M. Boileau fils, et particulièrement avenue d'Antin, un hôtel de M. Vaudremer, que l'on peut à juste titre qualifier de « chef-d'œuvre ».

Rarement, cependant, les grands lauréats, les prix de Rome que la bonne fortune a favorisés, se livrent à l'étude des maisons particulières. Les grands travaux de la Ville et de l'Etat les accaparent volontiers et ne leur laissent pas le loisir de s'occuper du simple toit qui nous abrite. Ils y recueillent certainement plus de gloire que d'argent, mais ce n'est pas un penchant que l'on puisse déplorer dans un temps où l'argent est devenu si nécessaire, qu'on lui sacrifie trop souvent l'art aussi bien que l'honneur.

J'ai souvent entendu dire que nos petites maisons de plaisance et même les grandes parmi celles qui ont été bâties depuis quinze ans pour l'habitation unique d'une famille trahissent dans leurs plans et dans leurs élévations une origine étrangère, surtout une origine anglaise.

Je n'y verrais pour ma part aucun mal, si je n'y trouvais qu'un parfait accord entre les habitudes du maître et les données de l'art étranger. Je ne comprends guère le chalet suisse ou ses dérivés, descendu des hauteurs du Simmenthal sur les rives de la Man-

che, mais j'admets à merveille que les pignons flamands et hollandais, habitués aux brouillards et aux vents de mer, inventés pour eux, viennent y montrer leur face découpée en échelons, à la condition que ces pignons seront construits avec des briques bien cuites, liées au ciment, et qu'ils s'appuieront, comme dans leurs pays d'origine, contre un toit dont ils dessinent les pentes. La Belgique a construit récemment, sur les digues d'Ostende, de Blankenberg et, çà et là, sur les sables de ses rivages, des maisons à pignon qui sont des modèles de goût, d'élégance et de « confort ». Ce sont là des modèles qu'il ne faut pas dédaigner, non plus que le cottage anglais si varié dans ses formes, si expressif dans ses toits, si désintéressé en apparence de toute pensée d'art et la réalisant pourtant d'un mouvement si naturel dans toutes ses parties. Je ne voudrais pas pourtant que toute critique fût écartée dans les jugements qu'on en porte.

Une école en Angleterre, où le talent et l'imagination abondent, s'est parfois égarée si loin dans la recherche du nouveau dans le passé, qu'elle a été, en imitant la maison du temps de la reine Anne, jusqu'à franchir toute mesure et à reproduire avec une conscience trop subtile jusqu'aux pires inconvénients des maisons d'aïeux. J'ai vu à Londres un de ces types les mieux réussis, les plus neufs et les plus vieux tout à la fois, un logis fait pour un homme de goût des plus raffinés. A coup sûr, la chose était charmante et se prêtait à toutes les surprises. La moins agréable que j'y aie recueillie ç'a été de me trouver dans un milieu obscur, où à chaque pas je heurtais le pied contre une marche qu'il fallait descendre ou monter pour passer d'une pièce à une autre, et dont le plafond était plus élevé ou plus bas que le plafond de sa voisine. C'était véritablement un chef-d'œuvre, dans les détails comme dans l'ensemble; mais quel dommage qu'il fallût se tordre le cou pour l'habiter! Ne poussons pas si loin notre amour du passé, et si nous puissions quelques bonnes inspirations à l'étranger, gardons assez de notre esprit critique pour n'importer chez nous que des logis habitables.

### III

L'Etat entretient à l'Ecole des Beaux-Arts des cours supérieurs où les jeunes gens les mieux doués pour ce grand art de l'architecture apprennent à développer leur imagination suivant certaines lois immuables de symétrie et de proportions. Ces lois résultent d'une harmonie préétablie par le Créateur dans le corps humain et dont tout homme a dans l'œil le germe que l'expérience et l'éducation feront fleurir et mûrir. Quand l'Ecole leur a fourni tous les éléments pratiques dont ils auront à se servir, elle les envoie à

Rome, en Italie, en Grèce. Là sont des sources, des ruines, des modèles dans lesquels ces lois pratiques ont reçu leurs plus complètes et leurs plus brillantes applications, et où par fortune unique elles se sont le plus étroitement unies à des lois supérieures d'esthétique. C'est parmi ces jeunes gens mûris par des exercices sérieux, de laborieuses recherches, des travaux de restitutions où la science archéologique occupe autant de place que l'esprit d'invention, que l'Etat va chercher les artistes à qui il confiera le soin difficile d'élever ses édifices et ses monuments. Il existe, à coup sûr, d'autres branches de l'art que celles qui ont si glorieusement fleuri à Athènes et à Rome, mais nulle part on n'en a rencontré qui donnassent une aussi haute idée d'harmonie dans les lignes, de simplicité dans les plans, de grandeur et de noblesse dans les proportions et, disons-le bien vite, une si parfaite stabilité dans la construction. Ajoutons que, dans le passé et même un peu dans le présent, il n'est pas de formes architecturales qui se prêtent avec plus de docilité et sans perdre leurs avantages à tous les besoins de la vie moderne. La preuve en est qu'on les accommode en tout pays aux nécessités et aux goûts des peuples sans leur infliger d'autres tourments que ceux d'une ornementation qui les déguise sans en effacer le primordial caractère, et que tous les styles connus n'en ont été le plus souvent que des transformations mal observées.

Ne parlons pas des architectures hindous qui ne sont nullement affranchies de tout lien avec l'antiquité hellénique, mais qui l'ont soumise aux plus rudes épreuves. Le byzantin est né de l'art grec et romain. Le roman, dans son expansion variée et trop riche d'emprunts, a pourtant poussé sa lignée à travers les trois siècles de l'ogive. Le style ogival descend par ces détours de tous les styles qui l'ont précédé. L'ogive n'est guère plus originale que le plein cintre, puisque l'on retrouve l'un et l'autre dans la plus haute antiquité. Le moyen âge sut s'en constituer un système, peu durable, il est vrai, mais bien complet. Avec quels éléments? Avec des profils grecs ou latins, avec des colonnes de proportions grecques et des chapiteaux imités de Corinthe ou d'Athènes. Voyez plutôt les colonnes du triforium de Notre-Dame de Paris, les plus belles, les plus pures qui soient sorties des chantiers du moyen âge. L'église gothique s'élève comme une prière vers le ciel, elle tend à l'idéal, elle représente un monde nouveau, symbolique, pieux, parlant à l'âme par les yeux. La caractéristique de sa fonction sera l'élancement apparent de toutes ses parties. Ses voûtes sont hautes et pour les porter, on affinera les piliers; la masse solide du support sera enveloppée de fines colonnettes qui conduiront le regard jusqu'à leur mince chapiteau. Au dehors, cette nef,

pour se tenir en équilibre, s'appuiera sur des contreforts qui feront apparaître tout ce léger échafaudage de pierres, comme un vaisseau sous ses voiles ou mieux encore comme un corps symbolique porté sur ses ailes vers la Divinité. Les tours seront hautes, les clochers aigus et à jour, les statues seront longues et les plis de leurs vêtements seront droits, comme les draperies des divinités grecques. Mais tout cet appareil de pierres superposées, découpées, lancées dans les airs est-il bien solide? Peut-il braver les orages et le temps? L'expérience dit non. Allez à Chartres, à Amiens, à Beauvais, à Laon, allez même à Reims et à Bourges, regardez la plus stable, la plus solide de toutes nos cathédrales, Notre-Dame de Paris, vous verrez des voûtes s'affaisser, des piliers se tordre, des pinacles s'écrouler. Et je ne cite que des édifices fondés à l'époque où le roman asseyait encore sur des bases profondes les piliers massifs qui devaient bientôt se couronner d'ogives. Est-il étonnant qu'après trois siècles de vains efforts et de déceptions, après avoir essayé tous les moyens d'alléger les masses, après avoir épuisé toutes les formes que le gothique pouvait donner, jusqu'à les mettre à la torture, les hommes du vrai métier, les constructeurs aient fait si prompt accueil à la renaissance italienne venue en croupe avec les soldats de Louis XII et de François I<sup>er</sup>. Les sources antiques recommencèrent alors à couler sans détour, et peu à peu le lit s'est élargi et rectifié. Après les heures de transition, l'arc surbaissé s'est relevé et a repris sa courbe de demi-cercle. Les variantes qui se sont depuis lors produites ne constituent pas des styles : il n'existe pas plus de style Louis XIV que de style Louis XIII, pas plus de style Louis XVI que de style Louis XV, ni style de l'Empire, ni style 1830. Il n'y a dans cette marche de l'architecture que des accidents ou, si l'on préfère, des incidents. En réalité, c'est la même langue qui y est parlée et il paraît plus nécessaire que jamais de l'enseigner, car c'est la seule qui puisse se faire utilement comprendre. Ceux qui se sont appliqués à la bien entendre n'ont pas manqué, à l'occasion, d'en tirer des résultats heureux et parfaitement nouveaux. Nous en donnerons plus d'une preuve dans la suite de cet écrit. Quand M. Vaudremer fut appelé à bâtir l'église Saint-Pierre de Montrouge, il ne se mit pas l'esprit à la torture pour inventer une architecture nouvelle. Le plan lui était imposé par la nature de l'édifice, mais il était libre d'en choisir les formes. Il les a prises partout où il les a trouvées d'accord avec sa pensée et, maître de son crayon, il les a fondues dans une harmonie devant laquelle les hommes de goût et de savoir n'ont guère à formuler que des éloges. L'artiste a-t-il inventé un style nouveau? Nullement. Après s'être approprié les richesses

acquises par ses prédécesseurs, il s'en est servi avec prudence et sobriété, il a ménagé ses ressources et, sans paraître en aucun point sec et froid, il a pourtant toujours obéi aux lois de la logique et de la stabilité. Mais, s'il n'a pas donné naissance à un style neuf, s'il a recueilli les exemples du passé et suivi les hautes traditions, il a pourtant donné l'impression d'une œuvre originale et forte, dont la caractéristique n'est pas du tout l'éclectisme et bien plutôt une correction qui n'admet aucun détail inutile. *Ne quid nimis* ; le précepte du poète est applicable à tous les arts.

Il n'y a rien de trop dans quelques-uns des monuments sortis, depuis un demi-siècle, de notre école d'architecture. L'influence a été heureuse de maîtres estimés qui s'étaient exercés à Rome, en Grèce, dans les vieilles villes étrusques et en avaient rapporté la condamnation de l'inutile et même du superflu. Duban, Constant-Dufeux, les Labrouste, Duc lui-même, malgré ses échappées, avaient conduit la nouvelle génération vers la conquête de cette caractéristique nouvelle dont l'esprit droit et profond de César Daly s'était fait le promoteur et avait, avec tant de sûreté, mesuré la portée et l'avenir. Pour ne citer que les monuments de cette véritable renaissance qui sont le plus en vue, il est juste de rappeler que les élévations principales de la bibliothèque Sainte-Geneviève et de la bibliothèque Nationale ont été bâties sur les dessins d'Henri Labrouste, et qu'il n'est rien dans Paris, parmi les édifices modernes, qui parle aux yeux avec plus de correction et d'éloquence. Quand vous arrivez devant le Panthéon, vous apercevez à gauche deux édifices à peu près symétriques. Je n'en retiens qu'un : c'est, à ne pas s'y tromper, un *tabularium*, une bibliothèque. Impossible que ce bâtiment tout en murailles, ornées d'inscriptions, couronnées de guirlandes et lui-même éclairé du haut, ne contienne pas des rayons abritant des livres. Il se développe en longueur, vaste halle de l'intelligence. Tout est sobre et discret ; l'ornementation presque nulle, empruntée seulement aux guirlandes, aux inscriptions gravées, à des moulures fermes et pures où l'on retrouverait aisément l'artiste qui a beaucoup étudié les constructions étrusques.

A la bibliothèque de la rue Richelieu, autre est l'aspect. Il y a un sourire sur cette façade que côtoie une longue rue qui n'est pas large. A Sainte-Geneviève, Labrouste était maître de son terrain : il bâtissait à neuf. Rue Richelieu, il appliquait une aile et une façade latérale à un édifice déjà existant et qui était sorti de terre pendant les premières années de Louis XIV. Le palais Mazarin, approprié à la conservation de nos richesses bibliographiques, portait sa date et son caractère. Tout autre que Labrouste eût sans doute proposé d'élever les nouveaux bâtiments sur les des-



sins des bâtimens anciens. Le travail était facile : il n'y avait qu'à copier. En quoi aurait-on pu distinguer l'œuvre du dix-neuvième siècle des constructions du dix-septième? Labrouste, obéissant à cette pensée que chaque temps doit être maître de ses formes, proposa de marquer nettement la différence, et il fut assez heureux pour faire prévaloir son opinion. Grâce à cette victoire, nous possédons le modèle le plus accompli d'une muraille de bibliothèque. Elle n'est pas lisse et sévère comme celle de Sainte-Geneviève, elle joue à la lumière, dresse sur une base haute, épaisse, une colonnade corinthienne dont les colonnes sont aux trois quarts engagées. Entre ces colonnes s'ouvrent les longues croisées qui éclairent les corridors et les magasins. Grâce à cet intermède, les colonnes ne paraissent pas trop espacées, et le mur solide dans lequel elles pénètrent apaise toutes les inquiétudes qui pourraient naître de l'insuffisance des supports. Le chapiteau corinthien, c'est ce que j'appelle le sourire qui anime et égaie ces murailles vouées à l'étude.

À l'intérieur, l'artiste a perdu un peu de son latin. Pour construire sa grande salle de travail, il s'est trouvé en présence de matériaux qui lui étaient inconnus. Il s'en est servi avec recherche, mais peu habilement. Cet art nouveau des constructions métalliques n'avait pas encore jeté ses gourmes; il se compliquait de fontes grossières et de fers mal calculés. Labrouste s'en est servi comme les Romains de leurs briques plates pour dresser leurs coupoles. Il a donné à sa grande salle l'aspect des grandes salles des Thermes de Caracalla ou de Dioclétien; il a ouvert devant les bureaux des bibliothécaires des baies qui les aveuglent; il a taillé dans ses coupoles six ouvertures circulaires qui devraient avoir un diamètre double pour éclairer suffisamment les tables d'étude. Bien d'autres observations nous viennent à l'esprit, que nous nous empressons d'en chasser, quand nous songeons quelle violence un artiste scrupuleux comme Labrouste a dû se faire pour introduire la grande féronnerie, alors naissante, dans un monument où sur tant de points il rivalise avec la Grèce.

Nous avons hâte d'en venir aux édifices plus récemment achevés et qui, pour la plupart, n'ont pas encore fourni matière à des essais de critique.

## V

Le nouvel Opéra de Paris a été diversement jugé. L'a-t-il toujours été par des écrivains compétents? Il m'a paru souvent que ceux qui se mêlent, à l'occasion, de parler architecture feraient mieux, pour leur bonne renommée, d'appliquer leur talent à des sujets moins difficiles. Si M. Charles Garnier s'avisait de réunir en

un album tout ce qui a été écrit sur son théâtre, il formerait un recueil d'une variété singulière et tout rempli d'opinions contradictoires. Ce qu'on y trouverait sans doute rarement, ce serait une appréciation juste, intelligente, fondée en raison. La plupart du temps, deux traits de plume et voilà confondus l'artiste qui a dépensé à son œuvre vingt ans de sa vie, l'Etat qui a prodigué les millions et tout ce monde de travailleurs qui a concouru à l'œuvre par son application, son dévouement et son talent. Un tableau manqué ou méconnu peut se refaire; une statue peut se recommencer : on ne recommence pas, on ne rebâtit pas un monument lors même qu'une nuée de critiques malavisés a pris à tâche de le démolir. Il ne faut approcher qu'avec respect de ces grands édifices et surtout ne pas accepter sans contrôle tout ce que l'on en dit.

Un théâtre pour le grand Opéra à Paris, à la fin du dix-neuvième siècle, est, à coup sûr, l'œuvre la plus compliquée, la plus difficile qu'on puisse imposer à un architecte. Tous les Ictinos et tous les Mnésiclès de l'antiquité se récuseraient, et il n'est pas certain que les génies les plus féconds de la renaissance italienne fussent de taille à se hasarder dans pareille aventure. L'Opéra est un monde, un monde à part si l'on veut, mais il contient toutes choses connues et quelques autres encore que nul ne connaîtra peut-être jamais. Comme tout théâtre, il contient deux parties principales, l'une pour le public, l'autre pour les artistes; l'une est un édifice de luxe, l'autre une usine. En plus que les autres théâtres, il doit contenir à la fois des entrées privilégiées, des sorties à l'abri, un musée, une bibliothèque, des ateliers de toutes sortes et jusqu'à une forge pour réparer les accidents de la machinerie. Mais ce n'était pas dans ces accessoires que se trouvait le plus difficile problème à résoudre. Il naissait tout naturellement des habitudes et du caractère français. Pourquoi va-t-on chez nous à l'Opéra? C'est avant tout pour se montrer, ensuite pour voir et, accessoirement, pour entendre de la musique. La musique n'est qu'un prétexte, prétexte excellent, agréable parfois, quand il n'est pas un supplice infligé par la mode ou imposé par la prétention. Personne n'oserait, à Paris, construire un théâtre où les femmes ne seraient pas bien en vue. L'Opéra serait désert s'il était, comme les salles italiennes, un segment de cylindre dont les murs verticaux sont percés de lucarnes où les spectateurs viennent passer la tête. S'il faut sacrifier une des trois conditions, c'est évidemment celle de l'acoustique dont l'architecte fera bon marché, car elle est la moins impérieuse; mais vous aurez une salle sourde, peu favorable à la voix, que critiqueront avec amertume ceux-là mêmes qui se sont le plus vivement opposés à ce qu'on la fit bonne, c'est-

à-dire cette majorité mondaine des jolies femmes qui veulent voir et, avant tout, être vues. De là ces loges ouvertes qui s'avancent en baignoires vers la salle, de là ces balcons en saillie, ces gouffres où vont s'ensevelir les ondes sonores. Et pour peu que l'architecte, jaloux de mieux orner le cadre qu'on lui demande, ait ajouté des reliefs à sa décoration, suspendu à la coupole des figures en ronde bosse, que le tapissier, à son tour, soit venu tendre ses étoffes et amortir le son par ses velours, le programme sera rempli : les femmes seront bien vues, elles verront assez bien, mais l'auditoire entendra mal. On objecte le témoignage de l'ancien Opéra. La salle de la rue Le Peletier était sonore et on y était vu. Elle avait pourtant un défaut : elle était en bois et a chaudement brûlé. M. Charles Garnier a bâti le nouvel Opéra de façon à satisfaire le plus complètement possible aux commandements du public particulier qui y fréquente. S'il a un peu chargé la dose de l'ornement, si le bronze, le marbre et l'or ont été prodigués, les esprits austères peuvent en être choqués ; mais il convient peu qu'ils s'en plaignent, les gens du monde qui installent chez eux le clinquant, et les femmes, qui multiplient dans leur toilette les paillettes, les galons d'or et les hauts panaches.

L'édifice au dehors a grande figure. Il est trop bas, trop ramassé. A qui la faute, sinon à ceux qui ont refusé qu'on le posât sur un socle plus élevé ? Voyez ce qu'on aurait pu faire en laissant à l'architecte une plus grande liberté ! Il fallait une entrée couverte pour les abonnés ; il la possède dans un des pavillons semi-circulaires qui flanquent la salle. Il fallait une entrée particulière pour le chef de l'Etat ; il la trouve dans l'autre pavillon. Quant au public ordinaire s'il vient à pied, il gravira un large perron ou des perrons latéraux ; s'il vient en voiture, il devra descendre à quarante pas de l'entrée et gravir les degrés sous la pluie ou la neige. Il eût été pourtant facile de lui éviter ce supplice en laissant l'architecte poser son soubassement sur un socle de 3 mètres d'élévation et en établissant une voie d'accès aux voitures sous le perron. Cette voie se serait ouverte par deux portes de chaque côté qui l'auraient mise en communication de plain-pied avec la rotonde qui sert de vestibule inférieur. La ligne de faite de la façade s'en serait trouvée rehaussée de 3 mètres, ce qui aurait eu pour effet de lui donner un caractère plus important et de ne pas permettre qu'elle fût écrasée par les hauts bâtiments du Grand-Hôtel et de son pendant. M. Garnier n'a pu obvier qu'en partie à ce péril. Il a accumulé des trésors d'ornements et d'élégance sur le front du monument. Son ordre composite à colonnes couplées et monolithes constitue un exemple exquis d'architecture riche et festive. Le petit ordre des

croisées, souvenir joyeux de la basilique de Palladio, à Vicence, joue le jour dans le soleil sur les ombres d'une loggia et ressort en coloris harmonieux de ses marbres sur un fond qui étincelle le soir aux lumières. Toute cette partie chante et s'agite gaiement; c'est l'architecture de la fête et du plaisir. Je voudrais en effacer les œils-de-bœuf où sont placés les bustes de nos compositeurs célèbres et atténuer la sécheresse de l'attique qui les surmonte. Il semble qu'arrivé à ce point, le crayon de M. Garnier se soit lassé de rire et de chanter. Il retrouve dans les élévations latérales toute sa pureté et il y ajoute une virilité qui est mieux à sa place que dans le frontispice. Les hommes de l'art vantent beaucoup ces deux côtés du nouvel Opéra. Ils y trouvent une harmonie parfaite entre les pleins et les vides. Il n'est pas fréquent que l'artiste la puisse réaliser. J'ajouterai volontiers que dans tous les détails, dans les profils des linteaux et des chambranles, dans les reliefs de l'entablement et particulièrement de la corniche, l'architecte a trouvé des formes neuves, originales, alors que l'on croyait la matière épuisée.

Il nous serait impossible de noter ici toutes les observations que nous suggère une étude depuis longtemps poursuivie des bâtiments de l'Opéra. Il en est une que nous ne voudrions pas négliger de produire. Comme nous le disions plus haut, un théâtre et surtout le théâtre de l'Opéra, se compose de deux parties : la partie consacrée au public et la partie occupée par les artistes. Il est indiqué par la logique que ces deux parties distinctes et pourtant unies doivent dessiner au dehors leur caractère propre. Aucun théâtre moderne n'atteint ce but avec plus de clarté que l'Opéra de Paris. La coupole, précédée des vestibules et accostée de ses deux rondes latérales, tel est le domaine du public. Le haut bâtiment cubique qui renferme la scène et qui règne sur deux hautes ailes enveloppant une cour de service, tel est le domaine privée de l'art, où l'œuvre s'élabore. Il est impossible de s'y méprendre. Les lignes générales, les entablements, les proportions égales des deux parts, les détails d'ornementation relient pourtant les deux parties ensemble assez étroitement pour qu'il paraisse impossible de les séparer. Il demeure acquis dès la première vue que le monument est un théâtre, que ce théâtre est celui du grand Opéra, qu'il est le grand Opéra français, édifice de luxe où fréquentent les richesses cosmopolites dans un cadre tout parisien ; que voici les vestibules, les escaliers, les entrées privilégiées, la salle, et contre la salle, la scène, les loges d'artistes, les salons de répétitions, les magasins, les ateliers, les logis de l'administration et jusqu'aux écuries des gardes à cheval qui veillent le soir aux défilés des voitures.

Le théâtre de l'Opéra-Comique, dont M. Bernier poursuit en ce

moment la reconstruction sur son ancien emplacement, est le théâtre parisien et français par excellence, bien qu'il tire son origine de la comédie italienne. Le logis qu'on lui prépare en portera tous les caractères : il sera étroit, mesquin, et les spectateurs s'y trouveront serrés. Ce ne sera pas la faute de l'architecte à qui l'on a donné un cadre si petit, qu'on lui devra savoir gré s'il parvient à y entasser six cents personnes. Après tout, y a-t-il maintenant un public plus nombreux pour la musique française? On est parvenu à allonger le terrain par une emprise sur la place Boieldieu; mais il était impossible de l'élargir. Compris entre deux rues étroites, il n'a que 30 mètres de largeur. Si la salle en prend la moitié, il ne restera pas plus de 6 mètres de chaque côté pour les couloirs et les dégagements. La salle nouvelle sera donc étroite et longue, comme l'ancienne, d'une coupe meilleure assurément et d'une acoustique plus régulière. Les essais sans nombre qui ont été faits pour loger l'Opéra-Comique en ce petit coin permettent de croire qu'il trouvera enfin son gîte en ce lieu sinistre où l'on aurait pu mettre un cimetière. Il eût été bien mieux placé dans l'axe du boulevard Haussmann, entre la rue Taitbout et le boulevard Montmartre, et s'y fût trouvé isolé au milieu d'une place, dans une monumentale perspective. Ce n'est pas l'architecte qui l'eût regretté.

## VI

Paris a vu s'élever en ces dernières années des édifices sinon aussi vastes et aussi considérables que l'Opéra, du moins d'un genre plus grave et plus sérieux. Tels la nouvelle Sorbonne, les nouvelles galeries du Muséum d'histoire naturelle, les bâtiments ajoutés à l'École de médecine, le nouvel hôtel des Postes, des hôpitaux, des casernes et ce petit musée Galliéra, qui n'a qu'un défaut : l'orgueil mal justifié d'être un musée. M. Ginain aurait été heureux qu'on lui demandât d'en faire seulement un de ces monuments inutiles dont la destinée est si glorieuse, qu'elle retentit à travers les siècles. Le palais Galliéra aurait pu être chez nous quelque chose sans affectation spéciale, comme les jardins et les galeries d'Académies, à Athènes. M. Ginain, au lieu d'élever au centre de ses galeries ce gros bâtiment carré qu'il a vainement essayé d'alléger par ses trois ouvertures ornées de statues, aurait continué ses colonnades en un demi-cercle ouvert qui aurait paru aller au-devant des péripatéticiens modernes et les inviter à parler d'esthétique. On n'avait rien à mettre dans le musée; l'occasion était précieuse : il ne fallait pas bâtir de musée. La cour d'entrée est charmante; les galeries latérales, tracées d'un goût délicat et pur. Supprimez ce qui est inutile; il restera la cour et les galeries, seuls

éléments nécessaires. Toute ma crainte, c'est que l'on fasse un jour de ce toit inutile un magasin.

On dit que la Faculté de médecine est mécontente de M. Ginain. Cet artiste, dans ses constructions nouvelles de l'École, ne lui aurait donné que des logements mal distribués, mal groupés et mal éclairés. Ce qui est certain, c'est que la bande étroite de terrain mise à sa disposition pour des services très compliqués n'a pas permis à l'architecte de prendre ses jours sur des cours intérieures. Ce qui ne l'est pas moins c'est, que l'élévation sur le boulevard Saint-Germain, quoiqu'elle descende, par ses reliefs, ses profils, son ornementation austère, des belles époques de l'art hellénique, s'en éloigne par sa physionomie générale, originale et parfaitement moderne. Les éléments viennent de loin, leur combinaison est nouvelle. L'aspect du monument est sévère comme sa destination. Ce n'est pas seulement une école, c'est un lieu où l'on enseigne à soulager, à guérir les douleurs humaines. Les murailles ont ici leur éloquence.

La nouvelle Sorbonne est aussi une école; c'est en même temps un lieu de triomphe. Il s'y distribue de la science de toute sorte, des littératures de tout genre, des pensées vieilles sur des airs nouveaux, mais elle donne aussi des palmes et des couronnes. Il est donc naturel qu'on y pénètre à travers des arcades triomphales. La tête de l'édifice sera l'emblème apparent du cerveau de la France. Derrière cette colonnade corinthienne de la façade siège le conseil général de l'instruction publique. Si ce conseil ne correspond pas très exactement aux forces intellectuelles du pays, l'architecte leur a du moins préparé la salle où elles pourraient se réunir un jour. Cette salle est grande et proportionnée dans ses dimensions. C'est sur l'aire qu'elle couvre qu'a été calculée la hauteur du plafond. M. Nénot a usé d'une ouverture de compas juste et précise. Les pièces latérales qui l'avoisinent offrant une aire plus petite, les plafonds sont pour elles trop élevés. Si l'architecte avait partagé sa hauteur en deux étages, il aurait obtenu des proportions plus correctes, mais il n'était pas homme à entacher de mensonge au dehors quelques-unes de ses baies d'entre-colonnement; et s'il eût pris le parti d'accuser nettement la vérité, il aurait compromis la grandeur et l'aspect triomphal de son élévation. Ces observations ne sont faites que pour démontrer combien il est facile d'accommoder dans une étroite mesure l'extérieur avec l'intérieur d'un grand édifice. Cette difficulté, dira-t-on, est une conséquence de l'emploi des formes gréco-romaines. Une architecture vraiment moderne et nationale ne serait pas en peine de se modeler dans ses formes apparentes sur les distributions dictées par les besoins. C'est une question que n'avait pas résolue l'ancienne

Sorbonne, bien que son architecture fût nationale et comparative-ment moderne. Elle avait son caractère, mais il faut avouer qu'elle ne s'adaptait guère aux besoins qu'elle était appelée à satisfaire.

Le vestibule d'entrée, qui règne sur toute la largeur du porche, livre accès sur un second vestibule parallèle où se développent les deux escaliers qui conduisent à l'atrium central. Entre les deux premières volées s'ouvre un large prothyrum qui mène à un couloir semi-circulaire. Ce couloir dessert le grand amphithéâtre. Les dégagements sont vastes, parfaitement éclairés et produisent dès l'abord le plus heureux effet de perspective. Lorsque l'on gravit l'un des deux escaliers, les colonnades de l'atrium apparaissent et le regard en est saisi. Les hautes tribunes de l'amphithéâtre correspondent avec l'atrium. Ce nœud vital du monument a été étudié avec une grande sagacité. De chaque côté est une galerie et le tout se trouve enserré dans deux cours latérales qui apportent dans toute cette partie de l'édifice de l'air et de la lumière. A partir des salles postérieures que l'on bâtit en ce moment, l'édifice devient usine, avec salles de démonstrations, laboratoires de chimie et de physique, tour astronomique, tour d'expériences sur la chute des corps, cabinets d'études de minéralogie, de géologie, d'anatomie, amphithéâtres particuliers pour les lettres et pour chaque branche de la science. Et comme le terrain va en montant, les corridors qui les desservent gravissent des rampes munies de degrés, reliés entre eux par des galeries transversales. Il est aisé de s'y perdre, mais il est facile de s'y retrouver. Au milieu de ce bloc, l'église de la Sorbonne a été conservée. Ce sera le seul morceau de l'ancienne Sorbonne qui restera debout. Quand cet édifice compliqué sera terminé et que l'œuvre de M. Nénot apparaîtra dans toutes ses parties et dans son ensemble, on sera étonné de l'effort intellectuel qu'il a fallu faire pour combiner tant de services divers, quelques-uns contradictoires et même nuisibles les uns aux autres. Mais qui s'en apercevra? Les hommes du métier peut-être. Le public n'en saura rien. Il ne voit que les façades et ne les juge que d'après ses impressions.

La grande galerie de zoologie au Jardin des Plantes est l'œuvre de L.-J. André, un des professeurs de l'Ecole qui ont fait le plus d'élèves. C'était un artiste de goût pur et studieux jusqu'au scrupule. Il dut se trouver mal à l'aise quand lui fut confié le soin d'élever cette grande halle du Muséum, où devaient être réunis, comme en un grand conseil, les plus gros quadrupèdes de la création. Le fer avait été jusque-là d'un emploi restreint dans les monuments, et l'on en était encore aux points intermédiaires de soutènement pour les grandes portées. André dut craindre de jeter d'une muraille à l'autre ces fermes qui couvrent aujourd'hui des

galeries de 115 mètres sans les soulager sur la route par des colonnes en fonte. André parvint ainsi à dresser dans les airs sa toiture : il appela d'en haut la lumière sur les empaillés de « gros équipement » ; mais, comme il fallait en bas ainsi qu'en haut ouvrir aux poissons, aux oiseaux et même aux insectes des vitrines appliquées aux murs et en ménager l'accès par des galeries accessoires, il ne trouva plus assez de jour pour les éclairer. On s'en plaint dans l'administration et parmi les savants. Des détails exquis, des ferronneries d'un dessin original et même une élévation d'un grand style ne lui ont pas trouvé grâce auprès d'eux. On ne lui a pas pardonné d'avoir mis à l'ombre les coléoptères et les passereaux.

Son successeur, M. Dutert, n'a pas à craindre cette infortune. C'est à lui qu'a été confié le soin de donner un asile définitif et digne d'elles aux riches collections de paléontologie et d'anatomie comparée de notre Muséum. La galerie qu'il doit construire à la suite de la galerie de minéralogie, et qui s'étendra jusqu'à l'extrémité est du Jardin des Plantes, sera à ses deux étages assez éclairée pour que rien ne soit dérobé à la curiosité ou à l'étude. Le bâtiment n'aura pas moins de 400 mètres de longueur. Un quart à peine est aujourd'hui debout, il suffit pour que nous puissions donner une idée de l'ensemble.

On a commencé par la partie où se trouvera une des trois portes, du côté de la Seine ; de là elle longera en ligne droite la grille de clôture et la rue de Buffon. Elle ira rejoindre, sans se relier avec elle, la galerie de minéralogie, construite il y a plus d'un demi-siècle. Il était impossible d'unir plus étroitement les deux galeries : leur style, leur caractère, devant être absolument différents. La galerie neuve est éclairée des deux côtés ; à chaque extrémité se dresse un pavillon d'entrée, à coupole, et au centre s'élèvera un pavillon plus vaste et plus haut qui contiendra l'entrée principale et formera pivot. Les trois pavillons seront en saillie et permettront d'y loger des salles d'étude, des bureaux et même des amphithéâtres pour les cours. Tel est le plan de masse. Le sous-sol est voûté. Un long corridor central le partage longitudinalement en deux parties qui contiennent, outre les calorifères, de nombreux magasins, des salles de préparations et même des logis. La lumière y pénètre à flots par de larges baies ouvertes dans le soubassement. Au-dessus du sous-sol se développent, sur une longueur qui n'aura pas moins de 160 mètres, les deux galeries principales. Elles seront séparées par le grand vestibule ou salon du pavillon central. En ce moment, la construction s'arrête à peu près au milieu de la première galerie déjà à moitié remplie des plus majestueux débris des animaux disparus. Une large galerie, suspendue sur des armatures métalliques, règne au pourtour et permet d'examiner à loisir les collections



de dimensions plus modestes rangées dans des vitrines le long des murailles. La lumière entre par de grandes croisées percées des deux côtés. Le plafond, sans être trop élevé, l'est suffisamment pour demeurer en justes proportions avec le squelette des plus grands animaux antédiluviens. Le plafond décrit un arc de cercle très surbaissé et repose sur des poutres apparentes en acier. Cette franchise dans l'emploi des matériaux décèle un esprit juste et un calcul esthétique dont nous avons déjà reconnu la trace dans la charpenterie métallique de la galerie de 115 mètres au Champ de Mars.

Au-dessus de la galerie du premier étage s'en déroule une autre au second étage. Ici, l'éclairage vient d'en haut, à travers un plafond continu en verre dépoli. Les étroites croisées qui s'ouvrent au-dessus des vitrines ne sont guère là que pour la ventilation. Toute la décoration est d'un ton chamois très clair, rehaussé d'un rouge éteint appliqué surtout sur les aciers. L'aspect est sévère sans rudesse. Les fers des balcons et galeries empruntent leur ornementation à la flore géologique. Dans son ensemble, tel est et tel sera l'intérieur.

L'extérieur ne prendra tout son caractère que le jour où la moitié au moins de l'édifice sera bâtie. Dès aujourd'hui, on peut augurer que l'œuvre nouvelle de M. Dutert sera très originale et ne ressemblera à rien de ce que le passé nous a légué. Je ne veux pas dire par là que M. Dutert ait négligé de prendre leçon des maîtres anciens. C'est, au contraire, parce qu'il s'est, par une forte éducation, approprié leurs richesses accumulées, qu'il lui a été possible de les tourner à l'avantage d'une originalité peu contestable. L'ensemble de la construction est en briques moulées et en pierre du Poitou; cette pierre, d'un gris cendré très léger, qui a formé la grande masse du nouvel Opéra. Les briques dont l'architecte s'est servi pour parement sont des briques lisses, polies et qui représentent à plat un lit de briques ordinaires dont se compose le plein du mur. Elles forment alors boutisses. Posées de champ, elles comprennent trois lits des mêmes briques et l'épaisseur de deux joints. Voilà une innovation dans la construction en briques qui ne laisse pas d'ouvrir à l'architecture des perspectives nouvelles. Ceux qui en sauront user en mélange avec la pierre en pourront tirer des effets pittoresques.

Les linteaux dont M. Dutert a couronné ses croisées sont d'une seule pierre formant plate-bande. Pour en atténuer la sécheresse, il a dessiné dans l'épaisseur une moulure saillante suivant une courbe surbaissée, ce qui fait paraître à distance une arcature qui n'existe pas dans la construction. A mon sens, il eût mieux valu une saillie droite qui n'eût pas trompé le regard et que l'on pouvait animer par le ciseau, comme l'ont été très habilement les consoles

qui portent les appuis de fenêtres. Ici, ce sont des crustacés guettant leur proie; là, des coquilles se liant au rocher et aux herbes marines. Tantôt c'est la feuille de fougère cachant un nid d'oiseau, tantôt un chat sauvage saisissant un lapereau. La flore et la faune sont mises à contribution, les fleuves et les mers fournissent leurs contingents. Par ces ingénieux détails, la pierre se marie à la terre cuite et l'âme de sa vie. Les proportions bien observées impriment à l'ensemble un caractère harmonieux dans les lignes; il le deviendra dans la couleur quand cinq ou six années auront versé leur patine à la fois sur la brique et sur la pierre.

L'édifice que M. Dutert construit pour les grandes collections de la science ne saurait être considéré comme un monument de luxe. C'est mieux pourtant qu'un magasin, mieux qu'une usine. L'architecte l'a bien compris quand, abandonnant les fières architectures de Rome et d'Athènes, il ne leur a demandé que ces règles de proportions et d'harmonie qui sont de tous les temps et de tous les styles, et cette pureté dans les détails qui est aussi la loi de tous les arts.

On ne saurait non plus sans injustice considérer l'hôtel des Postes comme un monument de luxe. Est-ce même un monument? C'est bien plutôt une usine où s'élaborent le départ et la distribution des lettres missives. Et, s'il ne s'agissait que des lettres, combien le service serait plus simple et pourrait se contenter de plus modestes bâtiments! Mais telle est la coutume en France, tout le papier qui circule voyage par l'intermédiaire de l'administration publique. Journaux, revues, catalogues, avis, prospectus, sont accumulés dans un édifice d'où l'on transporte, en outre, dans tous les quartiers de Paris, des hommes proménés en omnibus et d'où partent des centaines de voitures pour aller prendre les écrits et imprimés déposés dans les vingt arrondissements. Que des chevaux soient appelés à transporter des paquets de papier, cela se conçoit; mais que l'on transporte en même temps les hommes qui sont chargés de les distribuer, voilà ce qu'on ne comprend guère et ce qui cause la stupéfaction de tous les étrangers. Ce procédé postal a imposé l'obligation à l'architecte, M. Guadet, de ménager dans l'enceinte du bâtiment des écuries, des remises, des magasins à fourrage et sans doute aussi des logements de palefreniers. Et comme le terrain n'était pas assez grand pour contenir tant de choses hétéroclites, il a fallu dresser l'édifice en hauteur, mettre le service de triage, timbrage, emballage, sous les combles, où les hisse un monte-charge colossal, qui fit dans le temps beaucoup parler de lui et attira de graves désagréments à l'architecte. M. Guadet n'était pas responsable des infirmités de cette machinerie. Il ne l'est pas davantage de l'obscurité de la galerie où le

public est admis. Les écuries et les remises prennent tout le terrain qu'il aurait fallu consacrer aux services intérieurs et extérieurs. La même faute n'a pas été commise à Bruxelles. Le public y voit clair et trouve toutes ses aises dans un grand atrium, qui peut passer pour un modèle du genre. La façade qu'on a donnée à l'édifice affecte un caractère plus monumental que les murailles à contreforts de M. Guadet, mais je ne suis pas sûr qu'elle révèle plus éloquemment sa destination. Nos fortes murailles bardées de puissants contreforts disent assez haut le poids que pèsent, de nos jours, les écrits et les imprimés; elles ont un aspect de sévérité grandiose assez conforme à leur destination. Une architecture plus riche et plus légère me donnerait le change; le contenant ne me transmettrait pas une idée juste du contenu.

Le public ne fait pas communément des observations de cette nature. La bâtisse qu'il a sous les yeux lui plaît ou lui déplaît, il ne juge pas. Il ne possède pas pour le faire les notions indispensables, et son esprit échappe aisément aux réflexions que la logique lui pourrait inspirer. Il ne sait pas pourquoi la Porta Stuppa, à Vérone, est un chef-d'œuvre, pourquoi la cour des Invalides, à Paris, en est un autre. Le gracieux le séduit, le sévère lui échappe. Il comprend la Madeleine, parce que les colonnes sont hautes et nombreuses; il se demanderait volontiers ce que nous pouvons trouver de beau dans le Parthénon. Son éducation n'étant pas faite, nous ne saurions l'admettre pour juge. Il se trompe presque toujours quand il s'ingénie à juger une œuvre d'art. Le lettré lui-même, s'il s'en mêle, prête souvent à rire. Il faisait preuve de bon sens cet écrivain à qui l'on demandait quelle était sa pensée sur l'architecture moderne. « Je pense, répondait-il, que je n'en pense rien. »

On a beaucoup bâti à Paris depuis un demi-siècle. Les provinces ont suivi l'exemple, sans imprimer à leur architecture un caractère différent. Les préfectures élevées sous le second Empire, les hôtels de mairies et même de sous-préfectures semblent la plupart sortis des flancs du nouveau Louvre. Quelques églises ont renouvelé les formes du roman. Des musées ont surgi dans les villes agrandies. Ils n'ont pas toujours satisfait ni aux nécessités de leur destination, ni aux commandements de l'esthétique. Seul celui de Marseille, œuvre de l'architecte Espérandieu, peut être cité comme un des plus beaux monuments que le siècle ait vu bâtir.

En ces derniers temps l'attention s'est tournée du côté des bâtiments hospitaliers. Il a été réalisé de grands progrès dans la construction des hôpitaux. Il nous faudrait de longues pages pour en déterminer les caractères, et la place nous ferait en ce moment défaut.

Alphonse DE CALONNE.

# ORGANISATION

# DU HAUT COMMANDEMENT

## DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

---

L'on prête au comte de Tréveneuc l'intention de présenter un projet de loi déterminant le fonctionnement du haut commandement et du service d'état-major dans notre armée. C'est une tâche difficile qu'assume là le jeune député des Côtes-du-Nord, mais le désir qu'il apporte de faire la lumière dans cette partie trop nébuleuse de notre organisation militaire témoigne d'une clairvoyance peu ordinaire, à laquelle on ne saurait trop témoigner de sympathie et souhaiter le succès. Déjà, à deux reprises, il a signalé à la tribune le vague de nos prévisions sous ce rapport, dans des discours fort remarquables, dont la netteté de vues et les déclarations irréfutables auraient dû impressionner nos ministres de la guerre, si la question n'était pas de celles qu'on préfère laisser dans l'ombre.

Elle atteint, en effet, quelque peu la forme même de nos institutions, en les plaçant dans une sorte d'infériorité de solution vis-à-vis des pays gouvernés différemment. Dans le domaine militaire, le chef, l'homme qu'on voit, le responsable connu, reste l'inéluctable nécessité du commandement et, par conséquent, du succès. Le chef d'armée, qui est en même temps chef d'Etat, réalise l'idéal du concept de commandement : Napoléon n'aurait pas été Napoléon s'il n'avait été l'empereur. Il n'y a là-dessus pas de contestation possible.

Or une république parlementaire comme la nôtre est l'antipode de la concentration du pouvoir, et son influence naturelle réalise dans l'ensemble des rouages gouvernementaux une acclimatation des mœurs parlementaires, en excluant les directions uniques et sans contrôle et leur substituant des comités, commissions, conseils supérieurs, dont l'avis nécessaire amène la discussion et, par conséquent, le retard. Le génie parlementaire, en défiance jalouse de l'exécutif, le tient ainsi perpétuellement en bride par le formalisme de ces débats contradictoires. Le génie pratique, au

contraire, ne s'accommode que des responsabilités uniques, s'applique à discerner la valeur de ceux qui les portent, et évite de mettre en mouvement dix intelligences qui se contrarient là où une seule réussira mieux et plus vite. L'objectif est différent : dans un système, on cherche à agir et on laisse les coudées franches; dans l'autre, on a l'inquiétude de l'action et on l'emmaille d'un réseau de réglementations.

C'est ainsi, pour s'en tenir aux choses de l'armée, qu'on a cru parer à toutes les nécessités du haut commandement, en plaçant aux côtés du ministre un Conseil supérieur de la guerre, composé des plus hautes sommités militaires et groupant, par conséquent, en un faisceau compact les lumières de l'armée. Il s'agit de savoir si l'on a ainsi trouvé la forme qui donne au mieux le bénéfice de ces lumières, ou si l'on eût été mieux inspiré en utilisant la haute valeur et la grande expérience de ces chefs dans le domaine de l'action, au lieu de les limiter à de simples conciliabules en chambre?

## 1

La création du Conseil supérieur de la guerre émane de cette défiance générale, constitutive de nos institutions, et correspond à ce besoin de restrictions dans l'autorité du ministre, dont nous sommes tourmentés. Avec son état-major général, ses directions de tous les comités techniques consultatifs, le ministre de la guerre semblait luxueusement outillé, de façon à s'éclairer sur les questions d'organisation qui sollicitaient son attention. Au point de vue de la mobilisation, de la concentration, de la mise en train des premières opérations, l'étude ne pouvait se poursuivre fructueusement qu'entre lui, le chef d'état-major de l'armée et le généralissime; les autres avis n'avaient pas de raison d'être, puisqu'ils n'entraînaient, pour ceux qui les émettaient, aucune part de responsabilité. Sous ce rapport, l'opinion du Conseil n'était donc qu'une superfétation, ou n'apportait qu'une gêne, au cas où il aurait été en désaccord des vues du ministre et du généralissime. Enfin, le poids d'autorité et d'expérience qu'on espérait jeter dans la balance des décisions ministérielles, par l'unanimité d'approbation des sommités de l'armée, ne pouvait qu'être fatalement infirmé, lorsque les ministres passeraient outre aux avis exprimés. C'est la loi naturelle des choses chaque fois qu'on recourt à un avis. Mais aussi, c'est à se demander, lorsqu'on entoure cet avis d'une manière de solennité publique, si la sanction qu'on attend, dans ces sortes de consultations, d'une autorité plus élevée, n'est pas à double tranchant pour cette autorité elle-même, en la rapetissant

aux approbations de complaisance, ou en la diminuant du sans-façon dont on en use avec ses désapprobations?

Si l'on tient que le ministre doit s'appuyer perpétuellement sur les avis du Conseil supérieur de la guerre, se soumettre à la tradition d'opinions qu'il perpétue, le changement de ministre n'a plus de sens, puisqu'il n'apporte plus ses opinions personnelles. Aussi M. Cavaignac a-t-il agi dans la plénitude de son droit et dans l'absolu respect de son autorité, en refusant, devant la Commission de l'armée, non seulement de se couvrir de l'avis du Conseil supérieur de la guerre, mais même de faire connaître cet avis. Il n'y a, en somme, devant le Parlement que le ministre seul, avec sa responsabilité personnelle. Comment s'éclaire-t-il dans ses décisions? C'est son affaire, et nul n'a le droit d'y regarder.

L'on pourra observer que cette théorie ne laisse pas que d'être troublante, lorsque le ministre de la guerre est un civil qui peut avoir la confiance politique du Parlement, sans aller jusqu'à sa confiance militaire. L'objection ne saurait nous surprendre; nous nous y rangeons nous-même. Ce serait assurément fort grave que de perpétuellement changer le ministre de la guerre, que de mettre à ce poste de veille sur notre sécurité nationale n'importe quel général, le premier politicien venu, si nous n'avions pas derrière ce ministre cette réunion des chefs de notre armée, dont le grand Conseil la protège et rassure la nation. Mais est-elle suffisante, est-elle enviable cette solution qui n'a pas l'initiative de progresser vers le bien, qui se borne à tempérer le mal, et encore jusqu'à quel point? M. de Freycinet, dont la déférence vis-à-vis du Conseil supérieur de la guerre a été comme la plate-forme ministérielle, n'a jamais rien fait sans s'appuyer sur son avis favorable. Eh bien, nous le demandons aux membres de ce Conseil, prendraient-ils pour eux-mêmes beaucoup d'actes du ministère de M. de Freycinet? Et combien de ministres qui n'avaient pas cette déférence, que l'opinion connue du Conseil intimidait ou rebutait d'avance, et qui ont préféré ne pas la demander, en s'évitant de le convoquer!

Ces précédents s'oublient, chaque chose s'efface isolée, et l'on est effrayé de l'ingéniosité dépensée pour ne pas voir le mal où il est, pour chercher des palliatifs anodins lorsqu'une œuvre périlicite. L'œuvre de reconstitution de notre armée a été sans contredit celle à laquelle s'est voué le Parlement, avec le plus de ferveur et d'unanimes bonnes volontés. Comment n'a-t-il pas reconnu que, pour présider à cette reconstitution, pour la fondre au creuset des métaux qui durent, pour la coordonner et lui donner la belle unité des grandes choses, le choix d'un homme se faisait obligatoire, dont la situation dans l'armée, le passé militaire, le mérite incontesté,

imposeraient la désignation et qu'on laisserait ensuite tranquille à son patient labueur? Comment ne s'est-il pas raisonné, ne s'est-il pas dit ce que le premier soldat venu sait après quinze jours de caserne, que, dans les choses militaires, le chef, c'est tout, et que, coûte que coûte, à une armée il fallait un ministre, un vrai ministre? Et le choix se restreint tellement, lorsqu'on s'enquiert de toutes les qualités qui composent un vrai ministre de l'armée, de cet organisme si ancien de tradition, si jeune d'élan, si vibrant de nature, si profond dans son infinie répercussion jusqu'au cœur même du pays!

Il est vrai qu'en vue de rehausser encore la situation du Conseil supérieur de la guerre et de fortifier le caractère de ses avis, on a admis que le Président de la République le présiderait, chaque fois qu'il y jugerait sa place marquée par la gravité des délibérations. M. Félix Faure s'y est déjà essayé. Mais, en dehors de ce que nous pouvons appeler le point de vue décoratif, il nous est difficile de nous rendre compte du regain de lumières et du surplus d'autorité qu'apporte aux avis du Conseil la présence d'un civil, étranger aux choses de l'armée, si investi qu'il soit de la magistrature suprême. Sous la hantise de notre atavisme monarchique, il nous plaît, en certains besoins de représentation, de faire jouer les souverains à nos présidents républicains. Mais il y a des limites d'incompétence qu'on ne franchit pas et qui interdisent certaines attitudes, sous peine de friser le ridicule. Cela n'a rien de désobligeant pour M. Félix Faure, élevé pour une destinée commerciale, qu'il n'ait pas trouvé dans son bagage d'éducation la somme de connaissances nécessaires et la compétence générale à faire figure de chef d'Etat, le jour où la surprise de cette grandeur lui est échue. Le contraire bien plutôt serait stupéfiant, à moins d'être un Bonaparte et de procéder comme lui, en ceignant son front de la gloire du soldat, avant de le présenter à la couronne. Donc il nous importe aussi peu que le Président de la République préside le Conseil supérieur de la guerre, comme d'apprendre qu'il a alarmé nos garnisons de l'Est et qu'il s'est montré satisfait de leur degré de préparation. Cette satisfaction ne nous assure de rien, tout comme cette présidence est illusoire. Que nous aimerions davantage voir l'action du Président s'exercer à maintenir en fonctions le ministre de la guerre qui aurait sa confiance et faire prévaloir cette doctrine de la durée nécessaire du ministre de la guerre, sans laquelle il n'est pas de salut, ni pour la préparation du temps de paix, ni pour l'exécution du temps de guerre!

C'est encore une conséquence particulièrement grave de notre organisation gouvernementale, qu'un ministre de la guerre civil puisse être appelé à diriger notre mobilisation générale et demeurer

chargé de la conduite d'ensemble de nos opérations de guerre. L'idée que le Président de la République reste seul, de tout le Conseil supérieur dissous par la force des circonstances, pour aider l'expérience novice de ce ministre et faire mouvoir nos armées, n'évoque rien de plus rassurant. Nous ne savons ce que peuvent concevoir de la guerre future ceux qui attendent de cette conjonction de deux mérites civils la direction maîtresse de nos combinaisons stratégiques, ou, s'ils n'y croient pas eux-mêmes, nous nous demandons ce que pèsent, pour ceux qui en ont la charge, les destinées de la patrie?

Quoi qu'on puisse inventer, dans notre état républicain, le vrai directeur de nos opérations en temps de guerre ne peut être que le ministre de la guerre; c'est dire que sa première qualité doit être une compétence technique indiscutable, que son autorité, non seulement effective, mais morale, doit être la première de l'armée, et qu'enfin son inamovibilité admise lui ait donné cette consécration absolue de chef de l'armée française dont l'habitude se fasse si invétérée que tout plie devant elle aux heures les plus graves. A-t-on songé, en effet, que même cette fiction du chef d'état-major de l'armée couvrant le ministre, sous le rapport militaire, s'évanouit au jour même de la mobilisation; que cet éminent auxiliaire devient le major général de l'armée, laissant le ministre à ses moyens isolés? S'est-on dit que le degré de préparation à la guerre, les connaissances de mobilisation qu'on exige de tous les membres de l'armée, jusqu'au simple capitaine, doivent être à plus forte raison l'apanage du ministre qui leur commande à tous, et que ce ministre n'a, comme ses subordonnés, qu'une raison d'être, celle de pouvoir faire la guerre, à un moment donné, dans les meilleures conditions possibles? Or la première condition pour faire la guerre est de la savoir. La conception du ministre, simple administrateur, peut s'accepter dans une monarchie, où le souverain, chef de son armée, tient la balance égale entre son chef d'état-major général et son ministre de la guerre. C'est la conception de Napoléon, avec son état-major tactique et son état-major administratif. Mais là où le souverain manque, la conception s'écroule, et il ne reste plus qu'à investir le ministre du commandement suprême, en exigeant naturellement qu'il en ait toutes les aptitudes.

Quant aux membres du Conseil supérieur de la guerre, ils ont mieux à faire qu'à se réunir tous les mois autour du ministre, et à s'échapper de temps à autre pour des missions hâtives. Auxiliaires nés du ministre, ils doivent l'être activement, au vu de tous, en permanence investis du haut commandement que la guerre leur réserve, afin de s'en pénétrer, d'y préparer leurs troupes et de



vivre dans l'exclusive atmosphère des redoutables responsabilités dont ils assument la charge.

## II

La première question qui se pose en fait d'organisation militaire est de déterminer le nombre d'unités que peut embrasser un même commandement et d'asseoir la permanence de l'ordre de bataille sur cette évaluation capitale.

L'idée est plus complexe, plus sujette à discussion qu'elle n'apparaît tout d'abord, et les écrivains militaires l'ont exploitée sous les faces multiples qu'elle comporte, sans épuiser le sujet. L'on se rappelle, lors de la discussion si approfondie de nos grandes lois militaires par l'Assemblée nationale, le fameux débat auquel donna lieu la constitution du bataillon à quatre compagnies. Toujours est-il qu'une base est nécessaire et qu'elle se détermine d'après le groupement suffisant ou maximum que peut embrasser, dans les conditions voulues, le chef qui le commande. C'est ainsi que trois bataillons donnent l'idée constitutive du régiment, alors que deux n'apporteraient pas un clavier assez puissant au commandement et que quatre n'augmenteraient pas le jeu de ses conceptions et lui seraient quelquefois d'un poids embarrassant. Deux régiments imposent la notion de la brigade et deux brigades celle de la division, quoique beaucoup de bons esprits jugent que la combinaison ternaire, si logique pour le régiment, serait d'un emploi également avantageux pour la brigade, ou au moins pour la division. Mais on n'arrive à en convenir avec sérénité que lorsqu'on n'est pas militaire, l'armée ne pouvant guère se résigner à une modification de fractionnement qui serait la suppression d'un tiers de ses généraux. Quoi qu'il en soit, il est inadmissible qu'une organisation qui a défini la corrélation des groupements et des échelons de commandement se soit arrêtée au groupement capital, n'ait pas envisagé la création de l'échelon supérieur. Il est inadmissible, si trois bataillons répondent à l'effort de commandement d'un colonel, deux divisions et une artillerie de corps à celui d'un général de corps d'armée, que vingt corps d'armée puissent être dirigés par le seul ministre de la guerre, sans groupements intermédiaires. Oh! ils existent sur le papier, ces groupements, ils sortiront de la boîte de la mobilisation générale, comme Minerve casquée et cuirassée du cerveau de Jupiter, au grand jour des suprêmes destinées de la patrie! Et ces généraux dont ils relèveront, ces commandants d'armée sont là tout prêts, si prêts qu'ils ne font rien en attendant le grand moment!

C'est une situation tellement illogique, un point de vue tellement

inacceptable, qu'on hésite à se demander s'il y a deux manières de commander, l'une à cheval pour les groupements moyens, l'autre en chambre pour les unités supérieures. Et, malheureusement, la force de l'habitude est si invincible, que l'esprit s'acclimate à cette conception des choses, et qu'un général de brigade, quand il est d'un tempérament rassis, — ce qui se rencontre, — finit par commander de son cabinet comme un simple ministre. Il n'est pas un officier qui puisse nier que si la surveillance des corps de troupe ne laisse rien à désirer, celle exercée sur le haut commandement n'existe pas, ou se réduit à une simple impression d'échange de papiers. Et cela est inhérent à l'ordre établi, échappe à la volonté des personnes. C'est comme une tenue de maison, où les gens ont pris leur routine, et qui finit par tomber au délabrement, parce que la vigilance d'une inspection supérieure n'y intervient jamais.

L'action du ministre n'étant susceptible de s'exercer sur les commandants de corps d'armée que par le papier, se diffuse en innombrables circulaires, instructions ou décrets, qui nécessitent, de la part de ces derniers, d'interminables comptes-rendus, rapports ou états, si bien qu'entre ce double courant descendant et ascendant de correspondances sans répit, la vue des réalités, l'impression du détail pratique s'obscurcit, finit par disparaître, et l'ensemble des propositions ou des décisions s'éclaire de cette lumière blafarde, sans chaleur et sans couleur, des documents d'état-major élaborés dans l'ombre des bureaux. Il en résulte que l'excès d'écritures engendre l'indifférence, que les questions les plus urgentes sommeillent souvent à l'égal des plus dilatoires, et que la mise en train pour l'exécution s'accommode d'une lenteur toute bureaucratique. Alors que les règlements militaires invitent les supérieurs, après avoir donné un ordre, à en vérifier l'exécution, il n'y a que le ministre qui, par l'excès de sa fonction et la mauvaise répartition de ses moyens de commandement, soit réduit à la perpétuité d'ordonner sans contrôler, ce qui laisse la plus haute autorité d'une armée bien exposée à être mollement obéie.

La mesure qui donnerait aux généraux d'armée leur effectivité de commandement, en temps de paix, est la seule qui puisse rendre la vie au haut commandement de notre armée, lui infuser la décision, l'activité, l'entraînement, compatibles avec les lourdes responsabilités de sa mission, et communiquer à toute la hiérarchie l'impulsion unique et rapide du ministre, chef de l'armée. Il est vraiment surprenant qu'on ait attendu si longtemps pour s'apercevoir que ces missions temporaires accordées aux inspecteurs d'armée, dans la limite de la bienveillance et des fonds ministériels, ne donnaient pas tous leurs fruits à force d'être hâtives, qu'elles

restaient sans sanction, puisque l'inspecteur, aussitôt passé, s'évanouissait, qu'il ne disposait pas de l'avancement de ceux qu'il inspectait, et que c'est sur la permanence qu'une autorité établit son véritable point d'appui.

Les avantages apparaissent si évidents qu'il suffit de les exposer.

Le général d'armée installé au centre de ses corps d'armée reste en communication directe et immédiate avec ses lieutenants; il les étudie, il les connaît, il les met à sa main. Il se rend compte sur place de leurs desiderata, des améliorations qu'ils proposent, des changements qu'ils apportent; il se fait une idée précise de leurs besoins, devient l'appui naturel de leurs réclamations, le trait d'union nécessaire entre le ministre tout-puissant et ces unités de premier ordre de son armée. Les facilités qu'il possède de faire aboutir bien des questions verbalement et directement auprès de ses commandants de corps d'armée, il en jouit également vis-à-vis du ministre, et il n'est pas douteux qu'une fois entrée dans les mœurs ministérielles, cette pratique de commandement ne supprime bien des longueurs au Journal militaire. Mais la considération primordiale qui commande tout le sujet, c'est que ce général d'armée qui est une des lumières de l'armée, une de ces autorités incontestées devant lesquelles chacun s'incline, se trouve seul exactement placé, pour juger la valeur de ses auxiliaires dans le commandement des généraux sous ses ordres.

L'on n'arrive pas général sans être chargé de services honorables et doté d'une expérience reconnue, mais pour résister, l'âge venant, aux envahissantes douceurs de la vie de famille, au charme du bien-être physique, à l'enlèvement des commodités d'existence, il faut une singulière vertu, lorsqu'on est seul maître de ses actions, seul dispensateur de ses activités. Ce n'est donc pas faire une supposition invraisemblable qu'insinuer qu'un contrôle, un stimulant des énergies un peu ensommeillées, s'il vient à s'en rencontrer, serait une innovation heureuse pour réagir contre les torpeurs de province, réveiller les initiatives alourdies. L'on peut penser aussi que, lorsque les aptitudes physiques ne seraient plus en concordance des obligations de carrière, il n'y aurait ni retard dans la constatation, ni hésitation dans l'application des mesures préservatrices de la vitalité de l'armée. La valeur d'une armée, en effet, correspond exactement à celle de ses chefs; le nombre des non-valeurs en bas s'accroît toujours proportionnellement à celles d'en haut.

L'horizon militaire est aujourd'hui borné au corps d'armée; c'est à peine suffisant pour les troupes, ce ne l'est plus du tout pour les généraux ou les états-majors. Trop peu nombreux pour se grouper

en voyage d'état-major, sous la direction du général de corps d'armée, leur éducateur naturel; trop esclaves, par la pente naturelle des choses, de leur routine paperassière, l'on peut dire qu'ils ne reçoivent nulle part la haute instruction stratégique, à laquelle ils ont droit. La centralisation du général d'armée peut seule ici donner l'impulsion. C'est tout un ordre d'idées nouveau, sur lequel nous reviendrons. Mais, où nous voulions insister, en mentionnant cette pauvreté d'horizon du corps d'armée isolé, c'est sur les émulations restreintes de la brigade et de la division, qui n'ont la vue que de la brigade voisine, de la division d'à côté; c'est sur l'insuffisance de ces inspections perpétuellement passées par les chefs directs qui rétrécissent la façon d'un corps d'armée, états-majors et troupes, à un concept souvent exclusif; c'est sur l'indispensabilité d'un élément d'action si haut placé que, devant sa volonté, tombent les vieilles inerties qui se défendent toujours, celles d'en haut surtout, les plus dangereuses.

Il n'y a pas deux manières de commander, il faut prescrire et voir, et encore revoir, et toujours revenir sur ce qu'on a déjà redressé, car rien ne se défait plus vite que ce qui tend la volonté vers un effort. Ce serait trop commode si tout marchait droit, par la seule vertu des prescriptions une fois données. Un chef de corps qui serait un génie ne vaudrait absolument rien, si, après avoir édicté un merveilleux ensemble de dispositions concernant l'instruction, l'administration, l'hygiène, la tenue du casernement et des ordinaires de son régiment, il était dénué de l'activité nécessaire à l'inspection des mille détails répondant à la mise en pratique de ses instructions. Nous pensons même que le chef de corps qui n'édicterait rien du tout, mais apporterait à toutes choses sa présence intelligente, serait très supérieur au premier.

Savoir à propos faire acte de présence est la plus grande force du commandement, parce que ce sentiment d'être commandés se communique instantanément à tous ceux qui voient le chef, et qu'il en résulte beaucoup de sentiments dignes d'être inspirés, en particulier la confiance qui reste le point d'appui de tout commandement. Voilà pourquoi nous demandons avec insistance que nos généraux d'armée soient en permanence au milieu de leurs troupes, afin d'y gagner toute leur puissance de commandement, en répandant autour d'eux cette confiance qui est d'un tel bienfait pour celui qui la reçoit, comme pour ceux qui la donnent. Voilà pourquoi nous les voulons placés en permanence au centre de cette région d'armée qui devient leur territoire militaire, où les regards de tous sont fixés sur eux, avec cette conviction d'espoir qu'il y a là une tête et une main, l'intelligence des hautes conceptions,

l'énergie des exécutions résolues dans les grandes crises nationales. Et ceci est d'autant plus nécessaire, avec le système des nations armées, que le soldat n'est pas seulement à la caserne; il est partout, à l'atelier, dans les champs, dans les écoles, dans le monde, et l'autorité militaire a besoin plus que jamais de s'entourer d'un prestige plus idéal pour atteindre à la confiance de tous, en montrant ses plus hauts représentants placés au rang qu'ils doivent tenir dans l'exercice permanent de leur infatigable dévouement.

### III

Le commandement permanent des généraux d'armée peut seul assurer sur des bases sérieuses l'instruction de nos états-majors qui, depuis l'adoption du nouveau service, sont autant livrés à eux-mêmes, aussi incapables de progrès, qu'avec l'ancien système, auquel on a fait des reproches bien excessifs, puisque l'état de choses ne s'est pas modifié. La vérité est que si l'ancien corps d'état-major a donné des officiers d'état-major remarquables, il ne les a pas formés. Ces officiers ont dû leur valeur à leurs dons naturels, à l'initiative heureuse de leur intelligence, mais ils n'ont reçu aucune initiation à leur rôle d'état-major en temps de guerre, parce que cela n'était pas dans les mœurs, et ils ont dû se faire eux-mêmes au feu des circonstances. Ce n'est d'ailleurs pas si mauvais pour ceux qui sont d'élite, mais l'éducation est indispensable aux autres, à ceux qui, tout en étant doués, restent dans une teinte plus moyenne. Eh bien, cette éducation n'a pas fait un pas de plus dans nos habitudes. Les officiers de l'Ecole de guerre reçoivent, c'est indiscutable, l'instruction militaire la plus élevée, mais en quoi leur sert-elle pour les besognes journalières de bureau; par quelles applications, par quels travaux d'étude, par quelles missions spéciales, entretient-on, développe-t-on cet acquit des multiples connaissances nécessaires aux fonctions d'état-major, les prépare-t-on à leur rôle en campagne?

Nos états-majors ont été calculés sur un pied si large, — trop large à notre sens, — que, si chargée qu'on suppose la besogne de bureau, l'on peut, sans la ralentir, distraire, presque toute l'année, la moitié des officiers de leur travail assis. Qu'on ne pousse même pas les choses à cette limite, l'on voit que la marge est belle pour fournir à de fréquents voyages d'état-major, à d'intéressantes études de frontières, à la solution de nombreux problèmes tactiques et stratégiques.

Napoléon, dans ses Mémoires, recommande à un chef d'avant-

garde de faire une étude continuelle du terrain sur lequel il chemine en se demandant à maintes reprises : Si l'ennemi apparaissait en ce moment dans cette direction, sur cette position, que ferais-je, quelles dispositions prendrais-je?

C'est l'énoncé, pour un rôle précis, de cette vérité qui veut que, pour être prêt à un événement, on ait toujours l'esprit tendu vers cet événement. Que seront des officiers d'état-major en face de l'imprévu de la guerre, si leurs facultés n'ont pas été dressées, dans une intensité constante, vers ce grand objectif? Chacun est d'accord sur ce sujet, malheureusement on ne fait rien pour mettre la pratique d'accord avec la théorie.

Lors de la création du nouveau rôle de chef d'état-major de l'armée, avec tout le développement donné à la fonction, l'on avait espéré que le général de Miribel, si désigné par ses hautes capacités, deviendrait l'éducateur de notre état-major. Mais la tâche, aussi générale, est trop vaste et échappe à la compétence de celui qui porte déjà le poids de telles destinées. C'est à peine si, dans les voyages d'état-major qu'ils ont conduits, le général de Miribel et ensuite le général de Boisdeffre ont pu s'occuper de l'instruction du seul état-major de l'armée. Nul officier des autres états-majors n'a été autorisé à prendre sa part de ce haut enseignement qui ne se donne que là.

L'on a depuis cherché à combler la lacune en organisant quelques voyages d'état-major par corps d'armée, mais, ainsi que nous le remarquons plus haut, l'horizon du corps d'armée est trop restreint, les ressources de ses états-majors sont trop limitées pour qu'il soit possible de donner à ces sortes d'études l'envergure dont elles sont susceptibles, l'intérêt qui les rend attachantes.

Le remède à cette situation n'apparaît encore que dans la permanence des généraux d'armée, inspecteurs et éducateurs désignés des états-majors de leur région d'armée. Délivrés des soucis de la marche journalière de l'instruction et de l'administration des troupes, lesquels finissent au corps d'armée, la vue des généraux d'armée peut s'étendre avec sérénité sur les hautes questions de la préparation à la guerre, se maintenir dans le domaine de son éducation spéciale. Ils sont bien dans leur vrai rôle en dressant pour la guerre, en mettant à leur main les instruments qu'ils seront appelés à manier, en associant à leurs vues les généraux et les états-majors. C'est bien d'eux que part la lumière qui rayonne de leur haute autorité jusqu'aux derniers échelons de la hiérarchie; d'eux que naît la vie qui anime tout l'organisme dont ils restent la pensée; c'est bien là du commandement dans la plus large signification du mot, du commandement qui acquiert toute la

portée d'action nécessaire pour s'affirmer éclatant à l'heure des mortelles résolutions.

Il y a longtemps qu'on aurait dû parler de ces choses, mais le courage ne vous en venait pas. Aujourd'hui nous avons un ministre de la guerre, un vrai ministre; la pierre angulaire de l'édifice existe, l'on peut songer au reste. M. le général Billot est le plus ancien de nos divisionnaires, le seul de nos généraux qui aient conduit au feu un corps d'armée. De tous les titres devant l'armée celui-là vaut presque tous les autres; le chef qui a fait marcher 50 000 hommes au canon y prend aussitôt un prestige extraordinaire, surtout lorsque ce chef, à l'heure d'extrême détresse de la campagne douloureuse, tirait le dernier boulet de notre dernière armée. Il a donné sa mesure comme commandant de corps d'armée en temps de paix; le 1<sup>er</sup> corps lui doit sa belle réputation. Il partage les travaux du Conseil supérieur de l'armée depuis sa création. Il a été ministre de la guerre, et pas un acte de son ministère n'a donné prise à une critique; il est tombé en défendant les droits imprescriptibles de l'armée dont il avait la garde, ce qui est un honneur. Les partis aveuglés ont pu lui en tenir rigueur, mettre l'homme politique en cause, alors qu'il s'agissait d'un chef d'armée enfermé dans ses rigides obligations de devoir militaire, dont la cuirasse, pour garder sa trempe invincible, doit être mise à l'abri de toute fausseté; mais l'armée tout entière s'est rangée derrière lui. C'est un organisateur, un orateur, il a l'habitude du Parlement, tout le désignait pour être ce ministre durable dont dépendrait la fortune de notre organisation militaire. On l'a bien longtemps refusé à l'armée, ou peut-être s'est-il refusé lui-même aux combinaisons qui ne s'accordaient pas de tout son programme militaire. Maintenant il arrive bien tard, devant une situation trop compromise, terriblement lourde à porter, mais il est bien certainement le vrai ministre de la guerre qui puisse lui faire face, l'éclaircir, si on lui en laisse le temps, et redresser la barre de notre organisation à la dérive. Entre toutes les questions préoccupantes qui vont l'assiéger, celle d'asseoir le haut commandement de notre armée nous semble tenir la première place; c'est toujours à la tête qu'il faut demander de mener le corps; de la réalisation de ce progrès dépend en partie celle des mesures de salut nécessaires. Nous serions bien étonné que M. le général Billot l'oublîât, comme nous sommes convaincu qu'il est le ministre désigné pour la mener à bien.

VILLEBOIS-MAREUIL.

---

# UN PRÉDICATEUR POPULAIRE

DANS L'ITALIE DE LA RENAISSANCE <sup>1</sup>

---

Les habitués du *Correspondant* ne seront sans doute que médiocrement étonnés d'apprendre que l'historien de la Monarchie de Juillet vient de publier une « vie de saint ». Porté vers les questions et les préoccupations religieuses, non seulement par la plus chère des traditions domestiques, mais par un très vif attrait personnel, M. Thureau-Dangin a interrompu ses études d'histoire politique et parlementaire pour écrire un récit de pure édification. Il a pensé, après Montalembert, Ozanam et Falloux, que ce n'était point assez pour un écrivain chrétien de servir indirectement la cause de l'Eglise, et qu'il fallait apporter sa contribution à cette littérature religieuse, qui participe trop souvent à la fade banalité des objets de piété. Ses lecteurs éprouveront la même agréable surprise qu'on ressent à contempler une image de dévotion sortie des mains et du cœur d'un grand artiste.

Parmi les motifs qui ont arrêté le choix de M. Thureau-Dangin sur la figure, aujourd'hui quelque peu pâlie, de saint Bernardin de Sienne, me trompé-je beaucoup en plaçant au premier rang cette origine siennoise même, c'est-à-dire la douce obligation, pour le biographe, de rechercher dans la vieille cité toscane les traces et les souvenirs de son héros? Qui donc, au terme de quelques heures passées à Sienne entre deux trains, qui donc, en contemplant du haut des remparts la ville dorée des derniers rayons du soleil, n'a caressé le rêve de revenir *pour longtemps*? Errer de la cathédrale à la *piazza del Campo*, évoquer devant les fresques du Sodoma les extases de la vierge mystique du quatorzième siècle, repasser avec le Pinturicchio les étapes de la carrière du Pape humaniste, jouer au coin d'une rue d'une échappée sur ce merveilleux cadre de collines qui s'harmonise si bien avec la grâce un peu fière de la ville, n'est-ce point assez de cette perspective pour se décider à écrire la vie d'un saint siennois? Il est pourtant encore d'autres causes qui ont dicté la détermination de M. Thureau-Dangin. Dans un temps de dépravation morale et de haines intestines, Bernardin a converti et pacifié ses compatriotes d'Italie par

<sup>1</sup> *Un Prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance : saint Bernardin de Sienne (1380-1444)*, par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. — Paris, Plon, 1896, xiii-328 pages, in-18.



l'ascendant de son éloquence : il a momentanément rendu l'intelligence de l'esprit évangélique à un monde qui l'avait perdue. En tenant compte de la différence des situations et des idées, son apostolat peut fournir d'utiles leçons à ceux qui se préoccupent aujourd'hui de christianiser les foules.

\*  
\* \*

Bernardin naquit en 1380, dans un bourg voisin de Sienne, et passa son enfance dans cette ville. Sa piété, très précoce, fut mise de bonne heure à l'épreuve. Dans ces cités italiennes de la fin du moyen âge, la corruption était aussi répandue et peut-être moins dissimulée encore que dans nos centres ouvriers d'à présent. L'innocence de Bernardin n'était pas et ne pouvait pas être de l'ignorance : armée de vaillance et d'enjouement, elle fait songer à celle des apprentis de nos patronages parisiens. Enfant, au lieu de fuir les tentateurs, il les attirait dans de malicieux guets-apens ; jeune moine, il en usait de même : telle anecdote, qui tourne d'ailleurs à la confusion du vice, débute à la façon d'un Novellino risqué, et alarme la pruderie du lecteur moderne avant d'aboutir à une conclusion édifiante. La vertu, chez ce compatriote des conteurs florentins, n'est ni timorée, ni renfrognée : elle prend audacieusement l'offensive, tourne le mal en ridicule et tâche d'ameuter l'opinion contre lui. C'est dans bien des cas le secret de la victoire.

A vingt ans, avant d'embrasser la vie religieuse, Bernardin se révéla à ses concitoyens par un acte d'héroïque charité. Au cours d'une peste, le personnel du grand hôpital *della Scala* avait été emporté par la contagion ou dispersé par l'épouvante. Bernardin réunit une dizaine de jeunes gens de son âge et s'offrit à faire avec eux le service des malades. Ils se dépensèrent pendant quatre mois, accomplissant les plus dangereuses comme les plus répugnantes besognes : plusieurs succombèrent et furent immédiatement remplacés par de généreux volontaires <sup>1</sup>.

Sans se contenter de cette préparation au cloître, Bernardin mena quelque temps la vie d'anachorète dans la banlieue de Sienne, s'essayant à des austérités dont plus tard il raillait lui-

<sup>1</sup> L'hôpital qui fut le théâtre de ces actes de dévouement existe encore ; voici la description qu'en fait M. Thureau-Dangin : « L'entrée fait face au portail du Dôme ; par la porte généralement ouverte, le regard du touriste enfle une longue et vaste salle aux arceaux gothiques ; à travers les fenêtres qui la terminent, il aperçoit un horizon de collines gracieusement ondulées qui, sous la fine lumière d'un ciel toscan, se prolonge jusqu'au fond bleuâtre des montagnes ; par moments, comme une note plus moderne dans ce cadre antique, comme un rappel de France dans ce milieu tout italien, passe et repasse, d'une démarche alerte, la blanche cornette d'une fille de Saint-Vincent de Paul. »

même la juvénile intempérance. Entré à vingt-deux ans chez les Franciscains, il demeura pendant quinze années dans diverses maisons de son ordre, édifiant par ses vertus les quelques personnes qui l'approchaient, mais ne laissant nullement pressentir sa vocation d'apôtre populaire. Tout d'un coup, à Fiesole, où il occupait le poste de gardien ou supérieur, la démarche extraordinaire d'un novice paraît à Bernardin la marque de la volonté divine : il se met docilement à prêcher, et le succès foudroyant dès le début dissipe ses derniers scrupules.

\*  
\* \*

À l'époque où le Franciscain de Fiesole se faisait orateur sacré, la prédication venait de retrouver, avec le Dominicain saint Vincent Ferrier, la grande vogue qui avait poussé les foules du moyen âge autour de la chaire d'un Pierre l'Ermite ou d'un saint Bernard. Bernardin de Sienne devait continuer et développer ces triomphes. Durant près de trente ans, il annonça la parole divine dans les diverses régions de l'Italie, sans jamais lasser la pieuse curiosité des auditeurs. On l'attendait impatiemment dans les villes qu'il devait évangéliser, et une fois la station ou la mission finie, un cortège, enthousiaste et désolé, l'escortait à plusieurs lieues de distance, pour retarder la séparation. Pendant les sermons, la vie ordinaire était suspendue, comme aux jours de fêtes chômées. Quoique le saint prêchât tous les jours, et que bien des sermons durassent trois ou quatre heures, l'affluence ni l'attention ne faiblissaient. Malgré la variété du tempérament national, des mœurs et des goûts, le concours était le même à Milan qu'à Bologne, à Venise qu'à Florence ou à Sienne. Le passage de Bernardin était signalé sans doute par des faits qui semblaient miraculeux à la piété publique, mais le thaumaturge chez lui demeurait au second plan : c'était le prédicateur que les Italiens brûlaient d'entendre et de réentendre.

Deux recueils de genre très différent nous donnent une idée de ce que pouvait être son éloquence. Le premier, rédigé en latin par le saint lui-même, ne contient guère que des analyses ou des plans de sermons, avec l'indication des textes et l'énumération des arguments. Comment il mettait en œuvre ces matériaux, c'est ce que montre le second recueil, où toute une série de sermons prêchés à Sienne a été reproduite et comme sténographiée par l'un des plus enthousiastes auditeurs. Ici, « au lieu de l'argumentation méthodique et souvent un peu sèche des discours écrits, c'est la libre et vivante parole, avec son aisance, sa variété d'allure, familière ou véhémement, satirique ou tendre, allègre ou pathétique, trahissant tantôt le sourire sur les lèvres de l'orateur, tantôt le tremblement ému de sa voix, mêlée d'interjections, d'apostrophes,

de questions et de réponses, parfois presque de petits drames, vivement mis en scène, toute de verve, *alla gagliardoza*, comme il aime à dire lui-même. »

Sans parler de leur durée, qui paraîtrait démesurée à notre attention, ces sermons heurteraient sur bien des points nos préférences actuelles. Sous les plus libres et familières exhortations on discerne une trame scolastique étrangement rébarbative. Bernardin use et abuse de ce symbolisme systématique qui est si fatigant chez les Pères de l'Église, et dont les écrivains ou orateurs religieux commencent à peine à se libérer aujourd'hui; il lui faut à toute force trouver un sens figuratif à ce qui n'est, la plupart du temps, dans le récit évangélique, que l'énonciation d'un fait ou la constatation d'un trait des mœurs judaïques. Ainsi, dans un admirable sermon sur Madeleine au sépulcre, arrivé à l'endroit où la sainte Femme prend le divin Ressuscité pour un jardinier, il interrompt de touchantes réflexions pour disserter sur le sens caché de ce mot de jardinier. Mais ces subtilités étaient dans le goût du temps; elles n'empêchaient point la parole de s'épancher, libre, originale et féconde.

Il y a même un amusant contraste entre l'apprêt des divisions ou des symboles et la familiarité de certaines réflexions, que le zélé auditeur a scrupuleusement enregistrées. C'est à un autre point de vue que nous sommes choqués ici, tant la simplicité franciscaine et la bonhomie italienne se donnent tranquillement carrière. Si l'orateur s'abstient des plaisanteries de mauvais goût qui déparaient trop souvent les sermons du moyen âge et devaient persister chez nous jusqu'au temps de la Ligue, il interpelle les assistants qui s'assoupissent, les passants qui font trop de bruit (le sermon se donnait en plein air); justement convaincu que sa santé préoccupe son auditoire, il annonce sans vergogne qu'il a pris médecine, insiste sur l'heureux résultat, donne des chiffres à l'appui.

On peut pourtant sans contradiction ni paradoxe louer l'esprit de mesure et de réserve comme une des maîtresses qualités du prédicateur franciscain. Alors que tant d'orateurs sacrés se transformaient en tribuns politiques ou en agitateurs religieux, il évitait toujours soigneusement, soit d'attaquer les gouvernements temporels, soit de se ménager de faciles triomphes en faisant la satire des vices ou des abus qui déshonoraient l'Église. En recommandant les pratiques de piété, il rappelait que l'accomplissement des devoirs d'état devait passer avant tout. Au lieu de surexciter l'imagination populaire par des craintes ou des visions fantastiques, il mettait les Italiens en garde contre ces prétendus prophètes qui annonçaient la venue imminente de l'Antechrist. S'il annonçait aux habitants de Pérouse qu'il allait leur faire voir le diable, c'était une pure figure de rhétorique familière pour exciter leur attention et

leur montrer ensuite l'esprit du mal triomphant au fond de leur âme.

Toujours inspirés de ce que la doctrine chrétienne a d'immuable, toujours aussi merveilleusement adaptés aux besoins et à l'état intellectuel des auditeurs, ses sermons peuvent se diviser en trois grandes catégories. Il exposait souvent le dogme et les mystères, avec une douceur, une onction, une sérénité, qui font penser aux effusions de saint François d'Assise ou aux plus pures créations des peintres mystiques : « Ne dirait-on pas, s'écrie M. Thureau-Dangin après avoir analysé un sermon sur la gloire de Marie, quelqu'une de ces visions séraphiques que Frà Angelico commençait alors à peindre aux murailles des cloîtres et où il montrait, dans la splendeur d'une lumière toute céleste, dans le sourire d'une béatitude et d'une jeunesse éternelles, les saints et les anges chantant, jouant des instruments, dansant sur les gazons fleuris du paradis, ou entourant, dans l'extase de l'adoration, une Vierge immaculée que couronne un Christ rayonnant de divine tendresse? » Un autre jour, en célébrant le rôle que la pauvreté avait joué dans la vie du Sauveur, Bernardin s'élevait aux sommets de l'éloquence pathétique.

Fréquemment aussi il prêchait la morale, l'observation des commandements de Dieu, la sanctification de la vie commune, entrant dans les détails précis, prenant des libertés qui scandaliseraient la plupart des auditoires modernes. Il n'aurait point compris sans doute le système d'éducation qui consiste à voiler soigneusement aux regards des jeunes filles toutes les réalités de la vie qui les attend, lui qui, lorsqu'il devait prêcher sur le mariage, prévenait la veille les mères d'amener leurs filles aussi nombreuses que possible : c'est le contraire de ce qui se pratique aujourd'hui.

Il consacrait enfin des prédications entières à attaquer les maux particuliers de son époque, notamment l'exagération du luxe et surtout les discordes civiles. Presque toutes les cités étaient alors entre les mains d'un tyran, mais de la période orageuse des libertés, il subsistait des haines héréditaires : on se détestait de quartier à quartier, de famille à famille, alors que la cause du conflit avait disparu depuis plusieurs générations; exploitées par le tyran dont elles assuraient la domination, ces mésintelligences aboutissaient à des confiscations, des exils, des assassinats, des guerres même, car la faction opprimée invoquait souvent l'intervention de quelque chef de bande. Bernardin se déchaîna contre ce fléau avec une énergie désespérée, allant jusqu'à appeler la damnation sur la tête de ceux qui fomentaient l'esprit de parti, montrant dans les *condottieri* les fléaux envoyés par Dieu pour punir une disposition si contraire à l'esprit chrétien. Les détails que contiennent ses sermons ont la valeur de témoignages historiques : ils montrent

combien la fortune, l'honneur, la vie des citoyens, étaient en péril dans l'Italie du *quattrocento*.

Nous l'avons dit, la vogue de ces prédications fut inouïe. A part quelques despotes en défiance contre toute émotion populaire, comme Philippe-Marie Visconti, ou quelques humanistes dont le saint critiquait les tendances irrégieuses, les personnes de tout âge et de toute condition venaient longtemps d'avance retenir leur place autour de la chaire. A cette curiosité succédait un effet profond sur les âmes. Souvent, comme plus tard à la suite des sermons de Savonarole, la station se terminait par un autodafé, où l'on entassait sur un vaste bûcher les objets de luxe, les livres licencieux, les miroirs, les parures, les faux cheveux, les cartes à jouer. D'autres fois, et cela était plus méritoire, les ennemis s'embrassaient dans une solennelle cérémonie de réconciliation; on rappelait les exilés, à qui chacun se faisait un devoir et une joie de restituer ce qui leur avait été confisqué. Ailleurs, les usuriers renonçaient à leur infâme commerce; mais, à ce sujet, les biographes rapportent un trait plus plaisant qu'édifiant : à Milan, Bernardin reçut la visite d'un homme très zélé qui lui représenta vivement les ravages de l'usure et le conjura d'en parler tout particulièrement; renseignements pris, ce personnage était un usurier esprit fort, qui comptait sur le saint pour convertir ses concurrents.

Si saint Bernardin de Sienne ramena ainsi beaucoup d'âmes à la vérité, on ne peut malheureusement dire que son action sociale ait été durable. Il en est fréquemment ainsi de ces sortes de missions, quand il ne se trouve point d'autres hommes de zèle pour en entretenir l'effet, et quand les causes humaines du mal subsistent. En réalité, les Italiens continuèrent à se déchirer jusqu'à l'établissement définitif du pouvoir absolu dans les divers Etats de la Péninsule; le luxe redevint plus insolent que jamais et la corruption des mœurs reprit de plus belle, voilée plutôt qu'enrayée par le mouvement de réforme qui suivit le concile de Trente.

Mais l'apôtre a pu échouer, sans que pour cela son œuvre ait été tout à fait vaine. Indépendamment des milliers de conversions individuelles accomplies par lui, indépendamment de l'empire exercé sur de jeunes auditeurs comme Frà Angelico ou Savonarole, il a eu le mérite de faire revivre l'esprit de l'Évangile dans un siècle perverti par les influences païennes, d'interrompre la prescription du vrai, de préparer les voies pour une restauration lointaine, mais complète de la loi chrétienne. C'est là ce dont il convient de le louer, au lieu de lui reprocher un échec qui ne lui est point personnellement imputable.

\*  
\* \*

Dans l'ordre mystique, Bernardin de Sienne peut être considéré comme le véritable fondateur de la dévotion au saint nom de Jésus, qui, tolérée d'abord, puis approuvée, a fini par être étendue à l'Eglise universelle. Comme signe matériel de cette dévotion, il s'appliqua à répandre le monogramme IHS, adopté plus tard et prôné par Ignace de Loyola. Les attaques de quelques envieux et les exagérations de certains enthousiastes qui substituaient ce monogramme au crucifix, valurent à Bernardin des dénonciations en cour de Rome; mais les Papes lui rendirent toujours justice et les trois lettres se lisent encore sur la façade de plusieurs maisons de Sienne, où les propriétaires les firent graver au sortir du sermon de l'apôtre <sup>1</sup>.

Dans son ordre, Bernardin joua un rôle plus décisif encore. Ses vertus, ses talents de prédicateur, son pieux crédit, contribuèrent à développer parmi les Frères Mineurs la branche dite de l'Observance qui, sans se séparer du tronc principal, aspirait à rétablir dans sa primitive rigueur l'esprit et l'austérité de saint François; toujours attentif à prévenir les interprétations excessives, il veilla à ce que cet esprit de simplicité ne se confondît point avec l'ignorance, et se garda de tomber dans les erreurs des *Spirituels*, qui avaient créé un schisme dans l'ordre au lendemain de la mort de saint François.

Il succomba lui-même à Aquila, dans le royaume de Naples, où il entreprenait une nouvelle tournée de prédications. Canonisé six ans à peine après sa mort, ses restes furent bientôt déposés dans une châsse envoyée par notre Louis XI, qui était coutumier de ces actes de dévotion. « J'ose espérer, dit M. Thureau-Dangin, que le saint moine italien qui a laissé son corps reposer quelque temps dans une châsse française ne verra pas de mauvais œil que, dans un livre venu aussi de France, on ait tenté de faire revivre sa figure. » Notre espoir à nous, c'est que l'ouvrage de l'éloquent académicien, tombant entre les mains de quelque homme de bonne volonté, moine ou séculier, prêtre ou laïque, lui inspire l'idée d'accomplir dans la France du vingtième siècle l'œuvre de conversion religieuse et sociale que Bernardin de Sienne a essayée dans l'Italie du *quattrocento*. Ce serait la récompense la plus digne du talent du biographe; ce serait la seule qui satisfît pleinement son cœur de chrétien.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

<sup>1</sup> On sait que les trois lettres IHS sont celles par lesquelles commence le nom de Jésus en grec (Ἰησοῦς); ce n'est que plus tard qu'on a eu l'idée de les interpréter par *Jesus hominum salvator*.

# REVUE DES SCIENCES

---

Découvertes et inventions. — La vogue. — Le cinématographe de MM. Lumière. — Photographies animées. — Illusions optiques. — Avant 1896. — Genèse de l'invention. — Le phénakisticope Plateau. — Le revolver photographique. — Chronophotographie. — Praxinoscope-Zootrope. — Pantomime lumineuse. — Kinétoscope Edison. — Projections en mouvement. — Progrès réalisés dans le cinématographe. — Tableaux vivants. — Le photocinégraphe. — Evocation du passé. — Vision de la croissance des êtres vivants. — Moyen de voir l'herbe pousser et les fleurs s'épanouir. — La vie à rebours. — Médecine : Nouvel appareil d'auscultation et de percussion. — Le Phonendoscope. — Industrie : Procédé de trempe électrique des métaux. — Acier électrique. — Physique : Les miroirs magiques anglais. — Apparitions inattendues d'images invisibles. — Différence avec les miroirs japonais. — Histoire naturelle : Une invasion extraordinaire d'insectes. — Les glyciphages et les chthonius. — Parasitisme inattendu. — La peur des insectes. — Multiplication extraordinaire. — Histoire des deux maisons de Barfleur.

Depuis trois mois tout Paris a été voir le cinématographe. Nous en avons eu la primeur en juillet 1895, et il a fallu un certain temps pour que le public saisisse la singularité de l'appareil de MM. Lumière. On lui a répété sur tous les tons que c'était curieux ; il a fini par s'en apercevoir, et la vogue est venue au cinématographe en 1896. On l'a promené dans tous les cercles et chez quelques privilégiés. Et la foule n'a cessé d'envahir le sous-sol du boulevard des Capucines. Puis la concurrence s'en est mêlée comme partout. Les frères Isola ont installé en face du cinématographe un autre système combiné par M. de Bédts et l'on nous promet encore pour l'hiver prochain des variantes de la première édition. Nous retrouvons dans des notes notre première impression de juillet 1895 : « Tout le monde se rappelle le kinétoscope d'Edison. Eh bien, le cinématographe est encore plus merveilleux. C'est d'une vérité inimaginable. Puissance de l'illusion ! lorsqu'on se trouve en face de ces tableaux en mouvement, on se demande s'il n'y a pas hallucination et si l'on est simple spectateur ou, au contraire, acteur dans ces scènes étonnantes de réalisme. A la répétition générale

de 1895, MM. Lumière avaient projeté une rue de Lyon. Les tramways, les voitures circulaient et avançaient dans la direction des spectateurs. Une tapissière arrivait sur nous au galop de son cheval blanc. Une de mes voisines était si bien sous le charme qu'elle se leva d'un bond... et ne se rassit que lorsque la voiture tourna et disparut. » Ce sont de grands magiciens que MM. Lumière !

Il y a déjà près d'un quart de siècle que l'on a songé à tirer parti de la photographie instantanée pour saisir et représenter sur des clichés les positions successives d'un objet en mouvement. Chaque phase du mouvement est reproduite. En sorte que si l'on fait défiler ensuite les mêmes clichés avec la vitesse dont ils étaient animés quand on les a produits, on obtient une synthèse du mouvement; l'objet apparaît aux regards comme s'il possédait un mouvement réel. MM. Plateau, Janssen, Mybridge, de San-Francisco; M. Marey, surtout en France, à la station physiologique du Parc des princes, ont fait des applications ingénieuses de ce principe. M. Marey a créé la chronophotographie au moyen de laquelle on analyse et l'on reconstitue les phases de la locomotion animale, du vol des oiseaux, etc. M. E. Raynaud, de son côté, a utilisé les impressions rapides sur l'œil des images représentant les diverses périodes de mouvement pour créer ses appareils populaires aujourd'hui si connus, le zootrope, le praxinoscope théâtral, invention charmante, et pour produire les amusantes et jolies pantomimes lumineuses du musée Grévin. Plus tard Edison nous envoya d'Amérique son fameux kinétoscope qui fait voir à des spectateurs isolés de longues séries d'épreuves se succédant à des intervalles très courts et donnant bien l'impression du mouvement.

Le cinématographe est en grand progrès sur le kinétoscope. Edison employait au moins trente épreuves par seconde. MM. Lumière ont réduit ce nombre à quinze. Avec le kinétoscope, la scène était fidèlement reproduite, mais en tout petit, et une seule personne à la fois pouvait regarder dans l'appareil. Avec le cinématographe, un grand nombre de personnes peuvent à la fois suivre tous les détails, puisque chaque tableau est projeté sur un écran, comme dans la lanterne magique, et l'apparition dure au moins une minute : les personnages sont grands, la profondeur de la scène est amplifiée. Aussi l'illusion est augmentée.

Le cinématographe est fondé sur le même principe, bien entendu, que les appareils antérieurs. Il s'agit toujours d'impressionner l'œil par une série d'images successives des objets en mouvement. La succession même de ces impressions donne l'illusion à peu près absolue de la réalité. On prépare en conséquence une bande pelliculaire sur laquelle se juxtaposent les photographies prises successivement pendant les diverses phases du mouvement. La bande n'a que 15 mètres



de long environ, 3 centimètres de largeur, et chaque épreuve n'a que 3 centimètres de haut. Chaque photographie a été prise à un intervalle de  $1/15$  de seconde. Elles sont toutes rigoureusement semblables, c'est-à-dire que si l'on superpose deux quelconques d'entre elles, les parties reproduisant des objets immobiles viennent coïncider exactement et que les parties reproduisant des objets mobiles ont des positions dont la différence représente le mouvement accompli entre les instants où ont été prises les épreuves, soit  $1/15$  de seconde. C'est cette bande pelliculaire qui, projetée sur l'écran et défilant sous le regard du spectateur, lui donne l'impression complète du mouvement.

Quant au cinématographe, au premier coup d'œil, c'est un gros appareil de photographie monté sur son pied. On remarque au-dessus de l'appareil et en avant une boîte close. Dans cette boîte, on dispose autour d'un axe horizontal la bande pelliculaire; elle descend en se déroulant sur un jeu de poulies et pénètre dans le cinématographe jusqu'à ce qu'elle rencontre un autre axe horizontal où elle s'enroule. Une manivelle extérieure permet de produire le déroulement et le cheminement de la bande photographique. Côté des spectateurs, l'appareil porte une sorte de volet mobile destiné à démasquer une ouverture qui rend visible chaque épreuve au moment convenable. C'est toujours la manivelle mise à la main qui commande aussi l'ouverture et la fermeture du volet en même temps qu'elle détermine la progression de la bande. Ce dispositif constitue l'originalité du système Lumière. Un jeu d'excentrique et de guides courbes, de roues dentées et de taquets oblige le volet à se démasquer, à se refermer avec des vitesses croissantes et à s'immobiliser une fraction de seconde. Non seulement le volet s'immobilise, mais encore la pellicule. Ceci est une vraie trouvaille. En effet, il importe que chaque épreuve ne soit vue qu'immobile, ce que l'on n'obtenait pas dans les autres systèmes, parce que, autrement, il se mêle des impressions dues à la descente de l'image, des traînées lumineuses correspondant aux parties claires. On s'est arrangé pour que les rayons lumineux soient masqués pendant un tiers du temps, soit pendant qu'une épreuve descend pour faire place à la suivante. Pendant les deux autres tiers, l'image est visible, mais alors elle est immobile. Les changements si rapides des images se font donc par à-coups. Bref ne sont projetées sur l'écran que des épreuves fixes se succédant au nombre de 900 par minute. Par suite de la persistance des impressions sur la rétine, l'œil n'aperçoit pas les noirs qui séparent chaque projection, et, d'autre part, la lumière, passant pendant les deux tiers du temps total, on n'a plus besoin d'un éclairage particulièrement intense.

Le fonctionnement se devine. A plusieurs mètres de l'appareil, on tend un écran blanc de toile fine. Derrière, on installe une lampe élec-

trique. Les rayons entrent dans le cinématographe par une ouverture convenable, éclairant chacune des épreuves de la bande à mesure qu'elles défilent devant le public. Les spectateurs ne voient que l'écran. L'appareil est caché derrière eux et derrière un rideau, percé d'un seul petit trou pour laisser passer les rayons lumineux. La projection a lieu sur l'écran par-dessus la tête des spectateurs.

Quant à la bande pelliculaire, elle s'obtient facilement au moyen du cinématographe qui joue le rôle d'appareil photographique. On le place devant la scène à reproduire; on y a introduit préalablement une bande pelliculaire sensible; on fait tourner la manivelle, et l'on obtient ainsi une série d'impressions photographiques. On développe, et l'on a une bande de clichés. Pour imprimer avec les clichés une bande positive, on a encore recours au cinématographe. On introduit à l'intérieur une bande sensible en contact avec la bande négative, et l'une et l'autre passant, le temps voulu, devant le volet mobile qui s'ouvre et se ferme, l'impression se fait comme dans un châssis photographique ordinaire. Puis on développe.

C'est ainsi que l'on a obtenu ces curieuses photographies animées qui font l'admiration des curieux. On distingue tous les détails : tourbillons de fumée qui s'élèvent, les vagues de la mer qui écument, le frissonnement des feuilles sous l'action de la brise. Les petits tableaux de genre de MM. Lumière ont eu un grand succès. Rappelons l'Incendie, le Forgeron, le Jardinier et l'arrosage à la lance, le Déjeuner de Bébé, la Sortie de l'usine, l'Enfant et les poissons rouges, la Plage et les bains de mer, l'Arrivée du train, Cinq minutes d'arrêt, etc. Il ne reste plus évidemment qu'un pas à franchir. Imaginez des photographies colorisées et toutes ces scènes éclairées par un soleil de mai aux teintes douces et gaies avec un rayonnement bleu à travers les champs et les bois, au milieu des fleurs et des plantes vertes. Alors quelle différence existera-t-il entre l'illusion et la réalité? La vie, le mouvement, la couleur, tout y sera. Or, ce problème est bien près d'être résolu. O féeries de la science!

Autre application. Nous venons de voir le cinématographe nous montrer des scènes animées contemporaines. Mais pourquoi ne ferait-on pas par la même méthode revivre le passé, ou mieux ne nous donnerait-on pas les impressions successives de toute l'évolution d'un être naissant, vivant et mourant. Qui empêche de nous faire assister à la croissance d'une plante, à la croissance d'un enfant. On peut saisir ainsi la vie dans le passé, nous rajeunir et nous montrer à une époque quelconque de notre existence. Comment? C'est bien facile. L'illusion dans le cinématographe est produite par le défilé de photographies instantanées qui reproduisent à courts intervalles les diverses

phases des actes accomplis. L'œil est trompé et les images se fondant ensemble, on croit voir tout en mouvement et l'on s'imagine assister à des scènes réelles. Or on peut employer la même méthode pour reproduire une série de mouvements nécessitant un intervalle de temps plus ou moins long, pour suivre tout le cycle des transformations accomplies par un objet changeant lentement de forme. Ainsi, placez dans un verre plein d'eau un oignon de jacinthe en novembre, il va germer, les feuilles vont venir, grandir et s'entr'ouvrir; la tige montera; la fleur apparaîtra; elle se développera, se colorera et s'épanouira. Si vous avez eu soin de prendre des photographies à intervalles convenables de l'oignon germant et fleurissant, vous aurez du même coup acquis à tout jamais la possibilité de revoir toujours à votre aise pousser et se développer la jacinthe. En effet, placez ces petites photographies par ordre de succession dans un phénakistoscope et faites tourner. Vous verrez l'oignon s'ouvrir, les feuilles apparaître, etc. Vous aurez reproduit le passé et le présent, toutes les phases de la vie de la plante. Ce qui est vrai pour la jacinthe l'est naturellement pour tout objet qui change de forme. Photographiez le bébé à trois jours, à trois semaines, à trois mois, etc., jusqu'à l'homme fait. Et vous aurez sans cesse à portée de regard une image exacte qui retracera toutes les phases de la croissance; vous aurez l'enfant, le garçonnet, l'adulte, etc. Evidemment, en pratique, la méthode ne serait pas très facile à réaliser pour l'homme, dont la croissance dure longtemps; mais rien de si simple pour la plante et pour les fleurs.

Cette combinaison devait venir naturellement à l'esprit, car à peine avait-elle été ébauchée par un de nos confrères, M. Hospitalier, que M. G. Guérault, ancien élève de l'École polytechnique, demandait à l'Académie des sciences, l'ouverture d'un paquet cacheté, déposé le 11 juin 1889. Dans ce paquet il décrivait le *Photocinégraphe*, appareil fournissant le moyen de nous rajeunir, de nous faire revoir le passé. C'est identiquement le système dont nous venons de parler. Quand on imprime, plus ou moins vite, dit M. Guérault, une rotation inverse à l'appareil, on peut assister à un phénomène curieux : voir l'envers de la croissance, les fleurs se refermer, redevenir boutons, puis bourgeons et disparaître, la tige se rapetisser et finir par rentrer sous terre. Or ni M. Guérault ni M. Hospitalier n'ont eu la primeur de cette conception. Elle appartient au professeur Mach, de Vienne, qui, peu de temps après que Plateau eut imaginé son phénakistoscope traça le programme de l'expérience à peu près en ces termes : « Recueillir à des intervalles de temps égaux et pendant une longue suite d'années, les portraits d'un individu, à partir de sa première enfance jusqu'à son extrême vieillesse et disposer la série d'images ainsi obtenues

dans le phénakisticope. Pendant la durée de quelques secondes, cette série de changements qui ont mis en réalité si longtemps à s'accomplir, passera devant les yeux de l'observateur. Et celui-ci verra se dérouler devant ses yeux toutes les phases d'une existence humaine. »

Autre invention spéciale mais bien utile. Le *Phonendoscope* dont on a beaucoup parlé dernièrement dans les hôpitaux est un appareil imaginé par M. le docteur Bianchi, professeur agrégé à la Faculté de Parme, pour déterminer avec une précision très grande, la forme et le volume des organes internes, et par conséquent pour reconnaître leurs modifications dans l'état de maladie <sup>1</sup>. Evidemment les rayons X ne pourront pas tout révéler et, d'après les médecins qui s'en sont servis, le phonendoscope est appelé à être leur auxiliaire très précieux. Les rayons X voient la forme, le nouvel instrument téléphone cette forme. C'est effectivement un petit stéthoscope, une toute petite capsule métallique fermée par une membrane en ébonite portant au centre une tige que l'on applique au milieu de l'organe à étudier. Deux tubes en caoutchouc partent de cette caisse sonore et conduisent à l'oreille les bruits qui s'y produisent. Pour se servir de l'instrument, on frotte fortement la peau du malade avec la pulpe du doigt sur toute la surface de l'organe à délimiter. Tant que l'on se trouve sur l'organe on perçoit des bruits qui disparaissent quand on est sorti de l'aire qu'il occupe. Ce petit appareil parle si bien, que l'on peut, sans éducation préalable, découvrir sur la peau les contours des viscères, etc. Ainsi, à la Société de biologie, des médecins qui s'en servaient pour la première fois ont pu tracer sur la peau du thorax le périmètre du cœur, l'emplacement des sillons intercavitaires, etc. Et ce qui est mieux encore, les lignes marquées sur la peau ont été exactement les mêmes pour plusieurs observateurs successifs. Comme nous voilà loin du plessimètre de Piorry! Le phonendoscope permet de reconnaître jusqu'à quelle hauteur un estomac est gorgé d'aliments. Rien ne lui échappe. Cet instrument est donc d'une grande perspicacité et trouve le moyen de saisir l'invisible. Il est bon de le signaler aux malades et surtout aux praticiens.

Tout le monde connaît l'opération du trempage des métaux et du verre. Le métal convenablement trempé acquiert une grande dureté. On trempe dans l'air, dans les liquides, dans l'huile, dans des solutions salines le métal, préalablement porté au rouge. L'acier trempé, par exemple, acquiert une dureté telle, qu'il entame l'acier ordinaire et les autres métaux. On s'en sert pour travailler le fer et l'acier, pour les perforer, les trancher, les raboter, etc. Ce travail s'effectue plus

<sup>1</sup> M. le Dr Boudet, de Paris, avait combiné déjà un dispositif très analogue.

ou moins bien, selon la qualité de la trempe. Un ingénieur suisse, M. Alphonse Tauxo, établi à Strasbourg, affirme être arrivé à produire un acier trempé qui dépasse par sa dureté tout ce que l'on avait obtenu jusqu'ici. Ainsi, un foret trempé d'après le nouveau système a percé un morceau de fonte d'obus deux fois plus vite que ne l'aurait fait un foret ordinaire. L'outil lui-même n'a montré aucune trace d'usure. Avec un ciseau en acier ordinaire trempé par M. Tauxo, on a tranché à froid une barre du plus dur acier de 35 millimètres de largeur sur 18 millimètres d'épaisseur; l'opération a été répétée cinq fois sur la même barre. Ce ciseau a tranché à froid une plaque d'acier fondu de 4 millimètres d'épaisseur; à la loupe, on n'a pu observer sur la partie tranchante de l'outil aucune altération du métal. Un simple couteau de table trempé par le procédé Tauxo a tranché onze fois un fil de fer de 1 millim.  $1/2$  d'épaisseur et quinze fois un fil d'acier de 4 millièmes de millimètre d'épaisseur.

Ce métal trempé est vraiment remarquable. Son élasticité et sa résistance sont également augmentées en raison de sa dureté. M. Tauxo a recours, pour atteindre ce résultat, au courant électrique. Il trempe dans une solution saline traversée par un courant électrique faible. Quel est l'effet du courant électrique? On ne saurait sans doute le préciser encore bien nettement; toujours est-il que le métal acquiert dans ces conditions une dureté exceptionnelle. Il sera bon de contrôler ces résultats, car des outils ainsi trempés permettraient de manier et de façonner les métaux presque aussi facilement que l'on travaille le bois.

M. Sylvius Thompson, le savant physicien anglais, nous a montré dernièrement « les miroirs magiques » qu'il a préparés et qui dépassent de beaucoup les effets déjà curieux des « miroirs japonais ». On sait que le miroir japonais en bronze poli montre d'un côté des dessins en relief et de l'autre une surface très unie. Si l'on reçoit un faisceau lumineux sur le côté uni et que, par réflexion, on le projette sur un écran blanc, sur un plafond, on voit apparaître les dessins qui se trouvent en relief sur la face opposée. On dirait que ces derniers ont traversé le métal pour aller se peindre sur l'écran. Les miroirs japonais, connus de la plus haute antiquité, ont toujours été un objet de curiosité. On ne savait pas trop par quel artifice les images allaient ainsi, traversant le bronze, se projeter sur des écrans blancs. Il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que M. Govi, en Italie, et M. Ayrton, en Angleterre, trouvèrent le secret des anciens Égyptiens et des Japonais. Le miroir japonais était connu, également, des Grecs et des Romains. Tout le secret consiste dans le mode de travail du miroir. Après le moulage ordinaire du miroir et des dessins, on polit le bronze

avec un outil en bois doucement et longtemps sur le côté du disque opposé aux dessins. Le métal se déforme lentement et, sur les lignes du dessin, il se redresse, par suite de son élasticité, après avoir été déprimé; il en résulte des surfaces convexes imperceptibles pour l'œil, mais qui sont assez marquées pour réfléchir la lumière autrement que sur les surfaces qui ne répondent pas aux traits de l'image. Aussi, quand on projette un faisceau lumineux réfléchi, les rayons qui proviennent de ces lignes déformées se traduisent par des tons gris noirâtres dessinant bien l'image inscrite sur le côté opposé. L'artifice, c'est donc une modification dans les surfaces réfléchissantes, précisément tout le long des traits du dessin.

M. Sylvius Thompson a été plus loin. Sur ses miroirs magiques, on ne voit rien. Aucun dessin ni d'un côté ni de l'autre. Son miroir consiste en un petit disque de cuivre très bien poli sur ses deux faces. Impossible de rien distinguer. « Voyez, examinez », nous disait-il. On n'aperçoit rien. Et cependant, si l'on prend un de ces disques, qu'on l'expose aux rayons lumineux en l'inclinant de façon que la lumière vienne frapper un écran, ou simplement le plafond de la pièce, on voit apparaître sur le fond blanc des dessins, une forêt, un arbre, des animaux, des serpents, etc. D'où viennent-ils? Il n'y a rien, encore une fois, sur la plaque. Il n'y a rien en apparence, mais il y a beaucoup en réalité.

Expliquons le phénomène. On a gravé, sur un côté du disque, à l'eau forte, les dessins qu'il s'agit de projeter; puis ensuite, avec un outil, on a poli la surface jusqu'à complète disparition de la gravure. Mais ici encore la surface polie a pris une autre courbure là où se trouvaient les traits du dessin. En sorte que la plus petite modification du métal se trahit par projection et fait apparaître des dessins cependant insaisissables au regard. Il suffit, du reste, de gratter avec l'ongle un miroir métallique poli pour que la ligne ainsi tracée se révèle fort bien, par suite des réflexions inégales de la lumière. En sorte que, en définitive, on pourrait, avec ces miroirs, reproduire le portrait d'un individu, un distique, un tableau de genre, etc. Rien sur le disque métallique, absolument rien! Un jet de lumière, et aussitôt se montre au plafond, presque en grandeur naturelle, le portrait d'un enfant, d'un ancêtre, etc. Ces miroirs sont bien nommés. C'est presque de la magie que ces apparitions inattendues, provenant d'un disque poli sur lequel on ne voit rien, ni tracé ni lignes, rien que son propre visage, tant le métal fait bien miroir. Ils auront du succès les petits miroirs de M. Sylvius Thompson.

Singulière aventure racontée à l'Académie des sciences par M. Ed. Perrier, professeur au Muséum. Il y a quelques semaines, le directeur

de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'intérieur transmet à M. Perrier une lettre du sous-préfet de Valognes l'informant que deux maisons de Barfleur avaient été rendues inhabitables par la multiplication extraordinaire d'un très petit insecte de 4 demi-millimètre de diamètre. Ces maisons étaient réputées cependant très propres, presque luxueuses. Et tout à coup l'invasion se fit à un tel point, que les habitants furent, plusieurs semaines durant, tenus en quarantaine. Le médecin de la localité avait été avisé que s'il entrait dans les maisons contaminées, on renoncerait à l'appeler en ville auprès des malades. On n'osait même plus passer devant les maisons envahies, tant la population avait peur des parasites. Aussi bien les habitants des deux maisons de Barfleur se tenaient d'eux-mêmes, avec un scrupule qui les honore, à distance de leurs concitoyens. On ne parla, un mois durant, que de cette singulière histoire dans tout le département. Le mal était venu avec une jeune domestique arrivant de Cherbourg. Et c'était bien elle, comme on le reconnut au moment de l'enquête, qui avait apporté les parasites envahisseurs.

M. Molard-Duménil, chef des travaux du laboratoire maritime à Saint-Vaast-la-Hougue, fut chargé de se rendre à Barfleur et de recueillir des spécimens des insectes qui faisaient l'effroi des habitants, et ils furent envoyés, dans l'alcool et la glycérine, au laboratoire de M. Perrier; leur espèce fut vite déterminée. Il s'agissait d'un *glyciphagus domesticus* de Geer, acarien commun en France et qui se multiplie d'ordinaire dans les établissements où des débris organiques sont accumulés. On rencontre souvent dans les épiceries une espèce voisine sinon identique, le *glyciphagus prunorum*, parce qu'il s'installe sur les fruits secs tels que les pruneaux ou les figues. Il y aura même lieu, à ce propos, de recommander aux consommateurs de prendre garde à ces acariens quand ils mangent des pruneaux à l'état sec ou des figues.

A côté de ce parasite très petit, on a trouvé dans les maisons de Barfleur une arachnide; c'est ce parasite qui portait surtout l'effroi parmi les habitants; sa taille est grande et il porte des pinces de scorpion. C'est en effet un faux scorpion, voisin de la « Pince des Bibliothèques. » Il appartient au genre *chtonius* ou au genre *chiridium*. Ces animaux se nourrissent presque exclusivement d'acariens. Ils s'étaient multipliés en même temps que leur gibier de prédilection; le remède était à côté du mal; mais la lutte aurait pu durer un certain temps et les maisons rester inhabitables pendant des mois. Il fallut essayer des moyens ordinaires de désinfection. On fit des vaporisations énergiques de soufre et des badigeonnages au sublimé corrosif. Les parasites tombèrent morts par milliers après deux jours de ce traitement. Ce cas n'est pas unique dans les annales de la science, mais il

ne s'était, sans doute, pas encore présenté dans des conditions de multiplication aussi rapide et dans des maisons particulières et propres. On a déjà signalé des cas d'invasion par les glyciophages dans les magasins, dans les fabriques où l'on met en œuvre des matières organiques, fabriques de brosses, de boutons d'os, de poudre de viande, de poudre de chocolat, etc. Mais dans le cas actuel, c'était tout différent. Les maisons étaient bien tenues; l'invasion fut imprévue. Les glyciophages furent apportés du dehors. A peine la jeune fille de Cherbourg eut-elle mis le pied dans la première maison qui appartenait à l'une de ses parentes, que la contamination prit des proportions inusitées. Quelques jours après, elle alla dans la seconde maison contaminée, assez éloignée de la première et appartenant à sa tante. Elle laissa, par oubli, son châle dans une chambre. Quelques jours après, l'infection se déclarait et acariens et arachnides pullulaient. On sut, après l'invasion, que la jeune fille avait dû quitter sa place à Cherbourg parce que sa tête était couverte d'une telle quantité de glyciophages qu'elle ne pouvait la secouer sans répandre sur ses habits une abondante poudre blanche formée d'acariens. Après son arrivée les acariens se multiplièrent au point que les habitants de chacune des maisons ne pouvaient plus tenir en place; les insectes se logèrent partout jusque dans les sourcils du père de la jeune fille, un pêcheur du meilleur aspect. Les acariens habituellement libres se fixaient cette fois et devenaient momentanément des parasites. Les effets de ce parasitisme furent au fond assez bénins : des démangeaisons, une sensation de fourmillements produits par le contact des pattes et par les chélicères en pince de l'acarien.

Comment les glyciophages avaient-ils choisi élection sur la tête de la jeune fille? Avant de servir chez ses derniers maîtres, cette domestique avait été huit ans employée dans une charcuterie. Il est presque impossible que dans un établissement de ce genre, si bien tenu qu'il soit, les glyciophages ne soient pas plus ou moins abondants; leur nourriture étant presque exclusivement animale les prédispose au parasitisme. C'est vraisemblablement là qu'il faut chercher la cause de la localisation singulière qu'ils ont momentanément présentée. Des lotions à l'eau de Cologne et à la liqueur Van Swieten ont débarrassé la patiente en trois jours de ses hôtes gênants. Aussi, bien que cet exemple de parasitisme passager soit excessivement rare, il nous a paru utile de le faire connaître. Il faut se défier des glyciophages et se souvenir désormais de l'histoire des deux maisons de Barfleur.

HENRI DE PARVILLE.

---



# CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 mai 1896.

Nous sommes délivrés du cabinet radical. L'opération ne s'est point faite sans hésitation ni difficultés. Enfin elle est accomplie. Le ministère Méline a remplacé le ministère Bourgeois. Il a obtenu la majorité à la Chambre, et il a vu le Sénat aller au-devant de ses vœux, en se montrant plus pressé que lui-même de repousser la revision. L'accord paraît donc rétabli entre les pouvoirs publics, et le calme commence à rentrer dans les esprits.

Ne triomphons pas trop tôt des événements et ne disons pas que l'avenir est assuré. Mais sachons du moins reconnaître que le nuage qui pèsait sur nous s'est éloigné; il y a une éclaircie à l'horizon.

M. le Président de la République ne s'est résigné qu'avec peine à demander aux modérés de se charger du gouvernement. Il a perdu beaucoup de temps; il doit s'apercevoir aujourd'hui qu'il eût mieux fait d'aller plus vite. Il aurait dû commencer par où il a fini; il n'en eût pas essuyé, de la part des socialistes, une injure de plus, et il aurait évité au cabinet nouveau les embarras qui ont entravé ses débuts. Le ministère radical étant écarté, M. Félix Faure n'avait pas à proposer le pouvoir à M. Sarrien, qui était tombé avec ses collègues; il n'avait point surtout à laisser les ministres démissionnaires convoquer la Chambre et organiser, à la faveur des indécisions d'une Assemblée incertaine du lendemain, cette manifestation du 23 avril, dont les adversaires du futur cabinet devaient se faire une arme contre lui. L'arme s'est brisée entre leurs mains; malgré le précédent créé par l'ordre du jour du 23 avril, le ministère Méline, dans la séance du 30, est sorti vainqueur du débat; sa majorité eût été bien plus forte, si, dès la première réunion de la Chambre, il s'était présenté tout formé devant elle. Le pouvoir a toujours un certain nombre de clients qui vont à lui dès qu'il est établi; mais encore faut-il qu'ils soient sûrs de son existence.

En soutenant de son approbation le ministère Méline, la Chambre des députés a détruit l'argument que l'opposition élevait contre lui. « Vous êtes un ministère de minorité, lui disaient les radicaux et les socialistes; vous ne représentez que le suffrage restreint; votre présence est une atteinte aux droits du suffrage universel, et la Chambre, qui seule en est issue, élève contre vous sa protestation. » Or la Chambre n'a pas protesté du tout; elle a répondu à l'accusation en votant pour le cabinet; elle a prouvé, par des majorités toujours grandissantes, qu'elle ne se sentait pas blessée.

Que faire devant ce témoignage? Comment reprocher au ministère d'être en minorité quand la Chambre lui a donné la majorité? Comment partir en guerre pour la défense du suffrage universel quand les élus du suffrage universel se tiennent pour satisfaits? Comment parler de conflit entre la Chambre et le Sénat, quand le Sénat et la Chambre se sont réunis dans les mêmes votes?

Ces raisons n'étaient pas pour arrêter socialistes ou radicaux. Ils auraient acclamé la Chambre si elle avait pensé comme eux. Du moment qu'elle leur donne tort, elle est déçue de son mandat; il ne reste plus qu'à crier : « A bas les députés », comme on criait déjà : « A bas les sénateurs! » Les opposants n'y ont pas manqué, et, dans deux proclamations parallèles, radicaux et socialistes ont dénoncé au pays le crime des pouvoirs publics.

Il ne paraît pas que, jusqu'ici, leur appel ait ému le pays. Avant la décision de la Chambre, on n'avait rien négligé pour effrayer les timides; on agitait à grand bruit les projets les plus belliqueux. Un comité d'action républicaine s'était formé; son principal organisateur, vétéran de la démagogie, ne parlait de rien moins que de faire trouer d'une balle sa vieille peau, pour finir dignement sa carrière militante. Un député de la Marne, M. Mirman, annonçait, dans une réunion publique de Reims, qu'il viendrait, avec ses amis, s'asseoir au banc du gouvernement, et qu'on verrait les députés socialistes former « un solide rempart » pour interdire l'accès de la tribune aux ministres de la réaction. Le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine, dans des délibérations séditieuses, avaient également promis leur concours et offert l'Hôtel de Ville comme un centre de résistance.

Ces fanfaronnades se sont évanouies quand l'heure est venue de les mettre en pratique. Ce n'étaient que de vaines paroles. On n'en continue pas moins à les répéter. Les injures ne s'arrêtent pas; les violences de langage ou de plume se déchainent de plus belle dans les réunions ou dans les journaux. Mais la déconvenue des insulteurs se trahit sous leurs vantardises; ils sentent que ce pays qu'ils invoquent n'est pas avec eux. Les élections municipales elles-

mêmes n'ont pas répondu à leur attente, et, si nous devons retrouver leurs représentants, à Paris, dans le Conseil municipal, ils y rencontreront du moins les représentants des conservateurs, dont pas un n'a perdu son siège.

N'étant plus chargé du gouvernement, M. Bourgeois est passé agitateur. Il joue au Boulanger; il s'est mis à la tête du comité des 18, qui prétend mener la campagne en faveur du suffrage universel. Nous doutons qu'il réussisse mieux dans cet emploi que dans celui de premier ministre; il ne paraît pas en posséder les aptitudes, et, se traînant à la remorque de plus violents que lui, il aura sans doute plus d'une fois à s'approprier le mot de Ledru-Rollin, en 1849 : « Puisque je suis leur chef, il faut bien que je les suive. » Président du Conseil, M. Bourgeois était au pouvoir l'instrument des socialistes. Chef du comité radical, il sera réduit à prendre ou à subir le mot d'ordre du comité socialiste; et si, comme on peut le prévoir, il vient à se lasser un jour de cette servitude, il se verra, tout aussi bien que ceux qu'il attaque aujourd'hui, livré aux invectives de la faction qu'il aura quittée. N'a-t-il pas déjà connu ces revirements? Il y a quinze jours on dénonçait sa « couardise » et on le traitait d'idiot; les mêmes voix le saluent grand homme, depuis la séance du 30 avril, où il a fait de son mieux pour renverser le ministère qui lui succédait; à la moindre hésitation de sa part, elles se retrouveront pour l'accabler.

Si habile qu'en ait pu être l'ordonnance, si perfides qu'en fussent les insinuations, ce discours du 30 avril n'a pourtant pas servi M. Bourgeois. Son but était d'empêcher l'accord entre les pouvoirs publics et par là même la paix sociale. Il a ramassé avec un soin jaloux tous les arguments, toutes les allégations qui étaient de nature à aigrir les rapports de la Chambre et du Sénat, en excitant la susceptibilité de l'une par l'étalage des prétentions qu'il attribuait à l'autre. Il a gagné, à cet exercice, une ovation des socialistes; mais il a décidé l'issue, jusque-là douteuse, du débat, en amenant M. Méline à lui faire une réponse qui a rallié la majorité.

M. Bourgeois avait mis en demeure le nouveau cabinet de convoquer le Congrès pour interpréter les articles de la Constitution qui fixent les droits des deux Chambres : « Pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous-même, lui a répliqué le président du Conseil? Pourquoi nous proposez-vous de faire ce que vous n'avez pas voulu faire?... Ce que vous nous demandez, a dit encore M. Méline, c'est de perpétuer la politique des conflits, en l'aggravant. Vous trouvez donc que ce pays ne souffre pas assez de cette agitation prolongée! Eh bien! Allez demander aux hommes d'affaires, aux agriculteurs, ce qu'ils pensent de votre politique! »

Ces paroles tombaient si juste, que, malgré l'état d'effervescence des opposants, nul d'entre eux n'a songé à les relever. On est allé au vote sous l'impression qu'elles avaient produite, et le vote a consacré la défaite de M. Bourgeois.

Il est vrai que le ministère n'a obtenu la majorité que grâce aux suffrages de la droite. On le lui a assez reproché, et l'on n'a pas manqué de rappeler au jeune ministre de l'intérieur, M. Barthou, les lignes bien imprudentes qu'il avait écrites, quelques jours auparavant, dans le *Matin* : « Les républicains qui ont reproché à M. Bourgeois de vivre de l'appui de M. Jules Guesde ne doivent pas se résigner à vivre par l'appui de M. de Mackau... Une majorité républicaine est la condition d'existence d'un cabinet républicain. »

Les points de vue changent avec les situations. M. Bourgeois et M. Cavaignac, qui sont d'âge plus mûr que M. Barthou, avaient, eux aussi, déclaré qu'ils ne gouverneraient jamais avec l'appui des socialistes, et c'est de cet appui qu'ils ont vécu. Nous avons quelques raisons de croire que M. Barthou regrette aujourd'hui de s'être trop avancé. L'expérience, en tout cas, l'aura bientôt éclairé. Si, comme nous aimons à le penser, le ministre de l'intérieur veut engager résolument la lutte contre les radicaux, dont il n'aurait, d'ailleurs, même en faiblissant, rien à espérer, il sentira de plus en plus que le concours des conservateurs lui est indispensable; et il n'aura ni à s'en effrayer ni à en rougir, car il ne trouvera dans leurs rangs ni des communards ni des sans-patrie.

Nous ne pouvons, on le comprend, nous porter garant des intentions ou de l'avenir du ministère. Mais, n'ayant nul désir de voir revenir au gouvernement les radicaux-socialistes, nous souhaitons sincèrement que ce ministère dure, en se comportant de manière à garder les suffrages de la droite. Cette entente ne s'obtiendra que par des concessions et des ménagements réciproques; dans la crise actuelle, quel est donc le gouvernement qui pourrait se soustraire à ces conditions?

M. Méline a donné, depuis quelques années, des preuves de sa modération. Nous nous rappelons de lui un discours dans lequel, parlant aux électeurs de son arrondissement, il reconnaissait qu'il serait juste que le prêtre pût entrer, à certains jours, dans l'école pour y donner l'enseignement religieux; il a combattu avec vigueur les projets financiers du dernier cabinet; il a mis à défendre les intérêts de l'agriculture un zèle passionné, et son nom est devenu pour les populations comme le symbole de la protection du travail national. L'ordre de ses préoccupations l'a mis en rapport avec les syndicats agricoles; il s'est ainsi rapproché de ces masses rurales, qui demeurent la grande réserve de la

France, et il a pu démêler tout ce qu'il y avait encore en elles, avec les habitudes d'un labeur acharné, de fidélité aux croyances séculaires de notre race. Ce sont là des influences saines qui conseillent aux hommes l'esprit d'ordre et de paix.

On retrouve quelque trace de cet esprit dans la déclaration dont M. Méline a donné lecture à la Chambre. Le cabinet radical avait annoncé et pratiqué une politique de division, d'exclusion, et finalement de guerre civile. M. Méline, au nom de ses collègues, annonce « une œuvre d'apaisement »; il veut rétablir d'abord « l'harmonie indispensable des pouvoirs publics »; il veut « barrer la route aux doctrines révolutionnaires »; il se montre résolu à maintenir avec fermeté, contre toutes les tentatives, le respect des lois et l'ordre public. « C'est un devoir, dit-il, auquel nous ne faillirons pas. » En accueillant ces assurances par des hurlements, les socialistes ont paru comprendre qu'elles constituaient la partie la plus importante du programme.

Ils ont reconnu aussi une politique différente de la leur dans ce passage, qui touche les populations agricoles.

« Nous n'avons pas besoin de dire que nous consacrerons tout notre dévouement, toutes nos forces, aux intérêts de l'agriculture; nous n'épargnerons rien pour lui venir en aide et nous prendrons en main tous les projets qui l'intéressent. Nous commencerons par lui assurer la représentation officielle à laquelle elle a droit et qu'elle attend depuis si longtemps. Nous ne saurions trop faire pour ces vaillantes populations rurales que rien ne décourage, qui luttent avec un véritable héroïsme contre toutes les crises qui les assaillent, qui, par leur sagesse, par leur bon esprit, sont la force des gouvernements. »

Ce n'est point là un langage qui puisse concilier au cabinet la faveur des révolutionnaires; la sagesse des populations rurales n'a rien qui les séduise, et quand on la vante avec tant d'insistance, on ne saurait être à leurs yeux qu'un ennemi.

Est-ce à dire que les conservateurs doivent tout attendre de ce ministère et se livrer à lui? Non assurément. Mais ce ministère a un premier mérite, c'est d'avoir mis fin au gouvernement des radicaux. Il n'a de raison d'être que dans sa lutte contre leur politique. Ses intentions fussent-elles les meilleures du monde, il aura beaucoup de peine à les réaliser; sa pensée fût-elle d'entrer en alliance sincère avec les conservateurs, il se heurtera chaque jour, n'en doutons pas, aux obstacles que les radicaux ne manqueront pas de jeter sur sa route. Tout leur effort, il faut s'y attendre, sera de susciter des sujets de brouille entre lui et les conservateurs, et de provoquer des discussions dans lesquelles il s'expose, suivant le

parti qu'il prendra, à rompre soit avec les conservateurs, soit avec les républicains. C'est au cabinet, c'est à ses amis, comme aux conservateurs eux-mêmes, à déjouer ces entreprises par un effort quotidien de prévoyance, de sagesse et d'habileté.

Après tout, les socialistes, durant cette période de près de six mois qu'a duré le ministère Bourgeois, nous ont donné des leçons de tactique que nous ferons bien de mettre à profit. Nous avons tous répété, — et non sans raison, — que le ministère Bourgeois était le prisonnier des socialistes, et que, sous son règne, ceux-ci préparaient le leur. Cependant, à le bien prendre, le ministère Bourgeois n'a donné aux socialistes aucune des lois qu'ils réclamaient. Ainsi que M. Deschanel l'a fait observer dans un brillant et courageux discours, les socialistes ont, d'accord avec le ministère Bourgeois, abandonné un à un tous les articles de leur programme : suppression de l'ambassade du Vatican et du budget des cultes, abolition des lois contre les anarchistes, loi sur les associations, liberté de déployer le drapeau rouge, ils ont tout lâché, votant, comme un seul homme, pour le cabinet qui écartait ainsi leurs revendications habituelles. Pourquoi? Parce que ce ministère leur donnait d'autres satisfactions plus immédiates et plus tangibles; parce qu'il opérait pour eux, quoique pas encore assez à leur gré, des changements dans le personnel; parce qu'il donnait à ses agents des instructions favorables à leur parti; parce qu'il orientait dans leur sens la politique; parce qu'il leur fournissait le droit de prendre, dans chaque commune, le haut du pavé et de propager partout l'idée que, désormais, l'influence officielle leur appartenait. C'était là le reproche que nous faisons au cabinet; c'était là son titre auprès des socialistes. Il ne leur donnait pas de lois nouvelles, non; mais il jetait pour eux les semences de ces lois; il préparait le terrain d'où devaient sortir, au jour des élections, les assemblées qui les feraient. Bien que l'avènement du nouveau ministère ait arrêté le mouvement, on a pu voir, sur plusieurs points, aux élections municipales, même dans les campagnes, un essai de mobilisation des forces révolutionnaires. L'œuvre était commencée; supposez que le ministère Bourgeois ait duré jusqu'au renouvellement de la Chambre, et calculez ce qu'eussent été, après une préparation pareille, même sans changements dans la législation, les élections générales.

Les socialistes ont senti tout cela, et c'est pourquoi, en considération de l'avenir qu'il leur façonnait, ils ont pardonné au cabinet radical de laisser dormir les réformes, et même de faire marcher les gardiens de la paix contre les manifestants du Père-Lachaise.

La question est de savoir si les modérés, si les conservateurs, auront moins d'habileté et de prévoyance.

Que disent aujourd'hui les révolutionnaires? Que le ministère actuel est un ministère de droite, et que désormais l'influence va passer aux conservateurs. Ils disent, en un mot, des conservateurs, sous le ministère Méline, tout ce que les conservateurs, sous le ministère Bourgeois, disaient des socialistes. Les socialistes ne songeaient pas à démentir l'allégation, quand on prétendait que le pouvoir étaient dans leurs mains; ils se rendaient compte que, vraie ou fausse, elle les servait auprès des populations. Y a-t-il aujourd'hui intérêt pour les conservateurs à se donner comme battus, quand on les prétend victorieux? Et ne serait-ce pas simplement faire le jeu de leurs adversaires que de les démentir, quand ceux-ci reprochent au cabinet de marcher avec les modérés?

Le pays n'a salué avec faveur le ministère nouveau que parce qu'il attend de lui une politique contraire à celle de ses prédécesseurs. Il lui sait gré de l'avoir débarrassé de leur gouvernement; il lui demande de réparer le mal qu'ils ont fait, en lui donnant une paix fondée sur le respect des consciences et la sécurité des intérêts. Si le ministère trompe ces espérances, il tombera, et sa responsabilité sera lourde. Il importe que les conservateurs se rendent compte des difficultés de sa tâche, et qu'ils ne se donnent à aucun degré le tort de l'avoir rendue impossible par la précipitation de leurs exigences ou de leurs attaques. Avec la composition de la Chambre actuelle, on ne peut demander au ministère de déposer des projets de loi dont la seule présentation, sans aucun avantage pour les conservateurs, n'aurait d'autre effet que de provoquer son renversement. Mais, à défaut des lois, il y a les mesures qui les préparent, il y a les instructions transmises aux agents du pouvoir, il y a les changements dans le personnel, il y a la direction générale, imprimant à tous ce sentiment qu'un esprit nouveau inspire les conseils du gouvernement.

Dans les grandes crises sociales, la force des choses mène les hommes plus loin qu'ils ne l'avaient prévu. La force des choses poussait le ministère Bourgeois, bien qu'il s'en défendit, sur la pente du collectivisme; la force des choses entraînera le ministère Méline, s'il veut accomplir l'œuvre qu'il a annoncée, dans les voies conservatrices. L'alliance des forces modérées est la conclusion nécessaire de la campagne engagée; c'est à elle qu'il faut tendre, si l'on ne veut pas que les élections prochaines aboutissent au triomphe des socialistes; ce devoir commun s'impose au cabinet comme aux hommes d'ordre.

L'événement a déjà eu raison de bien des préjugés; cette né-

cessité d'un rapprochement entre les modérés de toute opinion apparaît aujourd'hui, comme évidente, à plusieurs de ceux qui la méconnaissaient autrefois. Le temps n'en est plus où un sénateur du centre gauche se défendait d'accepter jamais les applaudissements de la droite, où un autre membre du même groupe déclarait que le péril social n'était qu'un fantôme. On comprend aujourd'hui que le péril existe, qu'il nous touche, et l'on ne songe plus à s'effaroucher du concours de la droite.

Nous trouvions récemment, dans un article du *Matin*, un remarquable témoignage de ce changement. L'article était du président du groupe sénatorial de la gauche, M. Bernard-Lavergne, jadis l'un des plus animés contre les conservateurs.

« Vous accusez le nouveau gouvernement d'avoir fait un pacte avec la droite, écrivait M. Bernard-Lavergne, parce que, en partie, elle a voté pour lui, comme si c'était le premier ministère qui bénéficie des suffrages des monarchistes ! Il faudrait bien, cependant, arriver à comprendre qu'il peut y avoir d'honnêtes gens partout et que le patriotisme n'est pas exclusif aux républicains. Il faudrait surtout se rendre compte d'un fait parfaitement désagréable, je le comprends, aux radicaux-socialistes, mais d'un fait éclatant, indéniable ; c'est que le collectivisme constitue un système d'importation allemande, tout à fait odieux aux Français. Pour écarter le péril public, tout moyen de défense est bon. Au Parlement, dans le pays, des unions de protection mutuelle s'établiront peut-être ; une nouvelle classification des partis se formera. A qui la faute?... Aux radicaux-socialistes qui ont jeté les mêmes craintes dans les partis les plus différents, qui ont rapproché dans une commune aversion les esprits les plus divergents. »

C'est ainsi qu'en tout temps, dans nos jours de révolutions, le danger commun a rapproché des opinions qui se croyaient à jamais séparées. Ce sont ces retours que l'homme politique doit prévoir ; bien loin de les rendre impossibles par l'excès de ses prétentions ou l'aigreur de son langage, il les attend, il les épie, il s'attache d'avance à les faciliter. Il se garde de river ses adversaires à leurs erreurs ou à leurs préventions passées, en les leur reprochant sans cesse. Il s'efforce, au contraire, de chercher avec eux les points de rencontre pour en faire le principe d'un accord plus complet.

Nous soumettons ces réflexions à l'attention des conservateurs. Les députés de la droite ont donné leurs suffrages au ministère Méline. Qui donc pourrait leur en faire un reproche ? Qui oserait dire qu'ils auraient dû assurer le triomphe des socialistes et le



retour d'un ministère radical, en mettant en minorité un cabinet qui s'annonçait comme résolu à « barrer la route aux révolutionnaires »? Les pires ennemis de la cause conservatrice n'auraient pu donner à ses défenseurs un autre conseil; car c'eût été le moyen de faire prendre cette cause en horreur, en présentant ses défenseurs comme des hommes décidés à chercher dans l'excès du mal la victoire de leur parti.

Nous ne demandons pas aux conservateurs de s'effacer devant le ministère ou d'attendre de lui leur force. Cette force, ils doivent, avant tout, la demander à eux-mêmes; ils auront d'autant plus qualité pour parler au gouvernement qu'ils sauront mieux se faire écouter du pays. C'est à eux de saisir toutes les occasions d'intervenir dans la défense des intérêts publics, qui tous sont menacés et attaqués par le parti socialiste. Ils ont leur rôle à jouer, leur rang à tenir, dans cette lutte commune; leur influence sur le pouvoir sera d'autant plus efficace qu'ils auront pris leur point d'appui dans le cœur des populations par l'éclat de leurs services.

Les affaires de l'Angleterre se gâtent au Transvaal, et c'est un piquant spectacle que de voir avec quel mélange de rondeur et de fermeté le chef de cette petite république tient en échec la grande nation.

On sait que le gouvernement de la reine avait invité le président Krüger à venir en Angleterre. La réponse s'est fait attendre; on ne doutait pas d'une acceptation; c'est un refus qui est arrivé.

La première impression des Anglais a été une forte déception, et le *Times* l'a traduite en termes violents: « Même la patience de M. Chamberlain a trouvé des limites, a dit l'organe de la Cité. La question est maintenant de savoir quelles résolutions va prendre M. Chamberlain... Il se peut qu'il soit décidé que le moment est venu d'adopter une attitude plus ferme... »

On n'avait encore que le télégramme qui annonçait le refus du président Krüger; quand la lettre, dans laquelle ce refus était exprimé, a été connue, l'impression s'est modifiée. Le *Times* lui-même n'a pu s'empêcher de reconnaître que « cette lettre était un chef-d'œuvre de diplomatie ».

Dans cette lettre, le président Krüger déclare qu'il n'a jamais pu songer à faire une visite en Angleterre tant qu'on n'aurait pas, au préalable, réglé les bases de la discussion, et que si l'on a annoncé, sur des informations privées, son acceptation, l'allégation est « incorrecte ». Il demande donc un nouvel examen de la convention de 1884, sur laquelle l'Angleterre fonde son protectorat, et décline jusque-là toute suggestion du gouvernement britannique. M. Chamberlain, dans sa dépêche du 4 février, avait pro-

posé au président du Transvaal une série de mesures destinées à satisfaire les *Uitlanders*, en lui offrant en échange de garantir la république contre toute attaque venant soit de l'empire britannique, soit du territoire d'une puissance étrangère. Le président lui répond avec bonhomie : « Mais les obligations et les relations existant entre la république et le gouvernement britannique excluent toute attaque de ce genre; vous ne m'offrez donc rien que je ne possède déjà. » Et il conclut en réclamant, avec une indemnité pour la violation du territoire du Transvaal par la bande de Jameson, l'assurance du gouvernement anglais que pareille agression ne se renouvellera d'aucun point du territoire britannique.

Ce qui ajoute à la portée de cette réponse, ce sont les révélations produites sur la nature des rapports engagés entre Jameson et les agents de l'Angleterre. Le tribunal de Prétoria avait, dans cet intervalle, jugé les complices de Jameson; il avait condamné à mort cinq d'entre eux parmi lesquels le colonel Rhodes, frère de M. Cecil Rhodes; les autres avaient été condamnés à deux ans de prison, et à des amendes. On sut immédiatement que les peines seraient commuées.

Mais, en même temps, le président Krüger ordonnait la publication des dépêches saisies sur les condamnés. Des messages changés entre les membres du comité des réformes à Johannesburg, la Chartered Company et le docteur Jameson, il résulte la preuve d'une entente à laquelle le gouvernement anglais lui-même paraît ne pas être resté étranger. Les projets de Jameson avaient été connus de M. Cecil Rhodes et avaient eu son appui. Le gouverneur du Cap, sir Hercules Robinson, en avait informé M. Chamberlain, qui ne s'en était réellement ému qu'au jour où ces projets avaient échoué. On a remarqué la dépêche dans laquelle sir Hercules Robinson annonçait au ministre des colonies que le bruit courait que Jameson était entré avec une force armée dans le Transvaal, et lui demandait s'il fallait informer le président Krüger que l'acte était réprouvé par le gouvernement de Sa Majesté. M. Chamberlain évite de répondre à la question : « Votre action est cordialement approuvée, dit-il au haut commissaire... Tenez-moi complètement informé de la situation politique sous tous ses aspects; on ne la comprend pas clairement ici. »

Il ne comprit clairement que lorsque Jameson eut été fait prisonnier.

La publication de ces dépêches a partagé l'Angleterre entre deux sentiments, une admiration involontaire pour le président Krüger, qui avait si bien ménagé son coup, et la honte des faits

révélés à la charge de ceux qui la représentaient. Le *Standard* ne pouvait s'empêcher de dire qu' « en publiant à propos ce télégramme, le président venait de donner une nouvelle preuve éclatante de son habileté diplomatique » ; d'un autre côté, la presse anglaise reconnaissait que le cas de M. Chamberlain était grave, et le *Times* réclamait des éclaircissements, en faisant mine de sacrifier M. Cecil Rhodes, sauf, il est vrai, à le ressaisir le lendemain pour plaider en sa faveur les circonstances atténuantes.

Après tout, faut-il beaucoup s'étonner de la conduite des agents britanniques, et ne pouvait-on la deviner, même en l'absence des télégrammes publiés par le président Krüger? Il s'est passé au Transvaal quelque chose d'analogue à ce qui s'est fait, il y a trente-six ans, en Italie. Jameson faisait l'office de Garibaldi, et, comme autrefois M. de Cavour, les représentants de l'autorité britannique se disposaient, suivant le résultat, à l'approuver ou à le désavouer. L'Angleterre a trop applaudi aux procédés d'où est sortie l'unité italienne, pour s'indigner de les voir reproduits par ceux qui rêvent l'annexion du Transvaal.

Le comte Badeni a obtenu en Autriche un succès qu'avaient en vain poursuivi ses prédécesseurs. Il a fait voter par la Chambre des députés son projet de réforme électorale. François-Joseph a inauguré à Pesth, au milieu des acclamations, les fêtes du millénaire de la Hongrie. A Vienne, il a, par son intervention personnelle, apaisé le conflit entre la municipalité et son gouvernement. Les dernières élections avaient de nouveau donné une forte majorité aux antisémites dans le conseil municipal de la capitale autrichienne, et le docteur Lueger, leur chef, était, encore une fois, nommé premier bourgmestre. Il n'eût jamais donné sa démission au comte Badeni; appelé par l'empereur en audience privée, il s'est soumis à l'invitation de son souverain, et il a cédé la place à un catholique, M. Strobach, que vient d'élire, d'accord avec lui, le conseil municipal. C'est ainsi que dans cet empire, formé de races rivales, la médiation de l'empereur vient toujours aplanir des difficultés sans cesse renaissantes.

La mort du shah de Perse, Naser-ed-Dine, assassiné par un fanatique, n'aura pas entraîné les troubles qu'on avait redoutés. Le shah laissait trois fils : Zeleh-Sultan, l'aîné, protégé de l'Angleterre, mais qui, né d'une esclave, ne pouvait prétendre au rang suprême; Mozaffer-ed-Dine, le second, gouverneur de l'Azerbaïdjan, et désigné comme l'héritier du trône; le troisième enfin, Naïb-el-Saltaneh, investi du ministère de la guerre, et pouvant par là même être tenté d'employer en sa faveur l'armée placée sous ses ordres. On craignait les prétentions de Zeleh-Sultan, et, par suite,

un conflit entre l'Angleterre, qui l'eût appuyé, et la Russie, qui eût soutenu Mozaffer-ed-Dine. Mais les deux frères de Mozaffer-ed-Dine ont reconnu en lui le souverain légitime; leur soumission préservera la Perse des dangers qui la menaçaient.

L'Italie a appris avec un sentiment de délivrance qu'Adigrat était débloqué et que les assiégés avaient pu communiquer avec l'armée italienne. On annonce que la ville va être évacuée par suite d'une entente entre le général Baldissera et le ras Mangascia. L'Italie fera sagement de profiter de la circonstance pour terminer une guerre qui la ruine.

Louis JOUBERT.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Les Etapes d'un touriste en France.** PROMENADES ET EXCURSIONS DANS LES ENVIRONS DE PARIS, par Alexis MARTIN, Région du Sud : *Melun, Fontainebleau et sa forêt, Nemours, vallée du Lunain, Château-Landon*. Un vol. in-16 de 260 pages, illustré de 74 gravures, dont 27 hors texte, d'une vue panoramique, de 2 cartes coloriées et d'une carte itinéraire des excursions. (Hennuyer.)

Partant de la limite méridionale du département de la Seine, l'auteur nous conduit vers Melun, mais en nous signalant en route un bon nombre d'occasions de nous arrêter.

La *deuxième excursion* est consacrée à Fontainebleau. Elle permet de visiter la ville, ses monuments, le palais, le parc, dont les frondaisons donnent un avant-goût des spectacles que réserve la forêt.

La *troisième excursion* dans la forêt

est particulièrement captivante. La curiosité est sans cesse tenue en éveil dans ce paysage dont l'aspect se modifie à tout instant.

La dernière promenade en forêt est, pour l'auteur, une occasion de nous conduire à Nemours, qui devient le point de départ d'une promenade dans la vallée du Lunain, le curieux, abondant et fantastique cours d'eau que Paris absorbera un jour. Cette promenade conduit jusqu'à Château-Landon, ville jadis royale, dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Nous voici au temps des excursions et l'on ne saurait trouver un meilleur guide, ni plus documenté que M. Alexis Martin. C'est un cicerone d'aimable et érudite compagnie, dont les précédents volumes ont déjà fait la joie des touristes. Celui-ci lui vaudra fort justement de nouvelles félicitations.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

# LE P. CAPTIER

---

Je viens de faire une retraite avec le P. Captier; j'en avais fait une à Juilly dans ma jeunesse, mais celle-là plus effective avec MM. de Salinis et de Scorbiac. Rien de plus intéressant que ces excursions dans des contrées lointaines, et pourtant toutes voisines. On y apprend, en quelque sorte, à connaître un autre monde; on s'y débarrasse de ses préjugés, peut-être serait-il plus juste de dire, tant la nature humaine est peu de chose par elle-même, qu'on y remplace ses préjugés par des préjugés nouveaux. Mais cette évolution dirigée par un cœur simple et une âme honnête finit toujours par tourner au profit de la vérité.

A l'époque de mon séjour à Juilly, le P. Captier n'était rien; il n'existait encore que pour ses maîtres et ses condisciples d'Oullins. Ce n'était pas un de ces enfants qui, par leur talent ou leur conduite, font présager une grande destinée. Tout était ordinaire en lui : sa famille, chrétienne, honorable, sans fortune, ni éclat d'aucune sorte; son extérieur, qui n'était particulièrement remarquable ni par la force ni par la grâce; ses aptitudes, plutôt modestes qu'étendues, et qui avaient besoin d'être soutenues par un travail opiniâtre. Lacordaire, qui était l'apôtre du tiers ordre de Saint-Dominique, le choisit pour son disciple préféré parce qu'il reconnut en lui l'homme de bonne volonté qui pourrait tout sur les autres parce qu'il pouvait tout sur lui-même. On peut dire que le jeune Captier se fit tout seul sous l'œil puissant et affectueux de Lacordaire. Sa famille fit à sa vocation tout juste assez d'opposition pour que la sincérité et la force en fussent constatées. Il sentit les joies de la mission acceptée et n'eut pas même l'idée d'un sacrifice accompli. Le travail persévérant et l'attention incessante de se gouverner, de se perfectionner, avaient transformé l'enfant vulgaire, et quelque peu âpre et sauvage, en un jeune religieux attaché à tous ses devoirs, dont l'intelligence avait été fécondée et comme redoublée par le travail, et qui avait senti dans tout son être la chaude et vivifiante influence d'un grand homme. Il ne tarda

pas à être aimé, considéré, et même, malgré sa jeunesse encore voisine de l'adolescence, vénéré en ce petit monde d'Oullins, de Sorèze et d'Arcueil, qui vivait à l'ombre de Lacordaire.

Je voudrais bien qu'il m'eût été donné d'entendre les discours et les propos de Lacordaire dans une des maisons qu'il gouvernait; quoique je fusse de l'âge de ses disciples et préoccupé par-dessus tout des questions religieuses, j'ai le regret de ne l'avoir pas connu. J'étais un des assidus de ses conférences du collège Stanislas; nous y rêvions toute la semaine, son éloquence nous enflérait, sa doctrine remplissait toutes nos disputes. Le dimanche, à l'heure des vêpres, nous remplissions la petite chapelle du collège Stanislas, où il fallait s'empiler une heure d'avance; c'était une salle oblongue, entourée d'une galerie, qui aurait pu passer pour une salle de cours aussi bien que pour une chapelle, sans un petit autel qu'on dissimulait, ce jour-là, sous quelques étoffes, afin de ne pas perdre un pouce de l'espace disponible. A deux heures, une petite porte s'entr'ouvrait à côté de l'autel; un homme encore jeune, amaigri peut-être par les austérités, mais plus encore par la passion qui le dévorait et qui transperçait en traits de feu sur son visage, se glissait dans la foule qui s'écartait respectueusement devant lui et tombait à genoux au pied de l'autel où il priait tout bas assez longtemps. Tout à coup, il nous apparaissait dans la chaire, entouré, coudoyé par la foule qui envahissait l'escalier : « Messieurs... » Il n'avait pas encore gagné ni livré la bataille du costume de Saint-Dominique; il était en soutane noire, sans surplis, semblable à un conférencier plus qu'à un orateur. Ses premiers mots étaient à la fois si simples et empreints d'une cordialité si douce, qu'on se sentait en conversation familière avec un ami. Même il avait de ces libertés d'expression qu'un professeur aurait hésité à se permettre et qu'il rendait possibles et même agréables, à force de naturel et de bonhomie. Peu à peu, sans s'apercevoir de la transition, sans s'en douter, on se sentait en commerce avec les idées les plus hautes et les questions les plus ardues. Tantôt les problèmes s'accumulaient comme s'ils avaient voulu accabler l'esprit de leur nombre et de leur grandeur; tantôt ils se déployaient en lignes bien ordonnées, se prêtant réciproquement leur lumière et s'éclairant les uns par les autres. La terre s'éloignait; les passions humaines s'apaisaient; le ciel s'entr'ouvrait. On entendait tour à tour les accents émus d'un ange consolateur et la voix tonnante d'un prophète. Ce n'était rien pour lui de descendre de ces hauteurs et de côtoyer de nouveau les âmes, tant il était maître de son auditoire; jamais la parole humaine ne poussa plus loin son éblouissante et émouvante merveille. On écoutait encore quand il

avait disparu de la chapelle; on en avait pour des jours et des semaines à penser, raconter; dans quelques âmes privilégiées, il y en avait, sans doute, pour toute la vie.

J'avais fait partie pendant toute une année des nombreuses députations d'inconnus qui, tantôt, allaient demander à Lacordaire de transporter le siège de son action à Notre-Dame, et tantôt allaient supplier l'archevêque de consentir à cette transformation. L'archevêque résista longtemps; j'ai compris, mais bien tard, cette résistance. Entre l'éclat d'un triomphe et la magique influence d'une école, il préférait l'école. Nous eûmes le triomphe, l'école disparut; les conférences de Notre-Dame continuèrent longtemps après Lacordaire d'être de grandes fêtes parisiennes; mais un esprit nouveau, une jeunesse nouvelle, peut-être une grande transformation sociale, auraient pu sortir des conférences de Stanislas. La santé du maître s'était rapidement altérée dans sa lutte contre ces voûtes immenses. Il se retira emportant le regret d'une grande espérance perdue et, ne pouvant plus secouer et transformer la jeunesse, il se renferma dans le travail non moins nécessaire de l'enseignement. Abélard fit place à Gerson; mais le flambeau avait pâli; ni le maître ni les auditeurs ne parvinrent à se ressaisir.

Lacordaire, dans le premier feu de sa jeunesse, avait commencé par la revendication ardente de la liberté d'enseignement primaire. Avant d'être l'apôtre de Notre-Dame, il avait été avec Montalembert l'apôtre et le martyr de l'école primaire libre. La liberté avait fait depuis ces temps historiques de très grands progrès; mais ce n'était pas encore la liberté. La lutte, quoique générale et ardente, n'était qu'une lutte d'influence entre le clergé et l'Université. Ce n'était pas la grande ambition de refaire la société par l'éducation et l'éducation par la foi et par l'amour. Lacordaire seul s'était élevé à ces hauteurs, tandis qu'autour de lui amis et ennemis étaient engagés dans des luttes stériles de tirailleurs. Ceux qui, aujourd'hui, consentent à se rappeler une agitation à laquelle l'intervention étourdie de M. Jules Ferry, qui voyait ordinairement plus loin et plus haut, donna pendant plusieurs mois une violence que nos mœurs ne comportaient plus, ne voient dans la fondation du tiers ordre enseignant des Dominicains que la tentative d'une conquête cléricale, tandis qu'il s'agissait au fond pour Lacordaire et ses principaux disciples de faire un pas vers la liberté religieuse par la liberté de l'enseignement.

Le P. Captier était le premier de ses disciples par le choix et la désignation du maître. Lacordaire l'avait essayé dans tous les emplois de l'ordre, et deux fois dans celui de prieur d'Arcueil, où cet enfant avait l'autorité d'un Père. Il n'avait ni la parole passion-

née, ni les grandes vues de Lacordaire. Ce n'était pas un remueur d'hommes; il n'aurait jamais entraîné ni enflammé les foules; mais c'était par excellence l'esprit clair, méthodique, inaccessible aux chimères et aux vaines arguties. Maître de lui-même par sa fermeté, comprenant les objections de son adversaire, faisant au besoin les concessions qui pouvaient être faites à l'esprit du siècle, et donnant en même temps à comprendre qu'il n'en ferait pas une au delà; capable de recevoir de grands coups sans se troubler ni se décourager, et donnant à tous l'exemple d'une inébranlable sérénité; commençant par être maître des siens et finissant infailliblement par être leur ami, tel était, ou plutôt tel devint, à force de volonté et de charité, le P. Captier, fondateur de l'école d'Arcueil et créateur, après Lacordaire, du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique.

Ce serait encore aujourd'hui un spectacle curieux pour ceux qui se rendent compte des détails de la lutte entre la raison et la foi, de voir le P. Captier successivement aux prises avec trois hommes de bonne foi comme lui, aimant la liberté et obligés de la refuser par des raisons qu'ils croyaient d'ordre politique. Ces trois hommes ne sont autres que M. Rouland, M. Duruy et M. Boudet. J'ai été trop mêlé à cette lutte pour la mentionner incidemment, et d'ailleurs ce n'est pas ici le lieu; mais je me suis bien souvent rappelé, à cette époque, ces mémorables paroles de Henri IV, répondant aux députés de l'Université de Paris qui demandaient des mesures répressives contre la prospérité des Jésuites : « Croyez-moi, faites mieux qu'eux, et vous n'aurez pas sujet de les craindre. »

Le P. Captier me fit l'honneur de venir me voir à l'époque où je venais de publier ce que j'avais la sottise, ou, si voulez un mot plus doux, la maladresse d'appeler la réforme de l'enseignement secondaire. Il me dit qu'il était, en gros et très résolument, pour l'esprit de mes réformes, ce qu'aucun universitaire n'aurait osé me dire. Je n'en fus pas médiocrement flatté. J'ai lu la plupart des discours prononcés par lui à la fête annuelle d'Arcueil et aux conférences chrétiennes du Luxembourg; j'y ai trouvé trois grands caractères : un grand amour de la patrie française, une constante prédominance de l'esprit de famille dans l'éducation, et l'éducation constamment demandée à l'exercice de la liberté.

Mais, l'avouerai-je? depuis que j'essaye de caractériser en quelques mots la vie du P. Captier, je ne puis échapper à l'obsession de sa mort. Sa mort me cache sa vie. Sa vie est celle d'un homme de grand esprit et de grand cœur, d'un écrivain et d'un orateur de talent et d'un éducateur de premier ordre. Sa mort est celle d'un héros et d'un martyr, je ne puis ni ne veux la raconter, je ne le



puis, car elle ressemble à tous les assassinats, je ne le veux, car, au lieu de contribuer à répandre ces horreurs, je voudrais au prix de mon sang pouvoir en effacer le souvenir. A Dieu ne plaise que je voie dans les simulacres de tribunal et de procédure de 1793 une atténuation des crimes de la Terreur; j'y vois plutôt un crime de plus, une dérision sacrilège des formes de la justice. Et cependant on disait à celui qu'on allait tuer : vous êtes accusé de quelque chose, vous êtes ennemi de la République. Mais ici on n'a rien dit; on n'a rien pu dire; on n'a pas fait semblant d'avoir un prétexte à mettre en avant; on n'a pas dit : vous êtes ennemis de la République, on savait qu'ils ne l'étaient pas; on n'a pas dit : vous avez des rapports avec Versailles, on savait qu'ils n'en avaient pas; on n'a pas dit : vous avez dévoré le bien du peuple; non, ils vivaient pauvrement et donnaient tout ce qu'ils avaient. Leurs maisons étaient devenues des ambulances, où Versaillais et communards souffraient côte à côte et mouraient côte à côte. On ne songeait pas à faire un exemple; la partie était jugée et perdue pendant qu'on procédait à ces égorgements, le vengeur du sang était aux portes. Alors quoi? Ces hommes ont tué pour tuer parce qu'ils tenaient dans leurs mains sanglantes des chrétiens et des prêtres. Ils n'ont pas essayé de tromper; ils n'ont essayé aucune apologie; ils n'ont pas tué étant eux-mêmes dans les affres de la mort. Quand les balles sifflaient à leurs oreilles, quand les pantalons rouges défilaient au coin de la rue, ils tenaient leurs victimes depuis plusieurs jours; ils les ont traînées à leur suite d'asile en asile avec le dessein constant de les massacrer; ils n'ont senti ni hésitation ni remords. « C'est pour à présent, mettez-vous là, que nous puissions tirer à l'aise! » On entendit quelques coups de fusil! Les cadavres tombèrent entourés d'une mare de sang. Si le P. Captier eût une minute pour respirer, il pardonna. Dieu aussi peut pardonner. Telle fut, en 1871, dans la ville de Paris, la fin d'un grand citoyen et d'un grand homme de bien.

Les douze cadavres furent enterrés solennellement huit jours après. Les os sont confondus pêle-mêle. Il était trop tard pour leur donner un linceul et un cercueil. Ils laissent leurs noms à l'histoire et leur gloire à l'ordre qu'ils ont créé.

Jules SIMON.

---

## LETTRES DU P. CAPTIER

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la mort du P. Captier, nous avons la bonne fortune de pouvoir puiser, dans sa correspondance encore inédite, quelques extraits se rapportant à sa jeunesse, à son rôle d'éducateur et à la dernière époque de sa vie qui allait être si tragiquement close. Nos lecteurs y verront quelle défiance de soi-même le futur martyr eut à vaincre pour accomplir les belles œuvres qui marquèrent son existence et pour acquérir cette force d'âme dont il eut besoin pour fonder l'école Albert-le-Grand.

Deux amis de collège, tous deux artistes, l'un peintre, l'autre musicien, tinrent d'abord une grande place dans son cœur. Il écrivait à l'un d'eux, le 20 décembre 1847 :

Mon cher Léon,

Ce n'est, je peux dire, qu'avec un certain effroi que je compte les mois qui se sont écoulés depuis que je vous ai écrit. Il me semble que vous ne devez plus me connaître... Je suis pourtant toujours bien le même, mais j'ai peut-être aussi bien changé. Depuis un an que nos rapports sont pour ainsi dire brisés, nous n'avons pu mettre en commun nos idées, n'aurons-nous pas divergé un peu?...

Cette année s'est passée comme les autres. Elle a tout fait en moi et pour moi. Après cela, il est presque inutile de vous dire : je sens en moi comme deux hommes, ou plutôt je sens en moi un homme faible, irrésolu, chancelant; et quelque chose qui n'est pas un homme, qui est plus qu'un homme et en qui je suis. C'est par ce quelque chose que je fais tout. Sans lui je ne serais rien, je ne ferais rien. Je m'efforce de coopérer à la grâce et d'élever en mon âme un temple à Dieu. Isolé, je travaille à faire de moi un homme, condition nécessaire pour aider plus tard les autres à se faire des hommes aussi.

Vous me connaissez, je cherche en tout, l'unité. Le sens de la variété me manque presque totalement. Je n'aurais su vous parler de moi si je ne vous avais dit ce que vous venez de lire.

La révolution de Février ne fit qu'accroître sa tristesse découragée. Il l'avoue dans cette lettre datée du 14 avril 1848 :

Mon cher Paul,

... Je suis malheureux, très malheureux depuis que le choc des événements m'a fait violemment sortir de ma vie intérieure. Pendant plusieurs mois, recueilli en moi-même, mon âme exhalait sa peine en une prière presque continuelle, je vivais un peu dans l'autre monde; j'étais heureux de mes combats eux-mêmes. Je suis maintenant débordé : je n'ai point assez d'énergie pour réagir complètement contre les événements, et mon vaisseau est sans cesse agité par la tempête. Je ne sais guère ce que je veux, j'ignore où je vais; je m'oublie un peu dans le présent; je tremble, car souvent je heurte l'écueil et suis menacé de sombrer.

Je vois à mes pieds l'abîme béant, je sens que le vide appelle le plein et que sur la pente rapide le moindre faux pas peut me perdre. Je m'écrie avec Pierre : « Seigneur, Seigneur, je vais périr!... » Oh! oui, je suis homme de peu de foi, je suis pauvre d'amour, pauvre d'espérance. Et pourtant je ne désespère pas, je crois que je surmonterai l'obstacle, que je franchirai le torrent. Non, mon Dieu, j'ai encore un peu de foi en vous, je vous aime encore et je me souviens que j'ai voué ma vie au culte de votre gloire. Je suis par promesse enrôlé dans votre milice, vous me soutiendrez et j'arriverai... Oui, je crois, j'espère et j'aime, et pourtant je fais comme ce voyageur des *Paroles d'un croyant* en face de la pierre qui obstrue le chemin; je m'assieds sur le bord de la route, je mets ma tête entre mes deux mains et je pleure. Oui, je pleure, je pleure comme un enfant. Qui viendra à mon aide? Qui me dira : Essayons ensemble? C'est vous qui viendrez à mon aide, c'est vous qui me tendrez la main.

Je renonce à vous en dire plus : c'est assez pour vous peiner, assez surtout pour me faire descendre dans votre estime. Je fais donc une lettre courte. Montrez-la à Léon; s'il est mieux, s'il en a le courage, il pourrait me faire un grand bien. Il sait par où je faiblis, il sait tout ce qu'il y a de faible dans mon pauvre cœur.

Quelques mois se passent sans amener de changement notable dans la vie du jeune homme. Mais les événements politiques avaient une amère répercussion dans son âme. Témoin ces lignes tracées dans « la belle nuit de Noël 1848 » :

Au moment où je vous écris, ou du moins il y a de cela peu d'instant, j'avais là G. De tous les Oullinçais (élèves), c'est le seul auquel je puisse dire ma pensée, parce que seul il a gardé

assez de simplicité pour avoir de l'enthousiasme et pour le comprendre. Oh! c'est une belle fleur que l'enthousiasme, et je plains ceux qui négligent de la cultiver. Beaucoup aiment son fruit et désireraient le former en eux; mais ils oublient que cette frêle plante ne vit que dans la serre; et leur cœur est froid et la plante se fane et périt.

Nous nous disions que, sans doute, vous passiez à Oullins cette belle nuit et vous nous faisiez envie. Dans notre siècle de liberté, à Paris, on ne peut célébrer la sainte messe de Minuit. On permet bien à M<sup>mes</sup> N. et F. de porter des toasts dans une orgie socialiste, au Jardin d'hiver; mais nous, chrétiens, ne pouvons prier ensemble. Et ce sont les impies et les athées qui, seuls, fêtent la naissance du divin Maître. Siècle de boue! siècle méprisable! Oh! pauvre époque, plains-toi si le feu du ciel amoncelle les ruines dans ton sein. Plains-toi, vile, égoïste et menteuse société; plains-toi, mais si j'étais Méphistophélès, je pousserai un ricanement profond; et parce que je suis le pauvre et impuissant chrétien, je pleure sur une si effrayante misère.

Mon cher ami, j'ai le siècle en dégoût, et je crains pour lui un châtement tel que Dieu seul le peut envoyer. Je suis tellement persuadé de cela que si vous étiez du monde je n'oserais vous souhaiter la bonne année; je croirais jeter un mot vide de sens. En effet, l'heure de l'épreuve va commencer probablement bientôt, et ceux qui aiment les biens de la terre seront dans la consternation. Je vous la souhaite pourtant, je vous la souhaite bonne et très heureuse, et j'espère qu'elle sera bonne et très bonne.

Depuis quelque temps, je suis quelques cours à la Sorbonne, cela soutient mon travail. Mais il y a bien peu de substance dans tout ce qu'on y débite. La vraie science, la science forte, vigoureuse, sincère est morte à notre époque. Toute la sève est dans les passions égoïstes et frivoles. On cherche en vain des hommes à l'image de Dieu. On ne trouve que des animaux civilisés, des animaux qui découpent avec l'acier au lieu de déchirer par les griffes, qui assaisonnent les mots au lieu de les dévorer tout bruts, qui se tendent des pièges au lieu de s'attaquer de front. Eh! mon Dieu, on parle du temps où les animaux parlaient, ce temps est le nôtre.

Pourtant les projets d'E. Captier, qui se sentait appelé vers l'état ecclésiastique, s'affermisssaient de plus en plus. Son frère marchait vers le même but. Et ce double renoncement au monde avait assez vivement affecté leur père pour qu'il lui écrivit de Paris, le 25 janvier 1849 :

Mon bon et cher père,

Je te remercie vivement de la lettre tendrement affectueuse que tu nous as écrite : elle nous a émus tous deux ; elle nous a remplis à la fois de joie et de tristesse. Elle nous a attristés parce qu'il nous est pénible de voir que tu t'affliges toujours de nos projets, parce que nous voyons que c'est par dévouement que tu nous laisses libres. Nous aurions désiré te persuader que nous serons à toi prêtres, autant, plus peut-être que si, nous aussi, devenions pères de famille. Nous ne voyons pas là une séparation. Il dépend de nous de ne point former de nouveaux liens de famille, mais il ne dépend pas de nous de cesser d'être tes enfants, et tant que nous serons tes enfants, nous te serons attachés et reconnaissants, car nous ne pourrions jamais oublier à quel point tu t'es montré tendre et dévoué pour nous. Je sais qu'il est dit dans l'Écriture que l'enfant quittera son père et sa mère pour s'attacher à son épouse, mais je n'ai lu aucune parole semblable sur le prêtre, le détachement du monde lui est commandé plus qu'à un autre, mais la véritable affection de famille ne saurait être brisée par ce détachement qui accroît le cœur en le conservant dans sa virginité.

Je te supplie donc, mon bon père, nous te supplions de compter sur tes enfants autant que tu le faisais avant et de croire que leur dévouement et leur affection pour toi sont inaltérables.

Douze ans plus tard, E. Captier avait suivi sa vocation et faisait partie du tiers ordre enseignant de Saint-Dominique fondé par le P. Lacordaire. C'est du chevet de l'illustre moribond, auprès duquel il était accouru à Sorèze, qu'il écrit encore à son meilleur ami :

Sorèze, 13 novembre 1861.

Mon cher Paul,

Penser à vous m'est un repos et une consolation dont j'ai besoin, car je crois être en face des plus grands sacrifices et des plus difficiles devoirs.

Je me suis toujours cru très attaché à notre vénéré Père, mais je n'avais pas compris cependant la profondeur de cette affection qui échappe un peu aux lois ordinaires. Il me semble que ma vie entière va être changée après lui !

Je lui ai parlé de vous et de votre généreuse amitié, et je vous ai compté parmi ceux pour qui j'ai demandé une bénédiction dernière.

Vous, peintre, vous voudriez savoir ce qu'est devenue cette belle et noble tête par la maladie. Je ne saurais vous la décrire : matériellement, elle est, comme tant d'autres, amaigrie, pâle, réduite dans toutes les parties charnues. Le front paraît y avoir

grandi, les yeux y ont trouvé une expression d'indicable douceur. Ils s'ouvrent rarement et lentement; ils ont gardé une expression de curiosité contenue. Les lèvres se sont amincies beaucoup. L'expression me paraît se résumer en ces deux mots : la pensée et la candeur. On voit à la gravité du visage que la pensée est continuelle. Mais il se joint à cette gravité quelque chose qui ne peut se rendre, un air si droit, si naturel, si paisible, qu'on ne trouverait rien de plus candide sur un visage d'enfant.

Je ne sais que penser du degré de l'avancement de la maladie et de la durée de mon séjour à Sorèze. En tout cas, vous pouvez m'y écrire si vous savez encore faire; jamais vous ne trouverez meilleure occasion de vous montrer charitable envers un ami.

Je n'ai pas beaucoup à souffrir de choses positives; ma grande peine, c'est la perspective de cette mort et des épreuves qui suivront. Je me fais une petite vie retirée et silencieuse qui me repose le corps et l'esprit...

Après la mort du P. Lacordaire, le P. Captier vint à Arcueil, fonder une école semblable à celle qui avait tant de succès à Oullins. On verra par quelques lettres qu'il écrit à deux de ses élèves et à leur mère, quel soin il apportait à diriger les jeunes âmes qui lui étaient confiées, et combien dans ces délicates fonctions il savait imiter son maître.

Le 27 août 1863.

Mon bon petit ami,

Prenez garde de ne pas chercher le remède à votre mal dans l'indifférence, ce serait à la fois impossible et dangereux, car c'est contraire à la nature et à la loi de Dieu.

Il faut grandir, il faut monter, il faut aimer; mais grandir de la vraie grandeur, monter sur les vrais sommets, aimer ce qui est vraiment aimable. Plusieurs fois, cher enfant, j'ai éprouvé une douloureuse angoisse à votre sujet, j'aurais pu me dire à moi-même : Allons-nous-en, qu'importe, je ne suis pas responsable, d'autres m'entourent d'affection... L'habitude que j'ai de parler à Notre-Seigneur de ceux que j'aime m'a mis toujours à l'abri de cette tentation, et chacune de vos épreuves a accru ma tendresse. Oh! il y a dans la piété chrétienne un arôme merveilleux qui purifie toutes les affections, les rend constantes, fidèles, efficaces, ravissantes à voir et à sentir.

Peut-être seriez-vous surpris, si nous pouvions causer, de voir tout ce que j'ai deviné de votre état, de vos sécheresses, de vos retards dans le bien, de vos pressentiments du mal à demi combattus, de vos curiosités fâcheuses... Assez, je couvre cela d'une nuée de tendresses, d'une promesse de vertus, d'une généreuse

espérance. Vous serez bon, vous serez meilleur, vous serez très bon ! Un jour, je serai fier de vous avoir appelé mon enfant.

Mais la faveur que devait valoir à la maison naissante une direction aussi zélée et aussi paternelle que celle du P. Captier ne pouvait manquer d'alarmer le gouvernement impérial. L'arsenal des « lois existantes » fournissait libéralement à qui de droit le moyen de persécuter une œuvre qu'on eût voulu détruire. C'est à cela que fait allusion le P. Captier dans sa correspondance avec la mère de son élève.

Arcueil, le 31 août 1863.

Madame,

... Vous ne seriez pas satisfaite si je ne vous disais rien de nos luttes ici et de leurs résultats. Pendant près de trois mois, nous avons été victimes d'un déni de justice inouï. Nous ne pouvions obtenir d'être traités comme d'autres hommes, et pour fonder la maison d'Arcueil, il nous fallait en venir à user du ministère de l'huissier contre certains représentants du gouvernement et recommencer peut-être la fable du *Pot de terre et du pot de fer*.

Quelques évêques et beaucoup de nos amis étaient effrayés, si bien que notre supérieur général allait reculer, quand le ministre de l'instruction publique a lui-même changé sa tactique et reconnu nos droits. Le jour même où le ministre me promettait justice, je recevais du Supérieur général des instructions qui détruisaient tous mes plans. Ces instructions venues les premières étaient le coup de grâce, le coup d'assommoir ! Je dis alors à mon compagnon d'infortune : « Je trouverai une bonne réponse aujourd'hui au ministère, car, du moment où l'appui des hommes nous manque complètement, Dieu nous prépare quelque faveur. » C'était en effet cela ! Depuis lors, nous ne trouvons plus d'entraves, du moins de celles qui nous arrêteraient, de celles qui tourneraient contre notre fondation la volonté des supérieurs. Nous sommes menacés comme communauté religieuse, voilà tout, et ceci ne compte pas. Cette menace n'est probablement qu'un calcul de politique dont nous n'avons pas à nous inquiéter. Et puis l'*Esprit souffle où il veut, nul ne sait d'où il vient et où il va*. Nous cherchons le règne de Dieu et sa justice, le reste nous sera donné par surcroît. Dieu m'a si merveilleusement soutenu depuis dix ans que je ne saurais ressentir aucune crainte durable.

Arcueil, 28 octobre 1863.

Depuis ma précédente lettre, l'orage a paru se calmer un peu. La mort de M. Billault a sans doute fait naître des soucis à l'ombre desquels nous pouvons vivre encore. Nous avons seize élèves

présents et d'autres qui s'annoncent. C'est peu pour moi qui étais habitué à en conduire un grand nombre, aussi j'éprouve un sentiment de repos et de joie qui fait du bien à l'âme. Je trouve le temps de répandre ma pensée et mon entrain au delà d'Arcueil.

Arcueil, le 13 novembre 1863.

Madame,

Vos lettres me font du bien; continuez-les, je vous prie, comme je continue pour vos chers enfants. C'est d'eux que j'aime à vous parler, surtout en ce moment.

Il me semble que G. ne se développe que trop imparfaitement, détail par détail, sans élan, sans ampleur, mais qu'il reste très bon. Je lui reproche surtout sa tendance à devenir plus froid et plus fermé à mesure que l'âge le pousse à sentir plus profondément dans le fond de son cœur. Cela est beau si c'est de l'énergie et si la simplicité n'y souffre aucune atteinte; le danger se trouverait peut-être dans l'isolement, dans l'attachement aux propres idées, dans les entêtements minutieux. Si je puis prendre un moment de vacances et aller à Oullins, je tâcherai d'expliquer de vive voix et avec bonté ce qui est trop difficile à écrire.

P. prend une marche différente; j'ai plus de confiance dans le développement de ses facultés et je le trouve plus agréable par le cœur. Je lui reproche cependant un genre de sensibilité périlleux: il tient à ce qui est sensible; il veut voir, entendre, caresser ceux qu'il aime; il se désole exagérément de l'absence; il confond un peu *aimer* avec *jouir*, au lieu de confondre avec *se dévouer*. Les affections les meilleures ont ainsi une légère teinte d'égoïsme. Rien d'alarmant pourtant dans cela. La perfection est une plante qui croît lentement et qui ne fleurit pas sur la terre, mais au ciel.

Pour donner moins de prise aux repréailles, le P. Captier et ses collègues s'étaient sécularisés, c'est-à-dire avaient officiellement abandonné le costume du tiers ordre. Cette résolution souleva des objections auxquelles répond la lettre suivante :

Arcueil, 19 décembre 1863.

Madame,

Pour comprendre ce qu'on a fait contre nous, il faut savoir qu'il existe dans le vieil arsenal révolutionnaire des lois contre toutes les sociétés religieuses, lois qui n'ont jamais été formellement abrogées, lois qu'on applique quand on le veut, alors même qu'on les juge inapplicables dans les autres cas. Ces lois sont *une arme de réserve*, me disait M. Rouland, au commencement de notre affaire.

Vos enfants me paraissent comprendre ce qu'il y a de grave et de



grand dans la situation où la Providence m'a placé. Je viens de recevoir aujourd'hui même une lettre de G..., elle est admirable de simplicité, d'abandon, de sensibilité; je suis, je vous assure, très récompensé des efforts que j'ai tentés pour ouvrir leur âme. P... me fait annoncer une lettre prochaine, et vous savez qu'il est ordinairement plus expansif que son frère.

Je ne suis point étonné que la société mercantile de Marseille se méprenne sur la conduite que nous tenons et hésite entre le blâme et l'éloge. Il faut le point de vue de la foi pour voir comme nous voyons. Il semble qu'après être entrés par un premier sacrifice dans l'état religieux, nous devrions au moins jouir des fruits légitimes de nos peines, au lieu de courir à des sacrifices nouveaux. Et pourtant il m'a été donné de sentir déjà les excellents résultats de nos épreuves. Notre tiers ordre se montre plus uni et plus fort. Les plus tièdes se réchauffent, les plus lents s'animent, les plus attardés dans la vie spirituelle s'empressent d'y marcher d'une manière nouvelle. Oullins éprouve le plus heureux contre-coup et une nouvelle école s'établit sur la foi en la Providence comme sur une base inébranlable. Qu'est-ce que le sacrifice passager d'un habit au prix de tels avantages? De plus, le voile qui recouvrait une fraction hypocrite du gouvernement est déchiré, et cela sans violence, sans mauvaise opposition, sans oubli du respect dû au pouvoir, c'est encore là un résultat que les chrétiens dévoués apprécieront.

Les graves préoccupations que lui causait le gouvernement ne parvenaient pas cependant à empêcher le P. Captier de s'occuper de ses élèves avec une ardeur tout apostolique et une tendresse d'affection qui devaient particulièrement les séduire. Il leur écrit :

Arcueil, le 11 décembre 1863.

Mes chers amis,

Aujourd'hui, je n'ai aucun avis à donner en particulier à l'un ou l'autre, mais mon tribut d'affection à payer à tous deux. Car, au point de vue de l'affection, je ne fais aucune différence entre vous deux. Tous deux ensemble vous occupez une place choisie dans ma pensée et vous y êtes inséparables.

Les protestations de sympathie que vous m'avez adressées à l'occasion de notre persécution m'ont fait *beaucoup de bien*. Pourquoi deux enfants comme vous, parlant tout simplement, réussissent-ils à me consoler mieux que personne autre? C'est là un grand secret du Bon Dieu. Assurément, vous ne me dites rien d'extraordinaire, mais ce que vous dites, vous le dites avec foi, vous le dites en chrétiens; et Dieu qui a établi entre vos âmes et la mienne

un lien très fort et très doux, nous a disposés, les uns les autres à nous comprendre, à nous aimer et à nous entraider.

On a dû vous dire que j'ai supporté avec force, avec gaieté même ces lourdes épreuves; cela n'empêche pas d'éprouver intérieurement d'indicibles angoisses. Quelques-uns me disent : vous êtes fait pour la lutte, et tout bas, je change la phrase et je dis : fait pour souffrir de la lutte. Mon rêve en ce monde, si j'ai encore un rêve, c'est de vivre avec Dieu et avec les âmes, et rien ne détourne d'une telle vie comme la lutte. Aussi, il vient des heures où je suis brisé, et où, si la solitude le permet, je sanglote comme un enfant.

Ensuite je reprends ma gaieté comme un vêtement nécessaire et je me console en faisant un peu de bien.

Ne soyez point étonnés, mes amis, que je vous parle avec cet abandon; je vous parle comme je veux que vous me parliez. L'amitié est cause que je prends un peu de votre jeunesse et que je vous passe quelques-unes de mes années, afin de me trouver plus à l'aise avec vous. Mais c'est avec vous, vous deux seuls, que je parle ainsi. Je ne veux pas que ma lettre passe sous des yeux étrangers. Votre mère, seule, a le droit de connaître nos petits entretiens quand ils ont ce caractère intime.

Ici, notre petite école va admirablement bien. Tous les cœurs y sont unis, et si j'étais capable de puiser dans les affections nouvelles l'oubli des anciennes, je serais loin d'Oullins et loin de vous, mais il n'en est point ainsi quand on aime selon Dieu.

Adieu, mes bons et tendres amis, je vous embrasse comme on peut le faire de loin, en priant pour vous, en vous enveloppant de ma prière.

Le 10 février 1864.

Vous êtes sage, vous tenez vos promesses, vous veillez sur vos lèvres et sur vos oreilles, c'est sans doute ce qui me fait trouver un peu de printemps en plein hiver.

Mais vous vous ennuyez. Oh! la laide chose que l'ennui, le vilain symptôme! Cela me prouve que vous êtes encore trop occupé de vous-même, que vous manquez de but, que votre cœur est flottant, votre volonté hésitante, votre caractère peu formé. Cela me prouve que votre piété est médiocre. Si vous saviez la joie de faire du bien, la joie d'aimer Dieu et de se dévouer à sa volonté, vous ne vous ennuierez pas. Dieu vous serait présent, vous l'aimeriez d'une façon agissante, vous lui rapporteriez toute votre vie, vous lui offririez vos ardeurs, vous lui demanderiez de guérir vos tristesses en les unissant à celles de Jésus-Christ sur la terre. Au lieu de cela, ne rêvez-vous pas la joie des amitiés, les consolations, émotions, causeries intimes, et puis cette liberté indéfinie, cette indé-

pendance chimérique, qui ont troublé tant d'âmes de seize ans ?

Quand je vous vois ennuyé, je me fâche contre moi-même, je voudrais revenir à seize ans, paraître joyeux, épanoui, de facile abord, afin d'ouvrir votre âme et de vous aider. Mais ce n'est pas ce qui m'attend : les soucis, les tracas, le travail le plus attristant, voilà mon partage, et c'est justice puisque je me suis tant de fois offert à Notre-Seigneur pour faire sa volonté et marcher après lui.

C'est à travers des travaux si doux à son âme et où il mettait si bien à profit les dures leçons de sa propre jeunesse que le P. Captier arriva à l'époque de la guerre. Nous le retrouvons à Arcueil, le 23 octobre 1870, d'où il écrit à son frère, M. l'abbé Captier, aujourd'hui supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice :

C'est d'Arcueil que je t'écris ; je suis venu y chercher le bon air que réclamaient mes névralgies, et je l'y ai trouvé malgré le bruit quotidien du canon. Nous y avons en ce moment une vie un peu désœuvrée ; l'autorité militaire nous a enlevé nos blessés et malades, et la guerre ne les a pas encore remplacés. On s'est battu dans d'autres directions ; nous n'avons eu que des escarmouches d'avant-postes ou des obus lancés de loin. J'essaye d'étudier, mais j'y réussis mal.

A Paris, la situation religieuse devient chaque jour meilleure. La persécution est démodée. Les maires d'arrondissement qui s'y étaient exercés ont été obligés de donner leur démission.

Hier, nous enterriions un infortuné garde-mobile du Puy-de-Dôme, qui est tombé sous une balle française pendant une alerte nocturne. Il était en sentinelle avancée au delà d'une barricade qui pétillait sous les balles prussiennes ; il a voulu changer de place pour éviter ces projectiles ; ses camarades ne l'ont pas reconnu à sa nouvelle place et l'ont tué raide.

Une carrière voisine est devenue notre cimetière ; on s'y rend en traversant tout notre parc et le chemin de fer dont les haies sont rompues. On s'enfile dans un sombre chemin creux qui descend la longueur de cent pas, et l'on se trouve devant un monde qui ne ressemble à rien. Une vaste place, entourée de toutes parts de rochers à pic, un sol inégal fait avec des éboulements et des remblais ; dans ce trou, un silence étrange, un sombre qui navre et qui oblige à chercher de la lumière en haut, dans la direction du ciel. Voilà notre cimetière pendant le siège. Figure-toi maintenant ce corps enveloppé d'un drap, caché sous une couverture grise et porté sur un brancard d'ambulance par quatre soldats ; puis, en avant et en arrière, tout le bataillon marchant en silence, le fusil sous le bras, le canon penché vers la terre, deux ou trois officiers,

quelques prêtres, le seul bruit des dernières prières dites par l'aumônier de l'ambulance d'une voix vibrante et émue. Pas un rayon de gloire pour animer cette scène horrible, et c'est la première victime surprise dans ce bataillon du Puy-de-Dôme! Les blessés du combat, les blessés frappés par l'ennemi, sont enterrés de la même manière, mais la physionomie générale est tout autre; il s'y mêle quelque chose de fier et de fort!

Aujourd'hui, il pleut sur les deux camps; je vais faire bon feu pour désennuyer mon monde. Adieu, mon cher frère; prie pour nous et pour nos morts!

Nous avons malheureusement peu de lettres de cette époque et nous ne trouvons dans le dossier que les deux dernières qu'il ait adressées à son père.

Arcueil, le 28 décembre 1870.

Mon cher père,

En ce moment de l'année, toutes nos douleurs redoublent; le ravage et la ruine ont dévoré un tiers de la France; le froid intense multiplie la misère, le découragement, qui est comme le froid de l'âme, menace de gagner le grand nombre. Combien tu dois souffrir par cet affreux spectacle, quel triste couronnement d'une vie entière donnée au dévouement envers le bien public? Tarare doit traverser une crise d'autant plus difficile que les esprits y sont moins éclairés et les sacrifices moins compris.

Et c'est au milieu de ces maux que nous trouvent les fêtes ordinairement si belles de Noël, du jour de l'An! Aucune joie de famille n'est possible. Tous les élans du cœur se tournent en prière, toutes les espérances se portent vers une autre patrie, où une éternelle justice compensera les douleurs supportées sur la terre. Pourtant j'espère encore des jours de paix et de travail régulier, et, au travers de ces jours, quelques bons moments passés auprès de ton nouveau foyer.

Depuis que le froid est devenu intense, j'ai presque cessé d'aller à Paris. Je vis ici bien retiré, priant et étudiant pour me préparer aux travaux du lendemain de la guerre. Nous aurons nécessairement une période de discussion radicale et d'essais de réforme à laquelle il est utile de beaucoup penser.

Si cette lettre t'arrive, je te prie de donner de mes nouvelles à notre cher abbé. Je lui écrirai aussi, mais la poste en ballon n'est pas très sûre.

Ma santé est presque très bonne, elle n'est troublée que par les névralgies. Nous avons encore une nourriture<sup>?</sup> bien suffisante et une montagne de houille pour nous chauffer. Nous sommes parmi les moins malheureux

Notre ambulance fonctionne toujours.

Mon bon père, je te souhaite une bonne année, et je t'embrasse de tout mon cœur.

Arcueil, le 9 janvier 1871.

Mon cher père,

Nous avons la douleur d'assister au bombardement de Paris depuis huit jours. De nos fenêtres, nous voyons le feu de toutes les batteries ennemies du sud de Paris; nous voyons surtout la pluie de fer et de feu tomber sur le fort de Montrouge, qui est tout près de nous. Le bombardement fait au fond peu de victimes, mais c'est un spectacle très émouvant.

Je ne crois pas que l'on tire sur notre maison, que protège le drapeau des ambulances, mais, le soir et la nuit, quelques projectiles mal dirigés viennent encore s'abattre autour de nous. Chaque matin, on peut ramasser ainsi des débris d'obus. On veille le mieux qu'on peut, on se tient dans les salles les plus abritées et, au besoin, on se retirerait dans les caves, qui sont très solides.

Dans Paris, les obus sont allés jusqu'auprès de Saint-Sulpice. Il en est tombé plusieurs dans la rue de Madame, où j'ai mon cabinet, et un notamment devant mon hôtel. Je suis ainsi plus en sûreté à Arcueil qu'à Paris, malgré le rapprochement. D'ailleurs, il vaut toujours mieux se trouver plusieurs ensemble afin de se secourir.

A part cela, notre genre de vie est tranquille; je travaille beaucoup afin de pouvoir me rendre plus utile après la guerre. Si Dieu veut se servir de moi, il me gardera. Ma santé est très bonne.

J'oubliais de te dire que les Prussiens lancent quelquefois des fusées incendiaires; c'est ce que je craindrais le plus pour notre maison, qui peut recevoir des boulets et des obus sans tomber, mais qui ne résisterait pas au feu. Aussi, je fais veiller toute la nuit. Si une fusée de ce genre tombait, on l'envelopperait bien vite dans une couverture mouillée.

Personne ne se décourage autour de moi. Nous avons encore une vache vivante; nous avons mangé une jolie chèvre blanche que nous aimions autant qu'on peut aimer une bête. Nous avons mangé plusieurs de nos chats. En résumé, nous avons toujours pu trouver de quoi satisfaire nos appétits. Je n'ai toujours aucune nouvelle de personne.

Adieu, mon cher père, je sens bien vivement mon affection pour toi et pour Arthur.

Quatre mois après, le P. Captier tombait sous les balles de la Commune.

# LE COMTE DE MONTALEMBERT

## SOUS L'EMPIRE

---

### I

Les hommes publics que le régime impérial mettait ou laissait de côté donnèrent un grand exemple et rendirent un rare service : ils restèrent debout et ils travaillèrent ; dans un pays où la vie politique était éteinte, ils concoururent à perpétuer la vie intellectuelle. Guizot consacra sa vieillesse à retracer sa carrière parlementaire, à rendre raison de sa foi religieuse. Cousin, qui avait grandi à côté de lui à la Sorbonne, ne revint pas à la philosophie, mais il se donna à l'histoire. Villemain resta fidèle aux lettres. Dans le même temps, Thiers poursuivait sans se lasser les annales du premier Empire, en décrivant avec la même abondance d'informations, avec la même vivacité de couleurs, les triomphes et les revers. Tocqueville considérait l'ancien régime et recherchait comment la Révolution en est sortie. Falloux, retiré aux champs, ne se contentait pas d'appliquer au progrès agricole l'art de gouverner qu'il ne pouvait plus déployer ailleurs ; héritier des papiers de M<sup>me</sup> Swetchine, il en tirait des pages exquisés et précieuses aux âmes méditatives. Berryer, Dufaure, Jules Favre, privés de la tribune, rapportaient au barreau leur éloquence. Enfin un octogénaire, le chancelier Pasquier, qui n'avait pas tardé à juger sévèrement le gouvernement nouveau, rassemblait autour de lui les témoins des régimes disparus, et lui-même mettait la dernière main à ses Mémoires, témoignage rendu à tout un siècle. Il n'y eut que les généraux d'Afrique qui ne trouvèrent pas de métier à exercer au retour de leur exil et, tandis que leurs compagnons d'armes, leurs cadets, gagnaient des batailles, restèrent condamnés à l'oisiveté ; encore La Moricière était-il destiné à couronner sa carrière par une défaite plus héroïque que tous ses exploits, et Changarnier à reparaitre au milieu de nos désastres, toujours ardent, fier et vaillant.

Dans cette pléiade des disgraciés et des vaincus, dans ce concert des voix libres, M. de Montalembert devait prendre place : il n'y manqua pas. A peine remis de la secousse du coup d'État, il écrivit son livre : *Des intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*. Au terme de sa carrière oratoire, sur le seuil de sa retraite, ce livre est, en ce qui le concerne, une sorte de testament politique, en ce qui concerne l'Église, la conclusion d'un demi-siècle de son histoire marqué par une renaissance religieuse en Europe.

Cé fut M. Foisset qui décida l'auteur à publier cet écrit, et peut-être est-ce ici le lieu d'indiquer quelle part eut aux travaux de M. de Montalembert ce conseiller fidèle que nous avons déjà nommé plus d'une fois. Longtemps simple juge d'instruction dans un modeste tribunal de Bourgogne, à Beaune, appelé, grâce au crédit de M. de Montalembert, en 1850, à la Cour de Dijon, et n'ayant jamais quitté sa province, M. Foisset entretenait commerce avec les catholiques les plus considérables de son époque, prêtres ou laïques, et parmi eux faisait autorité. Austère et laborieux comme les magistrats de vieille roche, versé comme eux dans la connaissance des lettres classiques aussi bien que de l'histoire et du droit ecclésiastiques, mais fort éloigné de leurs opinions gallicanes, il avait l'œil ouvert sur tous les débats religieux de son temps. A l'école de droit de Dijon, il s'était lié avec Lacordaire avant que Lacordaire fût chrétien, l'avait discrètement incliné à le devenir et, depuis lors, l'ayant suivi d'un regard attentif, parfois inquiet et toujours tendre, à toutes les étapes de sa brillante et édifiante carrière, il était destiné à lui survivre pour être son historien. Les relations de M. Foisset avec M. de Montalembert avaient commencé plus tard. En 1837, à la suggestion de son ami Lacordaire, le magistrat chrétien avait écrit au jeune pair de France pour faire parvenir jusqu'au roi Louis-Philippe les doléances du diocèse de Dijon, qu'affligeait alors une mauvaise administration épiscopale, et pour solliciter à ce sujet l'entente du gouvernement français avec la cour de Rome. L'année suivante, M. de Montalembert, qui songeait déjà à écrire la vie de saint Bernard, vint chercher à la campagne M. Foisset pour visiter avec lui, dans le voisinage, les ruines de Cîteaux ou plutôt la place où s'était élevé le monastère (car les ruines mêmes avaient péri), et à partir de cette première entrevue, il s'accoutuma à le consulter.

Vers la fin de 1843, lorsqu'il ouvrit la campagne pour la liberté d'enseignement, en lançant de Madère un appel aux catholiques, il fit adresser à M. Foisset les épreuves de sa brochure, et les ayant reçues, dans l'île lointaine, chargées de remarques et de corrections : « Je n'aurais jamais osé m'attendre, » écrivit-il aussitôt, « à

cette sollicitude affectueuse et minutieuse qui porte à chaque mot la trace d'un attachement en quelque sorte maternel... Savez-vous la tentation à laquelle vous m'exposez par tant de dévouement et de complaisance? A celle de ne rien publier sans vous le soumettre d'avance. Ce serait, à coup sûr, vous condamner à une bien rude corvée<sup>1</sup>. » M. de Montalembert céda à la « tentation » et M. Foisset ne refusa pas « la corvée ». Tout ce qui est sorti, depuis ce moment, de la plume de M. de Montalembert a passé, avant de paraître, sous les yeux de M. Foisset; l'auteur n'a pas toujours suivi les conseils du critique, mais il n'a jamais manqué de les rechercher. L'écrit sur le *Devoir des catholiques*, qui avait inauguré les grandes conquêtes, avait été corrigé par le juge de Beaune; l'écrit sur les *Intérêts catholiques*, qui en a marqué le terme, a vu le jour à l'instigation du conseiller de Dijon. Je lis dans le carnet de M. de Montalembert, à la date du 18 octobre 1852 : « Une lettre de Foisset, à qui j'avais remis le soin de décider, met un terme, non à mes inquiétudes, mais à mes hésitations. Il est tout à fait pour la publication, il dit que ce sera surtout un acte, une protestation, que l'opportunité est là : *Tempus loquendi*, mais ajoute que je dois me résigner à un insuccès complet... A six heures, j'expédie à Lecoffre<sup>2</sup> l'ordre de publier. »

Le livre des *Intérêts catholiques*, en effet, au moment où il parut, semblait mal répondre au sentiment général. L'impuissance des assemblées délibérantes à fixer l'avenir avait lassé la France, elle cherchait le repos sous un maître. Moins que tout autre, M. de Montalembert méconnaissait cette fatigue et ce besoin publics. « A titre d'épreuve utile, de châtement mérité, comme régime provisoire, comme remède temporaire », il acceptait la dictature, et comment ne l'aurait-il pas acceptée alors, sitôt après en avoir sanctionné l'avènement?

Mais il ne consentait pas « à prendre l'hôpital pour la terre promise ni la diète du malade pour la nourriture de la santé ». Or, c'est le propre de l'esprit français d'imaginer des théories pour justifier ses penchants souvent contradictoires et d'ériger les expédients en système. Le pouvoir absolu était donc proclamé et préconisé comme définitif; le régime parlementaire décrié, la liberté politique reniée. Dans ce dégoût des institutions où la France avait longtemps mis son honneur, dans cet abandon de la chose publique à un seul homme, il y avait de quoi soulever les âmes fières, inquiéter les esprits prévoyants, et quand c'étaient des

<sup>1</sup> Madère, 11 novembre 1843.

<sup>2</sup> Editeur de M. de Montalembert.



catholiques accrédités qui embrassaient de tels sentiments, qui professaient de telles doctrines dans l'intérêt de l'Eglise, leur imprudence paraissait à M. de Montalembert égalier leur ingratitude. C'est pourquoi la contradiction qu'il leur opposa, dùt-elle être solitaire, fut estimée nécessaire. « On saura, » disait-il, « qu'il y a eu au moins un vieux soldat du catholicisme et de la liberté qui, en 1852, a protesté contre le sacrifice de la liberté à la force sous prétexte de la religion. »

C'est alors qu'il énonça en termes formels la pensée qui avait toujours dirigé sa conduite et inspiré sa parole et que nous avons déjà rappelée, à savoir que « la religion a besoin de la liberté; que la liberté a besoin de la religion », et cette maxime, il l'appuya, non sur une thèse doctrinale, mais sur l'expérience : il prit à témoin l'histoire du siècle, parvenu précisément au milieu de son cours. La même plume qui avait dépeint l'épanouissement du catholicisme servi par la féodalité au treizième siècle, représenta la renaissance du catholicisme sauvegardé par la liberté publique dans le dix-neuvième. Des deux tableaux, le premier, sans doute, est plus magnifique; mais le second est plus vivant peut-être, car l'auteur a vécu ce qu'il retrace.

Au début de notre âge, il fait voir d'un bout à l'autre de l'Europe l'Eglise en ruine, au sommet de cette Eglise, le Saint-Siège, abattu et paraissant détruit; puis, à travers l'épreuve, la vieille foi ressuscitant féconde, et bientôt sa fécondité se mesurant chez les divers peuples au développement des institutions libres. Tandis que cette foi languit encore dans les pays le plus longtemps fermés à la contradiction des doctrines et aux débats politiques : en Espagne et en Italie, il montre les catholiques, en Angleterre, émancipés par le Parlement, à la voix d'un tribun chrétien, O'Connel; en Belgique, s'affranchissant eux-mêmes et affranchissant leur patrie; en Allemagne, réveillés d'un sommeil qui durait depuis la guerre de Trente ans et qui prend fin après que leur nation a revendiqué contre Napoléon son indépendance, quand l'archevêque de Cologne et l'archevêque de Posen résistent au gouvernement prussien, quand les simples fidèles s'associent pour se défendre; il salue enfin la Papauté relevée et, dans le déclin des puissances humaines, portant plus haut que jamais son autorité. Au centre du tableau, ses regards se fixent sur la France. Là, il a devant lui : sur le seuil des carrières libérales, une jeunesse ramenée aux croyances et aux pratiques chrétiennes; au sommet de la nation, les maîtres de la pensée et de la parole professant ouvertement ou tout au moins respectant sincèrement la religion; les œuvres laïques de charité et d'apostolat, la société de Saint-

Vincent de Paul et la société de la Propagation de la Foi florissantes; les ordres religieux restaurés et multipliés; la liberté d'enseignement conquise et mise à profit par l'Eglise. Voilà pourtant, au milieu du siècle, quel spectacle offrait la France. Acteur avant d'être témoin, M. de Montalembert avait le droit de demander sous quel régime, par quels procédés de tels biens avaient été gagnés. Quand donc était survenu dans la société cultivée le changement des idées et des mœurs, sinon depuis que l'Eglise n'avait plus d'autre appui que la liberté? Comment avaient été réformées les lois, sinon au moyen des débats parlementaires? En d'autres temps, sans doute, l'indépendance de l'Eglise avait trouvé d'autres garanties et peut-être meilleures que les institutions représentatives. Mais, à l'époque où écrivait M. de Montalembert, à la suite de la Révolution, au sein de la démocratie, qu'avait-on à mettre à leur place, si ce n'est l'omnipotence sans contrôle ou de la foule ou d'un homme?

Au surplus, une expérience contraire à celle qu'attestait M. de Montalembert commençait. Elle allait se poursuivre plus de quinze ans à peu près sans obstacle. L'avenir devait montrer lequel des deux régimes, celui qu'avait inauguré la Charte de 1814 ou celui qu'établissait la Constitution de 1852, valait mieux, soit pour la religion, soit pour la patrie.

## II

Quant à M. de Montalembert, son choix était fait; il se rangeait du côté des vaincus. Toutefois il eut d'abord quelque peine à se faire admettre dans leur camp. Ces vaincus venaient de l'avoir pour adversaire; durant les derniers jours du Parlement, sur le terrain où ils semblaient encore les plus forts, il s'était tourné contre eux, et même au lendemain de leur chute, estimant qu'ils l'avaient méritée par leurs dissensions et leur insuffisance à sauver le pays, un instant, il s'était prononcé pour leur vainqueur. De là chez eux des ombrages et des ressentiments qu'il avait à cœur d'effacer; chez lui, un mécontentement amer contre ce vainqueur, qui l'avait déçu, et aussi contre lui-même, qui s'était laissé décevoir.

Pour comble de dégoût, c'était lui qui avait accredité auprès du clergé Napoléon, encore inconnu et mal affermi, et maintenant, depuis que Napoléon était tout-puissant, et parce qu'il paraissait bien disposé pour la religion, ce clergé ne mettait plus de réserve à sa confiance ni de mesure à ses hommages. Rien ne répugnait autant à M. de Montalembert que la bassesse chez les hommes

d'Eglise : combien donc, lorsqu'il avait lieu de soupçonner que les têtes qui se courbaient le plus bas avaient commencé à s'incliner à sa voix, un tel spectacle devait-il lui devenir insupportable ! Dans cette disposition, tous les signes de platitude, toutes les marques de courtoisie envers le maître ou ses serviteurs, l'exaspéraient. Il écrivait, par exemple, en revenant un soir d'automne, de l'archevêché de Paris, ces lignes où l'on reconnaîtra que ce n'était pas en vain qu'il se nourrissait alors des *Mémoires de Saint-Simon* :

« Je vais chez l'archevêque, qui reçoit à l'occasion de la fête des écoles qu'il a célébrée ce matin à Sainte-Geneviève, et là, je vois sortir de la salle à manger, pour passer au salon, Son Excellence Mgr le ministre des cultes, la tête dans les nues, le jabot et le ventre en avant, le grand cordon de Pie IX étalé sur son gilet blanc, se dandinant sur l'une et l'autre jambe, et passant lentement et fièrement entre deux haies de solliciteurs et de sacristains qui se plongeaient en révérences et baissaient la tête à la hauteur de son ventre. Ce pédant d'antichambre semblait accepter tous ces hommages comme un homme déjà blasé et repu. »

L'adhésion momentanée de M. de Montalembert à la dictature l'avait rendu d'autant plus impatient de manifester, à tout risque et à tout propos, son opposition au régime impérial. M. Dupin, par exemple, l'ancien président de l'Assemblée législative, l'ancien exécutif testamentaire de Louis-Philippe, cherche-t-il à rentrer au service du gouvernement qui a chassé l'Assemblée et dépouillé la maison d'Orléans ? Fait-il des avances à ce gouvernement dans un discours qu'il prononce à un comice agricole et qu'il a l'imprudence d'envoyer à son voisin de campagne, M. de Montalembert ? Celui-ci, dans sa réponse, témoigne aussitôt sa réprobation « pour un système qui condamne toutes les intelligences au néant, tous les caractères à l'abaissement, toutes les consciences au silence ou à la prévarication ». La lettre, montrée à quelques amis, est publiée à l'étranger ; le gouvernement s'en offense et veut en poursuivre l'auteur ; le Corps législatif, dont M. de Montalembert fait encore partie, autorise les poursuites ; mais, en cette circonstance, les magistrats donnent une leçon aux députés ; ils décident que, la publication de la lettre incriminée ne pouvant pas être imputée à son auteur, il n'y a pas lieu de le poursuivre ; le procès est abandonné.

Cependant M. de Montalembert est mal à l'aise dans un pays où l'on ne peut plus parler haut. De temps en temps, « quand le marasme le gagne..., quand il étouffe sous le poids d'une atmosphère chargée de miasmes serviles et corrupteurs, il court respirer un air

plus pur et prendre un bain de vie dans la libre Angleterre ». D'un de ses voyages, il rapporte une brillante description des institutions britanniques; à l'encontre des détracteurs du régime parlementaire, qui souhaitent et prédisent leur ruine, il atteste « l'avenir politique de l'Angleterre ».

Pendant un autre voyage, le lendemain de la victoire remportée par les troupes anglaises sur l'insurrection indienne, il assiste, dans la Chambre des communes et dans la Chambre des lords, à un débat sur l'Inde et le gouvernement qui lui convient désormais. Au retour, il veut faire assister avec lui les lecteurs français à ce débat, pareil à ceux auxquels lui-même peu de temps auparavant prenait part et qu'écoutait sa patrie. Dans le tableau qu'il en trace, il ne manque pas d'opposer « les libertés répudiées par la France » et florissantes au delà du détroit « à l'humiliante tutelle d'un pouvoir sans contrôle, à l'énergante sécurité d'un troupeau docilement indolent ». De nouveau le pouvoir s'irrite et cette fois le procès se déroule devant deux degrés de juridiction. Condamné par les premiers juges à une peine qui pouvait entraîner, selon le bon plaisir du gouvernement, la transportation ou tout au moins l'exil, M. de Montalembert trouve, peu de jours après, le 2 décembre 1858, dans le *Moniteur*, cette note : « L'Empereur, à l'occasion de l'anniversaire du 2 décembre, a fait grâce à M. le comte de Montalembert de la peine prononcée contre lui. » C'était rappeler qu'il avait contribué à l'établissement du pouvoir qu'il attaquait. Mais pour lancer cette épigramme au moment voulu, il a fallu se hâter à l'excès : les délais d'appel ne sont pas expirés. M. de Montalembert en profite pour appeler de la condamnation et surtout de la grâce; le débat se renouvelle devant des juges plus indépendants; la première sentence est réformée, et l'empereur, qui ne veut ni ne peut retirer la grâce repoussée, n'a plus à faire remise que d'une peine insignifiante.

Ce qui resta de ce procès ce fut la défense. Les débats de ces sortes d'affaires ne pouvaient être publiés en France; mais dans l'étroite enceinte où ils s'agitaient, les vétérans des assemblées parlementaires se pressaient à côté de la jeunesse libérale; les avocats parlaient sans contrainte; leurs discours soigneusement recueillis paraissaient à l'étranger et, rapportés en France, se distribuaient sous le manteau; quelque étincelle des vieilles flammes couvait sous la cendre. M. de Montalembert avait choisi pour défenseurs Berryer et Dufaure, deux collègues dont le coup d'Etat l'avait séparé. Il avait eu même à cette époque avec Berryer un démêlé personnel. Il s'était cru autorisé par quelques propos de M. de Falloux à annoncer que le parti légitimiste et ses chefs étaient

résolus à garder envers le nouveau gouvernement une neutralité favorable et ne recommenceraient pas contre lui la guerre qu'ils avaient faite au gouvernement de Juillet. Mais Berryer, qui était parlementaire autant que légitimiste, ne l'entendait pas de la sorte; en dépit de la défaite, il ne consentait pas à désarmer. Dans le scrutin pour le plébiscite, s'il avait conseillé de s'abstenir, c'était parce qu'il tenait un pareil vote pour illégitime et illusoire, et comme il ne pouvait alors s'expliquer publiquement, il avait démenti vis-à-vis de M. de Montalembert, il l'avait sommé de rétracter une allégation qu'il avait à cœur de repousser pour ses amis comme pour lui-même. De là un mécontentement réciproque, ce qui n'empêcha pourtant ni M. de Montalembert d'offrir, plus tard, en 1858, sa cause à Berryer, ni Berryer de l'épouser et de la soutenir.

La plaidoirie de Dufaure, modèle de dialectique incisive et serrée, détermina les juges d'appel à retrancher de la première sentence ce qu'elle contenait d'inquiétant. Quant à Berryer, il prit à tâche « de parler de M. de Montalembert lui-même, comme il avait droit qu'il en fût parlé », d'expliquer « l'identité de ses convictions à toutes les époques et sous tous les régimes », et quand le gouvernement eut jeté dans le débat le souvenir du 2 décembre, ce fut lui, son ancien antagoniste, que M. de Montalembert chargea d'exposer sa conduite à cette époque, ayant à cœur de la justifier devant les vaincus, bien plus encore que devant les juges. Avant d'aller à l'audience, renonçant sur les instances de ses avocats à prendre dans sa propre cause la parole, il lui avait écrit : « Je vous remets mon honneur, il ne saurait être en meilleures mains. » Et Berryer s'acquitta si fièrement d'un tel mandat, il stigmatisa les procédés impériaux avec tant de hardiesse et de vigueur, que M. de Montalembert « rangea parmi les plus belles journées de sa vie celle où il avait entendu la voix la plus éloquente de son temps et de son pays justifier son passé, confondre ses détracteurs et réduire au rang d'accusé son tout-puissant adversaire. » Il appela alors un tel défenseur « son vengeur <sup>1</sup> ».

### III

Si M. de Montalembert n'avait eu souci que de lui-même et de sa propre attitude, il aurait pu s'en tenir à ses premiers actes et à

<sup>1</sup> Le récit complet et vivant de ce procès a été donné par M. Charles de Lacombe dans sa belle et définitive *Vie de Berryer*. — *Berryer sous la république et le second Empire*, page 300 et suivantes. Dans le même ouvrage sont très fidèlement retracées toutes les relations qu'ont eues ensemble les deux orateurs.

ses premiers écrits après l'avènement de l'Empire. Désormais, à travers les épreuves qui menaçaient l'Eglise et la France, sa responsabilité personnelle était dégagée, l'intégrité de ses opinions remise en lumière. Dès 1852, aussitôt après la publication des *Intérêts catholiques*, Tocqueville lui écrivait : « Votre livre, mon cher Montalembert, m'a soulagé, il m'a rendu un peu d'air et de lumière... C'est un grand acte qui mérite la reconnaissance de ceux qui vous en avaient le plus voulu après le 2 décembre. Cette lettre perdrait son mérite à vos yeux si je n'ajoutais que j'étais de ceux-là. »

Mais Tocqueville remarquait en même temps : « Tandis que ceux des ministres de la religion qui se livrent, comme vous le dites si bien, à un maître qui paraît leur vouloir du bien, croient remettre la main sur la foule, les cœurs élevés et droits, les âmes hautes et délicates, qui approchaient de toutes parts, s'éloignent, c'est-à-dire que, tandis qu'ils saisissent le corps de la société, l'esprit est près de leur échapper <sup>1</sup>. »

Il y avait là un dommage et un péril que M. de Montalembert voyait aussi nettement que Tocqueville, et dont personne autant que lui ne devait s'alarmer et souffrir. Bientôt même le mal s'étendit au delà des limites qui lui paraissaient d'abord assignées. La contagion des passions et des préventions irréligieuses gagna « le corps de la société, la foule ». La presse révolutionnaire dirigea sans contrainte et non sans succès contre l'Eglise les coups dont une discipline rigoureuse garantissait l'autorité temporelle. Rendue suspecte aux amis de la liberté par la confiance soudaine de ses défenseurs dans le pouvoir absolu, la religion perdit en outre la popularité qu'elle avait un instant retrouvée parmi la classe ouvrière. En de telles conjonctures, une protestation solitaire ne suffisait pas. Il importait d'ouvrir un abri aux âmes libres qui voulaient rester croyantes, de ménager pour l'avenir un asile aux espérances déçues et aux convictions désertées. L'école opposée à M. de Montalembert avait un journal qui parlait haut et se faisait entendre au loin, l'*Univers*. M. de Montalembert trouva un refuge dans une Revue déjà vieille, et que son souffle ranima, le *Correspondant*.

L'origine du *Correspondant* remontait à la fin de la Restauration. En 1828, au moment où le parti libéral arrachait au gouvernement du roi Charles X les ordonnances qui bannissaient les Jésuites de leurs collèges et leur interdisaient l'enseignement, MM. de Carné, de Cazalès et quelques autres jeunes hommes (mon père, il me sera permis de le rappeler ici, était l'un d'entre eux),

<sup>1</sup> Paris, 1<sup>er</sup> décembre 1852.

avaient fondé cette Revue pour revendiquer, au profit de l'Eglise, « la liberté civile et religieuse ». M. de Montalembert, à son début, avant de s'enrôler dans la rédaction de l'*Avenir*, lui avait donné quatre ou cinq articles. Quelques années après la révolution de Juillet, la publication du *Correspondant* avait été suspendue. En 1844, grâce à la munificence de plusieurs catholiques considérables, le marquis de Vogüé, le marquis de Saint-Seine, il avait reparu sous la direction d'un savant homme, Charles Lenormant, ramené au catholicisme par l'étude de l'histoire et qui avait eu à cœur de combattre pour sa foi aussitôt après l'avoir embrassée. Dans la grande campagne engagée à cette époque pour la cause de l'Eglise, le *Correspondant* avait figuré avec honneur et, depuis lors, il avait subsisté sans faire grand bruit, mais sans se départir, au service de la foi, du respect de la raison, au service de l'Eglise, du respect de la liberté. En 1855, M. de Montalembert vint s'installer dans cette Revue, et les meilleurs parmi ses compagnons d'armes, depuis Foisset jusqu'à Falloux, ne manquèrent pas de l'y rejoindre. Les deux prêtres qui l'avaient successivement soutenu dans sa vie militante, Lacordaire et Dupanloup, encore que plus d'un dissentiment les séparât l'un de l'autre, s'accordèrent à bénir l'entreprise et lui prêtèrent soit leur concours, soit leurs conseils. Deux hommes nouveaux dans l'armée catholique, le prince Albert de Broglie et Augustin Cochin se rangèrent à côté de M. de Montalembert et firent là leurs premiers exploits : le prince de Broglie, issu d'une race que l'ancien régime avait rendue illustre, mais qui, à partir de 1789, se sentait appelée à une vie et à une renommée nouvelle; Augustin Cochin, héritier des traditions et des instincts séculaires de la bourgeoisie parisienne, dont cette même date de 1789 marquait le triomphe. Rapprochés au *Correspondant* et, depuis lors, étroitement liés ensemble, ils étaient, l'un et l'autre, les brillantes prémices d'une génération condamnée à languir sous le régime impérial, et plus tard brisée quand elle commençait à paraître et agir.

Dès 1853, M. de Montalembert avait apprécié le prince de Broglie. « J'éprouve, « notait-il alors, » une vive émotion et admiration en lisant le bel article d'Albert de Broglie contre la révoltante polémique de l'*Univers* en faveur de la révocation de l'édit de Nantes. Cet article constate à la fois le talent supérieur et le sentiment profondément catholique de ce jeune et redoutable athlète de la bonne cause<sup>4</sup>. » Deux ans plus tard, il avait donc mis le plus grand prix à l'associer à son œuvre.

<sup>4</sup> Carnet, 1853, 26 novembre.

Quant à Cochin, c'était par-dessus tout la charité (ses ouvrages comme sa vie l'attestent) qui l'avait attaché à la foi. Aux pauvres, il prodiguait sans se lasser le meilleur de ses ressources et de son labeur; à ses amis, il prêtait sans compter le meilleur de son talent, jamais mieux inspiré que lorsqu'il travaillait pour autrui. Aussi ne le connaît-on que d'une façon bien insuffisante quand on a lu seulement les livres qui portent son nom. En mainte occasion, il a suggéré à l'évêque d'Orléans les paroles qu'a prononcées celui-ci, les écrits qu'il a signés, en y jetant, çà et là, quelques traits, quelques accents qui lui étaient propres. M. de Montalembert lui-même, qui pourtant regimbait à s'approprier le travail d'autrui, a quelquefois eu recours à cette plume facile et dévouée quand, déjà malade, il était pressé par ses amis de paraître encore à leur tête. Mais c'est surtout dans sa correspondance qu'excellait Cochin. C'est là qu'on verra, quand elle pourra paraître, l'esprit le plus prompt et le plus souple mis constamment au service de l'amitié, de la bienfaisance et de la vérité. Enfin, autour de pareils chefs s'enrôlaient et s'exerçaient quelques soldats plus soucieux de servir une cause que de s'ouvrir une carrière; et parmi eux, au premier rang, se signalait Léopold de Gaillard, qui avait déjà fait ses preuves dans le journal l'*Assemblée nationale* et devait plus tard diriger le *Correspondant* même.

A la tête de cette milice, la principale tâche de M. de Montalembert consistait à établir l'accord, à susciter l'ardeur. Des hommes partis de camps différents s'étonnaient, en se rencontrant près de lui, de penser et de sentir de même. En rendant largement justice et honneur aux antécédents de chacun, il les affermissait dans une confiance réciproque, il les disposait à une action commune dont aurait pu profiter l'avenir. Dans une période de silence et de sommeil, les jeunes gens étaient exposés à s'engourdir et à s'affaïsser. Son accueil les relevait à leurs propres yeux et les réchauffait; il leur tenait compte du moindre effort, volontiers il leur pardonnait tout, excepté la paresse et la peur. Ceux dont la jeunesse commençait alors sont vieux maintenant, et plus d'un, à travers des mécomptes répétés, a conservé, au fond de lui-même, quelque reste de la flamme allumée par M. de Montalembert.

Quant à lui et sur les questions débattues avec l'école opposée, il n'avait pas attendu pour s'expliquer que le *Correspondant*, relevé par ses soins, lui offrit une tribune : il avait dit, nous l'avons vu, ce qu'il avait à dire, dans son livre des *Intérêts catholiques*, et, depuis lors, il n'a guère fait que le redire : d'abord dans ses discours au congrès de Malines, ensuite dans un dernier écrit : *Espagne et liberté*, qu'il n'a pas publié. Au congrès de Malines, la



dernière fois qu'il ait parlé en public, il a employé un langage plus oratoire et, par conséquent, plus saisissant, mais aussi moins mesuré, peut-être, et moins inattaquable. Dans l'étude inachevée qu'il a intitulée *Espagne et liberté*, parce qu'elle débute par le compte de ce qu'a coûté à la catholique Espagne le pouvoir absolu, dans ces pages tracées d'une main fiévreuse et mourante, à travers les tortures d'un mal implacable, il a laissé échapper l'amertume qu'il ressentait de certaines ingratitude et de certaines palinodies. Mais, au fond, depuis qu'avait commencé pour l'Eglise et pour la France une autre ère que celle qu'il avait appelée, ses préférences et ses répugnances, ses regrets et ses alarmes, ne variaient plus, et, si je ne me trompe, c'est dans le premier ouvrage où il les a consignés, c'est dans ce livre que j'ai cru pouvoir nommer son testament qu'on en trouve la plus nette et la plus fidèle expression.

Au *Correspondant*, les sentiments qui remplissaient son âme débordaient sans doute à chaque page qu'il publiait. Toutefois, il se tournait de préférence vers les spectacles qui l'éloignaient d'une époque et d'un pays où il se sentait las de vivre. Tantôt, il rendait témoignage aux grands morts dont il avait suivi la carrière avec admiration, avec amour et dont il enviait la tombe : au-dessus de tous les autres à Lacordaire, puis à deux héros des causes vaincues, au champion de la Pologne opprimée, Ladislas Zamoyksi; au défenseur de la Papauté dépouillée, le général La Moricière. Tantôt, suivant une inclination qui datait de sa jeunesse, il considérait les peuples étrangers; sans perdre de vue ses anciennes amies, la Pologne et la Belgique, après l'Angleterre, il regardait les Etats-Unis. Ayant d'abord examiné comment l'aristocratie britannique s'était transformée sans se briser, il observait ensuite comment la démocratie américaine parvenait à se débarrasser de la plaie de l'esclavage, en sauvegardant, à travers la guerre civile, l'unité nationale; il montrait les deux branches de la race anglo-saxonne rendues puissantes et prospères par la liberté.

Ainsi le *Correspondant*, à travers la diversité des sujets qu'il abordait et des écrivains qu'il rassemblait, formait une école, ayant sa tendance et sa physionomie propre. Du naufrage de l'*Avenir*, cette école avait recueilli ce qui méritait d'être sauvé. Entre la société moderne et l'Eglise, elle recherchait non ce qui sépare mais ce qui rapproche. Elle ne méconnaissait pas, en ce siècle comme en tout autre, des penchants corrupteurs et corrompus, irréconciliables avec le christianisme; mais à travers l'incertitude des esprits, le trouble des âmes, la mobilité des institutions et des lois, elle discernait des dispositions en quelque sorte naturellement chrétiennes ou proches de le devenir, et ces dispositions elle travaillait

à les développer en les ménageant. S'il lui est arrivé, dans cet effort de conciliation, de dépasser, çà et là, les justes bornes, il n'est pas moins vrai qu'aussi longtemps que cette école avait prévalu parmi les champions de la foi, il s'est manifesté dans la philosophie, dans la politique et dans les lettres un retour, tantôt prononcé, tantôt indécis, mais incontestable vers la religion. Plus tard, ce mouvement s'est arrêté, l'esprit public a pris un cours contraire. Un tel changement devait affliger des catholiques; il leur était permis d'en rechercher la cause. C'est à quoi s'appliquait le *Correspondant*.

Il ne faut pas le dissimuler cependant, les opinions que cette Revue professait en matière politique, sans encourir la condamnation, n'obtenaient point alors la faveur du Vatican. Au début de son règne, Pie IX avait voulu émanciper son peuple et l'Italie. A son généreux dessein avait répondu la plus noire ingratitude : des libertés accordées par lui, la Révolution s'était aussitôt servie pour le renverser, et même depuis qu'il était rétabli sur le trône, à la porte de Rome, la monarchie piémontaise employait à battre en brèche le pouvoir pontifical, la force qu'elle tirait des institutions représentatives. Il était naturel que le Saint-Père tînt pour suspectes ces institutions et les disputes qu'elles comportent. Les catholiques qui persistaient à les regretter, à les désirer en France perdirent auprès de lui le crédit qu'ils avaient eu précédemment. L'esprit moderne lui inspira une méfiance dont il ne se départit plus; il l'étendit jusqu'aux hommes qui, dans l'espoir d'améliorer cet esprit, ne le répudiaient pas et prétendaient même en tirer des ressources pour la défense de la justice et de la vérité. Cette disposition du Saint-Siège contrista M. de Montalembert et ses amis, les froissa quelquefois, mais ne les détacha pas un instant de sa cause.

A cette cause, ils consacrèrent en France, précisément, les armes qui étaient tournées contre elle en Italie, la presse et le peu de liberté qui, parmi nous, lui restait encore, la tribune, quand elle fut rétablie. Chose digne de remarque : durant cette période, séparée de nous par des catastrophes et maintenant bien oubliée, une majorité parlementaire a rétabli le pouvoir temporel du Pape; l'Empire en a préparé la ruine. Et sous l'Empire, les anciens chefs du Parlement ont été les derniers à le défendre, soit qu'ils eussent à cœur l'indépendance de l'Eglise, soit qu'ils redoutassent l'unité italienne, présage prochain de l'unité allemande. Réduits à l'impuissance en tout autre débat, dans celui-ci, les consciences catholiques faisant écho à leur parole, ils sont intervenus avec quelque efficacité; ils n'ont pas sauvé le pouvoir temporel, mais ils l'ont

prolongé. Lorsqu'après un long ostracisme, Thiers et Berryer remontèrent à la tribune relevée, ce furent eux qui arrachèrent au ministre de l'empereur les dernières assurances favorables au Saint-Siège.

M. de Montalembert n'était pas alors avec eux; l'arène qui se rouvrait pour ses émules lui restait fermée. Mais il n'avait pas attendu jusque-là pour continuer l'effort jadis triomphant qu'il avait fait, lui aussi, du haut de la tribune : ne pouvant plus parler, il avait écrit. En dépit des obstacles et des entraves de toute sorte, de concert avec ses compagnons d'armes, dans le *Correspondant*, il avait démasqué le complot ourdi contre le Saint-Siège. Sa plume brûlante avait stigmatisé les principaux complices : Palmerston en Angleterre, Cavour au delà des Alpes; enfin celui sans le concours duquel rien ne pouvait se consommer, le maître même de la France n'était pas resté hors d'atteinte.

Le cri d'alarme poussé dans le *Correspondant* et ailleurs réveilla les catholiques en les désabusant; Napoléon III se vit forcé de suspendre, tout au moins de ralentir ses menées souterraines; tout miné qu'il était, le pouvoir temporel dura vingt ans de plus. Vingt années qui n'ont pas été perdues : la Papauté les a mises à profit pour rassembler l'Église autour d'elle, affermir son autorité spirituelle, la rendre partout présente et capable de survivre intacte, incontestée à l'écroulement de tout appui matériel. La résistance opposée aux ennemis du Saint-Siège n'a donc pas été vaine, encore qu'elle n'ait point paru victorieuse. Aussi bien, en la soutenant, M. de Montalembert, selon sa coutume, avait prévu la défaite, et cette perspective, loin de le faire reculer, l'avait attiré. « Il se peut bien qu'il périsse, » écrivait-il dès 1859, « ce vieil et saint édifice qui a résisté depuis onze siècles à tant d'orages; il se peut que le principat sacré aille rejoindre dans une ruine commune tout le vieux droit de l'Europe si opiniâtrement attaqué et si maladroitement défendu... Nul d'entre nous ne lie indissolublement l'existence de la Papauté à celle du principat temporel. Quoi qu'il arrive, elle survivra et avec elle notre foi et notre filial amour. La Providence saura bien trouver d'autres moyens pour que son indéfectible mission soit accomplie.

*Fata viam invenient.*

« Mais aussi si l'on détruit cette condition si ancienne, si utile et si légitime de la suprême autorité spirituelle, si les souverains et les révolutionnaires se mettent d'accord, les uns pour l'ébranler, les autres pour la renverser, nous aurons toujours le droit de dire, jusque dans la postérité la plus reculée, qu'ils ont mal fait...

« ... Ce sera un mauvais but, atteint par de mauvais moyens...

« ... Mille voix dans l'Église et dans l'histoire répéteront le *Non licet* de l'Évangile. Entendez-vous : *Non licet*?... Cela n'a pas empêché Hérode de faire ce qui lui a semblé bon ; mais, après tout, qui voudrait avoir été Hérode ? Cela n'a pas empêché Pilate de laisser triompher les passions d'un peuple aveugle et coupable, sauf à s'en laver les mains. Mais qui donc voudrait être le Pilate de la Papauté ? »

#### IV

Ainsi, dans sa retraite, M. de Montalembert ne cessait pas de flétrir les iniquités triomphantes. Il y avait en lui deux facultés maîtresses qui jaillissaient de la même source : la faculté de s'indigner et la faculté d'admirer. Au déclin de son siècle et de sa propre vie, l'indignation s'exerça sur les hommes et les choses de son temps ; l'admiration, pour trouver où se prendre, retourna en arrière, et dans la portion du passé où il était accoutumé à se transporter, dans le moyen âge, ce fut sur les moines qu'elle se fixa de préférence. Ce fut « dans la bonne et grande compagnie des moines d'autrefois qu'il reconnut l'école de la vraie liberté, du vrai courage et de la véritable dignité ».

Ces moines d'autrefois avaient été de bonne heure recherchés par lui. A peine avait-il raconté la vie de sainte Elisabeth, qu'il s'était proposé d'écrire l'histoire de saint Bernard. Or, « si saint Bernard avait été un grand orateur, un grand écrivain et un grand personnage, c'était presque à son insu et bien malgré lui » : il avait voulu être et avant tout il avait été un moine et moines aussi avaient été presque tous les grands hommes qui parurent à cette époque le « boulevard et l'honneur de la société chrétienne ». Qu'était-ce donc que l'institut monastique et d'où procédait-il ? Par quelle voie avait-il été conduit à la place qu'il avait occupée dans la chrétienté et cette place comment l'avait-il remplie ? Les contemporains de M. de Montalembert l'ignoraient, et lui-même confesse qu'au début de sa jeunesse, ayant déjà voué sa vie à la cause de l'Église, il ne le savait pas. Mais il avait voulu l'apprendre, et quand il eut une fois pénétré sous l'ombre des vieux cloîtres, il ne s'en détacha point ; à travers les agitations de la vie publique, il y revint sans cesse ; cette vie publique étant terminée, il ne s'en éloigna plus ; il trouva, dans les « entretiens intimes et prolongés de tant de grandes âmes et d'âmes saintes », mieux qu'une consolation, « une joie pure et profonde » ; il s'attarda même tellement parmi les ancêtres et les précurseurs de saint Bernard qu'il n'eut pas le temps d'arriver jusqu'à lui.

Son premier dessein avait été de placer en avant de l'histoire de ce saint un court tableau des débuts de l'ordre monastique, de sa propagation à travers l'Europe, de sa mission auprès de la société féodale et de sa destinée jusqu'à l'ascendant sans pareil obtenu sur un siècle entier par le plus illustre et le plus accompli des moines. Commencée vers 1840, interrompue et reprise à divers intervalles, retouchée selon différents conseils, cette introduction, qui devait avoir deux volumes, allait paraître; le premier volume était imprimé tout entier, le second s'imprimait, quand survint la révolution de 1848. Durant quatre ans, elle imposa à M. de Montalembert des labeurs, à ses concitoyens, des soucis peu compatibles avec l'étude attentive et calme de l'histoire. La publication de l'œuvre préparée fut différée. Quand l'avènement de l'Empire eut rendu des loisirs à M. de Montalembert; quand, pour combler le vide creusé dans sa vie, il eut besoin à côté des écrits de circonstances d'un travail de longue haleine, il revint naturellement à ses moines. Mais ce qu'il avait fait ne le contenta plus; il soumit à l'évêque d'Orléans la question de savoir s'il devait refondre ou non la première partie du volume déjà imprimé, et celui-ci « se prononça très affirmativement pour la refonte <sup>1</sup> ». En effet, le moyen âge venait d'être fort exploré, on avait pénétré dans ses vieilles abbayes : ce qui eût été neuf quelques années auparavant risquait de paraître banal. D'ailleurs, en portant sur un si vaste horizon un regard trop souvent tourné vers d'autres objets, l'auteur n'était parvenu ni à l'embrasser d'assez haut ni à l'envisager d'assez près; les vues générales manquaient de netteté et les récits trop resserrés, de relief. Il se résolut donc à un sacrifice assurément peu ordinaire parmi les écrivains : il racheta à son éditeur le volume tiré à un grand nombre d'exemplaires, le mit au pilon et reprit l'ouvrage jusqu'aux fondements mêmes, dans de tout autres proportions. On en aura l'idée lorsqu'on saura que, dans le texte primitif, l'histoire des moines était conduite en quatre cents pages jusqu'au onzième siècle, à travers l'Occident, et que, dans les deux premiers volumes publiés plus tard par M. de Montalembert, cette histoire arrive seulement jusqu'au septième siècle, en ce qui concerne le continent, dans les trois volumes suivants, jusqu'au huitième en ce qui concerne l'Angleterre.

En changeant de plan, M. de Montalembert ne se dissimulait pas les inconvénients du parti qu'il adoptait. Il apercevait clairement ce qu'il risquait à « éparpiller sur une longue série d'années et un grand nombre de noms, la plupart oubliés, l'intérêt qu'il était si

<sup>1</sup> Carnet, 1853, 31 mai.

facile de concentrer sur un seul point lumineux, sur un seul génie supérieur ». Il annonçait d'avance qu'ayant à présenter toujours et comme rassemblé dans un étroit espace, ce qui est rare sur la face du monde et dans le cours du temps, « la pénitence, la retraite, la lutte du bien contre le mal, de l'esprit contre la matière..., il n'échapperait pas à la monotonie ». Il s'y décida néanmoins, parce qu'il estima qu'un tableau d'ensemble profiterait mieux qu'un portrait isolé à la vérité historique ignorée ou travestie, à l'honneur d'une institution calomniée, enfin à la restauration des ordres religieux entreprise en nos jours. En marquant ici ce qu'une telle détermination eut de méritoire, je ne saurais, pour ma part, étouffer ni taire quelque regret. En face de l'édifice qui ne devait pas se terminer, je regrette, je l'avoue, la statue originale et fière, attrayante et imposante qui n'a pas été sculptée.

Pourtant, il faut le reconnaître, les écueils que l'auteur redoutait furent évités dans les deux volumes qu'il publia d'abord. Ils s'ouvrent par un discours préliminaire divisé en plusieurs chapitres et consacré à définir la profession monastique, à la venger de l'ingratitude et de l'injustice des modernes, mais à la venger selon le procédé propre à M. de Montalembert « en ne dissimulant aucune tache, afin d'avoir le droit de ne voiler aucune gloire ». A ce discours, où l'on croit constamment entendre l'orateur en lisant l'écrivain, succèdent en un clair et vivant tableau les origines de l'ordre monastique, sa naissance en Occident au milieu de l'invasion barbare, son organisation et sa règle dressées par la main romaine de saint Benoît et appropriée aux conditions de la société féodale, enfin ses commencements en Italie, en Espagne et en Gaule. Là, s'arrêtait l'œuvre, telle qu'elle parut en 1860.

Cependant, à mesure qu'elle se prolongeait, elle allait devenir plus difficile. Le tronc vigoureux, planté par saint Benoît, avait promptement poussé en tout sens des branches longues et touffues, dont il fallait suivre la croissance à travers les diverses contrées de l'Europe. L'histoire entreprise ne pouvait guère se continuer sans perdre son unité. Après avoir retrouvé les premières traces de l'ordre monastique en France, sous les Mérovingiens, la prédilection de M. de Montalembert pour la race anglo-saxonne l'attira en Angleterre. Dans ce pays, avant la conquête normande, il rencontra l'histoire ecclésiastique et l'histoire civile et politique enchevêtrées, et l'une et l'autre étrangement embrouillées. Tout malade qu'il était dès lors, il s'acharna à les démêler et ne put y parvenir sans une fatigue qui se communique parfois au lecteur. Prenez chaque page de ces trois volumes : elle vous paraît vive et précise ; çà et là une émotion contagieuse vous saisit, soudain vous rencon-

trez un élan et comme un coup d'aile que l'auteur n'a dépassé nulle part : mais arrivez au terme de cette longue lecture, elle vous laisse une impression quelque peu uniforme et confuse.

Si la mort n'avait pas arrêté M. de Montalembert, il ne se serait pas borné à l'Angleterre. Déjà, pour suivre les vestiges des vieux moines, il venait de retourner en Espagne; auparavant, des rives du Rhin, qu'il connaissait d'ancienne date, il avait poussé jusqu'aux rives du Danube, exploré la Hongrie et la Pologne; une tâche aux lointaines perspectives était entrevue, quand, sur le sillon inachevé, le laboureur, qui ne consentait pas à se reposer, tomba.

Il restait parmi ses papiers des pages inédites à recueillir; dans le travail laissé de côté, tout n'était pas à rejeter. Après le premier livre qui avait été jugé trop écourté, et dont la substance avait passé dans les cinq volumes refaits et publiés par lui, venait une peinture des relations des moines avec la féodalité, peinture que l'auteur avait tracée avec amour et n'avait pas reproduite ailleurs. Puis, pour marquer la croissance de l'ordre bénédictin, à partir des débuts précédemment indiqués jusqu'à son apogée au douzième siècle, il avait exhumé, de Grégoire VII à saint Bernard, une série de grands papes et de grands moines étroitement liés ensemble. En sacrifiant la première partie du travail primitif, il avait estimé que cette suite méritait d'être conservée; il avait souhaité qu'elle parût plus tard. L'ami sincère et sévère qui l'avait déterminé au sacrifice accompli partageait ce sentiment; les deux volumes posthumes des *Moines d'Occident* ont été publiés à l'instigation de Mgr Dupanloup.

Ainsi s'est élevée cette œuvre considérable et inachevée, œuvre de science, d'art et de foi. Si l'on considère l'étendue et l'exactitude des recherches, l'auteur semble rivaliser avec les fils des premiers moines dont il raconte la vie; son labeur paraît celui d'un Bénédictin. Si l'on regarde la forme de l'ouvrage, on voit l'éloquence animer l'érudition d'un souffle inattendu. Pour la première fois, l'histoire monastique est tirée du texte latin des poudreux in-folio, pour passer dans notre langue, pour parvenir à la lumière, à la vie, à la beauté littéraire. Il fallait attester le caractère surhumain des vocations religieuses, en même temps que les services rendus par les moines à l'humanité. Il fallait que le livre pût être lu et goûté à la fois dans les cloîtres et dans les académies. Quand M. de Montalembert eut publié les deux premiers volumes, il lui fut permis de croire qu'en une si rare entreprise, il n'avait pas échoué. Lacordaire, qui allait mourir, ayant eu le temps d'achever cette lecture, écrivit à son ami : « C'est un délicieux et excellent ouvrage destiné

à devenir le *Vade mecum* de tous ceux qui se consacrent ou veulent se consacrer à la vie religieuse. Je n'ai jamais eu de regret de l'avoir fait, malgré les soucis, les peines et les liens qui me sont nés de là depuis vingt et un ans; mais si j'avais été tenté de regarder en arrière, ton livre m'aurait raffermi et consolé, en me prouvant que j'avais choisi la meilleure part<sup>1</sup>. »

Vers le même moment, Littré, dans le *Journal des savants*, déclarait qu'il avait « lu en s'instruisant beaucoup, en s'intéressant toujours, le livre de M. de Montalembert ». — « Mes réserves et mes observations, » disait-il, « portent sur des choses accessoires; sur le fond, non seulement je n'ai pas d'objections à soulever, mais encore je concours dans les inductions historiques qui l'ont conduit dans les sentiments qui l'ont inspiré.

« Quand celui qui écrit une histoire la compose avec le secret désir que les choses qu'il raconte n'eussent pas été ou se fussent passées autrement, on pourra être assuré que son œuvre n'aura ni caractère ni réalité... Mettez, au contraire, dans les mains d'un auteur catholique le sujet des victoires de l'Eglise sur le paganisme, de la soumission, sous la loi religieuse, des Sicambres, maîtres de l'Occident, et, finalement, de la fondation du pouvoir spirituel au sein du moyen âge, et, quelque loin que cet auteur suive ses opinions, quelque différend que vous ayez avec lui pour la conception du monde, l'instruction que vous y puiserez sera de bon aloi, ses pages seront vivantes... A l'époque qui remplit les deux premiers volumes de M. de Montalembert, la grande tâche de convertir, d'instruire, de moraliser les Germains, échut à l'Eglise et à sa milice, époque mémorable dont il a retracé le côté héroïque en peignant les moines devant les barbares; le côté poétique et gracieux, en peignant les moines devant la nature; le côté fécond, en appelant, par une heureuse et brillante expression, la conjonction de l'esprit chrétien et de l'esprit barbare, les fraîches fiançailles de l'Eglise avec le peuple germain<sup>2</sup>. »

## V

La retraite prématurée de M. de Montalembert n'a donc pas été stérile. Un ouvrage de longue haleine et d'importants écrits de circonstance l'ont remplie. Néanmoins, dans cette retraite occupée et féconde, il restait triste et déçu : ni la destinée de la patrie ni la

<sup>1</sup> Sorèze, 29 décembre 1860.

<sup>2</sup> *Journal des savants*, septembre 1862 à janvier 1863.



destinée de l'Eglise n'avaient répondu à son attente et à son effort.

« Ma vie publique, écrivait-il en recueillant et publiant ses discours en 1860, a fini par s'écrouler sous le poids d'une conviction et d'une illusion : d'une conviction que je maintiens, d'une illusion que je reconnais sans en rougir. J'ai cru et je crois encore que la liberté politique et religieuse était la seule sauvegarde efficace contre la corruption inséparable d'une civilisation avancée... J'ai cru et je ne crois plus que la France, telle que 1789 l'a refaite, tenait à la liberté par-dessus tout. La France a trompé cette confiance. Je me félicite de n'avoir pas été détrompé trop tôt. J'aime mille fois mieux avoir cru à un idéal peut-être trop élevé que de l'avoir ignoré ou trahi. »

Cependant, tout désenchanté qu'il était, il ne consentait pas à se désintéresser de la chose publique et de l'avenir. Relégué à l'écart, il ne se détachait pas des opinions que, dans le feu de l'action, il avait soutenues, mais, instruit par une pénible expérience et l'esprit toujours ouvert à la leçon des événements, il les complétait. Dès 1852, dans son livre des *Intérêts catholiques*, il avait écrit : « Dieu me préserve de vouloir méconnaître les services rendus par la maison de Bourbon à la France et à la liberté, à cette liberté dont la destinée semble plus que jamais identifiée à celle de cette auguste race ! » En 1853, une première visite du duc de Nemours à Frohsdorff ayant donné lieu de croire à la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon : « Nous voici donc pourvus, » écrivait-il, « d'un avenir possible et désirable, au lieu des éventualités honteuses auxquelles on voudrait nous enchaîner. Comme l'a dit le duc de Nemours au duc de Lévis, c'est un pont jeté sur un abîme qu'on croyait infranchissable<sup>1</sup>. » Cette réconciliation ne s'étant pas achevée à cette époque, il continua longtemps de la souhaiter et de l'attendre. Dans ses divers voyages en Angleterre, lorsqu'il abordait les princes d'Orléans exilés, c'était le désir qu'il leur exprimait. Il est le dernier personnage politique que la duchesse d'Orléans ait entretenu avant d'être frappée d'une mort presque soudaine, et c'est en opposant une assez vive résistance à ses conseils qu'elle dit cette parole souvent citée depuis : « Mon fils n'a pas de droits ; mais il a des chances et il a des titres, je dois les lui conserver<sup>2</sup>. » Les vœux que M. de Montalembert formait alors, qu'avait conçus avant lui et qu'a poursuivis encore après lui une élite de patriotes et de politiques en France, avaient pour

<sup>1</sup> Carnet, 1853, 24 novembre. Cf. 1852, 13 décembre 1853, 14 janvier, 25 novembre.

<sup>2</sup> Carnet, 1858, 8 mai.

objet de rendre possible le rétablissement « d'une monarchie traditionnelle et tempérée<sup>1</sup> ».

Quant à l'Eglise, M. de Montalembert, dès sa première jeunesse, se l'était représentée, ainsi que le lui écrivait un jour l'évêque d'Orléans, « un peu comme une princesse belle, charmante, parfaite, malheureuse et persécutée; il s'était pris pour elle d'une sorte d'amour chevaleresque, avait voulu la défendre envers et contre tous », lui rendre sa place et son rang dans la cité nouvelle d'où il la voyait bannie, et cette place qu'il s'était consumé à lui préparer, il ne se consolait pas qu'elle ne l'occupât point; il accusait alors l'aveuglement et l'ingratitude de la cité; mais en même temps, avec une surprise douloureuse, il reconnaissait ce qui manquait à l'Eglise même pour accomplir ce qu'il attendait d'elle, il découvrait ce qui manquait à l'enveloppe humaine où résidait l'âme divine.

Ainsi s'accumulaient pour lui les déboires. Depuis que le dix-neuvième siècle avait dépassé la moitié de son cours, il avait perdu confiance dans l'avenir et, dans cet avenir, ce qui l'intéressait le plus était aussi ce qui l'inquiétait davantage. Il se demandait avec angoisse quelle action extérieure l'Eglise exercerait, quelle autorité publique elle acquerrait sur une société renouvelée. Mais, en même temps, à mesure que lui-même approchait de la vieillesse, il devenait de plus en plus persuadé et pénétré de l'action intérieure et divine de cette Eglise sur l'âme fidèle. A cette action, il s'était, pour son propre compte, livré dès sa jeunesse, et depuis, jamais, à aucune époque de sa carrière agitée, il ne s'était départi des pratiques et des habitudes de la piété chrétienne. Dans sa retraite, il ne manqua pas de s'y retremper. Il était ainsi disposé à reconnaître la grandeur et la beauté des sacrifices faits à Dieu, et partout où il les rencontrait, particulièrement dans les conditions humbles et obscures, chez quelque pauvre prêtre, chez quelque religieuse ignorée, il en était touché. Mais quand le sacrifice s'accomplit à son foyer, quand il fut condamné lui-même à y participer, quand une de ses filles quitta le monde pour le cloître, alors son âme se fondit comme en un flot de douleur et de tendresse, d'admiration pour son enfant et d'adoration pour son Dieu. Alors, le vendredi saint de l'année 1865, sous le toit de son grand ami l'évêque d'Orléans, au terme d'un chapitre sur les religieuses anglo-saxonnes, il laissa échapper cette page qui clôt les volumes publiés par lui sur les moines :

<sup>1</sup> Projet de déclaration proposé aux princes de la maison d'Orléans par M. de Montalembert, à l'occasion de la proclamation de l'Empire, en novembre 1852.

« De ce monde perdu dont nous nous efforçons de retrouver l'empreinte, tout a disparu, tout a péri ou tout a changé, hormis l'armée du sacrifice... Douze siècles après ces Anglo-Saxonnes, la même main vient s'abattre sur nos foyers, sur nos cœurs désolés, pour en arracher nos filles et nos sœurs. Et jamais, depuis que le christianisme existe, ces sacrifices n'ont été plus nombreux, plus magnanimes, plus spontanés qu'aujourd'hui... Un matin, une fille bien-aimée se lève et s'en vient dire à son père et à sa mère : « Adieu ! tout est fini. Je vais mourir, mourir à vous, mourir à tout. Je ne serai jamais ni épouse ni mère ; je ne serai plus même votre fille. Je ne suis plus qu'à Dieu. » Rien ne la retient... Etincelante et charmante, vaillante et radieuse, elle marche à l'autel ou plutôt elle y court, elle y vole comme un soldat à l'assaut, contenant à peine la passion qui la dévore pour y courber la tête sous ce voile qui sera un joug pour le reste de sa vie, mais qui sera sa couronne pour l'éternité... Quel est donc cet amant invisible, mort sur un gibet il y a dix-huit siècles, et qui attire ainsi à lui la jeunesse, la beauté et l'amour?... Est-ce un homme ? Non ; c'est un Dieu. Ce Jésus, dont la divinité est tous les jours insultée ou niée, la prouve tous les jours, entre mille autres preuves, par ces miracles de désintéressement et de courage qui s'appellent des vocations. »

Après avoir tracé ces lignes où « s'épanchaient ses émotions les plus intimes et les plus poignantes », il hésita à les livrer au public : « Peut-être, écrivait-il à l'évêque d'Orléans, ne les eussé-je point imprimées si mon livre avait eu la vogue et la grande publicité que je rêvais autrefois. Mais je les ai déposées sans scrupule dans un lourd in-octavo qui ne sera ouvert que par un petit nombre de lecteurs contemporains, et dont la postérité fera ce qu'elle voudra <sup>1</sup>. »

## VI

Voilà donc, durant sa retraite, avec ses blessures et ses élans, le fond de l'âme de M. de Montalembert et voici quel genre de vie il s'était fait.

Le mal de la vieillesse, disait-il quelquefois, c'est le froid : la sentant approcher, de peur de se refroidir, il ne consentait pas à se reposer. Le regret, si amer qu'il fût, des occupations qui lui manquaient ne lui donna jamais le dégoût de celles qui restaient à sa portée. Aussi, à défaut de la vie publique, non seulement il

<sup>1</sup> Paris, 2 mars 1867.

employa la plus grande part de son temps à sa table de travail dans la compagnie de ses livres de tout âge et de toute langue ; en outre, il mena activement, il goûta pleinement la vie de famille, la vie des champs, la vie de société.

Je n'essayerai pas de marquer ici quelle place tenaient dans le cœur de M. de Montalembert les sentiments de famille : on l'entrevoit dans la page que je viens de transcrire. Il me sera seulement permis d'attester que, lorsqu'il sortait de son cabinet de travail pour animer le cercle formé par sa femme et ses enfants, il se mettait en frais, sa causerie avait autant d'intérêt, de mouvement et d'attrait que dans les salons les plus recherchés et les plus brillants.

Durant son enfance et sa jeunesse, il n'avait pas habité la campagne ; mais, grâce sans doute au sang anglais et écossais qu'il avait dans les veines, il s'y plaisait et s'y attardait volontiers, il demandait au grand air, à l'exercice, la force de porter le poids de tout ce qu'il lisait ou écrivait. En dépit de ses autres travaux, il avait trouvé le temps de s'arranger une demeure, de marquer de son empreinte le coin de terre où il se retirait : la Roche-en-Brenil. A l'extrémité du Morvan, sur la frontière de la Bourgogne, il avait acquis, peu de temps après son mariage, ce manoir démeublé et délabré, dont les murs épais et les tours baignaient dans des fossés remplis d'eau, dont les salles vastes et hautes où pendaient quelques vieilles tapisseries offraient un aspect imposant et sévère. Il avait pris peine, il avait trouvé plaisir à le réparer et à le meubler à son gré, avec moins de souci du confort que d'éloignement pour la vulgarité, l'avait peuplé de ses livres qui débordaient de sa vaste bibliothèque le long des corridors, puis de cartes, de dessins, de portraits, souvenirs de ses voyages et de ses amitiés, témoignages de ses prédilections historiques. C'étaient, par exemple, non loin des plans d'abbayes et d'antiques cités, les barons et les évêques anglais jurant leur grande Charte, Washington, à Mount-Vernon, au milieu des siens ; Louis XVIII signant sur le bureau qu'il avait rapporté de l'exil la Charte française. Sur les poutres des plafonds qu'il avait fait peindre, il avait inscrit des devises : d'abord, celle des Mérode : *Plus d'honneur que d'honneurs* ; ensuite celle qu'il s'était appropriée : *Ni espoir ni peur* ; d'autres encore cueillies dans les anciennes chroniques : *Pour l'âme et l'honneur ; Ou bien ou rien ; J'obéis à qui je dois, je sers à qui me plaît, je suis à qui me mérite.*

Le sol granitique sur lequel est posé ce manoir présentait dans le creux des vallons des étangs solitaires, encadrés au loin d'épais taillis de chêne et, tout à côté, sur la croupe des collines, des

champs arides et nus. Il résolut de les revêtir de verdure. Il introduisit dans cette portion du Morvan les diverses espèces d'arbres résineux, changea autour de lui l'aspect du paysage et devint un habile forestier. En regardant pousser ses pins, il disait parfois avec mélancolie et non sans injustice assurément, soit pour son temps, soit pour lui-même : « C'est la seule entreprise où j'ai réussi. »

A travers les bois qu'il avait plantés, le long des chemins qu'il avait tracés, il faisait chaque jour, tantôt avec son régisseur, tantôt avec sa famille ou ses hôtes, de grandes promenades, et lorsqu'il rentrait ensuite dans sa bibliothèque, ce n'était pas seulement les écrits qu'il se préparait à publier qui l'occupaient. De toutes les contrées du monde, dans les langues les plus diverses, lettres, journaux, revues et livres affluaient chaque matin. Les lettres, qui ne restaient jamais sans réponse, étaient rangées et conservées dès qu'elles présentaient quelque intérêt. Dans les journaux, les revues et les livres, un trait léger de son crayon rouge marquait les lignes qui, à un titre quelconque, l'avaient frappé. Les journaux et les revues étaient ensuite découpés, et ces extraits, mis en ordre et collés sur de grands registres, formaient peu à peu des recueils considérables. Pour les livres, à la fin de chaque volume, il dressait à son usage une table des passages qui, soit en bien, soit en mal, l'avaient frappé et dont il désirait se souvenir. Les ouvrages nouveaux, d'ailleurs, ne portaient préjudice ni aux vieux in-folio dans lesquels il aimait à se plonger, ni à ses auteurs préférés auxquels il ne se lassait pas de revenir.

Avec l'âge, le cercle de ces auteurs favoris s'était même agrandi. Il disait dans un petit séminaire aux élèves dont il encourageait les études : « A quarante ans, j'ai refait mon éducation classique avec l'illustre évêque d'Orléans. » La vérité est que, dans sa jeunesse, après ses humanités, épris du moyen âge, versé dans les littératures étrangères, il avait négligé les classiques, soit grecs et latins, soit français. Dante et Shakespeare étaient alors l'objet à peu près exclusif de ses prédilections. Il s'était même rangé du côté des novateurs qui prétendaient bannir les auteurs païens des collèges chrétiens, et cela non sans causer un assez vif déplaisir à Mgr Dupanloup, ardent défenseur de l'opinion contraire. Aussi celui-ci cherchait-il à l'occasion à réconcilier son ami avec les lettres antiques. Un jour de printemps, au milieu des orages et des labeurs des assemblées républicaines, M. de Montalembert avait, pour se rafraîchir et se distraire, arrangé avec le prélat une excursion, et, selon sa coutume, lui avait donné pour but le site et l'église d'une ancienne abbaye. Tandis que les deux amis s'en

allaient ensemble à travers la campagne, à Saint-Benoît-sur-Loire, l'évêque entreprit de faire goûter son poète préféré, Virgile, à l'athlète des luttes politiques. Comme M. de Montalembert imputait aux chants du courtisan d'Auguste quelque mollesse et quelque langueur, l'évêque, qui connaissait à fond son auteur, prit soin de citer les passages énergiques et fiers. Le vers qui acheva de gagner M. de Montalembert fut celui-ci :

*Ausi omnes immane nefas ausoque potiti.*

Les deux amis l'appliquèrent aux terroristes français dont on essayait alors de glorifier la mémoire.

Dans le même temps, M. de Montalembert revint au dix-septième siècle et l'apprécia davantage. L'anarchie des esprits dont il était le témoin attristé contribua sans doute à le tourner vers une époque où l'ordre et la règle prévalaient dans les lettres comme dans l'État. Un article sur l'*Histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon* par le duc de Noailles marqua ce retour. Il fréquenta assidûment Bossuet et ses sermons. Pourtant, comme il n'avait pas abjuré ses répugnances contre le pouvoir absolu, il adopta pour guide à travers la cour de Louis XIV le duc de Saint-Simon; il se délecta dans sa compagnie. Chez lui, Dante et Shakespeare ne furent pas mis de côté; mais Bossuet et Saint-Simon prirent place auprès d'eux.

## VII

Lorsqu'il revenait à Paris, il n'interrompait pas ses travaux, mais il les entremêlait aux relations sociales les plus variées. Si recherché qu'il fût dans le monde choisi que le régime impérial éloignait des affaires, il trouvait moyen de s'enfermer durant de longues heures au milieu de ses livres, devant son vaste bureau chargé de papiers et de documents de toute sorte et de s'y rendre inabordable : ce qui ne l'empêchait pas, grâce à la méthode précise et rigoureuse avec laquelle il distribuait son temps, de donner d'autres heures aux amis, aux compagnons d'armes, aux étrangers avides de l'entretenir, surtout à la jeunesse studieuse qu'il ne cessa jamais d'accueillir. Le soir venu, il se dépensait d'ordinaire dans les salons où il pouvait causer, et comme il rentrait ensuite, le plus souvent à pied, rafraîchi par l'air de la nuit, il retrouvait sa lampe allumée au fond de sa bibliothèque silencieuse, et se remettait à travailler jusqu'au moment tardif où le sommeil le gagnait.

Dans sa jeunesse, il avait résisté à sa mère, qui voulait l'entraîner constamment dans le monde. « Quand on a payé le tribut que l'on

doit à sa patrie, écrivait-il alors ; quand on peut se présenter couvert des lauriers de la tribune ou du champ de bataille, ou, du moins, jouissant d'une estime générale ; quand on est sûr de commander partout l'admiration et le respect, on a bien le droit de s'amuser dans le monde et de s'y présenter avec assurance... Mais quand on se voit confondu... dans la foule des élégants qui se croient forcés tous les soirs d'errer dans trois ou quatre maisons où l'on s'étouffe en disant que l'on s'amuse, je n'y vois ni plaisir ni honneur, je n'y vois qu'une perte de temps<sup>1</sup>. » On observera peut-être que si chacun eût adopté la manière de voir de M. de Montalembert, le monde eût risqué de se changer en désert. Quoi qu'il en soit, pour sa part, il attendit, avant de s'y répandre, d'avoir payé, comme il disait, son tribut à la patrie. Mais alors il goûta vivement le plaisir si français de la conversation. Car il y avait encore sous le second Empire, à l'écart du bruit et des fêtes de la cour impériale, des salons où l'on conversait à Paris : les uns ouverts tous les soirs à quelques habitués, les autres une fois par semaine à un cercle plus nombreux, mais fort loin encore de ressembler à une foule. C'étaient, par exemple, les salons de quelques étrangères qui prisait fort l'esprit français : M<sup>me</sup> Swetchine, la princesse Lieven, la duchesse de Galliera, ou bien ceux de M<sup>me</sup> Duchâtel, de M<sup>me</sup> de Gontaut, de la duchesse Pozzo di Borgo, de M<sup>me</sup> Le Tissier, de M<sup>me</sup> de Forbin. Selon la coutume de tous les temps, on y glosait sur les ridicules et les misères du temps, la platitude des gens en place, les iniquités du gouvernement. Mais, parmi ces salons, le plus animé et le plus varié peut-être était, chaque mercredi, celui de M. de Montalembert lui-même. Ce qui restait de l'ancienne aristocratie française et parfois quelques hauts dignitaires de l'Église, venant saluer le champion de leur cause, s'y rencontraient avec les personnages politiques et les hommes de lettres. Sous les auspices d'un maître de maison qui avait des affinités avec tous, et s'appliquait à faire jaillir de chaque esprit l'étincelle, ces visiteurs si divers se trouvaient également à l'aise et se frottaient volontiers les uns aux autres. Les relations de M. de Montalembert s'étendaient plus loin encore. Depuis l'ambassadeur d'Autriche, avant la guerre de 1859, le baron Hubner, jusqu'au ministre des États-Unis, durant la guerre de Sécession, M. Bigelow, les étrangers se plaisaient, au sortir des réceptions officielles, à aborder la société française, chez le Français le plus familiarisé avec les hommes et les choses du dehors. Ceux qu'on y voyait le plus fréquemment tant qu'ils vécurent étaient le

<sup>1</sup> Lettre huitième à un ami de collège. Août 1827.

marquis Brignole, héritier des anciens doges de Gènes, cordial et simple autant qu'imposant; l'ambassadeur d'Espagne, Donoso Cortès, censeur austère et sombre du siècle en ses discours et ses écrits, causeur alerte, séduisant et pétillant dans un salon. Cependant les amis de vieille date de M. de Montalembert n'étaient pas ceux dont l'entretien présentait autour de lui le moins d'intérêt. Son beau-frère, le comte Werner de Mérode, mettait les saillies de l'esprit le plus prompt et le plus facile au service du sens politique le plus avisé. Son conseiller attitré en matière d'assistance publique et de charité, l'âme des bonnes œuvres à cette époque, le vicomte de Melun, avait peine à dissimuler aux parlementaires avec lesquels il frayait quelque dédain pour leurs agitations et leurs mécomptes : ce qu'on a plus tard appelé la question sociale l'occupait déjà tout entier; il employait son savoir-faire et son bien-dire à intéresser les heureux du monde au sort des misérables. Enfin, à côté des anciens amis, ce salon était fréquenté par les anciens adversaires. M. Guizot y portait sa bonne grâce un peu solennelle, sa gravité bienveillante et sereine; M. Villemain, sa verve un peu apprêtée, mais intarissable.

Ce rapprochement avec ses antagonistes d'autrefois était, dans la défaite et la retraite, la meilleure consolation de M. de Montalembert. « J'ai subi autant que personne, a-t-il écrit, l'attrait vainqueur de la vie publique; j'ai connu tous ses entraînements; j'ai connu l'ivresse de la lutte et des applaudissements publics, mais je n'ai rien connu qui vaille cette émotion intime, cette joie généreuse qu'éprouve un honnête homme à rendre justice et hommage à un noble adversaire, à lui tendre une main toujours loyale mais naguère armée et désormais amie. C'est à mon sens la plus grande jouissance de la vie politique. Elle est trop souvent passagère, incomplète, comme toutes les joies de ce monde : mais je n'en ai pas rencontré de plus pure, de plus douce et de plus chrétienne. »

Aussi bien cet accord entre hommes longtemps opposés les uns aux autres et réunis par de communs revers s'opérait et se manifestait ailleurs que dans les salons : en une enceinte plus étroite et plus en vue, à l'Académie. Il y déterminait d'heureux choix. M. de Montalembert s'était cru destiné d'abord à y remplacer Chateaubriand. Mais les légitimistes, dont il était alors fort séparé et qui revendiquaient à l'honneur de leur cause la gloire de l'écrivain le plus éclatant du siècle, avaient insisté pour que le successeur de Chateaubriand fût pris dans leurs rangs : un grand seigneur lettré, le duc de Noailles, avait été choisi. M. de Montalembert s'était vengé de cette déconvenue en faisant dans le *Correspondant* l'éloge de l'*Histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon*, que le duc de Noailles venait de



publier. Peu de temps après, le 9 janvier 1851, vingt-cinq voix sur trente votants l'avaient élu. Son prédécesseur, M. Droz, était originaire de Franche-Comté et il avait publié une *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la Révolution française*. M. de Montalembert en profita d'abord pour célébrer, en même temps que cet honnête et sage écrivain, le pays qui l'avait recueilli lui-même à la chute de la pairie et, en l'adoptant pour représentant, lui avait rouvert l'accès de la tribune, ensuite pour exposer ses vues sur la Révolution. Composé immédiatement avant le coup d'Etat, son discours était dirigé contre les idées révolutionnaires; prononcé immédiatement après, il parut favorable aux idées libérales, à ce point que la censure ne laissa les journaux le publier qu'après en avoir retranché quelques passages : notamment celui où l'orateur affirmait que la Révolution durait encore.

Une fois à l'Académie, on le vit donner la main, nous l'avons déjà dit, à ses anciens adversaires et, de concert avec eux, en ouvrir la porte à ses amis; car, dans ce sanctuaire traditionnel des lettres et de l'esprit français, pas plus qu'ailleurs, il ne voulait rester inutile et, puisqu'il lui avait été donné d'y prendre place, il se croyait tenu d'y faire pénétrer les hommes et les opinions qui lui étaient chers. Parmi ses confrères, les principaux n'étaient pas moins jaloux que lui des choix qu'avait à faire leur compagnie. Ces choix étaient entre eux l'objet d'une vive émulation, le résultat d'un accord souvent laborieux. Tandis qu'appuyé sur le suffrage de la multitude et favorisant l'égalité aux dépens de la liberté, le second Empire éloignait du pouvoir et des affaires l'élite de la nation, cette élite trouvait encore un étroit asile à l'Académie; il s'y formait, à cette époque, une sorte d'aristocratie intellectuelle, indépendante, fière et frondeuse, issue des travaux et des luttes qui avaient rempli, dans la vie civile, la première moitié du siècle. Pour sa part, M. de Montalembert y put voir entrer à sa suite et avec son concours les hommes le plus étroitement unis à sa vie ou à ses pensées, depuis Mgr Dupanloup et M. de Falloux jusqu'au P. Gratry. L'élection qui l'occupa et le consola davantage fut celle du P. Lacordaire, en 1860. Une difficulté singulière faillit l'empêcher. En introduisant pour la première fois un moine à l'Académie, plusieurs académiciens entendaient marquer leur opposition à la politique de l'empereur, qui leur paraissait, en Italie, menaçante pour le Saint-Siège et injurieuse pour l'Eglise aussi bien que contraire aux intérêts français. Or ce moine, qui ne goûtait aucunement, d'ailleurs, le régime impérial, avait approuvé d'abord précisément la politique de Napoléon III au delà des Alpes, son effort pour chasser l'Autriche de la Péninsule. Comme l'a dit

plus tard M. de Montalembert, « le but légitime et sacré que les patriotes italiens se proposaient en émancipant leur pays de la domination étrangère voilait à ses yeux l'immoralité des moyens qu'ils mettaient en œuvre » et qu'employait, de concert avec eux, leur allié, leur complice des Tuileries. Personne n'avait déploré autant que M. de Montalembert cette opinion qui devait être sévèrement reprochée au P. Lacordaire; dès qu'il l'avait connue, il lui avait adressé, pour la réfuter, une longue lettre, un vrai mémoire. Mais, enfin, elle n'effaçait pas à ses yeux les titres de l'orateur de Notre-Dame; d'ailleurs, le moment arrivait où, en face des malheurs et des périls de Pie IX, « la piété filiale » devait, chez le prêtre, le religieux, « dominer les pensées et les paroles<sup>1</sup> ». M. de Montalembert estima donc qu'une telle élection serait un hommage rendu à l'Église; il rallia les voix qui pouvaient l'assurer, et Lacordaire, appuyé sur le compagnon d'armes de ses jeunes années, succéda à Tocqueville pour être, selon son propre langage, « le symbole de la liberté acceptée et fortifiée par la religion ».

Le dissentiment sur la question italienne est le dernier qui se soit élevé entre M. de Montalembert et Lacordaire, la dernière épreuve qu'ait traversée et surmontée leur amitié. En s'expliquant à ce sujet, M. de Montalembert, au soir de la vie, jetait un coup d'œil sur les vicissitudes du temps écoulé. « Nous n'avons, » écrivait-il à son ami, « jamais été divisés que deux fois et sur la conduite à tenir en deux circonstances très graves : la première, en 1832, lorsque tu t'es séparé de M. de La Mennais; la seconde, en 1848, à l'occasion de la révolution de Février. En 1832, tu as eu pleinement raison contre moi. En 1848, je crois que j'ai eu raison contre toi. » Aveu et jugement qu'il avait complétés d'avance, en disant dans une autre lettre : « Je te livre une page de ma vie..., c'est mon erreur, non pas de 1848, mais de 1851, lorsque j'ai cru, pendant quinze jours, que la dictature pouvait aboutir à autre chose qu'au triomphe de l'égoïsme impérial, lorsque j'ai eu le malheur de passer pour complice d'une politique dont je devais être dupe et victime. » Puis, revenant à l'affection réciproque qui avait embelli et consolé leur carrière, comme il se montrait alors ardemment soucieux de préserver son ami de tout reproche et de sauvegarder le pur éclat d'une renommée si chère, il ajoutait : « Quand nous étions jeunes et ardents tous les deux, tu m'aimais plus que je ne t'aimais. Aujourd'hui, les rôles sont renversés; je ne m'en plains pas, je te demande seulement de me

<sup>1</sup> Lettre du P. Lacordaire à M. Cochin, 27 janvier 1860.

supporter et de croire en moi, de croire à la sincérité et au désintéressement profond de ma sollicitude pour ta gloire<sup>1</sup>. »

Le moment était venu où les deux amis devaient être séparés par la mort. La journée dans laquelle le P. Lacordaire prit séance à l'Académie est la dernière où il ait paru en public. Huit mois après, M. de Montalembert le revit dans sa retraite de Sorèze « se débattant contre les dernières étreintes du mal qui, depuis deux ans, le minait ». Il le pressa d'entreprendre encore un travail, de « recueillir ses souvenirs et de les faire mettre par écrit sous sa dictée, de façon à laisser un témoignage authentique des intentions et des convictions qui avaient dominé sa vie ». Dès le lendemain, de ses lèvres pâlies, le mourant laissa tomber ce récit que l'approche de l'agonie a interrompu, œuvre suprême du grand orateur et, peut-être, en ses proportions resserrées, la plus accomplie. On la doit aux sollicitations de M. de Montalembert.

## VIII

M. de Montalembert survécut huit ans au P. Lacordaire. Sur ces huit années, il en passa quatre en proie à un mal implacable. Consumé plus lentement que son ami, et d'autant plus cruellement, lui aussi donna à ceux qui l'approchèrent alors le spectacle qu'il avait admiré à Sorèze; lui aussi fit voir « la suprématie de l'âme sur le corps et la victoire de la force morale sur toutes les misères de la nature<sup>2</sup> ».

Il était né avec un tempérament singulièrement robuste. Je lui ai ouï dire que, dans le cours de sa vie publique, à travers les plus pénibles soucis, il n'avait jamais éprouvé d'insomnie; à travers les plus opiniâtres labeurs, jamais ressenti de fatigue de tête. Aussi ne savait-il ce que c'était que se reposer, si ce n'est en changeant d'occupation. Mais, vers la fin de 1851, survint une maladie des reins qui, par intervalles, lui infligea de rudes souffrances et l'obligea à des traitements douloureux; pourtant elle n'arrêta encore ni ses travaux ni ses voyages. En 1866, il avait résolu de visiter les États-Unis; s'étant épuisé à poursuivre en Europe l'alliance de la religion et de la liberté, il voulait contempler cette alliance et les fruits qu'elle porte dans le nouveau monde : des jeunes gens associés à ses sentiments, heureux de se placer sous son égide, MM. de Chabrol, Lefébure et de Lubersac, devaient l'accompagner; il allait s'embarquer, quand tout à coup son mal s'aggrava et le terrassa. Pour conjurer un danger imminent, une

<sup>1</sup> La Roche-en-Brenil, 6 novembre 1855, 28 février 1860.

<sup>2</sup> Testament du P. Lacordaire, avant-propos.

opération fut faite par la main habile du savant et prudent Nélaton : elle éloigna en effet le péril de mort, mais ne tarit pas le mal à sa source, il continua à ronger le malade. A cinquante-six ans, M. de Montalembert devint infirme et, jusqu'à la fin, il ne cessa de souffrir. C'étaient tour à tour de cuisantes douleurs, des fièvres, des angoisses, des dégoûts et des défaillances sans cesse renouvelés. Enfin, épreuve pour lui plus difficile à supporter que tout autre, il était réduit à l'immobilité et à la dépendance. Il pouvait encore être transporté d'un lieu à un autre en voiture ou en chemin de fer, mais non se mouvoir lui-même. Pour passer dans son appartement d'une chambre à l'autre, pour prendre un livre dans sa bibliothèque, il avait besoin du bras d'autrui. La plus grande partie de la journée, il restait couché sur une chaise longue ; à peine lui était-il permis de s'asseoir quelques heures devant son bureau. Et c'est dans cet état que, tantôt dictant, tantôt maniant avec effort le crayon ou la plume, il a entretenu la correspondance la plus étendue et la plus active, achevé son Histoire de la conquête d'Angleterre par les moines, composé divers écrits. A la veille de sa mort, il livrait encore à l'imprimeur un avant-propos destiné à précéder la dernière œuvre, le Testament, comme il l'appelait, du P. Lacordaire, que lui avait légué, en lui confiant le soin de le publier, l'abbé Perreyve.

En même temps, il lisait sans relâche livres, journaux et revues ; quand ses amis avaient à traiter quelque question nouvelle, pour être renseignés sur les documents qu'ils devaient consulter, souvent ils avaient recours à « l'invalidé sur son grabat », comme il se désignait lui-même. Rien ne lui échappait de ce qui était capable d'exciter ou de renouveler sa pensée. Les études économiques de Le Play, ses vues sur la Réforme sociale l'ont particulièrement intéressé à cette époque.

Enfin, quand son mal lui laissait quelque répit, des visiteurs nombreux et choisis se succédaient à certaines heures, des entretiens animés et variés se tenaient autour de la chaise-longue où il gisait. Un observateur sagace, Doudan, a marqué sous quel aspect il apparaissait alors à ceux qui l'approchaient dans cette bibliothèque de la rue du Bac, jadis son asile pour l'étude et son arsenal pour le combat : « Sur une barque assaillie par les quatre vents du ciel, il causait, travaillait, méditait paisiblement et regardait sans se troubler les eaux qui devaient l'engloutir. C'est comme une vertu militaire que tant de sang-froid et de discipline intérieure gardés au milieu de périls si pressants <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> X. Doudan, *Mélanges et lettres*, t. II, p. 523.

Mais ce n'était pas seulement à Paris qu'était contemplé ce spectacle. En 1867, il pouvait encore être transporté au delà de la frontière. Il passa quelques mois d'été dans un vieux manoir des Mérode, à Rixensart, en Brabant, et comme un congrès catholique, pareil à celui où, quatre ans auparavant, sa parole avait retenti pour la dernière fois, se tenait dans le voisinage, à Malines, il vit venir à lui des représentants des races les plus diverses de la chrétienté. Parmi tous ces visiteurs, celui qui le frappa davantage fut un Américain, le P. Hecker. Il écrivit dans son carnet : « J'ai entendu de fort beaux sermons dans ma vie, mais aucun ne m'a plus ému que le récit fait par lui le soir dans la cour, dans un français à peine intelligible, de la marche qu'a suivie son âme pour passer des questions politiques et sociales aux questions religieuses, et pour arriver après sept ans de recherches du néant au dogme de la présence réelle et perpétuelle de Dieu dans l'Eucharistie<sup>1</sup>. » Durant ce séjour en Belgique, il reçut aussi deux Français qu'à cette époque il n'aurait pu voir en France. Les princes qu'il avait visités dans leur exil voulurent le visiter à leur tour dans sa maladie. Le 23 juillet, le comte de Paris et le duc d'Aumale vinrent à Rixensart. Au témoignage du duc d'Aumale, ils retrouvèrent la parole du malade « toujours vive, animée, pleine d'indignation contre le mal et d'enthousiasme pour le bien, gourmandant le scepticisme des uns, la paresse des autres, mais avec un ton nouveau..., je ne sais quoi d'indulgent et de majestueux, avec la sérénité du chrétien qui sait que ses heures sont comptées, et qui voit, sans pâlir, approcher le moment où il paraîtra devant son Créateur ».

A la veille de sa mort, deux événements considérables, l'un dans l'Eglise, l'autre dans l'Etat, l'occupèrent : la réunion du concile du Vatican, la tentative faite pour rendre l'Empire libéral.

La première annonce du concile fut accueillie par lui avec une ardente espérance. Mais bientôt l'école qu'il combattait en France prétendant prévaloir dans l'auguste assemblée, il s'effraya, et le principal adversaire de cette école, l'évêque d'Orléans, ayant décidé de s'opposer à ce qu'elle proposait alors : la proclamation de l'infaillibilité du Pape, M. de Montalembert se rangea résolument du côté de son grand ami. Non pas qu'au fond la doctrine de l'infaillibilité pontificale en matière de foi lui répugnât : il l'avait toujours admise et n'avait, d'ailleurs, aucun penchant à se mêler aux débats purement théologiques. Mais il redoutait l'omnipotence que des esprits exagérés attribueraient au Pape en matière poli-

<sup>1</sup> Carnet, 1867, 31 août.

tique comme conséquence de son infailibilité doctrinale. L'Eglise était à ses yeux une monarchie tempérée; il souhaitait qu'elle ne devînt pas une monarchie absolue.

Sous l'empire de cette appréhension, il tenait un langage d'autant plus vif et libre qu'il se sentait plus ferme dans sa croyance. Il écrivait alors : « Je suis de l'opposition autant qu'on peut l'être; mais je suis bien résolu à ne jamais franchir les limites inviolables... L'Eglise n'en reste pas moins l'Eglise, c'est-à-dire la dépositaire unique des vérités, des vertus qui sont à la fois les plus nécessaires et les plus difficiles d'accès à la société moderne. A soixante ans que je vais avoir bientôt, je sens que je l'aime et que je crois en elle avec une toute autre énergie qu'à vingt ans<sup>1</sup>. » Au moment où il touchait à sa fin, voilà quel était le fond de son âme; voilà quelles dispositions il manifestait à ceux qui l'approchaient.

Tandis que ses regards se tournaient vers Rome avec inquiétude, il vint de Paris une nouvelle qui le surprit et le charma. L'empereur renonçait au pouvoir absolu, rétablissait le gouvernement parlementaire, et M. de Montalembert voyait plusieurs de ses amis appelés aux affaires. Assurément il eût préféré que la liberté fût ramenée par une autre main que celle qui l'avait bannie. Néanmoins, en dépit de ses griefs contre Napoléon III, il salua le retour de cette liberté avec une joie généreuse. Réduit pour son propre compte à une définitive impuissance, il espéra, comme l'a dit le duc d'Aumale en prononçant son éloge, « la résurrection politique du pays ». Dieu, en le retirant promptement de ce monde, lui a épargné la plus cruelle déception.

Au commencement de l'année 1870, il était revenu de la Roche-en-Brenil à Paris. Chaque jour, ses forces diminuaient, et ses souffrances augmentaient. Sa dernière sortie eut lieu le dimanche 6 février; il se traîna à l'église Saint-Thomas d'Aquin, située en face de sa demeure, entendit la messe, reçut la communion et rentra exténué. Cinq semaines plus tard, sa dernière journée s'écoula comme celles qui avaient précédé. Il écrivit à M. de Champagny, qui venait de prendre séance à l'Académie française en prononçant l'éloge de Berryer. Vers cinq heures, il reçut M. Emile Ollivier, alors ministre de la justice et des cultes, qu'il désirait aussi faire entrer à l'Académie à la place de Lamartine; il l'entretint de cette candidature et, de plus, lui recommanda la promotion à l'épiscopat du P. Perraud, de l'Oratoire, aujourd'hui cardinal. La nuit venue, quand il dut passer de sa bibliothèque à sa chambre à

<sup>1</sup> Lettre à lady Herbert, 9 octobre 1869.

coucher, il laissa sur son bureau le brouillon d'une lettre destinée au baron Hubner, pour le féliciter de son *Histoire de Sixte-Quint*, récemment parue. Le lendemain, dimanche 13 mars, vers huit heures du matin, tout à coup la Sœur qui le soignait vit la mort sur son visage. Elle eut le temps de lui suggérer, il eut le temps de pousser le cri suprême du chrétien mourant : « Mon Dieu, pardon ! » et peu d'instant après il expira.

Depuis le début jusqu'au terme de sa carrière, M. de Montalembert n'a pas été destiné à se ranger ou à rester du côté des victorieux, et, même après sa mort, la mauvaise fortune a semblé poursuivre les soldats des causes qu'il avait embrassées. Notre génération a vu les mécomptes succéder aux désastres; jamais, dans notre vie publique, nous n'avons connu les jours heureux. Faut-il donc estimer stériles les ardents efforts que je viens de retracer? Non, car, au prix d'une lutte longtemps inégale, M. de Montalembert a fait une conquête durable; il a doté la France de la liberté d'enseignement. Et, de plus, à travers les échecs et les déceptions, il a ouvert la voie où marchent encore les chrétiens qui ne désespèrent pas de l'avenir. Ce qu'il avait prévu s'est accompli : la démocratie triomphante ne trouve plus devant elle d'autre institution que l'Eglise. Saura-t-elle en respecter l'indépendance? Redoutable problème, d'où dépend le sort des peuples transformés! Lorsqu'il y a soixante ans, M. de Montalembert entreprenait déjà de résoudre ce problème; lorsque, pour ramener la religion dans une société qui s'en était éloignée, il invoquait d'un cœur sincère la liberté et revendiquait le droit commun, cette initiative paraissait hardie et singulière; elle effrayait ceux qui devaient en profiter. Aujourd'hui, parmi les défenseurs de l'Eglise, qui donc voudrait et pourrait se placer sur un autre terrain?

C. DE MEAUX.

Les pages qu'on vient de lire sont destinées à prendre place dans le volume que M. le vicomte de Meaux doit prochainement faire paraître, chez Hachette, dans la collection des Grands Ecrivains français.

Il y obtiendra certainement le succès que nos lecteurs ont fait ici aux extraits que nous avons pu leur en offrir.

---

# LES DEUX SALONS

---

3358 peintures, toiles ou panneaux; 1465 dessins, aquarelles ou pastels; 887 bustes et statues; 58 cadres contenant des médailles ou des pierres gravées; 442 objets d'art ou ensembles décoratifs; 307 projets d'architecture et 642 gravures ou lithographies. Ensemble 7159 ouvrages de valeur inégale, soumis aux regards de la foule, tel est le bilan de ce que les deux Salons des Champs-Élysées et du Champ-de-Mars offrent à l'étude de ceux qui sont chargés de renseigner leurs contemporains sur la marche de l'Art en Europe.

Jamais Athènes à l'époque de Périclès, Rome sous Auguste ou Léon X, Florence au plus beau temps des Médicis, Paris sous le règne de François I<sup>er</sup> et de Louis XIV, ne connurent fécondité plus débordante, n'enregistrèrent production plus disproportionnée. Notez encore que ce bilan synthétique, qui confond en de mêmes chiffres deux sociétés rivales, deux institutions concurrentes, dont M. Bouvard aura, avant un an, exproprié les citadelles respectives, ce bilan ne comprend pas la récolte intégrale de l'année. Il ne s'agit ici que d'une fraction de ce que peut enfanter l'activité de nos artistes; c'est le dessus d'un panier, dont le fond reste abondamment garni. Il serait téméraire, en effet, de croire que les membres de la *Société des artistes français*, obligés de se restreindre à deux envois, limitent leur annuelle gestation à ce chiffre trop modeste. Le penser serait méconnaître la prodigieuse fécondité de nos peintres et de nos sculpteurs, de nos peintres surtout. Les multiples expositions qui se succèdent au cours de l'année avec une ponctualité automatique, « femmes peintres et sculpteurs », aquarellistes, pastellistes, fusinistes, aquafortistes, impressionnistes, orientalistes, peintres locaux, provençaux, régionaux ou internationalistes, « artistes indépendants »; petits salons des cercles; groupements opérés par la *Plume*, la *Rose + Croix*, le *Blanc et le noir*, le *Symbole*, l'*Art nouveau*; exhibitions plus indiscrettes encore des intrépides, qui avec Médée s'écrient : « Moi, dis-je, et c'est assez ! »; enfin périodiques déballages auxquels nous invitent MM. Georges Petit, Durand-Ruel, Goupil et quelques autres marchands de moindre envergure;



certes, voilà de quoi édifier les plus récalcitrants sur la dévorante activité de nos infatigables artistes. On peut après ce défilé annuel, parodiant un mot célèbre, s'écrier : « Que d'œuvres ! que d'œuvres ! » et demeurer abasourdi, accablé, éberlué, anéanti !

Le plus terrible, en cette absorbante revue que nous allons tenter, c'est qu'aucun des genres que nous venons d'énumérer ne peut être oublié, négligé, passé sous silence. Tous, à des titres divers, sont dignes du plus vif intérêt. Nos médailleurs ne sont-ils pas célèbres dans l'univers entier ? Ne sont-ils pas considérés comme des artistes hors ligne et d'autant plus appréciés des connaisseurs, qu'ils ont renouvelé la technique d'un art déjà porté à une perfection singulière ? Omettre, à défaut de Chapelain et de Roty qui, cette année, font défaut, les médailles d'Alphée Dubois, de Bottée, de Bourgeois, de Ponscarme ; les plaquettes de Levillain et de Daniel Dupuy serait manquer à un étroit devoir.

Nos modernes fabricants d'oraisons funèbres s'en vont partout clamant : « La gravure au burin se meurt, la gravure est morte ! » Il n'en est rien cependant. Les deux Jacquet, Waltner, Flameng, Laguillermie, Lamothe, Lalauze, Brunet-Debaisnes, Boilvin, Chauvel, Bouland fils, Sulpis, Deblois, Abel Mignon, Patricot, Bellay, Mathey, Toussaint et d'autres que j'oublie, forment, grâce à Dieu, un bataillon héroïque avec lequel on doit encore compter. Et justement cette année il nous faut admirer au Champ-de-Mars deux excellents portraits, celui d'Alexandre Dumas, par M. Desboutin, et un autre d'après Roybet, très fièrement modelé par M. Waltner ; et aux Champs-Élysées, deux œuvres plus intéressantes encore et qu'on peut, chacune dans leur genre, déclarer parfaites. Je veux parler de la reproduction de la *Jeanne d'Arc*, de Paul Dubois, exécutée par M. Achille Jacquet avec une finesse, un goût et une légèreté de pointe qui rappellent Gaillard en ses meilleurs jours, et la *Vierge au donateur* de Van Eyck, traduite par M. Léopold Flameng avec une supériorité indiscutable.

Jamais morceau de maître délicat et précis ne fut plus difficile à interpréter, que le merveilleux tableau du Salon carré. Ce prodige de force et de grâce fourmille — qui le croirait ? — de fautes et de contre-sens. Défaut d'échelle, erreurs volontaires de perspective, personnages trop grands et qui, s'ils se levaient, ne pourraient tenir dans l'édifice qui les abrite, lointains trop rapprochés, figures qui ne sont pas à leur plan, tout cela disparaît, se noie, s'évanouit dans le charme inexprimable qui se dégage de ce précieux panneau. La gravure pouvait-elle également escamoter tous ces accrocs à la vérité ? M. Léopold Flameng a démontré qu'à un artiste de sa

valeur, rien de tout cela n'était impossible. Non seulement la séduction que sa planche exerce fait, comme la magique peinture, oublier tous ces contre-sens voulus, mais elle arrête, retient et touche par cette même conscience, par cette même conviction, par cette même émotion discrète et communicative, par le chaste et noble recueillement qui se dégage de cette scène simple et forte, par la calme sérénité de ces personnages qui semblent appartenir à un monde supérieur. Qu'il y a loin, dieux justes! de cette magistrale estampe aux spirituels *s'graphiti* de M. Zorn, aux morbides indications à la pointe sèche de M. Elleu, aux curieuses polychromies de M. Lunois, qui sont aujourd'hui si fort à la mode. Dussé-je paraître manquer de modernité, j'aimerais à m'arrêter devant cette œuvre qui résume une vie de labeur loyal, à en analyser les délicats paysages qui se perdent dans l'infini lointain, les figures placides et recueillies, modelées avec une rare souplesse et surtout les vêtements, ce manteau de la vierge d'un seul ton, sans un ornement qui, pendant des mois entiers, a occupé un patient burin, toujours maître de lui, et poussant chacune de ses tailles avec une magistrale impassibilité, une sûreté impeccable... mais le temps nous presse et, critique errant, il nous faut reprendre notre marche.

Qui pourrait-on passer sous silence? Un jour, au Conseil supérieur des Beaux-Arts, Charles Garnier reconnaissait plaisamment que les expositions d'architecture ont surtout pour effet de mettre le public en déroute. Il est certain que les personnes, auxquelles l'isolement est cher, peuvent se donner rendez-vous aux Champs-Élysées, dans cette section silencieuse. Mais ce désintéressement, s'il est explicable, ne laisse pas que d'être fâcheux, et ne serait-on pas quelque peu fondé à prétendre que si nos édifices publics et privés réjouissent si peu nos regards, et se recommandent trop souvent par leur pédante incommodité, la faute en est pour beaucoup à cette condamnable indifférence.

Par déférence pour un art insuffisamment apprécié, pénétrons donc dans les deux salons si obstinément déserts. Peut-être trouverons-nous que les dessins du monument élevé, il y a une dizaine d'années, à G. de Coligny, par M. Scellier de Gisors, manquent un peu d'actualité; que la *Porte de capitale*, projetée par M. Chiffot, est médiocrement pratique; que le *Musée des Beaux-Arts*, dont M. Ridet se propose d'embellir la ville de Laval, ressemble un peu trop à la façade du Palais de Justice édifée par M. Duc. Mais les archéologues contempleront avec curiosité la *Restitution de la villa Hadriana*, par M. Sortais, les peintures murales relevées par MM. Guédy et Vasnier, et surtout celles que M. Yperman a repro-

duites pour la Commission des monuments historiques. Les fortunés en quête d'un coquet hôtel consulteront avec fruit les envois de MM. Despérourx et Guerrier; et les millionnaires, le projet de palais élevé pour le prince R. B., par M. Janty. Enfin, les prévoyants et les désespérés s'intéresseront à la *Chapelle funéraire*, de M. Narjoux, ou au cadre de M. Esnault-Pelterie, représentant un *Tombeau de famille*.

Avant d'aborder la sculpture et la peinture qui règnent en maîtresses dans nos deux Salons, il nous faudra bien encore dire quelques mots de la section des objets d'art et des ensembles décoratifs. Au demeurant, — pourquoi ne pas le reconnaître? — c'est là, dans nos deux palais, au Champ-de-Mars surtout, ce qui semble intéresser le plus, depuis un an ou deux, le monde élégant, délicat et choisi, qui donne le ton et impose la mode. Il est même curieux de voir combien de très jolies femmes examinent avec plus de soin ces vitrines peuplées de délicats bijoux, que les peintures symboliques, noyées dans l'opaque brouillard, les paysages aux valeurs incertaines et l'ineffable portrait souriant à la foule. Certaines vont plus loin. N'avons-nous pas, cette année, un joyeux paravent peint par Gyp et une curieuse réunion d'émaux délicats et de reliures exquis exposées par M<sup>me</sup> Waldeck-Rousseau? Bien mieux, voilà l'*Union centrale* qui compose un comité de belles et nobles dames, dont la mission sera d'encourager, par leur exemple, les femmes obligées de chercher une carrière dans les industries d'art; et ce comité, qui renferme en son sein, — le mot est ici doublement à sa place, — des princesses, des duchesses, des comtesses, le *gratin* du noble faubourg, compte, à côté de professionnelles au talent éprouvé, comme M<sup>mes</sup> Demont-Breton et Madeleine Lemaire, des femmes de la plus rare distinction, comme la comtesse de Beaulaincourt et M<sup>me</sup> Pailleron, qui cultivent avec une rare maîtrise les arts décoratifs. Qui oserait, après cela, s'étonner que nous accordions à ces arts mineurs un peu de la sympathique attention que le beau monde leur prodigue?

La mode est un tyran dont rien ne nous délivre,

A son bizarre goût il faut s'accommoder.

Mais sous ses folles lois étant forcé de vivre,

Le sage n'est jamais le premier à la suivre.

Ni le dernier à la quitter.

\*  
\* \*

Pour le psychologue, au surplus, il y a, dans ce goût marqué pour les beaux objets d'art, plus que l'indication d'une fantaisie momentanée, d'une bienveillance capricieuse, d'une préoccupation

éphémère; on y peut découvrir l'indice d'un état d'esprit à la fois général et très particulier et qui, du reste, est commun à toutes les sociétés vieilles. A mesure, en effet, que l'homme avance davantage dans la vie, il reconnaît que l'existence humaine consiste simplement en une succession de problèmes résolus, d'obstacles surmontés ou tournés, de difficultés vaincues.

Dès lors on s'intéresse, dans les arts comme dans les lettres, à la solution des problèmes qui semblent difficiles; on se passionne pour les habiletés de facture, pour les procédés curieux, pour les tours de métier. Même dans les plus grandes œuvres, on cherche bien moins l'esprit de l'artiste que la main de l'ouvrier. Ingénieux arrangement, imagination délicate, composition bien pondérée, érudition pittoresque, ordonnance, distinction, tout cela ne compte guère. On se pâme, au contraire, devant la virtuosité du pinceau, le précieux du ciseau, la supériorité de la technique, l'imprévu de la facture. Combien de peintres et même de sculpteurs ont tiré, pour leur plus grande gloire, un avantageux parti de cette disposition intellectuelle. « Ce qu'il y a de plus difficile dans notre art, disait à Diderot le grand peintre Chardin, c'est de savoir conserver son esquisse. » De nos jours, on élude la difficulté en présentant l'esquisse même, au public déconcerté mais ravi et qui, craignant de passer pour un sot s'il paraît ne pas comprendre, se montre d'autant plus enchanté, qu'il prend pour un acte de maîtrise ce qui est une négligence involontaire, parfois même une impuissance déguisée.

Malheureusement tout finit par se savoir. Personne n'ignore aujourd'hui, qu'après une saison ou deux passées chez un bon maître et en ayant un peu de goût, on arrive à établir quelque paysage ombreux, ou à broser une gerbe de fleurs qui, *recalés* par le professeur, sont en état d'affronter le jury et de prétendre aux honneurs du Salon; ou encore à modeler, vaille que vaille, un buste qui, grâce au praticien, prendra un beau caractère d'art. Le mystère dévoilé, le charme est rompu. On se prend alors d'une admiration sans borne pour ces frémissantes verreries de Gallé et de Lévêillé, pour ces poteries flammées que Chapelet, Dammouse, Dalpayrat et Lesbros irisent de reflets, qui les font ressembler à des gemmes. On s'enthousiasme pour les grès pétris par ce bon géant qui a nom Delaherche; pour les émaux délicats et vibrants de Grandhomme, qui exigent vingt cuissons dangereuses avant d'atteindre à cette douce, forte et captivante harmonie, qui en fait un régal des yeux; on se laisse charmer par les rinceaux de vignes sertis d'or que Georges-Jan enlace aux flancs de ses robustes vases; pour cette tôle d'acier d'où Brateau fait saillir ses *Nymphes*

*surprises par des dieux marins*. Et cet enthousiasme est naturel, humain. On admire surtout chez les autres ce qu'on est incapable de faire.

Nous éprouvons, en effet, une tendance invincible à priser les qualités qui nous manquent et à dédaigner celles que nous possédons. Il n'est personne qui ne soit bien pourvu d'intelligence et de goût, ou du moins qui croie être dépourvu de l'un et de l'autre, ce qui revient au même. Voilà pourquoi intelligence et goût passent inaperçus. Mais pour la technique, il n'en va pas ainsi. Tout le monde, en effet, se mêlant de voir, d'apprécier, de juger, on se persuade aisément qu'on pourrait, le cas échéant, faire aussi bien que le premier artiste venu, n'était le métier qui fait défaut. De là une estime croissante pour les virtuosités peu communes, qui porte les artistes les plus en vue à se préoccuper de ces arts décoratifs, dont, il y a cinq ans à peine, ils faisaient si peu d'état qu'ils refusaient de les admettre aux annuels rendez-vous de leur noble compagnie.

Je ne parle pas ici de ces jolies statuettes en métal précieux, comme la charmante *Danseuse* en argent doré, de Barrias, ou le petit bas-relief en pierre lithographique que l'éminent artiste a exécuté pour M. Corroyer. Il ne s'agit pas davantage de délicates figures en ivoire et en marbre polychrome, comme la sentimentale *Héloïse*, de M. Allouard, ou de la *Salomé* impressionnante de M. Ferrary. En dépit de leurs dimensions réduites, ces ouvrages appartiennent à la statuaire proprement dite, au grand art par conséquent, et le souci qu'ont pris leurs auteurs de les mettre à la taille de nos appartements étriqués, n'atténue en rien leur caractère. Mais n'est-il pas curieux de voir un artiste du mérite de M. Dampy, qui n'en est plus à compter les grands et légitimes succès, appliquer son esprit original et chercheur à la confection d'un lit; un groupe de peintres appréciés, comme G. Dubufe, F. Montenard, G. La Touche et Rosset-Granger, se réunir pour composer la décoration d'une bibliothèque; un sculpteur de la valeur de Jules Desbois, envoyer au Champ-de-Mars une collection de pots à l'eau, de vide-poches, de cendriers, de plats, de bouteilles, de bougeoirs, de pichets, de baguiers et de pots à tabac; de constater que J.-C. Cazin, arrivé à une si juste célébrité comme peintre, se ressouvient d'avoir été jadis un excellent potier, et n'hésite pas à soumettre au public une série de grès du plus remarquable dessin et d'une exécution irréprochable?

Enfin, voilà qui est plus concluant encore, à l'exemple de J.-C. Cazin, une élite de sculpteurs, parmi lesquels il convient de citer Falguière, Fremiet, Boucher, Aubé, Charpentier, Fagel,

Lemaire, Gardet, etc., ont répondu à l'appel de M. Emile Müller et exécuté pour lui, en un grès d'une pâte serrée et résistante, habillé d'une couverture chaude et profonde, une foule d'œuvres pleines de mérite et du plus haut intérêt.

Je n'insisterai pas sur cette dernière tentative qui, bien dirigée, pourra suivre une excellente voie; elle confine, elle aussi, un peu trop à la sculpture proprement dite; mais le salon de M. Dubufe, le lit de Dampt, aussi bien que la fontaine de Baffier et les meubles de Carabin, dont je n'ai encore rien dit, méritent qu'on s'arrête à parler d'eux, non pas qu'ils constituent des morceaux ou des ensembles irréprochables, bien loin de là; mais, au contraire, parce qu'ils nous montrent combien la plupart de nos artistes, même les plus éminents, connaissent peu les règles de la Décoration et les devoirs du décorateur. A tout seigneur, tout honneur. Parlons d'abord du lit de M. Dampt.

Ce lit, disons-le de suite, est extrêmement remarquable. Sa forme a été, pour M. Dampt, le sujet d'une longue et patiente étude, et l'artiste s'est rendu un compte très exact des exigences avec lesquelles il allait avoir à compter. Aussi son meuble est-il pratique, et le reconnaître, ce n'est pas en faire un mince éloge. Il est, en outre, d'une structure logique, solide par conséquent. Les figures de ronde bosse qui forment ses angles ont juste l'importance qui convient, et leurs contours sont atténués, au point de n'offrir aucune saillie qui puisse blesser le dormeur. Sur les panneaux de la tête et des pieds, de délicats bas-reliefs, quelque peu symboliques, complètent heureusement la décoration. Enfin, un dais léger, s'arrondissant en voussure, comme on en voit aux sièges et aux dressoirs de l'époque ogivale, abrite la tête de l'heureux propriétaire. Tout est donc bien dans ce lit; et nous n'y trouverions rien à reprendre, sans le caractère trop archaïque du dais et sans l'inscription en lettres gothiques qui l'orne. Ce dais et cette inscription ont dans l'ensemble une telle importance, qu'ils commanderont fatalement le style et la forme des autres meubles, car le mobilier d'une chambre ne saurait se borner à un lit. J'avoue ne pas voir la table de nuit, l'armoire à glace, la commode, marchant avec cette inscription gothique. M. Dampt, je parierais, ne les voit pas davantage; il a conçu son lit sans se préoccuper de ses compagnons forcés, c'est-à-dire sans aucunement se soucier de l'ensemble. C'est, du reste, la faute que commettent la plupart des artistes de notre temps. L'Hôtel de Ville de Paris, la Sorbonne, le Panthéon, sont là qui en témoignent.

M. Selmersheim expose, également au Champ-de-Mars, un lit en bois sculpté, d'une valeur d'art moins élevée, d'une exécution

moins brillante, mais aussi de bonne forme et de style plus accommodant, car il se complète par une armoire à glace de disposition neuve et ingénieuse. Aux Champs-Élysées, M. Majorelle, de Nancy, nous montre une armoire-étagère en bois sculpté et incrusté, dont la construction rationnelle, le dessin heureux et nouveau, la remarquable exécution et la bonne harmonie de coloration, nous séduiraient absolument, sans l'abondance de détails, animaux et fleurs, au moins inutiles. Néanmoins, avec ces fleurettes et bestioles, on est encore bien loin des chats et des torses de femme de M. Carabin.

Il y a quelque chose de touchant dans l'obstination irréductible que cet artiste d'un réel mérite apporte, déjà depuis un nombre respectable d'années, à commettre avec une imperturbable sérénité une succession d'erreurs énormes. M. Carabin semble ne pouvoir se persuader qu'un meuble, suivant les conditions qu'il doit remplir, a droit à une structure répondant aux services qu'on attend de lui. Il croit indispensable de tout expliquer par la substitution, à des formes nécessaires, d'accessoires qui n'ont rien à démêler avec l'objet ni avec son emploi. C'est ainsi que cette année il expose une table qui revêt l'apparence d'un livre colossal, porté par des femmes accroupies ! Devant cette table est placé un fauteuil dont les bras sont formés par des chats miaulants et dont le dossier est garni par un dos féminin de l'effet le plus étrange ! Enfin un escabeau a pour dossier un serpent ! Depuis Percier et Fontaine, de classique mémoire, qui faisaient, en guise de pieds, porter leurs tables sur des torches enflammées, arrondissaient les bras de leurs fauteuils en cols de cygne et qui, les premiers, transformèrent les lits en bateaux, on n'avait point vu d'artistes de sérieuse valeur gaspiller des connaissances aussi remarquables, des recherches aussi actives, un talent aussi consciencieux à la solution de problèmes aussi déraisonnables.

L'erreur commise par M. Baffier dans son lavabo du Champ-de-Mars est encore, s'il se peut, moins explicable. Ce lavabo occupe tout un pan de muraille. Il a pour centre et pour principal motif une manière d'édicule fait de pièces superposées, sans lien entre elles, aux formes veules, injustifiées et mollement écrites. Le tout compose une sorte de chalet à pendule, qui fait penser aux coucous à la fois enfantins et compliqués, qu'on fabriquait jadis en Suisse et dans la Forêt-Noire. Au centre de cet édicule s'évase une cuvette formée par une immense corolle. Au-dessus de cette vasque, une femme, au corps incliné, lance par la bouche et les seins un triple filet d'eau. Comment un homme de talent, un penseur comme M. Baffier, qui discute, la plume en main, les grandes théories de

l'Art, a-t-il pu donner le jour à une œuvre si étrangement incomplète. Ce qui m'alarme plus encore que l'erreur commise par ce vaillant artiste, ce sont les étranges illusions qu'il semble se faire sur la valeur de ce monument et sur sa portée. « La conception d'ensemble de l'œuvre, écrit-il dans le petit boniment explicatif qui figure au Livret, est inspirée par l'étude de la flore et de la vie de l'homme des champs, ses peines, ses joies, ses plaisirs et ses travaux, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. » Et autre part : « Cette décoration a été conçue pour exalter la dignité du travail et la gloire de l'ouvrier de la terre, qui fait produire, avec l'aide de Dieu, les aliments dont notre corps se nourrit. » Tant de symbolisme entre-t-il dans la conception d'une fontaine!

Heureusement, M. Baffier prend une demi-revanche avec des étains un peu pesants d'aspect, mais dont l'inspiration à la fois plus simple et plus logique, est empruntée, comme faisaient les imagiers du moyen âge, à la flore de nos climats. Ces étains fondus, épais et par conséquent lourds et difficiles à manier, médiocrement plastiques à cause de leurs contours indécis, peu décoratifs à cause de leur teinte grise et plombée, avec cela d'un entretien malaisé et impropres à aucun usage journalier, car leurs faibles reliefs s'accommoderaient mal de perpétuels nettoyages, sont malgré tout, en ce moment, grandement en vogue. Mais quelle que soit l'ingéniosité de MM. Desbois, Baffier, Larche, Carrière, etc., et autres artistes de mérite qui les ont mis à la mode, je doute que l'engouement dont ils bénéficient persiste longtemps. Les vrais amateurs, en effet, leur préféreront toujours l'argent repoussé, aux colorations moins froides, surtout quand elles sont réchauffées par une légère dorure, aux profils plus nets, aux contours mieux écrits, et qui trouve dans la reprise au ciselet, que l'étain ne tolère pas, ce fini, ce précieux, qui conviennent si bien aux objets appelés à être considérés de près, et à être maniés par des mains délicates.

Dussé-je être traité de « bourgeois », — grosse injure par ce temps de symbolisme, — j'avouerai que les diverses pièces (théière, cafetière, chocolatière), composées par M. Mallet, et traduites soit en argent, soit en vermeil, par M. Henri Bouilhet, aidé d'une élite de ciseleurs, me charment par l'heureuse façon dont leur forme et leur décoration sont comprises. La structure en est simple et nouvelle, commode, exempte de lourdeur, d'un service bien compris; et l'ornementation sobre, point tapageuse, empruntée à la flore et mise en valeur par une ciselure habile, à la fois grasse et ressentie, prouve que, somme toute, pour heureusement traiter certaines productions de l'art industriel, il n'est rien de tel, ayant de l'acquit et du goût, que de bien savoir son métier.



C'est au Champ-de-Mars que MM. Bouilhet et Mallet ont exposé leurs beaux ouvrages si sains et si logiques; aux Champs-Élysées, c'est aussi la vieille orfèvrerie française qui triomphe dans les deux vitrines de M. Falize. Une de celles-ci renferme le magnifique gobelet d'or, commandé par l'*Union centrale*. Il repose sur un napperon de dentelle de la plus parfaite exécution, dont le dessin, d'une élégance à la fois riche et simple, a été composé par M. Corroyer. C'est une œuvre considérable que ce gobelet sur le flanc duquel se déroule une charmante composition de M. Luc-Olivier Merson, exécutée en émaux de basse-taille et représentant, mis en action, les divers arts qui concourent à notre ameublement et à notre parure. Au-dessous, se développent, en de subtils rinceaux, des ceps de vigne interprétés en émail champlévé, suivant les procédés décoratifs usités aux différentes époques, c'est-à-dire suivant les différents styles. Le couvercle, enrichi de cartouches et de branches de laurier, pour être d'un dessin plus sobre, n'en est pas moins magnifique. Le tout serait même parfait, si les trois éléments qui le composent n'étaient pas traités à une échelle différente. La fermeté un peu grasse des émaux champlévés, la puissance des reliefs du couvercle, font paraître mignarde la frise de M. Merson. C'est le seul reproche essentiel que je trouve à adresser à ce bel objet, et qui me fait préférer, dans une certaine mesure, l'autre vitrine de M. Falize, où l'habile orfèvre nous montre toute une série de vases en cristal, en grès, en porcelaine, provenant de Gallé, Leveillé, Castellani, Tiffany, etc., montés en argent et en or avec un goût, une habileté d'appropriation, et une science décorative supérieure. Jamais montures, en effet, ne s'associent mieux aux formes étranges, tourmentées, imprévues, de ces beaux cristaux et à leurs colorations vibrantes, à ces reflets indéfinissables qui semblent défier les froideurs du métal.

Des vases du même genre sont à remarquer dans une vitrine exposée par M. Guerchet, mais un peu plus lourds et d'une maîtrise moins évidente; et dans une autre vitrine au Champ-de-Mars, je note une soupière de M. Francis Peureux, d'une forme ingénieuse, d'un profil heureux, et qui serait fort à louer, si l'artiste n'avait pas eu l'étrange idée de simuler, en très bas relief, sur la panse de son récipient la mer tour à tour calme et agitée. Limiter la forme d'un vase qui doit avant tout paraître solide, à l'aide d'un élément incertain et fluide! Si l'idée est neuve, elle est, il faut en convenir, quelque peu saugrenue, et cependant un autre artiste, M. E. Carrière, l'a reprise à son compte. Enfin, après avoir donné un coup d'œil aux reliures assez nombreuses dans nos deux Salons, et qui soutiennent dignement la réputation d'un art demeuré exclu-

sivement français; après avoir constaté que, pleines de distinction grave et classique chez M. Marius Michel, de style et de goût chez M. Gruel, de fantaisie et d'exotisme chez M. Wiener, d'inédit et de nouveauté chez M. Ruban, ces belles enveloppes de livres sont habilement incrustées et ciselées par M. Meunier, nous terminerons cette partie de notre étude par l'examen des deux ensembles décoratifs exposés au Champ-de-Mars.

Le premier de ces ensembles, — un cabinet de travail, — composé par M. Serrurier, de Liège, ne nous retardera pas longtemps. Beaucoup de recherches ont abouti à une réalisation qui manque à la fois de simplicité, d'ordonnance pratique et de confortable. On craint de s'accrocher aux angles multiples de ces meubles compliqués, dont la réunion inflige à l'aspect général un faux air de cabine de transatlantique. Avec le salon-bibliothèque, dessiné par M. Dubufe, l'apparence est tout autre. Cet essai qui, suivant les termes mêmes du programme un peu ambitieux que son auteur s'est tracé, a pour but de montrer aux artistes et au public le parti qu'on pourrait tirer « de la fusion réelle de toutes les manifestations d'art », se manifeste, dans ses lignes essentielles, par la répartition de six grands panneaux exécutés dans des notes claires et puissantes par MM. Dubufe, Montenard, La Touche et Rosset-Granger, et encadrés dans une boiserie aux moulures robustes et simples.

Le ton bleu très foncé et profond de cette boiserie est une vraie trouvaille. Il donne aux peintures qu'il embordure une certaine profondeur, et met en valeur leurs colorations. Le malheur, c'est que ces peintures, de dimensions très exagérées pour l'intérêt qu'elles présentent, font, à la place qu'on leur assigne, un effet peu décoratif. Qu'on ne s'y trompe pas, toutefois; nous ne critiquons point ici le talent dépensé par les exécutants. Il est considérable. Mais il ne suffit pas d'avoir du talent comme peintre, et beaucoup de talent, pour faire acte de décorateur. Il faut encore quelque peu de raisonnement et une pointe de logique. Il est clair que si, au lieu de ces six panneaux représentant des vestibules plus que modestes de maisons paysannes, dénuées de pittoresque et d'intérêt, M. Dubufe avait, dans son cabinet, six grandes baies prenant vue sur ces mêmes extérieurs pauvres (fussent-ils de Capri), son premier soin serait de s'adresser à M. Galland fils, qui vient de faire œuvre de haute maîtrise, — un vrai tour de force, — en exécutant les très remarquables vitraux de la cathédrale d'Orléans, et il lui demanderait de masquer par de féeriques verrières ce sextuple spectacle qui, dans son indigence, doit, à la longue, devenir bien fatigant. Il est également certain, que si quelqu'un

s'avisait de déposer dans le beau salon de M. Dubufe la jarre à huile et la bassine noircie qui « orment » le premier de ses tableaux, — étant homme d'infiniment de goût, — il inviterait l'indiscret à porter ces deux « décorations » à la cuisine ; et comme je lui sais bon cœur, on peut être pareillement persuadé qu'il prierait, au bout de quelques instants, la jeune paysanne et l'enfant immobiles et debout, qu'on voit sur ses murs, d'aller se reposer à l'office.

Eh bien, je le demande à M. Dubufe, pourquoi simuler sur les murailles d'une salle, d'un cabinet, d'un salon, des spectacles qu'on ne tolérerait pas dans la réalité ? Nous en voulons quelque peu à Louis XIV de s'être écrié, à la vue d'un tableau de Teniers : « Retirez ces magots ! » Mais si l'on eût couvert les murailles de Marly et de Trianon de ces joueurs de boule, de ces copieux ivrognes, de ces danseurs rustiques, trop expansifs parfois, si chers au vieux maître flamand, et qu'on les eût exécutés un peu plus grands que nature, nous aurions compris qu'excédé par cette perpétuelle kermesse, le Grand Roi eût protesté de toute son énergie. Et, pour en revenir à nos quatre peintres, nous les prions de se bien persuader que certains sujets intéressants en des tableautins qui ne s'imposent à l'attention ni par leurs dimensions, ni par la place qu'ils occupent, ne gagnent pas à être indéfiniment grandis ; que l'art du décorateur est avant tout un art somptuaire, ayant pour mission supérieure d'enrichir, d'embellir, de parer les surfaces qu'on lui confie, et non pas d'en appauvrir l'aspect ; et qu'enfin cet art manque son but chaque fois qu'il place sous nos yeux un spectacle attristant ou banal, au lieu d'une représentation égayant notre esprit et charmant nos regards. La tentative que nous sommes appelé à juger est assurément intéressante, curieuse, instructive. Mais M. Dubufe m'en voudra-t-il d'affirmer qu'il y a maldonne cette fois ?

N'eût-elle abouti qu'à cette dernière constatation, notre incursion dans le domaine des arts décoratifs n'aura peut-être pas été inutile. Il nous reste maintenant à parler des peintres ainsi que des sculpteurs.

\*  
\* \*

C'est se complaire en d'oiseux lieux communs, que de dire et de répéter que notre École de statuaire est la plus forte, la plus habile, qui soit en Europe et, par conséquent, au monde. Si l'Angleterre, la Suède, l'Allemagne, la Belgique et la Hollande, voire l'Italie et l'Espagne, luttent parfois avec nous, et non sans bonheur, sur le terrain de la peinture ; dans le domaine de la

sculpture par contre, nous demeurons les maîtres incontestables et incontestés. Nos artistes possèdent l'élégance des formes, la vigueur de l'expression, la puissance de l'exécution, la perfection du rendu. Il ne leur manque qu'un peu de goût parfois et beaucoup de cette tranquillité à laquelle ont droit des œuvres de marbre ou de bronze, qui doivent braver l'éternité sur un socle de pierre.

Les vieux Grecs, nos maîtres indiscutés en cet art, enseignaient, à leurs jeunes artistes, un mythe d'une portée singulière. Ils leur racontaient la terrible histoire d'un certain Prométhée, condamné par Jupiter au plus affreux des supplices, pour s'être permis d'animer une statue pétrie de ses mains. Ils leur parlaient aussi d'un nommé Pygmalion, qui fit preuve de pareille audace et n'eut guère à s'en louer, quoiqu'il se fût assuré la complicité de Vénus. Certes, nous ne demandons pas que notre École si jeune en dépit de l'âge, et toujours si vivante, revienne aux attitudes figées des primitifs Egyptiens, et transforme nos grands hommes en sphinx, comme l'a fait pour Balzac M. de Vasselot, mais un peu de calme, parfois, lui serait nécessaire, et certes, elle ne perdrait rien à méditer le mythe de Prométhée et l'histoire de l'imprudent Pygmalion.

Parcourez tout un jour les jardins et le parc de Versailles, contemplez avec soin tous ces hommes de marbre, ces nymphes, ces demi-dieux, ces héros qui peuplent parterres et bosquets; tous ne sont pas d'égale valeur ni de premier mérite. A côté des œuvres magistrales de Coysevox, de Girardon, de Desjardins, de Van Clève, de Le Hongre, on trouve des ouvrages plus ordinaires signés de Magnier, de Legros, de Regnaudin, etc.; il en est encore de statuaires de moindre renom. Mais toutes ces statues, comme si leurs auteurs eussent obéi à une discipline supérieure, montrent une dignité de tenue, une simplicité d'allure, une convenance d'attitude qui charment l'œil, contentent l'esprit et laissent un souvenir exquis, reposé, fort et durable. Passez, en revenant, de Versailles, devant la façade latérale du musée du Luxembourg; comparez et jugez. Bras levés au ciel, jambes en l'air, torsos renversés, mouvements désordonnés, équilibre instable, poses violentées à plaisir, tout se réunit pour troubler le cerveau le mieux pondéré, consterner les yeux les plus aguerris et laisser la mémoire empreinte d'un spectacle fâcheux au possible. J'imagine que si, dans la demi-transparence des belles nuits d'été, l'ombre éplorée du père Bullier, de chorégraphique mémoire, revient parfois errer dans le quartier rempli de son nom et témoin de ses succès, elle doit s'arrêter souvent devant cette façade si étrangement meublée, la prenant pour une succursale de sa chère *closerie*. Et ce mouvement exagéré,

exubérant, illogique, n'est pas particulier au musée du Luxembourg. Parcourez nos jardins, nos squares, nos promenades, vous serez poursuivi par une incohérente armée de statues qui sautent, courent, luttent, volent ou battent la charge avec emportement.

Malheureusement, il n'est guère croyable que d'ici longtemps nos artistes, jeunes ou vieux, se corrigent d'un défaut qui a si mal réussi à leurs aînés, et reviennent spontanément à des compositions moins agitées, à une expression plus pondérée et plus calme de la nature. Le double Salon de cette année contient même deux ouvrages remarquables : la *Fontaine* de M. Roche et la *Tempête* de M. Larche, qui poussent l'outrance du mouvement à ses dernières limites. Certes, le talent ne manque pas dans ces deux œuvres énormes, mais comment est-il dépensé? La *Fontaine*, que M. Roche expose au Champ-de-Mars, représente un homme, — un Titan, j'imagine, — à demi enseveli sous un éboulement de rochers, et qui lutte avec une violence désespérée pour arrêter la chute des blocs qui l'enserrent. Un événement aussi lugubre est bien fait pour émouvoir un cœur sensible et bon ; mais transporté sur la place publique, traduit en bronze et en pierre, comme on le demandait à l'Etat, ce fait-divers instantané, cet accident essentiellement passager et transitoire, se transformant en un effort permanent, deviendrait une véritable obsession pour les passants, perpétuellement condamnés à voir le malheureux se débattre, anxieux et contracté, sous cet écroulement toujours menaçant et éternellement suspendu dans l'espace.

Avec M. Larche, l'erreur est plus fâcheuse encore et le tort est plus grand. M. Larche est un jeune artiste admirablement doué au point de vue du sentiment ; son exquise sensibilité se reflète en ses œuvres ; il exprime avec une grâce charmante les idylles aimables et les sujets touchants. On se rappelle avec un rare plaisir son *Jésus-enfant* et son beau groupe *le Ruisseau et la prairie*. Par un de ces caprices assez fréquents chez les artistes fêtés du public, il a cette fois renoncé aux motifs où il pourrait exceller. Il a fait taire son cœur tout pétri de tendresse ; il a voulu montrer sa force, et dans un groupe gigantesque de sept mètres de haut, il a symbolisé *la Tempête*, avec un emportement, une impétuosité qui ne font que mieux ressortir l'*intraduisibilité* (qu'on me pardonne ce mot) d'un pareil sujet. Notez que le tourbillonnement des nuages, la pose furieuse de la femme qui domine le groupe, la véhémence du geste, la crispation du visage ne sont pas sans une certaine éloquence. Mais donner à un vent, je ne dirai pas une telle importance, mais une telle solidité, le gratifier, lui fluide et insaisissable, de seins aussi puissants, d'éphédranes aussi vastes, vouloir l'immo-

biliser dans sa folle course que rien ne peut arrêter, c'est tenter l'impossible. Il est des sujets qui relèvent uniquement de la poésie et qu'il lui faut laisser.

Ces réflexions sur l'excès intempestif d'animation donné à certaines statues, s'adressent, à plus forte raison, au *Semeur de mondes* (?) de M. Segoffin, aux *Lutteurs*, de M. Jef Lambeaux, au saltimbanque désigné par M. O. Guillaume sous la rubrique étrange *La foule s'en amuse*, et même à la *Daphné*, de M. Dercheu. Dans ces œuvres de moindre valeur, le talent inutilement dépensé ne parvient pas à racheter ce qu'une mimique étrangement exagérée a de fatigant à la longue.

Est-ce à dire que toute vigueur doive être bannie, que toute violence paraisse répréhensible, que la Statuaire soit à jamais condamnée aux sujets édulcorés et bénins, aux compositions amènes et gracieuses? Assurément non, et la preuve nous en est fournie par un chef-d'œuvre de M. Gardet. Son *Combat de panthères*, que l'Etat s'est empressé d'acquérir et auquel les confrères du jeune sculpteur méditent, si je suis bien renseigné, d'attribuer la médaille d'honneur, est un des morceaux les plus émouvants, les plus féroce-ment violents qu'on ait vus de longtemps; mais il reste quand même dans les données sculpturales. Il est impossible de contempler ce beau groupe sans éprouver un frisson d'horreur. Ces fauves s'entredéchirent avec une cruauté si furieuse, qu'on croit presque, à les voir, entendre leurs rugissements étouffés. La contraction de ces muscles de fer, les frémissements de la chair sous la peau tachetée, les crispations des griffes acérées et des gueules béantes, parlent aux yeux, et redisent la rage implacable qui anime les deux terribles félins, au point de leur faire oublier leurs propres blessures. Mais, en dépit de la cruauté d'un pareil spectacle, les lignes du groupe demeurent riches et gracieuses, les formes en sont nobles et la pose est durable. Il n'est pas jusqu'aux taches du marbre, qui n'ajoutent à la vérité de l'aspect et à l'intérêt de l'œuvre. M. Gardet ne sait pas seulement admirablement manier la gradine et le ciseau; il sait aussi parfaitement choisir sa matière. Deux autres ouvrages exposés par lui le prouveraient au besoin. *Un pigeon donnant la becquée à ses petits*, sculpté en pierre lithographique, et une *Cigale* en onyx, à teintes curieusement superposées, attestent son absolue maîtrise dans une partie de son art beaucoup trop négligée par ses confrères.

Je ne vois guère que M. Damp pour se préoccuper aussi vivement de ce genre de recherches. J'ai déjà parlé de son lit en bois sculpté. Le buste d'enfant en pierre grise qu'il expose au Champ-de-Mars est, lui aussi, fort intéressant, d'un travail simple et fort,

d'une exécution sobre et fine. J'en dirai autant de son petit buste de M. Dagnan en argent fondu. Il me faut également, dans ce même ordre d'idées, mentionner l'*Héloïse au Paraclet*, de M. Allouard, réduction de sa statue exposée aujourd'hui au musée de Marseille. L'union de l'ivoire, du marbre bleu, de l'onyx vert et de la pierre dure, montre ce qu'un artiste ingénieux, ayant un goût délicat et sachant se pénétrer de l'harmonie des couleurs, peut tirer de l'emploi judicieux des matériaux si variés qui sont à la portée du sculpteur. C'est là un essai extrêmement heureux de polychromie, et infiniment plus plaisant à l'œil que celui tenté par M. Michel, dans son beau groupe de *l'Aveugle et le paralytique*, reproduction, en pierre teintée, d'une œuvre très méritante, exposée il y a déjà bien des années à ce même Salon des Champs-Élysées. Pour en revenir à M. Gardet, il faut avouer que c'est pour notre Ecole une bien heureuse chance de posséder un jeune animalier de ce mérite. C'était déjà beaucoup d'avoir eu Barye, le maître et le créateur du genre, puis après Barye, Frémiet, enfin, après Frémiet, voilà Gardet qui continue la série; nos arrière-neveux peuvent espérer de belles et fortes œuvres.

Puisque le nom de Frémiet se rencontre ici sous ma plume, je ne puis me dispenser de constater que le talent si original de ce grand et consciencieux statuaire, vient de sortir victorieux d'une épreuve bien redoutable. Le comité des Monuments historiques, en quête d'un couronnement pour la flèche de la fameuse abbaye du Mont-Saint-Michel, se souvint de la charmante statuette que M. Frémiet avait faite de ce saint. Il lui demanda de la grandir, et ce grandissement de près de 3 mètres d'une figure de 0<sup>m</sup>.50 nous livre aujourd'hui un guerrier superbe, de la plus fière allure, du caractère le plus noble et le plus altier, attestant ainsi que l'élève préféré de Rude sait enfermer, dans la moindre de ses figurines, l'étoffe d'une œuvre sculpturale capable de recevoir tous les développements.

Mais peut-être, pour ne rien oublier des ouvrages vraiment saillants envoyés à nos deux Salons, est-il nécessaire d'introduire un peu d'ordre et de méthode dans cette revue. Voyons donc tout d'abord ce que nous offre le Champ-de-Mars en fait de morceaux marquants. Notre visite, au surplus, ne sera pas très longue. Le monument de M. Formigé ne s'est jusqu'à ce jour guère montré sympathique à la sculpture, et depuis que Dalou, — nouvel Achille, — s'est retiré sous sa tente, la réunion d'œuvres qu'on y rencontre ne passionne, que faiblement le public.

Cette fois, au centre du grand hall, se dresse orgueilleusement un monument de tournure ambitieuse, que M. Injalbert a consacré à la gloire de Molière et qui, dans quelques mois, s'élèvera sur une

des places de Pézenas. On a dit, un peu incivilement peut-être, que le bon Homère sommeillait parfois. Je crains que pareil accident ne soit arrivé cette année à l'auteur de ce groupe considérable. Que vient faire au pied même de la stèle qui porte le buste de Molière, ce faune hircipide et gouailleur? Pourquoi avoir gratifié le masque de notre divin Comique de ces traits calmes jusqu'à l'insignifiance, de ce regard atone et vague, de cette physionomie dépourvue d'expression et de caractère? Et comment le statuaire, d'ordinaire mieux inspiré et qui ne recule point habituellement devant les nouveautés hardies, s'est-il contenté de cette soubrette aux pieds excessifs, aux mains énormes, offrant des fleurs à un buste glacial à force d'indifférence? Lorsque M. Injalbert accepta cette importante commande, ses amis ont dû se dire qu'il avait une belle victoire de plus à remporter. Peut-être pensent-ils aujourd'hui qu'il a une belle revanche à prendre.

Avec M. Injalbert, il n'est guère que MM. Fagel, Desbois et Camille Lefèvre, — car pour MM. Lambeaux et Roche, il en a déjà été parlé, — qui, par des œuvres aux dimensions importantes, soutiennent au Champ-de-Mars la vieille réputation de la Statuaire française. Encore M. Camille Lefèvre a-t-il envoyé, en un beau marbre commandé par l'Etat, la traduction fort heureuse d'un groupe exposé l'an dernier, et M. Desbois, deux œuvres aussi talentueuses qu'horribles : *la Mort* et *la Misère*, transcription en bronze et en bois sculpté, de deux ouvrages remarqués à des Salons antérieurs. Ni cette *Mort* ni cette *Misère*, en revêtant leur forme définitive, n'ont rien perdu de leur affreuse hideur. Il est impossible de dépenser plus de maîtrise pour créer de plus repoussants spectacles. *La Mère endormant son enfant*, de M. Lefèvre, a, au contraire, en passant par le marbre, pris un redoublement de grâce et d'accortise. Le torse, les seins, les bras, sont d'un maître ouvrier. On peut seulement regretter le caractère trop personnel du visage.

M. Fagel, lui, se présente avec deux œuvres nouvelles : un *Greffeur*, d'un naturalisme parfait, et une jolie figure de femme. Cette dernière, traduite en grès cérame par M. Muller, et levant ses yeux et ses bras au ciel dans un gracieux mouvement, semble parler *aux étoiles*. Citons encore les aimables petits cavaliers, *Cuirassier*, *Artilleur*, *Chasseur*, envoyés par M. Henri Cordier. Rendus avec une fidélité de physionomie, d'armement et de harnachement méticuleuse, et conservant cependant un caractère d'art très consciencieusement exprimé; ces trois figurines font partie d'un ensemble demandé à l'artiste par le Gouvernement, désireux de fixer à la fin du dix-neuvième siècle les principaux types de l'armée



française. Excellente idée en soi. Que ne donnerions-nous pas aujourd'hui pour que nos ancêtres du quinzième, du seizième, du dix-septième, et même du dix-huitième siècle, eussent pris une précaution pareille?

Enfin, lorsque nous aurons accordé un regard au *Du Guesclin* et au *Canrobert* de M. Leduc, aux marbres si finement traités par M. Agathon Léonard, qui, après avoir usé ses plus vaillantes années à traduire les ouvrages d'autrui, tient à montrer qu'il est capable de tirer de son propre fond de petites œuvres d'une exécution rare et fine; quand nous aurons encore mentionné la *Figure tombale* (?), pleine d'un juvénile abandon, exposée par M. Peter, il ne nous restera plus qu'à accorder un dernier regard aux fontes informes envoyées par le Suédois Stockenström et aux allégories *ibseniennement* obscures et symboliquement compliquées du Danois Tegner.

*O curas hominum! o quantum in rebus inane!*

et ce devoir de politesse rempli, sans même avoir essayé de pénétrer le mystère qui enveloppe la lutte de la *Grande Prostituée* contre *l'Ame d'acier*, nous nous féliciterons de ce que nos sculpteurs français, au talent fait de clarté, d'élégance et de précision, ne vont pas, comme nos jeunes poètes, chercher au pays d'Hamlet leur inspiration et leurs modèles.

\*  
\* \*

Dans un an, quand le Palais de l'industrie aura disparu sous la pioche des démolisseurs, on aimera à se souvenir de l'incroyable quantité de belles œuvres qui de 1855 à 1896 auront défilé dans ce hall énorme, transformé en un aimable jardin et garni chaque année au printemps d'une puissante floraison de statues, de groupes et de bustes. Quel héroïque défilé que celui de tous ces vaillants ouvrages, témoignant de la vitalité et de la probité de notre race. Jamais art ne fut plus ingrat que celui du sculpteur et n'exigea, chez ceux qui le pratiquent, plus de volonté, de labeur et de désintéressement; et c'est encore à celui-là que le Français réputé si frivole s'acharne; c'est en lui qu'il excelle. Chaque année, en effet, marque dans sa pratique de nouveaux efforts et d'éclatants succès. Combien pourrions-nous citer, dans le Salon actuel, d'œuvres recommandables, saines, fortes, attestant une réelle habileté, un talent éprouvé, qui passent, malgré cela, presque inaperçues et qui, il y a quarante et même vingt années, auraient fait sensation? *la Roche qui pleure*, de M. Hector Lemaire; *le Châtiment*, envoyé par M. Vidal; *la Vénus*

au myrte, de M. Bastet; la Bacchante entraînant le cortège de Bacchus, exposée par M. de Gontaut-Biron; la Flore un peu lourde de M. Mathet, mais d'une forme digne et simple; la Fascination, de M. Fontaine; le Vin, de M. Morlon et le Noël, de M. Madrassi, où je trouve comme une réminiscence de notre cher Delaplanche, sont dans ce cas. Toutes ces œuvres comportent d'excellentes figures. Elles constituent des morceaux fort honorables, dont tout autre pays se montrerait justement fier, et qui sont à peine remarqués par la foule avide de nouveauté; car celle-ci n'accorde désormais ses suffrages qu'aux œuvres personnelles, unissant au talent une pointe d'observation aiguë ou de piquante originalité. Il n'y a pas encore bien longtemps, les Premiers pas, de M. Marqueste, auraient fait courir les mères attendries; on aurait longuement contemplé la grâce maniérée et souriante de la gentille maman, les draperies sobres et bien jetées qui l'habillent, l'audacieuse précocité du jeune promeneur, ses carnations savamment potelées. Aujourd'hui, on passe presque indifférent pour s'arrêter devant l'Héro et Léandre, de M. Gasq.

Si M. Marqueste est en droit de se plaindre de la sévérité ou de la distraction de ses contemporains, par contre, en ce qui concerne M. Gasq, ceux-ci font acte de grande compétence et de saine justice. C'est un bien beau début à nos Salons parisiens que celui de ce ci-devant Romain avec son gracieux bas-relief et son groupe si puissant et si magnifiquement modelé de Médée. Cette Médée, proche parente de celle d'Eugène Delacroix, pêche peut-être du côté de l'inédit; son expression farouche, son attitude sanguinaire rappellent, un tableau fameux. Encore n'est-ce pas chose facile que de côtoyer un pareil chef-d'œuvre, d'en évoquer le souvenir et de ne pas succomber à la comparaison. Quant au bas-relief, il est bien tout entier, idée et exécution, de notre jeune statuaire. Le poète Musée lui-même n'y reconnaîtrait pas les personnages de son joli roman. Il nous raconte, en effet, que Léandre se noya et qu'Héro, folle de désespoir se précipita dans la mer où elle périt à son tour. Le flot chez M. Gasq, au lieu d'engloutir l'intrépide nageur, le soulève au contraire et porte son beau corps alangui jusqu'au promoteur où Héro, avec une grâce charmante, le reçoit dans ses bras et l'enveloppe dans une suprême étreinte, capable de raviver un mort. Ce dévouement qui témoigne d'un bon cœur, ennemi des dénouements décevants et farouches, a permis à M. Gasq de disposer ses personnages en un groupe remarquablement pondéré, empreint d'une distinction rare, d'une élégance aimable et touchante.

Comme M. Gasq, M. Sicard nous revient de Rome, et si je ne

me trompe M. Hippolyte Lefebvre est encore pensionnaire à la villa Médicis. Tous deux sont heureusement représentés au Salon. Celui-ci par un Christ portant sa croix, bénissant ses bourreaux et pardonnant aux hommes ses angoisses imméritées, — œuvre très forte, très poussée, presque trop savante; — celui-là par une *Jeanne d'Arc* qui, demandant au ciel l'inspiration divine, s'apprête à tirer l'épée pour défendre le sol sacré de la Patrie. La pose de l'héroïne est neuve et la figure d'un joli sentiment. On pouvait espérer toutefois qu'après la si complète exhibition de Jeanne d'Arc que nous avons eu l'an dernier, le présent Salon en chômerait quelque peu. Loin de là, en voici, au contraire, encore quatre ou cinq nouvelles : notamment une *Jeanne d'Arc à Vaucouleurs*, de M. Albert Lefevre; une *Jeanne d'Arc à genoux*, de M. Bogino; et une *Jeanne d'Arc partant de Domrémy*, par M. Jacquot. La statue de M. Albert Lefevre est la seule qui mérite de nous retenir. Elle est simple de traits, de pose et de costume. Sa figure et son geste témoignent d'une certaine exaltation mystique, qui fait malheureusement défaut aux statues de MM. Bogino et Jacquot.

Mais passons à des sujets moins austères.

Tout à côté du bas-relief si remarquable et si remarqué de M. Gasq, j'aperçois une délicate jeune fille assise, détachant son corps frêle et charmant sur un fond de feuillage. Son auteur, M. Boucher, à qui nous devons également un beau buste de M. Casimir-Périer, l'a baptisée, je ne sais pourquoi, du nom aimable de *Volubilis*. Il est difficile de donner au marbre plus de souplesse et d'en réchauffer d'une façon plus juvénile la naturelle froideur.

Un peu plus loin nous saluons la *Pensée*, de M. Gustave Michel, et, en face, le *Tombeau de Chaplin*, par M. Denys Puech. Dire que la mélancolique figure, en très bas relief, qui orne ce tombeau, a dans sa pose un peu cherchée quelque chose d'éthéré et d'infiniment distingué, c'est à peine rendre justice au talent du jeune et vaillant artiste qui, depuis son beau groupe de *l'Enfant et la Syrène*, n'a guère connu que des succès. La *Pensée*, de M. Michel, se recommande par des mérites d'un autre ordre, mais non moins précieux. Représentée sous les traits d'une femme robuste assise sur un trône superbe, cette « Reine du monde », malgré l'excessive abondance des accessoires qui l'entourent et qui sont chargés de symboliser les innombrables manifestations qu'elle inspire, est une de ces belles et sages statues, une de ces œuvres amples, pondérées et graves, dont les qualités sérieuses font honneur à l'École qui les produit.

C'est aussi une œuvre fort honorable que la *Désespérance* de M. Captier. Il y a, dans cette statue un peu contournée, des parties

de nu traitées avec une science remarquable. Les bras, les épaules, le torse, sont modelés d'une façon magistrale. La pose, malheureusement, n'est pas aussi satisfaisante. Le visage, en outre, qui est d'une androgyne, a quelque chose de trop résolu et le corps est trop bien en chair, pour qu'on se figure avoir devant soi une véritable désespérée. Citons encore, parmi les œuvres recommandables du Salon, *le Vauvenargues* pensif de M. Daillon, *le Christ au tombeau* de M. Becquet, *Vers l'amour* de M. Moncel, *l'Ave Maria* de M. Cornu, et *le Poète exilé* de M. Deloye qui, toutes proportions gardées, rappelle *le Voltaire* de Pigalle. Singulière idée, toutefois, que celle d'avoir représenté Victor Hugo vêtu seulement d'une lyre, et paradant en ce costume au sommet d'un rocher. Pigalle n'eut pas à se louer jadis de son audace. Encore sa singulière statue, exécutée d'après le vif, avait-elle le mérite de révéler au monde l'exacte myologie d'un écrivain illustre entre tous. Bon nombre de prosateurs et de poètes furent heureux d'apprendre que, pour avoir du génie, il n'est pas besoin d'être taillé comme Hercule ou modelé comme Adonis. Comme il est peu probable que l'auteur des *Orientales* et de *la Légende des siècles* ait consenti à désertier « l'éternel séjour » pour venir poser devant M. Deloye, sa « restitution » est forcément affaire de chic. Je doute qu'elle soit considérée comme une preuve de goût.

Ce n'est pas non plus par le goût que se recommandent les deux statues de *Job sur son fumier*, exposées par MM. Desruelles et Gaudissart, et *le Contagieux maudit*, de M. Lemarquier. Avoir deux *Job* en un même Salon, c'est beaucoup ; y ajouter un *Lépreux*, c'est peut-être excessif. Sans atteindre à la sublime horreur qu'inspirent les œuvres repoussantes de M. Desbois, ce trio suffit à contrister les regards. Comment donc nos jeunes gens ont-ils le cœur fait, qu'ils ne distinguent dans la nature si souriante à leur âge, que les infirmités répulsives, les répugnantes laideurs, les scories de notre pauvre humanité ?

*Le Coup de grisou* de M. Greber et *le Caïn* de M. Boverie appartiennent également aux sujets attristants. Mais il faut accorder au premier de ces deux artistes, qu'il a tout fait pour rendre aussi plastique que possible l'accident qu'il nous montre. En outre, la beauté de l'exécution dénonçant un praticien maître de son outil, ayant depuis longtemps cessé de « trembler devant le marbre » ; le choix très curieux que l'artiste a fait d'un bleu-turquin veiné pour rendre ce corps noirci par le feu, la différence apportée dans le travail des diverses parties, expliquent que l'État ait tenu à devenir acquéreur de cette œuvre intéressante. Quant à M. Boverie, j'avoue ne pas bien comprendre son *Caïn* centenaire.

Mais je vois un groupe habilement traité, taillé dans une matière superbe, mettant en opposition les muscles distendus, la tête hirsute, les traits ravagés d'un vieillard avec le corps souple, plein et doux au toucher, d'une jeune femme; et cette réunion d'éléments si dissemblables formant une ligne riche, offrant des masses bien pondérées, constitue une bonne œuvre d'École. C'est le même éloge qu'on peut adresser à un autre *Caïn*, celui que M. Mengue nous montre au moment où, le crime accompli, il s'éloigne du théâtre de son forfait. La pose de l'assassin est mélo-dramatique, celle de la victime un peu forcée, mais le modelé remarquable des deux corps témoigne d'études sérieuses et d'un talent certain.

Enfin, quand nous aurons mentionné quelques beaux bustes au premier rang desquels il faut placer celui de M. Albert Gaudry par M. Barrias, œuvre absolument hors de pair, ceux de M. Ambroise Thomas par M. Lafont, du duc de Choiseul par M. Allouard, de M. H... par Mathurin Moreau, de M. Barrias par M. Baralis, du docteur Glénard par M. Suchetet, du général Février par M. Moncel, etc.; quand nous aurons encore signalé l'amusante et joyeuse figure du *Marchand de dieux antiques*, envoyée par M. Cordonnier, le beau bas-relief de M. Hector Lemaire, représentant *les Chiens du mont Saint-Bernard* et destiné au Muséum; la gracieuse *Etoile filante* de M. Charpentier, le charmant petit bronze allégorique que M. Mathurin Moreau intitule *Harmonie*, et qui mériterait les honneurs d'un grandissement. Il ne nous restera plus guère à parler que de deux ou trois œuvres signées de noms retentissants, et que nous avons gardées, comme on dit vulgairement, « pour la bonne bouche ».

Il en est une surtout que je voudrais recommander à l'attention de nos jeunes sculpteurs, c'est *l'Education religieuse* de M. Barrias. Ce joli groupe, d'une aimable et touchante simplicité, ne montre-t-il pas d'une façon évidente, qu'on peut arriver à de grands effets avec des moyens d'une honnêteté, d'une probité qu'on pourrait qualifier d'édifiantes. Je ne sais rien de plus touchant que le sentiment de calme et de recueillement, qui se dégage de ce beau marbre, où la virtuosité de l'artiste semble s'être volontairement effacée, pour laisser à l'idée qu'il a voulu rendre toute sa grandeur pénétrante et toute sa grâce émue. De même, dans le triple envoi de M. Falguière, je voudrais pouvoir ne retenir que son groupe *la Sortie de l'école*. La pensée en est également honnête, bonne, réconfortante et traduite avec une délicatesse exquise. Cette mère qui tend à sa jeune fillette, revenant de classe, les joues de sa petite sœur qui la veut embrasser, nous repose de ce débordement de nudités trop souvent étrangères à toute préoccupation esthé-

tique. Qu'on ne s'y trompe pas, pour rendre intéressants ces menus actes de la vie, souvent plus de talent est nécessaire que pour enlever un gros succès à l'aide de quelque scandale trop facilement obtenu. Pourquoi faut-il que nous ayons à rapprocher de cette œuvre saine, délicate, charmante de naturel et de simplicité, un groupe comme celui de *la Révolution triomphante* ou une figure comme celle de M<sup>lle</sup> de Mérode? On se demande comment le même artiste a pu donner à son admirable talent des expressions si différentes. J'imagine que la Commission des travaux d'art, — jadis quelque peu houspillée par la presse insuffisamment renseignée, pour avoir refusé l'accès du Panthéon à cette *Révolution*, qui devait comporter 8 mètres de haut, — doit être bien enchantée que M. Falguière ait pris le public pour juge. Quant à sa *Danseuse*, ce n'est certes pas par excès de pruderie que sa vue me chagrine; mais son auteur est trop grand artiste pour ne pas reconnaître, après cet essai de portrait, que la nature, pour attrayante qu'elle soit, demande à n'être pas — au moins en sculpture — serrée de trop près. Elle gagne, à être idéalisée, une chasteté nécessaire, et quand on songe aux protestations qu'une exhibition semblable aurait pu provoquer, il y a seulement vingt années, on se sent presque disposé à répéter avec le poète :

Les vices d'autrefois sont les mœurs d'aujourd'hui.

\*  
\* \*

Enfin, après de longs détours, nous voici parvenu aux tableaux-peintures, aquarelles, pastels et dessins. Il ne nous reste plus guère que 3 à 4000 œuvres à voir. Saint Bernard distinguait jusqu'à huit péchés à la fois dans l'amour que les laïques et les clercs de son temps professaient pour les représentations picturales. A ce compte, nous devons être de bien grands pécheurs aux yeux de l'Éternel, car la fascination que la peinture a pu exercer sur les Français du treizième siècle n'approche pas de la curiosité furieuse, de l'intérêt passionné qu'elle inspire aujourd'hui à toutes les classes de notre société vieillie. Qu'on ne s'attende pas toutefois à ce que, pour satisfaire cette curiosité, pour répondre à cet intérêt, nous nous risquions à passer une revue détaillée de ces 4000 œuvres. Il est des limites aux forces humaines, il en est également à l'attention des lecteurs.

Aussi bien, ceux qui s'intéressent d'une façon spéciale à nos expositions, n'ont pas attendu la date tardive où cet article paraîtra, pour se renseigner *de visu*, ou par les comptes-rendus instantanés de la presse parisienne, sur la valeur des principaux

envois. C'est même pour cette raison que je leur demanderai de ne point leur parler des maîtres incontestés, têtes de colonne de la peinture moderne. Qu'apprendraient-ils de neuf, en effet, à entendre répéter que M. Puvis de Chavannes conserve, en ses poétiques décorations destinées à la bibliothèque de Boston, la même sérénité qu'en ses œuvres antérieures; que *le Portrait de M. Ricard*, par M. Bonnat, égale les meilleurs qu'ait brossés son robuste pinceau; que M. Carolus Duran n'est pas moins heureux avec ses énergiques portraits de M. Déroulède et de M. Leygues; que *le Christ mort*, de M. Henner, nous montre une fois de plus l'admirable maîtrise du premier de nos *clair-obscuristes*; que le beau paysage, envoyé par M. Harpignies, est une des œuvres les plus fortes qu'ait peintes le vieux maître; et que jamais M. Bouguereau n'a déployé plus de grâce, de virtuosité, de fraîcheur, que dans la Nymphé caressée par sa *Vague*? « L'éloquence, a dit Buffon, sert à bien peu de chose, si son résultat est de démontrer que l'orateur est doué de la parole. » Au lieu d'exécuter des variations sur des thèmes consacrés, ne vaut-il pas mieux chercher à tirer de l'ensemble de ces 4000 cadres quelques renseignements sur le goût des Français en cette fin de siècle; sur les préférences du public mêlé qui visite nos expositions; sur l'idée que les artistes se font de leur Art; sur la façon dont ils le comprennent, en un mot, sur les tendances de notre Ecole?

Notez qu'en bornant là notre rôle, nous aurons encore grandement à faire. En aucun autre temps, on n'a vu, dans une multitude d'œuvres réunies en un même champ clos, pareille divergence d'expression et de caractère. A côté de toiles aux dimensions impudemment exagérées, comme *les Bouches inutiles*, de M. Tattigrani; *la Reine des rois*, de M. Bérourd; *les Mercenaires au défilé de la Hache*, de M. Thivier; *le Massacre des Barbares*, de M. Surand; *l'Angoisse humaine*, de M. Rochegrosse; ou le *Germanicus*, de M. Lionel Royer. — A côté de ces énormes pages, œuvres de vaillants artistes insuffisamment persuadés que la valeur d'un tableau est bien souvent indépendante de ses dimensions, et que faire vaste et faire grand ne sont pas toujours même chose. On en découvre comme *la Pluie*, de M. Friant; *la Dispute des bateliers*, de M. Muenier, ou *la Halte à la ferme*, de M. Max-Claude, qui exigent une loupe pour qu'on en puisse savourer les beautés.

Si de la diversité des dimensions, nous passons aux dissemblances de facture, nous constaterons des différences tout aussi accentuées. A des peintures d'un fini précieux, poussé à l'excès, presque à la sécheresse, comme le *Gil-Blas* et le *Jardin au couvent*, de M. Tito Lessi, ou le *Palais Vanaxel*, de M. Rubens San-

toro, on en peut opposer d'autres à l'exécution brutale, lâchée, incertaine, presque déliquescente. Les divers tableaux de M. Israëls, la *Réverie*, de M. Wengel; les *Ouvriers revenant du travail*, de M. Evenepoel; le *Jour de deuil* et le *Presque nuit*, de M. Cottet, sont dans ce cas. Tout s'y résume en des indications d'une imprécision un peu trop évidente.

Toujours dans ce même ordre d'idées, mais à un autre point de vue, n'est-il pas curieux que des ouvrages où se manifeste l'archaïsme le plus pur, comme cet *Enlumineur*, de M. Van Hove, qu'on dirait découpé dans une composition de Quentin Matzys ou du vieux Martin Van Heemskerck, côtoient des cadres où s'épanouit le modernisme le plus fin de siècle, comme les *Petites Botticelli*, de M. Truchet, chez qui l'on ne soupçonnerait guère un élève de M. Jules Lefebvre?

Après les dissemblances de facture, vous plaît-il de considérer les différences d'éclairage? Le soleil est de la fête. Il inonde de sa divine lumière un nombre considérable de tableaux. Et ce n'est pas seulement chez nos peintres algériens qu'il pétille, et que son éblouissant et implacable éclat force le visiteur à baisser la paupière. Certes M. Rigolot, dans son *Pays des M'Zab*, nous fournit une note à la fois précieuse et nouvelle. La merveilleuse translucidité qu'il a su donner aux ombres de ses premiers plans, fait enfin comprendre l'étonnante fluidité de l'atmosphère et la lumière claire et diaphane de l'Afrique, à ceux qui n'ont pu la contempler. Ce même éclat vibrant, cette même limpidité un peu crue et cependant captivante se retrouvent dans la *Route de Temacine à Tuggurt*, exposée par M. Lucas Robiquet, ainsi que dans les arrière-plans de la *Terre promise*, de M. Demont, qui nous révèle, dans ses extrêmes lointains, la complète absence de jour tamisé et de perspective aérienne. Nous voilà donc désormais en possession d'une traduction vraie de cet air ensoleillé, dépourvu d'humidité, perméable à l'œil jusqu'à des distances infinies, que ni Fromentin, ni Guillaumet ne sont parvenus à rendre, que Fortuny seul a peut-être entrevu, mais qui a sûrement échappé à Henri Regnault, à Eugène Delacroix, à Marilhat et à nos orientalistes les plus illustres.

Assurément, c'est là une des plus importantes conquêtes des présents Salons, et MM. Bompard, Girardot, Girardet, Dinet, Lazerges et autres peintres « arabisants », feront bien d'ouvrir les yeux à cette révélation curieuse. Mais, nous l'avons dit, ce n'est pas seulement chez nos Africains que le soleil crépite et oblige à cligner les yeux. L'éblouissante et inexorable lumière éclate pareillement dans le *Roussillon* et la *Rue provençale*, de M. Gagliardini, dans la *Maison ensoleillée* de M. Claus, dans le *Toit rouge* et dans les *Paturages*, de



M. Victor Binet. Et dans sa *Fin du jour*, aussi bien que dans la série de paysages qu'il intitule *la Côte rouge*, M. Eliot fait preuve d'une intensité d'éclairage plus rougeoyante encore. Chaque année, du reste, l'exemple de ces virtuoses fait des adeptes, et ce besoin grandissant de lumière gagne du terrain. Ce n'est pas sans surprise et sans plaisir que nous voyons MM. Jean Veber, Gelhay, Boudot s'essayer cette fois à faire resplendir sur leurs toiles le beau soleil de notre côte d'azur, et M. Léon Glaize, qu'on ne s'attendait guère à rencontrer en si lumineuse compagnie, accrocher de brillantes étincelles aux feuilles de nos bosquets, aux pétales de nos fleurs.

Mieux que cela, le luminisme déborde du paysage dans le tableau de genre et dans la décoration. Les routes blanches et poudreuses de M. Montenard, qu'on s'était habitué à considérer comme un outrancier du soleil, paraissent presque calmes à côté des virtuosités de M. Besnard. Sa *Sainte Marie-Madeleine à la Sainte-Baume*, ses *Labours d'automne en Provence*, son *Vieux village dans le Var*, sembleraient presque monochromes, si on les rapprochait de *la Cascade*, ou de *la Baignade dans le lac d'Annecy*. Peut-être même supporteraient-ils mal le voisinage de ce reflet de soleil couchant, auquel M. Nozal a donné ce nom singulier : *Au temps des Narcisses*; à plus forte raison, celui de *la Ronde*, de *la Barque*, de *la Vasque*, de M. La Touche. Ce n'est pas à ce peintre-là non plus, qu'on pourra reprocher, cette année, d'avoir laissé éteindre son volcan. Enfin, l'incendie gagne de proche en proche. *La dernière lueur du couchant et le Crépuscule*, de M. Adolphe Binet, *Dans le parc*, de M. Erik Saaf, illuminent les parois du Champ-de-Mars; et des pétards éclatent dans *le Tête-à-tête* et *la Conversation au bord de la mer*, de M. Picard, dans *la Place de la Clautre à Périgueux*, de M. Griveau. On pourrait croire à un prochain embrasement général, si le bataillon austère des *obscuristes* ne venait se jeter à la traverse.

Amoureux convaincus des ténèbres, chez eux tout est sombre. terne et profond, opaque et assourdi, comme s'ils s'étaient donné pour mission de mettre la nature en cave. C'est presque à tâtons, en effet, qu'il faut s'insinuer dans certaines de ces peintures mystérieuses; dans *la Fuite en Egypte*, de M. Fritel; dans *le Remords de Judas*, de M. L. Landau; dans *le Christ mort*, de M. Renault, où l'on démêle péniblement, à travers l'épaisseur de la nuit, l'influence de M. Gustave Moreau, le plus éblouissant ciseleur de bijoux, qu'ait connu notre peinture contemporaine. *Le Pèlerinage*, de M. Dauchez; *la Ronde au clair de lune*, de M. Le Sidaner; *la Poésie*, de M. E. Fournier, procèdent aussi de

ce parti-pris d'obscurité non mitigée, qui parfois, hélas! se complique de symbolisme, comme dans la *Symphonie fantastique*, de M. Destrem; *le Léthé* et *l'Ile d'Ogygie*, de M. L. Monod; *la Syrène*, de M. E. Durand, et *les Lucioles*, de M. Danger.

Est-ce tout? Non, vraiment. Quoique d'année en année, le goût des mythologiades et des allégories tende à disparaître, celles qui persistent à fournir leur note particulière au Salon abondent en antithèses résultant de la façon dont les sujets sont choisis, compris et traités. Il est clair que le *Paradis d'amour*, de M. G. Ferrier, avec son étalage de carnations blanches et roses, éclairées en leurs poses sensuelles, par un pétillant soleil, n'a rien à démêler avec le sombre défilé que M. Trigoulet intitule : *le Chemin de la mort*. Il n'y a non plus aucun rapport entre *la Syrène blessée*, de M. Lalire; *Madame la Pluie*, que M. Lequesne nous montre sous la forme d'une femme presque nue, juchée sur les gargouilles de Notre-Dame, et *l'Humanité*, de M. Pelez, ou *la Poussée*, de M. Béraud, qui sont des allégories d'un plus récent « bateau », accommodées aux costumes et aux physionomies du jour. Même quand deux artistes font choix du même sujet, ils s'arrangent pour le rendre de façons différentes, et quoique MM. Gérôme et Chicotot aient cru devoir l'un et l'autre faire sortir la Vérité de son puits, on peut être certain qu'aucune confusion n'est possible entre les œuvres des deux peintres.

Mais les allégories et mythologiades ne luttent pas seulement entre elles. Elles se trouvent en antagonisme bien plus marqué avec les peintures d'un réalisme un peu lourd, comme *le Pèlerinage de Saint-Fosse-sur-Mer*, que M. Chigot expose aux Champs-Élysées, ou d'un naturalisme non équivoque, comme *le Pardon de Transan Lanvoran*, envoyé au Champ-de-Mars par M. Simon. Le contraste, au surplus, est partout; il éclate entre ces deux excellentes peintures commandées à M. Jean Geoffroy, l'interprète attitré des jeunes enfants, par le ministre de l'Instruction publique, et qui représentent l'une une *École de garçons en Algérie*, l'autre une *École de filles en Bretagne*, et la série de vieilles femmes, exposées par MM. Jeannot, Sabatté et Crochepierre, interprètes convaincus de l'éloquence des rides.

Enfin, parmi nos jeunes artistes les plus en vue, il en est qui s'épuisent à grouper des multitudes sous nos yeux, à animer des foules; M. Buffet, avec sa belle *Fête antique*, est de ceux-là, et aussi M. Henri Luyten, qui a dépensé tant de fougue dans sa *Lutte pour la vie*, et M. Coessin de La Fosse, qui nous montre *Louis XVI visitant les travaux pour la fête de la Fédération exécutés par tous les habitants de Paris*. D'autres, au contraire, comme M. Alex

Harisson ou M. Lobre, nous entraînant dans l'absolue solitude d'une plage déserte ou d'un salon abandonné, se plaisent à laisser parler « l'âme des choses ».

On voit par cette hâtive énumération quelle prodigieuse multiplicité d'aspects revêt la peinture en notre temps — vrai kaléidoscope, véritable tour de Babel après la confusion des langues. — Faut-il prendre parti dans cet inextricable conflit, et à l'exemple de quelques-uns de nos jeunes confrères, d'autant plus intransigeants qu'ils sont conseillés par une moins longue expérience, exalter certains genres préférés, et sans pitié excommunier les autres? Nous ne le pensons pas. Avec l'académicien Suard, nous croyons que « quiconque aime beaucoup les arts donne des préférences et non des exclusions ». Du reste, à défaut d'autres sentiments, un scrupule de conscience nous empêcherait de nous montrer par trop exclusif et sévère.

\*  
\* \*

Le critique qui a vieilli dans l'exercice de son difficile métier, et qui a pu juger quelle dépense l'artiste le moins en vue, fait de soin, de travail et même de talent, dans la moindre des œuvres qu'il expose ; le philosophe qui sait par expérience quel espoir le peintre ou le sculpteur a placé dans ce tableau, dans cette statue, qu'il soumet au jugement de tous, sont forcément animés d'une inépuisable indulgence pour tant d'efforts, souvent si peu récompensés, et de commisération pour tant de rêves déçus. Ils s'en voudraient de détruire, par excès de sévérité ou pour le vain plaisir de montrer quelque esprit, tant d'illusions si longtemps caressées. En outre, à voir les revirements successifs de l'opinion, les gloires faites et défaites, les réputations qui semblaient les plus solides, contestées avec aigreur, les artistes hier bafoués, subitement portés au pinacle ; l'honnête homme, le juge intègre et sans parti-pris, se demande s'il est bien vrai qu'au milieu de tant d'erreurs, il soit le dépositaire de la vérité immuable, de l'indiscutable orthodoxie, et si ses jugements bien définitifs sont destinés à demeurer sans appel. Malgré lui, il pense à Josuah Reynolds disant aux élèves de l'Académie de Londres : « Souvenez-vous que le présent et l'avenir sont deux antagonistes décidés, et que celui qui courtise exclusivement l'un de ces deux rivaux, a grande chance pour être dédaigné par l'autre. »

Nous n'avons, en effet, pour bien asseoir nos appréciations en ces délicates matières, que nos yeux et notre raison. Or celle-ci, comme ceux-là, sont sujets à toutes les défaillances humaines. En outre, ils subissent les influences de l'âge, et participent des pré-

jugés du temps. Bien souvent, en conversant avec de jeunes artistes, intelligents, et ce qui est plus rare, animés de la plus absolue franchise, il m'est arrivé de me demander si la vision de la génération qui grandit et commence à imposer sa façon de voir, était identique à celle des hommes, qui, comme moi, descendent aujourd'hui le second versant de la vie. Il m'a même paru que puisque l'occasion s'en présente, il serait peut-être plus intéressant de soumettre cette question embarrassante et complexe à un public choisi, que de lui décrire à la hâte quelques toiles de plus.

Symbolisme et obscurisme à part, n'avez-vous pas remarqué que depuis vingt-cinq ans la peinture s'est considérablement déclassée, éclaircie et que la tonalité générale des tableaux devient, d'année en année, plus fraîche, plus lumineuse? Si quelque maître audacieux se fût permis jadis, je ne dis pas de tirer des feux d'artifices comme MM. Besnard, La Touche ou Nozal, mais de faire chanter en plein air des chairs blanches comme fait M. Aublet, ou de mettre autant de soleil dans ses paysages que MM. Quignon, Picknell et Berton en ont mis dans leurs *Seigles mûrs*, la *Route de Nice* et le *Vieux chêne en Provence*, on eût levé les bras au ciel en proie à la plus légitime stupéfaction. Eh bien, comment n'être pas frappé de la coïncidence que présentent cet éclaircissement, ce développement de fraîcheur, avec les exigences toujours croissantes de nos yeux, qui réclament une somme de lumière naturelle ou artificielle de plus en plus grande.

Dans un livre assez curieux, mais aujourd'hui profondément oublié, intitulé les *Etiquettes de la cour*, M<sup>me</sup> de Genlis, se faisant l'interprète des préjugés de son temps, attribue le développement de la myopie à l'excès de lumière répandue par les lampes (et quelles lampes!) qui devinrent d'un usage courant sous la Restauration. Elle prétendait, la respectable dame, que la lecture à la bougie, munie d'un abat-jour, telle qu'on la pratiquait sous l'Ancien Régime, était infiniment préférable et conservait la vue. Les hommes de ma génération ont quelque peu ri de cette prétention de M<sup>me</sup> de Genlis, ne tendant à rien moins qu'à nous faire revenir à la bougie de cire; mais ils se souviennent d'avoir entendu formuler les mêmes accusations contre le gaz, lorsque son usage se généralisa, et plus récemment contre la lumière électrique, quand elle commença à prendre la place du gaz. On les accusait l'un et l'autre de « manger la vue », et leur contemplation fut tour à tour pour les personnes âgées une véritable souffrance.

Aujourd'hui ces plaintes ont à peu près cessé. On en peut conclure que, par l'effet d'une accoutumance progressive, les regards de la génération actuelle s'accoutument d'une intensité de lumière

infiniment plus considérable que celle tolérée par les yeux de leurs devanciers. Comme contre-partie de cette avidité de clarté, on peut supposer qu'une discrète héméralopie, une amblyopie crépusculaire mitigée, doivent rendre plutôt désagréable à nos jeunes gens la contemplation de spectacles obscurs. Et cette explication, si elle était exacte, démontrerait que l'ensoleillement de notre peinture, son dégrassement, son éclaircissement général, si remarquables, ne sont pas une affaire de mode, le résultat d'un passager caprice, d'une fugitive fantaisie, mais relèvent de raisons physiologiques, qui, d'une génération à l'autre, différencient les opinions, rendent les jugements antérieurs caducs, et suspects ceux qui les ont prononcés.

Ce n'est pas tout! Au temps de ma lointaine jeunesse, on marchait beaucoup. Les longues promenades à pied étaient notre grand plaisir. Les artistes voyageaient de même, sac au dos. Combien ont gagné ainsi la Ville Eternelle! En marchant, on avait le temps de contempler les spectacles qui se renouvelaient. On les étudiait même; l'œil suivait attentivement le contour, décomposait la forme, en cherchait les aplombs. On analysait les moindres accidents, en un mot, l'œil enregistrait avec une étonnante précision jusqu'au moindre détail. Lorsqu'on choisissait les voies rapides, c'est-à-dire la placide et cahoteuse diligence, qui parcourait, arrêts non compris, de 9 à 10 kilomètres à l'heure. On se plaignait déjà de ne plus rien distinguer clairement. Les caricaturistes, pour rendre l'impression ressentie par le voyageur accoudé à la portière, faisaient porter le paysage contemplé sur une infinité de petites jambes, qui semblaient courir en sens inverse de la direction suivie par le véhicule. Plus tard, quand les chemins de fer nous permirent de parcourir jusqu'à 30 kilomètres à l'heure, ce furent des cris de rage et des protestations sans nombre. Cette petite vitesse produisait des éblouissements, des vertiges, des maux de cœur. Aujourd'hui, à une marche à 80 kilomètres, non seulement la généralité des voyageurs perçoit assez fidèlement le paysage, pour conserver de ses particularités un souvenir durable, mais les jeunes gens déchiffrent facilement, au passage, les enseignes voisines des gares, les noms des stations, les indications kilométriques, etc. Or cette rapidité, cette instantanéité de perception ne peut s'expliquer que par une transformation du fonctionnement de l'œil, appareil récepteur de l'image, et du cerveau, appareil enregistreur, aboutissant à une acuité infiniment plus grande de vision. Comme conséquence de cette instantanéité de perception, l'œil ne prend plus le temps d'analyser le contour, de décomposer la forme; le cerveau se borne à enregistrer une série de taches, et la perception de l'image se résume en une *impression*.

C'est, du reste, le nom qui a été donné, presque dès le premier jour, au genre de peinture qui correspond assez exactement à la traduction imprécise d'un spectacle fugitif et hâtivement contemplé.

Ceci étant admis, il n'est pas téméraire de penser que l'usage immodéré de la bicyclette ne fera qu'accentuer cette tendance à ne pas percevoir le contour, à ne pas analyser la différence des plans, à ne pas décomposer le modelé, à ne pas chercher sous les tissus la charpente et l'ossature. Parcourez nos deux Salons quelques jours avant leur ouverture, vous y verrez, au Champ-de-Mars surtout, nos jeunes peintres en culottes bouffantes et bas montants. Les sculpteurs, au contraire, sont demeurés fidèles au pantalon tombant. Peut-être est-ce dans ce détail de toilette, correspondant à des allures plus modérées, qu'il faut chercher le secret du culte persistant que ces derniers professent encore pour la Forme.

Un moment, ceux qui se préoccupent vivement de ces transformations et les jugent préjudiciables à l'Art avaient pu espérer que la photographie, dont nos peintres font un usage de plus en plus général, viendrait enrayer ces dangereuses dispositions. Fixant le mouvement dans sa course la plus rapide, donnant de la muabilité une image immuable, elle paraissait bien faite pour contrebalancer cette insuffisance de perception, ces sensations trop hâtives. Mais voilà qu'avec le cinématographe et le kinétoscope, la photographie elle-même s'anime et se met à courir! Que résultera-t-il de ce progrès nouveau, et quelle surprise l'avenir nous réserve-t-il encore? Bien audacieux qui oserait le dire. Cette incertitude, toutefois, doit rendre nos jugements moins exclusifs, car, en ce temps d'évolutions incessantes, nul ne peut se prétendre en possession de la définitive vérité. Mais l'heure s'avance, fermons cette parenthèse depuis trop longtemps ouverte, et pour terminer cette rapide revue, mentionnons encore quelques toiles importantes, qui demeureront dans notre souvenir comme caractéristiques des deux Salons de cette année.

\*  
\* \*

Cette partie de notre tâche, au surplus, ne nous retiendra pas très longtemps, et cela pour deux raisons. La première, c'est que l'examen des œuvres les plus vastes échappe à notre appréciation. Ces œuvres, en effet, sont destinées à la Décoration, et c'est seulement après une mise en place définitive, que l'on pourra sagement et utilement discuter leur valeur. Ce qu'on pourrait dire d'elles jusque-là serait vaine dissertation, comme le jugement qu'on pourrait porter d'un pantalon ou d'un habit avant l'essayage.

Tous ceux qui, par métier ou par goût, se sont occupés de ces délicates questions, sont d'accord là-dessus. Il est donc inutile de proclamer, avec certains de nos jeunes confrères, un peu hâtifs en leurs appréciations, que M. Gervais, dans son plafond de *la Danse*, a trouvé la formule à la fois nouvelle et désormais classique de la peinture décorative; de critiquer les *Gammes d'amour* de M. Marioton, qui, dans une couleur fraîche et claire, dispose sur nos têtes des vastes escaliers de marbre, où d'aimables promeneurs s'asseyent au risque de s'enrhumer, et peut-être pis; de célébrer le vibrant pointillage de M. Henri Martin, dans ses frises destinées à l'Hôtel de Ville; de louer les qualités d'arrangement et la finesse des tonalités grises dont M. Delance a fait preuve dans les quatre panneaux, où il a développé, pour une église de province, les scènes essentielles de la vie de Notre-Seigneur. C'est seulement quand ces diverses peintures se trouveront dans les conditions d'ambiance, d'éclairage, de reflet, en un mot, dans le milieu qu'elles doivent décorer, qu'on pourra chanter la victoire ou déplorer la défaite de ceux qui les ont exécutées.

Dans un ordre d'idées un peu différent, et malgré l'énorme dépense qu'a occasionnée leur présentation au public, il en est de même pour les très remarquables vitraux où M. Jac-Galland a représenté l'histoire de Jeanne d'Arc. C'est à Orléans, en l'église Sainte-Croix, qu'il les faudra juger. En vain m'affirmeriez-vous que le plafond où M. William Dodge a prétendu symboliser *l'Ambition* est mal conçu et d'une ordonnance défectueuse, que ce combat de géants enfarinés ne vous dit rien qui vaille, que ce trépied dégringolant sur la tête du spectateur constitue une menace malséante, je répondrai : il faut attendre pour se prononcer. De même pour cet autre plafond que M. Albert Maignan destine à la Chambre de commerce de Saint-Etienne. Ne me faites pas remarquer que la présence d'une forge à ces hauteurs est forcément inquiétante, que c'est un peu outrer les choses que d'ouvrir le ciel à nos modernes rubanniers et aux cyclopes stéphanois, votre objection serait sans effet. Tout cela, une fois en place, fera peut-être fort bien. J'espère même qu'il en sera ainsi. J'envoie la même espérance à la grande décoration brossée par M. Gervex pour une des salles de la Sorbonne, et j'ai quelque mérite à cela; car, à franc parler, il me paraît assez étrange qu'on ouvre une baie dans un paysage, c'est-à-dire dans un espace vide, et je ne distingue pas exactement les rapports qui peuvent exister entre l'enseignement académique et les paisibles ruminants que M. Gervex a répartis sur son énorme toile. Mais l'aimable et sympathique artiste a dû se conformer à un programme savamment élaboré, et quand on a eu la chance de

visiter l'Hôtel de Ville, la Sorbonne et le Panthéon, on a le cœur cuirassé contre les conséquences ou les inconséquences des beaux programmes.

Jadis de pareilles surprises n'étaient point à craindre. L'artiste commençait par faire maroufler sa toile sur le mur qu'elle devait couvrir, à moins qu'il ne peignît sur la muraille elle-même, et il exécutait ainsi sa décoration sur son emplacement final. Alors toutes les éventualités, toutes les contingences qui sont si redoutables aux peintures venues du dehors, se réunissaient pour rendre l'harmonie en quelque sorte obligatoire. De nos jours, on opère autrement. On « expédie » ces énormes morceaux chez soi, avec un éclairage d'atelier, sans reflets, dans une pièce tapissée en des tons sourds et neutres. On s'étonne ensuite des discordances, des dissonances; c'est le contraire qui devrait surprendre. M. Henri Lévy a exécuté, pour la *Salle des Etats de Bourgogne*, un grand tableau allégorique. C'est à Dijon seulement qu'on pourra utilement le contempler; mais c'est assez parler de la peinture décorative.

\*  
\* \*

La seconde raison qui nous permettra de hâter cette fin de revue, c'est que la plupart de nos peintres connus restent égaux à eux-mêmes et se cantonnant dans les mêmes sujets. On s'expose donc, nous l'avons dit en commençant, à de perpétuelles redites en leur renouvelant les éloges, dont on les a précédemment comblés. Dire que notre école de paysagistes est des plus intéressantes, c'est ne rien apprendre à personne. Ajouter que les campagnes silencieuses de M. Gazin sont empreintes d'une exquise et touchante poésie; que M. Didier-Pouget a donné une surprenante profondeur à sa *Lande aux bruyères*; que M. Guillemet est encore en progrès dans sa *Vue panoramique de Paris*; que *le Crépuscule en Normandie*, de M. Paul Saïn, est plein de mystérieux recueillement; que *l'Étang* de M. Tanzi a des eaux d'une transparence remarquable; que M. Raffaelli est un interprète très vibrant et fort sincère des vues intérieures de notre grande capitale, et que son *Abside de Notre-Dame* a été jugée digne du Luxembourg; que M. Billotte s'est taillé dans la petite banlieue, un domaine inépuisable d'originales études; que nul plus que M. Damoie ne sait donner de fraîcheur aux grands étangs et aux plaines infinies; que M. Jean Laronze a répandu sur son *Cro de Laguerne* une mélancolie délicate et pénétrante: c'est constater une suite de vérités sur lesquelles tout le monde est d'accord. Dire pareillement que *le Mois de novembre dans les Flandres*, de M. Wauters,



*le Lever de lune*, de M. Carlos Lefebvre; *l'Entrée de village*, de M. de Clermont; *le Val de Lavardin*, de M. Busson; *la Mare aux fées*, de M. Allongé; *le Barrage*, de M. Paul Leconte; *l'Orage qui vient*, de M. Thurner, et *le Lever de lune*, de M. Paulin Bertrand, sont d'excellents ouvrages, dissemblables entre eux, mais remarquables chacun en soi : c'est incontestablement rendre un hommage justifié à des artistes d'un réel talent, mais ce n'est rien révéler de neuf et ce n'est point ouvrir sur l'art des vues bien nouvelles.

Il en serait de même, si nous nous attardions à vanter les animaux que MM. Gignard et Barillot mènent paître dans leurs champs fleuris, les surprenantes natures mortes de M. Vollon et ses *Attributs des sciences*, d'une facture magistrale; *les Figues*, de M. Bergeret qu'on voudrait saisir à la main; *les Pommes d'api* et *les Oignons blancs*, de M. Zakarian; les bijoux ciselés en pleine pâte, par M. Blaise Desgoffe, *les Pommes et poires* de M. Jeannin et *les Fruits*, de M<sup>lle</sup> de Hem, un nom prédestiné.

Avec les portraits, on risque moins de tomber dans d'éternelles redites, parce que le peintre se trouve en face d'un modèle qui superpose son caractère, c'est-à-dire une originalité, à celle de l'artiste. C'est ainsi que M. Baschet, ayant à représenter le président Brisson et M. Henri Lavedan, a dû, non seulement proportionner ses dimensions, mais modifier sa facture suivant la qualité du sujet; j'ajouterai qu'il l'a fait avec un rare bonheur, n'épargnant pas pour le président sa pâte à la fois robuste et onctueuse, ses touches larges et puissantes; réservant, au contraire, pour l'auteur dramatique toute la souplesse, la légèreté, et je dirai presque l'esprit de son pinceau. Du portrait de M. Lavedan, il faut rapprocher celui de M. Hervieux par M. Axiclette; tout comme du portrait si distingué que M. Humbert a envoyé de M<sup>me</sup> Heglon; celui de miss Mary B., par M. John Lavery; ces comparaisons montrent comment, en dépit des différences de talent et même de nationalité, les analogies de caractères et de situation, créent entre les peintres consciencieux une sorte de parenté forcée et de parité dans l'exécution. Ce sont ces raisons qui donnent un redoublement d'intérêt aux portraits de M. Alexandre Dumas, par M. Roll, de M. Aicard, par M. Bordes, et à l'autoportrait de M. Zorn, qui est bien le morceau le plus étourdissant comme liberté de facture, qu'on trouve dans nos deux Salons.

Il convient de citer encore, parmi les très bons portraits, ceux de M. X., par M. Aimé Morot; de M<sup>lle</sup> de C. et de son chien Tom, par M. Galliac; de M<sup>me</sup> E. S., par M. Edouard Sain; celui de M<sup>me</sup> E., par M. Emile Boulard; et enfin, parmi les excellents, le portrait de M<sup>lle</sup> C., par M. Jules Lefebvre, et celui que M. Benjamin

Constant a envoyé de son fils. Ce dernier surtout, d'une ampleur magistrale, dans sa facture un peu sombre, est digne de figurer à côté des meilleurs ouvrages de la précédente génération.

Ce tribut payé à nos portraitistes, nous voici presque au bout de notre tâche. Pour les mille ou quinze cents autres artistes dont il nous resterait à dire un mot, il nous faut forcément les négliger, car ils se répètent et se rééditent. Doit-on leur en vouloir beaucoup de ces répétitions? Faut-il, avec certains de nos confrères, leur reprocher acerbement de ne pas renouveler leurs impressions, « jadis neuves »; de tourner dans un cercle qui va toujours en se rétrécissant, d'être atteint de « strangurie intellectuelle »? Nous n'aurons garde. Les artistes, ce faisant, obéissent à une inéluctable fatalité: Du jour où l'art a déserté les temples, les palais, les salons, pour descendre dans la rue; où, au lieu de rester un luxe, il est devenu une affaire publique; où le jugement, au lieu d'être édicté par quelques hommes diserts et compétents, a été rendu par la foule, peintres et sculpteurs ont vu se limiter le champ de leurs évolutions. Un philosophe anglais, Bagehot, a longuement expliqué à ceux que ces questions intéressent comment toute idée nouvelle, en nous sortant des sentiers battus, est, pour les cerveaux faits, une sorte de souffrance. Or toute souffrance est pénible, et le public inexpérimenté et simpliste, une fois qu'il s'est habitué à lier un nom à certains sujets, traités d'une certaine manière, dans une certaine tonalité et dans un certain format, n'admet pas qu'on change rien au programme accepté. Toute dérogation lui semble une trahison, une tromperie. Il en veut à l'innovateur qui dérouté ses appréciations habituelles. S'il reconnaît à dix pas une œuvre déjà entr'aperçue, le voilà tout heureux, un peu fier de ne s'être point trompé, saluant avec satisfaction sa vieille connaissance. Les justes qui persévèrent obtiennent tous ses suffrages; il n'a que dédain et méfiance pour quiconque se convertit.

Aussi malheur à l'artiste qui ne consent pas, avec notre vieux Régnier, à vivre « sans nul pensement ». Malheur à celui dont l'imagination s'ouvre à des visées nouvelles, et qui, amoureux du mieux, s'élançe dans des sentiers imprévus. Je traçais tout à l'heure le nom de M. Aimé Morot; nul peintre n'a plus de talent que lui, nul n'est moins connu du public, parce qu'il n'a pas daigné se créer un genre et se maintenir dans une spécialité déterminée. Cette année, aux Champs-Élysées, M. Henri Cain rompt brusquement avec son passé, il renonce à ses éternelles scènettes du Directoire, à leurs personnages factices, à leurs costumes papillotants, et le voilà qui, dans un *Saint Georges* un peu

poussé au noir, remplace l'historiette par l'histoire et s'attaque, avec un très réel mérite, à la peinture de style. Certes la tentative est louable ; elle est cependant passée presque inaperçue. M. Rochegrosse et M. Dagnan sont victimes de préjugés pareils.

Je n'aurai garde de défendre la gigantesque erreur de M. Rochegrosse en donnant à son *Angoisse humaine* des proportions « pyramidiques ». Cet énorme entassement de personnages s'écrasant à la poursuite de l'Idéal ou de la Chimère est sans aucune relation avec l'intérêt tout philosophique du sujet. Mais il n'est pas donné à tout le monde de se tromper de la sorte ; quand on songe à ce qu'il faut, non seulement d'études et de métier, mais de volonté, d'énergie, de persévérance, de « cœur au ventre », en un mot, pour établir et mener à bien une machine pareille, on ne peut se défendre d'un réel sentiment d'estime et de respect pour le paladin capable de courir de telles aventures. Notez qu'à considérer en détail cette trombe humaine, qui met les critiques en fuite, et le public en belle humeur, on est étonné de l'excellence de certains morceaux qui suffiraient, isolés, à fournir un tableau remarqué et remarquable. Mais la routine ne pardonne pas à M. Rochegrosse de varier ses procédés, ses sujets, sa facture. En peinture, la fortune n'aime pas les audacieux.

Si l'extravagante et symbolique *Angoisse* de M. Rochegrosse soulève de trop faciles critiques, il n'en est pas de même du tableau de M. Dagnan-Bouveret. Jamais tentative ne fut plus honorable pour son auteur. Etre parti de *l'Enfant blessé* pour arriver à *la Cène*, c'est avoir parcouru un beau et noble chemin. Gens de goût, d'éducation et autres, tous ceux qui ont défilé devant cette œuvre maîtresse, ont été frappés, impressionnés, émus. Là-dessus vous pensez que les critiques éminents qui, en trois jours, « brochent » le *Salon* pour les journaux sérieux, ont éclaté en louanges unanimes. Ce serait mal connaître le cœur humain. M. Dagnan-Bouveret est brusquement sorti de ses procédés, de ses formats, de ses sujets habituels, il n'en a pas plus fallu pour que tout le monde entrât en défiance. Ceux qui acceptent avec la plus absolue dévotion l'ostéologie défectueuse et l'in vraisemblable myologie de certains peintres d'histoire qu'il est inutile de nommer, ont critiqué avec une sévérité singulière, ici, la longueur d'un cou, là, l'attache d'un poignet. Ceux qui trouvent géniale l'absence de lumière de certaines grandes œuvres, ont déclaré inexacte et arbitraire la répartition de l'éclairage, sans penser que la scène étant miraculeuse, le peintre était bien libre de l'éclairer comme bon lui semblait. On a été jusqu'à s'appesantir sur la couleur du vin, comme si l'on pouvait savoir, aujourd'hui, de quelle nuance était le

vin de Judée en l'an premier de notre ère. Ce que, bien peu d'honnêtes gens ont songé à mettre en relief, c'est le prodigieux désintéressement de ce peintre, dont les moindres petits tableaux sont payés au poids de l'or, et qui consacre des années à une œuvre aussi dangereuse. C'est l'héroïque hardiesse de ce jeune maître, accepté par tous, apprécié, vanté, choyé, qui risque sa réputation dans une entreprise qui pouvait être disproportionnée à ses forces. C'est la gloire qui résulte pour notre École de ces tentatives singulièrement honorables, et qui montrent mieux qu'une longue dissertation la vitalité de l'Art français.

C'est sur cette constatation qu'il me plaît de terminer cette hâtive étude d'un double Salon qui pourra bien être le dernier. Au mois de novembre prochain, en effet, sans qu'il soit possible de tenir certaines promesses captieuses, en dépit même de certains engagements ambigus, la pioche des démolisseurs entamera à la fois le palais des Champs-Élysées et celui du Champ-de-Mars. Ce n'est pas sans une certaine émotion, sans un serrement de cœur que les gens de ma génération verront disparaître ce Palais de l'Industrie où quarante expositions se sont succédé. C'est une « tranche » de leur vie qui s'en va. On pardonnera aussi à celui qui signe ces lignes d'adresser un adieu teinté de regrets à ce palais du Champ-de-Mars, où il eut, en 1889, le grand et périlleux honneur d'organiser l'exposition française des Beaux-Arts. Ce double chagrin, faut-il l'avouer? se complique d'une pointe d'inquiétude.

Le Salon parisien était peut-être, de toutes nos institutions, la seule qui ayant survécu à d'innombrables bouleversements, n'avait pas vu, jusqu'en ces derniers temps, son importance diminuer et sa gloire s'amoinrir. Depuis quelques années, toutefois, on sentait l'approche d'une crise. Une première dislocation avait eu lieu. D'autres dissentiments menaçaient. Quel effet produira la suppression, même momentanée, de ces réunions hier encore si brillantes? Bien savant qui pourrait le dire. Mais les belles œuvres, comme quelques-unes de celles que nous venons de passer en revue, nous permettent d'espérer que l'Art français est encore assez jeune et assez vivant, pour supporter, sans en être trop atteint, une éclipse qui sera certainement passagère.

HENRY HAVARD.

---

# IDYLLE NUPTIALE <sup>1</sup>

---

## X

Les préparatifs du mariage étaient poussés activement. M. de Galesnes, pour honorer ce gendre incomparable, qui ne réclamait pas de dot, avait décidé de le traiter avec magnificence. Un repas somptueux avait été commandé chez Chevet et, de plus, une cuisinière, célèbre pour sa haute culture culinaire et l'excellence de ses consommés, était venue de Saint-Servan s'installer à la Tour d'If plusieurs jours à l'avance ; des suppléments de vaisselle avaient été achetés, et deux domestiques travaillaient du matin au soir pour rendre à la vieille argenterie exhibée des coffres secrets où elle dormait depuis près d'un quart de siècle, son éclat un peu terni. De nombreuses invitations furent adressées à toute la parenté, et l'on sait qu'en Bretagne la parenté est illimitée.

M<sup>me</sup> de Galesnes et sa fille s'évertuaient à préparer des chambres, à dédoubler des lits pour les personnes de la famille qui, trop éloignées, seraient obligées de coucher. La tâche était rendue difficile par le mauvais état de la maison, le délabrement du mobilier et la pénurie invétérée de toutes choses. Jacqueline avait dû faire le sacrifice de sa chambre en faveur d'une vénérable chanoinesse ; un petit matelas devait être dressé pour elle la veille dans la chambre de sa mère : ne devait-elle pas quitter la maison paternelle aussitôt après le mariage et suivre son mari à l'Abbaye-aux-Eliges ? Il avait bien été question d'un voyage de noces, mais cela restait suspendu à l'arrivée des Forcelles et au bon ou mauvais succès de l'entreprise de réconciliation. Tous ces arrangements furent discutés en présence de Jacqueline, avec elle, sans qu'elle voulût y attacher sa pensée ; suffire à la tâche de chaque jour sans penser au lendemain était tout l'effort de sa jeune sagesse.

Deux fois vingt-quatre heures la séparaient du jour fixé, et, dans

<sup>1</sup> Voyez le *Correspondant* des 10 et 25 avril, et 10 mai 1896.

la chambre de sa mère, debout entre les mains d'une couturière, elle essayait sa robe de noces. Le soleil, déjà chaud, jetait des reflets vermeils sur les plis épais du satin blanc. Jacqueline se prêtait complaisamment aux retouches et, quelquefois, faisait plusieurs pas en se retournant, par enfantillage, pour admirer la longue traîne, qui ondulait à chacun de ses mouvements. M<sup>me</sup> de Galesnes, soulevée sur ses coussins et le coude appuyé au bras du fauteuil, lui souriait avec complaisance :

— Que tu es belle, et que tu parais grande!

— Henriette sera étonnée en me voyant ainsi. Je ne sais si Georges trouvera que le blanc me va bien. Cela me fait paraître trop pâle, je crois, et un peu noire.

La couturière protesta :

— Mademoiselle est blanche comme un lys; il n'y a pas sur toute la côte une seule jeune fille qui ait un teint comparable à celui de Mademoiselle...

— Tant pis pour les autres... Une lettre... C'est d'Henriette.

Elle s'élança au-devant de la servante, sans souci de la majesté du costume nuptial, et apporta la lettre à sa mère. Hélas! cette lettre annonçait qu'un léger accident obligeait la jeune femme à renoncer à son voyage en Bretagne sous peine, disait-elle, de compromettre la plus chère de leurs espérances. C'en était fait de toute la joie attendue, de la réconciliation espérée, des combinaisons si laborieusement préméditées. Gilbert s'efforça en vain de la consoler.

— Ne pleurez pas!... nous irons les voir... Votre entrevue ne sera retardée que de peu de jours... Surtout ne pleurez pas, je vous en prie!... Ne laissez pas vos larmes tomber sur votre robe de mariée; cela nous porterait malheur!

Elle répondit docilement :

— Oui, nous irons... Mais, maman, quand reverra-t-elle Henriette?... Qui la consolera?

Elle enleva sa belle robe aux lourds plis argentés sans lui jeter un regard, l'innocent plaisir d'être belle ne la tentait même plus.

## XI

Les dernières heures se sont enfuies et le moment décisif est arrivé. La vieille Tour d'If a perdu son air de farouche solitude, sa paix morose. C'est un va-et-vient de fournisseurs, de couturières, un déballage de caisses et de bourriches. Des véhicules de formes étranges et d'âge indéfinissable amènent des cargaisons d'oncles et de tantes, la plupart caducs et grisonnants, dans des costumes

surannés, tirés des armoires pour cette solennelle circonstance; des cousins et des cousines sortis de leurs gentilhommières délabrées, dont les toilettes plus modernes reluisent d'une fausse élégance, trop compliquée pour ne pas dissimuler quelques honorables artifices d'économie; certains collets de velours, des revers de soie sur des habits défraîchis trahissent trop visiblement l'industrie du petit tailleur appelé à les rajeunir; les robes des dames et des jeunes filles, surchargées de petits galons et de passementeries au rabais, dénotent les généreux efforts tentés pour dissimuler des coutures inopportunes et les pièces rapportées pour élargir à la mode du jour les manches ou les jupes. Et tout cela est à la fois laid et touchant, un peu ridicule, mais surtout triste, car c'est le signe indélébile de la gêne étroite, humiliée, de la petite noblesse de l'Ouest, ruinée par les importations étrangères, la lourdeur des impôts, l'insuffisance du rendement des terres et aussi par d'imprudentes tentatives pour élargir la médiocrité des ressources en se mêlant à de retentissantes et chimériques entreprises. Tout ce monde, parti de la même souche lointaine, dilaté par des alliances jusqu'à s'étendre à presque toute la Bretagne, et qui se connaît à peine, s'engouffre d'heure en heure dans les corridors glacials de la Tour d'If, s'entasse dans les chambres mal meublées et qui, jamais habitées, ont une odeur désagréable de moisissure et de poussière, malgré les efforts d'un bataillon de domestiques occupés depuis huit jours à d'in vraisemblables nettoyages. Les cheminées fument, les portes et les fenêtres ferment mal ou refusent de s'ouvrir, les carrelages, récemment passés à l'encaustique, déteignent et laissent leur belle couleur rouge aux ourlets des robes et aux talons des invités.

La chambre de Jacqueline, cette petite chambre qu'elle avait partagée avec sa sœur, où toutes les deux pour la première fois avaient entendu palpiter le vol mystérieux de l'amour, était devenue le partage de la chanoinesse de Pen-Kéréo, une grosse poularde d'une tonalité un peu ternie sous ses frisons trop blonds, rengorgée dans ses deux mentons appuyés sur une gorge volumineuse jetée bien en avant comme en exposition; tête hautaine, nez bourbonnien, dont elle tirait vanité, encore coquette malgré ses quarante-cinq ans bien sonnés, et jouant à l'ingénue, point méchante d'ailleurs, solennelle et bonasse. A l'étage au-dessous, M. de Galesnes avait cédé la place à la belle M<sup>me</sup> de Lavilentrot, la lionne de Pontivy, où son mari exerçait les fonctions de receveur de l'enregistrement; elle gémissait à bouche ouverte sur l'exiguïté inconfortable de cette petite pièce qu'elle devait partager avec son mari, à moins qu'il ne consentît à s'exiler dans le dortoir des hommes,

réduits à se contenter de lits de camp ; mais ses toilettes à grand effet se trouvaient singulièrement à l'étroit, et sa femme de chambre logeait dans les communs. Aussi ne se gênait-elle pas pour critiquer, bien qu'aucun des autres invités ne songeât à se plaindre ; il lui semblait d'un goût distingué de n'être pas contente et de faire entendre ainsi que, chez elle, tous les raffinements du luxe et de l'élégance lui étaient coutumiers.

La vicomtesse de l'Herbilly et ses deux filles, Agnès et Léonie, dont la plus jeune avait vingt-quatre ans, étaient installées dans la chambre d'honneur, une vaste pièce ornée d'un grand lit à baldaquin, où les deux sœurs dormaient côte à côte et dont les rideaux de serge, jadis verte, avaient été, sous l'action du temps et de la poussière, comme flambés par places d'une teinte jaune triste, tandis que les passementeries à grelots avaient tourné au bleu. Sur la cheminée, une glace tachée par l'humidité était surmontée d'un trumeau enfumé où l'on distinguait imparfaitement deux figures Watteau enlacées, soufflant dans la même flûte, au milieu de plusieurs chèvres aux yeux effrontés. Sur la tablette de pierre peinte en jaspures imitant le marbre, un coffret de fer, délicatement ciselé, tenait le milieu entre deux flambeaux désargentés d'un joli modèle, complétés par deux vases de porcelaine à médaillon avec, sous des globes de verre, des bouquets de fausses fleurs depuis longtemps fanées et desséchées dans l'abandon et l'obscurité. Jacqueline s'était hâtée de les enlever et de les remplacer par des verdure naturelles. M<sup>me</sup> de l'Herbilly se contenta de bonne grâce d'une couchette en fer dressée dans la ruelle.

Le baron de Halcouën et ses trois fils apportaient un contre-poids nécessaire à cette profusion de femmes, et tiraient parti tant bien que mal d'une grande pièce du rez-de-chaussée transformée en dortoir, et dans un cabinet tout voisin, un jouvenceau, mince et fluet, cousin à un degré quelconque des de Galesnes, Lionel Perdreau du Gast, abritait sa candeur blonde. Quelques couples d'âge mûr se trouvaient répartis dans diverses pièces du château, encombré jusqu'aux toitures. D'autres invités arrivaient encore, mais assez voisins pour s'en retourner le soir, ils se contentaient d'une arrière-salle, où des porte-manteaux et des lavabos avaient été préparés. Le choix du fiancé était grandement critiqué, car le mauvais renom des Arradon était connu de la plupart ; on en parlait à voix basse dans les coins, et la curiosité s'attisait de tous les bruits néfastes qui circulaient :

— Se peut-il que Mathieu de Galesnes donne sa fille à l'un de ces diables à quatre ?

— Il n'a pas la main heureuse avec ses enfants.



- Il paraît que cet Arradon est riche?
- On prétend au contraire qu'ils sont tous ruinés.
- Impossible... Mathieu l'aurait lestement mis à la porte... s'il ne valait pas son pesant d'or.
- Tout de même, l'argent fait faire de vilaines choses.  
La chanoinesse intervient avec bonhomie :
- On dit qu'il est joli garçon... et que Jacqueline en est folle.  
M<sup>me</sup> de l'Herbilly se rengorge :
- Je n'aimerais pas que l'on pût dire cela de l'une de mes filles.  
On ne doit être folle de son mari qu'après la cérémonie.
- L'avez-vous vu, le fiancé?
- Entrevu un instant sur la jetée de Saint-Malo... Un grand, brun, qui n'a pas l'air folâtre...
- Pauvre petite! elle en verra de dures après le mariage... Elle n'a pas eu une enfance bien gaie chez son père... Je l'ai connu gamin..., à l'école... Il n'était déjà pas commode.
- Que devient l'aînée, Henriette?
- On n'en parle pas... Vous savez le mariage qu'elle a fait?... Un artiste..., un pas grand'chose, sans le sou... Son père l'a maudite et ne veut plus la voir.
- C'est vieux jeu ça..., la malédiction d'un père...
- Moi, c'est Mélanie que je plains... Elle adorait cette fille..., sa préférée...
- Aussi elle est affreusement changée, maigre, décolorée, triste comme une porte de prison... Elle était jolie autrefois, alléchante et gentille. Maintenant, c'est un spectre.
- Je l'ai vue tout à l'heure, couchée. Elle ne se lèvera qu'au dernier moment..., elle ne peut pas se soutenir.
- Depuis la fatale lettre où Henriette annonçait qu'elle ne pourrait venir, l'état de sa mère avait empiré subitement; un mal de tête intense, un insurmontable dégoût de tout aliment, une fièvre presque continuelle, l'avaient, en quarante-huit heures, rendue méconnaissable. Ses efforts, cruellement méritoires pour bien recevoir ses hôtes dont la plupart lui étaient inconnus, épuisaient ses dernières forces. Le bruit lui était une intolérable torture et ses nerfs tendus à l'excès par une volonté d'accomplir son devoir la jetaient dès qu'elle se trouvait seule dans des crises de larmes et de sanglots dont elle-même rougissait ou dans un état de prostration voisin de la syncope. Jacqueline et un peu aussi la discrète Manon savaient seules cet état de souffrance; encore croyaient-elles l'une et l'autre que son mal était fait uniquement de déception et de chagrin, et ne se doutaient guère qu'un danger mortel s'annonçât par ces prodromes.

M. de Galesnes, peu attentif aux misères des femmes, qu'il traitait de puérilités et de douilletterie, ne s'inquiétait pas sérieusement. Il continuait de rayonner, malgré les chuchotements, les demi-mots, des questions prudemment hasardées, des félicitations accompagnées de réticences, qui ne lui avaient point échappé : il n'en avait cure. Puisque lui, Mathieu de Galesnes, trouvait ce mariage honorable et avantageux, l'approbation des autres lui semblait superflue. Qui donc mieux que lui pouvait être juge de l'honneur de sa maison ? Et que lui importaient les étourdis et les envieux qui osaient se faire juges de sa conduite ? Il savait le fort et le faible de tout et se moquait du reste ; sa fille serait heureuse en dépit des « potins ». Il comptait aussi sur la belle prestance et la bonne mine de Gilbert pour désarmer les récalcitrants. Son unique sujet de mécontentement, c'était l'excessive dépense où l'entraînait la généreuse hospitalité qu'il avait lui-même voulue et trouvée nécessaire ; mais ses instincts avarés gémissaient malgré lui, et il avait peine à réprimer la colère indignée que soulevaient les dilapidations des gens de service. « La maison est mise à sac..., c'est le pillage organisé par toute cette valetaille... Enfin, une fois n'est pas coutume ! nous réparerons les brèches après la noce. » Il se contenait et malgré quelques grimaces de dépit involontaires, il arrivait à faire galamment les honneurs de sa vieille tour.

La matinée s'avavançait, et c'était un branle-bas général de la cave au grenier ; un bruit de bourrasque roulait à travers les corridors, des avalanches de pieds lourds montaient et descendaient précipitamment les escaliers, des appels, des rires se croisaient du haut en bas. Dans la cour roulaient des voitures de toutes tailles et de tout genre, charrettes plus ou moins anglaises, calèches antiques, breaks rustiques, carrioles ; de nouveaux venus entraient, des gens du voisinage qui arrivaient seulement pour faire cortège ; les fermiers et leurs familles s'entassaient dans les celliers, décorés de draps tendus sur les murs et de guirlandes où le houx, le gui et le lierre s'entrelaçaient agréablement ; de longues tables étroites, encadrées par des bancs de bois non moins longs, offraient aux arrivants une collation de viandes froides et de pichets de cidre escortés de grosses miches de pain blanc.

Vers dix heures, un élégant coupé se fit jour à travers la foule des véhicules plus ou moins hétéroclites qui encombraient la cour ; chacun se précipita vers les fenêtres. C'était le coupé de Jacqueline. Le cocher important et raide, le nœud blanc à la boutonnière, tenait à la main un fouet enrubanné de blanc ; il fut accueilli par un murmure d'admiration qui erra de chambre en chambre, d'étage en étage ; un valet de pied de bon air se tenait à la portière,

attendant. Quelques instants plus tard, dans un landau arrivèrent M<sup>me</sup> Arradon et ses deux fils, Antoine et Gilbert. Pierre, toujours malade, n'avait pas voulu donner le spectacle de son infirmité. Peut-être aussi que l'exotisme de Rina, la nature ambiguë de leur union, seraient mal vus dans cette réunion de noblesse provinciale, et malgré les instances, la colère et la bouderie de sa femme, il avait refusé de l'y laisser paraître. Gilbert fit sensation; sa haute taille, la noblesse native de sa démarche, son visage mâle, la simplicité de ses manières, plurent dès le premier abord. M. de Galesnes s'était empressé au-devant de M<sup>me</sup> Arradon, qui, vêtue de velours noir, — elle ne portait que des teintes de deuil depuis son veuvage, — avait fort bon air avec sa taille droite et mince, sa figure étroite encadrée de bandeaux de cheveux gris. Très sur ses gardes, avec la volonté de faire honneur à son fils, elle imposait par la réserve un peu altière dont elle dissimulait un embarras réel et le rêve maladif de son cerveau.

Antoine, beau comme tous les Arradon, malgré sa calvitie précoce et la fatigue de ses traits tirillés de petits tics nerveux, réunit aussi les suffrages.

Gilbert, uniquement préoccupé de la bien-aimée, encore invisible, saluait, avec une affabilité de commande, les parents, les voisins, à qui M. de Galesnes le présentait orgueilleusement : « Mon gendre, Monsieur Gilbert Arradon. » Il éprouvait à répéter ces mots une satisfaction infinie. Les hommes tendaient la main murmurant de vagues paroles de bienvenue, les dames saluaient en pinçant les lèvres avec une curiosité mêlée de défiance, les jeunes personnes faisaient une révérence, les yeux baissés, de peur de voir apparaître derrière ce beau grand garçon les iniquités dont on s'entretenait à voix basse autour d'elles, au fond quelque peu mortifiées de le trouver si bien bâti et de manières si agréables.

La chanoinesse lorgnait Antoine.

— Moi, je préfère décidément l'aîné, sa pâleur est plus distinguée.

Après ce verdict, elle dressa son nez aquilin et secoua ses frisons d'un air de coquetterie mutine.

— Pâle, oui, il est pâle, celui-là, c'est-à-dire qu'il est éreinté..., qu'il a fait les quatre cents coups, ce gars-là! ricanait un gros monsieur réjoui.

— Vraiment!

Et pudiquement elle ajoutait :

— Quel dommage! je ne l'aurais jamais cru.

Ce qui ne l'empêchait pas de jeter un regard en dessous vers ce visage ravagé par de mystérieux plaisirs.

Cependant la porte du salon s'ouvre, et Jacqueline apparaît au bras de son père; le brouhaha des conversations s'arrête; instinctivement on se range sur son passage, dans un silence d'admiration. On dirait qu'un rayon du pâle soleil qui fond les neiges hivernales s'est attardé dans les plis chatoyants de sa robe de satin blanc; une clarté se meut avec elle, et le long voile de tulle donne une fluidité presque immatérielle à sa taille souple et légère. Elle est belle, oh! certes, elle est belle, pas plus pourtant aux yeux éblouis de Gilbert qu'elle ne l'est tous les jours dans sa simple robe de laine, toujours la même, sa robe de Cendrillon, où il s'est habitué à la voir chaque jour, laborieuse et pensive, aux côtés de sa mère.

L'heure sonne, le cortège s'organise.

— Où est ta mère? demande M. de Galesnes.

— Elle est descendue avec nous.

— Où est-elle? C'est bien le moment de s'en aller, quand tout le monde l'attend.

Manon, toujours serviable, s'offre à l'aller chercher, tandis que les couples se placent dans les voitures; beaucoup d'hommes prennent les devants à pied. Gilbert profite de ce moment de confusion pour s'approcher de sa femme.

— Chère Jacqueline, vous n'avez pas eu un regard pour moi, depuis que vous êtes entrée... Je vous ai bien observée..., pas un seul regard!...

Sans détourner les yeux de la porte d'entrée, elle répond :

— C'est que je suis inquiète de maman. Elle est souffrante..., très souffrante...

— Calmez-vous, la voici!

M<sup>me</sup> de Galesnes vient de paraître, en effet, accompagnée de Manon.

— Comme elle est pâle!... elle se soutient à peine...

— C'est l'émotion, et aussi beaucoup de fatigue.

— L'émotion, la fatigue, le chagrin, tout,... tout à la fois. En ce moment, son cœur est près d'Henriette, j'en suis sûre... Et Dieu sait ce qu'elle souffre de son absence, du contraste de tout ce qui nous entoure et de la tristesse solitaire de ses enfants.

M. de Galesnes s'approche et écarte un peu son gendre.

— Mon cher ami, il faut me la céder encore ce matin... Votre tour viendra bientôt!

Il prend la main de sa fille et l'emmène. Tout le monde a réussi à s'entasser dans les véhicules surchargés qui défilent lourdement et prennent le chemin de la paroisse. Le mariage à la mairie a eu lieu la veille, sans apprêt, en présence des seuls témoins. Des paysans, des fermiers, des mendiants, attirés, les uns par la

curiosité, les autres par l'espoir de quelque bonne aubaine, font la haie le long de la route. Le jour est clair et doux; le soleil, déjà chaud, fait oublier les récentes duretés de l'hiver et donne une première sensation de printemps.

L'église est illuminée, remplie de verdure qui la revêtent d'un air de fête, et les cloches sonnent à grandes volées leurs beaux carillons sonores. L'instituteur tient le petit harmonium, qui a remplacé l'antique serpent, et joue une marche guerrière à l'entrée de la noce. Sur les bancs sont juchés de petits enfants, qui ne veulent rien perdre du spectacle, et qui, insensibles à la majesté du saint lieu, battent des mains à la vue de la mariée; l'un d'eux lui jette quelques brins de bruyère sauvage; plusieurs restent accrochés dans son long voile et ressemblent à des gouttelettes de sang éparses.

C'est seulement lorsqu'elle est agenouillée sur l'un des prie-Dieu disposés devant l'autel pour les jeunes époux qu'un grand effroi saisit Jacqueline; ni le mariage civil, ni les apprêts de la noce, ni les splendeurs de la corbeille, ni l'affluence des parents et des amis, ni les propos d'amour, n'ont réussi à fixer son esprit sur l'acte qui s'accomplit, à ébranler sa résolution; elle a marché les yeux fermés soutenue par l'énergie de sa volonté, par l'enthousiasme du sacrifice. C'est à cette heure où il est trop tard, où le prêtre est devant elle et l'interroge, qu'elle sent fléchir sa volonté, son courage, la conscience même de son droit :

— Vous déclarez accepter pour époux Jean-Marie-Gilbert Arradon ?

Un sursaut d'épouvante glace la parole sur ses lèvres. A-t-elle le droit d'épouser cet homme qu'elle n'aime pas et qui se croit aimé? Sa main subitement glacée tremble dans la main ferme et chaude de Gilbert. Il faut répondre pourtant : éperdue, hors d'elle-même, le cœur torturé de crainte et de remords, elle incline la tête et prononce un oui défaillant qui suffit et l'enchaîne. C'en est fait! Elle appartient corps et âme, pensées, rêves et désirs au maître qu'elle s'est donné. Elle jette un regard effrayé à travers le nuage de son voile sur ce compagnon à vie, elle est plus que jamais frappée de sa haute taille, de ce profil accentué, de cet air de tranquille énergie; elle se sent toute faible, désarmée, en son pouvoir. Qu'il soit lié des mêmes chaînes, que lui fait cela? Est-ce qu'elle s'en soucie? C'est lui qui l'a voulu, que lui importe sa tendresse, la fidélité de cet homme? L'amour de celui qui n'est pas aimé n'inspire qu'éloignement et dégoût, c'est une fatigue d'y penser, en attendant l'horreur de le subir. Ce qui la déchire et la dévore en ce moment, c'est qu'en sa conscience troublée, en son âme inquiète, elle se sent fautive envers cet homme et sacrilège

devant Dieu. Le sacrifice d'elle-même qu'elle a cru légitime, noble, presque sublime, lui apparaît injuste et méprisable; sous son front baissé, pur comme un lys, passe un ouragan de détresse; dans une lumière implacable lui apparaît la honte de la perfidie et du mensonge. Pour s'apaiser elle-même, devant Dieu qui l'entend et les anges invisibles, elle jure d'être soumise et dévouée, de compenser par l'abnégation et la douceur cette faillite d'amour dont elle se sent coupable. Mais la soumission, la douceur, suffisent-elles à celui qui demande de l'amour? Et la volonté d'aimer suffit-elle à créer l'amour? Elle essaiera, elle en fait le serment; arrière à jamais les rêves d'autrefois, arrière l'idéal dont elle a chéri l'indistincte vision et tout le roman de son imagination; elle ne veut plus s'en souvenir, elle le chasse, l'exile de toute la force de sa volonté. Arrière! elle veut être loyale, fidèle, tendre! Son père n'a-t-il pas dit qu'une honnête femme aime toujours son mari? Que serait-elle donc si elle n'aimait pas Gilbert? Il faudra bien qu'elle l'aime. Elle prie Dieu de toute son âme de bénir sa bonne volonté et de mettre en son cœur ce qui n'y est pas.

La messe finie, on passe dans la sacristie humide et froide; chacun appose sa signature sur le registre de la paroisse et Jacqueline subit les félicitations, les baisers; toute l'assemblée lui donne l'accolade; elle se prête à ces démonstrations sans impatience ni émotion. Ce qui arrive ne l'intéresse pas; c'est comme une giboulée, une averse qui passe : on ne lutte pas contre les éléments. Les joues brûlées de baisers, les pommettes rougies par le contact des barbes rudes, l'âme trouble, le cœur inerte, elle regarde, à travers les petits carreaux verdâtres qui tremblent dans leurs châssis de plomb, la rangée des tombes groupées autour de l'église et, tout en face, l'ossuaire dont la porte ajourée laisse voir l'entrecroisement funèbre des ossements et le rire muet des crânes desséchés : tout aboutit là, tout finit ainsi, les douleurs comme les joies et aussi l'amour, et le plus qu'on risque en ce monde, c'est d'y descendre un jour sans regret.

Le défilé est terminé; le suisse, sous son baudrier défraîchi, s'avance au-devant de Jacqueline, et de sa vieille hallebarde rouillée frappe le sol en signe que tout est consommé, qu'il ne reste plus qu'à s'en aller. C'est Gilbert, cette fois, qui lui donne le bras; à la porte de l'église des hurrahs retentissent. Les enfants du village, à qui Gilbert a fait distribuer des dragées, acclament la belle mariée. Le coupé est devant la porte, avec le cocher fleuri de blanc, et le valet de pied correct, la main sur la portière. Jacqueline monte et Gilbert près d'elle. Il est heureux, lui; il attire sa jeune épouse, la presse sur son cœur.

— Enfin, enfin! vous voilà mienne! ma femme! ma Jacqueline!... Tous vous ont embrassée, moi seul je n'ai pas eu ma part.

Très douce et docile, elle lui tend la joue avec un faible sourire et reste, sans résistance, appuyée sur la poitrine de Gilbert, qui ose à peine la serrer dans ses bras; la robe immaculée, le voile nuptial, les fleurs innocentes, imposent à son impatience. Et puis, des groupes de curieux et d'enfants suivent la voiture, qui gravit lentement la route défoncée; entre les haies touffues d'ajoncs, de houx toujours verts, d'arbustes encore dépouillés, apparaissent de petites têtes rondes et rieuses, curieusement tendues pour voir, à travers les portières, la jolie mariée, si pâle et fluette sous les flots de tulle diaphane.

Dans la cour du château, les domestiques et les fermiers accueillent la noce par de vigoureuses décharges de coups de fusil; tour à tour les voitures déposent leur cargaison de parents et d'invités, un plantureux déjeuner les attend. La chanoinesse minaude avec Antoine Arradon, au grand déplaisir de l'élégante de Pontivy, qui se l'est in petto attribué et se voit traitreusement devancée.

— Dansera-t-on après le repas?

— Je l'ignore, madame..., je ne suis pas dans le secret de la comédie.

— Comédie?... Oh!...

— Mais, sans doute... Comédie traditionnelle, inévitable, je l'avoue. Mais, croyez-vous, madame, qu'il faille tant de cérémonie quand on s'aime? Entre nous, convenez que ce sont là de respectables chinoiseries et qu'un beau garçon et une belle fille peuvent bien s'aimer et même s'embrasser sans ameuter toute une contrée et prendre le ciel et la terre à témoin du phénomène.

Il rit de ses airs effarouchés, et son regard railleur fouille effrontément les mystères peu dissimulés du corsage. Le bel Antoine s'ennuie; gêné dans sa tenue de gala, peu familier avec les usages du monde, il craint de commettre quelque balourdise. D'ailleurs, il a faim, et les grâces surannées, les vigoureux appas de la chanoinesse, ne sont pas pour lui faire oublier les tiraillements de son estomac.

D'un ton de confiance, la bonne Manon affirme que l'on dansera; elle sent ses petits pieds, que l'âge n'a point alourdis, s'agiter impatientement déjà dans leurs souliers mordorés à bouffettes engageantes; elle en convient avec candeur et annonce que M. de Gallesnes a commandé deux violons et un cornet à piston.

La porte de la salle à manger s'ouvre à deux battants et les invités prennent place autour de la vaste table dressée en forme de fer à cheval. Jacqueline et Gilbert sont assis l'un près de l'autre,

au centre du fer à cheval, tandis que M. de Galesnes préside à l'un des bouts et M<sup>me</sup> de Galesnes à l'autre extrémité.

Le repas est abondant en poissons, volailles, gibiers de toutes sortes, pâtés<sup>3</sup> venus de Paris ; le cidre blond mousse dans les pichets et de bons vins sont servis avec profusion. Aussi, peu à peu, le silence qui a présidé aux premiers assauts des fourchettes fait place à un murmure léger, qui devient bientôt un assourdissant tapage. Le rire clair et des femmes domine par instants le gros rire sonore des propriétaires fonciers, assorti au diapason des foires et pardons du pays. De temps en temps, un convive se lève, agite sa main armée d'un verre et porte un toast :

— A la mariée, la plus jolie fille du pays !

— Dites la plus jolie femme, hurle un chœur de voix en gaieté.

Un instant interloqué, l'homme au toast reprend son verre et son aplomb.

— J'ai dit la plus jolie fille !... et je maintiens qu'elle a droit au titre de demoiselle tant que le soleil brille à l'horizon, parce que « parce que ». Il s'embrouille dans une plaisanterie qu'il croit spirituelle et qui n'est que de mauvais goût et s'en tire en criant : Je bois à la santé du marié !

Il a la voix un peu pâteuse et le coup d'œil de finesse qu'il adresse aux deux époux est d'une malice un peu alcoolique. Il enlève pourtant une bordée de rires et déchaîne une avalanche de plaisanteries, d'allusions ambiguës, de sous-entendus vite compris du plus grand nombre et qui dilatent la rate des plus moroses.

— Je bois à la prospérité du jeune couple...

— Et moi, à sa postérité...

— Qu'elle soit longue et commence tôt !

Gilbert et Jacqueline sont étrangers à ce qui se passe, aux propos qui s'échangent ; elle rêve à ce devoir d'amour qu'elle a accepté et dont elle ne sait pas le premier mot. Elle pense en elle-même :

— Il est mieux que les autres..., pourquoi suis-je si froide?... Un mot de Georges bouleversait Henriette, la faisait frissonner de bonheur. A les voir l'un près de l'autre, je comprenais, je pressentais l'amour, la douceur enivrante d'aimer... Maintenant je ne sens rien ; il semble que toutes les sources de la tendresse soient tarées en moi... Pourquoi, mon Dieu?... sera-ce toujours ainsi ?

Lui, la contemplait, s'enivrait du charme émané d'elle à son insu et calculait les heures où il leur faudrait rester exposés à la curiosité publique, avant de s'en aller ensemble, loin des yeux, loin du bruit, l'un à l'autre à jamais. Oh ! la douceur d'être deux, rien que deux, tout un monde entre eux deux !

Le receveur de Pontivy, un peu pâle parce qu'il n'a pas pris



encore l'habitude des larges beuveries bretonnes, se lève et d'une langue qui bredouille, annonce qu'il porte la santé de l'amphitryon..., et de sa *dame*...

Tous les verres se lèvent et se choquent avec des tintements clairs; enhardi par ce succès, il prend de l'aplomb et continue :

— Le grand Molière a dit...

— Bravo! bravo!

Ce sont les trois frères de Halcouën, frais émoulus du collège qui se précipitent sur ce nom comme sur une flatteuse connaissance.

— Le grand Molière, a dit...

— Il nous rase, avec son Molière! murmure irrespectueusement sa folâtre épouse.

— ... A dit que le véritable amphitryon est l'amphitryon où l'on dine!

— Bravo!... vive notre amphitryon!

Le petit receveur se rassied ivre de son succès et rêve, séance tenante, d'être un grand député et de parler à la Chambre; ce n'est pas plus difficile que ça!

Un vieil homme à figure vénérable et longs cheveux blancs se lève à son tour.

— Mesdames, messieurs, un antique usage de notre vieille Armorique exige qu'un repas de noces ne s'achève pas sans chansons. Je demande à madame Gilbert Arradon le permission de lui chanter *la Chanson de la Mariée*.

Insensible jusque-là, dans sa pure innocence, que n'ont point effleurée les grivoiseries plus ou moins déguisées, dont s'est égayée l'assemblée, Jacqueline prête l'oreille.

Vous n'irez plus au bal,  
Madame la mariée,  
Danser sous le fanal  
Dans les jeux d'assemblée.  
Vous gard'rez la maison  
Tandis que nous irons!

Jacqueline sourit complaisamment; elle n'a jamais connu ni bal, ni jeux, ni plaisirs d'aucune sorte; ce sont choses ignorées et vaines, dont la privation lui importe peu. Le chanteur continue :

Avez-vous écouté  
Ce que vous dit le prêtre?  
A dit la vérité  
Et comment il faut être,  
Fidèle à votre époux  
Et l'aimer comme vous.

Quand on dit son époux,  
On dit souvent son maître...  
Ils ne sont pas si doux  
Comme ils ont promis d'être...

Hélas! soupire Jacqueline, tandis que Gilbert proteste tendrement tout bas.

Recevez ce bouquet  
Que nous venons vous tendre,  
Il est fait de genêts  
Pour vous faire comprendre  
Que tous les vains honneurs  
Passent comme les fleurs.

Les avertissements sévères de la complainte pénètrent en son triste cœur d'enfant craintive et sacrifiée.

Elle a écouté avec une émotion croissante la longue cantilène, si absorbée, qu'elle n'a pas remarqué le léger tumulte qui a troublé un instant un des côtés de la table.

Au moment de se lever seulement, elle remarque la place vide où sa mère n'est plus.

— Maman! qu'est devenue maman?

Un voisin affable répond qu'elle s'est trouvée gênée par la chaleur, et est allée respirer au dehors...

— Malade peut-être? elle était souffrante déjà... Je veux la voir... J'y vais...

— Vous ne pouvez nous quitter, ma belle..., ce serait un désarroi général, assure une grosse dame, qui roucoule en parlant comme un pigeon.

— Gilbert, ma mère s'est trouvée mal, ne puis-je aller la voir?

Elle lève vers lui ses beaux yeux agrandis par l'anxiété. Oh! comme il l'aime, comme il voudrait baiser ces beaux yeux qui l'implorent, en boire, en tarir à jamais les larmes.

— Allons ensemble!

Ce qu'il a mis de tendresse, d'adoration dans ces deux simples mots qui les associent, qui les unissent étroitement dans une même pensée, une même volonté, Jacqueline n'y prend pas garde, toute à l'inquiétude qui l'étreint.

Il y a toujours un peu de désordre après un long repas où la chaleur, les vins ont plus ou moins congestionné les cerveaux, où les membres ont été plus ou moins comprimés par d'étroits voisinages; une détente est nécessaire. A la faveur de ce remue-ménage, Jacqueline put s'enfuir, suivie par Gilbert, et tous les deux se glissèrent dans la chambre assombrie où volets et rideaux fermés, M<sup>me</sup> de

Galesnes gisait sur son lit, les vêtements entr'ouverts et défaits. Effrayés de ce noir, de ce silence funèbre succédant au bruyant tapage de la salle de festin, Jacqueline, penchée sur sa mère, l'appela des plus tendres noms, palpait, de ses doigts tremblants, son front, son visage, ses mains brûlantes.

— Oh! qu'as-tu?... où souffres-tu?... qu'est-il arrivé? mère chérie... maman, réponds-moi!

Au son de cette voix chère, la malade fit un effort pour articuler quelques mots hachés, sans suite :

— La fatigue..., je respire du feu..., rien que du feu... Ah! mon Dieu, quel malaise!... quel mal!... ta sœur, Henriette, où est-elle? je ne l'ai pas vue... Ah! c'est la chauve-souris..., là..., là..., ses griffes entrent dans mon front, dans ma tête..., chasse-la, chasse-la!...

Elle divaguait, roulait sa tête endolorie sur les oreillers, gémissait des sons inarticulés.

— Que faire? Mon Dieu, que faire?

Penché sur la malade, Gilbert rappelait ses souvenirs de la clinique et étudiait les symptômes :

— Vous souffrez là?... et là?...

Il palpait doucement, appuyant le doigt sur la place indiquée.

— Il faut tout d'abord la dévêtir et la mettre au lit.

Aidé de Jacqueline et d'une chambrière arrachée à grand'peine aux réjouissances d'en bas, ils réussirent à étendre M<sup>me</sup> de Galesnes dans son lit.

— Que faire encore? demandait Jacqueline.

— Rien pour le moment, du repos, du silence, et chercher un médecin.

Il avait pris les mains de Jacqueline dans les siennes, les tenait emprisonnées tendrement.

— Elle ne va pas mourir, n'est-ce pas?

— Mourir! Quand vous l'aimez tant! Elle vivra, Jacqueline. Votre amour, c'est la vie, la vie, toute la vie!

Avec une frayeur insistante, elle répétait :

— Vous êtes sûr qu'il n'y a pas de danger?

— Pas pour le moment, je vous jure. On ne peut se prononcer encore.

Il redoutait une fièvre infectieuse, mais n'en voulait pas prononcer le nom avant que le mal fût déclaré; il serait bien temps alors.

Cependant l'absence des jeunes époux était remarquée et commentée. Les hommes riaient sous cape avec des demi-mots, des propos égrillards. Quelques femmes s'étonnaient, d'un air scandalisé; d'autres, à qui la retraite de M<sup>me</sup> de Galesnes n'avait pas

échappé, devinaient la vérité. M. de Galesnes aussi s'en rendait compte, sans s'inquiéter outre mesure; n'ayant jamais été malade, habitué à voir sa femme supporter sans se plaindre les misères d'une santé délicate et à force de courage en triompher, il ne doutait pas qu'elle ne traversât cette crise comme les autres. A la longue, cependant, il sentit quelque mécontentement de l'absence prolongée des deux mariés, et dépêcha Manon pour les rappeler aux convenances.

La chanoinesse piaffait, avec des façons mutines, devant M. de Galesnes, étalant sous ses yeux les richesses de son corsage de satin marron, tendu et luisant comme une carapace de hanneton :

— Ne nous ferez-vous pas danser, mon cher oncle? Au moins une ronde, pour réjouir un peu cette jeunesse.

— Certainement. vous danserez, Yolande. On n'attend, pour accorder les violons, que ma fille qui s'est égarée je ne sais où, avec son mari; comme s'ils n'auront pas le temps d'être ensemble, ces amoureux!

A ce moment, Jacqueline et Gilbert rentraient, accueillis par des acclamations et des reproches. Manon avait, non sans peine, réussi à convaincre Jacqueline de la nécessité de reparaitre au salon et sur l'assurance réitérée par Gilbert qu'il n'y avait rien à craindre en ce moment, elle avait consenti à laisser sa mère aux soins d'une vieille domestique très attachée. Gilbert avait en même temps donné l'ordre à son cocher d'aller à Saint-Briac chercher le docteur Rosay et de le ramener sans faute. Sur un signe de M. de Galesnes, les violons préludèrent, le cornet à piston fit des siennes et la satisfaction fut générale. Gilbert ouvrit le bal avec Jacqueline; en face d'eux, Manon du Lac, au bras d'un des jeunes collégiens et vêtue d'une robe verte ornée de nœuds cerises, faisait, sur ses pointes, des avant-deux avec des grâces inapprises des jeunes générations. Droite, la tête tournée à gauche, un sourire immobile sur sa bonne face osseuse, enluminée aux pommettes par le plaisir, elle avançait, reculait, chassait, croisait et tournoyait autour de son jeune cavalier ahuri qu'elle faisait passer et repasser, sans qu'il sût pourquoi, sous l'arceau formé par ses longs bras. Tout près d'eux la chanoinesse boudeuse, armée de l'aîné des Halcouën, avait pour vis-à-vis la beauté de Pontivy, qui avait réussi à lui soustraire Antoine Arradon; l'une et l'autre lui décochaient, à l'envi, de meurtrières œillades. Malgré ce manège, le bel Antoine continuait à s'ennuyer; il ne se sentait pas dans son élément, dans la liberté des casinos ou des soupers de garçon, et tandis que, animées par la vanité de faire sa conquête, les deux rivales s'attaquaient par des mots piquants et des compliments ironiques, le héros de

cette croisade ne songeait qu'au moment où il pourrait s'évader, sous le prétexte honorable de reconduire sa mère à l'Abbaye-aux-Eliges. Dès que le quadrille fut fini, il s'avança vers M<sup>me</sup> Arradon qui, digne et somnolente, écoutait distraitemment les caquets d'un lot de vieilles personnes groupées en tapisserie à l'autre bout du salon :

— Attendrons-nous le souper, ma mère?

— Il le faut bien. De quoi cela aurait-il l'air, si nous donnions le signal du départ?

— Alors je vais faire un somme dans ce petit coin, derrière votre éventail.

Il se glissa derrière le fauteuil de sa mère et se laissa tomber sur un siège bas.

— Toutes ces femmes m'assomment. Il n'y en a pas une qui vaille un moment d'attention.

— Fais exception pour ta belle-sœur, qui est charmante.

— Peuh! une pâlotte, un peu mijaurée. Du reste, je ne l'ai pas encore regardée en face.

— Il est temps de le faire et de l'inviter à danser.

— Pour cela, non, par exemple!... Que peut-on dire à une nouvelle mariée?... une poupée de cire pour tous les hommes, sauf un seul.

— Tu dois danser avec elle, et faire en sorte d'être aimable dans notre intérêt à tous.

— Quelle corvée!

Au bout d'un instant, il se leva et s'approcha de Jacqueline qui, dans un groupe de jeunes personnes, répondait avec complaisance à toutes les questions sur ses robes, ses bijoux, les cadeaux qu'elle avait reçus. Elle portait au cou un rang de perles que Gilbert y avait attaché en revenant de l'église, et dans la masse sombre de ses beaux cheveux quelques brillants scintillaient comme des gouttes de lumière. A la vue de son beau-frère qui se dirigeait vers elle, sans attendre qu'il parlât, elle se leva et le suivit. Ils prirent rang à la tête des danseurs. C'était une sorte de ronde chantée; à la fin de chaque couplet, les dames quittaient leur cavalier et passaient au bras du suivant jusqu'à ce qu'elles eussent fait le tour du cercle et que, revenues à leur place initiale, les couples fussent reconstitués comme au départ. Le branle est donné; Jacqueline, comme en un rêve, passe de bras en bras durant l'interminable ronde, pareille, en sa pâleur marmoréenne, plutôt à une ombre fugitive qu'à une créature humaine.

— Est-ce que toutes les mariées ont l'air si triste? demande ingénument tout en sautant d'un danseur à l'autre avec l'agilité d'une jeune chatte une des demoiselles de l'Herbilly.

Manon a entendu et répond que M<sup>me</sup> de Galesnes s'est trouvée très indisposée et que sa fille n'a pas trop le cœur à la danse. La ronde emporte la réplique de l'ingénue. La chanoinesse, que la roue de fortune amène devant Antoine Arradon et qui, cramponnée à ses deux mains, semble ne plus vouloir les lâcher, essaye de le provoquer à quelque madrigal.

— Ne trouvez-vous pas que votre belle-sœur est la reine du bal, la reine de beauté? un peu délicate seulement, un peu fragile.

La lèvres narquoise d'Antoine se relève en un demi-sourire.

— Il est fâcheux que vous ne puissiez lui céder une part de votre opulence. Vous auriez le droit d'être généreuse sans trop vous appauvrir.

— Une méchanceté, monsieur!

— Un juste hommage, madame.

Et la ronde impitoyable emporte le dépit de la chanoinesse et ramène devant Antoine sa rivale, l'élégante M<sup>me</sup> de Lavilentrot; elle tourne et voltige autour de lui ainsi qu'un phalène autour d'un phare.

— Comme votre frère regarde sa femme. Il est visible qu'il la dévore des yeux.

Avec un soupir :

— Qu'on est heureuse d'être assez belle pour être adorée et assez jeune pour aimer ainsi.

— L'amour, chez nous, est une vertu de race, madame; nous naissons amoureux, comme d'autres naissent aveugles.

— Jacqueline a de la chance et ne semble pas s'en douter... Je ne crois pas qu'elle apporte beaucoup de gaieté dans son ménage.

— La gaieté n'est pas le bonheur.

— Elle en donne du moins l'illusion.

— A quoi bon l'illusion?... Je ne hais rien tant que d'être trompé.

Elle prend un air coquet pour dire :

— L'avez-vous donc été? Je ne puis le croire.

Mais elle en est pour ses frais; la ronde a jeté Manon entre les bras d'Antoine, qui l'enlève et la fait tourner avec une telle vélocité que ses pieds ne touchent plus terre et que, pâmée de plaisir, la brave demoiselle craint un instant de s'envoler. Et voilà que Jacqueline arrive devant Gilbert qui l'entoure de son bras, la presse contre son cœur; et parmi le bruit martelé des pieds sur le parquet, dans la folie des rires et la gaieté des chansons, il lui murmure des mots de tendresse :

— Chère femme..., ma bien-aimée..., vous êtes la vie de ma vie. Je vous aime..., je vous aime!

Elle lui sourit sans parler; elle sent combien seraient glacials et pénibles, en réponse à ces effusions passionnées, les mots de politesse gênée et confuse, qui seuls se présentent à son esprit. Enfin, elle se retrouve devant Antoine et la ronde est finie. Son beau-frère et elle se sont à peine parlé, à peine regardés, elle, inquiète, absorbée, lui, secrètement hostile à cette nouvelle venue, cette intruse, qui va troubler leurs habitudes de famille, désagréger sans nul doute l'association fructueuse des frères pauvres avec celui qui est riche, armer contre eux peut-être la mansuétude infiniment généreuse et tolérante dont ils n'ont jamais craint d'abuser. Une ennemie, cette petite créature froide, qui semble trouver toute naturelle sa subite fortune, et qui les regarde, sa mère et lui, avec l'indifférence hautaine d'une parvenue.

Jacqueline, délivrée du cercle infernal de la danse, s'est dirigée vers la porte du salon, dans l'intention de s'esquiver et de monter près de sa mère; son père l'aperçoit et la retient :

— Je viens d'en haut, ta mère n'est pas plus mal... Ce ne sera rien! Reste ici et remplis bravement ton rôle jusqu'au bout. Le jour tombe; on allume des lampes, des bougies, insuffisantes pour éclairer l'immense salon, où les danses recommencent; les couples qui tournent enlacés dans cette pénombre y prennent des apparences macabres. Jacqueline, très lasse, se repose; elle les voit pensivement passer et repasser devant elle, et sent tomber sur son cœur un poids de pressentiments funèbres. « Quand donc finiront ces danses? Quand tous s'en iront-ils? » Elle ne songe pas qu'elle aussi doit partir; elle songe seulement qu'elle sera délivrée du bruit, de la foule, des conversations insipides, et pourra monter près de sa mère qui est seule et qui souffre dans sa chambre muette et noire.

On annonce le souper, c'est le signal de la dispersion. Quelques-uns mangent à la hâte un morceau et se hâtent vers la gare voisine pour rentrer chez eux sans attendre au lendemain. On attelle les voitures pour les moins éloignés; seules, les personnes hébergées au château s'attardent au souper qui se prolonge. Les voitures se sont dispersées l'une après l'autre parmi les interjections, les cris des cochers plus ou moins pris de boisson, qui se sont heurtés, interpellés; M<sup>me</sup> Arradon et Antoine sont partis les derniers, emmenant Manon du Lac; elle s'est éloignée de sa cousine malade, à regret, non pas inquiète pourtant. Personne, jusqu'à cette heure, ne s'est alarmé sérieusement; Jacqueline elle-même est plutôt attristée qu'inquiète; son tendre cœur souffre de la souffrance de sa mère, de son délaissement forcé pendant la fête, des pénibles pensées qu'elle lui connaît. Elle a hâte d'être près d'elle, mais aucune crainte sérieuse n'assiège son esprit.

Enfin, les plus tenaces des invités se retirent vaincus par la fatigue; les souhaits du soir sont échangés, les portes se ferment. Jacqueline a conduit chacune des femmes à son appartement, s'est assurée qu'il ne leur manque rien et se trouve libre enfin. Gilbert l'attend; sans parler, elle lui prend la main et l'entraîne chez M<sup>me</sup> de Galesnes. Son père est là, assis près du lit de sa femme qui s'agite en un délire de cris et de gémissements, l'œil hagard, la tête en feu. La servante, restée près de la malade pour la garder, indignée qu'on la tienne à la diète, n'a rien trouvé de mieux, pour apaiser sa soif brûlante, que de lui faire boire un grand verre de punch. Une recrudescence de fièvre s'en est suivie avec un état nerveux presque convulsif. Malgré sa rudesse, M. de Galesnes est attaché à sa femme, si fidèle et si douce, si humblement soumise à ses devoirs et aux volontés du maître; elle lui a été d'un bon service pendant vingt-cinq ans, et, pour la première fois, l'idée qu'il pourrait la perdre vient d'entrer dans son esprit; la tête dans les mains, au son des plaintes confuses, des cris inarticulés de la malade, quelque chose s'émeut en lui qu'il ne connaissait pas, un attendrissement mêlé de crainte et de vague remords :

— Mélanie!... ma femme!...

Elle ne l'entend pas, continue à se débattre, à gémir, puis, tout à coup, comme si la voix toujours obéie de son mari pénétrait enfin à travers les fantômes et les ombres jusqu'à sa volonté docile, elle s'arrête et tend l'oreille.

— Mélanie!... ma pauvre femme!...

Elle fait un effort pour se soulever et retombe.

— Mathieu!... me voici!... je...

La nuit s'abat de nouveau, pesante, sur son esprit malade, et les fantômes l'assiègent.

— Georges..., Henriette..., mes enfants!... En deuil!... Ils pleurent leur mère... Une mère, c'est quelque chose..., peu de chose!...

Jacqueline se penche sur elle.

— Maman..., chère maman!... c'est moi, m'entendez-vous?... Jacqueline, votre fille Jacqueline, chère maman!... Dites que vous me connaissez... Ma pauvre mère!... maman!

Une voiture dans la cour : c'est le docteur Rosay, un petit homme rebondi et rose, le front bombé sous des cheveux rares et blonds, l'œil bleu clair et large, la démarche timide. Il s'approche, interroge, ausculte et conclut à une fièvre infectieuse, avec méningite imminente.

— Elle ne va pas mourir, docteur?... dites? elle ne mourra pas...

Il jette un regard compatissant sur le visage éploré de Jacqueline.



— J'espère que non, madame ; je ferai tout le possible. On ne peut se prononcer encore.

— Vous la trouvez bien mal ?

— La fièvre est très forte : quarante degrés, c'est beaucoup.

— Mais est-elle en danger ?

— L'état est grave ; pourtant, il y a de l'espoir.

Gilbert intervient.

— Pour cette nuit, rien à craindre, n'est-ce pas ?

— Non, rien, cette nuit.

Il prescrit des sinapismes, des compresses glacées, renouvelées sans cesse sur le front et promet de revenir à la première heure le lendemain.

Tandis que l'on court à l'office chercher de la glace pour les compresses, Jacqueline, dans le cabinet de toilette, détache, de ses doigts hâtifs, impatients, sa robe blanche, ses perles, ses diamants, qui n'obtiennent pas même un regard ; toute sa pensée se concentre sur ces mots du médecin, ce verdict, ce glas funèbre : « L'état est grave ! » Tout disparaît dans l'épouvante des choses qu'elle entrevoit. En quelques minutes, elle a dépouillé cette toilette de mariée qui lui a été tout le jour une livrée de misère, et, vêtue de son costume de tous les jours, les cheveux dénoués qu'elle ne prend pas le temps de relever, elle revient près de la gémissante malade. Gilbert, seul, est là ; M. de Galesnes reconduit le médecin. Gilbert est triste du chagrin de Jacqueline, dont il ne soupçonne pas, cependant, sous le calme apparent, l'intensité passionnée.

— Chère Jacqueline!... Ma chère femme!

Il prend ses mains, qu'elle abandonne, l'air inquiet, absorbé.

— Elle va mourir, n'est-ce pas?... Vous le croyez?... O Dieu! Dieu!... Ma mère, ma pauvre bien-aimée mère!...

— Pourquoi vous tourmenter ainsi? Toutes les maladies ne sont pas mortelles, mon amie. Nous avons toutes raisons d'avoir bon espoir.

— Non, non..., elle va mourir!... je le sens... Si elle meurt, je ne veux plus vivre. A quoi bon ?

— Songez-vous à ce que vous dites, ma Jacqueline? Et moi, vous m'oubliez donc? Je ne suis donc rien pour vous?

Elle s'est détachée de son étreinte et, penchée sur sa mère, baigne d'eau froide son front et ses tempes. Il a tendrement pitié d'elle, mais la jeunesse, l'amour longtemps comprimé, parlent plus haut que la pitié.

— Il faut mettre près de votre mère, cette nuit, une personne sûre ; avez-vous choisi qui doit la veiller ?

— Veiller? cette nuit?... Moi, moi seule... A qui pourrais-je me fier ?

— C'est impossible! Vous n'y songez pas, fatiguée comme vous l'êtes.

— Qu'importe la fatigue? C'est bien à cela qu'il faut songer.

— J'ai droit aussi à quelque pensée, Jacqueline, à quelque pitié.

— Vous n'êtes pas malade, vous!

— Je le suis, au contraire, malade! malade d'amour, Jacqueline, de désir refoulé, de tendresse comprimée. Il y a si longtemps que j'aspire à vous!... si longtemps que je compte les jours!... et, depuis ce matin, les minutes... Vous ne comprenez donc pas le supplice de l'attente, l'horreur de tout ce monde qui me séparerait de vous, la soif de vous tenir à moi, toute à moi, ma Jacqueline, ma bien-aimée.

Elle ne comprend pas, en effet, toute à l'anxiété présente. Son cœur est muet pour lui. Ce flot de passion l'étonne, la scandalise, l'irrite même. Que vient-on lui parler d'amour au chevet de ce lit de douleur? C'est barbare, c'est égoïste, c'est odieux! Elle répond nerveusement :

— Que puis-je faire? Est-ce ma faute, si...

— Ce que vous pouvez et devez faire, mon enfant, c'est suivre votre mari quand il vous affirme que rien de grave ne peut se produire cette nuit dans l'état de M<sup>me</sup> de Galesnes. Votre père sera là, d'ailleurs, et surveillera.

— Mon père? il ne s'entend à rien près des malades. Non, non, je ne puis me fier à personne, il faut que je reste, et je reste!

Il sent une douleur au cœur, comme une longue aiguille qui s'enfonce et pénètre; sa voix s'altère.

— Alors, vous me renvoyez?... ainsi... seul!

— Mais non, restez, si vous voulez..., si vous préférez cela.

Elle répond brièvement, sans interrompre les soins qu'elle donne à sa mère, impatiente d'en finir avec ce bruit importun d'amour, ces exigences qui la révoltent et l'indignent. Et Gilbert, à son tour, se révolte et s'indigne de son indifférence trop manifeste :

— Voyons! ce n'est pas sérieux, n'est-ce pas? Vous n'êtes pas insensible à ce point au mal que vous me feriez? Que deviendrais-je sans vous? Vous savez bien que vous êtes ma vie, toute ma vie,... mon unique amour!

Sa voix, sa tendresse, son chagrin, n'éveillent rien en elle, rien qu'une sourde impatience. Elle fait appel, cependant, à ses bonnes résolutions du matin; elle a juré à Dieu d'être une femme obéissante et dévouée, elle se le répète à elle-même... Mais ce devoir, si récemment entré dans sa vie, est trop nouveau, trop aride, c'est trop un devoir de raison pour lutter contre la tendre piété qui la

retient près de sa mère. Elle fait effort pourtant et répond d'un ton conciliant.

— Je vous assure que si vous le voulez, on pourra vous dresser un lit de camp, quelque part, dans la grande salle, par exemple.

— Vraiment? Vous poussez jusque-là votre bonté pour moi? Charmante nuit de noces, en vérité!... Non, Jacqueline, je ne veux pas de votre lit de camp... C'est vous que je veux..., c'est ma femme!

— Mais, Gilbert, c'est impossible!... Comprenez donc!

— Je ne comprends que votre implacable froideur, votre dureté, Jacqueline!... Cruelle fille, songez-vous que j'ai le droit de vous emmener?..

— Le droit? c'est y faire appel un peu tôt... Moi aussi j'ai un droit qui prime le vôtre, ou plutôt un devoir sacré, auquel je ne puis ni ne veux me soustraire...

Il essaye de lutter contre l'irritation qui le gagne.

— Vous invoquez le devoir pour couvrir votre indifférence... Si vous m'aimiez un peu, vous n'oseriez pas me parler ainsi...

Sa petite main se crispe à la couche douloureuse comme pour s'assurer contre une violence. Les droits du mari, si tendrement et doucement qu'ils aient été invoqués par Gilbert, ont réveillé en elle tous les ombrages passés; elle se raidit contre le fantôme redouté d'une tyrannie dans le mariage. En quel moment!... au prix de quelle douleur!

— Croyez ce que vous voudrez!... je ne quitterai pas ma mère dans cet état...

Un cri échappe à Gilbert; le ton de Jacqueline, son attitude, ses paroles, son regard, lui révèlent en un instant ce qu'il n'a pas voulu voir; tout un flot d'impressions indécises, de doutes restés flottants, roule en son esprit éperdu.

— Vous ne m'aimez pas..., Jacqueline, vous ne m'avez jamais aimé!...

A ce cri, répondent les plaintes déchirantes de la malade qui s'agite sur sa couche, et Jacqueline, incapable maintenant de dominer l'irritation de ses nerfs, répond âprement :

— Si je vous aime ou non, c'est une question à débattre plus tard..., quand nous aurons le temps! En ce moment, il s'agit de ma mère, qui est malade..., qui se meurt peut-être..., tout le reste m'est égal!...

Il lui prend les poignets qu'il serre dans ses doigts robustes, tout secoué de colère et d'indignation :

— Tout vous est égal!... C'est bien cela, n'est-ce pas? Peu vous importe ce que je souffre!...

D'une voix molle, lassée, elle reprend :

— Je suis bien fâchée de vous contrarier...

Il éclate d'un rire nerveux :

— Contrarié ! oui, je suis contrarié, en effet !

Et la tenant toujours par les poignets et l'attirant toute droite et raidie devant lui :

— Pourquoi donc m'avez-vous épousé, si vous ne m'aimez pas?... Pourquoi?... Qui vous forçait à me tromper?... Car, vous m'avez trompé!... Osez dire le contraire... Osez dire que vous m'aimez!...

— Ah ! mon Dieu, laissons cela!... Le moment est mal choisi pour une querelle!... Après tout, croyez ce qu'il vous plaira..., cela aussi m'est égal!...

Elle est exaspérée de ce qu'il y a d'injuste à lui chercher querelle en ce moment et de ce qu'il y a de juste pourtant dans ses reproches ; car si elle ne l'a pas délibérément trompé, elle l'a sciemment laissé dans l'erreur, et en ce moment plus que jamais elle sent qu'elle ne l'aime pas et que s'agit-il pour elle de la vie ou de la mort, elle serait hors d'état de balbutier un seul mot d'amour... Et ce seul mot qu'il attend et qu'elle ne dit pas les sépare d'un coup brusque, il laisse échapper les mains de Jacqueline qu'il retenait d'une étreinte violente :

— Soit!... j'ai compris, Jacqueline... Je vous rends votre liberté et vais tâcher de reprendre la mienne... Adieu donc, puisque vous le voulez..., adieu, madame !

Il tourna sur les talons et sortit...

A peine, la porte se fut-elle refermée, Jacqueline eut conscience de la gravité de ce départ, de cet adieu, elle s'élança sur ses pas :

— Monsieur Arradon!... Gilbert !

Il l'entendit, ne retourna pas la tête et continua sa marche...

Au haut de l'escalier, une lanterne à la main, apparaissait M. de Galesnes, après sa ronde achevée.

— Vous partez ?

— Oui, monsieur, je pars... Jacqueline reste près de sa mère qu'elle ne veut pas quitter... je ne puis contraindre sa piété filiale...

Si M. de Galesnes eût été observateur, il eût senti l'amertume indignée sous la convenance des formes ; il ne s'en avisa pas.

— Ah ! très bien, je ne vous l'aurais pas demandé..., mais je vous avoue que je ne savais comment me tirer d'affaire cette nuit... Je suis une fâcheuse garde-malade, peu familier avec les petits soins, et je n'ai autour de moi que des brutes dont une déjà a failli tuer ma femme.

Gilbert s'inclina sans rien dire... M. de Galesnes reprit :

— Le château est plein jusqu'aux combles et je ne voudrais pas

vous voir courir cette nuit à l'Abbaye... Si vous vouliez vous contenter d'un lit improvisé, on trouvera bien quelque part un matelas, ne fût-ce que celui de mon lit.

— Non, monsieur, je vous remercie...

— Mais si, morbleu ! restez donc..., un ancien soldat ne doit pas être difficile...

— Merci ; je ne puis..., on doit m'attendre à l'Abbaye, on s'inquiéterait de mon absence...

Il salua et descendit rapidement, sans un dernier regard à sa femme, comme si leurs adieux échangés à l'avance ne devaient avoir aucun témoin.

Quelques instants plus tard, l'élégant coupé de Jacqueline, qui devait emmener vers leur nid d'allégresse deux heureux époux, emportait, par les chemins obscurs et les routes désertes, l'amour désespéré de Gilbert. « Puisqu'elle ne m'aime pas, pourquoi m'a-t-elle épousé ? » La réponse se présentait d'elle-même. Un dégoût mêlé de colère meurtrissait son orgueil et transperçait son cœur. Cette Jacqueline, d'une beauté si pure et d'un charme innocent, elle qu'il avait crue haute en ses instincts, inaccessible à toute basse convoitise, elle s'était vendue et, le marché conclu, n'avait pour sa dupe qu'indifférence et dureté. Il souffrait intolérablement, seul durant cette nuit attendue dans la fièvre du désir, depuis des semaines, cette nuit consacrée par d'inexprimables rêves, dont il avait par avance vécu toutes les délices. Il revenait seul au gîte morose que la présence de sa jeune épouse devait purifier et transfigurer. Il étouffait dans l'inaction forcée de la voiture ; il cria au cocher d'arrêter et descendit :

— Je rentre à pied, qu'on ne m'attende pas.

Il quitta la route, se jeta à travers champs dans la direction de Saint-Lunaire ; une brise salée rasait les guérets, entre-choquait les ramilles des buissons ; elle le frappait de face, rafraîchissait son front brûlant. Un silence de mystère planait sur la campagne endormie que troublaient seuls l'aboiement de quelque chien de ferme et le choc du sabot des chevaux, de plus en plus lointain sur la route. Le ciel, sans lune, scintillait d'étoiles, dont la faible clarté palpait très douce entre ciel et terre, une clarté laiteuse à peine suffisante à le guider dans le dédale des haies, des fossés, des chemins creux, profonds comme des ravines. Il marchait vite pourtant, sûr de ne pas s'égarer, indifférent aussi. Que de fois, en ces derniers temps, il avait erré dans ce coin de pays, portant avec lui l'image de Jacqueline, l'enchantement de sa grâce un peu farouche, de la frêle délicatesse de tout son être ; chaque mouvement de terrain lui rappelait une de ses pensées surgie et caressée en ce lieu ; chaque

pierre de la lande, chaque brin de bruyère, chaque arbre des bois, s'ils avaient pu parler, auraient crié le nom de la bien-aimée, pour l'avoir respiré dans l'air où marchait Gilbert avec son amour. Il atteignit la crête des falaises et se souvint du premier jour où il avait vu Jacqueline ; il était revenu par ce même chemin avec déjà son image dans les yeux et l'inquiétude de son âme dans la sienne. Comme il l'avait aimée dès le commencement ! Comme il l'avait aimée depuis, chaque jour davantage, croyant la mieux connaître. Comme il l'aimait encore parmi les ruines de son cœur déchiré, humilié, vaincu ! Souffrirait-il autant s'il ne l'aimait plus ?

Un bouillonnement de colère et de douleur chassait tumultueusement le sang dans ses veines, travaillait son cerveau, lui suscitait des pensées extrêmes ; tantôt il s'efforçait de s'expliquer Jacqueline, sa conduite offensante, lui cherchait des excuses ; tantôt, au contraire, il l'accusait, l'insultait, avec de vagues incertaines menaces, une fureur de vengeance, de revanche, sans savoir où trouver la vengeance, ni de quel côté chercher la revanche. Elle ne l'aimait pas ; comment l'atteindre ? Ah ! si elle l'eût aimé, seulement un peu, il eût trouvé sans peine des raffinements de supplices pour la torturer : il n'aurait eu qu'à lui infliger ce qu'il souffrait en ce moment ; mais elle ne l'aimait pas ! Il songea à mourir ; c'est la tentation qui, la première, hante le cerveau des désespérés ; inconsciemment peut-être, la mort l'avait attiré là, sur la haute falaise, au bord de l'abîme. Ah ! si elle l'eût aimé, seulement un peu, il se serait lancé d'un bond en bas de la falaise, avec la joie barbare de lui infliger le tourment des regrets et des remords. Mais à quoi bon ? Avec la même indifférence qu'elle avait accepté son amour, elle accueillerait sa mort. Malgré lui, pourtant, une fascination le retenait ; il plongeait d'en haut de mornes regards sur la mer noire dont les vagues tourmentées se moiraient par instants de fluides reflets verdâtres pareils à de longs reptiles entrelaçant leurs monstrueux embrassements dans une immense cuve bouillonnante. S'enfoncer dans l'abîme froid des flots, y trouver le rafraîchissement et l'oubli, cette volupté le tentait. Quelle absurde espérance, quel désir inavoué le retenait à la vie ? Une fois encore revoir ce mince visage de vierge pensive, ces beaux yeux menteurs et la perfide candeur de son sourire ; une fois encore entendre son implacable douceur lui jeter au visage quelque une de ces barbares paroles dont la blessure, toute vive encore, saignait et le chassait dans la nuit ; il voulait lui dire, au moins une fois, son mépris, ou bien il l'écraserait d'un insultant pardon, ou bien encore il la plierait sous le joug, la contraindrait à l'obéissance, lui ferait subir l'autorité d'un maître et le poids du honteux marché qu'elle avait conclu. La voir

pleurer ! Il avait soif de ses larmes. Puis, imaginant ses beaux yeux en pleurs, il sentait au frémissement de ses nerfs qu'il n'en supporterait pas la vue et serait vaincu dans la lutte. Il n'était pas fait pour ces rôles de tyran, il était fait pour aimer d'une tendresse unique, impérissable, idolâtre. Et des pleurs, âcres et chauds comme des gouttes de sang, montaient à ses yeux, les brûlaient, ces pleurs ignorés et pudiques, ces pleurs arides qui ne tombent pas et s'arrêtent sous les paupières rougies et que voyaient seules les petites étoiles aux cils d'or palpitants. Et tout, indignation, colère, douleur, tendresse méprisée et souffrante, tout se concentrait en un seul désir, la revoir.

L'habitude, l'instinct, plus que la volonté, le ramenèrent à l'Abbaye-aux-Eliges ; il fut surpris de se trouver devant la porte. Une clarté de veilleuse filtrait par la fente des volets au premier étage ; c'est là que geignait, en ses longues insomnies, son frère Pierre, sous la garde dévouée et fantasque de Rina. Il se souvint du regard malveillant de cette femme, quand il était parti le matin pour la noce, dont elle était exclue, et ce lui fut une blessure nouvelle de penser combien sa jalouse rancune avait été servie à souhait.

Tous haïssaient Jacqueline *a priori*, tous l'avaient dissuadé de ce mariage, annonçant d'avance la hauteur, la morgue dont il aurait à souffrir dans cette famille de hobereaux infatués, qui l'accueillaient, la fille aussi bien que les parents, uniquement pour sa fortune ; il y avait eu à ce propos des mots piquants échangés, de fâcheux débats. Il se trouvait que tous avaient eu raison.

Une lampe allumée l'attendait dans le vestibule, il monta chez lui, passant sans oser y jeter les yeux sur l'appartement si tendrement préparé pour l'épouse bien-aimée, où derrière les rideaux abaissés brûlaient dans des candélabres d'argent un bouquet de bougies parfumées qui devaient éclairer leur nuit heureuse. L'amertume humiliée de son retour solitaire pesait comme un poids lourd sur sa poitrine, il respirait avec peine, avec un long effort. Il se jeta sur son lit, cachant sa tête sous les couvertures, enfonçant son visage dans les oreillers, comme pour opposer un obstacle matériel à l'obsession de ses pensées, à l'assaut des images. Des heures passèrent lentes et maudites sans lui apporter ni apaisement ni sommeil. Il se leva, incapable de supporter plus longtemps le supplice immobile de l'insomnie, ouvrit la fenêtre, et le froid venu de la mer, qui fit frissonner sa chair, amollit la tension exacerbée de ses nerfs. Une stupeur de fatigue lui vint du bourdonnement rythmé des vagues éternellement balancées dans leur activité sans fin. Les ténèbres de la nuit s'éclaircirent, prirent une

teinte uniformément grise, d'un gris de plus en plus pâle et translucide, qui peu à peu s'infiltra de jaune, d'un jaune d'abord défaillant, puis plus vif, jusqu'à la riche teinte orangée qui annonçait l'approche du jour, et les masses sombres encadrant la baie devinrent distinctes : la tour Solidor apparut, sentinelle avancée parmi le sommeil engourdi des choses qui lentement sortirent du chaos nocturne. Un oiseau fit entendre un appel timide, écourté, sans écho, puis se tut : tout au loin éclata le clairon perçant du coq ; une petite voile sortit de la Rance, cherchant le vent, dont le souffle endormi ne gonflait pas la voile, et la voix des pêcheurs, transmise par la pureté sonore de l'air, arriva jusqu'à Gilbert, témoin anéanti de ce réveil du jour. A mesure pourtant que se dissipèrent les ombres néfastes, une sève de vie renaissait en lui, ranimait la pensée surmenée, atone, chassait les fantômes exorbitants et laissait pénétrer l'aube indécise d'un espoir. La sinistre envolée des idées noires cessa de tourbillonner dans son cerveau avec la même fougue impétueuse, et la raison accentua ses conseils. Peut-être s'était-il trop hâté de désespérer. Peut-être avait-il mis une injustice trop passionnée à condamner Jacqueline. Qu'elle eût cédé à la tentation de faire un mariage avantageux, sans avoir consulté son cœur, tant d'autres le font ! Oui, mais elle, ce n'était pas « les autres », elle était la choisie, la bien-aimée, l'unique, et si elle n'était pas cela, il serait, lui, le plus malheureux des hommes et leur mariage la plus vulgaire des aventures matrimoniales, au lieu d'être cette belle ascension vers les hauteurs qu'il avait rêvée avec elle, loin des vulgarités et des calculs avilissants. De penser cela, il en avait des nausées de tristesse.

Mais peut-être avait-elle cru de bonne foi l'aimer, dans son ignorance de l'amour. Peut-être !... Durant les angoisses exaspérées de la nuit, il s'était juré mille fois de partir, de quitter le pays, de ne plus la revoir, bien qu'il sût parfaitement, dans le fond secret de son être, qu'il la reverrait et ne pourrait se résigner à ne pas la revoir...

En ce moment, dans la clarté propice du matin, il rejetait ces serments de colère. Il devait laisser ignorer à tous l'humiliante détresse de son amour. Il serait temps d'en révéler le secret, si le mal décidément était sans ressource. Il s'habilla, sella lui-même son cheval de peur d'éveiller quelqu'un des siens et d'être obligé d'expliquer ses allées et venues de la nuit.

La course matinale lui fit du bien.

Tout dormait à la Tour d'If, hormis M. de Galesnes qui, déjà, dans la cour, distribuait aux serviteurs de la ferme le travail du jour. Il courut au-devant de son gendre :



— Vous voilà déjà... à la bonne heure! J'aime cet empressement de jeune mari...

— Comment s'est passée la nuit?

— Mal... Toujours de la fièvre, du délire... Nous attendons le médecin... La pauvre Jacqueline est restée debout tout le temps près de sa mère... Elle sera contente de vous voir.

— M'a-t-elle demandé?

Il répondit avec bonhomie :

— Non. ., non... Je pense qu'elle ne vous attend pas si tôt... Ce sera une agréable surprise! Elle en a besoin, pauvre fille!... Au revoir, il faut que je surveille ces fainéants. Jean-Louis, prends le cheval et mène-le à l'écurie... Allons, vite, fichu traînard...

Gilbert entra. Dans la salle à manger, la Louissette préparait pour les hôtes du château des bouillottes d'eau chaude et les déjeuners du matin.

— M<sup>me</sup> de Galesnes ne va donc pas mieux, Louissette?

— Tout comme hier, la pauvre dame! Elle n'a toujours point son entendement.

— Et ma femme?

Il avait hésité devant ce mot, comme s'il eût proféré un mensonge.

— M<sup>me</sup> Jacqueline? Elle n'a point démarré du lit de sa mère... Elle est bien dans la peine, pour sûr... Une si bonne mère!

Il espérait qu'on lui dirait : « Elle vous attend, elle vous regrette. » Rien! Il n'avait plus aucun empressement de la voir, il s'assit près de la cheminée où la servante se hâta d'allumer le feu. Comme si le seul fait d'être à la portée de Jacqueline, sous le même toit, suffisait à calmer son désir, il s'étendit dans l'un des grands fauteuils de cuir, et, vaincu par la fatigue, il s'endormit.

Le fracas d'une porte bruyamment ouverte et des exclamations de voix étonnées le réveillèrent en sursaut.

— Tiens! vous êtes là?... Vous avez passé la nuit dans ce fauteuil! En voilà un guignon,... le soir de ses noces? Il paraît que la belle-maman ne va pas mieux.

C'étaient M. de Halcouën et ses trois fils, en quête du chocolat matinal. Gilbert, étourdi de ce brusque réveil, cherchait à se rappeler par quels incidents il se trouvait en ce lieu; comme un flot qui se précipite dans l'écluse ouverte, tout lui revint en mémoire, il évita de répondre.

— Partez-vous toujours ce matin?

— A l'instant, on attelle... Nous emmenons M. et M<sup>me</sup> de Lavilentrot qui retournent à Pontivy; la chanoinesse part aussi. Et Jacqueline? Comment va-t-elle ce matin?

Sans paraître remarquer la malice sournoise des regards curieux, il répondit simplement :

— Très inquiète, naturellement.

Les autres invités parurent l'un après l'autre, chargés de paquets, cannes, parapluies, manteaux, sanglés pour le départ, tous empressés à fuir cette maison où la maladie et la tristesse avaient si rapidement interrompu les fêtes nuptiales.

— Ne pourrions-nous faire nos adieux à votre délicieuse femme?

C'était la chanoinesse, bien serrée dans sa robe de laine beige et les cheveux relevés sous une toque d'astrakan égayée d'une plume de paon qui lui donnait un air cavalier fort fringant.

— Je crains qu'elle ne puisse vous recevoir... Je vais faire demander.

M. de Galesnes venait d'entrer :

— Allez vous-même, mon cher ami... Vous nous donnerez des nouvelles de la malade... Ce diable de Rosay se fait bien attendre, l'animal... Tous pareils, ces médecins, empressés à venir quand on n'a que faire d'eux et, si on les demande, occupés ailleurs.

Gilbert monta lentement, comme à regret, à la chambre dolente, et ces lieux où toutes les tortures de la veille étaient, en quelque sorte, parlantes, l'assaillaient de souvenirs; il ne voyait plus d'espoir, il ne croyait plus en Jacqueline. « Elle feindra de m'aimer si c'est son intérêt... Qu'y gagnerai-je d'être encore trompé? »

Il frappa légèrement à la porte; une voix, la voix chère entre toutes, l'invita à entrer. Il ouvrit, vit Jacqueline s'élançer vers lui, puis reculer aussitôt; un silence les sépara.

— Ce n'est pas moi que vous attendiez?

— J'ai cru que c'était le docteur.

— Je regrette de vous avoir causé cette déception.

Jacqueline s'était repentie, à travers les anxiétés de sa longue veille, d'avoir irrité Gilbert, de n'avoir pas su obtenir, sans le blesser, la permission de rester près de sa mère; elle s'était promis d'effacer cette maladresse en se montrant plus affectueuse, et cela lui semblait facile ainsi de loin, se rappelant la tendresse de Gilbert et sa constante douceur pendant les semaines qui avaient précédé leur mariage. L'apparition de son mari à l'heure matinale où elle ne l'attendait pas l'avait déconcertée, la sécheresse ironique dont il lui parlait glaça ses timides vellétés d'affection. Elle répondit avec une gêne qu'elle ne put vaincre :

— Je suis contente aussi de vous voir.

— J'en doute... Mais je ne suis pas venu pour vous fatiguer de ma présence... Votre père désire que vous preniez congé de vos

hôtes... S'il vous plaît de descendre, je resterai auprès de M<sup>me</sup> de Galesnes jusqu'à votre retour.

Il s'était approché du lit de la malade, qui fixa sur lui ses yeux agrandis et creusés, trop brillants :

— C'est vous, Gilbert?... Mon cher fils!...

Gilbert baisa sa main moite et brûlante, et toucha son pouls :

— C'est mieux, ce matin, chère madame. Nous en finirons vite avec cet accès de fièvre.

— A la grâce de Dieu! Je puis partir maintenant que ma Jacqueline est entre vos mains!

Il se raidit contre l'émotion :

— Il faut vivre..., vous êtes très nécessaire encore.

Jacqueline, les yeux pleins de larmes, demanda timidement :

— Dois-je descendre?

Sans tourner la tête vers elle, il répondit :

— Votre père le désire.

Elle resta encore un instant indécise, espérant qu'il la regarderait et que, dans son regard, dont l'ardeur passionnée l'avait si souvent enveloppée toute entière, elle puiserait l'inspiration des paroles apaisantes; il ne la regarda pas. Elle descendit mécontente d'elle-même, inquiète de cette rancune qu'elle ne savait pas désarmer, se reprochant l'insurmontable timidité qui glaçait sa bonne volonté. Très brave devant un danger, capable de tenir tête sans faiblir à la colère ou à la menace, une sorte de pudeur fière arrêtait l'expression de ses sentiments les plus profonds; elle manquait aussi de cette souplesse caressante si facile à de plus coquettes et de l'ingéniosité flatteuse qui lénifie les blessures de l'amour-propre. La contrainte sévère qui avait pesé sur sa jeunesse avait tué la spontanéité en elle et lui avait enlevé l'heureuse confiance en soi qui fait que l'on s'aventure sans crainte d'être repoussée. Et puis elle était loyale et le mensonge répugnait à son âme. Un mot d'amour eût ramené Gilbert, consolé ce cœur épris et rebuté, et ce mot, elle ne pouvait pas le dire.

## XII

Le malentendu se prolongea.

Durant la dangereuse fièvre qui, pendant des semaines, retint au lit M<sup>me</sup> de Galesnes, sa fille ne la quitta pas. Cela se fit tout naturellement : convaincu, chaque jour davantage, que Jacqueline ne l'aimait pas, Gilbert ne fit aucun effort pour l'emmener, et les rapports des jeunes époux restèrent ce qu'ils avaient été le premier jour. Gilbert dédaignait de lutter; il aurait eu horreur de s'imposer à sa femme et de lui arracher par la contrainte des témoignages de ten-

dresse que son cœur eût désavoués en secret. Il mettait seulement ses soins à sauver les apparences, à demeurer parfaitement correct aux yeux de ceux qui l'entouraient. Il avait accepté à la Tour d'If une chambre voisine de celle de Jacqueline, mais ils restaient aussi étrangers l'un à l'autre que s'ils eussent habité des contrées différentes. M. de Galesnes s'arrangeait parfaitement de garder son gendre et sa fille. Il se flattait toujours que Gilbert s'attacherait à la Tour et ferait son bonheur de la réparer entièrement et d'accroître le domaine. Gilbert, d'ailleurs, était facile à vivre, content de tout et ne se plaignant de rien. Jacqueline s'occupait de la maison et tenait lieu de garde-malade. Très effrayée d'abord du changement de Gilbert à son égard, des conséquences graves que pouvait amener son irritation, elle s'était peu à peu rassurée sur son apparente résignation, et trouvait un avantage à sa présence, qui adoucissait si visiblement l'humeur de son père. Pour lui, Gilbert, cet état de choses était inexprimablement cruel et, chaque jour, il se jurait d'y mettre fin sans en trouver le courage. La vue continuelle de sa jeune femme, l'intimité de leurs vies qui se côtoyaient de si près sans se confondre, exaspéraient sa souffrance en avivant son amour; l'intensité en devenait telle qu'il touchait par moments à la haine : il aurait voulu écraser l'ingrate sous la colère des reproches, briser ses petites mains frêles entre les siennes, anéantir cet être délicat et fragile dont la timide douceur résistait passive à la force du désir et de la passion. Il passait des journées entières à errer seul dans les landes, les falaises, les bois, ruminant ses griefs, ses douleurs imméritées. Quelquefois attendri par la pâleur et la fatigue de Jacqueline, il sentait en son âme une mansuétude, une infinie pitié pour elle; cet attendrissement était court; il songeait que les larmes, les angoisses de Jacqueline, n'avaient d'autre objet que sa mère, qu'il lui était et resterait toujours cruellement indifférent. Au bout d'un mois de ce supplice, ses forces étaient à bout; une mélancolie découragée lui ternissait la vie, lui en ôtait le goût, il défaillait; à plusieurs reprises, il fit, sous divers prétextes, des absences de quelques jours; nul ne savait où il allait, lui-même ne s'en souciait pas; il partait pour partir, pour secouer la monotonie de son ennui, pour s'essayer à l'oubli, se provoquer à l'inconstance. Il espérait aussi se distraire par la nouveauté du cadre, le hasard des rencontres. Le plus souvent, il restait dans le pays, allant de ferme en ferme, sans se résigner à perdre de vue la vieille Tour d'If, où restait son cœur supplicié. Puis, saisi d'inquiète impatience, comme si la guérison de son mal tenait à son retour, il revenait vaincu près de l'innocente qui ne soupçonnait pas la raison de ces absences.

Cependant, quand la maladie de M<sup>me</sup> de Galesnes prit, au bout de quelques semaines, un caractère moins dangereux, et que, moins absorbée par des alarmes sans cesse renaissantes, Jacqueline put réfléchir et observer, elle fut frappée de l'altération des traits de son mari et de sa profonde tristesse. Un jour qu'il rêvait, son livre tombé sur les genoux, le sourcil froncé, le regard morne et perdu, elle se hasarda à lui demander s'il n'était pas souffrant. Cette sollicitude lui parut dérisoire. Elle savait bien qu'il souffrait. Comment n'avait-elle pas conscience du mal qu'elle lui avait fait?

Il répondit sèchement qu'elle devait se contenter des sujets d'inquiétude que lui donnait sa mère, qu'il suffit bien de ceux que nous aimons pour nous donner des tourments sans en fabriquer d'inutiles à propos des indifférents. La froideur de cette réponse dissuada Jacqueline de renouveler sa timide tentative. Elle comprit qu'elle avait cessé de plaire, que rien d'elle ne serait désormais agréable et que le mieux était de subir en silence le mépris et la réprobation qu'elle avait encourus. Elle se dit que l'amour seul sait trouver le chemin des cœurs, que la bonne volonté ne suffit pas.

Comme il avait changé pourtant, et si vite!... Comme il l'avait condamnée sans merci, jugée vénale et fausse!... Elle en ressentit une cuisante humiliation. Que faire pour se justifier?... Il est vrai que la fortune de Gilbert n'avait pas décidé son consentement; avait-elle mieux agi en se faisant violence par des considérations de famille? Oui, elle avait mieux agi, puisqu'elle s'était sacrifiée... Mais lui, Gilbert?... Avait-elle un instant songé à lui? Son bonheur, en avait-elle pris souci?... Elle n'y avait même pas songé. Il avait donc raison de lui en vouloir..., non pas de la mépriser; elle n'avait pas l'âme vile et mercenaire... Son crime envers lui avait été une vertu filiale... Voilà ce qu'elle aurait voulu qu'il sût, ce qu'elle se promettait de lui dire un jour, si seulement, au premier mot, il ne la clouait pas d'un regard au pilori de son dédain. Elle songeait à cela sans cesse, Gilbert maintenant occupait sa pensée, tendue vers lui, vers le pardon et la réconciliation, obsédée en même temps des souvenirs du récent passé... Elle se rappelait la dévotion extatique de certains regards qui la faisaient autrefois sourire, la douceur insinuante de certaines paroles, la caresse des inflexions amollies... Tout cela changé, fini!... Elle avait vécu durant des semaines dans une atmosphère ensoleillée d'amour; elle se sentait dépouillée et frissonnante maintenant, comme sous une bise d'hiver. Et ses journées passaient dans l'ennui d'une attente vague, toujours trompée, sans objet précis, qui laissait après elle une âcre saveur de déception. Elle observait Gilbert avec une attention inquiète et lui rendait plus de justice qu'elle ne l'avait fait jusque-là: Quelquefois, dans le silence

de ses nuits sans sommeil, elle s'avouait qu'elle l'avait méconnu ; il n'était ni violent ni tyrannique, il la laissait maîtresse de sa personne et de ses actions. Toujours correct dans ses procédés, mesuré dans ses paroles, il avait envers elle, sans se départir de la froide politesse qui les isolait l'un de l'autre, tous les égards d'un homme bien élevé. Elle en était touchée, maintenant qu'elle n'y voyait plus l'attitude conventionnelle d'un homme qui fait sa cour, en vue de s'emparer d'une femme qu'il a choisie et de la plier à ses volontés. Il n'attendait rien, ne voulait rien d'elle, la jugeait indigne, sans manquer jamais aux plus respectueuses convenances. Elle le comparait aux hommes qu'elle avait connus, à son père si rude en ses manières, emporté, souvent brutal dans ses paroles, elle ne pouvait s'empêcher de donner l'avantage à celui qu'elle avait offensé!... Georges lui-même perdait de son prestige, pâlisait, diminuait dans son imagination : elle trouvait moins de charmes à sa familiarité un peu verbeuse ; le sans-çon parfois risqué de ses propos et de sa tenue qui l'avait étonnée et amusée, la cordialité bon enfant de ses manières qui mettait à l'aise sa timidité et lui avait plu autrefois, prenaient un certain air de vulgarité rapprochés de la tenue si simple de Gilbert, de ce je ne sais quoi d'instinctivement noble qu'il portait en lui.

Il y avait six semaines que M<sup>me</sup> de Galesnes était malade, et par suite de complications diverses, la convalescence commençait seulement à s'affirmer. Elle se levait et demeurait plusieurs heures par jour étendue sur un petit lit de repos, si faible encore qu'elle risquait à peine quelques pas dans sa chambre. Cette faiblesse l'avait empêchée d'observer la vie autour d'elle et de remarquer certaines particularités qui auraient, en d'autres circonstances, éveillé ses sollicitudes. Un jour cependant l'agitation, l'air absent de Jacqueline la frappèrent ; elle s'inquiéta.

— Qu'as-tu donc, mon enfant ? Que regardes-tu ainsi anxieusement ?

C'était bien la dixième fois que Jacqueline s'approchait de la fenêtre et, le rideau soulevé, appuyait, rêveusement, son front contre les vitres.

— Qu'est-ce qui te tourmente, mon amour ?

— Rien, mère.

Et, se retournant, elle sourit ; pourtant les yeux gardaient leur mélancolie, malgré le sourire des lèvres. La mère ne s'y trompa pas.

— Viens ici, ma petite fille, et dis-moi ce qui t'occupe.

Jacqueline vint s'asseoir sur sa petite chaise basse, près du lit de repos, et coucha sa tête sur la main allongée de la convalescente.

— As-tu de mauvaises nouvelles de ta sœur ?

— Aucune, chère maman..., rien de pareil.

Cette affirmation dépassait sa pensée, car elle avait cru démêler, dans les dernières lettres de sa sœur, quelque souci inavoué, une sorte de soupir plaintif dont toute la lettre semblait imprégnée.

— Vous savez, chère maman, qu'elle doit se ménager en vue du cher baby qu'elle nous promet.

— Et toi, ma petite, tu n'as pas de contrariétés, dis..., avec ton mari? Ce cher garçon t'adore toujours, n'est-ce pas?

Jacqueline avait rougi violemment, puis tout le sang était retombé sur le cœur, et elle tremblait comme une coupable, très pâle, la tête sur les genoux de sa mère. Elle évita de répondre.

— Gilbert est absent depuis quelques jours... Je l'attends d'un instant à l'autre.

Il y avait cinq jours, en effet, que Gilbert était parti pour une de ces absences indéterminées par lesquelles il s'exerçait à l'idée d'une séparation.

— Ah! il est absent! Où donc est-il?

Elle rassembla son courage pour répondre d'un ton qu'elle s'efforça de rendre dégagé.

— Je ne sais trop, il avait affaire en plusieurs endroits.

Le cerveau débile encore de M<sup>me</sup> de Galesnes se contenta de l'explication, elle acquiesça languissamment.

— Ah! oui, il faut bien qu'il s'occupe de ses affaires. Cela te semble dur d'être séparée de lui? Sois tranquille, petite chérie, il est plus impatient que toi, bien sûr.

Du bout de ses doigts faibles, M<sup>me</sup> de Galesnes caressait l'épaisse et fine chevelure de Jacqueline, courbée sous sa main; elle ne vit pas les yeux de sa fille se mouiller de larmes ni sa poitrine se gonfler de sanglots.

« Pourvu qu'il revienne!... qu'il ne soit pas parti pour toujours! »

Elle craignait cela maintenant chaque fois qu'il s'absentait et, ce jour-là, un pressentiment l'oppressait.

« Qu'arrivera-t-il s'il ne revient pas?... Que dirai-je?... Comment expliquer sa conduite? »

Et cette préoccupation des incidents extérieurs qui se produiraient alors n'était rien à côté de la sourde angoisse de son cœur. Était-ce donc vrai qu'il avait si absolument cessé de l'aimer? Serait-il capable vraiment de la quitter? de renoncer à elle? Un jour qu'elle le remerciait d'être revenu plus tôt qu'il ne l'avait annoncé, il l'avait regardée fixement, avec un air froid de raillerie qui l'avait interloquée, et comme elle s'enhardissait à protester du plaisir qu'elle avait à le voir, il l'avait arrêtée :

— Ne prenez pas la peine de mentir, vous me feriez regretter de

n'avoir pas déjà réglé notre situation de manière à vous épargner cette humiliation.

Il était sorti sur cela, la laissant sous le coup de cette vague menace. Elle en avait pressenti le sens précis : il songeait à l'abandonner, à se séparer d'elle; son cœur, à cette pensée, palpait d'angoisse. Pourquoi la haïssait-il à ce point? Pourquoi ne trouvait-elle jamais les mots qui l'auraient désarmé en la justifiant? Et pourquoi s'affligeait-elle à l'excès à la pensée de ne plus le voir? Pourquoi le pas d'un cheval dans la cour la faisait-il tressaillir et se précipiter pour le voir plus tôt?

Tandis que M<sup>me</sup> de Galesnes, vite lassée, s'assoupissait en une pose de langueur, Jacqueline, assise près d'elle, les mains jointes entourant ses genoux, se disait, répétait : « Pourvu qu'il revienne! » Le jour déclinait, le soleil, d'un jaune éclatant, dépouillé de rayons, s'abaissait vers l'horizon dans un ciel sans nuages, dont les teintes orangées allaient s'atténuant par des dégradations insensibles de vert pâle et de lilas, pour se fondre dans le gris bleu du firmament. Les yeux tournés vers l'avenue, Jacqueline attendait Gilbert, et son impatience grandissait à mesure que le globe terni du soleil s'abaissait derrière les ramures épaisses des châtaigniers, dont les découpures se détachaient en relief sombre sur ce fond d'or.

« Encore un jour passé, il ne reviendra pas! Qu'importe qu'il revienne, après tout, si son cœur est toujours absent. »

Pourtant une griffe acérée de chagrin l'étreignait, une sensation de délaissement, une peur, des regrets... Elle tourna les yeux vers sa mère, qui sommeillait, la tête renversée sur l'oreiller, la bouche faible, légèrement ouverte, ses mains diaphanes étendues, molles, abandonnées. Elle n'osait remuer de peur de troubler son sommeil, et dans l'agitation de ses nerfs, l'immobilité lui était un supplice. Qui sait si Gilbert n'allait pas apparaître au bout du chemin où, rapidement, grandissait l'ombre grise du soir? De toutes ses forces tendues, elle écoutait chaque bruit du dehors, les allées et venues des gens de la ferme, les voix rustiques, les rires épais, les silences qu'elle interprétait. Qui a parlé sous la fenêtre?... La porte de la maison s'est ouverte : qui est entré?... Presque aussitôt, la porte se rouvre, des paroles sont échangées, un pas s'éloigne de nouveau. Serait-ce lui, mon Dieu? Oh! non, ce n'est pas lui, ni son pas élastique et rapide, ni sa voix dont chaque inflexion lui est connue. Un mendiant, peut-être, qui s'est fourvoyé dans la demeure peu hospitalière... On marche dans le corridor, on frappe.

— Qu'est-ce? demande M<sup>me</sup> de Galesnes qui dresse sa tête encore troublée des visions du cauchemar.

Une servante entre, une lettre à la main :



— C'est pour M<sup>me</sup> Arradon... Un messager vient de l'apporter, même qu'il était bien fatigué et qu'il a bu une bôlée de cidre.

— Allume la lampe, Perrinette.

Elle ne peut pas, dans l'obscurité tombée, lire la suscription, mais elle sait, au frémissement de tous ses nerfs, qui l'a écrit, ce mince carré de papier qui semble lourd à ses doigts défaillants :

— Que va-t-il lui apprendre? Est-ce le jour choisi pour le dénouement?

M<sup>me</sup> de Galesnes demande :

— De qui est cette lettre?... Que nous apprend-on?... Un malheur peut-être?

Elle se hâte de la rassurer.

— C'est un mot de Gilbert, ne vous inquiétez pas, chère maman...

La lenteur de Perrinette l'exaspère :

— Finis-en donc d'allumer cette lampe, ma pauvre fille.

Enfin, elle peut lire. La lettre est datée de l'Abbaye...

« Ma chère Jacqueline, j'ai trouvé ma mère en fâcheux état de santé et ma présence lui est nécessaire. Vous avez à un si haut degré le sentiment du devoir filial que vous m'excuserez de ne pas la quitter tant que j'aurai l'espoir de lui être utile. Cela ne doit rien changer à vos intentions, car ma volonté formelle est de ne peser en rien sur votre vie. Je n'admets pas que le mariage soit une servitude, pas plus que l'amour ne doit être une formalité imposée par le code. Vous êtes donc libre de garder entre votre père et votre mère la place que vous avez toujours occupée, de même que je le suis de reprendre la mienne à l'Abbaye-aux-Eliges.

« Veuillez croire que je suis et resterai toujours votre dévoué serviteur et ami. — « GILBERT. »

Elle resta atterrée.

— Que dit ton mari?

La gorge sèche, elle répondit avec effort :

— Il ne revient pas encore.

— Où est-il en ce moment?

— A l'Abbaye-aux-Eliges...

— Ah! bien, il n'est pas loin et ne tardera pas.

Un tumulte de pensées, de regrets, de craintes assiégeait la tête douloureuse de Jacqueline. C'était donc là que devait aboutir la grande passion dont le murmure l'avait bercée dans une douceur de rêve pendant des semaines. Et combien elle s'était montrée ingrate! Elle le savait maintenant, elle savait aussi combien, sans se rendre compte, elle avait trouvé agréable, simple et naturel d'être aimée. Et combien elle avait été injuste, déloyale quand, charmée par cette musique d'amour si douce à ses oreilles, elle en avait, sans

remords, accompagné son rêve lointain, l'amant idéal, imaginaire ; combien imprudente et folle et aveuglée elle avait été ! Elle savait maintenant, au seuil de l'abandon où elle devait se consumer désormais, qu'elle aurait pu être heureuse près de Gilbert et que c'était son œuvre fatale d'avoir rebuté, découragé, blessé à fond ce cœur si naïvement et grandement épris. Le malheur était-il sans appel ? Elle avait pensé plusieurs fois à mettre la bonne et compatissante Manon dans sa confidence. Mais Gilbert lui avait intimé la défense formelle de parler de lui à personne ni de leur attitude réciproque jusqu'à ce qu'il se fût arrêté à une résolution définitive. Une vague espérance, toujours déçue, lui avait conseillé cette mesure de silence prudent. Jacqueline s'y était soumise scrupuleusement, trouvant une douceur inattendue à cette entière soumission. Ce secret gardé à deux, si déchirant qu'il fût, était un lien entre eux et lui devenait sacré. Maintenant que cette résolution, menace suspendue sur sa tête était prise, allait s'accomplir, elle était déliée du silence sans doute et pourrait faire intervenir Manon... A quoi bon, s'il ne l'aimait plus ? Ses perplexités furent troublées par l'entrée de M. de Galesnes, qui s'informa en quelques mots brusques de l'état de sa femme, puis, sans attendre la réponse, il se tourna vers Jacqueline :

— Gilbert t'a envoyé un message ; revient-il ou ne revient-il pas ? Qu'est-ce que c'est que ces affaires dont il prend prétexte pour s'en aller je ne sais où ? Il devait être ici ce matin pour conclure marché avec le couvreur, personne ! On l'attend pour le dîner, son couvert mis, le repas commandé en son honneur, personne ! Cela devient fastidieux. Qu'est-ce qu'il t'écrit ?

Il était de fort mauvaise humeur, les toitures de la Tour ayant beaucoup souffert des dernières tourmentes et de l'infiltration des neiges, il avait compté sur son gendre pour les réparations.

— C'est un peu votre affaire, après tout, puisque le domaine vous appartiendra finalement.

Gilbert avait acquiescé distraitemment, comme il faisait toujours, mais l'idée incrustée dans la cervelle dure de son beau-père s'était vite envolée de son esprit comme s'envolait tout ce qui n'était pas son douloureux amour. Il avait oublié le couvreur. Jacqueline répondit :

— Il m'écrit qu'il ne peut revenir encore : sa mère est malade.

— Sa mère ? Eh bien, elle a deux autres fils. Je pense que Gilbert n'est pas indispensable pour mettre à la diète cette vieille toquée.

— Mon père, il est juge de son devoir.

— Le devoir d'un mari est d'être avec sa femme. Est-ce que votre mère n'est pas malade aussi ? Et elle n'a que vous pour la soigner.

Un peu émue, elle répliqua :

— Gilbert a été fort généreux de me laisser jusqu'à ce jour près de ma mère..., bien d'autres à sa place ne l'auraient pas permis!

Avec embarras, elle ajouta :

— Il m'autorise même à rester encore, tant que ce sera nécessaire.

M. de Galesnes ricana :

— Fort bien! Vous ici, lui, là-bas! Drôle de ménage, ma parole! C'est-à-dire qu'il s'imagine vous laisser pour compte à votre famille et vivre à sa guise chez lui ou ailleurs!

— Mon père!

— Ma fille, clama M. de Galesnes, je n'entends rien à tous ces micmacs et cela me déplaît. Veuillez dire à votre mari que je le prie de revenir près de sa femme ou de l'emmener chez lui. Que diable!

— Si vous me chassez, mon père...

Il frappa du pied avec colère :

— Qui parlé de ça? Chasser... « Vous me chassez! » Morbleu! Voulez-vous me faire perdre tout sang-froid. Je ne hais rien tant que l'exagération et le mélodrame. Je ne suis point un père dénaturé, quoi qu'en puisse penser votre sottie cervelle empestée de roman, et bien qu'il soit de mode dans ma famille et partout de me faire passer pour un Harpagon, je ne suis point avare au point de refuser de vous héberger, vous, votre mari et vos enfants, quand vous en aurez. Vous le savez bien! Ce que vous devez savoir aussi, c'est que je suis un homme de bon sens, un homme de la vieille école pour qui la famille forme un tout compact, père, mère, enfants, un être de raison uni, et fort parce qu'il est uni. De mon temps, les goûts, les sentiments, les intérêts de la femme étaient subordonnés à l'autorité du chef de famille, on ne voyait pas des époux en quelques semaines s'en aller, l'un à droite, l'autre à gauche, au gré de leur caprice, ou de prétendus devoirs substitués au seul et vrai devoir qui est de fonder le foyer de famille. Eh bien, je vous le déclare, je ne me prêterai jamais à la dissolution de l'antique, sainte et vénérable institution du mariage. Si votre mari ne se plaît pas chez moi, votre devoir à vous est de le suivre. Vous ne trouverez en moi aucun encouragement à la désobéissance.

— Gilbert ne m'a pas demandé de le suivre, au contraire.

— Comment « au contraire »? Que voulez-vous dire avec cet « au contraire »?

Le courage lui manqua pour avouer la vérité.

— Je veux dire qu'il sait, comme vous le déclariez tout à l'heure, que maman a besoin de moi encore.

— Qu'il revienne alors prendre sa part dans le devoir commun!

Elle insista :

— Si, cependant, il est nécessaire à l'Abbaye, comme je le suis ici...

— Bêtises! prétextes que tout cela! Ridicules sornettes qui cachent quelque bouderie grotesque. Je ne suis pas dupe, morbleu!... Je ne supporterai pas vos bizarreries et vos excentricités... Je veux que chacun soit à sa place et s'y tienne correctement... Me prenez-vous pour un Gêronte facile à berner?... Vous imaginez-vous que je n'ai pas vu vos mines et vos contre-mines à tous les deux?... Qu'est-ce que c'est que tout ça?... Qu'est-ce que cela signifie? Y a-t-il en vous quelque chose qui déplaît à votre mari? Qu'il le dise et vous réforme selon son goût; c'est son droit et il me trouvera prêt à le soutenir... Mettez-vous bien dans la tête, vous, que votre unique devoir est de lui complaire en tout..., en tout, vous entendez?

Jacqueline suffoquait de tristesse et de honte; la brutale intervention de son père dans le drame intime, dont le mystère lui était sacré, froissait ses plus secrètes pudeurs. Elle baissait la tête, ne trouvant rien à répondre; elle s'était mariée sans amour et n'avait pas su mentir ni jouer la comédie de l'amour. C'était tout son crime! Elle en eût fait l'aveu et bravé les cruels sarcasmes qu'elle se fût attirés, si elle n'avait craint quelque démarche de son père près de Gilbert, la leçon qu'il se croirait en droit de lui faire; elle en frémissait de peur et de confusion. Dans ce désarroi de sa volonté, l'incertitude de son propre désir et du parti qu'elle devait prendre, elle s'accrocha à l'idée de gagner du temps. Avec une douceur très humble, laissant soupçonner quelque mésintelligence passagère, elle supplia son père de lui accorder un délai de quelques jours pour s'assurer des intentions de son mari :

— Ce qu'il voudra, je le ferai... S'il désire que j'aille le rejoindre, j'irai aussitôt, je vous le jure... Je vous demanderai alors de permettre à Manon de venir prendre ma place près de maman jusqu'à son complet rétablissement.

Il consentit :

— Voilà qui est à peu près raisonnable, arrangez vos affaires entre vous sans que je m'en mêle, c'est ce qu'il y a de mieux. J'ai le propos un peu rude et je ne tiens pas à blesser Arradon! Mais réfléchissez bien à tout ce que je vous ai dit et ne vous imaginez pas qu'on puisse impunément se moquer de moi... C'est trop déjà que la mauvaise conduite d'une de mes filles ait compromis l'honneur de mon nom; je ne souffrirai pas que l'autre me traîne avec elle dans le ridicule... Tenez-vous-le pour dit, je ne le souffrirai pas!

Quand, après cette mercuriale, il se fut éloigné, M<sup>me</sup> de Galesnes, qui avait écouté en silence, appela sa fille :

— Tu as donc à te plaindre de Gilbert, ma pauvre petite?... Que cela me fait de peine!... Je l'aimais tant déjà!

Jacqueline se força de sourire.

— Ce n'est rien, chère maman..., une petite querelle sans importance, j'espère... Ne vous tourmentez pas!... Vous voilà tout agitée et fiévreuse...

— Que te reproche-t-il donc, ma pauvre petite?

— Il me reproche... de vous aimer plus que lui.

— Oh! ce n'est pas bien sérieux. Il faut le rassurer.

Quand le soir, après la journée finie, M<sup>me</sup> de Galesnes s'endormit dans le grand lit à baldaquin, sous l'ombre des rideaux de toile perse aux tons flétris, où la lueur vacillante d'une veilleuse promenait des ombres qui semblaient s'agiter dans une danse bizarre, quand la respiration apaisée de la convalescente troubla seul le silence nocturne, Jacqueline, assise sur la couchette dressée pour elle chaque soir près du lit de sa mère, les mains jointes dans une infinie détresse, se demanda ce qu'elle devait faire? Une fois de plus, elle se répéta mot à mot le froid billet de Gilbert inscrit dans sa mémoire en traits flamboyants; impossible de se faire illusion, il ne la réclamait ni ne la désirait : c'était un congé poli, mais un congé! Devait-elle, au risque des conséquences et du courroux paternel, accepter la rupture? Devait-elle, au contraire, humilier sa fierté, tenter une réconciliation? C'était son devoir, elle le savait; son père venait de le lui rappeler durement, et dans le fond le plus secret de son âme, une voix éloquente et confuse défendait la cause du devoir, y inclinait sa volonté. Mais comment agir? Il lui semblait bien, en ce moment de pénible anxiété, qu'il lui suffirait de laisser parler ses lèvres qui trouveraient d'elles-mêmes les paroles nécessaires à la réconciliation. menteuses paroles, lèvres menteuses, si elles ne s'inspiraient que de la lâcheté de son âme, de la basse appréhension de difficultés matérielles, mortifiantes, de l'ennui pressenti d'une vie découronnée d'espoir. Ah! si quelqu'un avait pu lui crier : Va donc!... tu l'aimes, il t'adore..., laisse parler ingénument ton cœur enfin attendri, repentant, désabusé! Personne n'était là pour éclairer son inexpérience, pour lui apprendre que le scrupule d'être vraie l'empêchait de voir la vérité, que l'horreur d'être hypocrite et fausse paralysait un élan sincère de son cœur vers lui.

Dès que le jour parut, elle se glissa sans bruit jusqu'au secrétaire de sa mère et non sans avoir déchiré et recommencé plusieurs fois sa lettre, elle écrivit :

« Mon cher Gilbert, j'ai appris avec peine l'indisposition de M<sup>me</sup> Arradon, et je comprends votre désir de rester auprès d'elle

comme vous avez compris le mien en une circonstance pareille. Grâce à Dieu, la santé de ma chère maman est de jour en jour meilleure et me permettra de vous rejoindre dès que vous le désirerez. Mon devoir, il me semble, est de partager les soins pieux qui vous occupent ; j'ose ajouter que c'est aussi mon désir. Croyez, mon cher Gilbert, que j'ai à cœur d'être tous les jours de ma vie votre femme obéissante et fidèle. — JACQUELINE. »

Elle relut plusieurs fois cette lettre, où il lui parut qu'elle avait assez habilement louvoyé parmi les écueils. Elle la fit remettre au facteur et attendit anxieusement l'effet de sa naïve diplomatie.

Dès le lendemain, elle reçut la réponse, en même temps qu'une lettre de Paris, dont elle reconnut aussitôt l'écriture, et qu'elle laissa de côté un instant pour ouvrir d'une main hâtive le billet de Gilbert ; son émotion était si grande que d'abord les caractères se brouillaient, sans qu'elle pût saisir le sens. Il lui fallut poser un instant, puis reprendre le papier :

« Je n'ai jamais douté, ma chère Jacqueline, que vous n'ayez toutes les vertus, y compris l'obéissance et l'esprit de sacrifice ; mais je ne veux faire appel ni à l'une ni à l'autre de ces précieuses vertus, je vous ai épousée parce que je vous aimais, avec l'unique ambition d'obtenir un peu d'amour en échange de tout celui que je vous apportais. Vous m'avez fait sentir le soir même de notre mariage la folie de mon illusion ; je vous rends cette justice que vous avez joint à tous vos autres mérites celui d'une franchise à laquelle je ne reproche que d'avoir été trop tardive.

« Vous voulez bien m'offrir de me rejoindre à l'Abbaye ; il va sans dire que ma maison est la vôtre et que vous y serez reçue avec tous les égards qui vous sont dus, s'il vous plaît d'y venir. Le ciel me préserve de vous imposer cette contrainte ! — GILBERT. »

Ainsi toute l'habileté de Jacqueline n'avait eu d'autre effet que de lui attirer cette réplique d'une mordante ironie sous la politesse des formes. Gilbert ne lui fermait pas sa maison, mais combien étroite et basse la porte qu'il laissait entr'ouverte devant elle ! Tout l'orgueil de sa race bondissait dans le sang de ses veines, et des larmes, un flot de larmes jaillirent de ses yeux. Il ne l'appelait pas, ne la désirait pas, et lui permettait seulement comme à regret de venir s'abriter sous son toit, s'asseoir à sa table, en étrangère, évidemment importune, qui s'impose et que l'on n'ose éconduire, parce qu'on est un galant homme. Eh bien, elle n'accepterait pas ce rôle humilié et saurait tout souffrir plutôt que de s'abaisser à ce point. Elle provoquerait au besoin une séparation légale, rejetterait tous les avantages de fortune, de luxe, lui renverrait jusqu'à ses bijoux. Elle arracha sa bague de fiancée, l'étincelant joyau qu'elle

ne quittait guère. Elle ouvrit ses tiroirs, réunit ses écrins, et ses larmes séchèrent seulement alors qu'elle eut fait du tout un paquet qu'elle se proposa de lui renvoyer le soir même et sur lequel, d'une écriture illisible, fiévreuse, emportée, elle écrivit l'adresse de Gilbert. Cet effort l'épuisa; elle tomba presque défaillante sur le pied de son lit, y resta quelque temps anéantie; son anneau de mariage restait à son doigt, elle n'eut pas le courage de l'enlever, et le baisa même, comme si sa colère, son indignation, le désespoir, étaient sans force contre le symbole béni. « Il saura, du moins, pensait-elle, quand je lui aurai tout rendu que ce n'est pas par basse convoitise que je m'étais donnée; il reconnaîtra qu'il m'a méconnue, calomniée et peut-être il aura des regrets. Ah! que je voudrais qu'il eût des regrets de sa dureté, de son injustice! » Elle s'exalta sur cette idée, une flamme colorait ses joues, mettait des étincelles en ses doux yeux profonds, où se reflétaient les nuances mobiles de son âme. « Oui, tout serait bientôt fini entre eux; dans quelques années, ce serait comme s'ils ne s'étaient pas connus... Que c'est triste la vie! » Un sanglot la secoua, elle voulut se lever, aller respirer à la fenêtre. Dans sa marche agitée, sa robe effleura un papier tombé à terre, la lettre d'Henriette, elle la ramassa, confuse de l'avoir oubliée, et, toute vibrante encore, elle s'assit et déplia le papier :

« As-tu donc le don de seconde vue, chère petite sœur? Ta tendresse sait-elle lire à travers l'espace les secrètes pensées, celles que l'on se cache à soi-même, que l'on voudrait ignorer à jamais? Qui t'a dit que je fusse triste? Quelle trace involontaire as-tu saisie des soucis qui me rongent! Dieu sait que je voulais ne t'en rien révéler et que, malgré ta clairvoyance, j'aurais gardé mon secret, si les circonstances n'étaient devenues accablantes : je n'ai plus le courage de me taire, et à qui me confier sinon à toi! Ma mère est malade, impuissante à me venir en aide; mon père s'y refuserait et trouverait dans mon cri de détresse des raisons nouvelles de nous haïr davantage. Ma Jacqueline, hélas! je ne suis point heureuse, et pourtant Georges m'aime toujours, il est bon, et ce n'est pas sa faute si son caractère a des défauts qui font de ma vie un tourment sans repos. Les qualités charmantes qui nous ont tant séduites ont leur revers, dont nous ne nous doutions pas; comment penser que ces qualités brillantes pussent être un obstacle au bonheur! Nous nous étions bien aperçues que la légèreté souriante de son esprit, son heureuse insouciance au milieu des soucis du travail, des difficultés de la vie, faisait place parfois à la plus taciturne mélancolie, bientôt dissipée par le premier rayon de soleil; et tout nous plaisait dans cette instabilité d'humeur, dans la succession rapide d'impressions contraires, exprimées avec une verve pittoresque, un imprévu décon-

certant; sa gaieté intrépide nous semblait de la vaillance et sa misanthropie, le signe de la profondeur de ses pensées. Il est bien tel que nous l'avons connu et ne nous a rien caché de ses défauts; la faute est à nous de n'avoir pas su prévoir. Et de quoi nous eût-il servi de prévoir, puisque je l'aimais et que je le chéris encore de tout mon cœur? Et pourtant, aux prises avec les épreuves sévères de la vie, le rire irréflecti et sans raison devient cruel, les saillies drôles, le badinage gouailleur, irritent comme un défi au bon sens; on serait tenté de conclure à un manque de cœur, quand arrivent la bourrasque noire, les pensées sinistres devant une toile barbouillée dans une rage d'impuissance ou crevée d'un coup de poing; je n'ose te dire de quelles terreurs je suis assaillie. Que de nuits déjà j'ai passées dans l'insomnie, dans l'épouvante, dans de courts sommeils hantés de cauchemars, de visions lugubres, frissonnant au moindre bruit et priant Dieu que le pauvre petit être qui bientôt doit venir ne porte pas la marque de nos terribles angoisses!... Et ce n'est pas tout; il faut bien te l'avouer, la mauvaise chance s'est abattue sur nous; la peinture languit dans un incompréhensible marasme, les tableaux ne se vendent pas et les commandes sont presque nulles. Georges n'est pas le seul qui souffre, la crise est générale. Il travaille à une grande toile pour le prochain Salon et se flatte d'obtenir quelque récompense qui le mette hors de pair. D'ici là, il faut vivre, pendant près d'une année, vivre d'expédients, de privations, d'humiliantes avanies; nous avons des dettes, pas bien grosses, mais certains créanciers nous pressent impitoyablement. Georges a cédé à vil prix ses tableaux, ses dessins, jusqu'à des ébauches; une partie de notre mobilier a pris le chemin de la salle des ventes. Nous n'avons plus rien, que la toile inachevée, sur quoi nous édifions toutes nos chances d'avenir. Ah! chérie, tu as reçu la meilleure part et je remercie Dieu qui t'a confiée aux mains d'un mari tel que Gilbert, non pas un charmant et décevant artiste, mais un homme! Ah! vois-tu, Jacqueline, quand l'argent manque à la maison, qu'on ne sait où prendre son dîner et que le créancier frappe à la porte, les lazzi les plus spirituels déconcertent le courage au lieu de l'exalter, les meilleures charges et les caricatures n'arrachent même pas un sourire; elles font pleurer au contraire.

« Dans notre détresse, j'ose à peine te le dire, j'ai pensé à Gilbert... »

La lettre échappa aux doigts glacés de Jacqueline; depuis un moment, elle pressentait ce qui allait venir, son sang et sa chair en frissonnaient d'angoisse. Recourir à Gilbert au moment où elle rêvait de se réhabiliter à ses yeux par le désintéressement le plus manifeste, au moment où elle rêvait cette revanche à sa fierté méconnue!



« Impossible, impossible! Henriette ne sait pas ce qu'elle me demande, elle me croit heureuse, adorée, toute-puissante, et je suis la plus misérable des femmes, oubliée, repoussée, dédaignée. » Des soubresauts de révolte secouaient tous ses nerfs. Elle avait hérité l'âme violente de son père, et sa douceur coutumière était la conquête toujours poursuivie d'une volonté patiente; cette fois, l'épreuve dépassait ses forces. Elle gémissait presque à haute voix : « Impossible!... je ne veux pas!... je ne le puis! » S'humilier devant l'homme qui la répudiait, implorer, le front dans la poussière, sa libéralité, tendre la main quand déjà on la soupçonnait de calcul avilissant! demander l'aumône à celui qui, l'ayant payée le prix demandé, ne se souciait plus d'elle et la laissait au vendeur comme une marchandise frelatée! « Non, jamais! » Elle répétait ce mot sans se lasser : « Jamais! jamais! » Mais alors?... Le cri désespéré de sa sœur resterait inexaucé; il lui semblait l'entendre de loin gémir dans un sanglot : « Qu'as-tu fait de moi? qu'as-tu fait d'Henriette? tu pouvais nous sauver, un mot suffisait, ton orgueil, ton égoïste orgueil nous a précipités dans l'abîme. » Elle releva la lettre et reprit la suppliante lamentation.

« Gilbert est bon, il est riche, il t'adore. »

— Hélas! hélas! soupira Jacqueline.

« Ses yeux, son sourire, tout son être se transfigure quand on prononce ton nom. S'il voulait nous faire une avance de fonds; quelques milliers de francs nous suffiraient jusqu'au printemps prochain. Georges pourrait achever son tableau et le vendre. Pour vous, quelques milliers de francs, c'est peu de chose; pour nous, c'est la vie! Oui, Jacqueline, la vie; il y a des jours où nous avons manqué du nécessaire... Hier, Georges m'a dit : « Si j'étais mort, « ton père te pardonnerait, et te recueillerait avec ton enfant. » J'ai frémi d'horreur et n'ai pu dormir de la nuit. Mais à quoi bon t'attrister du détail de notre lamentable misère? Je connais ton cœur et te bénis à l'avance.

« Ta malheureuse HENRIETTE.

« Surtout, ne perds pas de temps. »

Ces derniers mots ajoutés en surcharge avaient une poignante éloquence.

Jacqueline plia la lettre lentement, s'approcha de la fenêtre ouverte et se tint debout devant la vaste étendue qui, de la Tour d'If, par-delà les masses touffues du parc et la lande ascendante jusqu'aux falaises, allait se perdre à l'horizon dans les flots tourmentés de la mer. Le ciel embrasé resplendissait des magnificences du couchant; le vent assoupi n'agitait pas les feuilles, et, dans le calme de

ce jour près de s'éteindre, des martinets dessinaient leurs grands cercles aériens, avec des cris joyeux ; la paix planait sereine, lumineuse, et la paix aussi entra dans le cœur de Jacqueline, une paix sévère et forte, la paix du sacrifice consenti et voulu, la paix qui suit les grands renoncements, et qui doit régner dans les tombeaux après que l'âme affranchie s'est dégagée de l'inutile tourment du désir et de l'espoir. Elle resta ainsi longtemps, immobile, presque sans pensée, concentrée toute dans l'effort de vouloir.

Puis, non sans un grand soupir, elle se mit à l'œuvre, réunit quelques objets familiers, quelques vêtements de première nécessité, les rangea dans une légère valise ; ces préparatifs lui rappelèrent la fuite d'Henriette : « C'est moi qui l'ai décidée, conseillée, encouragée ; je suis responsable. Il faut maintenant que j'expie. » Quand son mince bagage fut préparé, elle descendit et chercha son père. Il rentrait des champs, botté de boue jusqu'au mollet, un bâton ferré à la main. La vue de Jacqueline, s'avançant au-devant de lui avec une expression de gravité mélancolique, l'inquiéta :

— Qu'est-ce qu'il y a?... Ta mère...

— Non, mon père. Je voulais vous prévenir seulement que je dois rejoindre Gilbert ce soir même à l'Abbaye-aux-Eliges.

— Ah ! ah ! ce soir même. Il se décide enfin.

— Je viens vous prier de me faire conduire le plus tôt possible.

— Bien, bien ! le gars Tintin peut te mener. Mais tu vas dîner, je pense, avant de partir.

Elle hésita ; avait-elle le droit de perdre du temps.

— Je dînerai avec vous encore, si vous le permettez.

— Oui, oui, ce sera très bien. Il peut attendre à son tour, M. Gilbert, j'imagine. Ta mère est prévenue ?

— Pas encore. Je voulais m'assurer de votre assentiment avant de lui donner l'émotion de mon départ.

— Il faudra bien qu'elle s'habitue à se passer de toi, si ton mari tient à résider à l'Abbaye. Manon voudra-t-elle venir près d'elle quelque temps, jusqu'à ce qu'elle soit assez forte.

— Je vais lui écrire ce soir, et la voiture avec Tintin pourra l'amener demain. Je ne crois pas qu'elle nous refuse ce service.

— Parbleu ! ça serait drôle qu'elle refusât. Elle bénira son sort, au contraire, la pauvre fille.

Sans être sûre que Manon dût bénir le sort qui la ferait vivre près de son rude cousin, Jacqueline ne doutait pas du dévouement de sa cousine. Il lui restait à prévenir sa mère, dont le chagrin pouvait ajouter une cruauté de plus à sa résolution. Le premier mot de M<sup>me</sup> de Galesnes fut un cri de détresse :

— Tu t'en vas ! Tu me quittes !

Les yeux de Jacqueline s'emplirent de larmes.

— Ne m'avez-vous pas appris qu'une femme doit suivre son mari? lui obéir en tout?

— Oui, mais ne pouvait-il te laisser jusqu'à ce que je puisse me tenir debout! Je suis si faible encore.

— Manon va venir près de vous, mère chérie. Et puis, l'Abbaye-aux-Eliges, ce n'est pas loin, c'est le voisinage, nous nous verrons souvent.

— Pourvu que je te sache heureuse... Tu aimes bien ton mari, n'est-ce pas?

— Pourquoi me demandez-vous cela, chère maman?

— C'est que... il ne te plaisait pas beaucoup, au commencement, et cela me faisait tant de peine, tant de souci... Lui, il t'adore, je le sais...

— Tout cela est changé, chère maman. Je souhaite qu'il m'aime seulement autant que je l'aime.

— A la bonne heure! tu me rassures, viens m'embrasser, ma pauvre petite... Je te sais gré de consentir à être heureuse autrement que tu ne l'avais imaginé.

Le dîner était servi. Ce n'était pas un joyeux repas celui que prenaient d'ordinaire, en tête à tête, le père et la fille; lui, morose, irritable, taciturne, ne parlant guère que pour se plaindre des gens de service, de l'inexactitude de ses fermiers, du mauvais rendement des terres; elle, mal à l'aise, intimidée, cherchant péniblement quelques mots à dire qui ne fussent pas de nature à remuer la bile du seigneur de la Tour d'If. Ce soir-là, pourtant, elle prolongea à dessein le dîner et s'attarda encore à deviser avec son père, pendant qu'il fumait sa grosse pipe accoutumée : c'était un répit avant le redoutable assaut dont elle devait courir le risque. Tout lui semblait préférable à l'hospitalité qu'elle allait mendier, tout, à l'humiliation de s'imposer à qui ne la désirait pas..., et dans un but intéressé.

Il était nuit close quand la triste jeune femme monta dans la lourde voiture attelée de deux chevaux, mieux habitués aux travaux de la ferme qu'à une allure de poste. M. de Galesnes avait poussé l'effusion paternelle jusqu'à lui offrir de l'accompagner; elle s'était gardée d'accepter, ne voulant pas qu'il fût témoin de l'accueil qui lui serait fait. Après avoir une fois encore embrassé sa mère et fait à Perrinette les plus minutieuses recommandations pour la nuit, elle quitta pour la première fois de sa vie le toit paternel. Tapie au fond de la grande calèche, dont les glaces claquaient dans leurs alvéoles mal jointes et laissaient passer l'air vif du soir, elle frissonnait de froid et de tristesse. Quand, au sortir de la longue avenue de châtaigniers, elle se trouva en rase campagne, sur la

route banale, dans une obscurité à peine éclaircie au ras des roues par les lanternes, ne pouvant discerner aucun des repères qui lui auraient permis de s'orienter et de mesurer le chemin parcouru, il lui sembla qu'une force fatale l'emportait, désarmée et seule, vers sa destinée. Dans son délaissement, elle se pressait, par un geste instinctif, contre les parois mal rembourrées de l'antique véhicule, comme pour y chercher un appui, et le frôlement du drap vert usé au service de la famille était une caresse à sa joue humide de pleurs. Comme elle se sentait abandonnée, faible, infiniment malheureuse, incapable d'aucun bien!... Elle marchait au supplice, sans espérance... Que pouvait-elle sur Gilbert, puisqu'il ne l'aimait plus? puisque jamais plus un mot d'elle ne trouvait le chemin de son cœur? Elle aurait du moins tout tenté pour sauver Henriette. Elle essaya d'abord de préparer ce qu'elle devait dire, de donner une forme à sa prière; elle chercha des paroles qui pussent émouvoir; elle s'efforça de prévoir ce qu'il répondrait, de quel air il l'écouterait, la forme que prendrait sa surprise, son mécontentement, ses reproches peut-être, son méprisant refus de la recevoir; elle alla jusque-là, dans la fièvre de l'angoisse. Elle chercha à se rappeler la configuration des lieux où allait se passer le drame. Elle n'était entrée qu'une fois à l'Abbaye-aux-Eliges, pour une courte visite à sa future belle-mère au moment des fiançailles : une maison grise, très longue, un seul étage sous un haut toit percé de lucarnes en saillie, entre une cour plantée de tilleuls, enclose de murs et fermée de portes pleines comme un couvent ou une prison, et de l'autre côté un grand jardin aboutissant à une terrasse au-dessus de la baie de la Rance; un vestibule boisé de chêne bruni, avec tout autour des crémailières pour les cannes et les fusils et des porte-manteaux où pendaient négligemment quelques vêtements d'hommes. Dans le salon, très grand et carré, éclairé de quatre fenêtres se faisant vis-à-vis, de brillants panneaux de tapisseries, d'un ton clair, représentant des scènes de la vie de don Quichotte; sur la cheminée, un cartel ancien entre deux candélabres d'argent, et dominant tout le reste, un portrait d'un artiste moderne représentant un homme d'une physionomie pensive et noble, le docteur Arradon. Parmi tous ces détails indifférents, gravés d'eux-mêmes dans ses yeux, un souvenir oublié lui revenait, lugubrement distinct, à cette heure, plus douloureux et plus lamentable qu'il ne lui avait paru au moment, le souvenir d'un gémissement scandé par la souffrance, sinistrement vrai et réel, tombé d'en haut parmi les propos de banale conversation et de menteuse sympathie échangés entre les familles des deux fiancés, et mêlée à cette plainte monotone, une voix de femme, enfantine et grasseyante, qui chantonnait une sorte de

berceuse. C'était tout ce qu'elle connaissait de Pierre Arradon et de Rina, et cette double impression, la plainte inarticulée et la voix chantante, la frappèrent d'une sorte d'horreur, comme un présage de mauvais augure.

La voiture s'arrêta, dix heures sonnaient à l'horloge d'une chapelle voisine. Le cocher descendit de son siège et ouvrit la portière.

— Nous y sommes. V'là l'Abbaye-aux-Eliges.

— Es-tu sûr, Tintin?

— Pardi, oui, not'demoiselle; c'est là le portail et la petite porte à côté. Faut-il sonner?

Elle répondit oui d'une voix étouffée par le tressaut du sang violemment poussé au cœur. Le coup de cloche fit aboyer un chien dans la cour, un bruit de sabots claqua sur les dalles. Jacqueline avait mis pied à terre; appuyée d'une main à la muraille, elle attendait, les jambes molles, la vue trouble. La porte s'ouvrit et sans qu'elle parlât, le domestique s'effaça pour la laisser entrer, comme s'il l'eût attendue. Il poussa le battant pour refermer la porte, Tintin l'arrêta :

— Pas si vite! Y a du bagage, espère un peu!

— Pour lors, dit l'autre, elle compte donc rester longtemps, cette dame?

— Autant qu'il lui plaira, ben sûr!

Et très rogue, Tintin lui jeta dans les jambes la valise et les menus objets abandonnés par Jacqueline dans la calèche. Elle n'avait rien entendu de ce colloque et s'avancait seule vers la maison, d'où sortait un grand bruit de paroles, de rires, de clameurs confuses, et par les interstices des volets jaillissaient des filets de lumière vive; il y avait évidemment joyeuse réunion à l'Abbaye. Elle s'arrêta, tentée de s'enfuir; le roulement de la voiture qui s'éloignait emportant Tintin, ne lui laissa pas le choix du parti à prendre; elle se tourna vers l'homme qui l'avait suivie portant la valise.

— Il y a du monde, ce soir?

Avec la finaudeur du paysan qui croit toujours qu'on se gausse de lui, il répondit :

— Pardi! Vous le savez comme mé, puisque vous v'là.

Il ouvrit la porte de l'antichambre où se tenait un domestique en livrée, et lui tendit la valise.

— Tenez! prenez-moi ça et faites entrer cette dame.

L'autre s'adressa à Jacqueline :

— Qu'est-ce que c'est que ces affaires-là? Où faut-il que je les mette?

Jacqueline, sans s'arrêter au ton de hardie familiarité, répondit avec douceur :

— Laissez cette valise dans un coin jusqu'à ce que M. Gilbert vous ait dit où la placer.

Elle pensait :

« Si Gilbert me repousse, je partirai sans avoir dit mon nom. »

Le domestique ouvrit de gros yeux, ricana :

— M. Gilbert? Ah! bien, faudra peut-être attendre longtemps.

— Il est occupé, peut-être?

— Ça, je ne peux pas le dire, vu que Monsieur est absent depuis des jours.

— Absent!

Elle n'avait pas pensé à cela et resta interdite.

— Est-il parti pour un lointain voyage?

— On ne sait point.

— Quand doit-il revenir?

Il haussa les épaules.

— P't-être tout à l'heure, p't-être pas du tout. On sait quand Monsieur sort, on ne sait point quand il revient. Il ne rend pas de comptes. Entrez tout de même. Seulement, vous venez tard, le souper est fini.

— Je ne viens pas pour souper. Attendez, je vous prie.

Elle arrêta le domestique qui déjà entr'ouvrait la porte du salon où des voix joyeuses riaient et causaient à grand bruit.

— Ne pourrais-je parler à M<sup>me</sup> Arradon?

— Ah! pour ça, non. Après le soleil couché, M<sup>me</sup> Arradon est dans ses draps. Faut que vous veniez de loin pour ne savoir pas ça. Elle s'enferme, n'entend ni ne parle, quand elle prend sa crise. Ce n'est pas elle qui vous dira où se trouve M. Gilbert. Tout de même c'est pas malin de deviner qu'il est à la Tour d'If, auprès de son épouse, et pas à la disposition facultative des personnes inconnues. Mais les frères de Monsieur sont là, si vous voulez leur parler.

Elle répondit vivement :

— Non, ne les dérangez pas; c'est M. Gilbert seul que je désire voir.

— Eh bien donc, asseyez-vous si ça vous fait plaisir, vous attendrez au chaud, répondit le domestique, avec la même familiarité demi-gouailleuse, demi-protectrice.

La tenue modeste de Jacqueline, la simplicité de son costume, son air gêné, son insistance craintive, ne donnaient pas une haute idée de son importance; il présumait que ce devait être une sollicitieuse, peut-être une parente pauvre et se sentait porté à quelque mépris tempéré par une hautaine bienveillance. Il la fit asseoir, et se campant devant elle, avec un air de malice, essaya de distinguer ses traits à travers l'épaisseur de son voile noir baissé :

« Faut tout de même qu'elle soit hardie de venir comme ça à l'orée de la nuit demander not' maître, » pensait-il.

Après un court silence, il reprit :

— Vous seriez mieux dans le salon, quoique ça !

— Merci, je suis bien ici.

Elle chercha le coin le plus obscur et s'assit sur une banquette, écoutant le murmure épais des voix de tous timbres et de tous diapasons qui se croisaient en un crescendo étourdissant, dont tressaillaient par instants ses nerfs endoloris. Une pensée pourtant lui était comme un refuge invisible et un rafraîchissement : c'est que Gilbert n'avait aucune part à ces tapageuses réjouissances.

Au milieu du bruit, quelques accords furent frappés sur le piano ; une voix de femme, pure et forte, s'éleva. Jacqueline n'avait appris ni la musique ni le piano, les arts d'agrément ne faisant pas partie du programme d'éducation arrêté pour ses filles, par M. de Galesnes ; mais, comme toutes les natures complètes, elle aimait la musique, la comprenait d'instinct, et bien que la chanteuse eût un talent médiocre, elle oublia à l'écouter un instant l'étrangeté pénible de sa situation, et ses inquiétudes se turent pour faire place à un attendrissement très doux qui baigna ses yeux de pleurs. Une salve d'applaudissements salua la fin de la mélodie, et brusquement, la porte du salon s'ouvrit, une irruption de lumière jaillit jusqu'au fond du vestibule.

— On étouffe ! dit quelqu'un.

— C'est vrai... il faudrait ouvrir une fenêtre.

— Non, non ! C'est dangereux, clamèrent des voix ; la porte suffit.

Deux ou trois têtes de femmes apparurent dans la baie lumineuse ; mais un nouveau prélude sauva Jacqueline, qui ne fut point aperçue dans l'angle obscur où elle se dissimulait. Les têtes indiscreètes rentrèrent dans la fournaise, pendant que chantait de nouveau la dame de bonne volonté.

Par la porte restée ouverte, Jacqueline aperçut, disséminées parmi une dizaine d'hommes diversement groupés, sept à huit femmes en toilette de soirée, qui parurent à ses yeux naïfs belles comme des divinités de l'Olympe, et tout au fond du salon, faisant face à la porte d'entrée, étendu sur une chaise longue, un homme attira son attention par l'expression de souffrance répandue sur ses beaux traits et sa pâleur de spectre, une pâleur verte comme s'il était non pas au moment d'expirer, mais déjà trépassé et sorti du cimetière, pour se mêler à la fête. Elle devina dans ce spectre Pierre Arradon, et Rina, dans la femme appuyée à son épaule, et dont le teint sombre et les cheveux noirs crépelés faisaient ressortir plus

vivement la lividité du malade. Tout cela lui apparut en un coup d'œil dans la lumière éclatante du salon, où brûlaient des torchères, un lustre éblouissant au-dessus des lampes aux clartés adoucies.

Une nouvelle salve d'applaudissements, des bravos enthousiastes, annonçaient la fin de la romance; on pressait la triomphatrice de recommencer, et déjà Jacqueline se flattait de voir durer le concert, lorsque deux silhouettes d'hommes apparurent à la porte :

— On est mieux ici que dans cette étuve, respirons un instant, dit l'un d'eux.

— Parfaitement!... Nous pourrions en griller une tranquillement, sans que...

Il s'arrêta net, la cigarette d'une main, une allumette de l'autre, tandis que son compagnon le poussait du coude légèrement; ils venaient d'apercevoir, dans l'ombre où elle se tenait blottie, la tremblante Jacqueline, étroitement enveloppée de son manteau de voyage.

Après un instant d'hésitation, ils rentrèrent dans le salon, un silence se fit, troublé de chuchotements et de rires légers. Quelqu'un dit : « J'y vais ! » Et presque aussitôt, Antoine parut, mais non pas seul; les deux hommes qui venaient de révéler la mystérieuse présence d'une femme inconnue l'accompagnèrent et se tinrent sur le seuil, tandis qu'il s'avançait vers Jacqueline et la saluait :

— Que désirez-vous, madame ?

Le domestique, qui sommeillait dans un coin, réveillé par la voix d'Antoine, répondit :

— C'est une dame qui voudrait parler à M. Gilbert.

— Mon frère n'est pas à l'Abbaye, madame.

Elle murmura :

— Je le sais, je vais l'attendre.

— C'est que peut-être, il ne rentrera pas ce soir.

D'une voix étouffée, elle dit, après un silence :

— Il faut absolument que je lui parle; j'attendrai, s'il le faut, jusqu'à demain.

— S'il en est ainsi, permettez-moi, madame, de vous demander à qui j'ai l'honneur de parler ?

S'il eût été seul, elle se fût nommée, sans aucun doute, mais le nombre des témoins de cet entretien s'était singulièrement accru, des figures de femmes curieuses se tendaient avidement vers la mystérieuse inconnue; se nommer devant ces curiosités avides, se montrer publiquement ainsi abandonnée, en quête de son mari, trahir la misère de son cœur, l'inviolable secret de ses dissentiments conjugaux, elle n'en eut pas le courage et répondit :

— Les circonstances qui m'amènent ce soir sont si particulières



que j'ose vous prier, monsieur, de m'accorder une hospitalité de quelques heures sans insister pour que je me nomme.

— Cependant, convenez, madame, ou mademoiselle, que tout ceci est bien un peu romanesque.

Il était gris et fit un pas en avant avec un rire de mauvais augure.

— Si seulement vous daigniez soulever un peu ce voile.

D'un geste instinctif, elle se couvrit le visage et recula la tête.

— Qu'y a-t-il donc? demanda, du salon, Pierre Arradon, étonné de la longueur de ce colloque. Antoine, prie cette dame de prendre la peine de venir jusqu'à moi, puisque le diable veut que je n'aie pas de jambes pour me porter à sa rencontre. En l'absence de Gilbert, je suis le maître de maison, et...

— Vous entendez, madame, le désir de mon frère.

— Oh! non, non, je vous en prie.

Et repoussant le bras qu'il lui offrait, elle fit un effort pour s'éloigner. Dans ce mouvement, son voile, un instant soulevé, découvrit le bas du menton et la naissance du cou frais et rond.

« Elle est jeune, se dit Antoine. Que veut dire cela? L'aventure est bizarre. »

Imaginant alors quelque intrigue douteuse, et subitement enhardi, il prit un ton fort cavalier :

— Voyons! madame, nous ne sommes plus au temps des princesses errantes et nos mœurs sont plus bourgeoises. Veuillez venir, je vous prie, vous expliquer avec mon frère, puisque vous ne me trouvez pas digne de vos confidences.

Ce disant, il avait saisi un des minces poignets de Jacqueline et détaché la main qui retenait son voile. La coiffure, mal assujettie, tomba et la masse lourde des cheveux de Jacqueline se déroula sur ses épaules. Au même instant, une voix impérieuse fit tourner toutes les têtes.

— Assez, Antoine, assez! Laisse ma femme faire ce qu'il lui plaît. Elle est ici chez elle.

Jacqueline eut un cri de joie et de délivrance.

— Gilbert!

Elle s'élança au-devant de lui, il l'entoura de son bras, la pressant contre sa poitrine. Antoine, ahuri, balbutiait :

— Ta femme? Jacqueline? Que ne le disait-elle! Pourquoi ne pas vous nommer, ma sœur? C'est mal.

Ce fut Gilbert qui répondit :

— Jacqueline ne s'attendait pas à trouver chez elle, à son arrivée, si nombreuse compagnie. Le moment lui a paru peu favorable à une présentation.

Une rumeur de stupéfaction courait parmi les invités et, de sa chaise-longue, Pierre s'exclamait :

— Jacqueline!... Notre sœur! Ah! bien, voilà un coup de théâtre!... C'est superbement machiné! Et cet imbécile d'Antoine qui ne l'a pas reconnue!

Antoine, pris à partie, grommelait :

— Je ne l'ai seulement pas vue, elle cachait sa figure... Et puis, vrai, on n'arrive pas comme ça... On prévient.

— Au fait, reprenait Pierre, pourquoi n'es-tu pas venu avec ta femme, Gilbert?

— Nous vous expliquerons cela demain.

— En attendant, je demande à voir ma charmante sœur.

Et Gilbert, un peu impatient, retenant toujours Jacqueline pressée contre lui, répliquait :

— Pardonne-lui, je te prie, et vous, mesdames, veuillez nous excuser, nous sommes des voyageurs, et vos élégances humilieraient trop la rusticité de nos costumes... Jacqueline est fatiguée et demande grâce.

Sans attendre davantage, il fit un signe au domestique, qui les précéda, un flambeau à la main.

Dès qu'ils eurent disparu, les exclamations se croisèrent :

— Comment!... C'est sa femme!

— Que ne le disait-elle?

— Elle est jolie!

Rina, qui s'était glissée dans le vestibule pour l'observer sournoisement, protesta :

— Pas jolie, pas belle!... D'autres valent autant, tout autant.

— C'est bête d'arriver comme ça!... sans crier gare! grondait Antoine, subitement dégrisé.

— Il y a des gens qui ne font rien comme tout le monde! Ces de Galesnes...

— Diable! diable! grommelait Antoine... Il ne doit pas être content, le frère!

Pierre haussa les épaules :

— C'est sa faute... Il connaît nos habitudes; tant que sa femme n'habitait pas la maison, nous n'avions pas de raison pour en changer.

— S'il nous avait prévenus, on leur aurait préparé des arcs de triomphe...

Tout en maugréant, on endossait paletots et manteaux, et moins d'un quart d'heure après les invités étaient partis et les frères Arradon rentrés chacun chez eux.

Pauline CARO.

La fin prochainement.

# DE LA PIRATERIE

## AU TONKIN

---

### I

La piraterie du Tonkin est mal connue et encore plus mal expliquée en France. On a été jusqu'à répandre cette idée que la guerre sino-japonaise pouvait produire un contre-coup sur nos frontières annamites et que les bandits, si gênants pour nous, deviendraient pour la Chine une suprême ressource, à laquelle elle ne se ferait pas faute de recourir. Appelant à elle ces grandes compagnies, elle les confierait à un Du Guesclin chinois et les lancerait contre le Japon. Il faudrait pour cela que la Chine fût plus petite et centralisée, que la durée de la guerre eût été assez longue pour permettre aux bandes de parcourir la distance de Canton à Pékin, qu'il y eût enfin une patrie chinoise, qu'un événement grave survenant dans le Nord pût influencer sur l'existence matérielle et morale des gens du Sud. Or nous avons vu se produire dans le Yunnan des massacres et des révolutions, et le Kouang-Si, province voisine, rester indifférent, ignorant même. L'arsenal de Fou-Tchéou a été détruit par notre flotte; les ressources de la seule province du Fu-Kien ont été employées à la reconstruction de cet arsenal. L'un des motifs qui fit défendre à l'amiral Courbet de porter la guerre dans le Petchili fut le souci de rester en bonnes relations avec le gouverneur de la province, Li-Hung-Chang, que les malheurs des voisins inquiétait peu. L'appel des bandes aurait eu, d'ailleurs, pour résultat très certain que les neuf dixièmes des pirates n'auraient pas atteint la Mandchourie; que, s'égrenant sur la route, ils auraient pillé et dévasté les territoires traversés. Les mandarins s'en seraient si bien défiés qu'ils n'auraient probablement pas laissé ce passage s'effectuer.

Il ne faut pas, lorsqu'on parle de la Chine, se figurer un Etat analogue aux Etats européens, ni même au Japon. C'est une masse énorme désagrégée. La force d'inertie en retient seule les différents éléments juxtaposés.

Par suite, l'opinion émise que la cour de Pékin nous a suscité les pirates et les entretient à notre grand détriment est fausse.

La cour voit avec délices, peut-être, que nous ne jouissions pas en toute sécurité de notre conquête. Elle ne fait rien pour nous nuire dans ce sens; elle ne pourrait rien faire. La piraterie est une question d'ordre local; sa solution n'est ni à Pékin ni dans les ports de la Chine; elle est au Tonkin uniquement, et très particulièrement sur les frontières. Un ordre du Tsong-li-Yamen, prescrivant aux mandarins de nous prêter leur concours, sera inutile tant que leur propre intérêt ne les y poussera pas. Le général en chef du Kouang-Si se fait difficilement obéir, malgré ses pleins pouvoirs. Que ferait l'autorité impériale si lointaine? Notre gouvernement ne peut pourtant discuter qu'avec elle. Tout se réduit donc à des relations de voisinage entre les autorités de la frontière.

## II

Sur les confins de l'empire d'Annam, la piraterie a existé de tout temps. C'étaient des courses perpétuelles de bandits qui pillaient et brûlaient s'ils ne pouvaient rançonner. A l'intérieur, elle est plus récente; elle date de la dernière guerre. Les Pavillons Noirs, conduits par Luu-Vinh-Phuoc, trouvèrent le pays riche, facile à exploiter, non au point de vue agricole, qui leur importait peu, mais au point de vue financier, qui n'exige que de l'audace, pas de scrupules et l'appareil de la peur. Bien qu'ayant conquis le Tonkin, nous ne l'occupions pas. Les Pavillons Noirs en profitèrent pour s'adjuger de vastes concessions; ils se dispersèrent par bandes plus ou moins fortes, s'installèrent aux endroits les plus propices et rançonnèrent tout comme nos grands seigneurs du moyen âge. Ils eurent leurs protégés, c'est-à-dire ceux qui payaient bien, et leurs martyrs, taillables et corvéables à merci, pauvres patitos, dont les terres moins fertiles rapportaient peu. Cette piraterie diffère absolument de la première. C'est la mise en coupe réglée de toute une région. Elle exista en France, et nous en admirons les vestiges dans les ruines des châteaux forts disséminés çà et là. La première, celle de la frontière, est inhérente à tout pays mal organisé; c'est le brigandage de la Calabre. Le nom de piraterie fut donné, au début, à la rébellion des Annamites. Les habitants ne s'accoutumant pas à notre domination, aimant peu le système d'impôts qui est un rançonnage comme un autre, excités par les Chinois demeurés au Tonkin, résistèrent, se révoltèrent, formèrent des bandes.

Ce fut à ces pirates annamites que nous nous heurtâmes tout d'abord. Quand nous eûmes chassé les armées chinoises et que nous voulûmes pacifier le Tonkin, notre souci immédiat fut le Delta. Les premiers rebelles rencontrés infestaient la baie d'Along.

La guerre étant toute faite de surprises et ayant la mer pour théâtre, on adopta pour les rebelles la désignation de pirates. Il n'y eut pas de transition de la guerre sur les côtes et sur les fleuves à la lutte dans les îles et dans l'intérieur des terres. Il n'y eut pas de changement de nom. On s'empara un à un des rochers de la baie d'Along, îlots presque inaccessibles, éparpillés dans la mer et séparés par d'étroits couloirs. Un à un, tombèrent à leur tour les villages du Delta, îlots aussi dans cette vaste plaine, reliés entre eux par les digues des rizières, passages plus étroits encore que ceux de la baie. On vint à bout de ces terribles Annamites. Aussi clama-t-on que le Tonkin était pacifié. On pouvait l'assurer d'autant plus aisément que les résidents civils envoyés dans la haute région ne signalaient rien. On ne peut signaler que ce que l'on voit et l'on ne voit que si l'on regarde. Or on ne se permettait pas de regarder. Les résidents faisaient occuper quelques points déterminés sur les lignes de ravitaillement et interdisaient aux troupes de s'étendre trop en dehors des routes.

Pourtant, on commençait à avoir des relations dans le pays. On entendait les conversations des indigènes. Les habitants qui demeuraient aux environs de nos postes, sous la protection de nos fusils, avaient commerce avec les habitants plus éloignés. On entendait parler de bandes armées, de coups de main contre des villages, d'enlèvements de courriers. Enfin, l'on était monté à Cao-Bang et l'on avait rencontré ces bandes. On disait bien que l'on avait eu affaire à des réguliers chinois qui, après une dernière résistance, étaient rentrés définitivement en Chine; mais personne ne se méprenait. On sentait un danger pour l'avenir; par endroits toute une organisation à briser, une lutte à recommencer. La crise éclata quand on voulut rayonner autour des postes, venger ici un assassinat, là protéger des habitants menacés. Les incursions des pirates de la frontière se continuaient au Tonkin sans souci de notre présence. La route de Cao-Bang longe la frontière. Nos postes y sont très voisins de la Chine. Malgré les ordres reçus, on ne pouvait pas fermer les yeux. Les habitants accouraient nous supplier. On voulut les secourir. On se buta aux bandes. On les poursuivit. Parfois, elles étaient déjà plus à l'intérieur du Tonkin que nos postes eux-mêmes. La chasse, se donnant dans ce sens, nous fit pénétrer dans des régions inconnues où nous établîmes des postes de surveillance. Mais nous avons violé le territoire des pirates de l'intérieur. Ceux-ci s'inquiétèrent, se fortifièrent dans des repaires, se joignirent aux bandits de la frontière, se firent ravitailler par eux en munitions et en armes, cherchèrent à faire rentrer sous leur influence les villages que, dans nos reconnais-

sances, nous avions rattachés à notre domination et pillèrent ces villages quand ils voulurent leur résister. La lutte était engagée. Dans les premiers temps, elle valut aux commandants des postes des rappels à l'ordre sévères de la part des fonctionnaires civils. Ceux-ci ne voulaient pas d'*histoires*, se désolant qu'une région qu'ils avaient déclarée calme pût devenir en peu de jours un foyer de troubles. Devait-on rester au Tonkin en ne conservant qu'une route? Autant valait l'abandon. Le pays méritait cependant qu'on le gardât. La période des combats s'ouvrait. On confia ces régions à l'autorité militaire.

Les profits que les Chinois tirent de la piraterie sont la rançon sur les habitants, la vie de seigneurs dans un pays qu'ils terrorisent; la vente de leur butin, ou enfin la contrebande de l'opium. Cette contrebande a presque disparu depuis la suppression de la ferme de l'opium.

Le butin consiste en bétail, badiane, riz et, ce qui est moins anodin, en femmes et en enfants. Quand les pirates ont pris un village, surpris un marché ou un convoi, ils massacrent les hommes, violent les femmes et les enfants, et emmènent les malheureux en Chine où ils les détiennent dans un endroit choisi jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à les vendre à quelque riche Chinois. Souvent les bandes sont commanditées par des négociants, en particulier de Canton. Elles en reçoivent argent et munitions. Il y a en Chine de gros marchés connus pour être des marchés de pirates, où, aussi bien que la vente des céréales et du bétail volé, se fait la traite humaine. Quelques-uns sont très voisins du territoire annamite. Ce sont là des rassemblements de gens sans foi ni loi, aux mines patibulaires, revêtus de hardes sordides. Ils jouent au *ba-couan* et boivent du *choum-choum*, en attendant quelque vilain coup à faire. Un bon coup de filet dans ces marchés nous rendrait un fier service. Mais les autorités chinoises, qui jurent avec de grandes protestations de nous aider dans notre œuvre d'assainissement, se gardent bien de prendre contre la piraterie des mesures trop efficaces. En ce qui concerne les mandarineaux de la frontière, la raison en est qu'ils pêchent en eau trouble. S'ils n'ont pas d'intérêts directs dans les bandes, ils leur font payer des droits de passage très rémunérateurs.

Quant aux mandarins plus élevés, qui ne résident pas sur la frontière même, il y a chez eux une instinctive répulsion de l'Européen; ils pensent que le mal qui nous arrive est un grand bien pour la Chine. Les très hauts mandarins, tels que le général en chef des armées de la province, le *taotaï*, gouverneur d'une partie de la province, et le préfet, seraient très heureux de n'avoir pas maille à partir avec nous, très heureux que leurs frontières

fussent calmes. Mais ils craignent que la piraterie qui s'exerce au Tonkin ne se reporte en Chine. Ils ne se jugent pas suffisamment forts pour la réprimer. Le consul de France à Longtchéou (M. Bons d'Anty) est parvenu pourtant à faire comprendre, au général commandant en chef l'armée du Kouang-Si et le corps de défense de la frontière, que son intérêt était de fermer cette frontière aux bandes, puisqu'il nous permettait ainsi de les détruire chez nous sans les lui envoyer, leur suprême refuge leur étant enfin supprimé. Le général chinois Sou est d'ailleurs un très haut dignitaire. Il a la jaquette jaune, la plume de paon et le titre de *kong pao* ou vice-gardien de l'héritier présomptif du trône, titre qu'il ne partage qu'avec onze de ses compatriotes. Le général Sou a beaucoup tenté pour nous aider.

Bien que la surveillance soit très serrée, si elle se contente d'être fixe, c'est-à-dire si elle ne se fait qu'à l'aide de postes de vigie, elle sera inefficace. Le pays est beaucoup trop accidenté. Les pirates et les habitants connaissent seuls suffisamment les passages pour pouvoir les utiliser ou les surveiller. Nous ne pourrions anéantir la piraterie qu'en nous aidant des habitants. D'ailleurs, l'intérêt de la population est de nous prêter son concours, puisque c'est elle qui est maltraitée et que nous venons la secourir.

### III

Les hautes régions sont en partie rocheuses, en partie mamelonées, sillonnées par des fleuves et des rivières importantes. Les plaines y sont rares. La reproduction en carte de la région rocheuse donne l'impression d'un crible. Peu de massifs; mais des rochers accolés, séparés par d'étroits couloirs rocailleux, de plain-pied, ou par des cols ardues parfois très élevés. Ces couloirs s'élargissent en formant des cirques, qui se suivent en chapelets interminables. Les rochers sont presque à pic, et de leurs flancs, qui devraient être stériles, surgissent des arbres dont les frondaisons s'enchevêtrent au milieu des lianes. Dans les cirques, des rizières ou de la brousse. Là où est la brousse étaient autrefois des rizières; car le pays a été prospère. La piraterie est cause de son abandon. Le cirque est quelquefois très petit. Il dépend d'un cirque voisin plus grand dans lequel est le village. Dans les cirques de dimension moyenne, le village est adossé aux rochers. Dans ceux de dimension vaste, il y a plusieurs villages ou un seul gros village, celui-là loin des rochers, au centre, sur une élévation de terrain.

Un ruisseau, une petite rivière traverse le cirque. Elle vient on ne sait généralement pas d'où et va vers l'inconnu. On la voit

sourdre du pied d'un rocher, parfois en un cours très lent, parfois en cascade. Elle s'engouffre un peu plus loin dans un autre rocher. Des déductions, des hypothèses, font rattacher plusieurs tronçons entre eux, et l'on croit pouvoir déterminer le tracé du cours d'eau. Que d'erreurs ne fait-on pas ainsi? Un relevé topographique consciencieux, indiquant la pente générale de la région, pourrait peut-être permettre d'attribuer tel de ces cours d'eau à une vallée plutôt qu'à une autre.

D'autres cirques semblent privés d'eau. Les indigènes, pourtant, ont su la trouver et, au centre, dans la partie la plus basse, ont creusé un puits. On y descend par quelques marches taillées dans le sol. Au pied de cet escalier court une eau vive et limpide, d'une fraîcheur exquise.

Quelques cirques sont d'accès facile, traversés par des sentiers fréquentés que, par euphémisme, nous avons dénommés routes. D'autres sont presque inaccessibles. Leurs issues sont des cols élevés, difficiles à franchir, quelquefois même absolument masqués par la végétation, issues secrètes que les pirates ou quelques habitants seuls connaissent. Les chefs de colonne reçoivent souvent, au sujet des repaires, des renseignements dont ils ne tiennent pas compte, les ayant contrôlés auprès d'habitants ignorants eux-mêmes. Ces officiers sont bientôt très étonnés que les pirates leur échappent par ces issues mêmes à l'existence desquelles ils n'avaient pas voulu croire. Des grottes profondes, aux débouchés multiples, font d'un cirque rocheux le repaire idéal, surtout s'il est à proximité d'un marché, si les pirates peuvent avoir l'eau à l'intérieur, si l'espace est suffisant pour la culture et la nourriture des bestiaux, si les cols escarpés sont aisés à garder.

La région mamelonnée est moins pittoresque. L'indigène incendie les mamelons afin de renouveler l'herbe dont se nourrit le bétail. Les jeunes pousses sont ainsi consumées. Par-ci par-là, une forêt qu'on épargne; c'est rare. Les sentiers franchissent le plus souvent les hauteurs sans les contourner, signe d'impatience et de peu de réflexion. Dans les coins abandonnés, de la brousse très haute et nulle trace de sentier.

Les collines, comme les rochers, forment des cirques dans lesquels sont installés les villages qu'arrosent des cours d'eau au tracé facile à suivre.

La culture la plus répandue est celle du riz, qui suffit aux besoins immédiats. Cette culture exige beaucoup d'eau, aussi l'humidité est-elle constante dans tout le pays. Dès que le riz est piqué, la campagne semble inondée. L'eau est distribuée à l'aide de norias primitives, de conduites en bambou, de paniers à bascule,



si les terres à arroser sont très élevées. Afin que l'eau séjourne, le sol est taillé par plans horizontaux, se dominant les uns les autres, en une lente gradation, dans le sens de la vallée. Les collines sont entamées ainsi quelquefois jusqu'à des hauteurs relativement considérables. Chaque plan est fermé par une digue. Ces digues sont percées par endroits, lorsque l'irrigation se fait par le haut, de sorte que l'eau passe de rizière en rizière, les irriguant toutes les unes après les autres. Au sommet des mamelons, dans les pays perdus, on trouve le riz de montagne, qui se contente de l'eau des pluies. Sur les coteaux se cultive le maïs. Dans quelques régions, sur les versants des collines, on a planté l'arbre à badiane ou anis étoilé. Il ne rapporte que trois ans après avoir été planté. Son rapport est bon.

Il n'est enfin pas de village qui n'ait sa basse-cour complète.

Le Chinois n'est agriculteur que quand il y est forcé. Il préfère profiter du travail des autres. Aussi le pirate famélique, venu des parties incultes de la Chine, considère-t-il cette contrée, accidentée à point pour faciliter ses exploits, comme pays de Cocagne.

Je connais peu de spectacle aussi attristant que celui de la frontière annamite, région que l'on devine fertile, où le climat est doux, la terre généreuse, et qui n'est pourtant qu'un champ semé de ruines. Toute la vie se retire dans quelques villages soigneusement cachés derrière de doubles haies de bambous vifs. Sur un tertre, auprès du village, la pagode se blottit, ombragée par de superbes banians; les arbres antiques sont vénérés. Ces pagodes sont généralement de misérables cahutes de chaume aux bois desquelles pendent lamentablement les papiers rouges des prières, sortes d'ex-voto. Dans une demi-obscurité, au fond, sur une vague forme d'autel, un malheureux bouddha, perdu entre quelques fleurs de papier doré. En Chine, les pagodes de village sont plus riches. Elles le furent probablement aussi au Tonkin. Mais, dans cette haute région, tout décèle le malheur, les troubles, la vie agitée et désolée.

Quelques postes de vigie sur des mamelons indiquent que l'on veille. Cette marque de vigilance est peu fréquente. Habitué à sa détresse, l'habitant se résigne. Il se croit, d'ailleurs, mieux à l'abri dans une maison en pisé très épais qu'avec toutes les sentinelles du monde. Le pirate le surprendra et brûlera sa maison.

Sur les sommets, sur la pointe d'un rocher, se profilent des silhouettes de cases. C'est le refuge où les habitants des environs s'abritent le soir, hissant, s'ils le peuvent, leur bétail jusqu'en haut, sinon le laissant en bas à la grâce de Dieu. Dans la région rocheuse, les villages ont la bonne fortune de pouvoir disposer de grottes où les refuges et les cachettes sont faciles à constituer.

Ces quelques points encore habités sont perdus au milieu de vastes régions où ne se voient que rizières en friche, villages abandonnés ou brûlés dont les débris, poteaux carbonisés, masses de pisé calcinées, commencent à disparaître sous la brousse. Quelques arbres, pamplemousses dorés, letchis ou goyaviers, attestent la prospérité passée. Les partisans qui vous accompagnent racontent qu'ils ont été élevés dans tel ou tel de ces villages, qu'un matin, au lever du jour, une nuit, au clair de lune, ils furent surpris par la bande d'un chef redouté (qui, d'ailleurs, tient encore la campagne contre nous), que l'on résista bien, mais que les fusils étaient rares et mauvais. Le village fut pris, la plupart des hommes massacrés, leurs mères, leurs sœurs enlevées avec leurs jeunes frères, et probablement vendus aujourd'hui. Eux-mêmes purent s'échapper, ils savent à peine comment. Ces gens-là nous ont accueillis comme des libérateurs. Nos effectifs sont si faibles que la tâche est au-dessus de nos forces. Les malheureux, qui se sont jetés dans nos bras, sont aujourd'hui pris entre l'enclume et le marteau. Notre principe absolu devrait être de ne jamais considérer en ennemis ces malheureux habitants.

Quelques officiers veulent prouver qu'ils sont de connivence avec les Chinois. Est-ce possible? La vérité est qu'il y a des traîtres parmi eux. Mais une enquête approfondie apprendra que ces traîtres sont des Nongs, c'est-à-dire une partie de la population très sujette à caution; nous parlerons d'eux tout à l'heure. Il est rare que les Thaïs qui forment la majorité de la population trahissent; ils sont parfois apathiques, car les malheurs répétés accablent et lassent les hommes les plus vigoureusement trempés. Leur vie est terrible; ce sont pour eux paniques continuelles. Aperçoivent-ils dans le lointain un détachement annamite précédé de guides à larges chapeaux jaunes, ils croient à l'arrivée des pirates. Les guetteurs dévalent des mamelons à toute vitesse, regagnant leur village au cri de : « *Giac ! Giac !* l'ennemi ! l'ennemi ! » Faites sonner du clairon pour les rassurer, rien n'y fait. Ce n'est qu'au moment où vous apparaîtrez assez près pour être reconnu; où, sous votre casque blanc, ils auront distingué les traits d'un Européen, que le calme leur reviendra. Comme il est agréable de se remettre d'une peur aussi cruelle, ils vous fêteront comme nulle part ailleurs on ne vous fêterait. Mais les précautions continuent jusqu'à ce que vous soyez dans la cour du village, qu'on vous ait presque palpé. Il vous faut suivre une digue étroite entre les rizières, qui vous eût forcé de défilier de flanc sous le feu des habitants. Une haie de bambous vifs, sans ouverture apparente, vous arrête : lentement, dans ce fouillis inextricable de verdure, se lève un pan de feuil-

lage, c'est la porte. Elle est faite de branches entrelacées sur un clayonnage mobile que l'on soulève en le faisant tourner autour du portique à l'aide d'un pieu; ce pieu sur lequel s'appuie le bas de la porte se fiche verticalement en terre et maintient la porte soulevée.

Il est arrivé que des villages, où nous avons été reçus ainsi en amis, furent brûlés dans des circonstances regrettables. Les pirates s'étant installés dans la région, les habitants se réfugièrent aux environs. Les forces dont nous disposions étant alors dérisoires, nous ne pûmes déloger les bandits que longtemps après; on dut attaquer les villages abandonnés des habitants, mais occupés par les pirates. Des officiers, novices au Tonkin, pensant qu'il est de bonne politique de détruire ce qui a servi de repaire aux bandes, incendient ces villages. La bande chassée, les habitants reviennent, ne trouvent que des cendres et apprennent que nous avons ainsi consommé leur ruine. On prétexte alors que les habitants auraient dû se maintenir dans leurs villages et résister aux pirates. Raison qui dénote peu de raisonnement. Nous nous sommes considérés au début comme trop faibles pour nous mesurer à la bande; nous ne pouvons exiger que les habitants sans armes fassent mieux que nous.

Quelques villages, il est vrai, ont des relations avec les pirates. Ceux-là font contre mauvaise fortune bon cœur; terrifiés de nous voir venir, ils pressentent une ère de malheurs plus terribles encore. S'ils nous aident, ils seront, après notre départ, châtiés d'importance par les Chinois qui reviendront; s'ils ne nous aident pas, nous les châtions tout de suite. Pourtant, ils prennent notre parti si nous leur promettons de nous établir à proximité. Ainsi s'explique la multiplicité des petits postes au Tonkin.

En septembre 1892, le général en chef voulut faire évacuer les trois quarts de ces petits postes. L'exécution de cette mesure aurait entraîné le retour immédiat des pirates, la dévastation de la région, toute une conquête à refaire, et celle-ci avec l'hostilité bien marquée des indigènes. Cette hostilité, aujourd'hui, n'existe pas, elle serait illogique. Les Chinois brûlent les cases, massacrent les hommes, enlèvent et violent les femmes, les filles, les petits garçons, volent bestiaux et récoltes; ils sont la race abhorrée. Nos exigences se bornent à la réquisition de coolies et de guides. Nous avons armé les habitants de fusils modèle 1874 et, en revanche, nous leur demandons des partisans. Un parallèle s'établit dans l'esprit de l'indigène. S'il y a de sa part apparence d'hostilité, ce n'est que le résultat forcé des circonstances. Nous ne parviendrons pas à les modifier avec des mesures analogues à celles qu'emploient les Chinois.

## IV

La population de la région montagneuse du Tonkin n'est pas annamite. Les premiers officiers venus au Tonkin, s'appuyant sur la loi de fusion des races, crurent à tort que les montagnards de Laokaï et de Lang-Son étaient des métis de Chinois et d'Annamites.

Il est peu de contrées où les races soient aussi nombreuses et aussi peu mêlées que dans la péninsule indo-chinoise. La démarcation est nette entre les deltas et les montagnes. Les deltas sont occupés par les races victorieuses qui laissent les plaines aux débris des peuples vaincus ou désagrégés. Il faut faire une exception pour la race laotienne ou thaï. La région très élevée qui s'étend au sud du Yunnan fut autrefois le siège d'un grand empire montagnard, empire Thaï ou des Chaos (prononcez *tiaos*) du Sud. « Nan Chao », Nan est le mot chinois sud. Chao est un mot thaï qui signifie *province*.

Démêler au milieu de ces groupes distincts aux mœurs et aux langages différents quels sont les descendants réels des aborigènes est tâche non moins difficile que de déterminer le sens exact de ce terme *aborigène*. Que d'invasions successives! Que de races éteintes! Que de mélanges! Thaïs ou Siamois, Mans de tous genres, Moïs, Cambodgiens, Annamites, Birmans, sont probablement les débris d'invasions très anciennes. Les directions générales de ces invasions semblent venir du Nord-Ouest et des îles Malaises. Le mouvement s'est continué à l'intérieur de la presqu'île indo-chinoise, obliquant vers l'Est, pour suivre les plaines basses et les plus hauts sommets. La race thaï a fait encore exception à cette loi. Elle s'est répandue en éventail vers le sud aussi bien que vers l'est. La raison en doit tenir à son ancienne puissance. Aux causes géographiques se mêlent étroitement des causes historiques très spéciales.

Les Thaïs ont autrefois formé un empire rival de celui des Chinois. Depuis ce temps, la haine pour les Chinois est restée vivace chez eux.

Les races Chans, Thaïs, Tojen (qui sont les Thos de Lang-Son), Laotiennes ne sont qu'une seule et même race. Du Laos une émigration s'est même faite vers Haïnan et nous voyons que les Li ou Loï de cette île sont encore des Thaïs. Cette race très disséminée compte près de 30 millions de représentants.

Aux temps de leur grandeur, les Thaïs ont dominé le Tonkin vers le huitième siècle de notre ère. Ils ont conquis vers la même époque tout le nord de la Birmanie ou pays des Pyus ou Pyaos. Une colonie de Pyus ou Pyaos fut constituée de force au Tonkin par les Thaïs.

Les quatre cinquièmes des vallées du fleuve Rouge, de la rivière Noire et de la rivière Claire, c'est-à-dire toute la partie occidentale du Tonkin, sont composés de Thaïs et de Muongs. Les premiers sont les descendants des Thaïs si puissants jadis. Ils parlent avec très peu de différence le langage des Siamois et des Laotiens. Ils ont des parents dans la province de Cao-Bang, que les Chinois ont appelés Tou et que les Annamites appellent Thos, mais qui se désignent entre eux sous le nom de Thaïs, qui signifie dans leur langue, c'est-à-dire en laotien, hommes libres. C'est le correspondant de Francs.

Quant aux seconds, leur origine est plus douteuse. Le nom de Muong ne peut être considéré comme une désignation de race. C'est un mot laotien qui signifie chef-lieu ou district. Il a pu être quelquefois donné indifféremment à des Thaïs ou à d'autres indigènes qui sont soumis à la même organisation que les Thaïs. Mais, en général, ceux que l'on appelle Muongs se différencient des Thaïs, avec lesquels ils vivent, par certains détails de mœurs. On les retrouve dans la région de Phu-lang-Thuong, de Than-Moï, du Yen-Thé, c'est-à-dire la partie méridionale de la région est. En se rapprochant de la frontière est, on rencontre des habitants qui s'appellent Nongs et qui n'ont pas d'autres mœurs que ces Muongs. Comme eux, ils parlent l'idiome des Thaïs avec lesquels ils vivent sans se mêler à eux ni s'accorder avec eux, toujours comme les Muongs.

Et il semble que les Nongs et les Muongs soient des descendants des Birmans que les Thaïs entraînaient au Tonkin. Nous avons vu que ces Birmans étaient des Pyus ou des Pyaos. Or, dans la région de Longtchéou, les Nongs se désignent eux-mêmes sous le nom de Pyaos. Notre conviction est donc que les deux grandes races qui peuplent la région montagneuse du Tonkin sont des rameaux des races Thaï et Birmane ou plutôt Pyao. Ces deux races rivales autrefois ont conservé une certaine répulsion l'une pour l'autre, bien qu'une longue domination ait imposé à la seconde l'organisation de la première.

Dans la lutte contre la piraterie, il nous faudra nous appuyer plus particulièrement sur une de ces deux races. Le Thaï est un Indou métissé de Mogol. Il a du sang aryen. Le Nong est un Tibétain qui n'a d'affinités qu'avec le Chinois. Le Thaï est franc, loyal, vigoureux. Le Nong est fourbe et rancunier. Si le Thaï est paresseux pour la culture, il est en revanche guerrier. Le Nong n'est pas plus cultivateur que lui; ses seules qualités sont celles d'un commerçant habile, mais escroc. C'est un entremetteur louche qui se charge de vendre la récolte des Thaïs. Dans les régions que le pirate n'occupe pas, où il se contente de faire des razzias, le

Nong est son ami et son guide. Il le renseigne sur la richesse des villages et les bons coups à faire. Du nord de Cao-Bang à Moncay, sur toute la frontière orientale, il en est ainsi. Dans les régions où le pirate s'est installé en maître, le Nong comme le Thaï en est la victime; il se plie toutefois plus volontiers à cette domination. Sur la frontière, le Nong vit autant en Chine qu'au Tonkin. Le Thaï, au contraire, ne vit en Chine que s'il y est contraint. Ainsi la région de Long-Tchéou est peuplée de ces Nongs qui s'intitulent Pyaos, et c'est à tort qu'on voudrait les confondre avec les Thos de Lang-Son, qui s'intitulent Thaïs, et ne voudraient, pour rien au monde, être appelés Pyaos. Les Nongs, d'ailleurs, se sont assimilés, au point de vue de la langue et de l'administration, aux Thaïs ou aux Chinois, selon qu'ils vivent au Tonkin ou en Chine. Ils ont perdu tout caractère original.

En dehors de ces deux races prédominantes, on rencontre une foule de peuplades disparates désignées uniformément par les Chinois sous les qualificatifs de Mans, Meos ou Lolos, qui signifient sauvages. Nous comptons les Lolos blancs, Meos blancs, Mans Panis, Mans Cocs, Mans Tiens, etc... Ces peuplades occupent les sommets, généralement les lignes de faite les plus hautes. Elles ne sont pas de mœurs bien difficiles. Les Mans s'entendent parfois avec les pirates pour ne pas être inquiétés par eux; parfois ils font eux-mêmes les pirates, par instinct de brigandage, mais demeurent toujours susceptibles de reconnaître notre supériorité et notre domination. Souvent ils nous accueillent avec joie, nous aident de leur mieux dans la guérilla perpétuelle que nous soutenons contre les bandits chinois. Les plus vigoureux de ces Mans sont les Mans Panis. Ceux-là occupent les hauteurs les plus élevées. La légende les fait descendre d'un chien (probablement un esclave) qui, à la suite d'un haut fait, aurait épousé une fille de roi. Ce chien reçut en dot les montagnes, avec défense à ses descendants d'aller demeurer dans la plaine.

Ces Mans jalonnent les plus hauts sommets de la ligne de partage des eaux du Song-ki-Cung (rivière de Lang-Son) et du Si-Kiang (fleuve de Canton); puis, vers le nord, du Song-ba-Giang (rivière de Cao-Bang) et des rivières tributaires du fleuve Rouge. Au nord de Lang-Son, ils occupent le massif très élevé du Mau-Son. En mai 1892, le colonel Servière y poursuivit une bande pirate. Le concours des Mans lui fut précieux pour l'atteindre. Grâce à eux, il put lui faire éprouver des pertes et brûler son repaire.

Tous les dix ans, un groupe des plus jeunes familles se détache du groupe primitif et va choisir un nouveau séjour. Chaque groupe, chaque peuplade a son chef. Ces Mans ne sont pas dange-

reux pour nous. Par de bons procédés et beaucoup d'autorité, nous pouvons les ramener tous à nous et en faire de sérieux auxiliaires.

Tels sont les habitants que nous avons à protéger et à administrer, avec lesquels il nous faut vivre en bonne intelligence. Des Mans, nous avons peu de chose à faire en ce sens qu'ils sont trop dispersés et trop dissemblables pour qu'on puisse les réunir autrement qu'en groupes restreints que nous armons contre les pirates et que nous surveillons. Quant aux Nongs, je serais d'avis qu'aucune arme ne leur fût distribuée. Ils nous haïssent autant que les Chinois le font. Des Thaïs, au contraire, qui sont beaucoup plus nombreux, nous pouvons tirer un parti magnifique. Ils forment une race homogène, un peu éparpillée, mais facile à rendre compacte. Ils ont conservé de leur ancienne prospérité une organisation solide qu'il nous suffira de leur maintenir.

Cette organisation est féodale. Les Thaïs sont groupés par communes ou *xas*. Un *xa* peut être divisé en plusieurs hameaux (*tôn*s) ou villages (*bans*). Le village a un chef qu'en langue annamite on appelle *quan lang*. C'est un seigneur héréditaire qui n'agit jamais sans avoir consulté l'assemblée des notables. Celle-ci, pour se conformer aux principes de l'administration annamite, à laquelle les Thaïs du Tonkin sont soumis, choisit dans le *xa* un individu de condition infime qui remplira les fonctions de *ly truong*, que l'on a eu le tort d'assimiler à celles de maire. Le *ly truong* n'est, en réalité, que l'agent de l'assemblée des notables. C'est envers nous un gérant responsable, chargé de recevoir nos coups de rotin lorsque l'assemblée a décidé de nous refuser ce que nous demandons. Donc, un officier, au courant des mœurs indigènes, ne s'en prendra jamais, s'il est logique, au *ly truong*, qui, en fait, est irresponsable. S'il ne trouve le *quan lang*, il recherchera un individu riche et puissant. (L'aspect des demeures est un témoignage irrécusable.) Cet individu seul doit être puni, corporellement s'il le faut, bien que le rotin ne soit pas la meilleure solution.

Les *xas* sont groupés en cantons ou *tongs*. Le canton est administré par un *caï tong* élu par les notables. Ce *caï tong* est un personnage important. Il subit l'influence de ceux qui l'ont élu; mais en agissant cordialement à son égard, nous lui inspirerons confiance et parviendrons à lui faire dévoiler les notables inquiets de notre domination.

Les Tongs sont groupés en *chaos* (c'est le mot *tiao* qu'on trouve dans Nan chao). Les Annamites ont assimilé leur *chao* à leur *huyen*, qui est à peu près notre sous-préfecture. A la tête du *chao* se trouvait autrefois un seigneur héréditaire, très grand personnage, sorte de margrave. Aujourd'hui, c'est un simple fonction-

naire, pas toujours influent. Les Annamites s'étaient empressés d'ailleurs de placer à la tête de ces *huyens* ou *chaos* des mandarins annamites qui pressuraient les indigènes. Nous avons laissé longtemps ces étrangers aux places qu'ils occupaient. Grâce aux demandes réitérées du colonel Servière, que son successeur, le colonel Gallieni, ne fit que renouveler, des Thaïs furent enfin chargés d'administrer les districts thaïs.

Au-dessus du *quan huyen* est le *quan phu* (organisation annamite). Au-dessus du *quan phu* est le chef de province (*quan an, quan bo, tuan phu* ou *tong doc*). Nous avons, dans les pays thaïs, placé des Thaïs à la tête de ces fonctions. Mais ce rouage administratif est annamite. Il serait plus logique de rendre aux Thaïs leur administration traditionnelle.

Il est, parallèlement à cette hiérarchie officielle, une hiérarchie de fonctionnaires indigènes, dont le rôle moins connu ne laisse pas que d'être important.

Dans le canton, nous trouvons le *ba ho* ou chef des partisans du canton. C'est un gaillard actif, robuste, à l'esprit aventureux. Sa situation est honorifique. Il réunit les hommes armés et donne la chasse aux pirates qui ont attaqué un village du canton.

Le *bang bien* est le chef militaire du *chao*. Très influent s'il est vigoureux et actif.

Le *de laï* ou *laï muc* joue à peu près le même rôle que le *bang bien*; ses fonctions ont toutefois un caractère plus policier et plus bureaucrate.

On se rend compte, par cette organisation militaire, que le thaï a conservé des souvenirs de son ancienne hégémonie.

## V

Nous venons donc de voir les pirates trafiquant et pillant au Tonkin, soit qu'ils y soient installés, soit qu'ils sortent des montagnes de Chine voisines de la frontière, et cela avec la complicité tacite, parfois forcée, des mandarins chinois. Nous avons vu que le pays qu'ils dévastent ainsi est appelé à devenir très riche le jour où il sera pacifié, qu'il est désolé aujourd'hui, que ce pays est très propice, d'ailleurs, à des exploits de bandits; qu'il n'y a pas homogénéité entre les habitants et malheureusement que souvent ils se haïssent entre eux et donnent ainsi beau jeu aux Chinois pour les asservir; qu'une seule race présente des garanties sérieuses par son organisation actuelle, reste d'une organisation ancienne très perfectionnée, par le grand nombre de ses représentants, tous parlant une même langue et ayant des mœurs communes.

Tels sont les éléments. Nous sommes arrivés avec des troupes et



de l'argent, peu de l'un et de l'autre, il est vrai. Qu'avons-nous fait? Qu'avons-nous encore à faire? Ce que nous avons fait représente une somme considérable d'efforts. Nous avons pendant longtemps purgé le Delta des bandes qui l'infestaient, purgé le Yen-Thé, guerroyé à Lang-Son, à Cao-Bang, dans le Dongtrien, sur le fleuve Rouge, à Laokaï, sur la rivière Noire, la rivière Claire, à Ha-Giang, Chiem-Hoa, Tuyen-Quan. Nous avons étendu nos postes tout le long de la frontière chinoise et nous avons délimité cette frontière. Nos postes s'enfoncent même dans les régions les plus difficiles, les plus lointaines. Nous avons été jusqu'à créer un réseau de blockhaus sur les mamelons qui dominent les principaux sentiers de la frontière chinoise ou les principaux sentiers des régions pirates.

Pendant que nos résidents civils traitaient avec certains chefs, tels que Luong-tam-Ki et Ba-Ki et leur envoyaient des rançons périodiques, prix de leur inaction, nos officiers réunissaient de formidables colonnes pour combattre les bandes indépendantes subventionnées très évidemment par ces mêmes Luong-tam-Ki et Ba-Ki. Les colonnes coûtaient plus cher encore que les rançons, et les résultats étaient négatifs.

Car, enfin, quels sont les résultats obtenus?

Les pirates menacent aujourd'hui la route d'Hanoï à Bac-Ninh, en plein Delta. Les rivières ne sont pas sûres. Les bandes parties du Yen-Thé pillaient autre part. On dut les aller dénicher de nouveau. Elles sont revenues au Yen-Thé. Les Européens sont enlevés jusque dans les îles du golfe, comme la famille Lyaudet à Kébao; ils le sont plus que jamais sur la route de Phu-lang-Thuong à Lang-Son, malgré le chemin de fer. Les colonnes du colonel Gallieni, quoique très fortes, composées de 3000 hommes, suivies de 2000 coolies, renforcées par de nombreuses batteries de montagne, ont donné moins de résultat que celles du colonel Servièrre dans les mêmes régions ou du colonel Pennequin sur le fleuve Rouge, qui étaient beaucoup plus modestes. Les plus fortes de celles-ci comprenaient 500 fusils. A quoi attribuer ces résultats paradoxaux? A ce que les moyens sont en disproportion avec le but à atteindre. Connaissez-vous ces petites mouches imperceptibles plus cruelles que les moustiques, qui rendent si douloureuses les nuits dans quelques régions chaudes? Essayer de les prendre avec un filet à papillons serait aussi sensé que vouloir prendre les pirates avec de grandes colonnes outillées pour combattre un ennemi européen.

Tous les Européens qui furent prisonniers des pirates, et la liste commence à en être longue, ont raconté comment ceux-ci nous attendaient dans leurs repaires; comment ils étaient rensei-

gnés par leurs émissaires, par nos propres coolies, sur nos moindres projets; comment ils nous tendaient des embuscades, et enfin se dérobaient à nos coups le jour du combat décisif. Nous pouvons garder les sentiers et les hauteurs. Ils se frayent des chemins où les fauves seuls passent; des lianes servent d'échelles à ces singes pour franchir les obstacles les plus inconcevables.

A cette mobilité, il faut opposer la mobilité. Je ne dis pas que la nôtre puisse égaler la leur, mais elle peut être telle que nous les harcelions sans cesse et sans répit. La solution est là, là seulement; comment y parvenir?

Nous disposons, comme soldats, de soldats européens, légionnaires et fantassins de marine, de tirailleurs annamites et de miliciens, enfin de partisans indigènes. Comment les équiperons-nous, les armerons-nous, les organiserons-nous pour laisser aux derniers tous leurs caractères de légèreté et rendre les premiers plus alertes?

L'équipement, tel qu'il existe actuellement, est assez commode: des cartouchières sur la poitrine et sur le dos, retenues par des bretelles; le ceinturon sous la blouse; le pantalon dans les brodequins; tout cela ne gêne pas trop le troupier; ses vêtements sont en treillis ou en flanelle suivant la saison; leur légèreté est suffisante; peut-être pourrait-on leur donner plus d'ampleur.

Quant à l'armement, il est absolument défectueux. L'Européen est armé du fusil et de la baïonnette modèle 86. On a commis une erreur en lui donnant le même fusil qu'en France. Ce fusil est trop long; la brousse, les lianés s'enchevêtrent autour du canon. Plus celui-ci est court, plus l'homme se dégage aisément.

Il en est absolument de même de la baïonnette. Elle est nuisible par sa longueur; elle bat constamment dans les jambes de l'homme, se tord ou fait tomber le soldat. Celui-ci, pour éviter cet ennui, fixe le bout du fourreau au ceinturon, et cet expédient lui fait perdre sa baïonnette, si les bates du fourreau sont usées.

Il est, d'ailleurs, très rare que la baïonnette serve. Ce qui serait beaucoup plus utile qu'elle serait un coupe-coupe ou son équivalent, permettant de couper les lianes et la brousse, de tailler et de trancher.

Si l'on ne veut pas supprimer le principe de la baïonnette, il serait bon de donner aux soldats un couteau à longue et large lame pouvant se fixer au bout du canon. Nous avons une arme qui remplirait toutes les conditions exigées ci-dessus, c'est le mousqueton modèle 92 et son sabre-baïonnette.

L'armement des Annamites est encore plus mauvais. Le premier n'est que mal approprié, le second est détestable. Les vieux mousquetons modèle 1874, que l'on a donnés aux Annamites, ne peu-

vent plus rendre de services utiles. Leurs garnitures ne sont plus ajustées, l'âme du canon est élargie, le plein des rayures ayant été presque complètement rongé, le recul est considérable, le tir tout à fait irrégulier. Pour eux aussi, le mousqueton modèle 92 semble s'imposer.

Les pirates sont remarquablement armés de fusils à tir rapide excellents. Ils sont mieux disciplinés qu'autrefois. Il importe donc de ne négliger aucun facteur de succès.

La réforme de l'armement, telle qu'elle résulte de ces considérations, entraînerait un armement uniforme, ce qui faciliterait la tâche pour les approvisionnements en munitions.

L'organisation actuelle est à refaire. En ce qui concerne les officiers, l'armée coloniale qui n'appartiendra qu'à un ministère, supprimera les rivalités fâcheuses entre guerre et marine. En ce qui concerne les troupiers, elle permettra peut-être d'avoir des hommes plus formés et plus solides que les jeunes gens dont se recrute actuellement l'infanterie de marine.

Les milices annamites devraient être réduites au strict minimum nécessaire à la garde des résidents civils. On augmenterait le nombre des tirailleurs annamites qui, instruits et encadrés par de véritables militaires, forment de meilleures troupes que les milices.

Les grandes colonnes à effectifs considérables seront supprimées à tout jamais, elles ne produisent aucun résultat. Elles ne seraient constituées que dans les cas très rares de postes cernés par des forces chinoises importantes; le résultat immédiat à atteindre n'étant, en cette occasion, que de déloger les pirates d'un endroit donné et non de leur faire le plus de mal possible.

Ces colonnes si chères, si longues, si fatigantes, seraient remplacées par une guérilla incessante entretenue au moyen de compagnies franches.

Actuellement, le système employé est l'établissement d'un réseau de postes et de blockhaus, à l'aide desquels nous pensons surveiller les sentiers et protéger les villages. Nous les considérons, en outre, comme des points d'appui pour les colonnes. Le défaut de ce système est l'éparpillement des forces, qui rend nos postes inaptes, par la faiblesse de leurs garnisons, à protéger d'autres villages que ceux qui leur sont immédiatement proches, inaptes aussi à surveiller les sentiers autres que ceux qui sont placés directement sous leur vue. Pour être efficace, la surveillance doit être active, et réduire l'élément actif à quelques grandes colonnes, c'est le réduire à zéro.

Le véritable rôle des postes est de servir de points d'appui à des troupes perpétuellement en mouvement. Les projets longuement

mûris, les préparations lentes, les rassemblements de multitudes de coolies, les concentrations de vivres et de munitions, ne peuvent être ignorés des pirates dont les émissaires se promènent dans nos marchés et s'engagent eux-mêmes parmi nos coolies. Ils ont des espions partout, et le procès d'Haïphong, en 1893, a prouvé que presque tous les commerçants chinois, établis au Tonkin, nous trahissaient. Aussi les résultats de tout long travail d'état-major, tendant à diriger des opérations, se résume à la capture de deux pirates ou coolies de pirates égarés ou épuisés, la prise d'un vieux fusil à capsule, d'un coupe-coupe, d'une trompe, ou d'une loque en étamine jaune ou rouge, que nous qualifions de drapeau, et qui n'a même pas la valeur d'un de nos fanions de bataillon. Il est vrai que nous rapportons du lieu de combat sur des brancards des officiers et des soldats tués ou blessés, que les chefs y gagnent une croix ou un galon, que les journaux relatent des hauts faits, et que le Protectorat compte 1 million de moins dans ses caisses.

Sillonner le pays sans cesse, être en contact permanent avec l'habitant, l'accoutumer à entrer en relation avec nous sans nous craindre, à trouver auprès de nous un recours efficace contre les pirates, poursuivre ceux-ci, les empêcher de se concentrer, de s'établir nulle part, saisir leurs convois, les harceler, leur rendre la vie fatigante et les dégoûter de leur métier, tel est le rôle que rempliront les compagnies franches. Le pirate n'est pas un patriote. Il trouve plus agréable de gagner sa vie en pillant qu'en travaillant. Il tient à cette vie, et si, parfois, dans l'espoir du gain, il la risque sans hésitation, le coup de fusil, pour lui, n'est qu'un intermède. S'il lui fallait y recourir sans trêve, il abandonnerait bien vite une partie aussi périlleuse.

La compagnie franche doit être mobile. Il ne lui faut pas de trainards. Elle doit être composée de gens endurants et de tout cœur, de volontaires. Les commandants de ces compagnies doivent connaître le pays à fond, être connus des habitants, avoir leur confiance. D'où nécessité de remettre ces commandements à des officiers ayant la pratique du Tonkin, en particulier de la région où ils opèrent, enfin de leur laisser cette mission aussi longtemps qu'ils le voudront. La compagnie franche doit se suffire à elle-même. Elle doit donc être mixte, composée d'Européens et d'indigènes. Le chiffre normal paraît devoir être 100 ou 150 indigènes pour 50 Européens.

La troupe n'aura pas de convois qui entraîneraient les *impedimenta* permanents de coolies. Elle se nourrira sur le pays dans les conditions suivantes : Les allocations seront en espèces, au lieu d'être en nature; le capitaine se ravitaillera soit dans les

postes à titre remboursable, soit dans les villages en payant comptant.

En outre, il aura droit à une indemnité journalière par troupiier pour les coolies. Il pourra ainsi, pendant les séjours, ou lorsqu'il n'aura rien à transporter, faire des économies en licenciant ses coolies et, dans des circonstances particulières, en réunir un plus grand nombre. Il est indispensable qu'il puisse solder immédiatement ses coolies et payer comptant les vivres aux indigènes. A cet effet, il touchera contre bon, dans les postes, l'argent dont il aura besoin. Il lui appartiendra de s'informer à l'avance des postes qui pourront lui fournir les sommes nécessaires. S'il agit humainement et règle sans délai les questions d'argent, les indigènes ne lui refuseront jamais ni vivres ni coolies.

Pour renouveler ses effectifs, le commandant d'une compagnie franche aura recours aux postes. A cet effet, il lui sera affecté une région. La zone ne sera ainsi établie que pour limiter le recrutement et non les opérations actives. A son passage dans un poste, le commandant de la compagnie franche laisse ses blessés et ses élopés. Il prie le commandant du poste de lui fournir tant de volontaires en remplacement. Au besoin, il complète le chiffre dans un autre poste. Cette mesure a des inconvénients, c'est certain. Les commandants de postes réclameront, en alléguant qu'on leur enlève ainsi leurs meilleurs éléments, qu'on dégarnit leurs postes, qu'ils auront à peine l'effectif nécessaire pour assurer, avec la garde du poste, l'escorte des convois, le ravitaillement des blockhaus, et qu'ils ne pourront plus faire de reconnaissances eux-mêmes.

Il est, en effet, indispensable que les garnisons rayonnent, puissent secourir les compagnies franches au besoin, peut-être les secourir et se secourir aussi entre elles. Chaque poste, suivant son importance, doit donc disposer d'un effectif tel qu'il puisse suffire aux convois, aux opérations locales et à sa propre garde.

Ce qui rend ce dessein irréalisable en l'état actuel des choses, c'est la faiblesse de l'effectif indigène éparpillé dans les blockhaus.

Il importe de retirer des blockhaus les tirailleurs tonkinois, et cela à tous points de vue. Livrés à eux-mêmes, sous la surveillance d'un sergent européen isolé, que l'éloignement de ses compatriotes énerve et inquiète, les tirailleurs pressurent les indigènes qui ne sont pas de la même race qu'eux et qu'ils aiment médiocrement. Qu'ils aillent augmenter les effectifs des postes, qui deviendront ainsi très suffisants.

Quant à la garde des blockhaus, il semblerait logique de la confier aux habitants eux-mêmes. Actuellement, la chose n'est guère possible. Elle a été tentée et n'a pas réussi. A cela, il y a une

raison. Les habitants mâles en âge de manier un fusil sont trop rares. Ils tiennent à rester dans leurs villages pour assurer la protection de leurs familles et de leurs biens.

Pourtant comment organiserons-nous notre frontière de façon à la rendre infranchissable aux bandes? En 1892 ou 1893, des instructions du général commandant en chef prescrivaient d'établir trois lignes : 1° de cirques et de villages fortifiés; 2° de blockhaus; 3° de postes. L'idée était excellente. Mais encore fallait-il pouvoir l'appliquer sagement. Les villages étaient trop rares, tout comme les habitants en état de combattre. Le grand mal est donc cette dépopulation de la région. Il faut, à tout prix, la repeupler. Tous les jours, nous voyons de malheureux indigènes fuir en Chine pour y trouver un peu plus de calme et de paix, car le pirate ne pille pas en Chine. Il s'en fait un mérite patriotique, ce qui est plaisant. La seule raison en est qu'il respecte son suprême refuge. Il s'agit de faire revenir ces émigrants au Tonkin et, avec eux, ceux de leurs frères de race qui habitent la Chine depuis longtemps.

## VI

Nous avons vu que les confins de nos possessions indo-chinoises étaient peuplés en majorité par une race vaillante, nombreuse, la race thaï. Nous devons travailler de longue main à reconstituer cette race, à en réunir tous les éléments dispersés.

Les avantages de cette reconstitution sont multiples; mais nous ne les mettrons en relief que lorsque nous aurons examiné si cette tentative est possible et par quels moyens elle peut aboutir.

Pour raffermir le courage des habitants, nous leur avons distribué des fusils modèle 1874. Le vaillant et loyal usage qu'ils en font prouve combien nos espérances sont fondées.

Autant que possible, agglomérons les villages de façon à les rendre puissants. Faisons, comme nous l'avons déjà tenté avec succès, construire dans ces villages des réduits défensifs. Ecartons de ces villages tout élément étranger à la race thaï; si nous ne le pouvons, subordonnons-lui toutes les races qui se mêlent à elle, telle que la race nong. Que tous les chefs, fonctionnaires et mandarins soient Thaïs, et rendons à ceux-ci leurs anciennes coutumes. Invitons tous ceux qui sont encore en Chine à revenir chez nous, où ils trouveront l'indépendance de leurs mœurs et de leurs traditions. Cette mesure, coïncidant avec les mesures restrictives mises en vigueur en Chine contre toutes les traditions indigènes, semble faite pour nous ramener beaucoup de Thaïs. Donnons-leur aussitôt des concessions gratuites et des armes. Aux moins fortunés, don-

nous des avances, afin qu'ils commencent à travailler. Réunissons-les en villages.

Ils se gouverneront eux-mêmes et n'auront plus affaire à la cour d'Annam. Cette mesure ne soulèvera que quelques récriminations de la part du *kinh luoc* ou vice-roi du Tonkin. Mais ce *kinh luoc* n'est quelqu'un que par nous. Le jour où nous le voudrons, nous le ferons disparaître. Son influence sur les Annamites n'est pas très certaine. Il le sait, et je doute qu'il se mette contre nous en opposition ouverte. Il fermera les yeux si nous lui enjoignons de les fermer.

L'armée thaï sera rétablie petit à petit. On en fera d'abord une milice chargée de garder les blockhaus autour desquels les miliciens pourront cultiver et dans lesquels ils pourront avoir leurs familles. Ces blockhaus, construits par nous, deviendront ainsi les réduits de villages fortifiés, placés dans des endroits choisis par nous. Les chefs de cette milice seront uniquement Thaïs, placés sous la surveillance d'officiers français spécialement désignés.

Rétablir la puissance thaï sous notre domination n'est pas un danger. Elle sera toujours facile à contre-balancer. L'État tampon entre la Chine et le Tonkin, qui n'eût été qu'un nid de pirates, sera constitué par ce bourrelet d'une population homogène, énergique, bien armée, et il restera sous notre domination avec des postes occupés par nos troupes. Il s'étendra du Laos à Moncay, enveloppant toutes nos possessions indo-chinoises. Quant aux Mans, ils s'arrangeront pour vivre en bonne intelligence avec les Thaïs, sous la domination de ceux-ci. Dans les régions où ils sont très nombreux (et ces régions sont rares), ils seront agglomérés et formeront des petites principautés indépendantes. Je crois qu'il serait pourtant préférable de les disséminer. Notre confiance en eux doit être restreinte.

Les Thaïs ne tourneront jamais leurs armes contre nous en faveur de la Chine. Si la nouvelle organisation est officielle, les Chinois haïront davantage ces étrangers et eux haïront les Chinois avec plus d'ardeur encore qu'aujourd'hui, car ils seront redevenus rivaux, comme ils le furent autrefois. En cas de guerre avec la Chine, nous serons assurés que les Thaïs, pour éviter une invasion chinoise chez eux, défendront vaillamment leur territoire, permettant ainsi aux garnisons de nos postes de se concentrer pour mieux résister ou mieux attaquer.

Une dernière considération toute politique montrera quelle importance on peut attacher à cette reconstitution de la race thaï. Le traité qui vient d'être signé entre la France et l'Angleterre fait du Siam un Etat tampon entre ces deux puissances. Infailliblement le Siam tombera entre les mains d'un des deux antagonistes. L'Angleterre, avec sa lente et patiente fourberie, nous a toujours

devancés dans les circonstances analogues de l'histoire. Nous pouvons aujourd'hui la paralyser au Siam. Siamois et Thaïs ne sont qu'une seule et même race.

Déjà cent ans avant Jésus-Christ, les Thaïs, sous la dénomination d'Aï Lao, occupaient le Yunnan et les montagnes du Laos actuel. Vers le septième siècle de notre ère, l'empire thaï, au sud-ouest de la Chine, devenait sous le nom de Nan-Chao une puissance, très forte, très étendue et parfaitement organisée. Il touchait au Thibet. Sa limite ouest était le royaume indien de Maghâda. Au sud, il confinait au royaume Birman ou Pyu (de race thibétaine).

Au huitième siècle, les Thaïs firent la conquête de la partie septentrionale du royaume Pyu. Une grande quantité de Pyus durent émigrer par force vers le Yunnan et les nouvelles conquêtes des Thaïs à l'est, c'est-à-dire vers le Tonkin et sa région montagneuse.

A cette époque, les Chinois formaient deux empires : au nord, les Kitans Nuchens, ancêtres de la dynastie mandchoue. Au sud, les Sung.

Après des dissensions intestines, les Thaïs, qui avaient été constamment en lutte ouverte avec les Chinois de l'empire du Sud, furent vaincus et refoulés par ceux-ci.

Les uns descendirent vers la mer et formèrent le royaume de Siam (*Ayuthia*). Les autres se dispersèrent en petits groupes qui peuplent aujourd'hui le Laos et les Etats Chans.

Les Thos de Lang-Son, ou Thaïs comme ils s'appellent eux-mêmes, sont un reste de la conquête du Tonkin par les Thaïs. (Ce nom de *thô* n'est qu'un calembour chinois. Dans leurs conquêtes, les Chinois ne conservent qu'à peu près la phonétique des noms indigènes. Ils tiennent surtout à adopter une phonétique qui, tout en rappelant la première, ait une signification chinoise ou à laquelle puisse s'adapter un caractère noble d'écriture. Aussi de *thaï* firent-ils *thou* qui signifie aborigène. Et c'est de ce *thou* que les Annamites firent *tho*.)

Nous avons donc la certitude que les Siamois sont bien de la même race que tous ces Thaïs que nous voulons grouper, agglomérer.

Cette mainmise sur la majorité de la race nous donnera une influence sérieuse au Siam, le nouvel Etat thaï devant se trouver en contact avec le Siam. Le jour où les Siamois se verront dans la cruelle alternative d'ouvrir les bras aux Anglais ou aux Thaïs, ne préféreront-ils pas ceux-ci qui parlent leur langue et pratiquent leurs mœurs ?



# LA RUSSIE ET LE SAINT-SIÈGE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE DU P. PIERLING <sup>1</sup>

---

Au moment où le couronnement du tsar Nicolas II tourne vers Moscou les regards de l'Europe entière, et où le Saint-Siège lui-même se fait représenter à cette solennité par une ambassade extraordinaire à côté de toutes les autres puissances du continent, l'heure est particulièrement opportune pour rappeler la place importante qu'ont occupée dans l'histoire les relations de la Papauté avec la Russie.

De près ou de loin, en effet, toutes les questions vitales pour le grand empire du Nord s'y sont rattachées, depuis les origines du Kremlin, la politique des tsars en Orient et leurs procédés à l'égard de la Pologne jusqu'aux problèmes de notre siècle et à la marche du progrès au sein d'un peuple dont les traditions religieuses sont demeurées si vivaces et si profondes.

Tous ces éléments curieux du passé étaient restés ensevelis au fond des archives, où nul érudit n'avait eu la pensée d'aller les interroger dans leur poussière. Un savant Jésuite, le P. Pierling, que sa nationalité semblait désigner mieux que d'autres pour un pareil labeur, s'est adonné à cette tâche, et son livre, tout récemment paru, en projetant de vives lumières sur ces côtés mal explorés et insuffisamment connus de la grande histoire européenne, met sur la voie des véritables solutions de l'avenir.

C'est à Rome, sur le tombeau des saints Pierre et Paul, que Cyrille et Méthode ont inauguré leur immortelle mission. Armés de science et de foi, ces deux géants ont courbé leur front devant le pape Nicolas I<sup>er</sup> et imploré sa bénédiction, puis se relevant pleins de courage et de force, ils se sont rendus parmi les Slaves, ils ont parlé la langue nationale, ils l'ont consacrée par la version des livres liturgiques. Rois et peuples furent baptisés par eux, et ce sont eux encore qui ont fondé les premières églises slaves. Le temps a respecté leur œuvre, et les anciennes relations de Kiev avec Rome sont comme un écho de leur apostolat. Chose qui fait honneur au dixième siècle : le grand kniaz Vladimir, le *Rouge-soleil* des rhapsodes, que M. Alfred Rambaud a si bien nommé le Clovis

<sup>1</sup> *La Russie et le Saint-Siège*, études diplomatiques, Plon, Nourrit, 1896.

des Russes, pour avoir baptisé son peuple dans les eaux du Dnièpre, n'avait pas de préjugés contre les Latins. Lorsque Brunon, le favori des empereurs, le brillant homme de cour, fut devenu le moine Boniface, et que, quittant le désert et son couvent, il s'en alla prêcher l'Évangile aux Petchénègues, Vladimir lui donna à Kiev une cordiale hospitalité. Il chercha même à le détourner de sa périlleuse mission et, ne parvenant pas à ébranler sa constance, il l'accompagna jusqu'à la frontière. Les adieux furent touchants. « Que Dieu t'ouvre le paradis, dit le missionnaire, comme tu m'as ouvert l'accès vers les barbares », et le disciple de saint Romuald, l'ami d'Othon III, l'apôtre des Petchénègues, n'eut jamais qu'à se louer de l'apôtre des Russes. Au reste, pendant tout le dixième siècle, les Russes envoyaient à Rome des ambassades, et, à leur tour, les successeurs de Nicolas I<sup>er</sup> offraient des reliques aux princes de Kiev, et le peuple accueillait avec joie les mandataires romains.

Le fils de Vladimir, Iaroslav, grand bâtisseur d'églises, fondateur de monastères et d'écoles, souverain éclairé et premier législateur de sa nation, jouissait de la même largeur d'esprit que son père. Il a marié ses enfants dans des familles latines et catholiques, en Pologne, en Hongrie, en Allemagne, en Norvège et en France, sans jamais soulever la question des divergences rituelles. Le mariage français est resté célèbre entre tous. En 1048, trois évêques se rendirent à Kiev, et obtinrent de Iaroslav la main de sa fille Anne pour le roi Henri I<sup>er</sup>. Les noces furent célébrées vers la Pentecôte de l'année suivante; le sacre de la reine se fit solennellement à Reims, et, depuis ce jour, son nom fut associé, dans les fondations pieuses, à celui de son époux. Après la mort de Henri I<sup>er</sup>, « la bonne et religieuse Anne », comme parlent les chroniqueurs, fit construire à Senlis une magnifique église en l'honneur de saint Vincent, avec une abbaye pour les chanoines Augustins. C'est le prince Lobanof qui a été le premier à recueillir ces souvenirs; il les a consignés dans une charmante plaquette, devenue aujourd'hui d'une rareté extrême. Et, puisque l'occasion s'en présente, disons-le en passant, les traditions de sympathie pour l'histoire française se sont conservées dans la famille Lobanof; le ministre actuel des affaires étrangères de l'empereur Nicolas II est un fin connaisseur de l'époque des émigrés. Les mauvaises langues prétendent même qu'il n'est pas resté étranger à la publication de certains livres qui ne sont pas signés de son nom, mais qui courent le monde.

La reine Anne, et ceci ne doit pas nous surprendre, entretint constamment un commerce épistolaire avec les Papes. Son frère Iziaslav alla encore plus loin dans le même ordre d'idées. Chassé

de sa capitale, vaincu par ses ennemis, abandonné de ses alliés, il envoya son fils à Rome, offrit à saint Pierre la principauté de Kiev, et, invoquant l'autorité papale, demanda qu'on lui rendît justice. La grande âme de Grégoire VII s'émut à ce spectacle. Il prit fait et cause pour Iziaslav, avec sa vigueur accoutumée il réveilla les courages assoupis, écrivit des lettres, envoya des mandataires, et, sous les auspices de la tiare, le prince russe rentra victorieusement dans ses Etats. Ce qui nous paraîtrait maintenant un rêve était alors une réalité.

Mais tandis que les Russes restaient en si bons termes avec le Saint-Siège, Byzance s'en détachait de plus en plus. Photius avait donné le signal. La rupture fut complète sous Michel Cérulaire. En 1204, lorsque les Croisés s'emparèrent de Constantinople pour y fonder, au milieu du pillage et des flammes, l'empire éphémère des Latins, l'exaspération mutuelle atteignit son période et elle se maintint pendant des siècles à des degrés différents. Le contre-coup de ces événements se fit sentir dans la patrie de saint Vladimir. Ce n'est pas que les Russes aient jamais pris part aux luttes doctrinales ou politiques des Byzantins, mais englobés, dès le principe, dans le patriarcat d'Orient, ils en ont subi les vicissitudes. Lorsque le titulaire de Constantinople rompit avec Rome, tous les fidèles de son ressort furent censés l'avoir suivi. Et c'est de la sorte, sans secousse, sans motif apparent, en vertu de leur soumission hiérarchique au patriarche de Byzance, que les Russes se trouvèrent un jour hors de la communion romaine. A l'occasion du concile de Florence, on put mesurer la profondeur des abîmes qui séparaient Moscou de Rome.

Au quinzième siècle, la Renaissance coulait à pleins bords en Italie. Sous l'impulsion énergique de Pétrarque, l'amour et le culte du monde antique s'étaient propagés rapidement dans la Péninsule. Les Médicis en devinrent bientôt les promoteurs généreux et discrets : c'est à Florence, cité délicieuse, entourée de collines, baignée par les eaux blondes de l'Arno, que se groupèrent spontanément les lettrés, les humanistes, les amateurs de beaux manuscrits, les collectionneurs de raretés et de chefs-d'œuvre. Et c'est là, sur l'ancien sol étrusque, que s'accomplit le grand événement religieux du siècle.

Ne l'oublions pas, les circonstances exercèrent à cette époque une forte pression sur les esprits. Les Turcs avaient envahi la presque île Balkanique, une page sanglante de leurs annales portait le nom de Kossovo, Constantinople n'était plus qu'une capitale chrétienne perdue en pays ennemi, et autour de sa proie, la couvant du regard, l'Islam montait la garde et s'affermissait sur le

Bosphore. A mesure que le péril allait grandissant, les Grecs se rapprochaient des Latins pour conclure avec eux une alliance religieuse qui aurait été suivie d'une alliance militaire. Un jour, on vit débarquer à Venise l'empereur Jean Paléologue, accompagné d'un nombre considérable d'évêques, de métropolitains et de grands dignitaires. Ils s'en allèrent tous à Ferrare et puis à Florence, où le pape Eugène IV présida lui-même le fameux concile d'union.

Les fiançailles de l'Orient avec l'Occident y furent célébrées. Ce mot est vrai à plus d'un titre. On se rapprocha sur le terrain des lettres et des sciences, on discuta les questions militaires, mais le moment le plus solennel fut celui où, en face des autels ruisselants de clarté, sous la coupole élégante de Brunelleschi, au milieu d'une foule enthousiaste, l'immortel Bessarion proclama la bulle d'Eugène IV, qui annonçait l'union des églises de Rome et de Byzance. Désormais, il n'y aurait plus, selon la parole du Christ, qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur.

Les Russes ont été représentés à Florence par un homme remarquable, Isidore, métropolitain de Kiev. Grec d'origine, humaniste, aimant les voyages et les livres, correspondant de Guarino et des Chrysoloras, il savait tourner élégamment ses lettres, et ses prières au *Despote des Despotes* prouvent l'intensité de sa foi. Le patriarche de Constantinople l'avait promu au siège de Kiev pour imposer aux Russes l'idée du concile et pour les entraîner dans la croisade contre les Turcs. La besogne était rude.

La Moscovie du quinzième siècle n'était plus la Russie de saint Vladimir. Les guerres intestines l'avaient épuisée, les Mongols l'avaient rendue tributaire; séparée de l'Occident, elle gémissait sous le joug. En attendant, les Grecs qui occupaient la plupart des sièges épiscopaux ne cessaient d'inspirer à leurs ouailles l'horreur des Latins. Ils n'y réussirent que trop bien, et, lorsque Isidore manifesta le désir de se rendre à Florence, le grand kniaz Vasili, qui détenait alors le pouvoir, lui opposa la plus vive résistance. De même que les Grecs, les Russes n'admettent que les sept premiers conciles généraux; un huitième concile parut à Vasili et aux siens ne pouvant être que l'œuvre du diable. Ce terme brutal est emprunté aux chroniques indigènes. Mais Isidore tint bon, et le prince céda. Le tragique dénouement était réservé pour le moment du retour. Promu à la pourpre romaine, enhardi par quelques succès en pays slaves, Isidore, à peine rentré à Moscou, se rendit à la cathédrale pour y pontifier. Son apparition, avec la croix latine, avec les insignes cardinalices, fut déjà un scandale pour les plus fanatiques. Lorsque le nom du pape Eugène tomba de ses lèvres pendant les oraisons liturgiques, l'assistance cléricale fut profondément émue et troublée. Enfin, à la lecture de la bulle d'Eugène IV, il y eut de

toutes parts une explosion d'indignation : les bons orthodoxes ne voulaient avoir rien de commun avec les exécrables Latins. Vasili traita Isidore de loup ravisseur et ne daigna point recevoir sa bénédiction. Le vaillant métropolitte passa de l'autel en prison. Des évêques réunis en toute hâte condamnèrent en bloc toutes les doctrines de Florence, et Isidore lui-même n'échappa que par la fuite aux peines les plus dures.

Une grande bataille était ainsi perdue. L'esprit se perd en hypothèses à la pensée du monde slave rattaché au centre de l'unité religieuse et civilisatrice. Cet espoir n'a brillé à l'horizon qu'un seul instant, il a passé avec la rapidité fulgurante du météore. L'initiateur de ce mouvement avorté se retira en Italie.

Le cardinal Isidore resta toute sa vie fidèle à lui-même et à son idéal. Il habitait à Rome l'abbaye de San-Biaggio della Pagnotta, dont l'église est desservie actuellement par les Arméniens, il passait les mois d'été soit à Foronovo, dans son palais épiscopal, soit à la Palazzuola, chez les Capucins d'Albano, mais son âme ardente restait attachée aux rivages de la Grèce. Que n'eût-il donné pour voir la Morée, son pays de prédilection, délivrée du joug ottoman et soumise au Pontife romain ! Aucun travail, aucun péril ne rebuait son indomptable courage. Au moment du terrible duel entre la sombre énergie du désespoir et une exaltation farouche, lorsque Mohammed II lançait ses janissaires contre Byzance, on vit Isidore paraître sur les murs de la ville assiégée. Il avait amené avec lui des soldats italiens, réparé à ses frais la Xyloporte et les tours Anémas, et, chargé de défendre le bastion de Saint-Démétrius, il opposait sa poitrine au cimeterre des Ottomans. Le sacrifice de la vie ne lui fut pas demandé. Après avoir vu la nouvelle Rome tomber haletante, épuisée, aux pieds du vainqueur, il s'en alla prêcher en Italie une nouvelle croisade contre les Turcs. Sa voix se perdait au milieu des discordes de l'Occident, mais sa persévérance resta au-dessus des décevants échecs. Au congrès de Mantoue, il redoubla de zèle, et se rendit lui-même à Ancône pour y armer une flotte.

Le 11 avril 1462, l'année même de sa mort, Isidore mit un dernier sceau à ses épreuves et rendit un suprême témoignage à ses convictions. Ce jour-là, le chef de saint André, offert à Pie II par Thomas Paléologue, fut transporté du Ponte Molle au Vatican. Le Pape voulut, à cette occasion, déployer une pompe inaccoutumée, et réveiller ainsi l'ardeur guerrière contre les Turcs. Tous les cardinaux marchaient à pied devant la sainte relique. Cloué sur son lit de douleur, Isidore n'avait point retenu sa place à la procession, mais lorsque celle-ci défila sous ses fenêtres, lorsqu'il entendit les chants sacrés, les pieux refrains du peuple, rien ne put l'arrêter,

des Russes, pour avoir baptisé son peuple dans les eaux du Dnièpre, n'avait pas de préjugés contre les Latins. Lorsque Brunon, le favori des empereurs, le brillant homme de cour, fut devenu le moine Boniface, et que, quittant le désert et son couvent, il s'en alla prêcher l'Évangile aux Petchénègues, Vladimir lui donna à Kiev une cordiale hospitalité. Il chercha même à le détourner de sa périlleuse mission et, ne parvenant pas à ébranler sa constance, il l'accompagna jusqu'à la frontière. Les adieux furent touchants. « Que Dieu t'ouvre le paradis, dit le missionnaire, comme tu m'as ouvert l'accès vers les barbares », et le disciple de saint Romuald, l'ami d'Othon III, l'apôtre des Petchénègues, n'eut jamais qu'à se louer de l'apôtre des Russes. Au reste, pendant tout le dixième siècle, les Russes envoyaient à Rome des ambassades, et, à leur tour, les successeurs de Nicolas I<sup>er</sup> offraient des reliques aux princes de Kiev, et le peuple accueillait avec joie les mandataires romains.

Le fils de Vladimir, Iaroslav, grand bâtisseur d'églises, fondateur de monastères et d'écoles, souverain éclairé et premier législateur de sa nation, jouissait de la même largeur d'esprit que son père. Il a marié ses enfants dans des familles latines et catholiques, en Pologne, en Hongrie, en Allemagne, en Norvège et en France, sans jamais soulever la question des divergences rituelles. Le mariage français est resté célèbre entre tous. En 1048, trois évêques se rendirent à Kiev, et obtinrent de Iaroslav la main de sa fille Anne pour le roi Henri I<sup>er</sup>. Les noces furent célébrées vers la Pentecôte de l'année suivante; le sacre de la reine se fit solennellement à Reims, et, depuis ce jour, son nom fut associé, dans les fondations pieuses, à celui de son époux. Après la mort de Henri I<sup>er</sup>, « la bonne et religieuse Anne », comme parlent les chroniqueurs, fit construire à Senlis une magnifique église en l'honneur de saint Vincent, avec une abbaye pour les chanoines Augustins. C'est le prince Lobanof qui a été le premier à recueillir ces souvenirs; il les a consignés dans une charmante plaquette, devenue aujourd'hui d'une rareté extrême. Et, puisque l'occasion s'en présente, disons-le en passant, les traditions de sympathie pour l'histoire française se sont conservées dans la famille Lobanof; le ministre actuel des affaires étrangères de l'empereur Nicolas II est un fin connaisseur de l'époque des émigrés. Les mauvaises langues prétendent même qu'il n'est pas resté étranger à la publication de certains livres qui ne sont pas signés de son nom, mais qui courent le monde.

La reine Anne, et ceci ne doit pas nous surprendre, entretint constamment un commerce épistolaire avec les Papes. Son frère Iziaslav alla encore plus loin dans le même ordre d'idées. Chassé

de sa capitale, vaincu par ses ennemis, abandonné de ses alliés, il envoya son fils à Rome, offrit à saint Pierre la principauté de Kiev, et, invoquant l'autorité papale, demanda qu'on lui rendit justice. La grande âme de Grégoire VII s'émut à ce spectacle. Il prit fait et cause pour Iziaslav, avec sa vigueur accoutumée il réveilla les courages assoupis, écrivit des lettres, envoya des mandataires, et, sous les auspices de la tiare, le prince russe rentra victorieusement dans ses Etats. Ce qui nous paraîtrait maintenant un rêve était alors une réalité.

Mais tandis que les Russes restaient en si bons termes avec le Saint-Siège, Byzance s'en détachait de plus en plus. Photius avait donné le signal. La rupture fut complète sous Michel Cérulaire. En 1204, lorsque les Croisés s'emparèrent de Constantinople pour y fonder, au milieu du pillage et des flammes, l'empire éphémère des Latins, l'exaspération mutuelle atteignit son période et elle se maintint pendant des siècles à des degrés différents. Le contre-coup de ces événements se fit sentir dans la patrie de saint Vladimir. Ce n'est pas que les Russes aient jamais pris part aux luttes doctrinales ou politiques des Byzantins, mais englobés, dès le principe, dans le patriarcat d'Orient, ils en ont subi les vicissitudes. Lorsque le titulaire de Constantinople rompit avec Rome, tous les fidèles de son ressort furent censés l'avoir suivi. Et c'est de la sorte, sans secousse, sans motif apparent, en vertu de leur soumission hiérarchique au patriarche de Byzance, que les Russes se trouvèrent un jour hors de la communion romaine. A l'occasion du concile de Florence, on put mesurer la profondeur des abîmes qui séparaient Moscou de Rome.

Au quinzième siècle, la Renaissance coulait à pleins bords en Italie. Sous l'impulsion énergique de Pétrarque, l'amour et le culte du monde antique s'étaient propagés rapidement dans la Péninsule. Les Médicis en devinrent bientôt les promoteurs généreux et discrets : c'est à Florence, cité délicieuse, entourée de collines, baignée par les eaux blondes de l'Arno, que se groupèrent spontanément les lettrés, les humanistes, les amateurs de beaux manuscrits, les collectionneurs de raretés et de chefs-d'œuvre. Et c'est là, sur l'ancien sol étrusque, que s'accomplit le grand événement religieux du siècle.

Ne l'oublions pas, les circonstances exercèrent à cette époque une forte pression sur les esprits. Les Turcs avaient envahi la presque île Balkanique, une page sanglante de leurs annales portait le nom de Kossovo, Constantinople n'était plus qu'une capitale chrétienne perdue en pays ennemi, et autour de sa proie, la couvant du regard, l'Islam montait la garde et s'affermissait sur le

jeudi gras de femme était pompeusement assise, et elle avait, je t'assure, de quoi s'asseoir... Deux grosses timbales sur la poitrine, un affreux menton, un visage ressortissant, une paire de joues de truie, le cou enfoncé dans les timbales. Deux yeux qui en valent quatre, avec de tels sourcils et tant de graisse et de lard tout autour que le Pô n'est pas mieux endigué. Et ne pense pas que les jambes soient comme les jambes de Giulio le Maigre... Je ne sache pas avoir jamais vu chose aussi onctueuse et grasse, aussi flasque et morbide, et enfin aussi ridicule que cette étrange *befana*. »

Pulci, on le devine, n'a pas fait le portrait de Sophie, mais sa caricature. Toutefois, à travers ce persiflage impitoyable, une note réelle et vivante se laisse surprendre : dans les cours raffinées d'Italie, au milieu des femmes gracieuses de la Renaissance, spirituelles et délicates, une Byzantine, grosse et lourde, n'était plus à sa place. Au Kremlin, on appréciait beaucoup mieux les tailles épaisses et les épaules opulentes. Les destinées de Sophie la poussaient vers le Nord.

Sophie arriva à Moscou avec une suite nombreuse de Byzantins et de Romains, disent les chroniques russes. L'orpheline des Césars, refusée par un principicule italien, entra dans la famille de Riourik et devint tsarine d'un vaste empire. Son apparition a fait époque dans la vie nationale. Peu à peu l'étiquette byzantine fut introduite au Kremlin, de grands dignitaires entourèrent le trône, Ivan s'environna de splendeurs : ce fut l'aurore de l'autocratie. Sophie, de son côté, dérogea aux anciens et absurdes usages, elle ouvrit les portes du térem où languissaient d'ordinaire les femmes russes ; elle donna même des audiences aux étrangers, et Ambrogio Contarini put, en personne, lui présenter les hommages de Venise. Une large part lui est attribuée aussi dans la revendication complète de la liberté. C'est elle qui aurait excité son époux à refuser le tribut aux Tatars, à briser leur joug humiliant, à rétablir l'autonomie nationale. Secouant ses chaînes séculaires, à l'aide d'une politique savante plutôt que par les armes, la Russie rentra dans la voie de ses brillantes destinées.

Avec le mariage de Sophie coïncida la création de la diplomatie russe. Les Grecs, parfois doublés de Russes, ont été les premiers représentants de Moscou en Occident. Selon l'usage oriental, ils faisaient le commerce en même temps que les affaires politiques. Cela ne les empêchait pas de se montrer intraitables sur les questions d'étiquette : ils ne voulaient céder le pas à personne. A la même époque et à la même occasion, les artistes italiens de Milan, de Venise et d'ailleurs ont fait leur pacifique invasion au Kremlin. Ces blanches murailles à créneaux échancrés qui entourent la ville, ces portes munies d'avant-corps, ces tours carrées aux étages en



retraite, aux arcatures évidées et à jour, qui se terminent par des flèches octogones, côtelées aux arêtes et dorées sur les pans, sont l'œuvre de Solari, de ses collègues, de ses disciples. Aristote Fioravanti a attaché son nom à la cathédrale de l'Assomption, où, de siècle en siècle, les tsars et les empereurs posent sur leur tête la couronne de Monomaque. Ce sont encore des Italiens qui ont élevé Saint-Michel, l'hypogée des souverains, l'église de l'Annonciation, le palais à facettes et le Belvédère.

Un rayon de la Renaissance pénétrait de la sorte dans la « sainte Russie », grâce aux Papes, dont Sophie avait été la pupille. Quant à l'union des Eglises et à la croisade contre les Turcs, après le mariage, le Kremlin n'y songea plus.

Le dernier résultat des agissements de Volpe fut un malentendu colossal, persévérant, qui n'a point de pareil dans les annales de la diplomatie. Pendant plus d'un siècle, on crut que les tsars ambitionnaient le titre royal et recherchaient l'entente avec Rome. En réalité, il n'en était rien. Un aventurier de génie, qui a eu son heure de célébrité, sut à ce propos mystifier Papes et rois.

Dans la seconde moitié du seizième siècle, Ivan IV remplissait la Russie de la terreur de son nom. Le portrait de ce Titan eût défié le burin de Shakespeare. Despote taillé à l'antique, il perdit peu à peu l'horreur du sang humain, mais le remords rongea son âme. Pour échapper à ses alarmes vengeresses, il faisait succéder aux orgies et aux meurtres des cérémonies religieuses et des prières. Son palais était devenu un couvent. Lui-même faisait l'office d'hégoumène, ses compagnons de débauche portaient le froc. De grand matin, le tsar sonnait les cloches, assistait aux longs offices du rite oriental, écoutait de pieuses lectures au réfectoire, et puis, comme s'il eût changé de nature, il lançait des arrêts de mort, torturait ses victimes et retombait dans ses vices. Était-ce un calcul impitoyable de cruelle politique? Était-ce la folie du sang? Dans tous les cas, si le tsar était fou, il était un fou intelligent. Kazan et Astrakhan furent ses conquêtes, son bras atteignit les déserts sibériens; il reprit, vis-à-vis des Polonais, la politique agressive de son aïeul, il apprécia l'importance de la Baltique, il se mit en rapport avec l'Occident.

Un aventurier saxon, envoyé par Ivan à l'étranger pour faire une levée d'artisans et d'ouvriers, se fit passer pour son ambassadeur en titre, et lui attribua des projets autrement graves. Il affirma sans sourciller que le tsar rêvait la couronne royale, l'établissement d'un patriarcat à Moscou, la soumission au Pape et la croisade contre les Turcs. Charles-Quint, mis au courant, s'éprit de

cette idée, les Pontifes en furent édifiés, l'affaire se traitait sérieusement à Rome, lorsque les Polonais en furent instruits.

On se fait à peine une idée du trouble que jeta cette découverte dans l'esprit de Sigismond II. Ce « roi du lendemain », comme on l'appelait, qui oubliait parfois les affaires pour songer aux faucons, — c'est ainsi qu'il appelait les femmes, — déploya dans cette circonstance une activité digne d'une cause plus importante. Des courriers furent expédiés de tous côtés, des ambassadeurs allèrent demander conseil au duc Albert de Brandebourg, porter plainte au roi Ferdinand et à l'empereur Charles-Quint. A Rome, on envoya des instructions fulminantes : si le tsar devient roi de par le Pape, il faudra s'attendre à la défection de la Pologne de la foi de ses pères et à l'alliance avec les Turcs.

Le plus piquant, dans tout cela, c'est que le tsar Ivan ne se doutait même pas de la tempête qui sévissait à son occasion. Il n'avait rien demandé à Rome, rien proposé; des aventuriers avaient parlé en son nom et à son insu. Le roi de Pologne n'eut donc pas de peine à atteindre son but. Les Habsbourg se rétractèrent; le pape Jules III laissa tomber les négociations, et donna des promesses rassurantes pour l'avenir. Mais les clairvoyants purent se rendre compte des terribles rivalités qui existaient déjà entre les deux nations slaves : entre la Pologne catholique et latine d'une part, et de l'autre la Russie grécisante et orthodoxe, un duel à mort allait s'engager.

Là où finit l'œuvre de l'historien commence l'œuvre du penseur. Pourquoi l'expérience des siècles passés ne devrait-elle pas nous profiter? Le plus grand écueil de la politique papale vis-à-vis de la Russie a été, autrefois, le manque de renseignements sur ce pays, alors encore si peu connu; de fatales illusions en ont été la conséquence. Or l'unique base vraiment solide sur laquelle on puisse étayer de bons rapports, c'est la connaissance sérieuse, approfondie, de la nation dont il s'agit. Que ce soit pour l'alliance ou pour la guerre, le principe est également vrai. Les Anglais et les Allemands le mettent en pratique avec la froide ténacité qui est l'apanage de leurs génies nationaux. Il ne faudrait pas que les Français se laissassent étourdir par les fêtes de Kronstadt, de Toulon et de Moscou, au point de négliger l'étude de la Russie. Par bonheur, cette étude ne saurait être actuellement qu'un gage d'amitié et de paix.

H. DELORME.

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

La banqueroute des Trois-Huit. — Calme partout. — Les Jeux Floraux. — Les deux Salons. — Portraits des deux sexes. — Sources d'inspiration. — Une énigme en marbre. — Les élections municipales. — Orgie de papier. — Prêtres élus. — Premiers résultats du Recensement. — Les plus grandes villes du monde. — Comparaison attristante. — Une monnaie symbolique. — Visiteurs princiers. — La Vallée des Roses. — Le revolver en Orient. — Potence et civilisation. — Le Moltke japonais. — Les fêtes de Jeanne d'Arc. — Expositions partout. — Eau-forte et Photographie. — Chiens et Fleurs. — Le banquet des jurys de 1900. — Encore la Voyante. — Médecins et théologiens. — Ciel et terre. — Le Pendu. — Nouveaux trucs. — Etude d'âme. — Question d'histoire. — Napoléon III et le docteur Germain Sée. — Chimère et réalité. — La question Coquelin. — Un souvenir de M<sup>me</sup> Stolz. — Le nouveau Directeur du Conservatoire. — Les théâtres. — Les reprises. — *Manon Roland* à la Comédie-Française. — *Hellé* à l'Opéra. — Le *Chevalier d'Harmental* à l'Opéra-Comique.

Ce terrible mois de mai, qui devait s'ouvrir par la journée révolutionnaire des *Trois-Huit*, se poursuivre par les agitations volcaniques des élections municipales et s'achever dans des catastrophes parlementaires, ce joli mois de floréal s'est passé sans secousse et se termine dans la paix la plus complète. Sa première journée, celle qui faisait naguère fermer les magasins, consigner les troupes dans les casernes et trembler les bonnes gens, n'a pas vu la moindre manifestation. Aucun cortège menaçant ne s'est dirigé vers la Chambre, aucune bande de braillards n'est descendue de Belleville, pas une boutique ne s'est close, pas un atelier n'a chômé, chacun a continué ses petites affaires comme d'habitude, et, devant cette indifférence universelle, les organes rouges ont été

réduits à murmurer avec amertume : « Décidément, le 1<sup>er</sup> mai a fait banqueroute ! »

Quelques radicaux et socialistes ont bien cherché à pallier cet avortement par des manifestations oratoires à huis clos et des punchs consolateurs ; mais ces réunions même accusaient tellement la défaite par la rareté des assistants, le manque d'entrain et le grotesque des discours, que personne n'a pu les prendre au sérieux. La principale, tenue à la salle Barrat, ne comptait pas cinquante auditeurs, et l'oratrice, car c'était une échappée du Congrès féministe, M<sup>me</sup> Astié de Valsayre, y a surtout revendiqué pour son sexe le droit de porter le costume masculin en dehors de la bicyclette !

Le redoutable 1<sup>er</sup> mai n'a pas été moins inoffensif dans les départements. Partout on a travaillé comme à l'ordinaire, dans le calme le plus absolu ; et la cité parfois turbulente de Clémence Isaure, la ville aux fraudes électorales fameuses, avait même choisi ce jour-là pour célébrer sa fête académique des Jeux Floraux ; de sorte que le seul cortège qui ait traversé les rues de Toulouse à cette date fatidique a été celui des Mainteneurs allant faire bénir à l'église de la Daurade les fleurs d'or et d'argent destinées aux vainqueurs du tournoi ! Et Toulouse, plus favorisée que Paris, a entendu des orateurs autrement éloquents que les prêtresses de l'émancipation féminine : d'abord le comte de Rességuier, l'éminent secrétaire perpétuel de l'Académie, qui faisait pour la *cinquième* fois, et toujours avec la même jeunesse de talent et d'esprit, le rapport sur le concours ; puis François Coppée, transportant l'auditoire avec une de ces poésies où il sait mettre tant de réalisme touchant et de pitié attendrie !

C'est aussi le 1<sup>er</sup> mai que s'ouvrait le Salon des Champs-Élysées, au milieu même de l'installation du nouveau ministère, de sorte qu'il y avait, pour ainsi dire, vernissage partout !

La Chambre, le cabinet, le Salon ! Quelle trilogie ! Et quel voyage ferait Xavier de Maistre autour de ces compartiments ! Je serais bien embarrassé de dire où se trouvent le plus de croûtes et de non-valeurs ; mais, somme toute, c'est encore le Salon que je préférerais, comme offrant le plus de vie, de jeunes talents et de ressources pour l'avenir.

Sans empiéter ici sur le compte-rendu fait avec tant de compétence et d'éclat par notre éminent collaborateur, M. Henry Havard, on me permettra quelques notes particulières qui sont plutôt une promenade fantaisiste à travers le Livret qu'une excursion artistique à travers les salles.

A la Peinture, à la Sculpture, dans les Dessins, Pastels, Emaux, Miniatures, partout, c'est le Portrait qui domine, comme si, dans leur égoïsme et leur personnalité vaniteuse, l'homme — et aussi la femme! — ne voyaient rien dans la nature et dans l'art de plus beau et de plus digne d'admiration qu'eux-mêmes!

Savez-vous combien il y a de portraits d'hommes à la peinture? — 170. — Et aux dessins, pastels et émaux? — 238. — Et à la sculpture? — 241. — Soit, au total : 649 têtes de nos contemporains à contempler, — n'offrant pour la plupart, ai-je besoin de le dire, qu'une ressemblance assez lointaine avec l'*Apollon* du Belvédère! Il y a néanmoins, dans le nombre, des types distingués, des physionomies sympathiques, des figures consacrées par la célébrité.

A tout seigneur tout honneur. Je cite d'abord le Président de la République, plusieurs fois peint et sculpté : en solennel habit noir, en chef de bataillon des mobiles de la Seine-Inférieure, en bronze, en marbre, en buste, en médaillon, toujours satisfait de lui-même et semblant sourire à la fortune.

Je mentionne ensuite l'ex-Président, M. Casimir-Périer, buste en marbre; le président de la Chambre, M. Brisson, qui a mis à profit sa dignité passagère pour se donner bien vite une grande toile et un buste en bronze; puis les anciens ministres, qui se consolent de ne plus l'être en regardant avec complaisance leur effigie : M. Ricard, d'une fatuité charmante; — M. Gustave Mesureur, qui s'en f...latte; — M. Doumer, modeste en simple buste de plâtre, emblème de la fragilité; — M. Hanotaux, d'hier et de demain; — M. Challemeil-Lacour, M. Charles Dupuy, M. Fallières; — Gambetta lui-même, en buste décoratif commandé par l'Etat pour la ville de Saint-Maixent. (?)

Parmi les figures étrangères à la politique, à ses pompes et à ses œuvres : Pasteur, qui n'a malheureusement pas assez vécu pour nous délivrer de tous les microbes; — le général de Boisdeffre, — Ambroise Thomas, — Henri de Bornier, — Mounet-Sully, dans son costume de l'*Arétin*, — le comte Albert de Mun, buste définitif en marbre, *ne varietur*; — Jules Lemaitre, plume d'or et buste de plâtre; — Mgr d'Hulst, — Pierre Loti, — Sarah Bernhardt (naturellement; elle y est toujours!) — le général Dodds, — M<sup>lle</sup> Bartet, avec sa grâce; — M<sup>lle</sup> Marsy, après le veuvage, sans aucun sucrier au second plan; — le baron de Lareinty, buste en marbre; — le premier ministre d'Angleterre, marquis de Salisbury, buste en bronze (ces Anglais se fourrent partout!); — l'amiral Besnard, ministre de la marine; — le général Février, — Barrias, — Carolus Duran, — la Krauss, — M<sup>lle</sup> Sybil Sanderson, — M<sup>lle</sup> Héglon, de

l'Opéra; — Edouard Colonne, le rénovateur des Concerts populaires; — des académiciens, tels que Sully-Prudhomme et Leconte de Lisle, — puis des évêques, des écrivains, des députés, — et enfin, en regard de l'empereur d'Autriche et des tsars Alexandre II et Alexandre III (que deviendrait l'alliance si nous n'avions pas eu des princes russes?) — Ménélik, oui, le négus d'Abyssinie, le Roi des Rois, le *tombéur* des Italiens, ciselé dans le bronze par un sculpteur portugais! Il fait là, dans son médaillon à l'œil tranquille et assuré, une aussi fière figure que dans son désert, et on est tenté de saluer en passant ce noir dont le caractère chevaleresque fait honte à tant de blancs...

Voilà pour les hommes. Et les femmes? Encore plus éprises de leur image que le sexe fort; mais, du moins, elles ont l'excuse de la beauté, et peut-être, d'ailleurs, ne multiplient-elles ainsi la copie de leurs charmes que pour céder à la sollicitation même de leurs adorateurs.

Quoi qu'il en soit, elles s'y sont prêtées avec une large complaisance, et elles priment de beaucoup les hommes dans cette course effrénée au portrait. Elles n'en présentent pas moins de 753, dont le plus grand nombre dans les sections de peinture et de dessin. La sculpture, en effet, avec la sombre dureté du bronze, avec la rugueuse fadeur du plâtre ou la fausseté de ton des terres cuites, est défavorable à la finesse des traits, à la grâce des contours, au coloris du visage. On leur préfère la toile, le pastel, la miniature, l'émail, tout ce qui garde l'éclat et le velouté. Eh bien, je le répète, il y en a 753, la plupart dissimulées sous des X ou des initiales comme sous d'épais voiles de dentelles, et semblant dire au visiteur intrigué, comme au bal de l'Opéra : Devinez-moi si vous pouvez!

Or, 649 têtes masculines et 753 visages féminins, cela fait un total de 1402 portraits dans le seul Salon des Champs-Élysées! C'est un bien gros chiffre, qui donne une haute idée du culte du *moi* parmi nos contemporains, mais qui, par contre, rétrécit beaucoup la part des autres genres.

Et notez que je ne dis rien des portraits du Champ-de-Mars, où il y en a presque autant!

J'ai eu la curiosité de voir à quelles sources d'inspiration avaient puisé les peintres et sculpteurs ayant traité d'autre chose que de la ressemblance humaine, et, là aussi, les constatations sont intéressantes. Plusieurs, feuilletant la Bible, ont demandé des sujets à la Genèse, au livre de l'Exode, à celui des Prophètes, aux Psaumes, puis aux Évangiles, à la mythologie grecque et à l'hagiographie chrétienne. Dans le domaine historique et littéraire, j'ai noté : Homère, Hérodote, Ovide, Tacite, le vieux chroniqueur

Flodoart, Shakespeare, Brantôme, le Procès de Jeanne d'Arc, Joachin du Bellay, La Fontaine, Florian, Racine, le *Mémorial de Sainte-Hélène*; Thiers, avec l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*; Norvins, avec l'épopée impériale; la duchesse de Reggio, avec les souvenirs de la retraite de Moscou; Erckmann-Chatrion, avec ses romans patriotiques; Montalembert, avec les *Moines d'Occident*; Gustave Flaubert, avec *Salammbô*; Henri Heine, Théodore de Banville, Victor Hugo, Henri Martin, Mistral; Zola, avec la *Débauche*; Henri Murger, Armand Silvestre, Baudelaire, Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme; et puis des poètes inconnus qui seront peut-être les célébrités de demain.

Au-dessous d'une toile appelée : *le Soir dans les bois*, ces vers sans nom d'auteur :

Seigneur, toi qui donnas, en la paix solennelle,  
Aux arbres altérés cette manne éternelle,  
Des pleurs de la rosée avec l'ombre du soir,  
Nos soirs n'auront-ils point de ta large clémence  
Une source où calmer notre soif d'espérance,  
Voyageurs attristés devant l'horizon noir?

Une *Fin d'après-midi aux premiers jours d'automne* est sortie toute rêveuse de ces vers de François Fabié :

A l'heure où le soleil rose, au fond des forêts,  
Disparaît lentement et comme avec regrets,  
Où l'on n'entend au loin que le chant monotone  
D'un pâtre ou d'un bouvier perdu dans les guérets...

Mais la palme demeure à Sully-Prudhomme, même avant Victor Hugo, pour ses admirables vers sur les Yeux, qui éclairent délicieusement un portrait de Monchablon :

Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux,  
Ouverts à quelque immense aurore,  
De l'autre côté des tombeaux  
Les yeux qu'on ferme voient encore...

Faut-il finir par la note gaie? Un chansonnier breton a célébré sur le mode jovial les *Sardinières de Concarneau* :

Dans la maison Teyssonneau  
D'Concarneau,  
Il y a des joli's filles,  
Que tous les bons matelots  
Des bateaux  
Trouv'nt bigrement gentilles.

On voit que la Bretagne est parfois folâtre, et que les sardinières n'engendrent pas la mélancolie!

Mais, de toutes les œuvres du Salon, celle qui a fait le plus de tapage et amenté les curiosités les plus passionnées, c'est un marbre anonyme, — très vivant, dit-on, — la *Danseuse*, de Falguière. Oh! cette énigmatique statue! Pendant une semaine, elle a tout éclipsé : Bourgeois, Méline, la Chambre, le Sénat, l'Elysée! Tout le monde voulait la voir, l'étudier par le menu, la scruter avec malice! On ne jasait que d'elle! Le boulevard, les coulisses du monde et des théâtres, étaient dans un émoi sans pareil! Quels potins! Quels commentaires!... Heureusement, tout s'est calmé sans esclandre, et le fameux marbre indiscret n'est plus aujourd'hui que le numéro 3428 du catalogue...

Un autre événement du mois de mai, qui faisait craindre aussi des orages, s'est passé comme la journée des Trois-Huit, sans le moindre encombre. Il s'agissait du renouvellement de tous les conseils municipaux de France, mettant à la même heure en mouvement 10 millions d'électeurs, et en lutte plus de 1 million de candidats; car il y avait à élire 431 217 conseillers, et il n'est pas téméraire de supposer qu'il y avait à peu près partout deux listes en présence, quand il n'y en avait pas trois. Que de rivalités locales, de petites ambitions, de sourdes intrigues! Aucun désordre, pourtant, ne s'est produit; on ne s'est battu qu'à coups d'affiches, de circulaires et de bulletins. Mais que de papier

Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge!

Les murs en étaient couverts, les rues jonchées, et c'est à peine si l'on a fini d'en nettoyer nos monuments publics!

Quelques détails piquants ont été notés par les chroniqueurs. L'ancien Président de la République, M. Casimir Périer, auquel on aurait pu appliquer le vers célèbre :

Et monté sur le faite, il aspire à descendre,

semble aujourd'hui vouloir remonter l'échelle en partant modestement du premier échelon. Il a été élu conseiller municipal de sa commune. Va-t-il accepter ce mandat, en tombant du fauteuil doré de l'Elysée sur la chaise de paille d'un hameau? — Sollicité un jour, dans sa retraite, d'accepter une grande ambassade, le maréchal de Mac-Mahon déclina l'offre, en répondant avec simplicité : « Quand on a été le premier dans son pays, on ne peut plus être qu'un soldat à la frontière. »



Quelques écrivains ont décroché le mandat municipal : M. André Theuriet, le romancier délicat, couronné maire de Bourg-la-Reine; M. Jules Lemaître, élu presque unanimement à Tavers, en Orléanais, où il possède, sur un joli coteau de la Loire, la poétique maison de l'Elvire de Lamartine.

Mais ce qu'il y a de plus original, c'est le choix fait hardiment par certaines populations du Nord, de l'Aisne, de l'Est, de la Marne, de l'Yonne, de Maine-et-Loire, du Tarn, des Basses-Pyrénées, de curés, de chanoines, de religieux même, pour les représenter dans les conseils municipaux. Et ce qu'il y a de plus expressif, c'est que nulle part ces prêtres, ces « ensoutanés », comme les appelle Rochefort, n'avaient posé de candidature. A Jarville, aux portes de Nancy, c'est un chanoine qui arrive en tête de la liste. A Gigny, dans le propre pays de Paul Bert, c'est aussi un chanoine qui est envoyé, comme protestation, à l'assemblée communale. Dans les Basses-Pyrénées, trois Bénédictins passent triomphalement; dans le Tarn, un Dominicain; dans la Marne, un Trappiste, le R. P. abbé de Notre-Dame d'Igny; dans l'Aisne, un mitré, Mgr Lesur, missionnaire apostolique; et j'en oublie. N'est-ce pas curieux, en même temps qu'à Orléans, le farouche Rabier, le mangeur de prêtres, reste aplati avec 4000 voix de perte sur son dernier scrutin!

Une autre constatation non moins significative, mais singulièrement attristante, est celle qui ressort des premiers résultats officiels du recensement. Le chiffre de la natalité baisse, et en même temps que la population des villes augmente toujours, celle des campagnes diminue sans cesse : double symptôme de décadence.

Naturellement, c'est Paris qui occupe le premier rang, avec 2 millions 511 mille 955 habitants, en accroissement de 87,250 sur le précédent dénombrement; mais ce n'est pas là un bénéfice puisque cette élévation n'est obtenue qu'au détriment des groupes ruraux. Ce n'est pas une augmentation réelle, sortant des entrailles mêmes de la grande ville : ce n'est qu'un déplacement, creusant ailleurs un déficit.

Il en est de même pour Lyon et Marseille, qui se disputent le second rang. Lyon l'emporte numériquement, avec 466,767 habitants contre 448,344 à Marseille, mais la Canebière qualifie cette supériorité de fictive, en faisant observer que les 15,000 hommes du corps d'armée sont étrangers à la population indigène, et en revendiquant pour la cité phocéenne les milliers d'Italiens qui échappent au dénombrement.

Lyon et Marseille ont tort et raison l'un et l'autre. La vérité,

c'est que leur accroissement est tout artificiel; qu'il n'est pas le fruit de la production locale, mais de l'absorption temporaire d'éléments hétérogènes qui créent plutôt un péril qu'une force.

C'est Londres qui, par le chiffre de la population, tient la première place dans le monde, avec 4 millions 392 mille 346 habitants. La seconde place est disputée à Paris par New-York, qui prétend avoir 2 millions 985 mille âmes, mais la cité américaine englobe dans ce chiffre toute sa banlieue, tandis que Paris laisse en dehors les 54 000 habitants de Saint-Denis, les 49 000 de Levallois, les 24 000 d'Asnières, les 27 000 de Colombes, les 18 000 de Saint-Ouen, et le reste, Clichy, Montrouge, Pantin, Vincennes, Montreuil, Charenton, Boulogne, avec lesquels on arriverait aisément à dépasser les 3 millions. — Mais là encore où est le signe de prospérité, puisque cet afflux, cet engorgement progressif de la banlieue, ne proviennent que de l'appauvrissement continu de l'ensemble?

En somme, au début de ce siècle, les grandes puissances de l'Europe comptaient en bloc 98 millions d'habitants, sur lesquels la France en avait 26 millions, tandis qu'aujourd'hui les mêmes grandes puissances européennes en comptent 300 millions et que la France figure seulement pour 38 millions dans ce total formidable, c'est-à-dire que, de 27 pour cent sous l'ancien régime, elle est descendue à 12 pour cent sous le régime nouveau! Et dans un temps où la loi brutale du nombre domine tout, ces chiffres ne laissent pas que d'être fort inquiétants pour un prochain avenir.

Il est vrai que nous avons des colonies, mais si l'on sait trop ce qu'elles nous coûtent, personne ne saurait dire ce qu'elles ajoutent à la puissance nationale. — Certes, c'est une noble pensée d'élever à Tananarive un monument à la mémoire des 6000 soldats tombés sous le climat de Madagascar, mais quel vide douloureux laisse dans notre armée la perte de ces jeunes combattants, auxquels il faut joindre les victimes de la catastrophe d'Adélaïde, et que ne remplacent pas les tables décroissantes de notre état civil!

En attendant qu'on envoie des colons dans toutes ces terres lointaines, on va leur envoyer de la monnaie, une monnaie nouvelle qui se frappe en ce moment au quai Conti, et qui, par sa disposition artistique, pourra paraître assez symbolique aux esprits malicieux. C'est un sou, ou « cent », destiné à toutes nos possessions d'extrême Orient. L'effigie se compose de deux figures, représentant l'une la France, l'autre l'Indo-Chine : la France, casquée et cuirassée, le drapeau tricolore à la main, couvre d'un geste protecteur la jeune Indo-Chine, qui lève les yeux vers elle. L'ensemble, paraît-il, n'est pas dépourvu d'élégance, mais, détail ori-

ginal, la pièce est perforée ; au point central, entre les deux figures, un trou s'ouvre, permettant aux indigènes d'y passer un cordon comme ils le font actuellement pour les sapèques. Comment ce trou s'harmonise-t-il avec le reste de la composition ? C'est ce que nous verrons ; mais, en attendant, ce trou au beau milieu de la pièce n'est-il pas l'emblème du trou permanent de notre budget ? Et ne devrait-on pas l'établir aussi, comme un vivant symbole, dans le nouveau type des monnaies de bronze dont on s'occupe actuellement pour la France elle-même ?

Paris, qui se console vite et facilement de tout, s'est rattrapé sur les visites princières des soucis et des ombres de la situation. Après avoir vu passer, comme dans un diorama, le roi de Grèce, le roi de Portugal, le roi des Belges, tout une suite de grands ducs et d'archiducs, il s'est intéressé à ce prince de Bulgarie, *quoique* Bourbon, que patronne aujourd'hui la Russie, et l'a suivi d'un œil sympathique dans ses visites à nos casernes, à nos écoles savantes et militaires, à nos établissements publics, partout où il lui a plu de promener sa jeune souveraineté. Il y a peu de mois, avant l'acte tristement politique par lequel il a changé la foi religieuse de son fils inconscient, c'est à peine si Paris daignait le regarder ; après le baptême schismatique et l'accolade du tsar, tout s'est transformé, et l'on peut dire que, durant deux semaines, il n'y en a eu que pour lui. Réceptions solennelles à l'Élysée, dîners de gala dans les ministères et les ambassades, soirées, concerts, représentations théâtrales, c'était une féerie étourdissante auprès de laquelle, sans doute, doit lui paraître aujourd'hui bien terne la vie de Sofia. Mais son ambition est satisfaite : il règne en paix, débarrassé de Stamboulof, sous le protectorat d'un puissant voisin.

Les voyageurs racontent qu'il y a, dans son petit royaume, une vallée délicieuse et embaumée qu'on appelle la Vallée des Roses, parce que la fleur vermeille y pousse à profusion d'elle-même et enchante tout le pays durant la belle saison. Le prince, dit-on, aime à y jouir de la nature au milieu des parfums : qu'il s'en enivre un instant, mais sans oublier que les roses ont des épines...

Un autre visiteur parisien qui a aussi connu chez nous les ovations et les honneurs, le shah de Perse, vient de finir d'une façon tragique. Nos expositions, nos magasins, nos boulevards l'avaient tant charmé qu'il rêvait de les revoir encore et préparait une fugue nouvelle aux bords de la Seine, quand le revolver d'un fanatique l'a brusquement abattu au seuil d'une mosquée. Pauvre Nasr-ed-Dine ! Il aimait sincèrement notre pays, ses idées, sa civilisation ; il lui avait emprunté des officiers, des savants, des

ingénieurs; il avait fondé dans sa capitale un collège français, établi un télégraphe électrique par des mains françaises, créé une chaire et une clinique ophtalmologique en langue française; et ce sont peut-être ces importations étrangères, ces imitations de nos progrès occidentaux qui ont soulevé contre lui le fanatisme des sectaires.

Ainsi qu'on l'a remarqué, nous assistons là à une véritable révolution dans les mœurs traditionnelles de cet Orient mystérieux où les drames s'accomplissaient jusqu'ici entre les murailles muettes des palais et des harems. Le meurtre du shah nous fait assister à l'entrée en scène du régicide à l'européenne, innovation énorme et grosse de conséquences. C'est l'anarchisme occidental, c'est le nihilisme russe qui apparaissent tout à coup dans les régions de l'immobilisme et du sommeil; et qui pourrait dire où leur marche s'arrêtera?

Je ne sais quel explorateur, perdu dans les savanes de l'Amérique et errant à l'aventure, raconte qu'il découvrit enfin une potence haut dressée sur le bord d'une rivière: « Dieu soit loué! s'écria-t-il avec soulagement; me voilà en pays civilisé!... » C'est ce qu'on dira bientôt de l'Asie, depuis tant de siècles fermée et silencieuse. Les coups de revolver et les régicides qui la secouent feront dire d'elle: Enfin, la civilisation européenne l'a pénétrée!

Heureusement, c'est par des signes d'une autre nature que le Japon a révélé sa transformation au monde. En terrassant, dans une campagne foudroyante, l'immense empire qui semblait inexpugnable, il a étonné les états-majors les plus savamment organisés de l'Europe et il s'est placé d'un bond à côté, sinon à la tête, des premières puissances militaires du globe. Voilà de la vraie civilisation. Aussi est-ce avec une sympathie et une curiosité toutes particulières qu'ont été reçus chez nous le prince Fushimi, frère de l'empereur, et le maréchal marquis Yamagata, se rendant en mission extraordinaire à Moscou pour y représenter leur souverain au couronnement du nouveau tsar.

Ce maréchal Yamagata, le « Moltke japonais », comme l'appellent fièrement ses compatriotes, est l'homme fort qui a conduit toute la guerre contre la Chine en couvrant de gloire la jeune armée de son pays. Mais il n'a pas les apparences d'un héros de bataille. Simple, modeste et bon, presque timide, on le prendrait volontiers pour un pacifique bourgeois sans l'éclat sombre de son regard et la correction toute militaire de son allure. Serré dans une redingote à la française, la moustache retroussée, la taille élégante et souple, il a paru plus jeune que ses cinquante-sept ans, et partout, dans nos salons officiels, il a laissé l'impression d'un

esprit supérieur et d'un caractère aimable, parlant notre langue avec aisance et s'inspirant avec distinction de nos manières. Ce n'est pas la première fois, du reste, qu'il venait en France; avant et depuis la guerre il avait fait deux séjours à Paris, y étudiant notre organisation militaire, y visitant nos forts, nos écoles spéciales, nos arsenaux, pour se mettre au niveau du rôle qu'il entrevoyait peut-être dans un prochain avenir.

Pour nous, c'est dans le passé que nous sommes réduits à chercher des consolations et des espérances, et nulle part l'âme française n'en puise de meilleures et de plus fortifiantes que dans ces souvenirs de Jeanne d'Arc, évoqués par le mois de mai et auxquels s'attache de plus en plus le patriotisme. C'est Orléans, toujours la première et la plus fidèle; c'est Blois, c'est Paris, c'est Lyon, c'est Rennes, c'est Besançon qui, en des fêtes émouvantes, ont célébré avec le plus d'éclat la mémoire de la Vierge libératrice.

Il y a juste deux ans, l'Eglise lui discernait le titre de vénérable, et cette année, à la même date, le Souverain Pontife disait à un prêtre orléanais admis à son audience : « Bientôt elle sera, non seulement glorifiée, mais béatifiée, mais canonisée. » C'est là ce qu'attend avec une ardeur impatiente la France chrétienne pour demander définitivement aux pouvoirs publics l'institution de la fête nationale destinée à rallier tous les cœurs sous la même bannière. « Plus d'Armagnacs ni de Bourguignons! » criait autrefois Jeanne en conviant toutes les vaillances et tous les dévouements à l'union sainte contre l'étranger. C'est le même cri qu'elle pousserait aujourd'hui contre un autre envahisseur; c'est le même appel que jetais l'autre jour en son nom le P. Monsabré, du haut de la chaire de Notre-Dame. Sera-t-il entendu, et la voix du patriotisme arrivera-t-elle enfin à étouffer celle des sectaires?

En prenant son arrêté pour la commémoration du quatre cent soixante-septième anniversaire de la délivrance d'Orléans, le maire de la ville débutait ainsi : « Considérant que la fête de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc est une fête nationale... » Il avait raison, ce maire républicain. Oui, la date sacrée du 8 mai doit devenir une fête nationale, et c'est uniquement là ce que réclamaient les dix mille manifestants qui sont allés, la semaine dernière, fixer un drapeau tricolore dans la main de bronze de la Pucelle, sur son piédestal de la place des Pyramides. Cette fête est une nécessité patriotique. « Nous l'aurons, de par Dieu! » s'est écrié l'orateur sacré de Notre-Dame; et des applaudissements ont répondu à son ardente parole, comme ils avaient salué la veille, dans la cathédrale d'Orléans, le panégyrique enflammé de l'héroïne

par le successeur de Mgr Dupanloup. Et c'est elle encore, l'inspirée, la sainte, que nous retrouverons à Reims, dans les solennités prochaines où, du souvenir du baptême de Clovis, la pensée nationale ira naturellement au souvenir du sacre de Charles VII et à la délivrance définitive de la patrie!

En attendant, Paris, la France, l'Europe se distraient à des expositions de tout genre, comme si l'on s'entendait tacitement pour reculer le plus possible les chocs inévitables, en cherchant à s'en consoler d'avance par les spectacles variés de l'art et de l'industrie.

C'est Berlin qui, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du traité de Francfort dont les clauses ont officiellement constitué le nouvel empire, a voulu célébrer cette date guerrière par le déploiement de toutes les œuvres de la paix. L'exposition n'est ni internationale, ni allemande, ni même prussienne. Elle est uniquement berlinoise, mais, malgré ce caractère limité, elle ne compte pas moins de 4000 exposants et dépasse en superficie toutes les expositions universelles organisées jusqu'ici dans l'ancien et le nouveau monde. Elle s'étend sur les bords de la Sprée et à travers un parc immense en une série de 400 bâtiments, kiosques, pavillons où la bière et la saucisse triomphent dans des brasseries et des restaurants sans nombre. — Guillaume II a voulu faire grand; a-t-il fait beau? C'est une autre question.

Buda-Pesth est venue ensuite avec une exposition plus originale destinée à glorifier le millénaire de la Hongrie. — Puis Genève, avec une exhibition très pittoresque où les 22 Etats de la Confédération, écartant toutes les banalités cosmopolites des expositions ordinaires, se sont attachés surtout à dégager le caractère helvétique et la physionomie locale, même dans la section des beaux-arts, qui étale presque uniquement des sites alpestres, des vallées verdoyantes, des lacs, des glaciers, des scènes de mœurs, des tableaux historiques puisés dans les anciennes annales du pays. Aussi le *clou*, l'attraction capitale de cette exposition est-elle la représentation vivante d'un village suisse, ingénieusement composé de maisonnettes et de chalets du Valais, de l'Oberland, des Grisons, avec sa petite église, son tir, ses vieilles auberges, ses grottes, ses sapins, ses rochers. Ce n'est ni une reconstitution archéologique, ni un brillant décor d'opéra, ni une fantaisie conventionnelle : c'est une réalité, qui donne, paraît-il, l'illusion absolue de la vie quotidienne au pays de Guillaume Tell. Aussi la ville de Genève compte-t-elle beaucoup sur l'originalité de ce spectacle pour attirer les étrangers.

Chez nous, Rouen s'est inspiré d'une pensée analogue en orga-

nisant une exposition, ouverte d'hier, dont l'attrait principal est la reconstitution des quartiers les plus curieux de la vieille capitale normande aux seizième et dix-septième siècles. Tous les artistes y courent, et on annonce déjà que le Président de la République, qui prend toujours avec plaisir le chemin du Havre, leur donnera l'exemple.

A Paris, les petites expositions pullulent à côté des deux grandes. Il y a peu d'années encore, l'ouverture du Salon marquait la fin de ces expositions particulières. Aujourd'hui, elles débordent, en dépit des vastes galeries du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées, et font intrépidement concurrence à leurs aînées.

Les plus intéressantes sont celles de l'Eau-Forte, au palais des Beaux-Arts, et celle du Photo-Club, à la galerie de la rue de Ponthieu. — La première, qui embrasse la production des cinquante dernières années, permet de suivre l'histoire et le développement de ce procédé de gravure dans sa lutte contre le burin classique et officiel. — La seconde, presque internationale, car on y rencontre des Autrichiens, des Anglais et des Belges, fait comprendre et sentir les côtés vraiment artistiques de la photographie dans les six cents œuvres de choix où professionnels et amateurs se sont efforcés d'élever le genre. Mais pourquoi avoir introduit dans cette exhibition d'élite des éléments capables d'en dénaturer et même d'en abaisser le caractère? C'était assez d'y avoir introduit une nouvelle image de... la Danseuse de Falguière. N'est-ce pas trop d'y avoir admis des études de nu où des femmes en plein air, sous bois, au bord de l'eau, étendues sur l'herbe, couchées dans des grottes, semblent plus occupées d'offrir des tentations que de faire songer à l'idéal dans l'art?

Je mentionne seulement l'exposition des miniaturistes à la rue de Sèze, qui n'a pas beaucoup de raison d'être en regard de celle du Palais de l'Industrie; et je passe devant l'exposition florale, qui embaume, et devant l'exposition canine, qui n'offre pas la même séduction.

En même temps, les membres des comités et des jurys de nos Expositions universelles viennent de se réunir en un grand banquet, sous la présidence du nouveau ministre du commerce, dans le but de presser toutes les mesures préparatoires à la manifestation exceptionnelle de 1900. Si le champagne a sauté en l'honneur de la vaste entreprise, je vous le laisse à penser! Les ministres, qui auront le chagrin de ne plus l'être à la date de l'événement, ont tout de même promis leur actif concours en se déclarant prêts à solliciter du Sénat la sanction du projet déjà voté par la Chambre. « Espérons, a dit en souriant l'orateur officiel, que la haute Assem-

blée ne voudra pas renverser le cabinet sur cette question!... »  
On a de l'esprit autour de M. Méline!

Les prophéties de la Voyante et les expériences du Pendu feront-elles partie des attractions de 1900? J'ai bien peur que l'une et l'autre ne soient très démodés d'ici là; mais, en attendant, la curiosité publique en reste fort excitée, et la science elle-même, la fameuse Science! se montre émue de phénomènes qu'elle ne parvient pas à expliquer.

Décidément, la Voyante voit-elle, ou bien se moque-t-elle de ses visiteurs? Des théologiens et des médecins, sérieusement occupés du problème, ont ouvert une enquête, recueilli des témoignages, formulé des rapports qui viennent d'être lus en séance solennelle de la Société des sciences psychiques. Nous voilà donc en présence de documents dignes d'attention, émanés de savants, d'hommes graves, et aboutissant à des conclusions réfléchies. Que disent-ils? L'un, celui du docteur Le Menant des Chesnais, relate avec méthode toutes les informations rassemblées, en les faisant connaître impartialement. Il en résulte qu'en dehors de réponses vagues ou banales, M<sup>lle</sup> Couëdon s'est trompée souvent, parfois même grossièrement, par exemple en prenant des morts pour des vivants, en donnant des nouvelles de sa femme à un célibataire, en attribuant des enfants à une fillette de deux ans, etc.! Mais il en ressort aussi qu'à côté de ces erreurs, — étranges à coup sûr dans la bouche d'une prophétesse qui prétend parler au nom d'un envoyé du ciel, — la Voyante a fait, en plusieurs circonstances, des révélations tout à fait surprenantes et touchant presque à la divination.

A un personnage important qui l'interrogeait par simple curiosité, elle a brusquement annoncé qu'il était frappé d'un grand deuil de famille, deuil dont l'intéressé niait avec force toute vraisemblance. Et, le soir même, il recevait la dépêche portant la fatale nouvelle...

Le second fait est plus extraordinaire encore. — Il y a deux ans, mourait à Paris M. X..., possesseur d'une fortune d'environ 60 000 francs qu'il avait réalisée en valeurs de portefeuille. Après son décès, on ne trouva chez lui aucune trace de ces valeurs, et les recherches les plus minutieuses demeurèrent inutiles. — Dernièrement, le neveu et héritier du défunt, officier dans l'armée française, eut l'idée d'aller consulter M<sup>lle</sup> Couëdon : que risquait-il, puisque les consultations sont gratuites?

— Votre héritage n'est pas perdu, lui dit-elle. Je vois, dans la chambre habitée par votre oncle, une cachette dissimulée dans la muraille, au fond d'un placard... Il y a là des papiers enfouis, sur lesquels est posée une grande pièce d'or...



L'officier se souvint qu'en effet son oncle possédait une pièce d'or de 100 francs qu'il conservait précieusement comme une amulette. Assisté d'un architecte et d'un maçon, il courut à la chambre où M. X... était décédé et, juste à l'endroit indiqué, dans une excavation de la muraille, on trouva les valeurs disparues, avec la fameuse pièce de 100 francs sur les papiers !

Que répondre à cela ?

Aussi, le rapport du docteur Le Menant des Chesnaies conclut-il avec circonspection : « Malgré tous les motifs de défiance que nous pourrions avoir envers M<sup>lle</sup> Couëdon, nous reconnaissons que les faits de clairvoyance attribués à la Voyante de la rue de Paradis par des témoins nombreux et absolument dignes de foi ne sauraient, selon les données actuelles de la science et en dehors d'une supercherie qui paraît impossible, être expliqués par aucun moyen naturel. »

Alors quoi ? S'il n'y a ni mystification, ni supercherie, ni abus de confiance passible de la police correctionnelle, que reste-t-il ? Le professeur Charles Richet, directeur de la *Revue scientifique*, pour qui l'ange Gabriel n'est qu'une création du cerveau malade de la visionnaire, estime que le cas de M<sup>lle</sup> Couëdon relève simplement de la médecine mentale. Soit ! c'est vraisemblable ; mais cette appréciation elle-même reste brumeuse et ne satisfait pas l'esprit déconcerté. Aussi a-t-on décidé qu'une commission nouvelle, composée de six médecins, de six ecclésiastiques et de six autres personnes d'une compétence particulière, se livrerait à un nouvel examen et à des investigations aussi complètes que possible pour rechercher *la nature* de la clairvoyance ainsi constatée.

Cette commission vient de présenter son rapport par l'organe de M. le chanoine Brettes, qui, au nom de la théologie, conclut à une possession diabolique. — Je respecte beaucoup l'opinion du savant ecclésiastique, mais, en attendant que l'Église elle-même se soit officiellement prononcée, si tant est qu'elle juge devoir le faire, j'inclinerais bien plutôt, avec de bons esprits, à écarter à la fois la possession démoniaque et l'intervention divine, pour ne croire qu'à un simple cas pathologique relevant de la médecine aliéniste.

Quoi qu'il en soit, n'est-il pas curieux de voir un temps si orgueilleusement réfractaire à l'intangible et à l'inconnaissable se préoccuper à ce point du mystère et s'inquiéter à ce degré du surnaturel, ou tout au moins de l'extranaturel ?

Au milieu de ces incidents, M<sup>lle</sup> Couëdon intente un procès au *Jour*, par lequel elle se prétend calomniée, et elle lui réclame 25 000 francs de dommages-intérêts en réparation du préjudice moral qui lui aurait été causé.

Pour une fille qui vit en haut, dans les sphères célestes et en communication éthérée avec les anges, force est de reconnaître qu'elle ne perd pas de vue tout de même les petits intérêts terrestres...

Après la Voyante, le Pendu. Là, la science n'a rien à rechercher ; c'est de la fumisterie pure, et même pas très ragoûtante.

Nous avons eu déjà, il y a quelques années, les jeûneurs Tanner et Succi, qui parvenaient, à l'aide de moyens artificiels, à s'abstenir de toute nourriture pendant quarante jours, en soutirant de jolies recettes aux gobeurs de ce genre de spectacle. Il faut croire cependant que l'opération, même frauduleuse, n'allait pas sans quelques crampes d'estomac ni sans quelque péril, car les deux inventeurs ne l'ont pas recommencée, et l'on n'a même plus entendu parler d'eux.

Le Marseillais Durand a imaginé un truc nouveau. Après avoir essayé de se tenir, durant quatre semaines, debout sur une colonne, ce qu'il appelait assez plaisamment faire ses vingt-huit jours autrement que les camarades, il a délaissé la stèle de saint Siméon, jugée sans doute trop fatigante, pour une pendaison factice, trouvée plus supportable. Et il a été engagé, pour ce genre excentrique de représentations, dans un caboulot borgne du quartier Montmartre, fréquenté par la dernière catégorie de femmes et de rôdeurs. Des affiches macabres, placardées aux alentours, racolaient les passants, et, à l'intérieur, un orchestre et des chanteuses glapissaient des airs appropriés, pendant que le pendu, la corde autour du cou, se balançait à 4<sup>m</sup>,50 au-dessus du sol.

L'expérience devait durer treize jours, sans aucune interruption, et elle s'accomplissait sous la surveillance de deux témoins, — deux compères, peut-être ? — deux médecins, au dire de l'impresario, chargés d'intervenir en cas de syncope ou de strangulation inattendue. — Quelle vraisemblance que deux médecins sérieux aient accepté pareil office ! — L'opération s'exécutait dans une espèce d'alcôve, fermée par un rideau, où les spectateurs passaient à tour de rôle, par fournées, après contribution, et quand, pendant cinq minutes, ils avaient suffisamment contemplé l'homme accroché à son clou, la face pâle, semblant endormi, les mains un peu crispées, les jambes inertes dans l'espace, ils cédaient la place à d'autres, avides du même spectacle répugnant.

Quant au patient, il s'était réservé, paraît-il (car vous pensez bien que je n'ai pas été y voir !), d'ingurgiter, çà et là, quelques gouttes d'une liqueur spéciale (comme Tanner et Succi !) destinée à le soutenir en suppléant à toute alimentation. Il portait donc de

temps en temps, avec précaution, pour ne pas agiter la corde, la petite fiole mystérieuse à ses lèvres bleuies, puis il retombait dans son immobilité cadavérique.

Quel curieux état d'âme devait être le sien pendant la longue durée de cette pendaison, tout de même douloureuse quoique men-songère? Quelles pensées pouvaient traverser ce cerveau singulier? De quel œil atone et méprisant regardait-il passer à ses pieds cette tourbe ignoble dont se jouait son charlatanisme? Avait-il faim, et rêvait-il de quelque repas joyeux? Avait-il soif, et aspirait-il à des flots de vin grisant? Quelle compensation délicieuse entrevoyait-il à sa gêne horrible et à ses réelles souffrances? Sous quel aspect lui apparaissaient, du haut de son gibet, la terre, la vie, l'humanité?

Tout finit cependant, même les plaisanteries mauvaises, et, au bout des treize jours, le Marseillais a été dépendu. La minute arrivée, un escabeau a été apporté sur lequel Durand a posé ses pieds avec un soulagement visible, pendant que la corde était détachée d'en haut et que le malheureux, rendu à lui-même et au mouvement, pouvait enfin toucher terre. Il était faible et avait besoin d'être soutenu, mais il paraissait fier d'avoir gagné la somme engagée dans l'entreprise.

« Avez-vous beaucoup souffert? lui a-t-on demandé. — Oui, surtout pendant les cinq premiers jours; mais on s'habitue à tout... J'ai même dormi! çà et là, pendant trente à quarante heures environ, sur les trois cent douze heures de mon supplice, mais d'un sommeil pénible, avec des cauchemars... Et puis la musique de l'établissement me fatiguait et la chaleur de la salle me suffoquait... Par moments, j'avais la tête en feu... Mais j'étais sûr de moi tout de même. Je m'étais essayé avant, dans ma chambre, pendant huit jours, et je savais ce que je pouvais faire... A présent, je vais me reposer; je vais aller à Marseille retrouver ma femme et mes enfants... »

Recommencera-t-il? On en doute, bien que le tour ait réussi. Certains lui prêtent le dessein d'en essayer un nouveau, plus étrange encore : celui de se faire enterrer vivant et de rester pendant plusieurs mois, sous 2 mètres de terre, enfermé dans un cercueil. Mais il est peu probable qu'il tente l'aventure. La supercherie serait moins facile dans ces conditions que dans l'alcôve truquée d'un café-concert, et l'opérateur courrait trop lugubrement le risque de perdre son pari...

Mais, quant à la science, il ne saurait, dans tout cela, en être le moins du monde question, à moins qu'il ne s'agisse de celle de Robert-Houdin. La catalepsie, la suggestion, la prétendue liqueur merveilleuse, n'ont rien à y voir. Tout est comédie; seulement, le

truc est ingénieux, et ceux qui en jouent sont de hardis prestidigitateurs.

Mais quand on a sous la main des équilibristes de cet acabit, il y a un tour bien plus fort que tous les autres dont le gouvernement devrait être empressé de leur demander, même au prix d'une rémunération exceptionnelle, la prompte exécution : c'est celui de mettre en équilibre, devant tous les contribuables assemblés et ébahis, le budget des dépenses et le budget des recettes! — Malheureusement, depuis vingt ans, on n'a pas encore trouvé l'homme capable d'opérer ce prodige...

Une autre question, non étrangère à la science, celle-là, qu'ont agitée, dans ces dernières semaines, la presse et l'opinion, à propos de la mort du professeur Germain Sée, a été de rechercher ce qui serait advenu si le rapport de la fameuse consultation des médecins de Napoléon III sur l'état de santé de l'empereur, au commencement de juillet 1870, avait alors été communiqué à l'impératrice?

On se rappelle les faits. En 1865, au camp de Châlons, Napoléon III avait éprouvé des symptômes où ses médecins avaient cru reconnaître les indices d'une affection de la vessie. Mais les accidents passèrent, et c'est seulement cinq ans après, en juin 1870, que, des complications aggravées s'étant produites, le docteur Germain Sée fut appelé à Saint-Cloud. Il n'hésita pas à reconnaître la cause du mal. Dans sa conviction, l'empereur avait la pierre, et une exploration vésicale s'imposait. Toutefois, il crut devoir garder le silence sur ses impressions personnelles, en se bornant à demander une grande consultation. Elle eut lieu le 1<sup>er</sup> juillet au matin, entre les docteurs Nélaton, Ricord, Conneau, Corvisart et Germain Sée. Après examen et délibération, tous furent d'accord que l'empereur semblait bien réellement atteint de la pierre, et qu'il devait être sondé; seulement, tandis que Germain Sée et Ricord opinaient avec insistance pour une exploration immédiate, les trois autres, Nélaton, Corvisart et Conneau se prononcèrent pour l'ajournement.

— Mon cher, dit Nélaton déjà vieilli à son confrère plus jeune et plus entreprenant, vous ne savez pas ce que c'est que de soigner un souverain! Ce n'est pas un malade comme un autre; il ne faut ni le tourmenter ni l'effrayer. Le nôtre a, dans ce moment, des soucis extérieurs : laissons-lui passer tranquillement la belle saison; il sera toujours temps d'extraire le calcul au mois de septembre...

Hélas! le vrai calcul, c'était Sadowa! C'était l'unité italienne engendrant l'unité allemande! Et le mois de septembre, c'était

Sedan, c'était l'éroulement d'un monde dans un désastre sans pareil!

Germain Sée, dont le diagnostic avait reçu la confirmation unanime de ses éminents confrères, fut chargé de rédiger le procès-verbal détaillé de la consultation, et le 3 juillet, — le jour même où le duc de Gramont demandait, à Berlin, des explications sur la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne, — le savant clinicien remettait le document au docteur Conneau, avec mission de le faire signer aux autres consultants, puis de le communiquer à l'impératrice.

Le docteur Conneau négligea de faire signer et ne communiqua rien à personne. Au 4 septembre, le rapport du docteur Sée, dont l'enveloppe n'avait pas même été décachetée, fut trouvé dans son cabinet, aux Tuileries, et publié dans les *Papiers secrets*. L'impératrice ne le connut qu'au mois de décembre suivant, par l'intermédiaire d'une main amie.

Ainsi, s'exclament certains journaux, la souveraine dont l'inquiétude avait provoqué la consultation ne fut pas avertie! Les ministres ne surent absolument rien! Et l'empereur, laissé dans une quiétude trompeuse, déclara la guerre à la Prusse!... — *Si* le vrai diagnostic eût été révélé; *si* Nélaton, qui redoutait la responsabilité personnelle d'une opération aussi grave, ne l'avait pas esquivée par l'ajournement; *si* le docteur Ricord, qui insistait pour l'action immédiate, en avait été chargé; *si*, comme on le conjecture, l'opération eût eu, à ce moment, des chances de réussir, Napoléon III, remis aux chirurgiens et condamné au repos, ne se fût pas lancé dans la guerre, et tout ce qui s'en est suivi ne serait pas arrivé!...

« A quoi tiennent, concluent sentencieusement les commentateurs, le sort des peuples et la destinée des empires! »

Non; ils ne tiennent pas à des *si*, à des déductions fantaisistes, à de chimériques suppositions, mais bien aux fautes commises et aux tristes réalités créées! Ce n'est pas d'un grain de sable dans la vessie qu'est mort l'Empire; mais de la néfaste politique suivie pendant douze ans en Italie, en Allemagne, au Mexique, partout! Cette politique anti-nationale devait fatalement produire ses fruits un jour ou l'autre, et ce n'est ni la science d'un Germain Sée, ni la pince d'un Ricord, qui pouvaient en arrêter les terribles conséquences!

Mais laissons là les rêves et l'irrévocable passé pour revenir au présent et à ses anxieux problèmes. Une question bien autrement grave agite, à cette heure, nos contemporains et donne lieu, chaque jour, à des bulletins fiévreux dans la presse. — Il s'agit de la

question Coquelin, qui fait, à elle seule, couler plus d'encre que celles de Madagascar, d'Égypte, de Cuba réunies, et qui nous tient haletants depuis des semaines entre l'alternative d'une scission de l'illustre comédien avec le Théâtre-Français, ou d'une transaction avec la maison de Molière. S'arrangera-t-on? Ne s'arrangera-t-on pas? Perplexité cruelle!

On se rappelle les faits. Il s'agit de l'application du fameux décret de Moscou, qui régit les destinées de la Comédie. M. Coquelin, en entrant à la rue Richelieu, connaissait parfaitement les termes du contrat auquel il souscrivait. C'est en toute liberté qu'il y a mis sa signature, après en avoir pesé les inconvénients et les avantages. Aujourd'hui, il voudrait ne plus garder que les avantages, en supprimant les inconvénients, c'est-à-dire conserver les 240,000 francs de capital qui lui ont été versés, le 6200 francs de rente qui lui sont servis, et reprendre la liberté de jouer ailleurs en faisant concurrence au Théâtre qui l'a enrichi et qui le subventionne. — Les tribunaux n'ont pas admis cette interprétation fantaisiste, mais, condamné en première instance et recondamné en appel, Coquelin résiste toujours, et, malgré le souvenir de son grand ami Gambetta, il refuse également de se soumettre ou de se démettre.

On en est là depuis des semaines, et pendant que d'actifs pour-parlers s'échangent, que s'abouchent avec solennité des ambassadeurs de l'une et l'autre puissance, on annonce qu'un conseil de ministres, — oui, un grand conseil de cabinet! — tenu à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure, va s'occuper de l'affaire. Nous n'en sommes pas surpris; elle en vaut la peine, et l'on peut même s'étonner que le nouveau cabinet n'ait pas encore délibéré sur un cas de cette importance. Peut-être le gouvernement se décidera-t-il enfin à nommer le célèbre transfuge commandeur ou même grand-croix de la Légion d'honneur, afin de rétablir la proportion entre l'aîné, qui n'a aucun ruban à sa boutonnière, et le Cadet, qui en porte deux; mais cette concession suffirait-elle à fléchir Coriolan et à le décider à quitter le camp des Volsques?

On a raconté jadis qu'une chanteuse renommée de notre Opéra, M<sup>me</sup> Stolz, étant allée se faire entendre à Rio-Janeiro, y avait manifesté, avant de se produire à la scène, des prétentions qu'elle estimait justifiées par son talent. Elle commença par demander une pluie de bouquets à chaque représentation? Admis. Elle réclama une voiture pour se rendre au théâtre? Accepté. Elle voulut qu'on lui payât tous ses costumes? Accordé. Enfin, elle exigea un hôtel particulier, un vrai palais, avec table bien garnie, pendant toute la durée de son séjour? — « Oui, fit répondre l'empereur don Pedro

avec un sourire, et je m'engage, en outre, à abdiquer en sa faveur à la fin de ses représentations! »

C'est peut-être là ce que voudrait Coquelin pour consentir à désarmer : l'abdication de M. Félix Faure, et sa propre élévation à la Présidence de la République? Pour ce qui nous concerne, nous n'y verrions pas grand inconvénient, car, depuis quelques années, notre politique est devenue une telle comédie que Mascarille y trouverait sa place aussi bien que d'autres; et même, comme il a débuté par manier la pâte dans la boulangerie de son père, peut-être trouverait-il un moyen de nous tirer du pétrin...

En attendant, on a enfin donné un directeur au Conservatoire. Sur le refus de Massenet d'emprisonner sa libre inspiration dans une cage administrative, c'est M. Théodore Dubois, professeur et compositeur de talent, caractère intègre et élevé, qui a reçu la succession d'Ambroise Thomas. Le nouveau directeur n'est pas, du reste, un nouveau venu dans la maison. Il y a été élevé, il y enseigne l'harmonie depuis des années, et il s'est fait dans le monde musical une légitime réputation par des œuvres variées de très haut style, surtout dans le genre religieux. A côté d'opéras, de ballets, de symphonies auxquels n'a pas manqué le succès, il a donné l'oratorio du *Paradis perdu*, couronné par la ville de Paris, des messes solennelles, des chœurs religieux, une *Marche de Jeanne d'Arc*, et, par dessus tout, le magnifique oratorio des *Sept Paroles du Christ*, exécuté souvent encore dans nos grandes églises.

Parmi ses prédécesseurs, c'est plutôt à Cherubini qu'à Auber que se rattacherait, comme école, le nouveau directeur du Conservatoire; il s'inspirerait plus volontiers de la *Messe du Sacre* que de *Fra Diavolo* et du *Maçon*; et il faut s'en féliciter, car nous avons affaire à tant de fras diavolos et de maçons qu'un petit retour au Sacre ne nous ferait vraiment pas de mal.

Les théâtres achèvent, pour la plupart, la saison avec des reprises : le *Roman d'un jeune homme pauvre*, d'Octave Feuillet, à l'Odéon; le *Prince d'Aurec*, d'Henri Lavedan, au Gymnase; *Lysistrata*, de Maurice Donnay, au Vaudeville, pour ne citer que les principales. Nous ne sommes pas à l'époque des pièces nouvelles, et quant à celles qui se risquent à ce moment de l'année, il n'en est guère qu'une seule, la *Manon Roland*, de MM. Bergerat et Sainte-Croix, qui mérite l'attention.

Vous ne tenez pas, je pense, à connaître par le menu l'*Homme de la rue Prony*, ni *Mademoiselle X.*, du Théâtre-Déjazet, où les mères se garderaient de mener leurs filles; ni la *Nuit d'Amour*,

des Bouffes, conte à la manière de Boccace, plus pimenté encore. Laissons-les à leurs drôleries décolletées et à l'épanouissement rabelaisien du gros public.

C'est le 22 novembre 1858 que le *Roman d'un jeune homme pauvre* fit son apparition au Vaudeville de la place de la Bourse. J'y étais, — hélas ! il y a près de quarante ans ! — et j'ai partagé alors l'émotion que cette œuvre de sensibilité délicate provoqua dans un auditoire touché jusqu'aux larmes. La pièce, acclamée à cette époque pendant deux cents représentations consécutives, avait-elle vieilli ; allait-elle remuer les âmes comme autrefois et retrouver l'enthousiasme d'antan ? Dès le premier acte, la réponse était faite. Les mêmes impressions pénétraient l'assistance, le même trouble agitait les cœurs, les mêmes larmes coulaient de tous les yeux, ce qui prouve bien qu'il n'y a, en réalité, ni jeunes ni vieilles pièces, et que ce qui est vraiment humain fait toujours vibrer les cordes attendries de notre nature.

Le *Prince d'Aurec* a eu un succès trop récent et trop retentissant pour qu'il soit besoin d'y revenir, et il en va de même de la *Lysistrata* satirique et grivoise de M. Donnay, qui retrouve avec Réjane les belles soirées de l'Eden.

Reste *Manon Roland*, qui a fait plus de bruit qu'elle ne vaut, et qui a rencontré dans la presse de toutes nuances plus de critiques que d'éloges. Historiquement, elle est pleine d'anachronismes et d'erreurs, et quelque licence qu'il soit d'usage d'accorder aux poètes, encore conviendrait-il, quand on traite de personnages et de faits aussi notoires et aussi récents, de ne pas se mettre en contradiction aussi choquante avec la vérité. Politiquement, elle tend à la glorification d'une Gironde qui, par ses faiblesses comme par ses fautes, a fait autant de mal que la Montagne en aplanissant la voie au jacobinisme. Littérairement, elle déroute l'esprit par l'emploi du vers libre qui enlève à la tragédie l'ampleur et la majesté que, seul, comporte l'alexandrin.

De ces cinq actes, où une petite bourgeoise envieuse cherche à se hausser au rôle d'héroïne antique, et où les situations émouvantes auraient pu prêter à de grands élans, je n'ai retenu qu'un vers, sur la France,

Ce pays dont l'Histoire est le roman de Dieu.

A la fin, au dénouement lugubre, quand M<sup>me</sup> Roland arrive au pied de l'échafaud, les auteurs n'ont même pas respecté, dans sa brièveté lapidaire, l'apostrophe fameuse que la légende a placée sur ses lèvres : « O Liberté, que de crimes on commet en ton nom !... »



Ils ont délayé la phrase en deux vers aussi plats que pauvrement chevillés.

Si l'amie de Buzot revenait aujourd'hui parmi nous, je crois qu'elle s'écrierait volontiers : « O Poésie, que de tragédies médiocres on commet en ton nom ! »

Au fond, ce n'est pas une vraie pièce que les auteurs ont construite, mais une simple succession de tableaux destinés à tenir constamment en scène la femme ambitieuse que Lamartine n'a pas ménagée et que M<sup>me</sup> Emile de Girardin, cependant indulgente à son sexe, a qualifiée de « sublime intrigante ». C'est un livret d'opéra qu'avaient d'abord écrit les deux auteurs, ce qui explique l'emploi du vers libre, mieux accommodé pour le chant, et dans les remaniements qu'ils ont dû faire subir à l'œuvre pour l'adapter à une autre scène, ils n'ont pas su la dégager suffisamment de son caractère primitif.

Aussi luxueusement montée d'ailleurs qu'à l'Académie de musique, la pièce n'est pas indifférente à voir, encore que l'acteur chargé du personnage effacé de Roland le joue un peu trop en traître de l'Ambigu et que l'aimable comédienne qui incarne l'Egérie du groupe girondin n'ait pas, dans son talent gracieux et délicat, la force et la cérébralité viriles qu'exigerait un pareil rôle.

Les scènes lyriques nous ont donné deux œuvres nouvelles : *le Chevalier d'Harmental*, à l'Opéra-Comique, *Hellé*, à l'Opéra, toutes deux de valeur secondaire, malgré leurs qualités réelles, et d'un avenir vraisemblablement limité.

Le *Chevalier d'Harmental* est la mise en musique du roman d'Alexandre Dumas, que tout le monde a lu. C'est, comme on sait, la conspiration historique de Cellamare, sous la Régence, et le spectateur serait tenté de croire que le sujet est beaucoup plus moderne, d'hier même, en entendant répéter à chaque instant, comme dans les feuilles du jour, le nom de Philippe d'Orléans... Les ouvrages d'histoire ou les romans historiques se prêtent mal aux développements musicaux ; ils alourdisent forcément les motifs lyriques, et l'œuvre, d'ailleurs savante et mélodique de M. Messenger, en est une preuve nouvelle.

Quant à la poésie du livret, elle fait un peu songer aux vers libres de *Manon Roland*. On y trouve cette profonde pensée politique de la duchesse du Maine :

Sans qu'il soit besoin qu'on ferraille  
Mieux vaudrait convoquer les États généraux ;

et, dans un autre passage, on fait entendre au Régent volage

La voix d'airain de la raison d'État.

On voit que la littérature de l'œuvre n'est pas faite pour relever beaucoup la valeur musicale, et peut-être est-ce la faute de M. Paul Ferrier si le compositeur n'a pas su voler plus haut que le librettiste.

*Hellé*, de M. Duvernoy, n'est pas moins terne, et le livret n'est pas moins médiocre. L'action se passe dans une période brumeuse du moyen-âge, en Grèce d'abord, puis à Florence. C'est une banale histoire d'amour où le père et le fils sont rivaux. Hellé, prêtresse de Diane, d'une beauté rare, est enlevée des rivages helléniques par un aventurier, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, qui devient tyran de Florence et emmène avec lui sa conquête dans une captivité dorée. Mais Gauthier a un fils, Jean, qui s'éprend de la belle Grecque, laquelle répond à son amour, mais, au moment où elle va tomber dans ses bras, Diane retire la vie à sa prêtresse infidèle et Jean de Brienne se tue de désespoir, pendant qu'une révolte du peuple florentin renverse le tyran. — Ce n'est pas neuf, et le caractère composite de la partition est en harmonie avec le livret. Partisans de l'ancienne école et partisans de la nouvelle s'accordent à la critiquer également, et M<sup>me</sup> Rose Caron, dans le rôle pathétique d'Hellé, s'efforce en vain de donner à l'œuvre la vie qui lui manque.

O musique, que de tapage vide on fait en ton nom!...



# MÉLANGES

---

L'ABBÉ J.-M.-J. BODSON

*PENSÉES* RECUEILLIES PAR SA FAMILLE ET SES AMIS

Précédées d'une introduction par Augustin LARGENT, prêtre de l'Oratoire, professeur à la Faculté de théologie de Paris, et d'une lettre de L. PLANUS, vicaire-général d'Autun. — 2 vol. in-12. Librairie Cormaux (Liège) et Victor Lecoffre (Paris).

L'oubli pousse vite sur la tombe des morts. Pour qu'un homme échappe à cette loi, pour qu'il laisse après lui des disciples empressés à recueillir ses pensées et à perpétuer son souvenir, il faut qu'il ait possédé à un haut degré les dons du cœur ou de l'intelligence.

Telle est l'idée qu'on se fait tout d'abord de l'abbé Bodson, en voyant le soin qu'ont pris ses amis d'honorer sa mémoire. Leur reconnaissance est un premier témoignage en faveur de son mérite.

J.-M.-J. Bodson, dont le nom est sans doute ignoré de la plupart de nos lecteurs, était un prêtre belge. Né dans la province de Liège le 8 février 1827, il fit de brillantes études au collège de Louvain, et fut nommé, après quelque temps de professorat, vicaire à Liège, dans la paroisse de Saint-Barthélemy. Il créa dans cette ville un Institut, qui porte encore son nom : réunion de jeunes gens qui, sous sa direction, se préparaient à l'Université et aux Ecoles spéciales.

Mais l'enseignement du maître dépassait de beaucoup les programmes scolaires ; il avait pour objet de pénétrer ces jeunes gens des devoirs qui les attendaient dans le monde où ils allaient entrer, de faire d'eux des missionnaires de la vérité, des apôtres du christianisme, au milieu des luttes sociales. A son Institut, l'abbé Bodson avait adjoint un cercle, auquel il avait donné le nom d'Ozanam, symbole éloquent des œuvres de science et de charité qu'il proposait à ses élèves.

Le zèle et les vertus du vicaire de Saint-Barthélemy ne le mirent pas à l'abri des épreuves. Ses opinions philosophiques, son esprit large et libéral, inquiétèrent l'autorité épiscopale, qui le relégua dans une petite cure de campagne, à Thimister, village situé sur la grande route de Liège à Aix-la-Chapelle. L'abbé Bodson accepta avec résignation sa disgrâce ; il gagna le cœur de ses paroissiens en se dévouant à eux. Il résolut de ne plus les quitter, et refusa successivement les postes plus élevés auxquels son évêque, mieux informé, désira plus tard l'appeler.

Avec une pleine soumission à l'autorité religieuse, le curé de Thi-

mister n'en gardait pas moins ses vues sur l'avenir, son ardent et prévoyant souci du rôle des catholiques, prêtres et laïques, au milieu des générations nouvelles. De leur côté, ses amis, ses anciens disciples, ne l'oubliaient pas. Ils venaient se retremper dans ses entretiens; ils faisaient auprès de lui provision d'idées et de résolutions; ils lui portaient à lui-même, dans sa solitude, l'heureuse diversion de leur affectueux souvenir; fortifiés par ses exhortations, ils le laissaient, en retour, consolé par leur chaleur d'âme et leur fidélité.

Ce sont aussi de fréquentes visites qu'on voudra faire à ce recueil des PENSÉES de l'abbé Bodson. On ne les lira pas tout d'un trait, encore qu'on puisse difficilement s'arracher à un chapitre commencé; mais on n'y cherchera pas en vain une réponse ou une inspiration. Sous ces différents titres qu'ont adopté les éditeurs : *Dieu, l'Homme, le Vrai, le Bien, le Beau, Observations morales*, on trouvera bien des réflexions faites pour éveiller les idées, pour charmer l'esprit, élever ou réchauffer le cœur. Comme le disent les deux prêtres distingués, le P. Largent et M. l'abbé Planus, dont les appréciations servent d'introduction à ces deux volumes, l'abbé Bodson fut, à la fois, « penseur, philosophe, théologien, moraliste et critique ». Il fut, avant tout, un apôtre, et c'est à bon droit qu'en écrivant sa *Vie*, le baron de Hauteville lui a donné pour sous-titre : *l'Apostolat chez les civilisés*. A ce siècle, tourmenté d'un besoin de justice sociale et trop souvent porté à en chercher la satisfaction en dehors de l'Évangile M. Bodson voudrait faire connaître Celui qui a eu pitié de la foule; il voudrait que le même souci pénétrât tous ceux qui ont la foi chrétienne; il leur demande de la prêcher par leurs exemples encore plus que par leurs enseignements. Il les conjure de ménager les hommes, en attaquant l'erreur qui, dit-il, « n'est souvent qu'un faux pas dans le chemin de la vérité ».

Ce prêtre qui a connu le malheur, et qui, humainement parlant, aurait eu le droit de se plaindre de sa destinée, est, malgré tout, un optimiste. Les préventions injustes dont il a souffert ne l'ont rendu que plus indulgent pour les dissidents; il cherche en quelque sorte jusque dans leurs égarements le principe de leur retour; il s'attache à leur montrer que, loin de détruire la nature, dont ils se prévalent contre la religion, la grâce la perfectionne, et que tout ce qu'il peut y avoir dans leurs aspirations de généreux et de légitime, trouve son couronnement dans le christianisme. Il est de l'école des Lacordaire, des Gratry, des Ozanam, des Cochin; leurs noms reviennent plus d'une fois dans ses *Pensées*, et c'est lui faire justice que de placer à leur suite le nom de Bodson.

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 mai 1896.

Nous venons de traverser une période d'attente qui touche à son terme. Un ministère nouveau s'était constitué; les Chambres avaient approuvé son programme; elles s'étaient séparées pour lui donner le temps d'en préparer l'application autant que pour permettre aux membres des deux assemblées de prendre part aux élections municipales. Le pays a donc goûté quelque repos pendant un mois. Les journaux n'en ont pas moins continué leurs polémiques; mais ils révèlent dans leurs violences réciproques les passions des partis bien plus que le sentiment vrai des populations, et quoi qu'ils aient pu dire, l'esprit public est demeuré calme. Les deux fameuses ligues, formées à grand bruit par les socialistes et par les radicaux, ont peu fait parler d'elles. Leurs orateurs ont chômé; ils se réservent. On s'est contenté de faire tirer à cent mille exemplaires le dernier discours prononcé à la Chambre par M. Bourgeois. C'est une lecture qui n'excitera pas beaucoup d'orages. Elle ne suffira certainement pas à rendre le pouvoir à l'ancien ministre. Même dans les rangs de ses amis, on n'est pas très fixé sur ce que veut M. Bourgeois; on lui a demandé quel sens il attachait à la revision qu'il réclame. Il n'a point répondu. Peut-être s'expliquera-t-il dans le discours qu'il doit prononcer, dit-on, le 25 mai, pour fêter l'élection au Sénat d'un radical de Seine-et-Marne.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus séparés que par quelques jours de la reprise de la session; à mesure que cette date se rapproche, les questions se pressent, les appréhensions se raniment. C'est du gouvernement que l'on s'occupe; quel sera son programme? quelle sera son attitude? quels pièges lui préparent ses ennemis? saura-t-il les éviter? et quelle sera sa durée?

On se demande, non sans quelque anxiété, s'il aura l'énergie nécessaire; ceux qui désirent le plus son succès, dans les rangs des républicains, ne lui ménagent à cet égard ni les avis, ni même les remontrances :

« Il n'y a plus que dix jours qui nous séparent de la rentrée des

Chambres, écrivait récemment le *Siècle*. Le ministère n'a encore rien fait relativement au personnel; s'il ne se décide pas vite, nous serons trop près de la reprise de la session; la session reprise, il attendra les grandes vacances, et il n'y aura rien de changé.

« Les fonctionnaires se diront qu'il faut être l'ami et le protecteur des socialistes pour être leur protégé ensuite. Les fonctionnaires qui soutiendraient tout simplement la politique républicaine ont tout à perdre et rien à gagner. Ils seraient bien bons de se compromettre; les plus avisés continueront à garder une porte ouverte pour le radicalisme socialiste. »

Le ministère se ferait une grande illusion s'il croyait trouver un gage de sécurité dans ces ménagements que lui reproche une feuille peu suspecte. En provoquant les craintes et par là même le découragement des modérés, il n'arriverait qu'à surexciter les espérances des radicaux qui, sans lui tenir compte de sa condescendance, n'en seraient que plus hardis pour le renverser. Leurs espérances se trahissent déjà dans leur tactique; tout en fulminant contre le cabinet, ils mettent des interruptions dans leurs attaques, comme s'ils épiaient de la part des ministres quelque signe de retour; ils vont jusqu'à insinuer que si le ministère leur faisait certaines concessions, ils ne se montreraient peut-être pas inexorables; ils menacent de leurs foudres le Président de la République; mais ils retiennent contre lui leurs coups, comme s'ils espéraient encore que, sous sa présidence, un ministère radical pourra de nouveau franchir le seuil de l'Élysée.

Les ministres n'ont guère eu, jusqu'ici, moins de réserve que leurs adversaires; ils ont peu parlé, mais dans les allocutions prononcées par quelques-uns d'entre eux, il n'y a rien qui puisse être interprété comme un appel ou une invite à l'ancienne clientèle du ministère Bourgeois. Répondant aux félicitations de ses compatriotes, réunis dans le banquet de l'Association Vosgienne, M. Méline a dit simplement : « J'ai pensé que le moment était venu de substituer à une politique de combat et de bouleversement financier et économique une politique de paix, d'union, de travail et de progrès fécond. » A Rouen, où ils inauguraient l'exposition, le ministre du commerce et le ministre des colonies se sont inspirés du même esprit. Le premier a témoigné l'intention du gouvernement de « rallier tous les efforts et toutes les bonnes volontés ». Le second, sans s'engager dans des considérations générales, a condamné les pratiques suivies par ses prédécesseurs dans le département à la tête duquel il était placé, et l'on peut tirer du moins de son langage cette conclusion, qu'ayant si hautement dénoncé les abus, il se fera un devoir d'y mettre fin.

M. Cochery, de son côté, a adressé aux inspecteurs généraux des finances une circulaire pour leur confier la mission de rechercher avec soin, dans chacun des ministères civils, les réformes et les économies, et M. Méline, écrivant aux directeurs du ministère de l'agriculture pour leur faire les mêmes recommandations, résumait le but à atteindre dans cette formule expressive : « Un petit nombre de fonctionnaires travaillant beaucoup et largement rémunérés. » On a relevé dans l'allocution du garde des sceaux aux membres du tribunal de la Seine ces paroles qui faisaient penser par contraste à son prédécesseur, M. Ricard : « Continuez, Messieurs, à poursuivre, dans votre pleine indépendance, la grande mission qui vous est confiée. *Ce n'est pas moi* qui me laisserai aller à une ingérence abusive, susceptible de compromettre l'autorité de vos décisions et le respect qui leur est dû. » Le ministre de l'instruction publique, enfin, célébrant, dans un langage élevé, les travaux des membres du congrès permanent de la carte du ciel, réunis pour leur quatrième session, a vanté le caractère pacifique de leur œuvre en termes qui témoignent de son esprit de conciliation. « L'astronomie, disait-il, apaise les passions humaines par l'habitude des recherches désintéressées, la contemplation des infiniment grands, la comparaison avec le peu que sont les objets pour lesquels se tourmentent les hommes. On souhaiterait volontiers aux hommes politiques et aux chefs d'Etat des âmes d'astronomes. »

Il ne faudrait pas cependant, sous peine d'encourir la mésaventure de l'astrologue de La Fontaine, que la paix du ciel fit oublier aux hommes d'Etat les passions inévitables de la terre et la nécessité d'engager le combat contre elles.

C'est justement cette nécessité qui s'impose au gouvernement et particulièrement au ministre de l'intérieur. Dans les lignes que nous avons citées, le *Siècle* rappelait au cabinet les changements à introduire dans le personnel administratif. Il y a des préfets qui se sont mis, dans leurs départements, au service du parti socialiste ; il y en a dont le maintien signifierait aux populations que ce parti a toujours l'influence officielle, et dont l'action, comme à Lille, lui a, en effet, donné la victoire. Si le ministère veut faire savoir que la direction politique a changé et que son gouvernement a pour programme l'union des modérés, il ne peut laisser en place des fonctionnaires notoirement hostiles à ses vues.

La résolution dans les actes est, pour le ministère, la première condition d'existence. Il va se retrouver en face d'une Chambre vacillante, incertaine, incohérente, d'une Chambre qui a donné successivement ses suffrages aux politiques les plus opposées et

qui ne suivra l'impulsion du cabinet nouveau que si elle le sent décidé. Il faut que les ministres aient un programme et qu'ils laissent au besoin entrevoir qu'en cas de désaccord, ils en appelleront au pays. Ce programme ne peut être — et les discours ministériels l'ont jusqu'ici indiqué, — qu'un programme d'apaisement. Mais la politique de conciliation ne saurait être la conciliation universelle. On ne peut être l'ami de tout le monde, et ce serait se leurrer d'un vain espoir que de chercher à gagner les radicaux, en gardant avec soi les modérés. Il ne s'agit de rien moins que de la défense sociale. Le ministère doit rallier à lui tous ceux qui la veulent, combattre sans hésitation tous ceux qui la repoussent; il doit offrir aux uns un terrain sur lequel ils puissent tous se réunir et que les autres ne puissent accepter.

Les élections municipales ont donné sur quelques points l'exemple de la conduite que doivent tenir le gouvernement et les partis. Il est de mode, dans chaque opinion, de s'attribuer le succès; tout bien compté, il se trouve que les derniers scrutins n'ont pas beaucoup changé la situation. Les partis ont perdu dans certaines localités des positions qu'ils ont regagnées ailleurs, et si les socialistes n'ont pas le droit de chanter victoire, il n'en est pas moins vrai qu'ils ont en plus d'un endroit obtenu des avantages dont il importe de se préoccuper.

Ce qui a paru le plus clair dans ces élections, c'est qu'aucun parti ne se suffisait à lui-même. Les modérés n'ont triomphé qu'à la condition de s'unir, quelles que fussent leurs origines ou leurs doctrines politiques; ils ont été battus partout où ils se sont divisés. Dans quelques élections, une ligue s'est formée contre les opportunistes, celle des socialistes et des conservateurs.

Nous n'aimons guère, à vrai dire, ces alliances-là. De quelque prétexte qu'on les couvre, elles seront toujours pour le pays un sujet d'étonnement, sinon de scandale. On aura peine à lui faire comprendre que le moyen de sauver la société est de s'allier avec ceux qui veulent la détruire. Il y a eu de tout temps, chez certains conservateurs — l'histoire de notre siècle en témoigne depuis l'émigration — une sorte d'instinct qui les poussait à fuir les modérés pour rechercher les extrêmes. Malouet et Cazalès leur étaient suspects, comme l'étaient plus tard, à leurs yeux, le duc de Richelieu ou M. Lainé. Et n'est-ce pas cette même disposition qui a jeté nombre d'entre eux dans le boulangisme? Les mêmes hommes, qui s'indignent aujourd'hui à la pensée d'avoir le moindre ménagement pour le ministère Méline, ne se faisaient aucun scrupule alors de lier partie avec l'ami des Rochefort et des Naquet. Nous ne connaissons pas, en principe, de politique mieux faite pour désorienter les popu-



lations et pour diffamer auprès d'elles les causes au nom desquelles on entreprend de l'appliquer.

Cependant, on ne saurait le méconnaître, il y a un enseignement à tirer de ce qui s'est passé à Bordeaux, pour ne parler que de la ville où cette alliance s'est produite avec le plus d'éclat ; c'est que, lorsque des opinions diverses veulent s'unir, elles doivent se faire des concessions mutuelles. Tout exiger et ne rien accorder est une prétention inadmissible. On a dit qu'à Bordeaux les républicains modérés, les opportunistes, n'avaient voulu donner aucun gage aux conservateurs, qui leur offraient l'alliance, tandis que les socialistes consentaient à combiner avec eux un programme pour l'observation du dimanche et le partage égal des subventions entre les écoles laïques et les écoles libres. Si le fait est exact, les modérés, les opportunistes, ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes de la coalition dont ils se plaignent. C'est sur eux qu'en retombe la responsabilité.

Windthorst était un grand tacticien, et nous avons plus d'une fois regretté de ne pas rencontrer son pareil dans nos assemblées. Il n'avait pas le goût des extrêmes, et son esprit ferme et souple se prêtait aux transactions. Mais il n'a triomphé de M. de Bismarck, qui lui refusait tout, qu'en s'alliant, sur les points où une alliance était possible, avec les autres partis, même les plus avancés, quand il avait contre lui les libéraux. C'est ainsi que, d'échec en échec, il a amené le chancelier, et après lui ses successeurs, à démanteler peu à peu la forteresse élevée contre les catholiques et à remettre ceux-ci en possession des droits qui leur appartenaient. Il faut que les modérés se pénètrent de cette vérité : il n'y a plus aujourd'hui en France, comme dans la plupart des Etats européens, que deux grands partis : les conservateurs et les socialistes. Les fractions intermédiaires peuvent tempérer ces deux partis, mais elles ne sauraient plus vivre en dehors de l'un ou de l'autre. Entre eux il faut choisir.

Les journaux viennent de publier une lettre du duc d'Orléans, dont ils avaient beaucoup parlé sans la connaître, lettre adressée par le prince au duc d'Audiffret-Pasquier, président du Comité central royaliste. Cette lettre a été fort remarquée, et à bon droit ; au milieu des inquiétudes et des abattements de l'heure présente, elle a retenti comme un appel au courage et à l'espérance ; elle a répondu à la vague attente de ceux qui cherchent un homme, et qui, dans leur inaction, demandent intrépidement aux princes exilés de faire quelque chose, sauf à ne jamais préciser, lorsqu'on les interroge, ce que les princes pourraient faire.

On sait dans quelles circonstances la lettre a été écrite. Chargé

de transmettre au chef de la maison de France les informations qui pourraient être utiles à sa cause, le comité royaliste avait été frappé des inconvénients d'un projet qui tendait à essayer, dans l'arrondissement de Cholet, une manifestation électorale sur le nom du duc d'Orléans, et il avait décidé, à l'unanimité de ses membres, moins un, de soumettre ses réflexions au Prince, par l'entremise de son président, le duc d'Audiffret-Pasquier. C'était son droit et son devoir. Ainsi agirent en tout temps les grands royalistes, depuis le jour, hélas ! lointain, où commença l'exil pour la maison de Bourbon. On se rappelle le mot touchant et charmant de Charles X à Berryer : « Dites-moi tout ce qui pourra me déplaire. »

Quelle que fût son opinion sur le fond de la question, le duc d'Orléans ne pouvait se méprendre sur le sentiment qui avait inspiré les membres de son comité; il leur rend hommage dans sa lettre; il leur parle de la « cordiale émotion » avec laquelle il a retrouvé dans leur communication « la marque de l'attachement à ma cause, dit-il, du loyal et vigilant dévouement pour moi, qui vous anime tous et dont je vous remercie infiniment ».

Mais le jeune prince exprime le souci bien naturel de combattre « les préventions qu'on a coutume d'exploiter contre la monarchie », et de montrer que, sans vaine défiance du suffrage universel, elle sait et doit se mêler aux hommes et aux choses de son temps. Dans cette pensée, il se préoccupe de trouver une transaction entre le droit monarchique et le droit électoral.

Assurément ce n'est pas dans les rangs du comité auquel il s'adresse que M. le duc d'Orléans rencontrera des adversaires de l'esprit de transaction. Le duc d'Audiffret-Pasquier et ses amis n'ont jamais passé pour intransigeants; il fut un temps où on leur reprochait, — bien à tort d'ailleurs — de ne pas l'être assez. La transaction entre le droit monarchique et le droit électoral, M. le duc d'Orléans a raison de la croire possible. Elle existe; elle est en vigueur partout où règne la monarchie constitutionnelle, partout où, sous l'immutabilité du principe héréditaire, intégralement maintenu, se développent les mouvements des peuples représentés par leurs élus. La transaction entre le droit monarchique et le droit électoral eût trouvé en 1873 sa plus magnifique réalisation, si l'accord qu'avait préparé l'Assemblée nationale n'avait échoué par des causes indépendantes de sa volonté; et si l'avenir réserve à la monarchie un retour, c'est peut-être encore sous la forme qu'elle eût affectée en 1873, que la transaction s'accomplira : par le vote d'une Assemblée dans laquelle, au nom des intérêts alarmés, le suffrage universel aurait envoyé des modérés de toute origine pour assurer en commun le salut de la patrie.

Aussi le premier devoir de ceux qui gardent au cœur des convictions monarchiques est-il de tout faire pour ménager ce retour, en pesant avec réflexion, au point de vue de la cause royale, les conséquences de leur langage ou de leurs actes, en évitant des aventures dont l'échec ne servirait qu'à fortifier leurs adversaires, en enseignant aux populations les bienfaits de la monarchie par le soin qu'ils prendront de leur montrer partout les royalistes au premier rang, pour la défense des libertés publiques, des croyances religieuses et de la société.

C'est bien dans cet ordre d'idées, si nous ne nous trompons, que se place le Prince, lorsque, répondant à des critiques (dont le comité, du reste, ne s'était point fait l'interprète) au sujet de la décoration de la Légion d'honneur acceptée par son cousin, il se demande si de bons citoyens n'accepteraient pas de la royauté la récompense de leurs services, « pour ce motif qu'ils auraient eu ou qu'ils auraient encore des sentiments républicains ».

A ce programme « de bonne humeur », à cette large manière d'envisager les opinions dissidentes, on ne peut qu'applaudir. C'est le même esprit qui animait la lettre dans laquelle le duc d'Orléans, félicitant M. Déroulède de son *Du Guesclin*, lui rappelait, en se l'appropriant, le mot de Henri IV : « Je suis de la religion de tous ceux qui sont braves et bons. »

Puisse cette royale parole servir de devise à tous ceux qui écrivent ou qui parlent en faveur de la royauté ! Au lieu de se perdre dans d'inutiles et dangereuses déclamations contre les dissidents, contre les ralliés, contre les modérés, puissent-ils chercher plutôt à gagner leur confiance ! Puissent-ils se convaincre qu'il y a partout des braves gens, avec lesquels il leur importe de mettre en relief les traits d'union permanents bien plus que les désaccords momentanés ! C'est en combattant d'abord avec eux pour les causes communes qu'ils les rapprocheront peu à peu de leurs personnes et de leur principe.

Le couronnement de l'empereur de Russie a mis comme un arc-en-ciel dans l'horizon troublé de la politique européenne. Certes, les questions ne sont pas éteintes, ni les sujets de conflits écartés. Il suffit, pour s'en assurer, de considérer la conduite des Etats-Unis en face de l'insurrection cubaine, les prétentions de l'Angleterre au Transvaal et en Egypte, les troubles de l'Arménie et de la Crète, sans parler de la situation permanente qu'ont créée les événements, dont l'empereur Guillaume, avec une ostentation plus persévérante que délicate, célébrait, il y a quelques jours encore, à Francfort, le vingt-cinquième anniversaire.

Mais aujourd'hui l'Europe fait trêve à ces pensées. Tous les

regards sont tournés vers Moscou; tous les Etats s'associent aux fêtes et aux cérémonies dans lesquelles une grande nation appelle solennellement sur le souverain, qui personnifie à ses yeux la patrie, les bénédictions du Très-Haut. La France paraît dans ce congrès des puissances; elle y est représentée par quelques-uns des officiers qui honorent le plus son armée et sa marine; elle y recueille à chaque pas les acclamations et les hommages. On peut dire qu'elle y tient le premier rang, si l'on en juge par la faveur que le peuple russe tout entier, le tsar, les grands, les foules, s'empressent de lui témoigner.

Quelques jours avant le départ de notre ambassade extraordinaire, l'impératrice-mère laissait à la Turbie son second fils, le prince héritier, et reprenait elle-même le chemin de la Russie. Le Président de la République, s'inspirant des sentiments de la France, se rendait aussitôt à la frontière pour saluer, avant qu'elle l'eût franchie, l'auguste veuve d'Alexandre III. Pour la première fois, depuis vingt-cinq ans, le chef de l'Etat français se montrait à l'extrême limite de nos provinces de l'Est, en face de celles que nous avons perdues, et, sous les regards des factionnaires allemands, il conversait avec la mère de l'empereur de Russie; la scène, assurément, dut être émouvante, en un pareil lieu, pour ceux qui en furent témoins; évocation soudaine et saisissante de l'alliance formée entre les deux nations.

Unissons donc nos vœux à ceux de la Russie. Ses joies deviennent les joies de la France; ses espérances se mêlent aux nôtres, et le sacre de son empereur est pour la République une fête nationale. La Russie, dans cette solennité, rassemble et célèbre ses plus glorieuses traditions; il se trouve, par une heureuse rencontre, que la France a eu, elle aussi, dans ce mois de mai, de grands souvenirs à honorer. Le 8 mai, elle célébrait à Orléans la fête de Jeanne d'Arc et, le 14 mai, elle ouvrait à Reims le jubilé en l'honneur du quatorzième centenaire du baptême de Clovis.

Louis JOUBERT.

*L'un des gérants* : JULES GERVAIS.

# TERTULLIEN

## LE TRAITÉ DU MANTEAU

---

De nos jours, on ne connaît plus guère Tertullien que de nom. Il n'en allait pas de même au siècle dernier. Non seulement les clercs étaient tenus d'étudier ses principaux ouvrages, mais tout homme instruit avait, au moins, lu son *Apologie*. Ceux mêmes que le terrible latin du prêtre de Carthage eût rebutés trouvaient, dans d'excellentes traductions, le moyen facile de faire connaissance avec ce grand esprit. Ignorer saint Augustin et Tertullien eût fait rougir alors tout homme d'une instruction moyenne.

Aujourd'hui, c'est absolument le contraire. Dans les séminaires, on se contente d'extraits et de résumés; il faut être un prêtre très savant ou un normalien fort curieux pour parcourir l'*Apologie*, *Marcion* et les petits traités.

Cette indifférence est due à bien des causes; d'abord, nous succombons sous le poids des livres. Représentez-vous combien il était relativement facile, au dix-septième siècle, de prendre connaissance des écrits célèbres. Je ne sais quel pédant d'alors insultait le crocheteur chargé de transporter ses in-folio : « Tu geins, lui disait-il, sous le fardeau, et j'ai tous ces volumes dans ma tête. » Actuellement, il faudrait une brigade de ces crocheteurs pour déménager une bibliothèque moyenne; et quelque fat que pût être son propriétaire, il n'oserait risquer une aussi sottise plaisanterie. Les Latins et les Grecs, une trentaine d'ouvrages écrits dans les langues étrangères et deux ou trois cents volumes en français, tel était le bagage littéraire d'un Voiture ou d'un Conrart. A l'opposé, un statisticien a calculé qu'en lisant un volume tous les deux jours, il faut au moins quinze ans pour acquérir une teinture superficielle des livres indispensables à un homme affichant quelques connaissances littéraires. Larousse et Bouillet! Bouillet et Larousse! voilà ce qui supplée au temps qui nous manque et à une curiosité rassasiée!

Mais, en ce qui concerne Tertullien, le déluge de l'imprimé n'explique pas tout. J'ignore si les modernes sont plus ou moins religieux que leurs grands-pères, mais ils le sont autrement. Soit pour combattre la religion, soit pour la défendre, soit pour juger les coups, il fallait jadis connaître le champ de bataille, on étudiait donc avec soin les auteurs sacrés. Actuellement, le terrain de la lutte est le déisme. Croyez-vous en Dieu et dans l'âme immortelle, vous êtes classé parmi les chrétiens et vous vous rangez volontiers, de vous-même, sous cette bannière. Inclinez-vous du côté matérialiste ou agnostique, que vous importent les rêveries, même éloqu岸tes, de ces *fous* qui convertirent le monde ?

Pour les gens religieux, autre motif de négliger Tertullien. Il est mort hérétique, et son hérésie sombre nous étonne autant qu'elle nous répugne. Il crut d'abord à Montan, c'est-à-dire à un hypocrite ou un fou qui se disait l'incarnation du Paraclet; plus tard, Tertullien brisa son idole, mais pour se faire chef de secte. Sa principale hérésie consistait en un rigorisme terrifiant qui excluait la justification par la pénitence, publique pour certaines fautes. Il n'inspire donc pas confiance aux croyants, qui préfèrent chercher leurs arguments ou leur justification chez des écrivains orthodoxes. C'est pourquoi le rival en éloquence et en génie de Tertullien, saint Augustin, est toujours lu et médité par les chrétiens, étudié et critiqué par la libre pensée. Non seulement ses admirables *Confessions* sont le livre de chevet de toutes les âmes pieuses, mais la *Cité de Dieu* n'est inconnue à aucun de ceux qui prétendent à une connaissance un peu approfondie de la religion chrétienne.

On pourrait toutefois aisément fournir les raisons qui mettent Tertullien dans un rang d'éminence et atténuent un peu ses erreurs. Plusieurs apologies avaient paru avant la sienne, mais celle-ci éclipsa toutes les autres. Ce fut un coup terrible porté au paganisme. Les prédécesseurs du prêtre de Carthage avaient défendu avec force leur doctrine et stigmatisé les monstruosités du paganisme, mais ils avaient cru devoir garder le ton modeste et digne qui convient à des victimes d'une injuste persécution. Tertullien, lui, ne prend pour ainsi dire pas la défense de sa foi, tant cette justification lui semble inutile, mais il porte le fer et la flamme dans le camp ennemi. « Vos dieux<sup>1</sup> sont des scélérats, des adultères, des voleurs, des impudiques; vos croyances sont absurdes autant qu'immorales, et vous, les dignes serviteurs de telles divinités, vos mœurs sont à l'unisson de celles de Jupiter,

<sup>1</sup> Ceci n'est pas une citation, mais une analyse.

de Mercure et de Vénus. Vous prétendez que, dans des repas criminels, nous nous livrons à toutes les débauches, et que nous les terminons par l'égorgeement d'un enfant dont nous buvons le sang; ce sont vos fêtes, vos coutumes, vos orgies que vous nous imputez. En Afrique, on immolait publiquement des enfants à Saturne jusqu'à Tibère; dans les Gaules, c'est à Mercure qu'on sacrifie des hommes faits; à Rome même, il y a un *certain Jupiter* que l'on arrose de sang humain aux jeux qui se font en son honneur! » Et d'un bout à l'autre de son *Apologie*, Tertullien, avec la même audace, bafoue, dévoile, insulte et les dieux du paganisme et leurs absurdes adorateurs.

Le livre eut un succès prodigieux; les païens l'admiraient presque autant que les chrétiens; il se répandit dans tout l'empire romain.

Celui qui le lit aujourd'hui ne peut se défendre d'une admiration étonnée pour cette éloquence singulière. A chaque page, une expression trouvée, une image hardie et superbe, vous frappe et vous enlève. Mais c'est du Bossuet! est-on tenté de s'écrier. La ressemblance des deux écrivains est surprenante. Il faut se défendre d'une absurde erreur d'optique pour ne pas s'imaginer que le Carthaginois a copié le Français <sup>1</sup>: le contraire est sans doute le vrai, car Bossuet ne cessait de lire, d'admirer et de citer Tertullien, mais c'est à la ressemblance surtout des deux génies qu'il faut imputer le plagiat, plus apparent que réel. Seulement le Carthaginois a moins de goût que le Français, moins d'ampleur aussi. Ce que Bossuet emprunte prend la marque de sa supériorité. Au reste, ainsi que l'a si heureusement exprimé Rivarol, le génie égorge ceux qu'il pille <sup>2</sup>.

L'évêque français a encore un autre avantage sur le prêtre carthaginois. La cause que défend Bossuet, les luttes qu'il soutient, nous touchent directement; les autres nous sont étrangères.

<sup>1</sup> La phrase célèbre de Bossuet: « Un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue, » est textuellement traduite de Tertullien. Au reste, l'évêque de Meaux l'a indiqué, mais l'absence de guillemets a permis et propagé l'erreur. Voici le passage de Tertullien (traduction de Mgr Freppel): « Après tant d'ignominies, elle (la chair) retourne à la terre d'où elle est sortie, pour prendre le nom de cadavre; même celui de cadavre ne lui demeurera pas longtemps; elle sera un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue. »

Même emprunt de Bossuet. « Tout était Dieu, excepté Dieu lui-même! » c'est également une traduction textuelle de Tertullien. Nous pourrions en citer bien d'autres exemples.

<sup>2</sup> Voltaire avait déjà exprimé une pensée analogue. On sait qu'il ne se cachait pas d'être un plagiaire, mais, disait-il, il faut assommer ceux qu'on dépouille.

Le grand souci des premiers chrétiens était d'arracher des âmes au paganisme. Il y avait, en ces temps, nombre de païens de bonne foi, une plus grande portion encore d'esprits flottants et sceptiques; on passait d'un sacrifice sincèrement offert à quelque divinité, au rire dont parle Cicéron, que faisait naître la rencontre de deux aruspices. L'argumentation chrétienne de Justin et des Tertullien, est triomphante, mais elle nous paraît enfoncer les portes déjà brisées d'un temple vide. Nous oublions que ce furent ces coups vigoureux qui les brisèrent.

Les erreurs de Tertullien semblent, en outre, si monstrueuses, que nous ne saurions nous défendre contre le discrédit qu'elles jettent sur l'ensemble de ses doctrines. « Il est à moitié fou ! » sommes-nous tentés de nous écrier, comme Malebranche, « à quoi bon l'écouter ? » Cette impression est commune aux libres penseurs comme aux chrétiens qui lisent Tertullien.

Nous oublions peut-être trop le milieu et le temps où vivaient les premiers disciples du Christ. Les dogmes que dix-huit cents ans ont consolidés, éclairés, développés, étaient, au second siècle, dans une sorte d'état rudimentaire, très suffisant néanmoins pour le salut et pour la foi, contenant implicitement tout ce qui devait être cru, mais entourés encore d'obscurité sur certains points. C'est là ce qui explique les erreurs de saint Justin, d'Origène, de saint Irénée.

Si Montan, avec ses deux prophétesses, nous semble un singulier apôtre, et si nous nous étonnons que Tertullien ait pu, pendant quelques années, partager cette folie, c'est parce que nous ne tenons pas assez compte de l'état d'esprit des nouveaux convertis à la foi, et Tertullien, on le sait, avait été idolâtre jusqu'à l'âge de quarante ans.

Comment, d'ordinaire, s'accomplissaient ces conversions chez les païens ? Il est à remarquer que de très nombreuses recrues du christianisme naissant se trouvaient parmi les philosophes et les gens instruits. Si, parmi les Juifs, les plus humbles du peuple, avaient été les premiers disciples, il n'en était pas de même chez les gentils. D'assez nombreux esclaves auxquels la foi montrait les admirables perspectives de l'égalité chrétienne et des compensations futures avaient, sans doute, embrassé avec ardeur ces croyances si propres à les consoler et à les relever, néanmoins les ingénus et, parmi eux, les sages formaient, je le crois, le gros de la troupe chrétienne au second siècle.

Une grande curiosité d'esprit mêlée de superstition et de scepticisme, voilà ce qui caractérise les intelligences des Grecs et des Romains du commencement de notre ère. On adore tous les



dieux sans beaucoup de distinction, parce qu'on s'imagine que, parmi eux, beaucoup représentent les mêmes divinités sous des noms divers et que, d'ailleurs, rien dans le dogme admis ne limite la pluralité. Les Athéniens, fort pieux, ont élevé un autel au Dieu inconnu; ensuite, on les adore, ces dieux, sans dévotion suivie; la piété païenne dépend des circonstances, des âges, des dangers, du sexe. Les philosophes, fort prudents, enseignent qu'il faut adorer tous les dieux en cherchant derrière les symboles une unité cachée. Les très rares athées sourient plutôt qu'ils n'insultent et réservent pour quelques beaux esprits leurs blasphèmes et leurs railleries. Ajoutons que l'antique Orient inspire une révérence et une crainte vagues à tous les penseurs. « La sagesse vient d'Egypte, Platon a été l'y chercher. » Quant aux Juifs, on les déteste en tant que peuple, parce qu'ils sont toujours en révolte; en tant qu'émigrés, parce qu'ils sont usuriers, commerçants, courtiers, métiers qui n'attirent pas la bienveillance, mais on ne peut se défendre d'une admiration singulière pour leurs dogmes et pour leurs livres sacrés traduits et lus par tous ceux qui prétendent à quelque instruction.

Imaginez un homme de la sorte, un curieux sans trop de préjugés et mettez-le en contact avec un chrétien; si celui-ci n'est pas un savant, il adresse le curieux, son ami, à un docte de l'Eglise.

L'aspect du docteur chrétien ne manque pas d'impressionner tout d'abord le païen. Le manteau des philosophes cyniques, les pieds nus et sans sandales, la barbe entière, les cheveux longs et peu soignés, et surtout l'absence de fard et de teinture, semblent désigner un disciple de Diogène. Cet homme a le poil qui blanchit et, contrairement à un usage presque universel, il ne se teint pas. Seuls les cyniques ont cet extérieur, mais le chrétien n'affiche pas la malpropreté ou l'incurie. Son vêtement est grave, mais net; l'expression du visage distingue également le disciple du Christ des autres philosophes, elle est sérieuse, mais douce et presque humble.

La conversation s'engage généralement dans quelque site écarté; la prudence l'exige, car le chrétien est souvent pourchassé et, même dans les temps calmes, toujours suspect aux autorités. On choisit un lieu tel que les aimaient tant les anciens, où la vue s'étend au loin, de préférence sur les bords de la mer. Des récits pleins de charme et de poésie nous ont été laissés par plusieurs de ceux qui furent convertis de la sorte. Leurs auteurs ne manquent pas, avec cette touche discrète des anciens, bien plus éloquente et plus vraie que nos descriptions ampoulées, de nous peindre le site, de nous faire entendre le murmure plaintif et grave des flots, d'indiquer la sérénité du ciel et les splendeurs du couchant. C'est

une part de la prédication, car c'est sur Dieu, sa bonté et ses œuvres que roule l'entretien.

Généralement, le docteur chrétien s'efforce de démontrer l'absurdité et l'immoralité du paganisme. Sa tâche est aisée, l'esprit des paysans de ce temps est tout préparé à ces critiques par les poètes, les auteurs comiques et les satyriques. Ensuite, le prédicateur ne nie point certains miracles ou prodiges dus aux fausses divinités. Loin de là, il les attribue aux démons, et ceux-ci ont rang de cité dans l'Olympe; c'est une portion importante des croyances antiques. Le païen, généralement très superstitieux, n'est donc pas rebuté par une fin brutale de non-recevoir à l'égard des faits qu'il a cru voir de ses yeux ou du surnaturel qui lui est cher. De là, on passe à la comparaison entre la religion des Juifs et celle des païens; puis, à l'aide des prophètes, on démontre l'annonce séculaire du Messie; enfin, le prêtre chrétien nomme le Christ, raconte sa vie, ses miracles, sa résurrection. A l'appui de sa foi dans le Crucifié, il invoque les témoins dont les derniers survivent encore ou des contemporains nombreux qui se sont entretenus avec les apôtres; enfin, sur l'objection faite aux chrétiens à l'égard de leurs repas infâmes, l'apologiste ne se défend, pour ainsi dire, pas; la calomnie est trop manifeste, le contraste entre les vertus chrétiennes et la monstruosité des crimes supposés trop frappant. Le païen, au reste, avoue presque toujours que ces imputations lui ont semblé, de tout temps, calomnieuses.

Pour donner un spécimen authentique de ces controverses; écoutons comment Minucius (Félix) nous raconte la conversion d'un philosophe païen. Nous ne citerons, bien entendu, que le début; mais il nous semble présenter un tableau plein de charme et de poésie de ces entretiens entre les disciples du Christ et un adorateur des faux dieux.

« Après avoir passé quelques jours ensemble et nous être fait l'un à l'autre <sup>1</sup> le récit de nos aventures, nous fûmes d'avis d'aller à Ostie, cité charmante, où les bains de mer pouvaient à la fois rétablir ma santé et offrir d'agréables délasséments à mon esprit. Les vacances des vendanges me permettaient de m'éloigner du barreau. La douce température de l'automne avait succédé aux grandes chaleurs de l'été. Arrivés dans cette délicieuse ville, un jour nous allâmes nous promener sur le rivage. On y jouissait d'un air frais qui réveillait les esprits et rendait les membres plus vigou-

<sup>1</sup> Ce sont trois amis qui se retrouvent après une longue séparation : un païen de grande réputation, Cécilius, et deux chrétiens : l'un, Minucius (Félix), qui ne joue que le rôle d'auditeur, et l'apologiste chrétien Octavius, qui convertira l'infidèle.

reux; il y avait un plaisir inexprimable à presser mollement le sable du rivage, qui conservait les légères empreintes de nos pas. Cécilius, qui était de notre compagnie, voyant une idole de Sérapis, la salua en baisant sa main selon l'usage du vulgaire superstitieux.

« Nous avons alors traversé plus de la moitié de la ville et commençons à suivre le rivage à l'endroit où il est le plus découvert; les ondes venaient battre doucement la grève et avaient étendu le sable comme si elles l'eussent préparé pour la promenade; et comme la mer n'est jamais bien tranquille, même quand les vents sont apaisés, elle nous offrait alors, non des vagues tumultueuses et écumantes, mais des flots faiblement agités qui déferlaient vers le rivage. Cependant nous prenions plaisir à nous égarer le long de la côte; les flots venaient expirer à nos pieds et nous les voyions regagner la mer et rentrer dans ce vaste élément. Ainsi nous continuions agréablement notre promenade sans quitter le rivage qui se courbe doucement dans cet endroit. Octavius nous entretenait de la navigation avec tant de plaisir que nous ne nous lassions ni de nous promener ni de l'entendre. Il est vrai que, pour ne point trop nous éloigner, nous retournions sur nos pas lorsque, étant arrivés à l'endroit où l'on retire les vaisseaux à sec, nous vîmes des petits garçons qui s'exerçaient à l'envi à jeter des pierres sur l'eau. Le jeu consiste à ramasser des petits cailloux sur le rivage, et l'on choisit les plus ronds et les plus polis qu'on peut trouver; puis, les tenant de plat, on se baisse jusqu'à terre et on les lance de toute sa force, si bien qu'ils ne font que friser le dessus de l'eau, ou rouler tout doucement, ou sautiller à petits bonds sur les vagues, et c'est là le secret du jeu. Celui qui peut lancer son caillou le plus loin et lui faire faire le plus de bonds, celui-là est victorieux. »

Tel dut être, à peu près, je me le figure, le lieu où se passa l'entretien qui jeta les premiers germes de la foi dans l'âme ardente de Tertullien.

Disons d'abord quelques mots de sa vie. Ce que nous en savons est fort peu de chose.

Tertullien naquit vers l'an 160 de l'ère chrétienne. Son père était centurion et servait dans la milice commandée par le proconsul d'Afrique. Il semble que ce centurion descendait d'une famille patricienne; il était païen ainsi que sa femme. A quelle race appartenait-il? Était-ce un Romain implanté en Afrique, ou bien était-ce un citoyen romain d'origine barbare? J'inclinerais vers cette dernière hypothèse. Assurément son fils, le prêtre de Carthage, avait du sang numide dans les veines. Non seulement son tempérament ardent, vindicatif, le dénote, non seulement son

éloquence n'a rien ni de grec ni de romain, et décèle le Sémite dans son emportement, ses images et sa poésie, mais encore Tertullien manifeste clairement son patriotisme africain. Carthage est pour lui la grande ville, Rome, la patrie du vainqueur, il est vrai, mais de l'opresseur en même temps. A chaque page du traité *du Manteau*, cet attachement passionné pour la patrie d'Annibal éclate en traits de feu.

Tertullien perdit son père de bonne heure et fut élevé par sa mère; son éducation dut être très soignée, sa grande érudition nous le prouve. Il devint, fort jeune, professeur de rhétorique. Il n'était point marié avant sa conversion et se livrait aux débauches qui s'alliaient fort bien, chez les anciens, à une vie occupée et sérieuse. Il était amateur forcené des combats du cirque. Ce spectacle passionnait l'antiquité. Mais si un païen était cruel, un païen carthaginois l'était plutôt deux fois qu'une, et la vue du sang versé dans l'arène plongeait ces barbares dans une sorte d'ivresse. L'excuse qu'ils invoquaient pour soulager leur conscience, c'est que les victimes avaient été les pires des criminels, que c'était là une exécution légitime et non un jeu. Les gladiateurs, il est vrai, subissaient un apprentissage horrible, mais cette cruauté avait son excuse dans la grâce possible du coupable, après une lutte courageuse, grâce dont ses crimes l'eussent rendu indigne : les combats de taureaux, où le toréador n'est pas un criminel condamné à mort, les courses d'obstacles et les luttes des boxeurs anglais nous feront peut-être faire quelque retour sur nous-mêmes et nous disposeront à ne pas nous montrer trop sévères.

Ainsi Tertullien, riche et de naissance distinguée, à la fois professeur de philosophie, amateur de théâtre et coureur de mauvais lieux, brillait à Carthage, quand la grâce vint le toucher. Il est probable que ce furent précisément les combats du cirque qui firent briller les premières lueurs dans cette conscience obscurcie. Les hommes qu'il vit livrer aux bêtes n'étaient pas toujours des brigands, des assassins, des parricides. Quelques citoyens renommés pour leurs vertus, des matrones respectées, des jeunes filles pures et chastes, périssaient sous la dent des fauves, et cela après avoir subi d'effroyables tortures dont les cicatrices marbraient leurs corps et apparaissaient aux yeux quand on dépouillait les victimes pour le supplice. Qu'était-ce à dire? Ceux-là étaient-ils des criminels? Oui, assurément, puisqu'on les condamnait pour le plus grand des crimes, l'impiété envers les dieux.

Mais ce crime! il donnait à songer à un philosophe comme Tertullien; tous les grands penseurs ne l'avaient-ils pas commis, secrètement, au moins? Socrate n'avait-il pas bu la ciguë pour l'expier?

Et les défenseurs des dieux? quels étranges croyants! quels apologistes singuliers!

Lisez les comédies d'Aristophane, les *Métamorphoses* d'Ovide et admirez l'orthodoxie de ce dénonciateur des impies, la respectueuse piété du chantre des amours adultères du père des dieux et des hommes!

Tertullien se résolut à étudier les doctrines de ces impies dont le fanatisme se montrait si doux, d'une part, si ferme, de l'autre<sup>1</sup>.

Le professeur de belles-lettres était remarquablement instruit, nous l'avons dit. Le latin, le grec et le punique, lui étaient également familiers. Le carthaginois est une langue sémitique; Tertullien n'avait pas un long apprentissage à faire pour comprendre l'hébreu si voisin du punique. Il lut donc et les livres sacrés des Hébreux et les ouvrages des chrétiens. Il dut se consacrer à cette étude avec passion, car ses écrits nous montrent un érudit consommé dans la littérature sacrée. Il semble avoir appris par cœur tout l'Ancien et tout le Nouveau Testament.

Non content de ces études, Tertullien recherche les chrétiens pieux et savants, il s'entretient avec eux de ce Christ dont quelques-uns avaient connu l'apôtre de prédilection, saint Jean, et remarquons à ce sujet que Tertullien cite fréquemment l'Évangile de saint Jean, et que les doutes que les hérétiques ont cherché depuis à faire naître sur l'authenticité de cet Évangile ne semblent pas avoir mérité ou attiré son attention. Ephèse était en relations des plus habituelles avec Carthage, notre apologiste devait donc être parfaitement en mesure de recueillir de la bouche même des disciples de saint Jean les détails sur la vie, sur les œuvres et sur les doctrines de l'apôtre.

En l'an 185, Carthage avait pour évêque Agrippinus. Ce fut lui qui donna le baptême à Tertullien et, très probablement, peu de temps après, lui conféra la prêtrise. Le nouveau chrétien épousa, l'année suivante, une chrétienne; on sait qu'alors les simples ecclésiastiques pouvaient se marier, les secondes noces seules leur étaient interdites.

Tertullien nous semble avoir été fort épris de sa femme. Le premier ouvrage qu'il écrit est une sorte de testament dans lequel il lui recommande instamment de ne pas se remarier si elle devenait veuve. Ce n'est pas, il est vrai, sur la tendresse conjugale qu'il s'appuie dans cet écrit; mais il est aisé de deviner que l'austérité n'est pas la seule raison de ces conseils et de ces objurgations.

<sup>1</sup> Mgr Freppel croit que Tertullien s'est converti très jeune et n'avait pas été avocat. C'est une opinion qui n'est pas partagée par les autres commentateurs.

Bientôt, la conscience scrupuleuse de Tertullien s'inquiète. N'a-t-il pas imité les pharisiens en accablant de ce fardeau une pauvre femme débile, lui qui n'a pas eu le courage ou la force de garder le célibat? Il refait alors ce testament et, dans un nouvel écrit, il avertit son épouse qu'après tout, elle peut convoler en secondes noces à la condition que son choix s'arrête sur un chrétien. Ces deux écrits auraient pu et dû rester secrets, mais Tertullien est publiciste dans l'âme, il ne veut rien perdre de ce qu'il a composé avec amour et avec soin; ces conseils à sa femme pourront être utiles à toutes les veuves<sup>1</sup>, c'est la raison ou le prétexte qu'il se donne, et l'on devine qu'il aime d'un égal amour sa renommée et son épouse.

Ces pieuses admonestations furent, au reste, inutiles; car le prêtre de Carthage survécut longtemps à sa femme.

Tertullien, désireux sans doute de s'entretenir avec les prêtres et les docteurs de la première Eglise de la chrétienté, se rendit à Rome, et ce fut là qu'il trouva l'écueil et rompit avec la catholicité.

Nous avons bien peu de renseignements sur cette douloureuse séparation. Saint Jérôme rapporte que le clergé romain se montra injuste et sévère pour le prêtre de Carthage et que le ressentiment qu'il en conçut fut la cause de sa chute. D'autres ont dit que Tertullien sollicitait le siège épiscopal de Carthage et que ce fut le dépit de ne l'avoir point obtenu qui détermina la rupture. La raison la plus probable de ses erreurs fut la rencontre de Tertullien avec Montan ou avec le disciple le plus marquant de cet hérésiarque, un nommé Proclus.

Montan était un épileptique doué d'une certaine éloquence, et son hérésie ne fut d'abord qu'une doctrine imposant des règles d'une austérité extrême : trois carêmes au lieu d'un, interdiction des secondes noces, défense de fuir aux jours de persécution, défense presque absolue d'admettre les pécheurs à la pénitence, nouvelle hiérarchie ecclésiastique. Cette sévérité excessive était pour plaire à Tertullien qui, par tempérament et par zèle de néophyte, allait toujours aux extrêmes.

Montan, fort suspect déjà à Rome et aux Eglises apostoliques, fit un pas de plus. Il déclara qu'il agissait sous l'inspiration du Saint-Esprit, il était uniquement le porte-voix du Paraclet, mais, comme tel, auteur de la troisième révélation. La première avait été celle faite à Moïse, la seconde celle du Christ, la dernière était celle du Paraclet à Montan, incarnation de cette suprême révélation. Il ne devait

<sup>1</sup> Avant de se convertir au christianisme, Tertullien avait publié un petit écrit, où il tournait en dérision le mariage; on voit qu'il aimait à ne rien perdre, car c'est lui qui nous apprend ce détail.

plus y en avoir d'autre après celle-là ; la fin des temps était proche. Montan, de plus en plus infatué de son rêve, s'était adjoint deux prophétesses, Prisca et Maximilla. C'étaient deux femmes appartenant à la noblesse, fort riches, mariées et qui avaient abandonné leurs époux.

Leur réputation était équivoque. Elles passaient pour rechercher les présents et l'on incriminait leurs mœurs. Montan était à l'abri des soupçons que cette étrange association eût pu faire naître relativement à sa continence ; il était eunuque. Le trio prophétisait à l'envi. J'ai dit que Montan était épileptique. Quand ses accès cessaient, l'Esprit, dont cette frénésie était la marque, lui inspirait ses révélations et il découvrait aux assistants leurs péchés les plus secrets.

Tertullien crut, non seulement à Montan, mais encore à ses deux coadjutrices.

Comment un aussi grand esprit que Tertullien pût-il se laisser entraîner dans ces folies ? C'est ce qu'il nous faut tâcher de faire comprendre.

Représentez-vous l'état d'âme d'un chrétien du second siècle : les premiers païens convertis l'ont été par l'entremise d'hommes très simples, payant peu de mine, ignorants des belles-lettres, thaumaturges, il est vrai, mais n'imposant pas, comme le Christ, par des miracles constants et répétés, la vérité de leur mission céleste. Si les apôtres et leurs successeurs sur le siège des grandes Eglises apostoliques sont toujours d'accord, cependant les hérésies, dans les premiers temps qui suivirent la résurrection, n'ont pas manqué. Les apôtres, eux-mêmes, ont été en désaccord momentané, mais après s'être entretenus à Jérusalem, l'union s'est immédiatement faite. Le don de prophétie est reconnue par l'Eglise et n'est nullement réservé aux apôtres, qui semblent s'incliner, à cet égard, devant certains de leurs disciples. Les femmes ne sont pas privées des inspirations prophétiques, témoin Ammia de Philadelphie, unanimement admise comme prophétesse au commencement du second siècle. C'est sa succession à laquelle prétendent Prisca et Maximilla, les amies de Montan.

Au début, ce dernier dissimule ses prétentions et ne se dit point l'incarnation du Paraclet. Sa doctrine alors n'est pas, à proprement parler, hérétique. Il admet la pénitence, il est en communion avec Rome ; on lui reproche seulement sa sévérité extrême. C'est alors que Tertullien s'attache à lui et à ses prophétesses. Plus tard, Montan ira plus avant, mais Tertullien sera déjà engagé et compromis. En querelle ouverte avec le clergé de Rome, le dernier pas reste à franchir, se brouiller avec le Pape. Tertullien, aigri, mécontent peut-être de ne pas avoir été choisi pour évêque, soit de Rome,

soit de Carthage, plein d'orgueil, enivré de cette supériorité et de cet éclat que lui donne son universelle renommée, ne voudra plus céder à personne et il répudiera même Montan et ses doctrines.

Ce qui surprend néanmoins dans les erreurs de ce grand génie, c'est que ses plus beaux ouvrages d'apologétique datent incontestablement du temps où il est hérétique. Son traité *des Prescriptions*, les livres *contre Marcion*, sont entachés des erreurs montanistes, et cependant, dans le premier, Tertullien, qui servira de modèle à Bossuet pour son *Traité des Variations*, démontre avec une grande lucidité qu'un chrétien ne peut et ne doit croire que ce que l'Eglise a cru dès les premiers jours de son établissement et que toute nouveauté est une hérésie ; dans le second, où il combat Marcion, jamais la doctrine catholique n'a été exposée avec plus d'autorité, de force et de science. Tous les problèmes philosophiques que nous discutons aujourd'hui et qui troublent si profondément le monde des intelligences y sont examinés et résolus avec une étonnante antériorité : prenons, par exemple, l'origine du mal. C'est là, de nos jours plus que jamais, le terrain de la lutte. Dans les premiers écrits des apologistes, cette question passe au second plan. Il y a une raison à cela, toutes les religions d'alors enseignent la révolte contre Dieu et en déduisent le châtement de la race. L'âge d'or, l'Eden des Juifs est admis même par les philosophes païens les moins orthodoxes. Il n'y a, pour ainsi dire, pas d'athées. Or, puisque le mal existe, mal physique comme mal moral, que nul homme de bon sens ne saurait le nier, c'est que la Divinité l'a permis ou voulu.

Marcion était manichéen, non qu'il partageât toutes les doctrines de Manès ni qu'il crût à la mission de ce singulier apôtre, mais il reconnaissait ses deux principes et, pour lui comme pour Manès, le Dieu de l'Ancien Testament était le Dieu du mal, auteur de la création. Ces doctrines, qui venaient de la Perse, n'avaient que peu agité encore les esprits des philosophes grecs ou romains, mais elles comptaient en Orient d'assez nombreux adeptes. Tertullien, tenant par ses origines à l'Orient et à l'Occident, devance, à bien des égards, ses émules de Rome et d'Athènes. La cause première du mal, les deux principes, l'accord de la prescience divine avec le péché, tels sont les problèmes qu'il aborde résolument<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Nous avons dit qu'il y avait peu d'athées chez les païens. Une seule école attribuait au hasard la formation de l'univers, mais elle restait étrangère au peuple, chez qui la superstition était universelle, et, quant aux savants, l'immense majorité d'entre eux reconnaissait la Divinité. En Perse, seulement, la religion nationale admettait les deux principes, mais ces rêveries de l'Orient étaient encore des nouveautés pour l'Empire.



Voici dans quels termes il expose les objections des Marcionites contre la divinité qui a créé le monde :

« Si votre Dieu est bon, puisqu'il avait la prescience de l'avenir et le pouvoir d'empêcher le mal, pourquoi a-t-il souffert que l'homme, son image et sa ressemblance, ou plutôt sa substance elle-même par l'origine de son âme, se laissât surprendre par le démon et, infidèle à la loi, tombât dans la mort? Si la bonté consistait à ne rien vouloir de pareil, la prescience à ne pas ignorer l'événement, la puissance à l'écarter, jamais ne serait arrivé ce qui ne pouvait advenir avec ces trois conditions de la majesté divine. Puisque cela est arrivé, il est donc certain que la bonté, la prescience, le pouvoir de votre Dieu, sont de vaines chimères. La chute eût-elle été possible, si Dieu était ce que vous le faites. Elle est arrivée; donc votre Dieu n'a ni bonté, ni prescience, ni pouvoir. »

Nos athées modernes s'exprimeraient-ils en d'autres termes?

Cependant, observons, en passant, que les manichéens n'étaient point athées. Ils ne fermaient pas les yeux, comme les incrédules d'aujourd'hui, à la lumière éclatante de l'ordre, du dessein, de la finalité, qui se révèlent dans la plus humble plante, dans le plus débile insecte, comme dans les harmonies célestes. Ils admettaient seulement un Dieu mauvais, le créateur, un Dieu bon, le rédempteur.

Tertullien relève le gant. L'introduction du péché dans le monde est la conséquence forcée de la liberté. Cette liberté est un don de la bonté de Dieu, non un piège tendu à la faiblesse humaine. C'est là encore la réponse des théologiens de nos jours; il semble cependant que l'apologie moderne insiste davantage sur la convenance de l'hommage d'un être libre rendu à la divinité et constituant une sorte de complément nécessaire de sa grandeur. Tertullien, sans négliger ce point de vue, insiste surtout sur la bonté de la divinité qui a voulu la liberté parce qu'elle désirait être aimée par une créature pouvant lui refuser cet amour, et qu'elle voulait, en échange, lui accorder la plénitude de sa tendresse paternelle.

« Jamais Dieu, s'écrie Tertullien, n'est plus grand que quand il paraît petit aux regards de l'homme, jamais plus miséricordieux que là où sa bonté se voile, jamais plus indivisible dans son unité que là où l'homme aperçoit deux ou plusieurs principes. Que si, dès le berceau du monde, « l'homme animal, fermant la porte aux dons de Dieu », taxa de folie la loi qu'il avait commencé à transgresser; si, en abjurant sa soumission, il fut déshérité des trésors qu'il possédait déjà, la gloire du paradis et la douce familiarité de son Dieu, par laquelle il eût tout connu s'il avait persévéré dans l'obéissance, m'étonnerai-je que, rendu à son

élément primitif, esclave relégué dans la prison de la terre, condamné à féconder la terre de ses sueurs, incessamment courbé vers la terre, il ait communiqué l'esprit du monde, grossière émanation de la terre, à toute sa postérité, animale comme lui, hérétique comme lui, et fermant son cœur aux choses de Dieu... Mais si Adam désobéit, il ne s'emporte point en blasphèmes contre le Créateur; il ne censure point l'auteur dont il avait éprouvé, dès l'origine, toute la bonté, et qu'il ne convertit en juge sévère que par une volontaire prévarication. Cela est vrai, encore un coup! Aussi Adam n'était-il qu'un novice en fait d'hérésie!

« Puisque nous voici arrivés à la discussion de Dieu, si l'on demande à quel titre il l'est, il faudra débiter nécessairement par les œuvres antérieures à l'homme, afin que la bonté de Dieu, révélée aussitôt par lui-même et reposant depuis lors sur une base indestructible, nous fournisse un moyen d'apprécier l'ordre et la sagesse des œuvres suivantes...

« D'abord ce vaste univers par lequel il s'est révélé, notre Dieu, loin de l'avoir mendié à autrui, l'a tiré de son propre fonds, l'a créé pour lui-même. La première manifestation de sa bonté fut donc de ne pas permettre que le Dieu véritable restât éternellement sans témoin. Qu'est-ce à dire? d'appeler à la vie des intelligences capables de le connaître. Y a-t-il, en effet, un bien comparable à la reconnaissance et à la possession de la divinité? Quoique ce bien sublime fût encore sans appréciateur, faute d'éléments auxquels il se manifestât, la prescience de Dieu contemplait dans l'avenir le bien qui devait naître<sup>1</sup> et le confia à son infinie bonté qui devait disposer l'apparition de ce bien, qui n'eut rien de précipité, rien qui ressemblât à une bonté fortuite, rien qui tint d'une rivalité jalouse, et qu'il faut dater du jour où elle commença d'agir. C'est elle qui a fait le commencement des choses; elle existait donc avant le premier moment où elle se mit à l'œuvre. De ce commencement qu'elle fit naquit le temps, dont les astres et les corps lumineux nous marquent la distinction, l'enchaînement et les révolutions diverses. « Ils vous serviront de signes, a-t-elle dit, pour supputer le temps, les mois, les années. » Ainsi, point de temps, avant le temps, pour celui qui a fait le temps; point de commencement, avant le commencement, pour celui qui a créé un commencement.

<sup>1</sup> Il me semble que jamais l'accord de la prescience divine avec l'existence du mal n'a été plus hardiment envisagé et plus éloquemment établi. Cette création datant de toute éternité, bien que bornée dans le temps, parce qu'elle existe dans la pensée divine, me paraît aussi une conception philosophique d'une vraie et grande beauté.

« Ainsi, n'ayant pas commencé et n'étant pas soumise à la mesure du temps, on ne peut voir dans l'infinie bonté divine qu'une durée immense et infinie, on ne peut la regarder comme soudaine, accidentelle, provoquée à agir; elle n'a rien qui puisse lui donner quelque ressemblance avec le temps, elle est éternelle, sortie du sein de Dieu et, par conséquent, regardée comme sans fin et, par là même, digne de Dieu...

« S'il est vrai que la bonté et la sagesse divines caractérisent le don fait à l'homme, n'allons pas, perdant de vue la première règle de la bonté et de la sagesse qui doit marcher avant toute discussion, n'allons pas, dis-je, condamner une chose d'après l'événement ni décider en aveugle que l'institution est indigne de Dieu parce que l'institution a été viciée dans son cours, mais plutôt entrons dans la nature du fondateur qui a dû procéder ainsi; puis, à genoux, devant son œuvre, abaissons nos regards plus bas.

« Sans doute, quand on trouve dès les premiers pas la chute de l'homme avant d'avoir examiné sur quel plan il a été conçu, il n'est que trop facile d'imputer à l'architecte divin ce qui nous est arrivé, parce que les plans de sa sagesse nous échappent. Mais aussitôt que l'on reconnaît sa bonté dès le début de ses œuvres, elle nous persuade que le mal n'a pu émaner de Dieu, et la liberté de l'homme dont le souvenir se présente à nous, s'offre comme le véritable coupable du mal commis.

« Par là, tout s'explique. Tout est sauvé du côté de Dieu, c'est-à-dire l'économie de sa sagesse, les richesses de sa puissance et de son pouvoir. Cependant, tu as eu droit d'exiger de Dieu une grande constance et une inviolable fidélité à ses institutions, afin que, le principe étant bien établi, tu cesses, Marcion, de nous demander si ces événements peuvent maîtriser la volonté divine. Une fois convaincu de la constance et de la fidélité d'un Dieu bon, constance, fidélité qu'il s'agit d'appuyer sur des œuvres empreintes de sagesse, tu ne t'étonneras plus que Dieu, pour conserver dans leur immutabilité les plans qu'il avait arrêtés, n'ait pas contrarié des événements qu'il ne voulait pas. En effet, si originairement il avait remis à l'homme la liberté de se gouverner par lui-même, et s'il a été digne de sa majesté suprême d'investir la créature de cette noble indépendance, point que nous avons démontré, conséquemment il lui avait remis aussi le pouvoir d'en user... Quand on accorde une faculté, s'avise-t-on d'en contraindre ou d'en limiter l'exercice? »

Il nous semble que Tertullien n'est ici inférieur, ni par la forme ni pour le fond, aux plus célèbres philosophes spiritualistes qui lui furent postérieurs. Les grands arguments des déistes sont là,

présentés avec force. On les rajeunira plus tard, on empruntera à l'éloquent Carthaginois ses armes, mais s'en servira-t-on mieux que lui? Il y a dans cette conception hardie que le mal lui-même n'est que le résultat indirect de l'infinie bonté, que Dieu voulait être aimé, bien qu'imparfaitement, par la créature, pour pouvoir l'aimer parfaitement lui-même, que ce besoin d'amour était une des perfections de l'essence divine, qu'il était éternel puisqu'il avait été conçu de toute éternité, et que la liberté, avec ses dangers, ses chutes, mais aussi ses triomphantes soumissions, pouvait seule l'assurer.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les grands traités de Tertullien. D'une part, cette étude demanderait la science d'un théologien et elle nous est étrangère; de l'autre, les hérésies que combat l'apologiste du second siècle ne nous touchent guère. L'hérésie suppose la foi, et celle-ci fait défaut aux adversaires du christianisme. Nous voulions seulement prouver que la grande négation moderne n'avait rien qui étonnât un philosophe antique, et que les mêmes obscurités s'étaient déjà heurtées aux mêmes lumières.

Nous allons essayer de montrer au lecteur Tertullien sous un autre jour. Les petits traités, le *Manteau*, le *Voile des vierges*, nous offrent un genre plus familier et où nous pourrions étudier les mœurs, les habitudes, le costume des premiers chrétiens. Là nous retrouverons parfois l'éloquence du grand penseur, mais le goût fera défaut bien souvent. On ne saurait s'en étonner. Les hommes de l'Orient sont excessifs, et le goût a pour condition indispensable la mesure. C'est, d'ailleurs, une qualité de maturité, soit chez les peuples, soit chez les individus; je dis maturité, mais non sénilité, car celle-ci ramène à l'enfance. Dans l'argot littéraire moderne, on appellerait Tertullien un jeune. Le christianisme naissant a balayé les débris du paganisme. La pensée est nouvelle, le beau, le sublime, tels que les premiers chrétiens le comprennent, nouveaux aussi; les chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce ou de Rome passent au second plan, des vertus inconnues surgissent dans les âmes. Tout est jeune, emporté, ardent dans cette efflorescence. Il ne faut donc pas demander le goût à un rhéteur chrétien du second siècle et surtout à un Africain.

## II

Tertullien était retourné à Carthage. Depuis sa rupture avec Rome, il avait édifié une Eglise où la petite secte qui le reconnaissait pour chef pratiquait le culte sous sa direction.

Tertullien portait le costume préféré par les chrétiens austères et surtout par les prêtres, c'est-à-dire le manteau au lieu de la toge; il ne chaussait pas de brodequins, ne se teignait point, ne s'épilait point et avait laissé pousser sa barbe. Cet extérieur devait être remarqué à une époque où les Carthaginois, même ceux des classes populaires, suivaient les modes romaines. Les riches avaient adopté la toge, les souliers lacés ou dorés, la tunique longue. Pauvres comme riches étaient soigneusement rasés et épilés. On ne tolérait pas les cheveux blancs et l'on se teignait soigneusement. Les prêtres chrétiens avaient emprunté le manteau et la longue barbe aux philosophes cyniques; ceux-ci étaient fréquemment insultés par la foule, qui ne manifestait cependant pas contre eux d'hostilité religieuse, mais qui s'amusait de leurs haillons et de leur saleté. Mais cette foule avait affaire à forte partie; le philosophe cynique était d'ordinaire beau parleur, insolent, sachant aussi bien que ses insulteurs l'argot populaire et le mettant au service d'un esprit très hardi et très délié. Aussi les rieurs finissaient-ils par se ranger d'ordinaire de son côté. Il n'en allait pas de même du philosophe chrétien. Même manteau, extérieur à peu près semblable, il est vrai, mais cette simplicité relevée par une grande propreté, un air de modestie et de gravité en même temps, et un silence absolu opposé aux injures et aux menaces. « C'est un chrétien, le chrétien aux bêtes! » criait alors la foule. Une certaine crainte de l'autorité empêchait seule les violences.

Tertullien était souvent victime de ces invectives de la plèbe. D'un tempérament violent, orgueilleux par nature, appartenant à la noblesse carthaginoise, considéré jadis comme l'orgueil de la cité, comme le premier avocat de Carthage, il souffrait de cet opprobre nouveau, mais il ne fléchissait pas. C'est alors que, pour soulager sa bile, il écrivit le traité *du Manteau*.

Pour le comprendre, il faut se représenter ce qu'était alors la Carthage romaine.

De la cité punique, il ne restait plus rien. L'emplacement était le même, la langue du peuple, le patois, était encore parlé par une fraction de la populace, mais tout le reste était romain.

Quand j'ai visité l'emplacement de Carthage avant l'occupation française de la Tunisie, rien ne décelait ni la grande ville, ni même le port. Une plage nue, une petite chapelle marquant le lieu où saint Louis mourut, une campagne aride et désolée, voilà ce qui frappa mes yeux.

— Y a-t-il quelques ruines de l'antique cité? demandais-je.

— Oui, les citernes puniques, me répondit-on.

Je visitai les citernes, très vastes et bien aménagées. Je croyais

me trouver en présence des pierres assemblées par les contemporains d'Asdrubal ou d'Hamilcar; c'était l'opinion accréditée alors. Erreur! les citernes dataient de la Carthage des Romains. Les marques des ouvriers laissées sur les pierres ou sur les briques ne permettent aucun doute. Ces vastes réservoirs avaient été probablement reconstruits sur l'emplacement des anciens, mais tout le travail apparent est romain. Cela se comprend, au reste; quand le vœu de Caton eut été accompli, on rasa avec soin tous les monuments de la grande rivale, et ses citernes qui, dans une plaine sans eau, permettaient seules à la population d'une immense cité d'épancher sa soif, durent être bouleversées de fond en comble, afin de rendre impossible aux fugitifs la recherche d'un nouvel abri sur les ruines de leur capitale. Les hommes ressemblent aux fourmis, invinciblement ils retournent, comme celles-ci, visiter les lieux où la catastrophe s'accomplit; ils remuent les débris, ils interrogent les ruines et, si on les laisse faire, ils ébauchent timidement une reconstruction. C'est là l'histoire de toutes les capitales dévastées, Ninive, Babylone, Jérusalem et Carthage.

Au bout de deux cents ans, les Romains, rassurés et triomphants, permirent aux Carthaginois dispersés de réédifier leur cité. La position du golfe et du port justifiait cette faveur. Le golfe est toujours là, dans sa splendide beauté, il s'infléchit à l'ouest, protégeant contre les vents d'occident, d'orient et même du nord, en partie, les navires qui y pénètrent. Seul, le port a disparu, la terre envahit les eaux, et le sable de la rive s'étend au loin de ce qui, jadis, formaient l'anse où des digues complétaient la protection des bassins.

La nouvelle Carthage retrouva une partie de son lustre. Elle redevint la capitale de l'Afrique; mais elle prit un caractère essentiellement romain. Le cirque, la curie, les basiliques, les arcs de triomphe, les statues, les maisons des habitants, tout rappelait une grande ville d'Italie. La langue parlée par les bourgeois et les nobles était le latin; seule, la plèbe se servait du carthaginois et du libyque, deux langues très différentes, l'une, un dialecte sémite, et l'autre, le berbère de nos jours. Mais, à ces trois idiomes, il faut ajouter le grec. Celui-ci n'était pas seulement parlé par les hommes d'éducation libérale, « mais il était encore en vogue dans le monde des esclaves, des affranchis et des petites gens <sup>1</sup> ». Tout habitant de Carthage connaissait, dès le berceau, ces quatre langues, parlées couramment autour de lui, le punique et le libyque dans la rue, le

<sup>1</sup> Voy. le très intéressant et très savant ouvrage de M. Toutain : *les Cités romaines de la Tunisie*.

grec dans les boutiques et les marchés, le latin partout. Tertullien, entre autres, écrivait aussi volontiers en grec qu'en latin.

Cependant la race, en dépit de ses idiomes variés, de ses habitudes essentiellement romaines, du nom de ses familles qui, presque toutes, s'étaient latinisées à dessein, la race était punique. Sans doute il y avait eu une forte infusion de sang latin, due aux légionnaires et aux fonctionnaires d'Italie, mais le fond de la population était bien punique, c'est-à-dire sémite. Dans les classes élevées, cette origine ne se traduisait que par deux signes : une violence extrême de tempérament et une tournure d'esprit plus philosophique et plus poétique en même temps que celles de l'Occident. Les Carthaginois franchement ralliés à l'Empire ne rougissaient pas, cependant, de leur origine. Ils étaient aussi fiers de l'antique Carthage que de Rome. En ce moment tous leurs vœux étaient comblés. C'était un Africain, Septime Sévère, qui gouvernait l'empire romain.

Tertullien était un des citoyens les plus connus de cette capitale de l'Afrique. Sa naissance distinguée, son illustration d'autrefois comme avocat, sa renommée plus grande encore comme apologiste chrétien, tout attirait les yeux sur lui dans sa ville natale. Cependant il menait une vie retirée. « Pour moi, dit-il, je ne veille pour aucun office; je ne m'empare d'avance d'aucune tribune, je ne fréquente aucune audience des préteurs; je ne respire point l'odeur des égouts<sup>1</sup>; je ne salue les barreaux d'aucun juge; je ne brise pas les bancs des avocats; je ne trouble pas la justice; je ne plaide pas à grand bruit; je ne suis ni juge ni soldat; je vis en dehors du peuple; j'ai assez à travailler sur moi-même : mon unique affaire est de n'en avoir pas...

« Toutefois il me sera permis, à moi aussi, d'être utile au monde. D'un lieu élevé, ou des marches de l'autel, je propose pour les mœurs des remèdes qui sont plus efficaces que vos services pour la santé des républiques, des cités et des empires<sup>2</sup>. »

C'est en ces termes très fiers que Tertullien justifie son apparente inaction. On l'insulte dans les rues, on lui reproche son genre de vie, on incrimine surtout son manteau de prêtre chrétien. Il n'est pas homme à se laisser outrager ainsi sans se défendre. Aux païens qui le méconnaissent il adresse le traité *du Manteau*, sorte de justification, à sa manière, c'est-à-dire fort agressive, de ses mœurs et de son costume. En dehors de l'*Apologie*<sup>3</sup>, c'est le seul traité de Tertullien spécialement composé pour les païens. Il se met donc à

<sup>1</sup> Les cloaques qui se trouvaient aux parties basses des cirques.

<sup>2</sup> Traité *du Manteau*, la plupart des passages cités sont empruntés à la traduction de l'abbé de Genoude.

<sup>3</sup> Dans l'*Apologie* nous comprenons les traités : *Ad gentes*.

leur portée et se conforme à leurs goûts littéraires. Il en résulte un médiocre ouvrage, assez curieux cependant, en raison des détails qu'il nous fournit sur les mœurs des concitoyens de l'auteur.

Tertullien commence par exposer fort longuement que tout dans la nature est sujet au changement. La mer envahit les continents, à l'opposé, les continents gagnent sur la mer, des îles surgissent dans l'Océan, d'autres s'enfoncent et disparaissent, les animaux changent de parure, les chenilles se métamorphosent en papillons, le caméléon emprunte la couleur de tous les objets sur lesquels il repose. « La plume tient lieu d'habit au paon et même de l'habit le plus riche. Que dis-je? la pourpre de son cou est plus éclatante que celle des plus rares coquillages, l'or de son dos plus éblouissant que tous les clous d'or du monde; sa queue balaye la terre plus pompeusement que la plus longue simarre. Mélange d'un nombre infini de couleurs, nuancée, chatoyante, sa parure, qui est toujours la même, semble toujours différente. » Puis il cite l'exemple de l'hyène, *qui change de sexe* tous les ans, une année mâle, l'autre femelle. Voilà de la singulière histoire naturelle, d'autant plus étrange que l'hyène est un animal fort commun dans la contrée où vivait notre Africain, mais l'on sait combien la science d'alors était peu critique, même dans les œuvres de Pline et d'Aristote.

Des animaux, nous passons à l'homme. « Il est né nu, sans doute », mais Tertullien, en quelques mots discrets (il s'adresse aux païens), explique l'origine du vêtement conformément à l'Écriture sainte.

Cette réserve faite, par condescendance pour ses lecteurs il veut bien admettre leurs récits et leurs fables. C'est Mercure qui, le premier, a tondu une jeune brebis et imaginé de tisser sa laine. C'est Minerve qui a fabriqué la toile, mais Arachnée y était plus habile. Il passe ensuite aux vicissitudes des empires, aux luxes des souverains de l'Orient et aux mœurs infâmes qui étaient parées de cette pourpre. « Je ne parle ni de Physcon <sup>1</sup>, ni de Sardanapale. Les connaîtrait-on comme rois, s'ils n'avaient surpassé tous les hommes en dissolution? Il faut me taire, d'ailleurs, de peur qu'ils ne m'accusent d'avoir oublié quelques-uns de vos Césars qui n'ont pas été moins infâmes. Il faudrait une liberté toute cynique pour oser nommer le César qui fut plus impur que Physcon, plus voluptueux que Sardanapale, un demi-Néron <sup>2</sup>, enfin! »

Le trait est hardi, mais un siècle sépare le prêtre de Carthage de ces Césars qu'il flétrit; d'ailleurs, il a soin de racheter sa har-

<sup>1</sup> Ptolémée VII.

<sup>2</sup> Domitien, que Tertullien appelait un demi-Néron.



diesse par l'éloge du bonheur dont jouit l'empire sous le gouvernement de l'empereur africain, de Septime Sévère.

Le goût du changement est dans la nature et le goût du luxe un attribut humain, observe notre philosophe chrétien. Le manteau était jadis le costume des Grecs, mais il appartient à toutes les nations. C'est un vêtement grave, commode, chaud et léger à la fois. C'est sans doute en raison de cette simplicité même qu'on le réprouve. Il vous faut de la soie, il vous faut de la pourpre, pourquoi pas le baxa d'or<sup>1</sup>. « Maintenant jette les yeux sur les femmes, tu verras que Cecina Sévère représenta vivement au Sénat que les matrones ne devaient pas paraître en public sans une stole traînante; enfin, le décret de l'augure Lentulus punit comme adultère celle qui passerait outre. Loi pleine de sagesse! Quelques matrones romaines avaient répudié, à dessein, ces vêtements témoins et gardiens de leur pudeur, parce qu'ils étaient un obstacle à leurs dissolutions. Mais, aujourd'hui, corruptrices d'elles-mêmes, afin qu'on les aborde avec plus de liberté, elles ont proscrit la robe flottante, la ceinture, la pantoufle, le voile, et même la litière et le siège avec lequel elles étaient toujours dans une sorte de retraite et comme enfermées chez elles, même lorsqu'on les portait en public. »

Les mœurs fastueuses des dames romaines nous sont bien connues; ces apparences décentes, cette litière protégée par une suite d'esclaves, nous en avons lu souvent la description; elles n'empêchaient pas des désordres sans nom, et ces fières matrones cachaient sous leurs voiles blancs, sous leur stole traînante, le cœur et les instincts d'une louve. Mais ce qui frappe dans ces regrets de Tertullien pour les apparences de décorum antique, c'est à quel point les grands et les riches occupent sa pensée. Est-ce parce qu'il appartient à cette aristocratie de fortune et de naissance? Je le croirais. Dans un autre ouvrage qu'il adresse spécialement aux chrétiennes, il parle sans cesse des perles, des bijoux qui ornent leur tête, du fard qu'elles emploient, du raffinement de leur luxe. « Je ne sais, dit-il, si les mains, accoutumées à des bracelets, pourront souffrir des menottes; si une jambe, ornée de bandelettes, s'accommodera des entraves; je crains qu'une tête, si chargée de filets, de perles et d'émeraudes, ne donne plus de place à l'épée! »

Ce passage est du Tertullien de la bonne marque, éloquent et sauvage, mais il s'adresse aux chrétiens, et alors il retrouve cette sincérité de ton qu'il réserve à ceux auxquels Bacchus, Cérés, Hercule, Vénus ne disent plus rien.

<sup>1</sup> Un soulier en bronze doré de mode tyrienne.

Revenons au manteau : « Vous me reprochez, dit notre apologiste, d'avoir abandonné la toge. On dirait que j'ai renoncé au diadème et au sceptre? Que le manteau ne soit pas un signe que j'ai passé à quelque chose de meilleur, soit, mais il porte en lui sa défense.

« D'abord point de vêtement plus commode à prendre, ni moins embarrassant. Il n'est pas nécessaire comme cela l'est pour votre toge qu'un artiste en forme, la veille, les plis depuis le haut jusqu'au bas, qu'il les arrondisse en baguettes, qu'il les rassemble en un point central, qui soit comme le bouclier de la robe, et qu'il en fixe la forme avec des agrafes. Il ne faut pas non plus que, revenant le lendemain avec le jour, après avoir pris la ceinture et la robe à laquelle il convenait de donner moins d'ampleur, après avoir reconnu si le nœud était en bon état et avoir réformé ce qui pouvait y manquer, il allonge la toge du côté gauche; qu'il retire des épaules cette immense circonvolution d'où naît le sein, là où les plis cessent; ni qu'après avoir dégagé le côté droit, il le rejette sur le côté gauche avec un autre pan de cette robe, plissé comme le premier qui va battre sur le dos, jetant ainsi sur celui qu'elle habille un fardeau véritable. J'en appelle à ta bonne foi, n'est-il pas vrai que la toge est pour toi un fardeau plutôt qu'un vêtement? Que portes-tu, un paquet ou un habit? Si tu le nies, je te suivrai jusqu'à la maison; je te verrai te précipiter, dès que tu auras touché le seuil; on ne se débarrasse jamais d'aucun vêtement avec autant de plaisir que de la toge.

« Au contraire, rien de plus libre que le manteau, fût-il double comme celui de Cratès, il ne faut pas tant d'appréts pour s'en revêtir. Tout l'effort qu'il réclame, c'est qu'on s'en couvre en le déployant; on le peut faire d'un seul jet qui environne avec bienséance tout le corps de l'homme parce qu'il le couvre tout entier. Tout en cachant les épaules, il peut les laisser voir ou les renfermer à volonté; quoique attaché sur elles, il ne les surcharge point; il ne s'inquiète pas de la symétrie des plis, il se maintient aisément ou se rajuste de lui-même. Le quitte-t-on, on ne le confie à aucune tenaille pour le lendemain. Si la tunique descend trop bas, on n'a pas le supplice d'une ceinture. La chaussure qui l'accompagne est des plus propices; ou bien le pied est nu, ce qui va mieux à l'homme que le brodequin. »

Ce manteau, que vante Tertullien, était une grande pièce d'étoffe de laine carrée, identique au plaid des Écossais ou à nos couvertures de voyage.

Les prêtres chrétiens l'avaient adopté. C'était la soutane d'alors. Le menu peuple se contentait de sa tunique, sorte de chemise

descendant jusqu'aux genoux. Quant à la toge si incommode, elle aurait dû être réservée aux chevaliers romains. Mais ce n'était qu'un signe extérieur de richesse. « Toute la honteuse engeance des maîtres d'armes et des gladiateurs marche sous la toge. » Il ne faut pas s'imaginer, non plus, que le manteau n'était porté que par les cyniques et les chrétiens. Les grammairiens, les rhéteurs, les sophistes, les joueurs d'instruments, les devins, s'en couvraient également ; c'était la livrée des gens sérieux, de condition moyenne, et ceci explique pourquoi Tertullien était insulté pour le port d'un costume qui n'avait rien de trop étrange, c'est que lui, jadis, avait été un des grands de la cité, qu'il était chevalier romain, qu'on l'avait remarqué aux premières places, soit au cirque, soit au prétoire. Quand on le vit depuis si pauvrement vêtu, on voulut trouver dans cette simplicité, une affectation et une critique muette mais apparente des mœurs païennes.

Tertullien ne le dissimule pas : « Je ne flatte aucun vice, je ne pardonne à aucune indolence, je ne fais grâce à aucune vanité ! je marque d'un fer rouge celle de M. Tullius Cicéron, qui paye 500 000 sesterces <sup>1</sup> une petite table de citronnier ; ainsi que celle d'Asinius Gallus qui achète deux fois autant une table de la même Mauritanie. Que d'or pour quelques taches de bois ! Mais que dire de Sylla, quand il commande des plats du poids de 100 livres ! Vaisselle bien chétive cependant auprès de ce bassin de 500 livres que fit construire Drusillanus, affranchi de Claude et qui était nécessaire peut-être aux tables que je mentionnais tout à l'heure... Je marque encore au fer rouge la cruauté de Vedius Pollion, qui jetait ses esclaves à l'avidité des lamproies. Barbare, qui, prenant plaisir à la cruauté, nouvelle pour lui, d'une bête sans dents, sans ongles, sans cornes, se complut à convertir des poissons en animaux féroces qu'il faisait cuire immédiatement afin de goûter la chair de ses esclaves qu'il retrouvait encore dans leurs entrailles. Je flétrirai également la gourmandise de l'orateur Hortensius, qui, le premier, fit égorger un paon pour s'en nourrir ; celle d'Aufidius Lurcon, qui, le premier, corrompt les animaux en les engraisant et leur donna une saveur adultère par des aliments forcés ; celle d'Asinius Celer, qui acheta 6000 sesterces un seul surmulet ; celle du comédien Esope, qui composa un plat de 100 000 sesterces avec des oiseaux de grands prix, chanteurs et parleurs. Son fils, après ce mets splendide, trouva le secret d'une faim plus somptueuse encore. Il avala une perle, déjà précieuse,

<sup>1</sup> Environ 100 000 francs de notre monnaie, mais sa valeur relative représentait près d'un demi-million.

rien que par son nom, pour ne point souper plus pauvrement que son père. Je ne parle point des Néron, des Apicius ni des Rufus... Souviens-toi que la plupart d'entre eux ont porté la toge. Sous le manteau on ne trouve point de gens pareils...

« Eh bien, y a-t-il encore quelque déshonneur à quitter la toge pour le manteau? Vous avez vu ce que le manteau peut dire pour sa défense. Quant à moi, je lui assigne un autre honneur : une secte instituée par Dieu et une discipline nouvelle l'ont adopté pour insigne. Réjouis-toi, tressaille d'allégresse, ô manteau! une philosophie meilleure t'a honoré de sa présence, depuis que tu as commencé de revêtir un chrétien. »

C'est ainsi que Tertullien termine son traité *du Manteau*. Deux lignes au commencement, puis ce dernier alinéa, voilà tout ce qui révèle le chrétien; mais le but de l'auteur est manifeste. C'est le paganisme et la société antique qu'il veut tourner en dérision et marquer d'un sceau infamant. Si Tertullien ne se retrouve pas dans cet opuscule avec sa profondeur, son éloquence et son génie, au moins le revoyons-nous tel qu'il apparut toujours : courageux, agressif, impitoyable et convaincu!

Convaincu, disons-nous, autant qu'il est donné à certains grands esprits de l'être. L'orgueil est le plus épais des voiles qui interceptent la lumière de la conscience et de la vérité.

Or Tertullien était prodigieusement orgueilleux. Sa vie, qui se prolongea jusqu'à près d'un siècle, dut être fort triste vers son déclin.

Il s'était vu obligé de rompre avec Montan. Le Paraclet incarné, la fin du monde n'arrivant pas, perdait de son prestige; les prophétesses recevaient de l'argent et passaient pour de mauvais sujets. Tertullien restait seulement à la tête d'une petite secte, et prêtre d'une église. Le monde chrétien avait rompu avec l'hérétique tout en admirant son génie. Il y a plus : le martyr, qu'il paraissait appeler de tous ses vœux, ne voulait pas de lui. Il avait, dans quantité d'ouvrages, proclamé qu'un chrétien n'avait pas le droit de fuir pour éviter la persécution, pas le droit de se cacher, pas le droit de prendre part à n'importe quelle cérémonie païenne, car toutes étaient entachées d'idolâtrie; il avait encouragé la résistance sous toutes ses formes, insulté les autorités, en un mot, fait plus qu'il n'était nécessaire pour se faire arrêter, juger et livrer aux bêtes, cependant le martyr ne voulait pas de lui! Était-ce qu'on ne persécutât pas de son temps? Point du tout; Septime Sévère, le Punique, l'idole de l'Afrique, avait promulgué un décret terrible contre les chrétiens et, à Carthage même, le sang avait coulé dans l'arène; mais Tertullien était épargné, soit pitié pour son grand

âge, soit respect pour ses talents ou indifférence envers le chef d'une petite secte séparée du grand corps des disciples du Christ.

C'est en vain que le prêtre de Carthage multiplie ses appels au bras séculier, non pour frapper des adversaires, mais, au contraire, pour en être la victime. Il exhorte avec véhémence ses frères dans la foi, il brave audacieusement Scapula, le proconsul d'Afrique, qui exécute les ordres de l'empereur. Dans une lettre qu'il lui adresse, et que nous nommerions aujourd'hui une lettre ouverte, il s'exprime ainsi<sup>1</sup> :

« Chrétiens, nous ne savons ni pâlir ni trembler devant les maux dont nous accablent ceux qui nous méconnaissent. Le jour où nous nous sommes enrôlé sous l'étendard de notre Eglise, nous faisons de notre vie l'enjeu d'un combat, sans autre désir que les biens promis par Dieu, sans autre crainte que les supplices qu'il tient en réserve pour la vie future. En un mot, nous luttons sans fléchir contre toute votre barbarie. Que dis-je, nous courons au-devant d'elle, plus heureux d'être condamnés que d'être absous. C'est pourquoi, si nous vous adressons cet opuscule, ne croyez pas que nous craignons pour nous-même, mais pour vous, pour tous nos ennemis, je me trompe, pour nos amis. Car notre loi nous ordonne d'aimer également nos ennemis et de prier pour ceux qui nous persécutent; c'est par là que doit se révéler la bonté qui nous est propre et que personne ne partage avec nous. Aimer ses amis, c'est la vertu de tout le monde; il n'appartient qu'aux chrétiens d'aimer leurs ennemis<sup>2</sup>. Nous donc, qui plaignons votre ignorance, qui avons pitié de l'erreur humaine et qui lisons dans l'avenir dont nous voyons de jour en jour les signes avant-coureurs, nous avons cru nécessaire de vous faire connaître par cette voie ce que vous ne voulez pas entendre en face... »

« Quant à toi, Scapula, puisse la maladie qui te travaille n'être qu'un simple avertissement; mais souviens-toi de l'ordre que tu as donné de nous livrer aux bêtes. Aujourd'hui encore, le sang appelle le sang. Loin de nous la pensée de vouloir t'épouvanter, nous qui n'avons peur de personne, mais nous voudrions sauver tous les hommes en leur persuadant de ne point s'attaquer à Dieu. Ne pourrais-tu pas, tout en remplissant les devoirs de ta magistrature, conserver des sentiments humains, puisque, vous aussi, vous êtes sous le glaive. Condamner les coupables qui avouent, appliquer à la torture les coupables qui nient, voilà ton affaire; la loi n'exige rien de plus. Conséquemment, vous êtes les premiers infracteurs

<sup>1</sup> Traduction de Mgr Freppel, *Cours d'éloquence sacrée*.

<sup>2</sup> Que cette vertu qui fait maintenant partie de la morale courante devait sembler étrange et nouvelle alors!

de la loi, en torturant ceux qui avouent pour les contraindre à nier, tant il est vrai que vous condamnez notre innocence quand vous ne voulez pas nous frapper sur notre simple déclaration. »

A vingt années de distance, Tertullien avait par deux fois bravé ainsi le pouvoir civil, réclamé le martyre et protesté contre le renversement de la loi qui appliquait la torture à ceux qui, en se proclamant chrétiens, confessaient leur crime et refusaient leur grâce.

Scapula resta sourd.

Le prêtre de Carthage dut donc terminer sa longue vie sans la gloire qu'il avait rêvée et dans l'obscurité d'une église peu fréquentée.

Semblable en bien des points aux jansénistes du dix-septième siècle, comme eux, il ne s'avouait point hérétique et ne se croyait pas hors de l'Eglise.

Si sa morale était trop sévère, cette exagération ne constituait pas, à proprement parler, une erreur doctrinale : si certaines opinions qu'il défend sont aujourd'hui condamnées, elles ne l'étaient pas alors et, d'ailleurs, les termes dont Tertullien se sert sont obscurs et prêtent à des interprétations diverses. Il avait rompu avec Montan.

En quoi consistait donc son hérésie?

Dans sa résistance au Pape et sa haine pour l'Eglise romaine.

Il y a là une preuve frappante de l'unité catholique au second siècle et de cette vérité proclamée par saint Augustin : « Rome a parlé, la cause est entendue. »

S'ensuit-il que tous ces docteurs, ces savants théologiens, ces pontifes martyrs répudiaient le grand docteur?

Non, ils se sont séparés de sa communion, ils lui ont dit anathème, mais ils l'étudient, l'admirent, le citent sans cesse. Quand saint Cyprien, le martyr, éprouvait quelque embarras sur un point de doctrine, il s'écriait : « Allez querir les écrits de Tertullien. Qu'a dit le maître? »

Comte DE LUDRE.

---

# MARIE-ANTOINETTE

## LA REINE, — LA FEMME, — LA MÈRE

D'APRÈS UNE PUBLICATION PROCHAINE

---

Dans un récent et éloquent article <sup>1</sup>, consacré à M<sup>me</sup> Roland, dont la personnalité, quelque peu oubliée, vient de faire sa réapparition sur la scène, un éminent académicien, évoquant, à côté de la figure de l'Egérie de la Gironde, celle de la fille de Marie-Thérèse, et comparant la destinée et le caractère de ces deux femmes qui, parties de points si différents, ont abouti, au même âge et à trois semaines de distance, au même but sanglant, l'échafaud, arrive à cette conclusion :

« La reine est plus humaine, plus simple, partant plus grande;... jusque sur la bascule, elle est plus reine puisqu'elle nous fait courber plus bas, plus femme, puisqu'elle nous fait mieux pleurer <sup>2</sup>. »

Reine et femme, c'est bien sous ce double aspect que Marie-Antoinette nous apparaît dans sa correspondance authentique, publiée par la Société d'histoire contemporaine, et dont le second et dernier volume va paraître. Elle est reine, non pas reine de théâtre, comme M. de Vogüé lui-même caractérise Manon Phlipon, mais reine tout naturellement, tout simplement, par la grandeur de son origine et par la force du sang qui coule dans ses veines, non moins que par la dignité de son attitude. Elle ne pose jamais,

<sup>1</sup> *Figaro* du 4 mai 1896.

<sup>2</sup> Il est cependant certaines conclusions de M. de Vogüé que nous ne pouvons accepter sans réserves : Il dit que « M<sup>me</sup> Roland est supérieure à Marie-Antoinette par l'intelligence, et peut-être par la vertu. »

La reine inférieure à M<sup>me</sup> Roland par l'intelligence, peut-être; mais par la vertu? Nous avons eu l'occasion d'établir, par les témoignages les plus sérieux, ceux de Mercy, du prince de Ligne, de Joseph II, du comte de Goltz, du comte d'Haussonville, ce qu'il fallait penser de la « prétendue galanterie » de Marie-Antoinette. Quant à la vertu de M<sup>me</sup> Roland, nous voulons bien y croire; mais, si elle a été sans reproche, elle a été aussi sans délicatesse, et, — le mot a été dit; il est dur, mais juste, — sans pudeur. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les lettres à Buzot, et les *Mémoires*, tels qu'ils ont été publiés, dans leur texte authentique, par M. Dauban.

ni pour ses correspondants ni pour la postérité. Elle écrit ce qu'elle pense, ce qu'elle voit, ce qu'elle sent, ce qu'elle veut, sans avoir le besoin ni le goût de se hausser et de se travestir.

Un instant, elle a cherché à oublier qu'elle était reine pour se souvenir seulement qu'elle était femme. C'était pendant les années heureuses, sous les frais ombrages de Trianon, au bord de son lac enchanteur, dans la société de ses amies. Elle a voulu être elle-même, s'écouter et se regarder vivre, loin de la politique et loin des cours. Les événements ne le lui ont pas permis. L'idylle a vite tourné au drame. Le 5 octobre a prouvé que Trianon était encore trop près de Versailles, et la bergère a dû abandonner sa houlette pour reprendre le sceptre, sinon l'épée, et disputer aux loups envahisseurs son troupeau et ses enfants. Mais, même quand elle est le plus obligée de faire la reine, la femme se laisse toujours voir et sentir dans ce qu'elle a de plus doux, de plus charmant, de plus attachant, de plus auguste, dans l'amitié et la maternité.

## I

On n'a guère conservé de Marie-Antoinette, surtout pour la période que comprend le second volume de sa correspondance<sup>1</sup>, que des lettres politiques. Les lettres aux amies ont sombré dans la Révolution; les unes ont été égarées dans l'exil, les autres ont été brûlées par prudence. Celles à M<sup>me</sup> de Lamballe sont apocryphes; celles à Marie-Christine le sont aussi pour la plupart. Les lettres à M<sup>me</sup> de Polignac, à la duchesse de Fitz-James, aux princesses de Hesse sont rares; elles suffisent cependant à montrer combien, non seulement pendant les jours prospères, mais au milieu des angoisses les plus vives, la reine a conservé pour les compagnes de sa vie un cœur fidèle et chaud. Elle a pour les princesses de Hesse, ces amies de son premier âge qui, lui rappellent Vienne, Schœnbrunn, tous les souvenirs de son enfance et de sa famille, les plus délicates prévenances; sa mère une fois disparue, il semble que ce sont elles qui symbolisent à ses yeux la patrie absente. Elle est avide de leurs nouvelles, avide de les revoir; elle ne tolère avec elles ni formalités ni étiquette qui puissent gêner les libres épanchements du cœur :

« Je ne finirais pas, si je vous parlais de toute mon affection pour les vôtres. Je vous prie de les en bien assurer et de croire que je vous aime aussi tendrement que je vous embrasse. Je vous prie de m'écrire sans cérémonie et sur du petit papier<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Ce deuxième volume doit paraître prochainement.

<sup>2</sup> A la princesse héréditaire de Hesse, 7 mai 1781.



Si l'une d'elles est malade, elle réclame des nouvelles et des nouvelles promptes; qu'on entre dans tous les détails; « son amitié l'exige <sup>1</sup> ». Et surtout qu'on ne craigne pas de lui écrire trop souvent <sup>2</sup>. Quand une affaire amène l'une des princesses à Paris, comme la reine est joyeuse de la revoir, avec quelle sollicitude elle se plaît à renseigner elle-même celle qui est restée en Allemagne :

« J'ai trouvé la princesse Charlotte un peu maigrie à son arrivée. Mais à présent elle paraît se porter à merveille. Pour la princesse Auguste, dont j'ai fait connaissance, c'est une charmante enfant. Elle avait, avant que je la connusse, des droits sur mon amitié, comme toute votre famille; mais j'ose dire que plus on vous connaît tous et plus on vous aime <sup>3</sup>. »

Lorsque la princesse Charlotte se marie et lui en fait la confidence <sup>4</sup>, avec quelle ardeur elle s'empresse de lui envoyer ses félicitations et les conseils de son expérience, et dans ces conseils il semble qu'on sente comme un regret caché de n'avoir pas, lors de ses fiançailles, exigé certaines conditions qu'elle engage son amie à bien stipuler; car pour ces filles de maison impériale ou princière, ce ne sont ni les inclinations du cœur, ni les affinités de l'esprit, ni le souci d'une entente et d'un bonheur mutuel, mais les seules convenances politiques qui règlent et déterminent les unions :

« Sûrement, ma chère princesse, je garderai fidèlement votre secret; mais je ne peux laisser partir le prince Georges sans le charger au moins de tous mes souhaits pour votre bonheur et satisfaction. Vous ne sauriez croire combien, depuis que je sais votre mariage, j'en suis occupée. Profitez bien du temps que vous avez encore devant vous et surtout du crédit que vous avez sur l'esprit du prince de Mecklembourg pour faire toutes vos conditions, pour mener une vie heureuse et surtout pour voir vos parents toutes les fois que vous le pourrez. Je n'ose pas parler d'un autre voyage que je voudrais mettre dans ces conditions; j'y aurais l'air trop intéressée et je ne veux m'occuper aujourd'hui que de vous et de votre bonheur <sup>5</sup>. »

Et lorsque les premiers symptômes d'une grossesse inspirent à la princesse de Mecklembourg ces frayeurs instinctives qui font si souvent tressaillir les jeunes femmes, la reine cherche à la reconforter; elle la plaisante, elle la gronde de ses inquiétudes, de ses « enfantillages » déraisonnables; elle charge sa sœur, la princesse

<sup>1</sup> A la princesse héréditaire de Hesse, 14 octobre 1782.

<sup>2</sup> A la même, 18 novembre 1782.

<sup>3</sup> A la même, 2 juin 1783.

<sup>4</sup> Elle épousait le prince de Mecklembourg, veuf de sa sœur ainée.

<sup>5</sup> A la princesse de Mecklembourg, 9 mai 1784.

Louise, — qu'elle embrasse de tout son cœur, — de la gronder aussi, de lui donner du courage, et elle termine affectueusement :

« Malgré mes leçons et ma sévérité, j'espère, ma chère princesse, que je ne vous en imposerai pas assez pour que vous ne m'écriviez plus; au contraire, je désire plus que jamais avoir souvent de vos nouvelles. Si vous avez des inquiétudes, des peines, dites-les moi; c'est alors que vous trouverez toujours un cœur qui saura garder vos secrets, et, s'il est possible, les diminuera par la sincère et tendre amitié qu'il vous a vouée pour jamais <sup>1</sup>. »

Quand les pressentiments de la princesse se sont réalisés, quand elle a, comme sa sœur aînée, été emportée par un mal foudroyant, la reine conserve précieusement sa mémoire et son portrait, et dans ces dernières et impitoyables fouilles auxquelles elle est soumise lors de son transfert à la Conciergerie, on saisit sur elle « une petite boîte en façon de chagrin » contenant deux petites miniatures : ce sont celles des « dames de Mecklembourg et de Hesse! »

Avec cette dernière, la correspondance continue. Les inquiétudes, les peines qui ont assailli la reine à son tour, n'ont en rien altéré ou amoindri son affection. Les lettres deviennent plus rares, parce qu'on n'ose plus se confier à la poste et qu'il faut attendre une occasion sûre; mais dès qu'il y en a une, comme on a hâte d'en profiter! Il semble que les obstacles ne font qu'aviver l'amitié et que les chagrins la retrempe :

« Plus je suis éloignée de vous, plus je sens combien mon amitié pour vous et les vôtres est profondément dans mon cœur... Adieu; soyez aussi heureuse que je vous le souhaite et que vous méritez de l'être et conservez toujours de l'amitié pour celle qui vous embrasse comme elle vous aime, et c'est de bien bon cœur <sup>2</sup>. » — « Ils m'ont tout ôté, écrit-elle une autre fois, hors mon cœur qui me restera toujours pour vous aimer. N'en doutez pas, c'est le seul malheur que je ne saurais supporter <sup>3</sup>. »

Le bonheur, il y a des années qu'elle ne le connaît plus pour elle-même. Le procès du Collier a amené l'explosion de toutes les haines qui, jusque-là, se dissimulaient dans l'ombre, le débordement des calomnies qui, de la cour, descendent à la ville et de la ville dans le peuple. Puis, la Révolution éclate; les événements se précipitent avec une violence et une rapidité inouïes; le torrent déchaîné emporte tout. Les dames de la reine, ses amies, sont contraintes d'émigrer; pour quelques-unes, c'est elle-même qui les y force. Mais sa pensée les suit sur la terre étrangère; ses

<sup>1</sup> A la princesse de Mecklembourg, 23 juin 1785.

<sup>2</sup> A la princesse héréditaire de Hesse, 29 mai 1790.

<sup>3</sup> A la même, juillet 1792.

lettres vont les y chercher et sa protection s'efforce de les y couvrir. Quand la duchesse de Fitz-James quitte la France, à la fin de 1790, et va à Rome demander aide et secours au dernier héritier des Stuarts, la reine ne se contente pas de lui donner une lettre pour le cardinal d'York et de la faire recommander au cardinal de Bernis qui, quoique sans titre officiel, jouit toujours, dans la Ville Éternelle, d'un grand et légitime crédit; elle lui adresse encore cet affectueux billet :

« N'ajoutez pas encore à vos peines, ma chère duchesse, l'inquiétude sur ma tendre et constante amitié; elle vous suivra partout, et partout vous pourrez vous dire : Il existe un être qui m'aime, qui connaît mes chagrins et les partage de tout son cœur. Vous savez que, quelque peine que j'aie à me séparer de vous, j'ai été pourtant la première à vous engager à céder au devoir et à la nécessité. Puissiez-vous trouver une consolation en réussissant dans votre voyage! C'est le vœu le plus sincère d'un cœur tout à vous.

« Je vous donne ma parole que, si jamais notre position change et que nous puissions nous rapprocher l'une de l'autre, ce sera avec bien du plaisir que je vous en prévendrai et peut-être pourrions-nous encore passer quelques jours de bonheur ensemble. Je vous embrasse<sup>1</sup>. »

Trois mois après, même sollicitude, même affection :

« Cette lettre sera bien longtemps à vous parvenir, ma chère duchesse; mais elle vous prouvera du moins que, dès que j'ai une occasion, je la saisis pour vous parler de ma tendre amitié... Croyez que votre position m'occupe sans cesse... J'ai vu des lettres de M. le cardinal de Bernis qui espère que votre voyage ne sera pas inutile. On vous le doit bien pour le sacrifice que vous avez fait. Et puis, par un petit retour sur moi-même, je dis : on me le doit aussi, puisque j'ai consenti à ce qu'elle parte, et, en vérité, j'en sens tous les jours la privation<sup>2</sup>. »

N'est-ce pas délicat et charmant?

Comme M<sup>me</sup> de Fitz-James et avant elle, la duchesse de Polignac a émigré. C'est la reine qui lui en a donné l'ordre pour sauver sa tête mise à prix, et le soir du 16 juillet 1789, elle n'a pu que lui tracer à la hâte ces lignes :

« Adieu, la plus tendre des amies. Ce mot est affreux, mais il le faut. Je n'ai que la force de vous embrasser. »

Mais son cœur l'accompagne dans toutes ses pérégrinations au

<sup>1</sup> A la duchesse de Fitz-James, 1790.

<sup>2</sup> A la même, 19 mars 1791.

dela de la frontière. Il semble que l'épreuve a resserré les liens que la bonne fortune avait un peu détendus, et chaque voyageur ou voyageuse qui quitte la terre de France pour celle d'Italie, emporte une lettre de la royale amie pour sa compagne de Trianon. Mais là surtout il faut une occasion sûre; car la poste n'est pas fidèle et que diraient les gazetiers s'ils découvraient cette correspondance?

« Je n'ose vous écrire qu'un mot, mon cher cœur; mais je suis encore bien heureuse de ce que, par M<sup>me</sup> de Piennes, je peux vous parler de toute mon amitié. Je ne vous exprime pas tous mes regrets d'être séparée de vous; j'espère que vous les sentez comme moi... Ne me répondez pas, à moins d'avoir une occasion sûre, et encore ne m'écrivez que des choses qu'on puisse lire, car on fouille tout le monde et rien n'est sûr. Je n'écris ni ne veux que personne m'écrive par la poste, quoique je sache bien que ni moi ni mes amis ne manderons jamais rien de mal; mais je ne veux pas qu'on puisse dire que je reçois des lettres et qu'après cela on en compose<sup>1</sup>... Adieu, mon cher cœur; je ne vous parle point d'affaires; elles ne seraient qu'affligeantes pour toutes deux. Enfin, il faut espérer qu'un jour le calme renaîtra; mais le bonheur du roi, et le mien, par conséquent, existant dans la prospérité de son royaume et le bonheur de tous ses sujets, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, nous sommes encore bien loin de la tranquillité. Pour moi, mon cher cœur, la mienne ne sera parfaite que quand on vous aura rendu justice et qu'on reconnaîtra la pureté de votre cœur. Ne doutez jamais de ma tendre amitié; elle est à vous jusqu'à la mort<sup>2</sup>. »

« Je vois toutes vos lettres à M<sup>me</sup> de Mackau, écrit-elle quelques jours après; cela me fait plaisir; j'y vois du moins de votre écriture et que vous m'aimez toujours<sup>3</sup>. »

Ah! si les souhaits de la reine étaient exaucés, elle aurait toutes ses amies près d'elle; mais elle ne le peut ni ne le veut, car ce serait les exposer<sup>4</sup>. Elle en est réduite à leur envoyer ses vœux au commencement de l'année; encore ne le peut-elle pas toujours; car les occasions deviennent de plus en plus rares et la prudence est de plus en plus impérieusement commandée. Aussi, quand elle le peut, comme elle ouvre son cœur pour verser dans celui de ses amies tous ses désirs, toutes ses désillusions, toutes ses souffrances :

« J'ai été bien heureuse, mon cher cœur, écrit-elle encore à

<sup>1</sup> Ne semble-t-il pas que la reine ait là comme un pressentiment de toutes les falsifications de sa correspondance?

<sup>2</sup> A la duchesse de Polignac, 12 août 1789.

<sup>3</sup> A la même, 31 août 1789.

<sup>4</sup> A la duchesse de Fitz-James, 23 janvier 1791.

M<sup>me</sup> de Polignac, d'avoir de vos nouvelles, et encore plus heureuse d'avoir une occasion sûre jusqu'à Turin pour vous écrire et vous parler de toute mon amitié. J'ai pleuré d'attendrissement en lisant vos lettres. Oh! oui, aimez-moi toujours, ce ne sera pas une ingrate; car, tant que je vivrai, mon amitié ne peut cesser. Vous parlez de mon courage; je vous assure qu'il en faut bien moins dans les moments affreux où je me suis trouvée<sup>1</sup> que de supporter continuellement et journallement notre position. Ses peines à soi, celles de ses amies et celles de tous ceux qui entourent sont un poids trop fort à supporter, et, si mon cœur ne tenait pas par des liens si forts à mes enfants, à vous et à deux amies que j'ai, je désirerais succomber. Mais vous autres me soutenez. Je dois encore ce sentiment à votre amitié; mais moi, je vous porte à tous malheur et vos peines sont pour moi et par moi.

« ... Vous devez avoir reçu une lettre de ma fille. Cette pauvre petite est toujours à merveille pour moi. En vérité, si je pouvais être heureuse, je le serais par ces deux petits êtres. Le *Chou d'amour*<sup>2</sup> est charmant, et je l'aime à la folie. Il m'aime beaucoup aussi, à sa manière, ne se gênant pas. Je me plais à l'appeler comme cela, pour lui rappeler vous et les vôtres. Je lui demande quelquefois s'il se rappelle de vous, s'il vous aime; il me dit *oui*, et alors je le caresse davantage<sup>3</sup>.

## II

S'il y a un sentiment profond dans le cœur de la reine, c'est assurément son affection pour ses amies. Mais il en est un bien plus profond, bien plus vivace encore, plus ancré au plus intime de son être, — on vient d'en avoir la preuve dans cette lettre, — c'est son amour pour ses enfants. Du jour où cette auréole de la maternité, qui lui avait été refusée pendant tant d'années, a enfin couronné sa tête, il y a eu chez elle comme une explosion de tendresse d'autant plus impétueuse qu'elle avait été plus longtemps comprimée. Non pas tendresse banale et superficielle, comme cet attrait naturel qui porte vers de jolies joues roses et des cheveux bouclés, ou l'instinctive reconnaissance pour le petit être qui vient peupler et animer le foyer désert; mais tendresse raisonnée, persévérante, réfléchie. Les exemples en surabondent dans la

<sup>1</sup> Les journées d'octobre 1789.

<sup>2</sup> Nom d'amitié donné par la reine et par M<sup>me</sup> de Polignac au jeune dauphin.

<sup>3</sup> A la duchesse de Polignac, 29 décembre 1789.

correspondance. Il n'est guère de lettre de Marie-Antoinette à sa famille, quel qu'en soit le grave et délicat sujet, qui ne se termine par quelques détails touchants et précis sur la santé et l'éducation de ses enfants. Quand la petite Madame fait ses premiers pas et balbutie ses premiers mots, c'est chez l'heureuse mère un cri de joie, dont l'écho va à Vienne faire tressaillir la vieille Marie-Thérèse<sup>1</sup>. Quand, quelques années plus tard, la jeune princesse a la rougeole, quand on l'inocule avec son frère, la reine s'enferme avec eux et ne laisse aucun autre enfant approcher des petits-malades<sup>2</sup>. Quand le premier dauphin est atteint du mal impitoyable qui doit l'enlever à la fleur de l'âge, avec quelle sollicitude anxieuse sa mère en observe et en note dans ses lettres les premiers symptômes et le fatal développement! Les affaires politiques les plus embrouillées, les crises les plus menaçantes ne peuvent l'en distraire. Ce n'est plus l'impératrice, ravie elle aussi à son affection, c'est son frère, le philosophe et peu sentimental Joseph II, qu'elle prend pour confident. On est au printemps de 1788; l'empereur est tout à sa guerre contre les Turcs; en France, les réformes de Brienne soulèvent l'opinion. Qu'importe! les préoccupations de la mère ont le pas sur celles de la souveraine :

« Mon fils aîné me donne bien de l'inquiétude, mon cher frère. Quoiqu'il ait toujours été faible et délicat, je ne m'attendais pas à la crise qu'il éprouve. Sa taille s'est dérangée, et pour une hanche qui est plus haute que l'autre, et pour le dos, dont les vertèbres sont un peu déplacées et en saillie. Depuis quelque temps il a toujours la fièvre, et est fort maigre et affaibli... Pour le cadet, il a exactement en force et en santé tout ce que son frère n'en a pas assez; c'est un vrai enfant de paysan, grand, frais et gros. Il a cependant, dans ce moment-ci, un gros rhume avec de la fièvre; je crains que ce ne soit la rougeole ou la coqueluche; mais il est si fort et en même temps si gai, quoique souffrant, que cela n'est pas inquiétant<sup>3</sup>. »

Quatre mois après, on est en pleine lutte des Parlements et de l'archevêque de Sens, dont déjà la chute est prochaine. A quoi songe d'abord la reine? A ses enfants :

« Mon fils a des alternatives de mieux et de pire, qui, sans détruire l'espérance, ne permettent pas d'y compter. Le cadet est à merveille, ainsi que ma fille<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> A Marie-Thérèse, 16 août 1779, 16 mars 1780.

<sup>2</sup> A la princesse de Hesse, 11 décembre 1787.

<sup>3</sup> A Joseph II, 23 février 1788.

<sup>4</sup> Au même, 16 juillet 1788.

La convocation des États généraux est décidée; Marie-Antoinette l'annonce elle-même à Mercy, mais en même temps :

« J'ai été fort inquiète réellement de la santé de ma fille; la fièvre tierce a été opiniâtre et j'ai veillé deux nuits auprès de son lit; le roi était avec moi toute une nuit. La pauvre petite nous a dit des choses si tendres, qu'elle nous a fait pleurer. Elle va mieux maintenant; elle a été un peu à l'air, qui lui a fait du bien <sup>1</sup>. »

L'air, le grand air, voilà ce qu'elle rêve pour ses enfants; c'est pour cela qu'elle a souhaité cette acquisition de Saint-Cloud, qui scandalise tant d'Epréménil. Elle veut qu'ils s'ébattent dans le jardin, sans gêne et sans contrainte, jouant librement avec des enfants de leur âge, se roulant sur le gazon, piochant la terre, sans souci de leur toilette et sans entraves d'étiquette.

Elle veut surtout qu'ils poussent droit, comme des plantes robustes et saines, au moral plus encore qu'au physique. Elle observe avec une vigilance de chaque instant leurs inclinations et leurs tendances. Elle voit poindre leurs défauts et les combat; elle s'attache à développer leurs qualités, à cultiver et orner leur esprit, à former leur cœur. Elle se trace, pour les élever, un plan que Mercy déclare « très sage et très réfléchi ». Elle s'absorbe si complètement dans ces maternels détails que l'ambassadeur finit par en être impatienté. « Depuis qu'elle s'occupe de l'éducation de son auguste fille, écrit-il à Kaunitz, et qu'elle la tient continuellement dans ses cabinets, il n'y a presque plus moyen d'y traiter aucun objet important ou sérieux, qui ne soit à tout moment interrompu par les jeux de l'enfant royal <sup>2</sup>. »

Elle ne veut autour d'eux rien qui sente la mollesse, rien qui favorise la hauteur : « Nos enfants apprennent toujours assez tôt ce qu'ils sont », dit-elle. Et toutes ces observations, tous ces plans, toutes ces règles, viennent se condenser dans ces admirables instructions à la marquise de Tourzel, qui peuvent servir de modèle à toutes les mères.

Non, même au milieu des plus dures épreuves, des plus angoissantes inquiétudes, rien ne la détourne de ce devoir sacré de l'éducation de ses enfants. Et, par une juste compensation de la Providence, l'accomplissement fidèle du devoir devient en même temps la plus puissante consolation.

« Mes enfants font mon unique ressource, écrit-elle, le 12 août 1789, à la duchesse de Polignac; je les ai le plus possible avec moi. » — « Ma santé est bonne, celle de mes enfants est parfaite,

<sup>1</sup> Au comte de Mercy, 3 août 1788.

<sup>2</sup> Le comte de Mercy au prince de Kaunitz, 28 décembre 1782.

lui mande-t-elle encore le 19 novembre, après le triste retour aux Tuileries. Nous logeons tous trois dans le même appartement; ils sont presque toujours avec moi et font ma consolation<sup>1</sup>. »

Et à la princesse de Hesse :

« Mes enfants grandissent beaucoup; ils sont sans cesse avec moi et font mon seul bonheur<sup>2</sup>. »

Plus les événements se précipitent, plus la situation devient menaçante, plus la reine est abreuvée d'outrages et d'amertumes, plus elle se jette passionnément, en quelque sorte, dans les bras de ses enfants; c'est là seulement qu'elle trouve un adoucissement momentané à ses souffrances, une diversion à ses chagrins, un sourire au milieu de ses larmes.

« Pour moi, je me soutiens mieux que je ne devrais, par la prodigieuse fatigue d'esprit que j'ai sans cesse, en sortant peu de chez moi, entre les personnes qu'il faut voir, les écritures et le temps que je suis avec mes enfants. Cette dernière occupation, qui n'est pas la moindre, fait mon seul bonheur. Et quand je suis bien triste, je prends mon petit garçon dans mes bras, je l'embrasse de tout mon cœur, et *cela me console de tout dans ce moment*<sup>3</sup>. »

Et quand la crise est arrivée à l'état le plus aigu, quand la catastrophe paraît imminente, si elle lutte encore, sans défaillance quoique sans espoir, ce n'est pas pour elle, c'est pour ses enfants. Pourvu qu'eux vivent et soient heureux, — car elle a longtemps l'illusion de leur préparer « un avenir meilleur », — peu lui importe le reste. Qu'ils se sauvent sans elle, elle en bénira Dieu; mais jamais elle ne consent à se sauver sans eux. Dans les jours qui précèdent la chute, les dévouements se multiplient; les projets se pressent pour arracher la famille royale des mains de ses geôliers, si près de devenir ses bourreaux. Bien des fidèles songent surtout à sauver la reine, parce qu'ils la savent la plus calomniée, la plus menacée, la plus en butte aux haines populaires. Jamais elle ne veut écouter une proposition, si cette proposition ne concerne pas ses enfants et son mari comme elle-même. La princesse de Hesse envoie son frère pour soustraire, s'il est possible, son amie au péril et à la mort. Les dispositions sont prises; mais il faut partir seule :

« Non, ma princesse, en sentant tout le prix de vos efforts, je ne puis les accepter. Je suis vouée pour la vie à mes devoirs et aux personnes dont je partage les malheurs... Puisse un jour tout ce

<sup>1</sup> A la duchesse de Polignac, 12 août, 29 novembre 1789.

<sup>2</sup> A la princesse de Hesse, 14 mai 1790.

<sup>3</sup> Au comte de Fersen, 7 décembre 1791.



que nous faisons et souffrons rendre heureux nos enfants. C'est le seul vœu que je me permette<sup>1</sup>. »

Nous sommes en juillet 1792. Un mois après, la reine est au Temple; six mois plus tard, le roi est monté à l'échafaud. Les vieux dévouements royalistes, coalisés avec les jeunes dévouements révolutionnaires, s'efforcent d'arracher à la guillotine les débris infortunés de sa famille. Mais quand le plan de Toulan et de Jarjayes a échoué; quand, infatigables dans leur zèle, les deux héroïques complices ont imaginé une combinaison nouvelle pour sauver la reine, mais la reine seule; quand tout est prêt et qu'il ne manque plus que le consentement de la prisonnière, c'est ce consentement qui ne vient pas. Simplement, sans emphase, mais sans hésitation, Marie-Antoinette, accoudée sur le berceau de son fils, écrit à ces chevaliers du malheur ce noble et touchant billet :

« Nous avons fait un beau rêve, voilà tout. Mais nous y avons beaucoup gagné, en trouvant dans cette occasion une nouvelle preuve de votre entier dévouement pour moi. Ma confiance en vous est sans bornes. Vous trouverez toujours en moi du caractère et du courage; mais l'intérêt de mon fils est le seul qui me guide. Quelque bonheur que j'eusse éprouvé à être hors d'ici, je ne peux consentir à me séparer de lui. Je ne pourrais jouir de rien sans mes enfants, et *cette idée ne me laisse pas même un regret*<sup>2</sup>. »

Voilà bien la mère, et voilà bien la reine; la mère dévouée jusqu'au sacrifice, la reine grandie encore par le malheur, la reine telle que l'ont faite, comme l'a dit si bien M. de Vogüé, « les siècles, les traditions, le long effort de la race et de l'éducation », se retrouvant tout naturellement elle-même, aussi bien dans les cachots du Temple et de la Conciergerie que dans les galeries de Versailles et les boudoirs de Trianon.

### III

Faut-il parler aussi de la reine politique? Qui ne connaît ses aspirations et ses plans? A travers les incertitudes et les hésitations de leur conception première, ils se dégagent nettement pourtant de sa correspondance. Au début de la Révolution, effarée et déconcertée par cette explosion subite, dont nul n'avait prévu la violence, elle n'a pas bien mesuré la portée du mouvement. Consciente de l'impopularité qu'avaient déchainée contre elle tant de pamphlets et de haines de cour, et qu'avait aggravée encore

<sup>1</sup> A la princesse de Hesse, juillet 1792.

<sup>2</sup> Au chevalier de Jarjayes, mars 1793.

l'impopolarité du ministre qu'elle avait élevé, elle s'isole et se renferme en elle-même. « Elle se porte bien, écrivait dès le début Joseph II, et paraît avoir pris le seul parti qui lui convenait, savoir de rester fort retirée et tout occupée de ses enfants <sup>1</sup>. » Après les journées d'octobre, c'est pis encore; elle se tient de plus en plus à l'écart, ne veut même plus recevoir Mercy ni personne :

« Mon rôle à présent, écrit-elle au baron de Flachslanden, est de me renfermer absolument dans mon intérieur et de tâcher, par une inaction totale, à faire oublier toute impression sur moi, en ne leur laissant que celle de mon courage, qu'ils ont si bien éprouvé et qui saura leur en imposer dans l'occasion. Je ne dois donc avoir aucune influence marquée ni dans le choix des personnes à placer ni dans les affaires <sup>2</sup>. »

Pourtant elle ne perd pas confiance. Rentrée à Paris, elle a vu le peuple de près, et ce peuple, comme toutes les fois qu'il s'est trouvé face à face avec elle, comme au 6 octobre, comme plus tard au 20 juin, l'a acclamée. On la connaissait belle, on sent qu'elle est bonne. Ce revirement inattendu lui donne de l'espoir :

« En oubliant où nous sommes et comment nous y sommes arrivés, écrit-elle dès le 7 octobre, nous devons être contents du mouvement du peuple, surtout ce matin. J'espère, si le pain ne manque pas, que beaucoup de choses se remettront. Je parle au peuple; milices, poissardes, tous me tendent la main; je la leur donne. Dans l'intérieur de l'Hôtel de Ville, j'ai été personnellement bien reçue. Le peuple, ce matin, nous demandait de rester. Je lui ai dit, de la part du roi qui était à côté de moi, qu'il dépendait d'eux que nous restions, que nous ne demandions pas mieux, que toute haine devait cesser, que le moindre sang répandu nous ferait fuir avec horreur. Les plus près m'ont juré que tout était fini. J'ai dit aux poissardes d'aller répéter tout ce que nous venions de nous dire <sup>3</sup>. »

« J'espère que le temps ramènera les esprits et qu'ils reprendront confiance dans la pureté de nos intentions. C'est le seul moyen que nous avons; tous les autres seraient inutiles ou dangereux. Il est impossible que l'on ne revienne pas à nous quand on verra et connaîtra notre véritable manière de penser. Le bon bourgeois et le bon peuple sont déjà très bien pour nous ici <sup>4</sup>. »

L'hiver, puis le printemps, ont passé; les idées, la conduite de la reine restent les mêmes; elle a tellement conscience de la pureté

<sup>1</sup> Joseph II à Léopold, 3 août 1789.

<sup>2</sup> Au baron de Flachslanden, 28 octobre 1789.

<sup>3</sup> Au comte de Mercy, 7 octobre 1789.

<sup>4</sup> A la duchesse de Polignac, 19 novembre 1789.

de ses intentions et de celles du roi qu'elle ne croit pas possible qu'on ne leur rende pas justice; la nation ne peut pas être totalement gangrenée; le temps réparera tout.

« Il faut inspirer confiance à ce malheureux peuple; on cherche tant à l'inquiéter et à l'entretenir contre nous. Il n'y a que l'excès de la patience et la pureté de nos intentions qui puissent le ramener à nous. Il sentira tôt ou tard combien, pour son propre bonheur, il doit tenir à un seul chef, et quel chef encore! Celui qui, par l'excès de sa bonté, et toujours pour leur rendre le calme et le bonheur, a sacrifié ses opinions et sa sûreté, et jusqu'à sa liberté. Non, je ne puis croire que tant de maux, tant de vertus, ne soient pas récompensés un jour <sup>1</sup>! »

La fédération du 14 juillet, cette fédération tant redoutée, semble donner raison à la reine; la famille royale est acclamée. Ce n'est qu'à la fin de 1790 que Marie-Antoinette commence à penser qu'il faut « aider l'opinion <sup>2</sup> », mais discrètement, par dessous. C'est aussi l'avis de Mirabeau, qu'elle s'est décidée à consulter, et, — ce qui lui a plus coûté, — à voir. Jamais elle ne fera de bassesse; elle est d'un sang trop noble pour qu'on puisse l'en soupçonner, « mais il est des moments où il faut savoir dissimuler, et ma position est telle et si unique que, pour le bien même, il faut que je change mon caractère franc et indépendant <sup>3</sup> ».

Bientôt l'impatience la gagne et le désespoir la prend. Le mal fait des progrès si rapides qu'on ne peut plus attendre. Il faut agir : « Il vaut encore mieux périr en cherchant un moyen de se sauver qu'en se laissant écraser entièrement dans une inaction totale <sup>4</sup>. »

Et elle essaie de se sauver. Mais tous ces efforts, tous ces projets longuement mûris, vont échouer à Varennes. Et la pauvre femme, terrassée par ce coup subit qui anéantit toutes ses espérances, n'a plus que la force d'écrire à Fersen : « Rassurez-vous sur nous; nous vivons! »

Mais, après l'abattement de la première heure, elle se relève plus énergique que jamais. Réduite personnellement à l'impuissance, puisqu'elle est prisonnière; n'espérant rien du dedans où l'anarchie grandit chaque jour; portée par son caractère aux choses nobles et pleines de courage; mais il n'en existe pas, dit-elle, à courir un danger plus que certain <sup>5</sup>, elle s'efforce, avec une ardeur infati-

<sup>1</sup> A Léopold II, 29 mai 1790.

<sup>2</sup> Au même, 9 octobre 1790.

<sup>3</sup> Au même, 20 janvier 1791.

<sup>4</sup> Au comte de Mercy, 7 mars 1791.

<sup>5</sup> Au même, 26 août 1791.

gable, haletante, de préparer au moins les secours du dehors. Elle élabore ce plan de *Congrès armé* qui repose sur une double illusion, car il suppose un accord irréalisable de toutes les puissances et une solution pacifique, qui n'est pas possible, mais dont le rêve la hante jusqu'au bout, tant elle a horreur à la fois de la guerre civile et de la guerre étrangère. A ce plan elle s'attache, elle se cramponne, pour ainsi dire, comme le naufragé à la dernière planche de salut. Dès lors, c'est une correspondance d'une activité fébrile, des lettres incessantes, adressées de tous les côtés, à Mercy, à Fersen, à Léopold, des combinaisons à l'infini, des mémoires développés, elle qui « n'en sait pas faire »<sup>1</sup>, dit-elle; une politique en partie double, l'une apparente, celle des constitutionnels, les conseillers de la dernière heure, non moins effrayés que la reine de l'excès du mal, la politique de l'atermoiement; l'autre secrète, la vraie, la politique de l'intervention prompte, urgente, immédiate, — car il n'y a pas de temps à perdre, puisqu'on n'en perd pas contre eux —; la lettre du lendemain démentant la lettre de la veille, un travail de tête et d'esprit ininterrompu, contradictoire, qui est une fatigue extraordinaire, car elle n'y entend rien, dit-elle, et elle est forcée de remplir un rôle auquel elle n'a point été préparée; elle s'égare dans ce dédale; quelquefois elle « ne s'entend pas elle-même et elle est obligée de réfléchir pour voir si c'est bien elle qui parle<sup>2</sup> ». Mais, dans ce rôle, qui n'est pas seulement celui de la politique, qui est surtout celui de l'épouse et de la mère, car c'est surtout pour son mari et ses enfants qu'elle lutte et négocie, faisant peu de cas d'elle-même : « Pourvu qu'ils soient sauvés, tout m'est indifférent, dit-elle, et j'aime mieux courir tous les dangers possibles que de vivre plus longtemps dans l'état d'avidissement et de malheur où je suis. » Dans ce rôle, la femme reparait de temps à autre avec des cris de colère, des élans d'indignation, des retours sur elle-même, des accents de douleur qui saisissent et remuent jusqu'au fond des entrailles.

« Enfin le sort en est jeté, écrit-elle à Mercy; il s'agit à présent de régler sa marche et sa conduite d'après les circonstances. Je voudrais bien que tout le monde réglât sa conduite d'après la mienne; mais, même dans notre intérieur, nous avons de grands obstacles et de grands combats à livrer. Plaignez-moi; je vous assure qu'il faut plus de courage à supporter mon état que si on se trouvait au milieu d'un combat, d'autant que je ne me suis guère trompée et que je ne vois que malheur dans le peu d'énergie des uns et dans

<sup>1</sup> Au comte de Mercy, 2 mars 1792.

<sup>2</sup> Au comte de Fersen, 7 décembre 1791.

la mauvaise volonté des autres. Mon Dieu ! est-il possible que, née avec du caractère, et sentant si bien le sang qui coule dans mes veines, je sois destinée à passer mes jours dans un tel siècle et avec de tels hommes ! Mais ne croyez pas pour cela que mon courage m'abandonne. Non pour moi, mais pour mes enfants, je me soutiendrai et je remplirai jusqu'au bout ma longue et pénible carrière. *Je ne vois plus ce que j'écris. Adieu !*<sup>1</sup> »

Et lorsque l'empereur, avec ces habituelles tergiversations et la lenteur de ses calculs « florentins », traîne en longueur, ajourne sans cesse, sous un prétexte ou sous un autre, ce congrès armé, si vivement souhaité, si impatiemment attendu, la reine insiste, stimule, objurque, ardente, impétueuse, indignée : « On ne peut plus différer ; voici le moment de nous servir. Si on le manque, tout est dit, et l'empereur n'aura plus que la honte et le reproche à se faire, aux yeux de l'univers entier, d'avoir laissé traîner dans l'avisement, pouvant les en tirer, sa sœur, son neveu et son allié. Je vois peut-être bien vivement ; mais le moyen qu'il en soit autrement, quand tous mes intérêts sont réunis ? »<sup>2</sup> »

#### IV

Et maintenant tout est fini. Le 20 juin, la Révolution a livré le dernier assaut à la royauté ; le 10 août elle a renversé le trône. Le 21 janvier, elle a tué le roi ; le 16 octobre, elle va tuer la reine. Il est quatre heures et demie du matin ; dans le cachot des condamnés à mort, Marie-Antoinette attend le bourreau ; elle demande de l'encre au geôlier et elle écrit. Elle ne se drape pas dans l'insensibilité affectée d'un stoïcisme d'apparat ; elle ne jette pas dans les airs de retentissantes apostrophes à la liberté ; elle se recueille et elle se souvient. Elle est reine toujours, fière et digne, mais simplement ; elle est femme, elle est mère, elle est chrétienne. Elle songe à ses enfants, à sa famille, à son Dieu ; elle demande pardon et elle pardonne.

« C'est à vous, ma sœur, que j'écris pour la dernière fois. Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, — elle ne l'est que pour les criminels, — mais à aller rejoindre votre frère. Comme lui innocente, j'espère montrer la même fermeté que lui dans ces derniers moments. Je suis calme, comme on l'est quand la conscience ne reproche rien. J'ai un profond regret d'abandonner

<sup>1</sup> Au comte de Mercy, 12 septembre 1791.

<sup>2</sup> Au même, 16 décembre 1791.

mes enfants; vous savez que je n'existais que pour eux; et vous, ma bonne et tendre sœur, vous qui avez, par votre amitié, tout sacrifié pour être avec nous, dans quelle position je vous laisse!

« ... Que mon fils n'oublie jamais les derniers mots de son père, que je lui répète expressément : qu'il ne cherche jamais à venger notre mort!

« ... Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes pères, dans celle où j'ai été élevée et que j'ai toujours professée. N'ayant aucune consolation spirituelle à attendre, ne sachant même s'il existe encore des prêtres de cette religion, je demande sincèrement pardon à Dieu de toutes les fautes que j'ai pu commettre depuis que j'existe; j'espère que, dans sa bonté, il voudra bien recevoir mes derniers vœux, ainsi que ceux que je fais depuis longtemps pour qu'il veuille bien recevoir mon âme dans sa miséricorde et sa bonté. Je demande pardon à tous ceux que je connais et à vous, ma sœur, en particulier, de toutes les peines que, sans le vouloir, j'aurais pu leur causer. Je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fait. Je dis adieu à mes tantes et à tous mes frères et sœurs. J'avais des amis, l'idée d'en être séparée pour jamais et leurs peines sont un des plus grands regrets que j'emporte en mourant; qu'ils sachent du moins que jusqu'au dernier moment j'ai pensé à eux.

« Adieu, ma bonne et tendre sœur; puisse cette lettre vous arriver<sup>1</sup>. Pensez toujours à moi. Je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dieu! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours! Adieu! adieu! je ne veux plus m'occuper que de mes devoirs spirituels<sup>2</sup>. »

Qu'ajouter ici et comment ne pas conclure avec M. de Vogüé : « Comparez cette lettre de Marie-Antoinette à sa sœur et les *Dernières Pensées* de M<sup>me</sup> Roland : lequel de ces deux testaments touche mieux le cœur et contente mieux la raison? »

MAXIME DE LA ROCHEFERIE.

<sup>1</sup> On sait que cette lettre n'arriva jamais à Madame Elisabeth; portée à Fouquier-Tinville, elle fut, à la Restauration, retrouvée dans les papiers du conventionnel Courtois.

<sup>2</sup> A Madame Elisabeth, 16 octobre 1793.

# L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## PENDANT LA RÉVOLUTION

---

L'Académie française vient de publier, par les soins de son secrétaire perpétuel, les *Délibérations* de la Compagnie, du 13 juin 1672 au 1<sup>er</sup> juillet 1793, et les *Listes de présence* dressées « pour la distribution des jettons », depuis le 2 janvier 1673 jusqu'au 5 août 1793. Tous ceux qui s'intéressent à notre histoire littéraire accueilleront avec plaisir ces trois beaux volumes <sup>1</sup>. Je voudrais m'en aider pour parler aujourd'hui à nos lecteurs de *l'Académie française pendant la Révolution*.

### I

Le lundi 4 mai 1789, pendant que les douze cents députés aux états généraux, le roi, la reine, les princes et les princesses du sang, les pairs du royaume et les officiers de la couronne, au milieu d'un immense concours de peuple, traversaient les rues de Versailles et se rendaient processionnellement à l'église Saint-Louis, pour demander à la religion de bénir l'œuvre qui commençait, les membres de l'Académie française tenaient au Louvre leur assemblée réglementaire. Sans doute, ce jour-là, plusieurs d'entre eux s'étaient rendus à Versailles. Onze seulement assistaient à la séance : La Harpe, Delille, Chamfort, Sedaine, Chabanon, Gaillard, le comte de Bissy, Rulhière, Morellet, Bréquigny, Lemierre <sup>2</sup>.

L'Académie, à cette date, était presque au complet. Les Quarante étaient au nombre de trente-neuf. Voici leurs noms, avec la date de leur élection :

<sup>1</sup> *Les Registres de l'Académie française* (1672-1793); 3 volumes grand in-8°. Librairie Firmin-Didot et C<sup>o</sup>, 1895.

<sup>2</sup> *Registres de l'Académie*, t. III, p. 617.

Le duc de Nivernais, pair de France, 1743; le cardinal de Bernis, archevêque d'Alby, ministre du roi à Rome, 1744; le comte de Bissy, lieutenant général des armées du roi, 1750; Séguier, premier avocat général au Parlement, 1757; le cardinal prince de Rohan, évêque de Strasbourg, 1761; Marmontel, historiographe de France, *secrétaire perpétuel*, 1763; de Saint-Lambert, mestre-de-camp de cavalerie, 1770; de Loménie de Brienne, archevêque de Sens, 1770; de Roquelaure, évêque de Senlis, premier aumônier du roi, 1771; le maréchal de Beauveau, 1771; Gaillard, secrétaire ordinaire du duc d'Orléans, 1771; de Bréquigny, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1772; l'abbé Delille, 1774; Suard, 1774; de Lamoignon de Malesherbes, 1775; le maréchal duc de Duras, pair de France, 1775; de Boisgelin de Cucé, archevêque d'Aix, 1776; La Harpe, 1776; Ducis, secrétaire ordinaire du comte de Provence, 1779; de Chabanon, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1780; Lemierre, 1780; Chamfort, secrétaire ordinaire et du cabinet de Madame Elisabeth, et secrétaire des commandements du prince de Condé, 1781; le marquis de Condorcet, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, 1782; le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur du roi près la Porte-Ottomane, 1784; Bailly, garde honoraire des Tableaux du roi, de l'Académie des sciences et de celle des inscriptions et belles-lettres, 1784; le marquis de Montesquiou-Fezensac, maréchal des camps et armées du roi, 1784; l'abbé Maury, 1785; Target, avocat au Parlement, 1785; l'abbé Morellet, 1785; le comte de Guibert, maréchal de camp, 1786; Sedaine, secrétaire de l'Académie d'architecture, 1786; de Rulhière, capitaine de cavalerie, secrétaire ordinaire du comte de Provence, 1787; d'Aguesseau de Fresnes, conseiller d'Etat, 1787; de Claris de Florian, lieutenant-colonel de dragons, gentilhomme du duc de Penthièvre, 1788; Vicq d'Azyr, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, 1788; le chevalier de Boufflers, maréchal des camps et armées du roi, 1788; le duc d'Harcourt, gouverneur du Dauphin, 1788; de Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes, 1788; l'abbé Barthélemy, garde des médailles et antiques du cabinet du roi, 1789.

L'Académie aurait été au complet si elle n'eût perdu, le 10 avril précédent, l'abbé de Radonvilliers, conseiller d'Etat, ancien sous-précepteur des enfants de France.

Depuis le 30 mars 1789, le bureau était ainsi composé : le duc de Nivernais, directeur; M. de Chabanon, chancelier; Marmontel, secrétaire perpétuel.

L'Académie, on vient de le voir, renfermait, en grand nombre,



des hommes de cour, des prélats, des magistrats; plusieurs de ses membres étaient attachés à la personne de quelqu'un des princes. Cela n'empêchait pas qu'elle ne s'associât presque tout entière au mouvement qui entraînait alors les esprits, aux illusions et aux espérances dont s'enivrait la nation. Son attachement sincère au pouvoir royal s'alliait à un zèle très vif pour toutes les améliorations généreuses. Le 11 décembre 1788, Vicq d'Azyr était venu prendre séance à la place de Buffon. Il avait célébré avec effusion en Louis XVI « le chef d'une nation éclairée, régnant sur un peuple de citoyens; roi par la naissance, mais de plus, par la bonté de son cœur et par sa sagesse, le bienfaiteur de ses peuples et le restaurateur de ses Etats ». En même temps qu'il affirmait ainsi sa foi monarchique, il saluait avec enthousiasme la réunion prochaine des représentants de la France, « qui allaient traiter la grande affaire du salut de l'Etat et opérer la régénération solennelle du corps politique ». Dans la séance du 12 mars 1789, Rulhière, recevant, comme directeur, le président Nicolai, n'avait pas manqué de rappeler que « du sein de l'Académie s'étaient élevées plusieurs voix éloquents qui avaient défendu les droits, les intérêts et les réclamations du peuple ».

Huit membres de l'Académie avaient été nommés aux états généraux. Chacun des trois ordres avait tenu à lui emprunter quelques-uns de ses députés. Le clergé avait envoyé l'abbé Maury, député du bailliage de Péronne; Mgr de Boisgelin, député de la sénéchaussée d'Aix; le cardinal de Rohan, député du bailliage d'Haguenau-Wissembourg. La noblesse avait élu de même trois académiciens : M. d'Aguesseau de Fresnes, à Meaux; le chevalier de Boufflers, à Nancy; le marquis de Montesquiou-Fezensac, à Paris. Bailly et Target avaient été choisis, le premier par le tiers état de la ville de Paris, le second par le tiers état de Paris-hors-les-murs.

M. d'Aguesseau n'accepta pas. Le cardinal de Rohan assista rarement aux séances et donna sa démission au mois d'août 1790<sup>1</sup>. Le chevalier de Boufflers, au contraire, remplit avec zèle ses fonctions de représentant. Il prit plusieurs fois la parole, non sans succès, mais avec plus d'agrément que de force, justifiant une fois de plus le mot qu'avait dit sur lui Jean-Baptiste Rousseau : « Il a beaucoup de demi-talents en tout genre. » Quant aux cinq autres académiciens-députés, leur rôle à l'Assemblée nationale fut considérable.

Bailly fut le doyen des communes et présida à la réunion des

<sup>1</sup> *Moniteur* du 2 septembre 1790.

trois ordres. Orateur disert, en même temps que politique habile, M. de Boisgelin devint le chef des quarante-quatre évêques qui faisaient partie de l'Assemblée ; il fut leur porte-parole dans les moments les plus critiques, en particulier, lors de la discussion de la constitution civile du clergé<sup>1</sup>. Le marquis de Montesquiou se révéla orateur d'affaires et traita les questions de finances avec autant de compétence que d'esprit. Target fut le principal rédacteur de l'acte constitutionnel. Restait l'abbé Maury : il fut, à la Constituante, l'égal de Mirabeau. Si l'on veut savoir ce qu'a été un orateur, c'est à ses contemporains, à ses auditeurs qu'il se faut adresser. Ceux de l'abbé Maury, amis et adversaires, s'accordent tous à reconnaître sa puissance d'improvisation et les merveilleuses ressources de son éloquence. Voici en quels termes Marmontel le peint, dans ses *Mémoires* :

Aux prises tous les jours avec les Mirabeau et les Barnave ; en butte aux clameurs menaçantes du peuple des tribunes ; exposé aux insultes et aux poignards du peuple du dehors, et assuré que les principes dont il plaidait la cause succomberaient sous le plus grand nombre ; tous les jours repoussé, tous les jours sous les armes, sans que la certitude d'être vaincu, le danger d'être lapidé, les clameurs, les outrages d'une populace effrénée l'eussent jamais ébranlé ni lassé. Il souriait aux menaces du peuple ; il répondait par un mot plaisant ou énergique aux invectives des tribunes, et revenait à ses adversaires avec un sang-froid imperturbable. L'ordre de ses discours, faits presque tous à l'improviste, et durant des heures entières, l'enchaînement de ses idées, la clarté de ses raisonnements, le choix et l'affluence de son expression juste, correcte, harmonieuse et toujours animée, sans aucune hésitation, rendaient comme impossible de se persuader que son éloquence ne fût pas étudiée et préméditée, et cependant la promptitude avec laquelle il s'élançait à la tribune et saisissait l'occasion de parler, forçait de croire qu'il parlait d'abondance<sup>2</sup>.

L'auteur d'une brochure de 1791, qui a pour titre : *Petit Dictionnaire des grands hommes et des grandes choses qui ont rapport à la Révolution*, en traçait ce portrait :

*Maury* : c'est l'homme éloquent, le logicien, l'improvisateur de l'Assemblée. Son éloquence est à lui, il sait prendre tous les tons,

<sup>1</sup> Sur le rôle de Mgr de Boisgelin à l'Assemblée constituante, voy. la belle étude sur le cardinal de Boisgelin, par M. René Kerviler, dans son livre : *la Bretagne à l'Académie française*.

<sup>2</sup> *Mémoires de Marmontel*, liv. XVIII.

toutes les formes. L'éloquence de l'abbé Maury a exactement le caractère que les théologiens attribuent à la grâce : *pertingens omnia suaviter et fortiter*<sup>1</sup>.

Camille Desmoulins, qui l'attaquait pourtant sans relâche, est forcé de rendre hommage à son prodigieux talent. Il le juge ainsi, dans les *Révolutions de France et de Brabant*, à l'occasion d'un discours sur les finances prononcé dans la séance du 18 mars 1790 :

Ma conscience m'oblige de défendre Jean-François Maury. On est forcé d'admirer la logique, le nerf et la précision de son discours à la séance du 18. *On voit que la nature lui avait fait la tête, comme la poitrine et l'organe, pour le Forum et les discussions publiques.* Elle l'a disposé pour la tribune bien plus que pour la chaire, et l'on s'étonne qu'il n'ait pas compris que les circonstances l'appelaient au rôle de *tribun du peuple*, et non à celui de *prédicateur ordinaire du roi*.

## II

Deux courtisans se rencontrent sur le grand escalier de Versailles. « Quelle nouvelle, Monseigneur? — Aucune, Monsieur, si ce n'est que vous montez, et que je descends. »

Ce court dialogue, l'Assemblée nationale et l'Académie française auraient pu l'échanger entre elles. Depuis surtout que l'Assemblée s'était transportée à Paris, dans la salle du Manège, ses discussions et ses travaux étaient devenus l'unique entretien de la ville. On assiégeait ses portes, on emplissait ses tribunes. L'Académie pouvait bien continuer à se réunir au Louvre, nul n'en avait souci maintenant. Nul ne s'intéressait plus à ces élections et à ces réceptions académiques, à ces séances solennelles et à ces distributions de prix qui, de 1760 à 1788, avaient été de véritables événements. Au dix-huitième siècle, l'Académie n'avait guère à distribuer, le jour de la Saint-Louis, qu'une misérable somme de 2000 livres, elle ne décernait que deux ou trois prix : il n'en fallait pas davantage pour mettre en émoi tout le public d'alors. Pendant plusieurs semaines, les salons ne parlaient pas d'autre chose, on se passionnait pour ou contre les jugements de la Compagnie, Grimm et La Harpe en entretenaient longuement les souverains avec lesquels ils correspondaient, la princesse de Saxe-Gotha, l'impératrice Catherine, le roi de Suède, le grand-duc de Russie.

<sup>1</sup> *Petit dictionnaire des grands hommes et des grandes choses qui ont rapport à la Révolution*, composé par une société d'aristocrates, 1791.

Les lauréats, Thomas ou Chamfort, La Harpe ou Marmontel, Lemierre ou Florian, devenaient célèbres du jour au lendemain. Le 25 août 1768, la pièce de vers couronnée, *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, avait pour auteur un jeune homme de dix-huit ans, le chevalier de Langeac. Si grande fut l'affluence des spectateurs, qu'il fallut renforcer la garde et que l'on ne parvint pas sans peine à fermer les portes. Ceux qui n'avaient pu entrer remplirent la salle voisine et s'y formèrent en académie, sous la présidence de Lemierre. Dorat lut l'épître du jeune chevalier, et les applaudissements qui accueillirent cette lecture retentissaient jusque dans l'enceinte privilégiée<sup>1</sup>.

Ces beaux jours étaient passés. L'heure n'était plus aux belles-lettres, elle était à la politique : *Ceci avait tué cela*. C'est ce qu'avait bien prévu l'homme d'esprit, peut-être Rivarol, qui avait publié sous le voile de l'anonyme, au mois d'avril 1789, un petit pamphlet intitulé : *Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française, tenue le 30 mars 1789*. L'auteur supposait que l'Académie avait formé une députation, chargée de se présenter aux états généraux et de leur soumettre le *Cahier* de la Compagnie. Un des articles de ce Cahier portait que les états devraient se réunir... le moins souvent possible : « Dorénavant la nation s'assemblera tous les cinquante ans, ces assemblées donnant lieu à des nuées d'écrits patriotiques qui absorbent l'attention des lecteurs et les distraient des lectures essentielles, telles que les dithyrambes et les productions soignées de la prose bien colorisée<sup>2</sup>. » L'Anonyme avait vu juste. Du moment que la tribune s'élevait pour débattre les idées de réformes et de liberté, pour discuter tous les programmes de rénovation sociale, on n'avait plus le loisir d'écouter des orateurs d'Académie.

L'Académie française fut la première à le comprendre. L'abbé

<sup>1</sup> Voué par ce précoce triomphe aux concours à perpétuité, le chevalier de Lespinasse de Langeac en fit sa carrière. Nous le retrouvons à ce fameux concours de 1817, auquel avaient pris part Victor Hugo, Casimir Delavigne, Pierre Lebrun, Charles Loyson, Xavier Saintine, la princesse de Salm-Dyck et quarante autres poètes. La pièce du pauvre chevalier fut classée la huitième. Celle de Victor Hugo n'arrivait qu'au neuvième rang. Il est vrai que Victor Hugo

De trois lustres à peine avait fini le cours,  
tandis que le chevalier de Langeac avait alors

Treize lustres complets surchargés de deux ans.

<sup>2</sup> Sur cette curieuse brochure, voy. l'excellente *Histoire de l'Académie française*, depuis sa fondation jusqu'en 1830, par Paul Mesnard. Un vol. in-18, 1857.

Barthélemy avait été nommé, en remplacement du grammairien Beauzée, le 5 mars 1789. L'usage alors était que la séance de réception suivit de près l'élection. C'est ainsi que Florian, élu le 6 mars 1788, avait été reçu le 14 mai suivant. Le duc d'Harcourt et le président de Nicolai, élus tous les deux le 18 décembre 1788, avaient été reçus, le duc d'Harcourt le 26 février 1789, et M. de Nicolai le 12 mars. Se conformant à ces précédents, Barthélemy avait fait savoir, deux mois après son élection, qu'il était prêt à prononcer son discours. Mais on était au mois de mai 1789; la voix de Mirabeau retentissait à Versailles; qui donc viendrait au Louvre entendre l'auteur du *Jeune Anacharsis*? Le 28 mai, l'Académie prit la délibération suivante :

M. le chevalier de Boufflers étant retenu à Versailles par ses fonctions de député aux états généraux et la cérémonie de la réception de M. l'abbé Barthélemy se trouvant par là retardée, attendu que c'est à M. le chevalier de Boufflers à répondre, en qualité de directeur, au nouvel académicien; l'Académie a jugé que ce retardement causé par une circonstance extraordinaire ne doit pas priver M. l'abbé Barthélemy du droit que lui donne son élection, approuvée par le roi, d'assister aux séances de la Compagnie, et en conséquence elle l'a invité à y venir prendre place <sup>1</sup>.

Barthélemy vint siéger dès le surlendemain, mais il fut convenu qu'il attendrait encore plusieurs mois avant de lire son discours de remerciement, lequel ne serait prononcé que le 25 août, dans la séance où l'Académie décernerait ses prix annuels.

En 1789, elle n'avait à distribuer que quatre prix. Le premier, qui jusqu'en 1789 avait été le seul, était un prix de 500 livres, que se disputaient tour à tour l'éloquence et la poésie. Un second prix, de la valeur de 1200 livres, avait été fondé en 1779 par le comte de Valbelle, dans les conditions suivantes, relatées par les *Registres*, à la date du samedi 6 février :

M. le secrétaire <sup>2</sup> a communiqué à l'Académie l'extrait suivant, en bonne forme et par-devant notaire, du testament de feu M. le comte de Valbelle : « Je prie Messieurs de l'Académie française de Paris de trouver bon que je leur laisse la somme de 24 000 livres, une fois payée, pour la placer le plus avantageusement et le plus solidement

<sup>1</sup> *Les Registres de l'Académie française*, t. III, p. 618.

<sup>2</sup> Le secrétaire perpétuel était alors d'Alembert, qui remplissait ces fonctions depuis 1772. Il mourut le 29 octobre 1783.

que faire se pourra; les priant de vouloir bien, à la pluralité des suffrages, décerner tous les ans le revenu qui proviendra de ce capital, à un homme de lettres ayant déjà fait ses preuves, ou donnant seulement des espérances, qu'ils jugeront à propos; pouvant le décerner plusieurs années de suite au même, et pouvant y revenir, après avoir discontinué, ainsi qu'ils le trouveront bon et honnête à faire<sup>1</sup>. »

Ce prix reçut le nom de *prix d'encouragement*.

En 1780, nouvelle fondation. Dans l'assemblée du samedi 25 novembre, le secrétaire donna lecture de l'écrit suivant que lui avait remis M. Bronod, notaire :

Un citoyen qui aime les lettres et qui les croit utiles à l'humanité désire fonder un prix en faveur de l'ouvrage de littérature dont il pourra résulter un plus grand bien pour la société... Aucun genre n'est exclu... Le citoyen qui a conçu cette idée supplie l'Académie d'agréer l'hommage qu'il rend aux lettres et d'être juge du prix. Une somme de 12 000 livres est déposée pour être employée en une rente viagère sur la tête du roi; et du revenu annuel il sera acheté une médaille d'or qui formera le prix<sup>2</sup>.

L'Académie accepta et, le nouveau prix étant réservé aux ouvrages *utiles au bien de l'humanité*, il fut dénommé *prix d'utilité*.

Le donateur avait gardé l'anonyme. En 1782, autre création de prix, faite également par un anonyme. « La donation a pour objet, porte le Registre, un *acte de vertu*, dont l'éloge ou récit sera fait dans une assemblée publique par le directeur : le fait, objet de l'éloge ou récit, se sera passé dans l'étendue de la ville ou de la banlieue de Paris, et, autant qu'il sera possible, dans la classe du peuple, mais jamais dans une classe au-dessus de la bourgeoisie. La donation sera de 12 000 livres placée en rente viagère sur la tête du roi et de Mgr le Dauphin, et le prix sera une médaille d'or donnée à l'auteur de l'acte de vertu<sup>3</sup>. »

Il y avait, du reste, à ce moment, comme une épidémie de prix anonymes. L'Académie des sciences n'y échappa pas plus que l'Académie française; la Société de médecine elle-même en fut atteinte. Cette épidémie prenait toutes les formes; un jour, une Académie, ayant un prix à donner, se trouvait en présence de

<sup>1</sup> *Registres de l'Académie française*, t. III, p. 447.

<sup>2</sup> *Registres de l'Académie française*, t. III, p. 477.

<sup>3</sup> Séance du 4 avril 1782. — *Registres de l'Académie française*, t. III, p. 510.

quatre ouvrages qui lui paraissaient dignes de l'obtenir. Son embarras était grand, lorsqu'elle en fut tirée par trois lettres non signées où l'on mettait successivement à sa disposition les trois prix qui lui faisaient faute. Et chacun de se demander quels étaient ces trois bienfaiteurs : il n'y en avait qu'un seul, celui-là même qui avait fondé les deux prix annuels de l'Académie française et les cinq prix, également annuels, de l'Académie des sciences et de la Société royale de médecine. Tout se sait à la longue. Le généreux anonyme avait eu beau s'entourer des précautions les plus habiles, on finit par connaître son nom. C'était M. de Montyon, ancien intendant d'Auvergne, conseiller d'Etat et chancelier de M. le comte d'Artois <sup>1</sup>.

### III

Le 25 août 1789, l'Académie tint son assemblée publique annuelle pour la distribution de ses prix. Le matin, elle assista dans la chapelle du Louvre à la messe solennelle de la Saint-Louis. L'abbé d'Aiguebelle prononça le sermon. Le soir, eut lieu la séance publique, au début de laquelle l'abbé Barthélemy donna lecture de son remerciement. De l'éloge de Beauzée, son prédécesseur, il passa plus ou moins adroitement à celui de l'Académie elle-même et des corps littéraires en général. Il célébra les bienfaits de l'imprimerie et, sacrifiant légèrement aux idées enthousiastes du moment, il s'écria : « Un jour éternel s'est levé, et son éclat toujours plus vif pénétrera successivement dans tous les climats ! » Parlant des états généraux et des espérances qu'ils faisaient naître : « La France, dit-il, voit ses représentants rangés autour de ce trône, d'où sont descendues des paroles de consolation *qui n'étaient jamais tombées de si haut.* » La singularité de cette phrase, selon la remarque de Grimm <sup>2</sup>, fut fort applaudie.

<sup>1</sup> La Convention, par son décret du 24 juillet 1794, confisqua les biens de toutes les Académies. Les généreuses fondations de M. de Montyon se trouvèrent ainsi détruites. M. de Montyon était alors en Angleterre, auprès du comte d'Artois, et il ne rentra en France qu'en 1815. En 1819, il rétablit, toujours sous le voile de l'anonyme, ses deux fondations de l'Académie française et mit l'Académie des sciences en mesure de distribuer plusieurs prix, qui tous avaient en vue le soulagement de l'humanité. Son testament, ouvert quelques jours après sa mort, arrivée le 29 décembre 1830, couronna dignement une vie consacrée tout entière aux bonnes œuvres. Il faisait de sa fortune deux parts, l'une pour les Académies et l'autre pour les hospices. Cette dernière était la plus importante : la part des pauvres dans son héritage s'éleva à près de 3 millions.

<sup>2</sup> *Correspondance littéraire*, par le baron de Grimm, III<sup>e</sup> partie, t. V, p. 249.

La réponse du chevalier de Boufflers, où se trouvait une analyse brillante du *Jeune Anacharsis*, eut les honneurs de la séance. Les applaudissements qui l'accueillirent furent d'autant plus vifs qu'ils s'adressaient au député en même temps qu'à l'académicien.

Après les deux discours, le secrétaire<sup>1</sup> annonça que le prix de poésie avait été remporté par M. de Fontanes, déjà connu par ses poèmes de *la Chartreuse* et du *Jour des Morts* et sa traduction de l'*Essai sur l'homme*, de Pope. Fontanes avait désiré de lire lui-même sa pièce, ce qui lui fut accordé. C'était un *Poème sur l'édit de novembre 1787 en faveur des non-catholiques*. L'auteur y avait fait preuve de talent, de modération et de bon goût, célébrant Louis XVI sans attaquer Louis XIV. Les portraits de Bossuet et de Fénelon furent particulièrement remarqués, surtout le dernier où se trouve ce vers charmant :

Son goût fut aussi pur que son âme était belle.

Mais ce qu'on applaudit le plus, ce fut l'éloge de M. Necker, de ce « ministre citoyen »

Que les complots des cours ont trois fois exilé  
Et que le vœu public a trois fois rappelé.

Le prix de poésie ne devait plus être décerné par l'Académie, jusqu'à sa suppression en 1793. C'était pour elle une bonne fortune, au moment où elle le donnait pour la dernière fois, de déposer la couronne sur le front d'un poète, en qui revivaient avec honneur les traditions du siècle de Louis XIV, et qui devait être appelé, douze ans plus tard, à servir d'introducteur au plus grand écrivain du dix-neuvième siècle, à Chateaubriand.

Le *prix d'encouragement* fondé par M. de Valbelle fut accordé à l'abbé Noël, professeur au collège Louis-le-Grand, qui avait remporté, l'année précédente, le prix d'éloquence pour son *Eloge de Louis XII*, et qui venait d'obtenir une mention honorable dans le concours pour le prix de poésie<sup>2</sup>. M. Gudin de La Brenellerie

<sup>1</sup> Marmontel avait été nommé secrétaire perpétuel en remplacement de d'Alembert, le 27 novembre 1783. « Sur vingt-quatre voix électives, dit-il dans ses *Mémoires* (livre X), j'en réunis dix-huit. Mes deux concurrents étaient Beauzée et Suard. »

<sup>2</sup> François Noël (1755-1841) remplit diverses missions diplomatiques pendant la Révolution. Sous le Consulat et l'Empire, il fut successivement tribun, commissaire général de police à Lyon, préfet du Haut-Rhin et inspecteur général de l'instruction publique. Les plus connus de ses ouvrages sont les *Leçons françaises de littérature et de morale* (1804) et une *Nouvelle grammaire française*, en collaboration avec Chapsal (1823).



reçut le *prix d'utilité*, pour son *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des états généraux de France et du Parlement d'Angleterre*<sup>1</sup>.

Restait à donner le *prix de vertu*. Il fut décerné à Marie-Barbe Pécheux, domestique du sieur Réveillon, le grand fabricant de papiers peints du faubourg Saint-Antoine, dont la maison et la fabrique avaient été mises à sac au mois d'avril 1789. Marie-Barbe Pécheux, qui était au service de son maître depuis plus de quarante ans, avait déployé pour le défendre un courage héroïque et le plus admirable dévouement.

Avant de lever la séance, le secrétaire annonça que, l'année suivante, outre les prix d'*utilité*, d'*encouragement* et de *vertu*, outre le prix de poésie, dont le sujet était laissé au choix des auteurs, l'Académie aurait à décerner trois autres prix. Le prix d'éloquence pour l'*Eloge de Vauban*, que déjà, deux ans auparavant, la Compagnie avait dû remettre, faute de trouver un discours digne d'être couronné, était réservé à l'année 1790, ainsi que le prix de 2400 livres fondé par l'abbé Raynal pour un *Discours historique sur la politique et le caractère de Louis XI*. Enfin, un prix de 600 livres, dont un anonyme avait fait les fonds, était proposé pour l'*Eloge de Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève*. « L'éloge de Rousseau à l'Académie! écrivait Grimm, qu'en diront les mânes de d'Alembert et de Voltaire ?! »

Cette séance du 25 août 1789 ne laissa pas de fournir aux adversaires de l'Académie, de jour en jour plus nombreux, l'occasion de nouvelles et violentes attaques. Les feuilles révolutionnaires affectèrent de voir dans la récompense accordée à la servante de Réveillon un prix d'encouragement donné aux *ennemis du peuple* et aux *aristocrates*. Pourquoi l'Académie n'avait-elle pas plutôt décerné le *prix de vertu* à l'un des vainqueurs de la Bastille?

Moins de trois mois après, d'ailleurs, elle allait faire une démarche bien autrement compromettante, et qui, celle-là, en effet, ne pouvait laisser aucun doute sur son attachement à la royauté.

A la suite des journées d'Octobre, Louis XVI et la famille royale

<sup>1</sup> *Gudin de La Brenellerie* (1738-1812) est surtout connu par son amitié avec Beaumarchais, dont il publia, en 1809, les *Œuvres complètes*. Il avait concouru, en 1779, pour le prix de poésie, dont le sujet était l'*Eloge de Voltaire*. Il ne fut pas couronné, mais l'Académie, dans sa séance publique, cita un des vers de la pièce de Gudin, et ce vers est resté célèbre. On le cite souvent, non, il est vrai, sans l'altérer un peu. Voici le texte exact du vers de Gudin sur Henri IV :

Seul roi de qui le pauvre ait gardé la mémoire.

<sup>2</sup> *Correspondance littéraire*, III<sup>e</sup> partie, t. V, p. 253.

avaient été ramenés aux Tuileries. Le 16 novembre 1789, l'Académie fut admise à l'honneur de complimenter le roi, la reine et Monsieur le Dauphin sur leur séjour à Paris. Le chevalier de Boufflers, directeur<sup>1</sup>, porta la parole et prononça un discours dont voici quelques extraits :

Sire,

Quatorze siècles d'amour de la nation la plus fidèle et la plus enthousiaste de ses rois avaient fait contracter à vos prédécesseurs de grandes obligations toujours accrues et quelquefois oubliées. Il était réservé à Votre Majesté de s'acquitter envers son peuple, et c'est désormais à votre peuple de s'acquitter envers son roi... Votre présence désirée annonce et renferme tous vos bienfaits, et vous daignez vous-même être le gage de vos promesses, aussi votre peuple attendri ne cesse-t-il d'admirer cette égalité que rien ne dérange, cette modération que rien n'altère, cette sensibilité que rien ne refroidit, cette constance que rien ne lasse, et jamais tant de regards n'ont été fixés sur tant de vertus.

Parmi de si justes hommages, daignez, Sire, distinguer ceux de vos gens de lettres dont votre Académie ose être auprès de vous l'interprète et le garant... Ils écriront ce qu'ils savent, ils peindront ce qu'ils voient, ils rehausseront encore vos actions en expliquant vos motifs; enfin ils apprendront aux générations étonnées qu'à vous seul est dû le bonheur dont ils jouiront; que de votre propre mouvement vous avez prononcé dans la grande cause des peuples, et que, le premier entre tous les rois, vous vous êtes montré aussi juste que la loi, aussi bon que la nature.

*A la reine.*

Madame,

Si j'osais tracer à Votre Majesté l'image d'une personne vraiment digne des hommages de l'univers, sur qui le ciel semblerait avoir d'avance répandu l'éclat du diadème, qui joindrait une dignité plus qu'humaine à une grâce presque divine, dont l'affabilité conserverait je ne sais quoi d'imposant qui obligerait à la vénération en permettant la confiance, et chez qui, enfin, la délicatesse de son sexe, en offrant l'expression des qualités les plus aimables, semblerait servir de voile à la force et au courage d'un héros; Votre Majesté nommerait l'auguste Marie-Thérèse et tous les Français nommeraient son auguste fille...

Telle, en effet, Madame, on vit autrefois votre immortelle mère, et

<sup>1</sup> On lit sur les *Registres*, à la date du 31 août 1789 : « L'Académie ayant renouvelé ses officiers, le sort a fait directeur M. le chevalier de Boufflers, et chancelier M. Séguier. »

telle on croit la voir encore ; c'était ainsi qu'avec un tendre enfant, l'espoir de l'empire, entre ses bras, elle vint se montrer et se confier à la nation la plus jalouse de son indépendance : de tels moyens ne manqueront jamais. Elle arracha des larmes aux yeux les plus farouches, elle ramena les esprits les plus anciennement aliénés ; et l'on connut dès lors que les peuples les plus libres sont en même temps ceux qui mettent le moins de bornes à leur enthousiasme, et qui savent le mieux obéir à des vertus dignes de leur commander.

*A Monseigneur le Dauphin.*

Et vous, Monseigneur, votre aimable enfance est loin encore de méditer sur les grands exemples dont elle est entourée... Cependant, Monseigneur, lorsque vous semblez ignorer les hautes destinées qui reposent sur votre tête, la nation attentive lit d'avance les siennes dans cette santé brillante qui vous promet à d'autres générations, et dans cet air de bonté qui nous annonce leur bonheur ; mais, Monseigneur, on pourrait tirer des augures encore plus certains de ces réponses naïves qui sont parvenues jusqu'à nous, et que l'Académie ne rendra jamais, avec la grâce qui les accompagnait ; vous aimez bien mieux être ici, disiez-vous, parce que vous êtes bien plus avec le roi et la reine : Répétez-les souvent, Monseigneur, ces touchantes paroles ; répandez ainsi à chaque instant un nouveau rayon de joie dans le cœur de vos augustes parents et daignez seulement ajouter que vous parlez au nom de tous les Français <sup>1</sup>.

Le jour où elle faisait cette démarche, si honorable pour elle, l'Académie signait son arrêt de mort ; elle marquait pour l'échafaud quelques-uns de ses membres les plus illustres.

IV

La Révolution, cependant, gagnait chaque jour du terrain. Ce n'était pas seulement la royauté qui était menacée ; toutes les institutions anciennes l'étaient également. On attaquait l'Académie au nom de l'opinion patriotique ; on irritait contre elle les passions populaires. Un de ses plus anciens ennemis, Palissot, fit insérer, dans la *Chronique de Paris* du 1<sup>er</sup> août 1790, un projet d'adresse à l'Assemblée nationale, dans lequel il signalait aux défiances des bons citoyens la Compagnie aristocratique. « Tandis que pour établir, disait-il, cette égalité précieuse, sans laquelle il n'est pas

<sup>1</sup> *Les Registres de l'Académie*, t. III, p. 622.

de liberté, vous venez d'abolir ces distinctions antisociales, triste et dernier refuge de la vanité des grands, laisserez-vous subsister, à la charge du Trésor public, ces aristocraties littéraires qui se sont élevées parmi nous sous le nom d'académies? » Après avoir rappelé que Richelieu, en créant la Compagnie, n'avait eu d'autre but que de tenir les lettres asservies sous sa main tyrannique, il ajoutait que, « sous le règne du moins fastueux et du meilleur des rois, devait s'évanouir un établissement dont Louis XIV avait osé se déclarer le protecteur ».

Peu de jours après la publication de l'article de Palissot, l'Assemblée nationale eut à s'occuper de l'Académie. Dans la séance du 16 août 1790, M. Lebrun, ancien secrétaire du chancelier Maupeou<sup>1</sup>, soumit à l'Assemblée, au nom du comité des finances, un décret ainsi conçu :

Article 1<sup>er</sup>. — L'Académie française continuera d'être sous la protection immédiate du roi.

Art. 2. — Il lui sera payé annuellement du trésor public la somme de 25 217 livres; savoir, au secrétaire perpétuel, appointements, 3000 livres; écritures, 900 livres; pour messe du jour de Saint-Louis, 300 livres; pour jetons, 358 marcs, 20 717 livres; pour entretien et réparation du coin, 300 livres; en tout, 25 217 livres.

Art. 3. — Il sera, en outre, assigné chaque année 1200 livres, qui seront données, au nom de la nation, pour prix à l'auteur du meilleur ouvrage qui aura paru, soit sur la morale, soit sur le droit public, soit enfin sur quelque sujet utile.

Art. 4. — Chaque année, l'Académie sera admise à la barre de l'Assemblée nationale, pour y rendre compte des travaux de ses membres et de l'ouvrage qu'elle aura jugé digne du prix national.

Un membre, Le Deist de Botidoux (et non *Boutidou*, comme il est dit au *Moniteur* et comme l'ont répété, d'après lui, les divers historiens de l'Académie), demanda l'ajournement *jusqu'à ce que l'utilité de l'Académie française fût constatée*. Cet ajournement fut décrété<sup>2</sup>.

Le 20 août, Lebrun proposa de nouveau son projet de décret. Ce fut encore un Breton qui le combattit. « Les académies et tous les autres corps littéraires, dit Lanjuinais, doivent être libres et non

<sup>1</sup> Charles-François *Lebrun* (1739-1824). Troisième consul après le 18 brumaire, il devint, sous l'Empire, architrésorier et duc de Plaisance. Le chancelier Pasquier, dans ses *Mémoires* (t. IV, p. 108), l'indique à tort comme ayant fait partie de l'Académie française.

<sup>2</sup> *Moniteur* du 17 août 1790.

privilegiés; en autorisant leur formation sous une protection quelconque, ce serait en faire de véritables jurandes. Les académies privilégiées sont toujours des foyers d'aristocratie littéraire. Après tout, leur art consiste à lier quelques phrases ingénieuses et correctes. »

Les académiciens qui siégeaient à l'Assemblée ne crurent pas devoir intervenir dans une question où ils étaient personnellement en cause. On eut donc, à défaut d'un discours de l'abbé Maury, une réponse de l'abbé Grégoire, qui depuis..., mais alors il ne voulait pas entendre parler de la suppression des académies. « *L'utilité des académies*, dit-il, *est reconnue*, et comme je sais que ces sociétés s'occupent, en ce moment, de se donner des statuts dignes du régime de la liberté, je demande que les sommes proposées par le comité des finances soient décrétées provisoirement, et que les académies soient autorisées à rédiger les statuts pour les présenter à l'Assemblée nationale ».

Après quelques observations présentées par Aubergeon de Muri-nais, La Revellière-Lépeaux et Camus, l'Assemblée adopta le décret suivant :

L'Assemblée nationale décrète *provisoirement, pour cette année*, les dépenses fixées à 25 217 livres, par le comité des finances, pour les différents corps littéraires et académies; et *seront tenus les différents corps littéraires et académies de présenter, dans le délai d'un mois, à l'Assemblée nationale, les règlements par lesquels ils veulent faire leur nouvelle constitution* <sup>1</sup>.

La question d'utilité n'était donc pas tranchée, on en réservait l'examen pour un autre moment; mais il était déjà facile de prévoir dans quel sens elle serait résolue.

Arrivant au lendemain du vote de l'Assemblée nationale, la séance publique du 25 août 1790 se ressentit des impressions que ce vote avait fait naître. Evidemment, le danger était proche. Est-ce que déjà la royauté n'était pas en péril? Le roi, protecteur de l'Académie, n'était-il pas à la veille de perdre le trône, et l'abbé Delille n'était-il pas là pour dire à ses confrères du Louvre, en leur montrant les Tuileries : *Jam proximus ardet Ucalegon?*

Fidèle, cependant, jusqu'au bout à ses anciens usages, l'Académie assista, le matin, à la messe solennelle de la Saint-Louis et entendit le sermont prêché par M. l'abbé de Vignerac.

Dans l'après-midi, elle tint son assemblée publique à laquelle assistaient seize de ses membres : Marmontel, Sedaine, Delille, La

<sup>1</sup> *Moniteur* du 21 août 1790.

Harpe, le maréchal de Beauveau, Boufflers, Nicolaï, Suard, Vicq d'Azyr, Barthélemy, Chamfort, Lemierre, Morellet, Ducis, Rulhière, Saint-Lambert <sup>1</sup>.

Le secrétaire perpétuel ouvrit la séance et, dès le début de son rapport, signala le peu d'empressement qu'on avait eu pour les prix académiques; il en trouvait la cause dans les affaires publiques, qui occupaient et absorbaient tous les esprits. Le prix de poésie était remis, aucun des concurrents n'ayant paru le mériter. Marmontel ajoutait seulement que, dans le petit nombre de pièces qui avaient concouru, l'Académie en avait distingué deux, intitulées, l'une *Dioclétien à Salone*, et l'autre un *Paysage du Poussin*. A cet endroit, interrompant Marmontel, un monsieur se lève en pied, le front haut, les bésicles sur le nez, dit son nom, André de Murville, se déclare l'auteur des deux pièces et demande la permission de les lire <sup>2</sup>. Le public murmure, mais notre homme ne bronche pas et tire son manuscrit de sa poche. D'abord, légèrement interloqué, Marmontel, après avoir consulté des yeux ses confrères, représente avec beaucoup de douceur au trop confiant personnage, que sa prétention ne peut être admise sans de fâcheuses conséquences; qu'il serait peu raisonnable d'exiger que l'Académie accordât à un étranger un droit dont ne jouissait aucun de ses membres, un académicien même ne pouvant rien lire dans les séances publiques qu'il ne l'eût communiqué auparavant à trois de ses confrères au moins. La réponse de Marmontel fut très applaudie, et l'on passa à l'ordre du jour, c'est-à-dire à l'examen des autres concours.

Deux d'entre eux n'avaient pas donné de meilleurs résultats que le concours pour le prix de poésie. Force fut donc au secrétaire d'annoncer que le prix proposé pour l'*Eloge de J.-J. Rousseau* était remis à 1791 et qu'il serait de 1200 livres; que le prix fondé par l'abbé Raynal, déjà réservé une fois, l'était encore, et que les trois sommes de 1200 livres accumulées formant un prix trop considérable, l'Académie avait cru devoir le partager en deux, savoir: 1200 livres pour le sujet du prix proposé: *La politique et le caractère de Louis XI*; et 2400 livres pour un discours en prose sur cette question: *Quelle a été l'influence de la découverte de l'Amé-*

<sup>1</sup> *Les Registres de l'Académie*, t. III, p. 635.

<sup>2</sup> Pierre-Nicolas André dit *Murville* (1754-1815), auteur dramatique et genre de la célèbre Sophie Arnould. Au concours de 1776, il avait partagé le prix de poésie, pour la traduction d'un morceau de l'*Illiade*, avec N. Gruet, dont quelques pièces, *Annibal au Sénat de Carthage*, etc., promettaient un poète et qui mourut en 1778, à vingt-cinq ans, victime d'un accident de chasse. En 1779, André Murville avait, à défaut du prix, obtenu l'accessit avec éloge.

*rique sur les mœurs, la politique et le commerce de l'Europe?*

Le prix d'éloquence, dont le sujet était l'*Eloge du maréchal de Vauban*, avait déjà été remis deux fois, en 1787 et en 1789. Allait-il donc l'être encore? On le craignait d'autant plus que les concurrents, on le savait, avaient été en petit nombre. Heureusement, dans ce nombre il s'en était trouvé un qui avait paru digne d'être couronné. C'était l'abbé Noël, déjà connu par d'autres succès académiques. La lecture de son discours fut faite par Vicq d'Azyr. Lorsque l'abbé vint recevoir la médaille, revêtu de l'uniforme de soldat-citoyen, cette nouvelle preuve du patriotisme qui respirait dans son *Eloge de Vauban* reçut de vifs applaudissements<sup>1</sup>.

Le prix d'encouragement fut donné à M. de Saint-Ange<sup>2</sup> pour la continuation de sa traduction en vers des *Métamorphoses* d'Ovide; et celui d'utilité à M. Pastoret<sup>3</sup>, pour son ouvrage sur *les Lois pénales*. « Le public, dit le *Moniteur*, a témoigné, par son silence absolu à la première annonce et par ses applaudissements à la seconde, que, depuis sa *Métamorphose*, il s'intéresse beaucoup plus aux lois qu'aux fables. »

L'Académie avait, en 1790, trois prix de vertu à distribuer : celui fondé par M. de Montyon et deux autres dont les fonds avaient été fournis extraordinairement par la reine et par le duc de Penthièvre. Deux de ces prix furent donnés à François et à Nicolas Potel, le père et le fils, qui, au péril de leur vie, avaient sauvé sept personnes, dont le bateau avait chaviré en Seine, entre Boulogne et Saint-Cloud; le troisième fut attribué à Madeleine-Angélique Teller, qui avait sacrifié toute son existence pour rendre à sa mère, dans une maladie affreuse et qui avait duré dix-sept ans, les soins les plus pénibles et les plus assidus.

A la fin de la séance, l'abbé Delille récita deux morceaux de son poème de l'*Imagination*. L'un d'eux en particulier, l'épisode du peintre Robert égaré dans les catacombes de Rome, obtint le plus vif succès. Les applaudissements qui l'accueillirent réchauffèrent un peu la froideur de cette séance qui avait eu, pour presque tous les assistants, la tristesse d'un adieu<sup>4</sup>. Combien, en s'éloignant, avaient dû murmurer le mot du poète : *Illa suprema dies!*

C'était bien, en effet, sinon le dernier jour, du moins la dernière

<sup>1</sup> *Moniteur* du 31 août 1790.

<sup>2</sup> Elu membre de l'Académie française, le 4 juillet 1810, en remplacement du grammairien Domergue.

<sup>3</sup> Elu membre de l'Académie française, le 24 août 1820, en remplacement de Volney.

<sup>4</sup> Voy., sur cette séance, la *Correspondance littéraire* de Grimm, III<sup>e</sup> partie, t. V, p. 497-501.

séance solennelle de l'Académie. Si quelques-uns de ses membres conservaient encore des illusions, elles durent tomber, quelques jours plus tard, à la lecture de l'article que les *Révolutions de Paris* consacrèrent à la séance du 25 août, et dont voici le début :

L'Académie française existe encore : cet avis est pour les *badauds* des ci-devant provinces ; car les Parisiens avaient tellement conspué, même avant la Révolution, cette petite cohorte aristocratique, qu'il faudrait tout au moins un décret de l'Assemblée nationale pour les obliger à croire qu'elle n'a pas été enterrée avec la Sorbonne et le Parlement.

Après avoir résumé à sa façon l'histoire de l'illustre Compagnie, l'auteur de l'article continuait en ces termes :

Cependant la conduite de l'Académie française ne laissait pas douter qu'elle ne fût un levier du despotisme ou un foyer d'aristocratie. Ces littérateurs, si honteusement pensionnés, qu'ont-ils fait pour la défense du peuple, quand tous ses droits étaient attaqués et foulés aux pieds ? Secondèrent-ils la *double représentation*, eux qui s'étaient déclarés les apologistes de la vertu, les distributeurs des couronnes littéraires et civiques ? Les a-t-on vus décerner le prix de vertu aux héros de la Bastille, aux premiers électeurs de Paris, à quelque homme utile à la révolution ? Les lâches, ils n'ont une voix que pour célébrer l'esclavage !

Leur dernière séance, du 25 août, mettra le comble au juste mépris qu'on avait pour eux, et finira peut-être par désabuser ceux de nos frères des départements qui se sont persuadés, on ne sait pourquoi, qu'on ne pouvait pas être sot et académicien...

L'article se terminait ainsi :

En proposant l'éloge de Jean-Jacques, qu'elle n'a point eu l'honneur de posséder dans son sein, l'Académie s'est flattée d'en imposer sur ses dispositions antirévolutionnaires et de donner à croire qu'elle pourrait un jour devenir utile à la liberté. La nation et ses représentants se préserveront de ce piège... Il n'y a jamais eu à Sparte, à Athènes, à Rome, de corps lettrés reconnus par la loi. Les vrais gens de lettres sont les défenseurs de la liberté. Les corps lettrés n'ont jamais servi que le despotisme, l'aristocratie et les intrigues de ceux qui veulent égarer l'opinion publique <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Révolutions de Paris*, t. V, p. 389 et suiv.



Même langage dans toutes les autres feuilles révolutionnaires, dans l'*Ami du peuple*, par exemple, où Marat écrivait : « L'Académie des belles-lettres, et plus encore l'Académie française, sont de purs établissements de luxe : pourquoi seraient-ils à la charge de la nation ? J'ajouterai que la dernière est parfaitement inutile... Est-ce donc la peine de *réduire un millier de pauvres laboureurs à mourir de faim pour entretenir dans l'opulence quarante faïnésants*, dont l'unique état est de bavarder et l'unique occupation de se divertir?... Pour le bien des sciences et des lettres, il est donc important qu'il n'y ait plus en France de corps académiques <sup>1</sup>. »

## V

Si menaçante que fût la situation, si désespérée même qu'elle parût à la plupart des académiciens, il leur fallut cependant, pour obéir au décret du 20 août, rédiger les statuts qui présideraient à leur « constitution nouvelle ». Dans son assemblée générale du 28 août 1790, la Compagnie nomma, pour préparer ce travail, cinq commissaires, qui furent : le maréchal de Beauveau, Suard, Marmontel, M. de Montesquiou et La Harpe. Le 6 septembre, le rapport des commissaires fut approuvé, et le nouveau projet de règlement fut adressé au président de l'Assemblée nationale.

Mais déjà les jours de l'Académie étaient comptés. Un nouvel adversaire se préparait à entrer en lice contre elle, et cet adversaire était de ceux auxquels on ne résiste pas. C'était Mirabeau. Décidé, lorsque la question reviendrait devant l'Assemblée, à demander la suppression des académies, il ne chargea point de la préparation de son discours un de ses fournisseurs habituels : Duroveray, Reybaz, Etienne Dumont, Clavière ou Pellenc. Il avait, dans son entourage, l'académicien Chamfort ; ce fut à lui qu'il s'adressa. Chamfort accepta. Lui que l'Académie avait comblé de ses couronnes et accablé de ses prix, qui avait toujours eu en vue l'Académie et avait tout mis en jeu pour y arriver <sup>2</sup>, il prit la plume pour dénoncer les abus et solliciter la destruction du corps dont il était membre. Il déversa sur ses confrères l'odieux et le ridicule, apportant à cette besogne, avec tout son esprit, la haine d'un sectaire et la perfidie d'un renégat. Mirabeau fut ravi ; il comparait les pages de son ami à un pamphlet de Lucien et il se faisait une fête de les porter à la tribune. La mort vint, inopinée, foudroyante,

<sup>1</sup> L'*Ami du peuple*, n° CXCIV, 17 août 1790.

<sup>2</sup> Il avait été nommé, le 19 juillet 1781, en remplacement de Sainte-Palaye.

qui l'en empêcha; il expira le 2 avril 1791. Peu de semaines après, à la fin d'avril, Chamfort publia son écrit sous ce titre : DES ACADEMIES, ouvrage que Mirabeau devait lire à l'Assemblée nationale sous le nom de RAPPORT SUR LES ACADEMIES.

Qu'est-ce que l'Académie française? A quoi sert-elle? La réponse à ces deux questions n'embarrassait guère Chamfort.

Qu'est-ce que l'Académie? Une corporation créée par un despote en vue « de perpétuer l'esclavage des peuples »; — une association de courtisans et de gens de lettres, s'appliquant à donner « les exemples de la plus vile flatterie où des hommes puissent descendre »; — une compagnie, enfin, où se voient, dans toute leur laideur, « la lutte des petits intérêts, le ménage des rivalités mesquines », le jeu des vanités les plus ridicules « entre *lettrés, titrés, mitrés* ».

A quoi sert-elle? A rien.

Son *Dictionnaire*? « Il est médiocre, incomplet, insuffisant; il indigné tous les gens de goût. »

Les *discours de réception*? « Un homme loué, en sa présence, par un autre homme qu'il vient de louer lui-même en présence du public, qui s'amuse de tous les deux » : se peut-il rien voir de plus ridicule et de plus inutile?

Les *compliments* aux rois, reines, princes, princesses; aux cardinaux quand ils sont ministres, etc.? Cette troisième fonction académique est devenue sans objet, puisque les décrets de l'Assemblée nationale n'ont laissé en France que des citoyens.

La *distribution des prix*? Cette fonction n'est guère plus intéressante que celle des compliments. Le prix de poésie n'est d'aucune utilité, car « on ne prétendra pas, sans doute, qu'une salle du Louvre soit la seule enceinte où l'on puisse réciter des vers bons, médiocres ou mauvais ». Quant au prix d'éloquence, « qui ne sait ce qu'on doit penser de l'éloquence académique? » Elle était à sa place sous le despotisme; elle a perdu avec lui sa raison d'être : « Il ne faut point appliquer aux temps de la liberté les idées étroites connues aux jours de la servitude. » Reste le *prix de vertu*. En le réservant aux seuls *indigents*, on en a fait pour le pauvre une injure. « Payez-vous la vertu? ou bien l'honorez-vous? Vous ne la payez pas : ce n'est ni votre prétention ni votre espérance. Vous l'honorez donc! Eh bien, commencez par ne pas l'avilir en mettant la richesse au-dessus de la vertu indigente... Législateurs, ne décrétez pas la divinité de l'or en le donnant pour salaire à ces mouvements sublimes, à ces grands sacrifices qui semblent mettre l'homme en commerce avec son immortel auteur. Il serait annulé votre décret; il l'est d'avance dans l'âme du

pauvre... » Ce fameux « prix de vertu » n'est, au demeurant, que « jouet d'enfant ou salaire d'esclave ».

Voulant faire coup double, Chamfort dénonçait aussi l'Académie des inscriptions et belles-lettres, « sœur puînée, ou plutôt fille de l'Académie française, et *fille digne de sa mère par le même esprit d'abjection* ». Il concluait enfin en ces termes : « Qu'elles soient fermées pour jamais ces écoles de flatterie et de servilité!... Eh! Messieurs, l'extinction de ces corps n'est que la conséquence nécessaire du décret qui a détaché les esclaves enchainés dans Paris à la statue de Louis XIV. »

Avec plus d'esprit et de style, Chamfort n'avait fait que rééditer, en la développant, la thèse soutenue par Marat. Ce dernier ne venait-il pas d'écrire, dans son numéro du 16 mars 1791 : « Les Académies ne sont, aux yeux du philosophe, que des établissements de luxe, des monuments élevés à la gloriole des princes, des espèces de *ménageries* où l'on rassemble à grands frais, comme autant *d'animaux rares*, les charlatans ou les pédants lettrés les plus fameux<sup>1</sup>. » Marat ne s'en tint pas, d'ailleurs, à des articles de journaux. Il fit paraître, dans le même temps que Chamfort, une longue et venimeuse brochure intitulée : *Les Charlatans modernes ou Lettres sur le charlatanisme académique*. Sur un seul point, les deux pamphlétaires étaient en désaccord. Tandis que Marat s'élevait contre l'énormité de la subvention accordée aux « quarante fainéants » contre ces jetons de présence, dont le coût réduisait à la misère et à la mort les *pauvres laboureurs*, Chamfort reconnaissait que les *jetoniers* ne coûtaient pas cher à l'Etat : « Nous rendons cette justice à l'Académie française, disait-il, qu'elle entre pour très peu dans le *déficit* et qu'elle est la moins dispendieuse de toutes les inutilités. » Jusqu'en 1783, la valeur du jeton avait été de 30 sous<sup>2</sup>. A la suite de l'élection de Marmontel, comme secrétaire perpétuel, le contrôleur général, M. de Calonne, le pria de l'aller voir. « Il me témoigna, écrit Marmontel, l'intention de bien traiter l'Académie; me demanda s'il y avait pour elle des pensions, comme il y en avait pour l'Académie des sciences et pour l'Académie des belles-lettres; je lui répondis qu'il n'y en avait aucune. A quoi pouvait monter pour les plus assidus le produit du droit de présence; je l'assurai qu'il ne pouvait aller qu'à 800 ou

<sup>1</sup> *L'Ami du peuple*, n° 401. — Marat en voulait surtout à l'Académie des sciences, qui avait traité avec dédain ses *Recherches sur la physique*. Il dit en un autre endroit : « L'argent donné à l'Académie des sciences pour faire des expériences, les académiciens vont le dépenser à la Rapée ou chez des filles. »

<sup>2</sup> *Registres de l'Académie*, t. I, p. 49. Assemblée du 2 janvier 1673.

900 livres, le jeton n'étant que de 30 sous. Il me promit d'en doubler la valeur. Il voulut savoir quel était le traitement du secrétaire; je répondis qu'il était de 1200 livres. Il trouva que c'était trop peu. En conséquence, il obtint du roi que *le jeton serait de 3 livres* et que le traitement du secrétaire serait de 1000 écus<sup>1</sup>. » Evidemment il fallait chercher ailleurs la cause du *déficit*.

Violamment attaquée, l'Académie ne demeura pas sans défenseurs. Trois de ses membres, sans daigner descendre à réfuter Marat, répondirent à Chamfort. Dans un article du *Mercure de France*, La Harpe établit l'utilité des académies et démontra sans peine qu'elles n'étaient nullement en désaccord avec le régime de la liberté. Suard soutint la même thèse, dans un écrit intitulé : *De l'Académie française et de M. Chamfort*. « Si les sociétés littéraires, disait-il, ont eu sous le despotisme le sentiment de la liberté, et en ont hautement professé et propagé les principes, au risque de déplaire et d'être persécutées, faut-il croire qu'elles attaqueraient cette même liberté, lorsqu'elles y trouveraient l'aiguillon et la récompense de leurs travaux? »

La réponse de Suard était calme et modérée; celle de l'abbé Morellet fut extrêmement vive. Elle avait pour titre : *De l'Académie française, ou réponse à l'écrit de M. Chamfort contre les Académies*. Le spirituel et mordant écrivain (Voltaire lui avait donné ce surnom : *Mords-les*) ne se borna pas à mettre à nu les sophismes dont la brochure de Chamfort était pleine, il prit directement à partie l'ingrat déserteur. Il rappela que ces prix d'éloquence et de poésie, aujourd'hui si ridicules à ses yeux, nul plus que lui n'en avait eu l'ambition. Il énuméra les pensions sans nombre que cet ennemi des princes et des gens de cour s'était fait donner par les gens de cour et par les princes : pension de la reine, pension de Madame Elisabeth, pension du comte d'Artois, pension de la comtesse de Provence, pension du prince de Condé, et d'autres encore. Il l'embarrassa du souvenir de son assiduité aux séances académiques pendant dix années. « Cette assiduité et le silence de M. Chamfort, pendant tout ce temps, ne permettent pas de penser qu'il ait vu l'Académie sous le jour odieux sous lequel il voulait la montrer à l'Assemblée nationale. Quelle nouvelle lumière a donc éclairé M. Chamfort sur les vices de l'institution qu'il dénonce? Comment ces sentiments sont-ils nés en lui, précisément au moment où il a vu l'Académie attaquée, et où on a mis en question à l'Assemblée nationale si elle serait conservée ou détruite?... On pense encore assez généralement, parmi les hommes dont le suf-

<sup>1</sup> *Mémoires de Marmontel*, livre XI.

frage peut être compté, qu'un homme de quelque délicatesse ne peut pas se faire le délateur, l'accusateur, l'instrument de la destruction d'un corps dont il s'est fait honneur d'être membre, et que s'il faut abattre l'arbre qui lui a prêté son ombrage, il doit laisser à d'autres le triste emploi de frapper les premiers coups. »

La réponse de l'abbé Morellet n'était pas seulement pétillante d'esprit, elle était pleine aussi de force et de logique. Le public, malheureusement, n'en eut guère connaissance. « Cette réponse lisons-nous dans ses Mémoires, n'a pas été fort répandue; je ne l'avais tirée qu'à 500 exemplaires; j'en donnai une cinquantaine à mes amis, et je laissai le reste à l'imprimeur ou libraire Jansen, qui, effrayé par les Jacobins, amis de Chamfort, et craignant de publier, comme imprimé par lui, un ouvrage où l'on défendait un corps accusé d'être aristocratique, et où l'on parlait du prince de Condé, sans lui dire d'injures, n'en a vendu que quelques exemplaires sous le manteau. J'ai su depuis qu'il n'avait pas tardé à mettre le livre au pilon, dans la crainte des visites domiciliaires<sup>1</sup>. »

Chamfort, du moins, eut la pudeur de ne plus paraître à ces séances où il se montrait autrefois si assidu. Le hasard, qui a parfois de l'esprit, lui joua un assez joli tour. Le 31 mars 1792, l'Académie ayant à procéder à l'élection de ses officiers, le sort le fit directeur. Il n'en fut du reste que cela; Chamfort ne vint pas.

## VI

Les assemblées devenaient d'ailleurs de moins en moins nombreuses. Conformément à l'article 2 du règlement du 30 mai 1752, l'Académie se réunissait trois fois par semaine, le lundi, le jeudi et le samedi. Ces trois séances continuaient d'être régulièrement tenues, mais à la date qui nous occupe, en 1791, il était rare qu'il y eût plus d'une dizaine de membres présents. Voici, par exemple, quelques-uns des chiffres du mois de juillet :

*Le samedi 2 juillet*, MM. Suard, Ducis, Florian, maréchal de Beauveau, Lemierre, Vicq d'Azyr, Delille, Sedaine.

*7 juillet*, MM. Suard, Florian, Sedaine, Ducis, Barthélemy, Lemierre.

*9 juillet*, MM. Suard, Florian, Ducis, Sedaine, Vicq d'Azyr, Lemierre.

*11 juillet*, MM. Suard, Sedaine, Ducis, Lemierre, Florian.

*14 juillet*, MM. Suard, Sedaine, Ducis, Lemierre, Vicq d'Azyr.

*16 juillet*, MM. Suard, Ducis, Lemierre, Sedaine, Barthélemy, Delille.

<sup>1</sup> *Mémoires de Morellet*, t. I<sup>er</sup>, p. 397.

Le 18,<sup>e</sup> on n'est plus que quatre : MM. Suard, Lemierre, Barthélemy, Morellet <sup>1</sup>.

Cet abandon des séances ne s'expliquait que trop par les circonstances où l'on se trouvait alors. L'Académie, au dix-huitième siècle, était un salon, et le plus recherché de tous, un cercle où l'élite des gens de lettres se rencontrait avec l'élite des grands seigneurs, où régnaient l'urbanité, la politesse, et cette égalité fondée sur le mérite personnel et sur les talents de l'esprit. Jamais ce salon n'avait été plus brillant qu'à la veille de 89, pendant *ces belles années de Louis XVI* (l'expression est de Sainte-Beuve <sup>2</sup>). Depuis la Révolution, la politique était entrée à l'Académie, et avec elle les divisions et les haines. On n'y causait plus, on s'y querellait. L'esprit de parti avait mis en fuite l'esprit de conversation. Si la grande majorité des académiciens était restée fidèle à la cause du roi, un certain nombre d'entre eux avaient embrassé avec ardeur la cause de la Révolution. La Compagnie était donc divisée en deux camps : d'un côté, pour ne nommer que ceux qui étaient alors à Paris, l'abbé Delille, Maury, Gaillard, le maréchal de Beauveau, Saint-Lambert, Marmontel, Suard, Mgr de Boisgelin, Vicq d'Azyr, d'Aguesseau, Morellet, Bréquigny, le duc de Nivernais, le comte de Bissy, Boufflers, Nicolai, Mgr de Roquelaure, Florian, Séguier, Barthélemy, Malesherbes; de l'autre, Chamfort, Condorcet, La Harpe, Sedaine, Chabanon, Ducis, Target, Lemierre, le marquis de Montesquiou, Bailly.

« La Révolution, dit l'abbé Morellet, avait amené dans la Compagnie un grand conflit d'opinions. Il y en avait un bon nombre parmi nous qui étaient révolutionnaires dans toute la force de ce mot... J'ai entendu Chamfort, et Sedaine, et Ducis, et La Harpe lui-même, qui en est depuis si bien revenu, tenir des propos tout semblables à ceux qui, de la tribune de l'Assemblée, ont fait traquer et égorger les nobles et les prêtres d'un bout de la France à l'autre comme des bêtes féroces <sup>3</sup>. »

Si les assemblées particulières étaient ainsi négligées, d'autre part, il n'était plus question d'avoir des séances de réception. L'Académie, au fond, sentait bien que son existence n'était plus que nominale. Ses élections ne se faisaient plus. L'abbé de Radonvilliers était mort le 10 avril 1789, et le duc de Duras, le 6 septembre de la même année; M. de Guibert, le 6 mai 1790; Rulhière,

<sup>1</sup> *Registres de l'Académie*, t. III, p. 645.

<sup>2</sup> *Nouveaux lundis*, t. XI, p. 6. — Voy. aussi le *Journal des Goncourt*, t. I<sup>er</sup> : « Je ne sais pas, nous disait un jour Sainte-Beuve, de plus belles années que les quinze premières années du règne de Louis XVI. »

<sup>3</sup> *Mémoires de Morellet*, t. I<sup>er</sup>, p. 424.

le 30 janvier 1791. Aucun d'eux n'avait été remplacé. L'Académie ne devait pas pourvoir davantage au remplacement de Séguier et de Chabanon, qui moururent en 1792; du maréchal de Beauveau et de Lemierre, qui moururent, le premier au mois de mai, et le second au mois de juillet 1793. A quoi bon élire de nouveaux membres si l'Académie était à la veille de périr? La Convention, du reste, à la fin de 1792, se chargea elle-même de lever les incertitudes de la Compagnie sur cette question des élections. Elle rendit un décret « suspendant dans toutes les académies de France tous remplacements et toutes nominations <sup>1</sup> ». C'était dire à demi-voix aux membres de l'Académie : *Confrères, il faut mourir!*

Il n'y avait plus d'élections depuis le mois de mai 1789. Le 25 août 1791, pour la première fois depuis la fondation de l'Académie, il n'y eut pas de séance solennelle. Comme le 25 août tombait cette année-là un jeudi, les académiciens eurent seulement, ainsi que cela avait lieu tous les jeudis, une assemblée particulière. A la séance précédente, le lundi 22 août, ils n'étaient que sept. Le 25, en souvenir sans doute du passé, ils vinrent au nombre de quinze; savoir : Marmontel, Barthélemy, Ducis, Condorcet, Boufflers, maréchal de Beauveau, Delille, La Harpe, Sedaine, Bréquigny, Florian, Suard, Vicq d'Azyr, Bailly, Lemierre <sup>2</sup>.

Pendant un an, du mois d'août 1791 au mois d'août 1792, l'Académie n'a plus d'histoire.

Le 9 août 1792, tandis qu'à la Législative avait lieu un appel nominal pour savoir si le général La Fayette serait ou non décrété d'accusation, tandis que les *Marseillais* et les sections prenaient leurs dernières dispositions pour l'insurrection du lendemain, les académiciens tenaient au Louvre leur réunion du jeudi. Étaient présents : Suard, Lemierre, Delille, Ducis, le maréchal de Beauveau, Sedaine et Bréquigny. La séance fut courte et triste. Peut-être l'un des sept rappela-t-il à ses confrères le mot de Pellisson à la fin de son *Histoire de l'Académie française* : « La fortune de l'Académie suivra vraisemblablement celle de l'Etat. » Le lendemain, la royauté tombait. Les académiciens comprirent qu'ils étaient parmi les *vaincus du 10 août*, et ils décidèrent de suspendre leurs réunions. Ils ne les reprirent que le 3 novembre suivant.

Au commencement de décembre, Marmontel quitta Paris. Aussi bien ses fonctions étaient devenues sans objet. Il n'y avait plus de délibérations. Si quelques académiciens, sept ou huit à peine, se

<sup>1</sup> Décret du 24 novembre 1792.

<sup>2</sup> *Registres de l'Académie*, t. III, p. 646.

rassemblaient encore, ce n'étaient plus que des ombres de séance <sup>1</sup>. Le samedi 19 janvier 1793, il n'y a que cinq membres, Sedaine, Bréquigny, Suard, maréchal de Beauveau, Morellet. Le lundi *vingt et un janvier*, le registre porte cette mention : *Nota. Personne ne s'est présenté à l'Académie le 21 janvier.*

Le lundi 27 mai 1793, six académiciens étaient réunis. C'étaient les derniers fidèles : Barthélemy, Morellet, Ducis, Suard, Delille et Bréquigny. Ils s'entretenaient de la mort du maréchal de Beauveau, qui avait été, presque jusqu'au dernier jour, si assidu aux séances et qui était décédé, le 19 mai, au Val, près de Saint-Germain. Ils s'entretenaient aussi de la lutte de la Gironde et de la Montagne, des bruits d'insurrection qui déjà circulaient partout. Ils n'en résolurent pas moins de procéder à la nomination de leurs officiers, suivant l'usage. Le sort fit Morellet directeur, et Vicq d'Azyr chancelier. Cette fois encore, le sort s'était montré intelligent. Le trimestre qui allait s'ouvrir devait voir la fin de l'Académie. Nul ne pouvait mieux remplir que Morellet les devoirs qui allaient s'imposer au directeur.

La Convention, dans sa séance du 4 juillet 1793, décréta l'abolition de tous les signes de la royauté et de la noblesse, couronnes, fleurs de lis, armoiries. En exécution de ce décret, des ouvriers vinrent au Louvre avec ordre d'en faire disparaître tous les vestiges de la *féodalité* et de l'*aristocratie royale*. Ils mutilèrent les boiseries des portes et des appartements, barbouillèrent les tableaux de Rigaud et de Lebrun qui décoraient la salle de l'Académie des inscriptions, effacèrent la figure et le nom de Louis XIV, arrachèrent les tapisseries semées de fleurs de lis <sup>2</sup>. La salle de l'Académie française était réservée aux mêmes outrages. Fallait-il les attendre? Ne convenait-il pas, au contraire, de les prévenir, de chercher du moins à sauver ce qui pourrait l'être? Morellet n'hésita point. Il était directeur, et, en l'absence de Marmontel, il le suppléait comme secrétaire. A ces deux titres, il se crut obligé de faire tous ses efforts pour préserver de la destruction les objets confiés à sa garde.

Le mobilier de l'Académie comprenait environ quatre-vingts portraits d'académiciens; les portraits en pied de Richelieu et du chancelier Séguier; une vingtaine de bustes et quelques médailles; une bibliothèque de cinq à six cents volumes, dictionnaires, gram-

<sup>1</sup> Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. IV, p. 412) dit que Marmontel quitta définitivement Paris « quelques jours avant le 10 août ». C'est une erreur. Les *Registres de l'Académie* nous montrent Marmontel assistant à toutes les réunions, sans en manquer une seule, du 3 novembre au 7 décembre 1792.

<sup>2</sup> *Mémoires de Morellet*, t. I<sup>er</sup>, p. 427.



maires et ouvrages des membres de l'Académie; enfin les titres de la Compagnie, l'acte authentique de son établissement en 1635, la suite non interrompue de ses délibérations depuis 1672, de ses assemblées, de ses élections, de ses règlements, de ses relations immédiates avec les rois ses protecteurs <sup>1</sup>.

Morellet commença par faire détacher des murs tous les portraits et les fit mettre en piles dans une des tribunes fermant à clef de la salle des assemblées publiques, qui précédait la salle de l'Académie française <sup>2</sup>. Cette première besogne accomplie, il n'hésita pas à emporter chez lui les archives mêmes de la Compagnie, les titres de sa généalogie littéraire. Son précieux larcin se composait des pièces et documents ci-après, formant douze volumes *in-folio* :

1° Un portefeuille contenant les lettres patentes de l'établissement de l'Académie; divers papiers et titres, tels que ceux de fondations de prix, etc. ;

2° Cinq volumes des Registres de présence, de 1673 à 1793;

3° Trois volumes des Registres proprement dits, formés des procès-verbaux de chaque séance, depuis le 13 juin 1672;

4° Un volume manuscrit des Remarques de l'Académie sur la traduction de Quinte-Curce, par Vaugelas;

5° Le manuscrit du *Dictionnaire*, dont la copie pour une nouvelle édition était terminée <sup>3</sup>.

Ceci se passait à la fin de juillet 1793. Le lundi 5 août, Morellet se rendit à son poste, comme il n'avait pas une seule fois manqué de le faire, depuis qu'il était directeur. Trois autres académiciens seulement étaient venus à la séance, Bréquigny, Ducis et La Harpe. A la réunion précédente, ils ne s'étaient trouvés que trois, Morellet, Ducis et Bréquigny. Evidemment, c'était la fin. On approchait de l'anniversaire du 10 août; le 25 août était proche également : si l'on essayait ce jour-là de tenir une assemblée publique, comme cela avait toujours eu lieu, sauf l'année précédente, n'était-il pas à craindre qu'elle ne devînt facilement une occasion de désordres et de violences populaires? D'un commun accord, Morellet et ses confrères convinrent d'interrompre leurs assemblées.

<sup>1</sup> *Récit fait à la seconde classe de l'Institut sur la manière dont les titres et les registres de l'Académie française ont été conservés dans la Révolution, par M. l'abbé Morellet, pour être replacés dans la bibliothèque de l'Institut.*

<sup>2</sup> Ces portraits furent retrouvés en 1804 et rassemblés par les soins de deux membres de l'Institut, M. Lacuée et M. Raymond, architecte du Louvre.

<sup>3</sup> Ce nouveau travail consistait en corrections faites à la marge d'un exemplaire de l'édition de 1762, ou recueillies sur des papiers séparés; elles étaient, pour la plupart, de Duclos, d'Olivet, d'Alembert, Arnaud, Suard, Beauzée.

Trois jours après, l'Académie française avait vécu. Le 8 août, en effet, la Convention rendait un décret « supprimant toutes les Académies et Sociétés littéraires patentées par la Nation », et bif-fant ainsi, d'un trait de plume, l'Académie française, l'Académie des belles-lettres, l'Académie des sciences, l'Académie de peinture et de sculpture, l'Académie d'architecture, la Société d'agriculture, l'Académie de chirurgie et la Société de médecine.

Ce décret fut adopté à la suite d'un rapport de l'abbé Grégoire, présenté *au nom du Comité d'instruction publique* et qui débutait ainsi :

Citoyens, nous touchons au moment où, par l'organe de ses mandataires, à la face du ciel et dans le champ de la nature, la nation sanctionnera le code qui établit la liberté. Après-demain, la République française fera son entrée solennelle dans l'univers. En ce jour où le soleil n'éclairera qu'un peuple de frères, les regards ne doivent plus rencontrer sur le sol français d'institutions qui dérogent aux principes éternels que nous avons consacrés; et cependant quelques-unes, qui portent encore l'empreinte du despotisme ou dont l'organisation heurte l'égalité, avaient échappé à la réforme générale, ce sont les académies.

Après avoir indiqué que l'Académie française, la plus ancienne des sociétés créées au dix-septième siècle, présentait tous les symptômes de la décrépitude; qu'elle avait été un instrument entre les mains du despotisme et que les *patriotes* y avaient été presque toujours en minorité, l'abbé Grégoire concluait en ces termes : « Dans un pays libre, les institutions *inutiles* ne doivent pas subsister et le fauteuil académique doit être renversé<sup>1</sup>. »

Trois ans auparavant, on se le rappelle, ce même Grégoire avait déclaré, à la tribune de l'Assemblée constituante, que « l'*utilité* des académies était reconnue ». Il n'était pas le seul, d'ailleurs, à chanter la palinodie. A peine avait-il terminé la lecture de son

<sup>1</sup> En publiant son rapport, Grégoire y joignit quelques notes; l'une d'elles est ainsi conçue : « Le bon Fénelon a fait un traité sur *la direction de la conscience d'un roi*, comme si les rois avaient une conscience. Autant eût valu disserter sur *la douceur des bêtes féroces*. » Le bon Grégoire oubliait que, le 14 juillet 1789, le jour même où tombait la Bastille, il avait fait entendre, à l'Assemblée nationale, ces paroles empreintes d'un si profond sentiment monarchique : « Lorsque la France se réveille, lorsque, après deux siècles, *la famille se réunit sous les yeux d'un roi chéri*, lorsqu'un *prince issu de nos rois* vient s'asseoir au milieu de nous..., la raison étend son empire; elle respicndit de toutes parts; elle va consacrer les droits respectifs d'une nation *idolâtre de son monarque*, et d'un monarque qui, dans l'amour de son peuple, trouvera son plus ferme appui... » (*Archives parlementaires de 1787 à 1860*, publiées par MM. Mavidal, Laurent et Clavel, t. VIII, p. 232.)

rapport, qu'on vit monter à la tribune le citoyen David, le membre le plus illustre de l'Académie de peinture. David dénonça et bafoua ses confrères, « vieillards impuissants, dont la léthargique assiduité a usé tous les sièges de l'Académie, depuis le tabouret jusqu'au grand fauteuil »; vieillards stupides, ennemis jurés de tout progrès, qui montrent, « dans toute sa turpitude, l'esprit de l'*animal qu'on nomme académicien* ». Il réclama « l'anéantissement » des académies, « au nom de l'humanité, au nom de la patrie », et termina son discours par ces mots : « Académicien, j'ai fait mon devoir; prononcez! »

Le décret du 8 août fut voté à l'unanimité.

Le 12 août, la Convention, sur la proposition de Lacroix, décréta que les scellés seraient apposés sur les appartements des diverses académies. On procéda aussitôt à cette opération sans qu'aucun des officiers des Compagnies dont on saisissait les propriétés fût appelé à y assister. Le mois d'août touchait à sa fin, lorsqu'un soir, Morellet vit arriver chez lui le suisse de l'Académie; ce brave homme était chargé de le prévenir que, le lendemain, des commissaires devaient venir lever les scellés. Il ne manqua pas de se rendre au Louvre et se trouva en présence de Dorat-Cubières, secrétaire-greffier de la Commune, et du grammairien Domergue<sup>1</sup>, aussi hostiles l'un que l'autre à l'Académie française. Nos deux commissaires traitèrent le plus démocratiquement du monde le malheureux directeur, lui dirent que l'Académie était un très mauvais établissement, que son *Dictionnaire* ne valait rien, que le plan était vicieux, l'exécution défectueuse, et qu'il fallait en ôter tout ce qui était contraire à l'esprit républicain; ils terminèrent en réclamant la copie que l'Académie préparait pour la nouvelle édition. « J'en ai quelques cahiers chez moi, répondit Morellet; d'autres se trouvent chez mes anciens confrères, je vais les leur réclamer et je remettrai le tout à la première injonction que je recevrai du Comité d'instruction publique. » Dorat-Cubières et Domergue se contentèrent de sa réponse et il se retira. Peu de jours après, il reçut du citoyen Romme, président du comité, l'ordre d'envoyer le manuscrit du *Dictionnaire*. Il obéit<sup>2</sup>. Quant aux registres et aux autres

<sup>1</sup> Urbain Domergue (1745-1810) était auteur d'une *Grammaire française simplifiée* (1778-1792). En 1795, il devint membre de l'Institut, *section de Grammaire*. Il vivra surtout par cette épigramme de Lebrun :

Ce pauvre Urbain, que l'on taxe  
D'un pédantisme assommant,  
Joint l'esprit du rudiment  
Aux grâces de la syntaxe.

<sup>2</sup> « Ce manuscrit faillit être perdu, et ce fut Garat qui le tira de la pous-

manuscrits, ils ne lui furent point réclamés et il les garda jusqu'à l'année 1805. L'Académie française avait été rétablie par le Premier consul, qui n'avait pas osé cependant lui restituer son nom <sup>1</sup>. Le 15 ventôse an XIII (6 mars 1805 <sup>2</sup>), à la fin de la séance de réception de Lacretelle aîné, l'abbé Morellet présenta à ses confrères les précieux documents qu'il avait sauvés de la destruction.

## VII

La Révolution avait supprimé l'Académie; dans la mesure où elle l'a pu, elle a supprimé aussi les académiciens. A peu d'exceptions près, tous eurent à subir l'exil, la prison ou l'échafaud.

Le cardinal de Bernis et le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeurs à Rome et à Constantinople, avaient été, dès les premiers jours, retenus hors de France par la tempête déchaînée; ils ne tardèrent pas à être inscrits sur la liste des émigrés. Ainsi en fut-il bientôt du cardinal prince de Rohan, qui s'était retiré dans la partie de sa principauté située sur la rive droite du Rhin, et du duc d'Harcourt, ancien gouverneur du Dauphin, qui avait dû, dès 1790, chercher un refuge à Aix-la-Chapelle, et plus tard en Angleterre, auprès des membres de cette partie de sa famille fixée dans la Grande-Bretagne depuis Guillaume le Conquérant. Puis, à la fin de 1791, quand la Constituante fit place à la Législative, ce fut le tour de Maury, de Boisgelin et de Boufflers de se réfugier à l'étranger.

Le marquis de Montesquiou avait siégé à la Constituante parmi les membres du côté gauche. Nommé général en chef de l'armée du Midi, il était entré victorieux en Savoie, au mois de septembre 1792. Il n'en fut pas moins décrété d'accusation, le 9 novembre suivant <sup>3</sup>. Lorsqu'on vint pour l'arrêter, il avait eu le temps de gagner la Suisse, et les agents de la Convention durent se contenter de saisir ses papiers et de mettre en arrestation ses aides de camp, secrétaires et domestiques <sup>4</sup>.

sière du Comité d'instruction publique, où il était oublié depuis trois ou quatre ans. » (*Mémoires de Morellet*, t. 1<sup>er</sup>, p. 433.)

<sup>1</sup> Arrêté du gouvernement, du 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803).

<sup>2</sup> Le 15 ventôse an XIII correspond au 6 mars 1805, et non au 5 mars, comme le porte la préface des *Registres de l'Académie française*.

<sup>3</sup> *Moniteur* du 11 novembre 1792.

<sup>4</sup> Le résident français à Genève, M. de Châteauneuf, ayant réclamé son extradition, au nom de la République, Montesquiou se réfugia à Bremgarten, près de Zurich, où il resta plusieurs années. Lorsque le duc de Chartres (Louis-Philippe) fut proscrit à son tour en avril 1793, ce fut Montesquiou qui lui procura un emploi et un asile au collège de Reichenau, dans les Grisons. Montesquiou est mort le 30 décembre 1798.

M. d'Aguesseau, petit-fils de l'illustre chancelier, fut dénoncé par le député Chabot, le 4 juin 1792, comme réunissant chez lui un *comité secret* où l'on préparait le renversement de l'Assemblée législative et l'égorgement de ses membres<sup>1</sup>. Force lui fut de se cacher dans son château de Fresnes, puis dans une retraite moins dangereuse, d'où il ne sortit qu'à la chute de Robespierre. Nous avons vu que Marmontel, à la fin de 1792, avait quitté Paris, dont le séjour n'était plus pour lui sans danger, en raison de ses opinions royalistes hautement prononcées. Il se réfugia d'abord à Saint-Germain, dans le voisinage d'Evreux, puis à Couvicourt, et de là au hameau d'Abloville, près de Gaillon, dans une maison de paysan, asile plus sûr, pour le secrétaire perpétuel de l'Académie, que son appartement du Louvre. L'abbé Delille, grâce à la protection de Chaumette, le procureur de la Commune, put traverser la Terreur sans être arrêté; mais les épreuves qu'il avait subies, les spectacles affreux auxquels il avait assisté, la perte de ses amis, morts sur l'échafaud<sup>2</sup>, avaient si vivement frappé son imagination, qu'après le 9 thermidor il se retira dans les Vosges, à Saint-Dié, d'où il gagna la Suisse. Il vécut successivement à Bâle, à Glairesse, à Darmstadt, à Göttingue, à Hambourg, à Londres, et ne rentra en France qu'en 1802.

Moins heureux que l'abbé Delille, l'abbé Barthélemy fut arrêté le 2 septembre 1793 et enfermé aux Madelonnettes. M<sup>me</sup> de Choiseul, aussitôt qu'elle en eut la nouvelle, fit auprès du représentant Courtois des démarches qui furent couronnées de succès. L'auteur du *Jeune Anacharsis* sortit de prison après seize heures d'arrestation seulement, mais il était atteint au cœur. Lui aussi avait vu périr sur l'échafaud quelques-uns de ses meilleurs amis. La Révolution lui semblait, comme il l'appelait, une *révélation* qui déconcertait les idées indulgentes qu'il s'était formées jusque-là de la nature humaine<sup>3</sup>.

Arrêté presque en même temps que Barthélemy, au mois de septembre 1793, le duc de Nivernais n'en fut pas quitte à si bon compte que son confrère. Il fut détenu pendant près d'un an à la prison des Carmes, et s'y délassa, ainsi qu'il convenait à un académicien, en faisant des vers, une traduction du poème de *Richardet (Ricciardetto)*, de Fortiguerra, quelque chose comme trente mille vers.

Il n'avait servi de rien à La Harpe d'embrasser avec ardeur la

<sup>1</sup> *Moniteur* du 6 juin 1792.

<sup>2</sup> Au premier rang de ces amis de Delille, trainés à l'échafaud, se trouvait M. de Thyard-Bissy, frère du comte de Bissy, l'académicien.

<sup>3</sup> Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 174.

cause de la Révolution. Vainement il avait continué de la servir, même après le 21 janvier, désignant la Commune de 93 par cet éloge : *Cette mémorable Commune, si constamment et si éminemment révolutionnaire*; appelant les Comités de salut public et de sûreté générale, souillés de tant de crimes : *Cette autorité révolutionnaire qui a fait tant de merveilles*<sup>1</sup>. Il n'en fut pas moins arrêté au mois d'avril 1794 et jeté au Luxembourg. C'est là que, visité par la Religion, consolé par elle, il prit la résolution de lui consacrer le reste de ses jours, et il tint parole. Le 9 thermidor le rendit à la liberté; mais, à la suite du 18 fructidor, proscrit de nouveau, il fut obligé de se cacher à la campagne<sup>2</sup>. Cette fois ce fut le 18 brumaire qui le sauva.

Pas un seul instant Florian n'avait cessé d'être royaliste, mais s'il était fidèle, il était surtout inoffensif. On l'avait vu, en pleine Terreur, au mois d'avril 1793, publier ses *Fables*<sup>3</sup>. Il ne songeait pas plus à conspirer contre la République qu'à introduire un loup dans ses bergeries. Cela n'empêcha pas qu'il fut arrêté, le 27 messidor an II (15 juillet 1794), et conduit dans la prison de Port-Libre. On lit dans le *Journal des événements arrivés à Port-Libre, ci-devant Port-Royal* : « Du 27 messidor. On nous a amené ce matin un homme bien estimable, le chevalier de Florian, auteur de *Numa Pompilius*, d'*Estelle*, etc. Il nous a appris que Parny, le poète du naturel et des grâces, était aussi incarcéré, mais il ignore dans quelle maison d'arrêt<sup>4</sup>. » Il sortit de prison après la chute de Robespierre, et mourut peu de semaines plus tard, le 13 septembre 1794. Il n'avait que trente-neuf ans. « On sait, dit La Harpe, qu'échappé *en thermidor* aux bourreaux révolutionnaires, il passa de la prison dans son lit de mort, où il fut emporté en peu de jours par une fièvre chaude, suite des angoisses et des horreurs dont il sortait. Dans son délire continu, son imagination sensible et frappée sans remède l'entourait de tous les monstres de la Révolution. Il sera toujours compté au nombre de ses victimes,

<sup>1</sup> Article du *Mercure français*, du 8 mars 1794.

<sup>2</sup> Un autre académicien, Suard, fut également proscrit au 18 fructidor (4 septembre 1797). Il se réfugia en Suisse et ne rentra en France que sous le Consulat.

<sup>3</sup> Sainte-Beuve, dont l'exactitude est si rarement en défaut, s'est, je crois, trompé, lorsqu'il a dit (*Causeries du lundi*, t. III, p. 187) que les *Fables* de Florian ont paru en 1792. Elles parurent au mois d'avril 1793. (Voy. *Mercure français* de 1793, n° 87, et, dans l'*Almanach des Muses* de 1794, la liste des publications poétiques de 1793).

<sup>4</sup> *Histoire des prisons de Paris et des départements contenant des mémoires rares et précieux, ouvrage dédié à tous ceux qui ont été détenus comme suspects, rédigé et publié par P.-J.-B. Nougaret. Paris, l'an V (juin 1797), t. II.*

sinon de celles qu'elle a *tuées*, au moins de celles qu'elle a *fait mourir*, ce qui est la même chose devant Dieu et devant les hommes <sup>1</sup>. »

La province elle-même ne défendait pas de la prison nos académiciens. M. de Roquelaure, évêque de Senlis, dont le siège avait été supprimé par l'Assemblée constituante, était resté en France. Il fut arraché de sa retraite et conduit à Cambrai, où Joseph Le Bon dressait chaque jour de nouveaux échafauds. Des dix-sept prisonniers de sa *chambrée*, l'ancien académicien échappa seul à la guillotine <sup>2</sup>.

L'ex-archevêque de Sens, Loménie de Brienne, enfermé d'abord dans une prison de sa ville épiscopale, fut ensuite, à la fin de février 1794, remis chez lui, avec des gardes qui ne le perdaient point de vue. Son frère, le comte de Brienne, ancien ministre de la guerre, l'étant venu voir, on arrête le ci-devant comte et, du même coup, l'archevêque, les trois Loménie ses neveux, dont l'un son coadjuteur, et M<sup>me</sup> de Canisy, sa nièce <sup>3</sup>. Ils devaient tous, en vertu d'un ordre du Comité de sûreté générale, être conduits le lendemain à Paris. Le lendemain au matin, lorsqu'on entra dans la chambre de l'archevêque, on le trouva mort. « On dit, écrit Morellet dans ses Mémoires, qu'il s'était empoisonné pendant la nuit avec du *stramonium* et de l'*opium* combinés. Les exécuteurs des ordres du comité, ajoutant encore à la cruauté de leur mission, voulurent s'en prendre à son neveu, l'abbé de Loménie, de ce qu'ils ne pouvaient l'amener vivant à Paris; ils prétendirent que l'archevêque avait dû ne rien cacher à son neveu et, chose incroyable, si la Révolution française n'avait pas épuisé tous les genres de barbarie, ils forcèrent l'abbé de Loménie d'assister à l'ouverture du cadavre et de signer le procès-verbal <sup>4</sup>. »

Sylvain Bailly avait été directeur de l'Académie pendant le pre-

<sup>1</sup> *Lycée, ou cours de littérature*, t. IX, p. 404.

<sup>2</sup> *Biographie Michaud*, t. XXXVIII, art. de Picot.

<sup>3</sup> Le comte de Loménie de Brienne; ses trois neveux, l'abbé Martial de Loménie, François de Loménie, capitaine de chasseurs, Charles de Loménie, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnatus; sa nièce, M<sup>me</sup> de Canisy, furent guillotines tous les cinq, le 21 floréal an II (10 mai 1794).

<sup>4</sup> *Mémoires de Morellet*, t. II, p. 15. — Un ancien vicaire général de l'archevêque de Sens, J.-B. Salgues, a donné sur la mort de Loménie de Brienne des détails desquels il résulterait qu'il ne s'est pas empoisonné. « Le fait est faux, dit Salgues; il n'avait point de poison à sa disposition; et je tiens du médecin et des chirurgiens qui l'ont ouvert après sa mort, que ses viscères ne présentaient aucune trace de poison. » (*Des erreurs et des préjugés répandus dans les dix-huitième et dix-neuvième siècles*, par J.-B. Salgues, t. II, pp. 74-75.)

mier trimestre de 1792 et, durant ces trois mois, il avait assisté à toutes les séances. Le mardi 3 avril, il signe encore au registre, mais c'est pour la dernière fois. Depuis longtemps déjà, l'ancien *doyen* des communes n'est plus, aux yeux des révolutionnaires, qu'un affreux *aristocrate*. Bientôt sa liberté et sa vie ne sont plus en sûreté dans cette ville de Paris, dont, pendant plus d'un an, il a été l'idole. Il va se cacher en province, en Bretagne d'abord, puis à Melun. Mais à peine est-il depuis trois jours dans cette dernière ville qu'il est mis en arrestation, le 8 septembre 1793. On l'amène à Paris sous bonne escorte et on l'enferme à la Force. Deux mois après, le 11 novembre<sup>1</sup>, on le traîne à la guillotine. Sa mort fut héroïque. L'exécution devait avoir lieu, par exception, sur l'esplanade entre le Champ-de-Mars et la Seine, en souvenir de l'affaire du 17 juillet 1791, où le maire de Paris avait commis le crime de faire respecter la loi. Quand il arriva au pied de l'échafaud, les hommes qui entouraient la charrette crièrent que la terre sacrée de la fédération ne devait point être souillée par le sang d'un si grand scélérat. Cette idée est accueillie avec enthousiasme. On démonte l'échafaud, on le transporte pièce à pièce dans un des fossés qui se trouvent sur le bord de la Seine. Bailly est conduit à pied sur la chaussée, d'où il assiste à la reconstruction de l'instrument de mort<sup>2</sup>. Durant ces affreux préparatifs, il reste impassible. La pluie tombait, une pluie froide et pénétrante. La tête et le cou nus, dévêtu à moitié, trempé d'eau, Bailly frissonnait. Un misérable lui dit : « Tu trembles, Bailly ? » Il répondit : « C'est de froid<sup>3</sup>. » Simple et grand comme un mot du vieux Corneille, le mot de Bailly traversera les siècles.

Le 22 avril 1794, c'était le tour de Malesherbes. « M. de Malesherbes, dit Chateaubriand, sa fille, M<sup>me</sup> la présidente de Rosambo ; sa petite-fille, M<sup>me</sup> la comtesse de Chateaubriand ; son petit-gendre, le comte de Chateaubriand, mon frère, furent immolés ensemble, le même jour, à la même heure, au même échafaud<sup>4</sup>. » Son gendre, M. Le Peletier de Rosambo, président à mortier au parlement de Paris, avait été guillotiné deux jours auparavant ; sa sœur, la marquise de Sénozan, fut guillotinée quelques jours plus tard, le 10 mai, en même temps que Madame Elisabeth et vingt-deux autres victimes<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Le lundi 11 novembre 1793. Sainte-Beuve a dit par erreur (*Causeries du lundi*, t. X, p. 306) que l'exécution de Bailly eut lieu le 12 novembre.

<sup>2</sup> *Bulletin du tribunal révolutionnaire*, n° 81.

<sup>3</sup> *Le glaive vengeur de la République française*, p. 133.

<sup>4</sup> *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 103.

<sup>5</sup> M. Michelet (*Histoire de la Révolution*, t. VII, p. 347) estime que l'on a



Comme Malesherbes, son confrère M. de Nicolaï, ex-premier président de la Chambre des comptes, avait sollicité l'honneur de défendre le roi <sup>1</sup>. Arrêté en 1793, il était encore détenu au Luxembourg au moment de la prétendue conspiration des prisons. Il fut compris dans la *fournée* du 19 messidor (7 juillet 1794). Son fils, âgé de vingt-quatre ans, fut guillotiné le surlendemain. Son frère, ex-président du Grand-Conseil, l'avait été le 9 floréal (28 avril 1794).

Bailly, Malesherbes, Nicolaï, avaient été envoyés à l'échafaud. Condorcet s'empoisonna pour n'y être pas traîné. Proscrit depuis le mois de juillet 1793, après être resté longtemps caché à Paris, il était en quête d'un asile dans les environs de la capitale, lorsque le 7 germinal an II (27 mars 1794), après avoir passé la nuit dans les bois de Verrières, il entra dans une auberge de Clamart et demanda une omelette qu'il mangea avec avidité. Un maçon, membre du comité révolutionnaire du lieu, frappé du contraste de sa tenue misérable avec la finesse de son linge et la blancheur de ses mains, lui demande qui il est, d'où il vient, où il va. Condorcet répond qu'il s'appelle *Pierre Simon*, natif de Ribemont, district de Saint-Quentin, et qu'il est un ancien domestique de M. du Séjour, ci-devant conseiller à la Cour des aides. « Je crois plutôt, dit le maçon, que tu es un de ceux qui avaient des domestiques. Où sont tes papiers ? » Il n'en avait pas. Les gens de l'auberge le conduisirent devant le comité de surveillance de la commune. On le fouilla et on trouva dans sa poche un *Horace* relié en maroquin vert, qu'il avait emprunté la veille à son confrère M. Suard, *un livre d'Orace en latin*, porte le procès-verbal de son arrestation <sup>2</sup>. Plus de doute : c'était bien un ci-devant, et qui pis est, sans doute un académicien. Conduit à Bourg-la-Reine, devenu Bourg-Egalité, il est enfermé dans la prison. Le lendemain matin, le geôlier qui lui apportait un morceau de pain et une cruche d'eau, ne trouva plus qu'un cadavre. Condorcet avait avalé du stramonium combiné avec de l'opium, poison qu'il avait toujours sur lui, et qu'il devait à la prévoyante sollicitude de son ami Cabanis <sup>3</sup>.

méchamment calomnié ce pauvre tribunal révolutionnaire. Rien de plus légal, selon lui, que la condamnation de Malesherbes, *coupable d'avoir envoyé de l'argent aux émigrés*, et aussi la condamnation de Madame Elisabeth, *coupable d'avoir préparé la guerre civile à Lyon, en 1790!*

<sup>1</sup> *Défense préliminaire de Louis XVI*, par F.-N. Foulaines, n° 1, 3 décembre 1792. — Voy., *les Défenseurs de Louis XVI*, par Edmond Biré, p. 49.

<sup>2</sup> *Déclaration du comité de surveillance de la commune de Clamart, 1794, 27 mars.* — *Procès-verbal de l'arrestation de Condorcet*. Musée des Archives nationales, n° 1399.

<sup>3</sup> Condorcet s'est empoisonné dans la nuit du 7 au 8 germinal, c'est-à-

La fin de Chamfort fut plus misérable encore. Après le 10 août, il avait été nommé bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Sur la dénonciation d'un employé subalterne, le citoyen Tobiesen-Duby, il fut, malgré tous les services qu'il avait rendus à la Révolution, enfermé à la maison d'arrêt des Madelonnettes. Il n'y resta que quelques jours, mais n'en sortit pas tout à fait libre. On lui avait donné un gendarme, lequel surveillait en même temps deux autres employés de la Bibliothèque. Les trois suspects payaient et nourrissaient leur garde en commun, le faisant même manger à leur table. Cela durait depuis plus d'un mois, lorsqu'un jour, à la fin du repas, le gendarme dit brusquement aux convives qu'il eussent à faire leurs paquets, car il avait ordre de les ramener à l'instant même dans une maison d'arrêt. Sous prétexte de réunir les objets dont il aura besoin, Chamfort se rend dans son cabinet, s'y enferme, charge un pistolet, veut le tirer sur son front et se manque. Il se fracasse seulement le haut du nez et s'enfonça l'œil droit. Etonné de vivre et résolu de mourir, il prend un rasoir, essaye de se couper la gorge, y revient à plusieurs reprises et se met en lambeaux toutes les chairs. Cette seconde tentative ayant manqué comme la première, il se porte plusieurs coups vers le cœur; puis, par un dernier effort, il tâche de se couper les deux jarrets et de s'ouvrir toutes les veines. Enfin, vaincu par la douleur, il pousse un cri et se jette sur un siège où il reste presque sans vie. Au cri qu'il a jeté on accourt; on enfonce la porte, et on place le mourant sur son lit. Des médecins et les officiers civils de la section sont appelés. A peine les premiers ont-ils appliqué leurs pansements, que Chamfort, d'une voix ferme, dicte aux seconds une déclaration ainsi conçue : « Moi, Sébastien-Roch-Nicolas Chamfort, déclare avoir voulu mourir en homme libre, plutôt que d'être reconduit en esclave dans une maison d'arrêt; déclare que si, par violence, on s'obstinait à m'y traîner dans l'état où je suis, il me reste assez de force pour achever ce que j'ai commencé. Je suis un homme libre; jamais on ne me fera rentrer dans une prison. » On plaça près de lui, toujours à ses frais, deux *sans-culottes*, garde-malades d'une nouvelle espèce, chargés, non de le veiller, mais de le surveiller <sup>1</sup>. Les progrès de la guérison furent assez rapides pour qu'au bout d'une vingtaine de jours, il pût quitter son logement à la Biblio-

dire du 27 au 28 mars 1794. C'est donc à tort que Sainte-Beuve a écrit (*Causeries du lundi*, t. III, p. 277) : « Condorcet mourut à Bourg-la-Reine, dans la nuit du 7 au 8 avril 1794. » Sainte-Beuve n'a fait que copier ici l'erreur commise par François Arago, dans son *Eloge de Condorcet*. Il faut croire que l'illustre astronome connaissait mal son calendrier... républicain.

<sup>1</sup> Ils recevaient chacun cent sous par jour.

thèque et s'établir dans un petit entresol, composé d'une seule pièce, rue Chabanaï; mais bientôt ses plaies mal fermées se rouvrirent, et, après d'atroces souffrances, il expira le 24 germinal an II (13 avril 1794) <sup>1</sup>.

Vicq d'Azyr, dont la mort suivit de près celle de Chamfort, doit être aussi compté parmi les académiciens que la Révolution a tués. Ancien premier médecin de la reine Marie-Antoinette, il s'attendait à chaque instant à être arrêté, traduit devant le tribunal révolutionnaire, conduit à l'échafaud. Point de repos, point de sommeil. La guillotine était sans cesse présente à son imagination terrifiée. Il mourut, le 20 juin 1794, à l'âge de quarante-six ans. Dans le transport de la fièvre, il ne cessait de parler du tribunal révolutionnaire; il croyait voir Bailly, Malesherbes, Lavoisier, tous ses amis immolés, l'appeler sur l'échafaud : « Ce délire d'un mourant, a dit Lémontey, montra au jour ce qu'était alors en France le sommeil des gens de bien <sup>2</sup>. »

Plus énergique que Vicq d'Azyr, l'abbé Morellet n'a cessé, pendant tout le cours de la Révolution, de multiplier les preuves du plus généreux courage. Et pourtant lui aussi, en ces jours abominables, ressentit quelque chose des impressions qui tuèrent son malheureux confrère. « Je dirai ici, écrit-il dans ses Mémoires, un fait qui pourra donner quelque idée de ces temps horribles. Toutes ces impressions me poursuivant dans mon sommeil, il m'arrivait souvent de m'éveiller en sursaut et de me jeter à corps perdu de mon lit au milieu de ma chambre, croyant voir et entendre un homme qui voulait m'arrêter ou m'assassiner, et m'imaginant que je lui plongeais un poignard dans le sein. Je me suis trouvé ainsi plus d'une fois jeté sur le carreau, ayant heureusement évité le marbre de ma commode, qui était dans mon chemin, et contre lequel je me serais brisé la tête ou démis l'épaule avec une chute moins heureuse. Je pris enfin le parti de tendre une corde d'un chevet de mon lit à l'autre, du côté par où je pouvais m'élancer. Cette corde, se trouvant en mon chemin, m'arrêtait par le milieu du corps <sup>3</sup>. »

La Convention avait supprimé l'Académie française; elle avait proscrit, emprisonné ou guillotiné la plupart de ses membres. Elle ne s'en est pas tenue là; on ne tue définitivement que ce que l'on

<sup>1</sup> *Notice sur N. Chamfort*, par Ginguené, en tête de l'édition des *Œuvres de Chamfort*, publiée en 1795.

<sup>2</sup> *Eloge historique de Vicq d'Azyr*, lu dans la séance publique de l'Académie française du 25 août 1825, par M. Lémontey.

<sup>3</sup> *Mémoires de Morellet*, t. II, p. 18.

remplace. C'est pourquoi, à la veille de se séparer, le 25 octobre 1795, elle a voté une *loi sur l'instruction publique*, dont le titre IV était consacré à l'organisation d'un « Institut national des sciences et des arts ». Dans cet Institut, la *Littérature*, — c'est-à-dire ce qui avait été autrefois l'Académie française, — était reléguée au dernier rang, dans ce qu'on appelait la « troisième classe ». Sur les huit sections dont se composait cette classe, on avait réservé aux lettres deux sections seulement, celles de *Grammaire* et de *Poésie*. Chacune de ces deux sections devait être composée de douze membres, dont six résidant à Paris et six résidant dans les départements. Vingt-quatre membres, dont douze obligatoirement pris parmi les *grammairiens* et les *poètes* de chefs-lieux de district, voilà ce qui restait des *Quarante* ! Il est vrai que, pour rehausser leur prestige, la Convention leur donnait pour confrères des comédiens et des chanteurs, la *déclamation* étant mise sur la même ligne que la poésie. Comme les poètes de département, les *comédiens de province* avaient droit, eux aussi, à un certain nombre de places dans le nouvel Institut ! Du reste, plus de secrétaire perpétuel, plus de discours de réception, plus de recrutement par les membres de la classe même ; les choix étaient faits par l'Institut tout entier. Une vacance se produisait-elle dans la section de *Poésie*, c'étaient les mathématiciens et les chimistes, les géomètres et les comédiens qui décidaient de l'élection.

Cette fois, l'Académie française était bien morte. Le décret du 25 octobre 1795 achevait ce que le décret du 8 août 1793 avait commencé. L'œuvre de destruction était maintenant complète. Et pourtant c'est ce décret du 25 octobre 1795 dont l'Académie a fêté, l'année dernière, le centenaire ! Et voilà qu'aujourd'hui encore, dans la préface des *Registres de l'Académie française*, elle se félicite de l'opportunité que donne à cette publication le *centenaire de l'Institut* !... Je m'en voudrais d'insister. L'Académie, grâce à Dieu, a d'autres anniversaires à fêter, ne serait-ce que l'anniversaire de sa fondation. Elle le pourra célébrer, celui-là, sans être obligée de jeter un voile sur les bustes de Bailly et de Malesherbes.

Edmond BIRÉ.

---

# ORGANISATION

## DES TROUPES COLONIALES

---

L'on serait presque humilié de revenir sur un sujet aussi épuisé, si la question ne se replongeait de plus en plus dans les limbes du domaine spéculatif, au lieu de s'acheminer vers une solution pratique, et s'il n'était à craindre que, par découragement, l'on ne préférât encore perdre de vue l'obligation de la faire aboutir. Car elle se pose toujours à nos législateurs ballottés entre les projets et les contre-projets dont le nombre va toujours s'accroissant avec le temps, épuisés par l'effort ou le souvenir des discussions précédentes, tiraillés par les intérêts respectables qui s'y heurtent et dont les revendications ne sont pas pour s'éteindre. Il nous a donc paru utile de la ramener d'abord à ses véritables proportions, de la débarrasser des points de vue subsidiaires qui lui font un cortège beaucoup trop touffu, de l'envisager à son plus juste prix, si l'on nous permet cette expression, en tenant compte de nos charges militaires déjà si lourdes, de nos finances trop obérées.

L'on s'est fait du sujet une idée toute neuve, comme si la situation était toute nouvelle, que la France n'eût jamais eu de colonies, ni de troupes pour les garder. Nous nous sommes mis à réclamer la création d'une armée coloniale, avec l'insistance de gens qui n'en auraient eu aucune et qu'alarmerait l'imprévu d'un besoin jusqu'alors inconnu. Aussi M. le général Billot a-t-il pu dire avec une haute raison, comme président de la commission de l'armée, lors de la discussion, en 1892, au Sénat, d'un projet d'armée coloniale :

« La question de l'armée coloniale, c'est une panacée universelle, c'est une légende qui tend à se faire au Parlement et dans la presse : organiser l'armée coloniale ; tout sera facile et vous arrivera par surcroît.

« Mais elle existe cette armée coloniale. Votre commission des

finances qui, tous les ans, vous propose le budget, sait très bien que vous avez huit régiments d'infanterie de marine en France, que vous en avez quatre aux colonies, que vous avez un nombre considérable de régiments indigènes : régiments annamites, régiments tonkinois, régiments sénégalais. Elle existe l'armée coloniale ! Que manque-t-il ? Qu'est-ce qu'on cherche ? Elle existe et il y a très peu de chose à faire pour l'organiser. »

Cependant si les colonies et les expéditions coloniales sont, chez nous, choses très anciennes, il y a dans la situation quelque changement apporté, c'est notre état militaire basé sur le service obligatoire à court terme. Conçu sur le type inflexible de la guerre continentale moderne, il ne se plie nullement aux utilisations variées qui rentraient dans les obligations de carrière des soldats d'autrefois, et semblaient les conséquences ordinaires du métier militaire, au même titre que les campagnes d'Europe. La conception qu'on se fait du soldat s'est du tout au tout modifiée depuis vingt-cinq ans. Naguère c'était un être à part, isolé du reste de la nation, peu embarrassé des liens de famille, dressé à la guerre par état et par goût, à la guerre sous toutes ses faces, sans limite de chances ni d'aventures, dans la forme d'entraînement moral et physique qui dompte le danger jusqu'au terme des possibilités humaines. Ce soldat-là, on le risquait partout et il s'en tirait d'autant mieux que personne n'aurait imaginé qu'il ne pût être apte à tout. L'armée anglaise est encore de ce modèle.

Aujourd'hui, c'est l'individu quelconque qui reçoit l'éducation militaire, au même titre que l'éducation scolaire qui lui a été imposée, comme une charge sociale, une nécessité d'existence légale, et suivant des données égalitaires et restreintes qui bornent sa mise en œuvre au seul cas de la guerre nationale. Il n'est plus l'élite, il est la foule, et ses aspirations vont au rebours du sentiment militaire, qui reste trop exclusif et trop haut pour convenir à la généralité, pour pénétrer les âmes ordinaires, dans des conditions de temps et de milieu ordinaires. Il en résulte qu'il est soldat jusqu'à un certain point, pour la défense de nos frontières seulement, l'exceptionnelle levée en masse, dont tout le monde attend qu'elle ne se produira jamais ; mais qu'il ne l'est plus pour affronter les climats malsains, les séparations prolongées, les risques du soleil tropical, et qu'en face de la fièvre et des exils lointains, il se retrouve en définitive fils d'électeur.

Si obscure qu'ait été la perception d'un tel changement, les regrets du passé chez les uns, les appréhensions de l'avenir chez les autres, devaient amener à concevoir une sorte d'armée coloniale qui grouperait des éléments en tout semblables à ceux d'autrefois,

uniquement composés de soldats de carrière, d'une force assez redoutable pour faire face, non seulement à l'entretien de nos garnisons coloniales et de leur relève, mais à toutes les expéditions coloniales à venir, de quelque importance qu'on pût les supposer. En calculant que la garde de nos colonies absorbe 40 000 hommes de troupes européennes, que le séjour colonial est actuellement de deux années en moyenne et que la relève nécessitera, par conséquent, 5000 hommes; que la somme des indisponibles par maladie, convalescence, durée du rapatriement, reprise de l'instruction, équivaut au chiffre de la relève, l'on voit que le service colonial normal réclamera tout près de 20 000 hommes; et si l'on veut, par surplus, doter cette force strictement indispensable d'une réserve susceptible de répondre à toutes les exigences, l'on arrive à un effectif total de 40 000 hommes de troupes coloniales.

Tant qu'aucune considération budgétaire ne semblait faire obstacle à nos désirs, il s'est rencontré un nombre respectable de gens pour espérer qu'on arriverait, à l'aide de primes, à constituer en France, sans rien emprunter aux troupes d'Afrique, un corps d'armée de cette importance, uniquement composé de volontaires, engagés et rengagés. C'était en finir avec les incertitudes, les combinaisons boiteuses, les désorganisations partielles, qui ont marqué dans ces derniers temps la préparation de nos expéditions lointaines. C'était aussi, au cas d'une guerre continentale, doter le pays d'un magnifique corps d'armée de vieux soldats, constamment sur le pied de guerre, prêt, dès l'ordre de mobilisation à être jeté à la frontière; une réserve à toute épreuve pour tenter les suprêmes assauts à l'heure des crises décisives.

Mais, depuis plusieurs années, lorsqu'il a été reconnu qu'il fallait s'arrêter à tout prix dans la voie des sacrifices, que le spectre du déficit ne s'éloignait plus, nos conceptions se sont faites plus modestes, et il ne s'est plus agi de créer à proprement parler une armée coloniale, mais simplement de détourner de leur affectation primitive ceux de nos éléments déjà existants, que leur mode de recrutement permettait d'associer à l'infanterie de marine, pour constituer le groupement de nos troupes coloniales, dans la proportion numérique jugée nécessaire.

Telle est donc la donnée très nette qui domine le sujet qui nous occupe : assurer la défense rationnelle de notre empire colonial sans accroissement de dépenses, c'est-à-dire en utilisant au mieux les ressources dont nous disposons, en tenant naturellement compte des mesures législatives qui ont déjà engagé la question, et en préconisant une solution susceptible d'aboutir immédiatement.

## I

Il est reconnu, depuis longtemps, qu'en temps normal et en dehors de toute considération d'expéditions, nos 25 000 hommes de troupe de marine sont insuffisants pour constituer la force européenne de nos colonies, dans leur développement actuel en assurant sa relève. L'histoire de nos récentes conquêtes coloniales a démontré en outre surabondamment que ces troupes livrées à elles-mêmes étaient incapables de fournir aux expéditions nécessaires, qu'elles étaient obligées de recourir sans cesse à l'appoint des troupes de la Guerre, qu'elles manquaient, en un mot, de la réserve constitutive de toute troupe appelée à passer du pied de paix au pied de guerre.

Aussi, pour les soulager dans leur tâche écrasante, à mesure que les circonstances l'ont imposé, on a dû faire entrer, dans la composition de nos garnisons coloniales, des troupes empruntées à l'armée métropolitaine. C'est ainsi qu'au moment du Tonkin, l'on s'est tout naturellement adressé à la Légion étrangère, en lui demandant d'entretenir normalement quatre bataillons en Extrême-Orient; ainsi encore qu'aussitôt l'expédition de Madagascar terminée, on a fait appel aux tirailleurs algériens, dont le recrutement s'adaptait aux exigences coloniales et qui avaient bien supporté la campagne, pour les faire concourir régulièrement à l'occupation de l'île, en fournissant un régiment de marche à deux bataillons.

Mais ces emprunts réclament d'être justifiés à la longue, par une mesure d'organisation générale : les efforts n'ayant pas manqué, sans que le succès les couronnât, peut-être parce qu'ils tendaient à trop de résultats à la fois.

L'on nous croira, lorsque nous affirmons que les divers projets et propositions qui ont visé la réforme de notre organisation militaire coloniale, et se sont succédé depuis 1881, ont connu des ambitions différentes et ont dénaturé singulièrement la question avant d'arriver à celui de M. Cavaignac, lequel clôt la série. Encore ce dernier ne constitue pas un document unique, mais fournit matière à deux projets variant sensiblement, dont le second n'a, il est vrai, que la valeur d'un compromis destiné à tourner l'opposition irréductible rencontrée par le premier, devant la commission de l'armée de la Chambre des députés.

L'économie du premier projet transformait le 19<sup>e</sup> corps en réserve de l'armée coloniale et remplaçait dans le système de notre mobilisation générale le corps d'armée d'Afrique par un corps de nouvelle formation, stationné en France et aisément mobilisable.



Celle du deuxième projet se borne à des emprunts au 19<sup>e</sup> corps, qui continue à compter parmi les troupes métropolitaines, et la réserve de l'armée coloniale n'est plus en Algérie, elle reste en France. Le corps d'armée qui la forme, fait face à une double mission : il assure le mouvement de nos garnisons coloniales et l'imprévu des expéditions outre-mer ; il maintient la préparation de ses éléments de mobilisation en vue d'une éventualité continentale.

Ce projet de M. Cavaignac s'impose à notre étude, puisqu'il reste seul debout, en attendant que M. le général Billot, s'il ne l'adopte pas, lui en substitue un autre. L'on peut dire qu'il s'est inspiré dans son idée générale de certaines propositions précédentes, mais qu'il a poussé cette idée à ses extrêmes conséquences.

Un projet de loi du général Campenon tendait à la réorganisation commune des troupes d'Afrique et des troupes coloniales, sur la base du rattachement à la Guerre, et préconisait la fusion entre l'élément colonial et l'élément métropolitain. M. Cavaignac repousse cette fusion dont personne ne veut plus aujourd'hui, mais généralise l'affectation coloniale à toutes les troupes de l'armée d'Afrique, et sépare nettement cette armée de l'armée de l'intérieur, en écartant jusqu'à la combinaison de son concours possible. En revanche, avec les économies réalisées sur le nouveau 19<sup>e</sup> corps, devenu la réserve de l'armée coloniale, avec la nouvelle organisation des régiments de zouaves enlevés à l'Algérie, il dote l'armée métropolitaine d'un nouveau corps d'armée stationné en France, dont le concours devient une certitude en cas de mobilisation. La création de ce corps d'armée supplémentaire était poursuivie avec persévérance par l'état-major général de l'armée, mais, dans les différents projets qu'il a successivement élaborés, on le constituait simplement avec les troupes de la marine stationnées en France et déjà réserve de l'armée coloniale.

Ce principe de renforcement pour l'armée métropolitaine, qui domine tous les projets d'armée coloniale, les alourdit naturellement et en a jusqu'ici embarrassé la discussion. Mais, étant acceptée la loi du nombre, il répond tellement aux préoccupations militaires de l'époque, qu'on ne saurait s'étonner qu'il s'impose comme ultime et souveraine raison dans les considérations dont se pare toute œuvre d'organisation nouvelle.

Nous ne serions même pas surpris qu'il ait pesé, d'une façon décisive, sur l'esprit de M. Cavaignac, lorsqu'il rayait résolument les troupes d'Algérie de l'armée métropolitaine. Au point de vue particulier de la mobilisation générale, n'était-il pas, en effet, logique de mettre hors de cause les troupes que la déclaration de

guerre trouverait détachées hors de France? Ceux qui se sont bercés de la possibilité du transport par mer du 19<sup>e</sup> corps, en nous attribuant de plein droit la prépondérance maritime vis-à-vis de la seule Italie, seraient-ils aujourd'hui aussi affirmatifs dans leur confiance? Soumettraient-ils une opération aussi délicate aux risques d'une action combinée des flottes anglaise et italienne? La vérité est que le transport éventuel en France des troupes d'Afrique, au début d'une guerre continentale, est voué à de telles incertitudes d'exécution, qu'il est infiniment plus prudent d'y renoncer dans les prévisions et de chercher ailleurs une compensation à ce déficit. M. Cavaignac l'avait cru trouver dans la création d'un nouveau corps d'armée, dont il obtenait les éléments, sans augmentation de dépense, par la diminution des effectifs stationnés en Algérie et en Tunisie, effectifs qu'il ramenait de 67 000 hommes à 48 000 hommes, et par la suppression de quatre régiments d'infanterie de marine.

Mais il est juste de reconnaître que si, par cette mesure, nos effectifs de mobilisation s'enrichissaient d'un corps d'armée, ils s'appauvrissaient en même temps d'un autre, puisqu'ils perdaient le corps d'armée des troupes de la marine stationnées en France, sur lequel avaient tablé toutes les combinaisons précédentes.

Il apparut donc à tous, au conseil supérieur de la guerre, et ensuite à la commission de l'armée de la Chambre des députés, que, sans aucun profit de gain matériel, c'était chose grave, pour réaliser la seule concentration de la réserve de l'armée coloniale, sans un commandement unique et sur un seul territoire, de sacrifier l'esprit de corps et les belles traditions du 19<sup>e</sup> corps d'armée. Mis dans la balance, le poids des grandeurs morales l'emporta, cette fois, sur l'inflexibilité des adaptations mathématiques, et l'armée d'Afrique fut sauvée.

Pris dans ses grandes lignes, le premier projet de M. Cavaignac se proposait de réaliser la fusion des deux armées coloniales que possède la France, en réunissant les troupes de la marine à celles du 19<sup>e</sup> corps, dont l'utilisation intermittente et incomplète comme troupes coloniales avait besoin d'être régularisée et étendue. En diminuant de moitié les régiments d'infanterie de marine, qui devenaient des régiments d'infanterie coloniale, il obtenait une économie considérable sur le nombre des rengagements, lesquels entrent, avec les engagements, pour la totalité dans le recrutement de ces régiments.

Il consacrait l'utilisation des officiers de la relève pour l'encadrement des troupes de l'Algérie, leur donnait ainsi des unités vigoureuses et suffisamment nourries, au lieu des commandements

illusoire que leur offre, en France, l'infanterie de marine trop appauvrie. La va-et-vient perpétuel qu'entraîne la relève, l'alimentation des cadres des troupes indigènes, le nombre considérable des missions particulières, donnent, en effet, aux cadres des officiers des troupes de la marine une extension singulière, tout à fait hors de proportion avec les effectifs qu'ils encadrent. Les 1600 officiers de l'infanterie de marine fournissent une proportion de 1 officier pour 15 hommes. Il en résulte que l'instruction militaire de ces officiers, pendant le temps qu'ils passent en France, ne trouve pas les moyens de se développer utilement.

Enfin, en créant, dans les meilleures conditions de groupement et d'importance numérique, cette réserve de l'armée coloniale, la nouvelle organisation affranchissait à tout jamais l'armée métropolitaine des prélèvements éventuels, que les récentes expéditions coloniales lui ont fait subir, au préjudice toujours sérieux de la préparation de mobilisation.

Le second projet de M. Cavaignac se différencie du premier en reportant en France la réserve de l'armée coloniale, ainsi qu'elle y était constituée jusqu'à présent. Il conserve les huit régiments d'infanterie de marine que le premier projet réduisait à quatre, et les deux régiments d'artillerie, placés primitivement en Algérie, reviennent en France. Le 19<sup>e</sup> corps, après de notables réductions, continue à être encadré par les officiers des troupes métropolitaines, abandonnant toujours certains de ses éléments pour former un noyau de relève coloniale qui diminuera d'autant le nombre des Français aux colonies.

Enfin, les deux projets sont invariables sur le rattachement au ministère de la guerre, l'autonomie de l'armée coloniale, les conditions de recrutement et de relève.

Néanmoins, ainsi, du reste, que le reconnaît l'exposé des motifs, le second projet est loin de présenter un ensemble aussi coordonné que le premier, et s'attirera d'inévitables critiques de détail. Il n'est pas douteux, par exemple, que le régiment étranger attribué à l'armée coloniale héritera de tous les engagements volontaires, et que l'autre ne bénéficiera que des Alsaciens-Lorrains qui viennent chercher la naturalisation et dont le nombre, hélas! va toujours diminuant. Il semble également probable que la balance sera difficile à maintenir satisfaisante, au point de vue du recrutement, entre le régiment de tirailleurs algériens colonial et les autres régiments de tirailleurs, soit que le régime colonial se fasse plus attirant pour nos Kabyles, soit qu'ils répugnent à s'expatrier pour le médiocre résultat de tenir garnison en pays tropical.

C'est, d'ailleurs, une mauvaise condition de succès pour un

projet de loi que de revenir devant une Assemblée amputé d'une de ses dispositions principales, et celui de M. Cavaignac, maintenant que son auteur n'a plus l'autorité du ministre de la guerre pour l'appuyer, nous paraît devoir rejoindre dans l'oubli ses trop nombreux devanciers.

## II

Si le nouveau ministre de la guerre, M. le général Billot, n'a pas eu encore le temps de manifester ses intentions, en ce qui concerne l'armée coloniale, au moins sa pensée sur la matière nous est-elle connue, car il l'a exposée à maintes reprises et développée avec une irréductible conviction, notamment dans un très éloquent discours, comme président de la commission de l'armée au Sénat, au cours de la discussion très approfondie, à laquelle a donné lieu, en 1892, le projet de loi présenté par M. de Freycinet, ministre de la guerre, de concert avec M. Burdeau, ministre de la marine.

Le projet de loi du gouvernement s'appuyait sur un rapport technique considérable, résumant les travaux d'une commission d'organisation de l'armée coloniale, présidée par M. le général de Miribel, chef d'état-major général de l'armée.

Cette commission avait estimé tout d'abord que l'armée coloniale devait être rattachée à un ministère militaire, mais à aucun prix à un ministère civil des colonies. L'on sait que cette idée avait germé dans les bureaux improvisés de ce Benjamin de nos ministères. Il n'était pas difficile de démontrer, par l'article 6 de la loi du 27 juillet 1872, comme par l'article 8 de la loi du 15 juillet 1889, la volonté expresse et absolue du législateur d'assurer l'unité du commandement en matière militaire. Il n'était pas difficile surtout d'accumuler les raisons qui s'insurgent contre la dépendance d'une force militaire, dans les attributions d'un ministère civil, dont l'inévitable tendance eût été de réaliser des économies aux dépens de cette force et de sa vitalité.

Dans le même ordre d'idées, la commission déniait formellement aux gouverneurs civils des colonies le commandement des forces de terre et de mer, et insistait afin que toute prétention à ce pouvoir fût définitivement écartée, pour l'avenir, par une nouvelle et profonde modification de leurs attributions.

Après avoir fait ressortir combien il était étrange que ces gouverneurs s'appliquassent le sénatus-consulte du 3 mai 1854, qui accorde ce commandement aux représentants de l'empereur, quand la loi constitutionnelle du 25 février 1875 n'attribue au Président

de la République que le droit de *disposer* de la force armée, la commission n'avait pas de peine à établir combien cet anachronisme, depuis la suppression des gouverneurs militaires, était fatal au bon sens en même temps que contraire à la législation qui nous régit. Elle demandait que la situation fût tranchée dans le sens où elle l'a été, par rapport au gouverneur général de l'Algérie, pour le général commandant le 19<sup>e</sup> corps et le contre-amiral commandant la marine en Algérie, qui relèvent directement de leurs ministres respectifs.

Sur la base du principe de l'autonomie de l'armée coloniale, le rapport fondait sa composition sur le double élément des troupes européennes et des troupes indigènes. Il exigeait davantage du concours que la légion étrangère apporte déjà aux troupes de la marine et, tout en repoussant absolument la création d'un régiment étranger colonial, il réclamait des unités des régiments étrangers stationnées outre-mer qu'elles fissent désormais partie intégrante de l'armée coloniale.

En étudiant la mission qui incombe à l'armée coloniale, le rapport n'aurait eu garde d'oublier la formation des corps d'armée que l'armée coloniale aurait le devoir de mettre sur pied, au cas d'une guerre européenne, et qui s'organise très simplement par la mobilisation des 3 premiers bataillons des huit régiments d'infanterie de marine constitués à 4 bataillons, et le dédoublement des batteries montées des deux régiments d'artillerie.

Enfin, la commission ne pouvait perdre de vue qu'elle était surtout chargée d'examiner l'opportunité du rattachement de l'armée coloniale au département de la guerre, et elle s'étendait longuement sur cette éventualité, à laquelle elle se ralliait. Cependant elle avait tenu à déclarer tout d'abord qu'elle ne se fût jamais crue autorisée à soulever cette question si le ministère de la marine avait conservé les colonies dans ses attributions.

Adoptant les grandes lignes de ce rapport, le projet du gouvernement affectait les troupes coloniales à la garde et à la défense des colonies et des pays de protectorat, autres que l'Algérie et la Tunisie, assurait leur autonomie, leur donnait un budget spécial, et, en dernière analyse, les rattachait au ministère de la guerre, en les faisant concourir à la formation d'un 20<sup>e</sup> corps. Tout y était prévu. Toutefois, le gouvernement ayant exprimé le désir qu'il fût statué à bref délai sur la question connexe du recrutement des troupes coloniales, le Sénat adopta, dès le commencement de l'année 1892, une proposition de loi en trois articles, dont le premier consacrait le recrutement exclusif de ces troupes par des engagements et des rengagements, admettant qu'en cas d'insuffi-

sance, ils seraient demandés au ministre de la guerre par le ministre de la marine.

S'appuyant sur cet article, la commission de l'armée du Sénat crut de son devoir de substituer aux projets du gouvernement et de la Chambre des députés, qui tous deux prenaient comme point de départ le rattachement à la guerre, un troisième projet dont le point culminant serait le maintien de l'armée coloniale à la marine. Elle en écartait nécessairement la conception du 20<sup>e</sup> corps qui n'avait plus de raison d'être; et elle restreignait le rôle de l'armée coloniale aux besoins de la garde et de la défense des colonies, de celle des ports et des arsenaux, et enfin à la formation d'une réserve destinée, en sus de la relève, à parer à des éventualités sans grande importance. En chiffres, elle faisait tomber les 8 régiments d'infanterie coloniale à 5 bataillons, demandés par le gouvernement, à 6 régiments d'infanterie de marine à 4 bataillons. Elle jugeait que les 96 compagnies qui en résultaient, donnant un effectif de 15 000 hommes, jointes aux 26 compagnies de légion étrangère réclamées des deux parts, à 4 compagnies de tirailleurs algériens et aux 75 compagnies de troupes indigènes existantes, suffiraient à entretenir le service normal colonial sur le pied actuel, qu'elle prenait comme base de ses évaluations. Elle procédait également pour l'artillerie de marine, dont elle partageait le régiment pour en former 2 régiments, chacun à 16 batteries.

Enfin, préoccupée de parer aux insuffisances d'effectifs qui pouvaient s'ensuivre de la renonciation à tout prélèvement sur le contingent annuel fourni par la métropole, elle admettait très sagement plusieurs sources de recrutement :

Les engagements volontaires pour trois, quatre ou cinq ans comme dans l'armée de terre; l'incorporation, à la demande des intéressés, au moment des opérations du conseil de revision; les rengagements avec primes, dans les conditions prévues par la loi du 15 juillet 1889;

L'appel fait, sous forme d'engagements volontaires, aux hommes de troupe de l'armée de terre, après une année de présence sous les drapeaux.

Si court que soit cet exposé, il suffit pour faire toucher au vif les divergences de vues profondes qui divisaient alors le gouvernement et la commission de l'armée du Sénat, présidée par M. le général Billot. Il met également en lumière les différences d'opinion qui séparent l'ancien président de cette commission des idées émises par M. Cavaignac, dans ses projets d'organisation de l'armée coloniale. Il y a maintenant intérêt à rechercher de quel côté apparaît la vérité dans cette discussion laborieuse, en isolant les

grands principes qui la dominent des considérations étrangères ou accessoires, où les préoccupations du moment l'ont trop souvent noyée.

### III

A l'heure actuelle, l'armée coloniale se compose de l'infanterie et de l'artillerie de marine, ainsi que des régiments indigènes spéciaux à certaines colonies, et dépend tout entière de la marine. Nous n'y voyons rien à changer, et nous allons en discuter les raisons.

Une réserve doit lui être constituée dans les troupes de la Guerre, laquelle comprendra la légion étrangère, ce qui est déjà un fait accompli, les régiments de tirailleurs algériens et les bataillons d'infanterie légère d'Afrique. Il n'y a d'ailleurs aucune objection sur le choix des troupes de la Guerre qui entrent dans cette réserve, puisque tous les projets s'accordent sur leur désignation.

Où naît le doute, c'est sur l'opportunité de maintenir l'armée coloniale au ministère de la marine ou de la rattacher au ministère de la guerre?

Tant que le ministère de la marine avait conservé les colonies, on n'eût pas imaginé de lui refuser la direction des troupes chargées de les défendre; mais le jour où il les a perdues, l'on s'est aperçu des inconvénients résultant du commandement et de l'administration par un même département ministériel, d'éléments aussi dissemblables que l'armée de mer proprement dite et les troupes de la marine destinées à combattre exclusivement sur terre. Peu à peu l'extension donnée à ces troupes a paru usurper une importance disproportionnée avec leur rôle accessoire au ministère de la marine. Mais, comme d'autre part elles restaient dans bien des circonstances numériquement insuffisantes, aucun effort lointain n'a pu être tenté, sans qu'il fût fait appel aux renforts de la Guerre, dans des proportions souvent considérables. Ces considérations ont pesé suffisamment sur beaucoup d'esprits pour les incliner au rattachement à la Guerre, seule capable d'utiliser la force colossale, active et réserves comprises, de près de 100 000 hommes ressortissant à l'armée coloniale. Et la commission technique, présidée par le général de Miribel, a pu conclure à ce rattachement en disant : « L'armée coloniale n'est en réalité qu'une partie de l'armée nationale, ayant un rôle spécial dans les colonies, mais qui pouvant être appelée à combattre, soit en Europe, soit dans d'autres parties du monde, avec d'autres frac-

tions de l'armée française, doit être organisée, commandée et administrée d'après les mêmes lois et les mêmes règles que l'armée tout entière. »

Il faut reconnaître qu'en organisant l'armée coloniale, M. le général de Miribel poursuivait d'instinct et sans trop s'en cacher la création du 20<sup>e</sup> corps comme but principal, et il n'est pas douteux que, si l'armée coloniale doit avant tout répondre à cette idée supérieure de doter l'armée métropolitaine d'un corps d'armée de supplément, cette armée ne soit mieux à sa place dans la dépendance du ministre de la guerre. Si des deux fonctions qui lui sont dévolues, la défense des colonies qu'elle assure et l'appoint à la défense générale qu'elle procure, c'est le rôle métropolitain qui l'emporte sur le rôle colonial, l'on comprend le rattachement à la Guerre. Mais on ne le comprend plus si une armée coloniale doit servir surtout à la défense des colonies, si c'est en remplissant cette mission spéciale qu'elle contribue à la défense générale, si sa raison d'être est de laisser disponibles pour la guerre européenne toutes les forces intérieures.

Oh! que les colonies ne soient pas pour une nation une étrange cause de faiblesse, au point de vue d'une guerre continentale, c'est une autre affaire; que l'Allemagne n'ait pas eu à se réjouir en nous voyant lancés dans la série de nos entreprises coloniales, et qu'elle envisage l'avenir avec plus de sérénité maintenant que nous sommes lestés des boulets du Tonkin et de Madagascar, ce n'est assurément pas douteux! La nation qui concentre son action sur un seul point est certainement plus forte à cet endroit que celle qui éparpille la sienne de plusieurs côtés à la fois. Aussi la phrase légendaire d'un ministre de la guerre déclarant que le temps était passé où nous devons rester hypnotisés devant la trouée des Vosges n'est-elle qu'une colossale bêtise dans la bouche du chef de l'armée. Car si nous avons été décidés à refaire cette frontière mutilée, nous n'en aurions pas un instant détourné nos regards, nous serions restés repliés sur notre immuable résolution, indifférents aux tentations, où on a réussi à embarquer notre activité. Nous pouvons nous dire que nos conquêtes coloniales auront fortement saigné notre trésor, dont l'épuisement devient notre grande alarme, et qu'elles nous ôteraient un corps d'armée, la guerre venant.

Mais nous les avons achetées assez cher pour en tirer ce qu'elles peuvent rendre; et, les ayant, nous devons en favoriser le développement par tous les moyens dont dispose une grande nation et dont le plus indispensable est la sécurité.

C'est pourquoi, en jetant les bases de notre défense coloniale, le



point capital est-il de savoir où doit en être le levier, en vue de produire le plus d'effort utile, sans que sa manœuvre devienne jamais, pour la main qui le tient, inconciliable avec d'autres devoirs.

Ce qu'on peut dire des colonies, c'est que les navires sont le trait d'union entre elles et la patrie, qu'ils sillonnent la ligne d'opérations qui les relierait à leur base du temps de guerre, qu'il n'est pas possible de se passer de leur aide pour y accéder, pour s'y ravitailler, pour y entretenir la vie, pour y affirmer la suprématie du pavillon. Ce qui ne fait doute non plus pour personne, c'est que la grande raison d'être des colonies réside dans leur force de points d'appui pour nos flottes, qui peuvent y trouver refuge, rechanges et approvisionnements, le cas échéant, et maintenir ainsi leur droit à la liberté des mers. Et leur utilisation première a toujours consisté à recevoir les dépôts de charbon, les ateliers de réparations, tous les établissements nécessaires à la marine pour sa navigation et qui lui sont conséquemment d'un intérêt primordial.

C'est encore la marine qui les a reconnues et conquises, qui les a étudiées et suivies, qui, autrefois, fort judicieusement leur donnait des gouverneurs, qui conserve à leur égard une tradition de services rendus, de relations continues, de liens invétérés. C'est elle qui possède les renseignements sur leurs climats, l'hygiène qu'elles réclament, qui tient état des ressources qu'on y rencontre, qui se mêle le plus à leurs populations et entretient vis-à-vis d'elles le prestige de la métropole. Nos aperçus coloniaux ont besoin d'être contrôlés sans relâche, car les nouveaux mondes se transforment vite aujourd'hui, et les renseignements perdent tôt leur valeur avec leur actualité; - et à qui incomberait cette mise au courant perpétuelle sinon à la Marine qui voit les autres et qui compare?

Elle reste donc associée à nos colonies, qu'administrativement on les lui laisse ou on les lui ôte, par son passé, ses études et son immixtion continue et nécessaire. Elle leur reste aussi militairement liée par une loi de défense. C'est par mer qu'on les attaque et sur mer surtout qu'on les défend. Isolée, sans le secours de sa flotte, une colonie si héroïquement qu'on s'y comporte, est fatalement perdue : notre histoire en témoigne assez tristement. Dans cette défense coloniale, la Marine garde donc la part prépondérante avec ses navires. Si l'on juge que l'unité de commandement, partout indispensable, est encore, ici, plus obligatoire qu'ailleurs, serait-il sage de lui en retirer la part accessoire, de soustraire à sa direction la défense sur terre? Ceux qui ont émis le principe que le fait de combattre à terre classe une troupe dans l'apanage

du ministre de la guerre, devraient interdire à la marine l'emploi de ses compagnies de débarquement, et rayer de nos fastes maritimes tant d'héroïques actions, où nos marins surent jouer leur vie sans se soucier que ce fût à terre, sans s'embarrasser du formalisme doctrinaire qui circonscrit leur élan au pont d'un bateau ! On la chicanait moins sur son droit à combattre en terre ferme, à la fin de l'année 1870, et l'attitude des Pothuau, Jaurès, Jauréguiberry, n'indiquait pas que leur capacité au commandement ait tant déchu à s'exercer sur un autre élément ! Et plus récemment la direction des opérations de Courbet au Tonkin n'a-t-elle pu soutenir, avec Son-Tay, le parallèle des campagnes conduites par des chefs éprouvés de l'armée de terre ?

Avant de soustraire les troupes coloniales à la haute direction de la Marine, il faudrait encore, pour justifier ce changement, trouver matière à procès. Si c'est à sa capacité qu'on en a, elle en aurait long, elle, de belles pages d'histoire à aligner jusqu'à maintenant, où ces troupes de la marine, élevées sous son égide, ont affirmé leur immortelle valeur de soldats. Si c'est son droit qu'on met en cause, en quoi la situation a-t-elle changé, en quoi nos arsenaux maritimes en France et aux colonies ont-ils perdu de leur importance ; pourquoi, à ceux qui s'en servent, retirerait-on l'honneur de les garder, de les défendre ?

D'autre part, lorsqu'on songe à celui qu'on se propose d'investir de cette nouvelle responsabilité, à ce ministre de la guerre qui, par la tournure qu'a prise la guerre, plie sous le plus écrasant fardeau qu'aucune époque ait encore conçue, l'on en vient à se demander à quel point on place la limite où l'on ne tient plus rien à force de tenir tout ? Au cours de la discussion de 1892, au Sénat, M. de Freycinet, ministre de la guerre, a bien pu s'écrier : « Qu'est-ce que 40 bataillons de plus, quand on en a 400 ! » prouvant, une fois de plus, que toute sa conception militaire d'ingénieur s'arrête au chiffre et rien qu'au chiffre. Mais à qui voudra réfléchir que ces 40 bataillons sont disséminés depuis le Tonkin jusqu'aux Antilles, en passant par Madagascar et le Soudan, il apparaîtra clairement que le ministre qui embrassera ainsi perpétuellement la carte du monde sera bien détourné de l'étude minutieuse de la carte d'Europe, et que, s'il s'inquiète beaucoup de notre défense coloniale, c'est notre défense générale qui en souffrira. Et à supposer qu'il fût un homme extraordinaire, ce ministre, qu'il pût tout mener de front en temps ordinaire, imagine-t-on qu'il poursuivra cette double étude, la guerre éclatant ?

Nous vivons en esprit si loin de la guerre, qu'il nous semble naturel de tout régler sur le temps de paix, même pour le ministre

de la guerre, sans songer que sa tâche, son rôle, sa capacité, doivent être étalonnés sur le seul temps de guerre ! Oh ! si cette salubre et terrible vision des horizons troubles et sanglants s'imposait à nos regards, combien plus nous serions regardants sur le choix de ce ministre, avec quelle respectueuse sollicitude nous nous garderions d'y toucher ! Et dire que l'histoire se recommence toujours, et toujours pour nous avec quelle légèreté ; dire que les échos allemands vibrent encore à l'éclatante fanfare de nos défaites, et que, depuis vingt-cinq ans, nous n'avons trouvé, pour les réparer, que de changer trois fois par an le ministre de la guerre, l'homme qui a la responsabilité du salut de la patrie ! Devant ce défi porté à toutes les notions gouvernementales et militaires, devant l'insolence de cette anarchie, comment vouloir alourdir encore une tâche qu'on n'a déjà plus le temps de saisir ! Comment fermer les yeux à l'évidence de l'histoire, lorsqu'elle nous montre en quelle manière le ministère de la guerre sut s'acquitter du soin de nos colonies, à l'époque où elles lui étaient confiées ! Car il a son passé dans notre histoire coloniale, mais c'est à son point le plus douloureux, à l'heure où nous les avons perdues. C'est un ministre de la guerre que Montcalm et Lally-Tollendal suppliaient vainement, quand l'Inde et le Canada nous échappaient, faute d'un secours, que ce ministre ne pouvait avoir en tête de leur envoyer, alors qu'il faisait tête à l'Europe !

Le rattachement des troupes coloniales à la Guerre serait non seulement en désaccord avec l'expérience et le sens rationnel des choses, mais aurait des inconvénients graves dans l'harmonie générale de notre état militaire.

L'état-major général de l'armée, si la préparation à la guerre continentale lui laisse des loisirs, ce qui est douteux, n'est en tout cas nullement préparé à l'organisation des expéditions coloniales. S'il avait pu rester des hésitations sous ce rapport, après le Tonkin, la campagne de Madagascar les aurait dissipées d'une façon accablante. L'absence de préparation qui s'y est manifestée aurait pu faire croire qu'on avait arrêté le plan de campagne sans aucun élément d'information sur le pays, sa viabilité, son climat, les moyens de transport qui lui convenaient, absolument comme Christophe Colomb, quand il avait marché sur l'Amérique. Ce mémorable exemple est au moins là pour servir et, s'il ne barre pas à tout jamais le chemin à l'idée du rattachement de l'armée coloniale à la Guerre, c'est qu'il faut désespérer de la leçon des faits pour notre pays.

La Marine, au contraire, lorsque se pose à elle la question d'une expédition lointaine à combiner, n'éprouve pas la surprise d'inconnu

qui s'abat sur le ministère de la guerre à une semblable proposition. Elle possède d'avance et nombreux les renseignements contradictoires qui peuvent l'éclairer, elle n'a qu'un ordre à donner pour les compléter, si elle l'estime nécessaire, et ses lumières naturelles convergent ici vers le but, alors que la guerre n'y peut tendre que dans la nuit de la cécité la plus opaque.

Si maintenant nous passons aux troupes, l'on se heurte, en les rattachant à la Guerre, à une double difficulté. Il est, d'une part, impossible d'établir la fusion entre l'armée coloniale et l'armée métropolitaine, si séduisante qu'ait pu paraître l'idée de l'armée nationale, seul réservoir de toutes les forces du pays, alimentant l'armée coloniale de l'exubérance de ses activités, de ses ambitions en quête d'aventures, et en recevant en retour la somme d'expérience de la guerre que les campagnes lointaines sont aujourd'hui seules à récolter. L'éducation militaire des deux milieux est trop différente; elle ne permet pas de se plier au changement à un certain moment de la carrière. Il serait dangereux d'attendre d'officiers généraux ou même supérieurs, parvenus très jeunes au haut de l'échelle hiérarchique, par une brillante succession de campagnes coloniales, la somme de connaissances et le coup d'œil militaire qu'exige plus que jamais la grande guerre européenne. Et le danger s'accuserait ici avec d'autant plus d'évidence que ces officiers, en raison même de la rapidité de leur avancement, seraient destinés par leur âge à prendre la tête des généraux de l'armée, à en occuper les postes les plus éminents. Nous serions désolés qu'on pût lire en cette appréciation une suspicion blessante pour la capacité des chefs si méritants de nos troupes de marine, car, mieux que personne, nous savons ce qu'ils valent, ayant eu la fortune de commencer notre carrière militaire dans leurs rangs, à côté de camarades qui en sont maintenant les plus brillants généraux. Elles n'auraient d'ailleurs qu'à ouvrir le livre d'or de leur historique, à une page quelconque de leurs glorieux services, ces troupes, pour établir de quoi elles sont capables. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il arrive une seule fois dans leur vie aux généraux de brigade de leur arme de commander une brigade aux grandes manœuvres des troupes de la guerre, que c'est là une école d'instruction insuffisante pour ces hauts grades, et que la force même de la situation les enlève à la préparation de leurs facultés pour les hauts commandements dans les campagnes d'Europe. Il n'en est pas moins vrai que l'officier dont la carrière s'est écoulée dans les postes d'Extrême-Orient ou du Soudan, sous un climat meurtrier, à faire pousser ses légumes entre deux expéditions harassantes, ne peut [pas avoir la culture militaire de son

camarade d'Europe, bien au frais pour travailler, l'esprit libre de toute inquiétude pour sa vie matérielle, et n'ayant qu'à se baisser pour ramasser autour de lui les moyens d'instruction dont il a le désir. Et la guerre même qu'ils font là-bas, ces bouts portants dans la brousse, ces grands hurrahs à la baïonnette, sont tellement éloignés des méthodiques prudences, des scientifiques précautions, des foudroyantes prises de position commandées par la grande guerre, que leur expérience de tant d'engagements glorieux, mais d'espèce si différente, ne peut même que les induire en erreur plutôt que les servir lorsqu'il faut affronter le feu des bataillons européens.

Mais si la fusion n'est pas possible, il est encore plus impossible de juxtaposer dans le même ministère les troupes coloniales et les troupes métropolitaines, en maintenant leur autonomie. La première difficulté au rattachement venait du service si différent imposé aux unes et aux autres et de la préparation différente qui en résultait. Mais si l'on essaye de la tourner en rejetant cette fusion, un autre obstacle naît d'une haute considération morale, à laquelle il serait contraire à toutes les traditions de l'armée de passer outre.

Avec les armées nationales, la guerre d'Europe devenant de plus en plus rare, les officiers du cadre métropolitain semblent de plus en plus destinés à s'y préparer beaucoup, sans jamais la faire. Et alors s'accusera, très criante, la comparaison de ces carrières échafaudées dans l'immobilité des garnisons prenant le pas, pour l'obtention des hauts commandements, et sous la justice distributive du même ministère, sur ces autres carrières vivement construites au danger, du climat plus encore que du feu, des campagnes coloniales. Ce sera aux officiers de la Guerre qui se battront qu'on refusera les ambitions suprêmes, quand ceux qui n'auront pas eu ce titre et cette fortune pourront y prétendre. Établir ce point de vue, c'est montrer que l'autonomie est encore plus inadmissible que la fusion.

Alors, si l'on tenait à ce rattachement quand même, plutôt que de vicier cette conception superbe dont s'illumine l'avenir pour une armée, que c'est le risque de la vie qui plane sur toutes les autres considérations d'avancement, mieux vaudrait encore la fusion. Mais ce serait la fin de la justice, l'ère triomphante du favoritisme à outrance ouverte par la porte de l'armée coloniale. Les expéditions coloniales organisées par la Guerre ne nous ont-elles pas suffisamment édifiés à ce sujet, nous a-t-on assez bondé les états-majors, même les corps de troupes, des protégés de toute nuance, des recommandés de tout poil, de tout ce qu'on a appelé

d'un nom qui a fait fortune : *les fils à papa*? Voit-on ces inégalités de traitement et de fortune militaires érigées en système fixe, l'armée coloniale ouvrant ses stages, à l'heure opportune, aux impatients d'un grade, pour peu qu'ils aient le vent en poupe, et ces listes risibles, à force d'être inutiles, passer, à l'époque des inspections générales, devant le grand troupeau des oubliés, afin d'y recevoir l'inscription de leur désir de courir aussi les chances où l'on avance, désir qu'on exauce si vite chez les heureux en posture d'une faveur à attendre!

#### IV

Dans le discours qu'il prononçait au Sénat le 4 novembre 1892, M. le général Billot, s'aidant de ses souvenirs et de son expérience, a montré que cette fusion des troupes coloniales avec l'armée continentale était imminente, forcée, fatale, si ces troupes étaient rattachées à la Guerre. « Elle s'impose pour le personnel, disait-il, à cause des mutations de tous les jours imposées, pour les officiers, par les nécessités du service; de même des mutations de matériel, d'approvisionnements, de munitions, d'armes, s'imposeront absolument. » Et rappelant l'expédition du Mexique, il démontrait que, lorsqu'on est envoyé au loin et qu'on a besoin de troupes, de matériel, on en prend où il y en a, et il ajoutait qu'on avait raison.

Puis, entrant dans les détails de la mesure dont la gravité l'effrayait, il faisait voir qu'elle aboutissait à la création d'un ministère de la défense nationale : « Vous allez démembler un ministère, poursuivait-il; vous enlevez à la Marine l'infanterie de marine, c'est déjà grave. Vous lui enlevez l'artillerie de marine, c'est beaucoup plus grave. Qui est-ce qui fabriquera maintenant les canons de la Marine? Ce sera l'artillerie de la marine transportée à la Guerre. Voilà la Marine devenue la vassale de la Guerre et, par conséquent, le ministère de la défense nationale, qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, forcément installé. »

Mais l'idée du rattachement des troupes de la Marine à la Guerre reposait sur une autre conception erronée, la nécessité de faire fournir par l'armée coloniale un corps de réserve à l'armée continentale. M. le général Billot, après avoir indiqué comment elle avait pris naissance dans la fatalité de nos désastres, qui avaient détourné de leur véritable emploi de troupes de débarquement nos troupes de la marine, pour les jeter dans la trouée de notre armée percée sur la frontière, les combattait victorieusement en termes éloquents qu'il faudrait pouvoir citer entièrement.

Il lui suffisait de présenter le tableau de la mission de l'armée coloniale, de l'échelonnement des troupes qui la composent, pour en arriver à cette interrogation : « Dans de telles conditions, comment se recrutera le 20<sup>e</sup> corps? En quoi les troupes coloniales sont-elles préparées pour aller à la frontière former un corps d'armée, corps décousu dont les éléments ne se connaissent pas entre eux et ne connaissent ni leur artillerie ni leur cavalerie, — ils n'en ont pas, — ni leurs services administratifs? » Et le général ajoutait : « Ce sera là un corps renfermant assurément des éléments excellents, des troupes admirables; cependant permettez-moi de vous dire que vous vous exposez à lui faire jouer un rôle qui ne sera pas à la hauteur de sa valeur. »

C'est exactement le point de vue qui domine le débat et auquel nous voulons nous arrêter. Tant que l'organisation de l'armée coloniale sera liée à celle d'un nouveau corps d'armée, bâti sur l'exact modèle des corps d'armée de la Guerre et destiné à se souder à eux sur la frontière, elle perdra de vue son véritable défaut et remplira mal le but éventuel auquel elle aura été sacrifiée. Et, sans être dans le secret des dieux, l'on ne comprendra jamais qu'on enlève ces troupes à ces côtes qu'elles connaissent si bien, à la garde de ces établissements maritimes qui menacent de rester inoccupés jusqu'à l'entrée en scène de l'armée territoriale, pour les porter sur une frontière qu'elles ignorent, dans des conditions de composition qui sont désastreuses. Nos combinaisons sont donc bien pauvres, qu'elles n'aillent pas jusqu'à concevoir l'emploi possible d'un corps de débarquement dans des données admissibles, lorsque nous possédons des troupes de débarquement si désignées pour une opération de ce genre, si indiquées pour produire un résultat considérable de surprise sur un point ignoré de l'échiquier, alors qu'elles n'apporteront qu'un renfort sans grande signification sur le front stratégique? Les corps d'armée, nous en avons plus que notre frontière n'en réclame, si nous savons les utiliser. L'on en a créé dix-huit nouveaux, depuis cette année 1892, où le projet de M. de Freycinet demandait la création de ce 20<sup>e</sup> corps. Seulement la conception du rattachement à la Guerre ne peut se réclamer que d'une proposition semblable, et il demeure inévitable qu'elle apparaîtra dans tous les projets de loi qui s'attacheront à ce principe.

Devant l'impossibilité d'aboutir depuis quinze ans, il serait peut-être sage de ne pas s'entêter contre la logique, contre l'expérience et contre l'histoire. C'est notre vœu le plus cher. Une telle incertitude pèse lourdement depuis trop longtemps sur les troupes dont le sort est lié à cette organisation militaire coloniale; il serait temps

d'en finir. Une fois admis le principe des troupes coloniales à la Marine, le reste devient d'une entente facile.

Si ces troupes ont pu se plaindre dans le passé d'être trop vassales des officiers de vaisseau, la situation s'est bien modifiée depuis lors par l'importance considérable où elles se sont accrues. Mais elle est, en tout cas, à prendre en sérieuse considération, en créant au ministère de la marine une direction générale des troupes de la marine aussi autonome qu'il se peut souhaiter.

L'on peut également désirer élargir le champ d'activité des officiers de l'armée de terre. Il suffit de rendre facile le passage de cette armée dans les troupes coloniales, et inversement, de manière que les officiers qui veulent rompre avec la monotonie de la vie de garnison puissent voir du pays, et que leurs camarades, fatigués par le service colonial, viennent refaire leur santé à l'air de France, dans les cadres métropolitains. Mais il y faut des règles bien tracées, afin que la faveur ne soit pas tentée d'usurper là où le bien du service et la stricte impartialité dans le traitement des intérêts particuliers doivent servir de ligne inflexible.

Nous souhaitons qu'il appartienne à M. le général Billot d'en finir avec la longue suite d'irrésolutions qui ont tenu en suspens le sort des troupes coloniales. Les idées de l'éminent président de la commission de l'armée au Sénat nous garantissent les vues du ministre de la guerre, et, comme elles s'inspirent des leçons du passé, d'une haute expérience personnelle et d'une loyauté de doctrine impeccable, nous sommes heureux d'avance d'applaudir aux fruits qu'elles porteront.

VILLEBOIS-MAREUIL.

---



# LES GRANDS PÉDAGOGUES

## DE L'ANGLETERRE <sup>1</sup>

MILTON, LOCKE, LORD CHESTERFIELD

---

Qu'on ne s'effraye pas trop de ce titre rébarbatif, et qu'on me pardonne l'usage que je vais faire d'un mot odieux à tous les hommes qui ont commencé par être des enfants. Il y a d'ailleurs pédagogues et pédagogues, comme il y a fagots et fagots, et ce n'est pas de ceux qui nous administreraient des taloches et des pensums quand nous étions sur les bancs de l'école ou du collège qu'il sera question dans cette courte étude. Notre langue est si pauvre, qu'on n'a pas su trouver un vocable d'essence supérieure pour distinguer de l'humble profession du magister la science, supérieure aussi, qui traite des moyens propres à former l'esprit et le cœur de la jeunesse. La première est un métier, — d'autres disent un sacerdoce, — la seconde est une philosophie. On peut faire d'un sacristain de village un pédagogue à la rigueur suffisant.

Le mot vient du grec, et la chose aussi. Les plus grands penseurs de l'antiquité, depuis Platon et Aristote jusqu'à Xénophon et Plutarque, se sont honorés du titre de pédagogues, et il leur paraissait que le problème de l'éducation importait plus que toutes les spéculations philosophiques à l'avenir et à la grandeur des sociétés, puisque le but de l'éducation n'est pas seulement de faire des savants et des lettrés, mais encore et surtout de donner à la patrie et à l'État des citoyens et des « hommes ». C'est à ce point

<sup>1</sup> *Histoire de l'éducation en Angleterre* : les doctrines et les écoles, par M. Jacques Parmentier, professeur à la Faculté des Lettres de Poitiers. Paris, 1896, Librairie académique, Perrin.

de vue très élevé que M. Jacques Parmentier a étudié les théories des grands pédagogues anglais dans le livre très substantiel qu'il vient de publier.

Très substantiel, mais très intéressant aussi, en ce sens qu'il nous fait connaître la série des méthodes, des programmes, des exercices intellectuels et corporels, d'où est sortie, dit-on, l'âme du peuple anglais. A ce travail, qui tient tout entier dans un petit volume de moins de trois cents pages, M. Parmentier a consacré, nous dit-il, huit années de sa laborieuse existence. Il a couru le monde à la recherche de livres dont les éditions (quelquefois l'édition unique) sont presque toutes perdues, à la poursuite de documents qui se dérobaient trop souvent à son ardente investigation. Ceux-là mêmes qu'il avait la bonne fortune de déterrer parmi la moisissure des bibliothèques et des archives ne lui offraient guère que des textes indéchiffrables ou à peu près. Avec les précieux conseils du regretté Robert Quick, « l'historien pédagogique le plus complet dont s'honore le royaume britannique », il a pu venir à bout, non sans peine, de tous ces casse-tête. C'est qu'il est lui-même l'homme de France peut-être le plus profondément versé dans la connaissance des idiomes anglo-saxon et germanique. Il a écrit en allemand, dans quelques Revues spéciales, des articles de haute critique, dont les plus doctes professeurs des universités de Bonn ou de Heidelberg n'auraient désavoué ni le fond ni la forme. Ajoutez que, par un phénomène qui tend à devenir de plus en plus rare, il a passé successivement par les trois degrés d'enseignement primaire, secondaire et supérieur, ce qui implique nécessairement une certaine compétence dans toutes les questions de haute et basse pédagogie. Ajoutez encore qu'il paraît absolument désintéressé de toutes nos querelles scolaires; que la politique, l'affreuse politique, n'a pas accès dans ses discussions; qu'il n'a aucune sympathie affichée ni aucun mépris spécial pour la nation anglaise, et que son livre est par conséquent une œuvre de bonne foi, et, ce qui ne vaut pas moins, une œuvre de sang-froid, au sens le plus rigoureux et le plus littéral du mot. On peut donc se fier à lui et s'abandonner sans inquiétude au charme de ses récits.

C'est une bien belle histoire, dont Montalembert nous avait déjà raconté les commencements, que celle de la fondation et du développement de ces écoles d'Angleterre et d'Irlande : Iona, Bangor, York, Canterbury, Wearmouth, Yarrow, Saint-Albans, etc., qui devancèrent de trois siècles les premiers établissements de Charlemagne, et eurent l'honneur de leur fournir des maîtres. C'en est une autre, bien intéressante encore, que celle de la naissance des universités d'Oxford et de Cambridge, et de tous les travaux dont ces grands

centres intellectuels ont été jusqu'à nos jours les foyers ardents et lumineux. Mais ces études s'adressent à un public spécial, et si le fonctionnement de la machine universitaire anglaise peut avoir de l'attrait pour certains membres du corps enseignant français, qui y trouveront de quoi satisfaire leurs légitimes curiosités, nous réservons nos préférences pour l'histoire des idées et des doctrines, pour le travail obscur, que M. Parmentier vient de remettre au jour, de ces penseurs ingénieux qui dressèrent les premiers le plan de la machine, qui en perfectionnèrent les ressorts, qui lui donnèrent enfin le mouvement et la vie.

Encore, — et j'en demande pardon à M. Parmentier, — me vois-je contraint, par mon défaut de compétence, de faire un choix dans la foule des pédagogues dont il nous a révélé les œuvres et les noms même que nous ignorions. J'admettrais volontiers une exception en faveur de Louis Vivès, qui, avant de devenir le précepteur de la future Marie Tudor, s'était distingué en Espagne et à Louvain par maints traités de controverse religieuse, philosophique et littéraire, que l'on copie quelquefois sans les citer jamais. J'accorderais également une mention honorable à sir Thomas Elyot, qui fut le précepteur de la reine Elisabeth, maître sans gloire de la plus glorieuse des élèves. Mais les autres? ces ombres vaines auxquelles je ne puis me tenir d'appliquer, en les parodiant, les vers de Musset :

*J'aimé Brinsley, Ascham me paraît un bon sire,*  
Et quant à *Mulcaster*, je n'ai rien à lui dire.

Ce n'est pourtant pas qu'il n'y ait chez ces vieux pédagogues un pressentiment assez vif des nécessités de la vie moderne et des exigences que va légitimer l'avènement d'une forme de civilisation nouvelle. Ce sont des fils de la Renaissance, ils ont rompu avec les routines de la scolastique du moyen âge, et je vous assure qu'ils n'ont rien de commun avec maître Janotus de Bragmardo, non plus qu'avec Thubal Holopherne, le grand docteur sophiste, et le « vieux tousseux » Jobelin Bridé, des mains desquels Gargantua sortit, au bout de vingt ans, sans rien savoir et, « qui pis est, en était devenu fou, niais, tout resveux et rassoté ». Ils ne sont pas sans originalité; leurs idées ont un air de modernité qui fait qu'on ne serait pas étonné qu'un grand maître de l'Université de France se demandât, comme sir Thomas Elyot : « A quel âge convient-il de mettre les enfants aux livres? Quand doit-on commencer avec eux le latin? Quand le grec? Comment leur rend-on l'étude aimable? Quel est le choix à faire des auteurs anciens? Pourquoi la gram-

maire doit-elle être enseignée sobrement et céder la place le plus tôt possible à la lecture des textes? Comment évite-t-on le surmenage? Pourquoi l'éducation physique exige-t-elle de grands soins?» et ainsi de suite. Evidemment ces gens-là ne sont pas les premiers venus. Mais voilà, nous ne les connaissons pas; leurs noms ne nous disent rien, c'est la première fois qu'ils arrivent à nos oreilles; leurs œuvres, à part les fragments que nous en a donnés M. Parmentier, sont pour nous lettre close. Nous mourrons vraisemblablement sans les avoir lues. Nous sommes, à l'égard de ces inconnus, dans la même posture que l'homme qui regarde un mur derrière lequel il doit se passer quelque chose. Laissons donc là ces respectables revenants, ces momies desséchées et empoussiérées, et retournons-nous vers les *vivants*, dont la tombe a englouti la dépouille mortelle, mais dont l'âme, qu'ils ont déposée dans leurs écrits, y transparait, y palpite encore et ne se laisse plus oublier. Ces pédagogues-là se sont appelés Milton, le poète; Locke, le philosophe; et lord Chesterfield, le grand seigneur.

Milton pédagogue! ne vous semble-t-il pas qu'il y ait quelque chose comme une fausse note ou un contre-sens dans l'accouplement inattendu de ces deux mots? Qui pouvait penser que le chantre de Satan, le peintre de l'Eden, celui qu'on a pu surnommer l'Homère des temps modernes, qui a égalé les splendeurs de sa poésie à celles de la création, qui a trouvé des accents presque divins pour célébrer les félicités et pour pleurer la disgrâce du premier couple humain, se fût intéressé d'une même ardeur au sort des écoliers de son pays et n'eût pas dédaigné d'élaborer des programmes d'enseignement? Voltaire lui-même, le polygraphe par excellence, qui a traité *de omni re scibili*, qui semble n'avoir laissé inexplorée aucune des régions du domaine intellectuel de l'homme, Voltaire n'est pas allé jusque-là; tout son système d'éducation tient dans ce conte de *Jeannot et Colin*, qui n'est qu'un persiflage et une bouffonnerie. Il n'avait pas d'enfants.

Mais ce qu'il y a de plus étrange dans cette transformation du poète en pédagogue, c'est le résultat qu'elle a produit. Les poètes, vous le savez, ne s'arrêtent pas à mi-chemin dans leurs essors. Une fois lancé dans la voie des réformes scolaires, Milton alla tout d'un trait jusqu'aux extrémités des choses humaines. Il voulait sans doute l'éducation *progressive*, graduée au fur et à mesure du développement physique et moral de l'écolier; mais il la voulait surtout, si l'on me passe ce barbarisme à la mode, *globale*. Rien de ce qui se peut enseigner et apprendre ne doit rester étranger à l'enfant: il a vingt ans devant lui, plus qu'il n'en faut pour s'appropriier tout le trésor des connaissances utiles... et inutiles.

Le latin et le grec d'abord, par l'entremise de Quintilien et de Platon, lus dans le texte original, lui inculqueront l'amour de la vertu et du travail, en même temps que l'arithmétique, la géométrie, l'instruction religieuse et le jardinage lui serviront comme de récréation. Viendront ensuite la géographie et l'histoire naturelle apprises à même le texte grec dans Aristote et Théophraste (?), la trigonométrie et les arts pratiques de l'architecture, du génie, de la « fortification » et de la navigation. Vous demeurez d'accord qu'un peu d'astronomie, de physique « vue dans son ensemble », de météorologie, de minéralogie, de botanique, d'anatomie et de médecine, feraient assez bien dans ce paysage de la *Première éducation*. Mais vous n'êtes pas au bout. Pendant que le jeune écolier est mis en rapport avec des jardiniers, des pêcheurs, des chasseurs, des oiseleurs, des bergers, des apothicaires, des architectes, des ingénieurs, des marins, qui l'initieront à toutes les finesses de leurs arts respectifs, on lui mettra entre les mains les œuvres morales de Platon, de Xénophon, de Cicéron et de Plutarque, et on lui apprendra « à ses heures perdues » (où pourra-t-il bien les trouver?) les délicatesses de la langue italienne, pour ainsi le préparer à l'étude de la politique et de la législation, — de toutes les législations, bien entendu, depuis Moïse et Salomon jusqu'à Cromwell, en passant par les Douze Tables et les Pandectes, — sans préjudice de la théologie « dans ce qu'elle a de plus ardu » et de l'histoire ecclésiastique considérée du point de vue le plus étroitement presbytérien, cela va sans dire. « Peut-être ne serait-il pas impossible d'y ajouter le chaldéen et le syriaque. » Comment donc! mais cela est très possible. Le couronnement de l'édifice sera formé par la rhétorique, la logique et la poétique. N'allez pas entendre par la poétique une vaine science de la prosodie et des procédés de versification, mais une préparation très sérieuse à concevoir et à élaborer des poèmes aussi sublimes que le *Paradis perdu*. Ajoutez à tout cela cinq ou six heures par jour de gymnastique et de musique, et dites-moi si en regard d'un tel programme le baccalauréat ne vous apparaît pas comme une espèce de pont aux ânes. Ce serait miracle si nos petits Anglais ainsi lestés ne devenaient pas autant de Pic de la Mirandole. Il y a un malheur : c'est que les jours n'ont que vingt-quatre heures, et que tous les écoliers ne sont pas taillés sur le patron de Gargantua. O poète!

On a dit, et M. Parmentier le croit aussi, que Milton avait lu Rabelais, et qu'en traçant son plan d'études, il a pu s'inspirer de celui que Gargantua avait rédigé pour l'instruction de son fils Pantagruel. Remarquez seulement, je vous prie, que là où Rabelais

s'amusait et riait, Milton a gardé son sérieux et son flegme britannique. Et la preuve, c'est qu'ayant voulu s'appliquer son système d'éducation à lui-même, il y perdit ses deux yeux, et que ses deux neveux ayant été soumis à la même épreuve en sortirent à moitié idiots et tout à fait libertins.

Si Milton est quelque peu le débiteur de Rabelais, on ne peut nier, paraît-il, que Locke ne soit le créancier de Rollin, entre autres, et de J.-J. Rousseau. Il faut bien s'entr'aider, puisque c'est une loi de nature et que l'échange des idées n'est guère moins profitable aux nations que celui des marchandises. Mais les Anglais sont de bons calculateurs et ils ne se laissent pas facilement gruger. Rabelais leur a donné tout un plan d'études, et nous avons reçu de Locke quelques *truismes* comme ceux-ci : qu'il faut parler raison aux enfants et qu'il ne faut pas les battre de verges; ou quelques recettes de nourrices comme celles-ci : qu'il ne faut pas coucher les enfants sur des lits trop mous, et qu'il faut les habituer à se laver à l'eau froide. La balance n'est pas égale.

Enfin, voici l'apport de Locke à l'histoire de la pédagogie. C'est un livre intitulé : *De quelques pensées sur l'éducation*. Un livre? non, mais un recueil d'articles. De la part d'un philosophe, de l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*, on s'attend à de belles généralisations, à des observations psychologiques profondes sur l'art délicat et difficile de manier l'intelligence et l'âme des enfants, à un système bien lié, bien ordonné, d'éducation intellectuelle et morale. Mais il ne pouvait résulter rien de tel de la façon même dont le livre fut composé, à bâtons rompus, au hasard des rencontres ou des impressions ou des expériences. Ce sont des notes, jetées sur le papier les unes après les autres, sans ordre et sans suite. Comme l'a dit M. Parmentier, c'est surtout dans l'étroite relation qui existe entre les *Pensées* de Locke et sa vie que consiste l'originalité de l'ouvrage. Il y a un chapitre sur l'utilité des déplacements qui a été écrit au retour d'un voyage dans le Brandebourg.

Il avait un ami, Edouard Clarke, qui lui demandait des conseils pour l'instruction de son fils. Chacune des réponses de Locke a contribué à grossir le volume; la lettre se transformait en chapitre. Lui-même, enfin, fut précepteur du jeune Ashley, fils de son grand ami, le comte de Shaftsbury, et c'est cette circonstance qui, du pédagogue militant et pratiquant, a fait le pédagogue théoricien qu'on a, ce semble, un peu surfait.

Ennemi-né de la grammaire, qui ne convient pas aux enfants, il veut qu'on apprenne le latin par routine (*by rote*), comme on

apprend aux *babies* leur langue maternelle. Parler le latin, voilà la vraie méthode pour le bien savoir; Cicéron n'en connut jamais d'autre. Partant plus de thèmes, plus de dissertations, plus de vers surtout. Ah! les vers latins, si goûtés autrefois, si décriés aujourd'hui, personne ne les détesta autant que Locke. Ils sont d'abord par eux-mêmes « la chose la plus déraisonnable du monde »; et puis à quoi servent-ils? Pas même à gagner quelques sous, car on n'a jamais ouï dire que quelqu'un ait découvert des mines d'or ou d'argent dans le Parnasse. A l'enseignement des mots, qui était seul en faveur de son temps, Locke voudrait substituer un enseignement de choses comprenant la connaissance des minéraux, des plantes, des arbres fruitiers, des bois de construction, — toutes choses pratiques qui n'engendrent pas le dégoût ni le vague à l'âme. Quoi encore! La grande question en ce monde étant d'abord de se bien porter, on ne saurait donner trop de soins à la santé des enfants, des soins par exemple qui ne ressemblent guère à ceux de nos mamans françaises, et dont le but est de fortifier le corps en l'endurcissant par la privation, de l'assouplir en le rompant à tous les exercices les plus violents. Il vous semble avoir déjà vu cela quelque part. Allons, soyons francs et avouons que, si les *Pensées sur l'éducation* avaient été signées d'un autre nom, personne n'y aurait pris garde. Mon opinion personnelle est qu'il y a plus à apprendre dans un seul chapitre des ouvrages de Mgr Dupanloup que dans toute la pédagogie de Locke.

Reste lord Chesterfield; mais à celui-là j'hésite véritablement à reconnaître la qualité et à donner le nom de pédagogue. Un pédagogue, lui, ce *roué* qu'on dirait échappé des petits soupers de la Régence! Un pédagogue, ce séducteur de femmes et ce suborneur de filles, qui se faisait gloire de ressembler au don Juan de Molière, et qui a pu poser devant Richardson pour son type de Lovelace? Oui, mais il a écrit quatre volumes, au moins, de lettres destinées à former l'esprit et le cœur de son fils, ou à les déformer, si l'on veut, et les Anglais ne plaisantent pas sur l'étiquette. Il a parlé de pédagogie, donc c'est un pédagogue, et, si vous insistez, on vous prouvera que c'est un parfait pédagogue, l'idéal du pédagogue. Laissons-le se présenter lui-même, cela vaudra mieux :

J'entrai dans le monde, dit-il, non pas avec un désir ordinaire, mais avec une soif insatiable et une espèce de rage d'applaudissement, de vogue et d'admiration. Si, d'un côté, cela m'a fait faire bien des choses ridicules, d'un autre côté, c'est la cause de tout ce que j'ai fait de bon. Cela m'a rendu prévenant, courtois, pour les femmes que je n'aimais pas et pour des hommes que je méprisais, dans l'espérance

d'être applaudi des unes et des autres, quoique je n'eusse voulu ni de l'amitié de ceux-ci ni des faveurs de celles-là. Toujours je m'habillais, je m'exprimais et me présentais aussi bien que possible, et j'étais ravi quand je m'apercevais que la compagnie me goûtait. Je parlais aux hommes de tout ce que je pensais pouvoir leur donner la meilleure opinion de mon esprit et de mon savoir, et aux femmes de ce qui ne manque jamais de leur plaire, la flatterie, l'amour et la galanterie. Je vous avouerai que la vanité m'a souvent fait prendre mille peines pour me faire aimer de certaines femmes, alors que je n'aurais pas donné de leurs charmes une prise de tabac... Par ce moyen, je devins bientôt à la mode; et quand un homme est une fois arrivé là, tout ce qu'il fait est bien.

Le joli instituteur que voilà! Et notez bien que sa vie n'a été autre chose que la mise en pratique de ces édifiantes théories. Tout jeune encore, il entre au Parlement, pour y faire... des discours? — non, il n'était pas orateur, — mais des madrigaux à la courtisane Fanny Shirley. Un peu plus tard on l'envoie (pour s'en débarasser) comme ambassadeur à la Haye, et il scandalise la vertueuse Hollande en séduisant une belle prude, M<sup>lle</sup> du Bouchet, qu'il rend mère de ce fils auquel il a écrit tant de lettres *morales*. Il complotte avec lord Townshend la chute du ministre Walpole, et il reçoit l'ordre de la Jarretière pour prix de ses intrigues, tandis que son complice va les expier dans l'exil. Il épouse une riche héritière, lady Walsingham, sauf à la délaisser au bout de quelque temps. Mais le roi Georges II avait fait opposition à ce mariage, et le roi Georges II devient dès lors la cible de ses railleries, épigrammes et pamphlets en tout genre. Moyennant quoi il se fait craindre et reçoit de l'avancement, la vice-royauté d'Irlande, où il rend d'ailleurs des services éminents, car il y avait dans ce drôle des parties d'administrateur et d'homme d'Etat. Et puis, las de faire du bien, il prend sa retraite dans son magnifique hôtel de Chesterfield-House, pour s'y occuper de l'éducation de son fils, et il nous ramène ainsi tout naturellement à notre sujet.

Je ne sais trop sous quel angle de bienveillance ou de dilettantisme littéraire Sainte-Beuve a envisagé ce prétendu Manuel d'éducation, en quoi consisteraient les *Lettres* de lord Chesterfield à son fils. Pensait-il à cet égard comme M. de Rémusat, qui lui disait un jour, à propos d'un écrivain bien connu : « Que voulez-vous? Ce diable d'homme a tant de talent que, s'il se présentait à l'Académie, je ne pourrais m'empêcher de lui donner ma voix! » Possible, l'esprit fait passer sur bien des choses, mais non pas, Dieu merci, sur toutes. Je comprends mieux les indignations de Samuel



Johnson à la lecture de ces *Lettres*, qui enseignent, dit-il, la morale d'une prostituée et les manières d'un maître à danser. Voilà, je crois bien, la note juste.

Les manières d'un maître à danser? Lord Chesterfield ne consacrait pas moins de quatre heures par jour à sa toilette. Il était foncièrement convaincu que tant vaut la toilette, tant vaut l'homme. Il a fait école, une école qui s'est appelée le dandysme, qui dure encore, qui a produit des disciples au commencement de ce siècle, comme le beau Brummel et S. A. R. le prince-régent, devenu le roi Georges IV. Et nous autres Français, férus d'anglomanie, depuis Voltaire, nous avons copié leurs modes, si disgracieuses et si moroses; nous les copions encore. Lord Chesterfield a été le Pétrone, l'*arbiter elegantiarum* de son temps. Mais la vraie élégance n'est pas seulement extérieure; elle exige l'accord parfait des qualités du cœur avec celles de la soie ou du drap, et, comme elle est en quelque sorte la morale introduite dans les usages de la vie (c'est M<sup>lle</sup> de Scudéri qui l'a dit), il faut savoir la morale pour bien savoir la politesse. Quelle morale peut-on demander à Chesterfield, sinon celle que Johnson a qualifiée avec autant de brutalité que de justice?

Il n'y a pour lui qu'une affaire dans la vie, qui est de briller, d'être connu, de faire parler de soi, en bien ou en mal peu importe, pourvu qu'on parle. Et dès lors, il faut user de tous les moyens, se plier à toutes les nécessités et à toutes les exigences, mentir souvent, s'aplatir quelquefois, et toujours se faire bienvenir des femmes, vieilles ou jeunes, jolies ou laides, dont l'amitié ou la faveur est le plus puissant des coefficients. « On dit depuis longtemps : *Qui nescit dissimulare nescit regnare*. Je vais plus loin, et je dis que sans dissimulation on ne saurait conduire aucune affaire en ce monde. C'est pour gagner l'amitié des femmes que la dissimulation est souvent nécessaire; avec elles la simulation même est quelquefois permise; cela leur plaît, cela vous sert et ne fait de mal à personne. » C'est à son fils qu'il débite ces choses que beaucoup de gens (sans parler de Machiavel) avaient déjà pensées avant lui, que beaucoup d'autres gens ont pensées et penseront encore après lui, sans avoir l'aplomb, comme lui, de les dire tout haut. Ailleurs, il érige l'hypocrisie en règle de vie, et peu s'en faut qu'il ne la hausse au niveau d'une vertu. « Tout homme qui passe pour n'avoir point de religion est regardé de mauvais œil et perd toute confiance, malgré les pompeuses épithètes qu'il peut prendre d'esprit fort, de libre penseur ou de philosophe moral; et un sage athée (s'il en est), pour son profit et pour son rôle dans le monde, prétendra du moins avoir quelque religion. » Voyez

Chesterfield lui-même : il a dit maintes fois que « le Pape est un vieux fourbe »; mais quand il va à Rome, et qu'il se fait présenter à Sa Sainteté, il n'hésite pas à baiser sa pantoufle, *kiss his slippers*.

Et puis voici ce qu'on peut appeler le comble de la pédagogie. Il ne cesse de recommander à son fils « un agréable libertinage, un commerce galant, une débauche polie », n'oubliant jamais la politesse, même en ces endroits-là. Où en est-il de ses romans avec M<sup>me</sup> de Fitz-Gérald, avec *la petite Blot* et M<sup>me</sup> Dupin, et les belles Allemandes? Le fils en était toujours au premier chapitre, si bien qu'un beau jour le père impatienté lui écrit : « A propos, on m'assure que M<sup>me</sup> de Blot, sans avoir des traits, est jolie comme un cœur, et que, nonobstant cela, elle s'en est tenue jusqu'ici scrupuleusement à son mari, quoiqu'il y ait déjà plus d'un an qu'elle est mariée. Elle n'y pense pas; il faut me décrotter cette femmella... » Je n'ose transcrire le reste. Heureusement le fils resta sourd aux trop aimables conseils du père. Toute cette rhétorique d'entremetteur glissa sur son âme comme l'huile sur le marbre, au point qu'un jour, dans un salon, pressé par son père d'aller faire la cour à une dame, le pauvre garçon, tout décontenancé, fut obligé de prendre son courage à deux mains pour dire à la dame : « Ne trouvez-vous pas qu'il fait bien chaud aujourd'hui? »

Je sais qu'il faut tenir compte du *milieu* et du *moment* où les *lettres* furent écrites, et qu'il est vraiment trop facile, j'allais dire un peu ridicule, d'avoir raison contre une telle morale. Je n'insiste donc pas. Mais cette morale a trouvé des admirateurs, même dans *l'old England*, et c'est pourquoi j'estime que M. Parmentier a bien fait de remettre les choses au point. Quelques belles maximes, quelques sages conseils d'économie et d'ordre domestique, quelques indications sur les auteurs à fréquenter, sur l'*utilité* de l'histoire et de la politique (le jeune Stanhope était destiné à la diplomatie), ne sont pas pour nous faire oublier le fond de boue sur lequel le hardi pédagogue a échafaudé ses élégantes doctrines. Sachons-lui gré de l'effort — inutile d'ailleurs — qu'il a tenté pour transporter dans son pays les mœurs et les grâces du nôtre; convenons qu'il avait beaucoup d'esprit, de verve, d'humour, avec, selon le mot de Sainte-Beuve, ce je ne sais quoi d'imaginatif et de coloré qui lui laisse le sceau de sa race. Très bien; mais quant à lui confier l'éducation de nos enfants, ah! non, par exemple.

Ce n'est pas la faute de M. Parmentier si les doctrines dont il a écrit l'histoire avec tant de science et de conscience, d'habileté et d'autorité, n'ont pas porté tous les fruits que leurs auteurs s'en promettaient. L'éducation a beau faire, elle ne peut prévaloir

contre les instincts irréductibles de la race. Grattez le *scholar* de Cambridge ou le gentleman de Grosvenor-Square, vous retrouverez vivantes, sous l'écorce du beau langage et des belles manières, les rudes mœurs de l'Anglo-Saxon, telles que Taine les a décrites. Le docteur Jameson ne diffère pas sensiblement, tout docteur qu'il est, des brigands Hengist et Horsa, qui mettaient l'Angleterre à feu et à sang pour un peu d'or. Les rêvasseries de Milton, non plus que le dogmatisme positif de Locke et le joyeux épicurisme du comte de Chesterfield, n'ont pu entamer la couche épaisse d'égoïsmes, de convoitises, d'appétits et de brutalités, que quinze siècles de rapines, de violences, d'artifices et de fraudes, ont amassée au fond de l'âme anglaise. L'unique résultat de ces efforts a été de dissimuler cette couche sous un vernis de civilisation (je ne dis pas de civilité), et de prêter aux discours de M. Chamberlain et de M. Curzon des formules de diplomatie plus ou moins courtoise qui manquaient totalement à ceux des barbares carnivores et des pirates ivrognes dont ils sont plus ou moins les descendants.

C'est ainsi que, de proche en proche, on en vient à se demander à quoi servent les théories sur l'éducation, et les réformes universitaires, et les changements de programmes qui, sous couleur d'amélioration, laissent presque toujours les choses en l'état, si même, par hasard, ils ne les empirent pas quelquefois. Dieu me garde de récriminer contre ces généreuses tentatives! Il ne faut pas décourager les hommes de bonne volonté qui pensent que les destinées et l'avenir du pays tiennent à quelques thèmes grecs de plus ou de moins que les écoliers auront machinalement moulus sur les bancs du collège. Une expérience, déjà longue, hélas! nous a fait savoir que toutes les méthodes se valent, et qu'il importe assez peu qu'on apprenne le latin en un an ou en dix ans, quand le résultat final doit être qu'on ne saura pas plus de latin dans un cas que dans l'autre. Le baccalauréat lui-même, cette hydre à qui l'on coupe des têtes qui ne se lassent pas de repousser, le baccalauréat, dont il était question ces jours-ci de supprimer le nom, tout en laissant la chose intacte et inviolable, nous donne bien l'idée, après toutes les innombrables transformations qu'il a subies, de la vanité des questions relatives à l'éducation. Ce ne sont pas les programmes, ce sont les écoliers, c'est la nature humaine qu'il faudrait pouvoir transformer... Mais où vais-je m'égarer?

G. D'HUGUES.

---

# IDYLLE NUPTIALE <sup>1</sup>

---

## XIII

Gilbert avait conduit Jacqueline dans l'appartement disposé pour elle avec tant de plaisir et d'amour, durant le rêve ensoleillé de ses fiançailles. Il alluma lui-même les bougies parfumées dans les grands candélabres, la fit asseoir près du feu dans un profond fauteuil où, toute transie d'émotion, elle attendit qu'il parlât. Il était aussi ému qu'elle sous le calme apparent, ne sachant comment interpréter son arrivée subite. Venait-elle inspirée par son cœur, ou poussée par son père? Réclamait-elle ses droits d'épouse, ou songeait-elle à implorer son pardon? Debout près de la cheminée, il la contemplait toute faible et craintive, sa tête fine noyée encore dans sa chevelure dénouée; la rougeur trop vive de ses joues, la timidité de ses yeux baissés qu'elle n'osait arrêter sur lui et le tremblement de ses mains, lui mettaient au cœur une pitié attendrie. Il l'avait tenue un instant pressée sur sa poitrine, et l'impression persistait de ce jeune corps souple et tiède réfugié dans ses bras par un élan spontané, et de la douceur troublante de cette longue étreinte. Ah! s'il avait pu croire qu'un peu d'amour les eût ainsi rapprochés! Pensif, il cherchait à deviner, sous la candeur attristée de ce jeune visage, le secret de cette âme cachée où seulement une fois il avait pénétré et appris en un éclair combien sa douceur prudente ou résignée l'avait jusque-là tenu dans l'illusion. Etonnée de ce mutisme qui la troublait plus qu'un reproche, elle leva les yeux, leurs regards se rencontrèrent.

— Pourquoi êtes-vous venue, ainsi ce soir, à l'improviste, sans me prévenir, Jacqueline? C'est un miracle qu'errant à l'aventure, comme il m'arrive souvent, dans la campagne, j'aie reconnu votre voiture sur la route et l'aie suivie jusqu'ici.

Il parlait très bas, sans colère, tristement. Très intimidée, malgré la mansuétude de ses paroles, elle murmura :

— Je voulais vous voir... Il y avait si longtemps!... J'étais peinée de votre absence..., de la cruauté de vos lettres.

— En quoi cruelles?... J'ai toujours cru, depuis notre mariage, que ma présence vous était importune, à charge... Je me suis

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, 10 et 25 mai 1896.

étudié à vous en épargner l'ennui, autant que je le pouvais, sans mettre tout le monde dans la confiance de ma disgrâce... Mes lettres n'ont eu d'autre but que de vous laisser maîtresse de vous-même... Que me reprochez-vous ?

La douceur attristée de son mari la pénétra d'un grand remords, et les yeux brillants de larmes, elle balbutia :

— Vous avez été très bon..., généreux..., c'est moi qui ai tous les torts... Je vous demande pardon...

Il sourit péniblement :

— Je ne sais vraiment, si je puis vous pardonner..., je ne sais !... Il y a en moi des sentiments qui se heurtent et se contredisent... Je vous ai tant aimée!... si passionnément!... J'ai tant cru en vous, en la sincérité et la hauteur de votre âme!... Et je suis tombé de si haut..., tombé du ciel même, quand j'ai su trop tard que vous ne m'aimiez pas, que notre mariage n'était, comme tant d'autres, qu'une affaire plus ou moins avantageuse pour chacun de nous..., un contrat d'intérêts...

— Je vous jure...

— Non, ne jurez pas!... Pourquoi m'avez-vous épousé?... qui vous a décidée à lier froidement votre sort à celui d'un pauvre garçon follement épris qui se donnait corps et âme, et jouait tout le bonheur de sa vie sur la chance d'un peu de tendresse en retour!...

Elle fit un effort pour répondre :

— J'ai cru que l'amour était une grâce, une bénédiction promise au mariage..., la récompense d'une volonté fidèle... J'ai cru qu'à défaut d'un sentiment passionné, il peut y avoir du bonheur encore dans une affection dévouée, profonde, entre deux êtres unis par le choix des parents...

— Et moi, s'écria-t-il, je ne comprends pas ce bonheur si raisonnablement combiné, ce bonheur décrété par-devant notaire!... Je rêvais un amour unique, impérieux, tout-puissant, un amour qui vous prend tout entier, par traîtrise, comme un voleur, et vous tient enchaîné à jamais, sans un regard en arrière, ni une pensée étrangère, ni un intérêt, ni une affection qui vous puisse détourner de l'objet de l'amour... Nous ne nous sommes pas compris. Et moi, je succombe à la peine, je me dévore de désespoir, de jalousie, de rancune, je meurs de tendresse blessée et déçue... Et, je ne puis vous pardonner parce que je vous aime toujours, comprenez cela... et que rien, rien, sauf l'amour ne peut apaiser, consoler l'amour!...

Et douloureusement, presque avec colère, il ajouta :

— Pourquoi donc êtes-vous venue ce soir, puisque vous ne m'aimez pas?...

Elle s'était dressée toute frémissante, radieuse, prête à se jeter

en ses bras, à lui crier : pardonne, je sais maintenant que je t'aime..., tout mon cœur est à toi!...

Les derniers mots de Gilbert la rejetèrent brisée, muette ; il venait de lui rappeler pourquoi elle était venue et que, tout à l'heure, il lui faudrait tendre la main, demander de l'argent ; de quelle basse, méprisable comédie il aurait le droit de la soupçonner ! comme son aveu tardif d'amour, trop évidemment opportun, lui semblerait vil et odieux !... Ses artères vibrèrent, une sueur mouilla son front... Le silence valait mieux que cette apparence d'hypocrisie et de calcul.

Gilbert, blessé, reprit froidement :

— Dites-moi, je vous prie, Jacqueline, le motif pressant qui vous amène et ne vous a pas permis d'attendre le jour de demain ?

Elle ne savait comment répondre, sa langue, paralysée par une invincible répugnance, ne pouvait pas articuler un mot.

Il continua :

— Dites-moi la vérité, rien ne peut me faire plus de mal que je n'en ai... Votre père vous a forcée à cette démarche, n'est-il pas vrai ?

Elle secoua la tête.

— Non, il eût de beaucoup préféré que vous fussiez revenu à la Tour d'If.

— Alors?... un sentiment de fierté blessée, d'amour-propre ? Il vous en coûtait, belle et jeune comme vous êtes, de paraître si tôt abandonnée?... Non?... vous avez eu pourtant quelque motif?...

— Hélas ! oui...

Elle s'arrêta court, épouvantée de sentir qu'elle s'engageait dans la voie douloureuse ; le regard pénétrant de Gilbert la pressait de parler.

— Comment vous dire?... Comment oser... oser ?

Une lueur traversa l'esprit de Gilbert et, lentement, il reprit :

— Peut-être vous trouvez-vous en quelque embarras?... une dette, peut-être ?

— Pas moi !... ah ! non..., pas moi !

Il avait compris.

— Vous avez un service à me demander ? Parlez donc sans crainte... Ne suis-je pas tout à vos ordres ?

La glaciale politesse du ton poignardait Jacqueline. Sans parler, ni lever les yeux, elle tira de son sein la lettre d'Henriette et la lui tendit. Tandis qu'il lisait le sourcil froncé, la lèvre hautaine, il lui semblait qu'elle perdait le sentiment de la vie ; les minutes duraient des siècles... Après qu'il eut fini, il plia la lettre et la lui rendit :

— Il faudra demain envoyer à votre sœur ce qu'elle désire. Veuillez me dire seulement la somme que vous croirez nécessaire.

Le front humilié, les joues brûlantes, elle murmura :

— Comment vous remercier?...

— Pourquoi me remercier?... Ma fortune n'est-elle pas à vous, aussi bien que cette maison et tout ce que je possède? N'est-il pas d'usage dans les heureux ménages que tout soit commun entre les époux?

Elle restait affaissée sous l'ironie mordante, les doigts nerveusement cramponnés aux bras du fauteuil, cherchant un point d'appui comme pour se raidir contre la torture.

— Ainsi donc c'est convenu; demain, je vous remettrai un chèque dont vous fixerez le chiffre: Pensez-vous que dix mille francs suffiront?

A Jacqueline qui n'avait jamais possédé seulement un louis d'or, cette somme apparut énorme.

— C'est trop, je crois..., beaucoup trop.

— Je ne le pense pas... Il vaut mieux d'ailleurs épargner à votre sœur le désagrément de revenir trop souvent à la charge... Et maintenant, il faut vous coucher et tâcher de dormir... Vous êtes fatiguée... Voici votre chambre, et la mienne est là, de l'autre côté de ce petit salon, dont je vous abandonnerai, si vous le désirez, la propriété... Mais peut-être comptez-vous retourner chez vos parents demain?

Elle secoua douloureusement la tête:

— Je voudrais rester près de vous, essayer d'être bonne et obéissante, et...

Elle s'arrêta, n'osant continuer.

— Je crains que vous trouviez ici peu d'agrément. Il en sera ce qu'il vous plaira...; si vous changez d'avis et que, demain, il vous paraisse inutile de prolonger votre séjour, je vous prie de ne pas hésiter à m'en faire confidence.

Elle subissait, sans protester, le fouet du secret mépris qui transparaissait dans chaque mot de Gilbert; tout au fond de son âme humiliée, une aube d'espoir s'éveillait: il l'aimait encore, lui-même l'avait dit, et elle connaissait maintenant aussi son propre cœur: elle avait été inhabile à feindre l'amour, mais pourquoi ne saurait-elle pas convaincre Gilbert, maintenant qu'elle n'aurait qu'à laisser parler la vérité? Il lui aurait semblé si facile, ce soir-là, de lui dire: « Je t'aime! crois-moi!... » Ces mots avaient tout le temps brûlé ses lèvres, et sans cette répugnante mendicité à laquelle elle était réduite, elle se serait jetée à ses genoux, dans ses bras plutôt, sur cette robuste poitrine où elle avait trouvé refuge tout à l'heure, où elle eût voulu rester protégée et confiante.

Il prit un des candélabres.

— Permettez que je vous conduise à votre chambre...

Il passa devant elle, posa la gerbe allumée sur un meuble et, se retournant, la salua du ton le plus poli:

— Bonsoir, tâchez de vous reposer... Si vous aviez peur, appelez-moi..., je suis votre voisin très proche. Ah! j'oubliais de vous dire que ma mère mettra sa femme de chambre à vos ordres, jusqu'à ce que vous en ayez une. A quelle heure désirez-vous qu'elle entre chez vous?...

— Je vous remercie, je n'ai besoin de personne...

— Nous déjeunons avec ma mère à midi..., mais si vous voulez être servie à part...

— Oh! non..., je ne veux être cause d'aucun dérangement :

Il salua de nouveau et se retira sans même lui toucher la main.

#### XIV

Après qu'il fut parti, Jacqueline, épuisée par les émotions de la journée, se laissa tomber presque défaillante, anéantie, dans un fauteuil, sans avoir le courage de se mettre au lit, ni celui même de jeter un regard sur la jolie chambre aux tentures d'un rose pâle qui semblait un cadre choisi pour les plus tendres joies; elle s'endormit lourdement. Deux coups légers frappés à sa porte la réveillèrent le lendemain au milieu d'un rêve entrecoupé de sanglots; elle se croyait à la Tour d'If, entre Georges et sa sœur, dans la salle à manger où le jeune peintre travaillait à restaurer les portraits d'ancêtres, son pinceau était rouge et la couleur rouge ruisselait entre ses doigts jusque sur sa main blanche, et Henriette, doucement souriante, disait : « C'est le sang de mon cœur, c'est l'amour! » Jacqueline se dressa en sursaut dans un grand trouble, cherchant à se rappeler pourquoi elle se trouvait en ce lieu inconnu que l'obscurité lui dérobaît; l'impression de son rêve sanglant l'obsédait. Un nouveau coup frappé à la porte lui arracha l'ordre machinal d'entrer, aussitôt une porte s'ouvrit et, dans la baie lumineuse, une femme parut :

— Je venais prévenir madame qu'on va bientôt déjeuner... Madame désire-t-elle que je l'aide en quelque chose?

— Ouvrez les volets, je vous prie.

Les rideaux tirés et la fenêtre ouverte, une clarté violente jaillit dans la chambre aux tentures roses voilées de guipure. Jacqueline ne put retenir un cri d'admiration devant le merveilleux spectacle étalé sous ses yeux. A travers une brume claire comme un tissu de gaze d'un gris d'argent, toute la baie de la Rance apparaissait avec ses contours amollis, ses teintes suaves; le soleil déjà haut déchirait, de ses rayons aigus, le voile des vapeurs, allumait sur le frémissement rythmé des vagues de petites flammes qui, balancées par la houle, semblaient danser sous la caresse du clair matin. Tout le côté de Saint-Servan demeurait dans l'ombre, tandis qu'en son



corset de granit, Saint-Malo, baignait en pleine lumière et que la pointe aiguë de son clocher étincelait comme un phare. Plus près, sur la colline allongée de Dinard, riaient l'une près de l'autre rangées les petites façades grises, étagées et curieuses. Jacqueline s'était approchée, un bien-être paisible amortissait l'acuité de ses pensées; elle se disait que Georges et Henriette étaient sauvés; de quel prix elle avait payé leur salut, elle ne s'en souvenait pas. La félicité immanente des choses réveillait en elle l'espoir et rallumait son courage. « C'est un cadre fait pour le bonheur, pensait-elle, il faudra bien que nous soyons heureux. »

— Madame veut-elle que je la coiffe?

Elle avait, en effet, encore ses cheveux dénoués de la veille.

— Merci..., je me coiffe seule... Ouvrez seulement la valise... Je n'aurai plus besoin de vous.

Avec un soupir, elle quitta la fenêtre, soudainement attristée, arrachée à ce rêve souriant qui l'avait fait un instant planer au-dessus des aspérités de l'heure présente; maintenant elle songeait qu'il lui faudrait tout à l'heure affronter la curiosité d'une famille hostile, dont elle dérangeait les habitudes et froissait les intérêts, pour qui sa venue était une calamité. Il est vrai que Gilbert serait là, et que lui seul maintenant comptait au regard de son âme. Quelle serait son attitude? sévère ou ironique, ou compatissante?... Elle se le demandait avec inquiétude; mais il serait là, et tout, même la souffrance, prenait de sa présence un intérêt suprême, ineffable, qui rejetait le reste des choses de ce monde dans l'indifférence et le néant.

La cloche du déjeuner l'appela. Sur le seuil du petit salon où la veille elle avait eu sa douloureuse explication avec Gilbert, elle le trouva qui l'attendait :

— Avez-vous pu dormir?

— Profondément; je vous remercie.

— Il me semble convenable que nous descendions ensemble; qu'en pensez-vous?

— Je le pense comme vous.

Elle lui tendit la main, qu'il prit avec une politesse froide, puis il lui offrit le bras pour descendre l'escalier. Ce fut ainsi, appuyés l'un sur l'autre, qu'ils entrèrent dans le salon où la famille se trouvait réunie. Jacqueline s'avança vers sa belle-mère, qui la baisa au front :

— J'étais souffrante hier soir, ma fille, et comme je ne prévoyais pas votre arrivée, je m'étais mise au lit. Ce n'est pas ma faute si je n'ai pu vous souhaiter la bienvenue ainsi que je l'aurais dû.

— Je n'accuse que moi-même, madame, du trouble que j'ai causé.

— Veuillez me mettre de moitié dans votre faute, Jacqueline....

Nous nous sommes aperçus, ma mère, que les improvisations ont parfois des inconvénients, c'est une leçon pour l'avenir.

Le regard dont Gilbert accompagna ces mots indiquait à sa femme la volonté décidée de dissimuler leur mésintelligence; elle le comprit.

Antoine s'avança vers elle, avec un embarras qui empourprait son front.

— Je ne sais comment m'excuser, ma sœur, du déplorable accueil qui vous a été fait hier... Je ne comprends pas que je ne vous aie pas reconnue tout de suite... Il faut croire que j'avais l'esprit et les yeux un peu troubles... Que cet humble aveu désarme votre juste ressentiment.

Ce fut Gilbert qui répondit :

— Le mal est venu de ce qu'une mauvaise combinaison a permis à Jacqueline de me précéder de quelques instants... Elle est trop généreuse pour en garder rancune...

Gilbert s'était montré singulièrement conciliant avec ses frères; tous ses efforts avaient tendu à empêcher les questions embarrassantes sur l'étrange arrivée de sa jeune femme et de la sienne. Après que Jacqueline eut tendu une main amicale à Antoine et l'eut assuré qu'elle ne gardait aucun mauvais souvenir, elle s'avança vers Pierre, qui se soulevait avec effort sur sa chaise roulante, où d'atroces douleurs le retenaient attaché :

— Je me suis fait apporter ici en votre honneur, ma sœur; c'est un plaisir que je payerai cher, sans doute..., car tout m'est défendu de ce qui est permis aux autres... Je suis un pauvre paria, un misérable infirme, qui n'échappe au ridicule que par l'excès de ses infernales tortures.

Jacqueline s'assit près de lui, et lui demanda la permission d'aller à l'avenir le visiter dans son appartement pour ne pas provoquer de nouvelles crises.

— On m'a dit que vous ne vous êtes pas couchée cette nuit, ma fille? demanda M<sup>me</sup> Arradon avec un peu d'aigreur. Serait-ce que votre chambre ne vous aurait pas plu?

— Ma chambre est délicieuse, je n'ai jamais rien vu d'aussi élégant... Je suis une fille sauvage, Madame, peu habituée au luxe, et tout ici, vraiment, est trop beau pour moi.

La vieille dame répliqua sèchement :

— Ce n'est pas l'avis de mon fils...

Jacqueline jeta à la dérobée un regard reconnaissant sur Gilbert qui tourmentait pensivement sa moustache, l'air absorbé et distrait, en réalité ne perdant aucun de ses mouvements, aucune de ses paroles.

A ce moment la porte s'ouvrit bruyamment et livra passage à

Rina, parée comme un reliquaire de tous ses bijoux, bizarrement drapée dans une robe de soie à grandes fleurs éclatantes, qui faisait valoir l'opulence harmonieuse de la poitrine et des hanches, en même temps que la pâleur ambrée de son teint mat de quarteronne. Elle était belle et s'avança majestueusement, tournant la tête avec une complaisance naïve de droite et de gauche, pour constater l'effet produit par son apparition qu'elle jugeait éblouissante. Pierre sourit à sa vue :

— Quelle enfant!... C'est ma femme!

Jacqueline s'avança gracieusement :

— Combien je regrette que la santé de Pierre ne vous ait pas permis d'assister à notre mariage, Madame.

Rina eut une moue enfantine :

— Lui, toujours mal, moi, toujours punie!... Rien vu..., ni robes, ni bijoux, rien! et moi, pauvre moi, aime voir les belles choses.

Elle regardait Jacqueline des pieds à la tête avec une malice dans les yeux et faisait sonner ses chaînes d'or, ses longues pendeloques, ses bracelets, comme pour exciter la jalousie de sa belle-sœur dont le simple anneau d'or et la robe du matin toute simple en laine blanche excitaient son étonnement mêlé de pitié.

— On peut être belle sans se couvrir de joailleries, dit Antoine, qui offrait le bras à Jacqueline pour passer dans la salle à manger.

M<sup>me</sup> Arradon s'appuyait sur Gilbert, tandis qu'un domestique poussait le fauteuil de Pierre; Rina s'assit près de lui, empressée à le servir; car elle gardait, malgré sa qualité d'épouse, une attitude invétérée d'esclave favorite. La conversation s'engagea sur des questions d'arrangements intérieurs, pour le chalet que Gilbert faisait construire à l'intention de son frère Pierre; celui-ci le déclarait, avec aigreur, inhabitable et malsain pendant plusieurs mois encore. Jacqueline admira la patience de son mari devant les contradictions obstinées et les injustes doléances du malade, maladroitement appuyé par sa mère.

— Mon cher ami, dit Gilbert comme conclusion, tu resteras ici autant que tu voudras, d'autant plus facilement que nous devons voyager prochainement et nous ne vous gênerons pas longtemps.

— Comptez-vous nous quitter déjà, ma fille?

Jacqueline cherchait une réponse dans les yeux de Gilbert, qui répondit pour elle.

— Nous devons aller à Paris; Jacqueline aura le plaisir de voir sa sœur, dont la santé exige de grands ménagements.

La vieille dame se récria :

— Eh bien! et Jacqueline, ne penses-tu pas qu'il serait prudent de la ménager? Rien n'est plus dangereux que les voyages de nocés;

elle est pâle et ne paraît pas bien forte. Ton père, qui s'y connaissait, ne vous aurait certainement pas permis de partir ainsi. Il était inflexible pour les jeunes mariées de sa clientèle. Réfléchissez à cela, ma fille.

Très rouge et troublée, Jacqueline balbutia :

— Je ferai ce qu'il plaira à Gilbert.

Il répondit avec un peu d'âpreté :

— Oh! nous sommes si prudents, nous autres!... Aucun accident n'est à craindre. Du reste, Jacqueline décidera, puisque c'est pour lui complaire que nous irions à Paris?

Antoine dit :

— Vous nous donnerez bien quelques jours, le temps de nous connaître un peu?

Antoine se montrait très empressé près de sa belle-sœur, il ajouta :

— Je tiens à vous donner une moins mauvaise opinion de moi.

Après le déjeuner, Jacqueline monta dans sa chambre; elle avait hâte d'échapper au supplice de questions auxquelles elle ne savait que répondre.

Elle ouvrit la fenêtre, approcha un fauteuil et s'y laissa tomber dans une détente passagère de tout son être tourmenté, bercée par la sourde rumeur du flot montant, qui semblait courir à l'assaut de l'Abbaye-aux-Eliges; par instants, une gerbe d'étincelles liquides jaillissait au-dessus du mur de la terrasse, bientôt retombée avec un bruit léger de pluie; le gai soleil promenait sa gloire printanière dans le ciel encore pâle des froidures de l'hiver, de petits nuages y flottaient, presque insaisissables à l'œil dans leurs formes incessamment changeantes et leurs nuances indicibles. La paix régnait, éparse, s'infiltrait doucement au cœur de Jacqueline. Pelotonnée dans son fauteuil, sous les plis d'une mante de couleur pourpre, la tête renversée en arrière, elle se laissait envahir par une langueur voisine du sommeil, lorsqu'un coup frappé à la porte du petit salon voisin l'arracha à son repos. Avant même qu'elle pût répondre, Rina entra avec le dandinement particulier qui la faisait osciller sur ses hanches et rappelait le balancement amolli d'un hamac; un cliquetis de chaînes et de bracelets accompagnait sa marche; ses lèvres fortes et brunes s'entr'ouvraient dans un sourire où se mêlaient la naïveté et l'audace. Jacqueline s'empressa de lui offrir un siège; elle s'assit, imposante et raide, non sans jeter surnoisement de curieux regards autour d'elle.

— Tout rose..., tout beau, ici! Vous heureuse..., très heureuse; riche, jeune mari..., amoureux... Vous bien heureuse!

— Et vous, Rina, n'êtes-vous pas heureuse?

Elle soupira et secoua la tête.

— Pierre malade..., et puis pas jeune..., moi, pas femme, pas maîtresse! rien..., pauvre chien pour garder!... Jeune pourtant aussi, moi!

Embarassée de ces étranges confidences, Jacqueline s'empressa de détourner la conversation par des compliments sur son costume. La figure assombrie et boudeuse s'illumina, toute sa mélancolie disparut, fondue en un éclair de plaisir; elle fit soupeser sa chaîne d'or très longue, ses bracelets, et étala orgueilleusement l'étoffe de sa robe pour en faire valoir la beauté.

— Vous aussi, belles choses..., bijoux? montrez à Rina.

Jacqueline avait dans sa valise les écrins qu'elle avait préparés pour les rendre à Gilbert, quand lui était arrivée la lettre d'Henriette. Elle les prit par complaisance pour Rina et les ouvrit sous ses yeux éblouis. La figure de la créole prit aussitôt l'expression consternée d'un enfant qui voit donner à un autre le bonbon convoité. Elle frappa ses mains l'une dans l'autre.

— Oh! joli!... beau!... moi, rien si beau, pauvre moi!

Elle prit le collier de perles, le mit au cou de Jacqueline et piqua dans ses cheveux les épingles de diamants, puis la contempla d'un regard d'envie attristée :

— Vous, riche!... beaucoup d'argent; ça!... gros monceau d'argent... Vous heureuse!

Jacqueline n'avait jamais réfléchi à la valeur des perles et des diamants de sa corbeille, elle n'avait été sensible qu'à l'élégance et à l'éclat des objets. L'idée d'avoir une fortune entre les mains la frappa et elle songeait à cela, laissant Rina disposer à son gré les pierreries parmi ses cheveux, quand Gilbert parut dans la baie de la porte restée ouverte. Il eut un geste d'étonnement à la vue de sa femme parée de ses brillants; il lui sut mauvais gré de faire ainsi, devant Rina, l'étalage de son luxe. Jacqueline vit une ombre de mécontentement passer sur son front et en soupçonna la cause.

— Vous me trouvez d'une vanité bien puérile, n'est-ce pas? Je n'ai pas voulu refuser à Rina le plaisir qu'elle me demandait.

— Ne vous excusez pas, vous êtes fort belle ainsi. Et il me plaît de constater, une fois de plus, le sens très pratique qui vous a fait ranger vos écrins dans votre valise, parmi les objets de première nécessité. Rina, Pierre vous réclame; je viens de sa chambre, il a besoin de vous. Je suis fâché de vous arracher à votre poupée.

Rina se dandina, montra ses dents dans un sourire provocant et dit, regardant Gilbert du coin de l'œil :

— Vous, donner à moi belles choses brillantes, comme à elle?

— Non, Rina; mais Jacqueline est libre d'en disposer.

Tandis que s'éloignait Rina, indignée, Jacqueline ôta lentement

ses perles et ses diamants, les rangea soigneusement dans les écrins et enferma le tout dans l'enveloppe qui portait le nom de Gilbert, puis elle le lui tendit :

— J'avais apporté toutes ces belles choses, non pour m'en parer, mais pour vous prier de les rendre au bijoutier et d'en remettre le prix à Henriette.

— Y tenez-vous si peu ?

Avec émotion, elle montra son anneau de mariage et répondit :

— Je tiens à cette bague parce qu'elle nous lie. Le reste est peu de chose à côté de cela.

Un sourire incrédule souleva la lèvre de Gilbert.

— J'admire votre à-propos et votre désintéressement. Permettez-moi de vous le dire, comme combinaison financière, celle-ci n'est pas digne d'un esprit tel que je connais le vôtre ; vendre ces bijoux serait une mauvaise affaire. Vous perdriez trop sur le change. Gardez vos diamants, Jacqueline, et prenez ce chèque que j'ai préparé ; vous l'enverrez à votre sœur, avec mes sincères compliments. Elle n'a pas fait, à la vérité, en se mariant, un brillant coup de bourse ; je ne l'en estime que davantage. Dites-le lui de ma part, je vous prie.

Chacun des efforts de Jacqueline pour reconquérir l'estime de son mari échouait ainsi misérablement. Des larmes montèrent à ses yeux ; il les vit sans en être ému. Ces larmes qui la rendaient plus touchante, ces larmes qu'il aurait voulu étancher de ses lèvres, à genoux devant elle, lui faisaient sentir la force invincible de sa passion, à lui, de cet amour dont il était la victime. Jacqueline était en son pouvoir, pourtant ; elle était à lui, sa propriété, son bien, il pouvait la prendre, désaltérer la soif d'amour qui le dévorait ; mais il se connaissait, il savait qu'il la haïrait, après qu'il aurait profané l'image pure qu'il portait en son cœur comme en un sanctuaire. Cette enfant délicieuse, céleste, qu'il avait adorée, qu'il adorait encore, il savait que, déchue de sa gloire immaculée, elle ne serait plus à ses yeux qu'une créature de plaisir comme il en est d'autres. Ce n'est pas ainsi qu'il avait rêvé de la posséder, ce n'est pas par un sentiment de devoir imposé ou par un calcul d'intérêt qu'il avait souhaité, jusqu'à en défaillir de désir, la voir tomber en ses bras ; il ne la voulait pas rabaissée au niveau commun, pareille à toute femme que l'on rencontre, plus séduisante que la plupart, mais d'âme aussi commune, matérielle, dénuée d'idéal, une Rina blanche. Il aurait préféré la perdre à jamais, la voir morte entre ses bras, baiser, pour un éternel et pur adieu, ses lèvres muettes plutôt que de les entendre trahir, par des propos vulgaires, la vulgarité de son âme, et proférer basement des paroles

menteuses. Il la tenait humiliée et dolente sous ses regards hostiles, et se sentait devenir cruel à voir rayonner sur son jeune front ce charme d'innocence et de douce fierté, beau masque dont il avait été dupe. Le silence, cependant, devenait difficile à supporter, il le rompit en offrant à Jacqueline de la conduire le lendemain à la Tour d'If; elle accepta avec empressement, puis aussitôt la crainte lui vint qu'il ne profitât de cette visite pour l'y laisser, et cette crainte la poursuivit tout le jour. Elle se rassura seulement le soir, lorsqu'elle l'entendit commander un chariot pour rapporter ses bagages. Le dîner, contrairement à ce qu'avait été le déjeuner, ne réunit à la table de famille, ni Pierre, ni Rina, ni Antoine. Les deux premiers dinaient dans leur appartement; Pierre, fatigué par les excès de la veille, les expiait en une crise de cruelles souffrances et ses gémissements arrivaient jusqu'à la salle à manger. Si habitués qu'ils fussent à de pareils accidents, M<sup>me</sup> Arradon et Gilbert n'en pouvaient secouer la tristesse, Jacqueline en était bouleversée; cet incessant et lugubre *lamento* la glaçait d'une sorte d'épouvante. Elle sortit et alla s'accouder au parapet de la terrasse, au-dessus de la plage; Gilbert la suivit; tandis que, pensive, elle restait debout, immobile, à voir la nuit descendre sur la mer indolente et berceuse, et les fenêtres s'allumer et faire comme une ceinture de vie autour de la rade déserte, lui se promenait de long en large, sans parler, le cigare aux lèvres. De temps à autre seulement, il lui indiquait certains points de la côte ou lui adressait quelques mots d'une sollicitude polie. Elle, découragée, n'essayait pas de rompre la glace de ces propos hachés, systématiquement indifférents, et bientôt elle se retira, accablée sous le poids de ce long et triste jour.

Le déjeuner du lendemain n'eut pour convives, comme le dîner de la veille, que M<sup>me</sup> Arradon, Gilbert et Jacqueline; personne ne s'inquiéta de l'absence d'Antoine, coutumier de ces disparitions toujours d'assez courte durée.

Avant de se rendre à la Tour d'If, Jacqueline et son mari se firent annoncer chez Pierre, qu'ils trouvèrent étendu sur des coussins, affaibli de souffrance et d'insomnie, et s'en prenant au monde entier, sauf à lui-même, de son misérable sort. Rina boudait, sans qu'il l'eût offensée en rien, car il la gâtait et lui passait toutes ses fantaisies comme l'on fait à un bel animal favori, riant même de ses plus extravagants caprices. Elle seule parvenait à le distraire dans ses accès de maladie noire; ce jour-là, elle s'était éveillée de méchante humeur et tourna le dos à Jacqueline qui lui tendait la main. Pierre haussa les épaules :

— Ne faites pas attention, petite sœur, Rina boude. Elle s'est levée sur le pied gauche, cela n'a pas d'importance.

Jacqueline s'assit sur un pliant, près du malade, et quand il eut fait glisser par son agitation fiévreuse un des coussins qui soutenaient sa tête, elle le replaça si vite et si adroitement que Rina n'eut pas le temps d'intervenir, et se redressa, hérissée de colère :

— Pierre, mari à moi..., vous pas toucher mari à moi.

Jacqueline, amusée, répliqua :

— Pierre, frère à moi..., moi aider Rina à soigner frère à moi...

Pierre riait du conflit. Au bout de quelques instants, il s'informa d'Antoine.

— Absent...

— Quelque nouvelle aventure, sans doute?

— J'en ai peur...

— Heureux gaillard!... Il s'en donne à cœur joie des plaisirs de son âge!... Il n'est pas un pauvre grabataire comme moi..., un misérable galérien..., qui n'a pas, après tout, mérité de l'être plus que lui...

Gilbert hocha tristement la tête :

— Attendons la fin!... Qui sait ce que lui réserve l'avenir, pauvre garçon!

A la Tour d'If, Jacqueline trouva sa mère fort énervée de son absence; un peu de fièvre était revenue et l'appétit manquait. Jacqueline n'osa lui parler de son prochain départ pour Paris, bien que Gilbert lui en eût donné le conseil. Elle promit, au contraire, de revenir le lendemain, à la condition que sa mère consentît à manger et fût docile aux soins de la bonne Manon.

En rentrant à l'Abbaye-aux-Élises, Gilbert et Jacqueline trouvèrent Antoine joyeux et expansif; il anima le dîner de sa gaieté exubérante, conta des histoires, des rencontres drôlatiques avec une verve un peu grosse, mais amusante, qui arracha plus d'une fois un sourire à Jacqueline. Gilbert plaisanta son frère sur ses escapades de vieil écolier; une involontaire réprimande se cachait sous le ton de la plaisanterie, Antoine ne s'y trompa point et en fit la remarque avec bonne humeur :

— Pourquoi prendre ces airs de pédant? Cela ne te sied pas, petit frère... La sagesse t'est trop facile, à toi, qui as collectionné toutes les félicités de ce monde : il est doux d'être sage quand on a une Jacqueline pour garde-fou.

Jacqueline, rouge jusqu'aux tempes, baissait la tête avec une confusion de coupable, Gilbert aussi s'était assombri : pourquoi n'étaient-ils pas heureux, comme tous l'imaginaient? Il enviait presque la grossière facilité d'Antoine à se contenter de plaisirs faciles, sans raffinement ni subtilité de sentiment. Aimer une jeune et savoureuse beauté sans lui demander rien de plus que d'être belle, pourquoi cela ne lui suffisait-il pas?... Pourquoi avait-il toujours



méprisé cette forme avilie du bonheur, et placé si haut son rêve?

Ils étaient devenus tristes subitement, Jacqueline et lui, et la verve d'Antoine restait impuissante à les distraire. Le dîner fini, ils proposèrent à M<sup>me</sup> Arradon de passer la soirée auprès d'elle ; elle refusa.

— J'ai, dit-elle, une santé fort ébranlée, qui exige un grand repos, et je ne parviens à vaincre mes cruelles insomnies qu'à la condition de vivre dans le silence et la solitude.

Sa voix un peu rauque, la mobilité inquiète de son regard, frappèrent Jacqueline : elle soupçonna de quelle façon sa belle-mère entendait le recueillement et n'insista pas. Gilbert l'observait avec insistance, cherchant à deviner ses sentiments ; il pensait combien effrayante devait lui apparaître la vie dans sa lamentable famille, sans le tout-puissant réconfort de l'amour ; leurs regards se rencontrèrent, il lui sourit.

— Quand j'aurai conduit ma mère à son appartement, je vous rejoindrai, si vous le voulez, sur la terrasse comme hier...

— Venez plutôt me rejoindre en haut dans le boudoir... Je suis un peu fatiguée...

— Très volontiers... Voulez-vous que je vous porte quelques livres?...

— Je vous en serai bien reconnaissante.

— Quels livres désirez-vous?

— Ceux qu'il vous plaira de choisir pour moi.

— Ne sauriez-vous avoir une préférence?

— Je ne connais rien... ; sauf l'Écriture sainte, quelques vies de saints et des récits de voyages, je n'ai rien lu... Ce serait une grande bonté de me guider dans mon choix...

— Je m'en ferai un plaisir.

La soirée s'écoula paisible, la plus heureuse qu'ils eussent passée depuis leur triste mariage. Gilbert lut à haute voix certains passages de ses livres favoris : Jacqueline saisissait vite, s'enthousiasmait, ses yeux brillaient, un rayonnement la transfigurait, et Gilbert jouissait ineffablement de la voir frémir à l'unisson des sensations exquises où le jetaient lui-même nos grands écrivains.

Cette soirée si douce, ils eurent la témérité de la recommencer et ne retrouvèrent plus le tranquille enchantement qui les avait ravis, soit que le choix du poète eût été cette fois imprudent, ou qu'une inquiète avidité de bonheur, développée au contact de leur double présence, les rendit l'un et l'autre plus accessibles à de poignants retours sur leur destinée. Il arriva à plusieurs reprises à Gilbert d'arrêter brusquement la lecture, se trouvant incapable d'exprimer, sans révéler une faiblesse dont il rougissait, les déchirements d'un cœur cruellement déçu, ou le sanglot désespéré

d'amants séparés par la mort, et moins encore l'hymne glorieux de l'amour triomphant.

Jacqueline alors, subitement pâlie, courbait la tête, devinant le drame de ses pensées; si elle s'enhardissait à jeter furtivement vers lui un timide regard elle se sentait repoussée, glacée par la contraction douloureuse de son visage, le pli amer de ses lèvres. Il la méprisait; ce mépris, senti et perçu, refoulait en son âme craintive l'attendrissement prêt à naître, l'aveu de tendresse prêt à jaillir.

Le soir suivant, ils n'osèrent affronter les poètes et noyèrent dans une sage lecture d'histoire, l'excessive et dangereuse vibration de leurs nerfs.

Quelques jours passèrent. Jacqueline allait régulièrement à la Tour d'If, et le reste du temps ne quittait guère l'Abbaye. La régularité monotone de la vie faisait paraître le temps plus court et berçait la routine amère de ses pensées, sans réussir à l'y soustraire. Autour des jeunes époux, la vie s'agitait en de médiocres, insignifiants incidents, tantôt M<sup>me</sup> Arradon se disait malade, refusait de descendre pour le repas et souvent même fermait sa porte à ses fils. D'autres fois, c'était Antoine qui disparaissait tout un jour, puis revenait joyeux, la bourse plate, laissant entendre à demi-mots, que son sort était singulièrement digne d'envie. Sauf l'inaispaisable tourment de s'être aliéné l'estime et le cœur de son mari, Jacqueline se fût trouvée heureuse dans cet écoulement tranquille des heures, mais cette poignante douleur lui était toujours présente, toujours plus amère, à mesure que Gilbert lui devenait plus cher.

Les lettres mêmes d'Henriette, celles de Georges ne lui apportèrent pas une pleine joie; délivrés de leurs pressants soucis, ils semblaient heureux, pleins d'espoir en l'avenir. Mais ni l'un ni l'autre ne se doutait du prix dont elle avait payé leur libération qu'ils avaient acceptée avec grand contentement, sans reconnaissance excessive, comme un service facile à rendre et qui coûte peu à celui qui le rend. Elle avait eu, à la lecture de leurs lettres, un léger sentiment de déception, et senti peser plus lourdement le cruel malentendu qui avait élargi la distance entre Gilbert et elle. Et le soir, dans la chambre aux tentures roses, voilées de guipures blanches, elle avait versé des larmes de découragement et de fatigue. Chaque matin, sa première pensée en s'éveillant, fervente comme une prière, était celle-ci : Peut-être qu'aujourd'hui quelque chose arrivera! Cette chose attendue, espérée avec passion, n'arrivait pas; mais elle vivait de l'attente et, si mutilée, incomplète et dolente que fût sa vie, elle ne l'eût changée contre aucune autre, tant qu'il lui restait une lueur d'espérance. Que Gilbert fût dur, qu'il la fit souffrir, elle acceptait tout, pourvu seulement qu'il vécût près d'elle.

## XV

Il avait été convenu que Gilbert et Jacqueline accompliraient le voyage projeté à Paris, dès que M<sup>me</sup> de Galesnes pourrait reprendre sa vie habituelle. Le moment était venu où sa longue convalescence, coupée de complications et de rechutes, lui avait permis de descendre dîner dans la salle à manger. Pour célébrer cette heureuse fête, Gilbert et Jacqueline avaient été retenus à la Tour d'If, ainsi que Manon du Lac, qui, depuis le départ de Jacqueline, remplissait les devoirs de maîtresse de maison, et obtenait les éloges mêmes de la bouche parcimonieuse de son cousin. On dînait de bonne heure à la Tour d'If, et la soirée était peu avancée quand, M<sup>me</sup> de Galesnes s'étant retirée chez elle, Gilbert monta en voiture avec sa femme pour retourner à l'Abbaye. La soirée était douce et belle, caressée par une fraîche brise marine; des senteurs de printemps, de vie nouvelle, flottaient dans l'air par vagues légères, mêlées à l'arôme salé de la mer. Au ciel très pur, d'un bleu sombre, la multitude des étoiles semblait palpiter d'une mystérieuse joie de vivre. Gilbert et Jacqueline étaient silencieux, en proie, tous les deux, à la même douloureuse tentation d'aimer, à la même volupté cruelle d'être l'un près de l'autre, se frôlant au moindre choc de la voiture et séparés pourtant. A mi-route du retour, Gilbert s'irrita du malaise qu'il ne pouvait vaincre et d'un silence que ni lui ni elle ne savait rompre, car le même amour méconnu et souffrant était dans chacun de leurs cœurs, les mêmes mots de douleur et de tendresse passionnée assiégeaient leurs lèvres, et ni lui ne voulait, ni elle n'osait se livrer au mouvement impérieux de leurs cœurs.

Il arrêta le cheval, jeta les rênes au valet de pied, et se tournant vers sa femme :

— Je vais rentrer par les falaises..., je n'ose vous offrir de partager ma promenade.

— Si vous le permettez, je vous accompagnerai..., la nuit est si belle!

Sans répondre, il lui offrit la main pour descendre et prit à travers champs, dans la direction de Saint-Lunaire et le souvenir le hantait d'avoir fait ce même trajet, seul, le soir de ses noces; chaque fossé, chaque barrière, les chemins creux et les bois lui rappelaient une souffrance, un déchirement, une rage. Là, sur cette pierre enchâssée d'épaisses touffes de bruyères, il s'était laissé tomber, pliant sous le chagrin, ce coin de champ lui rappelait un cri d'agonie qui avait troublé la paix nocturne et l'avait effrayé lui-même par l'intensité de douleur qu'il révélait inconsciemment; cette barrière, il l'avait franchie d'un élan pour courir dans un

désordre de folie, la haine au cœur, avec une fureur de vengeance, jusqu'à la haute falaise où la mort l'avait tenté, lui avait souri, où l'appel étourdissant des vagues glauques avait failli l'entraîner dans l'incessant tourment de l'abîme. Il s'arrêta, abaissa ses regards sur la mer assoupie au caressant murmure, sur la grève que l'écume légère brodait de pâleurs lumineuses. Jacqueline près de lui, immobile comme lui, les yeux fixés sur l'espace infini, respirait l'haleine vive et pure de la mer, le front rafraîchi par les souffles venus du large. Gilbert lui montra du doigt, tout au bas des roches déchirées, la grève que balayait le flot et, d'une voix altérée, il dit :

— Ici, le soir de mes noces, je suis venu et j'ai souhaité de mourir... Pourquoi ne me suis-je pas tué?... Cela aurait mieux valu pour tous deux !

Elle frissonna.

— Pourquoi me dire ces horribles choses?... N'avez-vous pas de pitié?...

Un sanglot brisa sa voix, et Gilbert eut une jouissance à la voir ainsi toute suffoquée de larmes. Cruellement il se mit à rire.

— Qu'auriez-vous pu regretter? Je vous avais assuré par contrat la meilleure partie de ma fortune, et vous seriez heureuse, à cette heure.

Sa fierté bondit sous l'outrage.

— Je hais votre argent! Je n'en veux pas; il me fait horreur.

— Peuh!... si j'étais mort ce soir-là le poids vous en aurait paru lourd, tout d'abord peut-être, mais on s'y fait!

— Vous n'avez pas le droit de m'insulter ainsi, et cela est lâche, monsieur, entendez-vous? Il serait plus juste, moins barbare de me précipiter au bas de ces rochers, et de vous délivrer ainsi de la chaîne qui nous lie.

— Me délivrer?... Croyez-vous...? Non, Jacqueline, non, votre mort ne saurait me rendre le repos. Le poison de ma folie est entré trop profondément dans mes veines, je suis enchaîné à jamais. Pas de délivrance pour moi... Mais à quoi bon vous dire cela? Vous ne pouvez le comprendre.

D'une voix basse et tremblante elle murmura :

— Qu'en savez-vous?

— Je ne crois pas à votre cœur.

Il se détourna brusquement et reprit sa marche. Elle le suivait à quelques pas en arrière, ils marchaient ainsi pensifs, quand l'aboïement impérieux d'un chien leur barra le chemin; c'était un chien de berger escortant un maigre troupeau composé de quatre vaches, une chèvre et trois moutons; un jeune garçon suivait, une baguette à la main, et sifflait joyeusement; en passant, il cria :

— Bonsoir !

Gilbert répondit :

— Bonsoir !

Il ajouta :

— Tu rentres bien tard, mon garçon.

— Dame ! on a travaillé à la terre tout le jour, je n'ai mené paître qu'à la nuit.

— Où vas-tu?... Est-ce loin ?

— Non, là tout proche, au bas de la lande. On voit la maison d'ici, la Feuilleraie ! Vous savez, la ferme à Marc Lièvre?...

— Allons ! Va-t'en avec tes bêtes. Tu n'as pas peur qu'elles s'égarerent dans l'obscurité ?

— Oh ! ben sûr non... Ravaut les connaît, il sait son compte.

— C'est un brave chien, Ravaut, et tu l'aimes bien ? demanda Jacqueline intéressée à l'enfant, dont ses yeux, habitués à l'obscurité, distinguaient la tête ronde ébouriffée avec je ne sais quoi de crâne et d'éveillé dans sa façon drôlette de se camper sur ses petites jambes.

— Oui, c'est un bon chien. Il n'a pas son pareil.

— Il te défendrait contre les loups s'ils venaient t'attaquer ?

Il se mit à rire :

— N'y en a pas, des loups par ici, mais nous sommes bons amis, nous deux Ravaut, et si seulement ce monsieur faisait mine d'être méchant, je n'aurais qu'un mot à dire, il lui sauterait dessus et l'étranglerait.

Gilbert se mit à rire.

— Ne dis pas ce mot, mon garçon. Diantre ! tu me fais peur.

— Faut pas rire, monsieur. L'autre jour, il a failli dévorer Marc Lièvre parce qu'il m'avait menacé de son fouet.

— Tu n'es donc pas le fils de Marc Lièvre ?

— Non. Son « gosse », il a pas seulement deux ans. Y a pas longtemps qu'il s'a marié.

— Est-ce un bon maître ?

L'enfant haussa les épaules.

— Y a mieux, y a pire. Quand il a bu, faut pas le regarder.

Les deux promeneurs s'éloignaient, l'enfant les rappela.

— Dites donc, monsieur, c'est-y que vous seriez un des Arradon ?

Gilbert s'arrêta.

— Comment sais-tu mon nom ?

— C'est qu'à vous voir marcher, vous avez de la ressemblance avec l'autre.

— Qui, l'autre?... Mon frère ?

— P'têtre bien..., un grand, avec des moustaches qui tombent en bas, et pas trop de cheveux sur le haut de la tête. Il est toujours à rôder par chez nous, rapport à la Cadie.

— Qui est-ce, la Cadie?

— La femme à Marc Lièvre... qu'a dit que s'il l'attrapait avec la Cadie, il l'abattraît d'un coup de fusil.

— Il y regarderait à deux fois avant de tirer, tout de même, n'est-ce pas?

— Je sais point. Quand il a bu, je vous dis, faut pas le regarder. Même qu'il a chargé son fusil devant moi. Y fera bien, votre frère, d'aller chasser par ailleurs. V'la ce que vous pouvez lui faire à savoir.

— Merci de l'avis, mon garçon. Mais ne peux-tu l'avertir, toi même?

— C'est que je ne le vois guère. Je suis toujours à la lande avec les bêtes, y ne passe pas par là.

— Je lui parlerai, sois tranquille. Tiens, voilà pour toi.

Il lui mit une pièce d'or dans la main et continua sa route. Bien qu'il n'attachât pas une foi absolue aux menaces de Marc Lièvre, il était préoccupé, irrité aussi contre la coupable et incorrigible légèreté de son frère et se promettait de le chapitrer sérieusement ce soir même. Mais, à l'Abbaye, Antoine n'avait pas reparu, et cette absence, à laquelle il n'eût pas pris garde la veille, l'inquiéta; il passa une partie de la nuit dans l'attente et l'anxiété. Le matin, harassé de fatigue et d'impatience, il monta chez lui pour prendre quelques instants de repos, et dans le petit salon qui séparait sa chambre de celle de Jacqueline, il la vit debout tout habillée dans les vêtements qu'elle avait portés tout le jour. Elle non plus ne s'était pas couchée. Anxieusement elle demanda :

— Est-il rentré?

Il hocha la tête tristement et lui reprocha avec douceur sa longue veille; la fatigue cernait ses yeux et dans la clarté grise de l'aube, elle lui parut singulièrement pâle.

— Je vous savais inquiet, dit-elle, je n'aurais pu dormir.

— Vous êtes trop bonne de prendre à votre charge les soucis des autres.

Il parlait d'un ton amolli, très doux, semblait touché; elle s'enhardit :

— Tous vos soucis sont les miens, Gilbert, croyez-le; je connais Antoine bien peu encore, et je lui suis déjà très attachée, parce que...

Il l'interrompit avec un sourire triste :

— Déjà!... si attachée? le coup de foudre, alors... Antoine a de la chance d'avoir su vous plaire à si peu de frais... Maintenant, si vous m'en croyez, vous vous mettez au lit. Votre pâleur et votre fatigue, quand il vous verra, lui donneraient trop de remords.

Et comme elle restait debout, appuyée au mur, dans une attitude de soumission résignée, il insista avec une vraie sollicitude :

— Je vous en prie, Jacqueline, allez vous reposer. Vous me ferez plaisir.

Elle obéit aussitôt.

## XVI

Le lendemain, Jacqueline apprit que son mari était parti de bonne heure, sans dire où il allait; il la pria seulement de se rendre, comme les autres jours, à la Tour d'If, où il tâcherait de la rejoindre. Antoine était toujours absent, Pierre et Rina s'étaient fermés chez eux et Jacqueline déjeuna sans appétit en tête à tête avec sa belle-mère qui geignait et se lamentait sur le peu d'égards de ses fils, partis à droite et à gauche, sans la prévenir, sans souci de son grand âge et de son état maladif; elle répéta la même plainte dans les mêmes termes, à plusieurs reprises, d'un ton de plus en plus désolé et finit par pleurer abondamment dans sa serviette; son esprit brouillé et vague s'était accroché à cette idée, sans pouvoir en sortir, uniquement occupée du manque de procédés, sans s'inquiéter autrement de l'absence ni en chercher les causes. Jacqueline se garda bien de lui parler de la rencontre du petit berger. Il était trop évident que la malheureuse femme était retombée dans les excès dont un sentiment d'amour-propre l'avait préservée les premiers temps du séjour de sa belle-fille, et Jacqueline se félicita presque que Gilbert n'eût pas assisté à ce repas où sa piété filiale eût subi une cruelle humiliation. Après le déjeuner, M<sup>me</sup> Arradon monta chez son fils aîné, avec Jacqueline, et recommença ses lamentations avec une insistance sénile, accompagnée d'une explosion de larmes; Pierre la brusqua et, loin de la consoler, lui dit plusieurs choses pénibles, sur la claustration volontaire qui la rendait une étrangère dans sa propre maison. Pendant cela, Rina faisait derrière le dos de la vieille dame d'irrévérencieuses grimaces, singeant ses gestes et ses larmes.

Jacqueline avait peine à contenir son indignation.

Dès que M<sup>me</sup> Arradon se fut retirée, Pierre s'informa d'Antoine; il était, lui aussi, préoccupé de son absence prolongée.

— Ses fugues les plus longues, disait-il, ne dépassent guère vingt-quatre heures et voici trois jours qu'on ne l'a vu... Il se sera mis dans quelque mauvaise affaire; il courtise la Cadie, dont le mari est jaloux; c'est un ivrogne, criblé de dettes... Antoine ne se tirera pas de là, j'en ai peur, sans y laisser pied ou aile.

Jacqueline raconta les menaces de Marc Lièvre.

Pierre ne croyait pas aux coups de fusil, mais plutôt à quelque traquenard intéressé.

— On sait Gilbert riche et de bonne paye... Où pensez-vous que soit votre mari ?

— Il ne m'a rien dit, mais je présume qu'il s'est mis à la recherche d'Antoine.

— C'est fort probable... A sa place, j'irais frapper tout droit à la porte de Marc Lièvre et lui demanderais hardiment ce qu'il a fait d'Antoine. On l'a peut-être chambré dans quelque coin, jusqu'à ce qu'il ait consenti à signer un bon billet.

— Pourvu qu'il s'en tire moyennant finances!... Gilbert ne demandera pas mieux que de payer la rançon, j'en suis sûre !

— Rien d'autre n'est à craindre, je crois.

Malgré les assurances de Pierre, Jacqueline était inquiète, et tout le jour, elle attendit Gilbert à la Tour d'If, dans une impatience de plus en plus anxieuse, à mesure que baissait le soleil. Quand elle eut perdu toute chance de le voir arriver, elle se fit reconduire à l'Abbaye, assaillie de sinistres pressentiments. Le cheval marchait trop lentement à son gré et, plusieurs fois, elle activa le cocher. A la porte de l'Abbaye, elle s'élança :

— Monsieur est-il rentré ?

— Pas encore, madame. M. Antoine, non plus.

Elle fut obligé de s'appuyer; ses jambes fléchissaient, subitement molles.

— Qu'est-il arrivé, mon Dieu!... Un accident!... une querelle!... une rixe!

De funèbres visions l'assiégeaient, formaient cercle autour d'elle, un cercle dont son imagination frappée ne pouvait se délivrer. M<sup>me</sup> Arradon avait fait dire que, se trouvant indisposée, elle ne se mettrait pas à table. Devant les trois couverts vides le cœur manqua à Jacqueline; elle s'enfuit, sortit de l'Abbaye et erra, dans la nuit tombante, le long des chemins avoisinants, n'osant s'éloigner de peur que Gilbert ne rentrât par un autre route. A mesure que l'obscurité devenait plus épaisse, son angoisse s'accroissait, et comme une âme en peine, sous le couvert des grands arbres, elle errait; d'involontaires gémissements lui échappaient. C'est qu'aux pensées lugubres qui l'assiégeaient, une crainte d'autre nature, mais non moins cruelle, s'était jointe, c'est que cette absence sans adieu ni explication ne fût le prélude de l'abandon, de la répudiation? Disparaître un matin, subitement, et quelques jours plus tard envoyer une lettre de congé, n'était-ce pas ainsi que Gilbert avait procédé quand il avait quitté la Tour d'If pour rentrer seul à l'Abbaye? Alors que lui resterait-il à elle, s'il était mort ou parti, si elle ne devait plus le revoir? Tout lui manquerait, tout s'effondrerait autour d'elle; sa mère même ne suffirait pas à lui faire supporter le supplice de



vivre. Elle connaissait maintenant toute la place que tenait Gilbert dans sa vie et combien elle l'aimait. Oh! oui, elle l'aimait! Elle le sentait trop à l'horrible souffrance qui brûlait et glaçait tour à tour le sang dans ses veines; elle le sentait à l'épouvante où la jetait la crainte de le perdre. Et comment était-il venu, cet amour invincible dont elle avait si longtemps douté? Par quelles voies mystérieuses était-il entré dans son âme? Par quelle magie s'en était-il emparé? Jour par jour, à son insu, il avait pris force et conscience et parlait maintenant en maître, avec une autorité suprême. Comment? Pourquoi? Elle l'ignorait; ce qu'elle savait, c'est que la vie lui était moins chère que son amour.

La nuit tombée, très noire, enhardissait la désolation de son âme. Le vent secouait les branches qui s'entre-choquaient avec des gémissements plaintifs; quelque part, une chouette poussait son lugubre appel. Jacqueline sentait autour d'elle comme une escorte de fantômes, d'esprits de malice cruels et railleurs. Sa tête s'exalta, elle eut la vision nette de la haute falaise où Gilbert avait été tenté par la mort, et, d'un élan instinctif, elle courut dans la direction de la côte, marcha vers ce qui, dans cet instant d'affolement, lui semblait la fin de tout, le repos sans réveil. Puis, songeant que Gilbert pouvait être rentré, qu'il la cherchait peut-être, l'appelait, qu'il serait mécontent de son absence, du même mouvement instinctif qu'il l'avait entraînée en avant, elle retourna vers l'Abbaye. — Il doit être arrivé, pensait-elle, il l'est! Tout à l'heure je vais le voir, et demain je rirai de mes terreurs, de mes folles imaginations. Elle courut, trébuchant aux pierres du chemin, et arriva essoufflée devant le haut portail; elle se souvint du premier soir où elle était venue frapper à cette porte, toute tremblante. Aujourd'hui aucun bruit de fête ne sortait de la vieille demeure sombre : Gilbert n'était pas rentré. Les domestiques étaient sur pied, un peu alarmés.

— S'il n'y avait que M. Antoine, passe encore; il ne suit jamais que sa fantaisie. Mais M. Gilbert ne s'absentait que pour rejoindre madame à la Tour d'If, disaient-ils dans leur candeur. Faut espérer pourtant qu'il n'y a pas de malheur!

— Dieu est là! répondait la vieille cuisinière; il ne voudra pas qu'il arrive de mal à un si brave enfant.

Jacqueline commençait à désespérer, se soutenait à peine et se laissa conduire au salon où elle s'étendit sur un canapé, dans une prostration absolue, une sorte d'engourdissement cérébral. Elle ne reliait plus ses pensées et souffrait vaguement, dans un état qui n'était ni la veille ni le sommeil, quelque chose comme un avant-goût de l'anéantissement final.

Une lampe voilée éclairait à peine une faible partie de la vaste

pièce et, dans les coins restés obscurs, ses yeux hallucinés voyaient passer, apparaître, grandir et disparaître des figures informes comme il arrive sous l'obsession du cauchemar. Il lui sembla entendre au dehors le portail grincer sur ses gonds, des pas lourds, des voix confuses troublèrent la paix nocturne; il y eut une rumeur, puis quelqu'un cria : « O Jésus! Seigneur, il est mort! » Jacqueline se leva en sursaut, toute droite, livide, la main appuyée à la table : « Mort!... mort! » Elle ferma les yeux; tout autour d'elle chancelait dans un vertige; la porte s'ouvrit sans qu'elle l'entendit; mais une voix, la voix chère entre toutes, elle l'entendit, la voix du bien-aimé :

— Jacqueline! où êtes-vous?

— Gilbert!

D'un élan, elle fut à lui, s'abattit sur sa poitrine, l'étreignit avec passion :

— Mon Gilbert! Est-ce bien vous? Mon amour..., mon seul, unique amour!

Ce cri d'un cœur éperdu, tout frémissant de tendresse exaltée, Gilbert le comprit enfin, ce fut en tout son être comme une flamme de joie :

— Ma femme! ma chère femme!

Il l'étreignit avec transport et tout à coup la sentit lourde entre ses bras, évanouie dans le bonheur.

Et quand, sous les tendres appels de son mari, sous ses baisers, elle se ranima :

— Qui donc est mort? demanda-t-elle.

— Personne, grâce à Dieu! L'imprudent Antoine, surpris par Marc Lièvre dans une chaumière où se rendait la Cadie, en est quitte pour une blessure à la cuisse.

— Marc Lièvre a tiré sur lui?

— Parfaitement. Comme il l'avait dit. Je suis arrivé trop tard pour prévenir l'attentat, assez tôt pour empêcher le mari d'achever sa victime.

— Pourquoi revenir si tard?

— Il a fallu chercher un chirurgien, extraire la balle, faire le pansement, trouver une civière, des porteurs... Et, pendant cela, tu étais inquiète, pauvre petite, ma Jacqueline! Tu m'aimes donc?

— Si je vous aime! Ah! Dieu, oui, je vous aime... Comment n'ai-je pas su vous le dire plus tôt? Comment, mon Gilbert, n'avez-vous pas su le comprendre? Il y a si longtemps déjà que je vous aime!

— Que de temps perdu pour le bonheur!... Mais il est venu, à la fin, pourtant, ma bien chérie, il est à nous le bonheur, et Dieu sait que nous ne le laisserons plus échapper! il nous doit une belle revanche!

Pauline CARO.

# UN PROJET

SUR

## L'AUMONERIE MILITAIRE

---

L'expédition de Madagascar donne un triste intérêt d'actualité aux questions qui touchent à l'organisation de l'armée. Peut-être le moment est-il propice pour attirer de nouveau l'attention sur celle de l'aumônerie militaire, qui, après avoir fait couler beaucoup d'encre et prononcé beaucoup de discours de 1870 à 1880, est aujourd'hui un peu oubliée du grand public.

Ce n'est pas une étude historique que nous entreprenons ici. Nous sommes beaucoup plus ambitieux; nous voudrions esquisser un plan d'organisation nouvelle en harmonie avec l'ensemble de notre législation militaire. Ce plan serait, croyons-nous, facile à réaliser, et répondrait aux nécessités de la guerre moderne.

Nous laisserons complètement de côté la question de l'aumônerie en temps de paix. La loi de 1874 l'avait organisée; celle de 1880 l'a supprimée, ou peu s'en faut. Les meilleurs esprits sont très divisés sur ce qu'il conviendrait de faire à cet égard; en tous cas, l'intérêt en jeu ne peut être comparé avec celui d'une solide organisation de l'aumônerie de campagne.

### I

La loi du 8 juillet 1880 laisse à un décret rendu en conseil d'Etat le soin de déterminer le mode de recrutement et le nombre des ministres des cultes attachés aux armées, corps d'armée et divisions en campagne.

En exécution de cette loi, l'article 1<sup>er</sup> du décret du 26 avril 1881 dispose que, en cas de mobilisation, il est attaché un aumônier catholique à chaque quartier général d'armée, à chacune des

diverses ambulances du corps d'armée, à chaque division de cavalerie et à chaque division active de l'armée territoriale.

L'article 12 du Règlement sur le service des armées en campagne dispose que « dans les armées en campagne les aumôniers des différents cultes prennent place avec le personnel des ambulances des fractions de l'armée auxquelles ils sont attachés ».

Conformément à ces prescriptions, les tableaux de mobilisation prévoient la présence d'un aumônier du culte catholique « monté » à l'ambulance du quartier général du corps d'armée, à l'ambulance de chacune des divisions d'infanterie, à celle de chaque brigade de cavalerie de corps et à celle de chaque division de cavalerie indépendante. C'est, à peu de choses près, le système organisé dès 1874 pour le cas de campagne.

Ce système est-il satisfaisant? Est-ce là tout ce que l'Etat peut faire pour le service religieux des milliers d'hommes à qui il demande leur vie pour le défendre? Nous ne le croyons pas.

Une première critique peut être adressée à l'ensemble de ces dispositions. On a dû remarquer que tous les aumôniers sont relégués dans les ambulances. Il en résulte qu'aucun secours religieux ne sera donné aux blessés et aux moribonds qui tomberont sur le champ de bataille, et mourront sans pouvoir être transportés aux ambulances. C'est un résultat lamentable. L'exemple des guerres passées, les récits des aumôniers, les réclamations des personnes les plus compétentes<sup>1</sup>, établissent que la présence d'aumôniers sur la ligne de combat et au milieu des troupes en marche se justifie pleinement, par la raison très simple qu'on meurt plus sur le terrain qu'à l'ambulance. On ne saurait objecter que les aumôniers pourraient gêner matériellement les combattants; il faudrait en dire autant des médecins, et personne n'y a jamais songé.

Nous pensons donc qu'il y aurait lieu de maintenir les affectations déjà faites des aumôniers aux ambulances, mais, en même temps, organiser l'aumônerie des troupes sous le feu; et, ici, tout est à faire.

Voici ce qui nous paraîtrait nécessaire :

Il faudrait tout d'abord un aumônier au quartier général de l'armée. Le décret du 26 avril 1881 paraît d'ailleurs le prévoir. On lui rendrait l'ancien titre d'aumônier en chef, et il aurait la direction du service de l'aumônerie de l'armée, en même temps qu'il serait chargé d'assurer le service religieux du personnel très nombreux rattaché au quartier général.

<sup>1</sup> Articles de M. le commandant Nigote dans la *Correspondance catholique* des 28 mars, 11, 18 et 25 avril 1895.

Vient ensuite le quartier général du corps d'armée. Ici, la présence d'un aumônier nous paraît s'imposer avec plus de force encore.

Le corps d'armée est en effet une unité permanente et un centre fixe, beaucoup plutôt que l'armée, qui n'est pas un groupement permanent. Le quartier général d'un corps d'armée ne comprend pas moins de trois cent trente-cinq officiers et hommes de troupe, dont le service religieux ne pourrait être assuré ni par l'aumônier du quartier général de l'armée, qui peut se trouver très éloigné, ni par les aumôniers divisionnaires, dont la tâche est assez lourde. L'aumônier du quartier général du corps d'armée pourrait en outre être chargé du service religieux des troupes du génie rattachées au corps d'armée, ce qui lui donnerait au total une paroisse d'environ neuf cents âmes.

Arrivons immédiatement au point le plus important : au service religieux des deux divisions, c'est-à-dire des huit régiments d'infanterie du corps d'armée. Depuis la Restauration, les tableaux de mobilisation n'ont jamais prévu qu'un aumônier par division, et le décret de 1881 prévoit tout simplement un aumônier pour l'ambulance de chaque division.

Or l'effectif d'une division d'infanterie sur le pied de guerre, sans y comprendre les détachements des autres armes qui lui sont attachés, est d'au moins treize mille hommes. Il est à peine besoin de lire les récits navrants des malheureux aumôniers divisionnaires de 1870 pour se rendre compte de l'impossibilité dans laquelle ils se sont trouvés de remplir leur tâche. Le simple raisonnement suffit pour s'en rendre compte.

Il faut donc un plus grand nombre d'aumôniers. Dans quelle proportion faut-il demander l'augmentation de leur effectif? Les plus ambitieux se sont bornés, jusqu'ici, à réclamer deux aumôniers par division : l'un à l'ambulance, l'autre marchant avec les troupes et portant les secours de son ministère aux blessés et aux moribonds sur la ligne de combat.

Nous nous permettons de dire que c'est insuffisant. Si l'on veut être réellement utile au soldat, il faut arriver à instituer l'aumônier *régimentaire*, portant le même numéro que lui, et toujours aussi facile à trouver et à voir que le colonel. Pour l'homme de troupe, pour le soldat, même pour les officiers subalternes, la division, même la brigade, c'est trop loin et trop haut. Ce sont des expressions d'organisation tactique qui ne lui disent rien. Un homme égaré ne cherche pas à retrouver sa division ; le plus souvent il n'en sait même pas le numéro. Mais ce qu'il connaît bien et ce qu'il cherche, c'est son régiment, dont le numéro est sur son collet

et sur son drapeau, et qu'il croit toujours, s'il est un brave homme, le premier régiment de France. Placer un seul aumônier au quartier général pour une agglomération de treize mille hommes, qui peut être répartie sur une étendue de terrain considérable, et quelquefois fractionnée en plusieurs groupes éloignés, dans laquelle le feu et les maladies feront tous les jours d'effroyables ravages, dont la route sera semée de blessés, de malades et de moribonds, c'est vouloir que des milliers d'hommes meurent en appelant en vain un prêtre pour les bénir. Il y a là quelque chose d'inhumain. Un régiment d'infanterie sur le pied de guerre comprend environ trois mille hommes. C'est une paroisse suffisante pour un prêtre. Nous le répétons : là est, à notre avis, le point important de la question. Tant qu'on n'aura pas institué pour le cas de guerre l'aumônier régimentaire pour chaque régiment d'infanterie, on n'aura rien fait pour assurer le service religieux des hommes de troupe, qui méritent de n'être pas uniquement soignés, comme les chevaux, au point de vue matériel.

Il n'en faut pas moins maintenir un aumônier au quartier général de la division. Cet aumônier aura sa grande utilité, d'abord parce qu'un quartier général de division avec tous ses services est déjà une unité considérable (il compte sur le pied de guerre cent cinq officiers et soldats), ensuite, parce que chaque division comprend, sous le nom d'artillerie, de cavalerie et de génie divisionnaires, des détachements de ces trois armes, trop peu importants pour qu'on leur attribue des aumôniers spéciaux, et dont l'aumônier divisionnaire devrait être chargé; son service s'étendrait ainsi à environ un millier d'hommes. Il faut ajouter que l'aumônier divisionnaire pourrait, en cas de besoin, aider dans leur ministère les aumôniers des corps les plus maltraités.

En ce qui concerne les autres armes la situation n'est pas la même.

On sait que dans le génie le régiment n'est guère qu'une unité administrative. Quatre régiments répartissent leurs bataillons et leurs compagnies entre les dix-neuf corps d'armée. Chaque corps d'armée se trouve ainsi muni d'un bataillon de cette arme dont les compagnies sont attachées, les unes directement au corps d'armée, les autres aux divisions d'infanterie, ainsi que nous l'avons exposé tout à l'heure en parlant des quartiers généraux de corps et de division. Le service religieux de ces troupes serait assuré par les aumôniers de ces quartiers généraux.

Pour l'artillerie, qui comprend une brigade par corps d'armée, nous ne demandons qu'un aumônier par brigade.

Un des deux régiments de la brigade se fractionne pour former

des groupes de batteries qui constituent l'artillerie divisionnaire de chaque division d'infanterie. Le service religieux de cette artillerie divisionnaire pourra être assuré par l'aumônier du quartier général de la division d'infanterie. L'autre régiment reste réuni sous les ordres de son colonel et du général commandant l'artillerie du corps d'armée. Il constitue ce qu'on appelle l'artillerie de corps, qui reste à la disposition du général commandant le corps d'armée et sera souvent détachée pour être réunie avec l'artillerie des autres corps d'armée, et constituer ainsi, sous les ordres du général commandant l'artillerie de l'armée ou du groupe d'armées, des masses considérables de batteries. C'est avec cette artillerie de corps que marcherait l'aumônier de la brigade d'artillerie de chaque corps d'armée.

Il en est de même pour la brigade de cavalerie de corps. L'effectif d'un régiment de cavalerie sur le pied de guerre est de quatre cents à cinq cents sabres. Chaque corps d'armée est muni d'une brigade à deux régiments qui fournit un escadron à chaque division d'infanterie sous le nom de cavalerie divisionnaire. Le service religieux de ces détachements serait assuré par l'aumônier du quartier général de la division d'infanterie. Le reste de la brigade serait desservi par un aumônier qui marcherait avec l'état-major de la brigade, indépendamment de celui qui est prévu par le décret actuel pour l'ambulance.

Les divisions de cavalerie indépendante sont formées de trois brigades à deux régiments, auxquelles sont adjointes deux batteries d'artillerie à cheval. Le décret de 1881 prévoit, pour chaque division, un seul aumônier attaché à l'ambulance. C'est encore absolument insuffisant. Nous pensons que, comme pour la cavalerie de corps, et, à plus forte raison, puisque les régiments de cavalerie indépendante ne fournissent presque aucun détachement, il faudrait un aumônier par brigade, sans préjudice de l'aumônier de l'ambulance et de celui du quartier général de la division, qui serait chargé de l'artillerie et du personnel rattaché à l'état-major, administration, télégraphistes, force publique, etc...

Enfin, il faudrait munir d'un aumônier chaque bataillon formant corps et n'étant pas attaché normalement à un corps d'armée: nous voulons parler des bataillons de chasseurs à pied et des bataillons d'artillerie de forteresse.

D'après ce plan sommaire, voici approximativement l'effectif que devrait atteindre le corps des aumôniers militaires :

Pour un corps d'armée à effectif normal, comprenant deux divisions d'infanterie, une brigade d'artillerie et une brigade de cavalerie, on aurait :

Un aumônier au quartier général du corps d'armée chargé du personnel du quartier général et du génie de corps. . . . .	1
Un aumônier à chaque quartier général de division chargé du personnel du quartier général, du génie, de l'artillerie et de la cavalerie divisionnaires. . . . .	2
Un aumônier à chaque régiment d'infanterie . . . . .	8
Un aumônier pour la brigade d'artillerie. . . . .	1
Un aumônier pour la brigade de cavalerie. . . . .	1
Un aumônier à chaque ambulance. . . . .	4
Soit au total. . . . .	17

Pour une division de cavalerie indépendante, on aurait :

Un aumônier au quartier général de la division, chargé du personnel du quartier général et de l'artillerie . . . . .	1
Un aumônier à chaque brigade. . . . .	3
Un aumônier pour l'ambulance . . . . .	1
Soit au total. . . . .	5

Nous possédons 19 corps d'armée auxquels il faut ajouter le 20<sup>e</sup> formé par les troupes de la marine et le 21<sup>e</sup> formé par le dédoublement du 6<sup>e</sup> corps, ce qui donnerait pour les corps d'armée tels qu'ils sont constitués en temps de paix :  $17 \times 21 = 357$  aumôniers.

Mais il faut faire entrer en ligne de compte les formations de réserve et de l'armée territoriale, qui, à la mobilisation, portent l'effectif total de l'armée française à plus de 3 millions d'hommes. Il est impossible d'entrer ici dans le détail de l'organisation de ces formations, qui a varié souvent dans ces dernières années. Au surplus, nous n'avons besoin, dans ce travail, que d'un chiffre approximatif, et nous croyons que, pour se rapprocher de la vérité, il suffit de considérer comme triplé le nombre des unités qui composent les corps d'armée du temps de paix. Nous n'aurons donc, au point de vue spécial qui nous occupe, qu'à multiplier par trois le chiffre que nous venons d'obtenir, ce qui nous amène à demander pour l'ensemble des corps d'armée sur le pied de guerre, armée active, réserve et armée territoriale comprises,  $357 \times 3$  soit 1071 aumôniers.

Il y a sept divisions de cavalerie indépendante. Ce nombre est doublé au moment de la mobilisation par la cavalerie d'Algérie et par les divisions formées de la réunion des brigades de corps du temps de paix, remplacées dans leur service de corps d'armée par les régiments de réserve de cavalerie. On peut donc faire état de 14 divisions de cavalerie, pour chacune desquelles nous demandons 5 aumôniers, soit un total de 70 aumôniers.



Enfin, les 30 bataillons de chasseurs à pied, les bataillons de réserve de la même subdivision d'arme, les 16 bataillons d'artillerie à pied, les quartiers généraux d'armées, les hôpitaux de campagne, les formations accessoires telles que chasseurs forestiers, corps militaire des douanes, etc..., demanderaient encore environ 100 aumôniers.

Le total approximatif auquel nous arrivons serait donc de  $1071 + 70 + 100 = 1241$ , soit en chiffres ronds : 1250 aumôniers que nous demandons.

Cette conclusion étonnera au premier abord les personnes animées des meilleures intentions. Elles se diront avec vérité que, même avant le règne de la franc-maçonnerie, jamais l'armée n'a été munie d'un aussi grand nombre d'aumôniers. Il faut, en effet, avoir la bonne foi de reconnaître que l'aumônerie militaire n'a jamais été organisée en France d'une façon satisfaisante. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à se rendre compte des besoins réels et pour ne pas faire mieux dans l'avenir qu'il n'a été fait dans le passé.

Qu'on veuille bien se donner la peine de calculer que 1250 aumôniers pour une armée de plus de 3 millions d'hommes, c'est un prêtre par fraction de 2500 à 3000 hommes et que ces hommes seront placés dans les circonstances les plus périlleuses. La marine est, croyons-nous, plus généreuse; et combien de personnes, parmi celles qui nous feront l'honneur de nous lire, s'affligent, avec raison d'ailleurs, quand, par suite des difficultés du recrutement du clergé, un village de cinq cents âmes ou même moins, placé dans les conditions les plus hygiéniques, dans lequel les vies sont longues et les maladies rares, se trouve privé de prêtre!

Ajoutons, car l'enseignement est bon à retenir, que le corps expéditionnaire de Madagascar, dont l'effectif ne dépassait pas de beaucoup la moitié de celui d'un corps d'armée ordinaire sur le pied de guerre, et qui comprenait des unités entières de troupes musulmanes ou fétichistes, a employé au moins onze<sup>1</sup> aumôniers ou prêtres attachés à la colonne et aux ambulances à des titres divers. Ils ont été fournis par la Compagnie de Jésus. Sur cet effectif, deux sont morts, deux ont été rapatriés comme malades, et au moment où nous écrivons, cinq sont malades à Tananarive.

On ne peut qu'approuver l'autorité militaire d'avoir accueilli les bonnes volontés sacerdotales qui se sont offertes. Mais pourquoi ne pas régulariser par avance un service dont la pratique révèle la

<sup>1</sup> Nous apprenons au dernier moment que ce chiffre est inférieur à la réalité.

nécessité? Est-il bien conforme à l'esprit d'ordre et de méthode, qui doit présider à la préparation de la guerre moderne, d'admettre au dernier moment des concours, dont il est impossible d'apprécier la valeur? Et ne vaut-il pas mieux faire en sorte que tous ceux qui viennent prendre leur place sur l'échiquier militaire au moment de la mobilisation, soient par avance connus de leurs chefs et instruits de leur rôle?

Or, dans la matière qui nous occupe, et dans l'état actuel de l'organisation de l'armée, l'autorité militaire n'a qu'un signe à faire pour avoir sous la main ce corps d'aumôniers de mobilisation. Du jour au lendemain, le ministre de la guerre peut envoyer aux futurs aumôniers leurs lettres de service; et, pour qu'ils soient instruits de leur rôle dès le temps de paix et toujours prêts à rejoindre leur poste de guerre, il suffit de le vouloir. C'est ce qui nous reste à démontrer.

## II

La loi du 15 juillet 1889 impose une année de service actif aux élèves ecclésiastiques sans leur donner aucune affectation spéciale. Une fois cette année de service accomplie, ils passent successivement dans la disponibilité, puis dans la réserve de l'armée active et enfin dans l'armée territoriale, restant ainsi, comme tous les Français, à la disposition de l'autorité militaire jusqu'à l'âge de quarante-cinq ans. Mais le législateur de 1889, malgré les sentiments antireligieux dont il était animé, n'a pas osé imposer l'office sanglant de combattants à des hommes revêtus de la dignité sacerdotale et dont la mission de paix est bien réellement incompatible avec l'œuvre de la guerre.

C'est dans cette pensée que fut voté le paragraphe suivant de l'article 22 de la loi : « En cas de mobilisation, les étudiants en médecine et en pharmacie et les élèves ecclésiastiques sont versés dans le service de santé. »

En pratique, cela veut dire que l'élève ecclésiastique, quand il quitte le régiment, est affecté, en vertu d'une mention portée sur son livret, au corps des infirmiers militaires, et qu'il garde cette affectation jusqu'à sa libération définitive. Ajoutons qu'en fait, et pendant la courte durée de son service actif, son chef de corps, rendant hommage à sa vocation présumée, l'avait immédiatement désigné pour l'emploi de brancardier régimentaire, c'est-à-dire pour faire partie du petit nombre d'hommes qui, dans chaque corps et sous le feu de l'ennemi, aiderait le service de santé pour relever les blessés et leur donner les premiers soins.

Que telle soit la destination de l'élève ecclésiastique, tant qu'il n'est pas prêtre, nous n'y voyons pas grande objection. Mais nous protestons contre la besogne inférieure à laquelle on veut le condamner du jour où, devenu prêtre, il a une mission plus haute que celle de donner des soins matériels.

On nous permettra un rapprochement : les étudiants en médecine sont aussi versés dans le service de santé, et personne ne peut faire aucune objection à une mesure aussi naturelle. Tant qu'ils ne sont qu'étudiants, ils sont infirmiers avec des grades divers ; mais du jour où leurs études sont terminées, ils prennent rang automatiquement dans l'armée comme médecins aides-majors ; ils sont officiers, et l'autorité militaire les utilise de la manière la plus conforme à leurs aptitudes. Pourquoi, nous le demandons, ne pas appliquer la même règle aux ecclésiastiques ? On avouera que l'analogie est frappante. Nous proposons donc que, du jour où il aura justifié de son ordination sacerdotale devant l'autorité militaire, tout prêtre astreint au service militaire reçoive une lettre de service l'incorporant dans le corps des aumôniers militaires et l'affectant, pour le cas de mobilisation, à un des postes où les tableaux de mobilisation prévoient la présence d'un aumônier.

Quand la loi de 1889, que nous prenons comme un fait, sans avoir ici ni à la critiquer ni à l'approuver, aura reçu son entière application (si elle la reçoit jamais), l'autorité militaire disposera de 19 à 20 classes de prêtres âgés de vingt-cinq à quarante-cinq ans, liés à la vie de l'armée, la connaissant, l'aimant et lui apportant une force morale que, seuls, des préjugés absurdes peuvent nier.

On ne manquera pas de nous faire ici une objection : vous avez justifié, dira-t-on, la nécessité d'environ 1250 aumôniers et vous mettez 20 classes d'aumôniers à la disposition du ministre de la guerre. Or, chaque classe appelée comprend environ 1500 séminaristes (discours de Mgr Freppel, à la Chambre des députés, le 25 juin 1885). Il y a un excédent considérable : comment l'utiliser ?

Nous avons plusieurs réponses à faire. En premier lieu, le chiffre de 1250 aumôniers nécessaires ne nous paraît qu'un minimum ; car nous n'y avons fait entrer qu'un seul aumônier par ambulance, ce qui sera bien souvent insuffisant. Il faudra encore ajouter les hôpitaux de campagne et les hôpitaux de l'arrière, qui regorgeront de blessés et de malades. Enfin, nous croyons pouvoir dire que le tableau de mobilisation très sommaire que nous avons donné est très incomplet et que la mobilisation donnera naissance à beaucoup de formations qui n'y figurent pas.

D'autre part, malgré l'autorité de Mgr Freppel, nous croyons très exagéré le chiffre de 1500 séminaristes par classe appelée. La

dernière classe n'en comptait que 900. En tous cas, il faut en déduire : 1° tous ceux qui ne poursuivront pas leurs études jusqu'à la prêtrise; 2° tous ceux qui deviendront impropres au service militaire et dont le nombre s'accroîtra avec les années. Il faut prévoir ici un déchet considérable, la vie sacerdotale étant pénible et fatigante; 3° ceux qui quitteront la France pour le service des missions; 4° tous ceux qui sont classés comme indisponibles à raison de leurs fonctions paroissiales ou autres. Le nombre en est assez grand; 5° enfin, ceux qui, au cours de leur carrière, pourraient être l'objet, de la part de l'autorité ecclésiastique ou de l'autorité militaire, de mesures disciplinaires dont la conséquence serait de leur faire perdre leur qualité d'aumôniers.

Malgré cela, il y aura un excédent, nous n'en doutons pas, mais nous ne doutons pas non plus, jusqu'à preuve du contraire, que l'emploi de cet excédent ne sera pas plus difficile que celui des nombreux médecins que l'armée reçoit chaque année, sans compter, des facultés de médecine. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de cette objection.

### III

La question du recrutement étant réglée, reste celle de l'instruction.

Il faut des qualités spéciales pour être aumônier militaire. Le recrutement automatique ne fournira-t-il pas un personnel quelquefois impropre à la tâche que nous voulons lui imposer?

Assurément, tous les aumôniers n'auront pas la même valeur. Mais nous n'hésitons pas à penser que, si l'on veut s'en donner la peine, il sera facile d'obtenir d'eux le léger effort nécessaire pour qu'ils soient les meilleurs parmi les officiers des réserves. Tout les prépare à ce rôle : l'habitude de la discipline et de l'abnégation, l'austérité de la vie, et jusqu'à cette familiarité avec la mort qui, sur les champs de bataille, leur fera beaucoup d'envieux. Pourquoi un prêtre aurait-il moins d'aptitude à être aumônier militaire qu'un chef d'industrie à devenir officier de réserve et à mener au feu sa section?

Mais nous nous empressons d'ajouter que leur dévouement ne suffira pas, et qu'il importe de mettre à leur disposition, dès le temps de paix, les moyens de connaître leur tâche et de la bien remplir.

Les magasins de la guerre renferment, pour le cas de mobilisation, un matériel destiné au culte : chapelles de campagne, ornements sacerdotaux, etc. La prévoyance est louable; mais on nous

permettra de dire que ce n'est pas le côté important de la question.

Les aumôniers n'auront pas souvent le temps de dire la messe en campagne et nous croyons que le matériel du culte ne servira que bien rarement. Le véritable service à rendre à nos soldats, c'est de mettre à leur disposition quelques bons prêtres, pas trop difficiles à trouver quand on réclamera leur ministère, toujours prêts à reconforter les timides et à donner l'absolution à ceux qui en auront besoin, c'est-à-dire à tout le monde.

Si l'on veut sérieusement donner satisfaction à un besoin aussi respectable, ce ne sont pas des approvisionnements matériels qui sont nécessaires, c'est la préparation morale et professionnelle des aumôniers qu'il faut organiser. Il ne faut pas que l'aumônier arrivant à sa destination de guerre, au moment de la mobilisation, ait à déranger, pour le piloter, dix officiers fort occupés à autre chose, et qui n'en sauront pas plus que lui sur les questions qu'il leur posera, parce qu'en temps de paix eux-mêmes n'y auront jamais pensé. Il faut que cet aumônier connaisse les termes militaires, les fonctions de chacun, de manière à n'être jamais dérouté par tout ce qui se passera devant lui, et que, débarrassé des petits soucis matériels, il puisse, dès le premier moment, se consacrer à sa mission.

Il est facile d'arriver à ce résultat important.

Tout d'abord, par le fait même de la loi en vigueur et tant qu'elle subsistera, les futurs aumôniers auront accompli au moins une année de service; ils connaîtront donc nécessairement l'armée dans les mêmes conditions que la grande majorité des officiers des réserves.

C'est, ensuite, sur le modèle de l'instruction des officiers de réserve qu'il faudrait tracer le plan de leur instruction. On pourrait peut-être même, sans grand effort, faire un peu mieux que ce qui existe à cet égard.

Il faudrait que l'aumônerie formât un corps spécial d'officiers, organisé sur le modèle du corps de santé de réserve, que ses membres eussent, comme les intendants, médecins et vétérinaires, une hiérarchie dont les grades seraient en correspondance avec ceux de la hiérarchie militaire, et qu'ils fussent traités comme les officiers de réserve et de l'armée territoriale, appartenant à ces corps spéciaux.

Les difficultés administratives d'une pareille organisation ne seraient qu'un jeu avec la moindre bonne volonté de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité militaire. Tout au plus, peut-on s'arrêter à l'une d'elles, la plus grave, dit-on, pour montrer qu'elle n'est pas très sérieuse.

Nous voulons parler de la difficulté de leur attribuer des che-

vaux. L'administration de la guerre s'est toujours préoccupée, avec juste raison, du nombre de chevaux dont elle disposera au moment de la mobilisation. Il paraît exact qu'elle n'en a pas assez; et rien n'est plus légitime que d'y regarder à deux fois avant d'attribuer des montures à un personnel quelconque. La réponse que nous avons à faire est celle-ci : c'est qu'il est complètement inutile de monter tous les aumôniers. D'après l'organisation actuelle, nous n'avons d'aumôniers qu'aux ambulances et ils sont tous montés. Cela nous paraît une erreur; un aumônier d'ambulance n'a pas besoin d'être monté. Comme beaucoup de médecins de réserve, il peut parfaitement être transporté par les voitures. D'autre part, il est également inutile d'attribuer des montures aux aumôniers des troupes destinées à la garde des places fortes : c'est le cas de beaucoup de régiments territoriaux et de l'artillerie à pied. Et, même pour les troupes de première ligne, nous pensons que bien souvent on pourrait décider que l'aumônier aurait sa place sur une des voitures du train de combat. Il ne resterait à pourvoir de montures que les aumôniers des troupes à cheval. On voit que la question de la remonte pourrait être ainsi très simplifiée.

On affecterait aux postes d'aumôniers montés les ecclésiastiques qui auraient servi dans les troupes à cheval, et aux autres postes ceux qui auraient servi dans les troupes à pied. Les premiers une fois pourvus de leur brevet d'officier devraient, pour ne pas perdre l'habitude du cheval, participer aux cours d'équitation organisés partout où cela est possible pour les officiers et fonctionnaires destinés à être montés en cas de mobilisation.

Le service des aumôniers devant s'étendre à des unités importantes, il serait nécessaire qu'ils fussent instruits d'une manière assez complète de l'organisation de l'armée, des principales formations des corps de troupes, et très complètement du fonctionnement du service de santé. A cet effet, des conférences devraient souvent leur être faites.

Enfin, comme à la théorie il faut toujours joindre la pratique, ils devraient être soumis, comme tous les officiers des réserves, à des appels périodiques et se trouver fréquemment pendant les grandes manœuvres à leur poste de guerre; ils s'habitueraient ainsi à voir la troupe dans des conditions aussi analogues que possible à celles dans lesquelles elle se trouvera en campagne, et la troupe s'habituerait à les voir, et à savoir où les trouver le jour où elle en aura besoin. Les vingt-huit jours du curé ont un caractère odieux quand ils ont pour effet de lui faire dépouiller sa soutane, et de priver sa paroisse de son ministère pour lui faire remplir un office pour lequel il n'est point fait. Au contraire, personne ne les critiquera quand il

partira avec sa soutanelle de campagne et sa croix d'aumônier, et qu'il ira rappeler aux enfants du pays, par sa présence à côté du drapeau, qu'il sera là pour les bénir au jour du danger, et que le Dieu de paix qu'il leur prêche dans son église est aussi le Dieu des armées.

Si un pareil système était adopté, il n'y aurait plus à craindre que l'autorité militaire oubliât dans la confusion d'une mobilisation de nommer des aumôniers; on ne verrait plus, au début d'une campagne, des corps dépourvus de tout secours religieux et des prêtres sans préparation, désignés à la hâte par les évêques, cherchant leur poste parfois pendant des semaines, sans parvenir à le trouver, et dépensant leur activité et leur dévouement en stériles efforts.

Nous ne nous flattons certes pas que le projet exposé dans les lignes qui précèdent rencontre une unanime approbation.

D'un côté, on nous reprochera de reconnaître le principe de la loi de 1889 et d'admettre le service militaire des clercs. Nous n'allons pas jusque-là, mais d'une loi mauvaise en principe il n'est pas défendu de chercher à tirer ce qu'il peut y avoir de bon en pratique, et il nous paraît impossible de ne pas reconnaître que le système actuel, malgré les graves objections qu'il soulève à d'autres points de vue, est favorable à une bonne organisation de l'aumônerie militaire. Le jour où le service militaire des séminaristes serait supprimé, il ne serait pas difficile d'élaborer un autre mode d'instruction pour les futurs aumôniers.

De l'autre côté, on répétera contre notre projet toutes les banalités qui traînent depuis un siècle contre le *parti prêtre* dans les loges maçonniques et dans les bureaux de rédaction des journaux républicains. Il n'en faut pas davantage pour que ce projet n'ait aucune chance sérieuse d'être favorablement accueilli par les pouvoirs publics.

Aussi ne nous sommes-nous permis de l'exposer, qu'en pensant à l'avenir. Il nous a semblé qu'il n'était pas inutile d'appeler sur cette grave question de l'aumônerie en campagne l'attention des hommes compétents. De leurs réflexions sortira peut-être une solution préférable à celle que nous croyons avoir trouvée; et il ne saurait être interdit d'espérer pour la France des jours meilleurs, où une génération plus heureuse que la nôtre, verra le triomphe d'idées patriotiques et religieuses, pour lesquelles d'autres auront lutté sans succès, mais non pas sans courage.

Eugène GODEFROY.

---

# LE CONFLIT SCOLAIRE AU CANADA

---

On sait qu'au mépris de toute justice, et en violation des lois constitutionnelles qui régissent la Confédération canadienne, le gouvernement du Manitoba, l'une des provinces de l'Amérique anglaise où domine l'élément britannique, a supprimé, il y a quelques années, les écoles catholiques et aboli l'usage officiel de la langue française dans toute l'étendue du territoire soumis à son autorité.

Les tentatives faites jusqu'à ce jour pour obtenir la réintégration des catholiques manitobains dans leurs légitimes prérogatives n'ont pas abouti, et dernièrement encore, un projet de loi présenté en leur faveur au parlement fédéral était rejeté.

Des élections générales vont avoir lieu le 23 juin prochain, et, dans quelques mois, la nouvelle Chambre sera de nouveau appelée à délibérer sur une question qui passionne au plus haut degré l'opinion publique au Canada, et intéresse particulièrement nos anciens compatriotes d'Amérique.

La présente étude a pour but d'établir l'origine de ce conflit, de faire connaître les incidents auxquels il a donné lieu, ainsi que les solutions qui ont été proposées pour y mettre un terme, enfin d'examiner l'état actuel de cette grave contestation entre Anglais et Français.

## I

### LA CONSTITUTION FÉDÉRALE CANADIENNE

Personne ne l'ignore, les possessions anglaises du nord du continent américain forment depuis 1867 une vaste Confédération de sept provinces, officiellement dénommée *Dominion of Canada*, c'est-à-dire Puissance du Canada, et qui jouit, sous le protectorat de la Grande-Bretagne, de la plus large autonomie.

Le gouvernement qui siège à Ottawa et qui se compose de deux Chambres, d'un ministère et d'un gouverneur représentant la reine, pourvoit aux intérêts généraux du pays, et veille au maintien du pacte fédéral.

D'autre part, les provinces demeurent absolument indépendantes



de l'autorité centrale, sous la condition de se conformer aux règles constitutionnelles applicables à toute la Confédération. Elles possèdent chacune un gouvernement local qui comprend un parlement et un ministère, auxquels est adjoint un lieutenant-gouverneur représentant la couronne, et sont libres, dans les limites du pacte fédéral, d'édicter les lois particulières qui leur conviennent.

La province de Québec, l'une des plus importantes du Dominion, est presque exclusivement française et catholique, tandis que les autres Etats de la Confédération contiennent une population en majeure partie anglaise et protestante.

Prenant en considération la coexistence sur le même sol de deux nationalités jusqu'à présent inassimilables et professant chacune un culte différent, les hommes d'Etat qui rédigèrent le pacte fédéral de 1867 unirent leurs efforts pour attribuer des droits égaux à tous les Canadiens.

Ainsi la langue française et la langue anglaise furent l'une et l'autre déclarées officielles, de même qu'on accorda aux deux religions qui se partageaient le pays des prérogatives identiques.

La Constitution reconnut notamment à tous les citoyens le droit de posséder, dans chaque province, des écoles municipales séparées, c'est-à-dire particulières à leur culte et subventionnées sur les fonds publics. Enfin, pour assurer la stricte observation du pacte fédéral, il fut convenu que si un gouvernement provincial édictait des mesures attentatoires aux droits d'une minorité, celle-ci pourrait recourir à l'autorité centrale pour se faire rendre justice.

Ces dispositions s'appliquaient, non seulement aux provinces admises dans la Confédération en 1867, mais encore à celles qui pourraient s'y annexer par la suite.

## II

### LE MANITOBA ET SES LOIS SCOLAIRES

Précisément, en 1869, le Manitoba, comprenant les immenses territoires situés au nord-ouest de la Confédération, fut érigé en province autonome et incorporé dans le Dominion.

Conquise à la civilisation par les missionnaires français, dont la parole avait converti au catholicisme les peuplades sauvages qui l'habitaient, cette vaste contrée attire, depuis une trentaine d'années, de nombreux émigrants anglais et français, et, par son incomparable fertilité, est certainement appelée à un grand avenir.

En 1871, le gouvernement manitobain promulgua une loi qui,

par application des principes constitutionnels, réglementait l'organisation des écoles communales séparées.

Cette loi assurait respectivement aux catholiques et aux protestants le contrôle exclusif de leurs établissements pédagogiques et répartissait équitablement, suivant le nombre des citoyens appartenant à chaque religion, les deniers publics entre toutes les écoles.

Sous l'empire de cette législation bienfaisante, la tranquillité la plus parfaite régna dans le Manitoba jusqu'au jour où, en 1890, les colons anglais étant devenus plus nombreux que ceux d'origine française, abusèrent de leur force pour opprimer la minorité catholique par des mesures odieusement tyranniques.

C'est, en effet, à cette époque que le gouvernement provincial, porté aux affaires par le parti prétendu libéral principalement composé de protestants et de francs-maçons, fit voter les lois inconstitutionnelles qui proscrivaient le français comme langage officiel et supprimaient les écoles séparées.

Le chef de ce gouvernement était alors le trop célèbre premier ministre Greenway qui, depuis lors, a malheureusement toujours réussi à se maintenir au pouvoir, et personnifie au plus haut point le fanatisme anticatholique uni à la haine de la race française.

Impossible d'imaginer rien de plus monstrueux que la loi scolaire de 1890, encore aggravée, quatre ans plus tard, par de nouvelles dispositions liberticides. Qu'on en juge.

Cette loi, après avoir aboli les écoles séparées, les remplaçait par des écoles publiques qui, seules, devaient être rétribuées sur les fonds administratifs.

Or, pour opérer cette réforme, le législateur ne trouvait rien de mieux que de supprimer les établissements catholiques, pour laisser uniquement subsister les maisons d'éducation protestantes, auxquelles il décernait le titre d'écoles publiques.

Bien plus, les biens scolaires appartenant aux catholiques et payés de leurs deniers, étaient confisqués au profit des nouveaux établissements officiels.

Enfin, l'enseignement religieux était bien, il est vrai, donné dans les écoles publiques, mais ne pouvait l'être que conformément aux avis d'un conseil pédagogique appelé *advisory board* et qui était exclusivement composé de protestants. Toute « éducation sectaire », c'est-à-dire catholique, était formellement prohibée par la loi.

Comme on le voit, les Français étaient privés de leurs écoles, dépouillés de leurs propriétés scolaires et forcés, s'ils voulaient pourvoir à l'instruction de leurs enfants, de les envoyer dans des maisons d'éducation, non pas neutres en matière d'enseignement religieux, mais absolument protestantes. Enfin, ils étaient tenus de

payer des taxes onéreuses au profit d'écoles qu'aucun catholique ne fréquentait.

Jamais l'intolérance protestante et franc-maçonnique, jamais la haine contre la religion romaine, ne s'étaient affichées avec autant de cynisme que dans la nouvelle législation manitobaine sur l'enseignement primaire.

Ainsi, tandis que les Français de la province de Québec traitaient sur le pied d'une complète égalité la minorité protestante de leur pays, les Anglais du Nord-Ouest persécutaient avec une rage inouïe leurs concitoyens catholiques, violaient leur liberté de conscience et employaient contre eux des procédés renouvelés du moyen-âge.

Naturellement, les lois votées par les sectaires du Manitoba donnèrent lieu à des protestations véhémentes. Nous allons examiner sous quelles formes ces protestations se produisirent et indiquer comment il se fait que, depuis six ans, justice n'ait pas encore été rendue par le gouvernement et le parlement fédéraux aux catholiques manitobains.

Toutefois, avant d'aborder cet exposé, nous croyons indispensable de mettre le lecteur au courant de l'état des partis dans l'ensemble de la Confédération. Cette explication est nécessaire pour qu'il puisse saisir exactement la portée des incidents que nous allons relater.

### III

#### L'ÉTAT DES PARTIS AU CANADA

Au Canada comme en Angleterre, les tories et les wighs, c'est-à-dire les conservateurs et les libéraux, se disputent le pouvoir.

Il est à remarquer que ces deux partis se recrutent aussi bien parmi les Français que parmi les Anglais, nos anciens compatriotes n'étant inféodés à aucun d'eux en particulier.

Les conservateurs anglais sont, pour la plupart, des protestants animés d'un étroit esprit sectaire et très hostiles à tout ce qui est catholique et français, tandis que, par un contraste bizarre, nos compatriotes appartenant également au parti tory sont imbus d'idées ultramontaines et particularistes, et ont pour objectif politique la conservation des privilèges dont jouit le clergé romain ainsi que le développement de leur nationalité d'origine.

On voit à quel point les conservateurs anglais et français diffèrent dans leurs idées sur certaines questions, mais cependant les uns et les autres sont animés d'aspirations communes qui établissent entre eux un lien puissant.

En effet, tous désirent ardemment rester sujets anglais, et sont

dominés par la crainte de voir leur pays annexé aux Etats-Unis.

Les conservateurs français sont persuadés que l'incorporation du Canada à la grande république, entraînerait fatalement l'anéantissement de leur nationalité et la suppression des privilèges dont le clergé catholique jouit actuellement dans le Dominion.

Les Anglais et les Français appartenant au parti tory unissent donc leurs efforts pour déjouer les intrigues annexionnistes des Américains, et se montrent les fervents adeptes d'un protectionnisme étroit, afin d'élever une barrière tout à la fois fiscale et politique entre le Canada et les Etats-Unis.

Il importe de remarquer que les conservateurs issus de notre race profitent de ce qu'ils apportent aux tories anglais un appoint sans lequel le parti orangiste ne pourrait maintenir sa prépondérance, pour obtenir de leurs alliés de larges concessions en matière de politique nationale et religieuse.

Les tories ont presque toujours détenu le pouvoir depuis l'établissement de la Confédération canadienne, et comptent parmi leurs adhérents la grande majorité de la députation française.

Les libéraux, quelle que soit leur origine, sont beaucoup moins attachés que les tories au protectorat britannique, un grand nombre d'entre eux formant des vœux pour l'annexion de leur pays aux Etats-Unis.

De plus, en matière économique, tous se déclarent partisans d'un libre-échange complet avec leurs puissants voisins.

Il convient d'ajouter que les libéraux anglais sont, pour la plupart, encore plus hostiles aux catholiques que leurs congénères du parti tory, ainsi qu'on peut s'en convaincre en constatant de quelle façon ils ont agi dans le Manitoba.

Quant aux progressistes d'origine française, tout en se proclamant catholiques, ils combattent l'influence politique exercée par le clergé romain, tendent à supprimer les privilèges dont il jouit, et n'opposent aucune résistance sérieuse aux assauts livrés par les protestants aux institutions catholiques.

Enfin, ils tiennent moins au maintien de leur nationalité d'origine qu'à la réalisation de certaines réformes politiques ou économiques, et au développement des doctrines démocratiques.

#### IV

##### INSUCCÈS DES TENTATIVES FAITES JUSQU'À CE JOUR EN FAVEUR DES CATHOLIQUES DU MANITOBA

Maintenant que l'on connaît les tendances des partis politiques qui existent au Canada et le rôle joué dans chacun d'eux par l'élé-

ment français, on peut aborder le récit des événements qui suivirent la promulgation de la loi scolaire du Manitoba.

Comme on le pense bien, les protestations les plus énergiques contre cette loi scélérate ne se firent pas attendre.

Dès 1890, M. Prendergast, un des membres du ministère Greenway, donnait sa démission et soumettait au lieutenant-gouverneur du Manitoba une protestation signée par un certain nombre de députés, requérant le représentant de la reine de ne pas sanctionner les décisions du parlement local.

Cette réclamation étant restée sans effet, tout l'épiscopat catholique de la Confédération se pourvut auprès du gouvernement fédéral, pour qu'il exerçât le droit de désaveu dont il était armé par la Constitution.

On était d'autant mieux fondé à espérer que les autorités centrales interviendraient en faveur de la minorité manitobaine, que, depuis un certain temps, elles avaient déjà abrogé comme inconstitutionnelles diverses lois également votées par la nouvelle province. Aussi les catholiques furent-ils cruellement désappointés, quand ils virent le gouvernement d'Ottawa demeurer dans une lamentable inaction.

Elle provenait de ce que la majorité étant acquise aux Anglais dans le cabinet fédéral, les ministres français, au nombre de trois seulement, ne possédaient pas l'influence nécessaire pour forcer leurs collègues, très hostiles aux catholiques, à prendre une attitude loyale dans l'affaire soumise à leur examen.

En outre, comme l'époque des élections générales s'approchait, nos compatriotes n'osaient trop insister en faveur de leurs coreligionnaires, dans la crainte d'aliéner au parti tory les loges orangistes et l'*Association protestante* qui votaient habituellement pour les conservateurs, et s'opposaient violemment à la reconnaissance des droits appartenant aux catholiques manitobains.

En conséquence, le gouvernement fédéral se déroba à ses obligations, s'efforça de gagner du temps, et déclara ne pouvoir agir que le jour où l'illégalité des lois scolaires édictées par le ministère Greenway aurait été proclamée par les tribunaux.

En effet, plusieurs citoyens, fatigués de l'inertie du pouvoir central, avaient déjà attaqué en justice l'acte législatif voté par les Chambres manitobaines, dans le but de le faire déclarer nul comme attentatoire à leurs intérêts privés. Ils perdirent leur procès en première instance, le gagnèrent en appel devant la Cour suprême du Canada, puis le reperdirent devant le Conseil privé d'Angleterre.

Sur ces entrefaites, eurent lieu, en 1891, les élections générales qui maintinrent les conservateurs au pouvoir, de telle sorte que

le cabinet fédéral se reconstitua sur les mêmes bases qu'auparavant.

Il faut reconnaître que les ministres français firent alors les plus louables efforts, pour décider leurs collègues à mettre équitablement un terme au conflit scolaire du Manitoba. Ce ne fut pas leur faute s'ils ne purent empêcher les membres anglais du cabinet de recourir, avec une insigne mauvaise foi, aux plus misérables expédients pour éviter d'accomplir leur devoir. Ainsi, bien persuadés que le Conseil privé d'Angleterre se montrerait favorable à leur politique d'inaction, ces derniers lui demandèrent un avis officiel sur l'opportunité de l'intervention du pouvoir fédéral dans les affaires manitobaines. Leur surprise fut sans bornes quand ce Conseil, réformant, dans un jour d'impartialité, son ancienne jurisprudence, émit l'avis que les lois scolaires imaginées par le ministère Greenway, portaient atteinte aux privilèges de la minorité française, et que le gouvernement fédéral était tenu de remédier à cet abus par les voies parlementaires.

## V

### LE « REMEDIAL ORDER » PRÉSENTÉ AU PARLEMENT FÉDÉRAL PAR LE GOUVERNEMENT CONSERVATEUR.

Ne pouvant plus reculer, les ministres anglais durent enfin céder aux injonctions de leurs collègues français, et agir de concert avec eux.

En conséquence, le 25<sup>e</sup> mars 1895, le gouvernement fédéral signait un arrêté en conseil, en vertu duquel il s'engageait à recourir aux mesures nécessaires pour sauvegarder les droits de la minorité manitobaine.

On aurait pu croire qu'à la suite de cette résolution, le cabinet allait immédiatement, comme c'était son devoir, saisir le parlement fédéral d'un projet de loi destiné à corriger la législation scolaire du Manitoba. Il n'en fit rien cependant, tant était grand le mauvais vouloir des Anglais qui composaient sa majorité.

Cette fois, les ministres français perdirent patience et donnèrent leur démission.

Le maintien de cette démission aurait certainement amené la chute du cabinet, car elle lui aurait fait perdre à la Chambre les voix des conservateurs français qui lui étaient indispensables. Aussi les ministres anglais durent-ils, pour déterminer leurs collègues à reprendre leurs portefeuilles, se résigner à présenter, le 21 mars dernier, au parlement d'Ottawa, en faveur de la minorité manitobaine, le projet de loi connu sous le nom de *remedial order*, c'est-à-dire loi réparatrice. Son économie était la suivante :

Les écoles séparées étaient rétablies dans le Manitoba et les catholiques, dispensés de contribuer à l'entretien des écoles protestantes, demeuraient maintenus dans leur droit de toucher pour leurs établissements pédagogiques des subventions sur les caisses publiques.

Le point faible du projet était qu'on ne pouvait, paraît-il, légalement forcer le gouvernement manitobain à répartir équitablement les taxes scolaires; mais, en tous cas, le principe des écoles séparées était maintenu et une injustice flagrante réparée, du moins en droit. En outre, en fait, le gouvernement fédéral promettait de faire prochainement attribuer aux écoles catholiques des allocations prélevées sur le revenu des biens scolaires.

Bref, le ministère conservateur, bien qu'ayant agi de fort mauvaise grâce et sous la pression menaçante d'un certain nombre de ses membres, n'en avait pas moins présenté une loi utile aux intérêts de la minorité catholique du Manitoba.

Tout faisait alors présumer que cette loi serait adoptée, car il était naturel de penser que les députés français de tous les partis, voteraient sans hésitation une disposition législative accordant une légitime satisfaction aux réclamations de leurs coreligionnaires.

Malheureusement, à la grande surprise des catholiques du pays tout entier, les libéraux français se joignirent aux sectaires protestants pour faire de l'obstruction et empêcher la loi de passer. Par leur faute, l'examen du *Remedial order* fut remis à six mois, et, par conséquent, n'entrera de nouveau en discussion qu'après les prochaines élections générales.

Ainsi, certains Français, en haine des conservateurs et pour leur enlever, devant le corps électoral, l'avantage d'avoir terminé d'une façon satisfaisante un conflit gros de périls, n'avaient pas hésité à voter contre leurs propres intérêts; ainsi, des catholiques, pour porter un coup à l'influence politique du clergé qui était intervenu en faveur de la loi réparatrice, avaient sacrifié les intérêts de leur race et de leur religion!

## VI

### INTENTIONS PROBABLES DU PARTI LIBÉRAL

De quelle façon les libéraux français comptent-ils donc s'y prendre pour remplacer le *Remedial order* et rétablir la paix religieuse au Canada?

C'est ce qu'il est difficile de préciser avec exactitude, parce que leur chef, M. Laurier, qui dirige également le parti progressiste anglais, et cherche à ménager les susceptibilités de tous ses partisans, s'est, jusqu'à présent, contenté de combattre la loi répara-

trice sans indiquer le contre-projet qu'il entend lui substituer. On peut néanmoins, dès à présent, pénétrer les intentions de cet homme d'Etat.

Effectivement, à maintes reprises, M. Laurier a déclaré qu'une entente amiable avec le Manitoba était le seul moyen pratique de résoudre un interminable conflit. Or, mieux que tout autre, il sait parfaitement que le ministère Greenway est absolument décidé à maintenir les bases de son nouveau système d'enseignement, et qu'il consentirait tout au plus, comme mesure transactionnelle, à prescrire dans les écoles publiques une apparente neutralité.

On en conclut que, sans doute, M. Laurier, pour remplacer le *Remedial order*, proposera au prochain parlement la laïcisation des maisons d'éducation communales du Manitoba ou tout autre arrangement équivalent, et l'on peut croire que cette motion sera adoptée si les élections fédérales donnent la majorité au parti libéral.

On conçoit à quel point une combinaison de cette nature serait funeste aux intérêts des Français du Nord-Ouest, car s'ils étaient obligés d'envoyer leurs enfants dans les écoles anglaises, ces derniers finiraient par se dénationaliser au contact permanent de l'élément britannique.

En outre, cette mesure porterait une atteinte irrémédiable aux droits des catholiques si outrageusement méconnus depuis six ans.

Ajoutons, en terminant, que l'acceptation, par les Chambres fédérales, d'une loi supprimant les écoles séparées dans une province quelconque du Dominion, encouragerait certainement les protestants à transgresser encore à l'avenir le pacte fédéral, pour opprimer leurs adversaires toutes les fois qu'ils en trouveraient l'occasion et la possibilité.

Dieu veuille que ceux de nos anciens compatriotes du nouveau monde dont l'attitude politique est, depuis quelque temps surtout, si préjudiciable aux intérêts du catholicisme, comprennent enfin quels abîmes s'ouvrent devant eux et s'entendent, sur des bases équitables, avec leurs frères du parti conservateur, pour sauver d'un naufrage imminent leur nationalité et leur religion.

Camille DEROUET.

---



# LA « SCIENCE IDÉALE »

ET

## L'EXPLICATION SCIENTIFIQUE

---

Il y a quelques années, dans l'enceinte d'un cours public, le professeur venait d'exposer une de ces découvertes retentissantes qui pénètrent plus avant au cœur du mystère scientifique et suffisent pour immortaliser leur inventeur. Soudain, voulant faire comprendre son admiration par une image expressive, montrer combien était lointaine cette conquête du génie, le professeur traça sur le tableau noir une carte allégorique, où la terre ferme, le continent, représentait l'ensemble des connaissances humaines. Ce continent était limité, enserré de tous côtés par un océan sans bornes, symbole de l'inconnu : *Mare ignotum*. Du milieu de cet inconnu surgissait une île bien loin du rivage, perdue parmi les profondeurs du mystère. Cette île symbolisait la découverte et portait le nom de son auteur. C'était l'île de Fizeau : *Insula Fizeau*.

Représenter ainsi les liens plus ou moins étroits qui existent entre les différents ordres de vérités, symboliser leur connexion ou leur dissociation, dresser, en un mot, la carte du pays des idées, c'est un procédé naturel qui a plus d'une fois inspiré de classiques métaphores.

L'essentiel de ces comparaisons, c'est toujours la terre ferme, qui représente l'ensemble des connaissances positives, et l'océan mystérieux qui vient baigner ses rivages. Ai-je besoin de rappeler la célèbre confession de Littré, proclamant cette immensité mystérieuse comme un fait, une idée positive nécessaire à la science? « Ce qui est au delà de la science positive, soit matériellement le fond de l'espace sans bornes, soit intellectuellement l'enchaînement des causes sans terme, est absolument inaccessible à l'esprit humain. *Mais inaccessible ne veut pas dire nul ou non existant.* L'immensité, tant matérielle qu'intellectuelle, tient par un lien étroit à nos connaissances et ne devient que par cette alliance une idée positive et du même ordre; je veux dire qu'en les touchant et en les bordant, cette immensité apparaît sous son double caractère : la réalité et l'inaccessibilité. C'est un océan qui vient battre

notre rive et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. »

Si ces lignes ne sont pas un clair aveu du mystère scientifique, nous ne savons vraiment ce qu'elles peuvent signifier. Nous les opposons volontiers à cette phrase écrite naguère par M. Berthelot : « Le mot mystère est exclu aujourd'hui du langage et des méthodes scientifiques parce que, partout où il nous a été donné d'approfondir les phénomènes, nous avons constaté qu'ils étaient constamment produits en vertu d'une relation déterminée entre les effets et les causes <sup>1</sup>. »

Ainsi, pour M. Berthelot, partout où il y a science proprement dite, il y a des faits concrets, des phénomènes « produits en vertu d'une relation déterminée ». Cette chaîne d'antécédents et de conséquents constitue essentiellement la science; leur observation constitue un procédé nettement opposable à l'*abstraction*, par où débudent les métaphysiciens, et que M. Berthelot ne mentionne jamais qu'avec un sourire de dédain sceptique et majestueux. En dehors de ces faits et de leur enchaînement, ce qu'on appelle le *mystère scientifique* est une pure chimère.

Une autre école, qui se dit positiviste, nous tient un tout autre langage : elle reconnaît des faits d'un ordre particulier, d'un caractère spécial, en un sens base, en un sens conclusion des recherches scientifiques. On les appelle mystères, on les appelle inconnaissables et, sous ces dénominations diverses, on s'accorde à reconnaître qu'ils sont *le dernier anneau d'une chaîne d'explications*. Ils expliquent les autres faits et restent eux-mêmes inexplicables.

Des inconnaissables de ce genre existent nécessairement parce que nous ne possédons que des chaînes d'explication partielles, « des lambeaux que chaque science spéciale nous fournit <sup>2</sup> ». Tel est, dans l'ordre des sciences biologiques, la *vie*; dans l'ordre des sciences physiques, la *force*, cette énigme, ce Protée que H. Spencer nous décrit comme le mystère suprême du monde physique.

Laisant de côté tout ce qu'il peut y avoir de vicieux dans l'agnosticisme et les contradictions où il tombe au sujet de l'inconnaissable suprême, nous bornant à la théorie du mystère humain, ces aveux et ces concessions ne sont-ils point une précieuse confirmation du point de vue tant de fois adopté par nos apologistes et nos conférenciers, quand ils nous montrent « même ces sciences qui se meuvent dans l'évidence comme les oiseaux dans les clartés du ciel, ne pouvant échapper à cette inévitable loi qui préside à leur genèse : commencer par un mystère <sup>3</sup> »; quand ils

<sup>1</sup> *Revue de Paris*, fév. 1895.

<sup>2</sup> Gazelles, *Introd. aux premiers principes d'Herb. Spencer*, p. xiv.

<sup>3</sup> P. Félix, 1863, 1<sup>re</sup> conférence.

nous montrent, sur la carte des connaissances humaines, tantôt les rives brumeuses d'un océan mystérieux, tantôt des îles à peine entrevues par quelque audacieux explorateur; quand, par delà cette extrémité du continent humain, par delà l'océan de nos ignorances, ils nous font soupçonner la possibilité d'un autre continent : le continent divin?

Il y a là un point délicat sur lequel il est urgent de s'expliquer : c'est ce qu'a bien compris, l'an dernier, M. Berthelot, dans son article de la *Revue de Paris*. Pour ne pas s'en tenir au vague de ses premières affirmations scientifiques, pour ne pas omettre totalement les théories et les systèmes explicatifs, il a distingué deux ordres de données scientifiques : *la science idéale et la science positive*. La science positive a pour objet les faits; la science idéale a pour objet les données plus ou moins probables, les vues hypothétiques de l'esprit.

La science idéale n'est pas une conception récente. M. Berthelot, dans cette dernière controverse, n'a fait que remanier une théorie déjà ancienne. Rappelons dans quelles circonstances elle fut introduite, et comment son inventeur l'a définie.

En octobre 1863, Ernest Renan écrivit sa fameuse lettre à M. Berthelot « sur les sciences de la nature et les sciences historiques ». Dans cette lettre apparaissait déjà le procédé favori, érigé plus tard à la hauteur d'une institution, ce qu'on peut appeler le procédé du *point d'interrogation*. On connaît ces lignes fameuses : « Il ne s'agit pas, en de pareilles histoires, de savoir comment les choses se sont passées; il s'agit de se figurer les diverses manières dont elles ont pu se passer. » Et un peu plus loin :

« En pareil cas, cette phrase doit être accompagnée d'un peut-être. Je crois faire un usage suffisant de cette particule. Si on n'en trouve point assez, qu'on en suppose les marges semées à profusion. On aura alors la mesure exacte de ma pensée<sup>1</sup>. »

Certes, ils sont commodes ces points d'interrogation! En présence des origines cosmiques, comme en présence des origines religieuses, c'est une belle chose que de savoir artistement disposer les peut-être, savoir créer un monde féerique dans les nuageux horizons du passé. Insinuer que la molécule pourrait bien être, comme toute chose, le fruit du temps; qu'elle est le résultat d'un phénomène très prolongé, d'une agglomération continuée durant des milliers et des milliers de siècles; construire à travers les âges passés la fantasmagorie de périodes multiples et lointaines; puis, pour animer la scène où l'univers dort au sein de l'immobilité absolue, pour expliquer l'apparition de la vie, nous montrer...

<sup>1</sup> Préface de l'*Histoire du peuple d'Israël*, p. xv.

quoi? « Une inquiétude secrète qui donne à cet univers un tres-saillement, un vague intérieur qui amène des nuages sur la morne sérénité de son azur. »

Cela ne suffit pas? Quoi encore? « Une sortie brusque de l'apathie, un désir, un mouvement dont personne n'a l'initiative, quelque chose qui dit : En avant! »

Avec de pareilles prémisses, certes, on est en droit de tirer la conclusion voulue : le temps et la tendance au progrès expliquent l'univers! On est en droit de poser l'hypothèse impérieusement réclamée : « Une sorte de ressort intime qui pousse à la vie, et à une vie de plus en plus développée. »

Et tout cela, toutes ces vues si pénétrantes sur le passé donnent le droit de prophétiser un avenir plus séduisant encore, mais toujours avec le point d'interrogation : « Qui sait si, étant maître du secret de la vie, un biologiste omniscient n'en modifiera pas les conditions, si un jour les espèces naturelles ne passeront pas pour des restes d'un monde vieilli, incommode, dont on gardera curieusement les restes dans un musée? Qui sait, en un mot, si la science infinie n'amènera pas le pouvoir infini? »

On le voit, dès 1863, le système du point d'interrogation était largement pratiqué. Ce point d'interrogation, c'était le ressort précieux qui, désormais, durant trente ans, allait ouvrir toutes les portes à la facile philosophie du dilettante.

Mais l'invention était de date récente : il fallait un brevet. Pour avoir ce brevet, on faisait jouer le procédé sous les yeux d'un juge compétent. La lettre de M. Renan était une invite : M. Berthelot répondit par sa lettre sur « la science idéale et la science positive ».

Il fallait décerner le nom de science à des élucubrations inouïes jusque-là. Tâche difficile; car, franchement, dans cette lettre, écrite avec tant d'art, tant de souplesse, tant de perfidies de style, disparaissaient les procédés sûrs, scientifiques mais lents, auxquels nous avions accoutumés les maîtres. Etaient-ce des théories scientifiques qu'on présentait sous ce costume légèrement fantaisiste?

Par parenthèse, si quelque chose légitime la distinction entre philosophes et savants, si quelque chose doit nous mettre en garde contre les non-professionnels et les dilettanti, c'est bien un écrit de ce genre. Toutes les fois qu'un de ces imaginatifs se glisse dans le sanctuaire, toutes les fois qu'un de ces téméraires touche-à-tout envahit le laboratoire, s'avise de manipuler les appareils et d'y mettre une harmonieuse ordonnance, les savants de profession n'ont qu'à se tenir sur leurs gardes, sous peine de s'exposer à d'étranges mécomptes. Ainsi en est-il advenu toutes les fois que Renan s'est introduit au sanctuaire des sciences physiques et naturelles. Il a su habilement désorienter le public, confondre

toutes les notions reçues. Mauvais service rendu aux travailleurs, qui le laissaient soi-disant faire œuvre de philosophie scientifique, qui se fiaient en lui pour jeter sur les creusets poudreux et sur les instruments défraîchis cette gaze légère et transparente d'une phrase toujours alerte et d'un style toujours imagé. Quelques tours de main de l'habile prestidigitateur, et bientôt l'on ne reconnaissait plus rien de l'ancienne ordonnance.

Cette manière neuve, large, d'envisager les hypothèses et d'en user, pouvait sembler un peu cavalière et sans gêne aux honnêtes gens du monde de la science, aux bons esprits naïfs, tranquillement affairés des réalités du laboratoire et de la dissection. En particulier, les positivistes de la vieille école, nourris dans le respect du fait expérimental, de l'observation exacte et scrupuleuse, pouvaient bien réclamer au nom des principes : en vérité, ce n'était plus de la science positive, ou bien tout était changé.

Pour tout concilier, M. Berthelot sut trouver un expédient : c'est de la science, mais ce n'est plus la même science. Il y a la science positive, certainement ; mais il y a aussi la science idéale.

Une métaphore ingénieuse, commode, comme le sont toutes les métaphores, lui servit à développer et à légitimer sa pensée.

Il y a, nous dit-il, deux pyramides : la pyramide de la science positive et celle de la science idéale. La première a pour base les faits et s'élève par voie de généralisation jusqu'aux lois les plus abstraites. La deuxième comprend tous ces échafaudages de systèmes, de symboles, de représentations hypothétiques, de tout temps utilisés par la science. Notre imagination a besoin de ces appuis artificiels et de ces modèles chancelants : comme un artiste qui cherche et qui tâtonne, laissons-le dresser des maquettes provisoires, et ainsi construire de son mieux un idéal simulacre de la nature.

Si nous comprenons bien l'idée de M. Berthelot, les seuls faits qui constituent l'essentiel de la science et lui donnent une base solide, ce sont les faits concrets. L'abstraction n'est qu'un élément adventif et surrogatoire. Aussi M. Berthelot n'a pas assez de dédain pour elle et nous la représente à chaque instant comme l'illusion décevante des métaphysiciens et des théologiens, qui en font la base et l'essentiel de la science.

Et c'est parce que cette science consiste à constater, à exprimer par des lois la succession de ces faits concrets, c'est pour cela que dans la science positive on ne connaît plus le mot de mystère.

Quant à la science idéale, légitime, utile à un certain point de vue, c'est le fruit de notre imagination et de nos vues systématiques.

Ainsi, sous le nom de science positive, prépondérance accordée

au fait matériel et brutal, discrédit jeté sur ce qu'on appelle chimères et abstractions de la philosophie, c'est-à-dire sur tout l'élément supérieur de la science, sur tout le patrimoine de la philosophie et du bon sens, sur le pain quotidien de notre vie intellectuelle et morale; d'autre part, sous le nom de science idéale, les plus audacieuses fantaisies de l'imagination, les plus troublantes négations du scepticisme admises à titre de science approximative, avec lettres de demi-naturalisation.

Nous avons un double intérêt à réfuter cette doctrine : 1° nécessité de protester contre l'injuste discrédit jeté sur les éléments nécessaires de toute science : physique ou métaphysique, d'ordre naturel ou d'ordre surnaturel; 2° nécessité de démentir cette fausse opposition entre la marche des différentes sciences. On nous dit : « La méthode théologique et la méthode métaphysique sont vicieuses : leurs points de départ sont l'abstrait et le mystère. La science, au contraire, — enchaînement de faits positifs et concrets, — ne part ni du mystère ni de l'abstrait. » Nous répondons : « La science, entendue au sens rigoureux, c'est-à-dire au point de vue de l'explication des faits, part de l'abstrait et du mystère. A la vérité, elle part du concret quand elle observe et cherche à expliquer. Mais l'explication, une fois établie, elle part des abstractions les plus générales et les plus élevées; elle part du mystère, c'est-à-dire de faits qui, tout en étant scientifiques, tout en expliquant les autres faits, demeurent eux-mêmes scientifiquement inexpliqués. »

Cette proposition générale, que nous allons tâcher de faire comprendre, a été mise en lumière par bien des travaux récents sur la logique et les méthodes scientifiques. Elle cadre particulièrement avec les points de vue dominants de l'école spencérienne et a été nettement formulée par M. Gazelles dans son *Introduction aux Premiers principes* : « La fonction vraie de la science, c'est la systématisation de la connaissance. Systématiser la connaissance, c'est grouper, c'est enchaîner toutes les séries connues ou à connaître, d'après des principes communs, et les rattacher au principe le plus général; c'est résoudre tous les abstraits les uns dans les autres jusqu'à ce qu'on ait, dans une dernière abstraction, une formule générale, un symbole condensé de l'immense variété des changements qui se révèlent à la conscience; c'est ramener la variété à l'unité. Mais, ce but atteint, il ne faut pas que l'on croie le mystère expliqué. L'abstraction supérieure que l'on peut trouver par l'analyse et qui peut servir ensuite de base à un système représente quelque chose qui reste inexpliqué<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Premiers principes*, *Introd.*, p. ix.

Si l'on veut des exemples, c'est en astronomie, science plus avancée, qu'ils ressortiront clairement.

Quels sont les faits, les phénomènes concrets qui ont permis à Kepler de formuler ses premières lois?

Au Danemark, vivait dans sa tour solitaire un observateur infatigable, un patient collectionneur de faits. Toutes les nuits, braquant son télescope sur le ciel, il notait heure par heure, minute par minute, les moindres détails de la voûte étoilée, consignait la position de chaque astre, sa grandeur, sa vitesse, sa direction... Il laissait à la science un effrayant, un volumineux catalogue, dont le seul aspect suffirait à intimider les plus intrépides, où, d'ailleurs, étaient loin d'apparaître ces lois harmonieuses, cette belle ordonnance, ces courbes régulières que nous ont fait connaître les successeurs de Newton. On n'avait que des faits bruts, des faits matériels.

Sur ce catalogue, sur ce dossier astronomique va s'exercer le génie de Kepler. Dans le désordre apparent, l'ordre va se révéler, les sentiers, en apparence sinueux et désordonnés que parcourent les planètes, vont prendre une forme définie : merveilleuses trajectoires elliptiques d'une si grande et si régulière simplicité. L'astre entrevu par Tycho-Brahé dans quinze ou vingt positions diverses, sans lien apparent, cet astre décrit en réalité une ellipse.

Voilà donc quinze ou vingt faits synthésisés, réunis en un seul fait. L'ellipse de Kepler est un fait total, un fait fondamental, un fait généralisé substitué à quinze ou vingt faits concrets notés par l'astronome danois. Cette généralisation, postérieure sans doute à l'observation, va devenir néanmoins le point de départ et la *base de l'explication scientifique*. Car ce fait fondamental explique les quinze ou vingt faits concrets, puisqu'il les groupe et les synthétise. Ce n'est point, suivant la formule qu'on voudrait nous imposer, un fait concret, un phénomène compris dans une chaîne d'antécédents et de conséquents : c'est un fait scientifique, c'est-à-dire *une explication, logiquement antérieure aux faits concrets qui en découlent*.

Newton, profitant des découvertes de Kepler, va généraliser encore davantage. Observant le fait bien humble et bien insignifiant de la chute d'une pomme, il imagine que, d'une part, ce fait : la pesanteur, d'autre part, les mouvements grandioses des astres sur leurs trajectoires elliptiques, peuvent appartenir à une même catégorie, à une même classe générale de faits : disons mieux, à un *fait fondamental* qu'il se représente comme une *attraction*. Ici encore, notons bien la différence entre ce fait fondamental et le fait concret : la chute d'une pomme. La matière de l'observation, le fait initial est un fait positif, mais le coup d'œil scientifique, tombant sur ce fait matériel, l'interprète et l'idéalise.

L'ondulation, ce fait fondamental de tant de théories physiques,

pourrait encore nous offrir un bon exemple : c'est un fait fondamental qui explique les faits concrets dans leur mobile et changeante individualité. Sous son expression mathématique, ce fait généralisé garde une physionomie caractéristique. Décalque de la nature, il en reproduit et les éléments constitutifs et les variations accidentelles. Aussi, quelque part qu'il retrouve cette formule, l'algébriste la salue comme une vieille connaissance; il s'écrie : c'est la formule de l'ondulation, et son air de famille lui est un sûr garant de son identité. C'est le fait fondamental, véritablement *base d'explication* : le fait concret en est la *conséquence logique*.

Même dans ces sciences naturelles où ce fait concret semble dominer, où la part de la généralisation semble moindre, le véritable élément scientifique est encore le lien intellectuel qui synthétise l'ensemble des faits individuels, soit en les groupant dans une classe, soit en les rattachant à une cause. Qu'on nous permette un exemple de plus; la géologie va nous le fournir.

Ici même où vous voyez la fraîche verdure d'une vallée des Alpes, ici s'étagaient les pentes d'un glacier puissant, et ses flots azurés scintillaient au soleil. D'où me vient l'assurance de ce fait scientifique? C'est qu'il m'est suggéré, imposé par tout un groupe de faits palpables et concrets. La théorie du glacier constitue l'explication nécessaire de traces nombreuses, indices certains de son passage. Blocs erratiques qui permettent de le suivre comme on suit la trace d'un voyageur au désert, grâce aux épaves semées sur sa route; stries caractéristiques, burinées par le frottement incisif des blocs et des pierres de toute grosseur; c'est l'indestructible signature du voyageur apposée aux flancs du granit.

Dans ce mélange de faits concrets et de théorie explicative, où est l'élément scientifique? Les blocs abandonnés, les stries creusées aux parois de la vallée, sont-ils des faits scientifiques? Non pas en eux-mêmes, non pas isolés; ce qui constitue le fait scientifique, c'est le lien intellectuel établi par l'esprit humain, la solidarité entre l'effet et la cause, entre le voyageur et les traces de son passage; à coup sûr, c'est une abstraction, c'est l'explication généralisée, étendue à toute une classe de faits similaires; cette explication théorique est l'âme de la science, les faits n'en sont que le corps.

Et pourtant, ce n'est point un fait compris dans une chaîne d'antécédents et de conséquents, c'est un fait fondamental, premier anneau de la chaîne des explications.

Ainsi, en tout ordre de connaissance, expliquer scientifiquement, c'est attribuer un fait à la cause qui l'a produit ou au groupe qui le contient. Expliquer les stries glaciaires, c'est les attribuer à la marche du glacier; expliquer une position quelconque de la planète, c'est l'attribuer à l'ellipse parcourue; expliquer n'importe



quel son, c'est le rattacher au groupe général des ondulations : la marche du glacier, l'ellipse, l'ondulation, sont des bases d'explication scientifique.

Le principe positiviste méconnaît leur véritable rang, quand il refuse toute certitude à ce qu'il appelle une science idéale, et réduit la science positive à un pur enchaînement de phénomènes.

On peut se placer à un autre point de vue plus sommaire pour combattre la théorie des deux pyramides, telle que M. Berthelot l'exposait en 1863.

Elle est radicalement fautive, parce qu'il n'y a pas deux sciences. Claude Bernard s'est vivement élevé contre la conception d'un pareil dualisme. Il a senti que ce beau titre de science serait disqualifié, si on le prodiguait aux élucubrations douteuses et aux vagabondages d'une pensée indisciplinée. Il a prononcé cet utile, cet inoubliable arrêt : « Il n'y a pas deux espèces de sciences : les unes conjecturales, les autres certaines ! »

Lors de la récente controverse, M. Berthelot a repris cette science idéale ; il en a retouché considérablement l'esquisse représentative. Plus question de pyramide : seulement il est dit que les faits et les lois sont la base de la science, et qu'au-dessus d'eux s'élèvent les symboles et les hypothèses inventés pour les coordonner : « C'est un échafaudage appuyé à la base sur les faits, mais dont la solidité, — je veux dire la certitude ou plutôt la probabilité, — diminue à mesure qu'on monte plus haut<sup>1</sup>. »

C'est que l'auteur a senti le vice de sa première construction ; mais il n'a point réussi à en tirer véritablement une construction nouvelle en due forme. Il a compris que les grandes lois générales, telles que celles de l'attraction et de l'ondulation, sont l'expression de faits fondamentaux, si mystérieux que soient ces faits. Malgré sa répugnance à partir du mystère, le savant chimiste n'a pu définir nettement la situation de ces grandes lois, de ces grands faits fondamentaux. Il semble un instant les installer à la base même ou, si l'on veut, au rez-de-chaussée de sa construction. D'ailleurs, ne voulant pas déposséder les premiers occupants du rez-de-chaussée, — je veux dire les faits matériels et concrets si chers au positivisme, — dans cet embarras, M. Berthelot a tout mis au rez-de-chaussée : faits et lois, concrets et abstraits. Et c'est ainsi que la pyramide positive est toute au ras du sol !

Mais alors on ne voit plus très bien en quoi consiste ce que M. Berthelot appelle édifice de la science. Si tout est base au même titre, où est la construction ?

Enfin, dans cette modification où disparaît à peu près l'essai de

<sup>1</sup> *Revue de Paris*, février 1895, p. 457.

construction primitif, l'essentiel de la pensée positiviste demeure, puisque dans maint endroit on nous affirme qu'il n'y a *pas de fait scientifique en dehors du phénomène compris dans une chaîne d'antécédents et de conséquents*. A l'encontre du positivisme, qui ne nous donne pas une théorie cohérente de l'explication scientifique, nous maintenons nos affirmations : les sciences partent de faits inexplicables. Tantôt une science tout entière, admirablement constituée par un ensemble de déductions, repose sur une base mystérieuse telle que l'attraction universelle. Tantôt le fait inexplicable, le point de départ, le *summum genus*, auquel se ramène toute la trame des spéculations, est un fait fondamental de tout temps connu par l'observation vulgaire aussi bien que par l'observation scientifique : tel est le fait fondamental de la vie.

Au lieu d'une monotone succession de phénomènes, où s'amoindrit (quand elle ne s'efface pas complètement) toute idée et tout sens de la causalité, la vraie science, la science objective, nous dévoile, dans ses théories systématiques, une véritable hiérarchie des faits, des lois et des causes.

Elle ne s'en tient pas aux vagues déclarations de je ne sais quel positivisme idéaliste, qui daigne admettre ces constructions idéales à titre de pure tolérance, fiche de consolation aux instincts métaphysiques de l'humanité.

Ce positivisme idéaliste peut constituer une forme supérieure du positivisme ; il ne saurait nous suffire, et ce serait une molle réaction contre le positivisme celle qui s'arrêterait là. Parmi leurs multiples évolutions doctrinales, les positivistes de marque, les Auguste Comte et les Renan, ont eu ces heures d'idéalisme incertain.

C'est que le positivisme étant une idolâtrie scientifique, il y a diverses formes de positivisme comme il y a diverses formes d'idolâtrie. Il existe un positivisme brutal comme il existe un fétichisme au plus bas degré des formes religieuses ; mais il est pareillement un positivisme idéal, c'est-à-dire une idolâtrie de l'idéal scientifique, comme il est, dans l'échelle des religions, une idolâtrie des créatures supérieures.

Par-dessus toute tentative d'idéalisme nuageux, la vraie science envisage d'un œil ferme les points de départ des explications partielles et des théories fragmentaires. Elle voit, dans une hiérarchie de plus en plus absolue, dans une dépendance de plus en plus systématisée, les faits, les lois et les causes. Elle parvient ainsi, au delà de tous les genres et de toutes les catégories, à l'explication suprême, à la vérité première, source commune de tout idéal et de tout réel.

A. DE LA BARRE,  
de la Compagnie de Jésus.

# MODERNES

---

On se préoccupe beaucoup de l'éducation des filles, et plusieurs ouvrages dignes d'une sérieuse attention, notamment celui de M<sup>me</sup> la vicomtesse d'Adhémar, ont paru récemment sur ce grave et délicat sujet. Un « jeune », M. le vicomte Le Bret, essaye de le traiter à son tour, et s'il n'y apporte pas la solennité pédagogique d'un vieux maître, son humour et son ironie se trouvent d'accord avec la philosophie élevée de M<sup>me</sup> d'Adhémar pour signaler les lacunes de l'éducation actuelle des filles et pour demander qu'on les prépare d'une façon plus large et plus forte, quoique discrète, aux réalités de plus en plus épineuses de la vie. Mgr Dupanloup partageait ce sentiment et, dans ses derniers jours, il projetait de couronner son grand ouvrage sur l'*Education* par un livre spécial où, avec sa profonde connaissance des âmes, il eût conseillé aux mères de préparer leurs filles plus virilement qu'on ne le fait aux devoirs du mariage, de façon à ne pas les livrer brusquement, ignorantes et troublées, à l'inconnu qui les attend.

C'est le thème que, sous une forme légère et sarcastique, développe M. le vicomte Le Bret en des pages intitulées : *Modernes*, où l'esprit pare et égaye le bon sens.

L'ouvrage, qui doit paraître dans quelques semaines, se divise en trois parties : Jeunes filles, — Jeunes gens, — Mariages, et, dès le début, l'auteur pose hardiment la question.

On se préoccupe, dit-il, de faire enseigner aux filles ce qu'on appelle « les arts d'agrément »; on les pousse au « brevet supérieur », en laissant de côté ce qui est le fond même de leur nature et de leur avenir, en leur dérochant avec grand soin ce qu'elles auraient le plus d'intérêt à connaître ou tout au moins à entrevoir.

Et pour mettre en relief sa démonstration, l'auteur fait défiler devant nous, comme dans un diorama, de piquantes silhouettes de jeunes filles telles qu'on nous les façonne, des types énervés de jeunes gens de nos jours, traînant et bâillant leur vie stérile dans un désœuvrement où les chiens, les cartes, les chevaux laissent trop de place à des distractions plus ruineuses; et il ne s'étonne pas que, devant la nullité de ces prétendants et le genre d'exis-

tence qu'une union avec eux laisse entrevoir, certaines jeunes filles, intelligentes et fières, fuient le mariage pour le cloître.

Après les jeunes filles, les jeunes gens. Citons ici une page de l'auteur :

Mon jeune ami, conduisez-vous dans la vie comme un chêne. C'est un bel arbre qui pousse droit : tâchez de marcher de même. Il a du cœur; ayez-en. Ne soyez pas de ces arbres tortueux, plus ou moins rabougris, vilains à voir et bons à brûler...

L'homme que vous devez être est un créateur. Physiquement, il doit créer par le mariage. Moralement, il doit créer par le travail...

Quelques années avant la grande et sanglante Révolution française, sous l'impulsion philosophique des écrivains du temps, il devint fort à la mode parmi les gens de qualité d'apprendre un métier manuel : le roi lui-même prêcha d'exemple.

Le roi n'en eut pas moins la tête tranchée, ainsi que nombre de gens de qualité, ouvriers comme lui. Mais d'autres nobles seigneurs plus avisés avaient gagné l'étranger et purent exercer leur petite industrie. Ils se trouvèrent à l'abri de la misère et de la mendicité, chose plus précieuse encore.

Après ce siècle écoulé, il ne semble pas que la guillotine ait définitivement résolu la question sociale. Si les privilèges du nom se sont évanouis, les privilèges de la fortune demeurent en contradiction flagrante avec les principes égalitaires. Toute une classe d'individus réclame l'abolition de ces derniers abus. Guerre du prolétariat contre le capital, de celui qui n'a rien contre celui qui possède.

L'issue de la lutte n'est pas douteuse : on repousse une invasion d'hommes armés; on ne remonte pas un tel courant d'idées; on n'arrête pas un monde qui passe. Sans doute il est peu probable que le nivellement des fortunes sorte de là complet, à la manière collectiviste, pas plus que la Terreur n'a amené l'effacement absolu des droits de naissance, dans la pratique.

Mais le capital, l'« infâme capital », sera amoindri.

Cette fois, c'est à la caisse des privilégiés qu'on frappera : on leur coupera non plus la tête, mais la bourse.

Un programme de réformes n'est-il pas tout prêt, partiellement adopté même dans les lois complémentaires de ce code Napoléon si propice déjà à la division des héritages? L'impôt progressera géométriquement en raison de la richesse qu'il atteint.

La terre ne rapporte plus guère qu'au paysan qui en tire le pain quotidien. Le taux de la rente s'abaisse. Et tous les jours, les gens de s'écrier avec de gros soupirs : « Mes revenus diminuent, mes charges augmentent. Où allons-nous? »

Où nous allons : petit à petit les événements nous poussent malgré nous, et bientôt, peut-être, nous tomberons à l'eau. Vainement certains résistent, se raccrochent aux traditions qui sont comme les herbes fragiles du rivage.

Les malins apprennent à nager.

Car s'il advient que chacun de nous, nobles et bourgeois, doive gagner sa vie ou du moins son aisance, que feront ces beaux fils insoucians et superbes qui se gobergent à présent, oisifs?

Pauvres jeunes gens, est-ce leur faute après tout, cette incapacité de se subvenir à eux-mêmes?

Pendant dix années, ils ont été contraints d'apprendre ou de faire semblant d'apprendre une foule de choses dont le nom reste à peine confus en leur mémoire. Leurs répugnances pour ce fatras, et l'incurable paresse qui en témoignait, n'ont pas arrêté la marche de ces admirables études poussées coûte que coûte jusqu'à l'échec final aux examens. Echec prévu, annoncé, fatal. Et puis les obligations militaires remplies, nos grands garçons sont rentrés au logis où le veau gras est perpétuellement tué à leur intention.

Il ne leur reste plus qu'à trouver la fameuse et indispensable héritière : le mariage d'argent forcé.

Les parents avaient tout le temps de se convaincre que leur rejeton était rebelle aux sciences libérales. Pourquoi se sont-ils obstinés à lui faire perdre ces dix ans, période considérable dans une vie humaine, et celle-ci la plus féconde en conséquences d'avenir? Ne pouvaient-ils diriger son éducation vers l'agriculture, l'industrie, voire même le commerce? Les colonies françaises où la métropole n'envoie guère que des ratés, des filous et des imbéciles, n'offrent-elles pas de magnifiques occasions de décupler un capital modeste, tout en se montrant patriote?

A la vérité, l'usage est de n'y expédier qu'à la dernière extrémité un fils prodigue, quand ses frasques sont trop scandaleuses, et quand, ruiné, privé de la somme nécessaire à un premier établissement, il est réduit à l'impuissance.

Quel inconvénient y aurait-il à ce que l'héritier d'un patrimoine appauvri par la situation économique générale parvint à récupérer cette différence, ou simplement à se procurer un peu de bien-être, en gagnant de l'argent?

Gagner de l'argent... Déroger, se déclasser alors, le cher enfant!

Bah! l'aristocratie anglaise, qui vaut bien la nôtre, n'a pas cette pusillanimité : les cadets de famille se débrouillent comme ils peuvent. D'ailleurs sera-t-il moins déchu, le cher enfant, lorsque, faute de fonds suffisants, il sera obligé de se faire entretenir par une femme légitime, riche ou... industrielle?

L'homme incapable, vis-à-vis d'un revers ou d'une diminution de fortune, plus à prévoir actuellement que jamais, est un signe infailible de la dégénérescence des races. La nôtre se perdrait sûrement si la routine devait se perpétuer de nous préparer tous indistinctement à entrer dans le moule usé de l'examen obligatoire.

Ah! ce *bachot*, combien, parmi ceux-mêmes qu'il diplôme, en jette-t-il sur le pavé, la tête creuse, les bras ballants!

Mais nous sommes à une époque de transition. Grâce à Dieu, plus forte et plus sage que notre attachement aveugle à de vieux préjugés, l'immanente évolution des destinées humaines prépare un revirement fatal dans l'organisation sociale. Les temps sont proches où les fils de famille reviendront, bon gré, à la loi virile et nécessaire du travail : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. »

*Dura lex, sed lex.*

Heureux alors ceux qui auront de bonne heure compris cette marche du monde dans une voie nouvelle, et abandonné des errements surannés! Heureux ceux que cet avenir trouvera prêts à s'employer!

Car on sera riche encore, on jouira encore. Mais non plus tant par droit d'hérédité que par ses propres œuvres, par droit de conquête.

Et après le défilé des ratés, des fruits secs, des piliers de clubs, des habitués de coulisses, des coureurs de dot, cet épilogue d'un rire amer :

Il faut que tout finisse en France par des chansons, même les sévères et moroses rhapsodies.

Qu'on nous apporte donc, mes amis, du champagne et de larges coupes de cristal, nous boirons. Et dans la fumée du vin, dans la vague de la musique, nous rêverons, si vous voulez, de jeunes filles idéales, préparées chez leurs mères aux devoirs sérieux du foyer, et non aux jouissances stériles du plaisir :

Loi immortelle! *Tu enfanteras dans la douleur.*

Nous imaginerons une race d'hommes beaux et vigoureux, retrempés par le travail, prêts à reconquérir notre influence perdue et dignes de former l'élite dirigeante :

Principe éternel! *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front.*

Nous aurons encore la vision de l'alliance conclue entre de telles jeunes filles et des hommes pareils. La femme aura le goût de son intérieur et s'y attachera. Le mari aura l'habitude de l'occupation et s'y intéressera. L'adultère sera moins fréquent, parce que l'oisiveté sera moins grande et le temps mieux rempli.

Le travail établi dans les mœurs, la question de dot diminue d'importance et la sympathie a sa place plus large au jour des noces : les concessions mutuelles deviennent faciles en ménage et l'amour conjugal se développe plus libre. Ils s'aiment mieux, les époux, s'estimant davantage :

O formule divine! *Ils sont deux en une seule chair.*

Et leur postérité naît nombreuse, saine et forte...

Allons, mes amis, levons notre verre pour porter la santé de ce monde nouveau. Buvons aux avenirs que nous ne verrons pas : nous sommes nés trop tôt.

Comme on le voit, le livre du vicomte Le Bret justifie bien son titre de *Modernes*. L'auteur y porte une main hardie, irrévérencieuse même, sur les vieilles idoles; il demande aux mères de soulever certains voiles trop épaissis, aux pères de donner des exemples un peu durs à leurs habitudes prises, aux fils de songer davantage aux conditions nécessaires du monde nouveau, au mariage de s'inspirer mieux de son origine et de produire les fruits attendus par le plan divin. Même sous sa forme pittoresque et légère, le conseil est aussi sage qu'opportun : puisse-t-il être accueilli du siècle qui tombe et de celui qui se lève à l'horizon prochain!

# REVUE DES SCIENCES

---

Psychologie. — Influence du moral sur le physique. — La suggestion dans l'hypnose et à l'état de veille. — Modifications des mouvements du cœur par suggestion. — Augmentation du pouls à volonté. — Une expérience mémorable. — A Nancy. — Un vésicatoire par persuasion. — Effets de quatre timbres-poste appliqués sur le dos. — Thérapeutique suggestive. — Influence de l'imagination sur la disparition des verrues. — Suppression absolue des verrues au commandement. — Les guérisseurs et leurs pratiques. — Faits belges, suisses, français. — Médecine. — A la Société de biologie. — Le procès du vésicatoire cantharidé. — Médications surannées. — Dangers du vieux vésicatoire. — Cas de morts. — Affections rénales. — Néphrites albumineuses. — Révulsion par drap mouillé. — A l'Académie de médecine. — L'art de maigrir. — Thérapeutique des obèses. — Traitement. — Les boissons et l'alimentation. — L'air et l'exercice. — Injections thyroïdiennes. — Premiers succès. — Variétés. — Les grenouilles et les prévisions du temps. — La sécheresse du printemps et les déclinaisons de la lune. — La pesanteur à Bordeaux.

*Mens agitat molem!* Si le physique a toujours eu une action sur le moral, il est incontestable que le moral exerce très souvent une action prépondérante sur le physique. Il y a déjà plus de dix ans, au moment où l'École de Nancy rompait des lances contre l'École de la Salpêtrière à propos de l'influence de la suggestion en hypnotisme, M. Liégeois nous envoya la photographie d'une épaule portant les traces de l'application récente d'un vésicatoire, avec cette indication : « Effets produits par suggestion au moyen d'une application de simple papier gommé. » Le papier avait, par persuasion, agi comme la toile cantharidée. Cette expérience curieuse fut réalisée par un pharmacien de Charmes-sur-Moselle (Vosges), M. Focachon. Le 18 mai 1885, à Nancy, en présence de MM. les docteurs Beaunis, Bernheim, Liébault, etc., M. Focachon endormit un sujet du nom d'Élisa et, pendant son sommeil, lui plaça sur l'épaule gauche huit carrés de papier de timbres-poste gommé en lui suggérant qu'on lui appliquait un vésicatoire. Le papier timbre-poste fut maintenu par du diachylon et une compresse. Élisa fut laissée dans cet état toute la journée après

avoir été réveillée deux fois pour le repas de midi et celui du soir. On la surveilla et on ne la perdit pas de vue. Pour la nuit, M. Focachon l'endormit en lui suggérant qu'elle ne se réveillerait que le lendemain matin à 7 heures, ce qui eut lieu. Le lendemain, à 8 heures, M. Focachon enleva le pansement en présence de MM. Beaunis, Bernheim, Liébault, Liégeois, etc. On constata que les timbres-poste n'avaient pas été dérangés. Les papiers enlevés, le lieu de leur application présentait l'aspect suivant : dans l'étendue de 4 centimètres sur 5, on voyait l'épiderme mortifié, d'une couleur blanc jaunâtre; seulement, l'épiderme n'avait pas été levé et il ne s'était pas formé de cloche; il était épaissi et offrait les caractères qui précèdent la vésication proprement dite. La région était entourée d'une zone de rougeur avec gonflement. On recommença l'expérience et, le même jour, quatre ou cinq phlyctènes se produisirent. Quelques heures après, il s'échappait de la plaie une sérosité épaisse et laiteuse. Ainsi, par simple suggestion, on a pu, avec du papier gommé, produire les effets d'un vésicatoire. En d'autres termes, l'idée suggérée qu'il y avait vésicatoire sur la peau chez le sujet endormi a provoqué les phénomènes physiques matériellement générés d'habitude par l'enduit cantharidé. Cette expérience, dont l'authenticité est certaine, est une des plus remarquables que l'on puisse imaginer. Et elle est vraiment extraordinaire. Nous en pourrions citer beaucoup d'autres qui mettent hors de doute que, chez certains sujets névropathes, le moral est tout-puissant sur le physique. La thérapeutique par suggestion est employée avec succès dans beaucoup de circonstances.

M. Dumontpallier obtint de même des résultats analogues de vésication artificielle à l'Hôtel-Dieu de Paris. Il est indubitable que par suggestion on peut modifier l'organisme et son fonctionnement. M. Focachon et d'autres après lui ont provoqué le ralentissement des mouvements du cœur; il fit descendre le pouls de 6 pulsations à la minute, et inversement il le fit monter de plus de 20 pulsations. Mais après la vésication par suggestion, le fait peut-être le plus singulier que l'on puisse mentionner est celui de la guérison des verrues par suggestion. M. le professeur Delbœuf racontait dernièrement<sup>1</sup> ce qu'il avait eu l'occasion d'observer : « Un voisin de campagne, dit-il, qui fréquentait beaucoup ma maison, était affligé depuis plusieurs années d'une verrue grosse comme une petite demi-noix, laquelle avait élu domicile à l'origine du pouce. Que n'avait-il pas fait pour s'en débarrasser ! Mais onguents, incisions, cautérisations, tous les remèdes possibles avaient été impuissants. Au contraire, la verrue grossissait de semaine en semaine. On lui

<sup>1</sup> *Revue de l'hypnotisme.*



parla d'une vieille femme des environs qui « signait » les verrues. Mais lui, c'était un mécréant fieffé ! Il finit cependant par aller la voir. La sorcière exécuta quelques simagrées, demanda de l'argent pour faire une neuvaine je ne sais où. Mon homme revint toujours incrédule, mais content de l'idée qu'on ne l'ennuierait plus avec la vieille. » Or, le *neuvième jour, la verrue tombait !*

M. Delbœuf ajoutait, après avoir raconté le fait, qu'il était à la recherche d'une verrue semblable pour essayer le procédé hypnotique. Il a entendu raconter aussi à Louvain une histoire analogue d'une loupe à l'œil, récalcitrante à l'art des médecins et pourtant tombant toute seule après une invocation au bienheureux Berckmans. Or M. Delbœuf peut se considérer aujourd'hui comme satisfait, car à peine réclamait-il une nouvelle verrue à enlever hypnotiquement que M. le docteur Bonjour, de Lausanne, la lui offrait de bonne grâce et largement, car au lieu d'une seule verrue, il en a fait disparaître des douzaines. Bien mieux, M. Delbœuf se contentait du traitement par « suggestion hypnotique ». M. Bonjour opère par « suggestion à l'état de veille ».

« Une vieille femme de mes parentes, écrit M. le docteur Bonjour, avait la réputation de guérir les verrues. Je venais de commencer à pratiquer l'hypnotisme à Lausanne quand elle mourut, et c'est alors que j'appris son secret. Lorsque j'étais jeune homme elle m'avait guéri d'une grosse verrue qui m'avait déformé l'ongle de l'index gauche et qui me gênait et me faisait souffrir quand j'écrivais. J'ai connu beaucoup de personnes qu'elle avait guéries et dont plusieurs avaient de trente à quarante verrues à chaque main. Elle bandait les yeux des gens qui venaient se faire traiter en leur recommandant de ne plus toucher leurs verrues et de ne pas soulever le bandeau pendant qu'elle opérerait; on entendait alors sa fille entrer et elle touchait chaque verrue d'un peu de linge mouillé. Puis on l'entendait ressortir. Toutes les personnes que j'ai connues ont été guéries en une à trois semaines après une seule séance... » M. le docteur Bonjour ajoute : « Je me servis d'un procédé semblable en maintes occasions, dès que je connus le secret de ma parente. J'agis comme suit : je bande les yeux du sujet; puis, après avoir été chercher un remède imaginaire dans un tiroir, je lui dis que je vais mettre sur chaque verrue un peu de mon remède infailible. En réalité, je ne fais que de les toucher du doigt. Je suggère au sujet qu'il oubliera l'existence de ses verrues et ne s'en apercevra plus dans deux ou trois semaines. J'ai réussi toujours jusqu'à présent. » Dernièrement un jeune homme connu de M. Bonjour lui demanda dans un salon s'il ne pouvait pas lui enlever une verrue qu'il avait à la face palmaire du pouce droit. — Bien certainement, répond le docteur, vous ne toucherez plus à votre verrue, vous l'oublierez et

elle disparaîtra en une ou deux semaines. Deux semaines plus tard, M. Bonjour apprit par les tantes du jeune homme que la verrue avait complètement disparu. Ainsi placer le sujet dans l'état d'hypnose est superflu; il suffit de l'impressionner vivement par quelques opérations qui frappent son imagination.

Il paraîtrait, du reste, que ce mode de traitement est plus répandu qu'on ne le suppose. Un médecin de mes parents habitant Rouen m'a affirmé qu'il connaissait une femme qui guérissait de même les verrues par suggestion sans le savoir à la façon de M. Jourdain. Je n'ai pas eu l'occasion d'expérimenter la méthode. Mais il sera facile à l'occasion de savoir si elle possède un certain degré de généralité. Quoi qu'il en soit, les faits précédents démontrent une fois de plus la curieuse influence du moral sur le physique.

A propos du vésicatoire, on vient de lui faire son procès à la Société de thérapeutique. Et il ne nous paraît pas inutile de mettre les malades en garde contre le vieux vésicatoire de nos pères. Certes, dans des circonstances très restreintes, on peut encore l'appeler à l'aide, mais l'on peut dire, — et nous le soutenons depuis près d'un quart de siècle, — que c'est une médication dangereuse. Les pharmaciens de province et même de Paris en préparent encore des douzaines chaque mois, ce qui montre que les médecins en usent et en abusent. Que de praticiens, tout là-bas dans le Nord et dans le Sud, en présence d'une affection grave, ne déclarent-ils pas encore en levant les bras au ciel : « Comment ne vous êtes-vous pas hâté d'appliquer un vésicatoire? Et vite, et très vite! Le vésicatoire, c'est le sauveur par excellence, et pour une pleurésie et pour une simple pleurodynie et pour ceci et pour cela! Le vésicatoire, c'est le triomphe du médecin et du pharmacien! Oui, certes, si l'on prend un peu de papier et qu'on applique le vésicatoire par persuasion! Mais le vrai vésicatoire cantharidé! oh que nenni. Il faut bien s'en défier.

Je l'avais rangé, il y a bel âge, avec l'émétique, la saignée à outrance, parmi les remèdes à laisser de côté. M. le professeur Germain Sée, qui vient de mourir, l'avait banni de son service et l'avait placé parmi les médications surannées. Pourquoi, en vérité, chez un sujet irritable, affaibli, débilité encore l'organisme par une plaie, porte ouverte à toutes les complications? Pourquoi déprimer le système nerveux, introduire un principe toxique dans l'économie, et entraver la dépuratation urinaire si indispensable aux malades? Est-ce que l'on sait encore ce que c'est qu'un vésicatoire en Autriche, en Allemagne? A la Société de thérapeutique, M. Huchard a traité le vésicatoire de remède dangereux. M. Germain Sée avait cité cet enfant de trois mois qui fut couvert de douze vésicatoires et qui fut atteint d'une dégénérescence

irréremédiable des reins. M. Huchard a signalé un cas très démonstratif : un seul vésicatoire appliqué chez une femme un peu anémique a conduit à des accidents graves. Un vésicatoire de 6 centimètres sur 8, resté dix heures en place, provoqua des troubles, de la dyspnée, des secousses convulsives, de l'amaurose, de l'anémie, des douleurs lombaires et enfin une albuminurie aiguë. Il fallut, pour la sauver, recourir à un traitement énergique suivi d'enveloppements au drap mouillé. Ainsi ce petit vésicatoire produisit une néphrite cantharidienne aiguë. M. Huchard a profité de ce cas menaçant pour dire que les vésicatoires sont bannis presque entièrement de sa thérapeutique, même dans le cours et la période apyrétique de la pleurésie. Dans la pneumonie et surtout dans celle des vieillards et des artério-scléreux, le vésicatoire peut occasionner de graves accidents. Avant lui, Germain Sée avait déjà dit : « Jamais de vésicatoires dans la pleurésie, dans la pneumonie, dans la broncho-pneumonie. » M. Huchard arrive à cette conclusion : « Je ne vois pas les avantages du vésicatoire, mais je vois bien ses inconvénients et ses méfaits. » Cette conclusion relativement révolutionnaire chez nous devait naturellement soulever quelques critiques parmi les membres de la Société de thérapeutique. MM. Ferrand, Vigier, Crequy, etc., ont défendu le vieux vésicatoire. MM. de Crésantignes, Capitan, etc., l'ont, au contraire, très malmené. Les arguments pour sont bien connus. C'est un excellent révulsif et en étudiant le malade, en le suivant, le danger est illusoire. Un vésicatoire qu'on ne laisse qu'une heure ou deux est inoffensif et agit énergiquement. Il faut bien répondre ici que c'est une arme à deux tranchants. Le médecin n'est pas toujours là, et s'il y a danger quand on laisse le remède trop longtemps, il arrivera souvent, à la campagne surtout, que le délai utile sera dépassé et que l'on entrera dans la période nuisible. Que de braves gens disent : « On l'a payé, il faut en tirer le meilleur parti possible et [plus il restera en place et plus il fera de bien. » N'y a-t-il pas d'autres braves gens qui doublent la dose d'un médicament pour « hâter la guérison » ? C'est ainsi, et rien ne les empêchera de vouloir aller vite en besogne. Un homme au lit ne travaille pas. Les arguments [contre sont nombreux. M. de Crésantignes a rappelé ce cas qui confirme bien ce que nous disions. Il ordonne un jour un vésicatoire de petite dimension pour donner satisfaction aux parents du malade, jeune homme de dix-sept ans. Dans la nuit, le sujet très agité déplace l'emplâtre, s'en barbouille la peau ; le lendemain, les urines renfermaient des flots d'albumine ; les phénomènes urémiques apparurent, le malade tomba dans le coma et mourut. Autre cas. Une jeune mère, sur le conseil d'une voisine, applique un vésicatoire sur le dos de son enfant pris de bronchite. Les accidents urémiques surviennent et l'enfant meurt.

M. le docteur Capitan préfère de beaucoup au vésicatoire l'emploi du salicylate de soude, l'antipyrine, la ponction, etc. Il ne fait d'exception que pour les très petits vésicatoires appliqués au creux de l'estomac dans certaines dyspepsies douloureuses. Nous serons encore un peu plus larges. Nous les accepterons accidentellement dans des cas très rares, mais nous les supprimons énergiquement de la thérapeutique courante. Comment les remplacer? Il faut bien des révulsifs. Eh bien, on les remplacera par les enveloppements mouillés et par les bains froids, pratiques qui n'ont rien de pénible et qui sont même tolérées par les enfants. M. Huchard a appliqué la méthode à un bébé de vingt mois. Après la première sensation de surprise, la chaleur revient vite à la peau; des sueurs abondantes et générales se produisent et un sommeil réparateur succède à l'agitation. M. Huchard a dit le mot de la fin. Le vésicatoire a fait son temps!

A la Faculté de médecine de Paris, M. le professeur Proust achevait ces jours derniers son cours sur l'obésité. L'obèse est un malade et l'on sait si les personnes grasses s'efforcent de perdre leur rotondité. On devient gras pour beaucoup de raisons, dont la principale est le défaut d'exercice et la vie confinée dans un air impur. On devient gras aussi parce que les fonctions organiques se font mal, et la maladie vient par ralentissement de la nutrition, comme l'a montré M. Bouchard. Bref, on devient gras pour une raison ou pour une autre, et l'important serait de parvenir à se débarrasser de son excès de graisse.

On a vanté beaucoup de traitements, y compris le rationnement des liquides et même l'interdiction de boire pendant les repas. On n'oublie qu'une chose, c'est que tout dépend de l'obèse et de sa constitution, de sa façon d'emmagasiner la graisse et de l'intégrité de ses fonctions rénales, etc. On ne saurait donc indiquer un traitement absolument général. Il importe beaucoup de s'en référer à cet égard à un médecin compétent. Dans tous les cas, nous résumerons l'opinion de M. Proust et ses conclusions, après tout fort sages, tout en rappelant aux obèses que la cure n'est pas toujours suivie d'effet. Il y a amélioration certaine, mais avant tout, pour maigrir, il faut le vouloir avec une énergie persévérante, se servir constamment de la balance et secouer les plus petites velléités de paresse. C'est une lutte qui doit se poursuivre à chaque instant du jour, jusqu'à la victoire. Il faut une extrême volonté de réussir. Et la suggestion là aussi peut rendre de grands services. Quoi qu'il en soit, les conseils de M. Proust peuvent tenir en quelques lignes. Nous nous permettons d'y ajouter quelques commentaires!

Il ne faut pas cesser de boire et se rationner outre mesure. Car le

défaut de liquide dans les tissus amène une déshydratation produisant des maux de tête et des troubles divers. Nous ajouterons que cette déshydratation est dangereuse chez les arthritiques et les gouteux. Elle conduit sûrement à la gravelle, aux douleurs néphrétiques et même à des affections rénales. Boire de l'eau n'engraisse pas, quoi qu'on en ait dit, et l'eau est la meilleure des boissons. Pas de bière, pas de vin, pas d'alcool!

Il importe d'observer une hygiène alimentaire sévère, d'exécuter un travail forcé, non seulement par un effort répété, mais encore avec une certaine vitesse. Que de personnes, auxquelles on recommande la promenade, descendent de voiture et le podomètre à la main, font strictement leurs 2 ou 3 kilomètres, les bras ballants et tout tranquillement. Nous dirons encore personnellement que c'est là perdre son temps. La dépense de l'organisme est en raison du travail qu'il accomplit. Or ce travail est proportionnel au carré de la vitesse.

Celui qui marche deux fois plus vite que son voisin ne consomme pas le double, il consomme le quadruple. Pour obtenir la résorption de la graisse, il faut marcher très vite et non pas à petits pas. L'alimentation joue naturellement un grand rôle dans la production de l'obésité. « Mangez avec 3 francs par jour, mais gagnez-les, disait un médecin malin à un obèse qui venait le consulter, et vous maigrirez. » Il faut toujours proportionner la dépense avec le gain. Observez les petits chiens d'appartement qui deviennent de véritables boules de graisse vivantes. C'est qu'on les bourre de viande et de sucre et qu'on ne leur laisse faire aucun exercice.

Le mal fait, ils sont incapables de sortir; on les voit avancer avec peine, suivant difficilement leurs maîtres, auxquels le même sort viendra quelque jour. Sobriété et grand air, exercice et grand air, et la graisse s'en ira. La bicyclette est un dégraissant de l'abdomen. Les muscles travaillent dans ces régions et la graisse s'en va. C'est déjà un bon commencement. M. Proust conseille, de son côté, l'hydrothérapie, le massage, le séjour à la campagne, dans un pays un peu montagneux, où l'on s'exercera journellement à une ascension modérée, mais régulière. Nous considérons comme particulièrement efficace le séjour en montagne, même sans exercice. On perd en poids de 1500 à 2000 grammes au bout de vingt-cinq à trente jours. On respire beaucoup, on oxyde beaucoup l'organisme, l'ozone existant en grande proportion à ces altitudes; enfin, on mange moins, le travail des muscles de la cage thoracique et celui du cœur étant diminué. Le séjour à la mer aurait plutôt une tendance à engraisser: l'atmosphère marine excite l'appétit. Le séjour à la montagne est calmant et, à moins d'excursions fatigantes, il ne provoque pas le désir de se nourrir en abondance. Beaucoup de personnes qui passent leurs

vacances à la montagne expriment leur sentiment unanimement en disant que « l'air des hautes altitudes nourrit ». Elles n'ont généralement pas la même faim qu'aux bas niveaux.

Le régime alimentaire des obèses peut être très varié. M. Proust indique celui-ci : pain, de 150 à 500 grammes; viande maigre, 350 grammes; légumes verts ou salades, de 200 à 300 grammes; fruits frais, de 200 à 300 grammes; eau ou vin blanc coupé d'eau, 1200 grammes. Pas de vins, de liqueurs, ni de champagne. M. Proust n'est pas très sévère, mais le menu peut passer pour un maximum qu'il ne faut pas dépasser au commencement de la cure. M. le professeur Bouchard est plus radical pour les obèses : rigoureux régime lacté avec 1250 grammes de lait écrémé et 5 œufs en plusieurs repas; eaux minérales de Brides et de Châtel-Guyon, ayant les mêmes propriétés que les eaux allemandes de Carlsbad et de Marienbad. Pour nous, à peu près ce que l'on voudra à petite dose, mais point de féculents, point de graisse, pas de sucre, pas de vins ni liqueurs. Sortir de table ayant toujours la sensation de faim et la calmer, dans le cours de la journée, quand après avoir disparu elle revient, par l'ingestion d'un peu d'eau et d'une ou deux bouchées de viande dégraissée. Bref, manger au minimum et tromper la faim si elle vient. Au bout de quelques jours, elle ne vient plus; on s'habitue à très peu manger, comme on s'était accoutumé à beaucoup trop manger. Car nous mangeons tous beaucoup trop, et sur le retour, nous sommes punis de l'abus par les affections par excès d'alimentation : goutte, gravelle, rhumatismes, dyspepsies, etc.

On a essayé, depuis quelque temps, des injections de suc thyroïdien dans le traitement de l'obésité. C'est un traitement empirique qui cependant a donné quelques succès. M. Proust est d'avis que l'on peut l'essayer dans les cas d'obésité grave, quitte à observer une grande prudence et une surveillance constante des malades. A Necker, dans le service de M. Rendu, une malade pesant 100 kilogr., soumise à ce régime, a perdu 33 kilogr. M. Bourneville, à Bicêtre, a également obtenu des résultats concluants. Le moyen serait bien précieux, car ici le sujet n'a plus d'efforts de volonté à faire, ce qui est difficile à obtenir des obèses, et il n'a qu'à se laisser faire. En somme, tout obèse devrait réagir dès le début du mal, et ne pas attendre qu'il s'aggrave. Que d'hommes de la quarantaine offrent les symptômes manifestes d'un embonpoint anormal. Au lieu de résister à l'envahissement de la graisse, ils continuent à vivre de la même vie, dans un air confiné. Et ils s'étonnent d'être franchement obèses à cinquante ans! De l'air, de l'air, et de l'exercice... et de la sobriété!

Nous venons de traverser une période de sécheresse qui a duré près

de quarante jours et qui n'a pas été sans nuire à l'agriculture. Le régime des vents du nord a persisté de la fin d'avril au commencement de juin. Et il est vraisemblable que nous n'en avons pas fini encore avec l'extrême sécheresse. Les prophètes du temps se sont trompés. On nous avait prédit un printemps si mouillé! la pluie a fait défaut. On s'était fondé surtout pour faire cette prévision sur la manière de se comporter des insectes. Le directeur du laboratoire d'entomologie agricole de Rouen avait avancé que la façon dont procèdent aux derniers actes de leur vie les insectes peut souvent éclairer sur la rigueur d'un hiver ou l'abondance des pluies au printemps. Ainsi, au commencement de l'hiver 1893, on aurait pu, dit-il, avancer que la saison serait douce en observant le peu de précaution que prenaient les insectes et aussi les vers de terre pour s'abriter contre le froid. On avait annoncé de même que le printemps serait humide, au moins en Normandie, parce que, dans cette région, les grenouilles pronostiquaient la pluie. Comment? M. Noël avait remarqué antérieurement que si, en février, les grenouilles déposent leurs œufs dans des endroits faiblement approvisionnés d'eau, pouvant se dessécher au moindre soleil, c'est que le printemps sera humide. Car jamais les grenouilles ne s'y trompent, disait-il. En 1896, les grenouilles de Normandie ont déposé leurs œufs dans des mares d'abord, mais aussi dans de petites flaques d'eau qui ne pouvaient donner asile aux têtards que s'il tombait beaucoup de pluie. Pronostic : printemps pluvieux.

On voit comme les faits ont donné raison aux prophéties des grenouilles normandes. Il ne faudra plus se payer d'illusion. Les animaux se trompent fort bien en matière de prévision du temps. Un professeur des Etats-Unis a fait justice, il y a quelques années, des instincts météorologistes de la petite grenouille rainette qui devait monter à l'échelle de son bocal quand la pluie était proche. Les expériences ont prouvé que la rainette montait ou descendait à sa guise sans se préoccuper de la pluie et du beau temps. Voilà de même les grenouilles, les grandes grenouilles qui trompent tout aussi bien les observateurs. Tout porte à penser que l'on a mis beaucoup de bonne volonté à considérer les animaux comme des pronostiqueurs sérieux du beau temps ou de la pluie, de la rigueur ou de la douceur d'une saison. Il sera bon de mettre en garde les agriculteurs contre des opinions très répandues qui pourraient bien n'être que des préjugés.

Le rôle que nous attribuons aux déclinaisons lunaires dans le déplacement des courants atmosphériques humides ou secs paraît, au contraire, avoir été confirmé par les faits. L'exemple précédent montre jusqu'à quel point il convient d'être circonspect en pareille matière. On croit souvent voir ce qui n'est pas et l'illusion est facile. C'est pourquoi nous relevons simplement la coïncidence que nous allons

signaler à titre de document à enregistrer. Pourquoi le printemps a-t-il été sec dans nos régions? Parce que les courants du nord ont régné sans discontinuité, refoulant les vents pluvieux dans les basses altitudes, dans le Midi, en Algérie, en Tunisie, etc. L'itinéraire normal a été modifié. La lune, par ses déplacements en déclinaison, fait osciller l'itinéraire des vents; tantôt elle le reporte vers le nord, tantôt vers le sud. D'où les périodes de sécheresse et d'humidité selon les années. Les déclinaisons annuelles de notre satellite varient depuis  $18^{\circ}$  jusqu'à  $28^{\circ}$ . Or, depuis trois ans, la lune s'élève très haut sur notre horizon; le maximum de  $28^{\circ}$  a eu lieu en 1894-1895. En 1893, nous avons passé par les déclinaisons  $27^{\circ}$ - $28^{\circ}$ . Le printemps de 1893 a été extraordinairement sec. Les agriculteurs en conserveront longtemps la mémoire. On pouvait se demander si une période de sécheresse analogue ne surviendrait pas de nouveau au retour des mêmes déclinaisons en sens inverse  $28^{\circ}$ - $27^{\circ}$ . Ce retour devait s'effectuer au printemps de 1896. L'événement a répondu.

Les habitants de Bordeaux savent-ils qu'ils pèsent moins que les Parisiens? La nouvelle date d'hier. M. J. Collet, poursuivant les déterminations de la pesanteur commencées par M. Defforges, vient de découvrir une anomalie singulière à Bordeaux et que l'on n'aurait certes pas soupçonnée. M. Defforges a montré, en effet, que l'intensité de la pesanteur croît aux bords des océans et diminue avec le relief du sol. Bordeaux n'est qu'à 60 kilomètres de la mer. Normalement l'intensité de la pesanteur devrait y être de  $9^m,80673$ . Or, on relève un déficit notable de  $0^m,00045$ . L'anomalie est toute locale, car elle disparaît, par exemple, au cap Ferret. Pourquoi ce déficit à Bordeaux? Le problème relève de la géologie; le sous-sol, par sa nature, doit réagir sur l'intensité de la pesanteur; mais la question restera à élucider. Il n'en résulte pas moins que la pesanteur étant réduite, les poids sont diminués et que, par conséquent, Bordeaux est la ville où tout pèse moins que dans les autres régions de même altitude.

Henri DE PARVILLE.

---



# CHRONIQUE POLITIQUE

---

8 juin 1896.

La session avait commencé sans orages. On avait annoncé qu'elle s'ouvrirait par une série d'interpellations; les interpellations avaient été, dès le début, ajournées ou retirées. C'étaient là d'heureux symptômes; ils ne pouvaient durer.

Nous avons eu d'abord une interpellation de M. Renou sur les mesures de police prises contre les manifestants révolutionnaires du Père-Lachaise; nous en avons eu une autre, quelques jours plus tard, de M. Rivet, sur le discours prononcé par Mgr Mathieu, évêque d'Angers (nommé depuis archevêque de Toulouse), à l'occasion de la première communion du jeune duc de Montpensier.

Les deux interpellations résumaient, à le bien prendre, tout le programme de la coalition que dirigeait naguère M. Bourgeois; dans l'une, on a crié : « Vive la Commune ! » Dans l'autre, on a évoqué le fantôme du cléricanisme, et l'on a également insulté la religion de la France et son passé. Tout cela se tient. Qui vante la Commune ne peut souffrir qu'on respecte un culte dont la Commune a tué les ministres et qu'on célèbre les grandeurs d'une monarchie dont la Commune a brûlé les monuments.

Les deux tentatives ont échoué misérablement, et le cabinet l'a deux fois emporté. Nous ne pouvons que l'en féliciter. Le ministre de l'instruction publique et des cultes, M. Rambaud, a défendu avec vaillance le savant prélat, dont il est l'ami. Le président du conseil, M. Méline, accusé de réaction par un ancien tenant de la Commune, par un de ceux qui, en 1871, traitaient « les Versaillais » de conspirateurs, a défini son programme en excellents termes : « Nous avons planté notre drapeau au milieu de la Chambre, a-t-il dit. Viendra à nous qui voudra. Nous acceptons le concours de tous les hommes de bonne volonté. »

M. Denys Cochin, dont le succès a été grand, a établi, à son tour, la situation de la droite. Il a déclaré que ses membres n'étaient, quoi qu'on en pût dire, ni les prisonniers, ni les géôliers du cabinet, et qu'ils ne s'inspireraient jamais dans leurs votes que des intérêts du pays, ne demandant que la liberté, sans s'attacher aux personnes.

L'interpellation de M. Jaurès n'a pas eu meilleur sort que les précédentes. Le député de Carmaux demandait compte au gouver-

nement du dernier mouvement administratif, mouvement auquel on ne peut faire d'autre reproche que d'avoir été trop restreint. Il a fourni lui-même aux ministres le thème de leur réplique. « Au point où en est venu le parti socialiste, a dit M. Jaurès, il faut être avec lui ou contre lui. » M. Barthou, ministre de l'intérieur, et, après lui, M. Méline, ont relevé le dilemme, et avec une vigueur qu'aucun de leurs prédécesseurs n'avait jusqu'ici montrée, ils ont déclaré qu'ils étaient résolus à engager le combat contre le socialisme. La Chambre, cette fois encore, leur a donné la majorité.

Nous sommes moins satisfaits des projets financiers du ministère; ils ne sont pas de nature à contenter ses amis, et ses adversaires feignent d'en triompher, en l'accusant de présenter sous une autre forme les propositions qu'ils avaient faites eux-mêmes. M. Doumer ne va-t-il pas jusqu'à prétendre que M. Cochery l'a copié et, sur quelques points, dépassé?

La Chambre porte la peine, — en l'imposant à son tour au pays, — des engagements qu'elle a pris et des ministères qu'elle a trop longtemps soutenus ou subis. Elle a laissé répéter par ses ministres et confirmé par ses votes que notre système financier était détestable et qu'il fallait à tout prix le réformer. Elle a prolongé à plaisir l'existence du cabinet Bourgeois, quand elle aurait pu le renverser dans les huit jours; elle n'a osé lui retirer sa confiance que lorsque le Président de la République, sous la pression du Sénat, lui avait retiré le pouvoir. Elle est liée aujourd'hui par les décisions que ce cabinet lui a arrachées; elle a posé le principe de l'impôt sur le revenu tout en réservant la taxation et la déclaration, et le cabinet nouveau, pour justifier les propositions qu'il lui présente, peut invoquer les résolutions antérieures qu'elle a prises, comme une loi à laquelle il a dû se conformer.

Tant il est vrai qu'on ne laisse jamais impunément s'établir un mauvais régime! Si peu qu'il dure, il laisse des traces dont ses successeurs, contre leur gré, sont obligés de tenir compte. Il se rencontre d'habiles politiques, même chez les conservateurs, pour regretter la chute du ministère radical, sous prétexte que, par l'excès des périls que sa conduite faisait naître, il aurait fini par éclairer le pays et par secouer sa torpeur. La vérité est que le ministère radical a créé des précédents qui devaient lui survivre. Il y a toujours dans les faits acquis une part qui subsiste; c'est pourquoi la plus élémentaire prévoyance commande de les arrêter à l'origine. Qui contesterait cette loi historique n'a qu'à étudier nos révolutions successives pour en voir se renouveler, après chacune d'elles, l'application. Tous les gouvernements ont gardé dans une certaine mesure, tout en le déplorant, l'héritage du mal qu'avaient fait leurs devanciers.

Le ministère actuel ne présente dans ces nouveaux projets ni taxation ni déclaration ; il écarte, et nous lui en savons gré, l'impôt global et l'impôt progressif. Mais il établit l'impôt sur les revenus ; impôt arbitraire lui-même, en ce qu'il frappe certains revenus et non pas tous ; il supprime l'impôt des portes et fenêtres et l'impôt personnel-mobilier, c'est-à-dire deux impôts anciennement établis, auxquels le pays était accoutumé et dont le rendement était connu ; il les remplace par des taxes aléatoires, dont il ne peut à l'avance évaluer le produit.

Bien plus, ainsi qu'on l'a déjà fait observer, les impôts que l'on écarte donnaient des ressources assurées, même dans les jours de crise ; ceux qu'on leur substitue, variables de leur nature, risqueront de fondre entre les mains du fisc, aux époques où l'État en aurait le plus besoin. Quand les contribuables, dans une pensée d'économie que leur dictera le malheur des temps, auront renvoyé leurs domestiques, vendu leurs chevaux, supprimé leur train de maison, sur quelle base s'établiront les taxes dont ces signes extérieurs du revenu de chacun devaient être, dans le nouveau système, le principal élément ? Plus l'État sera pressé d'avoir de l'argent, moins il en trouvera. La « cédula complémentaire », atteignant aussi le loyer, n'est d'ailleurs que la contribution personnelle-mobilière, rétablie sous un autre nom et grevée de charges nouvelles.

Enfin, sans nous arrêter à ce débat que traiteraient, avec plus d'ampleur, des articles spéciaux, le cabinet propose d'établir un impôt sur la rente. Les pouvoirs publics en ont-ils le droit ? Nous ne le pensons pas. Ce que nul ne saurait nier, c'est que l'impôt sur la rente a eu jusqu'ici, parmi nous, un mauvais renom ; l'honneur de nos traditions financières s'y opposait. Il y a des maisons de banque ou de commerce qui, fidèles à de vieilles maximes dont se glorifiaient leurs fondateurs, ne se résoudraient jamais à employer, fussent-ils ou non licites, certains expédients que des confrères, moins scrupuleux ou moins solidement établis, ne se feraient pas scrupule de mettre en pratique. On en était là, en France, au sujet de l'impôt sur la rente ; quand on nous parlait d'États voisins, qui avaient établi cet impôt sur leur fond national, nous en tirions cette conclusion qu'ils devaient être mal dans leurs affaires. La mesure sonnait à nos oreilles comme un air de banqueroute. Nous avons tant de fois formulé cette interprétation sur les autres, qu'il ne faudra pas nous étonner ou nous plaindre, si les autres sont tentés de la retourner contre nous.

Quand même il serait vrai que l'État ne s'est pas engagé à ne jamais imposer la rente, il n'est pas douteux que, lors de la dernière conversion, l'État a promis de ne pas la réduire avant un

certain délai. Quand on a créé le 3 1/2, il a été décidé que cette conversion n'était admise qu'à la condition qu'aucune conversion nouvelle ne serait faite avant 1902. Qui dit conversion dit réduction. Que ce soit sous forme d'impôt que la réduction s'opère, c'est toujours une réduction. Vous avez promis au rentier de la lui épargner avant un terme fixé, et voici que, six ans avant ce terme, vous la lui imposez!

Dans notre pays de logique, l'acte a ses dangers, parce qu'on en réclame aussitôt les conséquences. Les socialistes n'y ont pas manqué. M. Jaurès a déjà déclaré, en leur nom, dans un article du *Matin*, que, « quelles que soient les maladresses dont fourmillait le projet, ils le voteraient certainement », et il en a donné cette raison :

« En frappant directement la rente, malgré l'engagement de l'Etat, M. Cochery proclame que la nation souveraine a le droit de réviser les contrats de propriété, quand ils ne sont pas conformes à l'idée de justice et à l'intérêt public. C'est une singulière bonne fortune pour nous que ce premier exemple d'expropriation soit donné à la France par un ministre des finances modéré. »

Ces mots de justice et d'intérêt public que nous relevons dans l'article de M. Jaurès et que prononcent avec lui tant de républicains, forment un triste contraste avec les résultats auxquels nous a réduits leur gouvernement. En inaugurant la reprise des travaux de la commission du budget, le nouveau président de cette commission, M. Delombre, répétait à son tour que la République, plus que tout autre régime, devait faire entrer dans les lois la justice et la solidarité sociales. Voilà vingt ans qu'on nous tient ce langage, et comment l'a-t-on appliqué? Un autre républicain, M. Jules Roche, le faisait connaître il y a quelques jours, d'après le compte-rendu établi par la commission des finances du Sénat. Pour ne prendre que cinq années, voici où nous en sommes : En 1890, les dépenses du budget ont augmenté de 48 millions; en 1891, de 89 millions; en 1894, de 115 millions; en 1895, de 164 millions.

La conclusion naturelle serait qu'avant de toucher aux impôts, il faudrait diminuer les dépenses. Non, c'est d'abord aux impôts qu'on s'attaque; le contribuable payera pour les prodiges.

Le mal tient aux hommes encore plus qu'aux institutions; aussi n'est-ce pas en revisant la Constitution qu'on le guérira. C'est pourtant cette question de la revision que la Chambre s'appête à discuter; elle l'a inscrite au premier rang de son ordre du jour. Elle aurait pu trouver des débats plus urgents et plus utiles.

Il y a beaucoup de projets de revision; depuis l'extrême gauche jusqu'à la droite, les adversaires de la Constitution se sont mis en

travail ; c'est assez dire que leurs propositions sont fort disparates.

En ce moment, le point précis sur lequel portera la discussion, c'est la réforme du Sénat. La haute assemblée a déterminé la retraite du ministère Bourgeois. Ce crime est de ceux qu'on ne pardonne pas. Dans un discours prononcé à Melun, le chef du cabinet renversé, M. Bourgeois, s'en est expliqué. Il a dit son fait au Sénat, tout en protestant qu'il ne demandait pas sa disparition. Il lui accorde la vie, mais en le mutilant ; c'est une pratique orientale. « Il importe surtout, dit M. Bourgeois, de limiter les attributions financières du Sénat et de vaincre les résistances d'une assemblée qui entrave l'œuvre législative. »

La revision, telle que la propose M. Bourgeois, ne serait pour le Sénat que la mort lente ; elle préparerait dans un délai prochain, sans prononcer le mot, sa suppression. Car, de deux choses l'une : ou le Sénat, dans les limites restreintes qui lui seraient assignées, continuerait à faire obstacle aux mesures qu'il jugerait funestes, et les mêmes réclamations, enhardies par le succès d'une première revision, se reproduiraient contre lui, ou il se résignerait à l'état de léthargie dans lequel ses réformateurs auraient prétendu l'ensevelir, et il y trouverait sa fin. Sa nullité entraînerait son abolition.

Ce qui domine dans ces clameurs contre le Sénat, c'est l'instinct féroce du pouvoir absolu. Comme le disait autrefois M. Madier-Montjau, on veut « supprimer ce qui gêne ». On rêve d'une Convention à qui tout serait permis. On demanderait de même la suppression de la présidence, s'il se trouvait pour l'occuper un titulaire qui eût le courage de faire sentir son action personnelle en usant des droits que lui confère la Constitution. Ce n'est pas en cédant à de telles exigences que le Sénat se fortifiera. Il n'a, au contraire, gagné d'influence que depuis qu'il a fait acte de vie. Les progrès du socialisme rendent plus évidente à chacun la nécessité de chercher contre eux un point d'appui et plus pressant le désir de le trouver. A défaut d'un Président de la République qui aurait pu s'honorer, en entendant cet appel et en y répondant, le Sénat, s'il veut s'en inspirer, peut prendre le premier rang dans l'opinion publique, et de cette hauteur défier les attaques de ses ennemis.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous apprenons qu'un grand deuil vient de frapper la haute Assemblée. M. Jules Simon est mort. Le temps et l'espace nous manquent pour parler ici, comme il conviendrait, de cette vie si longue, si remplie de travaux, si mêlée aux luttes contemporaines. Écrivain, philosophe, orateur, homme d'Etat, M. Jules Simon a vu tour à tour ses convictions politiques vaincues et triomphantes ; il a connu les contradictions des partis adverses ; il a souffert et noblement affronté, pour demeurer fidèle à sa foi libérale, les ressentiments de son propre

parti. Son nom est de ceux qui reviennent en mémoire, lorsqu'on songe aux malheureuses préventions qui ont séparé, dans notre siècle, tant d'hommes faits pour s'entendre et pour travailler en commun à l'avenir du pays. Par le fond de son âme, par ses lumières, par ses aspirations, par l'élévation de son esprit, il ne pouvait demeurer hostile ou indifférent aux croyances et aux souvenirs qui ont constitué la grandeur historique de la France; il a célébré, dans un livre qui restera à son honneur, Dieu, la patrie, la liberté; il a donné, depuis plus de vingt ans, sa parole à presque toutes les grandes œuvres sociales et charitables, après l'avoir donnée, dans l'enceinte du Sénat, à la défense des droits de la conscience et des ordres religieux. Nos lecteurs n'ont pas oublié les pages émues qu'il publiait, il y a quinze jours, dans le *Correspondant*, à la louange du P. Captier et des martyrs de la Commune. Ces pages, que devait suivre de si près pour lui l'heure suprême, étaient en quelque sorte un testament. Dieu a récompensé par une fin chrétienne celui qui l'avait écrit.

On ne se lasse pas de considérer les phases diverses de la lutte qui se poursuit entre l'Angleterre et le Transvaal; malgré les allures pacifiques que les deux parties s'efforcent de conserver, on a lieu de craindre que cette lutte n'aboutisse à un choc. Pour le moment, elle se continue, en quelque sorte, dans la région morale, et ce n'est pas l'Angleterre qui tient l'avantage.

Attaqué par la presse britannique, invité à la clémence, en termes presque impérieux, par M. Chamberlain, le président Krüger a écarté tout d'abord des suggestions dont s'offensait son patriotisme; mais, après avoir fait sentir son droit et son indépendance, il a prouvé que l'injustice des procédés n'altérerait pas la magnanimité de ses intentions; il a fait mettre en liberté les complices de l'insurrection qu'avaient frappés des peines secondaires, et l'on s'attend à ce qu'une grâce, peut-être complète, succède bientôt à la commutation dont les condamnés à mort ont déjà bénéficié. L'enthousiasme, excité par ces mesures généreuses, a été universel; l'Angleterre elle-même n'a pu s'y montrer étrangère. Cependant l'impression a été courte; la reconnaissance pèse vite aux cœurs britanniques. Le *Times* ne cesse de publier des dépêches alarmistes sur le Transvaal; il incrimine, par des insinuations calculées, les intentions du président de la république sud-africaine, tandis que M. Seymour Fort, qui fut autrefois secrétaire de sir Henri Loch, l'ancien gouverneur du Cap, publie, dans la *Nineteenth Century*, un article pour démontrer que le vrai responsable de la conspiration de Jameson, c'est le président Krüger lui-même. En effet, d'après l'auteur de l'article, le gouvernement du Transvaal était de connivence avec l'Allemagne pour ruiner

l'œuvre de l'Angleterre dans l'Afrique du Sud. M. Cecil Rhodes, l'homme le plus conciliant du monde, n'avait eu jusque-là que de bons procédés pour le Transvaal; mais, pour arrêter le complot formé contre l'Angleterre, il dut faire violence à son caractère et laisser toute liberté à Jameson dans son entreprise patriotique. Il est vrai que l'auteur n'allègue aucune preuve à l'appui de ses imputations; mais la faute en est encore au président Krüger. Si le gouvernement du Transvaal n'avait arrêté trop tôt Jameson, celui-ci aurait certainement trouvé dans les papiers du président les documents accusateurs; il n'allait à Pretoria que pour s'en emparer.

Le récit, ou plutôt le roman, prouve du moins que M. Cecil Rhodes était engagé dans l'affaire. M. Chamberlain lui-même n'a pu le disculper devant le Parlement; mais il a refusé de prendre contre lui aucune mesure, déclarant que l'Angleterre ne serait pas ce qu'elle est, si depuis des siècles elle n'avait couvert de son indulgence bien des méfaits analogues à ceux que l'on reproche au « Napoléon du Cap ».

Le président Krüger s'est montré surpris de ce langage, — on l'eût été à moins, — et il n'a pas caché au haut commissaire de la Grande-Bretagne que le gouvernement du Transvaal avait peine à croire que « l'extension de l'empire britannique pût être basée sur le crime. »

Les appréciations du président n'étaient pas pour émouvoir M. Chamberlain; ce qui est plus sensible au ministre des colonies, c'est la calme et inflexible persévérance avec laquelle le chef de la petite république, en possession des dépêches saisies sur les coupables, les laisse tomber peu à peu dans la publicité pour apprendre au monde quel rôle ont joué dans cette équipée de libustiers les agents de l'Angleterre. En même temps qu'il accable de son pardon les exécuteurs des instructions d'où l'insurrection est sortie, il livre au jugement de l'Europe, par des divulgations habilement graduées, la moralité de ceux qui les ont inspirées. M. Chamberlain est sans défense contre cette grêle de documents, et il a fait à la Chambre des communes cette confession piteuse : « Nous apprenons que le président Krüger a encore d'autres télégrammes. Cela certainement ajoute à la difficulté de la situation; nous ne savons pas quand nous en verrons la fin. »

On peut d'autant moins le prévoir que le Transvaal, à son tour, s'inquiète à bon droit des projets de l'Angleterre. Sous prétexte de réprimer la révolte des indigènes du Matabeleland, le cabinet britannique accumule les envois de troupes aux environs du Transvaal, et le *Times* déclare d'une nécessité urgente l'établissement d'un camp permanent à Mafeking. C'est justement de cette

ville que Jameson a franchi la frontière pour envahir le territoire de la république.

Le cabinet di Rudini rencontre dans les Chambres italiennes des difficultés assez semblables à celles qui embarrassent en France le cabinet Méline. Il a en face de lui un Parlement, que M. Crispi a longtemps tenu sous le joug, et dont l'ancien dictateur s'efforce encore, par l'entremise de ses lieutenants, de reconquérir l'obéissance. Si le cabinet nouveau veut ménager son prédécesseur, il s'expose à perdre l'appui de ses plus chauds partisans, adversaires implacables de M. Crispi, et s'il se résout à révéler tout ce que celui-ci a fait pendant son règne, il risque de s'aliéner d'autres suffrages, également nécessaires pour former sa majorité. La meilleure politique serait pourtant, là comme ailleurs, de montrer de la décision. Elle assurerait d'autant plus l'existence du ministère, qu'il a entre les mains, assure-t-on, un décret tout prêt de dissolution.

Soit en réponse à des interpellations, soit dans la discussion du budget, le ministère a eu occasion de s'expliquer sur ses intentions et de sonder les dispositions de la Chambre.

Sur les affaires extérieures, il a été interpellé par M. Imbriani, qui s'est énergiquement prononcé contre la *Triplice*. On ne pouvait attendre de M. di Rudini qu'il la désavouât; il s'est appliqué du moins, dans l'apologie qu'il en a faite, à parler des puissances restées en dehors de ce pacte, avec des ménagements que M. Crispi n'observait pas : « L'Italie, a-t-il dit, n'a cherché dans la Triple-Alliance qu'un point d'appui, comme la France en a cherché un dans la Russie, comme le font tous les pays qui ne veulent pas rester isolés. La politique étrangère du cabinet n'a qu'un but : la paix. »

L'interpellateur avait élevé, sous forme de question, un autre grief contre la Triple-Alliance. Il avait demandé s'il était vrai que, « parmi les clauses de la *Triplice*, il y en eût une en vertu de laquelle, en cas de mouvements populaires en Italie, des troupes étrangères devraient venir les réprimer ».

Cette question n'a point été relevée par le président du Conseil. Faut-il donc croire qu'une disposition si grave ait été insérée dans le traité?

La discussion du budget amenait inévitablement des retours sur les actes de l'ancien cabinet. Un ordre du jour, signé de MM. Marazzi et Cavallotti, blâmait les irrégularités commises dans la gestion de la caisse du ministère de l'intérieur, sous le gouvernement de M. Crispi, irrégularités qu'avait révélées l'enquête ordonnée par son successeur. M. di Rudini s'était efforcé d'écarter la motion, en déclarant qu'il n'entendait pas transformer la *question morale* en question de personnes; distinction difficile à maintenir,



les actes incriminés ne pouvant être séparés de ceux qui les avaient faits. La disposition des esprits n'a point permis cette équivoque, et le cabinet a dû accepter l'ordre du jour pur et simple proposé par M. Borsarelli, en lui donnant le caractère d'un vote de confiance, vote qui impliquait en même temps un blâme contre le ministère Crispi. A cette interprétation, les tenants du Sicilien répondirent par des exclamations tumultueuses, et le vote se ressentit du trouble qu'ils avaient jeté dans le Parlement. 118 voix seulement contre 115 adoptèrent l'ordre du jour. Le lendemain, il est vrai, 64 membres faisaient savoir qu'absents au moment du scrutin, ils auraient voté pour l'ordre du jour s'ils avaient été présents.

Les élections nouvelles s'annoncent pour le mois d'octobre. Le ministère aurait besoin, comme le nôtre, de réunir toutes les forces conservatrices pour lutter contre le flot montant du socialisme; il se trouvera privé d'une partie d'entre elles, si la question de Rome capitale continue à peser sur lui. Un fait récent a mis de nouveau en lumière l'incurable faiblesse à laquelle le condamne cette situation fatale. On sait que le pape Léon XIII a chargé une mission d'aller porter au Négus une lettre autographe, dans laquelle il lui demande la délivrance des prisonniers italiens.

L'initiative du Souverain Pontife, si conforme à l'esprit de l'Eglise et au caractère de Léon XIII, a profondément ému l'Italie; elle a retenti au cœur des familles désolées, dont les enfants languissent sur la terre africaine. Mais la franc-maçonnerie a rugi devant cette révélation nouvelle des bienfaits de la Papauté; elle en a demandé compte, comme d'un affront qui lui était personnel, au ministère italien. M. di Rudini n'a pas hésité à répondre que « le Pape avait obéi, non seulement à un sentiment chrétien, mais encore à un sentiment d'affection pour la grande patrie italienne » et qu'en conséquence, son acte avait été accueilli avec gratitude par le gouvernement italien. M. Bovio a protesté contre cet éloge. Il a dit que l'Etat italien ne devait pas oublier qu'il représentait Rome et « la pensée laïque », et qu'il avait eu tort de se laisser devancer.

Comme on reconnaît bien là les sectaires de tous les pays! Périssent, en France, les malades, plutôt que d'être secourus par les Sœurs de Charité! Périssent, en Abyssinie, les prisonniers italiens plutôt que de devoir leur délivrance à l'intervention du Vicaire de Jésus-Christ! Mais quelle faiblesse pour les gouvernements qui, même en reconnaissant au fond du cœur la grandeur morale de la Papauté, sont obligés par le crime permanent de leur usurpation de demeurer en guerre avec elle!

Il ne dépend pas des sectaires d'arrêter l'élan qui porte vers la Papauté les plus grands esprits, et nous avons un éclatant témoi-

gnage de l'ascendant qu'elle exerce dans le Mémoire que vient de publier l'homme d'État le plus illustre de l'Angleterre, M. Gladstone.

Le Mémoire a été écrit à propos de la question de la validité des ordinations de l'Église anglicane, pour l'examen de laquelle une commission a été récemment nommée par le Saint-Père. Avec toutes sortes de réserves sur son incompétence personnelle, mais avec un accent profondément respectueux et religieux, M. Gladstone exprime le vœu que la validité de ces ordinations soit reconnue, estimant qu'une telle décision serait de nature à faciliter ce rapprochement des Églises que désire l'auguste Pontife. Nous n'avons pas à entrer dans le fond du débat; ce que nous voulons retenir, pour en faire part à nos lecteurs, c'est l'hommage que M. Gladstone adresse à Léon XIII.

Il rappelle les manifestations que, depuis le seizième siècle, l'Église anglicane a faites contre la juridiction du Pape, et s'étonne avec admiration qu'aucun ressentiment n'en paraisse dans les résolutions du Saint-Père.

« Depuis, dit-il, combien d'événements de nature à envenimer les conflits et combien peu de nature à les apaiser! Quel courage doit avoir un Pape, à quel point il doit s'élever au-dessus des violents orages de l'esprit de parti, quelle sincérité d'amour pour toutes les ouailles du Christ, soit séparées, soit unies! Quelle audace il lui faut pour oser approcher avec des désirs de paix cette masse énorme de souvenirs haineux et encore brûlants!

« Eh bien, c'est là ce que Léon XIII a fait. D'abord en concevant l'idée de cette enquête, et puis en prenant soin, par la constitution savante et impartiale du tribunal chargé de l'enquête, qu'aucun moyen ne soit négligé, qu'aucune garantie ne soit omise pour arriver plus facilement à la vérité!

« Celui qui se souvient « du verre d'eau froide donné à un de ses « petits » se souviendra assurément de cette tentative qui, dès son origine, a apparu entourée de difficultés et de bénédictions. »

On a dit que l'étranger était « la postérité contemporaine ». Dans le langage que tient le grand orateur anglais, Léon XIII peut lire d'avance la louange que les générations futures adresseront à son Pontificat.

Louis JOUBERT.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Notes et souvenirs** (la journée de 1848. — *Le siège de Paris. — La Commune. — L'Assemblée nationale*), par E. DENORMANDIE, sénateur. 1 v. in-8° carré. Prix : 5 francs. — L. Chailley, 41, rue de Richelieu.

M. Denormandie, né dans la haute bourgeoisie, faisait déjà partie depuis plusieurs années de la garde nationale, lorsqu'éclata la révolution du 24 février 1848, suivie des terribles journées du mois de juin suivant; à cette époque, placé dans la garde nationale à cheval, et détaché avec un de ses camarades comme officier d'ordonnance de Clément Thomas, il était auprès de son général lorsque celui-ci fut blessé, rue Culture-Sainte-Catherine, le 23 juin.

Pendant le second Empire, M. Denormandie s'occupe uniquement de diriger les grandes affaires judiciaires dont il avait la charge.

En 1870, il entre pour la première fois dans la vie publique, et il va lui appartenir désormais avec des fonctions diverses, et sans prendre un instant de repos.

Il est successivement maire-adjoint du VIII<sup>e</sup> arrondissement pendant le siège de Paris et à l'époque de la commune, député de la Seine à l'Assemblée nationale, sénateur inamovible, gouverneur de la Banque de France, président du comptoir national d'escompte.

Il n'est donc pas surprenant qu'un homme qui a vu tant de choses, qui a connu tant d'hommes, ait été sollicité par ses amis de faire un volume avec ses notes et ses souvenirs.

Rappeler toute cette existence, c'est assez dire quel est l'intérêt d'un pareil livre et l'autorité de son auteur. C'est dire enfin quelle importance il faut attacher aux jugements portés par lui sur les événements, quand, par exemple, il dénonce un lien essentiel entre la crise de 1848 et celle de 1871, entre les journées de Juin et la Commune : ces catastrophes « nous enseignent l'une et l'autre quels dangers peut

courir un pays, quand ceux qui le dirigent oublient les conditions hors desquelles il n'y a pas de gouvernement possible », ou encore quand il conclut qu'il faut restaurer l'esprit de suite et la notion d'autorité, si l'on ne veut se résigner ni à la dissolution de la patrie et à l'expropriation générale, ni, d'ailleurs, à la dictature. « Avec le socialisme, il n'y a pas d'entente possible; il n'y a de possible que la bataille... Et ne laissons pas dire que nous combattons pour de vils intérêts ou d'injustes privilèges : nous combattons en réalité pour sauver ce que les hommes ont de plus précieux sur la terre, leur idéal et leur pays. » — Voilà qui s'appelle sonner le vrai, l'indispensable ralliement.

**Le Clergé français, annuaire ecclésiastique pour 1896.** 1 vol. in-8° cartonné : 12 francs. Paris, 49, rue Cassette.

Cette édition, refondue sur un plan entièrement neuf, considérablement augmentée et condensée en un volume compact in-8° de 1200 pages, est devenue, par la variété et l'exactitude des renseignements puisés aux sources officielles et revus par MM. les secrétaires d'évêché, le guide indispensable de tous ceux que leurs études ou leurs affaires mettent en rapport avec le clergé, les congrégations ou les établissements d'instruction ecclésiastique.

Elle contient :

1<sup>o</sup> Le Sacré Collège, la France à Rome (ambassade, églises, etc.), le Ministère (direction des cultes), la Nonciature, le Haut Clergé, la Statistique des diocèses, les Œuvres militaires paroissiales, les Missions, etc.

2<sup>o</sup> Dans chaque diocèse (Algérie, colonies et Alsace-Lorraine comprises), un court historique, le costume canonial, MM. les vicaires généraux, le secrétariat de l'évêché, l'officialité, le chapitre (chan. tit., préb., hon. résid. ou non résidants);

le CLERGÉ PAROISSIAL, *curés, vicaires, aumôniers*, etc., avec les dates de naissance et de promotion et l'indication des bureaux de poste et des gares; les congrégations religieuses; les Facultés catholiques, séminaires, etc; les pèlerinages, les journaux catholiques.

3° Les tables, notamment celle des localités possédant des maisons mères et la *Table générale* des congrégations avec indication de leur but respectif et renvoi aux pages de l'Annuaire où leurs établissements sont mentionnés.

Tous ces renseignements, classés avec le plus grand soin, constituent un ouvrage unique que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs.

**Mémorial de J. de Norvins**, publié avec un avertissement et des notes, par L. DE LANZAG DE LABORIE. T. 1<sup>er</sup>, 1769-1793, avec un portrait en héliogravure. 1 vol. in-8°. (Plon.)

Nos lecteurs ont pu, dans une de nos récentes livraisons, juger de l'intérêt que leur réservent les *Souvenirs* de Norvins. Ainsi que le fait remarquer le savant éditeur, ils joignent à la vivacité, à la fière allure et quelquefois à l'éloquence du récit, cette qualité trop rare dans les œuvres semblables, qu'ils gardent constamment le ton de la bonne compagnie. Le tome 1<sup>er</sup> offre à notre curiosité le tableau finement enlevé de la fin de l'ancien régime et des débuts de la Révolution. Il y a peu ou point de déclamation dans cette causerie sur le temps passé, et cette qualité n'est pas sans importance. La fin du volume nous transporte à l'armée des princes, et le récit prend tout naturellement la saveur spéciale au milieu qu'il décrit. Cela suffit amplement pour nous faire souhaiter la prompte publication de la fin du *Mémorial*. Nous l'attendons impatientement de M. L. de Lanzag de Laborie, qui est assez apprécié au *Correspondant* pour nous dispenser d'un éloge que nos lecteurs feront d'eux-mêmes. La meilleure recommandation du volume est

de dire qu'il a pris soin de l'enrichir de notes très sobres et admirablement renseignées, et d'un aversissement qui a toute la valeur de la meilleure étude historique et critique. Quand notre très distingué collaborateur se porte garant d'un livre, on peut le prendre en toute sécurité : l'œuvre mérite l'attention.

**Journal du maréchal de Castellane**, t. III (1831-1847). — Paris, Plon, 1896, 418 pages in-8°.

Ce volume, qui embrasse presque toute la période de la monarchie de Juillet, contient de curieux renseignements sur le personnel politique et militaire : il ne grandira pas la mémoire du maréchal. Immobilisé dans le commandement de la division de Perpignan, ne faisant une apparition à Constantine que pour réclamer son rappel en France, Castellane était inconsolable au fond de n'avoir pas deviné les grandes perspectives qu'offrait la guerre d'Afrique : il s'en consolait en dénigrant Bugeaud et ses collaborateurs. Quelques-unes des épigrammes qu'il collectionne font sourire : mais on se lasse bien vite de cette constante mauvaise humeur.

L. de L. de L.

**GÉNÉRAL LEJEUNE. En prison et en guerre à travers l'Europe** (1809-1814). Paris, Firmin-Didot, 1896, v-349 pages in-18.

Ce second volume des *Mémoires* du général Lejeune est aussi attrayant que celui qui l'a précédé. L'auteur, après avoir accompagné à Vienne Berthier qui allait demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, fut chargé par Napoléon d'une mission d'inspection en Espagne, enlevé par une guérilla et conduit prisonnier en Angleterre, d'où il s'évada. Il prit part ensuite aux campagnes de Russie et d'Allemagne. On sait qu'il était un peintre distingué; tel il reste la plume à la main, très préoccupé du pittoresque et attentif à décrire les spectacles qui se sont déroulés sous ses yeux.

L. DE L. DE L.

*L'un des gérants : JULES GERVAIS.*

# MARIE - MAGDELEINE

---

Ce sont pour ainsi parler les mêmes fleurs qui ont déjà passé par les mains des autres, mais le bouquet que j'en ai fait se trouvera différent par la disposition que je leur ai donnée.

FRANÇOIS DE SALES.

A M<sup>me</sup> ZÉLIE DE SOURDEVAL.

*Vous rappelez-vous la supplication de la fille de Jephthé? « Faites de moi ce que vous voudrez, dit-elle à son père, laissez-moi seulement aller sur les montagnes pendant deux mois afin que je pleure ma jeunesse avec mes compagnes. » J'ai dit comme elle, au Temps qui naguère allait emporter ma vie : « Faites ce que vous voudrez de mes vieux jours, laissez-moi seulement leur donner un dernier adieu avant que vous les engloutissiez à jamais. — Allez, m'a-t-il été aussi répondu. » Et je suis revenu vers mes ans écoulés, je les ai parcourus et recommencés. J'ai fini et je ne rapporte de ce voyage dans le passé qu'une poignée de fleurs flétries. Les voilà devant moi, ternes, elles que j'ai vues si brillantes ! Maintenant que je les ai embrassées une dernière fois, je vais les jeter aux quatre vents du ciel. Mais il en est une que je veux garder pour vous l'offrir. C'est une touchante histoire d'amour dont j'ai été le confident et le témoin.*

*Accueillez-la avec indulgence, noble, bonne, douce, charmante et fidèle amie, vous qui, depuis tant d'années, brillez dans notre existence, à l'heure des bonheurs comme à celle des désolations, telle que la petite lampe bénie, toujours allumée dans les sanctuaires, qui ne pâlit pas devant le jour et reste la clarté de la nuit.*

La Moutte, décembre 1895.

I

Flaminio n'avait pas revu Raoul depuis quelque temps, lorsque, par une belle après-midi de septembre, il le retrouva dans la galerie Pitti en extase devant la *Dispute de la sainte Trinité*, d'Andrea

del Sarto, éblouissant tableau qui supporte sans infériorité le voisinage de la *Madone del Baldacchino*, une des œuvres les plus délicatement enchanteresses du poète des madones.

Une heure après ils gravissaient les hauteurs de Fiesole afin d'avoir mieux la liberté des confidences. Ils suivirent le chemin montueux, le long des murs au-dessus desquels des rosiers familiers grimpent sur les cyprès solennels, pyramides de mort qui deviennent ainsi des pyramides de fête. De la place du Duomo ils parvinrent, par la rue de San Francesco, sorte d'échelle de pierre, à une petite plate-forme ouverte sur la vallée de l'Arno; puis, quelques marches franchies encore, ils se trouvèrent devant l'église des Capucins, allongée comme un couloir étroit. Ils la traversèrent, s'arrêtèrent quelques instants dans un cloître en arcades sur lequel s'ouvrent des cellules et pénétrèrent dans le jardin.

Sans poursuivre jusqu'à la croix placée en avant du mur de clôture, ils s'engagèrent dans le premier sentier rencontré, et rejoignirent une assez longue allée, bordée d'un côté par des hêtres et des frênes, et plongeant de l'autre côté sur un ravin profond et large. A l'extrémité méridionale de cette allée, ils retrouvèrent Florence, ses collines, ses palais, ses campaniles et le dôme imposant de Brunelleschi.

Le lieu, *il luogo*, comme disent les chroniques franciscaines, est mystérieux et ouvert, c'est à la fois un belvédère et une solitude. Les étrangers, ne le connaissant pas, le visitent peu, et, à l'exception des jours de fêtes, où les habitants des environs y viennent, on n'y rencontre guère que quelque religieux qui, à la vue d'un promeneur, salue et s'éloigne d'un pas furtif, la tête enveloppée dans son capuchon.

C'est là que leur interminable causerie porta les deux amis. Ils s'assirent sur l'un des bancs. Silencieux après avoir tant parlé, ils regardaient le paysage et rêvaient, lorsque Raoul, comme s'il s'entretenait tout haut avec lui-même, dit :

« Qu'il est heureux celui dont une image de femme a envahi la pensée sans qu'il s'en soit aperçu, et dont le cœur est, sans qu'il le sache, rempli par l'amour ! Il goûte la plus délicieuse de toutes les délices, et de toutes les joies la plus sûre, celle qui reste toujours égale à elle-même, et de toutes les félicités la plus complète, celle qu'aucun mélange ne trouble ! Il se sent léger, bien en train de vivre ; le travail est aisé et l'oisiveté ne pèse pas ; les choses semblent belles, les hommes paraissent bons, et l'on aime tout le monde. L'avenir est-il menaçant, on en détourne sa pensée. Est-il souriant, on en prend possession tout de suite. Par une contradiction singulière, on souhaite tous les biens que peut donner la fortune, et

on accueille avec indifférence ceux qu'elle accorde ; il n'est pas de grandeur qu'on ne voudrait posséder, et pour obtenir la plus enviée on ne sacrifierait pas l'entrevue d'un moment. Dans l'univers on ne voit plus qu'elle ; c'est pour elle que les mondes ont été créés ; les fleurs ne poussent que pour fournir les couronnes dont elle aime à orner sa tête ; les oiseaux ne chantent que pour maintenir son humeur toujours gaie. A quoi servent les étoiles, si ce n'est à rendre plus agréables ses rêveries du soir ? Pourquoi les arbres s'ornent-ils de leur feuillage, si ce n'est pour protéger la fraîcheur de son visage contre les rudesses de l'été ? Ce n'est pas seulement la nature qui se rapporte à elle : les artistes immortels n'ont été inspirés que parce qu'ils l'ont célébrée d'avance. N'est-ce pas elle que Dante devinait lorsqu'il décrivait les ravissements du sourire de Béatrice ? Si Raphaël ne l'avait pas pressentie, aurait-il pu créer d'une main rapide tant de suaves madones ? Et toi, ô Beethoven, aurais-tu trouvé tes accents nouveaux, si tu ne l'avais entrevue, dans tes promenades du printemps au milieu des forêts ? Qu'elle ne veuille pas vous aimer, on n'y songe pas, puisqu'on ne sait pas qu'on l'aime ; qu'il est bien dur de ne pas la voir, de ne pas l'entendre, de ne pas l'entretenir, de ne pas l'admirer sans cesse, on ne se le dit pas non plus, car si l'on vient de la quitter, on emporte ses paroles, on se les redit, en savourant d'avance les délectations de la prochaine rencontre...

« Comme tout cela change, dès que l'amour sort du vague charmant de ses premiers jours, qu'il s'accroît, qu'il se reconnaît, et quels tourments ne commencent pas lorsqu'au sortir d'une rêverie agitée on se dit : Je ne puis plus me le cacher, je l'aime ! Plus de bonheur alors, mais l'angoisse inquiète, l'attente orageuse, les combats intérieurs, le doute surtout ; on tombe sans raison de l'espérance au découragement ; on se pose sous toutes ses formes, on retourne sous toutes ses faces la poignante, l'inévitable, la maudite question : M'aime-t-elle ? — Oui, se dit-on parfois, oui, elle m'aime. Quand je suis entré elle a rougi, elle a été gauche, elle qu'on ne saurait comparer qu'à l'une des Grâces, elle a évité mon regard comme si elle eût craint de se trahir, puis quand je l'ai quittée elle m'a tendu la main... Oui, elle m'aime. Que ne puis-je le dire, le redire, le crier ! Que volontiers j'arrêteraï ceux qui passent pour leur répéter : « Vous ne savez pas ? celle qui est la plus belle dans la cité, elle m'aime ! j'en suis sûr ! apprenez-le afin que vous sachiez que dans ce monde de malheur il existe un homme heureux ! »

« Puis, avec une rapidité égale à celle avec laquelle un orage se forme dans les montagnes, l'esprit s'éloigne de ces enivrantes pers-

pectives. Oui, elle a rougi quand je suis arrivé, mais c'était de dépit et d'ennui ; elle a été embarrassée parce que je l'embarrassais moi-même et qu'elle ne savait que répondre à un importun ; elle m'a tendu la main, mais pour me remercier de la délivrer ; c'est ainsi qu'après avoir été morne envers un visiteur ennuyeux, on redevient empressé dès qu'il se lève pour sortir. Oh ! non, elle ne m'aime pas, elle ne m'aimera jamais. Pourquoi en serait-il autrement ? Qu'ai-je à lui offrir qui soit digne d'elle ? Ma douleur seule serait de nature à la toucher, mais en ayant causé une égale à tant d'autres, comment ne serait-elle pas insensible ? Qu'ils soient maudits, le jour, l'heure, la minute où je l'ai rencontrée ! »

— Depuis quand aimes-tu ? dit Flaminio.

— Qui t'a dit que j'aimais ? répondit Raoul avec brusquerie. Tu le sais bien, je n'ai pas de cœur, je ne suis qu'un piocheur incapable d'attendrissement et tout entier aux travaux érudits. Moi amoureux ! Quelle surprenante invention !... Retournons à Florence, nous irons à la Pergola entendre le *Matrimonio segreto*.

— Non, causons un instant encore. Connais-tu le trait qu'on raconte d'Hoffmann ? S'étant approché d'un peintre et ayant regardé quelque temps son tableau, il lui dit : « Monsieur, vous êtes amoureux. — Qu'en savez-vous ? répond l'autre. — Si vous ne l'étiez pas, riposte Hoffmann, vous ne verriez pas ces arbres ainsi. » Tu as beau le nier, tu es amoureux, mon cher, et avec une violence qui m'épouvante. Si tu ne l'étais pas tu n'aurais pas décrit avec tant d'émotion et surtout de justesse les douceurs et les peines d'amour. Allons, monsieur l'orgueilleux, personne ne nous entend que ces pins, qui seront discrets ; avouez que votre cœur superbe est dompté et racontez-moi, pour employer votre langage d'autrefois, racontez-moi votre faiblesse ; je vous promets de ne pas vous rabâcher comme les bonnes gens : Je l'avais bien prédit !

Mais Raoul était retombé dans son silence, et il n'écoutait plus. Flaminio se tut aussi quelques instants ; puis il reprit tout à coup :

— Le nom de celle que tu aimes ?

— Marie-Magdeleine, répéta-t-il deux fois.

— Est-ce une femme ou bien une jeune fille ?

— Elle a seize ans.

— Est-elle jolie ou a-t-elle simplement un bon caractère ?

— Est-elle jolie ? fit Raoul en serrant le bras de Flaminio. Est-elle jolie ? Mon ami, elle est divine. Bienheureux les yeux qui la voient ! On ne pourrait rien corriger à aucun de ses traits, et cependant on n'a pas d'abord la pensée de les examiner tant on est fasciné par l'éclat attrayant de sa personne. Qu'elle est belle ! voilà tout ce qu'on peut dire. Sa taille est élancée et souple autant



que l'est un jeune peuplier. De superbes cheveux châtons, ramassés et resserrés en bandeaux, entourent d'une auréole son front élevé, ample, transparent. Ses grands yeux, d'un bleu foncé, encadrés en des sourcils fermement arqués, ombragés de longs cils, tantôt souriants, tantôt pensifs, attirent avec autant de force que l'eau longtemps contemplée; parfois, repliés en dedans, ils regardent les objets extérieurs sans les voir, puis aussitôt ils se fixent, deviennent perçants ou s'allument et étincellent de rayons. Le nez finement découpé est animé par des narines d'une mobilité expressive. Te rappelles-tu le son de la cloche d'un *Angelus* entendu de loin? Il y a autant de musique dans sa voix argentine, qui parle aussi mélodieusement que celle des autres chante. Sur ses lèvres, d'un dessin délicat, éloquentes, même quand closes elles cachent les jolies dents, l'on sent le frémissement d'une âme en constante sève de poésie. Le bas du visage s'allonge en contours harmonieux, et l'élégance de l'ensemble se complète par un cou flexible, attaché à des épaules fièrement sculptées. Elle se meut selon un rythme d'une si gracieuse placidité, qu'elle semble glisser plutôt que marcher.

Tout s'efface, le sillage du vaisseau sur les mers, la trace de l'hirondelle dans les airs, la larme est à peine séchée qu'éclôt le sourire: jamais ni maintenant, ni plus tard, ni dans ce monde, ni dans un autre, ne s'effacera de mes yeux et de mon cœur son image, lorsque je l'ai vue s'avancer, svelte, avenante, ornée de modestie et de bonté, comme embarrassée de sa beauté, aussi pure que la première heure du jour, étant la seule à ne pas ressentir ce je ne sais quoi qui émanait d'elle et disait à tous : Aimez-la !

Mais à quoi bon répéter : Elle est belle ! Que dire de plus, en effet, de la plupart des femmes célébrées ! Fût-elle laide, on la distinguerait encore. Sa beauté ne naît pas d'un heureux arrangement plastique de lignes et de proportions, elle est le rayonnement sensible de la lumière intérieure, la forme visible de la perfection invisible.

Sans pédantisme, d'un ton de gravité à chaque instant tempéré par un enjouement rieur d'enfant, avec une précision rapide et des saillies imprévues, elle s'entretient de sujets au-dessus de l'intelligence de la plupart des hommes, et elle les éclaire souvent par des échappées d'une originalité précoce. Elle écoute avec cette attention clairvoyante, respectueuse, inspiratrice, qui tire de chacun ce qu'il a de plus intime et de meilleur. O mon ami ! quelle félicité à rendre jaloux les anges ce serait d'être aimé par elle ! Déposer un baiser sur ce front d'où jaillit l'étincelle, entendre cette bouche adorable dire : Mon bien-aimé !... Mais je divague, ce sont des visions d'insensé.

— Heureusement que l'étude console de tout.

— Oh! ne me raille pas. Puisque tu as surpris le secret de ma détresse, aies-en pitié. L'étude m'est devenue insupportable, mes livres m'ennuient : elle sort de toutes leurs pages comme une apparition, et les lettres se transforment en voix qui la célèbrent; je les écoute, immobile et pétrifié; je la vois partout, sous toutes les formes. Sais-tu pourquoi tu m'as trouvé tantôt devant les quatre belles figures du tableau d'Andrea? C'est que j'ai cru la reconnaître dans la Magdeleine. Plains-moi, je suis bien malheureux!

— Elle t'a donc déclaré qu'elle ne t'aimait pas?

— Non, du tout.

— Pourquoi alors te désoler?

— Quoi! tu penses que peut-être elle ne me repousserait pas?

— Je pense mieux : je suis convaincu qu'elle t'aime.

— Mais tu ne la connais pas.

— Je te connais, cela me suffit. Si j'étais femme, je t'adorerais. Lorsque, dans nos épanchements de jeunesse, tu nous déroulais tes espérances, tes vues sur l'art, sur la destinée des individus et des nations, tu nous enthousiasmais, nous qui sommes des sceptiques et des railleurs; comment une jeune fille telle que tu l'as décrite serait-elle demeurée insensible? Si, au lieu de ressembler au portrait que je viens d'entendre, elle n'est pas glacée ou stupide, elle t'aime, mon cher, n'en doute pas.

— Je te retrouve toujours le même, affectueux jusqu'à l'aveuglement. J'ai tant besoin de te croire que je suis tenté de n'être pas plus modeste pour moi que toi-même.

— Si tu me contais ton histoire, je te convainrais mieux encore.

— J'allais te demander de m'écouter, j'étouffe de mes émotions contenues. M'épancher me sera un soulagement. Retournons à Florence; le mouvement de la marche aide à conter.

— Pour t'écouter j'irai où tu voudras; si tu l'exiges, devant une madone de Carlo Dolci ou une fresque de Vasari.

La nuit était venue; après avoir passé du rouge au violet, le couchant devenait sombre; la dernière heure du jour, « les vingt-quatre heures » sonnaient à toutes les cloches; on allait fermer la porte du jardin; les deux amis sortirent et descendirent les pentes de Fiesole.

## II

Raoul appartenait à l'une de ces anciennes familles de bourgeois parlementaires, nerf de l'ancienne société civile, créateurs et législateurs de la nouvelle, qui se rattachait collatéralement au célèbre Loysel, un des auteurs présumés de la *Satyre Ménippée*. De père en fils, chacun des membres de la famille avait suivi le sillon

paternel : les uns, conseillers au Parlement ; les autres, avocats du roi ; la plupart, avocats au Parlement. Le grand-père de Raoul, Antoine Loysel, sans égaler les Cochin, les Gerbier, les Target, ne s'était pas montré indigne de son nom. Pendant la Révolution, constitutionnel jusqu'à la fuite de Varennes, il avait acclamé le Consulat, boudé l'Empire, pris rang parmi les volontaires qui défendirent Paris, voté l'acte additionnel. Sous la Restauration, incrédule quoique non hostile, fatigué d'ailleurs de tant d'espérances déçues, il n'avait plus accordé aux affaires publiques qu'une attention distraite et s'était exclusivement consacré à l'exercice de sa profession d'avocat, restaurée, elle aussi, dans ses anciens privilèges. Parmi les nouvelles générations qui allaient jeter tant de gloire sur l'éloquence judiciaire, il représentait la tradition. On l'entourait dans l'intervalle des audiences pour entendre ses récits des anciens jours. Bientôt, au respect et à l'estime de ses confrères, vint s'ajouter une satisfaction plus précieuse, celle des succès de son fils Philippe.

Les débuts du jeune homme avaient été des plus remarquables. Après l'une de ses premières plaidoiries en Cour d'assises dans une affaire d'office, un ancien s'était écrié : « Ce n'est pas un avocat qui commence, c'est un orateur qui se révèle ! » Un procès, d'une nature particulièrement pathétique, mit en pleine lumière le jeune débutant. Un de ses amis d'enfance trahi par sa femme, épousée par amour, avait provoqué le séducteur et reçu une blessure grave. Un procès en séparation suivit le duel. Philippe plaida pour son ami.

Le barreau formait alors une véritable famille. L'avocat n'ayant pas encore été classé parmi les industriels ou les commerçants soumis à la patente, ses honoraires, qu'il ne réclamait pas, étaient modestes, et l'on ne connaissait pas le procédé imaginé par un célèbre avocat de les exiger sans les demander, en reculant la plaidoirie tant qu'ils n'avaient pas été versés, « parce qu'il manquait au dossier, disait-il, une pièce essentielle ». Entre les membres de l'ordre, en nombre plus restreint, moins pressés par les nécessités de l'existence, il y avait émulation et non concurrence. Un seul journal, fort peu complimenteur, la *Gazette des Tribunaux*, rendait compte des solutions judiciaires plus encore que des débats.

Le public, si ce n'est en des cas exceptionnellement retentissants, ne contribuait guère à la renommée : elle était formée par les confrères, par les avoués, et elle n'allait qu'à ceux qui l'avaient bien méritée. Une belle plaidoirie était un événement dont on s'entretenait dans la salle des Pas-Perdus ou au coin du feu dans la bibliothèque ; elle classait immédiatement à son rang. Celle de Philippe en faveur de son ami fit grande rumeur. Les avoués lui envoyèrent

aussitôt quelques causes. Il justifia son premier succès en se montrant homme d'affaires aussi habile qu'il avait paru orateur entraînant. Son père s'éteignit en quelque sorte au milieu des applaudissements qui accompagnèrent chacun des débuts de son fils, et il eut la consolation suprême de partir après une vie bien remplie en laissant un continuateur qui le surpassait.

### III

Dès sa première jeunesse, Philippe avait pris le goût de se soustraire à la contention des travaux classiques et juridiques par l'étude de l'art musical; il l'avait poussée à fond, s'était rendu maître de toutes les ressources de l'harmonie et avait acquis un talent sérieux de pianiste, développé par des leçons d'accompagnement données par Habeneck. Ce violoniste se rendait alors célèbre en dirigeant des concerts que, de quinzaine en quinzaine pendant l'hiver, des artistes d'élite donnaient dans la petite salle du Conservatoire de musique.

Ayant rencontré une jeune fille distinguée et poétique, sœur d'un de ses confrères, musicienne aussi exercée et aussi fervente que lui, Philippe l'aima en Bach, en Palestrina, en Gluck, en Cimarosa, et, quoiqu'elle n'eût aucune fortune, il l'épousa.

Raoul naquit de cette union. Sa mère ne survécut que quelques jours à sa naissance; les fatigues de la maternité avaient excédé ses forces. Philippe fut inconsolable. Il devint père et mère à la fois pour le pauvre petit, déshérité de cette tendresse véritablement divine qu'aucune autre ne fait oublier ou ne remplace.

— Pourquoi ma maman à moi, disait l'enfant dès qu'il put parler, m'a-t-elle quittée; je voudrais bien la voir et l'embrasser.

— Ta pauvre maman, répondait le père, était fatiguée, et le bon Dieu l'a rappelée dans son beau pays afin qu'elle s'y reposât. Quand tu seras très grand tu iras la rejoindre, mais elle ne t'a pas quitté; elle t'aime, et chaque soir elle bénit ton sommeil.

— Oh! bonne maman! murmurait l'enfant les yeux pleins de larmes.

Une autre fois, il dit : Puisque maman est si loin, ne pourrais-tu me donner une petite sœur pour jouer?

— C'est le bon Dieu, répondit Philippe, qui donne les petites sœurs. Demande-la-lui; il te l'enverra plus tard; mais alors elle sera bien belle et ressemblera à ces saintes que tu vois dans les images.

Et l'enfant, chaque soir, dans sa prière, demandait la petite sœur, et, quand il jouait sur le sable, inspiré par la tendre préoccupation de son pauvre cœur solitaire, il rangeait deux par deux les

cailloux, les coquillages, les feuilles d'arbre qui, eux au moins, de la sorte, ne seraient plus tout seuls.

La vie de Philippe était sérieuse; il franchissait pas à pas le long et difficile stage du barreau; sa clientèle s'accroissait, et comme il était tourmenté du désir de la perfection, d'une conscience très scrupuleuse, qu'il ne considérait rien de terminé tant qu'il voyait quoi que ce soit à faire, il restait en labeur infatigablement de l'aube jusqu'au soir. Alors, après avoir joué avec Raoul et l'avoir câliné, selon l'expression de l'enfant, il cherchait le repos au moment où les hommes du monde cherchent le plaisir. Tous ses jours se ressemblaient; seul le dimanche faisait exception. Ce jour-là, il fermait les dossiers, les livres et ouvrait les partitions. A midi, dans son appartement de la rue Thérèse, silencieux le reste de la semaine, s'asseyaient des artistes ou des amateurs amis. Il était interdit de prononcer un mot sur quoi que ce soit d'étranger à la musique.

Le déjeuner terminé, jusqu'au soir on déchiffrait quelque œuvre nouvelle, on exhumait une partition oubliée, on exécutait un quatuor, surtout l'un des derniers de Beethoven, ou bien l'on entendait quelque virtuose éminent. Habeneck, devenu l'ami de son élève, arrivait chaque fois que ses concerts lui en laissaient le loisir. Il venait de se couvrir d'honneur, par l'exécution énergique, pathétique de la Symphonie en *ut* mineur, jusqu'à lui inconnue chez nous. Encouragé par cette réussite il préparait la Symphonie avec chœurs. Là, les difficultés paraissaient insurmontables. Même en Allemagne, on réputait cette œuvre grandiose et fantastique un grimoire indéchiffrable, un amas incohérent de notes déchaînées, d'un coloris brouillé, sous le tapage desquelles il fallait renoncer à trouver une forme accusée, un dessin, une idée, un sentiment. Habeneck s'enfonça dans ce hallier harmonique pendant trois ans, s'y reconnut, l'éclaircit, et en dégagea le sentiment, l'idée, remit le tout en éblouissante clarté. Un passage lui paraissait encore incompréhensible, et c'était un tourment. Aussi peut-on se figurer l'émotion des amis de la rue Thérèse, quand, le visage enflammé, Habeneck entra, un cahier de musique sous le bras, s'écriant pour tout salut : « J'ai trouvé! j'ai trouvé! Essayez, Philippe! » Philippe se mit au piano. D'abord de ses doigts crispés ne sortit qu'un bruit confus. Habeneck prit son archet, chantant, gesticulant, tapant tant et si bien qu'enfin la pensée cachée fut pénétrée et au chaos succéda une mélodie large, nette, puissante. « C'est cela! » s'écria Habeneck, et les deux amis se levant, s'étreignirent dans un transport.

Néanmoins, le *genius loci*, celui qui, dans le cœur et dans l'ad-

miration de Philippe, primait les autres, c'était Hector Berlioz.

Philippe, avec raison, le jugeait le véritable novateur des formes musicales, l'initiateur du mouvement à l'expansion duquel nous assistons. C'est lui, en effet, qui a émancipé le rythme et substitué les accents profonds de l'harmonie aux frivolités mélodiques, introduit dans la composition, plus encore qu'on ne l'avait fait avant lui, la verve impétueuse, l'éclat du coloris, la richesse de l'instrumentation, la passion pathétique ou tendre. C'est lui surtout, continuateur de Weber, qui a créé la symphonie orchestrale, transformé le drame musical en subordonnant les voix et les paroles à l'orchestre, qui jadis leur était asservi. Cette originalité créatrice attirait vers le jeune maître de précieuses amitiés. Parmi les plus fidèles et les plus constantes, après celle de Philippe, se signalait celle de Liszt. Ce roi des virtuoses de tous les âges, destiné à devenir plus tard un compositeur de premier ordre, ne traversait point Paris sans consacrer un dimanche au cher cénacle. Nulle part, il ne déployait avec plus de magie les féeries, les fantaisies, les puissances, les fraîcheurs, les emportements, les caresses, les sonorités de son jeu génial, qui ne sera jamais égalé, car un tel prodige d'art ne se renouvelle pas deux fois.

L'artiste triomphant, qui a vécu toute sa vie la main et le cœur ouverts, s'était dévoué au maestro contesté. L'un des premiers il se constitua, à travers l'Europe qu'il parcourait sans cesse, le héraut de son génie. Aussi, quand Paganini, dans un accès d'enthousiasme musical qui le fit déroger à ses habitudes parcimonieuses, eut envoyé 20 000 francs à Berlioz, alors dans le dénuement, celui-ci écrivit à Liszt : « Tu aurais fait cela, toi ! »

Par compensation que d'attaques, que d'hostilités ! Les amateurs des anciens procédés représentés par un critique de beaucoup de style et de peu de musique, le rossinien Scudo, se déchaînaient. Quelque témoignage qu'il donnât d'une valeur exceptionnelle, ils lui refusaient même un talent ordinaire.

Le pauvre Berlioz écrivait pour vivre un feuilleton hebdomadaire dans le *Journal des Débats*. Il enrageait de perdre son temps à ergoter péniblement sur tant d'œuvres médiocres quand il sentait s'agiter captifs dans son imagination tant de fantômes chanteurs auxquels il ne pouvait donner l'essor.

Ces luttes désespérantes, cet effort violent de création, exaspéraient parfois jusqu'à la démence la sensibilité d'une organisation nerveuse, qu'une audition de Gluck faisait éclater en sanglots, qu'une lecture de Shakespeare plongeait dans une sorte de délire. Il s'agitait dans une vie furieuse toute en escalades et en dégringolades, en exaltations et en prostrations. Une amitié calme, sereine,

indulgente, telle que celle de Philippe lui était un bienfait. Il aimait à s'acheminer vers la rue Thérèse. Lorsqu'il y arrivait avec sa superbe tête d'oiseau de haut vol, son aspect était presque toujours tragique, il en sortait détendu, presque épanoui.

Une belle Anglaise, interprète de génie des drames de Shakespeare, ayant enflammé d'une passion effrénée cette tête brûlante, Philippe en fut le confident. Cette fois sa loyauté faillit compromettre leur amitié. Il ne cacha pas qu'il jugeait cet amour une illusion de la fantaisie, condamnée à ne pas durer. Effrayé pour l'avenir de cette union avec une femme de théâtre, il crut devoir rapporter à son ami quelques propos malins, colportés dans les coulisses et les journaux. Berlioz l'ayant écouté dans un silence atterré, le quitta brusquement, puis lui écrivit :

« Vous m'avez donné une grande preuve d'amitié, mais il eût mieux valu pour moi que ce fût sur un autre sujet. J'ai eu avec H. S. une scène qui, sans vous, m'aurait noyé dans un bonheur sans mélange, dans une ivresse qu'aucune langue ne peut exprimer; cette joie, cette rage d'amour, ont été empoisonnées, mais je bois le tout ensemble, dussé-je mourir au bout.

« Tout en elle me ravit et m'exalte; l'aveu de ses sentiments m'a consterné, rendu presque fou. Je vous demande, au nom de notre amitié, de ne plus reparler ni à moi ni à d'autres de ce que vous m'avez dit.

« Je ne la quitterai jamais. C'est mon étoile. Elle m'a compris. Si c'est une erreur, on doit me la laisser; elle embellira les derniers temps de ma vie, qui, je l'espère, ne sera pas longue. On ne peut résister longtemps à de pareilles émotions. Eteignez, je vous prie, tout entretien là-dessus, dites même le contraire de votre pensée, s'il le faut, je vous le demande à genoux.

« Oui, je l'aime! je l'aime! et j'en suis aimé. Elle me *l'a dit*. Mais je n'en parle qu'à vous, je veux enfouir mon bonheur, s'il est possible. Ainsi *silence!* C'était elle, elle qui me manquait : mon existence est complète, voilà le cœur qui devait répondre au mien. Ne prenez pas en pitié ce que je vous écris. Il faut respecter l'amour et l'enthousiasme quand ils sont aussi intimes que ce que je ressens.

« Adieu, mon ami, vous devez comprendre aujourd'hui ce que mon cœur attend du vôtre.

« BERLIOZ. »

La jeune artiste était, en effet, irréprochable. Toutefois le sort de ce mariage fut tel que l'avait pressenti la perspicacité affectueuse de Philippe. Les malentendus, les étonnements, les lassitudes, suivis de réconciliations, puis renouvelés et redevenus fréquents

jusqu'à la rupture, succédèrent aux premières effusions, et un jour enfin la malheureuse femme, abandonnée pour une autre actrice, apprit au fond de l'anéantissement où elle s'était réfugiée, de la bouche même de sa rivale, qu'une autre qu'elle s'appellerait désormais M<sup>me</sup> Berlioz.

Dans le cours de 1840, les réunions du dimanche s'augmentèrent d'un musicien allemand venu récemment à Paris avec sa femme, la belle et prosaïque Mina, pour faire exécuter quelque part son opéra, *le Vaisseau fantôme*. On le nommait Richard Wagner. Il avait été introduit par Habeneck, à qui Meyerbeer l'avait recommandé.

« Meyerbeer le recommande, avait dit Henri Heine; c'est la preuve qu'il n'a pas de talent. » Méchant propos! La recommandation de Meyerbeer avait été aussi sincère qu'elle fut constante et souvent efficace. Elle décida un moment le directeur d'un théâtre lyrique à accepter l'opéra. Escomptant cette promesse, Wagner quitte aussitôt son humble hôtel de la rue de la Tonnellerie pour un appartement plus confortable de la rue du Helder. Par malchance le directeur fait faillite, et le jeune musicien se voit réduit à transcrire, pour les éditeurs Schlesinger, des partitions de Donizetti, et même à composer, pour un petit théâtre, un chant sur la descente de la Courtille. Il put aussi, ressource qu'il dut encore à Meyerbeer, écrire des articles dans la *Gazette musicale*.

Ces déboires eussent anéanti un plus débile. Lui en était quitte pour une crise de larmes, puis il se remettait à espérer, à travailler; il ne pouvait obtenir la représentation du *Vaisseau fantôme*, il commença à composer *Rienzi*.

Le double aspect de cette personnalité puissante se marquait dans son masque : la partie supérieure belle, d'une vaste idéalité, éclairée par des yeux réfléchis, profonds, sévères, doux ou malins, suivant l'occasion; la partie inférieure grimaçante et sarcastique. Une bouche froide, calculée, pincée, s'y creusait en retrait au-dessous d'un nez impérieux, au-dessus d'un menton projeté en avant, comme la menace d'une volonté conquérante. De même que dans le visage de Rossini se retrouvait à la fois Jupiter Olympien et Polichinelle, dans celui de Wagner, le *vates*, le poète, presque le prophète, se mêlait au loustic. En effet, des plaisanteries spirituelles, parfois d'un goût douteux, entrecoupaient à tout instant les accents enthousiastes, élevés, entraînants, d'une pensée à laquelle, même en dehors de la musique, aucun sujet sérieux n'était étranger.

Tel se montra Wagner dans les conversations de la rue Thérèse, charmant, par son inépuisable verve, son originalité et ses saillies, tous les amis, sauf Berlioz, un peu circonspect. Il se plaisait à



exposer ses théories, encore confuses et qui n'ont guère cessé de l'être, sur l'opéra et le drame musical. Ceci seulement était clair déjà dans sa conception et l'est resté : qu'il était le Messie prédestiné à clore à jamais le cycle musical par une synthèse surnaturelle où disparaîtraient toutes les gloires anciennes.

Devant Berlioz, plus maltraité que lui, il exprimait naïvement sa stupéfaction que les Français pussent commettre le crime de lèse-génie de ne pas lui ouvrir à l'instant même tous leurs théâtres. Ses biographes, aux applaudissements d'un pays où le sens du ridicule n'existe pas, ont comparé son séjour à Paris à celui de Luther au milieu de l'impure capitale du papisme. Lui, du moins, manifestait sa croyance en lui-même, touchante après tout en sa détresse, avec une drôlerie qui désarmait.

Dès ce temps, il courait après le *panquier* sauveur, qu'il a enfin rencontré dans le fou royal de Munich. Un instant, il avait cru déjà l'avoir trouvé. Au moment de s'exécuter, le banquier s'était dérobé. « Après tout, dit Wagner philosophiquement, il a perdu une belle occasion de s'illustrer. »

On riait à ces sorties humoristiques à la table de la rue Thérèse, et Philippe y but joyeusement à la « musique de l'avenir ». Le mot a fait fortune. Philippe eût jugé sa prédiction trop exaucée s'il avait vu le musicien allemand maître de notre première scène lyrique, sur laquelle *les Troyens* n'ont jamais été représentés.

#### IV

Philippe approuvait fort cette coutume des anciens, dont Raphaël s'est souvenu dans *l'Ecole d'Athènes*, d'habituer les jeunes enfants à siéger silencieux et attentifs au milieu des réunions graves. Il faisait asseoir Raoul au coin de la table du dimanche et il lui laissait la liberté d'assister aux divertissements musicaux de la journée. Raoul écoutait sans prononcer une parole ni troubler par aucune impatience de jeu ou de mouvement les conversations les plus au-dessus de son âge. Même quand il n'en comprenait pas le sens, il se délectait au bruit des paroles vibrantes et les emmagasinait dans sa mémoire, sauf à les comprendre plus tard.

Du reste, Philippe ne pressait pas autrement le développement intellectuel de son fils. « Avant de fabriquer la farine, disait-il, il est essentiel de bien établir le moulin. » Il laissa donc l'enfant jouer, rêver, flâner et s'attarder tant qu'il le voulut aux études primaires jusqu'à ce que lui-même en vint à désirer un aliment d'esprit plus substantiel.

Quoique Philippe ne poussât pas le raffinement de l'amour paternel

au degré du père de Montaigne, faisant réveiller son fils au bruit de la musique afin de lui épargner les sensations brusques, il était très attentif à le préserver des douleurs évitables. C'est pourquoi il ne songea pas à le mettre dans un lycée ou collège quelconque. Les tortures de l'emprisonnement pédagogique l'effrayaient ; il redoutait, en outre, la contagion des polissonneries par lesquelles un trop grand nombre de ces captifs dépravés déshonorent leur geôle. Loyola, à son avis, avait été bien inspiré en établissant la règle à laquelle ses successeurs ont dérogé, de ne pas fonder d'internats. Les parents éloignés de la ville envoyaient leurs enfants, à titre de pensionnaires, dans quelque famille où ils retrouvaient la chaleur d'une vie humaine et intime. Marmontel nous a laissé une agréable peinture de cette éducation dans ses intéressants Mémoires.

Quoique la privation, toujours ressentie, des caresses maternelles projetât une ombre de gravité sur les sentiments de Raoul, il était gai, facile, aimable. Mais sous cette apparence paisible brûlait sourdement une fougue contenue de fierté, d'indépendance, de susceptibilité. Il se serait cabré contre l'uniformité froide d'une règle de discipline et de contrainte. Il n'y avait rien, au contraire, qu'on n'en pût obtenir par l'exhortation affectueuse, par la confiance. C'était le cas d'adopter l'éducation privée.

Philippe eut la bonne fortune de rencontrer dans un professeur d'un lycée de Paris, Paulin, un maître à souhait. Provençal d'origine, Paulin avait été un élève distingué de cette forte Ecole normale, à laquelle nous devons, entre autres bienfaits, celui de conserver la pureté de notre langue. Après quelque séjour en province, on l'avait chargé d'un cours de rhétorique à Paris. Très instruit, il ne se montrait ni cuistre ni pédant ; c'était au contraire plaisir de le voir et charme de l'entendre. Sa taille était haute, sa voix bien timbrée, son œil affectueux et bien ouvert. Un goût très vif pour les femmes l'avait engagé dans plus d'une aventure scabreuse où sa carrière faillit être brisée. Il s'était rangé, en conservant de sa passion assagie ce que donne ou développe le commerce des femmes : la finesse dans l'esprit, la politesse dans les propos, l'élégance dans les manières.

Raoul avait été sur-le-champ captivé par cette personnalité séduisante. L'heure de la leçon lui paraissait le moment le plus agréable de la journée, et il la trouvait toujours trop vite écoulée. Sous cette direction aimée il travailla avec ardeur et « eussiez dit que tel était son esprit entre les livres comme le feu parmi les brandes, tant il l'avait infatigable et strident ».

Paulin se garda bien d'appliquer à Raoul les méthodes auxquelles il était astreint dans son lycée. Là on lisait tour à tour, à des jours

séparés, des fragments des divers maîtres grecs, latins ou français, imposant à l'esprit des enfants cette secousse qu'on fait subir aux jarrets des chevaux d'omnibus, arrêtés court au moment où ils sont le plus lancés. Avec Raoul, il étudiait chaque œuvre classique l'une après l'autre et il en menait la lecture jusqu'au bout, Ainsi l'esprit de son élève s'animait, se passionnait, scrutait les beautés en leurs moindres replis, les sentait, les respirait en quelque sorte, s'en accroissait. Sa mémoire n'était pas seule à se meubler, son âme s'élargissait, se gonflait d'une riche sève qui, au premier souffle propice, éclaterait en feuilles, en boutons, en fruits.

Les progrès de Raoul furent rapides. Quoique venu tard aux études classiques, il y dépassa de beaucoup ceux qui se traînaient depuis des années, à travers des classes successives, dans les ennuis des programmes surchargés, superficiels et morcelés. Paulin chérissait son élève et en était fier, presque enthousiasmé.

## V

Alors tout semblait au mieux dans la vie de Philippe. Les succès auxquels jusque-là il avait dû surtout le bon renom allaient le conduire à la fortune, lorsque, tout à coup, il sentit s'enfoncer sur ses épaules les doigts de fer d'une destinée féroce. De sa mère il avait hérité, en même temps que le don de plaire, la débilité du corps, disposition contre laquelle il eût pu peut-être lutter s'il s'en était tenu à cette fluidité correcte, à cette dialectique froide qui n'use pas les forces; au contraire, il se livrait tout entier; il ne lui suffisait pas de donner à son argumentation l'étreinte logique; il la réchauffait des feux de la passion, la colorait de l'éclat de l'imagination, et c'est par là qu'il surpassait ses rivaux. Mais cette prodigalité lui coûtait cher. A la suite de chaque action oratoire, il se sentait épuisé, comme ayant perdu une portion de lui-même qu'il reprenait difficilement. A la longue, il n'y réussit même pas, et, usant son capital de vie, il recommençait avec plus d'efforts. La fatigue se porta sur l'organe le plus employé, le larynx. Sa belle voix se voila, puis devint rauque, enfin s'éteignit. Le voilà condamné à un repos de plusieurs mois; les déjeuners du dimanche sont interrompus, le piano et les partitions fermés; il est réduit au mutisme et à l'inertie intellectuelle.

Après quelque temps de cette claustration, sur l'apparence fallacieuse d'un mieux passager, il reparut à la barre; quelques jours après, il se trouvait aphone. De nouveau, il se soigne avec énergie, ne reculant devant aucun traitement pénible, s'obstinant à courir après la guérison et à l'espérer. Enfin il dut s'avouer que le mal

resterait incurable, qu'il ne retrouverait plus les moyens physiques de l'éloquence.

Ce fut pendant une nuit tiède, entre minuit et deux heures; à l'heure des fantômes, des cauchemars, des visions, des clartés prophétiques ou tragiques; à l'heure des crises par lesquelles la nature, se sentant plus libre dans le silence universel, pousse à la guérison ou à la fin fatale; ce fut à l'heure infernale de l'insomnie, que la vérité lui apparut claire, implacable : il en resta terrifié. Il se leva en sursaut, ouvrit sa fenêtre, afin de ne pas étouffer. La nuit sereine, embaumée par des senteurs lointaines, était à peine obscure, tant scintillaient les lueurs étoilées. Cette sérénité impassible rendit plus poignante la tempête de désespoir déchaînée en lui. Il appuya sa tête brûlante sur le rebord de la fenêtre et il parcourut d'un regard fiévreux l'avenir désormais fermé. Etre ainsi foudroyé en pleine vigueur, se sentir tout à coup dépouillé d'une puissance péniblement conquise; n'avoir plus devant soi, à la place de la vie pleine, active, sonore, longtemps rêvée et presque atteinte, qu'une existence végétale sans utilité, sans éclat, sans emploi, quoi de plus atroce? Ce n'était pas cependant ce qui désespérait cet homme de sacrifice, dont l'âme stoïque n'avait jamais été effleurée par une arrière-pensée égoïste.

La perspective d'une mort prématurée l'émouvait encore moins. Vivre avec plénitude pour agir, c'est désirable, c'est grand, mais se traîner sur cette misérable terre, impotent, inutile, à charge à soi-même et aux autres, quel supplice! Sa consternation venait uniquement de la pensée de son fils. Il n'avait pu encore lui constituer un patrimoine d'indépendance. Ses économies modestes entamées par sa maladie seraient bientôt dissipées. Raoul, à peine dans sa quinzième année, n'avait pas même terminé ses études classiques. Que deviendrait-il sans lui, ou même avec lui impuissant désormais? Que deviendrait-il? Que deviendrait-il? A cette terrible interrogation à laquelle il ne voyait pas de réponse, les sueurs de l'agonie coulaient le long de son front. Il quitta la fenêtre, se promena à pas précipités. Le mouvement accrut, au lieu de le calmer, le bouleversement de son cœur, de ses sens, de son imagination, de sa volonté.

Par une impulsion irréfléchie, il se rapprocha de la chambre où reposait Raoul. Il entr'ouvrit la porte avec précaution, assourdit son pas, retint son souffle, et, après l'avoir regardé longtemps, longtemps et passionnément, restant debout, mais d'un esprit agenouillé, il dit, sans que la prière arrivât jusqu'à ses lèvres :

« Mon Dieu, mon Dieu, je t'implore! Aie pitié de lui! Ecarte de sa lèvre innocente le calice de fiel. Ne le délaisse pas. Ainsi que

l'oiseau, il a besoin que tu l'habilles, et que tu l'abrites et que tu le nourrisses. Tourne vers lui ton visage, ne déploie pas ta puissance contre une pauvre petite feuille qui tient à peine à un tronc flétri. »

Il déposa sur le front de son enfant chéri un baiser long et léger, et, n'ayant pas réussi à la retenir, il laissa tomber sur sa joue une larme chaude de tout ce qu'un être humain peut ressentir d'amour infini et d'angoisses inconsolables. Il se releva ensuite apaisé et presque soulagé, sans savoir pourquoi.

Raoul avait entendu le pas de son père, senti qu'il s'approchait et se penchait sur lui; sans savoir non plus pourquoi, par une délicatesse instinctive, il ne voulut pas voir celui qui ne voulait pas être vu, et demeura les yeux fermés, simulant le sommeil. Mais il avait recueilli la larme de son père. Elle était tombée sur son cœur, l'avait brûlé et purifié à jamais. « Larme sacrée, se dit-il tout bas, pour te sécher, je deviendrai austère, vaillant, je travaillerai, je me garderai des entraînements de la jeunesse, je souffrirai, je lutterai contre le sort et je le vaincrai. »

## VI

Très fier, ne se résignant ni à être assisté ni à être plaint, Philippe ne confia à personne ses embarras matériels et son écroulement moral. Sans bruit il vendit son argenterie, ses objets d'art, sa riche bibliothèque, congédia ses serviteurs et, sous prétexte que le centre de Paris ne lui assurait pas un calme suffisant, se retira dans une petite maison, presque en pleins champs, d'un loyer modique, situé au carrefour ouvert entre l'Observatoire et l'allée aboutissant aux parterres du Luxembourg. Cette allée aujourd'hui défigurée et coupée, alors longue, majestueuse et ombragée, abritait la gaieté, la folie, la rêverie, les soucis et les joies d'examen des jeunes générations.

De son côté, Raoul, sans rien laisser soupçonner de ce qu'il avait surpris, obtint la permission d'accélérer ses études scolaires. A la fin de l'année, il atteindrait l'âge réglementaire du baccalauréat; il se sentait en état d'affronter l'épreuve. En effet, quelques jours après ses seize ans il était reçu bachelier avec éloge. Aussitôt, il commença ses cours juridiques.

Ceux-ci ne pouvaient être accélérés, ils devaient durer trois ans. Cependant les ressources paternelles étaient presque épuisées.

— Ne te tourmente pas, dit Raoul, Paulin me procurera quelques répétitions à donner le matin et le soir; la journée suffira pour mon travail personnel.

Paulin se mit en quête d'élèves. En attendant, pour payer le

loyer et ne point se montrer en guenilles, on se réduisit, dans la maison du carrefour de l'Observatoire, à manger du pain et à boire de l'eau. Enfin, une leçon vint, puis une seconde; on recommença à faire moins maigre chère.

La seconde et la troisième année de Droit la situation s'améliora encore. Raoul, grâce au succès avec lequel il subissait ses examens, trouva facilement des répétitions à donner à des camarades plus jeunes ou moins avancés que lui. Le soir il enseignait comme professeur ce qu'il avait appris dans la journée comme élève. Le bien-être suffisant, sinon l'aisance, revint dans la pauvre demeure.

Le père et le fils étaient l'un pour l'autre l'univers. Philippe ne voyait presque plus aucun de ses anciens amis, à peine de loin en loin Berlioz, ou en voyage ou absorbé par ses travaux et ses difficultés domestiques. On l'avait d'abord visité assidûment, puis un peu moins, puis pas du tout. Dans la vie si active de Paris, on a du temps pour cultiver qui vous est utile, on en manque pour aller à qui on serait utile. D'ailleurs, être longtemps compatissant ou secourable dépasse les forces de la plupart des gens du monde.

A cette solitude, Philippe dut une amélioration de santé sérieuse. Sans retrouver sa voix du discours public, il reprit celle de la conversation intime. Ce qui lui permit d'aider Raoul de ses conseils. Il lui révélait les profondeurs du Droit que l'expérience seule enseigne, l'habituaît au maniement logique des idées et l'armait contre les difficultés et l'exigence des affaires.

Une fois par semaine, Raoul se rendait dans l'une de ces réunions où les jeunes gens s'exercent à l'apprentissage de la parole. Il avait été acclamé comme un orateur par ses jeunes émules et, comme au don de dire avec charme et entraînement il unissait une science solide, il n'eût pas tardé à obtenir une belle place parmi les jeunes avocats. Il crut qu'il n'était pas assez muni pour la grande lutte, il résista à la tentation des succès précoces et se consacra pour quelque temps encore à des recherches historiques et juridiques. Il travaillait une partie des nuits, et pendant la journée il continuait à professer pour vivre et faire vivre son père.

Cette existence recluse, pauvre, laborieuse, ne l'aigrit pas, elle l'exalta. La privation de tout bien de fortune, au lieu d'en allumer la cupidité lui en inspira le dédain; sa détresse, loin de le rendre amer, le pacifia. Il la considérait comme une prédestination à devenir l'apôtre de la fraternité sociale, le défenseur, l'ami des déshérités. Il donna pour but à son activité, non de s'enrichir, mais de rendre moins misérables ceux qui n'étaient pas riches. Résolu à ne jamais se laisser réduire à la répugnante pauvreté de

la misère, cause d'abaissement, si ce n'est pour le Franciscain, il se voua d'une résolution ardente à la pauvreté philosophique, à la médiocrité qui, sans assujettir aux corruptions, aux embarras, aux égoïsmes, aux cruautés, aux ennuis des opulences rassasiées, assure la liberté de l'esprit, le fortifie, le sanctifie, le rend vaillant, lui donne à la fois la sérénité des insouciantes quiétudes et la vision de ce qui est lointain ou voilé. « Les richesses et les vanités du monde, écrivait-il dans ce temps-là sur son memorandum quotidien, sont des pierres précieuses jetées à nos pieds par le génie du mal, parce que, pour les ramasser, il faut se baisser. »

Enivré par un mysticisme intellectuel inspiré par le néo-platonisme autant que par le christianisme, il rêvait avec l'extinction de la misère, l'apaisement de la haine sous toutes ses formes, entre les individus, entre les familles, entre les classes, entre les peuples, entre les religions. L'Amour dans son acception la plus ample, s'étendant à toutes les manifestations de la vie humaine, lui paraissait le commencement et la fin de toute science morale ou politique, ou plutôt la science unique, et il n'éprouvait pas le désir d'en approfondir une autre.

Et comme l'origine, l'aliment, le soutien, la chaleur, la poésie, la fin de tout amour est dans le moteur suprême des êtres et des mondes, il plaçait Dieu au sommet de toutes ses pensées. Il aimait à se trouver partout où l'on en parlait avec respect et avec foi, au pied des chaires de philosophie aussi bien que de celles des églises.

## VII

Philippe suivait les progrès de l'esprit de Raoul avec une joie confiante et le développement de son exaltation morale avec une admiration attendrie, presque respectueuse, surtout inquiète. Il savait que si la générosité honore toujours, presque toujours aussi elle perd. Sans s'être mêlé aux luttes politiques, il les avait assez attentivement observées pour être arrivé, par la puissance de la réflexion, à l'athéisme politique auquel tant de nobles esprits ont été conduits par la flagellation des faits. Il considérait comme une antithèse rhétorique sans réalité l'opposition du Droit et de la Force. Il estimait également erroné de dire le Droit souverain du monde ou, par opposition, la Force supérieure au Droit. La vérité expérimentale, selon lui, était que la Force est identique au Droit et qu'elle le crée. Le troupeau humain déclame sur la vertu, et ne s'incline que devant le succès; il applaudit aux théories puritaines sur la légitimité, et il accepte comme légitime tout gouvernement qui, n'importe comment, sait s'imposer et durer. Philippe en

concluait que le seul principe certain de la politique est qu'il n'y a pas de principes.

Il espérait encore moins que l'Amour devînt plus que le Droit le souverain du monde, régissant les individus, les familles, les nations. L'égoïsme individuel, l'égoïsme familial, l'égoïsme national lui paraissaient invincibles. Les guerres ne cesseraient pas plus que les procès ou les crimes; et les armées demeureraient aussi indestructibles que les tribunaux, les gendarmes, les prisons. On adoucirait la misère, on ne la supprimerait pas; car on ne peut supprimer le malheur, la maladie, le vice, l'incapacité de la volonté ou des facultés, qui l'engendrent. La richesse, manifestation fatale de l'inégalité instituée par la Providence, demeurerait, de quelque déclamation qu'on la poursuive, la principale adoration des hommes. Elle inspirerait des convoitises d'autant plus ardentes que les institutions démocratiques se développant, elle resterait la seule distinction sociale. Les luttes qu'elle susciterait dans l'avenir seraient, non pour l'abolir, mais pour se l'approprier au détriment de qui la détient. Il en concluait que l'argent, l'une des formes de la force, est bien plus assurée que le Droit et l'Amour de rester le souverain du monde.

Pensant de la sorte, un père aussi tendre souffrait d'avance des meurtrissures, ou des lapidations, ou des avanies au-devant desquelles marchait son pauvre enfant. Cependant il ne se décida pas à le contredire. A quoi bon? La jeunesse n'entend que ce qu'elle se dit à elle-même. S'il est des épreuves contre lesquelles il est humain de la prémunir, il en est auxquelles il est sage de lui permettre de s'exposer, car elles fortifient le courage et agrandissent l'esprit. D'ailleurs, pourquoi lui enlever quelques années de bienheureuses confiances? La vie ne se chargerait que trop vite de le détromper et de le heurter à ses réalités.

Une seule fois il lui laissa entrevoir la froide clairvoyance de ses opinions. Depuis qu'il était condamné à l'oisiveté du malade, il s'était plongé dans une immense lecture, allant de toutes parts recueillir les sucs parfumés dont il composait le miel destiné à Raoul. Il est trois livres, placés sur sa table, auxquels il revenait toujours : les *Pensées* de Marc-Aurèle, l'*Imitation* et les *Discours* de Machiavel. Raoul s'étonnait de ce rapprochement, dans l'admiration de son père, de trois ouvrages qui lui paraissaient en opposition radicale. Il lui en demanda l'explication.

Philippe lui répondit :

— Surtout dans son texte latin, souple, familier, doux et ferme, vague et épanché dont aucune traduction, pas même celle de Lamennais si belle cependant, n'a réussi à rendre l'émouvante



onction et la poignante éloquence, *l'Imitation*, sous sa forme mystique et confessionnelle, est la plus suave élégie lyrique qu'aucun poète, pas même Racine ou Lamartine, ait jamais composée. Voilà pourquoi elle est demeurée debout au milieu des écroulements, vivante parmi les hécatombes de la mort, autant que la douleur, que les reniements de la défaite, que le regret des bonheurs inutilement poursuivis ou perdus aussitôt qu'atteints. Les *Pensées* de Marc-Aurèle ont la gravité solide tempérée par la grâce des temples ioniens. Le temps les a respectées plus que les édifices fameux auxquels j'aime à les comparer. Les *Discours* de Machiavel sont, après César et avant Napoléon, ce qu'on possède de plus fort et de plus sagace, de plus profond et de plus définitif, sur le mécanisme des constitutions et les évolutions des peuples. Ces trois ouvrages se ressemblent donc par une perfection différente, mais également supérieure.

En un autre point ils sont semblables : de chacun d'eux sort le même désenchantement de cette vie d'un jour incertaine de son lendemain ; le même scepticisme sur nos œuvres et notre gloire, la même conviction de ce qu'il y a de fragile, d'instable, de dur, d'imparfait, sinon de pervers, dans la plupart des hommes ; la même défiance de leurs sentiments mobiles, de leurs actes contradictoires, de leurs paroles hypocrites ou inconsidérées, de leurs jugements méchants ou téméraires. Défiance, scepticisme, désenchantement, douloureux dans *l'Imitation*, résignés en Marc-Aurèle, impassibles dans Machiavel.

Ce n'est que dans la conclusion que les trois livres se séparent.

N'attends, dit *l'Imitation*, de consolation d'aucune créature, d'aucun succès humain ; ne compte pour rien ce qui n'est que de ce monde ; renonce à tes désirs, à la recherche de toi-même ; abandonne tout pour ne trouver tout qu'en Dieu ; en dehors de Lui, il n'y a qu'illusion et vanité, souffrance et déception.

Sans doute, dit Machiavel, il est bon d'être religieux, loyal, honnête, clément, et, quand on ne l'est pas, il faut au moins le paraître ; mais prends garde que ces vertus ne te perdent ; ne rêve pas ce qui devrait être, adapte-toi à ce qui est ; l'essentiel est de réussir, et ce n'est point par la vertu et la piété qu'on réussit parmi les hommes corrompus, légers, inconstants, conduits par les apparences et les mots trompeurs.

Marc-Aurèle dit : « Ne maudis ni n'exalte la vie ; remplis-la de ton mieux selon les lumières de ta raison ; sois comme la vigne qui porte son fruit et ne demande plus rien, satisfaite d'avoir donné sa grappe ; ne t'irrite pas contre les hommes et ne leur ressemble pas ; chaque matin, prépare-toi à la rencontre d'un indiscret, d'un

ingrat, d'un fourbe, d'un envieux; ne lui manifeste ni indignation, ni aversion; cultive la vérité et la justice et passe ta vie sans colère au milieu des hommes menteurs et injustes. »

La conclusion de l'*Imitation* est céleste : elle prépare des saints ou plutôt elle les suppose, elle remplirait les cloîtres et dépeuplerait les cités; elle n'est à la portée que du petit nombre des élus. Il n'y a que trop de facilités au contraire dans celle de Machiavel, mais elle tue ce qui doit rester de plus vital en nous, la conscience.

Celle de Marc-Aurèle ne demande ni trop ni pas assez : elle ne vise pas à un sublime inaccessible, elle ne se contente pas d'un corrompu inacceptable; elle est détachée sans être indifférente; elle élève juste à cette hauteur où il suffit de se tenir pour remplir virilement son office d'homme sans bassesse ou désespoir. Adopte-la; chaque matin en ceignant tes reins pour la tâche quotidienne, répète-toi mentalement : « Je veux vivre sans colère au milieu des hommes menteurs et injustes. » Tu reconnaîtras que, de tous les conseils de ton père, celui-là fut un des meilleurs. »

## VIII

Autant Philippe mettait de réserve à ne pas s'immiscer dans les sentiments de son fils, autant il était infatigable à contrôler les procédés de son esprit et à lui donner l'habitude d'une sévère discipline. Il considérait que la plupart des fourvoiements de conduite tiennent à la fausseté des idées.

Il attirait avant tout la méditation de Raoul sur cette observation que les grands résultats sont obtenus par le caractère, c'est-à-dire par la volonté plus encore que par l'intelligence. Une sphère ne peut se mouvoir avec rapidité que si elle est fixée à un pivot mobile. Le pivot de la vie humaine est la volonté. Où elle manque, à quoi sert le talent, si ce n'est à faire culbuter de plus haut?

— Pour bien vouloir, ajoutait-il, proportionne tes moyens d'action à ton but; ne va pas à la chasse avec un bréviaire ou à l'église avec un fusil. Demande-toi bien ce que tu veux, et, ton choix fait, n'emploie pas les procédés qui te conduiraient ailleurs. Veux-tu devenir philosophe, ne regarde qu'aux choses elles-mêmes. Vis-tu à la politique, tiens compte surtout des circonstances et des milieux. La mission du philosophe est de montrer l'idéal au-dessus des réalités; celle du politique, de déterminer la part selon laquelle il peut y entrer. Tous les deux doivent le connaître, l'un pour le décrire sans déguisement, l'autre pour l'accommoder aux possibilités. L'un allume le flambeau et veille à ce que sa splendeur rayonne au loin; l'autre le recouvre de la gaze légère qui protège les yeux faibles.

Combien se sont égarés pour avoir mis du relatif dans la philosophie ou apporté de l'absolu dans la politique. Il n'est rien de plus comique que d'entendre de braves gens parler de leur foi politique, monarchique ou républicaine, comme si la foi, c'est-à-dire la vérité par l'absolu, avait quoi que ce soit à démêler avec la politique qui, par essence, est l'art du relatif. Ainsi le mot *jamais* trouve un emploi légitime dans la langue de l'absolu : il doit être banni de la langue du relatif.

— Préserve-toi, lui disait-il encore, de l'habitude de l'à peu près à laquelle nous conduit notre vie d'improvisation et le désir de briller en paraissant tout savoir. Qu'en coûte-t-il de répondre à l'occasion : « Je ne sais pas. » Aucune déviation de la vraie méthode intellectuelle n'est plus dommageable. La science par à peu près ne donne pas plus que l'ignorance les ressources de la réflexion, et elle prive de la vigueur de l'intuition, entière en qui ne sait pas. S'en tenir aux surfaces de l'à peu près est certainement plus commode et surtout moins fatigant, néanmoins en toutes les directions la supériorité est au prix d'un opiniâtre effort pour embrasser dans leur ensemble la totalité des faits et des idées. La vérité ne se trouve pas dans le prolongement d'un rayon quelconque, elle est dans le centre où tous les rayons se rencontrent et se contiennent. Quiconque procède par à peu près ne saisit que quelques-uns des aspects multiples des choses et devient ce qu'il y a intellectuellement de plus médiocre et socialement de plus funeste, un sectaire fanatique.

Il s'efforçait aussi de le prémunir contre la légèreté des jugements fondés sur les premiers effets apparents des actes. Certes, il n'est point permis de n'en pas tenir compte, pas plus que de ne pas voir la grosse pierre étalée sur le chemin. Toutefois ces effets, le plus souvent fugaces, s'évanouissent d'autant plus vite qu'ils ont été plus violents ; l'effet réel à poursuivre et à prévoir, c'est l'effet second ; celui-là dure et s'impose.

Philippe prenait texte de toutes les rencontres pour fixer ou redresser les jugements du jeune homme. Un jour, il longeait avec lui un champ de blé, une alouette s'y abat, un paysan prend son fusil et la tue.

— Le malheureux ! s'écrie Philippe, il ne voit que les quelques grains de blé détruits par le pauvre oiseau et n'aperçoit pas les milliers d'insectes dont il eût débarrassé le sillon ! Voilà, mon enfant, l'effet premier et l'effet second. Presque tout le génie consiste à découvrir sous ce qu'on voit ce qui ne se voit pas.

Une fois, Raoul rentra morne.

— Qu'as-tu donc ? lui demanda Philippe.

— Hélas! je suis retombé dans mon travers; j'ai discuté, et, entraîné par la contradiction, j'ai exagéré ma pensée : de juste qu'elle était je l'ai rendue fausse; je me sens confus.

— Il n'y a pas de quoi se désoler. Quand tu reverras ton contradicteur qui, certainement, aura lui-même plus d'une fois commis la même peccadille, excuse-toi. Seulement prends la résolution de ne plus recommencer. Cette manie de discuter à outrance, à tout propos, est un des désagréments de nos mœurs modernes. Autrefois, c'était une des grâces de l'ancienne société, on ne disputait guère. On exprimait son opinion en termes courtois; le dissentiment constaté, on n'insistait pas. Pourquoi se dépenser en argumentation? Personne n'est persuadé par des raisons : qui sait en combiner deux? Les phrases ampoulées seraient plus agissantes, si elles ne s'évanouissaient comme un concert de flûte dont il ne reste plus rien dès que le son s'éteint. L'intérêt serait un plus puissant docteur, si bien souvent on ne se demandait où il est. L'affirmation, voilà ce qui persuade. Il le savait à merveille l'orateur athénien en faisant de l'action la maîtresse pièce de l'éloquence, c'est-à-dire de l'art de convaincre. Etienne Pasquier ne le reprend pas heureusement en ripostant que c'est la Prud'homie. Le Grec a raison. C'est l'action, en d'autres termes, l'affirmation passionnée, péremptoire, impérieuse, à l'occasion dédaigneuse, qui ne laisse pas de trêve à l'auditeur, jusqu'à ce qu'il se soit rendu. Les plus convaincus sont ceux qui suivent sans savoir pourquoi : rien ne les ébranle.

## IX

A mesure que Raoul se développait, il savourait plus parfaitement l'affection paternelle, chaque jour accrue des jouissances communes de l'esprit. Toutefois ses vingt ans lui demandaient autre chose. Lui aussi, il éprouvait cette impatience d'aimer dont la jeunesse cherche à tromper les ardeurs par les voluptés faciles. Son imagination éprise de grandeur avait conçu une haute idée du rôle de la femme.

Il lui croyait une autre mission que de se parer, se distraire, s'admirer, babiller, coqueter, se jeter de mille manières au travers de l'existence des hommes et de leur procurer beaucoup de mal pour un peu de bien. Il la croyait destinée à aider pour sa part, avec ses moyens propres qui ne sont pas les moins puissants, à l'œuvre de progrès, de civilisation, d'affranchissement. de préparation que nous poursuivons en commun dans ce monde. Qu'elle soigne la demeure de l'envoyé divin comme Marthe; qu'elle écoute sa prédication comme Marie; qu'elle l'aime comme Magdeleine; qu'elle

chante des hymnes inspirés comme Cécile; qu'elle élève des héros comme Cornélie ou des saints comme Monique ou comme Maya; qu'elle s'offre au martyr comme Blandine; que, comme la sublime et exquise Thérèse, elle réchauffe les hommes et les anges à un foyer d'inextinguible amour; qu'elle se fasse, comme Portia, l'honneur de Rome; qu'elle devienne, comme Jeanne, l'épée libératrice de la Patrie, ou sa plume d'or comme Marie de Rabutin; qu'elle soit la vaillante fille de Vincent Depaul, ou la compagne attentive qui tient allumée la lampe du penseur, tout cela lui paraissait également méritoire. Ce qu'il ne voulait pas, c'est qu'elle restât indifférente, inerte ou futile, vivant au moral dans des harems fermés, tels que ceux où végètent matériellement les femmes d'Orient.

Il ne concevait que les tendresses épanouies en une haute conformité d'aspirations, dans une noble activité commune, dans une union affirmée au grand jour. Il rêvait d'une compagne enthousiaste et sérieuse, instruite et simple, affranchie des hypocrisies mondaines, forte et tendre, apportant dans sa vie le charme, l'épanouissement, la gaieté, et, si cela devenait nécessaire, le dévouement, le sacrifice.

L'amour est comme la grâce, il souffle quand il lui plaît. En l'attendant on le demande. Ainsi faisait Raoul. Jusqu'à ce qu'il fût venu, ne voulant pas réserver à celle qui marcherait à ses côtés les restes d'un cœur fané, il vivait d'une vie particulière d'imagination, à laquelle il n'associait pas même son père. Malgré la contention de ses études, était-il tourmenté par les mélancolies de l'attente, il lui semblait que l'un de ces esprits aériens, moitié Muses, moitié Charités, secourables aux fragilités dont ils sont délivrés, descendait de l'éther où, pour un temps, ils sont arrêtés dans leur ascension, et lui disait :

« Courage et confiance ! Il grandit aussi pour toi, dans un jardin bien abrité, le lys candide, récompense des jeunesses pures. L'heure est proche où tu l'apercevras se balançant sur sa tige. »

Et il se sentait apaisé, replacé en un riant espoir, ne sachant ni où ni quand il la rencontrerait, certain cependant qu'elle était en route vers lui.

## X

Il ressentit un bonheur plus présent et qui contribua à rendre son espérance patiente : il gagna un ami. Des amis au sens commun du mot, de ces camarades à la familiarité superficielle qui vous aiment jusqu'à ce qu'ils ne vous connaissent plus ou qu'ils vous haïssent, il en avait côtoyé plus d'un sur les bancs

de l'école de Droit. Dans aucun il n'avait reconnu l'ami, celui auquel on est uni par une indestructible couture d'âme, qui vous est attaché, non parce que vous êtes heureux, ou parce que vous êtes utile, ou parce que vous êtes divertissant, ou parce que vous avez de l'esprit, des connaissances, de l'éloquence, mais uniquement parce que vous êtes vous, celui auquel on n'a pas de confiance à faire parce qu'on pense et sent devant lui comme il pense et sent devant vous, qui trouve naturel qu'on le célèbre parce qu'il ne se blesse pas qu'on le reprenne, qui vous entend et que vous entendez sans même prononcer une parole et dont la seule présence est une conversation. Comment une telle union ne serait-elle pas exceptionnelle? Elle suppose une constance de sentiments, une solidité de caractère rares en un seul, bien difficiles à rencontrer simultanément en deux, à un degré à peu près égal.

Sans la différence des âges, et si une nuance de respect ne se fût mêlée à leur intimité, Paulin serait devenu cet ami. D'ailleurs, fatigué de son long enseignement, il était revenu à Marseille pour finir ses jours aux rayons du soleil natal.

Un moment Raoul crut avoir trouvé ce complément de lui-même en un des plus brillants de ses émules d'étude. L'illusion fut courte. Où il apportait un abandon toujours égal, on lui répondit par des froideurs capricieuses, puis par des distractions blessantes, enfin par de petites perfidies; ce n'étaient que brouilles et raccommodements. A la suite d'une blessure plus sérieuse, il refusa la réconciliation; puis il en éprouva des remords et soumit ses troubles à l'oracle de sa conscience.

— N'ai-je pas eu tort, père, de me montrer intraitable? Ne vaudrait-il pas mieux pardonner toujours?

— Je ne le pense pas, répondit Philippe. En amitié ne te montre ni susceptible, ni exigeant, ni inflexible pour les défaillances passagères, eussent-elles quelque gravité; pardonne beaucoup, ne recule devant aucun sacrifice d'amour-propre pour éviter une rupture, espèce de mort entre deux êtres vivants. Mais quand on te l'imposera par un manquement intolérable, qu'elle soit définitive. Te fusses-tu donné tout entier, reprends-toi tout entier. Les petites gens seuls font raccommoder la porcelaine cassée. Aie, suivant le conseil de Montaigne, une boutique et une arrière-boutique. Dans la boutique on est poli sans se donner, y pénètre tout venant, même qui en est sorti en battant les portes ou en jetant des pierres aux carreaux. Dans l'arrière-boutique, affectueuse et intime, ne doit plus être reçu quiconque en est mal sorti une fois.

Un hasard propice lui amena enfin la véritable amitié. Un riche patricien de Florence avait envoyé à Paris, pour suivre les cours

de l'école de Droit, son fils unique Flaminio qu'il destinait aux emplois administratifs du gouvernement grand-ducal. Flaminio, à peu près du même âge que Raoul, offrait un exemplaire charmant du type italien. Il était élégant et mince; sous un front intelligent brillaient de petits yeux malicieux et gais; il y avait de l'entrain dans le nez légèrement recourbé; les lèvres fines ressemblaient à la corde mince d'un arc prêt à lancer le trait; une luxuriante chevelure noire encadrait un visage régulier, riche de la coloration d'un sang qui circulait avec la limpidité de la santé; en tous ses mouvements respiraient la grâce, l'abandon, une aimable spontanéité. Petit liseur, mais attentif et réfléchi, il abondait en propos originaux, en drôleries spirituelles, relevées par un tour personnel. Il prisait fort peu l'érudition; le lieu commun lui inspirait de l'horreur; au point de vue pédagogique, il eût été difficile de le placer à un bon rang: en ne considérant que la trempe de l'esprit, il eût été difficile de lui préférer quelqu'un.

Une telle manière d'être le rendait peu propre à l'administration, où l'on réussit surtout par une médiocrité réglée et persévérante. La passion de la peinture le possédait. Ses devoirs d'enfant, remplis de solécismes et de barbarismes, étaient entremêlés de dessins hardis. Néanmoins désireux de complaire à son père, il avait promis d'essayer du Droit. Ennuyé du cours public il avait demandé à Raoul des leçons particulières.

Au bout de peu de séances, le maître s'aperçut qu'il avait affaire à un bien mauvais élève, mais à un bien attrayant compagnon. A tout propos, Flaminio laissait tomber ses *Institutes* et se lançait dans des dissertations sans fin. Raoul s'impatientait, puis riait. Insensiblement la leçon devint une causerie abandonnée, intime, et, après quelques semaines, à la place d'un maître il y avait deux camarades s'étant raconté leur vie et s'entrechérissant autant que s'ils eussent grandi ensemble sur les mêmes bancs de collège.

Enfin, Flaminio se risqua à inviter Raoul à déjeuner au café Procope, et, mis en train, il finit par lui dire :

— Vous devez être convaincu maintenant de mon inaptitude à la science du Droit. Je vous demande de m'aider à faire cesser une comédie dont je suis fatigué. Mon père est éclairé et bon. Je lui ai dit l'estime que vous méritez. Écrivez-lui pour l'engager à ne me plus river à des études abhorrées, et à me permettre de suivre ma vocation; il vous écouterà.

Raoul écrivit en termes tellement persuasifs que le père de Flaminio lui répondit que, ne voulant pas rendre son fils malheureux, il ne s'opposait plus à sa vocation artistique. Flaminio se fit inscrire aussitôt aux cours de l'École des Beaux-Arts.

Est-il nécessaire d'expliquer à quel point un tel service resserra la liaison des deux jeunes gens? Après avoir remercié avec chaleur, Flaminio dit :

— Votre *vous* français me gêne. Dans mon pays, quand on s'aime, on se donne immédiatement du *tu*. Veux-tu accepter le mien?

Raoul répondit en l'embrassant.

Raoul présenta Flaminio à son père. Celui-ci l'apprécia aussitôt. A la fin de chaque journée, après avoir maintes fois arpenté en dissertant la grande allée de l'Observatoire, les deux amis venaient terminer la soirée dans la petite maison du carrefour. Assis autour de la table de la veillée, ils se reposaient de leurs études techniques en compagnie des poètes. Ils lisaient ensemble Lamartine et Victor Hugo; plus rarement Vigny et Musset; de Racine, ils ne s'arrêtaient guère qu'à *Phèdre*; ils revenaient au contraire sans cesse à Corneille, surtout à *Cinna* et au cinquième acte de *Rodogune*, égal en sublimité, suivant Raoul, aux plus célèbres tragédies grecques. Puis ils prenaient les élégants et tendres sonnets de Pétrarque, ses émouvantes *canzoni*, de préférence la gigantesque création de Dante, négligeant les doctrines théologiques ou politiques, ne se lassant pas de revenir aux épisodes, aux paysages disséminés entre les thèses, comme des jardins enchantés parmi les étendues sévères du Sahara.

L'enthousiasme pour les idées, l'étude de l'art, quoiqu'il s'y adonnât avec ardeur, ne remplissait qu'une partie cependant de la vie de Flaminio. Son cœur insatiable d'agitation ne rêvait que d'amour et était toujours occupé. Tantôt c'était d'une petite marchande de fleurs rencontrée sur le quai Voltaire, tantôt d'une jeune ouvrière qui travaillait en face de son hôtel; une fois, il éleva son ambition jusqu'à une débutante de l'Odéon. Il se jetait dans chacun de ces attachements avec autant de conviction que, si n'ayant jamais aimé auparavant, il ne dût jamais aimer après.

Raoul était le confident de ces engouements successifs vite suivis de désillusions. Il se croyait autorisé par la sévérité de sa vie à se montrer indulgent aux caprices de son bouillant ami.

Le dimanche, en souvenir des anciens déjeuners de la prospérité, on conviait Flaminio comme s'il eût été de la famille. On allait ensuite parcourir les bois des alentours de Paris, ou visiter le Musée du Louvre. Flaminio mettait en lumière la beauté de chaque tableau, animant l'œuvre par le récit de la vie de l'artiste. Ainsi Raoul, déjà initié à la forme musicale de l'art, se familiarisa avec sa forme plastique.

Ces soirs du dimanche, Flaminio ne se montrait pas. Recommandé à Lamartine par Gino Capponi, un des intimes de son père, il se



rendait assidûment à la rue de l'Université. Lamartine l'accueillait affectueusement en souvenir de la ville des fleurs à laquelle il avait dû l'inspiration de plus d'une de ses *Harmonies*, et il se plaisait à converser avec lui dans la langue de Pétrarque, le poète préféré de sa jeunesse. Silencieux, dès qu'étaient arrivés les hommes d'élite, hôtes assidus alors de ce salon, Flaminio observait et écoutait, et le lendemain c'étaient des récits pittoresques en saillies et en amusantes observations sur ce qu'il avait recueilli la veille.

Une fois il se montra presque courroucé :

— Oh! c'est trop fort, c'est trop fort! s'exclamait-il. Figurez-vous que j'étais là depuis quelque temps, quand entre Arago, superbe de taille, de visage; il s'approche et après les salutations : « Que pensez-vous du jeune poète que je vous ai présenté ce matin? — « Je pense qu'il n'aura jamais de talent. — Mais pourquoi ce sévère jugement? Il ne vous a montré aucune de ses poésies! — Il n'a pas été ému devant moi, » riposte d'un ton tout naturel Lamartine à Arago stupéfait. N'est-ce pas que c'est trop fort? Tant de vanité en un si beau génie!

— Ah! je vous loue, répondit Philippe, de votre aversion pour la vanité : il n'est pas de travers plus misérable et surtout plus nuisible, car, comme il agit incessamment, il conduit à l'immuable sottise. Avez-vous pu supposer un Lamartine capable de cette petitesse? Tout au plus y aurait-il de l'orgueil en son propos. Or l'orgueil est le contraire de la vanité : la vanité mendie l'approbation d'autrui et pour l'obtenir ne recule devant aucune contrainte; l'orgueil s'en moque et ne lui sacrifie rien; l'une asservit, l'autre émancipe; tout ce qu'on accorde à la vanité est de trop, on n'a jamais assez d'orgueil, si ce n'est devant Dieu. Rien de plus naturel que la réflexion du grand poète. Est-ce que si on vous avait présenté à Michel-Ange, vous n'auriez pas été paralysé par l'émotion?

— Certes! répondit Flaminio.

— Le signe qu'on vaut quelque chose, n'est-ce pas le culte des maîtres? Et comment supposer quelque talent à un jeune poète qui, pour la première fois en présence d'un des dieux de la poésie, n'est pas même effleuré par un trouble admiratif? Lamartine s'est rappelé le temps où il passait une journée entière dans la poussière d'un fossé de la route de Coppet espérant apercevoir un instant au passage M<sup>me</sup> de Staël, et il châtiait d'une juste incrédulité une impertinence vraiment vaniteuse.

Cette bienfaisante intimité fut interrompue par le départ de Flaminio, rappelé à Florence par son père. Raoul en demeura tout désespéré, et il se fût difficilement remis de cette secousse, s'il n'avait

eu à ses côtés celui qui lui rendait facile tous les courages. C'est là qu'il fut enfin frappé.

La maladie de Philippe, un temps enrayée, s'était réveillée, puis aggravée : l'enrouement, l'aphonie reparurent. Cependant une catastrophe ne semblait pas imminente ; il s'abandonnait même avec sécurité à un nouveau contentement paternel. Raoul s'était décidé à aborder la vie militante, et on avait été d'accord à remarquer dans son talent un mélange d'imagination, de pathétique et de vigueur dialectique rarement réunis. Ce furent les dernières bonnes heures de Philippe. A la suite d'une promenade, il fut pris d'un refroidissement. Quelques jours après, il expirait tenant dans sa main la main de son fils. Tant que ses lèvres purent s'ouvrir, il en sortit une bénédiction sur le cher enfant qui avait été le soutien, la consolation, la poésie, la joie de sa malheureuse existence et qui promettait d'en devenir la gloire. Ses lèvres devenues immobiles, ses yeux défaillants, le bénirent et l'embrassèrent jusqu'à la fin.

## XI

Raoul avait alors vingt-six ans. Grand, mince, brun, d'une rare élégance de tournure et de mouvements ; le front vaste, les cheveux soyeux et abondants, les yeux noirs caressants malgré leur pointe acérée, enfoncés sous des sourcils accusés, le nez aquilin, énergique, la bouche grande aux lèvres fortes et mobiles disposée comme le masque des acteurs antiques pour envoyer le son au loin, le menton droit et ferme ; les extrémités délicates, nerveuses, presque féminines.

L'aménité de ses manières n'en diminuait pas la gravité, pas plus que l'enjouement naturel de son esprit n'en voilait le sérieux. Sous sa douceur on sentait la fierté, ce qui maintenait dans les bornes plus que la hauteur. Il mettait vite à l'aise parce qu'il avait le don de la familiarité et le désir de plaire. Son humeur n'avait pas d'aspérités et, sans quelques promptitudes, elle eût été d'une égalité parfaite. Son ton, d'une vibration habituellement élevée, ne blessait pas parce qu'il était exempt de jactance, de pose ou de morgue. Il ne s'offrait pas plus qu'il ne se dérobaît, mais il exigeait qu'on le cherchât. On ne le remarquait guère quand il se présentait quelque part, on le distinguait dès qu'il commençait à parler. Alors son regard prenait feu, le frémissement courait sur ses lèvres, ses traits s'éclairaient, sa voix se déployait en modulations émouvantes ou persuasives, il enlaçait, enveloppait, étreignait. « Comme M. Raoul embellit tout ! » dit une femme du peuple qui venait d'entendre un de ses récits.

Il offrait ainsi un mélange frappant de force et de finesse, de calme et d'ardeur. En lui, en effet, coexistaient deux êtres opposés : le premier fougueux, facile aux impressions, actif ou nonchalant par intermittence, impatient des obstacles et prêt à s'élaner pour les écarter, expansif, prompt à la confiance, presque à l'indiscrétion, incapable de dissimuler ou de retenir sa pensée, d'un langage coloré, dépassant souvent la mesure, imagitatif comme un poète, épris de l'absolu comme un philosophe. Le second, au contraire, paisible, maître de ses émotions, appliqué, opposant à la résistance des obstacles la force du temps qui les use, renfermé, ne communiquant pas même les choses indifférentes afin d'être plus assuré de ne pas trahir les secrets graves, capable des réticences les plus longues, sûr de sa parole au point de n'avoir pas à regretter un mot d'épanchement, ayant la sagacité des affaires, le sentiment des réalités, l'intuition du possible, la connaissance du relatif, et, sous une apparence de bonhomie, presque de crédulité, cette flexibilité que Retz estime une des qualités supérieures de l'esprit et que Lacordaire appelle « le don suprême ».

— La passion, affirmait le premier, est l'unique force; aucun sommet n'est inaccessible à qui l'allume en lui.

— Sans doute, objectait le second, pourvu qu'on ne se passionne que par réflexion, que la passion ne devienne pas l'antithèse de la raison, qu'elle reste la raison, la raison enflammée, vivifiant de chaleur la sérénité de sa lumière.

Un tel antagonisme se retrouve en beaucoup de nous. Seulement la plupart, fatigués d'être ballottés entre des contraires, détruisent l'un des deux hommes qui s'agitent dans un seul. Raoul les respectait également en les contenant l'un par l'autre. Il n'étouffait ni le poète ni le philosophe, mais il ne leur permettait pas de prévaloir sur le sage, l'homme pratique, les réduisait à n'être que des serviteurs, et non des maîtres déréglés.

Les procédés de son esprit n'offraient pas moins de contrastes. Il saisissait sur-le-champ toute idée nette et la maniait aussitôt souverainement. Ce don remarquable d'assimilation eût pu le dispenser de l'étude, il y était opiniâtre. Loin de se reposer sur sa facilité, il s'en défiait. Comme il ne redoutait rien autant que de devenir un sectaire, de n'apercevoir qu'un seul des aspects variés des choses, avant de se déterminer, il multipliait les lectures, les analyses, les examens, sollicitait de toutes parts les informations, ne s'effrayant d'aucune aridité. Pendant ses lectures, il adoptait provisoirement l'avis de l'auteur, fût-il contraire au sien. « Cela abat, disait-il, l'arrogance de l'esprit, et quand on revient à son opinion, on s'y trouve en une plus solide assiette. » Il gardait

néanmoins ceci de la spontanéité native que, même après tant de recherches et de méditations, c'est surtout dans la mêlée qu'il était lucide et au choc de l'événement que sa pensée jaillissait avec plus d'aisance et de relief.

Certains esprits sont incapables de se condenser; la possibilité de s'étendre leur fût-elle refusée, ils ne retrouveraient pas en profondeur ce qu'on leur aurait ôté en superficie. D'autres, au contraire, sont inhabiles aux développements; leur ouvrit-on l'espace, ils ne sauraient comment l'occuper. D'instinct, Raoul eût été des premiers; par sa volonté, il s'était rangé parmi les seconds; il ramassait beaucoup de sens sous peu de paroles; sa devise était : peu et bien; il appelait Cicéron le bavard sonore et Démosthène l'orateur; il déclarait les *Provinciales* l'œuvre la plus accomplie de notre langue, la seule peut-être qu'on pût dire parfaite; les *Lettres de la Montagne*, de Jean-Jacques, qu'on leur a comparées, en sont distantes, d'après lui, autant que les temples de Pæstum le sont du Parthénon. Dante était son poète; il aimait sa concision sculpturale que la grâce tempère et que l'émotion échauffe.

Était-il ambitieux? Mais d'abord, qu'est-ce que l'ambition? Est-ce la recherche du pouvoir, du prestige, qu'il assure, de l'autorité qu'il confère? Est-ce le désir passionné des servitudes que ce mot tentateur recouvre? Sévir et gratifier, recevoir des solliciteurs dévorant vos heures avec autant de voracité que des chenilles dévorent un arbre; être entouré de flatteurs inclinés, recherchant le côté faible, afin d'y porter leurs coups quand la disgrâce du peuple ou celle du prince vous auront précipité; être le point de mire des convoitises déçues ou impatientes, des faméliques dédaignés, des écrivains qui, ne pouvant demander la célébrité au talent, l'attendent de l'impudence, et qui, indignes d'obtenir le respect, se piquent de ne pas l'accorder; renoncer aux contemplations paisibles et aux patientes études; disputer avec peine aux affaires quelques rares instants pour l'affection; se condamner sans repos au spectacle des intérêts en effervescence et à la solitude des puissants; rien de tout cela n'était de nature à captiver l'âme noble, l'âme poétique et tendre de Raoul. Ne pas traverser cette vie oisif et inutile, se rendre illustre par quelque victoire dans la bataille de la société contre les fatalités physiques et contre les corruptions morales; réaliser en soi un exemplaire nouveau de l'honnête homme; chercher, dans le dévouement à une grande cause, la gloire pour son avenir, et pour son présent, l'excitation à tirer de soi le plus qu'on peut; s'efforcer d'être un des noms que l'humanité mentionnera avec honneur dans ses récits ou dans ses prières, et dont, en attendant, un père ou une mère, un enfant ou une

femme s'enorgueillissent; préférer le rude labeur qu'une telle visée commande aux facilités d'une carrière tout unie : voilà ce qu'eût voulu Raoul, sans avoir la présomption de croire qu'il l'obtiendrait. Si c'est là être ambitieux, il l'était.

Un jour que Flaminio l'interrogeait à ce sujet, il se leva, le conduisit devant sa bibliothèque, en sortit un La Bruyère couvert, ainsi que presque tous ses livres, de barres, de notes, soit à l'encre, soit au crayon. Il l'ouvrit au chapitre du *Mérite personnel*, et il le lui mit dans la main. Et Flaminio lut ceci : « Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même; il tend à de si grandes choses qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur. Il ne voit rien, dans de si faibles avantages, qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur et pour mériter ses soins et ses désirs : il a même besoin d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devrait naître de la vertu toute pure et toute simple; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe. »

— Tu sais maintenant, dit Raoul, ce que tu dois répondre à ceux qui t'interrogeront sur mon ambition.

Le trait saillant de sa physionomie morale était la bonté, une bonté discrète, avare de protestations, mais constamment sensible, active, habile à soulager les angoisses secrètes, ingénieuse à offrir les assistances qu'on n'eût pas osé solliciter, attentive à ménager les délicatesses, fussent-elles excessives, prompte à entrer dans le personnage d'autrui, à tenir compte, dans les jugements et les conseils, des nécessités de situation ou de caractère auxquelles, pour son propre compte, il n'eût rien concédé. Dans une conversation, il s'occupait de l'interlocuteur, non de lui-même, et il ne rapportait que les propos qui disposent à une bienveillance réciproque. Dans un homme il était frappé d'abord des qualités et dans un acte du côté louable; il n'apercevait les travers ou les défauts qu'au second coup d'œil.

Les malignités mêmes des envieux, car il en avait déjà, ne l'impacientaient pas, quoique cet aiguillon ne lui fût pas nécessaire pour l'inciter à être attentif à ses imperfections. Il avait lu dans Sénèque : « Nous devons appeler tous les jours notre âme à rendre ses comptes. Ainsi faisait Sextius. La journée terminée, avant de se livrer au repos de la nuit, il interrogeait son âme. De quel défaut t'es-tu aujourd'hui guérie? Quelle passion as-tu combattue? En quoi es-tu devenue meilleure?... Ainsi fais-je et, remplissant envers moi-même les fonctions de juge, je me cite à mon tribunal. Quand on a emporté la lumière de ma chambre, que ma femme, par égard pour ma coutume, a fait silence, je commence une enquête sur

toute ma journée; je reviens sur toutes mes actions et sur toutes mes paroles. Je ne me dissimule rien, je ne me passe rien. Eh! pourquoi craindrais-je d'envisager une seule de mes fautes, quand je puis me dire : Prends garde de recommencer, pour aujourd'hui je te pardonne. » Raoul avait adopté la pratique de Sextius et de Sénèque. Chaque soir il faisait minutieusement son examen de conscience selon le mode stoïcien.

J'ai donné peut-être à quelques traits de ce portrait un relief qu'ils n'acquirent que plus tard; l'ensemble néanmoins est fidèle, car le développement de Raoul sous l'action constante de son père avait été précoce, et il s'était composé un caractère propre selon lequel il agissait à l'âge où la plupart se cherchent encore.

## XII

Quand Raoul se retrouva seul, dans la petite maison maintenant trop spacieuse, et qu'il ne vit plus le guide bien-aimé dont il avait senti à tout instant la chaude présence, un écroulement de ses forces, de ses désirs et de sa volonté s'opéra et il se laissa affaisser en un désespoir sans paroles et sans larmes. Il n'avait pas encore appris la science de la douleur. Il ne savait pas qu'il n'y a pas à reculer devant elle ou à lui demander grâce, qu'il faut descendre jusqu'au fond de ses cercles, les parcourir dans tous les sens, puis, allégé par l'excès même de la souffrance, remonter vers la vie, fortifié sinon consolé, et prêt à recevoir de nouveaux coups. Il eût sans doute succombé à la désespérance si, à défaut de Flaminio, trop éloigné, Paulin ne fût accouru. Cet excellent ami comprit que la secousse d'un déplacement serait peut-être une diversion salutaire. Il l'emmena à Marseille et l'installa dans sa maison située à mi-côte de l'une des grandioses collines de l'amphithéâtre au centre duquel surgissent sur la pleine mer les îles du Frioul et le château d'If. De là, le coup d'œil est magique. Le matin, les îles apparaissent, entre le bleu foncé de la mer et le bleu plus clair du ciel, blanches comme des blocs de marbre; le soir, elles se colorent, rougissent, étincellent, dans les vapeurs flamboyantes du couchant. Ce spectacle eût autrefois enthousiasmé Raoul, il ne le remarquait même pas.

Peu de temps cependant après son arrivée se produisit une commotion politique de nature à le réveiller de sa torpeur : la monarchie de Juillet s'écroulait, la république était proclamée. La ville de Marseille tomba dans une véritable consternation à l'annonce que le nouveau gouvernement envoyait comme commissaire général, avec des pouvoirs illimités, un jeune homme de vingt-trois ans,

auquel on supposait des opinions républicaines très exaltées : elle se crut livrée à un nouveau Saint-Just. Cependant, dès les premières manifestations du redouté proconsul, ce cauchemar s'était dissipé et une sécurité inattendue avait desserré les cœurs.

Paulin pressa Raoul de venir écouter ce jeune enthousiaste qui dominait des multitudes continuellement excitées. En un autre temps, ne fût-ce que par curiosité, il serait accouru. Mais l'éloquence ne l'intéressait pas plus que la nature : il refusa. Pourtant, un jour que Paulin, un peu malade, était obligé de se rendre dans une réunion électorale tenue par l'un de ses amis, il se décida, par sollicitude, à l'accompagner.

D'abord il entendit sans écouter. Peu à peu les sottises, les déclamations haussèrent tellement le ton, soulignées par les applaudissements, qu'il finit par prêter l'oreille, puis par s'indigner, enfin par perdre patience, et tout à coup, à la stupéfaction de Paulin, il s'écria : « Je demande la parole. »

On la lui accorda. Doué de l'instinct oratoire populaire, il débuta en cajolant par de souples caresses de phrases les insensés qu'il voulait réfuter : cela plut. Se sentant encouragé, il attaqua de front les sophismes et dénonça les excitations, cela enthousiasma. A la fin de cette oraison téméraire de laquelle il attendait des sifflets, on le porta en triomphe. Le lendemain, dans les journaux et dans les clubs, on ne s'entretenait que de l'orateur qui venait de se révéler ; on répétait son nom, on s'enquêrait de sa vie ; sa jeunesse, son deuil filial, accroissaient l'intérêt : *Pécaïre!* disaient les femmes avec une plaintive intonation. De toutes parts on lui demanda de parler encore ; il n'y consentit pas. On revint à la charge ; Paulin, heureux d'avoir découvert un dérivatif, appuya. Enfin, après s'être longtemps débattu, obsédé par les instances et incité à son insu par la force de vie qui, à un certain âge, surnage au-dessus des plus terrassantes douleurs, il se décida.

L'auditoire était immense, gagné d'avance ; le succès fut plus retentissant que la première fois. Il fallut recommencer. Raoul avait d'abord rechigné, il finit par s'épanouir à la chaleur de ces ovations, et par trouver quelque plaisir à ces expansions publiques qui lui avaient d'abord tant coûté. Chaque jour, devant des auditoires de plus en plus pressés et charmés, il reprenait le thème de paix sociale, d'amour fraternel, de solidarité entre les classes et entre les peuples de progrès et de civilisation pacifique dont il était pénétré. Il ne procédait pas par raisonnements, mais par effusions et par images ; effusions entraînant, images poétiques. Il maniait harmonieusement, avec une conviction contagieuse, n'en soupçonnant pas encore le décevant, ces mots vagues, d'autant

plus sonores qu'ils sont flottants et en quelque sorte aériens, par lesquels les auditoires sont aisément remués. Il arriva alors, à l'étonnement de beaucoup, parce qu'on n'était pas habitué aux coups de tête et aux coups de cœur du suffrage universel, que ce jeune homme, inconnu la veille, étranger à la ville, par un mouvement contre lequel nul ne songea à lutter, devint le candidat incontesté, fut porté sur toutes les listes, et nommé, à la presque unanimité, représentant du peuple à l'Assemblée constituante.

Il crut se réveiller d'un rêve. En conçoit-on un, en effet, plus imprévu? C'est la destinée, dit-il, et le premier étourdissement secoué, il accepta et se rendit à Paris. Le carrefour de l'Observatoire lui eût paru intolérable à habiter; il se logea dans une maison du haut des Champs-Élysées, presque déserts en cette partie.

Son aventure électorale avait fait sensation; on l'accueillit à l'Assemblée avec curiosité ou sympathie. Chaque parti s'efforçait de conquérir par de courtoises avances cette jeune recrue dont on se promettait beaucoup. Il répondait avec gratitude et ne s'engageait envers personne. Après quelques séances, il se sentit dans une impossibilité morale invincible de s'enrôler sous qui que ce soit. Ne partageant aucune des haines aux prises, il se révoltait également des murmures et des applaudissements qui éclataient autour de lui.

Enfin, un jour que les passions se heurtaient plus frénétiquement, il se jeta entre elles. A son apparition, un silence se fit; son début humble, se déroulant dans de belles périodes amples et naturelles, excita un murmure général d'approbation, et un immense applaudissement de bienvenue le salua. Mais dès qu'il entra dans le vif du débat et que, au lieu de se jeter de l'un des deux côtés, il s'éleva au-dessus de chacun d'eux, s'efforçant de les concilier en les approuvant ou les reprenant tour à tour, un revirement soudain se fit. Il ne se prononçait exclusivement pour personne, personne ne le soutint; il descendit de la tribune au milieu d'une froideur glaciale. « Décidément, se dit-on dans les couloirs, décidément c'est un naïf dont il n'y a rien à attendre. Quel dommage de gâter tant de talent par tant de nigauderie! »

Il sortit de la salle n'ayant pas conscience de ce qui se passait en lui, étourdi par une blessure dont il ne mesurait pas encore la nature et la profondeur. Il monta à pas lents, les yeux baissés, l'avenue des Champs-Élysées. Peu à peu, ses sensations se débrouillèrent. Jusque-là il avait marché dans un nuage ouvert seulement du côté du firmament; le nuage se fermait tout à coup en haut et s'ouvrait en bas sur les laideurs de la terre. L'union, la paix, la fraternité, l'amour, ces espérances célestes dont il vivait,



lui apparurent tout à coup comme des chimères, des contre-sens, des folies, des ironies. Mais alors que devenir? Se faire un homme de haine, de mêlée, de calcul, renoncer à l'idéal par lequel il avait été soutenu, renier, oublier tant d'années de foi, effacer sa jeunesse, et, après avoir vécu dans les clartés, s'envelopper de ténèbres!...

« Mon Dieu, mon Dieu! s'écriait-il, ce serait pire que la mort! » et il demeurerait éperdu, ne sachant comment conclure, lorsqu'il entendit murmurer par une bouche invisible et d'un accent qu'il connaissait trop bien :

« Courage! enfant, vis sans colère au milieu des hommes injustes et menteurs. » C'était la voix de son père. Elle continua longtemps à retentir en lui et ses forces renaître, le calme descendre en son sein agité.

« Oui, répondit-il, je serai courageux, et je vivrai sans colère au milieu des hommes injustes et menteurs. »

Son parti était pris. Il ne renoncerait pas à ses chères croyances; il s'y attacherait d'autant plus, au contraire, qu'elles étaient méconnues; toutefois, il ne les exposerait plus à être bafouées par des furieux; il les renfermerait en lui jusqu'à des jours meilleurs, et comme, ne pouvant les servir, il ne se sentait ni le désir ni le pouvoir de servir rien de contraire, il se retirerait dans la vie de travail de laquelle il avait été tiré par un hasard qu'il ne bénissait plus.

Il revint à l'Assemblée souriant, déroutant les regards malveillants par son imperturbabilité. Il attendait que les jours de péril fussent passés. Il se rendit pendant les combats de Juin sur les barricades les plus dangereuses. La cruelle pacification opérée, ne voulant pas s'associer aux duretés de la répression et ne se croyant pas en droit de s'y opposer, il donna sa démission. Du reste, il devançait le verdict de ses électeurs. A mesure que les passions exclusives s'exaspéraient, à l'enthousiasme qu'il avait excité succédait un détachement non moins général : on le persiflait plus encore qu'on ne le déchirait. Nommé par tout le monde, il n'eût été renommé par personne.

Sa démission donnée, trop las de corps et d'esprit pour s'engager dans une carrière nouvelle, il résolut de venir passer à Florence quelques mois auprès de Flaminio. Celui-ci était chez son père, alors en villégiature dans la vallée de l'Arno, quand Raoul arriva.

Averti, il accourut aussitôt et après l'avoir cherché en vain à l'hôtel de la Porta Rossa, il l'avait retrouvé à Pitti.

Emile OLLIVIER.

La suite prochainement.

---

# L'ÉVOLUTION DE LA GÉOGRAPHIE

---

Le 24 décembre dernier, jour de vigile, on discutait... pardon ! on votait au Sénat le budget de 1896. Avec une rapidité vertigineuse, les divers articles défilaient devant les sénateurs éblouis, lorsque, le tour de l'Instruction publique étant venu, l'honorable M. Bardoux crut devoir se jeter un moment en travers de cette chevauchée des Valkyries. Il s'agissait évidemment d'un intérêt bien grave, comme on va en juger.

M. Bardoux s'était aperçu qu'en France, l'enseignement de la géographie physique avait été jusqu'ici très mal doté. Tandis qu'à l'étranger, notamment en Allemagne, les universités accordent, à cette branche du savoir humain, cours, conférences et même laboratoires, on n'a encore fait chez nous que de timides essais, sous la forme de leçons accessoires, que certains professeurs des facultés des sciences sont chargés de faire à des élèves des facultés... des lettres. Ce mariage du Grand Turc avec la République de Venise n'a produit que de médiocres résultats. Aussi, s'écriait M. Bardoux, savez-vous ce qui arrive ? C'est que ceux qui ont besoin d'un cours complet sur la matière sont obligés d'aller le chercher dans un établissement libre, à l'*Institut catholique de Paris* !

En d'autres temps, peut-être, cette révélation eût été enregistrée avec faveur par un pouvoir avide d'économies. L'occasion semblait belle, en effet, de ne point grever le budget de l'Etat d'une charge nouvelle, puisque l'initiative privée avait pourvu au besoin signalé, d'une façon que M. Bardoux lui-même jugeait suffisante. D'ailleurs, on ne s'était pas encore étouffé aux leçons du professeur libre, et la clientèle de ce genre d'enseignement pouvait grandir sans qu'il fallût aviser à quelque création supplémentaire. Mais allez donc demander à une majorité *républicaine* de faire entrer en ligne de compte, à titre d'avantage public, ce qui émane d'une institution

libre, alors surtout que cette dernière porte l'épithète de *catholique*, si odieuse aux francs-maçons ! Aussi, ayant réveillé, à l'aide de ce mot terrible, l'attention des gauches à demi endormies par la fatigue de leurs votes incessants, le sénateur du Puy-de-Dôme exprimait-il l'espoir que le gouvernement ne voudrait pas faire d'économies sur ce chapitre.

Effectivement, le ministre de l'Instruction publique promit d'aviser, et de prendre les mesures nécessaires pour que les conférences, déjà instituées à la Sorbonne, fussent bientôt transformées en un véritable cours, de manière à éviter tout danger de voir les élèves de l'Etat se compromettre en fréquentant des établissements mal vus. Il restera du moins à ceux-ci l'honneur d'avoir provoqué et appliqué les premiers une réforme dont tout le monde aujourd'hui commence à comprendre la nécessité.

Mais cette réforme comporte autre chose que l'addition d'une chaire nouvelle au catalogue, déjà si respectable, de celles qu'abritent le palais de la Sorbonne et ceux des universités de province. Il ne suffit pas d'instituer un cours. Il faut encore savoir ce qu'on enseignera, qui pourra distribuer avec autorité cet enseignement et surtout à qui on pourra légitimement l'imposer. Imaginer qu'un arrêté ministériel puisse pourvoir à tout cela serait se faire une étrange illusion. La réforme a besoin d'être plus profonde, et c'est tout un remaniement à opérer dans la classification traditionnelle des connaissances universitaires.

Au lendemain de nos désastres, on a beaucoup parlé et beaucoup écrit sur l'insuffisance des notions géographiques en France. Mille anecdotes circulaient à cet égard. Tantôt il s'agissait d'un état-major qui ne possédait pas une seule carte à sa disposition ; plus souvent, hélas ! il était question d'officiers, même d'officiers généraux, entre les mains de qui ces instruments avaient produit le même effet qu'un manuscrit chinois, qu'on donnerait à déchiffrer à un enfant des écoles primaires. Exagérées ou non, ces plaintes avaient un réel fondement, et l'on pouvait affirmer qu'une des lacunes de l'éducation usuelle, en France, consistait dans l'opinion partout répandue, que la lecture d'une carte est besogne de spécialiste, de sorte qu'un esprit cultivé a parfaitement le droit, peut-être même le devoir, de dédaigner ces sortes de grimoires.

En 1859, le chef des travaux graphiques à l'École polytechnique, M. Bardin, avait déjà essayé de réagir contre cette tendance. Il avait conçu tout un système de procédés très simples, en vue de faire entrer, en quelque sorte, la topographie dans les mœurs. Les méthodes étaient d'une application si facile, qu'il n'hésitait pas à promettre au maréchal Vaillant qu'avec ce système, il apprendrait

la lecture des cartes même *aux tambours des régiments*. Malheureusement ses efforts furent mal secondés, et l'ignorance traditionnelle continua à régner, non seulement chez les tambours, mais aussi dans un trop grand nombre d'états-majors.

Les causes de cette infériorité sont nombreuses. La première est le maintien indéfini de cette coutume surannée, qui veut que la géographie soit intimement liée à l'histoire, comme si elle n'avait d'autre but que de permettre de suivre, sur un dessin, les évolutions des conquérants et des peuples. Il en résulte que le personnel géographique enseignant de l'Université et des collèges se recrute exclusivement parmi les gradués ou les anciens élèves des facultés des lettres. Cela pouvait être sans grand inconvénient à l'époque où l'on savait encore très peu de chose sur l'état de la surface terrestre, de sorte que les cartographes bornaient leur ambition au figuré des rivages, des cours d'eau, des routes et des limites politiques. Alors les montagnes étaient représentées par des dessins de convention, le plus souvent par des espèces de *chenilles*, qu'on voyait s'allonger systématiquement à travers la terre-ferme, aux endroits où l'on savait, du moins où l'on croyait, qu'il existait des chaînes de hauteurs. A cette époque, les quatre cinquièmes de la surface des continents demeuraient encore, ou à peu près, *terra ignota*, et l'on pouvait admettre que les procédés suivis répondaient suffisamment aux connaissances en circulation.

Mais les relevés cartographiques de détail ont pris, durant ce siècle, en Europe comme en Amérique, une précision inaccoutumée, pendant qu'une nuée d'explorateurs se répandaient sur tous les pays inconnus, apportant chaque jour une masse énorme de documents nouveaux. Il en est résulté que ce qu'on peut appeler le côté *humain* de la géographie, c'est-à-dire la considération des limites politiques, des relations commerciales et de la distribution des races, s'est de plus en plus effacé devant le côté *physique* de la science. La terre proprement dite, un peu oubliée des anciens, à la manière de ces paysagistes du dix-septième siècle, pour qui la nature n'était bonne qu'à servir de cadre à des scènes mythologiques ou à des représentations de monuments de fantaisie, a paru digne d'être envisagée pour elle-même, abstraction faite du parti que la civilisation peut tirer de sa diversité. Même on en est venu à comprendre que le meilleur moyen d'expliquer l'histoire des peuples était de connaître avec précision le milieu terrestre au sein duquel ils ont vécu, et qui a tant influé sur leurs destinées. De là l'importance prépondérante prise par la géographie physique, à mesure que se multipliaient les données relatives à la forme des continents et à celle des mers.

D'autre part, pour tirer un utile parti de tant de résultats nouveaux, acquis à l'aide des procédés de ce qu'on appelle communément la science, il eût fallu aux professeurs autre chose qu'une éducation purement littéraire. Quelque bonne volonté qu'ils y missent, il manquait à la plupart d'entre eux ce sens géométrique sans lequel il est impossible de voir clair sur ce qui se passe à la surface du sphéroïde terrestre. Rien que pour définir l'exakte position d'un point, en longitude, latitude et altitude, il leur fallait aborder un ensemble de notions délicates, pour lesquelles l'étude préalable de la grammaire et le commerce intime avec les aoristes grecs constituent une préparation absolument insuffisante.

Pour n'en donner qu'un exemple, chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la représentation exacte du relief de la terre ferme ne peut se faire qu'à l'aide de courbes, convenablement espacées suivant l'échelle de la carte, et dont chacune réunit tous les points du sol qui sont *à la même hauteur*. Nous soulignons exprès ces mots, parce que nous allons voir qu'ils renferment déjà une équivoque.

En effet, on part de ce principe que, toutes les parties de la mer communiquant librement entre elles, la surface qu'elles engendrent doit être une *surface de niveau*. Lorsqu'il s'agit d'une portion très limitée du globe terrestre, comme par exemple du bief d'un canal, chacun se représente aisément cette surface de niveau comme formant *un plan horizontal*. Mais la terre étant ronde, ce plan n'est, en réalité, qu'un élément infiniment petit d'une surface courbe, laquelle ne serait une sphère parfaite que si la terre était en repos absolu. En vertu du mouvement qui fait décrire à notre globe, en vingt-quatre heures, un tour entier autour de son axe, les particules essentiellement mobiles de l'Océan sont entraînées, dans la direction de l'équateur, par la force centrifuge que développe nécessairement tout mouvement de rotation. Ainsi la surface de niveau s'aplatit, et devient celle d'un *ellipsoïde de révolution*, engendré par la rotation d'une ellipse ou ovale des jardiniers autour de son petit axe.

Encore cet ellipsoïde n'aurait-il de régularité géométrique que si les continents formaient partout une saillie négligeable. Mais l'expérience enseigne que, quand une ligne de hauteurs importante surgit assez brusquement en face de la mer, l'attraction propre de ce massif montagneux entre en jeu concurremment avec la pesanteur. Sollicitées par le massif, les particules liquides de la surface des mers *se relèvent* un peu vers la montagne; de sorte que la surface océanique devient celle d'un ellipsoïde déformé par

l'attraction terrestre, c'est-à-dire d'un *géοide*, pour employer l'expression aujourd'hui consacrée.

Ce n'est pas tout : même si la déformation par les masses de relief ne se faisait pas sentir, la surface des mers ne serait régulière que si leurs eaux avaient partout la même densité, la même composition, la même température. Or les mers sont inégalement chaudes : celles qui avoisinent les pôles reçoivent, par la fonte des glaces, un excès d'eau douce qui en abaisse la densité. Partout où débouche un grand fleuve, cet apport d'eaux continentales produit une surélévation locale de la mer, une sorte de chute progressive depuis l'embouchure jusqu'au large. Des pluies abondantes, des vents de direction constante soufflant pendant un certain temps, provoquent des déformations du même genre, ce qui fait qu'à un moment déterminé, et abstraction faite du mouvement des marées, le niveau de la mer, en un point donné, peut s'écarter de *plusieurs décimètres* de la position moyenne que les cartes doivent indiquer.

Voilà bien des difficultés d'ordre exclusivement scientifique, qui se dressent devant la notion usuelle du niveau de la mer, et ne peuvent que difficilement être appréciées si l'on n'a pas reçu une éducation préalable. Mais l'usage de ce qu'on appelle les *courbes de niveau* en soulève d'autres d'un ordre encore plus délicat.

Pour dresser ces courbes, on détermine, par des nivellements, tous les points qui sont à *la même hauteur au-dessus du niveau de la mer*. Alors on se figure communément que, si l'épaisseur de la nappe liquide venait à augmenter précisément du même chiffre, la courbe correspondante définirait le rivage de l'Océan ainsi gonflé.

Cela n'est pas exact. Si la mer venait à s'élever de 1000 mètres à l'équateur, elle ne s'élèverait au pôle que de 997 mètres, attendu que sa nouvelle surface devrait posséder le même aplatissement que la première. Il faut donc choisir et adopter pour les cartes, ou bien des *surfaces de niveau qui ne seront plus équidistantes* et ne pourront, par conséquent, être déterminées par les nivellements ordinaires; ou bien conserver des *courbes d'altitude*, ce qui est le cas général, mais en reconnaissant que ces courbes ne définissent plus les niveaux successifs que la mer pourrait occuper si elle s'élevait au chiffre indiqué par la cote.

La différence est minime, dira-t-on, et une différence de 3 millièmes est négligeable pour les besoins usuels. D'accord, mais il n'en est pas moins vrai que le maniement de notions aussi délicates ne doit pas être confié à des mains inexpérimentées, sous peine de répandre dans l'esprit des élèves des idées inexactes, parfois même sous peine de formuler, dans des manuels didactiques, des erreurs fondamentales, dont on pourrait citer maint

exemple. Et la conclusion est que les vraies méthodes de la géographie ne pourront prendre place dans l'enseignement public que quand, renonçant à confondre cette science avec l'histoire, on se sera attaché à former un personnel pourvu d'une suffisante éducation géométrique ou physique. Que ce personnel ait jusqu'ici fait défaut, sauf quelques rares et honorables exceptions, c'est ce que personne ne saurait raisonnablement contester.

Si, pour les causes que nous venons d'indiquer, l'enseignement officiel de la géographie est demeuré défectueux jusqu'à nos jours, il semble du moins que la culture de cette science eût pu se réfugier utilement dans quelque autre institution nationale, par exemple dans le service de la carte de France, qui faisait autrefois partie des attributions du corps d'état-major. Ce résultat n'eût pas manqué de se produire, si l'on avait conservé l'organisation primitive du service, telle qu'elle avait été fort intelligemment conçue au début de ce siècle.

À cette époque, en effet, on avait créé un corps spécial, celui des *ingénieurs-géographes*. Recrutés à l'École polytechnique et pourvus par conséquent d'une culture scientifique avancée, ces ingénieurs devaient consacrer toute leur carrière aux travaux géodésiques et topographiques que comportait l'établissement de la carte. Les noms de Puissant, de Corabœuf, de Francœur, de Puillon-Boblaye, de Rozet, de Largeteau, de Savary, disent assez quels hommes de valeur groupait cette petite phalange.

Malheureusement, par une inspiration à jamais lamentable, le corps des ingénieurs-géographes fut supprimé en 1831, et une ordonnance du 22 février opéra la fusion de ce corps avec celui de l'état-major. À partir de ce moment, des hommes dont la seule préoccupation devait être l'étude du terrain, dont les seuls instruments auraient dû consister dans le théodolite, la planchette et le niveau, furent mis sur le même pied que les brillants cavaliers empanachés, à la fois hommes du monde et hommes de guerre, sur qui reposait le soin, tantôt de présider à la conduite des campagnes militaires, tantôt d'aider à l'éclat des réceptions mondaines chez les généraux auprès desquels ils servaient comme aides de camp.

Fatalement, le militaire devait opprimer le cartographe, et en venir à professer vis-à-vis de lui quelque chose du sentiment que le *pékin* a toujours inspiré, en France, à ceux qui portent l'épaulette. Ce n'est pas qu'il ne se soit trouvé de nombreux officiers d'état-major pour accomplir de très beaux travaux topographiques. Mais il leur fallait une grande conscience et un réel désintéressement pour poursuivre leur œuvre sous l'œil moqueur de camarades

occupés à de tout autres besognes. Un exemple, dont nous pouvons garantir l'authenticité, suffira à le démontrer.

Il y a plus de vingt-cinq ans, un officier d'état-major revenait d'Afrique où, pendant deux années, il avait travaillé sans relâche à la carte d'Algérie. Sous un soleil de feu, au milieu de mille privations, il s'était acharné à la reconnaissance d'un terrain difficile, où parfois il lui fallait frayer un chemin à ses instruments à travers des haies naturelles d'aloès, si épaisses qu'on eût souhaité d'avoir du canon pour les entamer. Le travail terminé, l'officier se présente, avec ses minutes remarquablement bien dessinées, au Ministère de la guerre, devant le colonel chef du bureau duquel dépendait le service de la carte. Au lieu des compliments qu'il croyait avoir mérités, il s'entend bombarder par l'apostrophe suivante : « Eh bien, capitaine, est-ce que vous vous sentez la conscience tranquille, quand vous avez travaillé pendant deux ans à des *machines* comme ça ? »

« Militaire, militaire ! » aimait à s'écrier à tout propos un général demeuré légendaire à l'École de Saint-Cyr, qu'il commandait il y a près d'un demi-siècle. Encore l'excellent homme faisait-il grâce à la topographie, si l'anecdote qu'on raconte de lui est aussi vraie qu'elle est... bien trouvée. Parcourant un jour les salles, où les élèves étaient justement occupés à des travaux de cartes, il en avise un qui construisait, au bas de son papier, l'échelle de réduction des mesures. « Que faites-vous là ? lui dit-il. — Une échelle, mon général. — Une échelle ! militaire, militaire ; pour monter à l'assaut ; très bien. » Malheureusement tous les braves de l'époque n'avaient pas d'aussi indulgents rapprochements. A coup sûr, à leurs yeux, le lever des plans et le dessin des hachures n'étaient pas choses suffisamment militaires. En s'y adonnant, un officier risquait d'être moins solide et moins élégant à cheval. Un trop fréquent contact avec la nature sauvage devait lui faire perdre ce raffinement de politesse, si fort apprécié des salons où le corps d'état-major brillait en temps de paix d'un vif éclat. Et voilà comment, en faisant œuvre de topographe, on s'exposait plutôt à compromettre sa carrière.

C'eût été le cas de déclarer une bonne fois qu'un travail de ce genre ne rentrait pas dans les attributions des hommes de guerre et qu'il fallait en abandonner le soin à des civils. Rien n'était plus opportun, il y a cinquante ou soixante ans, alors que le grand développement des chemins vicinaux, précédant de bien peu la construction des premiers chemins de fer, faisait naître des besoins nouveaux. Quelle économie de temps et d'argent pouvait être réalisée, si pour les avant-projets on avait disposé de cartes bien



faites, avec relief figuré par des courbes! Mais la Guerre n'entendait pas renoncer à son privilège. Elle avait absolument accaparé la carte de France, identifiant les besoins de l'œuvre avec ceux de la défense nationale; si bien que les minutes étaient devenues quelque chose de sacro-saint, pieusement caché dans des cartons, et dont on obtenait à grand'peine la communication. D'ailleurs l'échelle de la carte, suffisante pour l'usage de la guerre, était trop petite en vue des travaux publics. Pendant que la Belgique et l'Allemagne possédaient ou s'attachaient à dresser des cartes en courbes de niveau, à des échelles comme le 25 000°, parfois même le 10 000°, nous en étions réduits en France à la carte au 80 000°, et toute étude préalable de route, de canal ou de chemin de fer, réclamait un levé spécial, dont les feuilles de l'état-major ne facilitaient en rien l'exécution.

La seule chose qu'on eût pu obtenir, et cela grâce à l'énergique persévérance et au désintéressement d'un ancien conducteur des ponts et chaussées, Bourdalouë, avait été d'instituer un service pour le nivellement de précision du territoire. Mais cette mesure ne pouvait produire son effet utile qu'à la condition que le travail fût vigoureusement poursuivi, enfermant tout le pays dans un réseau serré de compartiments, dont l'intérieur eût été aisément rempli par des travaux de moindre précision. Comme toujours, on abandonna l'œuvre à moitié chemin, sous prétexte d'insuffisance de fonds. De nos jours sans doute elle a été reprise; mais ce n'est plus guère qu'au point de vue scientifique qu'on en peut attendre quelque avantage. Au regard des travaux publics, elle arrive, pourrait-on dire, comme la moutarde après le dîner. Le pays, saturé de routes et de chemins de fer improductifs, n'a plus de profit matériel sérieux à tirer d'un nivellement général.

Ainsi, non seulement l'ancienne organisation du service topographique a périclité entre les mains de la Guerre, mais, en même temps, elle a paralysé les entreprises dont les ingénieurs auraient pu se charger. C'est pourquoi, quelque opinion qu'on puisse avoir sur la législation qui, en changeant profondément notre régime militaire, a entraîné la suppression du corps d'état-major, ce qu'il est permis de dire, c'est que la géographie n'avait, en aucune façon, à prendre le deuil de l'institution défunte. Au contraire, sur ses ruines s'est élevé, en utilisant les excellents offices de la brigade topographique du génie militaire, un service nouveau et restreint, le service géographique de l'armée. Là se groupent des spécialistes, pour la plupart anciens élèves de l'Ecole polytechnique, aimant la besogne qu'ils font et produisant des travaux estimés, sous la direction actuelle d'un chef, le général de La Noë,

qui, par son beau livre sur *les Formes du terrain*, publié avec la collaboration de M. Emmanuel de Margerie, le géologue, a été vraiment, en France, l'initiateur des vraies méthodes pour l'étude de la surface. Mais, quelque distinguée que soit cette phalange, son rôle est strictement limité, et ce n'est pas elle qui peut prendre la direction d'une réforme radicale dans la manière de concevoir et d'enseigner la géographie.

Une autre cause encore vient paralyser, en France, les efforts qui pourraient être tentés dans cette direction. C'est la part ridiculement exiguë qui est faite aujourd'hui à la géologie dans l'enseignement public.

Les anciens ingénieurs-géographes, notamment Le Puillon de Boblaye et Rozet, n'avaient pas tardé à s'apercevoir que l'intelligence de la surface réclamait impérieusement des notions précises relativement à la structure du sous-sol. En effet, le relief actuel de l'écorce terrestre n'est pas quelque chose d'immuable, qui ait existé de tout temps; c'est le résultat de l'action exercée par la pluie, la neige, les rivières et la mer, sur un terrain fort hétérogène, que de puissantes actions intérieures ont déformé à bien des reprises durant les temps géologiques. Essayer de comprendre l'allure de la surface, sans avoir une idée nette de l'architecture du dessous, qui en détermine absolument les traits fondamentaux, est une entreprise aussi dangereuse que si l'on voulait peindre le corps humain en ignorant systématiquement l'anatomie du squelette et l'agencement des muscles. Aussi, précisément à l'époque où Elie de Beaumont traçait en traits saisissants, dans ses descriptions des Vosges et des Alpes, les rapports nécessaires de la superficie et du sous-sol, les géographes dont nous venons de rappeler les noms s'appliquaient-ils à pénétrer de plus en plus dans la connaissance des parties profondes de l'écorce. Leur tâche allait ainsi en s'élargissant et en se compliquant. C'était une raison de plus pour que nulle autre considération ne vînt les détourner de tels devoirs. Cela nous autorise à dire que la suppression du corps auquel ces savants appartenaient a été un désastre, à la fois pour la géologie et pour la géographie; pour la première, à laquelle cette mesure enlevait un personnel qui eût grandement contribué à ses progrès; pour la seconde, parce qu'en rendant impossible l'extension des attributions désormais assignées aux topographes, elle la privait du bénéfice d'une alliance absolument nécessaire à son évolution.

Au moins les géologues allaient-ils recueillir pour leur compte la tâche que les géographes officiels étaient contraints de désert? Hélas! ils avaient bien trop à faire dans leur propre spécialité; et

ce n'était guère le moment de songer à étendre leur domaine, quand la jouissance leur en était si péniblement disputée. S'il est une science qui n'ait jamais fatigué la faveur publique, c'est assurément celle-là. Elle n'était pas née en 1795, au moment de la constitution de l'Institut de France, et ainsi l'Académie des sciences ne lui a pas réservé de place distincte. Par une sorte de tolérance, on l'admet, depuis sa naissance, à partager, avec les minéralogistes, les sièges de la section dite de minéralogie. Trop heureuse encore quand on ne lui demande pas de renoncer à ce faible privilège, pour qu'on puisse récompenser à son détriment le mérite exceptionnel d'un Sainte-Claire Deville ou d'un Pasteur, que d'autres sections alors au complet ne sont pas en mesure d'accueillir.

Ainsi mutilée dans sa représentation officielle, la science du globe terrestre n'est pas mieux traitée dans l'enseignement universitaire. Ne sachant où la caser, on l'a inscrite au programme de la quatrième, parfois même à celui de la cinquième; c'est-à-dire qu'une discipline, qui constitue en réalité la synthèse de toutes les sciences de la matière dans leur application à l'histoire de notre planète, doit être infligée à des enfants de treize ans, alors qu'ils ne savent pas encore un mot de physique, de chimie ou d'histoire naturelle.

Mais cette inscription au programme est elle-même illusoire; car on sait bien qu'en France, il n'y a de sérieusement enseigné que ce qui doit faire l'objet d'un examen. Or la géologie, qui était exigée il y a quarante ans au baccalauréat ès sciences, alors que beaucoup de ses résultats étaient encore incertains et que son édifice manquait essentiellement de solidité, se voit aujourd'hui expulsée complètement de cet examen, sans doute en récompense des gigantesques progrès qu'elle a depuis lors accomplis. On a commencé par la rayer du baccalauréat classique, mais en la maintenant à l'examen restreint, celui des futurs candidats aux facultés de médecine. Mais voici qu'une nouvelle organisation a été donnée à ces études préparatoires, et, dans le bouleversement, la géologie a sombré.

Aujourd'hui donc, en dehors de l'Ecole des mines, où la tradition en est fermement conservée, la géologie n'a plus d'asile officiel que dans les facultés des sciences, et cela parce que la connaissance en est encore imposée pour la licence ès sciences naturelles. Nous disons *encore*. C'est que, là aussi, un autre bouleversement fait peser sur elle une menace terrible. A la trilogie sacramentelle, qui exigeait pour la licence l'étude simultanée de la zoologie, de la botanique et de la géologie, on a tout récemment substitué un groupement arbitraire de certificats, individuellement conquis dans

les diverses branches de l'enseignement supérieur scientifique. Et si la liste des certificats à option, nécessaires pour la conquête du grade de licencié, n'est pas encore définitivement arrêtée, du moins il y a gros à parier que les intérêts géologiques auront fort à en souffrir.

C'est vraiment chose inouïe que cette persécution, dont la France semble avoir le monopole, alors que de tous côtés, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, en Italie, en Amérique, en Inde, même au Japon, la géologie reçoit les plus précieux encouragements. Devant un abandon aussi peu justifié, la Société géologique de France s'est émue, et a porté devant le ministre de l'Instruction publique le ferme et respectueux exposé de ses doléances. La réponse qu'elle a reçue mérite d'être rappelée. Le ministre a exprimé ses regrets de ne pouvoir absolument rien ajouter à des programmes déjà surchargés; mais il a annoncé, comme correctif, qu'il prescrirait de faire faire aux élèves des lycées des promenades géologiques. Exactement comme si, impuissant à donner à des jeunes gens aucune notion élémentaire de zoologie, on promettait, en revanche, de les astreindre périodiquement à la pratique des dissections anatomiques!

La situation actuelle peut donc se résumer ainsi : dans l'Université, l'enseignement de la géographie reste intimement lié à l'ordre des lettres, et ne peut fournir matière à une thèse de doctorat que si l'auteur est capable d'y joindre un grand *pensum* en latin. La cartographie de détail, complètement accaparée par la Guerre, ne peut prétendre à aucune influence directrice; et tandis qu'entre les géographes et les géologues subsiste la barrière qui sépare les facultés des sciences de celles des lettres, l'étude de la structure et de l'histoire du globe terrestre, si nécessaire à l'intelligence de la surface, ne suscite que des efforts individuels<sup>1</sup>, d'autant plus méritoires d'ailleurs qu'ils reçoivent en haut lieu moins d'encouragements. Encore une grave menace de paralysie vient-elle peser sur ceux de ces efforts qui sont dus aux professeurs de nos facultés des sciences; car leur activité serait grandement entravée, si la nouvelle organisation de la licence ès sciences naturelles amenait une désertion totale ou partielle des étudiants qui suivaient jusqu'ici les cours de géologie.

Pendant que chez nous les conditions sont à ce point défavo-

<sup>1</sup> Parmi les plus louables de ces efforts, il faut citer un recueil de récente création, les *Annales de géographie*, que la maison Armand Colin publie avec le concours d'un certain nombre de spécialistes distingués, et où les questions géographiques sont envisagées à la lumière des connaissances géologiques.

rables, que se passe-t-il à l'étranger? En Allemagne, sous l'influence de l'éminent voyageur de Richthofen, il s'est formé une puissante école de travailleurs, tous aussi géologues que géographes, comme leur chef. La même chose a lieu en Autriche, où M. Penck représente des principes identiques, et en Suisse, où M. Heim s'est placé hors de pair. La géographie, en possession d'une pleine indépendance, est traitée comme une science. Les docteurs créés dans cette seule spécialité se comptent déjà par centaines, et l'esprit public, préparé par les beaux ouvrages que publient depuis longtemps les éditeurs de Gotha, est si bien disposé pour ce genre d'études, qu'on n'hésite pas à lancer dans la grande circulation des livres tels que la Géographie (*Länderkunde*) de Kirchhoff et celle de M. Sievers; livres tellement imprégnés de notions précises relativement à la constitution intime de l'écorce terrestre, qu'on se demanderait comment ils peuvent trouver un nombre suffisant de lecteurs, si l'on ne savait qu'en Allemagne, la géologie fait régulièrement partie des études imposées à l'enseignement secondaire, où elle est traitée avec de grands détails. En même temps l'Allemagne du Nord dispose d'une excellente carte au 25 000<sup>e</sup>, avec courbes de niveau, et c'est sur ce canevas que sont rapportées toutes les indications géologiques, pour lesquelles on est obligé chez nous de se contenter de l'échelle du 80 000<sup>e</sup>.

Mais c'est surtout en Amérique, aux Etats-Unis, que la nouvelle orientation des études géographiques s'est accusée avec éclat, et cela en vertu de circonstances propres à ce singulier pays, qui, en vérité, n'est pas fait comme tous les autres.

Lorsque, il y a vingt-cinq ans, on songea à tirer parti des immenses territoires situés au cœur de la chaîne des Montagnes Rocheuses, les premiers officiers envoyés pour faire une reconnaissance topographique de ces régions désertes se trouvèrent en présence de spectacles inattendus. Dans les entrailles d'un immense plateau, à la surface uniforme et désolée, s'ouvraient des abîmes aux parois abruptes, dont la profondeur dépassait parfois un millier de mètres. Leurs versants, infiniment découpés et absolument dépourvus de végétation, laissaient voir une succession maintes fois répétée de couches de terrain horizontales, dont les couleurs contrastantes, gris, vert, bleu, rose, jaune, rouge-vermillon, revêtaient sous un ciel obstinément pur et sec une intensité extraordinaire. On eût dit des assises de gigantesques monuments polychromes, dont les ruines, capricieusement déchiquetées par l'action du temps, se profilaient ainsi sur l'azur d'un ciel sans nuages.

Point n'était besoin d'être géologue pour acquérir, du premier coup, la notion du mode particulier de constitution de l'écorce ter-

restre dans cette contrée. Tandis que, dans nos pays, la terre végétale, les bois et les cultures masquent constamment le sous-sol, de manière qu'il faut deviner sa structure à l'aide des rares documents fournis par les chemins creux, les carrières et les sondages, là-bas, c'était un livre ouvert à toutes ses pages, et un enfant lui-même n'aurait pas eu d'hésitation à définir cette superposition régulière de couches, tour à tour meubles et compactes, tendres et résistantes, si curieusement entamées par les *canyons* ou gorges au fond desquelles on entendait gronder les eaux du Colorado.

Ainsi, par une exception tout à fait extraordinaire, alors que l'étude géologique d'une contrée est, d'habitude, le dernier acte d'une civilisation qui a longtemps occupé la place et en a exploité les principales richesses, aux Montagnes Rocheuses, l'œuvre du géologue marchait de pair et sans effort avec la première reconnaissance d'un territoire entièrement inexploré jusque-là. En même temps que le topographe dessinait les thalwegs et déterminait le tracé des courbes d'altitude, il lui était donné de limiter, du même coup, lesaffleurements des divers étages géologiques, en suivant tout simplement les teintes contrastantes des assises, si nettement accusées sur toute leur étendue.

Dans de pareilles conditions, non seulement il était inévitable que les officiers géographes devinssent en même temps géologues ; mais les rapports qui existent entre l'aspect extérieur du terrain et sa structure intime ne pouvaient manquer de leur apparaître avec une netteté saisissante. Evidemment toutes ces gorges avaient dû être creusées par les eaux courantes, à mesure que s'approfondissait le lit du fleuve, à une époque où la région, de nos jours si aride, recevait de grandes quantités de pluies. Les mystères de ce creusement progressif se révélaient sans la moindre obscurité. Tous les détails du paysage se justifiaient d'eux-mêmes, ici par la différence de résistance des couches traversées, là, par l'influence des crevasses principales du terrain, ailleurs par l'apparition d'une coulée ou d'un massif d'origine volcanique.

Ainsi s'explique comment les pionniers du Colorado, et à leur tête le major Powell, ont conçu de bonne heure une vue particulièrement nette des circonstances qui déterminent l'évolution des formes géographiques. Ils ont d'ailleurs rapidement fait école, et il s'est trouvé bientôt, dans les universités américaines, des hommes pour donner un corps à ces nouveaux aperçus, et entreprendre de les faire pénétrer dans l'enseignement public. Le plus actif est un jeune professeur du collège Harvard, à Cambridge, dans le Massachusetts, M. William Morris Davis, auteur d'une terminologie dont l'usage se répand de plus en plus, et d'études où il a apporté, dans

l'analyse des détails de la géographie, une finesse et une sûreté qui n'avaient jamais encore été atteintes.

De là est sorti un ordre tout nouveau de connaissances, pour lequel les Américains ont créé le nom parfaitement justifié de *géomorphogénie*; car c'est vraiment l'étude qui a pour objet la *genèse des formes terrestres*. Qu'on nous permette d'exposer en quelques mots les principes de cette discipline.

Les formes extérieures du globe sont le résultat de deux catégories d'effets : d'une part, il y a les causes géologiques, c'est-à-dire celles qui ont entraîné la formation et déterminé la structure des masses minérales en chaque point. D'autre part, il y a l'action prolongée des eaux courantes, de la glace, du vent et des vagues de la mer, qui attaquent sans relâche la terre ferme et la sculptent, pour ainsi dire, en imprimant aux parties continentales un véritable *modelé*. L'analyse d'une région comporte donc la connaissance simultanée de ces deux ordres d'influences, lesquelles n'ont cessé d'agir ensemble à travers une longue suite de siècles; et l'intelligence du terrain n'est pleinement acquise que si l'on a réussi à retracer au moins les phases principales de cette évolution.

Supposons qu'à la suite d'une de ces déformations profondes, comme l'écorce terrestre en a souvent traversé, un territoire de quelque étendue, jusque-là caché sous les eaux de la mer, vienne à être ajouté au domaine continental. Son relief originel dépend exclusivement de l'action des causes internes qui en ont provoqué le soulèvement. Il peut offrir, ici des saillies, là des dépressions; mais le modelé lui fait absolument défaut. Aussi les premières pluies qui s'abattent sur sa surface ne sauront-elles où concentrer leurs eaux, faute de vallées déjà dessinées. Elles s'éparpilleront en ruisselant le long des pentes existantes, et seuls, les filets d'eau suffisamment puissants pour ne pas se perdre en route réussiront à parvenir jusqu'à la mer. Mais une fois ce débouché obtenu, le niveau, supposé stable, de la masse océanique, marque le point où la vitesse des eaux courantes doit être totalement amortie, et la continuité qui préside à tous les phénomènes de la nature exige que cet amortissement soit progressif. Pour cela, il faut que le fleuve, qui, au début, arrivait à la mer par une pente rapide, emploie sa force vive à creuser son lit en éparpillant les matériaux au voisinage de son embouchure. La pente de celle-ci se régularise donc peu à peu, et le travail *progressive de l'aval à l'amont*, contrairement à l'opinion vulgaire, qui se représente volontiers les cours d'eau comme creusant leurs lits de l'amont à l'aval. Ainsi s'établit une pente d'équilibre, c'est-à-dire telle qu'il y ait égalité entre la force vive de l'eau et la résistance par frottement de son

lit. Quand ce résultat est obtenu, le profil du lit, presque horizontal dans le voisinage du débouché à la mer, se redresse progressivement, pour ne prendre une inclinaison notable que dans la région des sources.

Maintenant, ce que le cours d'eau principal a fait, chacun de ses affluents doit le faire à son tour, en prenant pour point fixe, c'est-à-dire pour *niveau de base*, non plus la surface de la mer, mais le confluent avec la rivière dont il est tributaire. Ainsi, de proche en proche, le réseau des thalwegs se complète et se régularise, jusqu'au moment où l'on peut dire que le modelé est parfait : c'est-à-dire que tous les cours d'eau, quels qu'ils soient, ont atteint leur pente d'équilibre.

Ce résultat, ils l'ont obtenu par *érosion*, en creusant de plus en plus bas leurs rigoles à travers les protubérances primitives du terrain; et l'œuvre a comporté des phases successives, dont l'ensemble forme un véritable *cycle d'érosion*. Si bien qu'avec M. Davis, on peut distinguer, dans l'histoire d'un système de cours d'eau ou réseau hydrographique, l'enfance, la jeunesse, la maturité, la vieillesse. Le grand nombre des lacs et des cascades caractérise la jeunesse; tandis que, dans un réseau vieilli, les cours d'eau, sans pente appréciable et sans ruptures de pente, décrivent des méandres à la surface d'un pays presque complètement aplani. Le terme final du cycle est donc la transformation de la contrée, quel qu'ait été son relief originel, en une grande plaine où, seules, les parties les plus dures font une légère saillie au-dessus de l'ensemble. C'est ce que M. Davis a nommé une *pénéplaine* ou *presqueplaine*.

Nous voici donc en possession d'un criterium pour apprécier l'âge relatif d'une contrée au point de vue du modelé. Il s'en faut de beaucoup, en effet, que toutes les parties de la terre ferme soient du même âge. Quelques-unes sont de très récente émergence, tandis que d'autres appartiennent au domaine continental depuis de nombreux millions d'années. Il y en a qui n'ont pas subi de récentes déformations sous l'influence de causes internes; tandis que d'autres, par exemple les Alpes, sont le produit d'une violente dislocation, qui ne remonte pas très loin dans les temps géologiques. Il en résulte que, suivant les régions, le cycle d'érosion est plus ou moins avancé, et les signes indiqués par M. Davis permettent de dire à quel point de son évolution il est parvenu.

D'un autre côté, un cycle en voie d'accomplissement est nécessairement interrompu s'il survient une nouvelle déformation de l'écorce. L'action des eaux courantes peut s'en trouver, tantôt accélérée, tantôt ralentie. Il n'est guère de portions des continents qui



n'offrent ainsi les traces de plusieurs cycles successifs, et c'est une tâche extrêmement délicate, mais aussi particulièrement attachante, d'en reconstituer les vestiges. C'est ainsi qu'en France, on peut suivre les progrès de l'aplanissement qui, lors des temps tertiaires, avait amené la surface du plateau central à peu de chose près au niveau de la mer. Puis voilà que les volcans accumulent par-dessus, en de nombreux points, de grandes masses de matériaux, laves et scories, pendant que l'ensemble du terrain, par le jeu mutuel des cassures qui ont livré chemin aux laves, fait la bascule en se relevant fortement au sud, où son arête saillante constituera les Cévennes. A mesure que le plateau surgit, les rivières, qui d'abord y coulaient sans pente, sont obligées d'y descendre peu à peu, en encaissant profondément leurs anciens méandres. En même temps l'érosion, reprenant son œuvre interrompue, éparpille les matériaux volcaniques, faisant perdre au moins un millier de mètres d'altitude aux anciens cônes du Cantal et du Mont-Dore. Encore cette histoire a-t-elle été traversée par des épisodes glaciaires. Comme l'a montré récemment M. Marcellin Boule (qui a pu le conclure du seul examen de la topographie sur le plateau de Riom-ès-Montagne et spécialement du grand nombre de petites buttes disséminées sans ordre sur la plaine), il fut un temps où le Mont-Dore, le Cézallier et le Cantal, bien plus hauts qu'aujourd'hui, formaient un grand croissant ouvert à l'ouest. Les neiges s'y accumulaient alors et engendraient des glaciers, dont les moraines couvraient le plateau de Riom, à une époque où les vallées étaient loin d'avoir atteint leur profondeur actuelle, et où les volcans n'avaient pas encore lancé leurs dernières coulées. Est-il besoin d'insister sur l'intérêt de ces considérations, et de faire ressortir les jouissances qu'un esprit curieux y peut rencontrer ?

Mais, de toutes les vicissitudes que met en évidence l'analyse des formes du modelé, la plus remarquable est sans contredit la lutte des cours d'eau, véritable *struggle for life*, où l'on voit les rivières voisines, à mesure que progresse leur creusement, se disputer le terrain, faire reculer à leur gré les lignes de partage, et se *voler* les unes aux autres tout ou partie de leur réseau.

En effet, quand deux rivières travaillent, à peu de distance l'une de l'autre, à l'approfondissement de leurs lits, elles peuvent se trouver au même moment très inégalement avancées dans ce travail. L'une, par exemple, est favorisée par des pluies plus abondantes que celles qui tombent sur le bassin voisin. Ou bien, grâce à l'inégale composition du terrain, elle a rencontré sur son parcours des roches moins dures, où le creusement a marché beaucoup plus vite. Elle est donc en avance, et son voisinage devient très dangereux

pour le cours d'eau moins favorisé. Un moment arrive, en effet, où les eaux de tête du concurrent le plus actif, dépassant et entamant les crêtes qui servaient au début de lignes de partage, pénètrent jusqu'aux thalwegs du réseau en retard. Dès ce moment, elles s'emparent à leur profit de toute la partie de ce réseau située en amont du point de capture. Même, continuant à conquérir au delà de ce point, elles changent la pente d'une portion des eaux d'aval et les amènent dans leur propre bassin. La ligne de partage subit ainsi une *migration* qui la rejette au cœur même du bassin décapité, et l'on voit subsister, dans ce dernier, des vallées qui n'ont plus de raison d'être apparente, ayant perdu tout ou partie des eaux qui les avaient creusées au début. Dans un pays, quel qu'il soit, le seul examen d'une carte bien faite révèle, à quiconque possède la clef de ce genre d'études, une foule d'épisodes, tous plus intéressants les uns que les autres, de ce combat pour l'existence, que les cours d'eau n'ont cessé de se livrer.

C'est ainsi qu'on peut s'assurer que la Moselle, qui autrefois rejoignait la Meuse à Pagny, a été capturée par un petit affluent de la Meurthe, lequel, débouchant à Frouard et approfondissant son lit de l'aval à l'amont, a fini par atteindre la plaine de Toul et par s'emparer de la Moselle, en faisant baisser son lit d'une quarantaine de mètres. De la même façon, la rivière de l'Aire, qui se jetait autrefois dans la Meuse, près de Sedan, est devenue tributaire de l'Aisne, qui coulait dans le voisinage à un niveau sensiblement inférieur. Un petit affluent de cette dernière, partant de Grandpré, a capturé tout le cours supérieur de l'Aire, venant du sud-est, et même une partie de son cours moyen, représentée aujourd'hui par les ruisseaux de l'Agron et du Briquenay. Ainsi décapitée, l'ancienne Aire, réduite à prendre sa source près de Buzancy, est devenue la Bar, cours d'eau insignifiant, dont les méandres se déroulent dans une vallée absolument disproportionnée avec le volume actuel de ses eaux.

Bien curieuse aussi est cette capture par laquelle l'Aube, d'un côté, la Marne, de l'autre, se sont emparées, près de Sézanne, des anciens cours supérieurs du Surmelin, du Grand-Morin et du Petit-Morin. Comme la précédente, cette histoire nous a été révélée par M. Morris Davis, et rien ne peut mieux témoigner en faveur de l'excellence de sa méthode. Oui, c'est un Américain, assis devant sa table de travail dans l'université du Massachusetts, et lisant à sa façon nos cartes françaises, qui a eu le premier l'intuition de ces remarquables épisodes. Et, plus tard, un voyage en France n'a fait qu'apporter à ses hypothèses une lumineuse confirmation.

Il n'est donc pas excessif de prétendre que cette façon d'envi-

sager les faits de la géographie est comme un sens nouveau mis à la disposition des hommes de science. Pendant longtemps, la géographie n'a paru offrir d'autre intérêt que celui des événements humains dont elle permettait de suivre le déploiement. Plus tard, avec la géographie physique, on a commencé à s'intéresser au terrain pour lui-même, mais seulement au point de vue descriptif et à peu près dans les conditions où l'on peint une nature morte. On cherchait à connaître le terrain, mais non à le comprendre. Aujourd'hui, la géographie est devenue quelque chose de vivant et en même temps de pleinement intelligible, où, à travers le présent, on entrevoit à la fois le passé et l'avenir. Les vicissitudes du relief, les conquêtes et les amputations des cours d'eau, l'intervention des glaciers et des volcans, les modifications du régime météorologique, réagissant à leur tour sur l'intensité de l'érosion, tout cela constitue une histoire, aussi variée et intéressante que celle des hommes, et où, du moins, on est sûr de ne rencontrer ni lâchetés ni félonies.

Or d'où vient ce changement? Uniquement de ce qu'au lieu d'envisager la surface terrestre comme une donnée qui se suffise à elle-même, on a consenti enfin à y reconnaître le produit d'une évolution aussi longue que compliquée. Ainsi que le disait excellemment un professeur d'Oxford, M. Mac Kinder, de même que la géologie a trouvé sa véritable voie, le jour où, renonçant aux hypothèses extraordinaires, elle a pris simplement pour base la connaissance des phénomènes actuels, devenant ainsi *l'étude du passé à la lumière du présent*; de la même façon, la géographie se métamorphose et devient lumineuse du moment qu'elle consent à être *l'étude du présent à la lumière du passé*. Et c'est ainsi qu'en s'appuyant l'une sur l'autre, sans pour cela se confondre, les deux sciences sœurs voient s'ouvrir devant elles un nouvel avenir de progrès.

On le voit, c'est une transformation profonde qui vient de s'accomplir dans la conception comme dans le mode d'enseignement de la géographie. Il s'agit maintenant de savoir si la France entend garder, dans ce mouvement, la place qui convient à son rang dans le monde. Veut-elle, pour rester fidèle à de déplorables routines, se voir dépassée par toutes les autres nations dans ce qui touche à la connaissance ou à l'histoire du globe terrestre, alors que, déjà, par l'invasion croissante de la démocratie et les exigences funestes du militarisme, l'ancienne supériorité intellectuelle de notre pays se trouve si fortement compromise?

C'est à ceux qui tiennent entre leurs mains les destinées universitaires de la France qu'il appartient de répondre. Pour nous, il

nous plaît de constater que l'enseignement libre n'a, dans le fâcheux état de choses que nous avons dû signaler, aucune part de responsabilité. C'est à l'Institut catholique de Paris qu'a été réalisé, en France, le premier essai d'un cours complet de géographie physique. C'est de cette tentative qu'est sorti le premier ouvrage, même jusqu'à présent le seul, où les matières nouvelles se trouvent codifiées et réunies en un corps de doctrines rationnel<sup>1</sup>.

D'autre part, c'est à l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes qu'est due l'initiative des cartes murales hypsométriques, destinées à l'enseignement primaire. Il y a plus de vingt ans que le F. Alexis-Marie, auteur d'ouvrages géographiques justement estimés, a doté cet enseignement d'une carte d'Europe et d'une carte de France, où le relief de la terre ferme est figuré par des courbes de niveau, avec teintes différentes selon les altitudes, en même temps que l'allure des fonds sous-marins est exprimée par d'autres courbes, que mettent en évidence des teintes bleues, d'intensité croissante avec la profondeur. Ces excellentes cartes ont déjà eu de nombreuses éditions. Mais on ne les trouve que dans les établissements d'où le crucifix n'a pas été chassé! L'enseignement officiel les ignore; car ce serait, sans doute, sortir de la neutralité que de laisser voir, sur de telles cartes, l'indication de leur provenance! Faute de demandes, aucun des éditeurs qui pourvoient les écoles de l'État n'a encore songé à publier, dans cette dimension, des cartes de même nature. De sorte que l'exacte connaissance du relief, l'abandon de tous les systèmes de représentation arbitraires, qui ne servent qu'à fausser les idées, sont aujourd'hui parmi les privilèges réservés aux enfants qui fréquentent les écoles entretenues par la charité des chrétiens.

Ainsi l'enseignement libre, absolument sevré de toutes les faveurs administratives, systématiquement ignoré du pouvoir quand il n'est pas dénoncé comme un danger public, se venge de la seule manière qui soit digne de lui, en travaillant à sauvegarder l'honneur scientifique du pays.

A. DE LAPPARENT.

<sup>1</sup> Voy. les *Leçons de géographie physique* que l'auteur de cet article vient de publier chez MM. Masson et C<sup>ie</sup>. 1 vol. in-8° de 600 pages, avec cartes et gravures.

# LETTRES DE M. GUIZOT

A M. ET M<sup>ME</sup> CHARLES LENORMANT <sup>1</sup>

---

Nos lecteurs ont admiré, dans les fragments que nous avons publiés il y a quelques mois de la Correspondance de M. Guizot avec M. et M<sup>me</sup> Lenormant, la sérénité élevée de l'illustre homme d'État au lendemain de la révolution qui l'avait renversé du pouvoir, la noblesse des sentiments patriotiques qu'il gardait dans l'exil, et le viril courage avec lequel il s'était remis tout de suite au travail pour faire face à la pauvreté.

Dans les lettres subséquentes, écrites pendant l'Empire, que nous donnons aujourd'hui, on retrouvera les mêmes qualités supérieures, avec une tendresse de cœur, un charme que M. Guizot laissait voir seulement dans l'intimité, une fraîcheur de souvenirs et d'anecdotes qui donnent à ces lettres un attrait rare et délicat. Ce qui les caractérise par-dessus tout, c'est l'esprit de famille et le sentiment religieux.

## LVII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 4 juin 1855.

Je veux vous donner signe de vie, chère Madame. J'ai été assez souffrant : une bronchite aiguë qui menaçait de devenir une fluxion de poitrine. Rien que la menace, grâce à un large vésicatoire que mon médecin de Lisieux m'a mis sur-le-champ, ce qui m'a guéri. Je reste encore susceptible et fatigué. Il me faut du soleil et du repos. Depuis trois jours j'ai le soleil et je me promène dans mon jardin ; je dis jardin par un reste d'habitude modeste, car

<sup>1</sup> Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 février 1896.

maintenant c'est un parc. Mes enfants me l'ont doublé en y joignant un pré, une cour, etc. Ce sera très joli. Vous verrez quelque jour, il n'y a rien de tel que d'avoir des enfants. J'ai tous les miens autour de moi, sauf Guillaume que j'attends impatiemment, mais je ne l'aurai pas avant le commencement de juillet; je sais que vous êtes toujours maternelle pour lui.

Si, comme je l'espère, notre chemin de fer s'ouvre enfin d'ici à quinze jours, j'irai à Paris avant la fin du mois. Y aura-t-il, le 21 ou le 23, une réception de M. de Sacy? On a bien de la peine à se décider à abolir ce qu'on n'ose plus exécuter.

Ce que vous me dites du *Correspondant* me chagrine beaucoup. Je tiens plus que je ne puis dire à sa durée et à son développement. Quel dommage que de petites choses séparent les hommes si rares qui s'entendent sur les grandes !<sup>1</sup> Certainement, les inter-règnes sont partout déplorables. J'ai déjà trouvé que le dernier numéro du *Correspondant* s'en ressentait; plusieurs articles sont en désaccord avec sa pensée fondamentale. Je ne connais pas M. de La Roche-Héron, mais il devrait bien s'en tenir à l'*Univers*; c'est là le lieu par excellence pour parler de ce qu'on ne sait pas.

Adieu, chère Madame, je vous écris de mon lit, car je me lève tard. Mes amitiés à votre mari et à vos enfants. Soyez assez bonne pour vous charger de faire à M. Legouvé mes compliments de son succès.

Et ne soyez pas malade, c'est le dernier mot de ma vieille et tendre amitié.

G.

## LVIII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 24 juillet 1855.

Que sert d'être plus près, chère Madame, si on ne se voit pas davantage? Il me semble pourtant que j'aime mieux vous savoir à Saint-Eloi qu'à Paris. La part de l'illusion est grande dans toutes les âmes. Faites que votre rapprochement ne soit pas tout à fait une illusion, et profitez un jour du chemin de fer pour venir causer. Hier, j'aurais été charmé de vous voir arriver; le soleil était bril-

<sup>1</sup> Nous n'avons pas cru devoir retrancher ces allusions de M. Guizot à des dissentiments, aujourd'hui sans intérêt, dans l'administration intérieure du *Correspondant*. Le lecteur n'y verra qu'une chose, c'est la sympathie de M. Guizot pour la Revue qui a fourni depuis une si brillante et si utile carrière, et qui publie aujourd'hui ses lettres.

lant et le Val-Richer charmant. Aujourd'hui, il pleut; le ciel est sombre et mes allées mouillées. Attendez, je vous prie, que le soleil soit revenu.

Votre fils passe son examen demain. Je lui souhaite bon succès, et j'y compte. Guillaume ne passe que le 9 août. Je serai bien aise quand il aura fini son droit. Il faut, ou que les études plaisent à l'esprit, ou qu'elles aient pour la vie une utilité pratique et prochaine; le droit n'a pour mon fils ni l'un ni l'autre attrait. Il n'a pas goût à la science du jurisconsulte, et ne se propose pas d'entrer dans la magistrature. J'ai deux fils qui me préoccupent; ils réussiraient très bien, je crois, dans une carrière déterminée et active, et il faut qu'ils y suppléent tellement quellement par des travaux de leur choix et des actes quotidiens de volonté. C'est difficile. Jusqu'ici, cela va bien. Mais l'avenir!

Pour Conrad, son lot est trouvé. La vie de *country-gentleman* lui convient à merveille. Je désire seulement qu'il n'ait pas envie de trop faire et de trop bien faire tout de suite. Henriette est une fermière accomplie; active, attentive, exacte, optimiste et heureuse. Grâce à Dieu, sa santé est aussi bonne à présent que son humeur.

Je vous parle bien longuement de mes enfants, donnez-moi des nouvelles des vôtres. N'y a-t-il rien de nouveau pour Paule? Je voudrais voir cette excellente jeune fille fixée pour elle-même, et auprès de vous.

Jé regrette vraiment de n'avoir pas vu M. Foisset. Soyez assez bonne pour qu'il le sache. La nature, non seulement de ses idées, mais de son esprit, me plaît beaucoup. Il est élevé et sain. Je fais le plus grand cas des esprits sains. Il y en a tant de malades, depuis un siècle, et des plus distingués. J'ai très peu de goût pour la littérature d'hôpital, quelque brillante qu'elle soit. Je prépare de la besogne à M. Foisset, car je compte sur lui pour parler, dans un *Correspondant* quelconque, de l'*histoire de Richard Cromwell et du rétablissement des Stuarts* que je publierai certainement l'hiver prochain. Je ne m'occupe pas d'autre chose. Je souhaite qu'elle soit aussi amusante à lire qu'elle m'amuse à écrire; il n'y a plus ni tragédie, ni grand homme, comme Charles I<sup>er</sup> et Cromwell; c'est de la comédie, tantôt royale, tantôt républicaine.

Je ne sais si la *Revue contemporaine* devient aussi ministérielle que vous me le dites. On m'écrit beaucoup que non. Mais je ne me fie pas à ceux qui m'écrivent. J'attendrai, et tous les noms qui m'intéressent attendront pour voir ce qui en sera. Que devient le *Correspondant*? Je serais bien fâché qu'il lui arrivât malheur. Je ne puis souffrir de voir les bonnes choses échouer par la faute des hommes de bonne volonté.

Adieu, chère Madame. Probablement M. Ampère arrive ces jours-ci chez vous. Rappelez-lui, je vous prie, son aimable promesse, que je suis décidé à ne pas oublier. S'il veut me faire dire quel jour et à quelle heure il sera à Lisieux, je l'y ferai prendre. Adieu donc. Mes amitiés autour de vous, et à vous mes plus tendres respects.

GUIZOT.

## LIX

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, mercredi 22 août 1855.

Vous avez très bien décidé, chère Madame. Je donne mon consentement. Vous avez pu entrevoir que c'était mon avis, je devrais dire plutôt mon instinct, avant que je susse que ce serait le vôtre. Vous connaissez bien M. de Loménie. Paule le connaît bien. Il la connaît bien. Vos propres convenances s'accordent avec le penchant de votre fille. Il y a là, pour vous tous, toutes les présomptions et toutes les garanties de bonheur qu'il est en notre pauvre petit pouvoir de nous assurer. Que Dieu vous donne à vous et à vos enfants ce qui dépend de lui seul ! Je jouis bien vraiment de votre joie, car je vous aime beaucoup. Faites je vous prie, mon compliment bien sincère à M. de Loménie ; j'ai la confiance qu'il mérite tout le bonheur qu'il aura.

Je serais certainement allé vous voir à Paris si j'avais cru que vous y fussiez ; l'idée ne m'en est pas venue. J'ai vu M. Lenormant en passant à la séance publique de l'Institut ; il ne m'en a rien dit. Je suis revenu ici sans me douter que nous avions été voisins. Je le regrette d'autant plus que j'ai à vous prier de retarder de quelques jours votre bonne visite. Je vais passer trois ou quatre jours en Angleterre, pour être, le 27, au service anniversaire de la mort du Roi dans la chapelle de Weybridge. Je n'ai pas vu la Reine et la famille royale depuis trois ans. Je ne serai pas rentré ici avant le 4 ou le 5 septembre. Gardez-moi votre bonne volonté pour ce moment-là. J'espère qu'il vous en restera un peu pour moi, quoique votre âme et votre temps soient à votre fille. Les miennes vont bien et écrivent, je crois, à Paule. Guillaume est en effet à Aix-la-Chapelle, où mes médecins l'ont envoyé, en me promettant de le guérir d'une disposition catarrhale dans la gorge et les oreilles qui me préoccupait un peu. Son beau-frère Cornélis l'y a accompagné, par pure amitié, ce qui me touche fort. Ils reviendront dans trois semaines. Je n'ai vraiment plus d'inquiétude



quoique j'en prenne aisément et que j'en garde plus obstinément que personne.

Adieu, chère Madame, je vous embrasse sans façon, et M. Lenormant aussi. Les joies paternelles me vont au cœur.

GUIZOT.

LX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 8 octobre 1855.

Chère Madame, j'ai mieux aimé vous écrire aujourd'hui qu'hier ou avant-hier. Demain vous serez seule, libre, contente au fond, mais un peu triste. Vous avez donné votre fille. Vous savez ce proverbe que j'aime beaucoup : « Qui prend un bon gendre gagne un fils ; qui prend un mauvais gendre perd une fille. » Je suis sûr que vous n'avez pas pris un mauvais gendre ; mais il faut qu'il soit excellent. Je vous souhaite, en ce genre, tout le bonheur que j'ai. Paule le mérite et vous aussi. A côté de mon compliment, voici ma morale : pour obtenir tout ce qu'on mérite, non seulement il ne faut pas le demander ; il ne faut pas même l'attendre. L'Évangile dit, et avec grande vérité : « Frappez et l'on vous ouvrira » ; il y a quelques occasions, et des plus importantes dans la vie, où, pour que l'on vous ouvre, il ne faut pas frapper.

Nous serons charmés de voir ici M. et M<sup>me</sup> de Loménie. Je compte que vous me préviendrez du jour où ils viendront, pour que je les fasse prendre à Lisieux.

Tout va bien au Val-Richer. Je suis beaucoup plus content de Guillaume. Son indisposition n'est pas encore tout à fait disparue, mais elle est fort diminuée, et évidemment en train de s'en aller. Vous n'étiez pas à Paris quand il y a passé. Mes petits-enfants sont à merveille. Cinq natures déjà très sensiblement différentes. Je m'amuse à tirer l'horoscope, non pas de leurs destinées, ce qui est le secret de Dieu, mais de leurs caractères. On ne regarde pas d'assez près aux enfants ; c'est un monde aussi curieux à observer que celui des hommes. Je travaille et je m'y plais. Le premier volume de mon *Histoire du rétablissement des Stuarts* est imprimé ; on commence l'impression du second. J'espère avoir fini, ou bien près, quand je rentrerai à Paris, du 10 au 15 novembre. Je serai bien aise et fâché d'avoir fini.

Je désire que le *Correspondant* s'arrange et réussisse. La défection de la *Revue contemporaine* laisse une place à prendre ; le

*Correspondant* bien dirigé pourrait la prendre et la remplir. Je m'étonne toujours qu'on ne fasse pas ce qui serait à la fois nécessaire et facile.

Je vous trouve trop sévère, et M. Lenormant aussi pour le concurrent d'Amédée Lefèvre <sup>1</sup>. J'ai soutenu le travail d'Amédée; mais j'ai compris et accepté le partage. Il y a dans l'autre plus de mouvement et de trait. L'un et l'autre ont un grand défaut; leur sujet les surpasse trop, défaut bien naturel. L'ouvrage et le succès d'Amédée m'ont fait un vrai plaisir. C'est un excellent jeune homme, très distingué d'esprit et de cœur, et qui se distinguera, j'espère, de plus en plus; j'aime aussi son frère Antonin, et je suis bien aise qu'il soit content de son mariage. Bonne famille.

Adieu, chère Madame. Mes amitiés à M. Lenormant. Vous ferez bien d'aller à Maintenon; c'est un beau lieu, un agréable séjour, et la duchesse de Noailles m'a beaucoup plu. Je l'ai trouvée aussi bonne que je la savais et plus animée, plus causante que je ne m'y attendais. Adieu donc et mille tendres respects.

## LXI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 25 mai 1856.

Chère Madame, je suis charmé du succès de votre fils, charmé pour le moment et pour l'avenir. C'est, comme vous le dites, une prise de possession de sa carrière. Son père la lui a ouverte; qu'il s'y fasse la même existence et le même honneur. Cela lui sera plus facile. Tous les miens en sont parfaitement contents et me demandent de vous en féliciter pour eux.

Est-ce que ce prix n'exemptera pas François du recrutement? L'Académie des inscriptions doit avoir les mêmes privilèges que l'Académie française.

Je suis tout à fait de votre avis sur le prix triennal. On m'avait dit qu'il n'y avait pas moyen de faire rentrer Ninive et M. Botta dans la condition des cinq ans; mais, puisque cela se peut, il n'y a pas à hésiter. C'est évidemment le plus grand, le plus beau et le plus original travail d'archéologie et d'histoire archéologique qui ait été fait depuis Champollion. On me dit que l'Académie des sciences a aussi trois belles choses à proposer. Je ne puis penser sans rire aux efforts d'esprit qu'il faudra faire pour établir une comparaison entre Ninive et l'aluminium.

<sup>1</sup> Pour un prix de l'Institut.

Je suis fort aise que sir Robert Peel vous ait plu. Ce n'est pas l'homme qui a gouverné le plus grandement; mais c'est peut-être celui qui a gouverné le plus honnêtement, le plus sensément et le plus heureusement, trois belles conditions réunies. Je suis en train de l'achever. Je serai fâché quand j'aurai fini. J'aime à vivre en pareil tête-à-tête. Après les tête-à-tête tendres de la jeunesse, rien ne vaut les tête-à-tête sérieux de la pensée.

Tout va bien au Val-Richer, personnes et choses. Je voudrais plus de soleil, mais je m'en passe : je me passe de tant de choses que je voudrais bien plus que du soleil!

Adieu, chère Madame, mes tendres amitiés, je vous prie, à tous les vôtres, après vous pourtant. Je suis charmé de la bonne santé de vos filles. Quand venez-vous à Saint-Eloi? Je veux être au premier rang parmi vos meilleurs amis, ceux qui vous aiment le mieux et que vous aimez le mieux.

GUIZOT.

## LXII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 13 juillet 1856.

Chère Madame, vous êtes certainement une des rares personnes pour qui je quitterais bien volontiers sir Robert Peel; mais je le quitte fort peu; outre l'intérêt que je lui porte à lui, son temps m'intéresse moi-même, et quand j'y suis entré, j'y reste. Je suis près d'en sortir pourtant. Je suis charmé que la seconde partie aussi vous ait plu. J'espère que la troisième encore vous plaira. Je la couperai peut-être en deux. Quand j'en aurai fini avec sir Robert Peel, je me donnerai le plaisir de dire avec quelque détail ce que je pense de l'état actuel de l'Angleterre et de la part qui lui en revient à lui personnellement. Mais, en tous cas, je me promets que d'ici au 15 août tout sera fini. J'ai autre chose à faire.

J'ai un peu peur, comme vous, que le successeur de M. Fortoul ne le fasse regretter. Il a fait beaucoup de sottises, platitude ou absurdité; mais il les regrettait en les faisant, et il n'en faisait que ce qu'exigeait sa fortune; après tout, c'était un lettré de notre école. Je crains les astronomes et les chimistes.

M. Daremberg, qui était à Broglie, est venu me voir. M. Fortoul n'était pas encore mort. M. Daremberg ne se présentait pas pour la première élection<sup>1</sup>; mais je ne doute pas qu'il ne se présente pour

<sup>1</sup> A l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

la seconde. Je voterai pour lui quand il se présentera. Hors de lui, j'attends. Je prétends garder ma liberté pour cette fois, même avec vous. Certainement l'archéologie française a besoin de renfort, et M. Léopold Delisle est le meilleur possible. Il arrivera.

Pauvre M<sup>me</sup> Scheffer<sup>1</sup> ! Vous dites vrai, elle n'a su ni être heureuse ni rendre heureux ceux qu'elle aimait passionnément. Ce n'est pas rare en ce monde et je déplore toujours ce fait-là quand je le rencontre. Pourquoi tant de bien perdu ? M<sup>me</sup> Scheffer m'a donné, dans les plus mauvais jours, de grandes marques d'amitié et de dévouement ; et je lui en gardais, et je lui en garderai toujours une très affectueuse reconnaissance. Depuis, elle avait de l'humeur contre moi ; pardonnez-moi une expression insolente et presque inconvenante ; elle aurait voulu me posséder. Ce n'était pas possible. Je regrette de ne pas lui avoir dit, au moment de sa mort, quelques mots de vraie amitié. Je tiens beaucoup plus de compte, dans les personnes comme dans les œuvres d'art, des qualités que des défauts. Le beau couvre largement pour moi ce qui n'est pas beau. Elle avait des qualités supérieures : elle était tendre et courageuse. Je plains beaucoup son mari, malgré leurs orages. Je lui ai écrit avant-hier.

Soyez assez bonne, je vous prie, pour dire quelques paroles sympathiques de ma part à M. Naudet. Je ne connaissais pas sa femme ; mais j'ai pour lui une véritable estime, il est sincère et digne.

Guillaume ira à Paris le 18. Il compte faire son examen au plus tard le 23 ; il nous reviendra tout de suite après. Vous avez raison de faire reposer votre fils, il doit en avoir besoin. Ses succès me font un vrai plaisir. Vous êtes un peu seule, gardez votre fils aussi longtemps que cela se pourra et jouissez de lui. Tout va bien ici et tout le monde vous fait mille amitiés. De quoi s'occupe en ce moment M. Lenormant hors de son cours et de l'Académie ? Adieu, chère Madame. Je vous présume de retour à Paris. Le duc et la duchesse de Noailles auront été charmés de vous avoir. Si vous les revoyez, rappelez-moi, je vous prie, à leur souvenir ; adieu donc bien tendrement.

G.

Vous savez sûrement que la princesse Clémentine a refusé les 300 000 livres de rente<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> La femme du grand peintre Ary Scheffer.

<sup>2</sup> Offertes par le gouvernement impérial en dédommagement de la confiscation des biens d'Orléans.

## LXIII

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, 28 juillet 1856.

Chère Madame, vous avez donné à Guillaume un très bon conseil; le conseil paternel par avance, car je lui ai écrit la même chose le lendemain. Il faut à présent qu'il soit prêt le 14 août. Il me le promet de tout son cœur. Aidez-le, je vous prie, à tenir sa promesse en le voyant souvent et en l'encourageant. Il n'a pas encore appris ce qu'il est le plus nécessaire de savoir dans la vie, savoir faire avec zèle ce qui ne plaît pas. Je ne m'inquiète guère de ses succès dans ce qui lui plaît, mais ce sont des succès insuffisants. Je ne vous remercie pas de votre sollicitude et de votre bonté active pour mon fils; mon remerciement est d'y compter.

Comme je n'en suis pas tout à fait là avec M. Pellat<sup>1</sup>, veuillez, si vous avez occasion de le voir, le remercier de ma part. Je lui avais écrit à propos de cet examen de mon fils, et il m'a répondu avec toute sorte d'obligeance.

Je ne vous ai pas encore félicitée des couches de Paule. J'ai laissé à mes filles le plaisir d'être les premières. D'après les détails que m'a donnés Henriette, vous avez eu quelques mauvais moments. Ils sont bien passés, car il paraît que l'enfant prospère. Parlez de moi, je vous prie, à Paule et à son mari, et du plaisir que me fait leur bonheur. Il faut à présent que nous parvenions à assurer à M. de Loménie une situation un peu plus commode. Nous en causerons. Quand viendrez-vous causer? Fin d'août, commencement de septembre? Dites-le-moi si vous le savez. Quoique ma maison soit grande, apparemment mon cœur est plus grand encore, car j'ai toujours moins de place que d'amis.

C'est, me dit-on, M. de Parieu qui a le plus de chances d'être ministre de l'instruction publique. Je le voudrais, c'est un galant homme et un esprit sérieux. Je suis avec lui dans de bons rapports.

Ce que vous me dites de M. Magnin m'a peiné et touché. Je ne le croyais ni si malade ni si bien préparé. Parlez-lui, je vous prie, de mon sincère intérêt. La princesse de Lieven prétend que, dans la diplomatie, il n'y a pas de plus utile habileté que celle des bons commérages. Vous avez cette habileté-là dans la vie ordinaire qui a bien aussi sa part de diplomatie.

J'ai envoyé hier à Buloz la fin de la troisième partie de sir Robert

<sup>1</sup> Professeur à la Faculté de droit.

Peel. J'espère qu'elle vous intéressera encore, quoique ce soit de l'économie politique. Mais il y a du drame dans cette économie politique. La quatrième et dernière partie sera courte; la vie hors des affaires, la mort et le caractère. Le jugement après le récit. Cela m'a plu de faire un peu d'histoire contemporaine.

Adieu, chère Madame, mes amitiés, je vous prie, autour de vous. Tout mon monde ici va bien, il ne me manque que mon fils. Je veux ne l'avoir que content de lui-même. Il faudra qu'il finisse son droit sans interruption, c'est son avis comme le mien. Adieu donc, aussi affectueusement que vous voudrez.

G.

## LXIV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 5 août 1856.

Chère Madame, j'ai une préférence décidée. Je vous veux ici avant que vous alliez à Trouville, c'est-à-dire le 20 ou le 21 août; d'abord parce que c'est plus près, ensuite parce que Pauline, son mari et Guillaume ont le projet de partir le 25 août pour une partie de plaisir méditée depuis plusieurs années et qu'ils exécuteront enfin celle-ci. Ils iront à Cherbourg, Granville, Saint-Malo et Dinan, voir les grandes côtes de la Normandie et entrevoir la Bretagne. Ils nous laisseront leurs enfants pour quinze jours. Vous voyez qu'il faut que vous veniez avant leur départ. Vous me direz quel jour précis et à quelle heure, j'aurai à vous envoyer chercher à Lisieux.

Il se pourrait bien, comme vous l'augurez, que M. Naudet oubliât aux eaux ses projets de retraite. Mais s'il ne les oublie pas, vous avez toute raison, M. Lenormant sera un excellent secrétaire perpétuel, convenant aussi bien à la charge que la charge à lui. J'espère que, s'il y a lieu, l'Académie sera de cet avis. J'y ferai de mon mieux.

Je suis charmé des bonnes nouvelles que vous me donnez de vos filles. J'ai été de votre avis pour les miennes; je les ai engagées l'une et l'autre à ne pas nourrir leurs enfants. Je n'en fais pourtant pas un principe aussi général que vous, et je n'avais pas pensé à m'autoriser, dans mes conseils, de l'antiquité biblique ou païenne. A tout prendre, Dieu a fait le lait des mères pour les enfants; mais les exceptions raisonnables sont nombreuses, surtout à Paris et quand on vit un peu dans le monde.

Ma mère est partie de Paris le 14 mars 1848; elle a couché à

Boulogne et elle est arrivée à Londres le 15, animée et étonnamment peu fatiguée. Du 20 au 25, elle a été prise d'un catarrhe et je l'ai perdue le 31. Elle y comptait presque; à peine arrivée à Londres, Bryanston square, elle me dit en m'embrassant : « A présent je puis mourir. »

Adieu, chère Madame, tout le monde ici vous fait mille amitiés; personne autant que moi. Au prochain revoir.

## LXV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 5 novembre 1856.

Chère Madame, je ne sais pas l'adresse de M. Léopold Delisle. Permettez-moi de vous envoyer ce billet pour lui et soyez assez bonne pour le lui faire remettre. C'est très sincèrement que je lui fais compliment de son excellente petite dissertation sur le correspondant politique de la reine Blanche.

M. Ampère nous a quittés hier, après quelques jours de conversation intarissable, et très aimable. Le soir il nous a lu *César*, qui nous a amusés d'abord, et un peu moins en avançant. Nous en sommes restés à la mort de Caton. J'aime César, mais j'aime mieux Ampère.

Vous avez tort de me remercier de mon hospitalité. Il n'y a pas d'hospitalité d'un jour. Le Val-Richer compte sur mieux de votre part une autre fois, et sur M. Lenormant avec vous.

Je ne vais pas à Broglie. Le duc de Broglie s'attend à partir d'un jour à l'autre, pour aller voir son fils Paul<sup>1</sup> à Brest ou à Cherbourg, où il va arriver très imprévu. Il vient subir son examen et prendre son grade d'enseigne. C'est un charmant jeune homme.

Je serai à Paris le 21, mon fils m'a précédé, ma fille Pauline m'y suivra dans les derniers jours du mois. Henriette et son mari passeront l'hiver au Val-Richer. Ils prennent leur agriculture fort au sérieux et ils ont raison. J'ai assisté hier à une grande opération, l'installation de vaches dans leur nouvelle étable. J'en avais eu trop de pitié d'avance, sur la foi du mot *Box-Tomb*. Il n'y a là point de tombeau, même pour des vaches, plutôt un palais, un peu prison, comme tous les palais.

Adieu, chère Madame, mille amitiés de tous les miens à tous les vôtres, et pour vous mon plus tendre respect.

GUIZOT.

<sup>1</sup> Le prince Paul de Broglie, depuis l'abbé de Broglie.

## LXVI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Paris, 28 janvier 1857.

Je sais trop votre amitié pour moi, chère Madame, pour ne pas compter sur votre sympathie <sup>1</sup>. Toutes les sympathies, même les meilleures, sont vaines contre un vrai chagrin, et pourtant elles sont douces. Notre cœur est un tissu de contradictions. J'irai vous voir dès que je sortirai. Soignez-vous bien et gardez-vous de sortir. On ne se soigne jamais assez d'avance. Ma fille Henriette m'est arrivée hier soir, vrai plaisir dans mon chagrin. Il y a place pour tout dans l'âme.

Mille tendres respects.

## LXVII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, mardi 24 février 1857.

Chère Madame, vous êtes une aussi aimable que fidèle amie. Vous avez voulu m'envoyer au Val-Richer les amusements de Paris. J'ai regretté la lecture <sup>2</sup> chez vous plus que le bal chez M<sup>me</sup> Duchâtel. Je n'y serais pas resté jusqu'à trois heures du matin. Quoique je sois fort aise que la fusion s'accomplisse entre les états-majors des partis pendant que la confusion règne encore entre les princes. Je suis à cet égard prodigieusement insolent; je crois que si les hommes considérables et capables des partis voulaient et savaient s'entendre, ils entraîneraient dans l'occasion tout le monde, princes et peuple. Mais les plus beaux bals ne suffisent pas à cette œuvre-là.

J'ai trouvé ma fille et ses enfants très bien ici et je m'y trouve à merveille. Le temps est superbe; un soleil brillant dans un air doux. La nature est comme une morte qui s'apprête à ressusciter et dont on sait qu'elle va ressusciter. Allez au Louvre; regardez le miracle de saint François-Xavier au Japon, la résurrection d'une jeune fille, à mon avis un des plus beaux chefs-d'œuvre du Poussin. Le père, la mère, toute la famille, des voisins sont là, penchés sur le corps de la morte, épiant les premiers retours de la vie, pleins à la fois d'espérance et de doute, pendant que le saint prie debout,

<sup>1</sup> A propos de la mort de la princesse de Lieven.

<sup>2</sup> De M. Villemain sur M. de Chateaubriand.



les yeux au ciel, sûr de sa puissance et ne prenant pas la peine de regarder si elle agit. C'est admirable, surtout la mère et le saint. Il n'y a dans ma vallée ni saint, ni mère, mais des prés, des bois, des champs qui commencent à ressusciter, et moi qui les regarde en me promenant avec ma fille, grâce à Dieu très vivante.

Je retournerai à Paris vendredi, vous me direz quel jour vous voulez de moi à dîner la semaine prochaine. J'emploie ici ce que ma fille et ses filles me laissent de temps à lire la *Jeanne d'Arc* de M. Henri Martin. Quelle honte! point de foi et point de raison. Pauvre Jeanne! outragée par Voltaire, déifiée par M. Henri Martin; tour à tour fille de joie et second Messie. Quelle destinée pour cette naïve, sublime et inspirée jeune fille!

Adieu, chère Madame, je pense avec plaisir que vous ne cherchez pas d'appartement. Vous finirez par conserver le vôtre ou l'équivalent. Mes amitiés, je vous prie, autour de vous et mille tendres respects.

GUIZOT.

## LXVIII

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

février 1857.

Chère Madame, moi aussi je me plains de n'avoir pas vraiment causé avec vous depuis longtemps. Si je savais quand je pourrais vous trouver seule, je me hâterais d'aller vous chercher.

Je suis fort aise que la vente pour les Corinthiens ait si bien réussi. J'enverrai très volontiers au roi Othon le second volume de mes Mémoires. Il paraîtra le 15 février.

Ne craignez pas que je sois trop sévère pour les rêves du P. Gratry. J'aime et j'honore de tels rêveurs, même quand j'essaye de les éveiller. Il doit venir causer avec moi jeudi matin. Je n'ai pas pu le recevoir hier lundi.

Ma fille Henriette arrive après-demain jeudi pour dîner, nous seriez bien aimable de venir la voir jeudi soir.

Mille tendres respects.

GUIZOT.

## LXIX

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, lundi 20 avril 1857.

Chère Madame, j'ai retrouvé ici tous les miens en bon état, et j'y ai ramené le beau temps. Mes enfants et le soleil. La campagne

n'est pas encore, mais devient charmante à vue d'œil. J'ai bien regretté de ne pas vous rencontrer dimanche et aussi de ne pas vous avoir entrevue vendredi sur le chemin de fer. Les petits comme les grands regrets abondent dans la vie. Au milieu de toutes les plaies qu'elle m'a faites, je conserve encore la faculté de sentir vivement toutes les joies qui m'y restent. Tout s'allie dans l'âme.

Je n'ai point oublié la note qui intéresse le duc de Noailles. J'ai vu Buloz avant mon départ, et je suis convenu avec lui que je la lui enverrais d'ici. Je suis encore dans le chaos de mes papiers.

J'ai, en effet, vendu mes Mémoires, mais en gardant le droit de ne les publier qu'au moment qui me conviendrait. Je choisirai ce moment. J'y ai bien pensé avant de me décider à en publier ainsi une partie de mon vivant, car je ne publierai pas tout. Je donnerai aujourd'hui ce que je crois pouvoir donner utilement. Je laisserai à mes enfants ce qui ne peut paraître convenablement qu'après moi. Je ne crains pas la responsabilité et je ne veux ni amuser la malignité publique, ni satisfaire la mienne. *Sir Robert Peel* a été un peu pour moi un essai. Je ne parlerai pas autrement de mes contemporains et de moi-même. Orgueil de comparaison à part, tous les grands historiens de l'antiquité, Thucydide, Salluste, Tacite, ont écrit de leur vivant l'histoire de leur temps. Je ne me sens aucun embarras à tenter de faire comme eux. Point de fiel permet beaucoup de franchise. C'est la personnalité qui envenime la vérité.

Rien n'est encore décidé pour le prix Gobert. La commission s'est ajournée au 12 mai. Je retournerai à Paris le 11, et j'y passerai quatre ou cinq jours. J'irai un jour vous demander à dîner. D'ici là, soignez un peu, je vous prie, les affaires de M. Poirson, quand vous en trouverez l'occasion. Il mérite que vous lui portiez intérêt.

Si le buste de votre fils est ressemblant, il sera charmant.

Adieu, chère Madame, je pense avec plaisir au plaisir de votre fille Paulé et de vous avec elle à Saint-Eloi. Les miennes me charment, pour vous et pour elle, de mille tendresses. Vous savez, j'espère, tout ce qu'il y en a dans mon respect pour vous.

GUIZOT.

LXX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

30 avril 1857.

Chère Madame, M<sup>me</sup> Geoffrin dirait qu'il faut faire commodément ce qu'on fait tous les jours. Je n'ai pas tous les jours le plaisir de rendre service à mes amis. Pourtant cela m'arrive assez souvent

pour que je me permette quelquefois de tenir un peu compte de mes convenances et même de mes aises. J'ai donc attendu, pour m'occuper de la petite notice qui intéresse le duc de Noailles <sup>1</sup>, que j'eusse à peu près fini de mettre en ordre mes papiers. Grande affaire pour un homme qui s'occupe de ses Mémoires. J'envoie aujourd'hui même cette notice à M. Buloz, en lui demandant de l'insérer dans le prochain numéro de la *Revue*. Peu importe, pour un ouvrage qui n'est pas fini, qu'elle paraisse le 1<sup>er</sup> ou le 15 mai.

Il fait froid. Nous nous en plaignons peu; la maison est chaude. et au dehors nos arbres fruitiers jusqu'ici ne souffrent pas. Il ne gèle pas la nuit. Ce que je ne pardonne pas au froid, ce sont vos maux de tête. Je croyais n'avoir à penser qu'à votre poitrine. Je vous prie de faire en sorte que je ne pense ni à l'une ni à l'autre. J'aime beaucoup mieux penser à votre fidélité pour vos amis. C'est l'un de vos plus charmants mérites, et vous avez bien raison d'y persister quand même. Je suis trop vieux pour ne pas savoir combien il y a peu d'amis sur qui on puisse compter vivant; combien moins, mort! L'ellipse est forte mais claire, et Racine l'autorise.

Je regrette de n'avoir pas entendu M. Villemain sur M. de Chateaubriand. J'aime l'article de M. de Montalembert. Pas suffisant sur le fond de la question, excellent sur la situation, net, animé, brillant çà et là, et sans abus de la malice. Le ton triste, comme d'un vrai malade. Savez-vous quelque chose de l'état de son mal?

Je ne sais rien du tout sur Madame la duchesse d'Orléans. Qu'il s'agisse ou non de princesses, je m'en tiens, en thèse générale, à ce que disait Chamfort : « La moitié de ce qu'on dit n'est pas vrai, et on ne sait pas la moitié de ce qui est vrai. »

Adieu, chère Madame. Je serai le lundi 11 mai à Paris. Voulez-vous me donner à dîner avec mon fils, le 11, le 12 ou le 13? Je ne sais pas combien de jours je serai obligé de rester. Mes enfants vous font mille tendresses, et moi j'y ajoute le respect.

GUIZOT.

Soyez assez bonne, je vous prie, pour dire à M. Natalis de Wailly combien je suis heureux de le savoir rétabli. C'est certainement l'un de nos plus excellents et plus doux confrères.

<sup>1</sup>A propos de l'ouvrage du duc de Noailles sur M<sup>me</sup> de Maintenon et d'une polémique à ce sujet avec M. Lavallée. (Voir la lettre suivante.)

## LXXI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, mardi 9 juin 1857.

J'attends ma fille Henriette dans deux heures, chère Madame ; elle me donnera de vos nouvelles, mais vous m'en donnez vous-même avec une si aimable amitié, que je n'en attends pas d'autres pour vous répondre.

Je regrette ce pauvre Brifaut, quoique je ne fusse pas lié avec lui. Il était d'un commerce doux et sûr ; qualités charmantes et rares. Son remplacement est bien obscur et sera très laborieux ; j'ai déjà reçu des lettres de MM. de Carné, Liadières, Cuvillier-Fleury, sans compter ceux qui ne comptent pas. Nous aurons, de notre côté, quatre concurrents sérieux : ces trois-là et M. de Marcellus. Il n'y a pas moyen, j'en ai peur, de choisir d'avance entre eux, il faudra les laisser se présenter tous et courir leurs chances. Nous tâcherons, le jour de la bataille, de nous rallier sur celui qui en aura le plus. On me dit que, de l'autre côté, c'est M. Jules Sandeau qu'on portera, dans les deux élections, mais sans lutte sérieuse dans la première ; la lutte viendra dans la seconde et aussi la chance contre nous si nous sommes divisés.

Aux Inscriptions, M. Léopold Delisle devrait passer sans lutte aucune ; il est une véritable nécessité.

Qui parlera, dans le *Correspondant*, des affaires de Belgique ? M. de Montalembert, je suppose ; il en parlera certainement bien, je voudrais beaucoup qu'il en parlât très bien. Personne absolument n'en a bien parlé jusqu'ici. Les *Débats* ont été complaisants pour le mal. L'*Assemblée nationale* a semblé se réjouir du mal, par haine pour les constitutions et les libéraux. Bien mauvaise tactique de part et d'autre. Le parti catholique a pu manquer et me paraît avoir manqué de mesure, de prudence ; il n'a bien apprécié ni sa situation ni sa force ; mais certainement le droit était de son côté, et pour le fond de la loi et pour les procédés constitutionnels. Il faudrait que les libéraux fussent tancés par de vrais et inébranlables libéraux. Tant de désordre et de violence pour interdire la liberté de la charité pieuse et ne laisser debout que la charité administrative ! C'est scandaleux et stupide. Si j'en croyais tout ce qu'on m'écrit, la situation serait très grave ; on recommencerait à parler en Belgique de la réunion à la France, et ce serait

<sup>1</sup> La loi sur les établissements de bienfaisance proposée par le parti libéral et qui provoqua une si vive agitation en Belgique, en 1857.

le parti catholique qui se jetterait de ce côté, préférant la paix impériale à la défaite anarchique. Folie! folie! J'espère qu'il n'en est rien et je suis décidé à ne pas perdre ma confiance dans le bon sens du roi Léopold et des Belges libres, mais j'attends avec quelque inquiétude.

En attendant, je ne m'occupe que de mes Mémoires, et je m'en amuse autant que je m'en occupe; après l'espérance, rien n'est si charmant que le souvenir : phrase de vaudeville qui n'en est pas moins vraie. Le travail dont vous connaissez quelques fragments est le fond sur lequel je brode. Soyez tranquille; je ferai mieux pour M. de Chateaubriand que de le ménager; j'en parlerai bien avec vérité.

Buloz m'a écrit ce que lui avait écrit M. Lavallée et je lui ai répondu, ce qui coupera court, j'espère, à une polémique qui, en tout cas, serait désagréable pour le duc de Noailles. Il sera plus libéral une autre fois, en fait de citations. Si vous le voyez, dites-lui, je vous prie, que lord Aberdeen m'écrit ceci; je copie : « The great change which appears to me to have recently taken place in the feeling of this country is the increase of a warlike tendency in all ranks. We cannot easily fall back to our former state of peace, and it seems to matter little with whom we are at war, provided there is the necessary amount of excitement. It is felt that the russian war was too speedily ended. I hope the government, or at least most of them do not share this opinion; but i think there can be no doubt respecting the people. This isa calamitous change<sup>1</sup>. »

Adieu, chère Madame, mes amitiés à tous les vôtres et pour vous mes bien tendres respects.

GUIZOT.

## LXXII

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, jeudi 9 juillet 1857.

Vous partez aujourd'hui pour Saint-Eloi, chère Madame, vous

<sup>1</sup> « Le grand changement qui me paraît avoir eu lieu dans le sentiment de ce pays est l'accroissement d'une tendance belliqueuse dans tous les rangs Nous ne pouvons retomber facilement dans notre état antérieur de paix, et il semble que ce soit une petite affaire avec qui nous sommes en guerre, pourvu qu'il y ait le degré nécessaire d'excitation. On trouve que la guerre de Russie a été trop vite finie. J'espère que le gouvernement, ou au moins beaucoup de ses membres ne partagent pas cette opinion, mais il n'y a pas de doute que c'est celle du peuple. C'est un malheureux changement. »

vous trouverez mieux là qu'à Paris. Quoique séparée depuis bien longtemps de Monsieur votre père, sa mort est certainement pour vous une impression profondément douloureuse. Il a fait un grand sacrifice en se séparant de vous, et en le faisant il vous a fait un grand bien. Vous lui devez autant de reconnaissance que s'il vous avait gardée, soignée et élevée lui-même. Par nos parents, nous tenons au passé, par nos enfants à l'avenir; la rupture de l'un et de l'autre lien est très amère. Vous vous reposerez de cœur et de corps à Saint-Eloi. Vous ne me dites pas assez exactement en m'écrivant où en est votre santé, si vous toussiez, si vous êtes fatiguée, etc. Je tiens à savoir les détails. Je n'aime pas mes amis en gros. Je vous souhaite à Saint-Eloi plus de soleil que nous n'en avons au Val-Richer. Depuis dix ou douze jours, les orages nous ennuiant; jusqu'ici pourtant ils ne nous ont pas fait grand mal. M. de Witt a une très belle récolte de colza qu'on coupe en ce moment malgré la pluie. Mais les foins en souffrent. Je suis, pour toute cette agriculture, un simple spectateur, mais un spectateur très attentif, *very anxious*, comme disent les Anglais. Nous n'avons pas un mot qui vaille celui-là.

J'ai reçu de Bruxelles tous les documents imaginables sur la question qui vient de les agiter, et l'expression d'un vif désir que j'en dise mon avis. Je le ferai, quoique cela me dérange un peu de mon travail favori. Je serais fort aise de contribuer, du fond de mon nid, à relever la Belgique de ce très faux pas. Je regrette seulement de ne pouvoir vérifier moi-même certaines assertions sur l'état du pays. C'est très arrogant, mais j'apprends chaque jour plus à n'en croire que mes propres yeux.

Dites-moi, je vous prie, entre nous, ce que pensent les connaisseurs des volumes publiés par Taschereau, du catalogue de la Bibliothèque sur l'histoire de France. Je les ai vus, mais non encore achetés; j'en ai besoin pourtant, pour la satisfaction de ma curiosité, non pour aucun travail réel. Quand la publication sera-t-elle complète en ce qui touche l'histoire de France, imprimés et manuscrits? N'est-ce pas l'histoire d'Angleterre qui viendra après?

Adieu, chère Madame. Vous n'aurez certainement pas grandes nouvelles à m'envoyer de Saint-Eloi; mais vos nouvelles à vous sont les premières. Mes filles comptent toujours que M<sup>me</sup> Blanchet viendra les voir. Tout mon monde va bien, quoique Pauline commence à être fatiguée. Mes amitiés à M. Lenormant et mes plus tendres respects pour vous.

## LXXIII

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, 12 juillet 1857.

Chère Madame, depuis huit jours je suis avec angoisse vos angoisses. Il y a vingt ans, j'ai vu mourir mon fils à vingt et un ans, dans la force et la beauté de la jeunesse. Je le vois comme s'il était là. Que Dieu vous garde le vôtre! Votre lettre d'aujourd'hui m'a bien allégé le cœur. Il me faut mieux encore; il me faut plus de fièvre, plus de traces de sang. Mais enfin vous espérez et vous avez raison d'espérer. Tous les matins, réunis dans mon cabinet, tous mes enfants prient pour vous. Et il y a une prière de tous les moments sans paroles, la plus profonde de toutes. Je n'ai pas le cœur aujourd'hui à vous parler d'autre chose. Juliette a été, et est, et sera bien aimable de nous donner exactement des nouvelles. Quand votre fils sera guéri, vous viendrez tous vous reposer à Saint-Eloi. Vous aurez tous bien besoin de repos, vous autant que François. Mes bien tendres amitiés à tous. Guillaume est parti ce matin à une heure, et est probablement chez vous en ce moment. Adieu, chère Madame.

G.

## LXXIV

*A M<sup>me</sup> Lenormant.*

Val-Richer, samedi 18 juillet 1857.

Je pense à vous avec repos, chère Madame, et ce sera bien mieux encore quand je vous saurai vous reposant à Saint-Eloi. Prévoyez-vous un peu à quelle époque vous pourrez y mener votre convalescent? Il s'en trouvera sûrement très bien. Faites-lui, je vous prie, mes amitiés joyeuses et prêchez-lui, de ma part, la patience. Il en aura longtemps besoin, et il pourrait se trouver très mal s'il en manquait. Nouvelle épreuve pour vous comme pour lui. Mais après celle que vous venez de traverser, toutes les épreuves sont légères.

Je vous remercie de vos bons conseils à Guillaume. Il en a besoin aussi. Il est parti du reste très bien portant, malgré des débris de clous. Il doit quitter aujourd'hui Strasbourg pour Bade. Il me reviendra le 4 août, par Cologne et Bruxelles.

A propos de Bruxelles, j'envoie à M. Buloz, pour son numéro du 1<sup>er</sup> août, un grand article sur les affaires de Belgique. Il y a bien

des gens, et même de mes amis, à qui il ne plaira guère. Mais je suis décidé à me donner le plaisir de parler pour ma propre satisfaction, non pour celle d'autrui. La duchesse de Talleyrand me disait un jour, en me parlant des Mémoires de son oncle : « Quand on a tant menti en sa vie, je ne comprends pas qu'on ne se donne pas une fois le plaisir de dire la vérité ! » Je n'ai pas tant menti que M. de Talleyrand, mais j'ai souvent ménagé, transigé. Je ne m'en inquiète plus.

L'article de l'*Assemblée nationale* dont vous me parlez n'était pas du tout de moi, ni texte, ni inspiration. Je n'ai depuis bien longtemps rien écrit ni rien inspiré dans l'*Assemblée nationale*. J'en approuve beaucoup de choses, j'en désapprouve à peu près autant, et je n'y veux répondre de rien. L'intention est bonne, le courage aussi ; mais l'intelligence politique manque ; et il s'y fait tant de fautes qu'elle nuit à sa cause encore plus qu'elle ne la sert. Je suis bien aise qu'on sache que c'est là ce que j'en pense.

Savez-vous quand M. Ampère revient de Rome ? Le Val-Richer compte sur sa visite annuelle. Dites-le-lui de ma part, je vous prie. Je suppose que, même revenu, il ne fera pas à Paris un long séjour.

Les affaires de l'Inde seront, pour l'Angleterre, une charge en hommes et en argent, pas du tout un danger. Vous avez tort de désirer que l'Inde échappe aux Anglais. Elle retomberait sous un joug bien pire, plus avilissant et plus épuisant. Le plus médiocre gouverneur général anglais vaut mieux que le meilleur nabab. Je suis pour la conquête du monde par les Européens et les chrétiens. C'est notre faute si nous n'en savons pas prendre et garder notre part.

Adieu, chère Madame. Mes filles vont bien. Henriette a aujourd'hui mal à la gorge, les amygdales enflées. Il n'y faut qu'un peu de repos et de silence. Pauline compte accoucher vers le milieu d'août et porte très bien son fardeau. Mes amitiés à M. Lenormant et à vos filles. Ce que vous me dites du chancelier et de M<sup>me</sup> de Boigne ne m'a pas surpris. Dans l'un et l'autre, le fond est bon, mais on y pénètre rarement.

Mille tendres respects.

Quand Léopold Delisle publiera-t-il son *Histoire de Philippe-Auguste* ?

GUIZOT.

LXXV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 6 août 1857.

Chère Madame, Pauline vient d'accoucher à quatre heures du



matin de son troisième fils, un petit *Pierre* gros et bien portant, si lestement que l'accoucheur n'est pas arrivé à temps de Lisieux. Mais, en arrivant, il a trouvé tout dans le meilleur état, mère et enfant. Pauline dort, Pierre tette. La population du Val-Richer est en meilleur train que celle de la France.

Je ne m'étonne pas que vous soyez obligés de rester encore à Paris. Je ne pouvais croire qu'avec une telle plaie votre fils fût sitôt transportable. C'est un grand ennui. Mais la santé compense tous les ennuis du monde. Je suis pourtant bien impatient que vous vous reposiez tous à Saint-Eloi, vous surtout. Du reste, mon fils, qui m'est revenu avant-hier, vous a trouvée assez bien et François aussi.

Je ne me suis inquiété que d'une chose à propos de la Belgique, d'avoir raison, irrésistiblement raison, avec et contre tout le monde. La raison ne donne pas toujours le succès, bien s'en faut; mais le succès ne peut pas s'en passer. Il me revient de Belgique que l'article y fait de l'effet et son effet voulu.

Adieu tendrement, chère Madame. Je suis charmé que vous ayez trouvé si bien à point un appartement si près. Je n'espérais pas qu'on vous laissât longtemps tranquilles à la Bibliothèque. Il y a des sottises qui, une fois annoncées, s'accomplissent toujours.

G.

## LXXVI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 14 septembre 1857.

Chère Madame, aujourd'hui, plus encore qu'un autre jour, je regrette mon dîner du jeudi 3, ici avec vous. J'ai Lisieux à dîner aujourd'hui; 30 couverts! Nous ne causerons pas aussi agréablement que ce jeudi, déjà si loin.

Le vendredi 4 aussi m'a laissé un bon souvenir. N'oubliez pas, je vous prie, tout ce que vous a raconté M. Pasquier sur la première Restauration. Je ne veux raconter les souvenirs de personne; j'ai assez des miens. Mais je suis bien aise de contrôler les miens.

Si je savais où prendre en ce moment le chancelier, je lui écrirais pour le remercier de l'offre qu'il vous a faite à propos de mon mémoire sur l'échange des prisonniers anglais. Je serais fort aise de revoir ce premier papier. Pouvez-vous me dire où il faut lui écrire et quand il rentrera à Paris?

Je ne m'étonne pas des fantaisies d'imagination que vous découvrirez dans M<sup>me</sup> de Boigne. Les plus sensés ont leur fantaisie. Les

plus froids ont un coin chaud, les femmes surtout. Elles meurent quelquefois sans que personne l'ait trouvé. Nous sommes tous très inconnus les uns aux autres.

Rien ne s'est passé au Val-Richer depuis que vous y avez passé. J'attends jeudi Cuvillier-Fleury et sa femme, puis Lavergne et la sienne, puis des amis anglais, les Boileau. Je travaille quand même. Mon travail me plaît et mes heures du matin m'appartiennent toujours. Le temps ne m'a jamais manqué pour ce que j'avais vraiment à cœur. « Je n'ai pas eu le temps » : propos d'indifférent.

Tout le monde va bien autour de moi. Mes filles ont eu ce matin des nouvelles de votre fille Juliette, bonnes, à ce qu'elles me disent. En avez-vous aussi de bonnes de M<sup>me</sup> de Loménie? Je suis préoccupé de ce que vous m'avez dit de la santé de son mari; tout ce qui vous touche, vous et les vôtres, me touche.

Voilà encore une vacance à l'Académie des Inscriptions. Je regrette Boissonade. Il avait plus d'esprit que n'en aura son successeur que je ne connais pas. Et il votait toujours avec moi.

La mort de M<sup>me</sup> Swetchine aura chagriné M. de Falloux. C'était une femme d'esprit, et d'un esprit élevé quoique tendu. Je ne sais si c'est manie de vieillard, mais il me semble que le grand s'en va et qu'il n'en pousse pas de nouveau. Plus je vieillis, plus j'aime le grand.

Adieu, chère Madame, mes amitiés à votre mari et à votre fils. Quand vont-ils faire leur voyage?

GUIZOT.

## LXXVII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 14 octobre 1857.

Chère Madame, je ne vous ai pas encore remerciée de vos vœux du 4 octobre. Je ne vous remercie de rien, car je compte sur tout. Il y a plus de vingt-sept ans que notre amitié a commencé, et, bien loin d'y rien ôter, les années y ont ajouté tous les jours. Nous vieillissons, moi le premier; nous vieillirons, et je suis sûr que, dans je ne sais combien d'années, Dieu nous donnera, d'être toujours le même pour vous et de vous trouver toujours la même pour moi. Soignez-vous bien vous-même en soignant votre mari et votre fils. C'est ce que je vous demande en retour de vos vœux.

Guillaume est parti hier pour Paris dont il a besoin pour ses travaux et où il retourne toujours volontiers après quatre ou cinq mois de campagne. Ce ne sont pas des vides qu'il y retrouve et il n'a pas encore besoin de repos. Traitez-le maternellement, comme

vous l'avez toujours fait ; et si, dans vos ennuis de déménagement, il peut vous être bon à quelque chose, usez de lui comme d'un fils. Il viendra à la fin du mois me rejoindre à Broglie, où je compte passer dix ou douze jours avec l'ainé de mes deux ménages. J'irai à Paris le 11 novembre pour prendre part, le 13, à notre première élection. Vous serez certainement encore (je le crois du moins) rue Neuve-des-Petits-Champs. Mais peu importe ; j'irai vous chercher où vous serez. Je ne rentrerai définitivement à Paris que le 15 décembre. J'avance bien plus vite ici dans un travail qui me plaît et auquel je tiens de plus en plus à mesure que j'avance.

Adieu, chère Madame, donnez-moi des nouvelles détaillées de votre fils. Je veux son entier rétablissement pour lui, pour vous et pour M. Lenormant qui s'abat plus aisément que vous. Je n'ai, moi, que de bonnes nouvelles à vous donner d'ici, et point de nouvelles d'ailleurs. Il me revient seulement d'Allemagne qu'on y a été un peu troublé de l'empressement bonapartiste du grand-duché de Bade et des provinces Rhénanes. On était pressé d'en finir et on a été charmé de se retrouver à Weimar avec d'autres voisins. Les peuples sont de grands badauds, même les Badois. Je vous prie de croire que je ne fais jamais de calembours.

Adieu donc et mille tendres respects.

Votre truite était aussi bonne que belle. Je suis fort aise qu'il y en ait encore dans la Risle. M. Pasquier a remis à Guillaume le petit imprimé. C'est une épreuve.

G.

## LXXVIII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Château de Broglie, vendredi 30 octobre 1857.

Je crois qu'il y a longtemps que je ne vous ai écrit, chère Madame. J'avais un chapitre que je voulais avoir fini avant de venir ici. Pure manie. Jamais travail ne m'a attaché à ce point<sup>1</sup>. J'y ai à la fois le plaisir de l'intérêt personnel et celui du désintéressement. C'est du passé et c'est le mien.

Je n'ai amené ici qu'Henriette et ses enfants. Conrad viendra nous y rejoindre demain, et Guillaume la semaine prochaine. J'y trouve bien du monde et on en attend. M. et M<sup>me</sup> d'Haussonville et leurs enfants, qui sont des jeunes gens ; M. de Sahune, M. Rigault, M<sup>me</sup> Anisson. Savinien Petit est reparti hier pour Paris. Il peint ici

<sup>1</sup> Il s'agit des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*.

une très jolie chapelle, du vieux goût chrétien. C'est un peu factice, comme toutes les résurrections faites de main d'homme; mais cela a été vrai. On mène ici une bonne vie. On est beaucoup et pas trop ensemble. De la liberté dans l'intimité. Beaucoup de conversation. Mais la duchesse de Broglie m'y manque infiniment. On a repris cette année l'habitude d'un salon qui était autrefois le sien, et dont son mari avait fait jusqu'ici son cabinet, pour qu'il lui appartînt à lui seul. Il l'a rendu à ses enfants qui le souhaitaient fort. J'ai eu le cœur saisi en y entrant. Ce sont les anciens meubles, les anciennes gravures; rien n'est changé, mais elle n'y est plus. Rare et charmante personne. Je l'aimais comme une sœur.

Je ne voulais pas croire à ce que vous m'avez écrit de la sommation adressée à M. Rigault. Je lui en ai fait la question. C'est très vrai. Il a refusé d'abandonner les *Débats*. On lui a dit qu'on l'en estimait davantage, mais il n'aura pas la suppléance de la Faculté des lettres. C'est du luxe de bêtise.

Je serai charmé de retrouver le duc de Noailles à Paris. C'est bien bon à lui et à la duchesse de Noailles de vouloir que mon fils aille chercher les souvenirs de Colin d'Harleville en passant par Maintenon. Guillaume est déjà allé à Chartres, chez cette nièce de Colin d'Harleville pour lui demander tout ce qu'elle avait sur son oncle, et elle lui a tout donné de très bonne grâce, même une jolie chanson inédite. J'espère qu'il en fera usage un jour.

Je voudrais bien retrouver aussi encore à Paris ce bon M. de Turpin et lui donner quelque marque du sentiment affectueux que je lui porte. Excellent et vraiment galant homme. D'une nature élevée sans que l'esprit le soit. Je pense avec plaisir que le procès Lusignan lui vaut, à la fin de sa vie, une bonne aisance. Nous en avons gagné ensemble une partie et perdu une autre. Je n'y ai, pour mon compte, aucun intérêt matériel. Ce qui m'en reviendra sera loin de suffire à payer les dettes de la succession de ma pauvre belle-sœur, qui avait répondu des dettes de son mari.

Je ne voyais plus guère M. Hochet que chez vous; mais je le regrette aussi. Je l'avais vu pour la première fois chez M<sup>me</sup> Suard, en 1807, il y a cinquante ans! Je ne lui trouvais pas alors assez d'esprit. Je lui en ai trouvé davantage depuis qu'il était devenu vieux, et moi aussi, et que nous causions ensemble du vieux temps.

Adieu, chère Madame. Vos bonnes nouvelles de François m'ont fait grand plaisir. Qu'il ne fasse point d'imprudence. Je suis pressé de vous savoir établie rue Madame. Je suis sûr que, vous, vous en ferez beaucoup d'ici là. Au revoir bientôt.

P. S. — Voulez-vous me donner à dîner un de ces trois jours, le 12, le 13 ou le 14 novembre?

## LXXIX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 3 décembre 1857.

Chère Madame, je ne ferai pas une course à Paris pour les élections de l'Académie et je n'avancerai pas mon retour définitif. Le dérangement serait trop grand pour moi. J'ai des choses commencées que je veux finir ici, parce que je ne les finirai promptement qu'ici. J'ai la confiance que M. Alexandre et M. Léopold Delisle seront nommés sans moi et que je n'aurai qu'à regretter de n'avoir pas contribué à leur succès.

J'ai lu les deux lettres dont le duc de Noailles vous a parlé <sup>1</sup>. M. Pageot me les a envoyées et je lui ai écrit ce que j'en pensais. Si le duc de Noailles veut prendre la peine de le lui demander, M. Pageot le lui dira. Il y a des difficultés de situation dont on viendrait aisément à bout avec un peu de résolution et d'esprit; mais il en faut toujours un peu.

On m'a envoyé de Londres l'ouvrage de lord Normanby <sup>2</sup>, et je le lis. Je crois lire le *National*, le *Siècle* et la *Réforme* de 1848. Ce n'est ni mieux, ni pire, ni même autrement. A la vérité, un diplomate, même malveillant, devrait faire autrement qu'un journaliste radical. Ce sont les faussetés, les erreurs, les ignorances et les *misrepresentations* (comme disent les Anglais) les plus vulgaires en même temps que les plus haineuses. Je ne suis étonné ni de la haine ni de la vulgarité : je connais l'homme. Si j'en juge par les journaux anglais et par les lettres qu'on m'écrit, il n'a pas en Angleterre plus de succès qu'il n'en mérite.

Je suis fort aise que M. Rouland ait chargé M. Dubeux du cours d'hébreu au Collège de France. Cela me dispense à l'Académie d'une lutte qui n'eût peut-être pas bien tourné. Je n'aurais certainement pas manqué d'y dire mon avis. Autant je tiens à ce que les opinions personnelles restent libres et se manifestent librement, autant je crois essentiel que le gouvernement soit scrupuleux dans le choix des hommes qui parlent, sinon en son nom, du moins sous sa responsabilité.

<sup>1</sup> Ceci paraît s'appliquer à l'échange de lettres qui eut lieu à cette époque entre Monsieur le comte de Chambord et M. le duc de Nemours.

<sup>2</sup> L'ouvrage intitulé : *A year of revolution from a journal kept in Paris in the year 1848.*

Je n'ai rien à dire de M. Dupin. Je n'ai pas été surpris du tout, et je suis sûr que si le roi Louis-Philippe vivait, il ne serait pas plus surpris que moi.

Les Boileau sont repartis ce matin. Ils emportent à Londres, pour mon traducteur anglais, la première moitié du premier volume de mes Mémoires. Je ne pense pas à autre chose; pour mon plaisir d'abord, et puis pour l'importance que j'y mets et que j'y dois mettre. C'est dommage que je ne passe pas l'hiver ici, j'avancerais beaucoup. On n'a pas besoin du monde actuel pour vivre dans le passé. Paris me dérangera matériellement et moralement. J'y serai pourtant vers le 20 de ce mois. Pauline et son mari m'y devanceront de quelques jours.

Je reprends votre dernière lettre et je reviens aux lignes de travers que je n'avais pas bien lues. Je suis bien aise que M. de Loménie ait refusé de traduire l'ouvrage de lord Normanby, je crois qu'il a eu raison. C'est un livre honteux, comme esprit et comme action. Lavergne en parlera certainement très bien, s'il en parle. Je désire qu'il n'en parle pas avant que nous en ayons causé, j'ai des renseignements curieux à lui donner. Si vous le voyez, soyez assez bonne pour le lui dire de ma part.

Adieu, chère Madame, et au revoir bientôt, ce qui ne veut pas dire que je n'attends pas plus d'une lettre de vous auparavant. Mille tendres respects.

GUIZOT.

LXXX

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 4 mars 1858.

Chère Madame, votre lettre de dimanche m'est arrivée ici hier, à mon grand regret. Le volume des lettres de M. de Chateaubriand est sous clef, dans mon bureau dont j'ai ici la clef. Je n'arriverai à Paris que lundi soir et ne pourrai vous le renvoyer que mardi. Si vous en aviez absolument besoin auparavant, j'enverrais la clef à ma fille Pauline en lui indiquant la place et elle vous renverrait le volume. Dites-moi ce que vous voulez.

J'ai trouvé tout mon monde ici en très bon état, personnes et affaires, et mes petites-filles aussi heureuses que ma fille de me revoir. C'est dommage de ne pouvoir pas revenir quelques semaines devant toutes les générations qui naîtront de celles-là, pour vivre aussi dans leur souvenir. Je ne fais cas que de l'éternité.

Adieu, chère Madame, pardonnez-moi ce retard qui n'est pas de mon fait. J'ai eu un si vrai plaisir à lire ce volume, que je ne puis

regretter que vous me l'avez prêté, même au prix de votre contrariété. A mardi en tous cas et mille tendres respects.

## LXXXI

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 2 mai 1858.

Chère Madame, j'aime vos plaintes et je m'en défends. J'aime votre tendre fidélité aux morts et votre franchise avec les vivants. Mort ou vivant, il fait bon être de vos amis. Je prends grand plaisir à être au premier rang parmi les vôtres; et, en retour, soyez sûre que vous n'en avez point de plus tendre que moi, ni qui sache mieux tout ce que vous valez, cœur et esprit.

Je divise ma défense en deux points :

• 1° Mes Mémoires sont, pour moi, non seulement un livre, mais un acte sérieux. Je ne puis pas n'y pas dire ce que je pense. J'ai dit de M. de Chateaubriand ce que j'en pense après y avoir bien pensé. Tout ce que je pense sur ses qualités. Pas tout ce que je pense sur ses défauts. Je vais pousser la franchise jusqu'au bout. Entre nous je soupçonne qu'il y avait, çà et là, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, plus d'humeur et de mauvais vouloir à mon sujet qu'il n'y en reste aujourd'hui. En corrigeant les épreuves, votre amitié pour moi aura adouci ou abrégé plus d'un passage<sup>1</sup>. Je me permets de dire que j'en ai fait autant à cause de vous. Je n'ai point eu d'humeur ni de mauvais vouloir à supprimer, car je n'en avais point; mais j'ai plus d'une fois atténué mon jugement, supprimé même tel ou tel blâme. J'ai complètement retranché, par exemple, ce que je disais dans ma première ébauche, de son voyage à Prague et de son affectation à parler avec dédain de ses princes, de sa cause et de ses amis. Le roi Louis XVIII se plaignait au chancelier Dambray des mauvais propos de sa fille, M<sup>me</sup> de Sesmaisons : « Votre Majesté ne sait pas tout ce qu'elle en ravale », répondit le chancelier. Louis XVIII pardonna ce que disait M<sup>me</sup> de Sesmaisons, en considération de ce qu'elle taisait. Faites comme lui, je vous prie.

Je ne trouve M. de Chateaubriand vraiment affectueux et irréprochable que dans une seule relation, avec madame votre tante. Je dirai cela quelque part.

<sup>1</sup> M. Charles Lenormant avait été l'un des exécuteurs testamentaires chargés, dans des conditions qui leur laissaient d'ailleurs très peu de latitude d'action, de la publication des *Mémoires d'outre-tombe*.

2° Voici mon second point. Soyez sûre qu'à tout prendre, mon langage sur M. de Chateaubriand ne nuira pas à sa mémoire. Je parle de ses défauts en faisant ressortir ses qualités. Je le critique sans le rapetisser, je le blâme, mais je l'admire. Il y a en moi, sur son compte, liberté d'esprit mais sympathie. On m'en croira plus que ses plus ardents admirateurs. Encore un acte de pleine franchise. Il sort plus entier et plus élevé de mes Mémoires que des siens propres.

Je ne discuterai pas avec vous M. de Villèle. Je l'ajourne à notre première conversation. Un seul mot : il y a dans la vie publique une première condition, une condition *sine qua non* du mérite et du succès, c'est le bon sens et l'esprit de suite.

J'attends impatiemment la note de M. Lenormant sur ce que nous avons fait ensemble pendant mon ministère de l'intérieur<sup>1</sup>, c'est précisément de ce chapitre que je m'occupe. Plus il m'enverra de souvenirs détaillés et précis, mieux cela me conviendra.

Je suis charmé du succès de votre concert de Saint-Ilan. Je vous ferai remettre, par la première occasion, les 10 francs que je vous dois.

Je vous avais bien dit que M. Pellat serait nommé<sup>2</sup>.

Adieu, chère Madame. Tout le monde va bien ici et vous fait mille amitiés. Personne autant que moi.

GUIZOT.

## LXXXII

A M. Lenormant.

Val-Richer, 9 mai 1858.

Mon cher ami, je vous remercie de votre note qui me sera très utile, et comme service rendu oblige, voici quelques points de détail sur lesquels je vous prie de recueillir et de m'envoyer le plus tôt possible vos souvenirs.

1° Quels étaient les juges du concours de peinture pour la décoration de la Chambre des députés? Je crois me rappeler que je les avais désignés et que dans le nombre étaient Gérard, Ingres, Ary Scheffer, Paul Delaroche, etc.

2° N'y avait-il pas quelque chose de convenu avec David d'Angers pour le sujet du fronton du Panthéon et les figures principales qui devaient s'y trouver?

3° Vous souvient-il, comme à moi, que le jour où Rossini vint

<sup>1</sup> M. Lenormant était alors chef de la section des beaux-arts.

<sup>2</sup> A l'Académie des sciences morales et politiques.



déjeuner chez moi, il se mit un moment au piano, après déjeuner, et y joua quelques thèmes improvisés? Je crois encore voir ma femme l'écoutant, avec ma petite Henriette sur ses genoux. Mais je ne veux rien dire qui ne soit parfaitement exact.

4° Rappelez-moi les noms de quelques-uns des hommes principaux à qui l'obligation du serment fit quitter leurs fonctions scientifiques ou littéraires. Je ne me souviens que de Cauchy.

5° Le tableau de Vinchon, qui représente Boissy d'Anglas saluant la tête de Féraud, a-t-il été fait pour la Chambre des députés et en exécution de mon arrêté de concours?

6° Le sujet de fronton de la Madeleine, dont Lemaire commença l'exécution, était-il arrêté et le même qui a été exécuté en effet?

7° En quelle année a été représenté, pour la première fois, le *Guillaume Tell* de Rossini?

Voilà bien des questions. J'espère que vous pourrez, sans grande peine, répondre à toutes. Je remercie M<sup>me</sup> Lenormant de son compte-rendu de sa conversation avec M. Pasquier. Mes filles lui enverront quelque chose pour Corinthe, et elle peut y mettre mon nom comme elle voudra.

Mille vieilles amitiés.

GUIZOT.

### LXXXIII

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 11 mai 1858.

Chère Madame, encore deux questions pressées et que je prie M. Lenormant de résoudre. Je vous prie, vous, de le presser pour moi. Vous serez bien aimables tous les deux si vous m'en envoyez bientôt la solution.

1° Qu'avait voulu faire et qu'avait fait la Restauration à l'égard du Panthéon? Elle avait décidé, je m'en crois sûr, qu'il redeviendrait Sainte-Geneviève. Mais quand cette décision avait-elle été prise? Dans quelle forme et qu'y avait-il de fait, en 1830, pour son exécution? Rien de plus, ce me semble, que le dôme de Gros et les pendentifs de Gérard qui n'ont même été commencés, si je ne me trompe, qu'après 1830. Le monument, fronton et intérieur, n'étaient-ils pas restés dans le même état qu'avant 1814?

2° Ai-je tort d'être sûr que le tableau du roi Louis-Philippe, qui était dans la grande salle des députés, au-dessus du fauteuil du président, et qui a été détruit, en 1848, à coups de fusil et de baïonnettes, était de Court? La *Nouvelle biographie générale* de

Didot attribue à Court le tableau de *Boissy d'Anglas sauvant la tête de Féraud*, qui est de Vinchon, et ne dit rien de son *Serment du roi*, n'est-ce pas une grossière méprise?

Pardon de ne pas vous dire un mot de plus aujourd'hui. Je suis aussi pressé pour ma lettre que je vous presse pour mes questions. Mes filles ne savent que faire pour Corinthe; elles disent que le temps est bien court.

Mille tendres remerciements et respects.

GUIZOT.

Le tableau du *Serment du roi Louis-Philippe* a-t-il été tout à fait détruit ou reste-t-il quelque part, caché et troué?

#### LXXXIV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, mardi 15 juin 1858.

Je vous réponds tout de suite, chère Madame. Pas pour m'excuser; vous m'avez tant gâté que je ne crois pas en avoir besoin; mais parce qu'en effet, il y a bien longtemps que je ne vous ai et que vous ne m'avez écrit. Je travaille beaucoup. J'ai eu du monde. Duchâtel, sa femme et son fils, sont venus passer trois jours. Je suis dehors, marchant ou assis, bien des heures dans la journée; le soleil m'attire au lieu de me cloîtrer. Je ne sais ce que j'aime le mieux de sa lumière ou de sa chaleur. Nous jouissons des deux en ce moment : je voudrais ce temps-là quand vous viendrez. Je compte sur vous pour le 3 ou le 4 juillet; vous me direz lequel des deux jours. Je vous ferai prendre à Lisieux. Je ne compte partir pour l'Angleterre que du 15 au 20 juillet, et je veux être rentré au Val-Richer le 8 septembre.

J'ai écrit tout mon ministère de l'intérieur. Les souvenirs de M. Lenormant ont beaucoup réveillé les miens. Je me suis amusé à entrer sur mes rapports de ce temps avec les lettrés et artistes dans quelques détails. Je suis bien aise quand je trouve une occasion naturelle de quelque excursion hors de l'histoire politique. Il me manque une chose qui n'est pas littéraire du tout. Je n'ai pu trouver dans aucun de mes livres le texte de l'ordonnance de Louis XVIII, du 12 décembre 1821, sur le Panthéon redevenu Sainte-Geneviève. J'ai, dans la collection des lois de Duvergier, le décret de l'empereur Napoléon du 20 février 1806; mais l'ordonnance du 12 décembre 1821 n'y est pas. Si M. Lenormant ou

votre fils pouvaient me trouver ce texte, j'en serais bien aise; je n'ai qu'un mot à en dire, mais je veux le dire avec précision et en parfaite connaissance de cause.

Quand j'ai quitté Paris, on était déjà inquiet de la santé de Pauline de Broglie. Les médecins parlaient impérieusement de Palerme ou de Madère, peut-être pour deux ans. On commence toujours trop tard ces soins-là. Henriette, qui va après-demain passer deux jours à Paris pour les dents de sa fille Marguerite, me rapportera de cette maison des nouvelles précises; elle vous verra. Son mari mène M<sup>lle</sup> Temminck à Tours pour un mois.

Vous avez bien raison de trouver les Mémoires du comte Miot curieux. C'est moi qui en ai décidé l'impression. Ils étaient entre les mains de son gendre, le général Fleischmann, l'un de mes vieux amis diplomates, qui est venu, il y a deux ans, passer deux jours au Val-Richer pour me les montrer et m'en demander mon avis. C'est, sur ce temps-là, un des documents historiques les plus vrais et les plus concluants. Vous n'avez encore que les deux premiers volumes; le troisième n'a pas moins d'intérêt.

Villemain m'avait raconté chez le duc de Broglie le déjeuner chez M<sup>me</sup> Mohl<sup>1</sup>. Savez-vous que Thiers appelle la reine de Hollande *ma petite reine rouge*?

Adieu, chère Madame. Tout mon monde ici va bien et vous fait mille tendresses. Pour moi, je vous demande de croire à tout ce que vous me permettrez de dire. Mes amitiés à votre mari et à vos enfants.

G.

LXXXV

A M<sup>me</sup> Lenormant.

Val-Richer, 26 juin 1858.

Chère Madame, je prends du petit papier, n'ayant ce matin que très peu de temps. Quand j'ai commencé à causer avec vous, je ne sais pas finir si l'espace ne me manque pas. Je compte sur vous et les vôtres le 4 juillet, et je m'en promets un grand plaisir. Mais ne retardez pas. D'après ce qu'on me mande de Claremont sur les mouvements de la reine cet été, je suis obligé d'avancer un peu mon voyage en Angleterre. Je quitterai le Val-Richer le 8 juillet,

<sup>1</sup> Le salon de M<sup>me</sup> Mohl et les fréquentes apparitions de la reine de Hollande dans ce lieu de réunion du parti de l'Union libérale sont des souvenirs qui appartiennent à l'histoire de la société de ce temps déjà si loin de nous.

pour passer à Paris le 9, et à Londres le 10. Donnez-moi donc le 4 et le 5 que vous me promettez, et le 6 que vous ne me promettez pas. C'est bien assez d'être à Saint-Eloi le 7 pour y recevoir, le 9, M<sup>me</sup> de Loménie.

Je suis vraiment touché des incertitudes de M<sup>me</sup> de Boigne. Je la voudrais établie à Trouville par ce très beau temps. J'incline à croire qu'elle a trop peur du voyage. On a toujours trop ou pas assez peur. Le juste milieu est difficile partout, mais surtout en fait de peur.

La mort d'Ary Scheffer m'a fait une vraie peine. Malgré ses inégalités d'humeur, j'aimais sa personne autant que son talent. Je lui dois deux portraits auxquels je tiens comme à mes plus chers souvenirs. M. Lenormant devrait bien parler de lui dans le *Correspondant*. Personne ne lui rendra une justice aussi bien sentie.

Vous êtes bien aimable de prendre tant de peine pour me procurer l'ordonnance de Louis XVIII sur le Panthéon. Je n'en suis pas pressé. Mon siège est fait. Je veux seulement être sûr qu'il est bien fait. Je ferai cette vérification en corrigeant mes épreuves.

Adieu, chère Madame. Tout le monde va bien ici et vous attend impatiemment. Je vous ai envoyé Guillaume. Mille tendres regrets.

*P. S.* — Voilà votre lettre d'hier qui ne me donne rien à changer. Je compte toujours sur vous le 4, que ce soit ou non un dimanche. Si M. Legouvé va à Trouville, il devrait bien venir nous faire une petite visite pendant que vous serez ici; par exemple, passer avec nous la journée du 5. Soyez assez bonne pour l'y engager de ma part.

La fin prochainement.

---

# UNE ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL DES FEMMES

EN AUTRICHE

---

Dans le courant de l'hiver dernier, deux jeunes ouvrières étaient appelées à comparaître devant le tribunal de police correctionnelle de Vienne. Le propriétaire d'un magasin de confection les accusait d'avoir porté au Mont-de-Piété l'ouvrage qu'il leur avait confié. L'interrogatoire révéla un de ces drames si fréquents dans les grandes villes, et mit au jour une telle vaillance de la part des accusées qu'au lieu de la condamnation demandée, le tribunal ne trouva pour elles que des paroles de louange et de pitié.

Les pauvres petites, chargées d'une mère infirme, passaient les jours et une grande partie des nuits à un travail de couture si mal rétribué qu'elles en tiraient à peine de quoi vivre misérablement. Leur mère étant venue à mourir, pour la faire enterrer décemment, elles avaient mis momentanément en gage quelques-uns des objets qu'on leur donnait à confectionner. Avant le jour fixé pour leur comparution à l'audience, elles étaient parvenues, à force d'application, non seulement à rendre aux marchands les objets empruntés à son insu, mais encore à payer l'amende qu'il leur avait imposé de son propre chef, sans attendre l'arrêt du tribunal. Le concierge de la maison où habitaient les jeunes filles, les voisins entendus comme témoins à décharge, avaient été unanimes à louer leur conduite laborieuse et irréprochable, conduite véritablement méritoire au milieu des tentations d'une grande ville.

Le Viennois, si gai et si bon enfant, a le cœur chaud, l'émotion prompte, et l'auditoire fut touché de ce petit drame. Mais là où le public de la salle d'audience n'avait trouvé qu'un sujet d'attendrissement, les esprits clairvoyants remarquèrent surtout deux choses : la modicité dérisoire des salaires et la puissance presque sans contrôle du patron. Ce n'était sans doute qu'un cas isolé ; rien ne prouvait qu'il se répétait souvent, mais rien ne prouvait le contraire, puisqu'on ne possédait jusqu'ici que des renseignements assez peu précis sur la situation des femmes employées dans les

diverses branches de l'industrie et dont le nombre atteint, en Autriche, le chiffre de *cinq cent mille*.

L'importance toujours croissante du mouvement féministe, les rapports étroits de ce mouvement avec la question sociale, attirent de plus en plus l'attention des esprits sérieux. Le Parlement autrichien ayant mis à l'étude un nouveau projet de lois relatives à l'industrie, quelques personnes ont pensé que l'initiative privée pourrait prêter utilement son concours aux législateurs et faciliter leurs travaux en les éclairant. Une commission, composée d'un ecclésiastique, de quatre dames, de médecins, de députés, de professeurs, de membres du conseil municipal et de la chambre de commerce, s'est réunie à Vienne au commencement de mars dans le but d'organiser une enquête sur le travail des femmes.

Cette entreprise, accueillie d'abord avec scepticisme, méfiance, hostilité même, a fini par éveiller l'intérêt et conquérir les sympathies. On a vite reconnu qu'elle ne visait point à l'agitation politique ou religieuse, puisque les membres de la commission appartenaient à différents partis et à des confessions diverses. Dès les premières séances, l'inspecteur général de l'industrie et de hauts fonctionnaires du gouvernement en devinrent des auditeurs assidus et les comptes-rendus trouvèrent place dans les colonnes des journaux. Mais toutes les préventions ne sont pas vaincues.

Après 35 séances, d'une durée totale de 119 heures, et au cours desquelles 300 ouvriers et ouvrières et 14 entrepreneurs ont été entendus, l'enquête vient d'être terminée. La commission a résolu de publier dans son intégrité le protocole sténographié des séances, afin de mettre toutes les informations à la portée du grand public. On ne saurait lui offrir de lecture plus instructive et plus intéressante. Qu'il ne se laisse point rebuter par les chiffres ni par le style aride et monotone d'une pièce de statistique. Si l'art en est absent, elle contiendra en revanche plus de véritables documents humains que bien des romans de l'école réaliste. Ce qui passera sous nos yeux, ce ne seront point des figures embellies ou noircies par l'imagination de l'écrivain, la nécessité des contrastes, les besoins d'une thèse ou tout autre procédé littéraire; ce sont des êtres vivants, créés à l'image de Dieu, respirant, travaillant, souffrant, se dévouant sous le même soleil que nous.

## I

La commission qui s'est donné pour tâche l'enquête sur le travail des femmes ne s'est point flattée d'obtenir un tableau complet de leur situation. Elle ne pouvait guère que saisir des

« instantanés partiels ». Elle a dû se restreindre à la seule ville de Vienne, et, pour une raison ou pour une autre, les représentants de plusieurs branches de l'industrie n'ont pas comparu devant elle. Néanmoins, les informations recueillies sont considérables et, tout porte à le croire, absolument dignes de foi. La méthode observée était la suivante :

On interrogeait d'abord un homme du métier afin d'en avoir une idée claire et générale, ce qui n'eût pas été possible avec les femmes seules, ces dernières n'étant que bien rarement au courant de tous les procédés de fabrication. Plusieurs ouvrières étaient appelées ensuite à donner des renseignements sur leur travail, leur situation personnelle et celle de leurs compagnes d'atelier. Les dépositions des patrons et des entrepreneurs, entendus pendant les séances suivantes, aidaient à contrôler les dépositions des ouvrières et les confirmaient presque toujours. Leur véracité touchant le travail et le salaire ne saurait donc être mise en doute. Quant à la situation personnelle, les auditeurs ont cru remarquer, chez les ouvrières, une certaine tendance à la montrer sous un jour plus flatteur, comme si, par pudeur ou fierté, elles avaient honte de leur misère.

Les différences constatées souvent entre des ateliers ou des fabriques de même industrie sont toutes dues à la manière d'être des contremaîtres et des patrons. Les ouvrières qui pouvaient dire que leur contremaître est impartial et humain étaient regardées par les autres avec envie. On a été frappé de ne trouver parmi elles qu'un nombre très restreint de femmes d'un certain âge. Il y a des fabriques où l'on n'en compte pas une seule au-dessus de trente ans, d'autres où les femmes dépassant la trentaine sont très rares. La plupart des entrepreneurs ont pour principe de ne jamais engager des ouvrières d'un âge mûr; de plus, ils éliminent périodiquement les éléments vieillissants pour les remplacer par de plus jeunes. Il n'est pas facile de découvrir ce que deviennent toutes ces femmes dont l'industrie ne veut plus. Admettre que le mariage leur sert de refuge est impossible. On se marie tôt dans les classes pauvres, et le mariage ne dispense pas de travailler, bien au contraire. Un très grand nombre d'ouvrières actuellement en activité sont mariées. On est forcé de supposer qu'elles cherchent du travail à la journée dans les maisons particulières, ou bien encore qu'elles tiennent le ménage, tandis que leurs sœurs cadettes, leurs filles et leurs brus prennent leur place à la fabrique.

Il y a là un point très important à éclaircir.

Mais, sans nous arrêter plus longtemps aux observations générales, nous allons passer aux particularités des différentes professions.

## CONFECTION

Les ateliers de confection occupent à Vienne environ 4000 femmes, nombre dans lequel ne sont pas comprises celles qui travaillent chez elles. Les modèles des toilettes de dames, ainsi qu'une grande partie des étoffes, sortent de Paris et sont adaptés ensuite au goût viennois. Les modèles créés à Vienne doivent être préalablement envoyés à Paris pour y « acquérir du renom », selon l'expression de l'ouvrier déposant. On distingue les grandes maisons de confection appelées « salons », celles de moindre importance, et les petits entrepreneurs intermédiaires (type très répandu à Vienne dans toutes les branches de l'industrie), faisant travailler chez eux pour le compte des magasins. Les grandes maisons emploient un certain nombre de femmes chargées de recruter des clientes dans les gares, les hôtels, les villes de province et de l'étranger. Leurs ouvrières les mieux payées sont les « arrangeuses », dont les appointements varient de 80 à 120 florins par mois. (Le florin d'Autriche vaut 2 francs; le kreutzer 2 centimes.) Les simples couturières ont de 40 kreutzers à 2 florins par jour; mais ce dernier salaire est extrêmement rare. La majorité gagne 80 kreutzers.

Les ouvrières interrogées ont été unanimes à se plaindre de la concurrence qui leur est faite, dans les grandes maisons de confection, par les jeunes filles des classes moyennes qui, n'ayant pas besoin pour vivre du produit de leur travail, se font couturières, les unes pour apprendre à faire elles-mêmes leurs robes et celles de leurs proches, les autres afin de pouvoir se procurer de plus belles toilettes ou plus d'argent pour leurs plaisirs. Les entrepreneurs les préfèrent aux ouvrières de profession parce qu'elles se contentent de salaires très modiques et sont plus soignées de leur personne. Les deux tiers des femmes employées dans les grandes maisons de confection appartiennent aux classes moyennes.

La moitié des ouvrières reste sans travail pendant la morte-saison, qui dure de cinq à six mois. Quelques-unes vont en chercher dans les maisons particulières et les villes d'eaux. Leurs plaintes, comme celles de leurs compagnes des autres industries, portent principalement sur le surcroît de travail pendant la saison et la longueur du chômage après. Les journées sont d'ordinaire de dix heures, mais il n'est pas rare qu'on les fasse de douze, de treize et même de quinze, surtout chez les petits entrepreneurs, où les conditions du travail sont beaucoup plus défavorables et où les ouvrières sont forcées, parfois, sous peine d'être renvoyées, d'emporter encore de l'ouvrage à la maison après avoir travaillé jusqu'à onze heures du soir. Le local de travail laisse presque



toujours à désirer. Souvent, toute la famille du patron couche à l'atelier. Quand les ouvrières arrivent le matin, les lits ne sont pas faits et les enfants ne sont pas levés. En hiver, on aère très rarement ou jamais, de crainte du froid. Une des femmes interrogées parle d'un atelier dont les fenêtres étaient clouées afin qu'on ne les ouvrît pas. Pendant la saison active, on travaille le dimanche et les jours de fête.

Les apprenties, qui sont souvent en nombre beaucoup plus considérable qu'il n'est permis par la loi, ne reçoivent ni salaire ni nourriture, et ne sont même pas logées. Leurs journées se passent en partie à faire des courses. On ne leur enseigne ni à couper ni à prendre mesure, de sorte que celles qui veulent arriver à bien savoir leur métier doivent fréquenter, en payant fort cher, une école spéciale, ce que les patrons voient toujours d'un mauvais œil. Très peu de couturières sont membres d'une association ouvrière : elles craindraient d'être renvoyées. L'une de celles qui ont comparu devant la commission et qui gagne 3 florins par semaine ne fait par jour que deux repas, composés : à midi, de soupe et de pain ; le soir, de pain et de beurre ; une autre, qui est juive, ne mange un peu de viande que le samedi.

Parmi les 5000 couturières inscrites à la caisse de secours, 1421 sont tombées malades en 1894. La maladie la plus fréquente parmi elles est la tuberculose : environ 60 à 70 pour 100 du nombre total.

Les conditions pénibles dans lesquelles travaillent le plus souvent les femmes employées par les petits entrepreneurs n'empêchent pas que les relations entre le patron et les ouvrières n'aient conservé, dans plus d'un cas, quelque chose de patriarcal et de touchant. C'est ainsi que l'une d'elles ajoute, après avoir raconté comment elle s'est résolue à travailler à forfait, parce que le maître n'était jamais satisfait de la quantité d'ouvrage fournie quand il la payait à la semaine, ajoute : « Je pourrais gagner davantage ailleurs, mais il m'est impossible de quitter le patron qui est vieux. Il a besoin de moi et m'a suppliée de ne pas l'abandonner. »

Les vendeuses, les essayeuses et les surveillantes, dans les grandes maisons de couture et les premiers magasins de confection, se recrutent parmi les filles de la petite bourgeoisie. Ce sont des emplois très recherchés. Les vendeuses et les essayeuses doivent parler plusieurs langues. Les heures de travail sont de huit heures du matin à huit heures du soir. Pendant la saison, les essayeuses sont souvent occupées encore une heure ou deux après la fermeture, et le dimanche jusqu'après midi. Leurs appointements les plus modiques sont de 35 florins, les plus élevés de 125. Inutile

d'ajouter que ces derniers sont très rares. Les plus fréquents sont ceux de 70 florins.

#### LINGÈRES ET CORSETIÈRES

L'entrepreneur en lingerie, interrogé par la commission, déclare qu'il occupe 30 ouvrières. 15 d'entre elles sont logées et nourries, mais ne reçoivent aucun salaire pendant les deux premières années. Après deux ans de service, leurs appointements sont de 4 florins par mois. Les 15 autres doivent se loger et se nourrir. Leur salaire est de 3 florins par semaine, quelquefois de 5, mais c'est assez rare. L'entrepreneur lui-même réalise un bénéfice considérable.

Les corsetières sont, à Vienne, environ 1500. Cette industrie est pratiquée exclusivement par des femmes travaillant presque toutes chez elles. La coupe seule est réservée aux hommes. Pour coudre un corset de qualité ordinaire, on donne 5 kreutzers à l'ouvrière. Elle peut en coudre douze dans une journée. Les corsets les plus soignés sont payés 25 kreutzers. Ce travail est assez fatigant à cause de la dureté des étoffes, et les corsetières ont souvent les doigts enflés et endoloris. Chez les entrepreneurs, les apprenties n'ont aucun salaire pendant les quatre premiers mois. On leur donne ensuite 1 florin par semaine. Après quatre ou cinq ans, elles atteignent une moyenne de 6 florins. Quand le travail baisse, le gain diminue de moitié. Pendant la saison, les journées sont parfois de quatorze à quinze heures. Beaucoup d'ouvrières travaillent en mangeant et prennent encore de l'ouvrage à la maison. Pour ce travail supplémentaire, qui consiste d'ordinaire à garnir des corsets, elles ont 4 kreutzers par pièce. On en garnit 4 en une heure. L'ouvrage le plus désagréable est l'empesage, au milieu d'une chaleur intense, insupportable en été. Dans une grande fabrique, trois femmes travaillant ensemble ont 47 kreutzers pour 100 corsets; elles peuvent en apprêter 700 dans une journée.

Une ouvrière raconte que les localités où elle travaille étaient très malpropres auparavant; l'entrepreneur les a fait nettoyer depuis l'ouverture de l'enquête. C'est aussi grâce à l'enquête que les ouvrières employées le dimanche jusqu'à deux heures reçoivent maintenant le salaire d'une journée entière.

#### GANTS

L'industrie gantière est partagée entre une infinité de petits entrepreneurs travaillant pour les grands magasins. Aucune ouvrière n'ayant osé comparaître devant la commission, de crainte de perdre sa place, on a dû se borner à interroger un ouvrier et

une entrepreneuse. Celle-ci occupe de six à neuf ouvrières. Les marchands ne lui donnent que 9 à 10 kreutzers pour la confection d'une paire de gants à deux boutons. De son côté, elle paye 6 kreutzers à l'ouvrière et 1 kreutzer pour les boutonnières, de sorte qu'elle ne gagne parfois que 1 kreutzer par paire. Plusieurs de ses collègues ne comptent à l'ouvrière que 4 kreutzers et demi, quelquefois moins.

L'ouvrier interrogé donne sur la situation des gantières des détails navrants. Les petits entrepreneurs font venir leurs ouvrières des environs de Przibram, en Bohême. Elles sont logées et nourries; leurs appointements sont de 4 à 9 florins par mois. Leur travail est très fatigant et leurs journées d'une longueur démesurée. Depuis cinq heures du matin jusque très tard dans la nuit, quelquefois même des nuits entières, elles sont assises à la machine à coudre, et il est arrivé que des jeunes filles sont mortes de fatigue. En une journée de travail normal, une ouvrière peut coudre douze paires de gants; il y a des entrepreneurs qui en exigent vingt-six.

#### CRAVATES

Les cravates se confectionnent dans des conditions presque analogues. Tous les fabricants de Vienne confient leurs marchandises à des entrepreneuses qui font travailler chez elles. La majorité de ces dernières ne payant point d'impôts, la peur qu'elles ont d'être dénoncées les livre au fabricant, et ce sont naturellement les ouvrières qui en souffrent. On en trouve très peu sachant faire une cravate entière; les entrepreneuses se gardent bien de leur apprendre le métier à fond dans la crainte de les voir devenir indépendantes, et le travail est indéfiniment partagé. Une entrepreneuse peut gagner de 25 à 30 florins par semaine en exploitant jusqu'à la dernière limite les forces de ses ouvrières. Les journées sont de 7 heures du matin à 8 heures du soir. Dans plusieurs maisons, les ouvrières doivent fournir par heure une certaine quantité de travail; celles qui ne parviennent pas à accomplir la tâche imposée font, après la clôture, des heures de travail supplémentaire, sans rétribution. Les salaires sont en moyenne de 3 florins par semaine. Il y a très peu d'ouvrières en cravates dont la santé soit bonne; la plupart ne se nourrissent que de café. Celles qui sont indépendantes peuvent gagner 1 fl. 50 par jour.

Beaucoup de femmes de la petite bourgeoisie, qui n'emploient leur gain qu'à leur toilette, font concurrence aux véritables ouvrières. Une entrepreneuse, femme d'un fonctionnaire, ne fait travailler que pour permettre à son fils de terminer ses études.

## PASSEMENTERIE

La passementerie occupe environ deux fois plus de femmes que d'hommes. Ce travail est très compliqué et exige beaucoup d'adresse. La durée de l'apprentissage est de trois ans. Elle serait moindre si les apprenties n'étaient pas si souvent dérangées pour faire les commissions ou le ménage des patrons. On les emploie aussi à tourner la roue, ce qui est très fatigant et très nuisible à leur développement physique. Leur salaire est, au commencement, de 1 fl. 50 par semaine et s'élève à 3 florins vers la fin de l'apprentissage. On leur donne ensuite 4 florins, 4 fl. 50 et jusqu'à 6 et 7 florins. Les journées durent de 7 heures du matin à 6 heures du soir. Elles sont réduites d'un quart pendant la moitié de l'année, et le salaire est réduit en proportion. Les heures de travail supplémentaire sont payées 10 ou 12 kreutzers. Si l'on arrive en retard, ne fût-ce que d'une demi-minute, on est soumis à une amende de 10 kreutzers. A la fin de l'année, le total des retenues est généralement partagé entre les ouvrières.

Les conditions sanitaires de certains ateliers sont loin d'être bonnes et, d'ordinaire, la moitié du personnel est malade. On aère peu; les planchers ne sont presque jamais lavés; on ne chauffe, en hiver, qu'après l'arrivée des ouvrières. Les ateliers sont munis de lavabos, mais les essuie-mains y sont rares. On cite un établissement où l'on n'en donne qu'un par semaine pour 50 personnes. Les maisons de correction et les prisons font une concurrence très sensible aux fabriques de passementerie.

## BRODERIE

Les renseignements obtenus par la commission sur cette branche de l'industrie ne concernent que la broderie dite artistique, celle que l'on emploie pour les ornements d'église, les uniformes des fonctionnaires, etc. Ici, comme ailleurs, la situation est différente d'un atelier à un autre. Une brodeuse en or et en perles déclare qu'elle gagne 4 fl. 20 par semaine en faisant des journées de 11 heures. Son travail est si fatigant qu'elle est obligée de se reposer tous les trois ou quatre mois. Les ouvrières qui restent chez elles gagnent à peine 3 florins par semaine.

Un des entrepreneurs interrogés dit qu'il n'a jamais remarqué que le travail des brodeuses fût nuisible à la poitrine ou à la vue. Les meilleures ouvrières sont les myopes. L'apprentissage est de trois ans, pendant lesquels le salaire varie de 1 à 2 florins par semaine, pour monter ensuite de 5 à 12. Les brodeuses en soie ont 2 florins par jour. La journée de travail est de 7 h. 1/2 du

matin à 8 heures du soir, avec une heure de repos à midi. Les heures supplémentaires sont rétribuées à raison de 15 kreutzers en moyenne. L'entrepreneur est souvent obligé de faire travailler le dimanche et une partie de la nuit. C'est ainsi que la couverture commandée pour le baptême du petit prince de Roumanie ayant dû être terminée en trois jours, plusieurs ouvrières y travaillaient jusqu'à 3 heures du matin, dormaient quelques heures à l'atelier et recommençaient ensuite. Une autre fois, un changement ayant eu lieu dans le ministère, et les nouveaux ministres, nommés le vendredi, devant se présenter à l'empereur le lundi suivant, il fallut, pour broder leurs uniformes, travailler le dimanche et passer les nuits.

Les brodeuses se recrutent dans les basses classes. Beaucoup de jeunes filles des classes moyennes apprennent à broder dans les écoles subventionnées par l'État et font ensuite une assez grande concurrence aux ouvrières. Il en est de même des couvents de femmes qui, ne payant point d'impôt, peuvent livrer les ornements d'église à plus bas prix.

#### FLEURS ARTIFICIELLES

L'industrie des fleurs artificielles occupe à Vienne 2000 ouvrières, dont 1400 sont employées dans les ateliers. La saison dure de novembre à juin, et des journées de 14, 15 et même 20 heures ne sont pas rares alors. Beaucoup d'entrepreneurs, surtout les petits, nourrissent leurs ouvrières, mais la nourriture est généralement si mauvaise, qu'elles ont toutes des maladies d'estomac et qu'elles demandent une augmentation de salaire et la liberté de se nourrir elles-mêmes. L'apprentissage dure trois ans. Les apprenties, nourries et logées, n'ont aucun salaire. On leur donne ensuite de 3 à 4 florins par semaine. Les ouvrières qui prennent leurs repas hors de l'atelier ont de 6 à 8 florins. L'une des déposantes déclare qu'elle n'a qu'à se louer de sa situation. Ses appointements sont de 12 florins par mois; la nourriture est très bonne. Sa maîtresse, qui a été ouvrière autrefois, a beaucoup d'égards pour ses employées. Les autres ouvrières présentes la félicitent et assurent qu'il n'y a pas, à Vienne, deux ateliers de fleurs artificielles dont on puisse faire le même éloge.

Les fleuristes n'appartiennent à aucune association; les patrons ne le permettent pas.

#### PLUMES

Les déclarations des ouvrières en plumes sont, pour la plupart, très défavorables. Ce travail, disent-elles, est nuisible à la santé.

Quelques-unes, qui sont très habiles, gagnent de 8 à 12 florins par semaine et peuvent se procurer une nourriture substantielle. Les autres, dont le salaire varie entre 4 et 7 florins, vivent principalement de café et de pain en hiver, de fruits et de pain en été. Les apprenties sont très nombreuses. Dans bien des ateliers, il n'y a que des apprenties et pas une seule ouvrière; ailleurs, elles sont en majorité. Leur situation est très pénible. Elles sont nourries et logées, mais elles n'ont aucun salaire et travaillent souvent jusqu'à 2 ou 3 heures du matin. Dans un atelier de ce genre, 4 ouvrières et 8 apprenties couchent dans une chambre à deux fenêtres contenant 2 lits et 4 paillasses. La chambre est nettoyée deux fois l'an, à Pâques et à Noël. Le côté le plus triste de ce métier, c'est le résultat moral qui, d'après les dépositions des ouvrières, est indescriptible. A les en croire, les apprenties doivent se soumettre à tous les caprices du patron.

Cette industrie compte aussi des ouvrières travaillant chez elles. Quelques-unes de ces dernières emploient à leur tour de toutes jeunes filles auxquelles elles donnent, avec le repas de midi, généralement très mauvais, 70 kreutzers par semaine, et réalisent ainsi un bénéfice de 12 à 18 florins. Beaucoup de femmes des classes moyennes prennent de l'ouvrage à des prix dérisoires et font, comme dans les industries précédentes, concurrence aux pauvres.

#### PEIGNES ET ÉVENTAILS

La situation des femmes occupées à la fabrication des peignes et des éventails ne vaut guère mieux. Une des ouvrières interrogées raconte que pendant son apprentissage, qui a duré deux ans, son salaire n'était que de 1 florin par semaine, sans nourriture ni logement. Elle gagne maintenant 6 florins par semaine pendant la saison, mais elle est souvent sans ouvrage. On trouve dans les fabriques des enfants de douze à treize ans travaillant 12 heures par jour. Un grand nombre d'ouvrières se font aider par de jeunes enfants moyennant un salaire de quelques kreutzers. Dernièrement, une ouvrière étant venue à mourir, le médecin constata qu'elle était morte de faim. Le président de la commission demande à l'ouvrier qui rapporte le fait de faire connaître, dans une prochaine séance, le nom de la jeune fille et celui du médecin, afin que sa déclaration puisse être vérifiée.

#### PELLETERIE

Il y quinze ans, cette industrie n'occupait, à Vienne, que des hommes. Depuis, elle compte de 120 à 150 ouvrières pendant la

saison, qui dure de septembre à janvier, et seulement 50 ouvrières après. Les appointements varient entre 3 fl. 50 et 7 florins par semaine. Le travail consiste principalement à coudre à la machine. La journée normale est de 10 heures, mais pendant la saison, il n'est pas rare qu'on la fasse de 15 et de 18 heures. Une des femmes interrogées a perdu sa place dans l'une des premières fabriques de Vienne pour être entrée dans une association ouvrière.

#### LITERIE

Un ouvrier en literie renseigne la commission sur le travail des femmes. On leur donne 6 kreutzers pour coudre une couverture de qualité inférieure. Deux ouvrières peuvent en coudre ensemble de 12 à 16 dans une journée. Elle gagent en moyenne 2 fl. 50 à 4 florins par semaine. Les meilleures atteignent 7 florins; mais ce sont des cas très rares. La conduite de certains patrons envers leurs ouvrières laisse beaucoup à désirer sous le rapport des mœurs.

#### CORDONNERIE

Les dépositions des ouvrières en cordonnerie sont les meilleures possibles. Leur journée est de 10 heures. Elles ne font point de travail supplémentaire et chôment régulièrement les dimanches et fêtes. Le moindre salaire est pour les couseuses, de 7 fl. 50 et peut s'élever jusqu'à 10. Les aides ont de 2 à 5 florins; les emballeuses 6 florins, 6 fl. 50 et 8 fl. 50. Elles ne payent ni amendes ni retenues et ne se plaignent pas des maîtres. Elles peuvent se nourrir convenablement. Leurs ateliers sont spacieux, bien aérés et suffisamment propres. Une autre ouvrière, employée chez un ouvrier travaillant sur commande, a des journées de 11 heures et gagne 8 fl. 50 par semaine. Elle n'a aucune plainte à formuler.

#### CHAPELLERIE

Les travaux de femmes dans les fabriques de chapeaux, sont en général, malsains et fatigants. Quelques-uns exigent beaucoup de force; autrefois on les réservait aux hommes, mais on y emploie maintenant des femmes parce qu'elles se contentent de moindres salaires. La poussière qui se dégage des peaux et des feutres obscurcit l'air et couvre les vêtements comme d'une farine. Dans certaines fabriques, les ouvrières prennent leurs repas dans le local de travail. L'eau bouillante dont on doit se servir toute la journée donne à l'atelier une température qui, en été, dépasse quelquefois 35 degrés. Les salaires, qui ont diminué dans les derniers temps, sont de 5 à 6 florins par semaine, de 2 à 3 pendant la morte-saison.

Si une ouvrière vient à ternir le brillant d'un chapeau, elle subit une retenue de 50 kreutzers. Le chapeau est ensuite réparé et marqué du même prix qu'auparavant. On interroge aussi deux ouvrières membres d'une association. Elles gagnent 8 florins par semaine et ne subissent ni amendes ni retenues. Ces deux jeunes filles soutiennent leurs parents infirmes et deux petits frères.

#### BLANCHISSERIE ET TEINTURERIE

Les blanchisseuses se plaignent de la longueur de leurs journées de travail qui sont de 14 heures en temps ordinaire, et durent jusqu'à 9, 10 heures et même minuit pendant les quatre mois de la saison d'été. Les unes lavent, les autres repassent sans interruption. On leur donne le déjeuner du matin, le dîner et le goûter; mais la nourriture est insuffisante et mauvaise, de sorte qu'elles sont obligées, pour avoir des forces, de l'améliorer à leurs propres frais. Leur salaire est en moyenne de 6 florins par semaine. Un quart environ des ouvrières sont employées comme servantes. Leurs appointements sont de 6 à 7 florins par mois, de 8 à 9 dans certains cas très rares. Elles sont logées et nourries, mais n'ont point de souper. (Cette coutume de ne pas donner le repas du soir aux domestiques est très répandue en Autriche, surtout dans la bourgeoisie.) Dans un établissement de blanchissage, 15 servantes couchent dans la même chambre. Leur travail est plus pénible encore que celui des ouvrières. Elles sont occupées parfois jusqu'à 2 et 3 heures du matin, et très souvent le dimanche.

Le patron d'un atelier de teinturerie et de dégraissage, qui occupe environ 45 ouvrières, rapporte que, dans ce métier, sauf les salaires, qui ne sont pas trop très élevés, les conditions de travail sont assez bonnes. Il n'y a ni morte-saison, ni travail supplémentaire, ni retenues. Quand l'ouvrage presse, on prend des aides. La journée est de 10 heures. Le déposant a expérimenté que le résultat était le même qu'avec celle de 11. On exige une certaine intelligence de la part des ouvrières. Leurs salaires sont proportionnés non aux capacités, mais à l'ancienneté et varient entre 4 et 6 florins.

#### PAPETERIE, RELIURE

Les ouvrières employées à trier les chiffons pour les fabriques de papier se plaignent de la poussière, si épaisse parfois qu'elles ne se voient pas les unes les autres. Il y a dans tous les établissements de ce genre des appareils destinés à élever cette poussière, mais les patrons, par économie, ne les mettent en marche que le jour où l'inspecteur passe.



Les ouvrières des fabriques de papier à cigarettes, travaillant généralement à forfait, disent qu'elles perdent un temps infini, soit à l'atelier, à attendre de l'ouvrage et à le faire examiner, soit, pour celles qui travaillent chez elles, à le chercher et le livrer, de sorte que leur gain, dans l'un et l'autre cas, atteint rarement 3 florins par semaine. Le salaire est de 35 kreutzers pour 1000 enveloppes ou feuilles que l'on met 5 ou 6 heures à coller. Une des ouvrières interrogées est mariée et mère de famille. Sa nourriture et celle des siens se compose généralement de café le matin et le soir, de soupe aux pommes de terre à midi, et, à de rares occasions, d'un petit morceau de viande de cheval. Elle travaille le dimanche toute la journée et une partie des nuits. Les ouvrières ont l'habitude de lécher le papier gommé parce que « cela tient mieux et va plus vite ». Ce procédé leur cause souvent des blessures à la langue.

Les propriétaires d'une fabrique occupant 500 personnes, font, quant au salaire, les mêmes dépositions que les ouvrières. Dans leur établissement, il est défendu de « lécher », et les contre-mâtres sont chargés de veiller à ce que l'on se serve d'une éponge; mais il est difficile de contrôler. Malgré la modicité des salaires, les demandes d'emplois sont très nombreuses. Les contre-mâtres, qui peuvent à volonté engager et renvoyer les ouvrières, ont sur elles un pouvoir illimité. Les entrepreneurs croient qu'ils n'en abusent pas; ils avouent néanmoins qu'il ne leur est pas possible de les surveiller.

Dans les ateliers de relieurs, le travail des femmes consiste principalement à plier les feuilles. Les ouvrières travaillant à forfait ont un salaire de 28 kreutzers pour le pliage de 1000 feuilles in-8. Une femme peut plier en moyenne 3000 feuilles par jour. Quelques-unes parviennent, d'après les dépositions d'un entrepreneur, à 4 et même 5000, mais ce sont des cas exceptionnels. Les ouvrières payées à la semaine gagnent de 3 à 8 florins. Les commençantes ne sont pas rétribuées pendant les six premières semaines; elles ont ensuite 1 florin et 1 fl. 50. La journée de travail est de 11 heures.

#### FILATURES, BONNETERIE

Dans une filature de jute occupant 600 personnes, dont 125 hommes, les journées de travail sont de 10 heures et demie et les salaires de 5 à 7 florins par semaine. On ne prend que des ouvrières très robustes, mais leur santé s'altère rapidement; beaucoup souffrent de la poitrine par suite de l'énorme quantité de poussière qui se dégage des matériaux. Les ouvrières prennent leur repas de midi dans une grande chambre où l'on fait du feu

en hiver; en été, elles réchauffent leur dîner sur les tuyaux à vapeur. Elles ne se plaignent pas des contremâitres.

Une autre ouvrière en bonneterie, qui gagne en moyenne de 6 à 7 florins par semaine, a une nombreuse famille à soutenir. Un des membres de la commission lui demandant si elle va quelquefois au théâtre, elle répond : « Je n'ai jamais été au théâtre; je ne sais pas comment c'est fait. »

#### FABRIQUES DE TABAC

Les deux fabriques de tabac de Vienne occupent chacune de 600 à 800 femmes et 40 hommes. Le travail ne chôme jamais. Après six semaines d'apprentissage, les ouvrières sont engagées provisoirement pour un an, période pendant laquelle elles peuvent être renvoyées à volonté. Après cette année d'essai, leur situation devient définitive; elles ne sont plus exposées à perdre leur place qu'en cas de manquement à la discipline. Leurs moyens d'existence étant presque absolument assurés, la plupart de ces ouvrières peuvent se marier. Comme il n'est pas possible de travailler aux lumières, la journée est de 9 heures et demie en été, de 9 heures au printemps et en automne, et de 8 heures en hiver. Le salaire est de 46 kreutzers par jour pour les commençantes. Elles travaillent ensuite à forfait, et gagnent, d'après leur degré d'habileté, de 4 à 7 florins par semaine. En hiver, le gain diminue en proportion des journées. Les ouvrières ont droit à une pension de 12 kreutzers par jour après quinze ans de service, et de 20 après quarante ans. Celles qui sont encore en activité versent chaque semaine 4 kreutzers pour l'amélioration des pensions, ce qui permet de les augmenter de 10 kreutzers par jour pour un service de trente à quarante ans et de 20 kreutzers pour un service de plus de quarante ans.

La fabrication du tabac est nuisible à la santé. Les ouvrières souffrent souvent de migraines et de maux d'estomac; beaucoup d'entre elles ont des maladies de poitrine. Un restaurant, tenu par un surveillant, est contigu à l'une des deux fabriques. Actuellement 192 ouvrières y prennent leur repas de midi, qui se compose de soupe, d'un morceau de viande, de légumes, de pain, et coûte 41 kreutzers. La qualité laisse souvent à désirer; la quantité, toujours. Les plus pauvres se contentent de pain et de légumes leur coûtant 7 kreutzers. On trouve dans les deux fabriques des cuisines spéciales où les ouvrières apportant leur dîner peuvent le réchauffer. Les ateliers sont tenus très proprement. Nul ne se plaint des employés ni des contremâitres. Il n'y a ni amendes ni retenues,

seulement, quand une ouvrière arrive en retard, elle est privée de travail pendant une demi-journée.

Aucune vendeuse de bureaux de tabac n'a pu se rendre à l'invitation de la commission d'enquête. L'une d'elles écrit au comité que sa situation est plus triste que toutes celles décrites jusqu'ici par les autres ouvrières. Elle doit être debout depuis 5 heures du matin jusqu'à 11 heures du soir, et remplacer, sur son modique salaire, tout ce qu'on lui vole le jour et surtout le soir, quand elle cède au sommeil. Elle aurait beaucoup à dire sur la manière dont elle est traitée par les patrons et les clients.

#### FABRIQUE DE CAOUTCHOUC, BROSSERIE

Des ouvrières de la première industrie appelées à comparaître, une seule s'est présentée. Elle déclare que, dans l'établissement où elle travaille, les supérieurs sont bons et la situation des ouvrières favorable. Elles sont payées à la semaine, et les salaires varient, selon les capacités, de 4 fl. 80 à 8 florins. Le seul désagrément du métier est l'odeur intense des matériaux, qui donne des nausées fréquentes; la benzine, dont on doit se servir souvent, occasionne aussi des crises de larmes.

L'industrie des brosses et pinceaux occupe environ 200 ouvrières. La fabrication des « blaireaux » cause des maladies de la rate. Les lois pour la protection des ouvriers ordonnent certaines mesures préventives que l'on ne prend presque jamais. La moyenne des salaires est de 2 à 3 florins par semaine. Une des ouvrières interrogées, d'une habileté toute particulière, gagne 8 florins, chiffre que n'atteignent même pas les femmes qui travaillent chez elles en se faisant aider par leurs enfants.

#### MÉTALLURGIE, QUINCAILLERIE

Les travaux confiés aux femmes dans ce genre d'industrie sont très variés et, malheureusement, très souvent pénibles ou malsains. La situation la plus favorable est celle des 260 ouvrières employées à l'arsenal à la revision des capsules à cartouches. On trouve parmi elles, à côté des jeunes filles des classes pauvres, des filles d'officiers, de fonctionnaires, de petits industriels et jusqu'à la fille d'un commandant. Ce travail exige une grande attention, le plus léger défaut qui n'aurait pas été remarqué pouvant mettre le tireur en danger. Les salaires sont de 3 fl. 50 à 4 fl. 50 par semaine. Les ateliers, tenus fort proprement, sont sous la surveillance de contre-mâtres, anciens sous-officiers, auxquels il est sévèrement interdit

de recevoir des cadeaux. En hiver, les ateliers sont souvent très froids, non qu'il soit défendu de chauffer, mais les ouvriers chargés d'apporter le charbon s'y refusent. Une jeune fille, interrogée sur la conduite des contremaîtres envers les ouvrières, répond que ces derniers ne manquent de respect qu'à celles qui le veulent bien.

Plusieurs femmes occupées dans des fabriques de capsules pour bouteilles et un entrepreneur en cette branche disent que ce travail, qui est très compliqué, exige beaucoup d'adresse et doit être fait, en partie, par des femmes. Les vapeurs qui se dégagent du plomb en fusion et se répandent par tout l'atelier causent parfois de graves coliques. Les ouvrières se blessent souvent les doigts aux bords tranchants des capsules. Elles ont toujours les mains sales. Certains ateliers contiennent des lavabos, mais ne fournissent ni savon ni essuie-mains, et, pendant le repas de midi, beaucoup d'ouvrières mangent avec des doigts couverts de plomb. Quelques-unes sont employées à tourner une roue du poids de 20 kilogr., et font de 7000 à 8000 tours dans une journée. Ce travail est si pénible qu'on ne peut le continuer plus de trois jours de suite. Les apprenties gagnent 3 florins par semaine. Elles sont environ 10 pour 100 des ouvrières. Celles-ci travaillent à forfait et doivent néanmoins, sous peine d'amende, fournir une quantité d'ouvrage déterminé. Le produit des amendes est partagé à Noël entre les ouvrières ou distribué aux malades. Les salaires varient entre 4 fl. 50 et 8 florins. La journée de travail est de onze heures avec dix minutes de repos avant et après midi et une heure pour le repas du milieu du jour.

D'autres femmes, occupées à fondre ou à polir des couverts, à bronzer des lampes et des lustres et à nettoyer des baignoires ou d'autres objets de ce genre, se plaignent surtout des conditions sanitaires dans lesquelles s'accomplit leur travail. Les unes endurent une chaleur qui atteint parfois 40 degrés Réaumur; les autres, pour ne pas avaler la poussière métallique qui remplit l'atelier, sont obligées de se couvrir la bouche et de se boucher les narines. D'autres encore doivent rester courbées, ce qui cause souvent des évanouissements. Leurs salaires sont de 3, 4 et 5 florins par semaine, mais elles n'ont pas toujours de l'ouvrage, et le grand nombre ne vit que de café. L'une d'entre elles, abandonnée par son mari depuis dix-huit ans, est chargée d'une fille de vingt et un ans, estropiée et infirme. Comme elle doit s'absenter toute la journée, sa voisine, femme d'un facteur, prend soin de la pauvre fille et la nourrit gratuitement. A cette occasion, le président fait observer que les secours mentionnés par les ouvriers dans le courant de l'enquête leur sont toujours venus de gens aussi pauvres qu'eux.

## FAISEURS DE BRIQUES, COUVREURS, MAÇONS

De toutes les misères qui ont passé jusqu'ici sous les yeux du lecteur, aucune ne peut être comparée à celles des femmes qui partagent les travaux des faiseurs de briques, des couvreurs et des maçons. Ce ne sont presque plus des êtres humains. Leur manque d'intelligence a rendu leur interrogatoire assez difficile. La plus âgée de celles qui ont comparu devant la commission gagne son pain depuis sa sixième année. Le salaire des ouvrières est, en hiver, de 38 à 47 kreutzers par jour. En été, elles travaillent à forfait et se font un gain de 4 à 5 florins par semaine. Avant la dernière grève, la journée durait de l'aube à la nuit, c'est-à-dire, en été, de 3 heures du matin à 9 heures du soir. Depuis la grève, la journée a été réduite à 12 heures, de 6 à 6.

Les logements de ces pauvres gens sont parfois indescritibles. Deux familles, l'une de 5, l'autre de 3 personnes, habitent ensemble une mansarde contenant quatre lits. Une chambre ordinaire est occupée, ailleurs, par 26 personnes. Un four à briques hors d'usage sert de refuge à 27 autres. Hommes, femmes, enfants, sont couchés pêle-mêle; c'est là que l'on naît, vit, souffre et meurt. Une des ouvrières interrogées se trouve pour le moment sans travail; dans quinze jours, son mari sera dans le même cas. Ils ont 7 enfants et une vieille mère infirme. Leur nourriture se compose de pommes de terre sèches, d'une décoction de chicorée sans lait et d'une soupe faite d'eau salée, d'oignons et de tranches de pain. Le plus jeune des enfants, âgé de deux mois, ne mange pas autre chose. Les aînés ne vont pas à l'école, n'ayant ni chaussures ni vêtements. Ces malheureuses mères travaillent d'ordinaire jusqu'au dernier moment avant leurs couches et reprennent, une semaine après, leur dur labeur, qui consiste à conduire la terre glaise, de la fosse où on la tire jusqu'au four, à pétrir et à former les briques, à les porter et les charger sur les charrettes. Ces travaux se font en plein air, par tous les temps, et ne sont interrompus que lorsqu'il pleut ou neige trop fort. Les membres de la commission font, entre eux, une collecte pour ces ouvrières, pauvres entre toutes.

En Autriche, ce sont généralement des femmes qui portent aux couvreurs et aux maçons les tuiles et le mortier. Elles se rendent au chantier de grand matin, préparent les matériaux et les mettent sur une charrette à laquelle s'attelle ensuite l'une d'elles, tandis que deux hommes poussent par derrière. Le chargement est quelquefois de 600 à 800 kilogr., et la charrette est si grande que l'on pourrait fort bien y atteler un cheval. Le port du mortier et des tuiles est très fatigant et cause souvent des inflammations du

tissu cellulaire. Les ouvrières, ayant sur la tête ou à chaque main des seaux de mortier du poids de 10 à 14 kilogr., montent, à l'aide d'échelles, jusqu'aux différents étages et au toit. Ce sont elles aussi qui font dissoudre la chaux pour le mortier. Ce travail commence le soir après la journée faite et dure parfois jusqu'à 2 ou 3 heures du matin, ce qui ne les dispense pas de se rendre au chantier à 7 heures. La journée est de 7 heures du matin à 6 heures du soir. Le plus haut salaire est de 4 à 5 florins par semaine. Il est presque réduit de moitié en hiver, saison où les ouvrières restent souvent sans travail. Beaucoup d'entre elles viennent de loin et s'en retournent dans leur pays. Celles qui restent en ville cherchent à gagner quelque chose en balayant la neige. Elles sont logées et nourries de la même manière que les faiseuses de briques, et se plaignent beaucoup de la grossièreté des surveillants et des ouvriers dont les mœurs sont déplorables.

#### BOULANGERIE, PATISSERIE

Dans les fabriques de pâtisserie, les salaires varient entre 3 et 6 florins par semaine. Les ouvrières sont obligées de se tenir debout toute la journée. La partie la plus pénible de leur travail est la fabrication des gaufres et des flûtes, à cause de la chaleur du local qui est toujours de 40 à 45 degrés. Aussi le nombre des enfants mort-nés est-il plus grand dans ce métier que dans tous les autres. Les maladies ordinaires sont l'anémie et les maux d'estomac, causés par la poussière de sucre qui s'attache à la langue.

Excepté celles qui sont chargées des travaux sus-mentionnés, les femmes, dans la boulangerie et la pâtisserie, ne sont guère employées qu'à la vente. Dans les petits magasins, elles sont à peu près comme des servantes. Elles ont, outre la nourriture et le logement, des appointements de 7 à 12 florins par mois. Elles font tout le travail de la maison et sont occupées, dans certains cas, de 4 heures du matin à 11 heures du soir, même les dimanches et fêtes, qui sont les journées les plus fatigantes. Elles ont à peine le temps de manger. Quelques-unes d'entre elles restent parfois 6 ou 8 semaines sans sortir.

Les places de vendeuses dans les grands magasins de pâtisserie sont très recherchées. Le propriétaire d'une fabrique de Vienne, qui compte en ville 35 dépôts, a reçu, l'année dernière, 1300 demandes d'emplois. Les vendeuses, qui doivent avoir de bonnes manières, une mise soignée, et parler, dans certains quartiers, le français et l'anglais, se recrutent pour la plupart parmi les filles, les femmes et les veuves de fonctionnaires et d'officiers. Leurs

appointements sont de 30 à 40 florins par mois. En outre, elles ont toutes une occupation secondaire qui leur rapporte également de 10 à 30 florins. Le patron leur donne une gratification annuelle de 10 à 30 florins. Elles sont logées à ses frais ou bien elles ont droit à une indemnité de 120 florins par an. Elles se lèvent entre 4 et 5 heures pour recevoir la marchandise. Le magasin est ouvert ensuite, de 6 ou 7 heures du matin à 9 heures du soir, et le dimanche jusqu'à 1 heure après-midi. Toutes les vendeuses sont inscrites à la caisse de secours pour les malades et les cotisations sont à la charge du patron.

#### PORTEUSES DE JOURNAUX

Dans les grandes villes autrichiennes et quelques villes allemandes, les journaux, au lieu d'être envoyés par la poste, sont portés aux abonnés par des femmes. Celles qui sont employées directement par les administrations des grands journaux, sans être dans une situation enviable, sont cependant mieux rétribuées que celles qui sont au service des sous-entrepreneurs. Leur salaire s'élève, en hiver, à 28 ou 32 florins par mois. Elles ont de 70 à 90 abonnés à servir deux fois par jour. En été, beaucoup de personnes s'absentent, et le salaire des ouvrières est réduit de plus de moitié sans que leurs fatigues diminuent, car ce sont d'ordinaire les abonnés des premiers étages qui vont à la campagne, tandis que ceux du quatrième restent en ville.

Les femmes qui sont au service des sous-entrepreneurs gagnent 15, 9 et 7 florins par mois. On en cite un qui ne leur donne que 1 fl. 50 par semaine et réalise ainsi, avec chacune d'elles, un bénéfice de 9 florins par mois. Les porteuses des administrations ont des étrennes de 25 à 30 florins. Les sous-entrepreneurs encaissent eux-mêmes l'argent des gratifications et ne donnent qu'une bagatelle à leurs ouvrières. Les pauvres femmes usent beaucoup de chaussures; elles ne peuvent jamais s'acheter une robe et sont obligées, pour se vêtir, de mendier de vieux habits. Les plus misérables de toutes sont celles que logent les entrepreneuses. L'une des dames de la commission nomme une de ces entrepreneuses employant cinq ou six jeunes filles auxquelles elle donne un salaire de 24 florins par mois et qu'elle traite le plus mal possible. Ces jeunes filles se lèvent à 3 heures du matin et vont porter les journaux avant d'avoir mangé. En rentrant, elles travaillent pour l'entrepreneuse, recommencent leur tournée dans l'après-midi et travaillent encore, de sorte qu'il arrive souvent que ces jeunes filles, levées avant l'aube, ne se couchent qu'à 11 heures du soir.

## THÉÂTRE

La commission d'enquête s'est fait renseigner aussi sur la situation du personnel des théâtres et en particulier sur celle des choristes. L'administrateur de la Société des artistes dramatiques de l'Autriche a donné les informations désirées. Il existe à Vienne beaucoup plus d'écoles dramatiques qu'il ne serait nécessaire : on en compte plus de 40, et la majorité des élèves manque absolument de talent. La seule école où l'on en exige est le Conservatoire. Toutes ces écoles sont en relation avec des agences qui se chargent de procurer aux élèves des engagements en province. Ces mauvaises actrices augmentent le prolétariat d'une manière effrayante et nuisent aux vraies artistes. Les directeurs, d'autre part, ne cherchent qu'à se procurer un personnel bon marché, et à remplir leur caisse. Dans bien des villes, l'art ne suffit plus à attirer le public, et les jeunes actrices, que leur extérieur seul recommande, prennent la place des autres. A trente ans, une femme de théâtre est déjà trop vieille pour plaire. « Il en est autrement en France, remarque le déposant, on ne regarde pas à l'âge pour les vraies artistes. Les actrices ainsi éliminées descendent de plus en plus bas et finissent souvent sur les grandes routes. » Et le déposant ajoute : « L'État devrait intervenir pour empêcher le talent de se perdre. »

Les agences sont le fléau des acteurs. Pour obtenir un engagement, ils sont obligés de donner préalablement une certaine somme, et de payer ensuite tant pour cent de leurs appointements pendant toute la durée du contrat. Inutile d'ajouter que les mœurs, dans ces agences, sont généralement très légères.

Les appointements d'une jeune actrice sont de 30 à 70 florins par mois. Elle doit fournir elle-même ses toilettes. Certains directeurs exigent un grand luxe sur la scène, et les gages ne couvrent guère qu'une faible partie des frais. Les théâtres de Vienne ne prennent pas les débutantes, excepté, quelquefois, pour le chœur. Les appointements les plus élevés des choristes sont de 50 florins par mois, et 1 florin par représentation dans les cas exceptionnels. Il y a des gages de 20 et de 40 florins par mois. A l'Opéra, les débutantes ont 25 florins et parviennent à 60 après quinze ans de services. On leur donne les costumes. Elles ont droit à une pension; mais on exige qu'elles aient vraiment de la voix et sachent chanter. Généralement les choristes qui payent leurs toilettes et n'habitent pas chez leurs parents ne peuvent vivre de leurs appointements. Quelques-unes s'occupent chez elles d'ouvrages de couture et de broderie. Les autres comptent sur la générosité de leurs



« cavaliers ». Le service des choristes est assez fatigant. Les répétitions durent souvent de 9 à 3 heures, et il n'est pas rare qu'il y ait encore une répétition de nuit après la représentation. Dans certains théâtres les retards sont punis d'une amende de 1 florin pour 2 minutes, de 3 florins pour 5 minutes.

La commission prend connaissance du formulaire des contrats de l'un des théâtres de Vienne. Toutes les soumissions, tous les devoirs, tous les risques sont à la charge de l'actrice, et tous les droits, même les plus arbitraires, du côté de la direction. Le déposant dit qu'il existe des contrats plus désavantageux encore. Une commission, à laquelle appartiennent plusieurs membres du Parlement, vient de se former pour en obtenir la suppression.

#### EMPLOYÉES DE COMMERCE

La tendance de remplacer les jeunes gens par des jeunes filles dans les bureaux et les comptoirs se répand de plus en plus. Les femmes sont d'humeur plus accommodante et plus souple; elles se contentent d'appointements qui sont à peine la moitié de ceux que l'on donne aux hommes pour le même travail, et la majorité de ceux qui les emploient n'a qu'à se louer de la substitution. Aussi le nombre de celles qui se préparent au commerce augmente-t-il dans des proportions effrayantes. Après avoir terminé leurs études dans l'enseignement primaire supérieur, ces jeunes filles fréquentent encore pendant deux ou trois ans une école de commerce où on leur enseigne la correspondance, la sténographie, la tenue des livres. Une jeune fille qui a passé de brillants examens et qui est entrée ensuite dans un comptoir à raison de 15 florins par mois, se dit heureuse d'avoir pu trouver cette place, tant la concurrence est grande. La journée de travail est d'ordinaire de 8 heures du matin à 8 heures du soir, avec 1 heure ou 1 heure et demie de repos, à midi. Les jeunes filles employées comme sténographes dans les chancelleries ont de 25 à 30 florins par mois. 30 florins leur semblent être de très hauts appointements. Les places dans les banques sont mieux rétribuées et rapportent de 40 à 50 florins. Les plus recherchées, à Vienne, sont celles de la Société d'assurance contre les accidents, la journée de travail n'étant que de 7 heures et les appointements s'élevant à 30 florins, avec promesse d'augmentation.

\*  
\* \*

À la fin de la dernière séance, le président déclare l'enquête terminée, puis il ajoute : « Si nous avions pu obtenir que la légis-

lation autrichienne s'occupât du travail des femmes avec plus de sollicitude, et s'il en résultait une amélioration de leur situation actuelle, nous aurions atteint ce que nous souhaitons le plus ardemment; car nous éprouvons tous un sentiment de honte à la pensée de vivre dans le même pays que tant de pauvres êtres qui mènent une existence indigne de l'humanité. »

Si l'enquête a pris fin, la commission n'est pas dissoute : elle veut pouvoir prêter la main aux réformes les plus urgentes.

Pour peu que le lecteur soit au courant des questions ouvrières; il aura pu s'apercevoir que, sur plus d'un point, la France et, en particulier, l'Angleterre sont en avance sur l'Autriche, ce qui ne veut pas dire que tout y est pour le mieux et qu'il n'y a plus rien à faire. Il est malheureusement trop certain que, si l'on instituait, à Paris ou dans toute autre grande ville de France, une enquête dans le genre de celle de Vienne, on trouverait bien des abus analogues à relever. En Autriche, on se propose de remédier immédiatement à quelques-uns en appliquant avec plus de fermeté les lois déjà existantes pour la protection des ouvriers, en défendant sévèrement le travail de nuit et du dimanche, en augmentant le nombre des inspecteurs, en créant des inspectrices et en renouvelant souvent les enquêtes, par l'ordre ou avec l'aide de l'Etat. Mais toutes les réformes désirables ne sont pas faciles à réaliser. Les unes dépendent des progrès que la science et l'industrie feront dans l'avenir; les autres ne sont possibles qu'avec la bonne volonté de tous, ouvriers et patrons, et nul n'ignore la puissance du préjugé et de la routine, la puissance plus grande encore de l'égoïsme et de l'intérêt.

La modicité de la plupart des salaires provient de causes multiples qui échappent à la législation; mais ce mal serait supportable si le travail était assuré et constant. La misère vient de la longueur des chômages, de l'instabilité des emplois et de l'imprévoyance des ouvrières qui quittent souvent un atelier ou une fabrique, sans savoir si elles trouveront du travail ailleurs. Ici, l'Etat pourrait utilement intervenir en établissant partout des agences gratuites dans le genre de celles qui fonctionnent dans les mairies de Paris. Pour mettre fin à l'odieuse exploitation des apprenties, dont on use les forces et la santé et auxquelles on n'enseigne généralement qu'une partie de leur métier, il serait urgent de fonder de bonnes écoles industrielles qui formeraient des ouvrières capables et indépendantes. Les renseignements recueillis dans le courant de l'enquête sur les associations ont prouvé que ces institutions offrent de sérieux avantages; il faudrait donc soutenir et diriger l'organisation ouvrière au lieu de la combattre.

La situation personnelle des ouvrières demeure un des points les plus intéressants et les plus douloureux. On ne peut se représenter sans frémir la vie de ces malheureuses attelées du matin au soir, et quelquefois du soir au matin, à un travail pénible et n'ayant pour se soutenir qu'une nourriture insuffisante et mauvaise. Si elles restent célibataires, elles doivent renoncer le plus souvent à tout espoir d'amélioration dans leur existence, l'âge ne leur apporte que l'isolement et la misère de plus en plus noire. Si elles se marient et que l'homme qu'elles épousent n'ait, comme elles, qu'un salaire modique et incertain, avec les charges de la famille, la misère augmente au lieu de diminuer. Peut-il être question d'intérieur, de foyer, de vie de famille; comment songer à l'éducation morale et physique des enfants quand il faut partir de grand matin et ne rentrer que tard dans la nuit? Dans bien des cas, les femmes ne peuvent pas même se reposer le dimanche : elles emploient ce jour-là, quand elles sont libres, à laver et à raccommoder. La charité a fondé des crèches et des asiles diurnes pour les enfants des ouvrières; mais elles habitent souvent si loin de ces établissements que beaucoup renoncent à en profiter pour ne pas avoir encore une course de plus à faire avant et après le travail. A Vienne, comme à Paris, on a aussi l'habitude de mettre les petits en pension à la campagne. Ce système, qui rend les parents et les enfants presque étrangers les uns aux autres, n'est pas non plus sans inconvénients.

Ces quelques points sont loin d'avoir épuisé la liste des *desiderata* provoqués par les résultats de l'enquête viennoise. Ils montrent seulement, une fois de plus, qu'un champ immense est ouvert à l'activité publique et privée des âmes généreuses. « Il s'agit ici de l'avenir de toutes nos populations urbaines, dit un économiste autrichien. Bientôt, leurs nouvelles couches ne se formeront plus de l'excédent des campagnes, mais des enfants qui auront grandi dans les centres industriels. En vouant notre sollicitude aux mères, c'est toute la race que nous préservons de la dégénérescence. »

Je termine mon résumé sur cette pensée, qui a été la pensée motrice de toute l'enquête, et qui est digne d'être méditée ailleurs qu'en Autriche.

M. ANDRÉ.

---

# DEUX PETITES CRISES

---

## I

— Où est donc Henriette?... j'ai frappé à la porte de sa chambre, elle ne m'a pas répondu.

— Henriette est sortie, fit M<sup>me</sup> Journal, sans tourner la tête pour regarder son mari, qui s'était approché de la cheminée, c'est-à-dire du poêle mobile adapté à la cheminée, et qui avait posé ses doigts, un peu raidis, sur le couvercle de tôle.

— Ah! quel vilain temps, quelle humidité! on se sent tout pénétré, reprit M. Journal.

— Pourquoi restez-vous à geler dans votre chambre, au lieu de venir ici?

— Il ne m'est pas facile de transporter mes papiers..., et puis, je n'aime pas ce triste feu; autrefois, on aurait passé des heures à tisonner, à suivre de l'œil le jeu des flammes; aujourd'hui c'est un plaisir défendu..., voilà le progrès tout de même!

— Je ne dis pas le contraire, mais vous savez pourquoi nous avons acheté ce poêle, vous savez aussi bien que moi pourquoi j'ai été obligée d'introduire l'économie partout dans cette maison.

— Sans doute, sans doute, ma chère amie, s'empressa de répondre M. Journal, qui avait senti, au ton de sa femme, la nécessité de ne pas s'engager sur un terrain épineux... Ainsi, vous dites qu'Henriette est sortie?... mais, toute seule, alors, puisque Victoire est dans sa cuisine?

— Je vous ferai encore observer que nous n'avons pas les moyens d'avoir deux bonnes, et que celle que nous avons a assez à faire pour ne pas perdre son temps à escorter votre nièce dehors. Henriette a vingt-deux ans, elle est bien d'âge à sortir seule, comme tant de jeunes filles qui gagnent leur vie. Si elle ne travaille pas, c'est grâce à nous, ce n'est pas une raison pour qu'elle soit exigeante. Elle s'est prise d'une affection tout à fait extraordinaire pour M<sup>me</sup> Lermine, elle passe des journées entières chez elle; je la laisse libre, mais je n'ai pas de chaperon à lui fournir.

— Oh! je ne vois aucun mal à ce qu'elle sorte seule dans la journée; je voudrais seulement qu'elle fût rentrée à la nuit, cela me paraît plus convenable.

— Vous le lui direz, si vous voulez; moi, je ne m'en mêle pas. Vous ne pouvez me reprocher d'être désagréable pour votre nièce, et je ne me plains pas d'elle non plus. Jusqu'à présent, elle ne m'a pas donné de sujet de mécontentement; nous verrons ce qu'il en sera par la suite... Avec les années, une jeune fille qui n'a pas de dot pour se marier et qui a trop de temps pour penser à elle-même, doit devenir d'une humeur insupportable..., cela me promet bien de l'agrément; il aurait mieux valu donner à Henriette une profession pour l'occuper.

M. Journal regarda sa femme avec beaucoup de surprise.

— J'aurais trouvé pénible de forcer ma nièce à travailler, pouvant la nourrir, dit-il; elle n'était pas non plus tout à fait sans ressources, vous le savez bien, avant les malheureuses pertes qu'elle a essuyées avec nous; du reste, vous ne m'aviez jamais suggéré cette idée de travail; je croyais même que vous auriez été fâchée de voir Henriette entrer dans le commerce, par exemple. Etant donnée notre ancienne position, j'étais persuadé que cela vous aurait déplu..

— Tant de choses m'ont déplu que j'ai dû subir néanmoins, fit M<sup>me</sup> Journal en haussant les épaules... Je n'ai pas voulu vous influencer, puisqu'il s'agissait de votre nièce, et je ne vous influencerai jamais. Je constate seulement aujourd'hui qu'Henriette aura bientôt vingt-trois ans, qu'elle n'a pas un sou à elle, et qu'elle ne se mariera certainement pas.

— Elle est gentille cependant, très douce..., elle a un caractère tranquille, de l'ordre...

— Gentille, oui, si on veut, mais elle n'a rien de marquant dans sa personne: ni laide ni jolie, ni triste ni gaie, pas précisément sournoise, et pourtant pas franche... Enfin, on ne sait pas ce qu'elle est.

— Une bonne fille, assurément.

— C'est possible, mais elle ne ressemble pas à son frère.

— Non, malheureusement, elle n'a ni son intelligence ni son extérieur, c'est dommage...

Cette conversation avait lieu dans le salon, très obscur déjà à quatre heures, et fort maussade toujours, d'une maison de la rue Sainte-Anne.

M. Journal n'avait pas quitté le quartier où il avait eu autrefois son étude de notaire. Il avait succédé à son père dans cette étude, et exerçait encore ses graves fonctions quand il s'était marié. Mais il

n'avait pas la vocation du notariat. En avait-il une autre? On peut répondre non, sans craindre de le calomnier beaucoup. Ce qu'il y a de certain, c'est que les affaires lui troublaient l'esprit au point de lui donner des maux de tête très fréquents. Il profita donc d'une maladie un peu plus sérieuse pour déclarer à sa femme qu'il comptait vivre désormais en rentier. Un revenu de vingt mille livres représente, pour un ménage sans enfants, une jolie aisance; à quoi bon, dès lors, risquer de compromettre sa santé?

M<sup>me</sup> Journal aurait souffert volontiers que son mari continuât à travailler pour ajouter du superflu, voire même un peu de luxe, à leur nécessaire; mais elle ne s'opposa pas à sa détermination. Par malheur, quelques années plus tard, M. Journal était obligé de se charger de deux orphelins, enfants de sa sœur.

Louis et Henriette Frévé avaient, à vrai dire, chacun une soixantaine de mille francs, dont le modeste revenu suffirait à leur entretien ou à leur éducation. Louis fut mis au collège, et M<sup>me</sup> Journal consentit à garder sa nièce, âgée de douze ans, à la maison. Elle l'envoya deux fois par semaine à un petit cours du quartier. Là se borna sa sollicitude intellectuelle; les arts d'agrément, notamment, furent négligés.

Elle devait se féliciter, par la suite, de n'avoir pas sacrifié aux fantaisies inutiles. Son mari, dans la meilleure des intentions du monde, avait placé une partie de sa fortune personnelle ainsi que le capital de son neveu et de sa nièce dans une entreprise industrielle qui échoua complètement. Le revenu des parents se trouva donc réduit, du jour au lendemain, à neuf mille francs. Pour Louis et Henriette, le désastre fut complet. Les débris de leur petite fortune parvinrent à peine à couvrir les derniers frais de l'éducation du jeune homme. L'oncle, qui se sentait responsable envers les deux enfants, était tout disposé à partager avec eux ce qui lui restait, et ne songea pas une minute à pousser sa nièce dans la voie du travail. Du reste, il s'avouait confusément qu'il aurait dû, avant tout, prêcher d'exemple, et il n'en avait pas le courage.

C'était un homme dépourvu d'intelligence autant que de caractère, parfaitement honnête, d'ailleurs, et bon, d'une bonté passive sans l'ouverture et les délicatesses des cœurs simples mais chauds.

Quant à M<sup>me</sup> Journal, elle croyait avoir à se plaindre grandement de son mari et de la vie; nature et esprit ordinaires, elle n'était ni méchante, ni violente, et se contentait de mêler un peu d'aigreur à tous ses propos, comme à toutes ses actions.

L'emploi des journées de M. Journal était chose des plus problématiques. L'ancien notaire passait la majeure partie de son temps enfermé dans sa chambre. Lorsque l'on pénétrait, par hasard, dans

ce sanctuaire, il se levait avec un peu d'effarement, s'approchait d'une table très encombrée, très en désordre, et se mettait à y remuer des papiers d'affaires. Quels papiers, quelles affaires? Il aurait été peut-être bien embarrassé de le dire, car ces feuilles, toutes noires de griffonnages, n'étaient pas souvent renouvelées; il y avait bien longtemps qu'elles figuraient sur ce bureau, pour la forme.

L'essentiel était de donner l'illusion d'un homme occupé, et surtout d'éviter les petites attaques de M<sup>me</sup> Journal. C'est pourquoi aussi M. Journal ne faisait que de rares et courtes apparitions au salon.

Le jour où nous le voyons pour la première fois, il s'assit, par extraordinaire, sur une chaise près de la fenêtre, mais se plongea tout aussitôt dans la lecture d'un journal, sa suprême ressource. Sa femme continuait à tirer l'aiguille d'un mouvement de bras très sec. Vers six heures, leur silence fut troublé par l'arrivée d'Henriette.

— Bonsoir ma tante, bonsoir mon oncle...

De taille moyenne, mince, mise plus que simplement, la jeune fille n'était pas de celles qui attirent les regards, volontairement ou malgré elles. Mais sa voix, d'un timbre très pur, avait une douceur particulière.

— Tu rentres bien tard, fit M. Journal en se levant, je n'aime pas à te savoir seule dans les rues à cette heure-ci.

— La femme de chambre de M<sup>me</sup> Lermine m'a ramenée, mon oncle, répondit Henriette. Cette bonne M<sup>me</sup> Lermine m'a dit qu'elle me ferait reconduire toutes les fois qu'elle me garderait après quatre heures. Elle prépare en ce moment des objets qu'on lui a demandés pour une vente de charité et je suis bien aise de pouvoir l'aider.

— Ah! si on te ramène, c'est différent, répliqua M. Journal.

— M<sup>me</sup> Lermine est bien heureuse de pouvoir occuper des domestiques à ne rien faire, remarqua M<sup>me</sup> Journal.

— Je vais aller retirer mon chapeau, dit Henriette sans relever le propos.

Et elle sortit du salon.

— Elle ne jure plus que par M<sup>me</sup> Lermine; elle y va trois fois par semaine, au moins, reprit M<sup>me</sup> Journal, seule avec son mari... Henriette a un drôle de caractère tout de même : à Portrieux, cet été, elle aurait pu se lier avec des jeunes filles, il n'en manquait pas à l'hôtel; au lieu de cela, elle s'est attachée aux pas d'une vieille dame malade et infirme aux trois quarts, et cela continue à Paris... cette amitié ne me paraît pas naturelle.

— Elle est surprenante, tout au plus, à cause de la disproportion d'âge, mais je n'y vois pas d'inconvénient, au contraire. M<sup>me</sup> Lermine est une personne tout à fait comme il faut, Henriette a besoin de se distraire un peu, et j'aime mieux que ce soit chez elle qu'ailleurs.

— Il est évident que je n'ai ni les moyens ni la santé voulus pour la conduire dans le monde, elle fait donc aussi bien de prendre son plaisir où elle le trouve, conclut M<sup>me</sup> Journal, presque irritée.

## II

C'était en Bretagne, à Portrieux, une petite plage située à une heure de Saint-Brieuc, qu'Henriette avait connu, en effet, quelques mois auparavant, sa nouvelle, on peut dire sa seule amie.

Il y avait plusieurs années que M. et M<sup>me</sup> Journal n'avaient quitté Paris en été, mais M<sup>me</sup> Journal s'étant particulièrement plainte de ses névralgies l'hiver précédent, le médecin lui avait conseillé d'essayer de l'air de la mer comme fortifiant. Après avoir consulté quelques amis sur les plages normandes et bretonnes, M. Journal s'était décidé pour Portrieux, dont on lui vantait la tranquillité et le bon marché.

Les Côtes-du-Nord sont à peine la Bretagne, la nature y est sans grandeur sauvage, on n'y rencontre aucun pittoresque sous aucune forme; mais cela importait assez peu à M. et M<sup>me</sup> Journal. Ils quittèrent Paris le 1<sup>er</sup> juillet avec leur nièce et s'installèrent dans un des deux hôtels rivaux de Portrieux.

Pendant la première quinzaine, Henriette s'ennuya mortellement. Les repas de table d'hôte lui étaient odieux; elle s'y sentait observée par des personnes dont aucune ne lui était sympathique, et éprouvait une gêne intolérable.

Il y avait, à un bout de la table, une famille nombreuse, le père, la mère, une grand'mère, un fils et trois filles; ces dernières pas jolies, mais très en dehors. La distinction n'était pas la qualité dominante de tout ce monde, qui paraissait appartenir au petit commerce parisien. Henriette en voulait aux jeunes filles de parler et de rire trop fort; leur langage, leurs manières, leur ton, la faisaient souffrir, comme si elle en eût été responsable. Elle leur accordait le moins d'attention possible, absorbée, du reste, malgré elle, par deux autres voisins, un petit officier de chasseurs, assis à sa droite, et un autre monsieur de trente à trente-cinq ans, assis en face de l'officier.

Tous deux s'étaient liés très vite et ne cessaient de causer ensemble depuis le commencement du repas jusqu'à la fin. Le



militaire, en garnison à Rennes, avait été envoyé à Portrieux en mission topographique ; il avait hâte d'avoir fini, car il ne trouvait pas l'endroit amusant. Son interlocuteur avait un fort accent bordelais. Henriette eut, en effet, l'occasion d'apprendre qu'il était de Bordeaux et négociant en vins, ce qui va assez souvent ensemble. Celui-là avait rendez-vous avec un vieil oncle, disait-il, et était arrivé en avance d'une dizaine de jours, à son grand regret.

La conversation de ces deux hommes était, elle aussi, une espèce de supplice pour la jeune fille. L'assurance légèrement fanfaronne du petit officier, la suffisance épanouie du Bordelais, leurs observations qui voulaient être spirituelles, leurs appréciations de romans et de spectacles parisiens, appréciations qu'Henriette ne pouvait contrôler n'ayant ni lu les livres ni vu les pièces, mais qu'elle devinait néanmoins banales et fausses, tout l'agaçait et l'irritait presque dans les propos qu'elle entendait.

Certes, elle ne se connaissait pas de sentiments aristocratiques et n'avait pas le droit d'en avoir ; des mondaines tapageuses ou de jeunes élégants poseurs l'eussent choquée tout autant que les types assez vulgaires qu'elle avait sous les yeux ; sa délicatesse naturelle lui rendait antipathique toute manifestation extérieure trop exubérante ou marquée d'exagération, voilà tout.

La mine pincée de M<sup>me</sup> Journal n'attirait pas beaucoup les autres dames ; Henriette n'avait pas répondu aux avances des demoiselles de Paris, qui lui avaient adressé plusieurs fois la parole sur l'escalier ou dans le vestibule. Seul, M. Journal causait un peu avec quelques hommes, en dehors des repas. A la longue, cet isolement, au milieu même de personnes qu'on ne souhaitait pas connaître, devenait pénible.

S'accordant l'unique plaisir qu'elle pût goûter à Portrieux, la promenade du matin, Henriette se levait à six heures, et à sept, quittait l'hôtel toute seule.

Elle ne jetait même pas un regard, en passant, au vilain petit port, si sale, si peu soucieux de faire toilette pour essayer de plaire aux baigneurs étrangers ; elle continuait à marcher sur sa gauche, elle montait un sentier raide, puis arrivée au sommet d'un promontoire, redescendait de l'autre côté, et se trouvait bien vite devant la petite plage de la Comtesse, une plage de sable minuscule, ornée d'une rangée de cabanes, une douzaine en tout.

Ici, protégé par un repli de terrain qui cachait le village et la campagne en arrière, on ne voyait devant soi que la mer, tantôt merveilleusement bleue, tantôt grise et changeante, plus rarement verte et agitée, selon que le ciel était clair, nuageux ou sombre.

La jeune fille s'asseyait sur le sable, simplement contente d'être

seule, oubliant l'hôtel et la table d'hôte, heureuse de ne pas avoir encore autour d'elle le bourdonnement des enfants et surtout des mères de famille, qui s'emparent de la plage, avec armes et bagages, dès neuf heures, et y donnent, jusqu'au coucher du soleil, le spectacle d'une prodigieuse activité de doigts et de langue.

Un matin qu'elle se livrait à sa contemplation ordinaire, Henriette aperçut, s'avançant à pas tranquilles, une dame qui habitait l'hôtel, mais qui mangeait séparément, avec sa femme de chambre, dans une pièce attenante à la salle à manger.

La jeune fille saluait cette dame depuis le jour où elle lui avait ramassé son châle de laine, tombé dans l'escalier, mais elle ne lui avait jamais parlé. Elle rougit donc légèrement en la voyant s'approcher d'elle, cette fois avec le dessein manifeste de lui adresser la parole.

— Comme vous êtes matinale, mademoiselle ! lui dit M<sup>me</sup> Lermine en souriant très aimablement.

— Vous aussi, madame, il me semble, répondit la jeune fille, qui s'était levée.

— Oui, mais vous m'avez précédée. Restez donc assise, je vais vous imiter, il n'y a pas de danger par cette bonne chaleur. Est-ce que vous venez souvent ici, le matin ?

— Tous les jours. Mon oncle et ma tante ne sortent pas volontiers avant le déjeuner, et moi, c'est ce que je préfère.

— Vous avez bien raison... Je viendrai quelquefois vous rejoindre, si vous le permettez.

— Oh ! madame...

— Ainsi, vous êtes avec votre tante et votre oncle ?

— Oui, madame, je demeure avec eux, je n'ai plus mes parents.

— C'est sans doute la première fois, comme moi, que vous venez à Portrieux, vous y plaisez-vous ?

— Je ne puis pas dire que j'admire beaucoup ce pays, mais on y trouve quelques jolis coins, celui-ci, par exemple.

— Certainement. Moi, j'étais très désenchantée les premiers jours, je voulais m'en aller, mais je suis si paresseuse, j'aime si peu le déplacement et le changement, que je suis restée.

— J'en suis bien heureuse, madame, fit involontairement Henriette, puis elle devint toute rouge.

La connaissance était trop récente pour justifier son exclamation, cette dame allait la trouver étrangement familière. Mais M<sup>me</sup> Lermine ne s'était pas méprise au ton des paroles et elle enveloppait maintenant la jeune fille d'un regard très doux, très sympathique, en même temps que pénétrant et même scrutateur.

— Et moi, je suis charmée aussi de vous avoir rencontrée, dit-elle.

A partir de cette matinée, Henriette ne regretta plus d'être à Portrieux. Elle faisait de fréquentes promenades en tête à tête avec M<sup>me</sup> Lermine, ou lui rendait visite, dans sa chambre, les jours de mauvais temps.

Cette femme, qui n'était pas éloignée de la soixantaine, toujours vêtue de noir, à la physionomie sérieuse et à la parole élégante, exerçait sur elle un attrait singulier. Intimidée et très à l'aise, en même temps, à côté d'elle, la jeune fille cherchait à analyser ses impressions sans y réussir tout à fait.

Comment n'aurait-elle pas été intimidée, elle si ignorante, si insignifiante, par la supériorité intellectuelle qu'elle sentait chez sa nouvelle connaissance? Et puis, ces yeux profonds, qui ne vous disaient que des choses affectueuses, mais qui semblaient lire en vous ce que vous ignoriez vous-même, étaient troublants quelquefois. Mais la grande simplicité avec laquelle M<sup>me</sup> Lermine la traitait et se mettait à son niveau rapprochait les distances, rassurait Henriette. Celle-ci livrait d'elle-même le peu qu'elle avait à livrer, très ingénument. Elle n'avait pas de confidences à faire, et on ne lui en demandait pas. M<sup>me</sup> Lermine avait jugé sans peine M. et M<sup>me</sup> Journal; elle était très polie avec eux, dans l'intérêt même de ses relations avec sa petite amie, mais ne recherchait pas leur société. Naturellement, M<sup>me</sup> Journal, fort perspicace quand son amour-propre était en jeu, comprenait qu'on désirait la tenir éloignée et en éprouvait du dépit.

L'oncle, au contraire, était flatté des avances faites à sa nièce par une dame qui lui paraissait extrêmement comme il faut. Quant à Henriette, depuis qu'elle voyait intimement M<sup>me</sup> Lermine, son antipathie pour les autres habitants de l'hôtel avait considérablement diminué; elle ne leur en voulait plus, parce qu'ils n'existaient plus pour elle. Après avoir souffert inconsciemment de ce qu'il y avait de bruyant et de vulgaire chez la plupart de ses voisins de table d'hôte, une grande indulgence lui était venue à l'égard de ces mêmes voisins, qu'elle se dispensait simplement de regarder et d'écouter.

En réalité, il avait suffi de la pré-ence et de la fréquentation d'une personne très distinguée pour donner à la jeune fille cette espèce de bien-être moral dont certaines natures ont absolument besoin, à leur insu même.

Au moment de quitter Portrieux, une semaine avant M. et M<sup>me</sup> Journal, M<sup>me</sup> Lermine leur exprima gracieusement son désir de les retrouver à Paris, ainsi que leur nièce. Elle vivait toute seule; sa santé ne lui permettait presque pas de sortir l'hiver, et elle serait bien reconnaissante à la chère enfant de venir lui tenir compagnie le plus souvent possible.

Aucune proposition ne pouvait causer plus de joie à la jeune fille. La perspective de revoir M<sup>me</sup> Lermine à Paris, de la revoir chez elle, l'attirait tout particulièrement. Cependant, par discrétion et malgré son vif désir, elle n'aurait sans doute pas osé se présenter rue de Penthièvre avant le mois d'octobre, si un petit mot n'était arrivé, à l'improviste, pour lui rappeler sa promesse.

Dès le lendemain, elle montait les trois étages de M<sup>me</sup> Lermine et sonnait à sa porte avec émotion.

Elisa, la femme de chambre, qu'elle connaissait bien, lui ouvrit en l'accueillant d'un sourire de bienvenue, lui fit traverser un petit salon et l'introduisit dans la chambre à coucher de M<sup>me</sup> Lermine.

— Ah! vous voici, ma chère petite; que vous êtes gentille d'être venue!... Moi, je suis déjà presque impotente et contrainte de garder ma chambre, c'est tout au plus si j'arrive à ne pas être glacée avec du feu et des fourrures.

Henriette, saisie par l'atmosphère surchauffée de cette chambre de malade, intimidée, curieuse, regardait autour d'elle, tandis que M<sup>me</sup> Lermine lui approchait une chaise basse de son propre fauteuil.

C'était bien ainsi qu'elle s'était imaginé l'intérieur de son amie, une chambre capitonnée, confortable, sérieuse sans austérité, où certains détails, inaperçus d'abord, mais qui frappaient ensuite, témoignaient d'un réel raffinement d'habitudes dissimulé par la simplicité extérieure de l'existence.

Ce cadre complétait, expliquait presque la femme. L'harmonie qui s'établit entre une personne vivante et les objets inanimés dont elle s'entoure et auxquels elle communique un peu de sa propre vie est toujours une chose intéressante à étudier.

Cette première visite fut remplie par une heure de bonne causerie, au cours de laquelle M<sup>me</sup> Lermine interrogea la jeune fille plus affectueusement qu'elle ne l'avait fait encore sur ses occupations et ses amitiés.

Henriette raconta qu'elle n'avait pas d'amies intimes, à son grand regret; elle avait perdu de vue toutes les jeunes filles de son cours, depuis qu'elle avait cessé d'y aller; aucune ne lui avait laissé de souvenir bien agréable, elle reconnaissait être elle-même peu liante, trop réservée; d'ailleurs, M<sup>me</sup> Journal, souvent malade, ne l'encourageait pas à attirer de jeunes compagnes chez elle. De son oncle et de sa tante, la jeune fille ne dit presque rien, mais elle parla beaucoup de son frère Louis, plus âgé qu'elle de quatre ans et qui était secrétaire de préfecture à Toulouse. Il était facile de voir qu'elle avait une véritable admiration pour ce frère, beau garçon, gai, intelligent, et de beaucoup d'avenir, disait-on.

— C'est bien dommage pour vous qu'il n'habite pas Paris, dit M<sup>me</sup> Lermine; votre existence aurait été tout autre, vous auriez eu, grâce à votre frère, plus de mouvement et de distraction.

— Oh! Louis n'aurait pas habité avec nous, répondit la jeune fille; il ne l'a jamais fait avant de quitter Paris. Il avait beaucoup d'amis et était très mondain; je ne pouvais guère sortir avec lui, mais il venait nous voir souvent et c'était une grande joie pour moi; j'en suis très privée.

— Alors, c'est moi qui bénéficierai un peu de votre solitude; la petite recluse viendra, je l'espère, chez la vieille recluse, toutes les fois que le cœur lui en dira?...

On juge si la jeune fille était disposée à profiter de l'invitation! Un monde nouveau s'était ouvert pour elle depuis ces rapports inespérés. L'intimité, plus qu'ébauchée en Bretagne, fit des progrès rapides à Paris. Henriette éprouvait une jouissance parfaite à respirer le parfum moral de M<sup>me</sup> Lermine. Elle n'aimait rien tant que d'être assise, avec un ouvrage, dans son salon, plus souvent dans sa chambre à coucher; les quelques personnes qu'elle y rencontrait lui paraissaient toutes aimables et distinguées; enfin, un vrai plaisir était aussi pour elle d'accompagner son amie dans ses rares courses ou de lui rendre quelque petit service.

Plus elle la voyait, plus elle s'attachait à elle, et moins elle arrivait à la définir. Sans doute, M<sup>me</sup> Lermine était bonne, extrêmement bonne, mais elle ne l'était pas exclusivement, et ce n'était pas la bonté qui attirait vraiment chez elle. D'ailleurs, elle ne se montrait pas la même avec tout le monde; affectueuse pour les uns, réservée ou un peu hautaine pour les autres, les nuances de sa manière d'être étaient infinies. Henriette devinait une complexité de sentiments tout à fait au-dessus de sa portée. Elle n'ignorait pas non plus que, tout en l'aimant beaucoup, M<sup>me</sup> Lermine la traiterait toujours en petite amie à qui on raconte les menues particularités extérieures de sa vie, qu'on n'initie pas à ses souvenirs douloureux ou intimes. La disproportion d'âge et de culture intellectuelle les aurait mises bien loin l'une de l'autre sans ce lien du cœur, si doux et si précieux, dont la jeune fille était au moins aussi fière qu'heureuse.

Parfois, elle osait formuler quelque vœu timide :

— Vous avez tout lu, madame, vous savez tout, et moi, je ne sais rien... Je voudrais tant être un peu plus à même de causer avec vous! Dites-moi, je vous en prie, ce qu'il faut que je fasse, indiquez-moi les livres que je dois lire.

M<sup>me</sup> Lermine la regarda en souriant.

— Oui, répondit-elle, je vous indiquerai quelques livres, mais pas beaucoup encore, vous êtes bien jeune.

— Et puis je ne suis pas assez intelligente, murmura Henriette en rougissant.

— Oh ! ce n'est pas du tout ma pensée, au contraire ; vous avez l'intelligence du cœur plus développée que celle de l'esprit, voilà tout ; vous êtes plus faite pour sentir que pour penser. L'instinct est si sûr et si délicat chez vous, que vous pourriez vous passer de la raison, et vous vous en passerez tant que les circonstances ne vous auront pas contrainte d'agir, de donner ce qui est en vous.

La jeune fille sourit.

— Je vous écoute, madame, comme si vous me parliez d'une autre personne ; vous voyez en moi ce que je ne soupçonne même pas, et pourtant je vous crois, parce que je sens que vous ne pouvez vous tromper.

— Vous voyez, vous me donnez raison vous-même sans y songer. « Je sens. » J'ai remarqué bien des fois cette expression dans votre bouche ; c'est le sentiment qui est pour vous l'initiateur en toutes choses.

Henriette ne savait donc presque rien sur M<sup>me</sup> Lermine, sinon que, Parisienne de naissance, elle avait longtemps habité la province après son mariage, puis était revenue se fixer à Paris une fois veuve. Son mari était magi-trat ; elle n'avait eu qu'un seul enfant, une fille qu'elle avait perdue toute petite. Sans être riche, elle paraissait jouir d'une fortune suffisante ; Henriette était certaine qu'elle en consacrait une large part à faire le bien. Souvent, devant elle, M<sup>me</sup> Lermine avait été sollicitée pour telle ou telle misère à secourir, et toujours elle avait accordé son offrande avec un empressement qui ne laissait pas de doute sur sa générosité.

— Quel plaisir vous devez éprouver à être charitable ! lui dit une fois la jeune fille avec un accent d'admiration.

— Pourquoi me supposez-vous charitable ? demanda M<sup>me</sup> Lermine.

— Mais je le vois, je le devine...

— Eh bien, non, vous vous trompez, lui répondit sérieusement son amie. Sans doute, je donne un peu, mais je ne me prive de rien. Les besoins d'une femme de mon âge, malade et sans famille, ne sont pas grands. Quant à exercer la bienfaisance dans le sens où vous l'entendez, je ne le fais pas. Il y faut une vocation toute spéciale. Cette vocation se rencontre chez des natures très différentes, d'ailleurs. Tenez, j'ai deux amies qui ont consacré entièrement leur vie aux bonnes œuvres ; l'une a ce que j'appellerai la charité aveugle et rayonnante ; elle est toute à tous ; elle ignore le mal ou ne veut pas le voir ; elle n'a pas de préférence, sa pitié est au service de toutes les misères. Elle est souvent dupe, mais les déceptions ne l'arrêtent ni ne la découragent. L'autre personne est

tout l'opposé de la première; sa charité est sévère et dominatrice; elle fait autant de bien que son amie, et peut-être à meilleur escient, mais elle satisfait avant tout un besoin de diriger des conduites et de redresser des torts. Toutes deux ont une grande activité à dépenser, l'une l'activité du cœur, l'autre celle du caractère... Je me suis souvent comparée, en pensée, à ces deux femmes, et je me suis dit que si je voulais, moi aussi, entrer dans l'action, je ne pourrais imiter ni l'une ni l'autre, mais que je me créerais volontiers un domaine spécial, à la fois plus étroit et moins extérieur. Si cela était possible et permis, je voudrais choisir mes pauvres... Par pauvres je n'entends pas uniquement les nécessiteux, j'entends surtout des êtres souffrants, malheureux ou faibles, abandonnés ou dévoyés, mais sympathiques en dépit de leurs erreurs plus ou moins volontaires. C'est sur ce prochain-là que j'aimerais à agir. J'ai toujours été attirée par l'individualité cachée, ignorée des autres et d'elle-même; j'ai toujours deviné les natures susceptibles de perfectionnement moral; partout où j'ai reconnu une aptitude au bien, un sentiment délicat, j'ai éprouvé le chagrin de son développement incomplet. En revoyant, après plusieurs années, une personne à laquelle j'avais des raisons particulières de m'intéresser, et remarquant chez elle des modifications regrettables, je me suis souvent dit : « Quel dommage! Qu'avez-vous fait de vous-même ou qu'a-t-on fait de vous? Votre ligne naturelle était celle-ci, et vous vous en êtes écartée... » Mais, reprit M<sup>me</sup> Lermine en souriant, je vous révèle là des pensées un peu étranges, ma petite Henriette; nous voici loin de la vraie charité! La mienne n'est guère pratique, et même pas assez simple, je le crains.

— Oh! madame, murmura la jeune fille, qui avait écouté avidement, je voudrais être un de vos pauvres...

— Mais vous l'êtes, s'écria M<sup>me</sup> Lermine flattée et attendrie; ou plutôt non, ajouta-t-elle, en attirant Henriette à elle pour l'embrasser, vous êtes ma chère petite amie que j'aime de tout mon cœur.

— Vous m'aimez! j'en suis plus heureuse que je ne saurais l'exprimer, mais j'ai peine à croire cela possible; je ne comprends pas ce qu'une personne telle que vous peut aimer en moi.

— Eh bien, je vais vous le dire, et vous verrez qu'il entre une part d'égoïsme dans cette affection dont votre modestie s'étonne... Je vous aime parce que je suis seule à vous connaître, à avoir découvert en vous le charme que les autres n'aperçoivent pas, qui n'existe que pour moi, par conséquent. Je vous aime aussi, et c'est encore très égoïste sans en avoir l'air, parce que j'ai un rôle à jouer dans votre existence. Je crains que vous ne soyez incapable

de réclamer et d'obtenir à vous seule votre petite part de bonheur en ce monde, je suis donc venue à temps pour vous y aider.

Henriette, dont les yeux s'étaient illuminés d'un rayonnement d'extase, se laissa glisser sur ses genoux devant M<sup>me</sup> Lermine, et lui baisa les mains.

### III

Le soir où nous avons vu M<sup>lle</sup> Frévé rentrer rue Sainte-Anne, et subir les observations bénévoles de son oncle et les remarques plus enfielées de sa tante, la jeune fille était sous le coup d'une émotion bien vive.

Elle avait passé toute son après-midi chez M<sup>me</sup> Lermine à fabriquer activement de petits objets destinés à la vente de charité dont elle avait parlé. Contentée de réussir, elle s'était animée à la besogne, causant et maniant aiguille et ciseaux avec un entrain qui ne lui était pas habituel.

— Assez, ma petite, vous allez vous fatiguer, voilà trois heures que vous travaillez, lui dit à la fin M<sup>me</sup> Lermine.

— Oh ! non, madame, laissez-moi continuer encore un peu, cela m'amuse tant !

— Le fait est que vous avez des yeux brillants que je ne vous connaissais pas. Vous avez bonne mine aussi, je l'ai remarqué quand vous êtes entrée... Savez-vous que vous avez embelli depuis quelque temps ?

— Oh ! madame...

— Mais si, mais si, je parle très sérieusement, vous êtes devenue tout à fait charmante.

— C'est vous qui avez opéré le miracle alors, car je suis bien sûre que personne ne m'a jamais trouvée jolie, dit la jeune fille avec simplicité.

— Si c'est moi, je me félicite de mon œuvre, j'en suis fière même, mais je serais fâchée d'être seule à en jouir..., non, je veux que quelqu'un d'autre en jouisse avec moi, et plus que moi.

Ces paroles dont le sens n'avait rien de précis furent prononcées d'un ton qui bouleversa Henriette. Elle sentit que sa destinée était en jeu, que M<sup>me</sup> Lermine avait pensé à une chose à laquelle elle-même n'avait jamais songé que bien vaguement, et qu'il y avait, chez son amie, une idée très arrêtée déjà à ce sujet.

Pour cacher le trouble subit qui l'avait envahie, elle pencha la tête sur son ouvrage avec une attention obstinée. Soutenir le regard de M<sup>me</sup> Lermine, en ce moment, lui eût été impossible. Mais M<sup>me</sup> Lermine, la voix tranquille, lui parlait maintenant de sa cuisinière malade, qu'elle voulait envoyer pour quelques semaines dans



sa famille. Puis, toutes deux furent interrompues par une visite qui resta près de trois quarts d'heure.

Cette dame raconta longuement l'itinéraire d'un voyage projeté par elle et son mari en Espagne. La conversation se poursuivit sur les pays lointains et les pays méridionaux qui attirent plus particulièrement.

— Moi, je ne suis jamais sortie de France, dit M<sup>me</sup> Lermine, mais voilà plusieurs années que je fais de très beaux voyages sans bouger de mon fauteuil. Je suis en correspondance régulière avec le fils d'une excellente amie, morte, hélas ! il y a sept ans. Ce jeune homme est actuellement vice-consul à Palma ; il a beaucoup pérégriné, du nord au midi, en Asie et en Amérique déjà, et je lui dois des descriptions bien intéressantes. Elles me plaisent d'autant plus que j'aime infiniment celui qui me les envoie ; c'est un charmant garçon, charmant pour tout le monde, et mieux que charmant pour moi, qui ai eu l'occasion de le juger dans des heures tristes et difficiles. Je l'aime presque comme mon enfant ; lui-même me donne un peu de l'affection qu'il avait pour sa mère. Il prétend qu'il a toute confiance dans mon jugement et se laisserait guider par moi les yeux fermés. C'est ce qu'il me répète encore dans une lettre que j'ai reçue ce matin... Je suis très flattée et je voudrais répondre à cette confiance tout à fait dignement : c'est très sérieux d'avoir charge d'âme...

Henriette écoutait avidement. Ces détails n'étaient certes pas pour la dame indifférente qui leur prêtait une oreille distraite, la jeune fille devinait qu'ils lui étaient indirectement adressés, et les rattachait, sans hésitation, aux paroles prononcées par M<sup>me</sup> Lermine quelques instants auparavant.

Le soir, chez elle, avec plus de calme, mais non moins d'émotion, elle ressongea à l'incident si important de la journée.

« Comme elle est bonne ! elle a pensé à moi... Moi, je n'osais pas ; cela m'aurait paru si difficile, impossible même... mais par elle, c'est autre chose, oh ! oui, tout autre chose... Elle veut que je sois heureuse... comme elle est bonne, comme je l'aime ! »

Et, se comprenant très bien, Henriette s'endormit, sans vouloir appuyer davantage, sans chercher à donner plus de matérialité à son jeune rêve.

Mais les jours suivants, elle put, elle voulut surmonter vis-à-vis d'elle-même cette première timidité. M<sup>me</sup> Lermine l'y aida en lui reparlant à plusieurs reprises de son ami, sans insistance d'ailleurs, avec beaucoup de naturel, puis en lui lisant quelques fragments de lettres, pour lui faire mieux apprécier telle ou telle description.

« Jacques Servan... », celui qui l'occupait sans cesse à présent

s'appelait ainsi, et elle le verrait un jour, bientôt peut-être, puisqu'il parlait d'un congé prochain. Oh! elle n'avait pas d'impatience; cette attente, ce vague de l'âme, pouvaient se prolonger, car ils lui semblaient très doux.

Mais une inquiétude la saisit soudain... Si elle allait ne pas lui plaire!... Mon Dieu, cela était tellement possible, tellement probable même!... A peine eut-elle formulé la terrible objection qu'Henriette éprouva un affreux serrement de cœur. Cette impression se renouvela plusieurs fois les jours suivants. Peu à peu, néanmoins, elle réussit à chasser une crainte trop cruelle et à se rassurer, tant sa confiance en son amie était profonde : « Elle fera en sorte que tout soit bien, se dit-elle. Seule, je ne pourrais rien espérer, mais elle lui parlera de moi en termes si sympathiques, elle trouvera des expressions si charmantes, qu'elle me transformera à ses yeux et qu'il me verra telle qu'elle me voit. J'en suis sûre, elle anime tout ce qu'elle aime, il y a de la fée bienfaisante en elle. »

L'affection de la jeune fille pour M<sup>me</sup> Lermine était devenue un culte. Elles vécurent quatre mois ainsi, avec une pensée qu'elles ne se communiquaient pas, mais qui était toujours présente et vivante entre elles, Henriette, délicieusement troublée de ce bonheur à moitié inconnu qui se préparait pour elle; M<sup>me</sup> Lermine, jouissant des sentiments qu'elle avait fait naître, qu'elle devinait, qu'elle dirigeait, pour ainsi dire, jour par jour.

Au milieu de ces émotions intimes, Henriette en était arrivée à oublier presque l'existence de son oncle et de sa tante; elle continuait à remplir ses devoirs extérieurs, mais le meilleur d'elle-même se dérobaux réalités chagrines; elle ne vivait véritablement que chez son amie et, seule, dans sa petite chambre où son imagination pouvait se donner pleine carrière.

Cependant, M<sup>me</sup> Journal, qui observait la jeune fille avec une certaine malveillance, était choquée de ses distractions fréquentes et du silence qu'elle gardait le plus habituellement.

— Henriette n'a jamais été bavarde, disait-elle à son mari, mais elle a perdu complètement l'usage de la parole; elle n'entend pas ce qu'on dit autour d'elle; si on lui parle, elle n'a pas l'air de vous comprendre; enfin, elle est tout à fait dans les nuages. Je ne sais vraiment pas ce que M<sup>me</sup> Lermine lui met en tête.

— Comment voulez-vous qu'une personne aussi comme il faut exerce une mauvaise influence sur une jeune fille? répliqua M. Journal.

Pour M. Journal, M<sup>me</sup> Lermine était « une personne comme il faut », et il était incapable d'ajouter ou de retrancher quelque chose à cette appréciation.

— C'est pourtant depuis qu'Henriette la fréquente assidûment qu'elle a changé, répondit sa femme ; je vous prie de vous souvenir de ce que je vous dis aujourd'hui, car il pourra se passer des choses auxquelles vous ne vous attendez pas.

Le lendemain du jour où M<sup>me</sup> Journal prophétisait de la sorte, Henriette arriva à deux heures chez M<sup>me</sup> Lermine, dont le sourire malicieux et caressant lui causa tout de suite un trouble bien connu.

— J'ai eu une longue lettre de mon ami Jacques, hier au soir, il faudra que je vous la lise tout à l'heure, dit M<sup>me</sup> Lermine.

Et ces simples mots expliquèrent à la jeune fille le sourire de son amie et son propre trouble.

On juge de l'attention avec laquelle elle écoutait ces pages écrites d'un style franc et vif, où M. Servan racontait sa vie extérieure, et entraînait aussi dans des détails intimes sur ses occupations, ses préoccupations, ses projets... Non, il n'était pas un inconnu pour elle, au contraire ; elle le pénétrait encore mieux dans la phrase écrite, où il mettait beaucoup de lui-même, qu'elle ne l'aurait fait en écoutant les paroles indifférentes qu'il aurait pu lui dire. Invisible, et si vivant, il lui inspirait une sympathie particulièrement profonde.

Pendant, à un certain endroit de sa lecture, M<sup>me</sup> Lermine hésita, et laissa une phrase inachevée...

Elle avait lu :

« Vous savez que vous me tenez sous le charme, j'ai été bien intéressé de ce que vous me dites de votre jeune... »

— Non, non, ceci n'a pas de rapport avec ce qui précède, corrigea-t-elle brusquement, je vais reprendre plus loin le récit très pittoresque d'une excursion à cheval.

Presque au même instant, on frappait à la porte de la chambre, et Elisa présentait une carte de visite à sa maîtresse.

— Quel ennui ! fit M<sup>me</sup> Lermine, il faut que je reçoive cette dame... Enfin, ce ne sera pas long, je vous laisse ici, ma chère petite, et je vous reviens dans dix minutes.

Henriette était demeurée seule, et bientôt, dans cette dangereuse solitude, la lettre de Jacques Servan, restée ouverte, à la portée de sa main, se mit à exercer sur elle une espèce d'attraction magnétique. Assurément, la jeune fille n'aurait pas été capable de commettre la très indélicate indiscretion de lire cette lettre ; toutefois, lui était-il possible de la considérer sans émotion?... Cette phrase, que M<sup>me</sup> Lermine n'avait pas terminée, elle osait presque la compléter, et que n'aurait-elle donné pour acquérir une certitude !... Mais non, si elle était tentée, elle ne succomberait pas à la tentation. Pour distraire sa pensée, elle s'obligea à détacher son regard

de la table à ouvrage. Alors, par une fatalité étrange, ses yeux allèrent rencontrer un album sur le coin d'une autre petite table, et aussitôt elle se dit : « Jamais M<sup>me</sup> Lermine ne m'a montré *son portrait*, elle doit l'avoir pourtant..., il est peut-être là..., si je regardais..., je suis sûre que je devinerais... »

Elle se leva, allongea une main tremblante pour saisir le livre, puis retira ses doigts, comme s'ils se fussent brûlés au contact.

— Non, murmura-t-elle encore, je ne veux pas, je ne peux pas..., et puis, je n'en ai pas le droit non plus, puisque notre amie ne m'a jamais ouvert cet album.

Elle se rassit sur un fauteuil, à égale distance des deux objets fascinateurs, et attendit le retour de M<sup>me</sup> Lermine avec un peu de fièvre.

#### IV

Vers le commencement d'avril, Henriette apprit que M. Servan avait demandé un congé, et serait à Paris dans quelques semaines. Contrairement à ce qu'elle aurait attendu d'elle-même, elle accueillit cette nouvelle avec calme. Après les longs mois accordés au rêve, le moment était venu, elle le sentait, de toucher la réalité, et malgré sa timidité, sa défiance d'elle-même, elle ne redoutait pas l'épreuve de l'entrevue. Elle ne cherchait même pas à se figurer les incidents de cette première rencontre ; son amie était là pour agir en providence tendre et habile, pourquoi dès lors s'effrayer, se tourmenter ?

Quant à M<sup>me</sup> Lermine, elle était joyeuse, et caressait avec plaisir le dénouement de ce petit roman très simple, qui était son œuvre : révéler l'un à l'autre deux êtres jeunes, bons et capables de se rendre heureux en marchant ensemble dans la vie.

Le 1<sup>er</sup> mai, Henriette fut particulièrement matinale, désirant sortir très tôt pour aller acheter des fleurs qu'elle comptait porter l'après-midi à M<sup>me</sup> Lermine. Il y avait quatre jours qu'elle ne l'avait vue, et elle voulait se dédommager en la fleurissant de roses printanières.

Prête à partir, ayant son chapeau sur sa tête, elle traversa la salle à manger où elle croisa Victoire, qui tenait à la main un journal et deux grandes enveloppes bordées de noir.

— Voici une lettre de faire part pour vous, mademoiselle, dit la bonne.

— Pour moi ? fit Henriette, surprise.

— Oui, il y en a une pour monsieur et madame et une pour vous toute seule.

La jeune fille prit la lettre et se mit à lire machinalement :

« Vous êtes prié d'assister au service, etc..., de M<sup>me</sup> veuve Lermine, décédée subitement en son domicile... »

Elle n'en lut pas davantage, poussa un cri et s'enfuit dans sa chambre où elle tomba par terre, devant la cheminée, secouée par des sanglots qui avaient peine à s'échapper de sa poitrine.

Victoire l'avait suivie, et essayait de la relever en murmurant :

— Mon Dieu, mademoiselle, qu'avez-vous, qu'avez-vous?... Il ne faut pas pleurer comme cela.

Mais Henriette ne l'entendait pas, pas plus qu'elle ne sentait la pression très forte de sa main contre son épaule.

Alors Victoire alla trouver M. et M<sup>me</sup> Journal, leur porta la lettre qui leur était destinée, et leur dit l'état affreux où était mademoiselle.

Tous deux arrivèrent et se mirent à parler à la jeune fille, qui ne les regardait ni ne leur répondait; cependant, elle avait cessé de sangloter depuis l'entrée de son oncle et de sa tante, et tenait seulement sa tête cachée entre ses mains.

— C'est un bien triste événement, disait M. Journal, cette pauvre dame, mourir si soudainement! Mais elle était très malade, et ces accidents subits se produisent parfois. Elle était très aimable pour toi, je comprends que tu t'affliges, tu as été saisie surtout, mais il faut te remettre... Voyons, lève-toi, retire ton chapeau, assieds-toi dans un fauteuil.

Pas une réponse, pas un mouvement.

— Henriette, tu n'entends pas ce que te dit ton oncle? reprit M<sup>me</sup> Journal d'un ton plus élevé... Il n'y a pas de bon sens à rester assise par terre! Lève-toi et pleure, si tu as envie de pleurer. Il y avait de quoi être surprise, sans doute, mais, enfin, il ne s'agit ni de ta mère ni de ta parente.

Ce n'était pas à de semblables paroles qu'Henriette aurait répondu dans ce moment; elle demeura silencieuse et inerte.

— Laissons-la, dit sa tante, au bout de quelques secondes, il n'y a rien à faire, puisqu'elle ne veut pas entendre.

— Nous te laissons, Henriette, ajouta M. Journal, mais je te conseille d'être raisonnable. Allons, débarrasse-toi de tes affaires, mets-toi à ton aise, pleure un peu pour te soulager.

Ils sortirent. Alors seulement, la jeune fille se leva, fit l'effort de retirer son chapeau, son manteau, de les ranger même, puis, reprise d'un accès de désespoir plus violent, parce qu'il était déjà plus conscient que tout à l'heure, elle retomba à genoux devant son lit...

Vers midi, Victoire frappa doucement à la porte, et entra sans attendre de réponse. Elle portait un plateau chargé d'une tasse de bouillon et d'un peu de viande.

— Madame voulait m'envoyer vous prévenir que je servais le déjeuner, mais j'ai pensé que vous préféreriez ne pas quitter votre chambre, dit-elle... Vous allez manger un peu, n'est-ce pas?

Henriette fit signe que non, de la tête. Victoire laissa tout de même le plateau sur la table. Au bout d'une heure, elle vint le reprendre; il était intact.

— Vous n'avez pas mangé, fit-elle d'un ton de reproche, et vous restez là à pleurer, pleurer... Ecoutez-moi, mademoiselle, ce que vous avez de mieux à faire, c'est d'aller chez cette pauvre dame. Puisque vous l'aimiez tant, vous devez désirer la voir encore une fois, ce sera une consolation...; j'irai avec vous, madame ne m'en empêchera pas aujourd'hui.

Henriette la regarda en face pour la première fois en murmurant :

— Non, je ne peux pas...

Sa figure, abîmée par les larmes, toucha la servante, qui reprit :

— Comme vous voudrez... Le service est pour demain matin dix heures, si monsieur et madame n'y allaient pas, par hasard, je m'arrangerais toujours pour vous accompagner.

Après une nuit sans sommeil, terminée par un assoupissement lourd, vers le matin, Henriette se leva à son heure habituelle.

Elle finissait sa toilette lorsqu'elle entendit, à travers la porte, la voix de son oncle qui lui disait :

— Je compte aller à l'enterrement avec toi. Ta tante ne se sent pas bien disposée, il vaut mieux qu'elle ne sorte pas. Nous pourrions partir dès que tu seras prête, car nous commencerons par nous rendre rue de Penthièvre, naturellement.

— Bien, mon oncle, répondit la jeune fille, articulant avec peine ces trois mots.

Et vingt minutes après, elle partait avec M. Journal. Dans l'antichambre, elle trouva Victoire qui tenait un superbe bouquet de roses thé et qui le lui remit entre les mains. Henriette remercia du regard.

La brave fille avait pensé à cela, et elle... Mais est-ce qu'elle pouvait penser à quelque chose depuis la veille et n'accomplissait-elle pas un effort presque surhumain en se rendant, à présent, à cette douloureuse cérémonie.

— Nous allons prendre une voiture, nous sommes un peu en retard, dit son oncle.

Quand elle eut franchi le seuil de la porte cochère, quand elle eut croisé sur l'escalier des hommes à la démarche pesante, qui descendaient déjà des couronnes, quand elle eut monté d'un pas lent les deux étages et qu'elle se vit dans ce salon, si connu, si aimé d'elle, rempli aujourd'hui de personnes en deuil, aux physionomies graves et tristes, le cœur manqua tout à coup à la jeune fille, elle s'affaissa sur la première chaise venue, en sanglotant éperdument.

Plusieurs dames, dont quelques-unes la connaissaient bien, s'empressèrent autour d'elle, lui dirent des paroles affectueuses,

l'emmenèrent dans une pièce voisine pour l'aider à se remettre.

Un peu de calme succéda, en effet, à cette crise, et Henriette put suivre le cortège qui se forma, quelques instants après, pour se rendre à l'église. Mais lorsqu'elle fut à genoux sur un prie-Dieu, ayant devant elle le catafalque qui disparaissait sous les fleurs, et qu'elle entendit résonner les premiers sons si pleins et si puissants de l'orgue, elle se sentit écrasée par une douleur plus intense, plus profonde, plus désespérée que celle qu'elle avait éprouvée encore. Le visage caché dans son mouchoir, elle étouffait les cris qui auraient voulu lui échapper et, oubliant tout autour d'elle, elle s'abîmait dans ce paroxysme de souffrance.

Elle ne changea pas une seule fois d'attitude jusqu'à la fin du service. Un mouvement qui se fit dans l'assistance l'avertit seulement qu'il allait falloir quitter l'église à la suite des autres personnes. Comment aurait-elle la force de se relever, de jeter l'eau bénite sur le cercueil, de se retrouver en pleine lumière?

Tandis qu'elle demeurait toujours courbée en deux, presque privée de conscience, une dame, placée près d'elle et qui ne l'avait pas perdue de vue, s'approcha de M. Journal.

— Emmenez votre fille, monsieur, lui dit-elle, elle n'est pas en état de supporter une plus longue épreuve, c'est-à-dire de nous accompagner au cimetière. Attendez que l'église soit vide, puis emmenez la pauvre enfant.

Une heure plus tard, anéantie, brisée, Henriette se laissait déshabiller, puis coucher par Victoire.

Elle s'endormit, malgré elle, d'un sommeil pesant qui devait durer jusqu'à la nuit. Mais, tout à coup, elle ouvrit les yeux, dans l'obscurité presque entière déjà, réveillée par un choc intérieur, une secousse impérieuse. Elle n'avait pas rêvé pourtant, elle n'avait pas eu de cauchemar... Non, le vrai, l'affreux rêve était ce qui s'était passé depuis quarante-huit heures! De quelle vie avait-elle vécu pendant ces deux derniers jours?... Hélas! elle le savait à peine; mais il y avait un secret, un odieux secret connu d'elle seule, une vérité qu'elle devait se dire impitoyablement, à présent.

Au moment où elle avait été frappée si brutalement par la nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> Lermine, durant ses longues heures de chagrin muet, et enfin, dans l'église même, devant le cercueil drapé de noir et jonché de fleurs, elle avait oublié l'amie, la bienfaitrice, pour ne souffrir que d'une souffrance égoïste et ne gémir que sur son bonheur détruit... C'était horrible, c'était criminel, mais c'était ainsi.

Deux semaines plus tard, il devait être à Paris, deux semaines plus tard elle l'aurait vu, et après, et après... Mais celle qui devait

les réunir était morte, morte subitement, sans prévoir ni sa disparition prochaine, ni les conséquences de cette disparition, et maintenant tout était fini...

Les jours suivants, Henriette reprit ses habitudes en apparence. Elle se levait de bonne heure, paraissait aux repas et restait une partie de la soirée au salon, la tête penchée sur un livre. Mais son silence, son absence totale d'appétit, sa pâleur, son air de lassitude profonde, auraient dû inquiéter ses parents.

M<sup>me</sup> Journal ne voyait dans tout cela que matière à s'offenser. Quant à son mari, il ne savait trop que lui répondre, lorsqu'elle enfilait le chapelet de ses doléances.

— Henriette est extraordinaire, remarquez-vous son attitude depuis la mort de M<sup>me</sup> Lermine?... Qu'a-t-elle, je vous demande un peu? Si elle avait perdu une amie de son âge, une parente..., mais non, une vieille dame qu'elle connaissait depuis huit mois..., c'est inexplicable! Nous ne comptions plus dans ces derniers temps, elle passait toutes ses journées chez M<sup>me</sup> Lermine, et, à présent, elle s'enferme dans ce chagrin qui est d'une exagération ridicule et même tout à fait blessante pour nous. Je finirai bien par lui dire ma façon de penser, un de ces quatre matins.

— Patientez encore un peu, ma chère, elle a été très secouée, cela se dissipera petit à petit, disait l'oncle conciliant.

De son côté, Victoire observait sa jeune maîtresse et, pensant bien qu'elle trouverait M<sup>me</sup> Journal peu disposée à l'écouter, elle s'adressa de préférence à son mari :

— Monsieur ferait bien de faire venir le médecin, M<sup>lle</sup> Henriette ne mange plus du tout, je suis sûre qu'elle ne dort pas davantage; enfin, elle se *mine*... A la place de monsieur, j'aurais peur.

— Vous croyez? fit M. Journal extrêmement surpris.

Et, sans perdre une minute, il alla frapper à la porte de sa nièce, qu'il trouva assise, le regard fixe, les mains croisées sur ses genoux, dans une pose d'une rigidité presque effrayante, tant elle était peu naturelle pour une jeune personne.

— Henriette, tu dois être malade, tu ne manges pas assez, tu as mauvaise mine, Victoire me conseille de faire venir le médecin.

La jeune fille rougit faiblement :

— Oh! non, je vous en prie, mon oncle, n'en faites rien, dit-elle; je ne suis pas malade du tout.

— Mais, est-ce que tu dors, la nuit?

— Oui, je dors suffisamment.

— Et l'appétit? Tu n'as pas d'appétit?

— Cela reviendra, ne vous tourmentez pas, répondit-elle d'une voix lassée.



Elle ne prenait pas la peine d'appuyer ses affirmations, sentant qu'elle aurait facilement raison de l'inquiétude de son oncle.

Il se tenait là, devant elle, avec sa face encadrée de favoris blancs, son nez gros et un peu relevé, et ses yeux d'un bleu très clair où on ne lisait, en ce moment, qu'une sorte d'effarement.

— Alors, tu ne veux pas consulter, décidément?

— Non, mon oncle, non, ce n'est pas nécessaire.

— Nous verrons plus tard en ce cas... Je te surveillerai; mais tâche de te remonter, ne reste pas toujours enfermée dans ta chambre; sors un peu, tu as besoin de prendre l'air, de te distraire...

Henriette ne répondait même plus.

— Oui, continua M. Journal, qui se rapprochait de la porte, il faut te distraire et oublier ton chagrin... C'était une personne bien aimable et bien comme il faut que M<sup>me</sup> Lermine; mais, à ton âge, on ne doit pas être triste trop longtemps, cela prend sur la santé, il faut oublier, se distraire...

La porte se referma sur ces dernières paroles. Au fond, M. Journal aimait infiniment mieux ne pas avoir à convoquer le docteur, car sa femme, froissée par la tristesse persistante d'Henriette, aurait assez mal accueilli, au moins au premier abord, l'idée de la consultation.

Si peu comprise, ne demandant, c'est-à-dire n'espérant aucune consolation, cachant ses larmes, jalouse de sa peine, pour ainsi dire, la jeune fille se *minait* bien réellement, selon l'expression de Victoire.

Tout en se jugeant criminelle et presque monstrueuse, elle continuait à penser plus à Jacques Servan qu'à M<sup>me</sup> Lermine, et à ne considérer la perte de son amie que relativement à cette autre perte, si profondément personnelle.

Deux semaines s'étaient écoulées; le jeune homme arrivait ou était arrivé à Paris, déjà. Quelle souffrance pour Henriette que cette certitude!

« Je ne le verrai pas, je ne le verrai jamais; je ne saurai pas ce qu'il aura éprouvé en apprenant la mort de notre amie; je ne saurai pas si j'entre pour une part faible ou grande dans ses regrets, s'il est malheureux de la fatalité qui nous sépare; je ne saurai rien maintenant, et je ne saurai rien par la suite... Tenter le moindre effort pour arriver jusqu'à lui..., est-ce que je puis y songer seulement? Cela ne se peut pas, cela est défendu... Mais lui, je suis sûre qu'il pourrait, s'il le voulait; un homme est plus libre de ses actions qu'une femme, que moi surtout...; il devrait trouver un moyen...; est-ce qu'il le cherchera?... Oh! non, je sais bien que non, je suis

folle, je suis coupable... Il ne m'aime pas, lui, c'est impossible! De temps en temps, quand il recevait une lettre d'elle, il pensait un peu à cette jeune fille dont on lui disait du bien, il songeait peut-être avec plaisir qu'il la verrait un jour, et puis c'était tout, il s'occupait de ses affaires, il causait avec d'autres personnes, il se distrayait... Mais moi, moi, je ne pensais qu'à lui depuis que j'avais entendu son nom pour la première fois, à lui toujours, toujours..., j'avais tant de temps pour cela! Je n'avais pas d'affaires, pas de plaisirs, c'était lui, lui seul... »

Et c'était trop vrai, la pauvre Henriette avait aspiré naïvement et ardemment à ce bonheur qu'on lui avait laissé entrevoir, elle l'avait vécu pendant de longues semaines, et maintenant qu'il lui échappait, le désespoir la jetait hors d'elle-même. Cette créature douce, qui n'était faite que pour la tendresse soumise et un peu timide, était, dans cette situation exceptionnelle, secouée par de véritables mouvements de révolte et de passion.

Tout ce que M<sup>me</sup> Lermine lui avait raconté de son ami, les éloges sans cesse répétés sur son caractère, les moindres propos, les plus petits détails revenaient à présent à la mémoire d'Henriette avec une précision surprenante. Et la pensée que tout était fini, que le dernier mot de son pauvre roman était dit, affolait la jeune fille.

Oh! le voir, au moins, connaître ses traits, entendre sa voix!... Ce besoin devenait d'autant plus impérieux pour elle, qu'elle le savait impossible à satisfaire. Par une contradiction étrange, l'être vivant qu'elle avait été si heureuse d'aimer de loin perdait de sa réalité, s'effaçait presque maintenant qu'il habitait la même ville, peut-être le même quartier qu'elle.

Plusieurs fois, un commencement de tentation lui vint : celle d'aller trouver quelqu'une des dames qu'elle avait maintes fois rencontrées chez M<sup>me</sup> Lermine, et qui lui avaient témoigné de la bienveillance. Peut-être pourrait-elle se confesser, laisser deviner la vérité... Mais non, il lui était impossible de s'arrêter une seconde à cette idée; elle avait honte d'elle-même et cachait aussitôt ses joues brûlantes dans ses mains.

Ces heures de souffrance furent horribles pour la pauvre enfant. Il y eut des jours où elle crut que sa raison n'y résisterait pas. On ne saurait dire si elle y aurait résisté, en effet, sans un accident, bien vulgaire en apparence, qui changea momentanément le cours de ses pensées et amena enfin une réaction.

Marianne DAMAD.

La suite prochainement.

---

# SAINT BERNARD ET SON TEMPS <sup>1</sup>

---

On n'a peut-être pas oublié les fêtes du triduum solennel que célébra, au mois de juin 1891, la ville de Dijon, à l'occasion du huitième centenaire de la naissance de saint Bernard. La France chrétienne, représentée dans cette pieuse manifestation par ses évêques et par quarante mille pèlerins, rendit alors, à une de ses gloires les plus populaires, un magnifique hommage auquel le pape Léon XIII voulut associer, par un bref approbateur, l'Eglise catholique tout entière. Les centenaires passent : seuls, les monuments restent. La mémoire du grand abbé de Clairvaux attendait encore le sien. Elle l'a trouvé, croyons-nous, dans la nouvelle *Vie de saint Bernard*, par l'abbé Vacandard, premier aumônier du lycée de Rouen.

« Ce livre, écrit l'auteur dans la préface, n'est pas une œuvre d'apologétique, encore moins un panégyrique : c'est un essai d'histoire. » C'est dire en abrégé qu'on est sorti du genre habituel de l'hagiographie ; qu'on s'est proposé de peindre, non pas seulement le portrait d'un saint, mais un vaste tableau des événements et des mœurs du temps où il a vécu ; qu'enfin, sans perdre de vue la portée morale d'une telle vie, qui est l'édification des âmes croyantes, on s'est volontairement placé sur le terrain de l'histoire. L'ouvrage a donc dépassé les promesses du titre. Sous ces deux gros volumes si pleins, il y a mieux qu'une biographie. S'il n'avait autant de modestie que d'érudition, l'abbé Vacandard aurait pu intituler son œuvre : *Saint Bernard et son temps*.

Au reste, il s'est trouvé que cette extension du sujet au delà des limites ordinaires était pour ainsi dire une nécessité historique. L'abbé de Clairvaux n'est pas uniquement, comme bien d'autres, un grand homme dans un grand siècle ; il est l'homme de ce siècle, et presque ce siècle même, soit qu'il en personnifie l'esprit, soit qu'il en combatte certaines tendances. Moine et doc-

<sup>1</sup> *Vie de saint Bernard*, par l'abbé Vacandard. Paris, Lecoffre. 2 vol. in-8°, 1895.

teur, il est la plus complète et la plus vivante représentation de la vie religieuse de ces temps de foi; réformateur et homme d'action, il est mêlé à toutes les disputes qui agitent l'Eglise et l'Etat, arbitre toujours recherché, et au besoin s'imposant lui-même dans les conflits de toute espèce qui partagent les deux pouvoirs encore mal définis à cette époque. Ainsi envisagée et se mouvant avec les cadres où elle est placée, la personne de saint Bernard intéresse par la variété des attitudes; sa physionomie s'anime des passions environnantes ainsi que de ses propres ardeurs, et se colore en quelque sorte de reflets terrestres. Elle y perd sans doute un peu de sa sérénité; l'auréole du saint semble parfois pâlir et s'éclipser, mais combien plus vivante, plus vraie par conséquent et plus sympathique en devient cette grande figure de moine qui remplit de son action une époque par ailleurs si agissante! Ce n'était pas une tâche aisée de faire mouvoir un acteur de cette taille sur la scène de l'histoire: l'encombrement des faits, si pressés et souvent si obscurs, l'étendue aussi du théâtre qui embrasse toute l'Europe chrétienne, la difficulté de démêler les fils de ces écheveaux qui s'appellent les lois civiles et les lois ecclésiastiques, que compliquaient encore les trames des intérêts du parti, et puis la simultanéité de tant d'affaires diverses qu'il n'est pas loisible à l'historien de tenir en main pour les mener de front, asservi qu'il est, pour la clarté du récit, à l'ordre logique plutôt qu'à l'ordre des temps, tout cela était de nature à rebuter un auteur moins plein de son objet, un érudit moins bien préparé, un écrivain moins épris de cette simplicité qui laisse la parole aux choses mêmes, en un mot, un autre que l'abbé Vacandard. Mais il n'a pas fléchi sous le faix de son entreprise; depuis longtemps, il y avait accoutumé peu à peu ses épaules. Dès l'âge des témérités, il s'était essayé à en soulever quelques parties; son ambition et ses forces ayant grandi avec le fardeau, le voilà, après dix-huit années de labeur suivi, égal à son sujet. L'effort ne se trahit pas. Enfin, parce que l'historien a aimé son héros, parce que, à force de l'étudier, il l'a vu marcher et vivre devant ses yeux, il a réussi à nous le rendre, sous toutes les pages de son livre, visible et présent.

## I

Lacordaire disait volontiers de lui-même qu'il était « moine jusqu'au cou ». On pourrait renchérir sur ce mot et affirmer que Bernard fut moine par-dessus la tête. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les portraits du saint qui ont été conservés et qui tous,

malgré quelques différences, semblent avoir été composés d'après un type traditionnel. La maigreur extrême de la face, les rides profondes qui couturent les joues, l'éclat extatique des yeux où luit la flamme intérieure qui le consumait, tout dénote une existence rigoureusement conforme au plus sévère idéal monastique. Lui-même n'ignorait pas, sans toutefois y prétendre, l'effet de vénération que provoquait le seul aspect de sa personne. « Vers la fin de sa carrière, raconte son historien, il était allé prêcher dans les principales villes de la Provence pour combattre les erreurs manichéennes d'un moine vagabond nommé Henri, qui préludait, un siècle à l'avance, à l'hérésie albigeoise. Or, un jour que Bernard sortait d'Albi à cheval, un des disciples de Henri crut l'embarrasser en lui criant : « Savez-vous que notre maître, que vous maltraitez « si fort, n'a pas un cheval aussi gras que le vôtre, ni d'aussi « belle encolure? — Au tribunal de Dieu, repartit l'abbé, votre « maître et moi ne serons pas jugés sur l'encolure de nos chevaux, « mais bien sur l'état de notre propre cou. Or, je vous prie, « regardez mon cou et voyez s'il est plus gras que celui de votre « maître. » Et ce disant, il ôta son capuce et découvrit sa tête jusqu'aux épaules. »

Voilà ce qu'était devenu, après trente années de pénitence, le jeune seigneur de Fontaine-lès-Dijon, entré à Clairvaux dans tout l'éclat de ses vingt-deux ans. « Que ne donnerait-on pas, s'écrie l'abbé Vacandard pour posséder un portrait de Bernard à cet âge? Sa beauté, à la fois virile et douce, attirait tous les regards. Il était d'une taille élégante, un peu au-dessus de la moyenne. Sa chevelure était blonde, sa barbe naissante presque rousse. Il avait la peau extrêmement fine et les joues légèrement rosées. Ses yeux bleus, où brillaient une pureté d'ange et une simplicité de colombe, répandaient sur son visage un doux éclat; la grâce régnait sur son front, une grâce qui venait de l'esprit et non de la chair, nous dit son biographe. Ce qui faisait, en effet, le charme particulier de sa physionomie, c'est que la beauté de son âme rayonnait au travers... » C'est là une figure de jeune homme très attachante, au bas de laquelle on écrirait volontiers le célèbre vers de Virgile :

*Gratior est pulchro veniens in corpore virtus.*

Il me semble cependant que le peintre s'est trop complu à faire ressortir la grâce de cette « tête blonde ». Je voudrais voir de quelque trait du visage jaillir la force qui devait être déjà la qualité maîtresse de Bernard. Lorsque Bossuet, dans le panégyrique du saint qu'il aimait comme un compatriote et un ancêtre, trace le fameux portrait du « jeune homme de vingt-deux ans », ce n'est

pas la beauté de cet âge qui attire le pinceau du maître. « Quelle ardeur ! quelle impatience ! quelle impétuosité de désirs ! Cette force, cette vigueur, ce sang chaud et bouillant semblable à un vin fumeux, ne lui permet rien de rassis ni de modéré ! » C'est un document qu'une phrase de Bossuet ; et bien que cette magnifique peinture soit un caractère général, digne pendant de ceux que nous ont laissés Aristote et Horace, il est évident que l'orateur moraliste a l'intention de nous représenter un Bernard jeune que la grâce n'aurait pas saisi. Mais la grâce ne détruit pas, elle transforme. Et qu'est-ce, en effet, que cette manœuvre qui le jette au couvent comme dans un port, à l'heure où le vent de l'espérance enfle sa voile, si ce n'est un vigoureux coup de barre ? Croit-on qu'il n'avait pas le « sang chaud et bouillant » l'adolescent qui se précipitait un jour dans un étang glacé pour éteindre une flamme impure qu'il sentait s'allumer dans son cœur ? L'énergie qui s'exerce sur soi et se combat elle-même ne cesse pas d'être l'énergie ; et la force soumise et réglée n'en est pas moins la force. Au reste, toute la vie de Bernard laisse voir cette ardeur belliqueuse qui, dans le métier des armes, lui aurait rendu si légère l'épée féodale de son père. Chevalier du Christ, il emporte les âmes, à commencer par la sienne, comme il eût fait des châteaux forts. C'est ce qu'a bien aperçu Fénelon, lorsqu'il montre le futur abbé de Clairvaux, à l'heure décisive de sa vocation, aux prises avec des compagnons impudents, avec sa propre beauté, avec son esprit, passant à travers tous les obstacles, entraînant ceux qui voudraient l'arrêter, emmenant avec lui dans le cloître « trente parents et amis, et conduisant comme en triomphe la chair et le sang vaincus ».

Le choix du « nouveau monastère » de Cîteaux prouvait à lui seul que le jeune gentilhomme de Fontaines entraînait dans la vie religieuse avec l'impétuosité de son âge et de sa race. Cîteaux, fondation récente en effet, effrayait les imaginations par ce qu'on rapportait des austérités de ses habitants. Son fondateur, Robert de Molesmes, et son deuxième successeur, l'Écossais Étienne Harding, avaient repris dans toute sa rigueur la règle de saint Benoît. Elle parut encore trop douce au nouveau venu. Il semblait impossible de porter plus loin que les Cisterciens le jeûne et l'abstinence ; il renchérit sur le régime au point de contracter une maladie d'estomac qui mit ses jours en danger, et il émoussa si bien la pointe du goût en fait d'aliments qu'il lui arriva, dit-on, de manger du saindoux pour du beurre sans qu'il s'en aperçût. On dormait peu sous la crosse vigilante d'Étienne ; mais Bernard poussait l'insomnie au delà de toute limite raisonnable : *ultra possibilitatem humanam* ; et encore, quand il céda au sommeil, c'était

avec une sorte de défiance, et comme en se surveillant toujours, ne ronflant point : « Ronfler, disait-il, c'était dormir d'une manière charnelle et à la façon des séculiers. » Il tuait ou, du moins, il anéantissait le corps pour vivifier l'âme. Il le dira bientôt, devenu abbé de Clairvaux : « Les esprits seuls ont ici le droit d'entrée, la chair n'a rien à y voir. » Belle formule et sublime idéal, mais combien difficile à réaliser ! Les *violents* seuls y arrivent. Et quel état violent que le sien ! quelle lutte de tous les instants ! Il a pris en main le fouet de l'apôtre saint Paul pour châtier et réduire la bête. La bête épuisée, l'ange est resté. Admirable exception qui confirme le mot de Pascal. Lui-même n'osera pas longtemps appliquer aux autres le traitement qu'il s'est infligé. Quand il ira, avec douze religieux, s'établir dans la vallée de l'Absinthe, la bien nommée, il dépassera d'abord la mesuro et se jettera, lui et les siens, à corps perdu, dans les excès de la pénitence. Mais, s'apercevant que, dans ce furieux assaut livré à la chair, il n'est pas toujours suivi par son petit bataillon, il s'accusera humblement de n'avoir pas suffisamment compté avec la faiblesse humaine, et désormais il fera grand cas de la vertu qu'il appelle « la discrétion, mère de toutes les autres. »

Il y a plaisir pour le lecteur à suivre, avec l'abbé Vacandard pour guide, le jeune et intrépide ascète dans tous les exercices de la probation bénédictine, la prière, la lecture, le travail manuel. Il paraît que Bernard était peu habile à couper le bois et à faire la moisson, et qu'un jour, se plaignant à Dieu de cette incapacité qui le rendait inutile à ses frères, Dieu fit un miracle pour lui apprendre l'art, qu'il ne pouvait attraper, de tenir la faucille. Ce genre d'occupation, qui fatiguait les membres sans enchaîner l'esprit, avait l'avantage précieux de favoriser la méditation : on se rappelle que les moines, en travaillant, gardaient le silence. Que Bernard en ait profité, c'est ce qu'il a voulu indiquer sans doute lorsqu'il a dit : « Je n'ai jamais eu d'autres maîtres que les chênes et les hêtres. » Après cela, libre à quelques-uns de donner à cette parole une interprétation qui ferait de notre austère cénobite « un amant de la nature ». Cette opinion un peu profane ne me scandalise pas autant que l'auteur de la nouvelle Vie. Il y a plusieurs manières d'aimer la nature. S'il s'agit de chercher, dans la vague et sentimentale contemplation des spectacles qu'elle nous offre, je ne sais quelle joie des yeux et quel plaisir de l'âme, ce n'est pas certes l'affaire de l'angélique Bernard, qui ne voyait rien, ne regardant rien, tant il avait discipliné par la modestie le sens de la vue. Mais si le génie ou la sainteté se plaisent aux solitudes des forêts ou des mers pour jouir de ce que le Créateur y a mis de grand, de pacifique

et de divin, et non certes pour la vulgaire satisfaction d'y laisser flotter des regards sans pensée, pourquoi ne pas convenir que si Bernard a beaucoup appris à l'école des chênes et des hêtres, c'est qu'il en aimait les ombrages silencieux et solitaires? Quoi qu'il en soit, c'est à la faveur de leur tranquillité recueillie qu'il a, pour ainsi parler, refait ses études et suppléé aux lacunes laissées dans son intelligence par les leçons bavardes et livresques de l'école de Châtillon. Il avait parcouru avec un succès remarqué le *trivium* et le *quadrivium* par où passait la jeunesse de son temps. Vraisemblablement sa mémoire fort heureuse avait retenu les formules de l'enseignement à la mode : les exercices de la dialectique avaient assoupli son esprit, les vers d'Ovide et de Virgile avaient paré son imagination. Mais il est à croire que, selon le défaut d'une pareille éducation, défaut que les méthodes modernes n'ont pas fait disparaître, le brillant écolier de Châtillon était plus riche de réminiscences que d'idées, plus approvisionné « de la paille des mots que du grain des choses ». La retraite et la méditation, la lecture réfléchie des textes sacrés, ce qu'il nomme d'un mot si pittoresque, *ruminatio psalmodum*, lui valurent en peu de temps cette extraordinaire intuition qui est la science des saints.

Une cellule avec une fenêtre ouverte sur les bois, voilà donc l'école où se forma le génie de saint Bernard. Il y devint tout cœur et tout sentiment. A mesure que le cristal du vase s'amincissait, le feu intérieur brillait davantage. Ce n'est pas assez dire qu'il brillait; il consumait. Sans doute l'abbé de Clairvaux est une lumière de l'Église, mais une lumière qui chauffe encore plus qu'elle n'éclaire : *quasi facula ardebat*. L'ardeur qui le dévore jette des flammes au dedans et au dehors : au dehors, c'est le zèle de la gloire de Dieu et de son Église, et nous le verrons embraser l'Europe chrétienne; au dedans, c'est l'amour divin qui le presse, soit qu'il prêche, soit qu'il gouverne ses frères. En tous les cas, au dedans comme au dehors, toujours moine, emportant jusqu'au milieu du monde et des affaires sa solitude habituelle dont il marchait pour ainsi dire enveloppé, et protégé contre le contact des passions humaines par le foyer ardent qui brûlait en lui. Toutefois son âme n'est à l'aise que parmi les siens : c'est à Clairvaux qu'il revient sans cesse par le désir et qu'il vit par le cœur. C'est là que se nourrit et se distribue le feu qui le consume. Je ne sais si l'abbé Vacandard ne s'est pas transporté en esprit parmi les frères de Bernard, quand il a écrit le très intéressant et très animé chapitre où il nous fait assister au commentaire éloquent du Cantique des Cantiques. Quelle chaleur couve encore sous les leçons du moine mystique! Il décrit ce qu'il a éprouvé : la poésie déborde de ses lèvres. C'est un blessé de



l'amour divin qui ouvre devant ses auditeurs « la grande et suave blessure ». Quand il dit le ravissement de l'âme en Dieu, il sait ce dont il parle. Instant fugitif et rare : *O si durasset!* s'écrie-t-il avec un soupir de regret. Ne lui dites pas qu'il y a péril à perdre terre et à s'élever si haut. « C'est en vain, répond-il, qu'on jette un filet devant les pieds de ceux qui ont des ailes. » Mais l'ange s'évanouit et l'homme reste, qui se venge parfois cruellement, à l'heure de la tentation. Est-ce une raison pour ne plus aimer? Le corps a beau s'animaliser, l'ange survit toujours et peut s'envoler encore : *In corpore pene bestiali vivere angelum*. Chose digne de remarque, c'est en des termes presque identiques que s'exprime un poète moderne dont la pensée paraît d'un tout autre objet que le mysticisme :

Dans la bête assoupie un ange se réveille.

Quand même Bernard n'aurait pas enfermé dans son âme l'amour de Dieu, le caractère de son génie eût été la passion. Plein de cet amour, il ne sait pas aimer à demi ce que Dieu aime, ni même haïr à demi ce que Dieu hait. De là toute son éloquence qui passe de l'excès de douceur à l'excès d'emportement, pour le plus grand embarras de ceux qui voudraient un saint Bernard toujours calme et toujours tendre. Son historien l'accepte tout entier avec ses caresses et ses colères, avec ses amitiés et ses haines, sauf à expliquer ce terme équivoque. « Ses haines, dit-il, sont une des formes de l'amour. » Cette excuse n'en serait-elle pas une aussi pour tous ceux indistinctement qui haïssent quelque chose ou quelqu'un? La haine, en général, peut être définie un amour contrarié qui se retourne contre l'objet contrariant. Quiconque aime Dieu déteste les ennemis de Dieu, mais, en les combattant, il n'a garde d'éteindre la mèche qui fume encore et d'achever le roseau à demi brisé. L'adversaire d'Abélard et d'Anaclet II s'est-il souvenu à propos du conseil évangélique? On en peut douter, à lire les invectives qu'il adresse au novateur, qui les lui rend d'ailleurs avec usure. On a dit que c'étaient là des « malédictions bibliques » qui soulageaient sa colère sans entamer sa charité; indignation de tête dont le cœur n'était ni le complice ni la dupe. Je soupçonne que Bernard eût repoussé une telle défense. Il y a deux manières de dépasser la mesure soit dans l'éloge, soit dans le blâme : l'exagération est dans les mots ou dans la pensée. Dans la pensée, c'est le fait d'un homme passionné, mais sincère, et partant éloquent; dans les mots, c'est le fait d'un rhéteur, et l'abbé Vacandard ne laisserait dire à personne que saint Bernard est un rhéteur.

Il met à plus haut prix l'éloquence du grand abbé. Il connaît

son auteur, et il n'y a qu'à s'incliner devant la critique impartiale qu'il fait de Bernard, orateur et écrivain. On ne saurait louer avec plus de compétence « ces doux et tendres écrits, tirés et tissus, disait Fénelon, du Saint-Esprit lui-même ». La part est faite aux défauts, qui sont du temps et viennent en droite ligne d'Ovide, le poète favori du moyen âge. Dirai-je, à ce propos, que l'historien n'a pas épuisé toute la matière de son chapitre intitulé : *Bernard orateur* ? Du moins n'omet-il rien d'essentiel, et comme, d'ailleurs, au cours de l'ouvrage, il fait de larges extraits dans les œuvres de son héros, le lecteur est à même de prendre contact avec le génie oratoire de l'abbé de Clairvaux, et d'en recevoir l'impression directe. Si je ne me suis trompé, j'ai cru voir que le procédé ou, si l'on veut, la clef du style de Bernard est l'antithèse. L'antithèse n'est pas un accident plus ou moins abusif de son éloquence, c'est son éloquence même. Intelligence prompte comme l'éclair, il ne projette sa clarté sur une face des objets que pour plonger l'autre dans le *noir* ; âme ardente, livrée tout entière à l'enthousiasme du moment, il s'exalte dans ses admirations et ses sympathies, en leur opposant, tableau par tableau, tout ce qui fait ombre ou contraste à son idéal. De là, pour prendre un exemple saisissant, cette Vie de saint Malachie O'Morgair, le réformateur de l'Irlande au douzième siècle, qui est à la fois un panégyrique et une satire, dont l'une fait valoir l'autre, mais aux dépens de la vérité historique. De là, dans la composition, une série de développements qui n'ont guère souci de la mesure, certains d'avoir tout à l'heure une contre-partie, également éloquente. De là, enfin, jusque dans les détails de la pensée, la recherche des oppositions de mots et d'idées, avec d'heureux effets quelquefois. C'est encore Fénelon, le critique délicat, qui cite de saint Bernard mourant cette phrase : « Le sommeil m'a quitté, afin que la douleur ne me quitte plus. » — « Vous le voyez, ajoute-t-il, dans ces tendres et courageuses paroles, vous le voyez lui-même, qui, jusque dans les bras de la mort, conserve encore ces tours vifs et ingénieux. »

## II

« Le monde est plein de moines », écrit quelque part l'abbé de Clairvaux, *plenus monachis mundus*, et il ne tenait pas à lui que le monde entier ne fût qu'un immense monastère. Il y a des époques où les hommes ne subissent pas moins l'attrait de l'austérité que celui du relâchement. Bernard gagnait des disciples par la rigueur même de sa discipline. Il prêche un jour à Châlons, et l'école florissante de cette cité se dépeuple d'un seul coup pour

envoyer à Clairvaux l'élite de ses élèves et de ses maîtres. Il prêche en Flandre, et ramène avec lui trente nouveaux captifs de son éloquence et de ses exemples. De jeunes seigneurs, qui se rendaient à un tournoi, s'arrêtent en passant à la porte de l'abbaye, et reçoivent l'hospitalité. Ces mondains raillaient tout d'abord la simplicité des moines, qui ne savent d'autres combats que ceux de la pauvreté. Bernard les entend, leur adresse quelques paroles, et vaincus dans ce tournoi auquel ils n'étaient pas préparés, ils restent, et prennent l'habit et les armes de la milice de Jésus-Christ. Tel fut le rayonnement des vertus de Cîteaux et de Clairvaux, que ces ruches mères, bientôt trop pleines, durent essaimer plusieurs fois, et que, deux siècles après la fondation, l'ordre réformé comptait plus de sept cents maisons d'hommes, et un plus grand nombre encore de maisons de femmes.

A l'heure où Clairvaux sortait de terre, la célèbre abbaye de Cluny, fondée, il y avait deux cents ans, par l'abbé Bernon, était très florissante encore, étendait sa juridiction sur deux mille monastères, jouissait de nombreux privilèges et exemptions, de revenus considérables et d'une puissance temporelle avec qui les seigneurs et les rois même devaient compter. Le développement de cette maîtresse branche de l'arbre bénédictin n'avait pas empêché Robert de Molesmes de planter à Cîteaux une nouvelle tige. Pour bien montrer qu'il n'avait pas l'intention de faire un autre Cluny, il commença par donner à ses moines le vêtement blanc, au lieu du vêtement noir qui était celui des Clunistes : on ne pouvait marquer d'une manière plus sensible l'opposition qui devait bientôt éclater entre les deux maisons. La différence d'esprit sauta aux yeux avec la différence d'habit. Cluny s'en trouva offensé et Cîteaux souligna, dans mainte occasion, le contraste entre la sévérité de la nouvelle fondation et le relâchement de son aînée. Une querelle s'ensuivit, qui se réduisit à un échange d'écrits, véritable « combat singulier » entre l'abbé de Cluny et l'abbé de Clairvaux. Les Clunistes avaient alors à leur tête le célèbre Pierre le Vénérable. « Ami de la tranquillité, prudent et souple, d'une bienveillance universelle, d'une charité sans mesure, ne se départant jamais des principes d'une raison fine et judicieuse, n'aspirant point aux réformes périlleuses et préférant à des efforts constants d'héroïsme la régularité d'une vie simple et unie », voilà l'homme que le fougueux Bernard allait avoir pour adversaire, sans cesser de l'avoir pour ami, dans le débat provoqué par la rivalité des moines noirs et des moines blancs. Il faut lire, dans l'excellent résumé qu'en a fait l'abbé Vacandard, et la lettre de Pierre le Vénérable qui attaque, et l'apologie de Bernard qui se défend. Le doux abbé de Cluny ne ménage

pas ces nouveaux venus, « pharisiens qui se dressent dans leur orgueilleux isolement, et pour se distingner de tous les moines du monde étalent des coules blanches au milieu des frocs noirs..., aimant mieux paraître les défenseurs que les observateurs de la règle; épilucheurs de syllabes, qui veulent faire de Dieu un épilogueur comme eux... » Et après avoir réfuté point par point les reproches adressés aux Clunistes, il rappelle les Cisterciens à la charité, « la grande loi de tous les changements humains, soit pour l'ordre monastique, soit pour tout le reste ». C'est à la charité aussi que Bernard emprunte le début de son apologie. « Toutes les familles religieuses de la chrétienté me sont chères, dit-il; j'en embrasse une seule par la pratique, mais toutes les autres par la charité. » Ils ont manqué à cette vertu ceux de son ordre qui se sont permis de condamner leurs frères de Cluny; mais les frères de Cluny sont-ils sans reproche? On ne résume pas une philippique du genre de celle que Bernard lance aux Clunistes : le moine gourmand et gourmet, le moine ami du bien-être et du luxe, le moine coquet, autant de portraits tracés de verve, avec un esprit qui fait songer à La Bruyère. Parlera-t-il des abbés, de leur ostentation, de leur train? « Je mens, s'écrie-t-il, si je n'ai pas vu un abbé traîner après lui soixante chevaux et plus! » La peinture est vive et faite d'après nature. Suger, l'abbé de Saint-Denis, Suger croira s'y reconnaître et, ne pouvant effacer le portrait, corrigera l'original. Emporté par son zèle, Bernard ne s'arrête pas là : il se déchaîne contre l'architecture et la magnificence des grandes églises bénédictines et « fait le procès à l'art même, dans ce qu'il a produit de plus riche et de plus exquis au douzième siècle ». Qu'on lise la description de la basilique de Cluny et qu'on écoute ensuite les plaintes du moine cistercien : « Que tout cela soit pour la gloire de Dieu, il en veut bien convenir; les œuvres d'art sont pour les hommes charnels qui ne se laissent toucher que par les choses sensibles. Mais nous, s'écrie-t-il (je suis moine et je parle à des moines), nous qui avons quitté les rangs du peuple, qui avons renoncé aux richesses et à l'éclat du monde pour l'amour du Christ, nous qui, pour posséder le Christ, avons foulé aux pieds comme du fumier tout ce qui charme les yeux, tout ce qui flatte les oreilles, toutes les jouissances de l'odorat, du goût, du toucher, de qui prétendons-nous réveiller la dévotion par ces ornements? Parce que nous sommes encore mêlés aux gens du monde, sommes-nous donc encore à l'école de leurs œuvres et servons-nous encore leurs idoles? »

Ainsi parlera encore, cinq siècles plus tard, un autre Bernard contre un autre Pierre le Vénérable, Rancé contre Mabillon. Le

débat sera restreint à la question de savoir si les moines ont le droit d'être érudits dans les sciences profanes, et s'il ne vaut pas mieux leur interdire l'étude pour les appliquer exclusivement au travail manuel et à la prière. Mince querelle, en apparence, mais au fond question capitale, où était en jeu le vieil esprit qui avait enfanté les institutions monastiques. L'idée mère, en effet, de ces institutions, depuis saint Pacôme et saint Martin jusqu'à saint Benoît, était la persuasion que le monde est mauvais et que le Fils de l'Homme devant venir bientôt, il fallait se préparer à le recevoir. Fuir, pour cela, loin de ce siècle pervers, à l'abri de ses scandales, entrer dans les « villes de refuge », ainsi que Bernard nommait les couvents, attendre là le dernier avènement du Sauveur sous la cendre et le cilice, dormir un court sommeil, avant-coureur de la mort, dans ces lits « semblables à des rangées de cercueils », ne pas s'inquiéter du lendemain et chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice, voilà quel était l'idéal de ces candidats à la cité future, campés plutôt qu'établis sur cette terre d'exil. A l'origine, la vie monastique était une véritable déclaration de guerre au monde, ou pour le moins une *sécession*, une retraite du peuple chrétien sur le mont Aventin de la perfection évangélique. Tout ce qui rappelait le siècle et ses vanités, les plaisirs mêmes de l'esprit, les lettres et les arts, était impitoyablement banni de ces villes fermées, bâties sur le chemin du ciel. Mais les institutions humaines, quelles qu'elles soient, religieuses même, ne donnent pas toutes les conséquences de leur principe et souvent produisent, au contraire, des effets qu'elles semblaient ne pas contenir. L'arbre ne reconnaît pas toujours ses fruits. Mis à la porte des couvents, bien des *talents* séculiers rentrèrent par la fenêtre. Saint Benoît avait eu la sage pensée d'occuper ses moines. « C'était, dit Michelet, le premier exemple du travail accompli par des mains libres. Cette grande innovation du travail libre et volontaire sera la base de l'existence moderne. » L'instituteur du Mont-Cassin ne se doutait pas assurément qu'il enfermaient ainsi dans les retraites de l'immobilité et de la mort le principe même de la vie et du progrès, l'activité. A défricher les bois, les moines devinrent laboureurs; à bâtir, architectes; la Bible leur apprit à lire et à penser; la transcription des manuscrits suscita des érudits et des lettrés; la foi et l'amour divin enfantèrent des génies en même temps que des saints; et les arts, que le monde avait désappris pendant les âges de fer, renaquirent au souffle de l'esprit qui prétendait les ignorer. Depuis, on a fait honneur aux monastères de cette renaissance, qui est pourtant une infidélité au principe de leur institution.

Bernard et Rancé avaient donc raison. Ces illustres intransi-

geants de l'esprit évangélique demeuraient dans la pure tradition de la société monacale. Ils remontaient à la source du fleuve et débarrassaient son cours des alluvions malsaines du temps et de l'humanité. Ils avaient raison, moines contre moines, et ils auraient récusé, en pareille matière, le jugement du monde. « Vous êtes, à l'égard du monde, écrivait le réformateur de la Trappe à ses frères, comme s'il n'était plus ; il s'est effacé dans votre mémoire comme vous l'êtes dans la sienne ; vous n'y pensez jamais que lorsque vous gémissiez devant Dieu de ses misères... Vous avez renoncé, en le quittant, à ses plaisirs, à ses affaires, à ses fortunes, à ses vanités, et vous avez mis tout d'un coup dessous vos pieds ce que ceux qui l'aiment et le servent ont placé dans le fond de leur cœur. » Lors donc que ces dignes fils de saint Benoît proscrivaient l'étude et l'art profane, ils savaient bien ce qu'ils faisaient ; ils coupaient entre le monde et les couvents ces communications toujours rouvertes par le relâchement, et détruisaient jusqu'à la dernière arche d'un pont qui renaissait toujours de ses ruines. Ils auraient repoussé avec indignation l'indulgence de notre société qui fait aux moines grâce de leur désertion en faveur des services matériels qu'ils lui ont rendus et lui rendent encore. Ils croyaient assez bien mériter du monde qu'ils abandonnaient, en étant « la lumière et le sel de la terre ».

Mais je ne saurais mieux faire que d'emprunter, à l'admirable préface des *Moines d'Occident*, la confirmation et l'expression de ce que j'appelle la vraie tradition monastique : « Des institutions purement humaines, écrit Montalembert, des pouvoirs purement temporels eussent pu, à la rigueur, conférer à la société les mêmes bienfaits matériels que les ordres monastiques. Ce que les pouvoirs humains ne sauraient faire, ce qu'ils n'ont jamais entrepris, ce à quoi ils ne réussiraient jamais, c'est à discipliner l'âme, à la transformer par la chasteté, l'obéissance, le sacrifice et l'humilité ; c'est à retremper l'homme déchu par le péché dans une telle vertu, que les prodiges de la perfection évangélique sont devenus, pendant de longs siècles, l'histoire quotidienne de l'Église. Voilà ce qu'ont voulu les moines et voilà ce qu'ils ont fait. Le travail du corps ne leur semblait que la figure du travail de l'âme sur elle-même, qu'une première initiation à la vie intérieure. De tant de fondateurs de la vie religieuse, pas un n'a imaginé d'assigner pour but à ses disciples de défoncer la terre, de copier des manuscrits, de cultiver les arts ou les lettres, d'écrire les annales des peuples. Ce n'était là pour eux que l'accessoire, la conséquence souvent indirecte et involontaire d'un institut qui n'avait en vue que l'éducation de l'âme humaine, sa conformité avec la loi du Christ et l'expiation de

sa corruption native par une vie de sacrifice et de mortification. Là était pour tous le but, le fond, l'objet suprême de l'existence, l'unique ambition, le mérite unique et la souveraine victoire. »

L'abbé de Clairvaux remporta donc sur Pierre le Vénérable le seul triomphe qu'il pouvait souhaiter : il amena la réforme de Cluny. Mais, il faut bien en convenir, le moment était venu où Clairvaux et Cluny, même réformés, ne répondraient plus tout à fait aux besoins des âmes et des temps. L'esprit social, j'entends par là une préoccupation générale des intérêts de la vie présente, allait bientôt avoir son action dans le christianisme. Sans perdre de vue le royaume des cieux, la société temporelle allait prendre conscience d'elle-même; certaine de durer, et sentant pour ainsi dire la terre s'affermir sous ses pas, elle songerait à s'y faire un établissement plus commode. Le zèle religieux n'était pas encore sur le point de se refroidir, mais subissant l'influence de l'idée nouvelle, il se dépouillerait de son caractère *individualiste*, pour parler la langue du jour, et se répandrait sur le plus grand nombre possible des âmes restées dans le monde. Certes, la vie religieuse, ou le salut à tout prix, n'est pas près de s'éteindre : on verra encore jaillir du désert, par un miracle de foi, des oasis de paix et de bonheur, mais en quittant le siècle, on se fera un devoir de le servir, non plus seulement comme autrefois par la prière et par la pénitence, mais par les œuvres de charité, parole ou aumône. Les Frères mendiants de saint François d'Assise porteront, pour l'anoblir, les livrées de la pauvreté. L'institution du tiers ordre permettra aux séculiers de participer aux mérites des religieux, sans quitter les « affaires du siècle », et ce qui est un signe des temps, le cordon de saint François sera le lien d'une immense association qui jouira de certains privilèges temporels, tels que l'exemption des impôts et des charges militaires. Naguère les couvents avaient peur de voir le monde entrer chez eux : désormais ils se répandront sur le monde. Une fois engagé dans cette voie, l'esprit nouveau ne s'arrêtera plus : la prédication de l'Évangile, l'éducation de la jeunesse, les missions lointaines, les œuvres de charité, rédemption des captifs ou autres, enfantent tour à tour diverses congrégations, comme une fonction crée son organe. L'Église vit de plus en plus de la vie sociale : le salut demeure toujours le grand mobile de la foi chrétienne, mais c'est en sauvant les autres qu'on se sauve soi-même. Le clergé séculier, longtemps effacé, sort des séminaires français du dix-septième siècle et marche l'égal des réguliers. Il s'échauffe à leur exemple, et prend sa place dans la société moderne. Un curé, nouveau François d'Assise, épouse la pauvreté, mais ce n'est plus seulement pour la relever dans l'estime du

monde : c'est pour la soulager et pour combattre de plus près sa compagne habituelle, la misère. Saint Vincent de Paul fonde l'ordre approprié aux temps nouveaux, l'ordre de la Charité. Ainsi, avec les âges, s'est modifiée la conception de l'idéal monastique, mais qu'on ne s'y trompe pas, il y aura toujours place ici-bas pour l'esprit réformateur d'un Bernard et d'un Rancé.

### III

*Bernarde, ad quid venisti?* s'était demandé, le jour de son entrée à Cîteaux, le jeune seigneur de Fontaines. Je suis venu oublier le monde et être oublié de lui, s'était-il répondu. Peut-être se serait-il enfui, si Dieu lui avait fait connaître, dès ce moment, les grandes choses qu'il voulait opérer par son entremise. En effet, les murailles fermées du cloître furent bientôt trop étroites pour contenir cet ardent génie embrasé du feu divin. Né pour l'action et même pour le combat, son énergie naturelle, comprimée par la solitude et l'anéantissement volontaire, ne sortit de là que plus vive d'essor et plus prompt de jet, quand il lui fut donné de s'échapper. Ce n'est pas lui qui lui ouvrit la porte. En peu de temps les vertus de l'abbé de Clairvaux, portées au loin avec le bruit des miracles qu'il opérait, trahirent l'homme de Dieu. Bientôt les regards de la chrétienté se tournèrent comme d'eux-mêmes vers la cellule de Bernard, aussitôt que l'Eglise était menacée d'un péril ou travaillée d'une souffrance. Le moine gémissait d'être ainsi dérangé dans son repos ou, pour mieux dire, dans son labeur spirituel, mais il ne laissait pas de se rendre à tous les appels, de répondre à toutes les consultations, de faire face à toutes les demandes. Une fois qu'il se fut livré, il ne se put ressaisir : il appartint à l'Eglise. Les affaires de l'Eglise, en effet, étaient les seules affaires capables de le toucher et de le tirer de sa bienheureuse solitude. Mais, en ce temps-là, le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil étaient presque confondus, et comme emboîtés l'un dans l'autre; les affaires de l'un étaient les affaires de l'autre, de sorte que, pour s'être mêlé des choses religieuses, Bernard se trouve avoir pris part, de fait ou de parole, à presque tous les événements considérables de son époque. On le voit, on l'entend, on le lit, partout où il faut payer de sa personne, de ses conseils, de son influence. Dans tous les démêlés politico-ecclésiastiques qui s'élèvent soit entre les évêques et les seigneurs, soit entre la cour de Rome et la cour de France, qu'on l'en prie ou non, il est l'arbitre indispensable. Arbitre n'est pas le mot : ce rôle n'est pas le sien. Censeur ou plutôt réformateur, Bernard se



donne pour le champion de la justice et du droit. Chevalier, si l'on veut, du Christ et de son Eglise, il n'attend pas qu'on l'invite à redresser les torts : il voit le mal, il fonce dessus l'épée à la main, car, parole ou plume, son verbe est un glaive qui tranche plutôt qu'il ne décide. « Les affaires de Dieu, dit-il, sont les miennes ; rien de ce qui le regarde ne m'est étranger. » C'est un beau témoignage qu'il se rendait là : on prit ombrage à Rome de « cette sollicitude de toutes les Églises », et à l'occasion d'un conflit entre Louis le Gros et le Pape, dans lequel son intervention devenait incommode aux cardinaux, il s'attira de leur part une remontrance sévère autant que railleuse : « Qu'est-ce qu'un moine a de commun avec la cour et les conciles ? Il ne faut pas que des voix criardes et importunes sortent des cloîtres pour troubler l'Eglise et les cardinaux. » La riposte du moine ne se fit pas attendre, et renvoya trait pour trait. « Ordonnez donc à ces grenouilles criardes et importunes de ne point sortir de leurs trous et de se contenter de leurs marais. Toutefois, j'aurai beau me cacher et me taire, cela ne fera pas cesser les murmures des Églises, à moins que la cour romaine ne cesse elle-même de porter préjudice aux absents par complaisance pour ceux qui l'obsèdent. » Au reste il ne garda pas rancune aux cardinaux, et, rentré sous sa tente, sans humeur, il en sortit bientôt, à l'heure où la cour de Rome, en proie aux ambitieux, divisait, au lieu de la gouverner, la chrétienté, hésitante un moment entre les deux papes qui se disputaient la tiare. Ce fut alors un bonheur pour l'Eglise que le moine de Clairvaux ne soit pas demeuré coi dans sa cellule, et qu'il ait pris en main « les affaires de Dieu ».

Le scandaleux litige soulevé par l'élection simultanée de deux pontifes, Innocent II et Anaclet II, était difficile à résoudre avec les seules lumières du droit canonique. De part et d'autre, on avait à se reprocher des irrégularités dans la procédure. Et puis, à peine savait-on, hors de Rome, comment les choses s'étaient passées : une enquête était impossible, Rome étant au pouvoir d'Anaclet, qui l'avait conquise sur son rival et gardée à prix d'or et de sang. De plus, la politique des princes, l'ambition de certains évêques menaçaient d'intervenir et de se déclarer pour celui des deux élus qui serait disposé à favoriser les vues des uns et des autres. Bernard vit le danger, et, d'un coup de génie, sauva l'honneur de l'Eglise, au concile d'Etampes. Devant les évêques assemblés, en présence de Louis le Gros et de Suger, il plaça la question sur le seul terrain où elle pouvait alors être résolue : quel était, entre les deux compétiteurs, le plus digne de porter la tiare ? Il n'eut pas de peine à déterminer le choix des assistants : entre les deux portraits

qu'il traça, il n'y avait pas à hésiter. Anaclet succomba sous la mauvaise réputation de Pierre de Léon. La raison « du plus digne » avait triomphé; on conviendra qu'elle était à sa place dans le procès. L'histoire, bien informée, a depuis justifié l'intuition d'un saint moine. L'exposé remarquable de l'abbé Vacandard ne laisse pas de place au doute. C'est encore le prestige de l'homme de Dieu, bien plus que les arguments du théologien, qui inclina la volonté indécise du roi d'Angleterre. Moins prompts que les Français à suivre l'inspiration de la conscience, le monarque anglais et son clergé ne voulaient se rendre qu'à des preuves juridiques. Henri I<sup>er</sup> craignait, disait-il, d'engager son âme devant Dieu, en se prononçant à la légère. « Songez, s'écria Bernard, aux autres péchés dont vous avez à répondre : de celui-là, je m'en charge. » Telle est l'autorité de ses arrêts : elle découle de sa sainteté reconnue, et souvent confirmée par des miracles. Il a des audaces que lui seul peut se permettre : quand son éloquence est à bout, il lui reste une de ces ressources suprêmes qui gagnent les batailles désespérées. Tel est le coup de théâtre par lequel il força les résistances du comte de Poitiers; il descendit de l'autel, l'hostie sainte à la main, alla droit à l'obstiné schismatique, et, le foudroyant de l'éclair de ses yeux, ou, pour mieux dire, des regards de Dieu lui-même, il l'adjura de reconnaître Innocent II et de se réconcilier, séance tenante, avec l'évêque de Poitiers qu'il avait chassé de son siège.

Il était l'homme de ces grands effets, que sa foi et celle du temps rendaient possibles, bien plus que l'homme des procédés diplomatiques. La diplomatie ne convenait pas à son allure chevaleresque; chemin tortueux et semé de chausse-trapes, dès qu'il s'y engagea, il y fit des faux pas. Son historien a grande peine à le relever d'une chute malheureuse que lui valut son intervention dans la querelle de Louis VII avec le comte Thibaut de Champagne. L'amitié et le droit l'attiraient dans le parti de ce dernier. L'incendie de Vitry-le-François ouvrit les yeux au roi sur l'horreur de cette guerre fratricide. Innocent II et Bernard amenèrent la paix. Malheureusement elle reposait sur une équivoque dont Louis VII devait être la dupe. Il croyait levée par le fait de la paix une excommunication qui, dans la pensée du Pape et de l'abbé de Clairvaux, ne devait pas l'être. Furieux d'avoir été joué, il recommença la guerre, et lorsque Bernard attristé voulut s'interposer encore, il ne fut plus écouté, ni du roi, qui le croyait complice de ses ennemis, ni du Pape, qui oublia les services reçus. Ainsi le pieux moine semblait perdre son crédit et son bonheur chaque fois qu'il mettait le pied sur le terrain de la politique, comme ces

oiseaux de large envergure qui ne se posent pas volontiers sur le sol, d'où ils ont peine à reprendre leur essor, ne se sentant à l'aise que dans les hauteurs de l'air, au-dessus de la poussière des routes terrestres.

S'il est un pays où les ailes de son génie tout céleste manquent d'espace pour se déployer, c'est en Italie et surtout à Rome, la terre classique des habiles négociations. Certes, son rôle est glorieux encore, son influence salutaire et considérable. Au concile de Pise, il est l'âme des délibérations. A Milan, où il est envoyé pour apaiser les troubles religieux suscités par le schisme, il est le roi de la foule qui le veut pour archevêque; le voilà captif de ceux qu'il a ravis par son éloquence et ses miracles. L'humilité, servie par l'esprit, le tire de ce mauvais pas : « Demain, dit-il, je monterai mon palefroi, s'il me conduit hors de vos murs, c'est que Dieu s'opposera à votre demande. » Il va sans dire que le cheval obéit au secret désir de son maître. A Rome, si peu favorable que soit l'atmosphère romaine à son influence, il remporte toutefois sur l'intrigue et la politique des triomphes qui le consolent. Roger lui-même, Roger de Sicile, satisfait d'avoir contraint par la force des armes Innocent II à lui consacrer le titre de roi qu'il a usurpé, assure à l'abbé de Clairvaux une riche dotation pour la fondation d'une abbaye cistercienne en Sicile. Deux autres abbayes, situées aux portes de Rome, furent une nouvelle compensation aux tristesses de Bernard. Au reste, son désintéressement l'élève au-dessus des petites contrariétés qu'il rencontre jusque dans la joie de cet accroissement de son ordre. L'abbé de Farfa lui ayant offert une somme de 600 marcs d'argent à prendre chez un de ses compatriotes, quand l'envoyé de Bernard se présenta, le bon Italien nia le dépôt. « Dieu soit loué, dit en riant l'abbé de Clairvaux, c'est un embarras de moins. Il faut avoir quelque indulgence pour les voleurs, ce sont des Romains. La somme paraissait considérable, la tentation fut trop forte. »

On ne s'étonnera pas que la richesse des monuments religieux de Milan et de Rome n'ait pas trouvé grâce à ses yeux : nous savons que l'art ne le touche point. C'est, avant la lettre, l'esprit même de *l'Imitation*, qu'il paraît avoir inspirée en bien des endroits : « Qui voit le ciel, la terre et les éléments, voit tout : le reste est un composé de tout cela. » Que de fois, au milieu des splendeurs romaines, il songe en pleurant à la douce cellule qu'il a quittée! « Où est-il le temps où, moine à Clairvaux, il vivait dans un lieu de délices, parmi les arbres du paradis? » Il est sobre, dans ses lettres, de détails personnels : on n'écrit pas alors pour le plaisir de noter ses impressions. Est-il permis de croire que, s'il eût laissé parler

sa mélancolie, il aurait dicté à peu près les lignes que son émule du dix-septième siècle a tracées dans cette même ville où il avait, lui aussi, éprouvé plus d'une déception? « Je passe ici ma vie dans une langueur et une misère que je ne vous puis exprimer. Rome m'est aussi peu supportable que la cour me l'était autrefois. Je ne vous dirai rien des curiosités de Rome; je ne les vois point et je ne me sens touché d'aucun désir de les voir. Mon unique consolation est celle que je trouve au tombeau des princes des apôtres et des saints martyrs, où je me retire le plus souvent qu'il est possible. »

L'heure où saint Bernard apparut aux peuples le véritable homme de Dieu, le saint de l'Eglise, le maître des cœurs et le conquérant des âmes, fut l'heure de la seconde croisade. Tout le monde connaît le prodigieux succès de son éloquence à Vézelay (1146). « Par malheur, dit l'abbé Vacandard, le discours qu'il prononça ne nous est pas parvenu. A en juger par l'effet qu'il produisit, ce fut la plus grande action oratoire de sa vie. Des cris de pieuse impatience l'interrompirent : « Des croix! des croix! donnez-nous des croix! » Et on se précipita sur lui pour recevoir de ses mains le signe sacré. Le saint abbé était à la merci de ses auditeurs. Il semait les croix autant qu'il les distribuait, dit Odon, et lorsque celles qu'on avait préparées d'avance furent épuisées, il dut déchirer ses vêtements pour en faire de nouvelles, qu'il continua à jeter jusqu'à la fin du jour. Les miracles qui, au témoignage de ses contemporains, accompagnèrent ou suivirent cette scène incomparable augmentèrent encore l'enthousiasme général. » Lui-même, on peut le dire, s'enflamma de plus en plus au feu allumé par sa parole. A mesure qu'il allait, prêchant de ville en ville, elle entraînait davantage. Elle souleva la France et l'Allemagne, calma les dissensions, fit taire les raisons politiques, arma deux cent mille hommes et mit à leur tête deux puissants monarques, Louis VII et Lothaire. On sait la malheureuse issue de cette formidable expédition. Bernard, à la nouvelle du désastre, pleura des larmes sanglantes : « Ah! certes, les jugements de Dieu sont équitables, s'écria-t-il, mais celui-ci est un grand abîme, et je puis déclarer bienheureux quiconque n'en sera pas scandalisé! »

Scandalisés, les peuples le furent à tel point, que, selon le génie habituel des multitudes, ce fut à Bernard lui-même qu'elles s'en prirent dans ce malheur universel, en maudissant sa prédication trop éloquente et ses miracles trop entraînants. Triste revers des gloires les plus pures! Le pauvre grand moine eut à la fois à soutenir le poids de sa propre déception et celui du désespoir européen. Il n'en fut pas accablé, et il écrivit à Eugène III une sorte d'apologie, où il entreprend de justifier la Providence, ne croyant pas

avoir à se justifier lui-même. « L'histoire, dit à peu près l'abbé Vacandard, lui a reproché d'avoir laissé enrôler sous l'étendard de la croix des femmes et des aventuriers, comme aussi d'avoir méconnu l'importance des moyens diplomatiques, et laissé croître dans l'ombre, sans essayer de l'étouffer, une sourde inimitié entre le roi de Sicile et l'empereur de Constantinople. » C'est sans doute être bien exigeant que demander compte à un homme des talents qu'il n'avait pas reçus, et le charger d'un rôle qui ne lui appartenait pas. Laissons-lui la responsabilité qui lui incombe, celle d'avoir été le promoteur de la grande et fatale entreprise. Il ne la décline pas, et je ne sais s'il m'a jamais paru plus sublime aux jours où il prêchait la croisade, qu'à cette heure où, vaincu avec les croisés, mais fort de sa conscience et sûr de sa mission, il s'oublie en quelque sorte lui-même pour ne plus songer qu'à l'honneur de la Providence et faire à Dieu, comme l'a si bien dit son historien, un rempart de sa poitrine.

#### IV

On pourrait classer les réformateurs en deux catégories : les uns acceptent l'état actuel des institutions, se contentent de rappeler à leurs contemporains l'idéal conçu par leurs devanciers et leur font la leçon, en comparant ce qui est avec ce qui a été ou devrait être. Les autres, moins moralistes que philosophes, brisent en pensée le vieux moule de la société, bâtissent de toutes pièces un édifice nouveau et, pour hâter l'avènement de leur utopie, font le procès à ce qui existe à cause de ce qui sera. Les uns et les autres sont des réformateurs, avec cette différence que ceux-ci veulent détruire et ceux-là conserver. Les premiers regardent en arrière, les seconds en avant. Prophètes, si l'on veut, les uns comme les autres; mais ceux-ci du passé, ceux-là de l'avenir. Ils se tournent le dos, et cependant, ils se donnent la main. Car les moralistes de l'idéal sans révolution, très hardis d'habitude dans la peinture des vices du temps, fournissent sans le vouloir des armes aux réformateurs en rupture de tradition et provoquent, sans le savoir, la marche en avant vers un nouvel ordre de choses.

Saint Bernard, il est à peine besoin de le dire, est un prophète du passé. Il accepte son temps comme l'héritier des temps qui ont précédé, et ne songe pas que le siècle suivant puisse désirer autre chose que perfectionner et augmenter le legs des siècles chrétiens. Il n'aime pas les esprits avides de changements, qui se précipitent vers les nouveautés. En théologie, il est l'adversaire-né des novateurs, sans plus d'examen. Dans sa lutte contre Abélard, il a raison sur le fond; son instinct surnaturel, plus encore que sa science

doctrinale le servent dans ce corps à corps avec un maître dialecticien ; c'est l'ange qui lutte avec Jacob. Mais il a tort sur la question de méthode ; il se défie trop de la raison et il ne prévoit pas saint Thomas qui ramassera l'arme d'Abélard pour en faire un meilleur usage. L'état social de son temps ne le choque pas plus que ses habitudes de penser ; pourtant c'est l'éveil des libertés communales. Il tient aux prérogatives et aux droits acquis de l'Église, quitte à semoncer vertement les évêques sur l'abus qu'ils en font. Autant qu'il est en lui, il protège l'archevêque de Reims contre la révolte des bourgeois. Nul plus que Bernard n'a vu de près la triste condition des serfs. Clairvaux en a recueilli un grand nombre, sous le nom de frères convers, qui ont gagné au change, en quittant la glèbe seigneuriale pour la pauvreté monastique. Clairvaux nourrit jusqu'à deux mille pauvres, et donne l'hospitalité à qui la demande ; les moines cultivent la terre et font ainsi œuvre sociale au premier chef, en faisant œuvre de progrès et de charité. C'est assez pour Bernard, qui ne regarde pas au delà. Personne n'a plus travaillé que l'abbé cistercien à la réforme du clergé : il faut même en rabattre sur le compte qu'il établit des vices de toute sorte qui déshonorent les gens d'Église. Il n'a pas épargné la papauté elle-même. Arnaud de Brescia a-t-il fait de la cour de Rome une satire plus sévère que certains chapitres de la *Considération*, examen de conscience de la papauté, adressé, comme on sait, à Eugène III, ancien moine de Clairvaux ? Seulement, la franchise de son langage ne doit pas faire prendre le change sur ses intentions. Réformer n'est pas changer : ce sont les abus qu'il critique et non les institutions. Oui, certes, les excès de pouvoir de l'autorité pontificale, la passion de dominer qui aveugle certains de ses représentants, l'innovation des légats *a latere*, au moyen desquels Rome étendait sur l'univers catholique des mains trop multiples et aussi trop avares, la cour romaine transformée en un immense palais de justice, envahie par une nuée de plaideurs et d'avocats, les révolutions municipales causées par l'ambition du Sénat et l'esprit démagogique des Romains obligeant les papes à se défendre par les armes, au grand scandale de l'Église universelle, tous ces griefs sont exposés avec une vigueur d'expression qui est loin d'en atténuer la sévérité, et c'est sans trop de surprise qu'après un pareil réquisitoire, il en arrive à cette conclusion dont la hardiesse n'a pas besoin d'être soulignée : « Sortez, dit-il à Eugène III, sortez de la capitale des Chaldéens et dites : Il faut que je porte aussi l'Évangile à d'autres cités. Si je ne m'abuse, en échangeant ainsi Rome pour l'univers, vous n'aurez pas à vous repentir de votre exil. » Mais qu'on ne s'y trompe pas, Bernard ne songe nullement

à contester la légitimité du souverain pontificat tel que l'avaient fait l'institution du Sauveur et le développement de l'Église. Il se récrie contre le luxe impérial de la cour romaine; mais il n'en croit pas moins de tout son cœur à la *donation constantinienne*, et dans le pape-roi, il voit, comme tout le monde catholique de son temps, à la fois le successeur de saint Pierre et de Constantin. S'il a l'air, en fin de compte, de faire bon marché du pouvoir temporel, il n'en laisse pas moins au Saint-Siège ce qu'on appelait alors « les deux glaives », à charge pour le bras séculier de tenir le glaive de fer, peu convenable aux mains des ministres de paix, mais de le tenir à la disposition de l'Église. Peut-on bien, après cela, prétendre que Bernard fait pressentir Luther? Il faut s'en rapporter là-dessus à Bossuet, qui avait si délicat le sens de l'autorité et du respect : « Quel autre, dit le grand orateur, a repris plus hardiment les mœurs dépravées de son siècle? Il n'épargnait ni les princes, ni les potentats, ni les évêques, ni les cardinaux, ni les papes; autant qu'il respectait leur degré, autant a-t-il quelquefois repris leur personne avec un si juste tempérament de charité, que, sans être ni lâche, ni emporté, il avait toute la douceur de la complaisance et toute la vigueur d'une liberté vraiment chrétienne. Bel exemple pour les réformateurs de ces derniers siècles! Si leur arrogance insupportable et trop visible leur eût permis de traiter les choses avec une pareille modération, ils auraient blâmé les mauvaises mœurs sans rompre la communion, et réprimé les vices sans violer l'autorité légitime; mais le nom de chef de parti les a trop flattés; poussés d'un vain désir de paraître, leur éloquence s'est débordée en invectives sanglantes; elle n'a que du fiel et de la colère. Ils n'ont pas été vigoureux, mais fiers, emportés et méprisants : de là vient qu'ils ont fait le schisme et n'ont pas apporté la réformation. »

Bossuet et saint Bernard, rapprochés ici par le hasard d'une citation, invitent à un parallèle qui terminera cette étude. Placés à quelques lieues l'un de l'autre, les berceaux de ces deux illustres fils de la Bourgogne les prédestinaient à l'éloquence. Mais les siècles, qui ont mis entre leur naissance un grand intervalle, l'ont mis également entre leur génie. Il y a loin du douzième siècle, en son cours impétueux et mal réglé, au dix-septième siècle qui s'avance dans la superbe unité de la monarchie, couvrant de son manteau toutes les gloires qui rayonnent autour d'elle. Bernard porte la marque de son temps par la fougue d'un esprit ardent qui, ne trouvant pas l'ordre partout établi, s'irrite contre les obstacles et bondit plutôt qu'il ne marche. Bossuet est la haute image de son siècle par l'ordonnance et la majesté de sa pensée. La source, abondante, précipitée même, a trouvé son lit tout préparé,

et le fleuve s'est mis à descendre, tranquille et fécondant. Mais on sent qu'il aurait pu devenir torrent, lui aussi : on le voit bien encore, aussitôt qu'il rencontre quelque embarras. A s'opposer à Bossuet comme à saint Bernard, on risque d'être renversé. Fénelon, comme Abélard, l'ont appris à leurs dépens. Pour comparer l'écrivain du moyen âge et l'écrivain du grand siècle, il faudrait pouvoir dire ce qu'aurait produit le génie de l'évêque de Meaux placé dans l'époque et le milieu de l'abbé de Clairvaux. Bossuet jeune, dans sa province, n'est pas exempt de recherche et de prétention scolastique. Bernard, contemporain de Louis XIV, aurait-il comprimé la sensibilité de son cœur, qui est le siège de son génie, jusqu'à la douceur d'un Fénelon? On peut le croire. Quant au bon sens ferme d'un Bossuet, il n'appartient qu'à lui, et le temps n'y fait rien. Lui seul a pu embrasser dans sa vaste intelligence ce que Cicéron aurait appelé la science des choses divines et des choses humaines, c'est-à-dire la connaissance de l'homme et de l'histoire éclairée et approfondie par la synthèse de la théologie catholique. Au reste, Bernard et Bossuet furent tous les deux les hommes de la tradition, des Pères de l'Eglise, admirables pour définir et enchaîner les propositions doctrinales, doués d'un heureux flair pour découvrir l'erreur cachée avant qu'elle ait pris conscience d'elle-même, docteurs par le savoir, mais surtout par l'autorité d'une parole qui semble venir des lointaines profondeurs de l'antiquité chrétienne, debout sur les remparts de l'Eglise pour la défendre contre les ennemis du dehors et du dedans; grands esprits par la lumière, mais grandes âmes aussi par l'amour; mystiques tous les deux, l'évêque comme le moine se délassant à commenter le Cantique des Cantiques, et le moine comme l'évêque opposé à la doctrine du pur amour; en un mot, la sainteté de l'abbé de Clairvaux mise hors de pair, tous les deux, l'honneur du monde catholique et la gloire de l'Eglise de France. Bossuet, plus près de nous par la date, est plus connu, plus populaire comme le siècle auquel son nom reste attaché. La figure de saint Bernard demeurerait presque voilée sous les obscurités d'une histoire mal explorée. Il fallait faire le jour autour d'elle, la montrer brillante de son propre éclat et projeter sur elle la lumière des événements et des idées qui l'éclairent en l'expliquant. C'est un honneur pour l'abbé Vacandard de l'avoir essayé et plus encore d'y avoir réussi. Il y a profit pour l'historien qui éclaircit la gloire d'un grand homme : il en reçoit toujours quelque rayon.

L'abbé E. JULIEN,  
du diocèse de Rouen.

---



# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉÂTRE

---

Le mouvement mondain. — Ce qui ne s'arrête jamais. — L'esprit de la Tour Eiffel. — Les fêtes de Moscou. — La prière des tsars. — L'oncle d'Amboise. — Une Inscription suggestive. — Le Président à Reims. — Les processions de la Fête-Dieu. — Mgr Sonnois et le cardinal Gibbons. — Les Mirlitons. — En péniche. — La prophétie de M. Thiers. — Le Grand-Prix. — Absence de coureurs étrangers. — Les crevasses de *Champaubert*. — La victoire d'*Arreau*. — L'écurie de M. Edmond Blanc. — Elevage et députation. — La fureur du jeu. — Les millions du Pari mutuel. — Loterie partout. — La Fontaine et la République. — Un peu d'histoire. — Une course d'ânes. — Les Sociétés hippiques françaises. — Tournoi international d'escrime. — Kirchoffer et Pini. — Le banquet de la chapellerie. — Le Congrès des architectes. — Le Congrès international des éditeurs. — La crise du livre. — Ses causes et son remède. — Le cinquantenaire du chemin de fer du Nord. — Un banquet de 1,700 couverts. — Le baron de Rothschild et le duc de Nemours. — Si Louis-Philippe avait osé... — La Société d'Histoire diplomatique. — Une leçon discrète au César germanique. — L'Office Central des œuvres de charité. — Le rapport de M. Lefébure. — Une belle parole de M. de Laubespin. — L'Exposition de 1900. — Le *Correspondant* au Sénat. — Méline sur la sellette. — Les Bons à lots. — Un mot de Franklin. — Crimes sensationnels. — Le marquis de Morès. — Le drame du Sahara. — M. Jules Simon. — Son testament dans le *Correspondant*. — Son épitaphe. — Une anecdote caractéristique. — Les théâtres. — M. Zola à la porte de l'Académie. — L'anniversaire de Corneille.

Le mois de juin marque traditionnellement la clôture de la saison élégante à Paris. Jusque-là, c'est un incessant tourbillon où les soirées, les bals, les fêtes se mêlent à tous les genres de sport, et jamais peut-être l'activité mondaine ne s'y est tant déployée que de nos jours : chevaux, chiens, tir aux pigeons, patinage sur glace naturelle ou artificielle, voitures automobiles, cycles de toute espèce, yachts, canots, c'est un perpétuel et fiévreux mouvement sur la terre et sur l'onde, — en attendant les ballons de plaisance dans un prochain avenir. — Mais, dès que la cloche du Grand-Prix a sonné sur la pelouse de Longchamp, le silence se fait aussitôt ; les salons se ferment, les malles se bouclent et la dispersion classique essaime la société brillante sur les plages, dans les stations thermales ou sous les ombrages des châteaux.

Il n'y a qu'une chose, hélas ! qui ne s'arrête ni ne se ralentit jamais : c'est l'impôt, sous tous les noms et sous toutes les formes !

Aucune cloche, fût-elle d'alarme, ne suspend son envahissante action, et quand on croit un instant en être débarrassé avec Doumer, arrive Cochery qui l'étend davantage. Les malheureux rentiers ne peuvent échapper à leur sort, qui est d'être « dépouillés » comme l'anguille; seulement, le nouveau ministre a imaginé une formule euphonique pour amortir la douleur de l'opération. Au lieu de procéder violemment à l'extraction, comme son prédécesseur, avec la brutale clé de Garangeot, il adoucit la chose par l'emploi de la cocaïne « cédulaire ». — C'est par une toute petite cédule, émolliente et rafraîchissante, qu'il vous extirpe votre revenu. Sentez-vous la différence? Le patient est ruiné tout de même, mais c'est à peine s'il s'en aperçoit! — Oh! quelle belle invention que la cédule!

Le théâtre aérien de la Tour Eiffel joue en ce moment une piécette aussi gaie que spirituelle, qui s'appelle : *Bête comme impôt!* Pas si bête, après tout, puisqu'il nous dévalise sans nous faire trop crier! On le chausonne, mais on le payera. N'est-ce pas l'éternelle et plaisante histoire?

Mais cette Chronique n'a pas à côtoyer la politique, et je me hâte de la ramener à son domaine, assez large et abondant cette fois pour qu'elle ne s'égaré pas dans les plates-bandes voisines.

Ce mois s'est ouvert par les fêtes de Moscou, dont les splendeurs orientales, illuminées d'un soleil inaccoutumé, ont ébloui notre démocratie sous-américaine. Et ce qui a surtout frappé l'attention au milieu de ces magnificences, c'est le caractère religieux qui les a dominées en leur imprimant une saisissante majesté. Ce couple impérial, préludant à la cérémonie du couronnement par une retraite dans un monastère, communiant en public sous les deux espèces, s'agenouillant sur les dalles du sanctuaire pour y recevoir l'onction sainte; ce peuple, en prière dans toutes les églises et jeûnant pour attirer les bénédictions du ciel sur son souverain; ce tsar implorant Dieu pour son peuple et pour lui-même dans la plus belle des invocations, — quel tableau plein de grandeur et, en même temps, quelle humiliante leçon pour nous!

S' imagine-t-on un Président de notre République, le jour de de son élévation au pouvoir, prononçant à haute voix, sous les voûtes de Notre-Dame, cette admirable prière des tsars : « Seigneur, dont un mot a créé l'univers et dont la sagesse dirige les destinées humaines, toi qui gouvernes le monde par la justice et la bonté, guide-moi dans la mission que tu m'as confiée; que ta sagesse descende sur moi et m'inspire selon tes commandements; que mon œuvre soit charitable à mon peuple et profitable

à ta gloire, afin qu'au jour de ton jugement je puisse te répondre sans remords!... »

Non, nous n'avons rien vu ni entendu de pareil sous notre République athée, et si quelquefois les dignitaires du régime se rendent humblement à l'église russe par déférence pour l'allié qu'ils courtisent, ils s'abstiennent avec dédain de paraître dans nos cathédrales, même quand on y prie pour la France et pour eux-mêmes, qui en ont tant besoin!

Pour donner un digne pendant aux fêtes grandioses de Moscou, nous n'avons trouvé rien de mieux que l'inauguration du buste de M. Guinot à Amboise, pendant maigre et étriqué, où le sentiment national n'a vraiment pas rencontré une satisfaction suffisante. Mais, du moins, M. Félix Faure, qui aime la popularité, a pu y recueillir une indication précieuse, dont je m'étonne qu'aucun journal, qu'aucun reporter, n'ait signalé le piquant à-propos.

Sur le petit mail d'Amboise, à quelques pas seulement du buste de l'oncle Guinot, un autre monument, plus ancien, se dresse au bord de la Loire. C'est une colonne en pierre, érigée à Chaptal sous la monarchie de Juillet, et dont le socle présente le médaillon du célèbre chimiste, avec cette inscription bien digne d'être relevée : *A la mémoire de Chaptal, QUI A RÉINTÉGRÉ LES SOEURS DANS LES HÔPITAUX.*

Je l'ai vue et lue de mes propres yeux, *ipsissimis oculis*, comme dit Plaute.

Ce n'est donc pas une inscription de circonstance; c'est l'hommage, vieux d'un demi-siècle, des générations d'alors au ministre de Napoléon I<sup>er</sup>, pour l'honorer d'avoir mis un terme à d'iniques proscriptions. Et si le président actuel veut avoir, à son tour, un monument à peu de distance de celui de son oncle, et transmettant d'une façon plus durable son souvenir à la postérité, la colonne de Chaptal lui en enseigne le sûr moyen. Mais le voudra-t-il? Et, quoiqu'ayant accepté l'invitation d'assister à Reims, le mois prochain, à l'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc, de Paul Dubois, osera-t-il même entrer dans la cathédrale historique de Clovis et de Saint-Remy, où le sacre de nos rois lui semblera peut-être avoir laissé quelque odeur trop réactionnaire?

Pourtant, le grand mouvement chrétien qui vient de se manifester sur tous les points de la France à l'occasion des processions de la Fête-Dieu indique à nos gouvernants quelles sont les vraies tendances de l'opinion, et il devrait, ce semble, les incliner davantage à tenir compte des croyances de l'immense majorité du pays. Les catholiques, opprimés dans leur foi, se sont, à la fin, lassés d'être traités en parias par une poignée de sectaires; ils ont résolu

de prendre la liberté qu'on leur refuse, et nous ne saurions trop applaudir à la virilité de leur attitude. Ils ne sont plus seuls, d'ailleurs, à réclamer l'exercice de leurs droits; des organes indépendants, dissidents même, les y encouragent, et des feuilles nettement républicaines, telles que le *Petit Journal*, s'unissent aux feuilles religieuses pour les soutenir dans cette lutte. C'est donc le réveil, et, s'il persiste comme nous le désirons, les pouvoirs publics seront bien obligés de capituler devant cette revendication légale de la première et de la plus inoffensive des libertés.

Ce qui nous plaît aussi, c'est que, dans beaucoup de villes, le sentiment patriotique s'est associé à l'idée religieuse dans cette affirmation d'un droit civique. A Brest, à Poitiers, à Roubaix, à Carcassonne, le drapeau tricolore marchait en tête du cortège; ailleurs, il décorait le porche des églises et flottait sur les reposoirs; de sorte que les petits jacobins qui ont essayé de troubler la manifestation ont dû commencer, comme à Poitiers, par une insulte au drapeau national qui a été lacéré de leurs mains. Et, à coup sûr, s'il y a une répression à exercer, c'est bien contre ceux qui ont ainsi outragé et piétiné les trois couleurs. On parle d'abus. De quel côté le trouve-t-on, si ce n'est du côté des perturbateurs et des énergumènes de l'athéisme?

A Tourcoing, c'est l'archevêque de Cambrai qui portait lui-même le saint Sacrement, au milieu d'une affluence pressée qui répondait par le cri de : Vive Jésus-Christ! aux apostrophes et aux chansons de quelques braillards. — « Il faut, écrivait le lendemain le vénérable prélat au curé de Roubaix qui avait imité sa courageuse attitude, il faut que la liberté chrétienne contemporaine répète énergiquement ce mot : « Je vis et je marche. » Et Mgr Sonnois ajoutait : « Peu de paroles, mais des actes positifs, très francs d'allure, très fermes dans leur suite... »

Voilà le bon conseil, que nous voudrions voir pratiqué partout. Quelle irrésistible force aurait l'action de nos évêques s'ils apparaissaient tous, ainsi, en tête du pieux cortège, entourés de l'armée catholique, et à l'ombre du drapeau qui porte pour devise : *Liberté-Egalité!*

Dans sa séance du 6 juin dernier, l'Académie des Sciences morales et politiques couronnait un mémoire portant cette épigraphe : *Lorsque la justice est méconnue, les hommes n'ont que faire de vivre sur la terre.* — Le lauréat se trompe : les hommes ont à lutter pour reconquérir la justice qu'on leur dénie, et c'est précisément l'adjuration qu'adressait l'autre semaine le cardinal Gibbons aux catholiques américains en les engageant à se défendre contre

une secte maçonnique visant à restreindre leurs droits politiques. — « Réclamons, disait l'illustre prélat, les mêmes droits pour nous-mêmes que pour les autres; rien de plus, mais rien de moins, non plus. » Et il ajoutait virilement : « La patience est une vertu, mais ce n'est pas la seule vertu qui existe; si on la porte trop loin, elle peut dégénérer en pusillanimité. »

Quel mâle langage, et comme il serait à souhaiter qu'il retentît des deux côtés de l'Océan!

Est-ce que nos processions catholiques ne sont pas aussi respectables que la cavalcade du Bœuf gras, les cortèges franc-maçonniques, les monômes d'étudiants ou les chars mythologiques des blanchisseuses? On allègue hypocritement que l'exhibition dans la rue d'une croix ou d'un ostensor peut choquer la conscience d'un libre penseur. Mais s'inquiète-t-on de savoir si le port d'un emblème maçonnique ou révolutionnaire offusque la délicatesse d'âme d'un catholique? — Il y a peu de jours, la *Société des Mirlitons* était reçue à la gare de Cherbourg par le Conseil municipal et traversait la ville en cortège triomphal. Nous n'avons rien à y reprendre; mais est-ce trop demander que de réclamer pour le saint Sacrement le droit et les égards dont jouissent les Mirlitons?

Un curé des environs de la capitale, celui de la petite paroisse de l'Ile-Saint-Denis, a fait la plus spirituelle critique de l'état de choses en organisant sa procession dans une péniche! L'église est située au bord même de la Seine. L'ingénieur desservant y avait fait amarrer une grande embarcation pouvant contenir deux cents personnes et à l'avant de laquelle un dais avait été dressé. Revêtu de ses habits sacerdotaux et entouré de tous ses fidèles, le prêtre s'embarqua, et aussitôt la péniche se mit à remonter le fleuve pendant que les passagers chantaient des hymnes et des cantiques! Quelle simple et touchante poésie dans cette cérémonie rustique! — Mais l'autorité municipale pouvait-elle tolérer une aussi impertinente infraction à ses ukases? Le maire accourut, escorté d'agents, flanqué d'un inspecteur de la navigation, et, du rivage où le retenaient sa grandeur et son impuissance, il somma l'ecclésiastique qui semblait le narguer d'amener sur-le-champ la péniche et d'arrêter la procession factieuse. — Que serait-il advenu si le prêtre eût refusé; s'il eût continué tranquillement sa marche nautique à la barbe du maire et de ses agents ahuris? Aurait-on assisté à la plus étonnante des batailles navales entre l'Église et l'État? Heureusement le curé, ne voulant pas sans doute pousser à des extrémités belliqueuses le tyranneau capable d'appeler des canons pour couler l'embarcation rebelle, le curé consentit à regagner le bord, mais non sans avoir protesté de son droit, attendu, disait-il,

que les processions, défendues sur terre, ne sauraient être interdites sur une rivière navigable et dans une péniche considérée comme propriété privée...

Voyez-vous d'ici le procès original et curieux qui pourrait s'engager sur ce thème? On s'étoufferait pour entendre l'amusante plaidoirie des avocats. Mais l'affaire ne viendra malheureusement pas devant les tribunaux; le ridicule l'aura tuée avant, et pour peu qu'une interpellation la soulève à la Chambre, elle aura fini de tomber sous les huées de l'opinion.

Si l'on veut arrêter les chants et les cantiques sur l'eau, pourquoi n'essayerait-on pas aussi d'arrêter dans les airs le son de la *Savojarde*, emplissant Paris de ses vibrations provocatrices et appelant séditieusement la grande ville à la prière? — Vraiment, M. Thiers ne savait pas prévoir si juste quand il mettait la République en garde contre l'imbécillité.

Les catholiques, plus libéraux que leurs adversaires, ne se sont pas plaints de l'entrave apportée pendant plusieurs heures à la circulation par le torrentueux et interminable défilé des voitures le jour du Grand-Prix. Ils admettent parfaitement qu'on s'amuse avec des chevaux comme avec des bicyclettes, et ils supportent de bonne grâce les inconvénients momentanés qui peuvent résulter des tapisseries, des break, des landaus, des véhicules de tout genre se précipitant vers l'hippodrome et des soixante mille cycles (chiffre constaté par la préfecture de police), roulant vers le même but à travers les jambes de trois cent mille piétons. C'est la vie sociale et il faut savoir s'y plier. Pourquoi le petit clan de la libre pensée ne s'imposerait-il pas une tolérance égale, quand elle est mille fois plus justifiée?

Quoi qu'il en soit, le Grand-Prix, qui s'était vu menacé par saint Mélard d'une inondation désastreuse, a été couru sous le plus rutilant soleil. Saint Barnabé est intervenu pour faire honneur à Montjarret, le célèbre piqueur de l'Elysée, dont la foule a pu admirer les bottes à revers, l'habit bleu à brandebourgs d'or et le couteau de chasse au flanc. On a même crié : « Vive Montjarret! » ce qui était une façon de marquer le silence observé envers la voiture présidentielle.

C'est la 33<sup>e</sup> fois qu'était disputé le Grand-Prix, entre chevaux et juments de trois ans, de toute espèce et de tout pays, sur un parcours de 3000 mètres. Mais, cette année, l'attrait international manquait à la fête; aucun concurrent étranger ne s'est montré sur la pelouse, soit que l'Angleterre, battue depuis dix ans, n'ait pas voulu risquer une nouvelle défaite, soit que, d'une manière géné-

rale, notre élevage ait fait assez de progrès pour ne plus craindre aucune rivalité européenne. L'Autriche, qui n'avait pas gagné depuis 1876 et qui avait annoncé le meilleur de ses étalons, s'est également dérobée, de sorte que c'est entre chevaux français que s'est concentrée la lutte, et le bon petit parieur y a perdu l'émotion patriotique de saluer une revanche de Waterloo.

C'est un lieu commun de rappeler que le Grand-Prix date de 1863, et qu'il offre au vainqueur la jolie timbale de 200 000 francs, dont trois quarts donnés par la ville de Paris et le dernier quart par les cinq grandes compagnies de chemin de fer, lesquelles, d'ailleurs, y trouvent bien leur compte si l'on note que la ligne de l'Ouest a transporté, à elle seule, tant pour l'aller que pour le retour, plus de 300 000 voyageurs!

Détail curieux et peu connu : 427 chevaux avaient été engagés pour le Grand-Prix; 15 seulement se sont présentés au starter, et ce sont les forfaits qui ont porté à 253 000 francs la somme empochée par l'heureux vainqueur.

De tous les chevaux en ligne, c'est *Champaubert*, un nom prédestiné! qui avait paru d'abord devoir triompher, et jusqu'à la veille il était demeuré le favori de la cote. Mais le matin de la bataille on s'aperçut avec effroi qu'il avait des « crevasses », et, en un instant, ce bruit sinistre s'était répandu parmi le monde des parieurs : *Champaubert* a des crevasses! — tout comme les glaciers du Mont-Blanc!

Alors, on joua au hasard, et c'est *Arreau*, l'un des deux porteurs de la casaque orange de M. Edmond Blanc, qui l'emporta. — Acclamations répétées de la multitude! Mais que signifie ce nom d'*Arreau* et d'où sort-il? Il nous arrive du pays de Bigorre. C'est le nom d'un verdoyant chef-lieu des Hautes-Pyrénées, centre d'élevage, qui a donné toutes ses voix à M. Edmond Blanc au dernier scrutin législatif. De là, sans doute, le souvenir reconnaissant donné par l'élu à ses électeurs, en baptisant l'un de ses meilleurs poulains d'un nom doublement cher désormais à son cœur de sportsman, et de député.

C'est la cinquième fois que M. Edmond Blanc gagne le Grand-Prix de Paris, et il est le seul qui ait enlevé aussi souvent la forte somme. C'est un brillant résultat, mais que d'efforts et de dépenses pour y parvenir! Et à côté des gains ainsi rafiés par un coup de hasard, que de ruines accumulées par la passion du jeu! Sait-on combien le Pari mutuel avait de bureaux organisés au pesage et sur la pelouse? Au total, 285, desservis par 2,000 employés, qui ont enregistré le chiffre colossal de 3 millions 775 mille francs de paris!

Mais ce n'est qu'un détail dans l'énorme budget du jeu hippique.

Un rapport officiel nous fait connaître que l'ensemble des sommes engagées sur les divers champs de courses, pour l'année sportive 1895, s'est élevée à 163 millions 18 mille 413 francs, sur lesquels le prélèvement de 7 pour 100 prescrit par la loi organique du pari mutuel a produit 11 millions 411 mille 288 francs!

Et dire que la loterie a été abolie en France comme immorale et perturbatrice! Mais elle est partout; elle fonctionne ouvertement, sous l'œil paternel de l'Etat, dans les institutions et les entreprises d'où elle devrait être le plus sévèrement bannie : au Crédit Foncier, à la Ville de Paris, au Panama, jusque dans ces Bons de l'Exposition de 1900 jetés comme un appât irrésistible à la petite épargne populaire!

Les romans et les jeux, peste des républiques,  
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits,

disait déjà le bonhomme La Fontaine il y a deux cents ans. Que dirait-il aujourd'hui devant la frénésie de jeu décrétée et organisée par le gouvernement lui-même?

Je lis dans un curieux ouvrage paru d'hier sur le *Monde des Courses et les mœurs actuelles du Turf*<sup>1</sup> cette réflexion de l'auteur, vieil habitué du paddock : « Oh! braves gens qui voulez marier vos filles, sachez que je m'occupe des courses depuis un quart de siècle sans avoir connu un seul parieur retiré avec du gain!... »

Je trouve dans ce même ouvrage d'intéressantes particularités sur la mode hippique qui nous a si largement envahis. — C'est le 5 novembre 1776 qu'eut lieu, à Paris, la première course de chevaux, sous le patronage du duc de Chartres. L'année suivante, il y eut à Fontainebleau une course de quarante chevaux, suivie d'une course de quarante ânes dont le vainqueur valut à son maître un chardon d'or avec une somme de 100 écus.

D'autres courses s'échelonnèrent sous le règne de Louis XVI, à l'imitation de celle des Anglais, tantôt à Paris, tantôt à Vincennes, avec de gros paris entre les seigneurs de la cour. Mais la Révolution vint bientôt en arrêter l'essor, et si Napoléon tenta une ébauche de réorganisation, c'est seulement sous la Restauration que les ordonnances de Charles X fondèrent l'institution nouvelle, définitivement réglée par Louis-Philippe en 1833. A cette date fut établie la *Société d'Encouragement*, recrutée dans la plus haute aristocratie française; puis, à côté de cette puissante sœur aînée, vint, en 1863, la *Société des Steeple-Chases*, qui fit de l'hippo-

<sup>1</sup> Beau volume grand in-8°, avec 300 illustrations, librairie Rothschild.



drome d'Auteuil le rival de celui de Longchamp; enfin, la *Société d'Encouragement*, qui ne tarda pas à rattraper ses devancières, avec les hippodromes de Maisons-Laffitte, Enghien, La Marche et Saint-Ouen. Et, naturellement, le jeu, progressant avec elles, n'a fait, depuis un demi-siècle, que croître et embellir sur toutes les pistes et sur toutes les pelouses!

Où s'arrêtera-t-il au vingtième siècle? Dieu seul le sait, à moins que, d'ici là, le cheval n'ait été remplacé par l'aérostat et que nous n'ayons des courses de ballons dans les nuages au lieu de courses de poulains sur la terre plate...

En attendant, nous avons eu un tournoi international d'escrime où les concours d'épée, de fleuret, de sabre, de pistolet, ont donné lieu à de brillantes passes d'armes entre tireurs français, italiens, belges et espagnols, sans aboutir pourtant à aucun résultat précis. Les diverses écoles y ont produit leurs champions et leurs méthodes, et s'il est apparu que l'école italienne est peut-être celle qui a déployé le plus de finesse et d'élégance, c'est cependant un de nos jeunes compatriotes, l'Alsacien Kirchoffer, qui a été proclamé vainqueur du tournoi. Kirchoffer n'est âgé que de vingt-trois ans, il est gaucher et élève de Vigeant. Mais à peine avait-il été ainsi élevé au pavois que, du fond de la Péninsule, arrivait une provocation de Pini, le grand tireur italien, étranger au tournoi, et ne pouvant souffrir qu'un jury proclamât une lame quelconque supérieure à la sienne. Comme un paladin du moyen âge, il adressait d'avance ce cartel au héros encore inconnu du concours de Paris : « Je lance un défi au vainqueur du fleuret, *quel qu'il soit*, acceptant les conditions et le lieu de rencontre qu'on voudra fixer... » Mais le jury français n'a pas estimé que son champion dût relever cette fantaisie et donner, sans nulle cause, au chevalier Pini, cousin de Don Quichotte, la satisfaction ambitionnée par sa gloriole. Il lui a paru que sa décision loyale et réfléchie n'avait pas besoin d'être confirmée par une vanité tapageuse et, sur la demande formelle du jury, Kirchoffer a renoncé, « pour le moment, du moins », à relever le défi du professeur italien. — L'heure viendra, qu'on se rassure, et dans une rencontre plus sérieuse que celle de deux prévôts de salles d'armes : — dans le corps à corps inévitable et sans rémission des deux pays!

En même temps que ce congrès de l'escrime, s'en tenaient d'autres, plus débonnaires et plus prosaïques, mais plus utiles peut-être, tels que ceux des éditeurs et des architectes, après celui de la chapellerie.

De ce dernier, nous ne savons que le banquet final, où le ministre du commerce a épanché son éloquence en citant M. Guizot... qu'on ne s'attendait guère à rencontrer en cette affaire. Les délibérations antérieures du congrès avaient-elles porté sur notre coiffure actuelle? Y avait-on agité la substitution d'un chapeau simple et pratique au funèbre tuyau de poêle condamné par le goût universel? C'est encore un mystère que la mode prochaine éclaircira peut-être.

Le congrès des architectes n'a guère eu pour but que la défense des intérêts de la corporation à l'encontre des propriétaires, et les sept sections entre lesquelles avaient été réparties les diverses questions à étudier, ne paraissent avoir eu d'autre souci que celui de la garantie professionnelle, en dehors de toute préoccupation d'art. Honoraires, économie sociale, législation du bâtiment, protection des droits de l'architecte contre le propriétaire et les entrepreneurs, tels ont été les principaux articles du programme, où nous eussions préféré voir la recherche d'améliorations et de progrès capables d'assurer le bien-être et la commodité du locataire.

Le congrès international des éditeurs — le premier de ce genre qui ait encore été tenu — semble également avoir délaissé le vrai et capital problème pour n'examiner que les côtés secondaires d'une question qui touche pourtant aux plus hauts intérêts de la littérature elle-même, à savoir : le moyen de parer à la crise actuelle du livre et d'ouvrir des débouchés nouveaux à une industrie qui se plaint d'en manquer. Les tarifs de traduction et de reproduction, le régime des douanes et celui des transports, l'application du système métrique à la désignation des formats et l'obligation du dépôt légal, tout cela, avec d'autres points accessoires, ne constitue pas le fond grave et douloureux du sujet, et c'est le fond même du mal qu'il eût fallu aborder en en cherchant le remède.

Pourquoi les livres se vendent-ils de moins en moins? — Sans doute, il y a surproduction; sans doute, le journal, avec ses informations multiples, ses romans, ses chroniques, nuit de plus en plus à la diffusion du livre. Mais d'où vient le succès envahissant du journal lui-même, si ce n'est de sa transformation et de son bon marché? Et, pour lutter efficacement contre cette concurrence, le livre ne doit-il pas se transformer à son tour, abaisser également son prix, se démocratiser à l'exemple de son rival? La création du journal à 1 sou a fait une véritable révolution dans la presse périodique; et le bon marché n'a pas dit son dernier mot. Le livre ne doit-il pas subir une révolution analogue pour subsister? Et par quels procédés? Dans quelle mesure? C'est là ce

que le congrès aurait dû, ce semble, étudier avant tout, parce qu'il y va de l'avenir de la librairie comme de la fortune de ceux qui la font vivre; et on s'étonne que les représentants des grandes officines de Paris, de Londres, de Leipzig, de Bruxelles, de La Haye, d'Amsterdam, de Milan, que les délégués des éditeurs autrichiens, danois, norvégiens, espagnols, portugais, suisses, russes, américains, n'aient pas abordé cette question vitale.

Notre société moderne, affairée, démocratique, a trouvé le journal approprié à son caractère et à ses besoins. Elle attend le livre nouveau, le livre du vingtième siècle, dont la forme, le papier, l'agencement, le prix, sont à découvrir.

Peut-être s'en occupera-t-on au prochain congrès, dont la seconde session a été décidée pour 1897 dans une ville que la commission internationale désignera ultérieurement.

Après les congrès, les cinquantenaires, naturellement plus rares. — On en a célébré ce mois-ci deux ou trois, dont le plus intéressant a été celui de l'inauguration du chemin de fer du Nord, rappelant la date mémorable du 14 juin 1846.

J'ai eu la curiosité de me reporter à la cérémonie de cette époque et d'en lire le compte-rendu dans le *Moniteur* du temps. C'est une vraie page d'histoire qui fait rêver aujourd'hui par les souvenirs qu'elle évoque et par les noms qu'elle ressuscite. Outre les ministres de Louis-Philippe, les dignitaires du régime et les membres du corps diplomatique, on remarquait parmi les invités : Victor Hugo, Lamartine, Arago, Paul Delaroche, Ingres, Cousin, Gay-Lussac, Alexandre Dumas, Halévy, Berlioz, Félicien David, une foule d'autres illustrations.

Le Roi avait envoyé deux de ses fils, les ducs de Nemours et de Montpensier, présider la cérémonie. Les princes s'étaient rendus à Lille, où devait avoir lieu la fête principale, et l'archevêque de Cambrai y bénit les locomotives devant une multitude immense. Le soir, au banquet magnifique de dix-sept cents couverts, éclairé par 4000 bougies, où pairs de France, députés, conseillers d'Etat, sommités de la finance, de l'armée, de la science, de l'industrie étaient confondus, le baron James de Rothschild, président de la Compagnie du Nord, porta un toast au Roi. Qu'on me permette d'en exhumer ici, comme un palimpseste, le principal passage :

« Les vœux que nous ne cessons de former pour le Roi empruntent aux circonstances qui nous réunissent un caractère plus vif, plus solennel, au moment de l'ouverture de cette grande voie de communication qui va resserrer les liens de la France, de la Belgique, de l'Alle-

magne, de l'Angleterre, et assurer l'échange mutuel de leurs pensées et des produits de leur sol.

« On se sent pénétré d'un profond sentiment de reconnaissance et d'admiration pour le génie de ce Roi qui a conduit la France vers la conquête féconde et durable de l'industrie et de la paix.

« Ce sera une des gloires de ce règne d'avoir vu s'ouvrir cette grande ligne du Nord..., d'avoir concouru à la réalisation d'une de ces œuvres qui constatent la puissance des nations modernes.

« Que la Providence veille sur les jours précieux du Roi; qu'elle le conserve longtemps au milieu de son auguste famille pour la gloire et le bonheur du peuple français; qu'elle veille sur notre noble Reine, modèle de toutes les vertus; qu'elle protège ces Princes qui viennent glorifier par leur auguste présence les solennités industrielles et populaires, de même que, dans toute circonstance, ils ont signalé leur bravoure et leur dévouement à la patrie ! »

M. le duc de Nemours, alors âgé de trente-deux ans et dans toute la royale élégance de sa personne, se leva au milieu de la plus solennelle attention et répondit au baron de Rothschild :

« Je me plais à voir inaugurer ces grandes voies de fer si riches d'avenir; j'aime surtout à les suivre lorsque, comme aujourd'hui, elles viennent toucher à une des frontières où la France se résume dans sa force, dans sa richesse et dans sa dignité, avant de se montrer aux nations étrangères. (*Bravos.*)

« Tel est le spectacle qui est venu aujourd'hui s'offrir à nos yeux et exciter dans mon cœur un nouveau sentiment d'orgueil pour ma patrie. (*Applaudissements prolongés.*)

« A côté de la grande unité nationale ainsi fortifiée, j'accepte avec bonheur les promesses de civilisation, de progrès utile, de paix générale que les chemins de fer semblent destinés à propager de province à province, de nation à nation, et que le chemin de fer du Nord en particulier va porter d'abord chez un peuple ami, dans un royaume fraternel... » (*Tonnerre d'applaudissements*)<sup>2</sup>.

Des dix-sept cents convives du banquet de Lille, des nombreuses notabilités présentes à l'inauguration, des administrateurs et des dignitaires qui en faisaient les honneurs au prince, seul, le duc de Nemours survit, aussi noble, aussi respecté dans sa retraite qu'il l'était alors sur les marches du trône; et l'esprit ne peut se défendre, à ce propos, de se rappeler le vote du Congrès belge

<sup>1</sup> *Moniteur officiel* du 17 juin 1846.

<sup>2</sup> *Ibid.*

de 1831 qui lui avait déferé la couronne du nouveau royaume. Si le roi Louis-Philippe, ne reculant pas alors devant la crainte d'inquiéter l'Europe et peut-être d'ébranler son propre trône, avait accueilli le vœu du Congrès et donné son fils au peuple qui le réclamait, le duc de Nemours, devenu le doyen des souverains du globe, régnerait glorieusement sur la Belgique depuis soixante-cinq ans, et les destinées de l'Europe en eussent été peut-être modifiées. — Tout au moins, le sculpteur Falguières n'eût-il pas eu à exposer son marbre tapageur au Salon des Champs-Élysées...

Ce n'est pas le cinquantième anniversaire de sa fondation, mais seulement le dixième qu'a fêté la Société d'Histoire diplomatique dont M. le duc de Broglie est président, et, pour ne pas remonter si haut dans le passé, l'institution n'en a pas été moins féconde, car les dix volumes de savants et curieux travaux qu'elle a déjà publiés forment une collection aussi variée qu'instructive. M. le duc de Broglie les a passés en revue dans un éloquent discours où il a montré les services que rend la vraie diplomatie, en insistant avec raison sur l'utilité internationale que peuvent présenter des études éclairant souvent le passé d'un jour inattendu et pacificateur. — « Quel meilleur moyen, a-t-il dit, de faire cesser tant de préjugés qui divisent les peuples et qui ne sont dus souvent qu'à des souvenirs dénaturés et exploités par un étroit patriotisme? C'est en entretenant sans cesse, dans chaque pays, les générations nouvelles des méfaits commis ou des maux soufferts par les générations précédentes qu'on rend les rivalités nationales héréditaires et irréconciliables. En confrontant, au contraire, pièces en main, tous les témoignages, on s'aperçoit que les torts ne sont jamais ni si grands, ni surtout si inégalement répartis qu'on le suppose, et que les comptes se règlent entre les peuples habituellement par une balance qui ne laisse à aucun d'eux de solde bien considérable ni à réclamer ni à payer. »

N'y a-t-il pas, dans ces considérations élevées, comme une leçon discrète au turbulent empereur qui vient d'envoyer au 1<sup>er</sup> régiment de dragons anglais une couronne de laurier d'or pour orner son étendard en commémoration de la bataille de Waterloo?

Ce n'est ni un cinquantième, ni même un dixième anniversaire, mais simplement un septième, que saluait il y a peu de jours, dans la salle de la Société de Géographie, l'assemblée générale de l'Office central des OEuvres charitables, et on s'étonne qu'en si peu de temps une institution ait pu produire les résultats dont son éminent fondateur, M. le comte Lefébure, qui s'en est fait le modeste

et dévoué secrétaire général, a exposé les chiffres et les détails consolateurs.

On sait quel est le but de l'Office central, défini avec un rare bonheur d'expression par M. Lefébure dès le début de son rapport : — « Faire connaître les œuvres et les relier entre elles, faire connaître les pauvres et les rapprocher des bienfaiteurs ; en un mot, mettre en relation ceux qui souffrent de leur propre misère et ceux qui souffrent de la misère des autres. »

Pendant le dernier exercice, plus de 30 000 personnes, pauvres et bienfaiteurs, ont eu recours à l'Office central, qui a pu soulager cinq mille malheureux de plus que l'année dernière, et fournir du travail dans ses maisons à près de six mille inoccupés des deux sexes. Aussi l'Etat, appréciant justement les services de l'Œuvre, vient-il, par décret du 3 juin dernier, de la reconnaître d'utilité publique, en même temps qu'elle suscitait en province et à l'étranger, des imitations nombreuses. Après Rouen, Lille, Nice, Caen, c'est Anvers, Gand, Bruxelles, Leipzig, La Haye, Barcelone, le Canada, qui se sont hâtés de copier l'organisation de Paris, et le syndic de Rome, la municipalité de Londres, le ministre de l'intérieur de Russie, les édiles de New-York et de Chicago, demandent des renseignements dans le même but.

Il y aurait des pages entières à citer du rapport tantôt élevé, tantôt touchant, toujours plein d'âme, du comte Lefébure. Bornons-nous à en reproduire les dernières lignes, particulièrement pénétrantes et opportunes :

« Nous assistons en ce moment à une recrudescence de divisions et de haines. Que la génération nouvelle, du moins, s'efforce de préparer l'œuvre de la réconciliation sociale ! Elle ne saurait, pour cela, trouver un meilleur terrain que celui de l'assistance intelligente, fraternelle, en contact permanent avec les travailleurs, avec les déshérités, avec les pauvres, avec les souffrants. Ceux qui se consacreront à cette tâche ne le regretteront pas, même si le but est lent à atteindre ou s'il semble s'éloigner, même si les déceptions et les amertumes ne leur sont pas épargnées. Ils apprendront tout ce qu'il y a d'indicible joie dans la certitude d'avoir rendu l'espoir à un désespéré ; ils vérifieront surtout combien est juste et profonde cette parole du comte de Laubespin : « Que le temps vient bien vite où l'on reconnaît que l'on n'aime de soi que ce que l'on en a donné. »

M. Lefébure paye d'exemple en se donnant lui-même à son œuvre bienfaisante. Ancien député d'Alsace et de Paris, ancien sous-secrétaire d'État des finances, administrateur principal d'une de nos grandes compagnies de chemins de fer, associé à de

puissantes industries, il n'avait qu'à étendre la main pour recueillir un nouveau mandat législatif, pour saisir de hautes fonctions ou des honneurs officiels. Il a tout écarté, tout dédaigné, pour se vouer exclusivement à la charité. C'est à elle qu'il consacre le meilleur de son intelligence, de son temps, de sa fortune, et le jour — prochain, nous voudrions l'espérer — où l'on créera en France un Ministère de la Charité, il aura bien mérité d'en être le premier titulaire.

Pendant ce temps, nos maires socialistes se font attribuer grassement, sur les fonds municipaux, des allocations illégales de 3,000 à 6,000 francs. C'est leur manière à eux d'entendre et de pratiquer la philanthropie !

C'est au même point de vue d'exploitation et de jouissance qu'a été votée définitivement l'Exposition universelle de 1900 par tous ceux qui espèrent en tirer profit. Ce n'est la faute ni de M. Le Play, ni de M. de La Marzelle, ni de M. Buffet, si cette folie s'accomplit. Tous les trois l'ont combattue par les plus fortes raisons, et l'honorable M. Le Play a fait au *Correspondant* l'honneur de le citer à la tribune, en invoquant les considérations morales et économiques développées ici contre la grande kermesse de la fin du siècle. Leur opposition, du reste, s'appuyait de l'autorité la plus grave : celle du Président actuel du Conseil des ministres et de la plupart de ses collègues du cabinet qui, tous, ont décliné avec lui, au mois de mars dernier, la responsabilité de l'entreprise.

Déjà le rapporteur de la Chambre avait dit : « La vraie pensée, c'est d'attirer à Paris, du monde entier, la clientèle du plaisir en lui offrant des attraits de plus en plus grossiers. Les merveilles de l'industrie et des arts sont le prétexte... La rue du Caire est le but... L'idée primitive des Expositions est effacée ; toute noble émulation a disparu, et l'âme populaire s'est abaissée et corrompue de ces spectacles. »

M. Méline était alors — il y a trois mois ! — du même avis, et indépendamment des considérations morales et sociales, il invoquait avec sagesse les arguments financiers, ainsi que le lui a cruellement rappelé M. de La Marzelle. — « J'affirme, disait-il, que l'Exposition de 1900 coûtera plus du double des autres... Et quand on demande 100 millions à l'épargne d'un pays, il faut savoir si cette dépense est vraiment nécessaire et indispensable... Ne dites pas que l'Etat n'aura à supporter que 20 millions, comme la Ville de Paris, et que les 60 autres millions seront fournis par des particuliers, par la fortune des souscripteurs... Si cet argent n'était pas distrait de la circulation pour l'objet spécial dont il s'agit, il irait

féconder l'agriculture qui en a tant besoin et l'industrie qui manque de capitaux.

« Dans tous les cas, continuait M. Méline, il est une éventualité que la prudence commande de prévoir; il est bon que certaines choses soient dites du haut de la tribune pour que, plus tard, la Chambre ne puisse pas se plaindre de n'avoir pas été avertie. N'oubliez pas que ces 60 millions que vous allez demander à des porteurs de Bons constituent pour vous un engagement formel de leur livrer l'Exposition à la date fixée. Eh bien, sans être pessimiste en pareille matière, il faut tout prévoir, même l'impossible... Sans parler de l'hypothèse d'une guerre, qui n'est pas invraisemblable, il y a mille accidents qui peuvent arrêter ou faire ajourner l'Exposition au moment de l'ouverture. Il peut se produire une épidémie : cela s'est vu... »

Et M. Méline, repoussant le plan démesuré, excessif du gouvernement, réclamait des économies. « Le pays, s'écriait-il, ne veut pas que nous fassions des folies avec son argent ! »

Or, ces folies, ce plan grandiose, que M. Méline condamnait alors avec tant de force, il les propose lui-même aujourd'hui, il les défend comme indispensables ! C'est qu'alors il n'avait pas le portefeuille, tandis qu'il le détient à présent ! La possession du maroquin, paraît-il, change tous les points de vue et modifie l'essence des choses !

M. Buffet aurait voulu que, tout au moins, le gouvernement fût invité, selon le vœu du rapporteur même de la Chambre, à présenter un nouveau projet sans empiètement sur la rive droite de la Seine et limitant l'Exposition à la rive gauche. Mais il paraît qu'il en est des Expositions comme du galon : quand on en prend, on n'en saurait trop prendre. Et le Sénat, aussi docile que la Chambre, a livré les deux rives du fleuve, le Cours-la-Reine, les Champs-Élysées, tout ! On va démolir le Palais de l'Industrie; la pioche impatiente l'attaquera dès le lendemain de la fermeture du Salon, et, en attendant, on émet bien vite à tous les guichets de France les fameux Bons qui vont mettre les imaginations en délire en faisant miroiter devant tous les esprits les tirages successifs de lots de 500 000 francs !

« Celui-là, disait Franklin, qui enseigne aux hommes qu'il y a d'autre moyen de s'enrichir que le travail et l'épargne, celui-là est un empoisonneur. »

Hélas ! on nous empoisonne de bien des manières, et pour peu que le système dure, nous arriverons bientôt à n'avoir plus ni un écu dans l'escarcelle, ni un noble sentiment au cœur !

Ne l'a-t-on pas établi devant la Chambre, en montrant, statistique



officielle en main, que chaque Exposition accélère la marche déjà si rapide de la criminalité, de la prostitution et des budgets de l'Assistance publique? Et comment en douter au spectacle des crimes sensationnels qui se multiplient autour de nous en effrayant les esprits? Le cadavre enfermé dans une malle et transporté de gare en gare avec un calme étrange par l'assassin, qui négociait en même temps à la petite Bourse philatéliste, les timbres-poste de la victime; l'étranglement tranquille de la vieille baronne usurière par d'ignobles adultes qui racontent cyniquement l'aventure et ne semblent pas même avoir conscience de leur forfait; des meurtres effroyables de filles galantes; la tentative romanesque de suicide d'une courtisane de haute volée écrivant, avant d'avaler le poison : « Je ne puis plus y tenir; cette vie me dégoûte; il vaut mieux que je disparaisse... » est-ce que tout cela ne donne pas gravement à réfléchir, en éclairant nos décadences du jour le plus inquiétant?

Et, à côté de ces crimes, quel autre sujet de tristesse dans la perte tragique d'énergies admirables dont une meilleure organisation des choses aurait pu tirer un si noble parti! Quel drame que la mort solitaire et mystérieuse de ce chevaleresque marquis de Morès dans les sables du Sahara! Tourmenté d'action et ne trouvant pas dans son pays l'emploi de ses forces bouillonnantes, il était allé bravement, follement peut-être, à l'assaut des régions barbares pour tenter de les ouvrir à notre commerce et à notre civilisation. Homme de vieille race, mais pénétré de toutes les aspirations modernes, il unissait, dans sa personnalité turbulente et généreuse, les grandeurs de l'ancienne société aux hardiesses des temps nouveaux. Il était de la famille des Duplex, des Montcalm, des Raousset-Boulbon, de ces aventuriers glorieux dont l'âme ardente nous cherchait des empires au delà des mers, et s'il eût vécu de leur temps, il eût certainement tenté de nous donner, à leur exemple, les Indes, le Mexique ou le Canada! Insoucieux du péril, il allait au combat comme d'autres au plaisir. Tempérament de soldat, il étouffait dans la vie monotone et stérile de nos clubs; il lui fallait l'espace, le mouvement, la liberté. Comme ces capitaines enfermés dans un blockhaus, il sentait constamment le besoin de « se donner de l'air ». Sorti de Saint-Cyr avec l'épaulette, il lui avait été impossible de se réduire à l'existence morne et plate de la garnison. Après deux années de cette épreuve énervante, il avait quitté l'armée pour respirer plus largement, pour voir et courir le monde. Homme de parole, de plume, d'épée, avec tous les instincts impétueux de l'action, il avait essayé de la politique, du commerce, de l'industrie, créant en Amérique une maison de conserves alimentaires, ébauchant des lignes ferrées

au Tonkin, guerroyant partout contre l'invasion juif ou britannique, multipliant les duels, inspirant ou rédigeant lui-même des journaux d'avant-garde, passant de la tribune agitée des réunions publiques à la camisole de force de la prison, toujours en quête de la soupape sans laquelle sa nature tumultueuse eût éclaté dans l'enveloppe serrée de notre état social parqué et cloisonné. Grand, beau, brave, grisé de sa force et de sa jeunesse, il avait fait le rêve des Cortez et des Pizarre, et, faute d'une société capable de le comprendre ou d'un gouvernement capable de l'utiliser, il est allé, comme le Nil, à travers des chutes et des détours, se perdre obscurément, au pays des Sphinx, dans un énigmatique et misérable estuaire.

Quel moment que celui où, se voyant tout à coup trahi et abandonné, il comprit que l'heure fatale était venue, et où, seul, en face d'ennemis sauvages, dans le silence infini qui l'entourait, loin de la France, de tout regard et de tout secours humain, il dut faire à Dieu, en disputant les minutes suprêmes de sa vie, le sacrifice héroïque de tout ce qu'il avait aimé, de tout ce qu'il avait rêvé!...

D'autres ont été plus heureux, qui, comme M. Jules Simon, après avoir chevauché laborieusement à travers les espaces vagues et indéfinis de la philosophie et de la politique, sont, à la fin, parvenus aux sommets tranquilles, tout illuminés de la pure lumière.

C'est, en somme, et malgré les lacunes ou les faiblesses inhérentes à toute nature humaine, une belle existence que celle de M. Jules Simon, moins par les honneurs obtenus et la renommée conquise que par son ascension continue vers la vérité suprême qui l'a couronnée. Nous n'avons pas à la retracer ici, après le magistral tableau qu'en a tracé dans le *Correspondant* même un des plus brillants disciples du maître<sup>1</sup>; il suffit, — *summa rerum vestigia*, — d'en rappeler les grandes lignes et les principales étapes pour en marquer le caractère et en dégager la leçon morale.

Professeur, député, conseiller d'Etat, sénateur, ministre, président du Conseil, académicien, conférencier, journaliste, Jules Simon s'est toujours attaché à de grandes et nobles causes, celle du spiritualisme en philosophie, celle de la liberté en politique, et s'il ne les a pas entrevues du premier coup dans toute leur ampleur, il les a courageusement embrassées dès qu'il en eut reconnu la beauté et la justice.

Au lendemain du coup d'Etat, il fait, avec un désintéressement

<sup>1</sup> N° du 10 août 1891.

stoïque, le sacrifice de sa chaire de la Sorbonne pour demeurer fidèle à son idéal. — « Messieurs, dit-il à son auditoire, je suis ici professeur de morale; je vous dois la leçon et l'exemple. Le droit vient d'être publiquement violé par celui qui avait charge de le défendre, et la France doit dire demain dans ses comices si elle approuve cette violation du droit ou si elle la condamne. Ne dût-il se trouver dans les urnes qu'un seul bulletin pour la condamnation, je le revendique d'avance : il sera de moi. »

Et trente ans plus tard, défendant, à propos de l'article 7, la liberté religieuse contre M. Jules Ferry, il jetait cette apostrophe à l'auteur des décrets odieux : « Il y a des hommes qui abandonnent leur place pour conserver leur opinion; il en est d'autres, monsieur, qui abandonnent leurs opinions pour conserver leur place! »

Et, en effet, depuis près de vingt ans, il était tenu à l'écart et frappé d'ostracisme dans son propre parti, uniquement parce qu'il avait refusé de se faire violent et sectaire, parce qu'il s'était rangé du côté des opprimés contre les persécuteurs, parce qu'il avait proclamé la nécessité de l'idée religieuse dans l'éducation, parce qu'il n'avait jamais voulu renier Dieu ni la liberté.

Il semble qu'au contact et au service de ces idées supérieures, son talent si souple et si merveilleux ait encore grandi; il y avait comme un souffle chrétien dans ses œuvres récentes, et c'est presque sans surprise que, huit ou dix jours avant sa mort, on a vu paraître en tête du *Correspondant* les pages éloquentes — les dernières probablement échappées à sa plume — qu'il consacrait à la mémoire du P. Captier et des otages de la Commune, — pages émues et lumineuses qui gardent le caractère d'un testament politique et religieux.

Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'après avoir écrit le beau livre : *Dieu, — Patrie, — Liberté*, il ait voulu qu'on en gravât le titre sur sa tombe, comme le symbole de ses croyances et le résumé de sa vie.

Peut-être la froideur de son parti et l'abandon de ceux-là même qui auraient dû témoigner plus de reconnaissance à l'orateur et à l'homme d'Etat dont l'action puissante avait tant contribué à leur frayer le chemin, avaient-ils jeté quelque tristesse dans son âme. Sa physionomie, si fine et si mobile, en était comme voilée. Il semblait, suivant le mot de M. d'Haussonville sur sa tombe, « porter le deuil d'un idéal ». Mais il n'en demeurait pas moins ferme dans ses convictions et dans son ardeur pour toutes les œuvres d'assistance et de philanthropie auxquelles il prodiguait si noblement ses dernières forces.

Dès qu'il a vu la mort s'approcher, il a, de lui-même, appelé Dieu à son chevet, et c'est avec un crucifix sur la poitrine que ce fils de la catholique Bretagne a rendu le dernier souffle sous la bénédiction amie d'un évêque breton.

Sur la porte intérieure de son cabinet se trouvait appendue la gravure du beau portrait de M. Guizot, par Paul Delaroche. C'est à l'ancien ministre de la monarchie de Juillet qu'avait succédé M. Jules Simon à l'Académie française, et comme il avait prononcé, il y a peu d'années, deux éloges également remarquables et sympathiques de M. Guizot et de M. Thiers : « Ne faites-vous donc entre les deux aucune différence? » lui avait demandé un visiteur. — « Si, répondit Jules Simon avec un beau geste, le premier a plus de ciel... »

Eh bien, lui aussi a eu du ciel dans la dernière période de son existence, et sa mort a été la récompense de la seconde partie de sa vie.

Faut-il descendre de ces hauteurs pour parler des théâtres qui ferment sous les rayons de l'été, et du *Bonheur des Dames*, de M. Zola, si piteusement échoué au Gymnase? Je ne le pense pas, d'autant que nous avons tout le loisir de retrouver M. Zola à la porte de l'Institut, où il fait une concurrence si obstinée aux aveugles tendant leur sébile sur le passage des immortels. Laissons ce « lion » secouer avec furie « la vermine » de la critique entre les deux lions de marbre du palais, qui n'ont pas l'air de s'apitoyer beaucoup sur sa mésaventure, et bornons-nous à saluer, à l'occasion de l'anniversaire de Corneille, le début d'un poète plein de promesses, M. Olivier de Gourcuff, qui, dans un à-propos de belle allure, a offert un laurier de plus à l'immortel tragique dont le vers mâle relève si bien les âmes.

Et l'on se sent meilleur de l'avoir admiré!

ERRATUM. — Dans notre dernière livraison, et dans l'article de M. le comte de Ludre : *Tertullien*, — *le Traité du Manteau*, page 804,  
 au lieu de : « ni qu'il crût à la mission de ce singulier apôtre... »  
 lire : « niées ou crues bien avant le message de ce singulier apôtre... »

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 juin 1896.

C'est une parole vraie, mais imprudente, qu'a prononcée M. Jaurès, lorsque, dans son interpellation sur les mouvements administratifs, il déclarait qu'il fallait être désormais avec les socialistes ou contre eux. Il indiquait ainsi au gouvernement le terrain sur lequel il pourrait se placer pour rallier une majorité, et à tous les bons citoyens le programme le mieux fait pour les unir, en dépit de leurs dissidences.

Quelques jours plus tard, le même orateur, prenant la plume dans le *Matin*, écrivait un article pour glorifier la Commune et lui attribuer le triomphe de la République. L'article confirmait le discours et achevait d'en marquer la portée. Il donnait son vrai sens à l'accusation, chaque jour formulée contre le ministère, — qui, malheureusement pour lui, paraît commencer à s'en effrayer, — de vivre avec l'appui de la droite et des conservateurs.

Eh bien ! oui, si le parti socialiste ne fait qu'un avec le parti de la Commune, s'il prend pour étendard le drapeau de l'insurrection de 1871 et s'il prétend l'imposer à la nation française, il est naturel qu'il trouve contre lui tous ceux qui ne veulent à aucun prix ressusciter cet odieux régime. Et que serait donc devenue la Commune, si les conservateurs ne s'étaient pas trouvés là pour la combattre, si les républicains avaient voulu, comme autrefois l'Italie contre l'Autriche, *fare da se* contre la rébellion ? Ah ! telle n'était pas alors leur prétention ; ils sentaient le besoin qu'ils avaient des conservateurs ; ils reconnaissaient en eux leur principale force, et ceux qui ont vécu en ces jours sinistres, ceux qui ont vu de près alors les séances de l'Assemblée nationale, peuvent se rappeler de quelle inquiétude, de quelle confusion, les républicains étaient saisis devant les horreurs qui, sous l'invocation de la République, se commettaient à Paris. Alors aussi les hommes de la Commune, comme aujourd'hui ses revenants ou ses apologistes, traitaient de conspirateurs les honnêtes gens qui luttaient contre eux. Toutes les âneries que vous entendez répéter en ce moment même sur le complot royaliste, sur le gouvernement des curés, sur la domination théocratique, s'étaient quotidiennement dans les journaux et les proclamations de la Commune ; M. Rochefort n'a fait que reprendre, à propos des processions, dans l'*Intransigeant*, les

articles qu'il publiait à cette époque, dans le *Mot d'Ordre*, quelques jours avant le meurtre de Mgr Darboy.

On connaissait à Versailles ces inventions qui n'eussent été que ridicules, si les conclusions qu'en devaient tirer leurs auteurs ne les avaient rendues tragiques; mais on les dédaignait, et l'on n'en continuait pas moins, entre républicains et conservateurs, l'œuvre de défense patriotique. Il s'agit de savoir s'il se trouvera aujourd'hui des républicains, ministres ou députés, pour se laisser troubler par les accusations émanées du même parti qui a fait la Commune.

Après M. Jaurès est venu M. Jules Guesde. Le chef des collectivistes a ouvert la discussion de la loi sur le travail dans les établissements industriels par une déclaration de guerre à la société; dans la même séance, M. le comte Albert de Mun lui a répondu. Nous avons vu, cette fois, l'orateur catholique salué par les applaudissements, non pas seulement de la droite, mais de l'immense majorité de la Chambre. Son éloquence semblait avoir pour un moment rallié l'Assemblée, sans distinction de nuances, contre la faction révolutionnaire, dont il avait mis à néant les prétentions et les doctrines audacieusement étalées par M. Jules Guesde. Celui-ci avait naturellement ajouté aux assertions de M. Jaurès; le maître ne pouvait se laisser dépasser par le disciple. Il avait fait entendre à la Chambre que, s'il demandait des améliorations à la loi, s'il en réclamait une application plus exacte, c'était sans illusion, le mal étant dans les institutions, et « les attentats » qu'il dénonçait ne devant disparaître « qu'avec la disparition de la société capitaliste elle-même ».

C'était donc un « Citoyens, il faut mourir », que M. Jules Guesde venait signifier à ses collègues. On conçoit que l'Assemblée n'ait pas goûté l'invitation, et qu'elle ait entendu avec ravissement M. de Mun faire justice de l'arrêt et du juge.

M. de Mun a dû son triomphe, non seulement à l'éclat incontesté de sa parole, mais encore au caractère de l'argumentation qu'il a développée. Il ne s'est pas cantonné dans ces thèses exclusives que nous avons regrettées en d'autres temps, sans méconnaître jamais ses intentions ni son talent, parce qu'elles limitaient à la fois le champ de son action et le nombre de ses adhérents. Il n'a plus évoqué ce programme de la « contre-révolution », dont M. de Falloux ici même lui avait autrefois dénoncé le péril dans des avertissements prophétiques. Il a pris la défense de la société actuelle, et, sans renier, bien entendu, aucune de ses idées, sans aller jusqu'à faire de la Révolution une apologie que personne n'attendait de lui, il a expliqué, en des termes qu'ont applaudis de nombreux auditeurs, les différences radicales qui existaient entre les changements accomplis en 1789 et l'universelle

destruction rêvée par les collectivistes. Ainsi placé sur un large terrain, où les opinions les plus diverses, pourvu qu'elles fussent fidèles aux principes fondamentaux de la société, pouvaient se rencontrer, M. de Mun a été d'autant plus fort pour proclamer sa foi chrétienne et pour rattacher aux enseignements de l'Évangile les vérités dont il venait de se faire l'interprète et le vengeur.

Tout aussitôt il s'est trouvé des journaux pour accuser l'orateur d'avoir déserté les traditions de ses pères, et pour déclarer que ce n'était pas la peine que les Vendéens eussent donné leur vie pour combattre la Révolution, puisque leurs descendants en embrassaient la défense. C'est la justice des partis. En 1878, parce que M. de Falloux répudiait ce mot de contre-révolution, en rappelant à ceux qui l'employaient tout ce qu'une expression mal choisie peut valoir de préventions et de désastres aux meilleures causes, on l'accusait aussi de prendre parti pour la Révolution. L'imputation n'était pas moins vaine en 1878 qu'en 1896, contre M. de Falloux que contre M. de Mun.

En revanche, des feuilles de gauche ont rendu à M. de Mun le plus flatteur hommage, en exprimant le regret que les républicains eussent laissé à un catholique le soin de réfuter la thèse collectiviste. Elles auraient voulu cet honneur pour un membre de leur parti. Nous comprenons ce regret, mais nul ne s'étonnera que nous ne le partagions pas. Nous souhaiterions, au contraire, que l'exemple de M. de Mun fût suivi par les conservateurs, et qu'on vît se lever de leurs bancs de vaillants champions, toujours prêts à combattre les propositions erronées, dangereuses et souvent odieuses, que les socialistes viendront successivement soutenir.

Nous revenons, en effet, dans des conditions bien autrement graves, à ces jours de 1848 où toutes les vérités sociales, politiques, économiques, étaient mises en question. Qui les défendit alors, qui parut au premier rang pour maintenir contre leurs agresseurs la propriété, le crédit, la justice, les finances, l'ordre moral et matériel? Ce furent ceux qu'on appelait les hommes de la réaction : M. de Montalembert, M. de Falloux, M. Thiers, M. Berryer. Dans cette Assemblée de 1848, dont la majorité républicaine les avait tenus d'abord en suspicion, ils retrouvèrent leur influence, à force de se dévouer au service des causes générales, à l'avenir desquelles cette majorité républicaine se sentait elle-même intéressée, et, plus encore que sur l'Assemblée, ils reprirent ascendant sur le pays qui leur envoyait bientôt, avec la Législative, une majorité animée de leur esprit. Les mêmes devoirs s'imposent, en ce moment, aux conservateurs et, s'ils le veulent, la même influence leur est réservée. C'est en prenant de la peine, nous ne nous lasserons pas de le dire, en étudiant les questions, en soutenant contre les per-

turbateurs de la société les droits et les intérêts de tous, bien plus que par des manifestations retentissantes et stériles, qu'ils gagneront la confiance des populations. Qu'ils se montrent avant tout les hommes du pays, et les causes particulières, auxquelles ils peuvent être attachés, profiteront de ce qu'ils auront fait pour lui.

Quand nous parlons de la défense des principes de l'ordre social, nous comprenons dans ce programme le souci vigilant des réformes nécessaires. Car, si l'esprit de révolution, comme l'a fort bien observé M. de Mun, ne peut qu'effrayer l'esprit de réforme, nous n'admettons pas que l'esprit de réforme recule ou abdique devant l'esprit de révolution. A entendre M. Jules Guesde, les conservateurs, les catholiques, n'auraient songé à s'occuper des questions ouvrières que depuis que les socialistes les ont agitées :

« Si, en France, on s'occupe du travail, a dit cet orateur, si l'on cherche à faire intervenir les lois de protection dans l'atelier, c'est grâce au parti ouvrier, grâce au parti socialiste. » Et, quelques lignes plus haut :

« Dix-huit siècles, vous avez été les maîtres du monde. C'est les mains vides que vous vous présentez ! »

Sur ce dernier point, l'assertion est tellement monstrueuse qu'elle se réfute elle-même. Dire que les catholiques se présentent les mains vides, quand le monde est couvert des œuvres issues de l'Évangile, à ce point que la croix, élevée sur le Calvaire, marque une date ineffaçable entre l'ancienne société et la nouvelle, c'est nier le soleil en plein midi. Mais, pour nous en tenir à une histoire plus restreinte et plus proche, M. Jules Guesde n'était pas né quand les catholiques s'occupaient du sort des ouvriers et s'efforçaient de ménager pour eux la transition opérée par ces conquêtes de l'industrie moderne dont Chateaubriand prédisait les périls dans ses Mémoires, en ajoutant qu'on n'en triompherait que par l'application, chaque jour plus développée et mieux comprise, du « christianisme catholique ». Un nom résume le travail accompli par les catholiques, c'est celui de M. de Melun, de ce grand homme de bien, qui inspira les premières lois ouvrières faites après 1848, et qui, sous le gouvernement de Juillet, alors que le parti libéral se désintéressait trop de ces questions, les agitait dans les *Annales de la Charité*, dans la Société d'économie chrétienne, et mettait un zèle admirable à rallier les hommes de toute opinion autour d'un programme de réformes, aussi pratique que largement conçu.

M. de Falloux rapporte, à ce propos, dans ses Souvenirs, une anecdote qu'il n'est pas inutile de rappeler ici, parce qu'elle marque la part de chacun dans ces tentatives pour l'amélioration du sort de la classe ouvrière. Membre de la Constituante en 1848, il s'était fait inscrire au Comité du travail, afin d'y proposer lui-même les



réformes dont le plan lui avait été communiqué par M. de Melun, qui ne faisait pas encore partie de l'Assemblée. Voici comment il raconte l'impression que l'énumération de ses projets produisit sur les républicains du Comité : « C'étaient, dit-il, les améliorations désirées depuis si longtemps par la classe ouvrière et dont l'étude avait commencé pour moi dans les œuvres de Paris : dotation aux Sociétés de secours mutuels, amélioration des caisses d'épargne, protection des enfants dans les manufactures, assainissement des quartiers populeux, destruction des logements insalubres. Je dois dire ici, sans amertume pour personne, mais comme hommage incontestablement dû à la vérité, que ces améliorations étaient si étrangères aux esprits républicains d'alors qu'elles excitèrent chez eux une naïve surprise. A ma première communication de ces projets, M. Goudchaux m'interrompit en me regardant d'un air stupéfait, éleva ses mains au-dessus de sa tête et s'écria : « Laissez-moi respirer, je vous en prie; je suis noyé sous ce flot d'innovations<sup>1</sup>. »

Le gouvernement avait relevé, avec une énergie que nous avons louée, le dilemme posé par les socialistes; il avait proclamé hautement la résolution de les combattre et de favoriser l'accord de tous ceux qui, comme lui, repoussaient leurs doctrines.

Faut-il croire qu'il est déjà las de son entreprise, ou qu'il ne se sent plus le courage de résister aux attaques du parti contre lequel il l'avait commencée? Une communication officieuse a fait savoir qu'il avait déféré au Conseil d'Etat une lettre de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, approuvant les processions de la Fête-Dieu organisées dans son diocèse, et qu'il suspendait en même temps le traitement d'un certain nombre de prêtres, coupables d'avoir présidé à ces cérémonies. Le ministère ne s'est assurément pas fait illusion sur la valeur d'une déclaration d'abus portée contre un archevêque par des conseillers d'Etat, pour la plupart étrangers ou hostiles au culte dont ce prélat est l'un des représentants; il sait également que la générosité des fidèles n'abandonnera pas les prêtres dépossédés du traitement auquel ils ont droit. Mais le caractère des mesures qu'il vient de prendre n'en sera pas atténué. Cette suspension de traitement, ordonnée contre des membres du clergé, n'est autorisée par aucune loi; elle fait injure à la dignité des prêtres que l'on croit ainsi frapper; elle a, de plus, ce trait odieux de paraître dicter les arrêts de la magistrature. Si le gouvernement voulait tenir compte des arrêtés municipaux que des sectaires, en possession de la mairie, ont pu prendre contre les processions, il n'avait qu'à laisser ces conflits suivre leur

<sup>1</sup> *Mémoires d'un royaliste*, t. I, p. 332.

cours devant les juges de paix ; mais devancer lui-même la sentence, devancer même l'action des municipalités qui, peut-être, en quelques localités, auraient rougi d'aller plus loin, c'est un empiètement sur le pouvoir judiciaire autant qu'une humiliante avance à de détestables passions. A qui donc le cabinet pense-t-il donner satisfaction ? Qui réclamait contre les processions ? *L'Intransigeant*, la *Lanterne*, la *Petite République*, c'est-à-dire ce parti de la Commune dont le cabinet s'est déclaré l'adversaire. Mais alors qu'il frappe aussi la marine, l'armée ; qu'il supprime le drapeau. Car c'est contre tout cela que la Commune proteste. Lisez, par exemple, les injures que les journaux révolutionnaires vomissent contre nos chefs militaires, depuis que le général Billot a déposé son projet sur le haut commandement. Le gouvernement a cédé à cette meute ; elle ne lui en sait aucun gré, et quand quelques-uns parlent de retirer l'interpellation projetée contre lui, le grand policier de la République, M. Ranc, insiste pour qu'on la fasse. « J'espère, dit-il, que M. Barthou, ministre de l'intérieur, déclarera que si le gouvernement interdit de déployer le drapeau rouge au Père-Lachaise, ce n'est pas pour permettre aux bannières du Sacré-Cœur de s'étaler dans les rues des cités républicaines. » L'ancien communal n'oublie qu'une chose, c'est que la bannière du Sacré-Cœur a été teinte du sang des héros morts pour la France, et que le drapeau rouge n'a abrité que l'insurrection contre la patrie envahie par l'étranger.

Pendant ce temps, la ville de Beauvais, interrogée par voie de *referendum* sur la question de savoir si la procession religieuse, supprimée depuis neuf ans pour la fête de Jeanne Hachette, sera rétablie cette année, se prononce, à une majorité écrasante, pour le rétablissement.

Nous n'ignorons pas que les conservateurs, qui tiennent dans leurs mains le sort du cabinet, ne gagneraient rien à le renverser. Ses successeurs seraient pires ; mais nous regrettons qu'il s'affaiblisse par l'incohérence de ses résolutions, et rende plus difficile le concours que les bons citoyens étaient disposés à lui prêter.

Cette incohérence se retrouve dans d'autres actes. Le ministre de l'intérieur vient d'annuler la délibération par laquelle le Conseil municipal de Paris avait alloué une allocation de 10 000 francs aux grévistes de Limoges. Nous l'en félicitons. Mais comment peut-il tolérer que quelques-uns de ses préfets se mettent par leur langage et leur conduite en contradiction avec sa politique ? A Paris, M. de Selves, le nouveau préfet de la Seine, semble avoir introduit devant le Conseil municipal les allures que son oncle, M. de Freycinet, avait, comme ministre, devant la Chambre. Il est aux petits soins pour les jacobins ; quand ceux-ci proposent et font voter l'allocation

aux grévistes de Limoges, il évite de se prononcer, en alléguant qu'il ne connaît pas l'affaire. Il songe, dit-on, au fils de M. Mesureur, de cet ancien ministre qui s'est déclaré socialiste, pour l'attacher à son cabinet. Il supporte que M. Baudin, président du Conseil municipal, installe à l'Hôtel de Ville un bureau chargé de contrôler et de dominer la préfecture, et il ratifie lui-même la nomination du chef de cabinet que M. Baudin s'est choisi. En retour, il annonce l'intention de recevoir son personnel dans la galerie du Conseil général; mais le président du Conseil général et le président du Conseil municipal s'y opposent immédiatement, sous prétexte que la galerie leur appartient, et le malheureux préfet, la tête basse, est obligé de changer l'heure et le lieu de sa réception.

C'est ainsi que se traduisent les instructions du ministre de l'intérieur contre les socialistes. A Marseille, le contraste est plus criant encore. En se présentant avec son conseil au nouveau préfet, le maire lui adresse une allocution qui n'est qu'une violente invective contre les ministres. N'en citons que les dernières lignes : « Il n'est pas, a dit le maire, un Marseillais, pas un seul, qui veuille pactiser avec M. Méline, cause de notre ruine. » Et que répond le préfet ? « Je vous remercie, monsieur le maire, des paroles courtoises que vous avez bien voulu m'adresser et des assurances de respect que vous venez de donner au gouvernement. »

Que peut être l'autorité du gouvernement, si c'est ainsi que ses agents la défendent ? Et comment les populations ne croiraient-elles pas que les socialistes sont encore les maîtres, à voir les préfets s'humilier à ce point devant eux ?

Si le cabinet avait pu s'imaginer que ces ménagements lui vaudraient quelques égards de la part du parti révolutionnaire, la discussion du projet de loi relatif à Madagascar a dû le détromper. Ses conclusions ont été adoptées. Madagascar est déclaré colonie française. Que fera-t-on de cette colonie ? Comment sera-t-elle administrée ? Nous n'arrivons pas à le démêler. Depuis le commencement de cette expédition jusqu'au jour où il a fallu décider ce qu'on ferait de la conquête, on a marché dans l'inconnu, et Dieu veuille qu'après tant de pertes cruelles, on ne rencontre pas de nouveaux mécomptes ! Mais ce n'est pas sur l'annexion que le conflit s'est engagé, c'est sur la question de l'esclavage. En principe, tout le monde était pour l'abolition de l'esclavage ; seulement les uns la voulaient immédiate ; les autres, et à leur tête le gouvernement, jugeaient, avec raison, selon nous, que des délais et des mesures préparatoires étaient nécessaires pour que cette abolition pût être prononcée sans péril. Emportée par un généreux mouvement, la Chambre a paru écouter impatiemment les considérations que dictait la prudence, et les socialistes, profitant de cette dispo-

sition, ont aussitôt mis tout en œuvre pour faire adopter un ordre du jour auquel le gouvernement ne pût se rallier. L'abolition de l'esclavage, au fond, les touchait peu. Ils n'avaient eu garde, durant tout le temps qu'avait duré le ministère Bourgeois, de la réclamer. Mais l'existence du cabinet Méliné était, cette fois, engagée. Une occasion inespérée se présentait de le renverser. Tout était là pour les socialistes. Leur effort n'a pas réussi; le ministère a accepté un ordre du jour tel quel, qui n'était pas, du moins, celui de M. Jaurès, et la Chambre l'a voté à l'unanimité.

Il n'y a donc pas d'illusion à se faire : il faut être avec les socialistes ou contre eux. Le gouvernement, qui le sait mieux que personne, fera bien de pénétrer de cette conviction ses agents et d'y conformer lui-même ses actes. C'est encore pour lui le moyen le plus sûr de vivre, le plus sûr et le plus digne.

L'Italie s'est décidée à liquider l'affaire d'Abyssinie. Un décret royal, en date du 18 juin, a déclaré la cessation de l'état de guerre dans l'Erythrée. L'ancien chef du corps expéditionnaire, le général Baratieri, le vaincu d'Adoua, a été acquitté par le Conseil de guerre. Le tribunal militaire a tenu ses séances à Massaouah; les débats, loin de Rome, ont pu être restreints, les documents politiques écartés, les interrogations et les réponses renfermées dans de prudentes limites; dans son désir de ménager le ministère précédent, le cabinet di Rudini a été jusqu'à dissimuler un des considérants de la sentence du Conseil de guerre, qui visait M. Crispi. La vérité a fini pourtant par éclater; on a su qu'en acquittant le général Baratieri, le Conseil avait exprimé le regret qu'on eût confié le commandement à un chef « incapable » et déclaré, d'autre part, que « la décision soudaine d'attaquer l'ennemi, le 29 février, s'expliquait par l'insistance parfois excessive du gouvernement central pour sortir de l'inaction ».

Ainsi, par le choix qu'il a fait du général Baratieri et par les instructions qu'il lui a données, le ministère Crispi a deux fois encouru la responsabilité des désastres sous lesquels succombe l'entreprise d'Abyssinie. L'ancien dictateur n'essaye pas, en ce moment, de lutter contre l'orage qui passe sur lui. Mais il se réserve; il fait répandre par ses journaux toutes les insinuations qui peuvent entraver la marche du cabinet di Rudini et susciter contre lui des défiances; il se dit que, si l'opinion se résigne dans le malheur présent à la politique modeste de ses successeurs, elle aura, une fois la crise apaisée, des réveils d'ambition, et il compte sur l'appui de la couronne pour reprendre alors le pouvoir. Nous souhaitons, dans l'intérêt de l'Italie elle-même, que cette espérance ne se réalise jamais.

L'Espagne vient de faire à notre escadre du Nord une réception

enthousiaste. On lira en France avec une émotion reconnaissante les récits des honneurs que les autorités de la Corogne ont rendus à nos marins et des acclamations populaires qui les ont escortés. « En vous félicitant de votre visite, a dit le maire de la ville à l'amiral de Prémèsnil, nous faisons des vœux fervents pour que les liens d'affection qui existent entre la France et l'Espagne soient resserrés plus étroitement encore et forment une véritable alliance qui contribuerait à l'agrandissement moral et matériel des deux nations, ainsi qu'il convient à deux peuples si identifiés par des raisons de race, de coutumes et de *religion*. »

Notons ce dernier mot pour nos sectaires. Il faut qu'ils en prennent leur parti. La religion met entre la France et les nations du monde un lien qu'ils ne détruiront pas sans la détruire elle-même; partout où elle se présente, la foi chrétienne, qui a fait sa gloire, est son premier titre à la sympathie et au respect des peuples.

La noble nation, qui donne à notre marine et à notre pays ces empressés témoignages, soutient avec une héroïque constance les épreuves qui semblent s'acharner sur elle. A Cuba, elle poursuit énergiquement la lutte contre une insurrection, qu'elle eût déjà domptée sans l'appui sans cesse renouvelé des flibustiers des Etats-Unis. A Barcelone, ce sont les attentats des anarchistes qui mettent le deuil et la terreur dans la population; l'Espagne a du moins cette fortune de trouver à sa tête une vaillante princesse, préparant à l'avenir de sa patrie adoptive un roi formé par ses exemples, et portant, au milieu des vicissitudes et des rivalités politiques, la clairvoyance, l'habileté et le courage d'un homme d'Etat consommé.

Au Transvaal, le président Krüger a achevé son œuvre de clémence. Les quatre chefs de l'insurrection, qui avaient été condamnés à mort, viennent d'être mis en liberté.

L'Angleterre n'a plus rien à demander à la République du Transvaal. Mais c'est le président Krüger qui interroge à son tour l'Angleterre, après lui avoir mis sous les yeux les preuves de la culpabilité de la *Chartered Company* et de M. Cecil Rhodes, pour savoir ce qu'elle compte faire à leur égard. Dans une dépêche adressée au haut commissaire britannique, le président se plaint des délais apportés à l'enquête qui avait été promise sur la complicité de la *Chartered*, et il réclame des explications de la part de M. Chamberlain. La presse anglaise, qui ne lui avait pas ménagé les remontrances, s'étonne que M. Krüger ose en faire au ministre des colonies. La République du Transvaal se sent-elle donc encore appuyée par l'Allemagne? On le croirait à voir l'attitude de son chef; d'autres indices avaient fait supposer un

changement dans les dispositions de l'empereur Guillaume. On avait remarqué la réception faite par ce prince à la délégation des « naval architects », et, sans aucun motif, il envoyait récemment une couronne d'or au 1<sup>er</sup> régiment des dragons anglais, avec cette inscription : « Waterloo, 18 juin 1815. » On en concluait que le mobile souverain songeait à se rapprocher de la Grande-Bretagne.

La clémence de M. Krüger ne découragera pas les vues de l'Angleterre contre le Transvaal; le jugement du tribunal du Caire n'arrêtera pas davantage ses projets sur l'Égypte. On sait que le tribunal mixte a donné raison aux porteurs français, en déclarant que le gouvernement égyptien, qui n'a été, dans cette circonstance, que le prête-nom et l'instrument du cabinet britannique, avait opéré sans droit sur la caisse de la Dette le prélèvement motivé par l'expédition de Dongola. Le jugement sera certainement confirmé à Alexandrie; mais on peut être assuré que l'Angleterre ne s'inclinera pas devant cette double sentence.

Cependant il devient de plus en plus manifeste que l'expédition de Dongola n'a été nullement décidée pour les raisons qu'on en avait données. On avait prétendu que son premier objet était de dégager la garnison italienne de Kassala assiégée par les derviches. Il résulte aujourd'hui des explications fournies par les ministres italiens que l'occupation de Kassala est une charge pour leur pays, et que, s'ils se résignent à y maintenir des soldats, c'est pour complaire à l'Angleterre, qui a intérêt à ce que cette place ne rentre pas au pouvoir des troupes du Madhi. M. Balfour et M. Curzon s'étaient perdus devant la Chambre des communes dans des explications embarrassées et contradictoires. Lord Salisbury, répondant à lord Rosebery, a reconnu hautement les faits, comme s'il avait à s'en vanter plus qu'à s'en excuser; en sorte que sir John Morley, résumant les débats, a pu dire au Parlement : « Nous sommes allés à Dongola pour porter secours aux Italiens qui sont à Kassala; et, d'autre part, il est prouvé que l'Italie ne reste à Kassala que pour nous rendre service. Je ne crois pas que le grotesque politique puisse être poussé plus loin. »

Lord Salisbury ne s'en tient pas là. Il annonce que Dongola ne sera qu'une étape, et que c'est à Khartoum que l'expédition doit trouver son terme, afin de rendre à l'Égypte ses anciens États. L'Angleterre ne pourra quitter l'Égypte que lorsqu'elle aura achevé cette œuvre; seulement elle n'est pas pressée d'aller à Khartoum, et elle ne sait point à quelle époque elle s'engagera dans cette campagne; ce qui veut dire qu'elle ne sait pas quand elle abandonnera l'Égypte, ou plutôt qu'elle est décidée à ne l'abandonner jamais.

Sir John Morley appelle cette situation « grotesque ». Nous la jugeons surtout sérieuse, en prévoyant que, devant les divisions de

l'Europe, l'Angleterre pourra impunément faire ce qu'elle annonce, au mépris de ses promesses, des traités et du droit.

Nous ne voulons pas terminer ces lignes sans joindre notre hommage à tous ceux qui saluent l'élévation de Mgr Ferrata à la dignité de cardinal. Sa nonciature, à Paris, s'est passée dans des temps difficiles, parfois au milieu d'attaques inattendues, sans raison ni justice. Digne représentant de Léon XIII, avec une douceur et une fermeté également inflexibles, l'éminent prélat, en aimant et en servant bien l'Église, a bien aimé et servi la France. Il nous quitte, nous faisant ses adieux par treize choix d'évêques auxquels les juges les moins suspects n'ont pas contredit et ont même applaudi, et laissant après lui des semences de pacification religieuse qu'il appartient à la sagesse et au patriotisme de tous de féconder.

Louis JOUBERT.

## HISTOIRE DU SECOND EMPIRE

Par Pierre DE LA GORCE<sup>1</sup>.

Nos lecteurs connaissent et admirent les deux premiers volumes de cette belle œuvre, à laquelle l'Académie française a déjà décerné une de ses plus enviabiles récompenses. Ils connaissent aussi en partie le volume nouveau qui vient de paraître, puisque le *Correspondant* a eu la primeur des pages consacrées aux annexions italiennes de 1859 et 1860. Il nous suffit donc de dire que les autres chapitres sont dignes de ceux-là pour l'élévation de la pensée, la clarté de l'exposition, la rare distinction de la forme. Ils ont pour sujets la guerre d'Italie, où la bravoure des généraux et des soldats compensa l'imprévoyance du haut commandement; le traité de commerce, qui rompit si brusquement avec les traditions protectionnistes de notre pays; les expéditions de Syrie et de Chine, entreprises toutes deux pour protéger les chrétiens contre la persécution; enfin, le décret du 24 novembre, qui, en rendant aux Chambres la discussion de l'Adresse et le compte-rendu sténographique des débats, constituait une première étape vers le rétablissement du régime parlementaire. Nous n'en dirons pas davantage : M. de La Gorce est de ceux dont on signale les livres sans avoir l'impertinente prétention de les recommander.

L. DE L. DE L.

<sup>1</sup> Tome III. Paris, Plon. 1896. 485 pages gr. in-8° (avec 4 cartes).

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Les écoles de cavalerie et l'équitation en France de 1680 à nos jours.** — *Les écoles de cavalerie* : Versailles, l'Ecole militaire, l'Ecole Saint-Germain, Saint-Cyr et Saumur. — *Etudes des méthodes d'équitation des grands maîtres de 1680 à nos jours*, par le baron DE VAUX; préface du prince Roland Bonaparte. Superbe volume grand in-8°, avec 16 planches hors texte et 270 illustrations sur 400 pages. — Prix, 30 francs; relié, 36 francs; sur Japon 50 fr. (J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris. — Envoi franco contre mandat-poste.)

Après avoir vu en peu de temps s'épuiser la deuxième édition de son beau livre *A cheval*, le baron de Vaux vient de publier l'histoire des *Ecoles de cavalerie* ou l'équitation en France depuis 1680 jusqu'à l'époque actuelle.

L'auteur, si compétent en la matière, trouve le moyen de rappeler en 400 pages l'histoire de nos Ecoles de cavalerie : Versailles, l'Ecole royale militaire, les Ecoles de Saint-Germain, de Saint-Cyr et de Saumur, où ont professé avec tant de succès nos grands maîtres de l'art équestre. Il décrit avec ampleur les écoles anciennes d'où procèdent nos écoles actuelles.

Versailles et Saint-Germain nous fournissent ces intrépides cavaliers que Murat et Lassalle conduisaient à la gloire, avec un entrain qui n'a jamais été dépassé.

Brienne et l'Ecole militaire nous rappellent que l'étude a été pour beaucoup dans la formation du génie de Napoléon. Puis vient Saumur où se forment tant de beaux et bons cavaliers.

Avec justesse, le baron de Vaux

montre que l'équitation militaire doit avoir pour but de faire donner au cheval le maximum d'effet avec le minimum d'effort, car dans nos pays le cheval est un capital trop précieux pour être gaspillé inutilement.

Puis défilent successivement, avec leur méthode particulière, de Pluvinel, de la Guérinière, de Bohan, d'Auvergne, de Nestier, de Newcastle, d'Abzac, Cordier, d'Aure, Baucher, etc.

Mais le baron de Vaux ne s'est pas borné à passer en revue les méthodes appliquées pendant plus de deux siècles dans nos grandes Ecoles; son livre est rempli aussi d'anecdotes des plus attrayantes.

Quant à Saint-Cyr, la liste en est considérable; on y voit tous les noms devenus célèbres dans nos annales militaires. C'est le livre d'or des promotions passées, le martyrologe sur lequel semble flotter l'ombre des lauriers symboliques.

En les parcourant, on croit relire les pages lumineuses et sombres de notre histoire qui racontent les inoubliables victoires et aussi les défaites! Dans le tableau d'honneur de l'Ecole de Saumur figurent tous les élèves qui, depuis la création de l'Ecole, ont obtenu le numéro 1 à l'examen de sortie.

En résumé, cette publication du baron de Vaux est glorieuse par les souvenirs qu'elle rappelle; c'est comme un parchemin précieux, un titre de noblesse militaire que toute famille française voudra posséder, car chacun y retrouvera un nom aimé.

Cet ouvrage est orné de 16 scènes et portraits imprimés hors texte sur papier teinté et de 270 illustrations signées des plus grands noms de l'art.

*L'un des gérants : JULES GERVAIS.*



# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-TROISIÈME

(CENT QUARANTE-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE <sup>1</sup>)

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABBREVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

- ANDRÉ** (M.). Une enquête sur le travail des femmes en Autriche. 1073.
- BARRE** (A. de La). La « Science idéale » et l'explication scientifique. 10 juin. 949.
- BIRÉ** (Edmond). L'Académie française pendant la Révolution. 10 juin. 835.
- Bodson* (L'abbé J.-M.-J.) Pensées recueillies par sa famille et ses amis. C. R. 25 mai. 783.
- Bulletin bibliographique*. 10 avril. 192. — 10 mai. 584. — 10 juin. 983. — 25 juin. 1172.
- CALONNE** (Comte A. de). L'architecture moderne. Maisons de plaisance et monuments publics. 10 mai. 520.
- CAPTIER** (R. P.). Lettres inédites. 25 mai. 590.
- CARO** (Pauline). Idylle nuptiale. — I. 10 avril. 89. — 25 avril. 255. — 10 mai. 474. — 25 mai. 673. — Fin. 10 juin. 904.
- CERNÉ** (Maurice de). La Piraterie au Tonkin. 25 mai. 727.
- CROUSAZ-CRÉTET** (Léon de). La nouvelle loi municipale en Belgique. 25 avril. 329.
- Cuba*. 10 mai. 415.
- DAMAD** (M.). Deux petites crises, nouvelle. I. 25 juin. 1096.
- DELORME** (H.). La Russie et le Saint-Siège, d'après l'ouvrage de P. Pierling. 25 mai. 749.
- DEROUET** (Camille). Le conflit scolaire au Canada. 10 juin. 940.
- FAUCON** (Maurice). La légende de sainte Héliodie. Mœurs religieuses de province. 10 avril. 132.
- GODEFROY** (Eugène). L'aumônerie militaire. 10 juin. 927.
- GORCE** (Pierre de La). Etudes d'histoire contemporaine. Les annexions italiennes en 1860. — III. 10 avril. 3. — Fin. 10 mai. 450.
- GUIZOT**. Lettres à M. et M<sup>me</sup> Ch. Lenormant. Correspondance inédite. III. 25 juin. 1041.
- HATZFELD** (Ad.). Royer-Collard et M. Spuller. 10 avril. 158.

<sup>1</sup> Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1896.

- HAVARD** (Henry). Les deux Salons. 25 mai. 636.
- HUBERT-VALLEROUX**. Les accidents du travail et l'assurance obligatoire. — II. 10 avril. 116.
- HUGUES** (G. d'). Les grands pédagogues de l'Angleterre. A propos de l'*Histoire de l'éducation en Angleterre*, par M. J. Parmentier. 10 juin. 893.
- JOUBERT** (Louis). Chronique politique. 10 avril. 181. — 25 avril. 383. — 10 mai. 573. — 25 mai. 785. — 10 juin. 973. — 25 juin. 1161.
- JULIEN** (E.). Saint Bernard et son temps, d'après l'ouvrage de M. Vancandard. 25 juin. 1119.
- LACOMBE** (H. de). Mgr Dupanloup et le comte Frankenberg en 1870. 25 avril. 193.
- LANZAC DE LABORIE** (Léon de). Les portefeuilles du président Bouhier, d'après l'ouvrage de M. Emmanuel de Broglie. 10 avril. 166. — La fin du Directoire et les dernières années de Barras, d'après les *Mémoires* de Barras. 25 avril. 241. — Un prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance, d'après l'ouvrage de M. Thureau-Dangin. 10 mai. 556.
- LAPPARENT** (A. de). L'évolution de la géographie. 25 juin. 1022.
- Le Bret* (vicomte). *Modernes*. C. R. 10 juin. 959.
- Les œuvres et les hommes*. 25 avril. 358. — 25 mai. 759. — 25 juin. 1141.
- LUDRE** (comte de). Tertullien. Le traité du *Manteau*. 10 juin. 793.
- MEAUX** (Vicomte de). Le comte de Montalembert et la seconde République. 10 mai. 393. — Le comte de Montalembert sous l'Empire. 25 mai. 602.
- NADAILLAC** (marquis de). Expéditions polaires. 10 avril. 43. — Fin. 25 avril. 224.
- OLLIVIER** (Émile), de l'Académie française. Marie-Magdeleine. I. 25 juin. 985.
- PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 avril. 171. — 10 mai. 563. — 10 juin. 963.
- PEREY** (Lucien). Une princesse romaine au dix-septième siècle. Marie Mancini Colonna. 10 avril. 68. — Fin. 25 avril. 309.
- PIERRE** (J.). George Sand dessinateur et peintre. 25 avril. 343.
- ROC** (J. de). La télégraphie sous-marine. 25 avril. 287.
- ROCHETERIE** (Maxime de La Rocheterie). Marie-Antoinette. La reine, la femme, la mère. 10 juin. 819.
- SIMON** (Jules). Le P. Captier. 25 mai. 585.
- VILLEBOIS-MAREUIL** (Comte de). Organisation du haut commandement dans l'armée française. 10 mai. 544. — Organisation des troupes coloniales. 10 juin. 873.

# TABLE

## DU TOME CENT QUARANTE-SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

### 1<sup>re</sup> LIVRAISON. — 10 AVRIL 1896.

Études d'histoire contemporaine. — Les annexions italiennes en 1860.	
— Le général de Lamoricière et Mgr de Mérode. — L'expédition de Sicile et Garibaldi. — III, par M. Pierre de LA GORCE. . . . .	3
Expéditions polaires — I, par M. le marquis de NADAILLAC. . . . .	43
Une princesse romaine au XVII <sup>e</sup> siècle. — Marie Mancini Colonna. — I, par M. Lucien PEREY. . . . .	68
Idylle nuptiale. — I, par M <sup>me</sup> Pauline CARO. . . . .	89
Les Accidents du travail et l'assurance obligatoire. — II, par M. HUBERT-VALLEROUX. . . . .	116
La Légende de sainte Héliodie, mœurs religieuses de province, par M. Maurice FAUCON. . . . .	132
Royer-Collard et M. Spuller, par M. Ad. HATZFELD. . . . .	158
Les Portefeuilles du président Bouhier, d'après le récent ouvrage de M. Emmanuel de Broglie, par M. L. de LANZAC DE LABORIE. . . . .	166
Revue des sciences, par M. Henri de PARVILLE. . . . .	171
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	181
Bulletin bibliographique. . . . .	192

### 2<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 AVRIL 1896.

Mgr Dupanloup et le comte Frankenberg en 1870, par M. H. de LACOMBE. . . . .	193
Expéditions polaires. — II. Les tentatives en cours par navire et par ballon, par M. le marquis de NADAILLAC. . . . .	224
La Fin du Directoire et les dernières années de Barras, par M. L. de LANZAC DE LABORIE. . . . .	241
Idylle nuptiale. — II, par M <sup>me</sup> Pauline CARO. . . . .	255
La Télégraphie sous-marine, par M. J. de ROC. . . . .	287
Une princesse romaine au XVII <sup>e</sup> siècle. — Marie Mancini Colonna. — Fin, par M. Lucien PEREY. . . . .	309
La nouvelle loi municipale en Belgique, par M. Léon de CROUSAZ-CRÉTET. . . . .	329
Le Congrès des sociétés savantes. — George Sand dessinateur et peintre, par M. J. PIERRE. . . . .	343
Les Œuvres et les Hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . .	358
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	383

### 3<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 MAI 1896.

Le comte de Montalembert et la seconde République, par M. le vicomte de MEAUX. . . . .	393
Cuba. . . . .	415
Études d'histoire contemporaine. — Les annexions italiennes en 1860. — L'invasion des États pontificaux. — Lamoricière. — Castelfidardo. — Fin, par M. Pierre de LA GORCE. . . . .	450
Idylle nuptiale. — III, par M <sup>me</sup> Pauline CARO. . . . .	474
L'Architecture moderne. — Maisons de plaisance et monuments publics, par M. le comte A. de CALONNE. . . . .	520
Organisation du haut commandement dans l'armée française, par M. le comte de VILLEBOIS-MAREUIL. . . . .	544
Un prédicateur populaire dans l'Italie de la Renaissance, de M. Thu-reau-Dangin, par M. L. de LANZAC DE LABORIE. . . . .	556
Revue des sciences, par M. Henri de PARVILLE. . . . .	563

Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	573
Bulletin bibliographique. . . . .	584

4<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 MAI 1896.

A propos du vingt-cinquième anniversaire de la Commune. — Le P. Captier, avec des lettres inédites, par M. Jules SIMON, de l'Académie française. . . . .	585
Le comte de Montalembert sous l'Empire. — <i>Le Correspondant</i> . — L'Académie. — Les derniers travaux. — La maladie. — La mort, par M. le vicomte DE MEAUX. . . . .	602
Les deux Salons, par M. Henri HAVARD, inspecteur général des Beaux-Arts. . . . .	636
Idylle nuptiale. — IV, par M <sup>me</sup> Pauline CARO. . . . .	673
La Piraterie au Tonkin, par M. Maurice DE CERNÉ. . . . .	727
La Russie et le Saint-Siège, d'après une publication récente du P. Pierling, par M. H. DELORME. . . . .	749
Les OEuvres et les hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . .	759
Mélanges. — L'abbé J.-M. Bodson. Pensées recueillies par sa famille et ses amis. . . . .	783
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	785

5<sup>e</sup> LIVRAISON. — 10 JUIN 1896.

Tertullien. — Le Traité du Manteau, par M. le comte DE LUDRE. . . . .	793
Marie-Antoinette. — La reine. — La femme. — La mère, d'après une publication prochaine, par M. Maxime DE LA ROCHETERIE. . . . .	819
L'Académie française pendant la Révolution, par M. Edmond BIRÉ. . . . .	835
Organisation des troupes coloniales, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL. . . . .	873
Les grands pédagogues de l'Angleterre, par M. G. D'HUGUES. . . . .	893
Idylle nuptiale. — V. — FIN, par M <sup>me</sup> Pauline CARO. . . . .	904
L'Aumônerie militaire, par M. Eugène GODEFROY. . . . .	927
Le Conflit scolaire au Canada, par M. Camille DEROUET. . . . .	940
La « Science idéale » et l'explication scientifique, par M. A. DE LA BARRE. . . . .	949
Modernes, par M. le vicomte LE BRET. . . . .	959
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . .	963
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	973
Bulletin bibliographique. . . . .	983

6<sup>e</sup> LIVRAISON. — 25 JUIN 1896.

Marie-Magdeleine. — I, par M. Emile OLLIVIER, de l'Académie française. . . . .	985
L'Evolution de la géographie, par M. A. DE LAPPARENT. . . . .	1022
Une correspondance inédite de M. Guizot. — Lettres à M. et M <sup>me</sup> Charles Lenormant (1848-1874). — III. . . . .	1041
Une enquête sur le travail des femmes en Autriche, par M. M. ANDRÉ. . . . .	1073
Deux petites crises. — Nouvelle. — I, par M. M. DAMAD. . . . .	1096
Saint Bernard et son temps, d'après un nouvel ouvrage, par M. E. JULIEN. . . . .	1119
Les OEuvres et les hommes; courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . .	1141
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . .	1161
Bulletin bibliographique. . . . .	1172





GETTY CENTER LINRARY

L



3 3125 00669 7730

